This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

whole ser, v. 256
2d per. v. 152
3d " v. 44

8.40.6
R46
D5

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Tome 152

152

TOME XLIV. — 1er MARS 1881.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — E. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

17847

REVUE

DES

DEUX MONDES

GENERAL LIBRARY
University of
MICHIGAN

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

152

TOME QUARANTE-QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1881

LE

VEUVAGE D'ALINE

TROISIÈME PARTIE (1).

IX.

Il fallut les premières neiges pour chasser Aline de Bruyères; le manoir devenait inhabitable; elle dut se résoudre, non sans répugnance, à regagner Paris, où elle sentait que sa vie serait beaucoup plus difficile, mais elle en avait d'avance préparé le plan, et une résolution bien arrêtée aide à envisager les pires difficultés avec calme. En acceptant d'habiter l'hôtel de Sénonnes, puisque les convenances lui défendaient de se passer si jeune d'une protection quelconque, d'une sorte de tutelle au moins apparente, elle s'était réservé une indépendance complète et le droit de ne recevoir personne, si bon lui semblait, dans le pavillon séparé que lui attribuait sa belle-mère. En somme, elle n'avait le choix qu'entre cela et le couvent; or l'idée du couvent effrayait un peu miss Ruth, qui l'y aurait pourtant suivie si elle l'eût désiré.

— Nous reviendrons dès les premiers beaux jours, dit Aline aux paysans, qui regrettaient son départ, s'étant attachés à elle plus encore pour sa simplicité parfaite et son humeur affable qu'à cause de ses bienfaits.

(1) Voyez *Revue* du 1er et du 15 février.

— Et vous reviendrez cette fois avec votre mari, répliquaient les bonnes femmes. Qu'il vous rende toujours heureuse!.. que le bon Dieu vous donne de jolis enfans!

Ce fut au milieu de ces souhaits mille fois répétés qu'elle partit. Ceux qui la revirent après sa longue absence trouvèrent qu'elle avait beaucoup gagné. Six mois de recueillement et de réflexions solitaires avaient produit sur elle un effet analogue à celui que produit chez d'autres l'habitude du monde; elle avait avec autant de réserve plus d'assurance dans les manières, et sa physionomie exprimait un calme, une possession de soi que l'on rencontre bien rarement sur un visage de jeune fille. Miss Ruth résumait ce phénomène en un mot : *She has made up her mind*, mot essentiellement anglais que l'on traduirait mal par celui-ci : « Elle a pris son parti, » lequel implique de l'insouciance et une pointe de philosophie toute française plutôt que la puissance de se vaincre, la soumission aux coups du destin, sans lâche abandon cependant, sans abdication d'une volonté qui se manifeste, au contraire, par l'effort et qui tient bien des ressources en réserve. Il parut évident que cette femme, enfant encore la veille, avait résolu de n'écouter qu'elle-même, de ne se livrer ni aux banales sympathies, ni aux frivoles distractions du monde, et de corriger le mieux possible les événemens qui lui étaient contraires par la fermeté de sa conduite. Les uns l'admiraient, les autres jugeaient qu'elle devait être sèche et positive; c'était l'avis de la comtesse de Sénonnes, qui s'était attendue à la recevoir dans ses bras, au retour, pleurante et sans courage.

Pour cela, elle avait pris une figure de circonstance, oubliant que les chagrins que lui causait son fils ne l'avaient pas empêchée de recevoir à Sénonnes, vers l'époque de la chasse, une série d'invités; elle cherchait à s'étourdir ainsi. Aline, quant à elle, n'avait aucun besoin d'étourdissement et ne savait pas même au juste ce que l'on entendait par là.

— C'est une maîtresse femme, avait déclaré son beau-père; elle veut se rendre un compte exact de sa fortune et régler elle-même l'emploi de ses revenus. Jamais dans notre monde une enfant de dix-neuf ans n'aurait pareille idée!

— Non, assurément, répétait Mme de Sénonnes, qui ne s'était jamais souciée en effet de la valeur de l'argent et laissait payer ses dettes par son mari en se contentant de larmoyer lorsqu'il grondait à propos d'une note extravagante de modiste ou de couturière.

— Elle a plus d'intelligence que de cœur, reprenait en sourdine Albéric de Vesvre avec un aplomb qui dénotait sa profonde connaissance des variétés de l'espèce féminine, mais ces femmes fortes

se laissent prendre comme les autres ; seulement c'est par le raisonnement...

La baronne Olga, dont la curiosité, pleine d'intérêt du reste, était vivement excitée, avait résolu de pénétrer l'énigme, d'arriver au fond de l'âme de sa jeune cousine, et usait pour cela de tous les moyens que lui suggéraient ses qualités natives de finesse et de persuasion ; mais, chose étrange, après chacune des visites qu'elle avait faites à cette enfant pour la confesser, comme elle disait, l'insinuante baronne s'apercevait avec surprise qu'elle s'était confessée elle-même, sous prétexte d'ouvrir la voie d'abord, puis par entraînement, sans rien recevoir en échange que des paroles affectueuses qui recouvraient parfois des conseils très profonds, indirectement et timidement lancés. Le seul confident d'Aline était un livre à serrure, où chaque soir elle jetait le trop plein de ses pensées pour le refermer ensuite avec un soin jaloux. Notre privilège de narrateur nous permet d'en lire quelques pages au hasard par-dessus son épaule; elles seules peuvent donner la clé d'un caractère singulièrement trempé, et de sentimens qui se dérobaient à toute investigation.

« 1er décembre.

« J'ai perdu mon grand ami, le soleil; là-bas il me consolait de tout; il semble que l'été la vie soit plus facile : de la verdure, de la lumière, un chant d'oiseau... comment ne pas s'oublier ?.. Mais ici je me trouve en face de moi-même, dans un appartement clos, où il faut penser, bon gré mal gré, les pieds sur les tisons, au lieu de s'abandonner aux impressions extérieures.

« Je pense donc... je pense que c'est dans cette maison que je l'ai vu la première fois, je pense à toutes les espérances qui bourdonnaient en moi quand je franchissais pour une fête où je devais le rencontrer cette grande porte à écusson sculpté qui est, du fond de la cour où j'habite, mon unique point de vue... Je pense beaucoup trop, c'est très malsain... il s'ensuit de longs découragemens et les sottes larmes qui viennent encore tacher cette page tandis que j'écris. Arrêtons-nous pour ce soir; elles ne finiraient pas de tomber comme une pluie... »

« 16 décembre.

« Mme de Sénonnes est excellente, ou du moins voudrait l'être; elle vient me tenir compagnie, c'est-à-dire qu'elle s'assied en face de moi, exhale une série de soupirs et fait avec les meilleures intentions deux ou trois remarques presque toujours assez maladroites.

J'accepte quelquefois de sortir en voiture avec elle, sachant qu'il lui est agréable de montrer au monde qu'elle répare de son mieux des torts dont elle doit souffrir, pauvre femme, autant que moi! Mais quelle gêne dans nos rapports mutuels! Il me paraît impossible que la bienveillance qu'elle m'accorde soit vraiment ce qu'elle appelle volontiers un sentiment maternel, et cependant je serais sa fille en effet, si... Enfin, nous portons le même nom,.. ce nom qui me fait toujours tressaillir chaque fois qu'on me l'applique;.. je me dis qu'une autre devrait le porter à ma place... Tout est mensonge et conventions en ceci. Je ne suis plus plus Mlle Béraud, mais je ne suis pas non plus la vicomtesse de Sénonnes, ou plutôt je sens en moi un peu de toutes les deux successivement selon que je suis triste ou gaie, car il m'arrive d'être gaie, par quel prodige, je ne le comprends pas, à moins que la gaîté ne soit, comme le prétend miss Ruth, une heureuse disposition des organes sur laquelle les événemens n'ont que peu de prise... Il est certain que nous rions ensemble de temps en temps comme autrefois; c'est alors Mlle Béraud qui se réveille. J'aime mille fois mieux cette étourdie que mon autre moi qui est, sans qu'il y paraisse beaucoup, j'espère, fort mal à l'aise dans la plus fausse des situations et qui voudrait... Qu'est-ce que je voudrais?.. Rien dans la vie ne me paraît désirable, ni même possible, et pourtant, je vis... chaque jour succédant à l'autre sans trop d'ennui parfois... »

« 18 décembre.

« Sans trop d'ennui,.. la lecture aidant. Je lis tout ce que je veux depuis que je suis une *dame*. La baronne de Vesvre me prête des romans qui m'étonnent plus qu'ils ne me plaisent, car on ne s'intéresse dans la fiction qu'à ce que l'on se sent susceptible d'éprouver en réalité soi-même; or ces récits n'offrent rien qui ressemble à ma propre histoire, sans doute exceptionnelle, histoire bien courte qui se résumerait, si l'on voulait l'écrire, à ceci : — Elle n'était pas aimée. — Toutes les héroïnes de roman sont aimées jusqu'à la folie,.. les catastrophes n'arrivent qu'après cette période d'enivrement, souvent par leur faute. Je n'ai donc rien de commun avec elles. Elles me semblent pour la plupart ridiculement exigeantes, fort déraisonnables, ne sachant ce qu'elles veulent. Mon idée du bonheur était modeste en somme. Oui, je me serais contentée du bonheur des petites gens. Il y avait là-bas, en Auvergne, un jeune ménage de paysans qui me faisait envie : ils s'étaient choisis tout jeunes et longtemps attendus; la femme s'occupait du ménage, élevait bien ses enfans; le mari labourait de mauvaises terres à la sueur de son front. Ils s'aimaient ainsi et paraissaient contens. Ne

l'est-on qu'à la condition d'être rustiques à ce point, de vivre à l'écart de toute civilisation? Les pauvres auraient en ce cas bien des dédommagemens!

« Ce qui m'intéresse plus que les romans écrits, c'est la vie même, la vie réelle telle que me la dévoilent les conversations de cette charmante et singulière créature, Mme de Vesvre. Nous causons volontiers, Mme de Vesvre et moi; je me sens du goût pour elle de plus en plus, et ce goût s'ajoutant à la reconnaissance qu'elle a su m'inspirer dans un moment cruel où elle m'a marqué sa chaleureuse et discrète sympathie, deviendra, je crois, avec le temps, une amitié solide. Ce qui fait que je l'aime surtout, c'est que son sort, si brillant à la surface, est au fond misérable,.. misérable plus qu'elle n'en convient, plus qu'elle ne le sent peut-être, car les femmes du monde semblent prendre leur parti de flétrissans partages, de faussetés habituelles, de menues infidélités courantes, comme s'il s'agissait de maux inévitables. Elles plaisantent là-dessus, elles rient, mais leur cœur n'en saigne pas moins, ou, s'il ne saigne plus, c'est qu'elles ont péniblement travaillé à l'endurcir. Ainsi la pauvre Olga sait que son mari la trahit par boutades pour ainsi dire, sans y attacher d'importance, et elle feint d'être *trompée;* elle accueille gaîment les excuses hypocrites, les prétextes grossiers dont il couvre ses incartades; tout au plus se venge-t-elle en le déconcertant par quelque raillerie, et c'est ce qu'on appelle un bon ménage; il lui sacrifierait probablement ses maîtresses au besoin, car il a de l'amitié pour elle, il n'est jamais emporté que par des fantaisies passagères. Mais l'estime réciproque, que devient-elle entre cette perpétuelle tolérance et ce perpétuel outrage? Je le lui ai demandé une fois qu'elle me peignait sa manière de vivre, qui est, assure-t-elle, celle du grand nombre, comme si elle eût voulu me consoler ainsi d'échapper par le complet abandon à ce demi-bonheur dégradant qui, pour moi, serait en effet la plus insupportable des infortunes. Si c'est son intention, elle y a réussi. Après l'avoir entendue ce soir-là me dire en guise de conclusion à ses tristes confidences: — « Je rentre bien vite, Albéric doit venir me chercher pour aller au bal de l'ambassade; *on* me le rend à onze heures; » je me suis sentie presque satisfaite de mon lot; du moins il est compatible avec une certaine dignité, qui me permet de vivre *seule* et *libre;* j'ai enfin compris ce mot de *sa* lettre inintelligible jusque-là: « Je pourrais être plus lâche, plus coupable encore. » — J'ai compris en outre qu'Olga, si séduisante qu'elle soit, ne serait tout à fait mon amie que lorsqu'elle aurait perdu l'habitude de se distraire d'un malheur trop réel par de faux plaisirs et de railler sa propre peine au lieu de la vaincre. Nul n'a le droit de jouer avec la vie; quand nos sentimens

cessent à ce point d'être naturels, nous devenons quelque chose de moins que des êtres humains. Dieu ne doit plus reconnaître son œuvre tant elle s'est volontairement défigurée, tant l'âme, bien loin de s'élever vers lui, s'est peu à peu noyée, effacée dans un frivole néant, et on ne peut s'étonner qu'il abandonne ce qui en reste à la futilité qui est de tous les démons le plus répandu, le plus puissant peut-être aussi, car il ne lâche guère sa proie. Je tâcherai pourtant de lui arracher la pauvre Olga, afin de pouvoir ensuite la chérir à mon aise comme une sœur. »

« 1er janvier.

« Clôture de cette année fatale;.. celle qui commence ne pourra être que triste, et tristes seront toutes mes années futures. Il me semble marcher dans des ténèbres qui ne s'éclairciront plus. Jusqu'ici le jour de l'an avait été pour moi un jour joyeux, comme il l'est pour les enfans. Désormais il sera marqué par une récapitulation de dates funestes; personne ne trouve rien à me souhaiter, et je ne sais que faire du trésor d'affection que j'offrais à mon père bien-aimé, à mon pauvre vieil oncle, dans les effusions de cette matinée, passée aujourd'hui en prières sur deux tombeaux. Eh bien! au retour, j'ai eu un moment d'oubli, de plaisir même. Le petit Sacha est venu me réciter un compliment et recevoir ses joujoux. O l'innocente joie, les caresses d'un enfant! la tyrannie même des soins qu'il exige, je n'en souhaiterais pas davantage pour être heureuse. Si j'étais à la place d'Olga, ce serait à mon fils, à lui seul, et non pas au monde, que je demanderais de me distraire et de me consoler. Assurément elle l'aime beaucoup, mais elle ne l'aime pas d'assez près. Elle m'avoue que quand il est né, elle craignait, — on l'en avait menacée, — de perdre sa taille, ses cheveux; elle n'a pas osé le nourrir elle-même. Il est vrai que depuis le sentiment maternel s'est singulièrement développé chez elle, mais pas assez encore à mon avis. Non, ce n'est pas assez de s'occuper de son enfant vingt fois, cent fois par jour. C'est tout le temps, c'est jour et nuit qu'il faudrait être à lui... je sens si bien cela! Et comme on doit se trouver récompensée en le voyant plus heureux et meilleur! Hélas! je ne serai pas mère, mais, sans me vanter, je crois que le petit Sacha a gagné quelque peu à m'avoir pour tante, car il m'appelle tante, ce chérubin, et d'une voix si douce, en m'embrassant si souvent pendant les longues heures où l'on me le laisse, tandis que sa maman est sortie ou reçoit! J'ai obtenu qu'elle me l'envoyât à tous les momens où elle pouvait se passer de lui et ces momens ne sont pas rares, quoiqu'elle ait la réputation d'être une mère plus vigilante que ne l'est d'ordinaire

une femme à la mode. Nous nous promenons ensemble, Sacha et moi, de compagnie; nous jouons, nous étudions ensemble; je l'amuse et je m'amuse aussi, je m'instruis avec lui. Tout ce que pense, tout ce que sait, tout ce que devine un petit enfant est incalculable, et comme il s'attache à qui le soigne et l'aime! Sacha se croirait en pénitence s'il passait un jour sans me voir. Sa mère en est presque jalouse et prétend me le disputer en imitant ce qu'elle appelle mes gâteries, en se rendant *esclave* comme moi. J'arrive donc à mon but par des moyens détournés; la conversion marche plus vite que je n'osais l'espérer. »

« 15 janvier.

« Cette influence que je prends peu à peu sur une femme qui m'est assurément supérieure n'est-elle pas curieuse? J'en suis très fière. M. de Vesvre me la reproche souvent. Il prétend qu'à mon exemple, Olga n'aura bientôt que des toilettes de *quakeresse*, qu'elle ne sortira qu'en fiacre pour courir d'une bonne œuvre à une autre. Dieu merci! nous sommes encore loin, quoi qu'il en dise, de ces perfections exagérées, mais il est certain que l'intimité croît chaque jour entre nous et qu'elle fait à cette intimité le sacrifice de quelques-unes de ses habitudes mondaines. Elle aime à me surprendre après dîner, tandis que je suis à broder avec miss Ruth, ou seule, au coin du feu, et nous jasons un peu de tout... à un sujet près... Elle a du tact. Ce n'est pas comme ce pauvre comte du Sénonnes, qui ne me voit jamais sans vociférer contre son fils, croyant me donner ainsi satisfaction, je suppose, et puis parce que ma présence lui rappelle que ce fils est perdu pour lui... Il me fait grande pitié, mais il m'est terriblement importun. Mme de Vesvre, elle, se garderait d'être jamais importune ou maladroite; cependant elle a des audaces... Par exemple, un de ces soirs où elle était venue à l'improviste, elle a vu sur la cheminée, ouvert à une certaine page, — rien n'échappe à son regard myope, — le recueil où écrit habituellement son cousin, et la phrase insignifiante qu'elle commençait s'est embrouillée sur ses lèvres; cependant elle a gardé pour elle son étonnement et avec une liberté d'esprit parfaite a discuté le plus ou moins de mérite des différens articles qu'elle avait lus comme moi; celui de Marc Séverin a eu son tour; elle critique vivement cette tendance pessimiste qu'il manifeste de plus en plus, et à tout propos, aimant, dit-elle, pour sa part, qu'on lui mette sous les yeux des sentimens humains et non pas leurs maladies, le beau côté d'une tapisserie et non pas l'envers. En se bornant à nous faire, par de subtiles et malfaisantes analyses, sentir sur quelles bases fragiles, sur quelles notions

hypocrites reposent les lois sociales, les institutions politiques, les principes prétendus moraux, tout l'équilibre de ce monde, il contribue encore à ébranler ces frêles fondemens par son scepticisme et sa misanthropie; pourquoi ne pas essayer de montrer le remède à côté du mal?

« — Mais s'il ne voit pas de remède, ai-je répondu, s'il se borne à tracer, en observateur fidèle, un tableau de son temps, tel qu'il lui apparaît?.. Le tableau est saisissant, bien que sombre à l'excès peut-être;.. j'y trouve de grandes beautés.

« Bref, je me suis mise à défendre un passage qu'elle attaquait, et cela sans qu'elle en parût surprise, car elle a trop d'intelligence pour ne pas comprendre que nos préférences littéraires tiennent à des motifs indépendans de toute rancune et de toute passion personnelle. Depuis nous parlons quelquefois de Marc Séverin, comme si, bien entendu, Marc Séverin n'avait rien de commun avec M. de Sénonnes, et elle insiste toujours sur ce qu'il est dans une mauvaise voie, souterraine, pour ainsi dire, creusant d'insondables tristesses comme le mineur creuse sa caverne, mais sans rapporter la moindre étincelle d'or ou de diamant de cette perpétuelle excursion dans les ténèbres. L'air, la lumière, la santé, manquent à ce qu'il écrit de meilleur.

« L'autre jour je n'ai pu m'empêcher de répondre : — Pour écrire des choses saines et lumineuses, il faut bien penser, et pour bien penser il me semble qu'il faudrait bien vivre. Peut-être me trompé-je, mais je ne puis m'empêcher de croire que chaque artiste met dans son œuvre comme un reflet de l'état de son âme.

« — En ce cas, a-t-elle répliqué, la sienne aurait grand besoin de changer de régime. C'est du reste ce qui ressort d'une conversation qu'Albéric a eue dernièrement avec quelqu'un qui le connaît bien, M. Maxime Henrion... Mais vous ne vous souciez probablement pas de pénétrer dans la vie privée des auteurs? a-t-elle ajouté en s'interrompant tout à coup.

« — Non. Je désire même infiniment n'en rien savoir, ai-je répondu.

« Elle a aussitôt parlé d'autre chose. »

« 1er février.

« Qu'est-ce que ce M. Henrion a donc pu dire?.. »

. . . . . .

Si Aline, moins fière et moins concentrée en elle-même, eût posé cette simple question à la baronne Olga, au lieu de la garder pour son livre à serrure, voici ce qu'elle aurait appris, sauf quelques détails, les détails insignifians qui concernaient

directement M. de Vesvre et qu'il n'avait pas jugé opportun de livrer à sa femme. Dans le salon d'une brillante comédienne qui lui avait depuis peu donné ce qu'il appelait le goût de l'esprit, M. de Vesvre avait coudoyé quelques hommes de lettres, parmi lesquels figurait Maxime Henrion. Ce nom le frappa tout d'abord, car il avait entendu Marc le prononcer souvent autrefois, et le désir d'avoir des nouvelles de son cousin, dont le silence, depuis leur brouille, l'affligeait sincèrement, le décida vite à se lier avec un homme auquel, sans cela, il n'eût peut-être jamais eu l'idée d'adresser la parole. Henrion n'était pas la discrétion même, et peut-être d'ailleurs crut-il cette fois, en se montrant indiscret, agir dans l'intérêt de son ami. Quoi qu'il en fût, il parla franchement d'une situation dont on ne lui avait pas demandé de faire mystère; l'automne précédent, son voyage de vacances habituel l'ayant conduit à l'étranger, dans la petite ville d'où lui arrivaient les envois réguliers de Marc pour les journaux dont il lui avait ouvert l'accès, il avait vu de près ce prétendu bonheur auquel étaient immolés tant de biens positifs.

— Croyez-moi, dit familièrement Maxime Henrion à M. de Vesvre, nous avons raison, nous autres, de ne point prendre le sentiment au sérieux. Quelle triste comédie doit s'imposer dans ces faux ménages, pires que le mariage le plus mal assorti, un amant qui a cessé d'aimer, quand il a le malheur d'être aimé encore! Et c'est inévitable... Une femme s'attache par tous les sacrifices qu'elle vous fait et par tous ceux que vous lui faites. Jugez donc du degré d'attachement de Mme d'Herblay et frémissez!.. La douceur insupportable de ce despotisme laisse notre pauvre Marc sans indépendance; à peine respire-t-il une heure en paix, sous prétexte de travailler. Bien entendu, il ne convient pas de cela; il ne m'a rien confié, mais j'ai vu; et j'ai osé lui dire que je le trouvais le plus malheureux des hommes. On ne le croirait pas au premier aspect; ils sont établis commodément dans un gîte agréable; Marc suit le penchant qui le pousse à écrire, il le suit avec succès et elle, bien qu'un peu fanée, est certainement intéressante, mais si ombrageuse, grand Dieu!.. ombrageuse, exigeante et triste comme seule peut l'être une honnête femme qui a cessé de l'être et qui ne réussit pas, quoi qu'elle fasse, à prendre gaîment, hardiment, comme il le faudrait, son nouveau rôle. Elle souffre de la moindre intrusion dans la solitude à deux, qui tue simplement corps et âme celui qu'elle y a condamné... Ma présence la blessait, elle était polie, gracieuse même, mais cruellement gênée; aussi Marc m'a-t-il su bon gré de m'en aller sans retard, et pourtant il se réjouissait de revoir un vieux camarade, il en était tout rajeuni. Pouvoir parler d'autre chose que d'amour! quel soulagement!.. Entre eux, l'amour est le

seul intérêt commun, il faut toujours y revenir et avec un soin constant de ménager des susceptibilités sans cesse en éveil. Une piqûre d'épingle, une négligence, un doute, rien n'est insignifiant, rien ne se pardonne. Quand cette sotte fièvre de passion n'existe plus que d'un côté, l'autre n'a qu'à se tenir sur ses gardes... Une perpétuelle tension d'esprit suffit à peine au fatigant exercice de dissimulation qui, seul, le préserve des reproches ou du spectacle de cette douleur muette, pire que les reproches encore. Et il serait bon pourtant que la pensée de Marc ne se concentrât pas tout entière là-dessus; il a ce qu'il faut pour réussir; la catastrophe même que je déplore autant que vous a contribué au développement de ses facultés d'écrivain en le forçant à s'en servir, à en tirer sérieusement parti. Mais que voulez-vous qu'elles deviennent maintenant, étranglées par cette contrainte? Déjà il s'égare dans un procédé fâcheux de personnalité exclusive; il ne sait plus mettre en scène que ce *moi* torturé, dont il ne peut parler à personne que sous le voile de la fiction; il prend le public pour son confident indirect. Encore Mme d'Herblay est-elle tout près de lui demander raison de ses désenchantemens d'artiste comme d'une offense envers elle-même; au fait elle aurait raison, mais il n'y peut rien. Celui qui l'arracherait à l'obsession de cet œil noir qui ne le quitte pas, lui demandant compte d'une ombre sur son front, d'une distraction, d'un soupir, lui rendrait grand service. J'ai agi de mon mieux. Je lui ai persuadé devant Mme d'Herblay, quitte à me faire une ennemie, que les intérêts de sa plume, des affaires pressantes lui commandaient impérieusement un voyage à Paris. J'espérais ainsi réussir à le distraire quinze jours au moins de son bonheur. Mais l'automne est loin, l'hiver s'écoule et, malgré la promesse qu'il m'avait faite, il n'est pas venu.

— Bah! il viendra peut-être à la fin, répliqua M. de Vesvre, qui, sans comprendre tout ce que lui expliquait Maxime Henrion, n'avait cessé d'approuver de la tête. Dites-lui alors, je vous prie, que je serai bien aise de le voir un matin chez moi ou chez lui et qu'il n'a pas à craindre que je lui fasse de la morale. Il sait bien, du reste, que ce n'est pas mon humeur. J'ai pu essayer de le retenir, mais devant le fait accompli... Et puis à quoi bon les reproches? Il est assez puni. Je le prévoyais bien, je savais qu'il n'était plus amoureux de Mme d'Herblay à l'heure même où il l'enlevait... on n'est plus amoureux d'une femme au bout de cinq ou six ans, parbleu! ce n'est pas naturel... mais alors pourquoi diable?.. Non, je ne veux pas commencer les récriminations. Assurez-le qu'il n'en aura aucune à subir,.. que je serai content de lui serrer la main, voilà tout.

Et Henrion promit de s'acquitter de la commission si, par miracle, Marc venait à Paris.

XI.

Le miracle s'opéra.

Un matin du mois de mars, Albéric de Vesvre, étant à sa toilette, vit entrer, avec la familiarité d'autrefois, celui qui depuis si longtemps avait perdu l'habitude de frapper à sa porte. Il échappa, frisé à demi, aux mains de son coiffeur :

— Marc, mon pauvre vieux, te voilà donc enfin!

Et les deux cousins s'embrassèrent cordialement avec une émotion qu'ils s'efforçaient de contenir. Quand ils furent seuls :

— Enfin! répéta Albéric, les deux mains sur les épaules de Marc, nous allons tuer le veau gras; je ne te lâche plus. Laisse-moi te regarder, ajouta-t-il en toisant le jeune homme de la tête aux pieds. Qu'as-tu donc? Je te trouve changé... Serais-tu malade?

— Bah! j'ai vieilli, voilà tout, répliqua Marc avec une affectation d'insouciance. Quoi de surprenant?.. il y a des siècles que nous ne nous sommes vus, je reviens de l'exil. Figure-toi que je ne reconnais plus rien ici, que je suis à Paris comme un étranger; tu vas me remettre au courant.

D'un air distrait et au hasard, il posa quelques questions indifférentes, puis s'interrompit de lui-même :

— Parle-moi d'abord des miens, parle-moi de ma mère. Crois-tu qu'elle consente à me voir? Il m'en coûterait de repartir sans cela.

L'émotion était maintenant bien près de déborder; elle faisait trembler la voix de Marc. Tout en donnant de nombreux sujets de mécontentement à cette mère qui ne l'avait jamais bien compris, il gardait pour elle une vive tendresse, et dans la vie de paria qu'il s'était faite, un de ses plus grands regrets était de se sentir repoussé de son cœur.

— Repartir! s'écria Albéric comme un écho. Tu songes à repartir déjà?.. Sa chaîne est courte décidément et bien rivée, ajouta-t-il part lui.

— Il le faut, répliqua Marc d'un ton morne; sous huit jours, j'aurai terminé les affaires qui m'amènent, et après que veux-tu que je fasse ici?.. Mais tu ne m'as pas répondu. Dans quelles dispositions sont-ils?

— Oh! si tu parles de ton père, je ne t'engage pas à essayer! dit vivement M. de Vesvre, à moins que tu ne le désarmes par...

— Je n'ai aucun moyen de le désarmer et certainement je ne m'exposerai pas à des scènes inutiles. Mais elle, ma mère?

— La pauvre femme sera trop heureuse de t'embrasser, cela va sans dire. Laisse-moi l'avertir; elle ira te trouver en cachette,.. car tu ne peux te montrer dans la maison : tu sais sans doute que ta... que madame,.. que Mlle Béraud enfin y demeure ; elle habite le pavillon.

— Ah! dit Marc.

Après une pause, il reprit : — C'est bien! — et n'ajouta rien de plus.

La conversation menaçait de languir entre eux; il y avait trop de sujets brûlans à éviter.

— Allons! poursuivit Albéric avec un semblant d'abandon, raconte-moi donc à ton tour! Te voilà en passe de devenir célèbre, m'a-t-on dit. Je n'ai rien lu de toi, je ne lis guère, tu sais, et puis il paraît que c'est diablement sérieux... des considérations à perte de vue sur toute sorte de questions générales insolubles, et, je t'en demande pardon,.. je parle toujours par ouï-dire,.. formulées dans un mauvais esprit... Où vas-tu chercher des idées qui sont si peu les nôtres?.. Je ne t'en fais pas un crime, note-le bien; on ne peut pas forcer les gens de voir bleu ce qu'ils voient rouge, mais enfin j'aurais préféré, je l'avoue, que l'art d'écrire restât chez toi à l'état d'art d'agrément.

— Couplets de romance et devises de papillotes, dit Marc en souriant. Tu oublies entre autres choses, ami, qu'il m'a fallu compter avec la mauvaise fortune.

— Je m'en doutais; mon oncle s'est vengé en te tenant la dragée haute. Très indélicat de sa part, mais puisque tu étais gêné...

— Je n'étais pas gêné du tout, rassure-toi, et si je travaillais pour vivre, c'était aussi pour mon plaisir.

— Chacun le prend où il le trouve. Drôle de garçon! comment se fait-il que le métier qui pour les uns serait une galère?..

Un frôlement de robes de l'autre côté de la porte l'interrompit.

— J'aurais un mot à vous dire, avec votre permission! criait la baronne.

— Tu ne veux pas voir Olga? demanda Albéric à voix basse.

— Non, pas ainsi, à l'improviste. Je craindrais...

— Et tu aurais raison. Tiens, entre ici. — Je suis à vous, chère amie, répondit tout haut M. de Vesvre, en courant ouvrir la porte du fumoir où il se trouvait et qu'un rideau séparait de la chambre qui avait servi de refuge à Marc. Immobile derrière la tapisserie, celui-ci vit apparaître sa cousine, qui, le chapeau sur la tête, en élégante toilette de ville malgré l'heure matinale, venait, avant de sortir, demander à son mari un renseignement sans intérêt.

— Nous allons, dit-elle, à cette messe en musique, vous savez?.. Entrez donc, ma chère Aline, ajouta la baronne en se tournant vers la porte. Vous ne connaissez pas le fumoir d'Albéric?

Aline!.. il allait se trouver en face d'Aline... Marc se rejeta avec

effroi dans l'ombre du rideau, puis une invincible curiosité le força de s'avancer encore de manière à la voir.

— Vraiment on peut pénétrer dans ce sanctuaire ? dit au dehors une voix fraîche et moqueuse. Puis, sans écouter les protestations de bienvenue qui répondaient à ces paroles, la jeune Mme de Sénonnes entra d'un pas léger.

Elle était vêtue de demi-deuil, avec des ornemens de jais qui faisaient valoir la blancheur vive de son teint, et une guirlande de violettes pâles posée sur l'or ondoyant de sa chevelure ; il parut à Marc qu'elle était mille fois plus jolie qu'autrefois, svelte maintenant et la taille flexible, moins colorée, avec un charme de grâce et de mélancolie qu'il ne lui avait pas connu. Non, l'ovale pur et un peu allongé du visage, le regard profond des yeux assombris, le demi-sourire si fin, un peu mélancolique, il ne reconnaissait rien de tout cela. Se rappelant cette Aline Béraud, près de laquelle il était passé sans aucun tressaillement d'admiration ni de désir, il cherchait avec stupeur ce qui avait pu la transfigurer si vite, prêter à sa beauté dont il n'avait jamais voulu s'apercevoir et qu'il sentait aujourd'hui pour la première fois, un caractère poétique, intéressant, idéal. La pensée ne lui venait pas que ce pût être une grande douleur bravement réprimée, un secret d'amour fièrement gardé et qu'il fût pour quelque chose dans ce charme nouveau que chacun subissait autour d'elle.

— Désirez-vous que je vous accompagne ? demanda M. de Vesvre aux deux jeunes femmes.

— Merci, nous ne vous imposerons pas pareille corvée, nous avons un cavalier.

— Qui donc?.. Ah! je devine ! s'écria le baron, tandis que Mme de Vesvre regardait Aline du coin de l'œil en souriant avec malice. Marc crut voir qu'elle rougissait.

— Qui donc? se répéta-t-il avec une singulière impatience. Pourquoi cet absurde Albéric avait-il deviné si vite? On aurait nommé quelqu'un, il aurait su...

Cependant Aline se promenait dans la chambre, examinant tout : les tableaux, les tentures, les meubles, se faisant expliquer la provenance de telle arme rare, de tel bibelot précieux, donnant son goût sur ceci, sur cela. La portière en vieille tapisserie de Beauvais derrière laquelle se dérobait Marc retint longtemps son attention ; elle voulut déchiffrer en détail le sujet mythologique et rococo assez embrouillé. Marc n'osait bouger ni respirer ; seulement une fois il lui sembla que le bout d'une petite bottine effleurait son pied et il se crut perdu ; mais non, sa femme passa sans avoir soupçonné qu'il fût là. Sa femme!.. elle l'était pourtant!

— Avez-vous fini? nous serons en retard, dit la baronne, s'adressant à Aline, qui feuilletait un album, et puis permettez-moi de vous dire, ma chère, que ce que vous faites là est indiscret. Vous allez tomber sur les conquêtes d'Albéric. Elles doivent être plus de mille, à peu près le chiffre de don Juan, si elles y sont toutes. Laissons-les dormir, ces belles petites. Au revoir!.. — et elle secoua la main de son mari à l'anglaise.

— Tiens! vous avez eu déjà des visites ce matin? dit-elle en remarquant le chapeau de Marc oublié sur un siège; — voilà une canne qui n'est pas à vous non plus.

Par bonheur, elle était trop pressée pour insister sur cette remarque et entraîna vivement Aline. Le bruit de leurs deux voix s'éteignit peu à peu sur l'escalier. Alors seulement Marc osa sortir de sa cachette. Sans se rendre compte de ce qu'il faisait, il courut à la fenêtre pour les voir plus longtemps. Debout auprès de la calèche découverte qui les attendait, elles semblaient se concerter avec un homme jeune et d'une superbe tournure, qui, tout en causant son chapeau à la main, sa belle tête d'un type étranger, très blond et très énergique à la fois, éclairée en plein par le soleil, tenait les yeux attachés fixement sur Aline avec une expression que Marc trouva choquante. Peut-être fut-elle choquée en effet, ou du moins embarrassée, car elle retira d'un mouvement assez brusque sa main qu'il gardait dans la sienne et monta lestement en voiture sans lui laisser le temps de l'aider comme il s'empressait à le faire. Tandis qu'Olga, qui s'était installée auprès d'elle, arrangeait longuement et coquettement ses jupes, Marc observait avec une sorte d'agitation dont il était étonné lui-même ce qu'allait faire le jeune homme: sans se hâter, celui-ci monta à son tour, s'assit devant les deux dames et, se retournant à demi, cria d'un air d'autorité quelque chose au cocher. Comme la calèche s'éloignait, Marc le vit se pencher familièrement vers la baronne Olga, qui riait et bavardait. Aline, renversée en arrière, se cachait sous son ombrelle, mais le regard conquérant et résolu de cet homme continuait à chercher le sien.

— Tu te rappelles bien mon beau-frère, Alexandre Orsky, dit M. de Vesvre en lui frappant sur l'épaule pour le distraire de sa contemplation assez amère. Il est ici depuis six semaines.

— Je me disais, répliqua Marc de plus en plus soucieux, que ce visage ne m'était pas inconnu. Nous nous sommes vus chez toi à son dernier voyage, il y a longtemps de cela.

— Oui, des années;.. depuis il n'avait pas été tenté de revenir à Paris, mais nous le rencontrions quelquefois sur les grands chemins d'Europe; sa sœur, qui l'adore, va de temps en temps lui barrer le passage, quand elle trouve que la séparation a été trop

longue, et il est toujours enchanté de la voir, mais quant à faire un pas pour se rapprocher d'elle... Cette fois-ci, comme à l'ordinaire, le caprice, rien que le caprice l'a poussé de notre côté. Il est énormément riche, tu sais, libre comme l'air et blasé comme seuls savent l'être certains Russes, blasés sur tout, sauf sur les voyages, je suppose, car il ne peut rester en place, et encore ce goût, le seul que je lui connaisse, indique peut-être qu'il ne se plaît nulle part, plutôt qu'une réelle curiosité. D'ailleurs il a tout vu, il a abusé de tout, et il prétend être dégoûté même des femmes, chose que j'ai peine à croire. Qu'on les méprise un peu, passe encore, mais quant à y renoncer...

— Tu dis qu'il est depuis six semaines à Paris? interrompit Marc toujours pensif. Y restera-t-il longtemps?

— Ma foi! il ne parle pas de départ. On croirait que par hasard il a jeté l'ancre... Marc, reprit M. de Vesvre en devenant grave tout à coup, tu sais que je suis ton ami et tu ne prendras pas en mauvaise part l'avertissement que je vais te donner.

Il haussa les épaules d'un air qui signifiait :

— Je sais déjà, mais parle...

— Eh bien! poursuivit Albéric avec embarras, cette jeune fille est ta femme après tout, elle porte ton nom... Certainement elle est loin d'être imprudente ou coquette, mais lui, il est dangereux, très dangereux. Je m'y connais, tu peux me croire, et on doit toujours craindre qu'une femme offensée... D'ailleurs Aline est une eau dormante. Dieu ou le diable sait ce qui se passe là-dessous.

— Pourquoi me dis-tu cela? interrompit Marc avec une colère sourde. Qu'y puis-je?

Il se mordait la lèvre jusqu'au sang, et Albéric pensait en lui-même :

— Allons! j'ai peut-être pris le meilleur moyen pour le retenir ici. Il restera, il voudra voir...

— Tu dis qu'il lui fait la cour? reprit brusquement Marc.

— Oh! il s'en garderait, il craindrait de l'effaroucher; mais il ne quitte pas, sa sœur, qui ne quitte guère Aline, et il a profité de ce que le grand deuil de cette dernière s'était éclairci, lui permettant de recevoir, ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'ici, quelques vieux amis de son père et quelques-uns de nos proches, d'entr'ouvrir sa porte enfin, pour se glisser chez elle, où il va le plus qu'il peut.

— Seul?

— Avec Olga d'ordinaire, mais...

— Il y va seul, elle l'accueille avec plaisir, et tôt ou tard elle sera la proie de ce libertin, pensa Marc en s'apercevant tout à coup qu'il

déchirait son gant en menues lanières. Au fait, ajouta-il avec tristesse, y a-t-il là rien qui doive m'étonner? Ce n'est qu'une femme, et comment ai-je agi envers elle?

M. de Vesvre avait dit la vérité, tout en s'efforçant d'agir en profond politique et de faire vibrer une corde secrète de dépit, d'amour-propre blessé, de crainte du ridicule, de jalousie peut-être pour ramener Marc à ce qu'il appelait le sentiment de ses devoirs, comme s'il avait eu lui-même la moindre notion de ce sentiment-là. Le prince Orsky s'occupait assidûment et passionnément d'Aline, dont la situation étrange, la parfaite candeur, la réserve même avaient pour lui un attrait piquant de nouveauté. Il était las des coquettes, ayant étudié de près toutes les variétés les plus séduisantes de l'espèce dans sa patrie et à l'étranger; il ne croyait pas à l'ingénue : c'était pour lui un petit personnage de théâtre très faux, qui cache sous une sotte ignorance toute sorte d'instincts mauvais à demi éveillés; les menues bassesses inséparables de l'adultère l'écœuraient; il était revenu depuis longtemps des grossièretés de la débauche. Son mépris du mensonge l'éloignait des comédiennes; il avait découvert que, s'incarnant tous les soirs dans un personnage différent, elles finissent par n'avoir en elles qu'une sorte de mosaïque de leurs rôles, dont elles récitent fatalement des lambeaux ampoulés au milieu de leurs effusions les plus naturelles; les bohémiennes de son pays elles-mêmes, qui passent pour avoir le secret de philtres capiteux irrésistibles, ne l'arrachaient qu'à demi aux ennuis d'une satiété apparemment incurable, et il s'en désolait, car d'une part personne n'était autant que lui amoureux de jouissances, depuis les plus délicates jusqu'aux plus matérielles, et de l'autre la femme restait pour ce blasé, quoi qu'il en pût dire, un sujet puissant, presque exclusif, d'intérêt et de curiosité. Mais quelle femme?.. L'inconnue, l'inaccessible, celle qu'il avait rêvée, cherchée dans toutes les autres et dont le pur amour devait le régénérer, agir sur lui à la façon d'une fontaine de Jouvence, ce qui commençait à être nécessaire, car il allait avoir trente-huit ans, et au moral, après la vie qu'il avait menée, c'était un vieillard, du moins il le disait. Heureusement pour lui d'ailleurs, le physique ne révélait rien de cette décrépitude précoce, en admettant qu'elle existât; ses beaux traits ne portaient la trace d'aucune flétrissure, grâce à la vigueur herculéenne qui se dérobait chez lui sous une merveilleuse élégance de formes; cette distinction native était telle qu'on eût dit que la nature l'avait pétri exprès pour porter le titre de prince, et tout ce que l'éducation peut y ajouter de raffinemens complétait son prestige, dont Aline fut frappée à première vue. Elle ne se doutait pas que sa propre simplicité, exquise aussi, le frappait de même et qu'il rencontrait en cette jeune fille modeste et grave, étrangère aux

vanités communes, ce qu'il prisait par-dessus tout, l'exception : une fiancée délaissée au seuil du mariage et dont le cœur à peine ouvert aux troubles confus de l'amour avait dû se refermer sur le plus cruel désenchantement, une vierge déjà veuve et portant son veuvage avec ce charme d'innocence et de dignité tranquille, n'y avait-il pas dans cette personne complexe une saveur capable de le réveiller? Alexandre Orsky avait compris tout d'abord, en recevant les lettres de sa sœur, que l'extraordinaire aventure dont elle lui faisait part pouvait avoir des suites agréables pour lui. L'idée d'un voyage à Paris lui était venue aussitôt : *ceci* en valait la peine, et puis il s'était dit sagement qu'il aurait tort de se montrer au vif de la crise; les pleurs lui étaient insupportables, même quand il s'agissait de les essuyer. Il laisserait venir une certaine résignation qui rendrait sa victoire un peu moins facile que s'il eût abusé du premier accès de dépit, mais d'autant plus précieuse qu'elle lui coûterait peut-être quelque peine. Ce calcul froidement combiné de loin entre deux cigarettes, Orsky avait attendu, tout en se distrayant ailleurs, le moment d'entrer en campagne, et maintenant sa tactique savante ne lui servait de rien, toutes ses prévisions se trouvaient déroutées; le roué, comme il arrive plus souvent qu'on ne croit, s'était pris dans ses propres filets. Chaque jour l'énigme vivante qu'il avait sous les yeux le captivait davantage. Après une première rencontre, il avait dit négligemment à sa sœur Olga :

— Malgré tes éloges, je ne me la serais jamais figurée ainsi,.. exquise, tout simplement divine.

Il l'avait dit parce qu'il le pensait, mais surtout pour que cela fût répété, comme Olga ne pouvait manquer de le faire, et en dépit de cette flatterie indirecte à laquelle assurément elle devait être sensible, Aline l'avait accueilli le lendemain sans l'ombre de trouble ni de coquetterie. Le prince avait beaucoup d'esprit; nul, quand il le voulait, n'était plus brillant causeur, soit qu'il montât et descendît la gamme frivole des conversations parisiennes, soit qu'il cédât à certaine verve d'éloquence qui, succédant chez lui à une apathie habituelle, avait la grâce inquiétante du réveil chez quelque animal félin. Il s'était mis en frais pour cette petite fille, mais, à sa grande surprise, il avait découvert qu'il était difficile de l'éblouir. Le premier embarras surmonté, elle savait répondre avec finesse aux paradoxes où il était passé maître; une invariable droiture de jugement et une sincérité parfaite la guidaient; sérieusement instruite, bien qu'elle ne s'attachât pas à le paraître, elle pouvait aborder mille sujets qui tenaient la galanterie à distance, et d'ailleurs Orsky aurait eu honte de recourir à ce moyen vulgaire; il se fiait pour lui plaire aux effets d'une intimité qui ne pouvait s'établir que sur des bases de confiance et de sympathie.

La baronne, heureuse de réussir à distraire Aline et de faire valoir en même temps son grand Sacha, dont elle était fière à l'excès, l'aida sans y entendre malice. Elle servait de trait d'union.

Orsky était toujours ce qu'il fallait être : enjoué, amusant, inoffensif, prêt à toutes les complaisances et d'abord respectueux; comment la jeune Mme de Sénonnes aurait-elle pu refuser d'accorder au frère une partie de l'amitié qu'elle portait à la sœur? Le prince ne demandait que cela : peu à peu cependant il vint à parler de lui-même d'un ton tantôt ironique, tantôt sérieux, se faisant parfois plus mauvais qu'il n'était pour remuer en elle la tentation à laquelle, assure-t-on, succombèrent quelques anges, la noble tentation de sauver un damné, laissant entrevoir de temps à autre aussi tout ce qu'il y avait encore en lui de généreux, d'ardent, de pur et surtout de méconnu, insinuant que malgré sa réputation détestable il n'avait jamais aimé, s'avançant enfin sous cette peau d'agneau que les loups ont coutume de revêtir pour mieux rassurer leur proie avant de la croquer. Ces tentatives timides, presque touchantes de la part d'un homme qui était plus qu'un autre capable d'audace et accoutumé au succès, certains regards surtout qui accompagnaient comme involontairement ses paroles les plus indifférentes et dont l'expression la faisait rougir, arrachèrent Aline assez vite à sa fausse sécurité; l'inexpérience la plus complète n'empêche jamais chez la femme une délicate divination quand il s'agit d'amour; elle crut comprendre que ce grand séducteur était timidement épris d'elle, et comme une femme encore elle en eut moins de colère que de satisfaction secrète. On pouvait donc l'aimer! L'insupportable méfiance d'elle-même qui lui était restée d'une première épreuve se dissipa. Pourquoi, hélas! Marc n'avait-il pas subi l'attrait qu'éprouvait à n'en pas douter le prince Orsky? Elle s'amusait, presque sans en avoir conscience, à essayer de son pouvoir sur ce dernier, avec un sentiment de défi et de triomphe, comme si elle se fût essayée contre celui qui seul, quelque fussent ses crimes envers elle, l'intéressait au monde. Orsky s'aperçut qu'elle lui savait gré de n'être plus systématiquement frondeur et sceptique, de travailler, comme elle disait gaîment, à se corriger pour lui plaire. Il encouragea ce progrès par une recrudescence de respect et d'attentions chevaleresques, mais ce n'était plus un calcul, un piège; il avait cessé d'être assez maître de lui pour en ourdir; son imagination s'enflammait de plus en plus à ce jeu qui le mettait chaque jour en contact avec une aimable créature dont il était encore digne de comprendre la sensibilité, la pudeur, toutes les grâces morales; car, si la plupart des qualités étaient faussées en lui, rien n'était avili du moins; il conservait le culte du beau, une soif cachée de l'idéal et cette

sorte de naïveté qui reste enfouie parfois tout au fond d'une âme perverse quand cette âme est puissamment douée. Le plaisir de sentir renaître en lui certaines impressions presque effacées de sa courte jeunesse l'engageait encore à s'attarder dans ce commerce délicat où il apportait tous les agrémens qui lui étaient naturels avec une crainte de déplaire dont Aline ne pouvait s'empêcher d'être touchée. Le moindre obstacle, une apparence seulement de rivalité eût peut-être fait éclater chez lui la passion assoupie dans une sorte de voluptueuse et traîtresse indolence, mais il était le seul homme qui approchât habituellement d'Aline, et elle lui témoignait une bienveillance à laquelle un fat aurait pu se méprendre. Cet homme souverainement séduisant n'était pas fat, pas plus qu'une femme souverainement belle n'est coquette, mais il avait conscience de sa force et il espérait,.. il espérait, avec la crainte intime néanmoins de faire descendre cette blanche statue de son piédestal, et cependant il fallait, Orsky se le répétait cent fois le jour, que tôt ou tard elle fût à lui. Ces contradictions sont le signe d'un amour vrai, et l'amour vrai ne se livre à personne. Aussi le prince ne fit-il aucune confidence à sa sœur Olga; une seule fois il lui dit avec son astuce vraiment slave, pour la bien pénétrer de la pureté de ses intentions au cas où elle deviendrait trop perspicace et s'alarmerait :

— Quel dommage que les lois de chez nous n'aient pas cours ici! C'est la France, quoi qu'elle pense de la Russie, qui est le pays barbare. Notre divorce, qui rend la liberté à l'offensé, en laissant le coupable seul chargé d'une chaîne indissoluble, me paraît le remède le plus logique, le plus juste du monde. Mme de Sénonnes, délivrée aujourd'hui, trouverait demain un mari, et ce malheur sur lequel vous vous apitoyez tous ne compterait dans sa vie qui commence à peine que comme un mauvais rêve. Heureux celui qui le lui ferait oublier!

— Tu te mettrais peut-être sur les rangs, célibataire endurci? dit en riant la baronne, et son air interrogateur laissait percer qu'elle avait des soupçons.

— Pourquoi non? répondit Orsky en affrontant son regard de ce regard clair et perçant comme une lame d'acier qui déroutait l'investigation quand il le jugeait à propos. J'espère bien que tu ne te rappelles plus mes plaisanteries déplacées d'autrefois, du temps où je ne la connaissais pas! Elle est de ces femmes dont on ne peut songer à devenir l'amant, car elle imposerait des sentimens d'estime et de retenue au pire libertin de la terre.

Il parlait avec un accent de sincérité. C'était là son opinion, en effet, sauf quelques réserves.

— Tu me fais grand plaisir de te prononcer ainsi, s'écria la

baronne en bondissant de son fauteuil pour courir l'embrasser; grand plaisir! Ce n'est donc pas un tort de ma part d'avoir foi en toi malgré tout!

Il sourit et lui baisa la main, tandis qu'elle-même lui effleurait les cheveux de ses lèvres. En devinant qu'elle avait besoin d'être rassurée, il ne s'était pas trompé.

De tout cela, d'ailleurs, il résultait qu'Albéric de Vesvre, dans sa grossièreté de viveur, ne se trompait pas non plus lorsqu'il dénonçait à son cousin Marc la situation comme dangereuse.

XII.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis la matinée qui avait mis Marc en présence de sa femme sans que celle-ci s'en doutât, quand la comtesse de Sénonnes entra brusquement à l'heure qui était d'ordinaire celle de sa promenade au bois dans le petit salon de sa nièce Olga, lequel présentait par exception un aspect tout intime, sérieux, presque recueilli; la baronne, assise près de la fenêtre, faisait de la tapisserie, et Aline, au coin du feu, jouait avec un écran, tandis que, de l'autre côté d'une petite table habillée de velours de Gênes, le prince Orsky lisait à haute voix. Entre autres talens, il possédait celui-là; son imperceptible accent russe, marqué surtout par la sonorité des *r*, avait pour effet singulier de faire croire à ses auditeurs qu'ils entendaient prononcer le français d'une façon plus pure et plus agréable que par les Français eux-mêmes. A la vue de la comtesse, chacun se leva avec des signes non équivoques d'ennui; si elle eût été moins agitée, elle aurait compris qu'elle arrivait en trouble-fête; mais une préoccupation très vive, à en juger par l'expression de sa physionomie, si parfaitement insignifiante d'ordinaire, l'empêchait sans doute de s'apercevoir de quoi que ce fût.

— On m'a dit, Olga, que vous ne receviez pas, et c'est ce qui m'a décidée à monter. J'ai pensé que vous deviez être seule et que vous m'autoriseriez à forcer la consigne.

— Elle ne pouvait naturellement s'appliquer à vous, chère tante, répondit la baronne avec grâce en pensant qu'elle tancerait ses gens d'importance un peu plus tard. — Il est vrai que je ferme volontiers ma porte de temps en temps. Nous y gagnons d'entendre Alexandre nous lire Pouchkine, dont il s'est procuré à l'intention d'Aline une traduction excellente. Peut-être ne connaissez-vous que peu de chose de notre grand poète?

La comtesse secoua la tête comme pour dire qu'elle n'en connaissait rien du tout et que cela lui était indifférent.

— Eh bien! je suis sûre que vous ne regretterez pas de vous être assise là, entre nous deux... attendez que je glisse un coussin sous vos pieds... pour entendre quelques pages d'*Eugène Oneguine*. — Elle ne demande pas mieux, Sacha; continue... — Mais qu'avez-vous donc, ma bonne tante? s'écria Mme de Vesvre en se reprenant; on dirait que vous avez pleuré!

Pour toute réponse, Mme de Sénonnes plongea son visage dans un mouchoir garni de dentelle et se mit à fondre en larmes.

— Ma tante, je vous en conjure,.. qu'est-il arrivé? s'écria Olga se précipitant vers elle et s'agenouillant à ses côtés avec mille câlineries.

Aline, elle aussi, s'était approchée, inquiète. Orsky, resté debout, posa doucement sur un meuble le livre qu'il tenait, et prit son chapeau pour s'esquiver sans bruit.

— Mon Dieu! cher prince! ne vous échappez pas ainsi,.. n'êtes-vous pas des nôtres? lui dit Mme de Sénonnes en saisissant ce mouvement à la dérobée. Restez. Ce qui me désole n'est pas un secret malheureusement; tout le monde sait à quoi s'en tenir, et je devrais avoir appris à me maîtriser mieux, — un hoquet convulsif lui brisa la voix, — mais songez donc... il y avait un an que nous ne nous étions vus... Mon pauvre Marc! mon pauvre enfant!

Le prince étendit le bras pour soutenir Aline, qui avait pâli et semblait chanceler. Ce fut inutile; déjà elle se redressait, honteuse de sa défaillance involontaire.

— Pardon, ma chère Aline! sans doute, je ne devrais pas le nommer devant vous, mais c'est que j'étouffe... Quelle journée!.. L'impossibilité de parler à son père, qui reste intraitable, vous savez, intraitable,.. tout ce mystère enfin me rend à moitié folle! Que voulez-vous? je suis mère, je n'y ai pas tenu quand il a demandé à me voir, et si humblement!

— Il est ici? dit Aline d'un ton bref.

L'œil interrogateur du prince Alexandre l'enveloppait d'éclairs et elle le sentait avec une gêne inexprimable.

— Oui, en passant. Hélas! il n'y sera pas longtemps!

Mme de Sénonnes se renversa dans son fauteuil en se balançant de droite à gauche comme un enfant qui sanglote.

— De grâce, calmez-vous, tante chérie, disait la baronne de sa voix la plus insinuante, bien qu'elle fût indignée au fond d'un manque de tact aussi grossier. Une pareille sortie devant Aline! Elle ne s'en étonnait pas du reste, ayant dit depuis longtemps de cette tante par alliance: — Elle a la pompeuse majesté du dindon et l'esprit à l'avenant.

— Comment me calmerais-je, quand!.. Oh! quelle journée! répétait la comtesse; quelle série d'émotions!

Se remettant tout à coup sans aucune raison, elle jeta un coup d'œil dans la glace en face d'elle par un mouvement naïf qui faillit arracher un sourire à sa nièce :

— Mais je fais peur, absolument !

Cette découverte la consterna sans doute assez pour interrompre la crise à laquelle tout à l'heure elle s'abandonnait, car ce fut en rajustant les brides de son chapeau qu'elle reprit :

— Un rendez-vous à l'insu de mon mari, un rendez-vous avec mon fils !.. J'ai eu peur cent fois de me trahir depuis hier... Enfin nous nous sommes vus, et vraiment tout ce que j'avais préparé de reproches m'est resté dans la gorge. Il s'est montré si affectueux, si repentant, si triste !.. triste surtout ! Figurez-vous qu'il pense à s'éloigner plus encore. Il m'a parlé de l'Amérique,.. de couper une fois pour toutes, comme il dit, le câble qui l'attache au passé ? N'est-ce pas une expression affreuse, effrayante ! O ma bonne Aline, s'écria la comtesse en s'élançant vers sa belle-fille avec une vivacité qui différait d'une façon singulière de ses allures habituelles, qu'on pouvait comparer à celles d'un imposante corvette, toutes voiles dehors, — ô Aline, mon enfant, vous seule pourriez le retenir, je le sens, vous seule, et nous sauver tous, si vous vouliez.

— Madame ! murmura Aline d'une voix éteinte et en reculant.

Orsky, les lèvres blanches et serrées, l'observait avec une anxiété qu'il ne parvenait pas à contenir, malgré sa puissance sur lui-même.

— Oh ! si j'étais à votre place ! poursuivit la mère, entraînée par son émotion ; une femme généreuse, une femme dévouée, une vraie femme, et vous êtes tout cela, j'en suis sûre, saurait ce qu'elle doit faire pour rendre ce malheureux à sa famille, à sa place dans le monde qu'il a perdue, à tout ce qui lui manque... cruellement, je vous dis, cruellement. Elle oublierait ses griefs, elle entreprendrait de le ramener. Il est las,.. j'en réponds,.. de... de ce qui l'a détourné de vous ;.. sans cela il n'aurait pas cet air accablé, ce pli soucieux au front, bref, dix ans de plus sur la tête depuis, depuis... Il est las, croyez-moi, à en mourir !

— Madame, dit Aline avec une violente agitation et en dégageant ses mains qu'elle avait prises, je vous plains beaucoup et Dieu sait que je voudrais pouvoir vous consoler, mais je ne conçois pas ce que vous me demandez. Si M. de Sénonnes vous a chargée de sonder mes sentimens...

— Il ne m'a chargée de rien, répondit précipitamment la comtesse, croyant comprendre à l'accent irrité d'Aline qu'il s'agissait de disculper son fils d'une audace inqualifiable, tandis qu'en réalité une vague et secrète espérance se dissimulait sous cet empor-

tement, — espérance, hélas! aussitôt frappée de mort, — il ne m'a chargée de rien, votre nom n'a pas été prononcé, nous n'avons parlé que de nous-mêmes et de cet exil définitif. C'est moi qui ai eu la pensée... Pardonnez à une mère bien malheureuse!.. cette idée m'a frappée comme un trait de lumière, que vous pourriez reconquérir, ressaisir votre mari et être ainsi notre bon ange à tous. Le pardon nous est si naturel, à nous autres femmes! S'il pouvait croire au vôtre, il viendrait à réaipiscence, j'en suis sûre, il réparerait,.. oui, si vous l'encouragiez si peu que ce fût. Qui ne serait tentée par une telle œuvre, une œuvre méritoire devant Dieu, et portant en elle-même sa récompense,.. facile avec cela, très facile...

— Plus ce serait facile, moins je serais tentée, répondit Aline avec hauteur. Je m'étonne, laissez-moi vous le dire, qu'il soit nécessaire d'expliquer cela. — Une main posée sur la cheminée pour se soutenir, la tête rejetée en arrière, les yeux étincelans, les joues en feu et toute frémissante d'une indignation, d'un courroux superbes, elle apparut à Orsky plus belle qu'il ne l'avait jamais vue.

— Si M. de Sénonnes, poursuivit-elle, est disposé, comme vous le croyez, à manquer au dernier devoir qui lui reste, tant pis, car il perdra, en agissant ainsi, ce qu'on pouvait encore lui accorder d'estime malgré tout; il n'aura su être fidèle à rien, pas même à sa faute dont une âme ferme supporterait vaillamment les résultats, mais sans doute vous vous méprenez, il est plus conséquent avec lui-même. Quant à moi, peu m'importe. J'estime que certaines offenses ne peuvent être rachetées par aucune expiation, que rien de semblable à ce qui s'est passé entre nous ne se répare ni ne s'expie. Quoi qu'il arrive, un abîme nous sépare. M. de Sénonnes l'a creusé de son plein gré, il ne sera jamais comblé, jamais, reprit-elle en élevant la voix avec d'autant plus de violence qu'au fond elle se sentait plus faible. Ce qui me touche, madame, c'est votre douleur, et si, en m'éloignant, je pouvais la faire cesser, faciliter entre vous et celui dont nous parlons un rapprochement que ma présence empêche peut-être, je renoncerais sans hésiter à l'hospitalité que vous m'avez offerte sous votre toit.

— Hélas! il n'est pas question de cela! s'écria lamentablement Mme de Sénonnes. Est-ce que son père, est-ce que le monde ne sont pas comme vous contre lui? Non, non, je n'ai plus de fils, répéta-t-elle d'un accent navré. Pardon, personne ne peut me comprendre, et je l'ai oublié un instant; pardon...

— Je pardonne, je comprends tout, madame, mais permettez-moi de n'en pas entendre davantage, dit Aline en se dirigeant vers une porte qui était celle de la chambre d'Olga.

— Ma tante, vous trouverez bon que je la suive, dit la baronne inquiète de la soudaine altération de ses traits et de l'effort surhumain qu'elle avait fait évidemment pour paraître calme. Mon frère vous reconduira, n'est-ce pas, Sacha?

Le prince Alexandre offrit son bras à Mme de Sénonnes en affirmant que rien au monde ne pouvait le rendre plus heureux, et il était heureux en effet, profondément heureux, bien que sa physionomie ne révélât plus rien que l'indifférence gracieuse, un peu ironique, qui était l'état habituel de son âme, au moins à la surface.

— Ah! cher prince! soupira Mme de Sénonnes, toujours charmée de sa galanterie exquise, même avec les vieilles femmes, et d'une certaine façon surtout qu'il avait de baiser la main, qu'elle qualifiait d'irrésistible, ah! cher prince! on était autrement dans ma jeunesse, plus tendre, plus faible, plus spontané dans ces élans de cœur qui parfois emportent bien loin, mais qui valent toujours mieux, n'est-ce pas, que la sécheresse?

— Assurément! répondit Alexandre Orsky avec un sourire trop radieux pour la circonstance.

Rien ne pourrait les rapprocher jamais, avait-elle dit, rien ne pourrait combler l'abîme!.. Et quelle énergie, quel feu chez cette personne si paisible ordinairement, si impénétrable dans sa douceur! Ces contrastes le ravissaient. Comme elle saurait aimer quand elle aimerait!

XIII.

Tandis qu'Alexandre Orsky accompagnait jusque chez elle la comtesse de Sénonnes, qui était venue à pied, et que, réglant son pas sur le sien, il prêtait une oreille attentive aux doléances maternelles qu'en réalité il n'entendait guère, Mme de Vesvre prodiguait des secours à la pauvre Aline. Elle l'avait trouvée dans sa chambre, en proie à une violente attaque de nerfs : — Voilà, s'était-elle dit, l'envers de ce grand calme, de ce grand courage, de ce que ma tante appelle de la sécheresse et de la dureté. Vieille folle! reprit irrévérencieusement la baronne en se dédommageant à son tour de la patience et du respect dont elle avait fait preuve pendant cette visite intempestive. — Elle ne sonna pas de femme de chambre et soigna seule son amie : — Mieux vaut, pensait-elle, ne rien ébruiter de tout cela.

Aline reprit bientôt confusément connaissance, elle balbutia :

— Où suis-je? Qu'est-il arrivé? — Puis, se remémorant à demi : — O mon Dieu! s'écria-t-elle avec un cri de détresse qui pour Mme de Vesvre fut une révélation du véritable état de son cœur si

longtemps ignoré, ô mon Dieu! il s'en va... plus loin encore... et pour jamais!

Ses dents claquaient, elle avait la fièvre et, inconsciente de ses paroles, répéta cent fois le nom de Marc avec une expression tantôt suppliante, tantôt passionnée, qui acheva d'éclairer la baronne. Auprès du lit où Aline était étendue, celle-ci réfléchissait très perplexe. Ainsi, jusque-là, ni elle ni personne n'avait rien compris à l'attitude si ferme de l'abandonnée. Malgré les torts ineffaçables qu'elle avait à lui reprocher, Marc était resté le maître de ce cœur dont il n'avait pas voulu; malgré sa raison, malgré sa fierté, elle l'aimait, et ce devait être la plus grande souffrance pour un caractère trempé de la sorte de ne pouvoir vaincre ce qui lui semblait sans doute une lâcheté. A force de se raidir et de lutter, elle exagérait la froideur, le dédain, les grands airs inflexibles et impitoyables dont elle se faisait une cuirasse en réalité bien fragile; depuis longtemps Mme de Vesvre avait sur ce point de vagues soupçons, mais maintenant c'était une certitude; cette certitude entrait dans son esprit avec mille projets chimériques, mille combinaisons impossibles qui, toutes, avaient pour but de rendre la courageuse enfant à sa destinée de femme si brutalement brisée. Quand Aline reprit tout à fait connaissance et qu'elle se retrouva dans la chambre de la baronne au milieu d'un désordre extraordinaire, son premier mouvement fut d'inquiétude. Elle passa la main sur son front en murmurant :

— Qu'ai-je dit?.. Je n'ai rien dit, n'est-ce pas?

— Non, rien, répliqua Olga de sa voix la plus persuasive; pourquoi tremblez-vous? Croyez-vous que, si le hasard me livrait un de vos secrets, je ne saurais pas le garder aussi fidèlement que vous-même?

Aline continuait à l'interroger des yeux avec un reste d'effroi, mais elle vit une expression si sincère de dévoûment et de compassion que l'attendrissement l'emporta. Elle laissa retomber sa tête sur l'épaule d'Olga, et deux ruisseaux de larmes, coulant de ses yeux, la soulagèrent.

— Soyez tranquille, personne ne le saura, répétait la baronne.

Elle tint parole; nul ne sut en effet qu'Aline, comme beaucoup d'héroïnes, et même de héros, payait cher ses victoires. Seulement, à quelque temps de là, Mme de Vesvre, dont la vive imagination n'avait cessé de travailler, dit brusquement à son mari :

— Vous n'avez pas de nouvelles de Marc?

— Si, j'en ai eu par ce M. Henrion que je fais en sorte de rencontrer quelquefois chez,.. enfin un peu partout,.. c'est le meilleur moyen d'être au courant. Il me dit que depuis son retour à Rome, où, comme vous savez, il a passé l'hiver avec Mme d'Herblay, Marc parait plus misanthrope, plus découragé que jamais. Cela se con-

çoit; il a de nouveau entrevu Paris et tout ce qu'il lui a fallu sacrifier; reprendre ensuite sa chaîne auprès d'une femme malade, aigrie...

— Et qui, se sachant veuve depuis peu, doit lui reprocher sans cesse, au moins tacitement, de n'avoir pas su conserver sa liberté pour la mettre à ses pieds, interrompit Mme de Vesvre,.. oui, c'est dur, en effet; mais il n'a que ce qu'il mérite. Ma pitié se porte sur d'autres. Savez-vous ce que m'a dit Aline, en voyant la semaine dernière dans les journaux la mort de M. d'Herblay : « Il n'y a plus entre eux que moi seule. Dieu en m'enlevant ferait une grâce à tous. » Pauvre Aline!

— Elle a dit cela? répliqua M. de Vesvre d'un air de doute. J'aurais cru que la présence de votre frère l'empêchait pour son compte de broyer du noir.

— La présence de Sacha!.. Et de quel ton vous dites cela! Comme les hommes sont prompts à soupçonner le mal chez autrui, le sentant toujours prêt à s'éveiller en eux-mêmes! Il n'y a vraiment que vous, Albéric, pour interpréter méchamment une intimité tout à fait innocente.

— Je ne crois à rien d'innocent de la part de votre frère, chère amie, et vous êtes de mon avis au fond. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas seul à mal interpréter... Si vous aviez vu comme moi le gros nuage noir qui a passé sur le front de Marc, tandis que de ma fenêtre il regardait Alexandre s'empresser autour de vous deux!

— O la charmante scène de comédie! s'écria la baronne. Je ne me rassasie pas de vous l'entendre raconter.

— Comédie! comédie! Je vous jure qu'il n'y avait rien de comique dans ce qu'il éprouvait sans le dire. Ou je ne m'y connais pas, ou il était furieux, tranchons le mot, jaloux.

— Jaloux?.. Comment peut-on être jaloux d'une femme que l'on trahit, que l'on délaisse!

— Voilà un beau raisonnement! S'il fallait que la femme rendît au mari chacune de ses infidélités, où irait le monde?

— Le talion est pourtant logique. Mais ne parlons pas des choses en général, cela nous entraînerait trop loin. Expliquez-moi seulement, — j'aime à m'instruire, — cette étrange velléité de jalousie dans le cas particulier qui nous occupe. Quand l'amour n'a rien à faire avec la jalousie, celle-ci n'est plus qu'un sot orgueil, et, qu'il s'agisse d'actions ou de sentimens, Marc, tel que je le connais, est capable de folies, — même de folies très coupables, — mais de sottises, non.

— Bah! qu'est-ce qui vous prouve qu'il n'est pas devenu suffisamment amoureux de sa femme pour regretter de ne la point posséder et ne pouvoir souffrir surtout qu'elle appartienne à un autre?

Cette supposition parut réjouir extraordinairement la baronne :

— Il est possible en effet qu'il l'ait trouvée changée à son avantage et qu'il se soit dit : — J'aurais pu, si je l'avais vue ainsi tout d'abord, en devenir amoureux, car elle est charmante.

— Je ne doute pas qu'il ne se soit dit au moins cela.

— Et que depuis il ne fasse malgré lui des comparaisons fâcheuses pour Mme d'Herblay, n'est-ce pas?

— C'est présumable.

— Vous êtes tous des monstres, tous, dit-elle en appuyant ses paroles d'un regard significatif qui parut gêner M. de Vesvre et lui fit détourner les yeux. Écoute, Albéric,.. — quand elle voulait obtenir quelque chose, la baronne tutoyait son mari, — écoute, je vais te faire un aveu. J'ai en tête je ne sais quel roman qui m'obsède jour et nuit, qui m'ôte l'appétit, qui m'enlève le sommeil.

— Olga! s'écria-t-il un peu inquiet en se remémorant ce qu'elle venait de dire de la logique du talion.

— Oh! rassure-toi! dans ce roman, je ne joue qu'un rôle secondaire; mais en revanche, je tiens tous les fils dans ma main, oui, tous les fils d'une intrigue si amusante, si compliquée!.. poursuivit la baronne en s'animant. On dit que le diable parle à l'oreille des vieilles femmes, et je suis vieille, ma foi! j'ai vingt-neuf ans, — elle écarta les bras comme pour souligner son grand âge, en accompagnant ce geste d'un hochement de tête pénétré, — tout est fini pour moi, il est donc naturel que j'aime à me mêler des affaires d'autrui, à fabriquer des mariages, à les raccommoder, etc. Voilà donc ce que m'a soufflé le diable... Et ne me dis pas que c'est un projet fantasque, irréalisable,.. je veux absolument, je veux à tout prix qu'Aline soit heureuse.

— Explique-toi, car moi qui n'ai pas un diable à mon service, je ne comprends rien...

— Eh bien! je compte aller faire un tour en Italie avec notre petite cousine, voilà tout.

— Pour rencontrer Marc?

— Si nous le rencontrons par hasard, qu'y trouveras-tu à redire? Cette inspiration m'est venue tandis que ma tante faisait l'autre jour la grande tirade que tu sais sur les femmes de son temps, qui se seraient piquées, coûte que coûte, de reconquérir un mari... A quelque chose sottise est bonne; la sienne m'a fait penser. Cette conquête, plus difficile qu'aucune autre, pourrait être divertissante, en effet, ne fût-ce qu'à titre de vengeance.

— Divertissante! tu parles bien légèrement de choses sérieuses.

— Qu'importe, si je les mène sérieusement?

— Mais tu ne décideras jamais Aline à consentir...

— Au voyage pur et simple? j'espère bien que si. Quant au reste, elle ne s'en doutera pas. Lui laisser entrevoir mon but seulement, ce serait tout perdre : elle est trop fière; plutôt que d'avoir l'air de courir après lui, elle aimerait mieux se dessécher dans l'isolement et le chagrin, mais je ne l'entends pas ainsi.

— Tu joues gros jeu, Olga.

— Il n'y a que ce jeu-là qui m'amuse. Déjà les premiers jalons sont posés. Je lui monte la tête au sujet de l'Italie, où elle n'a jamais été... nous parlons en l'air de la visiter un jour ensemble... Eh bien! ce jour, il n'y a qu'à le précipiter et à le préciser. Quoi de plus simple?

— Simple! je ne suis pas de ton avis; elle doit savoir que celui qu'elle craindrait par-dessus tout de rencontrer est encore là-bas.

— Mais non, puisque cette bonne tante a répandu le bruit qu'il émigrait en Amérique... Pauvre garçon qui compte se renouveler dans un nouveau monde! quelle naïveté extraordinaire! on emporte avec soi, en soi, tout ce qu'on prétendait fuir, souvenirs, remords et regrets! Eh bien! pour Aline, *il faut*, entends-tu, qu'il vogue en plein Océan à l'heure qu'il est. Je le lui ai déjà fait accroire, et comme Mme de Sénonnes en est sincèrement persuadée, son chagrin empêchera qu'on ne me soupçonne de mensonge. Peut-être la vague curiosité de connaître les lieux où il vécut avec sa rivale l'aidera-t-elle aussi à céder. Nous autres femmes, nous creusons volontiers les impressions pénibles; nous nous enivrons de douleur à défaut d'autre ivresse... Bref, tu nous aideras, tu répéteras à l'occasion, comme si le nom de Marc t'échappait malgré toi, qu'il est parti, qu'ils *sont partis*, tu conçois?.. Oh! nous avons chacun notre rôle, tracé aussi nettement que possible.

— Le mien sera-t-il de vous accompagner? demanda M. de Vesvre, que la pensée de déserter le pavé de Paris, fût-ce momentanément, épouvantait toujours.

— T'emmener dans la saison où recommencent les courses? Je ne suis pas assez barbare... Non, tu resteras ici pour veiller à ce que Mme de Sénonnes ne gâte pas mon petit Sacha, que je lui laisse. Les enfans sont incommodes en voyage.

— Votre absence doit donc être bien courte, car tu serais incapable de te séparer longtemps de celui-là, dit Albéric en affectant un certain dépit de ne passer qu'après *celui-là* dans les affections de sa femme.

— Oh! un mois au plus... il n'en faut pas davantage pour l'épreuve que je veux tenter.

— Mais quelle épreuve?

— Tu n'as pas compris, cerveau obtus? Il s'agit de les mettre en présence bon gré mal gré... Le reste sera ce qu'il plaît à Dieu. N'importe, j'ai confiance...

— Le plan du roman me paraît bien vague...

— Moins que tu ne crois; mais je ne pourrais le divulguer d'avance sans donner la clé du caractère de mes personnages... d'un personnage principal surtout, que je suis seule à connaître,.. et la discrétion me le défend... Qu'il te suffise de savoir que j'agis presque à coup sûr. D'ailleurs mon génie saura se prêter aux circonstances à mesure qu'elles se présenteront.

— L'obscurité d'un oracle! dit M. de Vesvre... Mais, tout en continuant à ne pas voir clair dans ton caprice, je ne le contrarierai point, quoiqu'il soit à peine convenable que deux femmes courent ainsi les chemins toutes seules, comme des aventurières, car je ne pense pas que votre sigisbée ordinaire...

— Alexandre?.. Il n'a rien à faire là dedans et nous vous le laissons; mais miss Ruth peut compter pour un homme, il me semble. Elle en a la taille et l'énergie. Nous emmenons miss Ruth...

Miss Ruth se montrait favorable au voyage d'Italie et désirait en général pour Aline un changement de lieux, d'influences surtout. Avec une perspicacité quasi maternelle, la vieille fille observait son élève et pour la première fois n'était pas tout à fait contente d'elle. Les assiduités du Russe, comme elle le nommait en maugréant, l'inquiétaient; elle avait fait coïncider avec sa présence un certain épanouissement de la beauté d'Aline, qui n'était que le reflet, pensait-elle, d'une périlleuse satisfaction intérieure; il est toujours agréable de sentir qu'on est l'objet constant de la pensée de quelqu'un, même lorsque ce quelqu'un vous est d'ailleurs indifférent, et miss Ruth convenait qu'il devait être bien difficile de s'en tenir longtemps à l'indifférence vis-à-vis d'une personnalité aussi tranchée, aussi frappante que celle du prince Orsky. Elle en jugeait par elle-même, qui s'était mise toute de suite à le haïr malgré l'extrême amabilité que lui témoignait ce grand séducteur, fidèle à une tradition immémoriale qui consiste à s'assurer pour vaincre la complicité de la duègne; mais comment une Anglaise solidement appuyée sur sa Bible et sur ses principes puritains se serait-elle laissé prendre au miel vénéneux des flatteries slaves? Quoi qu'il fît pour lui fermer les yeux, ce prince Orsky représentait pour elle un type odieux à l'égal de l'Antéchrist, celui du libertin aimable; l'immoralité, le scepticisme, l'hypocrisie, tout ce que cette rigide protestante abhorrait le plus, s'incarnait en lui sous une forme dont la beauté même avait quelque chose de satanique.

— Mais cette pauvre Aline n'a garde de voir le pied fourchu,

pensait miss Ruth, et j'aurais beau le lui montrer... ce *scamp*, ce garnement lui plaît... N'a-t-elle pas rougi l'autre jour quand il lui a dit qu'elle ressemblait, avec Sacha sur ses genoux, à une Madone du Pérugin veillant sur son bambino, et qu'il était tenté d'adorer!.. Ne s'est-elle pas troublée davantage encore lorsqu'il a couvert de baisers, avec une effusion ridicule, absolument ridicule, le *baby* qu'elle venait d'embrasser elle-même?... Et le fameux soir où, à propos des réformes sociales dont il est question en France, il a fait cette apologie du divorce, elle était suspendue à ses lèvres... J'en avais honte pour elle, d'autant qu'il s'apercevait parfaitement de l'intérêt particulier qu'elle prenait à ses discours,.. son air de fatuité l'indiquait assez, mais surtout l'impulsion qu'en recevait son éloquence, car il a une langue d'or, toujours la langue du serpent!.. Et cette façon de la regarder, grand Dieu! une façon qui m'intimide moi-même... Non ce n'est pas tolérable!

— De mal en pis! voilà qu'elle redevient plus triste que jamais à présent, se dit miss Ruth, continuant le cours de ses observations inquiètes. — C'était après l'explication qui avait eu lieu chez Mme de Vesvre entre la comtesse de Sénonnes et sa belle-fille, explication dont celle-ci n'avait pas jugé à propos de parler à sa fidèle gouvernante. — Triste, jusqu'au *spleen* parfois, avec des accès d'impatience de mauvais augure, une inégalité d'humeur que je ne lui avais jamais connue... A quel propos?.. Qu'a-t-il pu se passer? Serait-elle mécontente d'elle-même et sur cette pente funeste où Clarisse, qui était pure et vertueuse comme elle, se sentit glisser, malgré ses résistances, sous les obsessions de Lovelace?

Aline ne courait peut-être aucun des dangers dont la chaste imagination de miss Ruth se retraçait l'effrayant tableau, mais elle s'en voulait certainement à elle-même et elle en voulait aux autres. Bien que Mme de Sénonnes ne lui parlât plus du proscrit, il lui semblait toujours qu'elle allait lui répéter: — Vous pouviez le retenir,... le sauver,.. me le rendre...— Tout en se disant que c'était absurde, que c'était impossible, elle se reprochait un peu d'avoir repoussé sans ménagemens les supplications de la pauvre mère, et ne pouvait se dissimuler qu'elle eût montré un peu moins de raideur et d'orgueil peut-être si le hasard n'eût rendu Alexandre Orsky témoin de cette scène. Depuis lors, sans se permettre jamais la moindre allusion à un sujet si délicat, le prince semblait avoir fait un pas de plus dans son intimité, elle rencontrait plus souvent certain regard impérieux, ardent et plein de caresses à la fois, qui semblait prendre violemment possession d'elle. Toutes ses pudeurs de jeune fille, toutes ses fiertés se révoltaient contre ce qu'elle devinait instinctivement, chez cet homme poli et raffiné à l'excès, de pas-

sions redoutables et d'entêtement sauvage; elle ne doutait pas de l'interprétation qu'il donnait à un trouble évident pour tous; égaré par sa malsaine expérience de la vie, il y voyait un aveu de faiblesse et en attendant mieux, trouvait quelque plaisir à être pour elle la tentation et le danger. Ce danger, bien loin d'attirer et de fasciner Aline, l'eût décidée à chercher un refuge dans sa solitude de Bruyères si la saison l'eût permis, mais on lui assurait que l'hiver régnait encore en Auvergne, et cette retraite précipitée eût donné lieu à des suppositions qu'elle voulait par-dessus tout éviter : — S'il allait s'imaginer, pensait-elle, que j'ai peur de lui!

Elle avait peur pourtant, car le désir de mettre fin à des rapports qui de jour en jour devenaient plus embarrassans, bien que le prince se fût gardé d'aucune démarche audacieuse, lui fit, autant que le besoin d'échapper à elle-même par la distraction, accepter l'offre opportune et pressante de Mme de Vesvre.

— C'est convenu, j'enlève Aline décidément, annonça un soir cette dernière en versant le thé.

Orsky, plongé dans la contemplation d'un livre d'images qu'il expliquait au petit Sacha, ne leva pas la tête, ne trahit aucune émotion et se borna à dire : — Le printemps est délicieux à Rome et je vous envie d'en pouvoir jouir. Moins heureux que vous, je vais être obligé d'aller attendre qu'il fleurisse en Russie. Une lettre de mon intendant de ***, — il nomma une de ses terres les plus éloignées, — me rappelle pour une ennuyeuse affaire. — Et, d'un air parfaitement naturel, il se mit à parler à sa sœur d'intérêts qui leur étaient communs.

— Dieu soit loué! pensa miss Ruth, nous voici débarrassées de lui.

Jusqu'au jour des adieux, les manières du prince Orsky à l'égard d'Aline furent parfaitement cordiales sans mélange de galanterie. Il n'affectait pas les poses sentimentales et les airs navrés d'un soupirant qui va être séparé de ce qu'il aime; il n'osait exprimer aucune espérance de la revoir. Était-ce calcul? essayait-il ainsi de la piquer dans sa vanité de femme ou de l'abuser en la rassurant? N'avait-il en réalité aucune arrière-pensée? Personne, pas même sa sœur, qui croyait le connaître à fond parce qu'il lui confiait volontiers des banalités sans importance en guise de grands secrets, ne savait au juste à quoi s'en tenir.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

ÉLECTIONS A ROME

VERS

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

Iginio Gentile. — *Le Elezioni e il Broglio nella repubblica romana.*

Un professeur de l'université de Pavie, M. Gentile, vient de rassembler, dans un petit volume de trois cents pages, ce que nous savons de plus certain sur les élections romaines. C'est un ouvrage sans prétention, destiné aux étudians et aux gens du monde, où l'on trouve habilement présenté le résultat des recherches de la science contemporaine sur cette importante question. L'auteur s'est interdit de faire aucune allusion directe aux événemens du jour : il nous transporte dans l'antiquité et il nous y laisse. On sent pourtant qu'il ne peut se défendre, en nous parlant de l'ancienne Rome, de songer quelquefois à celle d'aujourd'hui, et qu'il souhaite au fond du cœur qu'elle consente à s'appliquer quelques-unes des leçons que les vieux Romains lui donnent. Est-il possible, quand on étudie l'histoire, de ne pas désirer que le présent profite de l'expérience du passé? N'est-ce pas, dans tous les cas, une curiosité légitime que de chercher à savoir de quelle façon les peuples anciens avaient résolu les problèmes qui nous agitent; et, par exemple, n'est-il pas naturel de vouloir connaître comment ils

élisaient leurs magistrats, par quels services ou quelles promesses on arrivait chez eux à obtenir les suffrages de la foule, quels abus, quels périls étaient nés de ces compétitions ardentes et comment ils avaient cherché à s'en garantir? C'est une étude pleine d'intérêt et qui ne sera peut-être pas sans quelque profit (1). Qu'il nous soit permis de la refaire à la suite de M. Gentile et des savans dont son livre résume les travaux.

I.

Remontons d'abord à quelques généralités qui sont connues à peu près de tout le monde, mais qu'il faut néanmoins redire pour que le reste soit mieux compris.

D'après Cicéron, la constitution romaine ne fut pas la création d'un homme ni l'œuvre d'un jour. C'est le temps qui l'a faite. Elle est sortie de la lutte d'élémens contraires qui, ne pouvant se détruire, ont fini de quelque façon par s'accorder. Mais quoiqu'elle soit un compromis entre des forces diverses, elle ne manque pourtant pas d'unité, parce qu'une de ces forces a toujours dominé les autres et donne son caractère à l'ensemble. Dans tous les temps, sous tous les régimes, l'aristocratie n'a jamais cessé d'être la véritable maîtresse de Rome. Pendant cette longue domination, elle a mis son empreinte à tout, elle a façonné à son gré les mœurs, les institutions, les idées. Après avoir gouverné d'abord ouvertement la république par une législation qu'elle avait faite et qui lui était tout à fait favorable, plus tard, quand les lois lui sont devenues contraires, elle l'a gouvernée encore par son influence et son autorité, que jusqu'à la fin le peuple a patiemment subies. On dit souvent que l'empire est une revanche de la plèbe, qui s'est donné un maître pour avoir raison d'un ennemi, et on le présente comme une sorte de régime démocratique: cette opinion n'est vraie qu'en partie. Il est certain que l'empire s'est établi par l'appui de la plèbe; mais, une fois le gouvernement nouveau constitué et reconnu de tout le monde, l'état, par sa pente naturelle, est revenu très vite vers l'aristocratie. Dès le règne de Tibère, le droit de suffrage était enlevé au peuple et maintenu au sénat. A partir de ce moment, la

(1) Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé, dans sa dernière session, qu'on demanderait désormais aux candidats à la licence ès-lettres de connaître les institutions de Rome et d'Athènes. Il est sûr que, si on les ignore, on ne peut pas comprendre à fond les auteurs anciens et rendre leurs récits vivans pour les élèves. Un professeur qui ne saurait pas de quelle manière se faisaient les élections à Rome serait incapable d'intéresser ceux qui l'écoutent à certains discours de Cicéron et à certaines narrations de Tite-Live.

populace romaine perd de plus en plus toute importance (1), tandis que le sénat continue à faire quelque figure, et qu'en face même de l'empereur il s'attire les respects du monde.

De nos jours, les régimes aristocratiques ne sont pas en crédit, et il est sûr qu'à côté de grandes qualités ils ont de graves défauts. L'aristocratie romaine s'est souvent montrée rude, étroite, entêtée, égoïste. Les grands hommes qu'elle a produits manquent en général d'initiative, de souplesse, d'originalité; mais ils ont une qualité souveraine qui rachète tout : ils ne se découragent jamais; c'est le secret de leur force. Les démocraties, capables d'élans admirables, sont abattues d'ordinaire au premier échec; la noblesse romaine semble se retremper à chaque désastre. Elle peut être surprise par un ennemi nouveau et un système de guerre qu'elle ne connaît pas, mais elle résiste au danger et profite de ses défaites. L'apprentissage pour elle ne se fait pas en un jour; ce génie lent et dur a besoin de quelque temps pour se plier à des habitudes qui ne lui sont pas familières. Il faut que Fabius Maximus suive Hannibal pendant des mois entiers, le regardant faire du haut de ces collines inaccessibles où il établit son camp, et ne le perdant jamais de vue, pour parvenir à comprendre sa tactique et s'instruire à l'imiter. Mais il y arrive à la fin, et, par son exemple, il apprend à lui tenir tête. « Je ne sais comment il se fait, dit Tive-Live, que dans les grandes entreprises nous avons toujours commencé par être vaincus avant de vaincre. » Savoir vaincre, après avoir été vaincus, supporter les revers sans perdre courage, tirer plus de parti des défaites que des victoires, ne se regarder jamais comme définitivement abattu, se relever de tous les malheurs, c'est une science rare, celle qui fait les grands peuples, et aucune nation ne l'a jamais possédée comme les Romains.

Les plus illustres historiens de Rome, Saint-Évremond, Bossuet, Montesquieu, font principalement honneur à l'aristocratie de sa résistance à l'étranger; j'avoue que je ne suis pas moins frappé de l'indomptable énergie qu'elle montre dans sa lutte avec le peuple. C'est là surtout qu'éclatent ces merveilleuses qualités de fermeté et de persévérance qui la distinguent. Elle combat pied à pied, pendant des siècles, contre un ennemi plus fort qu'elle, ne cédant

(1) Elle perd même alors ce qu'elle avait d'abord possédé, l'égalité devant la loi. On sait que les codes impériaux contiennent des peines différentes pour les mêmes crimes, selon la condition de l'accusé. Dans la répression, les *honestiores* et les *humiliores* sont soigneusement distingués. La même faute qu'on punit chez un décurion d'un simple éloignement temporaire de la cité ou de la curie entraîne pour un *humilior* une condamnation aux travaux forcés. On peut voir, sur cette question, un travail intéressant de M. Duruy dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

jamais qu'à la dernière extrémité, et cherchant dès le lendemain quelque biais habile pour reprendre ce qu'elle a perdu la veille. Sans revenir sur les détails de cette lutte qui forme toute l'histoire romaine, je vais me contenter de rappeler en quelques mots ce qui touche plus directement au droit de suffrage.

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de Rome, on se trouve en présence d'assemblées populaires où l'on vote des lois, où l'on élit les magistrats de la cité. M. Gentile fait remarquer avec un certain orgueil « que le droit de participer à l'administration des affaires publiques a été de tout temps inséparable du titre de citoyen romain, et que, si les pâtres de la légende reconnurent Romulus pour chef, ils entendaient bien qu'on les regardât eux-mêmes comme les premiers dépositaires et la source de l'autorité, puisqu'ils réglèrent qu'à la mort du roi le pouvoir suprême reviendrait à l'assemblée du peuple, qui en disposerait à son gré. » Cette assemblée est celle des *curies*, qui ne renferme que les vrais citoyens, c'est-à-dire les descendans de ceux qui ont fondé Rome (1). A côté d'eux viennent tous les jours s'établir des habitans nouveaux, qui arrivent des pays vaincus, ou qu'attire la réputation de la jeune ville. A ceux-là on ne veut d'abord accorder aucun droit; ils forment la *plèbe*, qui n'a pas de place dans l'assemblée des curies, parce qu'en réalité elle ne fait pas partie de la cité véritable. Mais on comprend que cette exclusion ne pouvait pas durer toujours. Le nombre des plébéiens augmentait sans cesse, et leur importance avec leur nombre; il fallait bien qu'on se résignât à leur donner quelque satisfaction. D'ailleurs l'esprit politique des patriciens combattait chez eux l'amour de leurs privilèges. Ils sentaient que, pour accomplir ses grandes destinées, Rome avait besoin de ne pas s'enfermer, comme les républiques grecques, dans un patriotisme jaloux, qu'il lui fallait se renouveler sans cesse en appelant ses voisins à elle, et que, si elle voulait les retenir, après les avoir appelés, il était nécessaire qu'elle leur donnât des droits politiques et transformât ces hôtes en citoyens. C'est ce que fit la constitution de Servius, quand, à côté de l'assemblée des *curies*, qui ne comprenait que les patri-

(1) Il est bien entendu que je ne vais pas entrer ici dans le détail des discussions et des controverses que toute cette vieille histoire soulève. Les savans sont divisés sur presque chacun des points que je vais traiter. Je me contenterai de développer l'opinion la plus vraisemblable et la plus généralement acceptée, sans tenir compte des objections qu'on a élevées contre elle. On peut voir, pour de plus amples renseignemens, *le Droit public romain* de M. Willems, professeur à l'université de Louvain, ou, si l'on veut un ouvrage plus développé et plus savant, le *Römisches Staatsrecht*, de M. Mommsen. L'illustre professeur de Copenhague, M. Madvig, prépare, sur toutes ces questions, un livre important qui va bientôt paraître en danois et en allemand.

ciens, elle créa celle des *centuries*, où tout le monde, patriciens et plébéiens, votait ensemble.

Ici se révèle la tactique ordinaire de l'aristocratie romaine : elle paraît renoncer tout à fait à ses privilèges quand elle accepte la constitution de Servius; en réalité, la concession qu'elle fait au peuple est plus apparente que réelle. Sans doute tout le monde vote dans les centuries, ce qui est un grand progrès, mais on s'arrange pour que le vote de tous n'y ait pas la même importance. La grande innovation de la constitution nouvelle, c'est que les citoyens n'y sont plus séparés en patriciens et en plébéiens d'après leur naissance, mais rangés en cinq classes d'après leur fortune. Tous les cinq ans, lorsqu'on fait le cens, chacun est tenu de venir dire exactement ce qu'il possède, et, selon le revenu dont il jouit, on le met dans la classe avec laquelle il doit voter. Mais voici ce qui est grave : ces diverses classes sont divisées en un nombre de centuries fort inégal, et l'habileté du parti aristocratique a précisément consisté à attribuer le plus de centuries aux classes qui comptent le moins de citoyens. La première en contient quatre-vingts à elle seule, et elle ne comprend que les gens très riches, c'est-à-dire fort peu de monde. Les quatre suivantes, réunies ensemble, n'en ont que quatre-vingt-dix. Il y en a quelques autres pour les ouvriers qui se livrent à des métiers utiles, comme ceux qui travaillent le fer et le bois, pour les joueurs de trompette ou de clairon, indispensables à la guerre, une enfin où l'on a entassé la multitude de ceux qui ne possèdent rien; c'est un total de cent quatre-vingt treize ou cent quatre-vingt-quatorze centuries, car les historiens de l'antiquité ne sont pas tout à fait d'accord sur le nombre. Ces chiffres donnés, on comprend combien il était facile d'éluder les vœux de la majorité. Comme chaque centurie avait un vote, il arrivait que les quatre-vingts centuries de la première classe, avec les dix-huit de chevaliers qui se composaient de toute la haute noblesse de Rome, possédaient ensemble quatre-vingt-dix-huit suffrages, c'est-à-dire la majorité absolue. Quand elles s'entendaient entre elles, ce qui devait presque toujours arriver dans les affaires importantes, il était inutile d'aller plus loin, l'élection était finie. Une poignée de riches et de nobles décidait de tout; le reste, c'est-à-dire la masse des citoyens, ne votait presque jamais. C'est ainsi que l'aristocratie retenait d'une main ce qu'elle avait l'air de donner de l'autre. En somme, dans l'assemblée des centuries, telle que Servius l'avait imaginée, comme dans celle des curies, elle restait souveraine, et Tite-Live la félicite de cette combinaison habile, par laquelle, sans paraître exclure personne du suffrage, elle avait gardé pour elle la réalité du pouvoir.

Un grand pas pourtant avait été fait : la plèbe, c'est-à-dire les nouveaux habitans, les intrus, était entrée officiellement dans la cité. Elle faisait partie des mêmes comices que les patriciens; pour les uns et les autres, il n'y avait plus qu'une patrie. Ce précieux avantage obtenu, elle ne tarda pas à en conquérir d'autres. On sait comment elle parvint, à force de plaintes et de menaces, à emporter la création d'une magistrature spéciale, le tribunat, chargée de protéger les intérêts populaires. Il tombait sous le sens que ces nouveaux magistrats ne pouvaient pas être élus dans l'assemblée des centuries, qui, comme on vient de le voir, était tout à la discrétion des nobles; ils furent nommés par des assemblées nouvelles (*comitia tributa*), dans lesquelles le peuple n'était plus réuni et groupé d'après la naissance et la fortune, comme dans les anciens comices, mais où chacun votait selon le quartier qu'il habitait. C'est le principe qui a fini de nos jours par prévaloir dans tous les états libres. A cet effet, la ville et le territoire de Rome furent divisés en un certain nombre d'arrondissemens territoriaux qu'on appelait des *tribus*. Vers la fin de la république, il y en avait trente-cinq : quatre pour la ville, qu'on appelait les tribus urbaines, et trente et une tribus rustiques, ou de la campagne. Tous les citoyens, sans distinction de fortune ou de rang, votaient avec la tribu dans laquelle ils étaient inscrits. Ces assemblées démocratiques, qui, comme on le pense bien, étaient fort du goût de la plèbe, ne tardèrent pas à prendre une grande importance. Elles attirèrent à elles une partie de la puissance législative, et finirent par rendre leurs décisions obligatoires pour l'état tout entier, ce qui était le plus grand de tous les triomphes.

Elles obtinrent même un plus beau succès encore; elles arrivèrent à modifier radicalement l'assemblée des centuries, à lui donner une forme et un caractère nouveaux. Il était, en effet, difficile qu'avec les progrès de la plèbe la vieille institution de Servius restât comme on l'avait faite. Quelque patience qu'on supposât au peuple, il ne pouvait pas toujours supporter un système d'élection qui donnait infailliblement le pouvoir à ses ennemis. A quoi servait-il d'avoir rendu le consulat accessible à tout le monde, si, par la façon dont on votait, les plébéiens ne pouvaient presque jamais y parvenir? On comprend donc qu'ils aient travaillé de toutes leurs forces pour changer l'ancienne assemblée des centuries dans un sens plus démocratique. Ce qui est curieux, c'est qu'on ignore à quel moment et de quelle manière ils y sont arrivés. Les historiens sont muets sur cette victoire de la plèbe, une des plus grandes assurément qu'elle ait remportées. On ne connaît même pas dans tous ses détails l'organisation des nouvelles assemblées électorales,

quoiqu'elles aient fonctionné jusqu'à l'empire. Tout ce qu'on peut dire avec assurance, c'est qu'il se fit une sorte de compromis entre les deux systèmes contraires des tribus et des classes, et que, quoique venus d'origines très différentes et représentant des idées politiques opposées, ils trouvèrent quelque moyen de s'unir. Voici comment M. Mommsen suppose que ce mélange se fit. La tribu devint la base de la façon nouvelle de voter, ce qui était contraire à l'ancienne législation de Servius; seulement il fut entendu que, dans chaque tribu, les citoyens seraient divisés en cinq classes, d'après leur fortune; mais chaque classe ne formait plus que deux centuries, l'une des plus jeunes, *juniores*, et l'autre des plus anciens, *seniores*. Par là se trouvait supprimée la grande injustice de l'ancienne constitution, qui accordait plus de centuries, c'est-à-dire plus de suffrages, aux classes les plus riches et les moins nombreuses. Elles en avaient toutes deux, ce qui faisait dix centuries par tribu et trois cent cinquante pour les trente-cinq tribus réunies. En y joignant les dix-huit centuries de chevaliers qui furent conservées, et celles d'ouvriers dont il vient d'être question, on arrive à un total de trois cent soixante-treize votes. Pour obtenir la majorité absolue, il fallait, dans tous les cas, dépasser la troisième classe, et, pour peu qu'il y eût quelque désaccord entre les riches et les nobles, on n'arrivait à un résultat qu'en faisant voter tout le monde. Ce système ingénieux, qui plaît beaucoup à Cicéron (1), conserve encore une sorte de prépondérance à la naissance et à la fortune; mais il n'étouffe pas tout à fait la majorité et lui permet de l'emporter, quand elle est sérieuse et compacte. Il a duré jusqu'à l'empire, et il est probable qu'il existait déjà vers le temps de la seconde guerre punique, quand le peuple parvint à faire nommer consuls Flaminius et Varron, détestés des nobles.

Il y avait donc à Rome, à la fin de la république, trois assemblées politiques fonctionnant ensemble. D'abord la plus ancienne, celle des curies, qui remontait aux premiers jours de la cité. Quoiqu'elle n'eût plus aucune espèce d'importance, on l'avait religieusement conservée : — c'était l'habitude des Romains de ne jamais rien détruire. — Les nobles, pour lesquels elle avait été faite, n'y venaient plus : ce n'était qu'une sorte de formalité, vénérable par son âge, mais à laquelle on ne faisait plus aucune attention, et où trente licteurs représentaient les trente curies absentes. Les deux

(1) Cicéron fait très finement remarquer que, lorsqu'on est réuni aux gens de son âge, de son rang, on se permet moins d'incartades que lorsqu'on est confondu pêle-mêle avec tous les gens de son quartier. *Descriptus populus censu, ordinibus, ætatibus, plus adhibet ad suffragium consilii quam fuse in tribus convocatus.* (*De Leg.*, III, 19.) Tous les gens sages préféraient les assemblées des centuries à celles des tribus.

assemblées vraiment souveraines, entre lesquelles se partageait l'autorité, étaient celle des centuries et celle des tribus, l'une plus favorable à l'aristocratie, l'autre plus populaire. L'assemblée des tribus était devenue avec le temps très puissante : pour me borner à sa compétence électorale, elle élisait les tribuns du peuple, les édiles plébéiens et curules, les questeurs, le grand-pontife et les prêtres; mais l'élection des consuls était restée à l'assemblée des centuries, et c'était l'affaire la plus grave dans la vie politique de la cité.

A prendre les choses par les dehors et sans y regarder de trop près, il semble que voilà un gouvernement véritablement populaire. Tous les citoyens sont électeurs et éligibles, ils nomment tous leurs magistrats à tous les degrés, ils acceptent ou refusent les lois : qu'y a-t-il de plus dans les pays où le peuple est maître absolu des affaires? C'est ce que pensaient les gens de 1789 et de 1793, qui regardaient la république romaine comme l'idéal d'un état démocratique. Mais si l'on observe avec plus de soin, si l'on pénètre dans les détails de cette constitution volontairement compliquée, on s'aperçoit que le parti conservateur a pris ses précautions pour brider la démocratie, et que, par exemple, la liberté de voter est loin d'être aussi complète qu'elle le paraît.

Cicéron affirme plusieurs fois que les électeurs votent par tête, *viritim*, ce qui semble dire qu'ils prenaient tous une part égale à l'élection. Mais ce n'est qu'une apparence : en réalité, le vote n'est pas vraiment individuel, et les suffrages des citoyens n'ont jamais la même valeur. Sans doute, on vote par tête dans sa centurie; seulement, la centurie n'ayant qu'un suffrage, quel que soit le nombre de ceux qui la composent, la voix d'un citoyen se trouve avoir bien plus d'importance dans la première classe qui ne renferme que quelques riches, que dans la dernière, où l'on a entassé la foule des misérables. Celui-là est nommé consul pour qui la majorité des centuries s'est déclarée; mais la majorité des centuries ne représente pas la majorité des citoyens, et M. Gentile montre, par des calculs ingénieux, que très souvent le consul ne devait être que l'élu de la minorité (1). Ces inégalités se retrouvent jusque dans l'assemblée populaire des tribus; elles aussi se composent d'un nombre de citoyens très variable. Nous venons de voir qu'il y en a trente-une pour la banlieue et quatre seulement pour la ville : or, tous les jours la ville s'augmente d'habitans nouveaux; mais elle a

(1) Ne nous scandalisons pas trop vite de ces injustices. Ne voit-on pas, aujourd'hui même, que, par exemple, dans certaines élections municipales, grâce à des sectionnemens habiles, c'est la liste du parti le moins nombreux qui l'emporte quelquefois sur l'autre?

beau grandir et s'accroître, elle peut devenir, comme dit Lucain, capable de contenir le monde entier, elle n'aura jusqu'à la fin que quatre tribus. Les tribus urbaines sont en général très peu considérées. Elles renferment des cliens, des ouvriers qui n'ont rien, des paresseux que nourrit la libéralité intéressée des grands seigneurs, des habitués de l'amphithéâtre ou du cirque, des affranchis qui conservent dans la liberté tous les vices de l'esclavage. Les sages n'ignorent pas que la cité serait menacée d'un grand péril si ces gens-là devenaient un jour les maîtres. On connaît d'avance les réformes qu'ils méditent, et de temps en temps quelques agitateurs les soulèvent en leur promettant l'abolition des dettes et le pillage des maisons riches. Le jour où ils entreront en scène, des problèmes terribles seront posés, qu'il est aussi difficile d'écarter que de résoudre, et les luttes sociales remplaceront les discussions politiques. On n'a rien de pareil à craindre avec les trente-une tribus rustiques composées en majorité des petits propriétaires de la banlieue de Rome. Ceux-là ne vivent pas de la sportule, comme les autres, et ne passent pas leur temps au pied de la tribune à écouter les beaux discours des politiques. Ils ne viennent à Rome qu'une fois par semaine, le jour du marché. On les voit arriver, comme les *contadini* d'aujourd'hui, rasés de frais (1), vêtus de leurs plus beaux habits, graves et gauches, souvent avec leurs femmes, aussi robustes qu'eux. Les plaisans de la ville se moquent quelquefois de leur air lourd et de leur langage grossier; mais Varron répond à ces railleries « que, si leurs paroles sentent l'ail et l'ognon, ils n'en sont pas moins des gens de cœur. » Aussi les a-t-on favorisés sans scrupule. Dans les élections, on leur a fait ouvertement la part la meilleure et la plus large. Ils ont trente-un suffrages pour eux, tandis qu'on n'en donne que quatre à la foule qui remplit la grande ville. On peut dire que, dans l'assemblée des tribus, si chérie des démocrates, les petits propriétaires sont véritablement les maîtres et décident de tout.

C'est là une inégalité visible, mais elle ne choque pas les bons citoyens. Ils la trouvent au contraire très naturelle et ne se donnent pas la peine de la dissimuler ou de la défendre. Les politiques de l'antiquité, aussi bien les Grecs que les Romains, n'ont jamais été partisans de la souveraineté du nombre. Leur théorie se résume dans cette phrase énergique de Cicéron : « Il ne faut pas que les plus nombreux soient les plus puissans : *Ne plurimum valeant plurimi.* » Et quels sont ceux qui doivent l'être? Les gens qui ont le plus d'intérêt à la prospérité de l'état ou qui lui sont le plus utiles : par

(1) Tous ces détails sont tirés des *Ménippées* de Varron.

exemple, les cultivateurs qui nourrissent Rome, les soldats qui la défendent, les riches qui auraient tout à perdre dans un désastre public. Ce n'est donc pas, comme aujourd'hui, à la seule qualité de citoyen qu'est attaché le droit de suffrage; le législateur admet comme un principe que l'importance du vote de chacun doit être proportionnée aux services qu'il rend à la république. Ne dites donc pas qu'il faut, pour qu'une élection soit sincère, que la voix de tous ait la même valeur; ils répondraient que cette égalité prétendue serait la plus violente des inégalités : *ipsa æquitas iniquissima est.* Aussi n'ont-ils pas hésité à préférer au vote individuel, qui paraît plus naturel, plus juste, le vote collectif dans la centurie ou dans la tribu, parce qu'il semble assurer la prépondérance aux élémens conservateurs.

Est-ce tout? Est-on certain que ces mesures, si habiles qu'elles soient, suffiront pour donner toujours la victoire aux modérés et aux sages? Ceux qui connaissent la nature mobile du peuple et les caprices du suffrage n'osent pas tout à fait s'y fier. Ils savent bien qu'il y a des courans d'opinion qui se forment tout d'un coup, qu'on ne peut pas braver en face et qu'il faut laisser s'user d'eux-mêmes. Quand ces courans se manifestent à l'heure de l'élection, ils sont capables d'entraîner les assemblées les mieux disciplinées et d'ordinaire les plus obéissantes; elles échappent alors aux mains qui les conduisaient, oublient leurs intérêts, leurs principes, et se permettent les choix les plus inexplicables. Pour éviter ces surprises du dernier moment, la loi avait imaginé un moyen très simple. Quand on voyait que l'élection allait mal tourner, sur l'ordre du consul qui présidait, les augures, toujours complaisans ou complices de l'autorité, venaient annoncer qu'il y avait des signes menaçans dans le ciel ou qu'on avait entendu retentir un coup de tonnerre. Le consul se tournait alors gravement vers l'assemblée, et lui disait : « A un autre jour : *Alio die.* » Les comices se trouvaient aussitôt suspendus, et l'on attendait pour les reprendre qu'un peu de sagesse fût entré dans la tête du peuple.

Je suppose qu'on serait fort disposé, dans notre société démocratique, à s'indigner de ces entraves mises à la liberté des votes. Mais les Romains, sur ce sujet, ne raisonnaient pas comme nous; ils pensaient que plus le peuple est le maître, plus il faut prendre de précautions pour l'empêcher de faire des sottises, et que, s'il lui est trop facile d'abuser de son pouvoir, il succombe à la tentation et ne tarde pas à le perdre. L'événement paraît leur avoir donné raison, et l'on sera moins prompt à les blâmer si l'on songe que, de toutes les républiques connues, celle de Rome est la seule jusqu'à présent qui ait duré plus de cinq siècles.

II.

Après ces renseignemens, trop sommaires peut-être, sur les assemblées électorales de Rome, parlons un peu des candidats, j'entends des candidats à la magistrature suprême, celle qui couronnait la carrière d'un homme politique; en étudiant ce qu'on faisait pour y arriver, nous aurons l'idée de la manière dont on s'y prenait pour obtenir les autres.

Quoique le consulat, depuis la loi Licinia, fût accessible à tout le monde, le nombre de ceux qui pouvaient y prétendre chaque année était en réalité fort restreint. Dans les républiques modernes, en Suisse, en Amérique, en France, on n'a posé aucune condition de stage pour arriver à la première magistrature du pays; un négociant, un officier, un avocat peuvent y parvenir du premier coup. A Rome, on dressa de bonne heure une sorte de hiérarchie des fonctions publiques; et il fut établi qu'on devait avoir parcouru la série des magistratures inférieures, dans un certain ordre, avec de certains intervalles, avant d'aspirer à la plus élevée. Cette succession avait été réglée d'une manière rigoureuse par des lois appelées *Lois annales*, qui sont aujourd'hui assez imparfaitement connues parce qu'elles ont été souvent violées et que la fréquence de l'exception nous empêche de bien déterminer la règle. On les respectait pourtant à l'ordinaire, et l'on peut dire d'une façon générale qu'on ne pouvait être consul qu'après avoir traversé la questure, l'édilité et la préture. L'âge auquel il était permis d'occuper ces diverses fonctions avait été aussi déterminé par la loi. A moins de circonstances extraordinaires, on ne pouvait être édile qu'à trente-sept ans, préteur à quarante, et consul à quarante-trois. On comprend que le nombre de ceux qui remplissaient toutes ces conditions ne devait pas être considérable chaque année. Cicéron, quand il posa sa candidature, avait sept concurrens; mais quatre d'entre eux se découragèrent de bonne heure, et au dernier moment ils ne restaient plus que trois pour deux places.

Mais plus le nombre des compétiteurs était limité, plus la lutte entre eux était vive. L'homme est ainsi fait qu'il désire avec passion tout ce qui l'élève au-dessus des autres, de quelque nature que ce soit. Les distinctions en apparence les plus futiles, du moment qu'elles nous tirent du commun, ont été l'objet de convoitises effrénées. Que de cœurs ont battu, à la cour de Louis XIV, du désir de porter le bougeoir du roi, quand il allait se coucher, ou de tenir un des coins de la nappe, lorsqu'il communiait! tant

l'ambition a le talent, selon le mot de Saint-Simon, de donner de l'être au néant! Quand il s'agissait du consulat, l'ambition au moins était légitime. Rappelons-nous que c'était la première magistrature de Rome et de l'univers, que celui qui l'obtenait allait représenter et résumer en lui le plus grand et le plus glorieux de tous les peuples, qu'il commandait ses armées, qu'il dirigeait sa politique, qu'il faisait les affaires de tout le monde civilisé. A la vérité, ce pouvoir était temporaire et ne durait qu'un an; mais il laissait sur l'homme qui en avait été revêtu comme un rayon d'immortel éclat. Tant qu'il vivait, le consulaire semblait porter avec lui le souvenir de cette immense autorité qu'il avait une fois exercée; il était plus respecté au forum, plus écouté au sénat, et, après sa mort, cet éclat se perpétuait sur sa race. Dans ce pays, où les traditions avaient tant de force, le consulat du père créait une sorte de droit pour ses fils d'obtenir la même dignité.

C'est ce qui suffit à expliquer le désir passionné qu'on avait d'être consul et tout ce qu'on faisait pour y parvenir. Nous pouvons nous en faire une idée très exacte, grâce à un curieux petit livre que le hasard nous a conservé. C'était un ouvrage de circonstance qui, fort heureusement pour nous, a survécu à l'occasion qui l'avait fait naître. La candidature de Cicéron au consulat causa une vive émotion et une grande attente dans sa famille, qui espérait tirer de là son illustration. Chacun de ses proches voulut le servir à sa façon, et son frère Quintus, qui lui devait déjà beaucoup, ne resta pas en arrière. On le regardait parmi les siens comme un fort habile homme : ardent dans ses opinions politiques, inquiet et agité de caractère, il s'était mêlé plus d'une fois avec succès d'intrigues électorales. Il passait pour mériter lui-même le nom qu'il donne à Aurélius Cotta, qu'il appelle un véritable artiste dans l'art de briguer les honneurs publics : *in ambitione artifex*. Il était naturel, quand son frère souhaita d'être consul, qu'il mît son talent à son service. Il lui écrivit donc une longue lettre qui contenait tout ce que la réflexion et l'expérience lui avaient appris sur la manière dont un candidat devait se conduire : « Je n'ai pas la prétention, lui disait-il, de rien vous enseigner de nouveau. Je veux seulement réunir ensemble, dans un ordre suivi et raisonnable, des préceptes qui dans la réalité paraissent sans liaison entre eux et multipliés à l'infini. » C'était donc comme un corps de doctrine qu'il prétendait faire de toutes ces pratiques éparses, et il élevait la stratégie électorale à la hauteur d'une science. La lettre était fort agréable; on en fut, sans doute, très content dans la famille. Cicéron la corrigea, et, comme elle pouvait servir à d'autres que lui, il la répandit dans le public. L'auteur lui avait donné un nom qui lui convient à merveille et

qu'il faut lui conserver : il l'appelait « le Petit Manuel du candidat, *Commentariolum petitionis.* »

On ne peut se défendre, en lisant ce livre, d'éprouver d'abord un sentiment d'effroi. Les recommandations y sont si minutieuses et si multipliées, il exige des candidats tant de sacrifices, il leur impose tant de démarches pénibles, il les condamne à tant de corvées insupportables qu'on se demande comment il n'a pas découragé les gens d'être ambitieux. Voilà donc ce qu'il fallait souffrir ou faire quand on voulait devenir consul! Est-il possible qu'il se soit trouvé tant de personnes pour courir au-devant de toutes ces misères? Comment pouvait-on, dans l'espoir d'honneurs douteux, renoncer de gaîté de cœur à des biens certains, à la tranquillité, au repos, aux plaisirs de l'intimité, aux agrémens de la vie! Il faut vraiment que le pouvoir ait un bien grand charme pour qu'on puisse consentir à le payer de ce prix. D'ordinaire nous sommes tentés de reprocher durement à Atticus l'obstination qu'il a mise à se tenir loin des fonctions publiques. J'avoue qu'après avoir lu *le Manuel du candidat*, je lui deviens moins sévère. Je comprends qu'il ait reculé devant des honneurs qui coûtaient si cher, qu'au moment de mettre cette robe blanche, qui allait l'exposer à tant de fatigues et d'ennuis, le cœur lui ait manqué, et qu'au lieu de se diriger vers le champ de Mars, il se soit tenu enfermé dans sa belle maison du Quirinal, ou même qu'il ait fui jusque dans sa villa d'Épire.

Et comptez bien que la candidature ne commence pas seulement le jour où l'on revêt la robe blanche et où l'on descend au champ de Mars. Il faut la préparer longtemps à l'avance; c'est l'affaire de toute une vie, et si l'on cesse un moment d'y travailler, on a beaucoup de chances de ne jamais réussir. On y songe dès le premier jour où l'on entre dans les fonctions publiques. Un jeune homme qui, après avoir achevé le temps de son service militaire et plaidé quelques causes au forum, vient d'être nommé questeur, n'est pas grand'chose encore, — à peine un peu plus que rien, dit Cicéron; — et déjà il a les yeux sur le consulat et cherche à prendre la route qui pourra l'y conduire. Il y a, comme on le pense bien, plusieurs chemins pour y arriver, et chacun choisit celui qui lui convient le mieux. Le plus grand nombre s'en va servir dans les armées et administrer les provinces, pensant y trouver à la fois la renommée et la fortune. Cicéron avait d'abord fait comme eux; mais une petite mésaventure qui lui arriva, et qu'il a racontée d'une façon charmante, lui fit comprendre que les bruits du dehors ne parvenaient guère à Rome et qu'on risque fort d'y être oublié quand on s'en éloigne. Il avait été remplir la charge de questeur à

Lilybée, en Sicile, et s'y était si bien conduit qu'il croyait fermement que tous les Romains ne devaient s'entretenir que de ses grandes actions. A son retour, il s'arrêta à Pouzzoles, dans la saison où le beau monde y était réuni, convaincu que tous ceux qu'il rencontrerait allaient l'accabler de complimens. « Quelle ne fut pas ma surprise, dit-il, quand j'entendis quelqu'un me demander depuis quand j'avais quitté Rome et ce qu'il y avait de nouveau ! Comme je lui répondis que je revenais de ma province : — Ah ! oui, reprit-il, je m'en souviens maintenant ; vous étiez en Afrique. — Non, lui dis-je d'assez mauvaise humeur, je viens de la Sicile. — Eh ! quoi, reprit un autre, qui faisait l'entendu, comment pouvez-vous ignorer que Cicéron était questeur... à Syracuse? » Il ajoute gaîment que le dépit que sa vanité ressentit de cet incident désagréable le guérit des lointains voyages. Il s'était aperçu à ses dépens « que le peuple romain a l'oreille dure. » Mais il pensait qu'au moins, s'il entend mal, il voit bien, et il s'arrangea désormais de manière à vivre toujours sous ses yeux et à ne plus perdre de vue le forum.

Mais quoi qu'on fît, qu'on tînt à rester à Rome pour n'être pas oublié du peuple ou qu'on allât chercher dans des expéditions lointaines une renommée plus retentissante, il y avait une obligation à laquelle personne ne pouvait se soustraire : chaque fois qu'on remplissait des fonctions nouvelles, il fallait donner des jeux. « Croyez-moi, disait Cicéron, tout le monde aime les jeux, même ceux qui ont l'air de les dédaigner. » Et il avait bien raison de le dire. Les sages prétendaient ne les fréquenter que pour faire comme les autres, mais ils ne manquaient pas d'y venir. Quant au peuple, il s'y portait avec frénésie. On savait qu'en général sa faveur était le prix des divertissemens qu'on lui donnait ; aussi se ruinait-on pour lui plaire. Chacun voulait lui offrir les spectacles les plus riches, les plus étranges, les moins connus. Heureux celui qui pouvait trouver dans les pays éloignés quelque phénomène extraordinaire, des géans ou des nains comme on n'en avait jamais vu, quelque animal qui n'eût pas encore paru dans l'arène, des léopards, des panthères, des rhinocéros, des girafes ! il s'empressait de les faire venir à tout prix. S'il avait eu le bonheur d'amuser le peuple, de piquer un moment sa curiosité, il était sûr d'en recevoir la récompense aux prochains comices. C'était entre tous les candidats une rivalité de magnificence où venaient s'engloutir les plus brillantes fortunes. Æmilius Scaurus, le gendre de Sylla, pendant qu'il était édile, fit construire un théâtre à trois étages, qui pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs (1). Le premier

(1) Le théâtre de Pompée, le premier qui fut construit en pierres et fait pour durer, n'en contenait que trente mille.

étage était en marbre, le second en verre; il était orné de trois cent soixante colonnes, dont quelques-unes avaient trente-huit pieds de haut, avec trois mille statues dans les intervalles. Partout s'étalaient des objets précieux, des tableaux et des tapis d'Orient. Cette coûteuse merveille n'était pourtant faite que pour durer quelques jours; les jeux achevés, le théâtre fut démoli, et l'on en transporta les restes dans une villa de Tusculum, où plus tard les esclaves mirent le feu. On calcula que la perte, dans cet incendie, dépassait 100 millions de sesterces (20 millions de francs). Qu'on juge ce qu'avait dû coûter le théâtre, quand il était entier! Il était difficile de faire mieux que Scaurus; Curion voulut au moins faire autrement. Il imagina de bâtir deux grands théâtres en bois, voisins l'un de l'autre et qui tournaient sur des pivots. Le matin, on jouait dans chacun d'eux le drame et la comédie; ils étaient alors adossés et disposés de façon que les spectateurs ne pouvaient pas se voir ni les acteurs s'entendre. Le soir, à un signal donné et sans que personne quittât sa place, les deux lourdes machines tournaient tout d'un coup sur leurs gonds et se trouvaient face à face. Les planches du fond disparaissaient, les angles étaient réunis et les deux théâtres rapprochés formaient un amphithéâtre immense où l'on lâchait les gladiateurs et les bêtes. Voilà par quelles prodigalités effrayantes on cherchait à gagner la bienveillance du peuple et l'on travaillait à devenir édile et préteur pour être plus tard consul.

Le temps passe cependant, et le moment solennel avance. Chaque pas qu'on fait rapproche du but; quand on est préteur, on y touche. La préture n'est séparée du consulat que par les deux années d'intervalle que la loi met entre toutes les fonctions publiques. Ces deux ans, succédant à de longues fatigues, ne sont pas un temps de repos; au contraire, le moment est venu « de tendre plus que jamais son esprit et de préparer toutes ses forces : *contendere omnibus nervis et facultatibus.* » Si l'on veut réussir, on n'a plus une heure à perdre. Le jour même où le préteur quitte sa charge, la candidature consulaire commence.

C'est ici que le livre de Quintus va surtout nous servir. Supposons notre candidat placé dans la situation même de Cicéron. C'est un « homme nouveau, » c'est-à-dire le premier de sa famille qui arrive aux grandes dignités de l'état. Le succès est plus difficile pour lui que pour les autres. Cicéron dit quelque part des grands seigneurs « que les honneurs leur arrivent en dormant. » Il est sûr qu'ils ont moins de peine à se donner pour les obtenir; leurs ancêtres ont travaillé pour eux, et le consulat semble faire partie de leur héritage. On comprend donc qu'ils n'aiment pas à voir ce domaine, qui leur appartient, envahi par des étrangers et qu'ils

unissent leurs efforts pour leur en fermer l'accès. Il n'y a rien là que de très naturel. Ce qui est plus surprenant, c'est que « les hommes nouveaux » ne peuvent pas beaucoup compter sur les gens de leur ordre. Autour d'eux on est moins fier que jaloux de leur élévation subite. Un riche plébéien s'accommode à la rigueur d'obéir à un noble de vieille race, mais il lui déplaît de voir au-dessus de lui l'homme qui était la veille à ses côtés. Quelque intérêt qu'il ait à le servir pour se frayer la route à lui-même ou à ses enfans, d'ordinaire la jalousie l'emporte. Il le sert mal ou même en cachette il travaille à lui nuire. Enfin, ce qui est plus fort que le reste, c'est que les gens des dernières classes ne sont pas toujours aussi dévoués qu'ils devraient l'être aux candidatures populaires. L'aristocratie a été si longtemps maîtresse à Rome qu'elle en conserve pour tout le monde une sorte de prestige auquel il est difficile d'échapper. La plèbe déteste les grandes familles, et en même temps elle subit leur ascendant. N'est-ce pas un fait curieux que ceux qui sont parvenus à la dominer, comme les Gracques et César, qui l'ont menée au combat contre les nobles, en général n'étaient pas sortis de ses rangs, qu'ils appartenaient eux-mêmes à la noblesse et portaient les noms les plus glorieux? Ils ne se croyaient pas obligés de le dissimuler; au contraire, ils restaient grands seigneurs au milieu de la foule, parce qu'ils savaient bien qu'une partie de leur autorité sur elle venait de leur naissance même. On peut donc dire que les nobles, la bourgeoisie et le peuple étaient à la fois mal disposés pour les « hommes nouveaux. » Voilà les obstacles qu'ils rencontraient devant eux, et c'est ce qui explique que de Marius à Cicéron il n'y en ait eu que deux qui soient arrivés au consulat.

Je suppose donc que notre candidat est un « homme nouveau, » ce qui rend sa situation difficile. J'ajoute qu'il est honnête, c'est-à-dire qu'il refuse d'employer, pour réussir, les moyens que condamnent la conscience et la loi. Je ne veux pourtant pas qu'il pousse les scrupules trop loin, comme faisait Caton. Cet homme vertueux, mais chimérique, avait l'idée singulière que notre mérite seul doit solliciter pour nous, et sous ce prétexte il refusait obstinément de faire aucune démarche. Aussi, malgré sa vertu et ses talens, n'arriva-t-il jamais à être consul. Il ne faut pas non plus qu'il soit d'un naturel morose et ennuyé, qu'il paraisse ne se plier que de mauvaise grâce aux exigences de la candidature, qu'il ait l'air dédaigneux et mécontent, qu'on sente qu'il fait effort sur lui-même quand il tend la main à quelque homme du peuple, qu'il demande leurs voix aux électeurs comme s'il avait droit à l'exiger. C'est ainsi qu'agissait le grand jurisconsulte Servius Sulpitius, et voilà pourquoi le peuple lui fit attendre dix ans le consulat, dont

il était le plus digne, et ne le lui donna à la fin que comme un prix de sa persévérance. Notre candidat sera un honnête homme, mais d'une honnêteté qui n'ait rien de farouche. Tout en refusant de dire ce qu'il ne pense pas, il ne se croira pas obligé de dire tout ce qu'il pense; il poussera les concessions et les ménagemens très loin; il aura une de ces consciences larges et tolérantes qui ne se révoltent pas trop vite. Je suppose de plus qu'il est de sa nature bienveillant, affable pour tout le monde, d'humeur gaie et vive, comme était Cicéron, capable de supporter au besoin les ennuyeux, ce qui est une grande et rare vertu, et de faire bonne figure même aux gens qu'il n'aime guère. C'est en un mot un candidat modèle et qui possède toutes les qualités par lesquelles on plaît au peuple. Voyons les moyens qu'il emploiera pour réussir.

Quintus veut d'abord qu'il se rende un compte exact de ses forces. En général habile, au moment de commencer la campagne, il faut qu'il passe ses troupes en revue. De qui se composeront-elles? quels sont les gens dont l'appui va le soutenir? Un grand seigneur de naissance possède beaucoup de cliens et de protégés, qui sont attachés depuis des siècles à sa famille et viennent voter pour lui presque sans le connaître, sur le nom seul qu'il porte. Un « homme nouveau » n'a que les amis qu'il s'est faits lui-même. Quintus les divise en trois catégories : 1° ceux auxquels on a rendu quelque service; 2° ceux qui comptent sur un service qu'on pourra leur rendre; 3° ceux enfin qui vous servent par une sorte d'affection désintéressée. Ces derniers sont les amis les plus précieux et les plus méritans, mais ils sont aussi les plus rares : il ne faut pas compter qu'il s'en présentera beaucoup. Restent les deux autres catégories, c'est-à-dire les gens qu'on a aidés et ceux qui ont besoin qu'on les aide : c'est parmi eux qu'un candidat doit chercher ses plus fermes soutiens.

Cicéron, qui était le plus obligeant des hommes, avait eu l'occasion de se faire beaucoup d'amis; il les devait surtout à son talent d'orateur. A Rome, où des lois sévères défendaient de payer les avocats, la seule façon de témoigner sa reconnaissance à celui qui vous avait sauvé la fortune, la réputation, ou la vie, était de voter ou de faire voter pour lui, quand il briguait quelque fonction publique. De là, pour l'avocat qui voulait être un jour consul, la nécessité de défendre tous les gens de quelque importance qui s'adressaient à lui. Malheureusement les plus puissans ne sont pas toujours les plus justes, et Cicéron, pour se ménager des appuis dont il avait grand besoin, fut souvent obligé de défendre de très mauvaises causes. Le moyen de refuser un tribun séditieux comme Cornelius, un assassin comme Varenus, ou des pillards de province comme Fonteius et tant d'autres, s'ils avaient quelque

influence dans leur tribu et pouvaient à l'occasion être utiles! Pour tous ces grands personnages, qu'on avait tirés de méchantes affaires, c'était un devoir impérieux de vous prouver leur reconnaissance en favorisant de toutes leurs forces votre élection. Pourtant Quintus, qui connaît les hommes, et qui compte moins sur la reconnaissance que sur l'intérêt, croit que, si le candidat fait bien de s'adresser à ceux auxquels il a rendu des services, il fera mieux de se fier surtout à ceux qui attendent quelque service de lui. C'est un de ses principes que nous n'avons pas d'amis plus zélés et plus sûrs que les gens qui ont besoin de nous : *Quod genus hominum multo etiam est diligentius atque officiosius.* Pour en augmenter le nombre, dit Quintus, vous avez un moyen bien simple : quoi qu'on vous demande, promettez toujours. Mais est-il loyal de promettre plus qu'on ne peut tenir? Un avocat occupé, comme Cicéron, doit-il se charger de causes qu'évidemment il ne pourra jamais défendre? Quintus paraît ici embarrassé de répondre; il n'ose exprimer sa propre pensée de peur de révolter un platonicien comme son frère. Il va chercher Aurelius Cotta, cet artiste, ce maître dans l'art de bien mener une candidature, *in ambitione artifex*, et le fait parler. Cotta, sur ce point delicat, n'hésite pas; il est d'avis qu'un candidat qui sait son métier ne doit jamais rien refuser à personne, et voici les raisons qu'il donne de son opinion : « Vous ne voulez pas accepter une cause parce que vous croyez que vous ne pourrez pas la plaider; mais qui sait si l'affaire ne s'arrangera pas avant de venir à l'audience? Êtes-vous sûr d'ailleurs que, par quelque événement imprévu, vous ne vous trouverez pas plus libre que vous ne croyez l'être? Enfin, ce qui peut vous arriver de pis, c'est qu'au dernier moment, le client que vous avez trompé se fâche contre vous; mais ne se serait-il pas fâché si vous aviez tout d'abord refusé de le défendre? La grande affaire est de gagner du temps et d'acquérir, en promettant toujours, une réputation si bien établie d'obligeance que les réclamations de quelques mécontens ne puissent plus l'entamer. »

Voilà le corps d'armée dont un candidat dispose, quelques amis sincères, beaucoup de gens qu'il a obligés, plus encore qui comptent sur son obligeance. Pour se servir convenablement de chacun d'eux, il doit d'abord chercher à les bien connaître. — Le candidat est tenu d'être un moraliste; il faut qu'il lise dans le cœur de ses partisans, qu'il démêle leurs intentions secrètes, qu'il devine leurs sentimens les plus cachés. — Il s'en trouve parmi eux de plus zélés et de plus tièdes, de plus sûrs et de plus légers; il y en a même qui sont prêts à vous abandonner, s'ils peuvent en tirer quelque avantage. Tenez-vous sur vos gardes, dit Quintus; soyez

pleins d'une sage méfiance, mais surtout gardez-vous d'en rien laisser paraître. Si quelqu'un de ces amis douteux, pensant à bon droit qu'il vous est suspect, tente de se justifier, affirmez que vous n'avez jamais eu, que vous n'aurez jamais de doute sur son affection, car celui qui se croit soupçonné n'a plus de scrupule à vous trahir. Cependant ayez l'œil sur lui, et que votre confiance soit proportionnée aux garanties qu'il vous donne. Sachez aussi reconnaître à quoi chacun d'eux est propre. Tel nuira dans le poste qu'on lui confie qui, employé d'une autre manière, aurait pu rendre service. Cherchez surtout à vous faire des amis dans tous les rangs : un homme adroit trouve moyen de tirer parti de tout le monde. Les grands, les riches, les personnages connus vous seront fort utiles : ils donnent bonne apparence à une candidature. On est heureux aussi d'avoir pour soi quelques-uns de ces élégans du grand monde qui font partie des centuries de chevaliers; ces jeunes gens, quand ils vous aident, le font avec toute l'ardeur de leur âge et tout l'éclat de leur situation; ils sont toujours en mouvement, ils vont et viennent de tout côté pour porter les ordres et annoncer les nouvelles, comme de brillans officiers d'ordonnance; ce sont des auxiliaires précieux. Mais il ne faut pas négliger non plus les petits, les humbles. Il s'en trouve, parmi ces gens obscurs, qui ont su acquérir une grande influence sur leurs voisins. Ils vous apporteront les suffrages de toute une rue, de tout un quartier; ils sont les maîtres dans les associations dont ils font partie, et tous leurs confrères votent comme eux. « Songez-y bien, dit Quintus, il ne faut laisser aucun coin de Rome où vous n'ayez quelque appui. » Les esclaves eux-mêmes doivent être fort ménagés. Ils sont très bavards de leur nature, et c'est par eux que se répandent au dehors les bruits de la vie privée. Si les vôtres vous aiment, on saura par eux que vous êtes bon, compatissant, affable, ce qui touche beaucoup le cœur des pauvres gens. Enfin on ne doit pas se contenter des amis qu'on peut avoir à Rome et dans les environs; il faut s'en faire dans toute l'Italie. Les gens des municipes italiens ont le droit de suffrage. A la vérité, ils se dérangent rarement pour aller voter, mais il est possible qu'ils s'y décident au dernier moment, et dans tous les cas il est bon de les avoir pour soi. De là cette recommandation vraiment effrayante de Quintus : « Songez à tous les hameaux, à tous les bourgs, au moindre village. Ayez dans votre esprit et dans votre mémoire l'Italie tout entière avec toutes ses parties et ses divisions. » Peut-être obtiendrez-vous que les Italiens viennent voter, malgré les distances, si vous avez su leur inspirer un grand intérêt pour vous. On fut fort étonné, à l'élection de Cicéron, de voir arriver au champ de Mars beaucoup de gens d'Arpinum qu'on

n'attendait guère. La gloire de leur illustre compatriote rejaillissait sur eux, ils en prenaient leur part, et ils mirent tant de passion à le faire réussir qu'il a pu dire « que les champs eux-mêmes et les montagnes de son pays ont travaillé à son succès : *Nostris honoribus agri, prope dicam, ipsique montes faverunt.* » Il sera donc utile au candidat de faire quelque tournées électorales dans les villes ou les villages bien disposés pour lui. Ces voyages du reste n'ont rien de pénible. Les paysans, selon Quintus, sont de bonnes gens, et il est aisé de les contenter. Pourvu qu'on ait l'air de les connaître et de savoir leur nom, ils vous sont entièrement dévoués.

A Rome, on est plus difficile, et le succès coûte plus cher. Nous venons de voir comment on s'y prenait pour préparer de loin une candidature : voici ce qu'il fallait faire quand le moment de la déclarer approchait. Pour que le peuple pût savoir quels étaient les candidats et choisir entre eux, on avait imaginé la cérémonie singulière de la *prensatio*. Nous touchons ici à l'un des points les plus curieux et les plus originaux des élections romaines. Ce peuple, il ne faut pas l'oublier, est le plus formaliste des peuples; il a créé une jurisprudence compliquée, toute hérissée de formules, et c'est la science qui convient le mieux à son génie. Il fait des lois pour tout, il met tout sous le joug de la règle, il asservit à la tyrannie de l'usage les sentimens même qui ne devraient être que l'élan spontané du cœur. La religion n'est pour lui qu'une série de pratiques minutieuses, où il est défendu de rien changer, où l'on prévoit, où l'on fixe d'avance non-seulement les paroles que doit prononcer celui qui prie, mais l'habit qu'il doit mettre, l'attitude qu'il lui faut prendre et jusqu'aux moindres gestes qu'il doit faire. Le même esprit se retrouve dans certaines obligations étranges imposées à ceux qui demandent les fonctions publiques. Là aussi, ce qui était d'abord l'expression d'un sentiment personnel, un simple mouvement du cœur, dont la liberté fait le prix, est devenu bientôt une habitude, puis une règle, un devoir impérieux auquel on ne peut plus se soustraire. Par exemple, il est naturel de serrer la main à une personne qu'on veut mettre dans ses intérêts; c'est un témoignage d'affection qu'on lui donne et qu'elle aime à recevoir. Cette action si simple, si ordinaire, est devenue à Rome une cérémonie officielle : on en a fait la *prensatio*. A certains jours, où le peuple est réuni sur le champ de Mars, les candidats circulent entre ces rangs pressés, prenant la main de tout le monde. La promenade est longue, monotone, pénible; mais le candidat doit conserver jusqu'à la fin sa bonne humeur. Si l'on saisit sur ses traits le moindre ennui, il est perdu. Ce n'est pas tout : lorsqu'il aborde quelqu'un, il est tenu de joindre à la poignée de mains d'usage

quelques paroles caressantes. Si le personnage en vaut la peine, il faut qu'il n'épargne ni protestations ni flatteries. L'orateur Crassus avouait que, toutes les fois qu'il parcourait ainsi la foule, il ne reculait devant aucun des moyens qui pouvaient lui gagner quelques voix de plus; seulement il avait soin d'éloigner son beau-père, le grave Scævola, pour n'avoir pas à rougir devant lui des mensonges qu'il était obligé de faire (1). — Il faut surtout que le candidat sache d'une manière imperturbable le nom de celui auquel il s'adresse. Il n'y a rien qui flatte tant les électeurs que d'être interpellés par leur nom et d'avoir l'air ainsi d'être connus de gens d'importance. Mais comme il n'est pas possible qu'un candidat sache comment s'appellent tous les habitans de Rome et de la banlieue, il se fait accompagner par un esclave spécial (*nomenclator*), dont c'est le métier de connaître tout le monde. Le *nomenclator* suit le candidat comme son ombre; du plus loin qu'il voit venir quelqu'un, il le lui nomme, et ajoute quelques détails sur sa situation ou sa famille. « Celui-ci est très puissant dans la tribu Fabia; en voilà un autre qui dispose de la tribu Velia. Appelle-le : mon père, ou : mon frère. » Et le candidat s'empresse, en distribuant au nouveau venu une vigoureuse poignée de mains, de répéter la leçon qu'on vient de lui faire. Assurément aucune illusion n'est possible. La présence assidue du *nomenclator* n'indique que trop d'où vient toute la science du candidat. Il faudrait être un sot pour croire, quand il vous salue de votre nom, qu'on est personnellement connu de lui. Et pourtant cette comédie ne laisse pas de charmer le bon peuple, qui s'y laisse toujours prendre, et il n'y a pas d'usage auquel il soit plus attaché. La *prensatio* commençait de bonne heure et se renouvelait souvent dans le cours d'une candidature. Cicéron écrivait à Atticus, le 17 juillet 689 : « Je vais profiter de l'élection des tribuns pour commencer à serrer la main au peuple dans le champ de Mars. » C'était juste un an avant qu'il fût nommé consul.

La publicité des journaux dispense aujourd'hui le candidat de toutes ces pratiques; il peut se contenter de parler aux citoyens par la presse; et s'il continue à les visiter, à se présenter à eux en personne et à aller leur serrer la main, c'est qu'il s'est aperçu qu'en France comme à Rome, ces politesses ne laissent pas l'électeur insensible. Chez les Romains, non-seulement il n'y avait pas de vrai journal, au moins au sens où nous entendons ce mot,

(1) On peut se permettre les flatteries les plus exorbitantes, mais il faut bien se garder de faire de l'esprit hors de propos. L'élégant Scipion Nasica, quand il voulait être édile, ayant serré la main d'un paysan et la trouvant très calleuse, eut l'imprudence de lui demander s'il avait l'habitude de marcher sur les mains. Le paysan prit mal la plaisanterie, et Scipion ne fut pas élu.

mais ils ne s'étaient pas avisés d'inventer les circulaires et les réunions électorales. Je crois que les circulaires n'auraient pas été du goût de Quintus. A moins qu'on n'écrive pour ne rien dire, on s'engage toujours un peu en écrivant. Quelque réserve qu'on mette dans un manifeste, il faut bien qu'on y expose quelques opinions, qu'on y affiche des principes, qu'on se décide pour un parti; or Quintus exige qu'on n'en adopte aucun et qu'on donne à tous des espérances. « Faites en sorte, dit-il à son frère, que le sénat, le peuple, les chevaliers aient tous des raisons de vous regarder comme un défenseur de leurs privilèges. » C'est ce qui ne lui arrivera que s'il a soin de s'adresser à chacun d'eux isolément, sans être entendu des autres, s'il leur distribue de ces bonnes paroles qui n'affirment rien et promettent tout, s'il se garde de rien écrire qui puisse les détromper. Quant aux réunions électorales, elles étaient remplacées avec avantage par les assemblées mêmes du forum. Il est de règle à Rome qu'un candidat, s'il se sait écouté favorablement du peuple, ne manque pas une occasion de lui recommander ses intérêts. Il peut le faire naturellement soit à propos des causes qu'il plaide, soit en intervenant dans la discussion des lois. Si par hasard l'occasion qu'il cherche ne se présente pas, il lui est facile de la faire naître; il n'a qu'à prier un tribun de ses amis, qui lui veut du bien, de convoquer le peuple et de lui donner la parole. Une fois à la tribune, il parle de lui et des autres avec cette audacieuse liberté qui est le caractère de l'éloquence antique. Un galant homme aujourd'hui n'aime guère à se vanter lui-même, et il garde volontiers le silence sur ses rivaux. Les candidats d'autrefois ne connaissaient pas ces délicatesses; ils se décernaient sans rougir toute sorte d'éloges et n'avaient aucun scrupule à accabler d'outrages leurs adversaires. Nous avons conservé quelques fragmens d'un discours prononcé par Cicéron pendant sa candidature (*In toga candida*); rien n'est plus curieux que de voir comment il parle des deux personnages qu'on lui opposait, et dont l'un devait devenir son collègue. Antoine est un fripon et Catilina un assassin : « Il a porté de ses mains, depuis le Janicule jusqu'au temple d'Apollon, et jeté aux pieds de Sylla, la tête sanglante d'un proscrit qu'il venait de tuer. » Sa vie privée est aussi infâme que sa conduite publique : « Il a spéculé, pour s'enrichir, sur les désordres de sa femme, et il a fini par épouser sa propre fille. » — Quand Cicéron, un homme de bonne compagnie, un modéré, osait s'exprimer ainsi, qu'on juge de ce que devaient dire les autres!

Une autre façon d'agir sur le peuple et d'enlever son suffrage, c'est de l'éblouir par le nombre de ses partisans, par l'éclat de son

cortège, en traînant toujours une multitude d'amis et d'obligés après soi. « Faites surtout, disait Quintus, que votre candidature ait grand air : *Tota petitio cura ut pompæ plena sit, ut habeat summam speciem ac dignitatem.* » C'était l'usage à Rome, comme on sait, que les cliens vinssent tous les matins saluer le patron à son réveil. Le nombre de ces visiteurs était très considérable dans les grandes maisons, et Virgile les compare à un fleuve qui se précipite à flots pressés. Les candidats recevaient toute la ville. Quintus exige que leur maison soit ouverte avant le jour; il fait encore une nuit profonde que déjà les amis zélés se pressent à leur porte. Un peu plus tard arrivent les oisifs, les curieux, les politiques, ceux qui cherchent à savoir des nouvelles qu'ils pourront répéter ensuite au forum. Cicéron raconte que la mode s'était établie de son temps d'aller saluer chacun des candidats tour à tour, pour voir s'il avait beaucoup de monde chez lui, pour essayer de lire sur son visage ses sentimens et ses espérances. Si les visiteurs le trouvaient triste, ennuyé, ils allaient dire partout que ses chances baissaient et qu'il perdait courage. Aussi était-ce un devoir pour lui, quoi qu'il arrivât, de rester toujours de bonne humeur; il lui fallait prendre dès le saut du lit cet air affable et souriant qu'il gardait toute la journée. La salutation finie, vers la troisième heure (huit heures du matin), une cérémonie nouvelle commençait. Le candidat se rendait à ses affaires; il allait au forum ou dans les basiliques voisines remplir son devoir d'avocat ou de juge. Il était de règle que tous ses amis devaient l'accompagner : c'étaient des cortèges interminables qui suspendaient la circulation sur les voies publiques. Chacun voulait montrer qu'il avait plus de partisans que les autres et faire croire par là que son succès était certain, afin de frapper les indécis et d'entraîner ceux qui se tournent toujours vers la fortune. Tous ceux qui accompagnent le candidat ne sont pas tenus aux mêmes obligations : quelques-uns, les plus illustres, les plus grands personnages, qui eux-mêmes ont beaucoup à faire, se contentent de le conduire de sa maison au forum : c'est peu de chose, et pourtant il faut qu'il leur en témoigne toute sa reconnaissance et paraisse pénétré de l'honneur qu'ils lui font. S'ils veulent bien mettre le comble à leur bonté, en faisant avec lui quelques tours de promenade dans la basilique, il doit se confondre en remercîmens. On appelait ceux-là *deductores;* en général, c'étaient des gens d'importance qu'on aimait à montrer et dont l'appui honorait les candidats pour qui ils s'étaient déclarés. Il y en avait d'autres auxquels on donnait le nom d'*assectatores*, qui ne devaient jamais quitter le candidat. Ils s'attachaient à ses pas toute la journée, marchaient ou s'arrêtaient avec lui, le ramenaient à sa maison

quand les affaires étaient finies, pour venir le reprendre le lendemain et recommencer ainsi jusqu'à l'élection. Ces fonctions ne laissaient pas que d'être fort pénibles à la longue; aussi ne les imposait-on qu'à ceux à qui l'on avait rendu de grands services et qui ne possédaient pas d'autre moyen de le reconnaître. Quintus veut qu'on exige d'eux qu'ils viennent tous les jours, ou, s'ils sont empêchés, qu'ils envoient quelqu'un à leur place. Dans un pays où l'on mesure l'importance des gens au nombre de ceux qui les suivent, il est indispensable qu'un candidat, qui veut donner une bonne opinion de lui, traîne toujours la foule sur ses pas.

On arrive ainsi aux derniers jours, et l'élection approche. Voilà plus d'un an que le candidat s'agite, qu'il noue mille intrigues, qu'il serre la main des électeurs, qu'il promène son cortège d'amis et de partisans à travers les rues et les places, et pourtant sa candidature n'est pas encore légalement déclarée. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici, tout ce que nous venons de raconter, ce n'est pas la loi qui le lui impose, c'est l'usage, mais un usage impérieux qu'on n'aurait pu braver sans péril. La loi était moins exigeante. Ce qu'on appelait *legitimi dies*, la période électorale, comme on dirait aujourd'hui, ne commençait que trois semaines avant le vote (1); mais on peut dire que, lorsqu'elle s'ouvrait, l'élection était déjà faite. A ce moment, un édit de l'autorité annonçait le jour des comices. Le candidat allait alors faire sa déclaration au consul, et si le consul trouvait qu'il remplissait toutes les conditions exigées, il l'inscrivait sur la liste. Puis, pendant les trois derniers jours de marché, il allait se placer sur un endroit élevé, d'où tout le monde pouvait le voir. Il portait la fameuse robe blanche (*toga candida*), d'où lui venait son nom (*candidatus*), et qu'il avait soin de faire blanchir avec de la craie, afin qu'elle fût plus éclatante et attirât davantage les yeux sur lui. Quoiqu'il se fût beaucoup montré depuis un an, tout le monde ne le connaissait pas encore, et, dans ces trois derniers jours, il arrivait des endroits éloignés beaucoup de paysans qui ne l'avaient jamais vu. Il lui fallait donc se remettre en frais de coquetterie pour ces nouveaux venus; il distribuait ses dernières poignées de mains, prodiguait ses derniers sourires, et, cet effort suprême accompli, il ne lui restait plus qu'à attendre le sort de l'élection.

III.

L'élection des consuls se faisait d'ordinaire au mois de juillet; ils avaient ensuite près de six mois à attendre avant d'entrer en

(1) Ou plutôt l'espace de trois *nundines* (*trinundinum*), ce qui ne fait pas tout à fait trois semaines. Les *nundines*, ou jours de marché, revenaient tous les huit jours. Entre trois *nundines*, il ne s'écoulait en réalité que dix-sept jours. C'était la véritable durée de la période électorale.

charge, mais on s'y prenait de bonne heure pour être sûr que, quelque événement qui pût survenir, le choix fût fait au 1er janvier et que la république ne fût jamais prise au dépourvu. L'assemblée électorale était présidée par l'un des consuls en exercice, ou, s'ils étaient absens tous deux et ne pouvaient pas venir, par un dictateur qu'on nommait tout exprès pour l'élection et qui devait abdiquer quand elle était faite.

On se réunissait au champ de Mars. — C'était une vaste plaine située hors de l'enceinte de Rome, le long du Tibre, en face du Janicule et des collines du Vatican. Elle est occupée aujourd'hui par les quartiers populeux de la ville moderne; les maisons s'y pressent, s'y entassent, à peine séparées par quelques rues étroites et tortueuses. Du temps de la république, l'espace était vide et servait aux divertissemens et aux exercices de la jeunesse romaine. Les curieux y venaient aussi pour voir les jeunes gens lutter entre eux, monter à cheval, courir, jouer à la balle, puis se jeter tout suans dans le Tibre. Avec le grand cirque, où se tenaient les baladins et les diseurs de bonne aventure, le forum, rendez-vous des oisifs et des nouvellistes, le champ de Mars était un des lieux qu'Horace fréquentait de préférence. On commençait déjà à y bâtir de beaux édifices; des colonnes, des autels, des temples, se détachaient çà et là sur la verdure du gazon, et Pompée venait d'y construire son beau théâtre avec les portiques qui l'entouraient. L'empire allait accroître beaucoup cette magnificence, et remplir l'ancien champ des Tarquins de monumens admirables dont quelques-uns, comme le Panthéon d'Agrippa et le mausolée d'Auguste, existent encore. Quant à ceux qui servaient à tenir les comices consulaires, il n'en reste plus rien. Comme il était naturel qu'ils fussent le plus près possible de la ville, on pense qu'ils étaient situés le long de la voie Flaminienne, le *Corso* d'aujourd'hui, dans les environs de la place de Venise.

C'est là qu'au jour désigné le consul qui devait présider l'assemblée se rendait de très bonne heure, au lever du soleil, et aussitôt qu'il avait pris place sur son tribunal, les opérations électorales commençaient. Suivant l'usage, elle s'ouvraient par des sacrifices et des prières : toute la vie civile, tous les actes politiques des Romains étaient sous l'invocation des dieux. Puis le consul, s'adressant à son appariteur, avec de vieilles formules auxquelles on n'avait jamais rien changé depuis des siècles et que Varron nous a conservées, lui ordonnait d'appeler le peuple et de le faire ranger par tribus et par classes. On tirait ensuite au sort la centurie qui devait voter la première, et qu'on appelait *centuria prærogativa*. Cette étrange coutume de faire voter une centurie toute seule et avant les autres tenait à une vieille superstition dont

le temps n'avait pas pu guérir les Romains : ils regardaient ce vote comme une sorte de désignation ou d'ordre du ciel ; tous les indécis allaient de ce côté, et on avait remarqué qu'il était rare que celui qui était élu par la première centurie ne fût pas confirmé par les suivantes. Dans la constitution primitive de Servius, c'était aux nobles qu'appartenait ce droit important de préjuger ainsi de l'élection définitive, et la *prærogativa* était toujours prise parmi les dix-huit centuries de chevaliers. Quand cette constitution fut réformée dans un sens plus libéral, il fut établi que le choix en serait laissé au sort. Celle que le sort avait désignée donnait donc seule son suffrage, et ce n'est qu'après qu'on avait proclamé le nom de ses élus qu'on appelait les autres à voter.

Il y aurait un certain intérêt à connaître d'une façon précise et dans le détail comment s'accomplissait l'élection. C'est toujours une machine compliquée et assez embarrassante à manœuvrer que le suffrage universel. On n'a pas oublié que de difficultés on éprouva chez nous, en 1848, quand on s'en servit pour la première fois. Depuis lors, on est parvenu à supprimer les longueurs en multipliant les bureaux de vote, mais les Romains ne connaissaient pas cet expédient, qui rend tout simple et rapide ; ils faisaient voter tous les électeurs ensemble, et cependant l'élection était presque toujours finie et le résultat connu avant le soir. Comment s'y prenaient-ils pour aller si vite? Nous ne le savons pas aussi exactement que nous le voudrions, et c'est un sujet sur lequel il reste encore quelques légères obscurités. Aucun des écrivains de l'ancienne Rome ne nous a laissé le tableau complet d'une élection. Les événemens qui reviennent à époque fixe, qui font pour ainsi dire partie de la vie ordinaire sont quelquefois ceux dont le souvenir est le plus exposé à se perdre. Ils sont si connus, si familiers à tout le monde, qu'il ne vient à l'esprit de personne qu'on pourra un jour les ignorer et qu'on souhaitera les savoir ; il est donc naturel qu'on ne songe pas à les décrire. Mais comme les historiens et les orateurs de Rome ont été amenés à nous parler souvent des scènes électorales qui agitaient la cité, on peut arriver, en recueillant et en comparant les renseignemens épars qu'on rencontre chez eux, à se faire une idée de la manière dont on donnait et dont on recueillait les suffrages.

Dans la partie du champ de Mars réservée aux élections se trouvait un très vaste espace entouré par des barrières qui étaient probablement en planches. Il ressemblait assez à un grand parc à bestiaux, et on lui en avait donné le nom : on l'appelait *ovile* ou *sæpta*. C'était une construction fort simple, tout à fait modeste, dont on s'était contenté pendant des siècles. César, qui voulait

éblouir ses concitoyens par sa magnificence, eut l'idée de remplacer les planches par des colonnes de marbre, de couvrir l'espace où se tenaient les électeurs pour les mettre à l'abri de la pluie et du soleil, et de tout entourer de superbes portiques. Ce bel ouvrage, que sans doute il ne fit que commencer, fut achevé par Auguste; mais, hélas! il ne servit guère. A peine était-il fini, qu'on ôta au peuple le droit d'élire ses magistrats. Les *sæpta marmorea* de César n'ont donc jamais été qu'une décoration pour le champ de Mars. Les étrangers les admiraient beaucoup; mais les bons citoyens, quand ils passaient près de ce monument somptueux et inutile, ont dû quelquefois regretter le pauvre parc à moutons de la république, avec ses barrières de planches, où, pendant cinq siècles, on avait nommé les consuls.

L'*ovile* contenait un grand nombre d'entrées auxquelles on arrivait par des passages étroits qu'on appelait des *ponts*. Les citoyens de chaque centurie se tenaient en face de la porte par où ils devaient pénétrer dans l'*ovile*. A un signal donné, pour toutes les centuries à la fois, sauf la *prærogativa*, qui avait déjà voté, le vote commençait. Les électeurs passaient l'un après l'autre, et probablement dans un ordre convenu; à l'entrée du pont, ils recevaient une petite tablette, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un bulletin, sur lequel ils écrivaient ou faisaient écrire le nom de leurs deux candidats. A l'autre extrémité, qui donnait accès à l'*ovile*, ils déposaient leur tablette dans une corbeille. Une fois entrés dans l'*ovile*, ils n'en pouvaient plus sortir que tout ne fût fini, et par conséquent il leur était impossible de voter deux fois. Longtemps le vote avait été public : les citoyens en passant sur les ponts disaient de vive voix les noms de ceux auxquels ils voulaient donner leurs suffrages, et on les inscrivait sur des registres. Mais les tribuns du peuple réclamèrent et finirent par obtenir le scrutin secret. Ce fut une grande victoire pour la plèbe, et Cicéron déclare qu'elle porta un coup mortel à l'aristocratie. Les pauvres gens n'osaient pas braver les nobles en face; la certitude que leur vote ne serait pas connu leur rendit leur liberté. Après avoir établi la liberté du vote par le secret, il fallut assurer la sincérité de l'élection en prévenant toutes les fraudes. C'est ce qui devint avec le temps fort difficile. A mesure que s'altérait la moralité publique, les divers partis, de plus en plus animés les uns contre les autres, de moins en moins scrupuleux, n'hésitaient pas à recourir à des moyens coupables pour faire triompher leurs candidats. On fut obligé de prendre toute sorte de précautions pour déjouer leurs ruses. Les ponts furent rendus plus étroits afin que la surveillance fût plus facile : il fallait qu'on pût voir de près chaque électeur, les reconnaître et empê-

cher qu'il ne se glissât parmi eux des personnes qui n'avaient pas le droit de voter. En même temps, on multiplia les gardiens autour des corbeilles. Des gens honorables, choisis tout exprès dans la centurie, étaient chargés de veiller sur elles, tant que durait le vote. De plus, on permit aux candidats d'envoyer quelques-uns de leurs amis, qui devaient avoir l'œil sur tout le monde et empêcher qu'on fît rien qui fût contraire à leurs intérêts.

Le scrutin fini, on emportait les corbeilles dans un édifice voisin qu'on appelait *diribitorium*, où l'on comptait les suffrages. Les électeurs pouvaient alors sortir de l'*ovile* et se répandre dans le champ de Mars. Beaucoup allaient chercher un peu de fraîcheur sous les ombrages de la *Villa publica*, vieille et vaste maison où la république logeait les généraux qui attendaient le triomphe, les ambassadeurs étrangers, avant que le sénat les eût reçus, enfin tous les personnages d'importance qui n'avaient pas encore le droit d'entrer dans l'enceinte de la ville. Pendant ce temps on dépouillait le scrutin. C'était une affaire très importante, et qui demandait plus d'attention et de vigilance que tout le reste. Il n'y avait rien de plus facile que de marquer à un candidat plus de points qu'il n'en avait réellement, et Varron raconte qu'on saisissait quelquefois des gens qui jetaient des bulletins dans les corbeilles. Pour empêcher les fraudes, on avait fini par charger neuf cents chevaliers romains, d'une honnêteté éprouvée, de faire le recensement des votes. Ici encore, les candidats avaient le droit d'envoyer un certain nombre de leurs partisans pour surveiller l'opération. Il ne restait plus, quand elle était finie, qu'à proclamer solennellement le nom des élus. C'est ce que faisait le président de l'assemblée, en ajoutant, d'après la formule consacrée, qu'il souhaitait que le choix fût heureux et favorable à la république : *quod bonum, felix faustumque sit* (1) ! Les applaudissemens retentissaient alors de tous les côtés, et les amis des nouveaux consuls les reconduisaient en triomphe à leur demeure.

Tout est-il fini? et notre candidat, une fois qu'il est élu, est-il enfin au bout de ses peines? Pas encore : il peut lui rester, même après son succès, des épreuves à braver, des périls à courir. Ses adversaires, comme on pense, sont furieux; quand on s'est donné tant de mal pendant deux ans, on ne se résigne pas du premier

(1) Il faut faire remarquer que le président de l'assemblée avait à la rigueur le droit de ne pas proclamer le résultat du vote, s'il le trouvait contraire à l'intérêt de la république, et d'annuler ainsi l'élection. Assurément, il n'usait guère de ce pouvoir exorbitant, mais il menaçait quelquefois d'en user, ce qui exerçait une certaine pression sur les électeurs. C'était un des nombreux moyens imaginés par les conservateurs de Rome pour corriger les erreurs du suffrage universel.

coup à sa défaite. Cicéron fait d'ailleurs remarquer que, de la meilleure foi du monde, les gens qui n'ont pas réussi dans une élection ne peuvent jamais comprendre comment il se fait qu'un autre l'ait emporté sur eux, et que, pour expliquer ce qui souvent s'explique tout seul, ils vont chercher les raisons les plus extraordinaires. La première qui se présente à leur esprit et qui sauve leur amour-propre, c'est que leur rival ne doit son succès qu'à la fraude, qu'il a corrompu les électeurs et payé leur vote. Pour le prouver, ils se mettent à étudier, avec une malveillance perspicace, tous les actes de sa candidature; ils excitent les curieux, ils font parler les bavards, ils interrogent tous ceux qui croient avoir quelque motif de s'en plaindre, et quand ils sont arrivés à réunir contre lui un certain nombre de témoignages, ils l'accusent de brigue. S'ils persuadent les juges qu'il a violé la loi, son élection est cassée, et la campagne électorale recommence.

Les lois contre la brigue étaient fort nombreuses à Rome. M. Gentile en a compté sept ou huit qui furent faites en quelques années. Leur nombre prouve leur impuissance: c'est seulement quand la maladie persiste qu'on éprouve le besoin de multiplier les remèdes. Le mal était donc très grand et la guérison fort difficile. Dans tous les états libres, les délits de ce genre sont ce qu'il y a de plus malaisé à constater et à punir. Il est naturel qu'un candidat soit obligeant pour ses électeurs, qu'il les caresse, qu'il les flatte, qu'il les serve, qu'il cherche tous les moyens de leur être agréable ou utile : où finit la complaisance permise? où commence la complaisance coupable? C'est une question à laquelle il est partout embarrassant de répondre; mais à Rome la difficulté était plus grande qu'ailleurs. Dans un pays où la coutume rendait les rapports entre les cliens et les patrons si étroits, où l'homme riche était condamné à se montrer généreux pour ses concitoyens, où il se faisait gloire de leur offrir des jeux, des repas, des fêtes, où il devait accueillir, tous les matins, ses amis pauvres dans sa demeure et leur donner quelques secours en échange de leur visite, comment pouvait-on imaginer soi-même et faire comprendre aux autres que la munificence, qu'on regardait en temps ordinaire comme la première des vertus, devenait le plus noir des crimes dès qu'on était candidat? Aussi les lois sur la brigue n'osèrent-elles jamais attaquer le mal en face, parce qu'il aurait fallu, pour le supprimer tout à fait, abolir des usages respectés et changer la vie romaine. Quand par hasard on essaya de le faire, les lois ne furent pas exécutées à la lettre et l'on trouva toujours quelque moyen habile de les tourner. Il n'était pas possible de défendre aux amis d'un candidat de l'accompagner quand il allait au forum; on voulut au moins, pour restreindre

ces immenses cortèges, déterminer de combien de personnes ils devaient se composer : mais qui s'avisa jamais de les compter ? On eut l'idée d'interdire à celui qui demandait des fonctions publiques de donner des spectacles de gladiateurs ou d'offrir des repas au peuple ; il les fit donner par ses amis, et personne ne songea à s'en plaindre. Le peuple d'ailleurs était hostile à toutes ces lois qui gênaient ses plaisirs ou contrariaient ses caprices; Cicéron comprend ses résistances et ne le blâme pas de vouloir être maître, ou même tyran, dans les comices. Il dit en termes exprès, dans son plaidoyer pour Plancius, qu'il est inutile d'essayer de lui faire des leçons qu'il n'écoute pas. « Il n'est pas juge du mérite, et ne tient pas à l'être ; il peut ne pas choisir les plus dignes, et se permet souvent de le faire, c'est son droit après tout. Il aime qu'on le sollicite, il cède aux prières, il préfère les gens qui l'ont le plus flatté. Quoi qu'on pense, il faut se soumettre à ses volontés. C'est le privilège des peuples libres, et surtout du premier peuple du monde, de celui qui a soumis et gouverne tous les autres, de donner ses suffrages comme il l'entend. »

Voilà d'étranges paroles, et pourtant Cicéron n'ose pas tout dire. Ce n'était pas seulement par des caresses et des flatteries qu'on gagnait alors le peuple, mais par de l'argent. On s'était longtemps contenté de lui plaire en le priant et le suppliant, en se faisant humble devant lui, mais, vers la fin de la république, il fallait le payer. Il commençait à s'habituer à vendre son vote et à vivre du prix qu'on lui en donnait. Rien n'est plus curieux que de voir de quelle façon ce trafic était alors pratiqué. Il était dans le génie de ce peuple, qui avait l'instinct du gouvernement, de tout organiser chez lui, le mal comme le bien, et d'établir une apparence d'ordre jusque dans le désordre même. C'est ainsi qu'on avait fini par créer une sorte d'entreprise générale et d'administration régulière de la corruption électorale. Ceux qui menaient cette grande affaire savaient bien que, dans un pays où tout le monde vote, il ne faut pas s'amuser à marchander les électeurs homme par homme : c'est perdre son temps et entrer dans un détail qui ne finit pas. Si l'on veut que tout marche plus sûrement et plus vite, il convient de s'adresser à des groupes déjà formés. Ils profitaient donc des divisions mêmes que la constitution avait établies dans l'état. Ils achetaient dans chaque tribu, dans chaque centurie, quelques meneurs qui se chargeaient d'entraîner le reste. Le marché souvent était facile, car, dans les centuries et les tribus, on tenait à voter ensemble, à ne pas se séparer les uns des autres, et l'on subissait aisément l'influence de quelques personnages importans. Ce qui pouvait être encore plus facile, c'était d'acheter ces associations

appelées *collèges* ou *sodalités*, qui comptaient tant d'adhérens à Rome. On y parvenait sans trop de peine, ni de dépense : les associés s'entendaient d'ordinaire si bien entre eux qu'il suffisait d'en gagner un pour avoir les autres. Parmi ces associations, les plus nombreuses, les plus connues, étaient celles qu'on appelait des collèges de carrefour (*collegia compitalicia*), composées des pauvres gens d'un quartier qui se réunissaient pour s'amuser ensemble, célébrer en plein air un festin frugal, ou regarder quelques gladiateurs de village qu'on faisait combattre dans la rue. Ils ne se faisaient pas payer cher et rendaient beaucoup de services. Un candidat pouvait compter sur eux un jour d'émeute; ils lui fournissaient, en temps ordinaire, des mains vigoureuses pour l'applaudir au forum, quand il parlait, des voix stridentes pour imposer silence à ses rivaux. Les collèges de carrefour finirent par commettre tant de violences et causer tant de désordres qu'ils furent supprimés par une loi de Crassus. On fut bien forcé alors de s'y prendre d'une autre façon : il y eut des gens qu'on chargea de faire une sorte de recensement général du peuple (*descriptio populi*). Ils mettaient à part les citoyens qu'on savait disposés à se vendre, — c'était la majorité, — puis ils en formaient des groupes, subordonnés entre eux, avec des chefs qui menaient le reste; c'est ce qu'on appelait *decuriare et centuriare urbem*. Il y avait donc alors, en face l'un de l'autre, deux gouvernemens, l'un légal, l'autre occulte, qui fonctionnaient à peu près de la même façon. Le premier partageait les citoyens en tribus et en classes pour les mener voter au champ de Mars ; le second les divisait en décuries ou en centuries pour arriver plus facilement à les corrompre. Ils avaient tous les deux une hiérarchie de fonctionnaires importans. Les chefs de l'armée de la brigue étaient les *divisores*, qui se chargeaient de distribuer l'argent du candidat. Ils faisaient assurément un vilain métier, mais, comme à la fin on ne pouvait plus se passer de leurs services, les plus grands personnages les ménageaient, et l'on vit un jour sans trop de surprise les consuls recevoir dans leur maison tous les *divisores* de Rome et traiter directement avec eux. Au-dessous il y avait ceux qu'on appelait *interpretes*, qui faisaient les contrats avec les collèges et les centuries. Tous ces gens-là, on le comprend, se méfiaient avec raison les uns des autres, et ils avaient pris leurs précautions pour n'être pas dupés. Les *divisores* ne commençaient leurs opérations que lorsque le candidat avait tiré de sa bourse la somme convenue; mais, de son côté, le candidat exigeait qu'elle ne fût pas remise aux électeurs avant le vote. On la déposait donc en attendant chez une personne riche et connue, à laquelle on donnait le nom de *sequester*, et qui en

répondait. Cette somme, qui devait varier selon les difficultés de l'entreprise, était d'ordinaire très considérable. Pour le consulat, il fallait dépenser des millions (1). Aussi arrivait-il que, les candidats empruntant à tout prix et prenant de toute main, l'argent devenait rare aux approches de l'élection et que l'intérêt montait de 4 à 8 pour 100.

C'est ainsi que, suivant le mot de Lucain, le champ de Mars était devenu ouvertement un marché. M. Gentile a montré, par un récit rapide, que, dans les vingt dernières années de la république, il n'y eut presque pas d'élection qui ne fût contestée ou qui ne méritât de l'être. Les procès de brigue se succèdent alors les uns aux autres. En 637, les deux consuls furent convaincus d'avoir acheté les suffrages, et déposés. Ce fut bien pis en 701 : on ne parvint pas à s'entendre, et la république resta sept mois sans magistrats. Ce n'étaient plus seulement les mauvais citoyens qui avaient recours à ces pratiques coupables; les plus honnêtes gens étaient forcés de se faire leurs complices et de prendre part eux-mêmes à ces honteux trafics. Caton, le sévère Caton, voyant que César allait être consul, voulut empêcher au moins qu'il ne le fût avec une de ses créatures, et consentit à donner de l'argent pour faire réussir Bibulus. La conscience de Cicéron était plus complaisante encore. En 699, il fallut remettre les élections, les candidats au consulat étant tous accusés de brigue. Cicéron savait bien qu'ils étaient coupables; mais il consentit à les défendre pour faire plaisir à Pompée. « Vous me demanderez peut-être, disait-il, ce que je pourrai dire pour eux : je veux mourir si je le sais. » Il plaida pourtant si bien qu'il les fit absoudre. Il est vrai qu'il écrivait en même temps à son ami Atticus ces paroles si profondes et si tristes : « Nous avons perdu, mon cher ami, non-seulement ce qui faisait la force et la réalité des lois, mais jusqu'à leur apparence et leur ombre. Il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de république. » Il avait raison : quand un peuple abdique à ce point le respect de lui-même, qu'il trafique des fonctions publiques et met sa faveur à l'encan, il ne mérite plus d'être libre. On est disposé à moins reprocher aux Césars de lui avoir enlevé le droit de suffrage lorsqu'on voit la façon dont il en usait.

GASTON BOISSIER.

(1) Un des traités les plus curieux conclus avec les *divisores* fut celui d'un candidat qui, indépendamment de la somme qu'il avait versée pour son élection, s'engageait à servir, pendant toute sa vie, une pension viagère de 3,000 sesterces à chaque tribu, ce qui faisait un peu plus de 50,000 francs par an.

QUATRE ANNÉES

DE

L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

II[1].

L'ÉLECTION DE M. GARFIELD.

Le message que le président Hayes adressa au congrès à l'ouverture de la session, en décembre 1879, se ressentait de l'heureux changement qui s'était produit dans la situation commerciale et économique des États-Unis : il respirait l'optimisme et la confiance; la plus grande partie en était consacrée aux questions de finances. M. Hayes se félicitait du succès avec lequel la reprise des paiemens en espèces s'était accomplie, et il en faisait, non sans quelque justice, un titre d'honneur pour son administration; l'énergique concours que lui-même n'avait cessé de prêter à son ministre des finances n'avait pas médiocrement contribué à tenir en échec le mauvais vouloir de la chambre des représentans et à faire réussir les combinaisons de M. Sherman. La facilité avec laquelle le trésor continuait à se procurer l'or nécessaire à ses paiemens et à l'échange des assignats maintenait le papier-monnaie au pair et avait pour conséquence de neutraliser absolument la malencontreuse obstination avec laquelle la chambre persistait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

imposer au ministre des finances de frapper et de mettre en circulation des espèces d'argent. Les nouveaux dollars, moins commodes que les espèces d'or ou que le papier-monnaie de l'état et refusés par l'étranger, revenaient invariablement dans les caisses publiques par le paiement des impôts. M. Hayes insistait donc pour que le congrès rapportât la loi qui imposait à la trésorerie de frapper mensuellement une quantité déterminée d'espèces d'argent; il demandait que le ministre des finances fût laissé maître d'étendre ou de restreindre ce monnayage suivant les besoins du public. Quant à l'établissement et au maintien du double étalon monétaire, M. Hayes annonçait qu'il continuait à négocier avec les gouvernemens européens pour obtenir la réunion d'une nouvelle conférence, un accord n'ayant pu s'établir dans la première. On sait que le refus de la Prusse empêcha ces négociations d'aboutir.

M. Hayes abordait pour la première fois et avec une résolution à laquelle il convient de rendre justice, la question de la suppression du papier-monnaie, qui deviendra, à un jour prochain, le champ de bataille des partis. La prospérité incontestable du pays et l'afflux continuel de l'or européen pouvaient seuls permettre de soulever une discussion sur ce point. Le président demandait au congrès de revenir sur la décision qui avait enjoint au ministre des finances de discontinuer tout retrait des assignats. Il invoquait le texte de la constitution fédérale qui interdit expressément la création de toute espèce de papier-monnaie. Au milieu des difficultés créées par la guerre civile et sous le coup de nécessités urgentes, les pouvoirs publics avaient dérogé aux prescriptions de la constitution en créant les *greenbacks* et en leur donnant un cours forcé, mais comme le crédit de l'état était rétabli et que le gouvernement faisait aisément face à toutes ses dépenses à l'aide des revenus publics, le président estimait qu'il était temps de rentrer dans la règle et de revenir à la stricte observation du pacte constitutionnel en retirant le papier-monnaie encore en circulation. M. Hayes n'indiquait point à l'aide de quelles ressources cette opération pouvait s'effectuer, mais dans le rapport joint au message, le ministre des finances proposait d'appliquer à la diminution de la dette publique l'excédent de recettes que devait laisser l'exercice en cours, et l'excédent plus considérable encore qui était prévu pour l'exercice suivant. M. Sherman, qui était partisan du double étalon monétaire, avait d'ailleurs toujours pensé que le seul moyen de faire une place à l'argent dans la circulation était d'employer le dollar d'argent et ses subdivisions à retirer les petites coupures du papier-monnaie.

Le président annonçait que la totalité des rentes 5 et 6 pour 100,

arrivant à échéance en 1879, avait pu être remboursée avec le produit de l'emprunt 4 pour 100. Les espérances exprimées au mois de septembre par M. Sherman avaient été complètement réalisées. Les États-Unis recueillaient donc le bénéfice de la sage prévoyance qui leur avait fait abandonner la création de rentes perpétuelles pour adopter le système des rentes à échéance. Ils avaient tous les avantages des conversions sans les embarras financiers et les inconvéniens politiques de ces opérations scabreuses. Des rentes pour un capital de 697,350,000 dollars allaient arriver à échéance en 1881. Le président demandait au congrès d'autoriser de nouvelles émissions jusqu'à concurrence des sommes nécessaires pour rembourser successivement toutes ces rentes et compléter ainsi l'œuvre de la conversion, tout en réalisant une économie importante dans le service de la dette. Un échec n'était pas à redouter : lorsque le ministre des finances avait ouvert une souscription publique pour le reliquat de l'emprunt 4 pour 100, il avait reçu en vingt-quatre heures des offres pour 194 millions de dollars, alors qu'il n'avait besoin que de 121 millions, et le cours de ce fonds s'était élevé jusqu'à 110 3/8. Le ministre des finances espérait donc obtenir à l'aide d'un emprunt à 3 1/2 pour 100 le capital nécessaire au remboursement des rentes 5 pour 100.

M. Hayes, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans le message précédent, invoquait l'activité et la situation prospère des usines et des manufactures américaines comme un argument décisif en faveur du système protecteur. L'accroissement des importations lui fournissait une preuve que la protection ne mettait pas obstacle au développement des relations internationales, et elle contribuait à remplir les caisses publiques par le progrès constant du revenu des douanes. Le président recommandait donc de persévérer dans une politique économique dont le pays n'avait retiré que de bons résultats. Les autres questions intérieures tenaient peu de place dans le message. M. Hayes renouvelait la recommandation qu'il avait déjà faite inutilement d'accroître l'effectif de l'armée. Il s'appuyait, cette fois, sur l'attitude hostile prise par la plupart des tribus indiennes, sur les massacres d'émigrans et même les échecs militaires qui en avaient été la douloureuse conséquence. Enfin, M. Hayes, par un retour inattendu, revenait sur la réforme administrative et exprimait sa conviction persistante que des examens devaient être la condition indispensable de toute admission et de tout avancement dans les services civils. Sur ce point, il n'avait pas seulement à vaincre la résistance de ses adversaires, il avait à triompher de l'opposition non moins résolue de ses amis politiques.

Le message de M. Hayes et les rapports qui l'accompagnaient

ne laissaient aucun doute sur les intentions et les espérances du parti républicain. C'était évidemment sur les résultats de la politique financière des trois années précédentes que ce parti comptait pour assurer, en 1880, le succès de son candidat à la présidence. Il était difficile que la lutte s'engageât sur un autre terrain. Le rétablissement de la tranquillité à Cuba avait mis fin à toute difficulté avec l'Espagne : le Mexique réprimait efficacement les incursions de ses maraudeurs dans le Texas; un arbitrage avait réglé le différend relatif aux pêcheries du Canada : il n'existait donc aucune question extérieure dont les partis pussent s'emparer. Les états du Sud avaient recouvré leur autonomie dans toute sa plénitude et n'avaient plus de griefs à faire valoir contre l'ingérence de l'administration fédérale dans leurs affaires : lorsque la fièvre jaune avait désolé la vallée du Mississipi, ils avaient trouvé sympathie et secours parmi les populations du Nord. La surveillance exercée sur les services publics avait coupé court à toute malversation : il n'était plus possible de se faire contre le parti au pouvoir une arme des fautes de l'administration. Les questions financières demeuraient donc les seules sur lesquelles un désaccord profond séparât les deux partis. Les démocrates avaient rétabli leur prépondérance dans tous les états du Sud sans exception : ils s'y étaient rendus absolument maîtres des élections par des moyens qui n'étaient pas toujours avouables, mais dont l'exemple leur avait été donné par les républicains au temps de la domination des *carpet-baggers*. Les états du Sud ne comptaient, à eux tous, que 138 voix dans le collège des électeurs présidentiels, où la majorité absolue est de 185 voix; il était par conséquent impossible d'emporter l'élection du président sans le concours de quelques-uns des états de l'Ouest ou du Centre. Or les démocrates venaient de perdre la majorité dans l'Ohio et dans la Pensylvanie. L'alliance des *inflationnistes* de l'Ouest devait donc plus que jamais leur paraître indispensable, et ils se décidèrent à faire cause commune avec eux pendant toute la session de 1880. Ils étaient convaincus qu'ils s'assureraient les sympathies de New-York en poursuivant leur campagne en faveur d'une réforme du tarif des douanes, et ils n'avaient pas à appréhender, en persévérant dans cette voie, de heurter les opinions de l'Ouest, qui étant exclusivement agricole, est désintéressé dans la question de protection. L'établissement d'un tarif combiné exclusivement en vue de procurer un revenu à l'état devint un des articles du programme des démocrates. Ils y joignirent la diminution des dépenses publiques; mais, par ces mots, ils entendaient la réduction de l'armée et de la flotte, la mutilation de certains services, le refus des subventions proposées pour aider à l'établisse-

ment de services de navigation et ouvrir de nouveaux débouchés au commerce. Comme les forces des deux partis se balançaient dans les deux chambres, toute la session de 1880 fut consumée en luttes stériles sur les questions qui avaient déjà rempli les deux sessions précédentes; aucun parti ne parvenait à faire prévaloir ses vues. Les démocrates firent échouer l'une après l'autre toutes les propositions du président et de son ministre des finances en vue de préparer une nouvelle opération de conversion, de restreindre le monnayage de l'argent et de reprendre le retrait graduel des assignats. Les républicains, à leur tour, firent avorter les propositions qui avaient pour objet de remplacer par des assignats les billets émis par les banques nationales, de rembourser en assignats les rentes à échoir en 1881, et enfin de rétablir le cours forcé. Les discussions relatives au tarif n'aboutirent pas davantage. Enfin la ténacité du président et du sénat mit obstacle à ce que le budget subît des modifications trop profondes. La session se traîna ainsi en débats stériles, jusqu'à ce que les deux partis éprouvèrent un égal besoin d'y mettre un terme pour pouvoir consacrer tous leurs efforts et toute leur énergie à la campagne électorale, dont l'attente enlevait tout intérêt aux travaux du congrès.

Quels candidats allaient être mis en présence? Il semblait que ce fût pour le parti démocratique une obligation morale que de porter de nouveau M. Tilden, victime d'une si criante iniquité. Où trouver d'ailleurs un meilleur candidat? On ne pouvait songer à porter un homme du Sud : M. Hendricks, de l'Indiana, s'était trop compromis avec les *inflationnistes* pour qu'on pût espérer de le faire accepter par les démocrates de New-York. M. Tilden ne donnait prise à aucune objection de la part du Nord, et il avait été déjà accepté par le Sud tout entier. La désignation de M. Tilden semblait donc certaine. Du côté des républicains, le choix paraissait plus difficile à faire. Malgré son échec de 1876, M. Blaine, du Maine, n'avait point abdiqué ses prétentions. Il demeurait le candidat préféré des républicains intransigeans et surtout des républicains du Sud, dans l'intérêt desquels il avait combattu avec acharnement la politique conciliatrice de M. Hayes. En revanche, cette opposition lui avait aliéné les sympathies des républicains modérés, et sa nomination aurait paru le présage d'un retour à la politique de compression et de violence. Il était donc à craindre que sa candidature ne fût accueillie avec défiance par les grands états du Centre. Le ministre des finances, M. Sherman, avait annoncé de bonne heure l'intention de se mettre sur les rangs : il comptait manifestement sur l'influence que pourrait exercer en sa faveur l'armée des fonctionnaires fédéraux et sur l'amitié et le concours

moral de M. Hayes. Ses amis ne manqueraient pas de faire valoir en sa faveur le succès constant de ses mesures financières; mais de tels services, si importans qu'ils soient, ne sont pas de ceux qui agissent sur les imaginations, et M. Sherman ne semblait pas jouir d'un prestige suffisant pour entraîner les masses populaires qui décident souverainement de l'élection. En dehors de M. Blaine et de M. Sherman, on n'apercevait personne d'une notoriété assez grande pour justifier une candidature. Aussi, dès la fin de 1878, nombre de républicains, alarmés des divisions de leur parti et craignant de le voir tomber dans une désorganisation complète, s'étaient pris à regretter la fermeté et la vigueur militaire avec lesquelles le général Grant contraignait toutes les ambitions personnelles à plier sous le joug de la discipline : la pensée de ramener le général au pouvoir s'était présentée à beaucoup d'esprits. Le général n'avait pas osé déroger à une tradition qui avait acquis la force d'une loi et solliciter une troisième candidature : il avait appréhendé qu'on ne l'accusât de vouloir se perpétuer au pouvoir; mais pouvait-il encourir encore ce reproche, après avoir cédé la place à un successeur auquel on ne pouvait prétendre qu'il eût créé aucune difficulté? Une élection nouvelle, après un intervalle, donnait-elle prise aux mêmes objections qu'une troisième présidence consécutive à deux autres? Ce n'était pas se perpétuer au pouvoir que d'y être ramené par la volonté du peuple après en être descendu.

La pensée de porter de nouveau M. Grant à la présidence rencontra assez de faveur au sein des masses pour inspirer confiance à ses amis et les déterminer à agir. L'absence du général, qui s'était embarqué pour l'Angleterre peu de temps après l'installation de M. Hayes et qui avait entrepris le tour de l'Europe était une circonstance favorable : elle donnait à la candidature du général un caractère de spontanéité qui mettait celui-ci à l'abri de toute imputation d'intrigue et d'ambition personnelle. Le réveil de sa popularité rendait la tâche facile : il suffisait d'empêcher l'ex-président de se compromettre sur les questions épineuses qui divisaient la nation, mais dont on pouvait regarder la solution comme prochaine. Lorsque les amis du général apprirent qu'il était revenu à Liverpool afin de s'embarquer pour les États-Unis, ils lui télégraphièrent de prolonger son absence autant que possible, se chargeant de le rappeler en temps utile. Déférant à cet avis, l'ancien président reprit aussitôt le chemin de la France, qu'il venait de visiter : il s'embarqua à Marseille pour l'Égypte. Après avoir remonté le cours du Nil jusqu'aux Pyramides et jusqu'aux Cataractes, il passa dans l'Inde, qu'il parcourut, visita le Japon, toucha en Chine et vint enfin débarquer à San Francisco, où il fut reçu

comme jamais souverain ne l'a été, à sa rentrée dans ses états. Le chemin de fer du Pacifique l'amena dans l'Ouest, où il est né, où il réside, et qui est peuplé de ses anciens compagnons d'armes. Il y fut accueilli avec d'autant plus d'enthousiasme que les honneurs presque royaux qui lui avaient été rendus dans le vieux monde flattaient singulièrement la vanité du peuple américain, qui voyait dans ces honneurs prodigués à son premier citoyen une reconnaissance et une consécration de la grandeur des États-Unis. Les ovations redoublèrent à l'arrivée du général à Philadelphie, où des fêtes populaires se succédèrent en son honneur pendant huit jours.

Qui n'aurait cru que le général avait droit à quelque repos après avoir fait le tour du monde? Ses amis n'en jugèrent point ainsi. Plus de trois mois devaient s'écouler encore avant la réunion de la convention républicaine, convoquée à Chicago, pour le 2 juin: il fallait soustraire le général aux importunités des questionneurs et aux indiscrétions des journaux. Le général s'embarqua donc pour la Havane, et alla parcourir ensuite le Mexique, où le président Porfirio Diaz lui fit passer des revues, et il revint par le Texas et la vallée du Mississipi. Cette dernière excursion avait pour objet d'enlever à M. Blaine l'appui des conventions républicaines du Sud, et en même temps de calmer les défiances et les appréhensions des anciens défenseurs de l'esclavage. On ne doutait point de l'enthousiasme que les affranchis feraient éclater pour l'homme qu'ils considéraient comme leur libérateur; mais n'était-il pas à craindre que des manifestations trop vives de la part des noirs ne portassent ombrage à leurs anciens maîtres? L'accueil de ceux-ci fut meilleur que le général ne devait s'y attendre. L'amour-propre plaidait chez les confédérés en faveur de l'homme que le peuple se plaît à appeler le plus grand guerrier du siècle, pour les avoir vaincus. Le général Grant n'est pas un orateur, et sa réputation de laconisme est aussi bien établie que sa réputation militaire; mais on doit reconnaître que les petits discours qu'il prononça pendant ce voyage furent marqués au coin d'une singulière habileté. Quoi de plus propre à plaire aux anciens compagnons d'armes de Lee et de Stonewall Jackson que de faire l'éloge des armées du Sud, de leur bravoure et de leur discipline? Quoi de plus adroit que de déclarer que les faits d'armes accomplis des deux côtés ont ajouté au prestige du nom américain, qu'ils font partie de la gloire nationale, et qu'ils ont montré à l'étranger l'invincible puissance des États-Unis? De pareils complimens avaient d'autant plus de prix qu'ils venaient d'un adversaire. Le général ne toucha à la politique que pour prêcher l'oubli du passé, pour exhorter toutes les classes à la con-

corde, recommandant aux affranchis de se montrer dignes de la liberté qui leur était donnée, rappelant aux blancs les devoirs que leur impose une instruction supérieure. Il avait surtout à faire oublier la pression violente dont la population blanche avait eu à souffrir sous son administration : il ne fit allusion à ce passé que pour déplorer les dures nécessités qu'on doit subir dans les temps de crise, et pour se féliciter que des jours meilleurs fussent arrivés, où aucune mesure d'exception n'était ni désirable ni possible.

Le général Grant ne se flattait pas de gagner les suffrages du Sud : son but était d'empêcher qu'on ne pût faire valoir contre lui, auprès des républicains modérés du Nord, la crainte que sa candidature ne provoquât dans le Sud des manifestations violentes et une explosion d'hostilité semblable à celle qui accueillit, il y a vingt ans, la candidature de Lincoln. Les discours qu'il prononça à la Nouvelle-Orléans, à Natchez et dans plusieurs autres villes importantes du Sud s'adressaient autant aux électeurs de New-York, de Cincinnati et de Saint-Louis qu'à ses auditeurs du jour. Sous ce rapport, le succès de ce dernier voyage fut assez décisif pour inspirer les plus sérieuses inquiétudes aux adversaires de la candidature du général.

Ces adversaires n'étaient pas seulement les démocrates, qui prétendaient entrevoir dans le retour du général au pouvoir l'avènement du césarisme et se faisaient un argument des ovations dont l'ancien président était l'objet partout où il portait ses pas; ils n'étaient pas moins nombreux dans les rangs des républicains. C'étaient d'abord les amis personnels de tous les autres candidats, c'étaient ensuite les gens timorés qui, connaissant la faiblesse du général pour son entourage, redoutaient de voir renaître le népotisme et les scandales qui avaient si tristement marqué sa seconde présidence; d'autres, enfin, considéraient une troisième présidence comme contraire à l'esprit, sinon à la lettre de la constitution. Ceux-ci se composaient surtout des hommes qui voient avec appréhension le prestige que l'éclat des services militaires exerce déjà sur le peuple américain; les aspirations qui se manifestent vers un gouvernement vigoureux, vers une volonté forte et énergique ne leur semblent point rassurantes pour l'avenir de leurs institutions. La centralisation administrative fait tous les jours des progrès; elle prépare donc un instrument de plus en plus puissant à l'homme qui saura s'en servir ou dans les bras duquel une crise jettera les populations inquiètes. Ces appréhensions de frayer la voie à une dictature, ressenties par les hommes instruits, n'étaient nullement partagées par les classes populaires et surtout par les anciens soldats du général, disséminés dans tous les états. Il semblait donc qu'un

courant irrésistible portât de nouveau celui-ci à la présidence, et, désespérant de voir naître une candidature qui pût faire échec à la sienne, un certain nombre de républicains influens firent une démarche auprès de M. Hayes pour lui demander de se mettre sur les rangs. Le président refusa, se considérant comme lié par les déclarations qu'il avait faites en 1876. « Il serait, répondit-il, d'un trop mauvais exemple que le premier magistrat du pays manquât à un engagement solennel. » Si aucun des candidats qui étaient déjà sur les rangs ne leur paraissait avoir des chances suffisantes de succès, il y avait deux hommes honorables, M. Edmunds, du Connecticut, et M. Washburne, l'ancien ministre des États-Unis à Paris, qui étaient dignes du choix populaire. M. Hayes congédia donc la députation en exprimant l'espérance que, si le général Grant n'était pas choisi au premier tour, un de ces deux candidats ou quelque autre citoyen honorable pourrait réunir les suffrages des républicains.

Cet espoir était bien vague et ne semblait point pouvoir se réaliser. La majorité absolue, au sein de la convention de Chicago, était de 370 voix, et environ 400 délégués semblaient acquis à la candidature du général. Le scrutin ne serait donc guère qu'une affaire de forme : tout serait décidé dès la première épreuve. On avait compté sans l'habileté des *politiciens* de profession et sans l'art merveilleux avec lequel ils savent manœuvrer dans les élections. Le candidat qui entre en lice avec les chances les plus grandes voit invariablement une coalition se former contre lui entre tous ses compétiteurs. Ceux du général Grant étaient au nombre de cinq : M. Blaine, M. Sherman, le juge Edmunds, M. Window et M. Washburne. Ces trois derniers ne pouvaient faire fond que sur les voix de l'état auquel ils appartiennent. Il arrive toujours, en effet, que quelques états, comptant parmi leurs concitoyens quelque homme considérable, donnent pour instruction à leurs délégués de poser sa candidature et de voter pour lui au premier tour de scrutin. C'est une marque d'estime, un témoignage d'honneur qui peut préparer une candidature ultérieure, mais qui n'a pas d'autre portée que celle d'un compliment ; aux épreuves suivantes, ces votes de prédilection se portent sur quelqu'un des candidats plus en vue et contribuent à former une majorité. Cette fois, la majorité absolue semblait assurée au général Grant, quand même les voix acquises à ses cinq compétiteurs se réuniraient sur un seul d'entre eux ; seulement, parmi les voix que l'on considérait comme acquises au général, il en était un certain nombre qui ne lui étaient pas données de bon gré. Les assemblées préparatoires de quelques états importans, tels que la Pensylvanie

et New-York, avaient enjoint à leurs délégations de voter en bloc, c'est-à-dire que le chef de la délégation devait voter au nom de tous ses membres et pour le candidat de la majorité, quelles que fussent les préférences individuelles de certains délégués. Tous les suffrages de la Pensylvanie et de New-York devaient donc être donnés au général Grant, bien que M. Blaine comptât dans ces deux délégations un certain nombre de partisans; mais ceux-ci trouvèrent moyen de se soustraire à la règle qui leur était imposée.

Le premier acte de la convention avait été de s'organiser en faisant choix d'un président, et en nommant les deux commissions les plus importantes : celle du règlement et celle de la vérification des pouvoirs. Ces deux commissions ne sont pas élues par l'assemblée entière : elles doivent être composées d'un membre pour chaque état, désigné par la délégation de cet état. Or les cinq compétiteurs du général se trouvaient avoir ensemble la majorité des états. Les deux commissions furent donc composées en majorité d'adversaires de sa candidature. Les conséquences en furent bientôt apparentes. Les assemblées préparatoires de quelques états du Sud n'avaient pu se mettre d'accord sur les désignations à faire, et des délégations rivales revendiquaient le droit de siéger et de voter. La commission de vérification des pouvoirs exclut systématiquement les délégations favorables au général et enleva ainsi à celui-ci un certain nombre de voix. De son côté, la commission du règlement décida qu'aucune délégation ne serait admise à voter en bloc; il serait procédé par appel nominal et chaque délégué voterait individuellement. Quand cette décision, dont le but ne pouvait échapper à personne, eut été rendue, le sénateur Cameron, président de la délégation pensylvanienne, réunit ses collègues; il leur représenta que le mandat impératif qu'ils avaient reçu de leurs commettans continuait à les lier et qu'ils étaient tenus d'honneur de voter tous pour le même candidat, comme si lui-même pouvait voter au nom de tous. A sa grande surprise, il fut contredit par un des membres les plus influens de la délégation, M. Manès, qui revendiqua la liberté du vote individuel, et entraîna vingt de ses collègues, dont la plupart votèrent pour M. Blaine.

Cet exemple fut suivi par vingt-cinq des délégués de New-York, quelques membres d'autres délégations firent également défection. Au premier tour de scrutin, le général Grant eut 305 voix, M. Blaine 279, M. Sherman 95 ; les trois autres candidats se partagèrent le reste des suffrages. Il manqua donc au général 66 voix pour avoir la majorité absolue : les acquerrait-il dans les scrutins suivans? Il lui aurait fallu rallier les voix données aux trois derniers candidats; mais les partisans de ceux-ci tinrent bon dans l'espoir que

les électeurs du général, après s'être convaincus de l'impossibilité de son succès, se rejetteraient sur leur candidat préférablement à M. Blaine et à M. Sherman : c'était ainsi que M. Hayes avait été choisi en 1876. Les scrutins se succédèrent donc sans interruption pendant cinq jours consécutifs, mais sans changement notable dans la répartition des suffrages, jusqu'au vingt-neuvième scrutin, où les voix du Massachusetts se détachèrent de M. Edmunds pour se porter sur M. Sherman. Les 305 partisans du général Grant continuèrent à voter pour lui avec une inébranlable fidélité. Il arrive toujours en pareil cas qu'on fait surgir quelque candidature imprévue dans l'espoir de détacher des voix hésitantes qui ne retournent plus à leur premier choix. Au trente-quatrième scrutin, la délégation de l'Illinois, jusque-là partagée entre M. Washburne et M. Blaine, vota tout entière pour le chef de la délégation de l'Ohio, le général Garfield, qui était à la tête des partisans de M. Sherman et avait les pouvoirs de celui-ci. Au scrutin suivant, la délégation de l'Indiana suivit l'exemple de celle de l'Illinois : M. Garfield, qui ne voulait pas être soupçonné d'une trahison envers un ami, prit aussitôt la parole pour déclarer qu'il n'était et ne voulait pas être candidat, et qu'il était inutile de voter pour lui. A ce scrutin, le général Grant obtint 315 voix. Il était évident que les amis de M. Blaine et de M. Washburne commençaient à lâcher pied : quelques défections nouvelles pouvaient donner la majorité au général. Aussi M. Sherman, sacrifiant ses prétentions, télégraphia à ses amis de voter pour M. Garfield. Les autres candidats en firent autant, et au trente-sixième scrutin, M. Garfield fut choisi par 399 voix contre 306 demeurées fidèles au général Grant et quelques voix perdues. On donna aux partisans du général Grant cette consolation de prendre dans leurs rangs le candidat pour la vice-présidence. Ce fut un des délégués de New-York, M. Arthur, dont le choix fut surtout dicté par l'espérance d'influer sur le vote du plus puissant état de la confédération.

C'est ainsi que M. Garfield, auquel personne ne songeait quarante-huit heures auparavant, devint presque malgré lui le candidat du parti républicain. Agé aujourd'hui de quarante-neuf ans, M. Garfield est, comme tant d'autres notabilités américaines, le fils de ses œuvres. Il est né dans la pauvreté et il a commencé par vivre du travail de ses mains. Tout en gagnant sa vie, il consacrait ses heures de loisir à s'instruire; à dix-neuf ans, il avait amassé un petit pécule qui lui permit, en vivant avec une rigide économie, de suivre des cours de droit; il prit ses degrés et se fit homme de loi : c'est la carrière qui mène à tout aux États-Unis. Il s'était acquis une certaine réputation dans cette profession lorsque la guerre de

la rébellion éclata, et il fut appelé par le choix de ses concitoyens de l'Ohio, en même temps que M. Hayes, à commander un régiment, puis une brigade de miliciens. De là lui vient son titre de général. Son temps de service expiré, il rouvrit son cabinet et ne tarda pas à être envoyé à la chambre des représentans, où il siége avec la fraction la plus modérée du parti républicain. L'amitié que lui portaient M. Hayes et M. Sherman l'avait mis en évidence depuis 1876, et il s'était fait remarquer par son bon sens, la netteté de ses idées et l'étendue de ses connaissances; protectionniste déterminé, il avait dans les dernières sessions porté le poids des longues discussions auxquelles le tarif des douanes avait donné lieu. La médiocrité de sa fortune, qui consiste en une ferme dans l'Ohio et une petite maison à Washington, démontre qu'il était loin d'occuper un des premiers rangs parmi les jurisconsultes; il n'aurait sans doute pas osé aspirer à être gouverneur de son pays natal au moment où un caprice de la fortune le désignait pour la première magistrature des États-Unis.

La plate-forme, c'est-à-dire le programme rédigé par la convention de Chicago, peut, malgré sa longueur, se résumer brièvement. Elle dénonçait les démocrates comme les adversaires de l'unité nationale, qu'il était du devoir des républicains de maintenir et de fortifier. Elle faisait un grand éloge de l'administration de M. Hayes et revendiquait pour le parti républicain l'honneur d'avoir rétabli les finances, relevé le crédit national, ramené et assuré pour l'avenir la prospérité du pays. En proclamant les avantages de l'éducation populaire et en recommandant d'en favoriser le développement, elle insistait pour qu'aucune partie des deniers publics ne fût attribuée aux écoles fondées dans l'intérêt exclusif d'une secte religieuse. Elle flétrissait la polygamie, justifiant ainsi les mesures prises par le gouvernement contre les Mormons; pour capter les suffrages de la Californie, elle signalait comme un mal l'arrivée des Chinois en nombre illimité sur le territoire américain et demandait, pour arrêter ce mal, la révision des traités existans; mais le point sur lequel la convention insistait avec le plus de force était la nécessité d'assurer une protection efficace au travail, au commerce et à l'industrie du pays. Au dernier moment, un paragraphe fut ajouté au programme en faveur de la réforme des services civils. Un délégué du Texas, M. Flanagan, déclara cyniquement qu'il en avait assez de ce vieux refrain et qu'il trouvait fort juste que ceux qui se donnaient du mal pour faire élire un président se partageassent ensuite les emplois : aucun des délégués n'était venu à Chicago dans une autre pensée. Cet accès de franchise provoqua une bruyante hilarité; le paragraphe n'en fut pas moins

voté tout d'une voix. La lettre par laquelle M. Garfield accepta officiellement la candidature ne fut qu'une longue paraphrase du programme de Chicago : le candidat invoquait ses votes au congrès comme la preuve de sa fidélité aux principes du parti républicain et à la doctrine protectionniste.

II.

La convention démocratique se réunit le 22 juin à Cincinnati; aucune candidature appartenant au Sud ne se produisit; tout le monde reconnaissait, comme en 1876, la nécessité de choisir un homme du Nord dont l'impartialité vis-à-vis des nouveaux affranchis ne pût être l'objet d'un soupçon. Les candidats en présence étaient M. Hendricks, ancien gouverneur de l'Indiana, M. Thurman, sénateur pour l'Ohio, le général Hancock et M. Tilden. Les sympathies les plus nombreuses étaient acquises à ce dernier; mais le schisme qui avait éclaté au sein de la démocratie new-yorkaise et qui avait donné la victoire aux républicains aux élections de 1879 était plus profond que jamais. Le chef de la faction de Tammany-Hall, M. John Kelly, faisait partie de la délégation de New-York; il prit la parole dès la première séance et déclara au nom de ses amis qu'ils étaient prêts à voter et à lutter de toutes leurs forces en faveur de tel candidat qu'il plairait à la convention de désigner, mais qu'aucune considération ne pourrait, en aucun cas, les déterminer à donner leurs suffrages à M. Tilden. Bien que la faction de Tammany-Hall ne disposât que de 80,000 voix sur près d'un million d'électeurs, l'exemple de l'année précédente démontrait qu'elle tenait la balance entre les deux grands partis et que son hostilité rendrait le succès des démocrates impossible dans l'état de New-York, dont les suffrages étaient indispensables. Il fallait donc de toute nécessité sacrifier M. Tilden, et les amis de celui-ci ne posèrent même pas sa candidature. Le choix de la convention se porta donc presque sans discussion sur le général Hancock. L'appui de l'Indiana n'étant pas moins nécessaire aux démocrates que celui de New-York, il parut nécessaire de désigner pour la vice-présidence un citoyen de cet état. La candidature fut déférée au général William English, devenu le plus riche banquier de l'Indiana; les antécédens politiques de M. English étaient irréprochables; avant la rébellion, il avait siégé au congrès pendant huit ans comme *free-soiler*, c'est-à-dire comme adversaire de l'extension de l'esclavage, et il avait pris une part active à l'affranchissement du Kansas, dont le Sud avait tenté de faire un état à esclaves : son nom ne pouvait donc exciter aucune défiance au sein des populations du Nord.

Le manifeste publié au nom de la convention de Cincinnati était beaucoup moins étendu que le manifeste républicain. Après avoir flétri ce qu'elle appelait la grande fraude de 1876 et condamné en termes d'une extrême violence l'administration de M. Hayes, la convention démocratique payait un pompeux tribut d'hommages à M. Tilden, à l'occasion de sa retraite volontaire de la vie publique. Elle faisait honneur à la majorité démocratique du congrès des réductions opérées dans les dépenses nationales; elle se prononçait contre l'émigration chinoise et pour la réforme administrative. Il va sans dire qu'elle rappelait et affirmait les doctrines traditionnelles du parti sur la subordination du pouvoir militaire aux autorités civiles, sur les droits et l'autonomie des états, et sur les vices et les dangers de la centralisation. Le paragraphe capital de ce manifeste était le quatrième, ainsi libellé : « Nous demandons l'économie, une circulation honnête, composée d'or, d'argent et de papier convertible en espèces à première demande, le maintien strict de la foi publique, de la part des états et de la nation, et un tarif établi seulement en vue du revenu. » Ce fut sur l'interprétation à donner aux termes assez ambigus de ce paragraphe que porta le fort de la lutte électorale.

La désignation de M. Garfield fut accueillie avec une grande froideur par une fraction considérable du parti républicain. Dans le Sud, les affranchis ne dissimulèrent pas leur désappointement, et les républicains qui avaient compté sur la reconnaissance des nègres envers le général Grant pour lutter avec des chances sérieuses de succès dans la Floride, dans la Caroline du Sud et même dans la Virginie occidentale, durent abandonner toute espérance de ce côté. On remarqua que le général Grant n'adressa point, comme les bienséances l'exigeaient, de lettre de félicitation à M. Garfield : il partit immédiatement pour une tournée d'exploration dans le Nouveau-Mexique et le Colorado. Les plus influens de ses amis semblèrent également vouloir s'abstenir. M. Cameron déclina la présidence du comité électoral national, que M. Garfield était allé en personne lui offrir, et il alla prendre les eaux dans les Alleghanys; M. Conkling se rendit aux bains de mer. Enfin, en dehors des fonctionnaires sur lesquels M. Sherman et les autres ministres exercèrent une pression irrésistible, les listes de souscription ouvertes pour subvenir aux dépenses de l'élection rencontrèrent d'abord peu de signataires. L'opinion s'accrédita que la convention de Chicago n'avait pas eu la main heureuse. Les démocrates, au contraire, n'auraient pu faire un meilleur choix. Le général Winfield Scott Hancock, aujourd'hui âgé de cinquante-six ans, est un ancien élève de l'école militaire de West-Point; il a conquis

tous ses grades dans l'armée régulière, et il est actuellement le plus ancien des lieutenans-généraux au service des États-Unis. Il s'est signalé, pendant la guerre de la rébellion, par son intrépidité et son énergie ; il était adoré de ses soldats auxquels il faisait partager son ardeur et sa confiance; les traits d'héroïque bravoure que l'on rapporte de lui composent toute une légende, et, après Grant, personne n'est plus populaire parmi les vétérans de la guerre civile. Envoyé, en 1867, pour prendre le commandement militaire du Texas et de la Louisiane, il s'acquit du premier coup l'affection des hommes du Sud par un ordre du jour demeuré célèbre, où, dans les termes les plus nobles, il faisait appel aux sentimens de conciliation, recommandait l'oubli du passé et garantissait aux vaincus de la veille le libre exercice de tous leurs droits. Depuis lors, le général Hancock a été appelé à commander la circonscription militaire du Nord ; il a son quartier-général à New-York, et il s'y est concilié, par la droiture de son caractère, l'estime et les sympathies de tous. Les démocrates ne pouvaient donner une meilleure preuve de leur adhésion aux faits accomplis qu'en prenant pour candidat un de leurs plus glorieux adversaires, un des plus énergiques champions de l'unité nationale. L'impression favorable produite par ce choix fut fortifiée par la lettre d'une concision toute militaire par laquelle le général accepta la candidature et adhéra au manifeste de Cincinnati : cette lettre se terminait par l'engagement « de défendre et de faire respecter l'union et d'assurer dans toutes ses parties la fidèle exécution des lois. » On essaya d'accréditer le bruit que, s'il était élu, il appuierait une proposition à l'effet de mettre à la charge du trésor fédéral les dettes contractées par le gouvernement des rebelles et d'accorder des pensions aux anciens soldats de l'armée confédérée. Le général démentit cette imputation et s'expliqua sur la rébellion et ses promoteurs avec une netteté qui lui fit d'autant plus d'honneur qu'à parler avec cette franchise, il s'exposait à blesser les susceptibilités et à déconcerter les espérances de beaucoup d'hommes du Sud. Enfin, les journaux républicains avancèrent qu'en 1877 le général avait offert à M. Tilden de le faire proclamer président à New-York et de le faire soutenir par les troupes placées sous son commandement, et qu'avertis de ses menées, le général en chef et le président Grant avaient songé à le déplacer. Le général renvoya ses calomniateurs au général Sherman, en demandant à celui-ci de publier la correspondance qu'il avait échangée à cette époque avec le ministère de la guerre. Le général Sherman crut que la loyauté envers un de ses compagnons d'armes l'obligeait à publier cette correspondance : elle démontra que le général avait fait son devoir, qu'il avait exactement renseigné le gouvernement et fidèlement

suivi les instructions qui lui avaient été envoyées, enfin qu'il n'avait pas un seul instant perdu la confiance de ses chefs hiérarchiques. C'est ainsi que les manœuvres employées pour lui nuire tournaient l'une après l'autre à son avantage.

Les démocrates se crurent assurés du succès, et l'excès de la confiance leur fit commettre imprudence sur imprudence. On vit sortir de leur retraite quelques-uns des anciens chefs des confédérés, qui parurent dans des réunions publiques et y parlèrent comme si le triomphe du général Hancock devait être pour eux et pour leurs amis le signal de la revanche. M. Toombs, de la Georgie, qui avait été autrefois l'un des promoteurs les plus ardens de la rébellion, prononça un discours dont les feuilles républicaines s'emparèrent pour soutenir que le Sud se proposait de tout remettre en question. Les journaux du Sud distribuaient à l'avance les dépouilles des vaincus, ils dressaient des listes de candidats pour les ministères et les principaux emplois fédéraux; d'autres élaboraient le programme des mesures réparatrices dont on devait demander le vote au prochain congrès. Pendant que les démocrates fournissaient ainsi des armes contre eux-mêmes, l'inquiétude déterminait les républicains à une action énergique. Convaincus que la défaite de M. Garfield leur enlèverait leur position, les fonctionnaires fédéraux de tout ordre se mirent à l'œuvre avec une activité sans égale: au nombre de plus de cent mille et répandus dans toutes les classes de la population, ils étaient un élément de force considérable. On avait facilement apaisé M. Blaine, dont le siège sénatorial, dans le Maine, était menacé par le perspective d'une coalition entre les démocrates et les *greenbackers*, on circonvint les principaux amis du général Grant, on lui fit écrire par quelques-uns d'entre eux et on obtint qu'il adressât au sénateur Logan une lettre par laquelle il se déclarait favorable à la candidature de M. Garfield. Une réunion, composée de deux cent cinquante des notabilités du parti républicain, eut lieu à New-York, dans les premiers jours d'août, pour arrêter le plan de la campagne électorale et se distribuer les rôles; elle était composée de représentans de tous les états. Appelé tout exprès à New-York, M. Garfield se tenait dans une pièce voisine de la salle des délibérations, où il n'aurait pu se montrer sans que ses paroles, son attitude, ses moindres gestes fussent l'objet de commentaires de la part des journaux. La réunion reconnut que le parti perdrait son argent et ses peines en engageant la lutte dans les états du Sud; elle décida qu'il fallait y laisser le champ libre aux démocrates et concentrer tous les sacrifices et tous les efforts sur les états douteux. Les seize états du Sud et du Sud-Ouest ne pouvaient donner aux démocrates que 138 suf-

frages. Les démocrates abandonnaient à leurs adversaires la Pensylvanie, bien qu'elle fût l'état natal du général Hancock; les républicains se considéraient comme assurés de dix-sept états, en y comprenant le Maine, qui ne pouvait être perdu que si les *greenbackers* désertaient leur propre candidat pour celui des démocrates. Ces dix-sept états ne disposaient ensemble que de 160 suffrages; l'élection dépendait donc de cinq états que les deux partis revendiquaient comme acquis à leur cause et qui avaient: New-York 45 voix, l'Indiana 15, le New-Jersey 9, le Connecticut 7 et la Californie 5. Les démocrates comptaient que l'influence de M. Hendricks et de M. English leur assurait l'Indiana, où ils avaient toujours eu la majorité depuis 1876; la réconciliation, au moins temporaire, qui s'était opérée entre les deux fractions de leur parti, semblait leur donner de grandes chances de succès à New-York, et ces deux états leur suffisaient pour atteindre la majorité absolue.

Les républicains avaient donc fort à faire; mais tout le monde se mit à l'œuvre. Tout les ministres quittèrent Washington à la fin d'août et n'y rentrèrent qu'au mois de novembre; chacun d'eux se rendit où il pouvait exercer quelque influence. Le grand avocat de la réforme administrative, le ministre de l'intérieur, M. Karl Schurz, fut le premier à quitter son poste pour aller parcourir l'Indiana, où il ne tarda pas à être rejoint par M. Conkling. Le président lui-même entreprit dans les états riverains du Pacifique une tournée qui lui permit de visiter utilement la Californie. Pendant deux mois et demi, des flots d'éloquence et d'argent se répandirent sans interruption sur toute la région où la lutte était sérieusement engagée. Bien qu'aucun des orateurs en renom dans le parti républicain ne se soit épargné, la justice oblige à proclamer qu'aucune parole ne fut aussi utile à M. Garfield que celle du général Grant. On décida, en effet, le vieux soldat à intervenir de sa personne dans la mêlée électorale. Les républicains organisèrent les vétérans de la guerre civile en une association dite des *Garçons bleus*, dont la présidence fut naturellement déférée au général, et qui servit de prétexte à une série de réunions publiques dans l'Ouest et dans le Centre. Les premières tentatives oratoires du général ne furent pas des plus heureuses. Il dit assez mal à propos à son auditoire qu'il n'avait voté, il y avait déjà bien longtemps, que dans une seule élection présidentielle, qu'il avait alors donné sa voix au candidat des démocrates et que, depuis lors, il n'avait jamais voté, ces élections ne lui paraissant avoir aucun intérêt. Après un pareil exorde, la préférence que le général voulait bien exprimer pour M. Garfield ne pouvait pas exercer une grande

influence; mais on y mit bon ordre : on composa pour le général et on réussit à lui faire débiter de petits discours que les journaux du parti retouchèrent de leur mieux et où les recommandations en faveur des républicains et de leur candidat devenaient de plus en plus nettes et pressantes. Comme le général est encore plus amoureux des ovations que du pouvoir et qu'on ne lui ménageait ni les arcs de triomphe, ni les illuminations, ni les feux d'artifice, comme les vieux soldats se pressaient autour de lui pour l'acclamer et l'escortaient en immenses processions, M. Grant prenait goût à cette tournée triomphale, et il en arriva à se prodiguer comme s'il se fût agi de lui-même. Les démocrates alarmés essayèrent de faire une diversion : ils demandèrent au général Mc Clellan un concours que celui-ci leur accorda de bonne grâce ; mais Mc Clellan est un esprit cultivé, et si ses discours élégans et diserts pouvaient être goûtés des gens instruits, ils étaient loin de produire sur les masses l'effet des courtes harangues du « plus grand guerrier du siècle. » Aussi, après la lutte, un journal démocratique a-t-il dit, non sans une pointe d'amertume, que c'était le général Grant qui avait été élu sous le nom de M. Garfield.

III.

Si utile que l'intervention de l'ancien président ait pu être au parti républicain, il faut néanmoins reconnaître que les démocrates ont dû surtout leur défaite à la maladresse avec laquelle ils ont alarmé les intérêts. La grande prospérité dont les États-Unis jouissaient depuis une année et qui se traduisait par l'activité de toutes les usines, par le progrès continu et rapide des recettes publiques, par le développement du commerce extérieur, ne prédisposait pas les masses populaires à souhaiter un changement dans la direction de la politique intérieure. Industriels, commerçans, banquiers, tous ceux qui avaient souffert pendant cinq années de la stagnation des affaires n'aspiraient qu'à réparer les pertes du passé et n'appréhendaient rien tant que de voir la politique arrêter l'élan rendu à l'activité nationale. Or les républicains étaient en droit de dire, et ils ne s'en faisaient pas faute, que l'arrivée des démocrates au pouvoir imprimerait à la direction des affaires publiques un changement dont il était impossible de prévoir les conséquences. En inscrivant en tête de leur programme l'établissement d'un tarif de douane calculé uniquement en vue du revenu, c'est-à-dire d'où les taxes purement protectrices devaient disparaître, les démocrates avaient cru ne sacrifier que le grand état de Pensylvanie et s'acquérir les sympathies de New-York ; ils n'avaient pas pris garde que l'indus-

trie commence à se répandre dans l'Ohio et l'Indiana et qu'elle a jeté de profondes racines dans le New-Jersey, le Connecticut et le Massachusetts. Ils avaient surtout perdu de vue la connexité d'intérêts qui existe entre l'industrie et le commerce. Les usines et les charbonnages de la Pensylvanie ne sont pas seulement obligés d'avoir des agences à New-York; l'escompte de leur papier et la spéculation sur leurs titres sont un aliment pour la haute banque, leurs transports sont un élément considérable de trafic pour les compagnies de chemins de fer. Tous ces intérêts divers se crurent menacés à la fois par l'attaque dirigée contre l'industrie nationale et se coalisèrent instinctivement pour la défense commune. Une association puissante, la *Ligue industrielle*, constituée spécialement pour soutenir le système protecteur, se déclara en faveur de la candidature de M. Garfield. Usiniers et fabricans s'adressèrent ensuite à leurs ouvriers et entreprirent, non sans succès, de leur démontrer que leurs intérêts étaient identiques à ceux de leurs patrons, parce que la réforme du tarif entraînerait la fermeture d'un grand nombre d'établissemens et une baisse générale des salaires. Sous l'influence de cette propagande, l'*Union nationale des travailleurs*, qui représentait dix-sept des associations ouvrières les plus nombreuses, adopta M. Garfield pour son candidat, désertant ainsi le parti des *inflationnistes*, dont elle faisait la principale force. Il ne demeura sous les drapeaux des *inflationnistes* que les partisans extrêmes du papier-monnaie, qu'un peu d'argent, habilement distribué, empêcha de se fondre dans les rangs des démocrates et d'apporter à ceux-ci le contingent de leurs voix.

L'argent ne manquait plus, en effet, au parti républicain depuis que la grande industrie et la haute banque avaient cru devoir épouser la cause de M. Garfield. Une nuée d'agens électoraux, bien pourvus du nerf de la guerre, se dissémina sur tout le territoire; les moindres villages furent inondés de journaux, de brochures et d'affiches. Le résultat en fut bientôt apparent : dans les premiers jours d'octobre, l'Ohio donna aux républicains l'énorme majorité de 40,000 voix, et, le 12 octobre, l'Indiana, qui avait son gouverneur à élire, donna au candidat républicain, M. Porter, une pluralité de 5,000 voix sur le candidat des démocrates. Ce résultat ne laissait pas de doute sur la façon dont l'Indiana voterait le 2 novembre.

Les meneurs du parti démocratique mesurèrent alors l'étendue de la faute qu'ils avaient commise. Une lettre du général Hancock, portant la date du 12 octobre, mais évidemment écrite après l'élection de l'Indiana, parut dans tous les journaux du parti pour expliquer ou plutôt pour désavouer la fameuse formule du tarif

calculé seulement en vue du revenu. Cette lettre avait pour objet de rassurer les industriels en reconnaissant la nécessité de préserver le travail des atteintes de la concurrence étrangère; mais le mal était fait, et il était irréparable. Ce n'était pas une lettre écrite *in extremis* et sous le coup d'un échec qui pouvait détruire l'effet d'une propagande conduite avec énergie et habileté depuis deux mois. Il était d'ailleurs trop facile aux républicains d'opposer à la lettre tardive du général Hancock les discours des orateurs et les articles des journaux démocratiques.

Ce n'étaient pas seulement les industriels que les démocrates avaient tournés contre eux, c'étaient aussi les banquiers, les capitalistes et les détenteurs de fonds publics. La campagne acharnée que les démocrates avaient faite contre la reprise des paiemens en espèces, l'alliance qu'ils avaient formée, depuis deux ans, dans le Maine, avec les *greenbackers*, les avances qu'ils prodiguaient dans tout l'Ouest aux *inflationnistes* ne permettaient guère le doute sur les tendances économiques du parti. On se fit une arme contre lui de toutes les propositions déraisonnables dont le congrès avait été saisi et qui avaient eu pour objet l'extension du papier-monnaie. En outre, dans plusieurs états du Sud, notamment en Virginie, les démocrates s'étaient divisés en deux factions, dont la plus nombreuse, sous prétexte de « réajuster la dette » de cet état, ne demandait pas autre chose qu'une banqueroute partielle. Ce parti, s'il était victorieux, ne tenterait-il pas d'appliquer à la dette fédérale le procédé expéditif de libération qu'il proposait pour les états? N'était-on pas en droit de l'appréhender lorsqu'un bill était encore pendant devant le congrès pour rembourser en assignats les rentes à échéance de février et de juin 1881? La convention de Cincinnati n'avait-elle pas, dans son programme, expressément indiqué le papier-monnaie comme un des élémens de ce qu'elle appelait « une honnête circulation? » Le service et le remboursement de la dette au moyen du papier-monnaie ne pouvaient donc être incompatibles, à ses yeux, avec « le respect de la foi publique de la part de la confédération et des états. » Les particuliers porteurs de fonds publics, et les établissemens de toute nature qui avaient placé en rentes soit une partie de leur capital, soit les dépôts qu'ils recevaient, étaient-ils disposés à recevoir en papier les intérêts ou le capital de leurs titres?

Il parut à New-York, dans les derniers jours d'octobre, une petite brochure adressée au peuple de New-York, et intitulée : *la Situation politique au point de vue financier*, où ces considérations étaient exposées avec beaucoup de force. Cette brochure rappelait qu'en 1868 le général Hancock avait failli devenir le candidat des

démocrates, et qu'il avait donné alors son adhésion à un programme qui proposait de rembourser toute la dette en papier et d'établir un impôt sur les rentes fédérales pour obliger les porteurs à accepter le remboursement. Après avoir énuméré les obstacles opposés pendant la dernière session à toute conversion nouvelle et les bills présentés pour multiplier sous toutes les formes et sous tous les prétextes les émissions de papier-monnaie, les auteurs de cette brochure entreprenaient de faire mesurer par des chiffres l'étendue du coup que le triomphe des démocrates et l'application de leurs doctrines économiques porteraient à la prospérité nationale. La substitution d'assignats aux billets que les banques nationales avaient émis pour une somme de 400 millions de dollars, et le remboursement en assignats de 700 millions de dollars de fonds publics, ajouteraient 1,100 millions de dollars à la masse flottante du papier-monnaie. Un pareil accroissement, opéré presque d'un seul coup, ne pouvait manquer d'entraîner une dépréciation immédiate du papier-monnaie et par contre-coup des fonds publics. Qui supporterait cette perte? D'abord les 4 millions de particuliers qui étaient devenus porteurs de rentes depuis qu'on avait créé les petites coupures et recouru au système des souscriptions publiques, ou qui étaient actionnaires des établissemens dont le capital et les réserves étaient placés en rentes, tels que les banques nationales, les banques d'état, les compagnies d'assurances, les caisses d'épargne et les associations de bienfaisance. Tous ces établissemens, dont les caisses sont le réservoir où le commerce et l'industrie viennent puiser, voyant leurs ressources atteintes et leur crédit ébranlé, seraient contraints par prudence de restreindre les crédits qu'ils avaient ouverts et de faire rentrer au moins en partie les avances qu'ils avaient consenties. Or ces avances ou ces ouvertures de crédit s'élevaient à un milliard de dollars pour les banques nationales, à 200 millions pour les banques d'état, à 420 millions pour les caisses d'épargne, à 65 millions pour les sociétés de crédit mutuel, à 200 millions pour les compagnies d'assurances, à 30 millions pour les seules compagnies d'assurances maritimes de New-York. C'étaient ces deux milliards de dollars mis à la disposition du commerce et de l'industrie qui avaient déterminé le merveilleux mouvement d'affaires dont les États-Unis étaient le théâtre et ramené la prospérité, le travail et l'aisance dans toutes les classes. Quel bouleversement ne serait pas jeté dans les affaires par un soudain et inévitable resserrement du crédit?

Lorsque la foi publique aurait été violée, lorsque le paiement en papier aurait été substitué au paiement en or garanti par des engagemens solennels de la part du congrès, les porteurs étrangers

s'empresseraient de rejeter sur le marché américain les fonds qu'ils ont acquis. La dépréciation qui en résulterait aurait pour conséquence d'anéantir les réserves des établissemens de crédit, et les catastrophes commerciales se multiplieraient comme aux plus mauvais jours de la crise dont le pays venait seulement de sortir. Le Nord supporterait seul le poids de ces catastrophes, dont le Sud pouvait aisément faire bon marché. « Essentiellement agricole, le Sud, disait la brochure, emploie seulement 6.5 pour 100 du capital consacré à l'industrie, 5.34 pour 100 des capitaux avancés par les banques, 7 pour 100 du tonnage du cabotage, et 7.4 pour 100 du matériel de transport des chemins de fer. Il ne renferme probablement pas plus de 10 pour 100 des détenteurs de fonds publics. Il ne possède aucun établissement ni de crédit, ni de dépôts. Sur les 208,000 actionnaires des banques nationales, les anciens états à esclaves en comptent moins de 20,000. Ils ne comptent que 63,353 déposans des caisses d'épargne sur le chiffre total de 2,204,000, c'est-à-dire moins de 3 pour 100. » En présence de pareils faits et de pareils chiffres, le Nord agirait-il prudemment en remettant au Sud le soin de ses destinées? Telle était la question que les électeurs devaient se poser à eux-mêmes avant de voter.

Cette adresse, au bas de laquelle se lisaient les noms des chefs des maisons les plus anciennes et les plus considérables de New-York, ne pouvait manquer de produire un grand effet sur les classes commerçantes. Elle décida du vote de New-York et, par conséquent, de l'élection. New-York donna 20,000 voix de majorité à M. Garfield. Deux des cinq états douteux votèrent pour le général Hancock; le New-Jersey, grâce à l'influence du général Mc Clellan, citoyen de cet état et qui en avait été tout récemment le gouverneur, et la Californie, grâce à la mise en circulation d'une lettre dans laquelle M. Garfield prenait la défense des ouvriers chinois et blâmait la persécution dont ils étaient l'objet. Cette lettre, qui était de nature à indisposer violemment les ouvriers californiens, était apocryphe; mais la fausseté n'en put être démontrée qu'après l'élection, lorsque cette manœuvre peu loyale avait produit son effet. Les 35 voix de New-York donnaient à M. Garfield 217 suffrages, c'est-à-dire 32 de plus que la majorité absolue : c'était donc au vote de ce grand état qu'il devait bien réellement son élection. Aussi quelques feuilles démocratiques de New-York, irritées d'un échec auquel elles ne s'étaient pas attendues, annoncèrent-elles que le résultat de l'élection ferait l'objet d'une protestation. Elles prétendaient que les comités démocratiques étaient en mesure de prouver que les républicains avaient fait voter de faux électeurs; qu'ils avaient fourni des cartes électorales à des

habitans du Canada, qui, moyennant rétribution, avaient franchi la frontière et étaient venus voter dans l'état de New-York. C'est, en effet, une fraude qui se pratique fréquemment dans les états situés le long de la frontière canadienne ; mais elle est à l'usage de tous les partis. Il est très probable que les républicains y avaient eu recours; mais il est également probable que leurs adversaires n'étaient pas demeurés en reste avec eux. Les hommes les plus considérables du parti démocratique se gardèrent d'encourager des projets de protestation qui ne pouvaient aboutir qu'à troubler et à irriter le pays. A la différence de M. Hayes, qui avait eu 600,000 voix de moins que M. Tilden, M. Garfield avait obtenu, sur l'ensemble du corps électoral, 80,000 voix de plus que le général Hancock. Les démocrates influens s'empressèrent à l'envi de déclarer qu'ils acceptaient comme valable le verdict de la nation et qu'ils s'y soumettaient.

Le calme succéda donc immédiatement à l'agitation fiévreuse à laquelle les États-Unis avaient été en proie pendant près de quatre mois, et, au souvenir de la crise de 1876, tous les hommes que l'esprit de parti ne dominait pas s'applaudirent hautement que le résultat de l'élection eût été assez décisif pour s'imposer à l'acceptation de tous. Ils se félicitèrent en même temps de voir mettre un terme aux tiraillemens et aux luttes stériles qui avaient paralysé l'action du congrès pendant les années précédentes. Les élections pour le congrès ont donné aux républicains une majorité de 15 à 20 voix dans la chambre des représentans, et les forces se balancent dans le sénat. En entrant en fonctions, le 4 mars 1881, le nouveau président pourra compter sur l'appui d'une des deux chambres, en attendant que des changemens inévitables donnent également la majorité à ses amis dans le sénat. M. Hayes, pendant tout le cours de sa présidence, ne s'est jamais trouvé dans des conditions aussi favorables et qui lui permissent d'imprimer à la politique une direction conforme à ses vues.

L'élection de 1880 semble entraîner pour le parti démocratique la nécessité d'une transformation. Ce sont les doctrines économiques et financières de ce parti qui ont été vaincues bien plus que le candidat irréprochable qu'il avait choisi. Il sera donc contraint, pour ne pas encourir une ruine complète, d'abandonner des opinions solennellement condamnées par le peuple américain. Il en résultera peut-être un déchirement intérieur, des divisions et une impuissance momentanée, mais il compte dans son sein d'habiles gens qui sauront trouver un nouveau terrain pour les luttes de l'avenir.

Le parti républicain a naturellement interprété le résultat de

l'élection comme une approbation de la politique économique et financière qu'il pratique depuis qu'il est au pouvoir. Aussi, dans son message du 2 décembre 1880, qui sera le dernier, M. Hayes a-t-il de nouveau recommandé au congrès tous les projets financiers qui avaient échoué dans la dernière session devant l'opposition des démocrates. Cette fois, un meilleur accueil leur a été fait, et le congrès ne se séparera pas, le 4 mars prochain, sans que la conversion des rentes soit assurée par l'autorisation d'un emprunt facultatif en 3 et 3 1/2 pour 100. M. Garfield suivra-t-il exactement les erremens de M. Hayes? C'est ce qu'il est impossible de savoir : le futur président garde un silence prudent, et il ne fera connaître son programme de gouvernement que dans son discours d'inauguration. On peut prévoir, cependant, une certaine modification dans la politique américaine. M. Evarts, qui a conduit les relations extérieures avec infiniment de prudence et de modération, et dont l'esprit conciliant a prévenu ou dénoué bien des complications, ne paraît pas devoir être maintenu à la secrétairerie d'état. Ce poste aurait été promis à M. Blaine en récompense de l'activité qu'il a déployée dans la campagne présidentielle. M Blaine est d'un tempérament ardent; il a pris en main dans les deux dernières sessions le différend qui existe depuis longtemps entre les pêcheurs américains et les autorités canadiennes, et il a essayé de remettre en question le compromis par lequel on s'est efforcé de terminer le litige. Une motion qu'il a soumise tout récemment au sénat donne lieu de craindre que, s'il tient comme secrétaire d'état le même langage que comme sénateur du Maine, les relations de l'Angleterre avec les États-Unis ne subissent bientôt un refroidissement marqué. Un bill qu'il a présenté pour encourager par un système de primes la marine américaine et pour soumettre à des droits élevés les navires construits à l'étranger est de nature à faire penser que le régime de la protection jouira sous l'administration de M. Garfield d'une faveur encore plus grande que sous celle de M. Hayes. Peut-être cette exagération même deviendra-t-elle une cause de divisions au sein du parti républicain, en mettant aux prises les états industriels, qui profitent de l'élévation des droits de douane, et les états agricoles de l'Ouest, qui appréhendent qu'on ne provoque des représailles et qu'on ne compromette leurs relations commerciales avec l'Europe.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA

MORALE CONTEMPORAINE

EN ALLEMAGNE

I. Schopenhauer, *les Fondemens de la morale*, trad. par M. A. Burdeau; *Essai sur le libre arbitre*, trad. par M. Salomon Reinach; *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*, traduits par M. J.-A. Cantacuzène, 1880. — II. Ed. de Hartmann, *Phænomenologie des sittlichen Bewusstseins, Prolegomena zu jeder künftigen Ethik* (Phénoménologie de la conscience morale, prolégomènes à toute morale future); Berlin, 1879.

En Allemagne comme en Angleterre, l'idée de l'universelle évolution a envahi et transformé la morale; mais l'école darwinienne, en faveur surtout auprès des savans, n'y a point produit de systèmes assez originaux en morale pour mériter un examen spécial. Nous ne trouvons pas non plus d'élémens à la fois très nouveaux et importans dans la morale naturaliste de Dühring, adversaire inattendu du darwinisme, ni même dans celle de Czolbe, qui s'est inspiré surtout de Feuerbach. Quant au néo-kantien Lange, le large et pénétrant historien du matérialisme, il n'a donné que des vues très générales et encore vagues sur l'idéal moral et religieux, qui se confond pour lui avec l'idéal poétique. L'école spiritualiste d'Ulrici et d'Hermann Fichte s'en est tenue à la morale traditionnelle et à une religiosité mystique, qui va jusqu'à la croyance au spiritisme. L'école de Schopenhauer, qui a conservé un grand nombre de partisans parmi les philosophes et produit en morale des théories vraiment curieuses, nous semble mériter un examen

particulier. La morale toute métaphysique de cette école, par son ascétisme et ses conclusions pessimistes, contraste étrangement avec l'utilitarisme et l'optimisme où nous avons vu se plaire le génie britannique. Les Anglais, conformément au précepte antique, veulent *suivre* la nature; les métaphysiciens allemands de notre époque, du moins ceux qui relèvent de Schopenhauer, ne veulent rien moins qu'*anéantir* la nature. Schopenhauer avait déjà posé les principes de cette doctrine dans son mémoire sur *le Fondement de la morale* et dans son traité du *Libre arbitre;* M. de Hartmann a récemment développé, en les modifiant, les théories du maître dans sa *Phénoménologie de la conscience morale,* qu'il appelle, avec la confiance habituelle aux novateurs allemands : *Prolégomènes à toute morale future.* Ce second titre indique assez l'intérêt qui s'attache aux travaux de cette école, et il importe de savoir jusqu'à quel point est justifiée la prétention qu'elle exprime relativement à l'avenir de la morale. Nous étudierons donc successivement les deux principaux représentans du pessimisme en Allemagne et nous rechercherons comment ils ont conçu les bases essentielles de la moralité : la liberté humaine, le devoir, le bien en soi, la destinée de l'homme et du monde. Schopenhauer nous dit que l'univers est un hiéroglyphe à déchiffrer et que le sens véritable se reconnaît à l'ordre qu'il introduit dans la pensée; sans insister sur la cosmologie du pessimisme, qui a été étudiée ici même (1), nous chercherons si la morale pessimiste nous donne vraiment la clef du symbole universel ou, plus modestement, le sens de la vie humaine.

I.

Rappelons d'abord que, pour Schopenhauer, la morale est essentiellement identique à la métaphysique. Si la physique existait seule, si les phénomènes qu'elle étudie étaient l'ordre unique et absolu des réalités, sans rien au-dessus, il n'y aurait plus lieu de dépasser le monde physique ni par la pensée, ni par le sentiment d'une existence supérieure; il n'y aurait donc plus ni pensée morale, ni sentiment moral, ni par conséquent action morale. On soutient à tort, dit Schopenhauer, que la moralité est inséparable de la doctrine théiste ou de la croyance à un Dieu parfait et distinct de l'univers; mais ce qui est vrai, c'est que « le *credo* nécessaire de tous les justes et des bons est celui-ci : Je crois en une métaphysique. En d'autres termes : — Je crois que le monde où je me

(1) Voyez les études de M. Caro, dans la *Revue* du 15 novembre, du 1er décembre 1877 et du 15 mai 1878.

meus est un monde d'apparences et que la moralité est la négation pratique de la réalité d'un tel monde (1). »

Pour connaître « ce qu'est vraiment le monde » et pour exprimer cette connaissance dans ses sentimens et dans ses actions, il faut dépasser les apparences et atteindre la réalité. Or d'où viennent les apparences que m'offre l'univers? On connaît la réponse de Schopenhauer : elles naissent de la constitution de mon intelligence, qui tient elle-même à la constitution de mon cerveau. Supprimez toutes les têtes pensantes, avec leurs organes, aussitôt le soleil s'éteint, la mer se tait, la fleur se décolore, le monde visible s'évanouit. Les lois mêmes du monde, à en croire Schopenhauer, disparaissent aussi avec l'intelligence, dont elles ne sont au fond que les lois. On voit que Schopenhauer considère l'intelligence comme une faculté tout extérieure, qui n'est que la surface des choses et notre surface à nous-mêmes. Aussi le caractère essentiel de toute sa philosophie, et en particulier de sa morale, c'est d'être une révolte contre l'intelligence au profit de ce qui, selon lui, nous est plus intérieur.

Mais, dès le début, une objection se présente : comment connaître et déterminer ce principe intime qui sera vraiment en nous le *moral*, non plus l'intellectuel? Schopenhauer nous a dit lui-même que la pensée ne peut sortir de soi et de ses nécessités propres; comment donc pourrait-elle déterminer ce qui, de sa nature, échappe à la détermination intellectuelle? Une telle prétention reviendrait à connaître l'inconnaissable. « L'intelligence, qui voit tout du dehors, dit Schopenhauer lui-même, ressemble à un homme qui tourne autour d'un château, cherchant vainement une entrée, et qui, en attendant, esquisse la façade. » Pour échapper à cette difficulté, Schopenhauer suppose que nous avons en nous une faculté autre que l'intelligence, qui saisit immédiatement l'essence universelle en se saisissant elle-même : c'est la volonté, qui constitue par cela même le moral de l'homme. L'intelligence, dit-il conformément à l'esprit de Kant, « étant soumise aux formes du temps, de l'espace et de la causalité, ne peut nous donner par là même la chose en soi; celle-ci doit donc être cherchée non dans une *connaissance*, mais dans un *acte*; il y a une voie intérieure qui, semblable à un souterrain, nous introduit d'un seul coup, comme par trahison, dans la forteresse (2). » — Mais à peine Schopenhauer

(1) Au reste, cette métaphysique sur laquelle la morale repose doit rester une *cosmologie* et ne jamais devenir une *théologie*. Elle nous apprend à connaître l'essence du monde et nous élève ainsi au-dessus des phénomènes; elle ne se demande ni d'*où* vient le monde, ni *où* il va, ni *pourquoi* il est, mais simplement *ce qu'il est*. (*Die Welt als Wille*, I, 53, II, 760.)

(2) Voyez *die Welt*, II, ch. XVIII et XXV.

a-t-il cru apercevoir cette voie qu'il se retrouve en face d'une difficulté nouvelle. La volonté, qu'elle soit ou non le fondamental en nous et hors de nous, ne peut être saisie que par la conscience. « La chose en soi, dit lui-même Schopenhauer, ne peut être donnée que dans la conscience, puisqu'il faut qu'elle devienne conscience d'elle-même. » Par malheur, tout acte de conscience qui se rend compte de soi est un acte intellectuel. Les objections que Schopenhauer adressait tout à l'heure à l'intelligence en général, on peut donc les adresser aussi bien à toute conscience, et c'est d'ailleurs ce qu'il fait lui-même. « La conscience, dit-il, se produit sous la forme invariable du temps, de la succession. » On est donc fondé à se demander si la réalité, pour arriver à prendre conscience de soi et à se voir, n'est pas obligée de se déformer, de se réfracter dans un organisme qui l'altère. Or, s'il en est ainsi, la conscience que j'ai ou crois avoir de ma volonté n'a pas plus le privilège de l'objectivité que tout le reste. C'est ce que Schopenhauer semble oublier. Pour dégager cette conscience, il est obligé d'en supprimer tout l'intellectuel, comme trompeur et illusoire. Mais si vous éliminez ainsi de l'activité intérieure et morale tout élément de détermination intellectuelle et de conscience, il est évident que vous aurez fait la nuit pour l'intelligence et, de ce qui restera dans cette nuit, vous ne pourrez plus rien dire, pas même s'il reste réellement quelque chose, encore moins si cette chose est le *moral* ou, plus simplement, le volontaire. De quel droit Schopenhauer appelle-t-il donc la chose en soi une *volonté?* Ce mot n'a plus de sens, car il désigne, selon lui, une volonté inconsciente, sans motifs, une volonté aveugle, inintelligente et inintelligible, qui ne peut même pas avoir de but ni de fin, qui n'est ni désir, ni tendance déterminée, ni force proprement dite. Aussi Schopenhauer, après nous avoir dit et redit que tout s'explique par la volonté, est obligé d'avouer que la volonté même n'est qu'un mot. « Pour conclure, dit-il, l'essence universelle et fondamentale de tous les phénomènes, nous l'avons appelée *volonté*, d'après la manifestation dans laquelle elle se fait connaître sous la forme la moins voilée ; mais *par ce mot nous n'entendons rien autre chose qu'un X inconnu* (1). » Dès lors, appelez-la X et non pas volonté; car un X véritable exclut toute détermination, et vous ne pouvez même pas savoir si ce que vous saisissez en vous comme volonté est la « manifestation la plus immédiate » de X, car vous ne savez pas comment X se manifeste, ni s'il se manifeste. De plus, pourquoi ses manifestations les plus immédiates seraient-elles celles qui sont en dehors de toute intel-

(1) Voyez *die Welt*, II, ch. XVIII et XXV.

ligence et de toute intelligibilité, c'est-à-dire au fond celles qui ne se manifestent pas? — Nous ne saurions accepter ce mépris de l'intelligence pour elle-même : si l'intelligence croit embrasser mieux la réalité fondamentale quand elle s'est volontairement crevé les yeux, elle se trompe, car personne plus que les aveugles n'est exposé à prendre le faux pour le vrai. Schopenhauer, dans sa métaphysique et dans sa morale, imite les théologiens et leurs déclamations contre la raison : on peut lui appliquer le mot de Diderot : — L'homme n'a qu'une petite lumière, la raison; il la souffle et prétend ensuite mieux se conduire!

Concluons que le premier principe de la morale, chez Schopenhauer, est un mystère inintelligible et rationnellement absurde : opposer le moral à l'intellectuel, la volonté à la pensée, c'est en définitive placer le moral dans ce qui est proprement le matériel, le résultat de l'organisme et de ses tendances aveugles; c'est aussi placer la volonté là où réellement nous ne voulons pas encore et où c'est la nature qui veut pour nous.

Supposons cependant qu'il existe une volonté absolue et inconsciente au fond des choses, et que, contrairement à la définition même de cette volonté indéterminable, nous puissions déterminer quelques-uns de ses attributs. Quels sont ceux dont Schopenhauer et ses disciples lui feront don, afin de pouvoir fonder sur ce principe une morale? — L'attribut essentiel de la volonté, selon Schopenhauer, c'est la liberté. Il faut en effet, pour rendre sa morale possible, que la volonté soit libre de deux manières, premièrement dans l'acte initial par lequel elle a voulu vivre et s'incarner au sein du monde sensible; secondement dans l'acte suprême par lequel elle renonce à vivre et s'anéantit. Le premier de ces actes, le « vouloir-vivre » est au fond l'immoralité même, selon Schopenhauer; il faut donc bien qu'il soit libre pour être blâmable. Le second est la moralité même; il faut donc aussi qu'il soit libre pour être louable. Telle est en effet la doctrine que Schopenhauer semble soutenir. Quant aux preuves de cette doctrine, elles se réduisent à une pure hypothèse empruntée à Kant, celle de la « liberté intelligible » coexistant avec la « nécessité sensible. » Seulement, Kant présentait cette liberté comme simplement possible et il ne lui attribuait de certitude qu'au point de vue moral : — « Une liberté inaccessible à l'intelligence, disait-il, *peut* exister en dehors du monde sensible et de l'expérience intime : voilà le premier point; et il *faut* qu'elle existe pour que le devoir soit réel : voilà le second point. » — Supprimez le devoir, il n'y a plus aucune raison d'affirmer une telle liberté, qui n'est qu'une conception négative et invérifiable. Or Schopenhauer, comme

nous le verrons tout à l'heure, supprime précisément le devoir. Sur quoi peut-il donc s'appuyer pour admettre une liberté intelligible ou plutôt supra-intelligible? — Sur rien, sinon sur sa fantaisie. D'une part, il n'a point assez de railleries pour l'idée kantienne du devoir; d'autre part, il n'a point assez d'admiration pour la théorie kantienne de la liberté, laquelle précisément n'a de valeur et même de sens que par l'idée du devoir. Toute la morale de Schopenhauer roule sur cette contradiction, et c'est le second reproche que nous avons à lui adresser.

Voyons maintenant en quoi consiste cette prétendue liberté. D'abord, il est bien entendu qu'il ne faut pas la chercher dans le monde des phénomènes, ni même dans nos actions. Les actes de l'homme sont soumis comme tout le reste à un déterminisme inflexible : ils découlent de son caractère comme une série de conséquences découle d'une formule génératrice. Une fois donné, le caractère produit et déroule nécessairement tous ses effets dans le temps. Nos actions, notre histoire intérieure, notre conduite extérieure, sont comme un cadran visible sur lequel l'aiguille tourne en vertu de lois nécessaires : le ressort caché est le caractère propre de l'individu. Ce qui est libre, à en croire Schopenhauer, c'est ce ressort, situé en dehors du temps et de l'espace, dans l'éternité. « Les opérations dérivent de la nature même de l'être : *operari sequitur esse,* » disaient les scolastiques. Schopenhauer le répète après eux : « La conduite d'un homme, son *operari,* est déterminée extérieurement par les motifs, intérieurement par son caractère, et cela d'une façon nécessaire : chacun de ses actes est donc un événement nécessaire; mais c'est dans son être, dans son *esse,* que se retrouve la liberté. Il pourrait *être* autre; et tout ce en quoi il est coupable ou méritant, c'est d'être ce qu'il est... Dans la réalité des choses, chaque homme le sait bien, l'acte contraire à celui qu'il a fait était possible, et il aurait eu lieu, *si seulement lui, il avait été autre* qu'il n'est (1). »

A cette étrange théorie, qui n'est que la prédestination des théologiens, on peut faire des objections nombreuses. Schopenhauer prétend que nous avons été libres dans l'éternité d'être ou de ne pas être, de choisir un caractère bon ou un caractère méchant, courageux ou lâche, etc., — caractère qui, une fois choisi par notre liberté, nous suit partout dans le monde sensible. Mais il confesse d'autre part que nous ne pouvons connaître *a priori* le caractère choisi par nous ; nous ne savons pas *a priori* si nous avons pris une âme de loup ou une âme de mouton, un cœur de tigre ou

(1) *Fondement de la morale,* p. 84.

un cœur de gazelle. « Nous n'apprenons, dit-il, à nous connaître, nous-mêmes et les autres, que *par expérience;* nous n'avons pas de notre caractère une notion *a priori*. Au contraire, nous commençons par nous en faire une très haute idée (1), » nous nous présumons bons, nous croyons être des anges, jusqu'à ce que l'expérience, en nous montrant les conséquences fatales de notre caractère, nous force à dire : Je suis un démon. — Fort bien, répondrons-nous, mais pour qu'un choix soit vraiment libre, il faut qu'on ait conscience *a priori* et du pouvoir de choisir et des raisons de choisir; si j'ai pris sans le savoir une nature de bête brute au lieu d'une nature d'homme, et si le naturel choisi par moi ne révèle ses défauts qu'à l'essai, je me suis trompé involontairement, non librement. La prétendue liberté de Schopenhauer est donc le contraire de la liberté vraie. Par cela même, elle ne fonde pas la responsabilité qu'il veut fonder. Voilà une troisième objection, non moins décisive, selon nous, que les précédentes.

A dire vrai, dans la sphère de l'inconnaissable, moralité et responsabilité n'ont pas plus de sens que la liberté. Revenons donc à la sphère de l'expérience et voyons si la moralité y sera mieux établie. Il ne le semble pas. Schopenhauer, en effet, admet que le caractère est non-seulement inné, mais absolument immuable. S'il y avait pour moi possibilité de changer mon caractère, par exemple de devenir agneau après avoir été loup, il faudrait que, par le même acte éternel, j'eusse choisi à la fois d'être loup et agneau, ce qui serait contradictoire. La morale n'est donc plus, pour Schopenhauer, une science pratique, qui nous donnerait les moyens de nous améliorer et, au besoin, de nous « convertir; » c'est seulement une science théorique, qui se borne à décrire, à expliquer, à classer les différens caractères humains, comme la zoologie décrit et classe les types d'animaux. « La morale, — se demande à lui-même Schopenhauer, — cette science qui *met au jour* les ressorts de toute vie morale, ne pourra-t-elle aussi les faire *jouer?* Ne peut-elle, d'un homme au cœur dur, faire un homme miséricordieux, et du même coup juste et charitable? Certes non : les différences de caractères sont innées et immuables. Le méchant tient sa méchanceté de naissance, comme le serpent ses crochets et ses poches de venin : ils peuvent aussi peu l'un que l'autre s'en débarrasser. *Velle non discitur.* » Apprendre, c'est affaire d'intelligence; or la volonté est antérieure à l'intelligence; donc on ne peut apprendre ni à bien vouloir ni à mal vouloir : celui qui est né bon restera bon, celui qui est né méchant restera méchant. — Une telle morale est-elle bien utile et n'est-ce pas plutôt une science purement métaphysique qu'une

(1) Page 166.

GENERAL LIBRARY University of MICHIGAN

véritable morale? Il est facile d'y reconnaître la prédestination la plus absolue des théologiens, qui de toute éternité appelle les uns au salut et les autres, quoi qu'ils fassent, à la damnation. Préceptes moraux, éducation morale, tout cela est chimérique. Dès lors, la « liberté intelligible, » séparée des seules idées qui pouvaient en motiver l'admission, devient la plus gratuite, la plus contradictoire, la plus inintelligible des hypothèses: c'est un faux nom donné au fatalisme absolu des théologiens.

En somme, la théorie de la liberté dans Schopenhauer est la négation de toute morale, non-seulement pour la vie intemporelle, ce qui nous importerait peu, mais encore pour la vie actuelle. Schopenhauer, comme tous les théologiens (car c'est un théologien inconscient), a confondu le déterminisme avec ce qu'on pourrait appeler le prédéterminisme. Le déterminisme scientifique n'exclut point la possibilité de modifier son caractère; il en fournit au contraire les moyens. Nous avons nous-même montré ailleurs comment les idées morales, les types d'une perfection supérieure se réalisent en se concevant, deviennent une force de progrès et d'amélioration pour l'individu (1). Schopenhauer, au contraire, enlève toute efficacité et toute force aux idées, ce qui est en opposition avec l'expérience. Sous prétexte de nous rendre libres dans la région de l'éternité, il nous soumet à un prédéterminisme absolu dans la région du temps. Tel est le sort de toute doctrine qui conçoit la liberté sous la forme de la prédestination et de la grâce : elle ne la pose que pour la détruire.

M. de Hartmann, dans la théorie de la liberté, est en progrès sur son maître. Il rejette l'existence d'une liberté intemporelle pour l'homme; il admet que nous sommes déterminés dans le monde des réalités comme dans le monde des apparences; mais il ne montre point comment le déterminisme arrive à se modifier lui-même et à se rapprocher de la liberté par la force efficace des idées. La domination de la raison dans l'homme, qui est selon lui notre liberté même, n'est aussi selon lui qu'une forme supérieure de servitude : « Toutes les formes de la liberté intérieure ne consistent, dit-il, qu'à transporter la domination d'une partie de l'âme à l'autre; la liberté n'est jamais que partielle : l'affranchissement d'une contrainte est acheté par l'asservissement à une autre contrainte (2). » Malgré cette théorie purement déterministe, M. de Hartmann laisse cependant un dernier refuge dans son système à la liberté supra-intelligible : il la place dans l'acte par lequel « l'Un-tout » se

(1) Voyez la *Liberté et le Déterminisme*, IIe partie, et *l'Idée moderne du droit*, livre IV.
(2) *Phénoménologie*, p. 447.

donne à lui-même l'existence. La volonté absolue veut exister et produit par là l'univers. Cet acte, étant indépendant de l'intelligence ou de la raison avec ses lois déterminantes, est absolument libre; mais aussi il est absolument illogique et fortuit; de plus, comme l'univers est mauvais, c'est un acte de « bêtise absolue. » Telle est l'étrange liberté que M. de Hartmann attribue à son dieu. Il est douteux que sur de semblables conceptions puisse se fonder une morale. Voyons cependant comment Schopenhauer et M. de Hartmann essaieront de mener à bonne fin leur entreprise, et comment ils parviendront à déterminer d'abord la forme, puis le fond de la moralité. Nous passerons ainsi avec eux de la théorie de la liberté à la théorie du bien moral.

II.

Selon Kant, on le sait, la forme essentielle de la moralité et du bien était une loi impérative, un commandement catégorique de la raison. Nous avons vu que Schopenhauer, au contraire, nie tout devoir. « D'après ce qui précède, dit-il formellement, on ne s'attendra pas à trouver dans mon traité d'éthique soit des préceptes, soit une théorie des devoirs, soit un principe universel de morale qui serait comme le réceptacle général d'où sortent toutes les vertus. Nous ne parlerons non plus ni de *devoir inconditionnel*, ni d'une *loi de la liberté*, car l'un et l'autre renferment une contradiction. Nous ne parlerons en aucune façon de *devoir :* cela est bon pour les enfans et les peuples dans leur enfance, mais non pour ceux qui se sont approprié la culture qu'on possède à l'âge de la majorité (1). » Schopenhauer rejette donc absolument toute idée de règle *impérative*, qui supposerait la possibilité de changer le caractère, de rendre bon celui qui est méchant. Mettre en avant de telles règles, c'est comme si on ordonnait « au chat de ne pas aimer à manger les souris. » Le politique seul fait des lois, c'est-à-dire établit des moyens de défense; mais le moraliste n'établit aucune loi qui commande, il constate ce qui est et l'apprécie, voilà tout. Aussi Schopenhauer fait-il une critique acharnée de l'*impératif catégorique*, où il voit, non sans quelque raison, un reste du Décalogue. Il n'est pas d'objection ni de raillerie qu'il épargne à Kant; on s'aperçoit qu'il est heureux, en réfutant autrui, de mettre en relief sa propre doctrine, trop négligée du public : il ressemble à ces nihilistes russes qui, ne pouvant trouver de murs où placarder leurs proclamations, les affichaient sur le dos de leurs adversaires.

(1) *Die Welt als Wille*, tome I, 53.

M. de Hartmann, au contraire, ne traite pas avec ce mépris l'idée de l'obligation, de l'impératif, de la loi rationnelle imposée à la volonté. Tandis que Schopenhauer nie tout devoir et conserve cependant la liberté kantienne, M. de Hartmann, lui, nie toute liberté et conserve cependant l'idée du devoir, au moins comme une forme pratiquement nécessaire de la moralité. Cette différence importante entre le maître et le disciple dans l'ordre moral tient, selon nous, à la différence même de leur métaphysique. Pour Schopenhauer, nous l'avons vu, le fond de toute chose, la réalité essentielle, l'être du monde, c'est la volonté seule, la volonté sans l'intelligence, la volonté sans l'idée. Ce principe que Hegel plaçait à l'origine des choses et auquel il réduisait tout le reste, l'idée, n'est plus pour Schopenhauer qu'un produit accidentel du cerveau. Hegel disait que tout ce qui est réel est rationnel, intelligible, logique, réductible à l'idée ; Schopenhauer nous dit au contraire que « l'essence des choses est inaccessible à l'intelligence, et non-seulement à la nôtre, mais très probablement à l'intelligence en général ; elle est à la fois inintelligible et inintelligente, et l'intelligence n'en est qu'une forme, un appendice, un accident. » M. de Hartmann trouve insoutenable que la raison soit ainsi exclue du principe suprême et que, « dans le monde entier, on ne rencontre pas plus de raison que n'a bien voulu y en mettre le cerveau, ce produit tout à fait accidentel. Qui pourrait bien sortir d'un principe absolument inintelligent, dénué de tout sens et aveugle, sinon un monde inintelligent et absurde (1)? » Le monde, au contraire, est soumis à la plus inflexible logique, à la logique de l'idée. Il faut donc, selon M. de Hartmann, réconcilier Schopenhauer et Hegel en donnant au principe suprême le double attribut de la volonté infinie et de la raison absolue. Dès lors, au lieu de dire avec Schopenhauer que la volonté universelle est à la fois inconsciente et inintelligente, il faut dire qu'elle est inconsciente et cependant intelligente, qu'elle est volonté et idée tout ensemble. Or cela ne se peut que s'il existe des idées inconscientes, de l'intelligence inconsciente, des fins inconscientes. De là le but que M. de Hartmann se propose dans son principal ouvrage : montrer en toutes choses une volonté dirigée par une raison inconsciente. Ce n'est pas que les deux attributs de l'inconscient doivent être considérés comme séparés dans le principe suprême ; le *monisme*, ou doctrine de l'unité substantielle des choses, exige au contraire que tout soit ramené à l'unité. « La volonté n'est donc pas un aveugle portant sur son dos l'idée paralytique qui lui indique le

(1) *Philosophie de l'inconscient*, II, p. 514 de la traduction Nolen.

chemin; l'inconscient est comme l'individu complet et sain, mais qui ne peut voir avec les jambes ni marcher avec les yeux (1). » Malgré cette unité fondamentale, il existe au sein de l'inconscient, selon M. de Hartmann, une opposition éternelle entre la volonté et l'idée, et c'est cette opposition, cette division qui produit le monde. Déjà Schelling avait dit, non sans profondeur : « Il n'y aurait pas de processus, si quelque chose n'existait pas qui ne doit pas exister, ou du moins n'existait pas sous une forme qu'il ne devrait pas avoir. » Ce qui ne devrait pas exister, selon M. de Hartmann comme selon Schopenhauer, c'est le « vouloir-vivre; » le processus du monde a donc pour but d'amener l'idée, d'abord inconsciente de la folie inhérente au vouloir-vivre, à une pleine conscience de cette folie, de manière à déterminer la volonté à ne plus vouloir (2).

Telle est la conciliation de Hegel et de Schopenhauer que nous propose M. de Hartmann dans sa métaphysique de l'inconscient, qui, comme on le voit, ressemble fort aux mystères théologiques du moyen âge (3). Il était nécessaire de bien comprendre le point de vue propre à M. de Hartmann pour saisir le caractère original de sa morale. Une fois la raison rétablie à côté de la volonté dans le principe suprême de l'évolution universelle, la raison devait aussi reprendre sa place légitime dans la moralité humaine. Pour Schopenhauer, la volonté dans chaque homme est ce qu'elle est et peut être; il n'y a donc pas à chercher ni à formuler en préceptes ce qu'elle *doit* être. Pour M. de Hartmann, à côté de la volonté il y a la raison, dont le rôle est précisément de reconnaître, comme disait Schelling, « que quelque chose est qui ne devrait pas être, » et d'amener par le progrès de la conscience ce qui ne devrait pas être à cesser d'être. Dès lors, la notion de devoir n'est plus aussi absurde et aussi vide pour M. de Hartmann que pour Schopenhauer. Le devoir est la raison s'opposant à la

(1) *Philosophie de l'inconscient*, t. II, p. 559.

(2) *Ibid.*, 247.

(3) M. de Hartmann a de véritables accès de dévotion envers son dieu inconscient et il admire ses voies comme les théologiens admirent celles de leur providence. Si, par exemple, Schopenhauer a méconnu l'*idée* au profit de la volonté, c'est par un dessein providentiel : « Comment assez admirer et louer la sagesse de l'Inconscient, qui a su associer dans le même homme tant de génie à tant d'étroitesse, pour montrer aux philosophes futurs ce qu'on peut tirer de la volonté comme principe unique, et ce qu'elle ne peut donner! Dans l'intérêt du développement des idées philosophiques, il était aussi nécessaire que ce principe fût affirmé exclusivement, qu'il l'était que le principe opposé fût exalté outre mesure par Hegel. » (*Id.*, p. 515.) Inutile d'ajouter que M. de Hartmann se considère lui-même comme un homme providentiel destiné par l'Inconscient à prendre conscience des mystères de l'Inconscient et à les révéler aux hommes.

folie du vouloir-vivre et imposant par cela même sa loi à la nature, produit de ce vouloir. « Nous ne connaissons dans l'esprit, dit M. de Hartmann, qu'un facteur auquel il soit particulier de s'attribuer un pouvoir législatif sans condition et de réagir négativement contre ce qui lui résiste : c'est la raison. La raison exige absolument que tout soit raisonnable, et elle se retourne contre tout ce qui est contraire à la raison, soit pour le rendre raisonnable, soit, si cela est impossible, pour lui ravir l'existence(1). » Au jugement porté ainsi par la raison correspond un sentiment particulier, qui est celui de l'obligation morale, et qui se ramène comme tous les sentimens, quoi qu'en dise Kant, à une inclination. « C'est le sentiment seul qui imprime à la représentation d'une action le caractère du devoir (2). » M. de Hartmann ne considère d'ailleurs l'idée et le sentiment du devoir que comme des phénomènes intérieurs, constitutifs de l'état qu'on appelle la moralité; il réserve la question de savoir si cette idée et ce sentiment ont un objet qui les justifie. Remarquons-le bien, dit-il, nous nous mouvons ici sur le terrain des purs phénomènes de conscience. « Il ne s'agit nullement de prescrire au lecteur ce qu'il doit faire; il s'agit seulement de constater : 1° que, sans la représentation de cette idée : *tu dois*, il n'y a pas d'obligation, par suite pas de devoir, pas de moralité consciente; 2° que ce sentiment de l'obligation se rencontre effectivement dans la conscience. La question de savoir si à cette idée : *tu dois*, revient une importance plus que subjective et plus qu'*illusoire* reste en dehors de nos présentes recherches (3). » Du reste de l'ouvrage, qui est loin d'être clair, il nous semble résulter que le devoir est une demi-illusion et une demi-vérité. A un premier point de vue, c'est une illusion si on veut en faire quelque chose d'absolu et de définitif, car « l'absolu n'a pas de devoir. » En effet, le devoir n'est que la conformité à la raison, et la raison a pour objet la finalité, principalement la fin absolue. Or, pour l'être absolu et universel, la poursuite de la fin est simplement *naturelle*; pour l'homme seul elle devient *morale*, parce que l'homme a une double nature : « il est à la fois l'être universel et telle forme individuelle de cet être. » La raison exige alors que l'individu soit subordonné à l'universel : de là, la vérité du devoir. La moralité n'appartient donc qu'au règne des phénomènes et des individus, et comme ce règne doit être détruit, elle travaille à sa propre destruction. Le devoir consiste à amener un état de choses où tout devoir aura disparu; il est donc, pourrait-on

(1) *Phénoménologie*, p. 318.
(2) P. 307.
(3) P. 318.

conclure, une vérité relative dans l'ordre des phénomènes et une illusion au regard de l'absolu.

Cette façon d'entendre le devoir ne satisfera ni les partisans de la moralité absolue ni leurs adversaires : c'est trop pour les seconds, trop peu pour les premiers. A vrai dire, comme M. de Hartmann n'admet point en nous de liberté proprement dite, de réel pouvoir correspondant au devoir, comme d'autre part l'objet final du devoir est, selon lui, la négation du devoir même et l'anéantissement de la moralité avec l'existence, il faut avouer que ce qui reste du devoir ainsi entendu est une simple forme, plus semblable à une illusion provisoirement utile qu'à une réalité et assez peu différente de la conception de Schopenhauer. Suivons cependant la moralité dans son développement et dans son progrès vers la fin suprême de l'univers; nous passerons ainsi de la forme du devoir au fond même qu'elle recouvre.

III.

L'idée de la moralité, soit qu'on lui refuse avec Schopenhauer toute forme impérative, soit qu'on lui accorde cette forme avec M. de Hartmann, a besoin d'un fond ou d'un contenu; c'est l'idée de finalité qui le lui fournit: car la moralité consiste, selon les philosophes allemands, à réaliser la fin suprême de l'univers. Il faut donc déterminer avec précision cette fin suprême et les moyens d'y atteindre. La grande question sera de savoir si les principes de Schopenhauer et de M. de Hartmann aboutissent logiquement, comme ils le croient, à une morale de désintéressement et d'ascétisme, ou s'ils n'aboutissent pas plutôt à l'égoïsme et à l'épicurisme qu'ils veulent détruire.

Le premier principe de la morale, selon Schopenhauer et ses disciples, c'est le panthéisme absolu, ou plutôt, comme disent les Allemands contemporains, le *monisme*, qui admet l'absolue unité des êtres. « Quelle est la raison de toute multiplicité, de toute diversité numérique? L'espace et le temps; par eux seuls elle est possible. Les individus sont une multiplicité de ce genre... Tous les individus de ce monde, coexistans et successifs, si infini qu'en soit le nombre, ne sont pourtant qu'un seul et même être qui, présent en chacun d'eux et partout identique, seul vraiment existant, se manifeste en tous (1). » Il en résulte que l'absolu ou l'universel est à la fois le vrai principe et la vraie

(1) Schopenhauer, *Fondement de la morale*, p. 185-186.

fin des individus. Schopenhauer en conclut que la moralité consiste dans la réduction des individus à l'unité, conséquemment dans la négation pratique du moi ou de l'égoïsme, dans le renoncement à la volonté de vivre sous une forme individuelle et sensible. Quelle est, dit-il, la source de toute méchanceté et de tout vice? C'est l'attachement de la volonté à la vie sous sa forme individuelle. — « L'affirmation du vouloir vivre est la racine du monde phénoménal, de la diversité des êtres, de l'individualité, de l'égoïsme, de la haine. L'égoïste, dupe d'une illusion d'optique, prend sa personne pour une réalité durable et le monde des phénomènes pour une existence solide : il sacrifie donc tout à son moi. Le sage, au contraire, reconnaît que son moi n'est rien, que le principe *d'individuation* n'a qu'une valeur trompeuse, que la diversité des êtres a sa racine dans un même être, que, s'il y a diversité dans le vouloir, il n'y a au fond qu'une seule volonté (1). » Mon être intérieur, véritable, est aussi bien au fond de tout ce qui vit qu'en moi; il y est tel qu'il m'apparaît à moi-même dans les limites de ma conscience. Cette vérité, le sanscrit en a donné la formule définitive : *Tat twam asi: Tu es cela.* Selon que domine en nous l'une ou l'autre des deux pensées, réalité du moi ou vanité du moi, c'est l'Amitié d'Empédocle ou la Haine qui règne entre l'être et l'être. « Mais celui qu'anime le νεῖκος, s'il pouvait par un effort de sa haine pénétrer jusque dans le plus détesté de ses adversaires, et là, parvenir jusqu'au dernier fond, alors il serait bien étonné : ce qu'il y découvrirait, c'est lui-même. En rêve, toutes les personnes qui nous apparaissent sont des formes derrière lesquelles nous nous cachons nous-mêmes. Eh bien ! durant la veille, il en est encore ainsi; la chose n'est pas aussi aisée à reconnaître, mais : *Tat twam asi.*» Celui qui a compris cette identité de tous les êtres ne distingue plus entre lui-même et les autres; « il jouit de leurs joies comme de ses joies, il souffre de leurs douleurs comme de ses douleurs, tout au contraire de l'égoïste, qui, faisant entre lui-même et les autres la plus grande différence, nie pratiquement la réalité des autres. »

Maintenant, par quel moyen sort-on de l'égoïsme pour entrer dans la fraternité? On sait que, selon Schopenhauer, c'est par la pitié, « grâce à laquelle nous voyons la ligne de démarcation qui, aux yeux de la raison, sépare totalement un être d'un autre, s'effacer, et le non-moi devenir en quelque façon le moi. » La justice n'est qu'une forme de la pitié et une initiation à l'anéantissement de soi; si elle est réputée la première des vertus cardinales,

(1) *Die Welt*, etc. t. II, ch. XLVIII.

« c'est qu'elle est un premier pas vers la résignation; car, sous sa forme vraie, elle est un devoir si lourd que celui qui s'y donne de tout son cœur doit s'offrir en sacrifice : elle est un moyen de se nier et de nier son vouloir-vivre (1). » Quant à la bienfaisance, elle n'est au fond que la pitié pour les autres. « Il n'est pas de bienfait pur, pas d'existence vraiment et pleinement désintéressée, c'est-à-dire dont l'auteur s'inspire de la seule pensée de la détresse où est autrui, qui, examinée à fond, n'apparaisse comme un acte vraiment mystérieux, une sorte de mystique mise en pratique; car elle a son principe dans cette vérité même qui fait le fond de toute mystique... Et voilà pourquoi j'ai appelé la pitié le grand mystère de la morale. Celui qui va à la mort pour sa patrie est délivré de l'illusion, ne borne plus son être aux limites de sa personne; il l'étend, cet être, il y embrasse tous ceux de son pays en qui il va continuer de vivre, et même les générations futures, pour qui il fait ce qu'il fait. Ainsi la mort pour lui n'est que comme le clignement des yeux, qui n'interrompt pas la vision (2). » Que tous les hommes aient ainsi pitié les uns des autres et pitié de tous les êtres, comme le prêchait Bouddha, et ils arriveront par le renoncement à ce que Bouddha appelait le *nirvâna,* à ce que Schopenhauer appelle l'abolition du vouloir. Ainsi sera réalisée l'universelle fraternité.

Mais la fraternité elle-même est provisoire; elle n'est qu'un premier moyen de revenir vers l'unité absolue. Pour y rentrer tout à fait, il ne suffit pas de vouloir le bien des autres et par là de ne plus vouloir son bien propre : il faut encore arriver à ne plus vouloir l'existence. Là est la complète libération, l'acte de liberté par excellence et conséquemment de suprême moralité. Il semble d'abord que le suicide soit le meilleur moyen de l'anéantissement. On connaît la réponse de Schopenhauer. « Le suicide, dit-il, nie seulement la vie et non la volonté de la vie. L'homme qui se tue, en effet, veut en réalité la vie et l'accepterait volontiers; la seule chose qu'il ne veuille pas, c'est la douleur. Ensuite, le suicide ne met fin qu'à la vie individuelle et n'empêche pas la renaissance de l'âme, la *palingénésie.* Le sage ne devra donc pas recourir au suicide. Les degrés qu'il franchira successivement pour atteindre son but sont d'abord la *chasteté* absolue, qui empêche la souffrance de se perpétuer sur terre, puis l'*ascétisme*, qui, prenant conscience du mal inhérent à l'existence, éteint en nous l'attachement à la vie, enfin le *nirvâna* proprement dit, acte suprême de liberté par lequel

(1) *Fondement de la morale,* 190-191.
(2) P. 192.

la volonté se dégage entièrement des formes et des nécessités de la vie sensible (1). »

Sous cette première forme que Schopenhauer lui a donnée, la morale bouddhiste et moniste est encore très imparfaite, malgré ses vues profondes sur l'univers et ses hautes aspirations. C'est ce que M. de Hartmann est le premier à reconnaître. D'abord Schopenhauer a tort de faire consister dans la seule pitié le renoncement à soi en faveur d'autrui. La pitié proprement dite n'est qu'un sentiment et même, en grande partie, une sensation réflexe; par cela même elle ne peut avoir le caractère désintéressé que Schopenhauer lui attribue : un sentiment ou une sensation désintéressée est l'équivalent d'un intérêt désintéressé. Il n'y a de désintéressé chez l'homme que la raison. Il faut donc substituer à la sympathie purement sensible de Schopenhauer, qui n'est que la sympathie de Smith sous une forme restreinte et incomplète, une recherche rationnelle du bonheur d'autrui, du bonheur universel, une fraternité de raison et de volonté. De plus, le sentiment de la pitié pour autrui est en contradiction avec l'ascétisme que nous devons pratiquer pour nous-mêmes; c'est un moyen pratique qui va contre la fin absolue posée par la théorie, le nirvâna. En effet, selon Schopenhauer, nous devons accepter par ascétisme toutes les douleurs, tous les mauvais traitemens, comme un moyen de produire en nous, avec le dégoût de la vie, le renoncement à tout vouloir. Les méchans s'imaginent donc à tort, selon Schopenhauer, qu'ils nuisent à un homme en l'accablant de mauvais traitemens. « Par rapport à celui qui en est l'objet, dit-il, ces mauvais traitemens sont *physiquement* un mal, mais ils sont *métaphysiquement* un *bien* et, au fond, un *bienfait*, puisqu'ils contribuent à le faire avancer vers son véritable salut (2). » S'il en est ainsi, remarque M. de Hartmann, les bienfaits, relativement moraux au point de vue de la morale ordinaire et « immanente, » devront être flétris comme immoraux au point de vue de la morale « transcendante » qui se propose d'anéantir la volonté de vivre. D'après le principe qui ordonne de faire aux autres ce que je voudrais qu'ils me fissent, je ne puis donc me dispenser de leur infliger le plus de souffrances

(1) M. Paul Janet, dans sa remarquable étude sur la philosophie de Schopenhauer (*Revue* du 1er juin 1877), semble croire que « le célèbre nirvâna de Schopenhauer se réduit en définitive à la suppression du mariage. » On voit combien cette opinion est inexacte. Le célibat n'est qu'un moyen secondaire; au-dessus se trouve l'ascétisme, et l'ascétisme même ne fait que préparer à l'absorption finale ou nirvâna, par lequel la volonté devenue libre nie son attachement à la vie. Confondre une vertu particulière et toute du domaine sensible, le célibat, avec l'acte de liberté intelligible qui constitue le nirvâna, c'est prendre un des moyens inférieurs pour le but suprême.

(2) *Parerga*, t. VI, § 172.

et de maux qu'il me sera possible, maux que je considérerais comme les plus précieux bienfaits métaphysiques s'ils m'étaient infligés à moi-même. Si donc, conclut M. de Hartmann, j'avais le pouvoir d'un despote de l'Orient, je devrais, selon la doctrine de Schopenhauer, opprimer et écorcher mes sujets de toutes mes forces, tarir toutes les sources de leur bien-être, les accabler de tortures spirituelles et corporelles bien choisies, afin de déraciner chez le plus grand nombre possible la volonté de vivre; tout cela dans la généreuse intention de coopérer aux fins de la nature et en regrettant profondément les souffrances physiques que je serais obligé d'infliger à mes semblables (1). Telles sont les conséquences auxquelles aboutit la théorie de Schopenhauer. M. de Hartmann ajoute que le vice capital de la morale transcendante, chez Schopenhauer, c'est la croyance à la possibilité pour l'individu d'anéantir la volonté de vivre. Si l'individu n'est qu'un phénomène, son anéantissement ne changera rien à l'insatiabilité et à l'infinitude de la volonté universelle; s'il est une réalité substantielle, il sera impérissable et ne pourra anéantir sa propre individualité; la volonté subsistera donc à la fois chez lui et chez le principe de l'univers. D'où M. de Hartmann conclut la nécessité, pour anéantir la volonté de vivre, d'un procédé collectif et non plus seulement individuel, embrassant tous les êtres pensans et le monde entier, en un mot du *suicide cosmique* que l'on connaît.

Après avoir marqué la divergence entre le maître et le disciple, et résumé les critiques dirigées par celui-ci contre celui-là, voyons si la morale bouddhiste, doublement perfectionnée par la substitution de la fraternité rationnelle à la pitié sensible et de l'anéantissement collectif à l'anéantissement individuel, pourra mieux soutenir l'examen.

Nous devons apprécier d'abord, au point de vue moral, le principe fondamental qui est commun à Schopenhauer et à son disciple, avant de passer aux différences qui les séparent. Ce principe du nouveau bouddhisme est, on s'en souvient, l'unité consubstantielle des êtres et le caractère illusoire des individus. « L'idée du moi, répète M. de Hartmann après Schopenhauer, n'a pas plus de vérité que l'idée de l'honneur ou du droit, par exemple. La seule réalité qui réponde à l'idée que je me fais de la cause intérieure de mon activité est celle de l'Être qui n'est pas un individu, de l'Un-Tout inconscient; or cette réalité se retrouve aussi bien au fond de l'idée que Pierre se fait de son moi que de celle que Paul se fait du sien. Ce principe si profond est le fondement sur lequel

(1) Voir la *Phénoménologie*, p. 43 et 45.

repose la morale ésotérique du bouddhisme, non la base de la morale chrétienne. Persuadez-vous fermement et intimement de cette vérité qu'un seul et même être sent ma douleur et la vôtre, mon plaisir et le vôtre, et n'est associé qu'accidentellement à tel ou tel cerveau : alors seulement l'égoïsme exclusif sera extirpé en vous jusqu'à la racine. » — Le moyen est-il aussi sûr que le croit notre philosophe? Nous ne le pensons pas. Quoiqu'il puisse être vrai, à un certain point de vue, de nous considérer tous comme un seul et même être et de regarder l'égoïsme du moi, sinon le moi lui-même, comme une illusion, on se demande s'il est possible de déduire une véritable fraternité des prémisses panthéistes et bouddhistes posées par l'école de Schopenhauer. D'abord, faire dépendre la fraternité humaine de la foi panthéiste, c'est la faire dépendre d'un dogme métaphysique et religieux dont la démonstration est plus que douteuse. Puis, en admettant ce dogme ou ce « mystère, » est-il bien vrai que l'unité essentielle de l'être commande soit la pitié, prêchée par Schopenhauer, soit la bienfaisance rationnelle des êtres les uns à l'égard des autres, prêchée par M. de Hartmann? Non. En tant que je vous considère dans la racine même de votre existence, c'est-à-dire dans la « Volonté absolue, » je ne puis avoir pitié de vous, car vous n'existez pas encore comme individu voulant et souffrant dans cette cause suprême où le sujet et l'objet se confondent, dans ces profondeurs de l'inconscient où toute différence s'évanouit. C'est donc seulement de votre conscience, de votre *moi* souffrant que je puis avoir pitié; mais cette conscience, selon vous, n'est qu'un phénomène fugitif, ce *moi* n'est qu'une illusion ou un accident; comment donc le prendrais-je assez au sérieux pour en faire un objet d'amour, pour me sacrifier même au besoin en sa faveur? Tout au plus en effet pourra-t-il m'inspirer cette sorte de « compassion » dont parle Schopenhauer, et que nous éprouvons même en face des êtres les plus inférieurs. Mais cette compassion ne détruira pas mon égoïsme, car, si nous sommes un dans l'inconscient, nous sommes deux dans la conscience, nous sommes deux consciences, deux phénomènes différens et parfois opposés l'un à l'autre ; pourquoi donc, dans cette sphère de la diversité et de la lutte, vous préférerais-je à moi? Pitié bien ordonnée et charité bien ordonnée commence par soi-même ; si vous souffrez, je souffre aussi, et peut-être plus que vous. Au reste, l'égoïsme pratiqué dans la sphère de la conscience peut fort bien se concilier avec une sorte d'amour platonique tourné vers le grand Inconscient. Voyez les mystiques : tout en aimant Dieu, ils pouvaient céder à la tyrannie de la chair; je puis de même, tout en vous aimant dans l'absolu, céder aux nécessités qui nous séparent dans ce monde

relatif. En un mot, dans l'inconscient, nous ne pouvons plus nous aimer les uns les autres, parce que les uns et les autres nous n'y existons plus; et dans le domaine de la conscience, nous ne pouvons pas davantage nous aimer, parce que là nous sommes divisés entre nous et que chacun est renfermé, — provisoirement sans doute, mais invinciblement jusqu'à la mort, — dans son cerveau spécial et dans son organisme individuel.

Parmi les disciples mêmes de Schopenhauer, il en est un, Bahnsen (1), qui, plus ou moins fidèle à la vraie pensée du maître commun, est entré en lutte avec M. de Hartmann sur la question présente. Bahnsen admet la nécessité de ne pas considérer la personne humaine comme un simple phénomène illusoire et passager. « La conscience morale du dévoûment et du sacrifice, dit-il, implique une valeur de la personne qui dépasse la sphère phénoménale. L'être individuel et la vie individuelle doivent être regardés comme ayant une *valeur* supérieure à celle d'un phénomène sans conséquence, si on veut attribuer au sacrifice qu'on en fait une sainteté vraiment morale. » Nous venons de voir M. de Hartmann raisonner d'une façon tout opposée. Aussi répond-il à l'objection de Bahnsen : — « Pour que le sacrifice du moi ait une valeur, il n'est pas nécessaire que le moi lui-même ait une valeur plus que phénoménale et une indépendance réelle; il suffit que nous ayons l'*illusion* de cette indépendance individuelle et que nous ne puissions y échapper dans le domaine de la conscience, tout en reconnaissant par la raison l'inanité des distinctions individuelles au sein de la substance universelle (2). » L'indestructible illusion qui nous fait croire à notre individualité, ajoute M. de Hartmann, est ce que les Hindous appelaient le voile de mâyâ : la nature nous enlace de ce voile pour nous conduire à ses fins, et nous ne pouvons en dégager ni notre main, ni nos membres, ni même notre tête, mais le voile n'en est pas moins transparent pour l'œil de la raison : derrière la multiplicité des mailles, dont chacune semble avoir son existence indépendante, la raison entrevoit l'indissoluble unité du tout. « Malgré cette transparence abstraite du voile de mâyâ, conclut M. de Hartmann, il faut regarder comme un mérite la force morale qui triomphe de l'indestructibilité concrète propre à l'individualité de la conscience, et qui produit ainsi le dévoûment et le sacrifice. Nous n'avons pour cela nul besoin de recourir à une indépendance substantielle de l'individu. » Mais M. Bahnsen aurait pu répliquer à son tour que, si les personna-

(1) Mort récemment.

(2) Voir les études de M. de Hartmann sur Bahnsen dans la *Revue philosophique*, 1877.

lités, sans être des substances à la manière scolastique, n'ont pas cependant quelque réalité durable et se réduisent à de purs fantômes, le dévoûment d'un homme à un autre est le dévoûment d'une illusion à une illusion et est lui-même illusoire. M. de Hartmann ne se défend pas sur ce point; le subtil métaphysicien de l'inconscient préfère prendre à son tour l'offensive : il soutient, contre M. Bahnsen, que l'individualité, l'indépendance, la liberté du moi, loin d'être nécessaires pour fonder une morale de désintéressement et de philanthropie, fonderaient au contraire l'égoïsme. « Si la philosophie de l'individualité était vraie au point de vue métaphysique, dit-il, il faudrait absolument admettre cette conséquence que l'égoïsme prudent peut seul être la morale vraie et pratique,.. car l'égoïsme est non-seulement une activité individuelle, mais même une activité individuelle se prenant pour fin elle-même et qui, par conséquent, présuppose un moi comme sujet et comme objet. » M. de Hartmann, dans cette réplique à ses adversaires, ne voit pas qu'il identifie à tort deux points de vue divers : de ce que, par hypothèse, j'existerais comme *sujet* réel, ayant une existence propre, il n'en résulterait pas que je fusse aussi pour moi le seul *objet* et le seul but possible; de ce que j'aurais une activité individuelle, il n'en résulterait pas que cette activité se prît nécessairement elle-même pour unique fin; en un mot, individualité n'est pas nécessairement égoïsme. M. de Hartmann revient sans s'en apercevoir au paralogisme de Max Stirner, qui dit qu'on ne peut pas plus sortir de son moi que de sa peau. Toujours est-il qu'en nous attribuant une valeur purement phénoménale et illusoire, comme le font Schopenhauer et M. de Hartmann, la doctrine moniste ne nous rendra pas plus capables d'aimer les autres et ne rendra pas les autres plus dignes d'être aimés de nous.

IV.

Nous venons de voir les vraies conséquences morales du « monisme, » premier fondement de la morale bouddhiste; il nous reste à examiner au point de vue moral le second fondement du système, qui est le « pessimisme. » Sans le pessimisme, nous dit M. de Hartmann, le principe de l'unité substantielle des êtres demeurerait dans l'abstrait et n'aurait pas de vertu pratique; ce qui nous excite à pratiquer la morale de l'unité universelle, c'est cette double persuasion sur laquelle le pessimisme repose : 1° tout effort

volontaire a pour but le bonheur et, par conséquent, le bonheur est l'unique fin de toute volonté; 2° « cet effort est illusoire, » cette fin ne peut être atteinte; d'où il suit qu'il faut renoncer à *vouloir*. — Nous n'avons pas à examiner ces deux propositions en elles-mêmes; demandons-nous seulement si, en les supposant conformes au principe de « la volonté absolue » qui domine la métaphysique de Schopenhauer et de son disciple, elles aboutissent réellement aux conséquences morales qu'on en veut tirer (1).

(1) En réalité, le pessimisme ne découle point logiquement du principe même que Schopenhauer et Hartmann ont admis comme explication suprême de l'univers. — Ce principe, dont ils n'ont d'ailleurs donné aucune preuve véritable, est, on s'en souvient, une volonté absolue, libre, n'ayant besoin que de soi pour exister, — volonté inconsciente, dont la raison n'est que la forme consciente. Il leur plaît ensuite de faire consister la manifestation, le déploiement, le processus de cette volonté absolue et libre dans l'effort, qui est relatif et fatal; c'est là une première contradiction. Après quoi ils déclarent que cet effort qui fait « le cœur de la nature » a pour unique *fin le plaisir*, c'est-à-dire une modification toute subjective que nous ne constatons pas en dehors de conditions organiques déterminées, et qui, de plus, est un phénomène de *conscience*. Nouvelle hypothèse contradictoire. Avant de connaître le plaisir, la volonté absolue a dû exister, vouloir, agir ; comment savez-vous donc que le plaisir, effet dérivé, était son but unique? Vous transportez à la cause absolue, par un évident anthropomorphisme, notre constitution relative. Vous admettez pourtant, même chez l'homme, une volonté capable de se désintéresser, de renoncer au plaisir, d'obéir à des mobiles universels, non particuliers. C'est encore là une inconséquence, car, si la volonté ne peut poursuivre que le plaisir, le dévoûment absolu est une chimère; si, au contraire, elle peut se délivrer du plaisir, le plaisir, le désir et l'effort ne sont donc pas la manifestation véritable de l'absolu; dès lors, vous n'avez plus le droit de vous figurer votre dieu comme une volonté qui s'évertue à chercher une jouissance impossible. Ainsi, le premier des deux principes métaphysiques du pessimisme cités plus haut, — je veux dire la réduction de toute fin au plaisir, — principe qui serait plausible dans une morale purement expérimentale, — nous apparaît en contradiction avec une morale qui admet l'absolu, le noumène, le transcendant, et cela sous la forme d'une volonté libre dont la nécessité universelle n'est qu'un produit transitoire.

Quant au second principe du pessimisme, qui consiste à déclarer que l'effort éternel de la volonté vers le bonheur sera éternellement déçu et qu'un univers heureux est impossible, c'est encore une pure hypothèse qui ne peut fournir à la morale une base solide. Schopenhauer, on le sait, avait vainement essayé de démontrer *a priori* cette hypothèse, en supposant que toute volonté est essentiellement effort et que tout effort produit plus de douleur que de plaisir. M. de Hartmann, abandonnant ici Schopenhauer, reconnaît lui-même l'impossibilité de cette démonstration *a priori* et appuie son pessimisme exclusivement sur l'expérience. Mais, par là même, il lui retire tout appui possible, car notre expérience est trop limitée pour que nous puissions conclure de nous à l'univers; dans les limites mêmes de notre individualité, notre expérience ne va pas jusqu'à nous révéler la nature absolue ou l'essence du plaisir et de la douleur. De plus, notre expérience fût-elle égale à l'universalité des êtres et des phénomènes, elle ne prouverait rien relativement à la volonté absolue et inconsciente qui, par hypothèse, échappe aux déterminations de notre intelligence. Qui nous dit que le malheur des individus et des êtres particuliers n'est pas un pur phénomène, lequel recouvre la béatitude ou tout au moins la parfaite indifférence de la volonté primitive? De quel droit nous affirme-t-on que l'état de la volonté infinie est une souf-

Selon nous, ces deux principes du pessimisme, — que toute volonté tend exclusivement au plaisir, et qu'elle ne peut espérer le bonheur pour soi ni pour les autres, — aboutissent, tout comme le *monisme* métaphysique de Schopenhauer, à l'épicurisme et non à la morale de la pitié ou de la bienfaisance. Rappelons-nous l'argumentation de M. de Hartmann. — Pourquoi, se demande-t-il, sommes-nous égoïstes? Parce que nous cherchons notre bonheur aux dépens des autres; donc, ajoute-t-il, si la philosophie nous convainc que l'espoir du bonheur est chimérique, la conscience de chacun sera « profondément pénétrée de la folie du vouloir et de la misère de l'existence; par cela même, l'énergie du *vouloir*, la tendance vers l'individualité, l'attachement à soi cessera; chacun se considérera comme ne faisant qu'un avec tous, ou plutôt avec le tout. » Il est évident, conclut M. de Hartmann, que, « du point de vue de notre doctrine plus que des autres, l'absolu dévoûment de la personne au tout est possible (1). » Ne pourrait-on soutenir au contraire que, dans cette hypothèse, le dévoûment de l'individu, d'abord à tous les autres individus semblables, puis au tout, est une absurdité? — Pour que nous nous aimions les uns les autres, dites-vous, il faut d'abord nous convaincre que le monde est radicalement mauvais, que l'existence est en elle-même un mal, que le grand œuvre et le but du progrès, c'est l'anéantissement du monde par le consentement unanime des volontés. S'il en est ainsi, il ne faut nous aimer mutuellement que pour nous annihiler ensuite : voilà le seul rôle de la fraternité; et vous voulez nous faire travailler à cette délivrance finale avec la même ardeur que nous travaillerions à la venue de la félicité universelle! Comment un but aussi négatif serait-il un mobile suffisant pour détruire l'égoïsme?

De deux choses l'une : ou la souffrance qui est le lot universel est réellement un mal suprême, ou elle n'est qu'un mal relatif et secondaire. Dans le premier cas, puisque la souffrance est le mal par excellence, pourquoi ne prendrais-je pas pour règle de l'éviter, moi, avant tout et par tous les moyens? — La source de l'égoïsme, dites-vous, est la fausse idée qu'on peut trouver le

france infinie, ce qui revient à dire que l'être absolu ou Dieu, au lieu d'habiter un paradis comme le Dieu des chrétiens, habite un enfer? De ces deux dieux, l'un n'est pas plus démontré que l'autre; seulement le dieu malheureux renferme une contradiction de plus. Toute cette métaphysique du pessimisme est plutôt une série de visions mystiques que d'argumens philosophiques. — Au commencement était l'Inconscient, et l'Inconscient était en Dieu, et l'Inconscient était Dieu; il s'est incarné; il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont point reçu; M. de Hartmann est son messie. — Ainsi pourrait se résumer cette théologie d'un nouveau genre, qui n'est au fond que l'ancienne théologie retournée.

(1) *Philosophie de l'inconscient*, trad. Nolen, 497-498 et suiv.

bonheur; c'est l'espérance chimérique de notre félicité propre. — Mais, répondra-t-on, sans prétendre à la félicité, sans compter sur le bonheur, il est du moins une chose que je puis faire, c'est d'écarter la souffrance. Il y a pour cela mille moyens, et si c'est à vos dépens que je m'épargne la douleur de la faim, de la soif, des privations, etc., ma conduite sera parfaitement logique dans le monde des phénomènes, où je suis moi-même un phénomène. Chacun pour soi et l'inconscient pour tous. Si les douleurs deviennent trop vives ou trop inévitables, il me reste le moyen que les anciens conseillaient : renoncer à ma vie phénoménale par le suicide et me replonger dans l'inconscient. Ce sera toujours dans le monde un malheureux de moins. Faisons maintenant une autre hypothèse; au lieu de me supposer malheureux, supposez-moi, sinon heureux, du moins jouissant à ma manière d'un bonheur relatif, ayant bonne santé, fortune, considération et tout le reste. Pourquoi voulez-vous me faire sacrifier mon bonheur ou mon plaisir sous prétexte qu'il n'est pas parfait, puisque vous reconnaissez vous-même le plaisir comme la seule chose qui peut donner du prix à la vie et être la fin de la volonté? Mon égoïsme épicurien se déduit logiquement de vos principes. « Mais les autres souffrent pendant que vous jouissez, » objectez-vous. — Sans doute, mais mon moi n'est pas leur moi, et je ne sens pas ce qu'ils sentent; le phénomène qui constitue ma conscience n'est pas le phénomène qui constitue leur conscience, quoique nous soyons au fond le même être inconscient; en un mot, si nous sommes une seule substance métaphysique, nous sommes deux cerveaux. Si donc la souffrance est le mal, le grand mal, le seul mal, le premier bien est de s'y soustraire. Si, au contraire, elle n'est pas le mal par excellence, d'où vient alors votre pessimisme? pourquoi ces lamentations sur le monde, où la souffrance est la commune loi? pourquoi déclarez-vous le monde absolument mauvais parce qu'il souffre? Vous espérez me rendre désintéressé en faisant de la douleur un objet d'épouvante et en mesurant tout à cette mesure; n'est-ce point là plutôt un moyen de développer en moi les sentimens lâches ou égoïstes? Ce même principe admis par vous, qui, quand je m'oublie, m'excite à une immense pitié ou à une immense charité pour les autres, m'excitera aussi, quand je reviendrai à moi, à une pitié et à une charité encore plus grandes pour moi-même. Ainsi le pessimisme ne semble pas un plus solide fondement pour la fraternité que le panthéisme. D'ailleurs, la pitié du pessimiste est au fond un mépris de l'homme et de la vie; voyez Schopenhauer : ne faisait-il pas profession de mépriser l'espèce humaine, et le dédain est-il un sûr gage pour l'amour?

On le voit, c'est à l'utilitarisme égoïste que le pessimisme devrait

aboutir s'il était conséquent : M. de Hartmann s'efforce cependant d'en déduire l'utilitarisme désintéressé, « l'eudémonisme universel, » qu'il veut concilier avec la morale de l'évolution. Selon nous, il échoue encore mieux que tous les utilitaires anglais dans ce passage difficile de l'égoïsme à l'altruisme, sorte de Rubicon pour les systèmes de morale. M. de Hartmann se fait lui-même cette objection fort sensée : — Si le bonheur de chaque individu en particulier est une utopie, n'est-il pas tout aussi absurde de travailler au bonheur de mon prochain qu'à mon bonheur propre? — Non, répond-il; il ne dépend pas de moi que mes semblables vivent ou ne vivent pas; je dois donc accepter leur existence comme un fait auquel je ne puis rien changer; dès lors « il est raisonnable d'essayer de leur procurer au moins un état préférable à leur condition actuelle. » — Nous répondrons à notre tour qu'il dépend parfois de nous d'empêcher l'existence des autres et que de plus, s'il est raisonnable de leur procurer une condition meilleure, il est encore plus raisonnable de nous la procurer à nous-mêmes. Je ne vois pas pourquoi le bonheur cesserait d'être chimérique et prendrait du prix quand il s'agit d'autrui, tandis qu'il resterait chimérique pour moi. Rationnellement, il n'importe pas que le plaisir soit celui de Pierre ou de Paul; empiriquement, le plaisir de Pierre importe davantage à Pierre et celui de Paul à Paul. Conclusion : Pierre cherchera son plaisir et Paul le sien.

De même que M. de Hartmann ne peut passer de l'égoïsme à l'utilitarisme *altruiste*, admis par lui, il ne peut davantage concilier cette dernière doctrine avec la morale évolutionniste telle qu'il l'admet. C'est cependant là un nouveau problème qui vient s'ajouter aux précédens et dont M. de Hartmann déclare lui-même la solution nécessaire. Il pose d'abord en principe que la morale de l'utilité cherche le bonheur de l'universalité des hommes, et que la morale de l'évolution, au contraire, cherche le progrès social dans la sélection naturelle au profit d'une minorité. Il ajoute que l'utilitarisme et l'évolutionnisme ont cependant besoin d'être fondus dans une seule et même doctrine morale. Nous aussi, nous admettons volontiers la nécessité de cette conciliation; mais M. de Hartmann se fait, à notre avis, une fausse idée des deux termes à concilier, ce qui va le mettre dans l'impossibilité finale d'en trouver le rapport et la synthèse.

Considérons d'abord la morale de l'utilité et du bonheur, ou « l'eudémonisme universel, » dont la formule est la suivante : — Faire le plus de bien possible au plus grand nombre de personnes possible. — A en croire M. de Hartmann, cette morale aurait pour conséquence logique le socialisme égalitaire, le nivellement des for-

tunes et des intelligences, par cela même l'abaissement général et la décadence de la science, de l'art, de la moralité, de la prospérité sociale. En un mot, l'utilitarisme universel est en contradiction avec le progrès que cherche l'évolutionnisme (1). M. de Hartmann essaie d'établir cette prétendue nécessité du nivellement pour le bonheur universel par une de ces équations algébriques, la plupart fausses, dont se montre prodigue chez certains philosophes allemands le charlatanisme mathématique. Il croit prouver par le calcul que la somme générale des jouissances atteint son maximum quand toutes les fortunes deviennent égales (2). Par malheur, ou par bonheur, ce calcul est inexact. En effet, M. de Hartmann suppose que la jouissance est exclusivement proportionnelle à la fortune, et à la fortune considérée en son état brut, indépendamment des lois de la répartition économique. Or, rien ne prouve que le nivellement absolu et brutal des fortunes, — qui entraînerait une foule de maux, — serait apte à produire le maximum de bonheur dans l'humanité. Les maux qu'il engendrerait, énumérés par M. de Hartmann lui-même, démontrent au contraire que l'utilitarisme véritable, loin de se faire niveleur, doit laisser les fortunes s'égaliser peu à peu spontanément par le fait d'une égalité progressive entre les droits, les libertés, les intelligences, etc. Si, du jour au lendemain, on prétendait égaliser tout sous prétexte d'accroître le bonheur général, on tarirait précisément des sources supérieures de progrès et de bonheur: science, industrie, art, etc. M. de Hartmann le reconnaît; il combat donc ici contre lui-même et s'enveloppe dans une foule de contradictions, *inconscientes* pour lui, manifestes pour les autres. Après avoir développé toutes ces fausses conséquences, il finit par s'en prendre aux principes d'égalité et de liberté proclamées par la révolution française, les plus creuses abstractions, selon lui, qu'ait fait germer dans les cerveaux le « plat rationalisme » de notre philosophie du XVIIIe siècle (3).

(1) *Phénoménologie*, p. 626.

(2) C'est un raisonnement analogue à celui de Bentham. Voyez le chapitre consacré à Bentham dans *la Morale anglaise contemporaine* de M. Guyau.

(3) Quand Schopenhauer et M. de Hartmann ont parlé du *plat* rationalisme, du *plat* optimisme, du *plat* libéralisme, etc., ils croient avoir triomphé de leurs adversaires. Ceux-ci pourraient répondre en signalant leur *lourde* scolastique, leur *lourde* sophistique et, en politique, leurs *lourdes* prétentions à l'aristocratie intellectuelle; mais des épithètes ne sont pas des argumens. — Parmi les argumens de M. de Hartmann il y en a d'étranges; par exemple, l'égalité stricte devant la loi est à ses yeux le comble de l'absurdité et de l'iniquité, parce que les effets d'une même peine sont bien différens suivant le sujet auquel on l'applique. Comme si le code pénal pouvait se régler sur autre chose que sur des moyennes et prendre pour but, non la simple compensation ou justice commutative, mais l'exacte proportionnalité de l'expiation à l'immoralité intérieure! M. de Hartmann veut-il donc nous ramener aux peines et aux supplices

Comme on le voit, M. de Hartmann s'est fait de l'utilitarisme universel une conception chimérique et exclusive du progrès. Non moins chimérique est l'idée qu'il va se faire maintenant de la morale évolutionniste, c'est-à-dire de cette doctrine qui demande le progrès social aux lois naturelles de l'évolution et de la sélection. A l'en croire, une foule d'iniquités seraient justifiées par la morale de l'évolution et du progrès : la guerre, la concurrence économique, la tyrannie du capital, le prolétariat, parce que ce sont là des facteurs puissans de la sélection naturelle au sein de l'humanité et par suite du progrès sous toutes les formes. La doctrine de l'évolution, ajoute-t-il, est donc aristocratique; elle sacrifie l'intérêt des individus à celui d'une fin supérieure vers laquelle l'humanité s'achemine sans en connaître la nature. Tandis que la morale du bonheur poursuit le bien des individus inférieurs, celle du progrès poursuit le bien de l'individu supérieur. — Telle est l'opposition établie par M. de Hartmann entre les deux doctrines morales aujourd'hui dominantes. Selon nous, cette opposition n'est qu'apparente; elle n'existe qu'entre l'utilitarisme mal entendu et l'évolutionnisme mal entendu. En effet, nous venons de le voir, c'est mal comprendre l'utilité sociale et le bonheur universel que de tout niveler et de tout abaisser : le *progrès* même fait partie de l'*utilité sociale* et a pour conséquence le bonheur social. C'est cette conséquence que nie le pessimisme de M. de Hartmann, obligé par système de voir tout en noir; mais son argumentation repose sur une fausse idée de l'évolution et du progrès social. Si ce progrès avait pour condition nécessaire, dans l'avenir comme dans le passé, l'écrasement des faibles par les forts, des élémens inférieurs par les supériorités ou, inversement, des supériorités par les élémens inférieurs, conséquemment la tyrannie du capital et de l'intelligence sur le travail ou la tyrannie du travail sur le capital et l'intelligence, en un mot, le despotisme aristocratique ou le despotisme démagogique, on aurait sans doute le droit de conclure que la société est vouée à des maux qui croîtront avec le progrès même de ses institutions. Mais ce sombre tableau est fantastique. La

variés du moyen âge, où on prétendait calculer exactement le démérite moral, la sensibilité du sujet et le degré de tortures propre à satisfaire l'absolue justice distributive? — La fin qu'on doit poursuivre dans la société, conclut M. de Hartmann, n'est ni l'entière liberté ni l'entière égalité; c'est le remplacement des formes surannées d'inégalité et de servitude par des inégalités et des servitudes légitimes, c'est-à-dire réclamées par l'état actuel de la société. — Il ne reste plus qu'à savoir qui déterminera le degré et la forme de ces servitudes. — Le gouvernement, sans doute, ce qui conduit au despotisme. — Qu'on nous permette, pour toutes ces questions, de renvoyer à notre chapitre sur l'égalité dans *l'Idée moderne du droit*, et à notre chapitre sur la justice commutative dans *la Science sociale contemporaine*, livres I et IV.

sélection ne s'exercera pas toujours dans l'humanité par voie d'écrasement, comme chez les animaux. Une fois transportée dans le domaine intellectuel et moral, nous voyons la sélection se produire par voie de liberté et profiter finalement à l'égalité : les découvertes de la science, par exemple, quoique dues à la supériorité intellectuelle de quelques-uns, sont profitables à tous, et encore bien mieux les découvertes morales, les inventions de la vertu, de la charité, de la philanthropie. La morale de l'évolution et de la sélection naturelle n'a donc nullement pour conséquence nécessaire le despotisme et l'inégalité croissante; tout au contraire, les inégalités qui servent d'instrumens au progrès sont de moins en moins oppressives pour la masse et de plus en plus promptes à se changer en égalité. C'est comme une eau nouvelle qui surgit d'une source intermittente dans un bassin au large fond; l'eau bouillonnante qui vient des profondeurs du sol s'élève d'abord au centre du bassin et jaillit en un jet puissant plus ou moins élevé; mais comme elle retombe ensuite et s'épand, le niveau de la masse finit par s'égaliser dans toute son étendue et par monter tout entier de plus en plus haut. Voilà l'image du progrès social.

N'ayant point su trouver la vraie conciliation de la morale utilitaire et de la morale évolutionniste, du bonheur pour la majorité et du progrès par les minorités, M. de Hartmann demande en dernier recours à la métaphysique du pessimisme la solution d'un problème qui ne réclamait que quelques connaissances plus exactes en sociologie et en politique. — Puisque le progrès, dit M. de Hartmann, a précisément pour résultat le malheur de l'humanité, il ne nous reste plus qu'une ressource, c'est de donner pour fin dernière à ce progrès l'anéantissement de l'humanité même et du monde. — Au lieu de se demander si l'apparente nécessité d'un remède aussi bizarre ne viendrait pas d'une fausse conception du mal et de ses causes, notre médecin métaphysicien ne conçoit pas le moindre doute sur ses théories sociales, ni sur le « suicide cosmique » comme seule ressource du malade désespéré. Il ressemble à un docteur qui dirait : « Je ne sais comment vous guérir, et pourtant il est avéré que je possède la science absolue, infaillible; il faut donc que votre mal soit inguérissable ; par conséquent, je vous engage, quoique vous trouviez à tort votre existence tolérable, à prendre cette potion qui vous délivrera à la fois de la vie et de vos maux. » Avant de boire ce remède *in extremis*, nous concevrions quelques doutes sur la science absolue du docteur, fût-il Allemand.

Suivons cependant M. de Hartmann dans ses déductions. Selon lui, la conciliation de la morale du bonheur universel et de la morale du progrès se trouve dans le point de vue supérieur du

monisme pessimiste. D'une part, « en vertu de la communauté d'essence entre les hommes qu'exprime la formule bouddhiste : — Cette chose, c'est encore toi-même, — nous avons vu que la recherche du bien *universel* devient la loi morale; » mais, d'autre part, « la communauté d'essence des individus dérive de la communauté d'essence entre l'individu et l'absolu; dès lors, au-dessus de l'humanité même s'élève un but supérieur, et la loi morale finit par apparaître comme le dévoûment absolu de l'individu aux fins de l'être universel. » Ainsi, la morale du bonheur se trouve finalement subordonnée à celle du progrès. Il s'agit maintenant de déterminer avec précision quel est le dernier terme du progrès même, quelle est, comme dit M. de Hartmann, la « fin absolue. » Nous touchons ici aux derniers mystères de l'évangile néobouddhiste; il s'agit toujours de savoir si la morale pessimiste pourra triompher définitivement de l'égoïsme épicurien, qu'elle a l'ambition d'anéantir en sa racine la plus profonde. Pour résoudre ce problème, nous allons voir le pessimisme, par une évolution curieuse, se métamorphoser en un optimisme d'un genre nouveau.

V.

La fin absolue de tous les êtres, nous dit M. de Hartmann, ne peut être que la fin de l'être absolu lui-même. Il semble d'abord qu'un successeur de Kant devrait hésiter à se prononcer sur la nature de cette fin; mais M. de Hartmann n'hésite pas un instant et nous révèle que la fin de l'absolu, par analogie avec la nôtre, est le bonheur, rien autre chose. On objectera peut-être que cette fin pourrait être la moralité, « mais, répond M. de Hartmann, l'absolu ne peut avoir pour fin la moralité, puisque la moralité consiste précisément dans la soumission à ses fins. » Cet argument ne constitue-t-il point une pétition de principe? Les partisans de la moralité soutiennent, à tort ou à raison, non pas que Dieu se soumet à une moralité étrangère et à une fin extérieure, mais qu'il est la moralité même et la fin même, que par conséquent la fin divine coïncide avec la fin humaine; or le raisonnement de M. de Hartmann ne fournit aucune réponse à cette hypothèse. Prenons-le cependant pour valable et poursuivons. Puisque la fin de l'absolu, continue M. de Hartmann, est le bonheur, il en résulte qu'en travaillant aux fins de l'absolu, nous travaillons à notre propre bonheur. Or c'est ce qui fournit enfin la conciliation tant cherchée entre le dévoûment et l'intérêt : — Comme je participe à la fois, dit M. de Hartmann, de l'absolu et de l'individualité, en travaillant pour l'ab-

solu je travaille pour moi-même, ce qui satisfait la logique, et je travaille pour un autre, ce qui satisfait la morale. — Cette dernière réflexion nous livre le secret des spéculations de Schopenhauer et de Hartmann : ce secret, c'est que leur morale, qui affichait la prétention d'être un désintéressement absolu, une abnégation infinie, un renoncement entier à soi, à son vouloir, à son bonheur propre, n'est cependant au fond qu'un égoïsme absolu. En effet, au nom de quoi nous demande-t-on de renoncer à notre égoïsme en tant que nous sommes individus? Au nom de notre égoïsme en tant que nous sommes l'absolu. Le Dieu du « monisme, » malgré l'infinité de son vouloir et de son savoir, ne peut sortir de lui-même pour appeler d'autres êtres vraiment individuels à une véritable existence; il ne peut se donner, se répandre, aimer véritablement. L'amour de soi est au principe des choses, il est notre principe éternel. Dans l'absolu comme dans le relatif, nous sommes donc rivés au plaisir et à l'intérêt; nous ne pouvons vouloir que la jouissance. Si le Dieu même du monisme se met à vouloir le monde, c'est par une recherche du bonheur qui, selon les pessimistes, est une suprême folie; c'est donc au fond un dieu épicurien. — Était-ce la peine de tant déclamer contre l'égoïsme ou l'épicurisme pour l'asseoir ensuite, sous le nom de Volonté absolue, au sommet de l'univers? Si l'égoïsme, si l'attachement invincible au moi et au plaisir est le fond des choses, loin d'en conclure l'ascétisme, c'est encore une fois la morale du plaisir qu'il en faut déduire. Pourquoi moi, simple phénomène, serais-je plus désintéressé et moins voluptueux que l'être éternel? Il ne peut sortir de soi, et vous voulez que je sorte de moi. « Oui, dites-vous, pour rentrer en lui. » Mais je n'en suis jamais sorti, et en tout cas j'y rentrerai nécessairement par la mort, puisque vous n'admettez pas l'immortalité personnelle. Pourquoi donc m'intéresser au sort de l'Inconscient?

Ce n'est pas tout. Pour se dévouer à une fin, encore faut-il que cette fin apparaisse comme digne de dévoûment. Or, le bonheur de l'absolu, s'il peut être réalisé, en est-il vraiment digne? — Ce bonheur est tout « négatif. » Il ne peut consister dans la béatitude, selon M. de Hartmann; il consistera seulement dans la privation de la souffrance attachée à l'existence. De ce principe nous allons voir découler les dernières conséquences morales du système pessimiste. Pour que la fin de l'absolu, nous dit M. de Hartmann, soit un bonheur négatif, il faut que sa condition primitive, avant l'origine du monde, ait été non pas heureuse ni simplement indifférente, mais positivement et absolument malheureuse (1). Cette

(1) *Phénoménologie*, p. 401 et suiv.

infélicité suprême n'est autre que « l'état d'une volonté infinie, impuissante à se satisfaire. » Pour sortir de son enfer, Dieu a engendré le monde, c'est-à-dire la série sans fin des phénomènes; mais il n'a fait ainsi que développer son infortune. — Comment un Dieu *inconscient* peut-il être malheureux et éprouver un infini désir d'échapper à une douleur dont il n'a pas *conscience*, c'est un de ces problèmes d'ontologie transcendante sur lesquels il ne faut pas se montrer trop exigeant, sous peine d'être appelé « philistin. » M. de Hartmann, quant à lui, trouve cette conception très supérieure au Dieu des chrétiens. Un Dieu comme celui des chrétiens, dit-il, qui se torture lui-même sous la forme d'innombrables créatures, uniquement pour accroître sa béatitude, la conscience morale doit le repousser comme un être sans noblesse « et dédaigner de se consacrer à sa fin dégradante. » — Mais, pourrait-on lui répondre, s'il est vrai que l'unique fin soit la jouissance, pourquoi Dieu serait-il blâmable de vouloir être heureux, même à nos dépens, et en quoi cette fin serait-elle dégradante? En nous consacrant volontairement à cette fin, nous aurions du moins la consolation d'avoir fait un heureux, de nous être rendus nous-mêmes heureux sous la forme de l'absolu. M. de Hartmann n'en préfère pas moins son Dieu : — Si ce Dieu, dit-il, est contraint d'accepter les souffrances les plus cruelles pour abréger et supprimer une douleur plus grande encore, « tous les cœurs humains doivent voler à sa rencontre, quand même ils ne se reconnaîtraient pas eux-mêmes comme sujets de ces tourmens (1). » — Encore faut-il quelque bonne raison pour se dévouer à ce Dieu infiniment misérable. Or, cette raison, selon M. de Hartmann, ne peut être l'amour, car l'amour, dit-il, suppose la possibilité d'un retour, et l'absolu ne peut aimer. Que sera-ce donc? — Ce sera la *pitié*. — Mais vous avez vous-même reconnu tout à l'heure que la pitié est un pur sentiment, presque physique; si donc, de votre aveu, elle ne suffit pas à nous faire travailler pour les autres hommes, comment nous fera-t-elle travailler pour Dieu? En outre, puis-je avoir réellement pitié de votre Dieu? De deux choses l'une : ou il est méchant, ou il est bon par nature; s'il est méchant, il ne mérite pas la pitié; s'il est bon, il mérite mieux que la pitié. M. de Hartmann répond : — Dieu n'est que malheureux. En ayant pitié de lui, c'est de vous-même que vous aurez pitié. — A la bonne heure! Il s'agit au fond, dans votre morale, de nous faire pleurer sur nous-mêmes en ayant l'air de pleurer sur un autre. « L'homme, » nous dit en effet le grand-prêtre du pessimisme, « en prenant conscience de sa vraie nature, ressent une douleur trans-

(1) Page 867.

cendante qu'on peut appeler la souffrance divine. » Cette souffrance remplace « la participation chimérique à la suprême béatitude » rêvée par les mystiques. Elle n'est du reste elle-même qu'un intermédiaire pour arriver à un état supérieur, tranquillité parfaite, paix du néant, nirvâna. Le dernier mot de la morale est la *délivrance*, non celle de l'individu, que la mort affranchit naturellement, mais celle de l'Un-Tout, la rédemption de l'Être absolu. « L'existence réelle est l'incarnation de la divinité; le processus du monde est l'histoire de la passion du Dieu fait chair et en même temps la voie qui mène à la libération du crucifié; la moralité consiste à coopérer à l'abréviation de ce chemin de souffrance et de rédemption (1). » — Heine avait bien raison de dire que tout métaphysicien allemand recouvre un théologien.

Nous n'insisterons pas sur les moyens abréviatifs que M. de Hartmann a proposés pour délivrer plus vite le grand crucifié. Ces moyens sont connus. L'absolu n'ayant pas assez de pouvoir pour sortir lui-même de sa croix et mettre fin au malheur de l'existence, c'est l'homme qui est chargé d'accomplir l'opération. L'humanité, nous dit M. de Hartmann, finira par concentrer en elle-même une « somme d'énergie » en comparaison de laquelle tout le reste des forces de l'univers sont comme zéro. Ne croyez pas qu'alors, étant omnipotente, l'humanité aura trouvé moyen de rendre la vie tolérable, de résoudre, ou à peu près, les problèmes politiques et sociaux, d'avoir seulement, par exemple, du pain à bon marché, une bonne hygiène, une vie plus longue, un état de paix; non, selon le prophète allemand, au moment même où l'humanité sera devenue plus puissante que tout le reste de la nature, elle sera plus impuissante que jamais à sortir de sa misère. Avec le pouvoir et l'intelligence s'accroîtra le malheur. C'est alors, comme on sait, qu'un beau désespoir viendra à notre secours. Au signal de l'électricité, tous les hommes d'un commun accord accompliront le grand acte de délivrance universelle : avec eux, tous les animaux cesseront de vivre, la terre tombera en poussière, le soleil, auquel nous croyions que notre pensée allumait sa flamme, s'éteindra; notre nébuleuse, perdue comme un point dans l'immensité, les autres nébuleuses, les étoiles situées à l'infini et dont les rayons n'ont pas même eu le temps de parvenir jusqu'à nous, l'univers enfin, dont notre science n'a pu jusqu'ici anéantir un atome, s'anéantira par la seule volonté de ces atomes pensans qu'on appelle des hommes. Nous soufflerons sur le monde comme sur une lumière, et tout rentrera dans la nuit morne de l'inconscient.

(1) *Phénoménologie*, p. 871.

Il est impossible, on le voit, de pousser à la fois plus loin l'optimisme en ce qui concerne les progrès futurs de la puissance ou de la science humaine, le pessimisme en ce qui concerne les progrès futurs de la souffrance humaine. C'est là, selon nous, la grande contradiction, trop peu remarquée, de la théorie pessimiste sur la fin du monde. Nous aurons un jour le pouvoir d'anéantir l'univers, mais nous n'aurons pas le pouvoir d'organiser un univers habitable. Nous serons comme un architecte omnipotent et omniscient, capable d'accomplir le « grand œuvre, » qui ne réussirait pourtant pas à faire cet ouvrage beaucoup plus simple : une maison habitable.

Serons-nous sûrs au moins, après avoir descendu Dieu de sa croix, qu'il ne se crucifiera pas de nouveau? Ayant une première fois créé le monde par un acte de « suprême folie, » ne pourra-t-il recommencer? En général, on enferme les fous pour les empêcher de répéter leurs folies. Nous n'avons pas cette ressource avec l'absolu. M. de Hartmann, il est vrai, a mis ici en œuvre son algèbre pour nous tranquilliser et calculé que la vraisemblance d'une nouvelle création n'est que de $\frac{1}{2n}$. Par malheur, son équation est encore fausse; un calcul plus exact démontre que les chances sont égales soit pour que l'inconscient reste désormais dans le repos, soit pour que sa folie le reprenne. Or, si elle le reprend, notre dévoûment n'aura servi à rien et nous aurons été dupes (1).

En résumé, nous ne saurions admettre cette morale prétendue nouvelle, cette « religion de l'avenir » qui, par une sorte d'atavisme intellectuel, n'est que la réapparition du vieux bouddhisme dans la métaphysique allemande. Les principes caractéristiques du système sont, comme nous l'avons vu, un « monisme » absolu, un pessimisme qui se prétend également absolu, et un certain optimisme qui vient s'y ajouter; or, ces trois principes, tels qu'ils sont présentés par l'école de Schopenhauer, sont tellement poussés à l'extrême qu'ils nous ont paru du même coup réduits à l'absurde. En premier lieu, le « monisme, » — au lieu d'être ce qu'il doit être, un sentiment profond de l'unité qui se cache sous la diversité des choses, — est la réduction de toutes les réalités d'expérience à un rêve douloureux, qui ne laisse subsister comme seul être véritable qu'une volonté vide analogue au non-être; d'où cette conséquence en morale que si *moi* est une illusion, *autrui* est également une

(1) On pourrait faire et on a fait à M. de Hartmann, relativement à la catastrophe finale, beaucoup d'autres objections. Outre le livre bien connu de M. Caro sur *le Pessimisme* et les chapitres de M. Ad. Franck dans *les Philosophes modernes*, on peut lire à ce sujet les études de M. Th. Reinach sur Hartmann.

illusion : égoïsme et altruisme sont donc au fond équivalens. En second lieu, le pessimisme, — au lieu d'être, comme il devrait, le sentiment généreux et vraiment moral du contraste qui existe entre l'idéal et la réalité, de l'infranchissable distance qui sépare ce que nous sommes de ce que nous voudrions être, ce qu'est le monde entier de ce que nous voudrions qu'il fût, — n'est plus qu'une lamentation sur l'insuffisance du plaisir, un calcul raffiné des joies et des souffrances dans le bilan de la vie, une sorte de casuistique du plaisir qui, en morale, aboutit logiquement au précepte antique : Mets à profit le plaisir du moment, seul bien réel au monde. En troisième lieu, le pessimisme excessif du début se change à la fin en un optimisme non moins excessif, qui nous attribue le pouvoir de mettre un terme à nos souffrances, à celles de l'univers, à celles de Dieu. L'homme est ainsi plus puissant que l'absolu même, puisqu'il peut racheter l'absolu et le tirer de son enfer. On comprend qu'un autre disciple de Schopenhauer, Bahnsen, ait été entraîné par la logique à un pessimisme encore plus radical. Admettre que la misère universelle peut prendre fin, que la volonté de vivre peut s'anéantir elle-même et rentrer un jour dans le nirvâna, c'est nous laisser un dernier espoir. Pourquoi cet espoir, comme tous les autres, ne serait-il pas chimérique? Si la volonté pouvait s'anéantir, il y a longtemps qu'elle l'aurait fait; si elle ne l'a pas fait, c'est que sa délivrance est impossible. Sa loi est donc de subsister éternellement, d'être éternellement divisée contre elle-même, éternellement malheureuse. Ce monde est une tragédie sans fin, et le tragique est la loi même de l'existence. Mais ce caractère tragique qui fait le fond de la vie universelle consiste, selon Bahnsen, dans l'insuffisance de notre *pouvoir* pour réaliser notre *devoir*, et non pas seulement dans l'impuissance de la volonté à trouver le plaisir : s'il n'était rien de plus, il ne serait que la déception éternelle d'une volonté voluptueuse, sensuelle et basse; il ne serait donc que « la caricature du tragique. » Bahnsen aurait pu ajouter que telle est la morale de Hartmann. Cette morale n'est qu'un épicurisme déçu par soi-même, conséquemment plus burlesque au fond que tragique.

Un mélange incohérent d'erreurs et de vérités, de faits scientifiques et de sophismes ontologiques, un amoncellement d'obscurités d'où sortent parfois des lueurs comme l'éclair du nuage, la déclamation jointe à l'algèbre, la superstition alliée à l'incrédulité, le somnambulisme, les tables tournantes, les esprits frappeurs, admis par Schopenhauer en même temps que la « liberté noumenale » et la prédestination; la possession démoniaque étudiée par M. de Hartmann avec le même soin que les phénomènes réflexes ou les perceptions infiniment petites; un abus des causes finales

et des vertus occultes qui rappelle les plus beaux jours du moyen âge sans exclure les prétentions scientifiques du positivisme moderne; par-dessus le tout, une conception apocalyptique du monde et de sa fin qui dépasse en étrangeté les illuminations du solitaire de Patmos; au milieu d'abstractions transcendantes, des élans d'imagination fantastiques comme un conte d'Hoffmann, une ronde d'idées bizarres chevauchant sur des formules, voilà la philosophie du pessimisme allemand : Goethe aurait pu l'appeler le sabbat de la métaphysique.

A ces rêveries se mêlent pourtant des pensées profondes, comme il arrive toujours quand l'intelligence se donne carrière : en faisant la chasse aux paradoxes, elle met la main sur des vérités. La philosophie allemande a raison de vouloir, quoiqu'elle n'y réussisse pas, nous faire sortir de notre *moi* au moyen d'un idéal, c'est-à-dire, en dernière analyse, au moyen d'une idée; là est sa vraie force. Seulement, nous l'avons vu, l'idée que l'école de Schopenhauer a choisie, celle de l'être inconscient, absolument un, est impropre tout ensemble à nous faire franchir le moi et à nous unir aux autres : car je ne puis vous aimer en vue d'une idée où ni vous ni moi nous ne subsistons. Si l'idéal est notre disparition simultanée à tous deux, un tel idéal, loin de vous conférer une valeur et un prix qui m'attache à vous, vous enlève toute votre valeur ainsi qu'à moi-même : je dois donc me détacher de vous comme de moi quand je songe à cet idéal, et, d'autre part, je me trouve invinciblement attaché à moi quand je redescends dans la réalité (1). Pour nous, nous croyons qu'on peut concevoir et proposer aux hommes un idéal de fraternité supérieur, qui ne consisterait pas dans l'anéantissement final de ceux qu'on appelle « frères, » mais au contraire dans l'agrandissement et le progrès de toutes les personnalités. En d'autres termes, au lieu de fonder la fraternité idéale sur la « non-valeur » des hommes, nous la fondons sur leur valeur même; si bien que l'amour et le respect, la bienfaisance et le droit ont à nos yeux le même principe (2).

Nous reconnaissons d'ailleurs qu'au point de vue métaphysique on ne peut savoir si cet idéal est entièrement réalisable; de là la part du doute, par cela même de la souffrance morale et de la « tragédie » intérieure, par cela même aussi du vrai pessimisme. Mais il y a loin de là à dire, comme le soutient Bahnsen, qu'il existe une con-

(1) Ce double sentiment paraît d'ailleurs familier à la nation allemande; c'est là peut-être une des raisons qui expliquent ce mélange si fréquent de mysticité et de brutalité, cet amour méprisant des hommes qui prend à l'occasion, chez quelques-uns, les formes de la haine et de la violence.

(2) Voyez *la Science sociale contemporaine*, livre v.

tradiction absolue entre l'idéal et la réalité, entre le devoir et le pouvoir, ou même que le devoir est en une irrémédiable contradiction avec soi, si bien qu'au lieu de dire avec Kant : « Ce que je dois, je le puis, » il faudrait dire : « Ce que je dois, je ne le puis. » L'idéal conçu par nous, en effet, est déjà un commencement de pouvoir, il est en nous le premier moyen de sa propre « actualisation (1). » De plus, hors de nous, dans la nature même, la réalité ne semble pas en contradiction essentielle avec l'idéal, puisqu'en définitive c'est elle qui, par notre intermédiaire, arrive à le concevoir. Ne faisons-nous pas partie de la nature, ne sommes-nous pas la nature même à son premier réveil, à ce moment critique où, ouvrant les yeux, elle entrevoit la vie active, intelligente et aimante qu'elle pourrait vivre, au lieu de demeurer dans la torpeur de l'existence matérielle? De là la part de l'optimisme, — non sans doute d'un optimisme affirmatif et dogmatique comme celui de Leibniz, mais d'une hypothèse morale fondée sur des possibilités ou des probabilités. C'est déjà beaucoup qu'on ne puisse affirmer avec certitude, comme le font Schopenhauer, M. de Hartmann et Bahnsen, l'impossibilité absolue de réaliser l'idéal supérieur de la fraternité morale. Si le doute métaphysique autorise la tristesse, il autorise aussi l'espérance. Nous pouvons donc, dans la pratique, travailler à réaliser ce qui nous semble le plus haut idéal de la spéculation, et nous pouvons aussi espérer que la réalité se mettra de plus en plus en harmonie avec cet idéal qu'elle est arrivée à concevoir dans notre propre pensée. Qui sait si cette conception n'est pas au fond l'obscure conscience du pouvoir de développement indéfini qui est en nous et dans la nature, de l'avenir universel que nous portons en notre sein?

Assurément la liberté et la fraternité ainsi conçues demeurent toujours, pour la théorie, de pures idées, que la pratique seule essaie de faire passer à l'existence; mais la substance absolue, la volonté absolue, l'absolu inconscient sont-ils autre chose aussi que de pures idées, qui de plus sont inintelligibles? Au moins l'idéal d'une république d'êtres libres en voie de formation dans le monde est-il supérieur à l'idéal d'une volonté absolue en qui, selon les panthéistes, tout s'abîmerait et s'évanouirait comme un songe, ou à laquelle, selon les théistes, tous les êtres seraient subordonnés et asservis comme les sujets à leur monarque. Tel est donc le type de fraternité que, selon nous, on a le droit d'opposer aux disciples de Schopenhauer. Dès lors, nous ne plaçons plus avec eux la déli-

(1) C'est là ce que nous avons essayé de montrer par notre livre sur *la Liberté et le Déterminisme* (1873).

vrance finale de la volonté dans l'anéantissement de tout vouloir, de toute conscience, de toute individualité. Le règne à venir de l'amour universel, s'il se réalise jamais, ne nous semble plus devoir être celui de l'inconscient absolu, mais bien celui de la conscience en sa plénitude; au lieu d'être l'abolition des personnalités, il devra être leur achèvement et leur mutuelle union.

L'impératif catégorique de Kant, avec son fondement inaccessible dans un monde transcendant et supérieur à l'intelligence, revenait à dire : — Conforme le monde donné, ou tout au moins conforme-toi toi-même à un monde inconnaissable qui ne t'est pas donné et au fond ne peut l'être. — Feuerbach et Czolbe, revenant au point de vue « immanent » et naturaliste, déclaraient au contraire immorale l'orgueilleuse prétention de s'élever au-dessus de la nature, et ils posaient comme impératif le précepte suivant : « Contente-toi du monde donné. » Schopenhauer et son école, trouvant l'univers indigne de notre approbation, disent : « Anéantis le monde donné. » Lange, s'inspirant des poésies philosophiques de Schiller, tout en parlant avec Kant de devoir et d'impératif catégorique, semble au fond se contenter d'un précepte de ce genre : — Embellis dans ta pensée le monde donné par la conception ou le rêve poétique d'un monde purement idéal. — Il ne montre pas comment il y a dans l'idéal même une *force* de réalisation selon les lois de la nature, et il le laisse par conséquent à l'état de contemplation esthétique : « C'est, dit-il, un monde où nous pouvons nous réfugier et nous affranchir du monde des sens, et où nous retrouvons la patrie véritable de notre esprit (1). » Mais le problème n'est pas seulement de rêver un monde supérieur et de s'y réfugier par la pensée loin du réel; il faut le faire descendre de notre pensée même dans les faits. Aussi, pour réconcilier dans ce qu'ils ont de vrai les divers préceptes moraux, proposerions-nous volontiers, sinon comme impératif, du moins comme *persuasif*, un précepte qui nous semble plus en rapport tout à la fois avec les résultats positifs de la science et avec les spéculations de la métaphysique : — Efforce-toi de transformer le monde donné, conformément à ses propres lois, par l'idéal que tu te donnes et qui peut être lui-même le premier facteur de sa future réalisation. — C'est sur ce principe moral et sur ces inductions métaphysiques qu'on pourrait, à notre avis, en face de la philosophie allemande « du désespoir, » tenter d'élever, en conformité avec l'esprit même de notre nation, ce que nous appellerons une *philosophie de l'espérance*.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Voir la préface du second volume de l'*Histoire du matérialisme* (1875).

LE

COMTE DE MONTLOSIER

ET LES

LUTTES RELIGIEUSES SOUS LA RESTAURATION

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1)

I.

La restauration n'a pas eu seulement l'honneur d'apprendre à la France les conditions véritables du régime constitutionnel; elle a présenté aussi l'émouvant spectacle de la tentative faite par un gouvernement peu confiant, il est vrai, dans cette œuvre, pour replacer le clergé français sur le terrain de la déclaration de 1682. Si cette tentative a échoué, ce ne fut certes pas la faute de l'homme dont nous faisons connaître la vie et les œuvres. Instigateur passionné et convaincu de cette lutte, il en supporta lui seul presque tous les coups, résolu qu'il était à pousser jusqu'aux dernières conséquences ses principes gallicans.

Le comte de Montlosier avait soixante-dix ans; il vivait de plus en plus dans sa retraite de Randanne, occupé à défricher et à planter, venant de temps à autre à Paris ranimer sa verve, entretenant une active correspondance avec le monde élevé de l'opposition, dévorant tout livre de controverse qui paraissait, n'étant indifférent à rien et ayant gardé en lui-même un foyer d'ardeur batailleuse qui s'étendait aux plus petites choses. Une querelle, aujourd'hui oubliée, de l'académie des belles-lettres de Clermont avec le préfet

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1874, du 1er mai 1879 et du 1er mars 1880.

du Puy-de-Dôme, M. d'Allonville, l'avait un instant occupé tout entier. A mesure que l'âge croissait, il se passait en lui un phénomène souvent observé. Il revenait aux fortes impressions de sa jeunesse, à ce qu'il était au moment suprême de sa vie publique, quand il siégeait à la constituante et quand il entendait la voix éclatante de Mirabeau. Comme la majeure partie du tiers-état et de la noblesse d'alors, il gardait vis-à-vis de l'église autant de liberté que de respect.

L'ancienne société française, mi-partie sceptique, mi-partie dévote, mélange de contradictions inexplicables en théorie, avait trouvé dans le gallicanisme une sorte de *modus vivendi* qui lui suffisait. Au fond, pour tout esprit impartial, c'était moins une religion qu'une manière de gouverner la religion. Peu soutenable en principe, on peut le concéder, le gallicanisme était un moyen de remédier aux tentatives d'empiétement du clergé, une sorte de transaction entre la puissance civile et la puissance ecclésiastique.

Qui peut s'étonner, lorsqu'on s'est bien pénétré du vieil esprit français, de la persistance avec laquelle des chrétiens sincères, d'une austérité irréprochable, repoussèrent dès lors l'influence de doctrines autant politiques que religieuses? Les anciens parlemens avaient, en disparaissant, légué sur ce point leurs traditions aux esprits modérés de la révolution; plus d'un membre de la magistrature nouvelle devait à son tour les recueillir; toute une corporation laïque, l'université, devait essayer de les perpétuer et les commenter par ses études historiques et par son enseignement.

Pour se rendre compte avec équité de l'état des âmes dans ces mémorables années du règne de Charles X, il faut lire, non pas les historiens libéraux et les livres ou les journaux qui défendaient la révolution, mais les Mémoires de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, les papiers de M. de Villèle, les ouvrages de M. de Bonald, les premières œuvres de Lamennais, les discours des membres du côté droit à la tribune des deux chambres, la collection du *Drapeau blanc* et de *la Quotidienne* et *l'Histoire de la restauration*, par Alfred Nettement.

Charles X était très honnêtement resté le comte d'Artois. Suivant son mot célèbre à Lafayette, il n'y avait que deux personnes en France qui n'eussent pas changé, l'ancien commandant des gardes nationales et l'émigré de 1790. Son avènement, sa piété bien connue avaient rendu plus exigeante cette majorité qui attachait la plus haute importance à la question religieuse. Elle était devenue la première des questions politiques. Des voix s'élevaient dans la droite pour qu'on fît entrer le catholicisme dans la législation. C'était le temps où M. de Marcellus s'écriait : *Nous sommes gou-*

vernés par des lois impies! C'était le temps où M. Duplessis-Grenédan demandait que la religion de l'état obtînt dans nos codes la place qui appartient à la vérité divinement révélée, qu'on rendît aux prêtres les registres de l'état civil et qu'on remît dans leurs mains l'éducation de la jeunesse.

Le ministère venait de céder au courant en présentant la loi du sacrilège. Cette guerre contre les origines et les tendances de la France démocratique, cette guerre, la plus inintelligente et la plus inopportune, qui devait compromettre tant d'espérances, arrêter le renouveau des croyances et des sentimens religieux, était vigoureusement déclarée.

C'était donc vrai! la révolution, comme dit M. Guizot, était beaucoup moins finie qu'on ne le pensait. Elle se réveillait, provoquée et remise en crédit par des tentatives tantôt souterraines, tantôt arrogantes. Il fallait que les fautes fussent bien lourdes pour que le duc de Doudeauville écrivît (18 mai 1825) : « Certes, je ne suis pas suspect, par mes principes du moins et par mon respect comme par mon attachement pour tout ce qui tient aux vérités religieuses, seules et uniques bases de l'existence sociale. Quel autre frein imposer d'ailleurs aux passions des hommes? Mais, sire, daignez m'en croire, le jour où l'on dira que le roi est mené par le clergé (et l'on ne parle déjà que trop de son influence), rien ne sera plus possible. Sans doute le clergé est un auxiliaire puissant et son ministère est sacré, mais en se laissant conduire par lui, on le perdrait, on se perdrait soi-même. »

Plusieurs faits venaient encore aggraver une situation déjà grave. Le gouvernement avait intenté deux procès de tendance, l'un contre *le Constitutionnel*, l'autre contre *le Courrier français*. Les motifs allégués pour les poursuites étaient des outrages au catholicisme et à l'église. Mais les motifs réels étaient la dénonciation d'une ligue ayant pour but l'asservissement de la puissance civile à la puissance ecclésiastique et le triomphe de l'ultramontanisme.

Les associations pieuses qui s'étaient fondées avant même la restauration, durant la captivité du pape Pie VII, s'étaient fondues dans une société générale, sous l'influence d'un fervent chrétien devenu ministre, Mathieu de Montmorency. A la différence d'une autre association ayant pour but unique des pratiques de dévotion et créée par l'abbé Legris-Duval, la première, à qui l'ami de Ballanche et de Chateaubriand prêtait son autorité, était rapidement devenue une société politique. On la désignait sous le nom de la congrégation. Elle avait des ramifications profondes en province, de nombreux organes dans la presse et des appuis au parlement. « Les hommes pressés d'arriver aux honneurs y entraient comme dans une route

qui pouvait conduire à la fortune. » Ainsi parle un des écrivains dont l'ardent dévoûment à la cause royaliste ne peut être contesté.

La religion servant à l'avancement des fonctionnaires, quel texte pour les déclamations des partis! Jamais elles ne furent plus violentes; les uns signalaient avec passion au pays, susceptible et inquiet à l'excès, les périls dont la société moderne était menacée par un pouvoir occulte qui débordait les véritables pouvoirs constitués dans l'état. Les autres s'élevaient avec une ardeur non moins vive contre ce qu'ils appelaient l'impunité accordée à la propagation des doctrines irréligieuses.

Ce fut pour le barreau une étonnante période de popularité. L'opinion publique, pendant ces années extraordinaires, fut conduite par des avocats; même sous la monarchie de juillet, ils n'atteignirent pas à ce degré d'influence politique, tant ils correspondaient alors aux instincts et aux méfiances, aux colères et aux froissemens de la bourgeoisie française.

La célébration du jubilé annoncée par un mandement de l'archevêque de Paris, qui s'élevait contre les *doctrines pestilentielles*, n'avait fait qu'accroître le mécontentement général. Charles X, fidèle à ses convictions religieuses, avait cru devoir, à la suite d'un nombreux clergé, parcourir solennellement les rues de Paris. Ce tact qui consiste à ne pas confondre l'homme et le souverain, il ne l'avait pas eu. « Nous suivions le roi, a écrit plus tard M. de Villèle, et pouvions bien en juger. On aurait lu dans tous les yeux que la population souffrait de voir son roi suivre humblement les prêtres. Il y avait moins d'irréligion que de jalousie et d'animosité contre le rôle que jouait le clergé. »

Cette impression produite sur des générations élevées par la révolution, en ayant gardé, malgré l'empire, le souffle et l'empreinte, tous les contemporains l'ont constaté.

« On ne veut aujourd'hui que des hypocrites, écrivit à son tour le duc de Doudeauville; les soldats sont envoyés par ordre faire le jubilé. N'est-ce pas une absurdité? Si ce n'était que cela? La cérémonie d'aujourd'hui m'afflige... »

Tous les moyens employés étaient directement contraires au but qu'on poursuivait. Les nominations de Mgr Latil et de M. de Clermont-Tonnerre, comme ministres d'état et membres du conseil privé après un mandement que le ministère lui-même avait blâmé, étaient aux yeux mêmes des royalistes des fautes irréparables. Les résistances provoquées étaient à la veille de se transformer en attaque.

Au-dessus des faits il y avait aussi une doctrine, et à cette date des années 1825 et 1826, cette doctrine était représentée par un écrivain de premier ordre, d'une opiniâtreté égale à son ignorance des hommes et des choses humaines. C'est la raison d'être de ces esprits

absolus et hautains. C'est la condition de leur influence sur les imaginations.

Certes, l'école théocratique existait lorsque parut Lamennais. La réaction contre la philosophie du XVIIIe siècle et contre l'œuvre capitale de la révolution, la sécularisation de la France, avait fait renaître chez Joseph de Maistre et de Bonald cette théorie déjà ancienne, que la société civile et la société religieuse doivent être liées par des nœuds indissolubles, de manière que l'état et le catholicisme soient incorporés et que le sacerdoce soit en définitive l'arbitre suprême de toute chose. On sait avec quel éclat, avec quelle puissance et souvent quelle supériorité de forme, ces idées avaient été exposées et soutenues. L'originalité de Lamennais, ce qui le sépare de ses deux précurseurs, c'est qu'il fut plus ultramontain que Bonald et moins monarchiste que Joseph de Maistre. Bonald disait que le pape n'était pas le roi de la société religieuse; qu'il n'en était que le connétable; qu'il y avait au-dessus de lui une autorité extérieure, celle du concile général. Lamennais allait plus loin.

La déclaration de 1682, avec ses deux articles essentiels, consacrant l'indépendance de la souveraineté temporelle et la supériorité des conciles généraux sur le pape, tel fut l'ennemi que le rude Breton cribla sans cesse de ses coups.

Le gallicanisme n'était plus de taille à résister à un pareil athlète. Il comptait plus d'adhérens parmi les laïques qu'au sein du clergé catholique. Les vieux prêtres et les évêques revenant de l'émigration avaient sans doute gardé les traditions de l'ancienne église de France, dans laquelle ils avaient été élevés; mais le nouveau clergé, ces jeunes abbés qui étaient entrés dans les ordres sous la restauration, étaient animés d'un tout autre esprit. La révolution à leurs yeux avait modifié les relations de l'église et de l'état. Une union intime et étroite avec le saint-siège était désormais pour eux une nécessité, et une complète liberté d'action devait être rendue au catholicisme. La charte l'ayant proclamé religion de l'état, les prérogatives découlant de ce titre ne pouvaient lui être refusées. On reconnaissait l'influence des écrits de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. C'est à ce public, préparé déjà, que s'adressèrent les premiers livres de Lamennais, c'est ce public qu'il passionna, transforma, et qui ne l'abandonna qu'aux heures où, dans son obstination et sa colère, il rompit violemment avec l'enfant qu'il avait élevé.

Pour résister à un si redoutable assaut, les maximes gallicanes, au lieu des parlemens, avaient en face une magistrature imprégnée sans doute de respect pour elles, mais se renouvelant par des choix au gré des influences de cour, et ne pouvant plus longtemps garder l'esprit de corps. Au lieu de Bossuet dans l'épiscopat, elles

avaient pour défenseur Mgr de Frayssinous. La rhétorique aimable, la parfaite convenance, le ménagement des personnes, les qualités élégantes et distinguées, ne pouvaient pas lutter victorieusement contre la fougue, la hauteur, et contre la logique souveraine des choses. Le talent ne pouvait l'emporter sur le génie et l'éloquence; et l'évêque d'Hermopolis, malgré deux remarquables discours dont nous parlerons, n'était pas une barrière contre l'ultramontanisme. On sentait que le vieux monde ecclésiastique s'en allait lui aussi avec les prélats politiques et les abbés de cour, pour faire place à un clergé d'un caractère différent et se recrutant dans la démocratie.

Les attaques à outrance de Lamennais visaient particulièrement l'arrêt célèbre rendu par la cour royale de Paris, le 4 décembre 1825, arrêt prononcé par le premier président Séguier dans l'affaire du *Constitutionnel* et dont les considérans signalaient les dangers d'une doctrine religieuse menaçant à la fois l'indépendance de la monarchie et les libertés publiques garanties par la charte et par la déclaration de 1682, proclamées droit de l'état.

Le fond même de la doctrine de Lamennais avait une bien autre importance. Nul gouvernement n'était possible, selon lui, si les hommes n'étaient liés par des croyances communes, fondées sur la notion du devoir. La société politique ne faisait que recouvrir la société spirituelle. Si celle-ci se dissolvait, l'autre périssait. La grande action du catholicisme sur les gouvernemens était allée croissant durant des siècles; mais enfin la résistance des puissances temporelles avait affranchi les rois de cette haute juridiction qui coordonnait l'ordre politique à l'ordre religieux. Il y avait eu dés lors deux sociétés, l'une fondée sur le devoir, l'autre sur les intérêts. C'était Louis XIV, par la déclaration de 1682, qui avait proclamé cette séparation. Il avait ainsi fait du despotisme la loi fondamentale de l'état et préparé la dissolution sociale. La philosophie et la révolution l'avaient achevée.

Telle est l'idée générale qui inspire la première période intellectuelle de Lamennais. Se plaçant au point de vue de la théocratie pure, il écarte nos lois modernes parce qu'elles sont essentiellement laïques. Il lui faut le rétablissement des tribunaux ecclésiastiques, la suppression du mariage civil, la peine du parricide appliquée au sacrilège; il lui faut surtout le privilège exclusif pour l'église de l'éducation de la jeunesse française. L'unité parfaite des croyances a pour corollaire l'unité de l'état; de là l'incompétence de l'état en matière pédagogique; et comme il sent sa propre insuffisance, le grand écrivain, plein de foi alors, s'adressant au comte de Senft, s'écrie : « Comme il serait à désirer que Rome parlât! Un mot d'elle tuerait à jamais les fausses doctrines qui nous menacent du schisme. Le temps presse plus qu'on ne croit : nous approchons d'une crise terrible;

le moment est venu à jamais de la prévoir et de s'y préparer. » Complétant sa pensée quelques jours après, il écrit à la comtesse de Senft : « Le système de l'intérêt continue de dominer exclusivement : on a changé de despotisme, voilà tout; et ce sera ainsi jusqu'à ce que les doctrines sociales aient repris leur empire, ce qui ne saurait arriver bientôt et n'arrivera peut-être jamais. Nous savons qui devrait de nouveau les annoncer au monde; mais combien des espérances qu'on pouvait avoir de ce côté paraissent faibles et lointaines encore! » Le Lamennais de 1833, après le voyage à Rome, apparaît déjà.

Il ne faudrait pas croire qu'il ait compté sur les jésuites pour lui servir d'auxiliaires; leurs relations avaient été de courte durée. Ils avaient admiré et loué le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence;* mais lorsque le second parut, leurs sentimens se modifièrent. La correspondance avec le P. Godinot et le P. Manera a fait connaître de profondes dissidences. Lamennais, ouvrant son cœur à son ami le comte de Senft, lui disait : « Vous voudriez que j'aimasse davantage les jésuites; il faudrait bien des pages pour vous développer ma pensée à leur sujet. J'estime beaucoup la plupart d'entre eux. Ce sont de saintes gens tout à fait propres à en sanctifier d'autres par la direction des consciences. Voilà le seul bien que je les crois destinés à faire. Avant de les connaître, avant d'avoir examiné leurs constitutions, en les comparant à leur histoire passée et présente, j'en avais une plus haute idée; cela est vrai. J'étais de bonne foi alors, comme je suis de bonne foi aujourd'hui; seulement je sais maintenant plus de choses et je pourrais dire le pourquoi de mon opinion, qui est partagée même par des jésuites. » Leur influence était rapidement devenue considérable; ils étaient rentrés à petit bruit sous l'empire, grâce à la protection du cardinal Fesch; ils s'étaient, comme on le sait, cachés sous le nom de « pères de la foi. » Depuis la restauration, ils avaient repris leurs titres, sans avoir cru devoir solliciter une autorisation d'existence légale. Les premières années s'étaient écoulées sans éclat autour d'eux. Avec leur maison professe de la rue des Postes et leur noviciat de Montrouge, ils avaient pu reconstituer rapidement leur célèbre plan d'études et ouvrir huit collèges.

Un certain nombre d'évêques étaient en instance pour leur confier la direction de leur petit séminaire. Mais, suivant un mot de leur historien, les jésuites aimaient mieux se fortifier que de chercher à s'étendre. Dès 1818, leur nom allait grossissant dans toutes les bouches. Ils venaient alors de se mettre à la tête des missions. Les théories constitutionnelles, si nouvelles encore et si chèrement implantées dans ce pays, n'avaient pas rencontré en eux de sympathie. A défaut du souvenir des luttes d'autrefois, de leur triomphe

pendant la vieillesse de Louis XIV, des conflits avec l'école philosophique du XVIIIe siècle, à défaut même des rancunes que les derniers représentans du jansénisme avaient gardées et répandues, les classes moyennes sous la restauration, jalouses et ombrageuses, les redoutaient comme les instrumens les plus intelligens, les plus actifs et les plus habiles de la politique de réaction contre les libertés publiques et les conquêtes de l'égalité.

M. Decazes, pendant son ministère, avait obtenu de Louis XVIII, non sans difficulté, une ordonnance d'expulsion. M. de La Rochefoucauld-Doudeauville, qui nous apprend le fait, en parla à Mme Du Cayla et la décida à tenter tous ses efforts pour faire revenir le roi sur cette mesure. Mme Du Cayla mit une grande énergie au service de cette cause, et il ne fut plus question de l'ordonnance.

La congrégation, durant ces années de politique militante, avait vu son rôle grandir. De religieuse qu'elle était, elle devenait ultra-royaliste en acceptant dans son sein les membres de la société secrète qu'on appelait les *chevaliers de l'anneau*. Son ascendant sur la cour, sur le personnel des administrations, sur le travail électoral, devenait de plus en plus incontestable. Elle dirigeait la majorité compacte qui votait pour le ministère Villèle à la chambre des députés; elle imposait les projets de loi sur la presse, sur le sacrilège et sur le droit d'aînesse.

Le parti libéral était effrayé.

La présence du père Ronsin, chargé de la direction de la congrégation, était un acte d'une telle importance que l'autorité ecclésiastique elle-même crut pouvoir apaiser les clameurs en sollicitant sa retraite. Mais la presse de l'opposition était infatigable dans sa polémique vis-à-vis de la compagnie de Jésus, et en 1826, au moment où nous sommes arrivés, la France, petit à petit, se prenait contre elle d'une haine implacable et aveugle.

II.

Ce fut en février 1826 que le comte de Montlosier publia le *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*. L'effet en fut immense. Huit éditions successives ne suffirent point à contenter la curiosité et la passion du public. Son nom, connu de quelques-uns, fut jeté par la renommée dans toutes les directions. Il avait, quelques mois auparavant, écrit dans le *Drapeau blanc* deux lettres où il signalait les empiétemens du clergé comme la véritable cause des embarras du gouvernement. Accueilli avec empressement par les journaux de gauche, sommé de s'expliquer sans ambages, il avait dans un dernier article expliqué clairement sa pensée. Suivant lui, la con-

grégation dissoute, les jésuites exclus, la déclaration de 1682 enseignée, tous les embarras disparaissaient. Il fallait, disait-il, arrêter la forme dans laquelle il conviendrait de dénoncer ce triple péril.

Cette forme, il l'avait trouvée.

Le *Mémoire à consulter* est aujourd'hui trop lu pour qu'il soit nécessaire d'en citer de longs fragmens. Dans l'introduction, Montlosier déclare que, constamment fidèle à la véritable et légitime souveraineté, il combattra celle des prêtres comme il a combattu celles qui l'ont précédée. Il n'ignore pas qu'en remplissant cette nouvelle mission, des traverses nouvelles l'attendent. « Je ne les appelle ni ne les repousse, s'écrie-t-il, ce sera le complément d'une vie qui a été peu heureuse. »

Le livre est divisé en trois parties. La première, intitulée *les Faits*, traite de la congrégation, de son importance grandissante qui remplit la capitale, domine surtout la province. « Elle forme là, sous l'influence des évêques et de quelques grands vicaires affiliés, des coteries particulières. Ces coteries, épouvantail des magistrats, des commandans, des préfets et des sous-préfets, en imposent au gouvernement et au ministère. »

Le chapitre II s'occupe des jésuites. Le vieux gallican, un peu janséniste, leur adresse ces mots :

« Partout où il y a du mouvement, des troubles, un théâtre, on peut être sûr de voir paraître des jésuites. C'est leur aliment, leur élément. Dans des pays tranquilles, il n'y a rien à faire. Dans un pays comme la France, que la révolution a mis en pièces et qui s'agite au milieu des factions, c'est là qu'on peut opérer fructueusement. Sous Bonaparte, ce n'était encore que quelque père de la foi, bien petit, bien humble, bien obscur. Dès que la restauration survint, les congrégations, dont on a eu soin de jeter çà et là les semences, se mettent en mouvement. Jusque-là le nom de jésuite avait été dissimulé; il se prononce ouvertement. »

On pressent quelle sera la portée et l'ardeur de l'attaque. Le chapitre III *de l'Ultramontanisme* ne contient que des redites. Le chapitre IV, *de l'Esprit d'envahissement chez les prêtres*, renferme la critique d'articles de journaux religieux qui repoussaient l'intervention de la puissance civile dans toutes les questions mixtes, sous prétexte que la police de l'état ne pouvait commander à l'église.

La seconde partie du *Mémoire* s'occupe des dangers résultant des faits signalés.

« La France entière est imbue de l'opinion qu'elle est gouvernée aujourd'hui, non par son roi et par ses hommes d'état, mais comme l'Angleterre des Stuarts par des jésuites et par des congrégations. Je sais qu'il y a sur ce point, chez les uns un mouvement de douleur, chez d'autres un mouvement de dérision, chez le plus

grand nombre un sentiment de honte qu'une nation ne peut longtemps supporter...

« ... De tout temps la France a résisté, non pas à l'amalgame odieux des deux autorités spirituelle et temporelle, mais au moins à ses effets. Nous avons eu beaucoup de hontes, nous n'avons pas encore eu celle d'un tribunal d'inquisition. Il est à croire que la charte et notre système constitutionnel, désespoir d'une certaine classe d'hommes, continueront à nous en préserver. »

La troisième partie, qui traite spécialement de l'action des lois, renferme, au milieu d'une phraséologie vide trop souvent, quelques pages pleines de verve.

« Vous voulez inspirer en France du respect pour les prêtres? Au nom de Dieu, ne les mettez ni dans le monde, ni dans les affaires! Quoi qu'ils vous disent, empêchez-les de se prostituer dans les détails des affaires humaines. Vous renfermez vos vases sacrés dans des tabernacles; vous ne les produisez aux regards publics, même au culte, qu'avec ménagement : faites-en autant de vos prêtres. Ne permettez pas à ces ciboires et à ces calices d'aller parader dans nos fêtes. Les femmes sont des fleurs; les mettre dans les affaires, c'est les faner. Les prêtres sont des vases saints, les employer aux usages du monde, c'est les profaner. »

Et plus loin, voulant établir qu'au fond la France était restée une nation religieuse et désireux peut-être aussi de faire une avance au parti libéral, Montlosier dit :

« La révolution française est certainement dans l'ordre politique et civil le bouleversement le plus complet qui ait jamais eu lieu parmi les nations. Mais en même temps, comme au milieu des choses visibles qui étaient emportées, la révolution en conservait intacte une multitude qu'on n'apercevait pas, on peut dire, en employant le langage ordinaire, qu'elle a renversé la religion et les mœurs; mais cela n'est vrai que sous certains rapports. En effet, tout en perdant ses institutions sociales, c'est-à-dire les formes visibles et quelquefois usées dans lesquelles son ancien esprit était renfermé, il est de fait que la France n'a pas perdu cet esprit. Même aux plus mauvais temps de la révolution, la France, livrée à la tyrannie d'une classe moyenne exaspérée, a conservé les sentimens nobles et délicats des classes élevées qu'elle proscrivait. Elle a conservé dans son sein, alors même qu'elles ne pouvaient plus éclore, les semences de délicatesse et d'honneur qu'elle avait reçues des générations précédentes, comme la terre conserve en hiver les semences qui lui ont été confiées en automne. »

Toute la partie du *Mémoire*, relative à la jurisprudence, est plus qu'insuffisante. Montlosier n'était pas un légiste. Il en avait l'esprit, mais il n'en avait pas la science. Il avait cependant compris

que les cours royales étaient dans une position différente de celle des anciens parlemens; qu'elles n'avaient ni le droit de remontrance, ni la faculté des arrêts de règlement, ni les pouvoirs de police; mais son savoir s'arrêtait là, et il avait grand besoin d'être guidé dans les voies juridiques.

Après avoir résumé ses griefs qu'il nommait les quatre calamités, la congrégation, le jésuitisme, l'ultramontanisme et l'envahissement du pouvoir des prêtres, il les qualifie de délits contre la sûreté de l'état prévus et punis par les anciennes lois. Il se réserve de les dénoncer aux procureurs-généraux, aux premiers présidens et aux magistrats des cours, sauf à prendre préalablement l'avis des jurisconsultes. Enfin il ajoute ce *post-scriptum* qui exprime toute sa bonne foi :

« Je crois aux intentions pures des personnes que je combats; tout ce que je leur demande, c'est qu'elles veuillent croire aux miennes. Si j'obtiens cette justice, je la regarderai presque comme une grâce. Je remercierai alors mes adversaires; je remercierai aussi celui qui s'est réservé la gloire dans le ciel, mais qui a promis la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Ces derniers mots sont significatifs; nous n'avons point devant nous un libre-penseur, mais un croyant; nous nous en apercevrons de plus en plus au fur et à mesure que nous pénétrerons le vrai caractère de cette polémique; Montlosier était convaincu qu'il agissait dans l'intérêt même de la religion catholique, lui prédisant, si elle ne s'arrêtait pas sur la pente où elle était entraînée, un désaccord de plus en plus complet avec les idées et les sentimens de la France.

Quelle que fût sa droiture, son livre n'en occasionna pas moins un éclatant scandale dans le monde royaliste. La presse religieuse accabla d'outrages le vieux constituant, comme on l'appelait, et alla jusqu'à mettre en doute l'existence de sa raison. Le ministère, irrité, proposa au roi, qui y donna avec difficulté son adhésion, une mesure de colère. On se rappelle que Montlosier était encore attaché au ministère des affaires étrangères. Il touchait en cette qualité une subvention. C'était l'empereur qui, sous cette forme, avait voulu l'indemniser de la confiscation du *Courrier de Londres*. Cette subvention fut supprimée.

Le 31 mars 1826, le baron de Damas écrivait à Montlosier la lettre suivante :

« Monsieur le comte, il a été jugé à propos de vous dispenser de soin que vous avez pris jusqu'à présent d'adresser au ministère des affaires étrangères vos observations sur les principaux ouvrages politiques et sur ceux d'administration intérieure qui vous étaient envoyés du ministère. Les envois cesseront en conséquence à dater

de ce jour. — A dater de la même époque, vous cesserez également de recevoir le traitement de 6,000 francs qui vous était payé sur l'article des dépenses accidentelles du ministère et qui, depuis le 1er janvier dernier, avait été imputé sur le fonds dévolu aux traitemens du service intérieur. »

Cette lettre, que Montlosier rendit publique, produisit la plus profonde impression. Son nom, déjà porté aux nues par le parti libéral, fut presque un cri de ralliement; chacun arrangea le personnage à sa guise, peu le comprirent. Les passions politiques, quand elles s'emparent d'un homme, le transforment au gré de leurs rêves et de leurs colères. Quoiqu'on fût près du XVIIIe siècle, on ne savait plus combien avaient été nombreux ces chrétiens de l'ancienne France, appartenant à la haute bourgeoisie ou à la noblesse de robe, qui, même sans être jansénistes par les croyances, l'étaient par la rigidité et l'originalité de leur caractère et par la violence de leur haine contre ce qu'ils appelaient l'esprit romain.

Un grand nombre de brochures, la plupart anonymes, furent lancées contre Montlosier. Un membre de la chambre des députés, le vicomte de Saint-Chamans, un publiciste, M. Saintes, la comtesse de Bradi, publièrent des réfutations du *Mémoire*. Une seule mérite de n'être pas oubliée, celle que fit paraître M. de Bonald. Il était déjà l'auteur d'une apologie de la société de Jésus. Les réflexions que lui inspira le *Mémoire à consulter* exigeaient une réponse de Montlosier. Elle ne se fit pas attendre.

« Il y a, disait-il, une grande partie des opinions politiques et religieuses de M. de Bonald que je ne puis combattre, car je les partage. Dès le premier moment de ma rentrée en France, j'ai eu le bonheur de me trouver d'accord avec lui sur les grandes questions du divorce, du mariage, de la famille, sur l'institution de la noblesse, sur l'excellence et la prééminence de la religion catholique, ainsi que du gouvernement monarchique. Sous ce rapport, je désire depuis longtemps une occasion de me lier avec lui. Quand je me suis aperçu qu'il était dans la coterie des prêtres, qu'il partageait et favorisait leur système d'envahissement, quand je me suis aperçu qu'il était Romain presque autant que Français; que presque toute sa monarchie était dans le pape, presque tout son Évangile dans le rituel; quand je me suis aperçu qu'il couvait avec beaucoup d'autres l'œuf que depuis on a vu éclore, j'ai continué sans doute à voir en lui un ami de la religion et de la monarchie, mais, puisqu'il faut le dire, l'ami le plus hostile, le plus dangereux et le plus funeste. » Ces quelques lignes, si nous les rapprochons des extraits que nous avons donnés, placent sous leur vrai jour les convictions à la fois nobiliaires, royalistes et religieuses de Montlosier.

Le ministère, bien qu'irrité, crut devoir prendre une attitude

nouvelle. L'école religieuse, représentée par Mgr de Frayssinous, était dans une situation fausse. Elle voulut, par des actes, témoigner son existence. L'ouvrage de Lamennais, *de la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social*, était venu à point pour motiver les tempêtes soulevées par Montlosier. Il fut décidé que l'écrit de l'éloquent ultramontain serait poursuivi devant les tribunaux, comme si l'état pouvait enjoindre de professer les mêmes sentimens, et comme s'il n'y avait pas une véritable antinomie entre une foi d'état et la liberté de religion établie par la charte; mais ces inconséquences ne frappaient alors que peu d'intelligences élevées. On résolut ensuite de solliciter de l'épiscopat une déclaration qui témoignerait aux yeux de tous que les évêques français n'acceptaient pas les doctrines de Lamennais. Enfin l'évêque d'Hermopolis, à propos de la discussion du budget des affaires ecclésiastiques, devait faire un exposé général des doctrines de Bossuet et de Fleury.

Après une admirable plaidoirie de Berryer, qui débutait, Lamennais fut condamné à 30 francs d'amende. Il faut lire sa correspondance pour juger de l'exaltation de son esprit. « Je comparaîtrai, écrivait-il le 1er avril 1816 au comte de Senft, je comparaîtrai sans crainte ou plutôt avec une grande joie, parce que c'est le prêtre qui se présentera pour parler en prêtre. » Et quelques semaines plus tard, dans une lettre à la comtesse, il ajoutait : « Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, et sous presque aucun rapport il ne serait à souhaiter qu'on le relevât. »

Le procès n'avait satisfait personne, pas plus les amis que les ennemis, et le condamné ne fit que s'opiniâtrer davantage dans ses doctrines alors si peu libérales.

La déclaration épiscopale provoquée par le gouvernement n'eut pas plus de succès. Quatorze archevêques ou évêques présentèrent, le 12 avril, une adresse au roi. Mais les temps étaient tellement changés, que la plupart des adhésions s'arrêtèrent à l'article premier des quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682, celle qui consacrait l'indépendance du pouvoir temporel. Quant aux articles qui mettaient l'autorité des conciles généraux au-dessus de celle du pape, bien que la majorité de l'épiscopat se crût encore gallicane, elle n'osa pas y adhérer formellement. Lamennais avait bien tort de désespérer; il avait plus qu'il n'espérait créé et organisé un parti rêvant avec lui l'idéal d'une société purement catholique, se serrant de plus en plus autour de Rome, et rejetant bien loin la consécration d'une religion nationale et particulière.

Arriva enfin à la chambre des députés la discussion du budget des cultes.

L'évêque d'Hermopolis venait de faire réimprimer son livre :

les Vrais Principes de l'église gallicane, où l'infaillibilité du souverain pontife était subordonnée en matière de doctrines au consentement de l'église universelle. Un député qui avait une certaine notoriété et qui était suspect de jansénisme, M. Agier, s'était élevé contre les congrégations et les tendances nouvelles du catholicisme. Mgr de Frayssinous prit la parole et prononça deux discours très étendus qu'il faut lire en entier si l'on veut connaître à fond cette bataille dont nous voudrions raconter avec sincérité les incidens. Ce sont des modèles d'éloquence ecclésiastique, avec une onction et une mesure que nos discussions politiques ne peuvent plus comporter. C'était la dernière fois que la tribune française devait entendre, d'une bouche aussi autorisée, un exposé aussi méthodique de questions si importantes pour l'avenir religieux de notre pays.

« Sans dissimuler ma pensée, déclara dès le début l'orateur, je ne dirai rien qui ne doive être dit, et j'ose me croire aussi incapable d'exagération que de pusillanimité. »

Il parla d'abord des doctrines gallicanes, celles de l'ancien clergé de France, si renommé dans le monde entier par ses lumières, celles de l'antique Sorbonne, cette école de théologie la plus célèbre de l'univers, celles de la magistrature dans ce qu'elle avait eu de plus vénérable par la science et la gravité des mœurs. Il affirma que l'Évangile s'adaptait à toutes les formes de gouvernement qu'il trouvait établies, et qu'il avait sanctifié les républiques comme les monarchies.

Jusqu'à cet exorde, la chambre, tout en prêtant une attention bienveillante, ne s'était pas passionnée. Mgr d'Hermopolis examinant si, comme on l'en accusait, l'esprit de domination et d'envahissement du clergé se trouvait dans les influences secrètes, vint à parler de la congrégation. Il en retraça l'origine et l'histoire. Il fit une distinction entre l'œuvre de l'abbé Legris-Duval et l'association politique des chevaliers de l'anneau : il ne nia pas, sans le constater pourtant, que des intrigans avaient pu se mêler dans les rangs de la congrégation. Mais pour lui-même, l'évêque attesta qu'il n'avait jamais senti *le joug de cet empire mystérieux.*

Il entretint ensuite la chambre, de plus en plus attentive, des missions intérieures. Il reconnut qu'à mesure que le clergé ordinaire se multiplierait et qu'il y aurait un nombre suffisant de pasteurs, on pourrait voir successivement diminuer les missions qui *effrayaient les esprits susceptibles.* Le premier discours, très habile, se terminait par une déclaration politique sur les craintes des libéraux de voir le clergé reprendre les registres de l'état civil. « Ce n'est pas là, dit le représentant officiel du gallicanisme, ce que les

curés peuvent revendiquer comme leur appartenant en propre : la loi est parfaitement maîtresse d'en charger qui elle veut. »

Cette séance du 25 mai n'avait pas suffi au ministre des affaires ecclésiastiques pour exprimer toute sa pensée. La chambre attendait qu'il donnât son opinion sur le rôle et l'influence de la compagnie de Jésus. Le chapitre II du budget des cultes permit à l'évêque d'Hermopolis de compléter son discours. Ayant l'intention de discuter l'accusation intentée au clergé de subir l'esprit ultramontain, il crut utile de rappeler l'exposition de la doctrine de l'église catholique par Bossuet afin qu'on n'essayât pas de se prévaloir des libertés de l'église gallicane pour la détacher du saint-siège. Il ajouta que les Français professaient certaines maximes qui leur étaient plus particulières, consignées dans la déclaration de 1682 ; que ces opinions n'avaient jamais altéré leur respect filial pour l'église romaine; qu'elles étaient seulement le fondement de certains usages et d'une certaine jurisprudence canonique.

Avec une souplesse d'argumentation remarquable, l'orateur expliqua les impressions différentes du jeune clergé par l'abus que la révolution et Bonaparte avaient voulu faire de ces libertés; qu'il fallait distinguer entre l'article qui consacrait l'indépendance des souverains et les trois autres qui portaient sur des faits théologiques; que le temps ferait le reste et qu'on verrait s'établir insensiblement comme autrefois l'uniformité de doctrines sur ces matières. Au milieu des rires de son auditoire, Mgr de Frayssinous s'écria : « Mais n'est-il pas un obstacle insurmontable à la propagation de ces saines doctrines? N'avons-nous pas au milieu de nous ce que nous appelons les jésuites? » Il ne voulut pas approfondir tout ce qui concernait la société de Jésus. Il se borna à quelques réflexions sur la part qu'elle avait dans l'éducation de la jeunesse. Il réduisit l'influence de la compagnie à la direction des sept petits séminaires où elle avait été appelée par les évêques, et, pour faire taire les alarmes, il promit le rétablissement de l'ancienne Sorbonne.

Ces paroles si graves et qui, si on les pénètre, portaient en elles et dans leur désir de conciliation tant de découragement, furent aussitôt relevées. Le plus redoutable des députés de l'opposition, celui qui portait dans toute question ses admirables instincts d'homme d'affaires et de gouvernement, Casimir Perier, prit acte de la reconnaissance officielle de la congrégation, dont l'existence avait été si souvent niée, et dans une séance suivante, il constata que, de l'aveu du ministre des cultes, sept grands séminaires se trouvaient sous la direction d'une société qui n'était pas autorisée.

A la chambre des pairs, lorsque le budget fut débattu, ce fut M. Lainé qui souleva de nouveau la question de légalité. Par l'élé-

vation de ses croyances, par l'austérité de son caractère, M. Lainé avait une incontestable autorité sur ses collègues. Après avoir rendu hommage à l'évêque qui saurait maintenir, comme d'Aguesseau, des règles qu'il enseignait comme Fleury, il exprima le regret de n'avoir pas la même sécurité au sujet d'une congrégation fameuse. Toutefois il écartait ses craintes, à cause de l'espoir qu'il puisait dans le discours du ministre que les jésuites ne seraient rétablis, s'ils devaient l'être, que par une loi. *Qui dit loi, dit discussion et publicité.*

L'incident n'aurait pas eu plus d'éclat si Mgr de Frayssinous, dans une réplique, après avoir essayé de diminuer l'importance des établissemens dirigés par des jésuites, n'avait dit *qu'ils étaient tolérés.* Ces mots furent effacés dans le compte-rendu officiel, et les phrases suivantes y furent seules maintenues :

« Nous ignorons quelle sera, particulièrement en Europe, la destinée de cette société. Chose unique, je crois, dans les annales des ordres monastiques, après avoir été, je ne dis pas réformée, mais détruite par un pape, elle a été rétablie par un autre pape, Pie VII, de vénérable et sainte mémoire. Doit-elle de nouveau prendre racine dans les divers états qui l'ont reconnue? ou bien, après être sortie du tombeau, doit-elle y rentrer? C'est le secret de la sagesse divine. Mais si jamais il était question de s'occuper d'elle législativement, c'est alors qu'il faudrait approfondir les choses en se dépouillant de tout préjugé et de toute passion. »

La défense du gallicanisme parut insuffisante à la majorité de la haute chambre, et ce mot *toléré,* prononcé si imprudemment et si imprudemment retiré, amena à la tribune M. Pasquier. C'était le dernier représentant des anciennes traditions quelque peu jansénistes de ce grand parlement de Paris, dont il avait été membre. Une proposition de dégrèvement était à l'ordre du jour, mais M. Pasquier introduisit comme accessoire la question débattue la veille. Il s'étonna qu'on pût tolérer l'existence d'une société qui ne pouvait être autorisée que par une loi, et sans vouloir suivre l'évêque d'Hermopolis dans les régions où il s'était élevé, il termina en disant « que, s'il essayait d'entrevoir l'utilité dont pourrait être un jour le rétablissement légal des jésuites dans notre pays, il demanderait quels services l'état et la religion en avaient reçus. » Ainsi s'exprimaient, en 1826, les défenseurs de l'ancienne église de France et ceux qui y étaient restés attachés autant par habitude d'esprit que par tempérament. Le nouveau clergé ne les écoutait pas.

Ce fut la bourgeoisie, et spécialement les avocats et les magistrats, ses guides et ses lumières, qui menèrent hardiment le combat. Le *Mémoire à consulter* était devenu leur chose propre. Le

barreau de Paris s'était mis en rapport avec les barreaux de province. Montlosier écrivait de Randanne (21 mars 1826) à son correspondant habituel :

« Ce n'est pas tant le grand succès qui m'occupe, encore que j'y sois peu accoutumé, que la sphère de ces succès. Je les désirerais surtout aux Tuileries. C'est là qu'est le bien, c'est là qu'est le mal. M. Billecoq pense que les avocats n'ont point à délibérer sur le *Mémoire :* tout en m'approuvant au fond, il blâme mon titre. M. Dupin, au contraire, me mande qu'il y a chez lui une réunion de quarante-cinq avocats, qu'on a posé diverses questions au nombre de cinq, pour lesquelles on a nommé autant de rapporteurs chargés de faire les recherches législatives destinées à éclairer la discussion. Il ajoute : « Les délibérations seront graves, profondes et, je l'espère, sans passion, avec un égal respect, un égal amour pour la religion, la patrie et le prince. Ces trois intérêts seront toujours présens à nos cœurs et à nos esprits. »

« Quand ces délibérations me parviendront, j'agirai en conséquence. Cependant, avant de faire aucune démarche, il importe, à ce que je crois, de produire et mon ouvrage et la consultation de MM. les avocats de Paris et des autres cours royales, et d'avoir ainsi une masse d'avis liés et motivés dans toutes les parties, sur toute la surface du royaume. Avec ces forces, il faudra voir de quelle manière on peut aborder soit les chambres, soit le gouvernement, soit les cours royales. Veuillez avoir un œil attentif sur ce qui se passe, voir, si vous pouvez, M. Dupin et M. Billecoq, en conférer avec vos amis, tels que MM. Molé et Pasquier, afin de faire ce qu'il faut et ne faire que ce qu'il faut. Ce n'est pas assez d'avoir un appui parmi les hommes de loi et les hommes d'état, M. Billecoq m'annonce dans sa lettre que j'en aurai dans le clergé, et plus là, dit-il, que parmi les hommes du monde. »

Et dans une autre lettre, datée du 4 avril de la même année, nous prenons quelques extraits dignes d'intérêt :

« Mon ouvrage faisant grande rumeur, on était à délibérer quel parti l'on prendrait lorsque l'écrit de l'abbé Lamennais est venu compliquer l'affaire. La première pensée a été de nous traduire ensemble en cour royale, après une saisie. C'est alors, dit-on, que le nonce du pape est intervenu. Prévoyant que l'affaire de son protégé était plus véreuse que la mienne, il a pressé, insisté, et enfin obtenu qu'on abandonnerait les poursuites contre l'abbé; il s'en est suivi qu'on a abandonné la mienne. Cependant, comme il est arrivé bientôt des adresses de divers prélats et que, d'un autre côté, les diverses chambres de la cour royale, émues par les assemblées des avocats, ont délibéré si elles ne poursuivraient pas d'office l'ouvrage de l'abbé; le ministère, excité par les évêques, qui, à leur

protestation de fidélité joignaient beaucoup de plaintes de moi, a jugé à propos, par un arrêt du conseil des ministres, de me rayer des affaires étrangères et de donner ainsi satisfaction au nonce et aux évêques, et en même temps de faire poursuivre l'abbé devant les tribunaux. Selon moi, il doit être acquitté ou condamné à la peine la plus légère; car, d'un côté, il n'a aucun office de prêtre; de l'autre côté, il n'en a aucun dans l'instruction publique. Il rentre ainsi, comme simple individu, dans la catégorie générale des Français à qui la charte a accordé la liberté de la presse. C'est vers les collèges, les séminaires, les universités, le recteur, inspecteurs et professeurs qu'il faudrait tourner sa sévérité et sa surveillance. C'est ce qu'on ne fait pas, c'est ce qu'on ne veut pas. Je reviens à la soustraction de mon traitement. Ne vous en alarmez pas. Mes affaires avaient été prévues en conséquence. Quand vous serez ici, si vous venez me voir, je pourrai vous donner une omelette.

« *P.-S.* — Mandez-moi tout ce que vous savez, si la consultation des quarante-cinq avocats de Paris se conduit comme il me paraît. Elle pourra fournir un second volume, à la tête duquel je mettrai environ cent pages de nouvelles observations en réponse générale à toutes les critiques. »

Les avocats s'étaient en effet réunis. M. Dupin, malgré son aventure de Saint-Acheul, avait pris l'initiative. Il rédigea la plus importante des consultations et la soumit à la signature de ses confrères. Au nombre des adhérens nous trouvons la plupart des hommes du palais qui devaient jouer un rôle sous la monarchie de juillet, Persil, Merilhou, Barthe, Philippe Dupin, Delangle, Lanjuinais, Portalis, Plougoulm, puis M. Berryer père. MM. Berville et Renouard, bien connus par leur caractère libéral autant que par leur haute raison, n'adhérèrent qu'avec des réserves. M. Isambert, avocat à la cour de cassation, fort ardent dans ses convictions, avait proposé une consultation particulière, à laquelle se joignirent MM. Bouchené-Lefer, Crivelli, Dutrone et Charles Lucas. Pour ne citer que les manifestations les plus importantes des barreaux de province, nous rappellerons celle des avocats de Bourges et de Limoges. Tous reconnaissaient, avec d'intéressantes distinctions, le droit de M. de Montlosier à une dénonciation solennelle.

La vigueur avec laquelle les principes de la déclaration de 1682 étaient défendus par les hommes de loi, témoignaient une fois de plus de la nature même du gallicanisme. Plus ils s'attaquaient avec véhémence à ce qu'ils nommaient, comme Montlosier, le jésuitisme et le parti prêtre, plus la majorité du clergé semblait refuser de les suivre sur le terrain religieux, qui cependant avait été réservé toujours dans les termes les plus respectueux.

Deux jeunes avocats, qui devaient figurer plus tard avec honneur dans nos assemblées républicaines, M. Dupont, de Bussac, et M. Guichard, de l'Yonne, se séparèrent alors des théories que M. Dupin avait savamment extraites de l'ancienne législation romaine. Ils discutèrent avec bon sens et courage toutes les exagérations doctrinales et censurèrent sévèrement les définitions de la liberté qu'on avait tirées plaisamment du Digeste. Leurs opinions politiques n'étaient pourtant pas douteuses, mais les armes employées étaient, à leurs yeux, rouillées; la charte, en proclamant la liberté des cultes et de la presse, avait, suivant eux, permis de penser et de raisonner librement, même en matière de culte. La déclaration de 1682, qui imposait au catholicisme des restrictions, leur semblait virtuellement abrogée, et les remèdes proposés par leurs confrères ne leur paraissaient ni sûrs, ni efficaces. Cette exception nous a semblé digne d'être signalée à une époque et dans un milieu où les passions n'admettaient pas de nuances.

III.

Montlosier, soutenu par le barreau, n'hésita plus à dénoncer aux cours royales le système religieux et politique qu'il avait déjà signalé. La dénonciation fut publiée fin juillet 1826. Le volume contenait, comme préface, des observations sur le dernier écrit de M. de Bonald.

La dénonciation s'adressait au président, aux conseillers membres de la chambre d'accusation, et *à tous messieurs les conseillers à la cour d'appel de Paris*. La forme est à la fois archaïque et solennelle. Évidemment l'écrivain avait, malgré lui, des réminiscences du langage même des parlemens. L'acte fut déposé en double, le 16 juillet, au greffe et au parquet.

Aux faits anciens et déjà connus Montlosier ajoutait, comme attentatoire aux droits de la couronne et aux lois de l'état, l'adresse au roi signée par plusieurs évêques, parce qu'elle ne mentionnait pas la déclaration du clergé de 1682; il dénonçait aussi l'omission de l'enseignement des quatre articles dans les écoles et séminaires. Il concluait en disant qu'il était d'autant plus urgent de pourvoir à ces scandales que, dans plusieurs occasions et notamment dans des mandemens, les autorités ecclésiastiques avaient paru, ou dédaigner, ou même censurer des arrêts de la cour. L'honneur judiciaire était ainsi fort habilement engagé. Montlosier était accouru à Paris pour payer de sa personne dans la bataille. La presse libérale l'aiguillonnait en lui donnant d'enthousiastes louanges.

Le 16 août, la cour royale tint à huis-clos une assemblée générale des chambres pour délibérer sur la *Dénonciation*. La troisième

chambre civile, la cour d'assises et la cour d'appel de police correctionnelle, ayant terminé ou suspendu leur audience à onze heures, tous les magistrats présens à Paris, au nombre de cinquante-quatre, se réunirent dans la salle d'audience de la première chambre, sous la présidence de M. Séguier. Le procureur-général, M. Jacquinot-Pampelune, assistait à cette réunion. L'audience de la première chambre civile n'eut pas lieu. Circonstance singulière, le fils de l'ancien ami de Montlosier à l'assemblée constituante, M. de Cazalès, nommé juge au tribunal de Provins, devait prêter serment. Cette formalité fut ajournée au lendemain. Une multitude de curieux attendait avec impatience la sortie des membres de la cour et cherchait, en épiant soit les physionomies, soit les paroles échappées aux magistrats, à deviner le résultat des délibérations. L'arrêt avait été rendu aux deux tiers des voix. On en connaît les termes, bien souvent reproduits. La cour visait l'arrêt du parlement de Paris du 9 juin 1760, les arrêts conformes des autres parlemens du royaume, l'édit de Louis XV de novembre 1764, l'édit de Louis XVI de mai 1777, la loi du 18 août 1792 et le décret du 3 messidor. Elle déclarait son incompétence; mais dans le considérant, on sait qu'elle déclarait aussi que l'état de la législation s'opposait formellement au rétablissement de la société de Jésus; « que les édits et arrêts étaient fondés sur l'incompatibilité reconnue entre les principes professés par la compagnie et l'indépendance de tout gouvernement, principe bien plus incompatible encore avec la charte constitutionnelle. » Quant aux autres faits dénoncés, quelle que pût être leur gravité, la cour disait qu'ils ne constituaient ni crimes, ni délits, ni contraventions dont la poursuite lui appartînt.

L'opinion publique se déclara satisfaite. Le gouvernement était mis en demeure par la magistrature. Montlosier crut devoir écrire, en septembre, au ministre de l'intérieur, chargé de la haute police. Il disait dans cette lettre que les faits s'aggravaient chaque jour, que de toutes parts il lui arrivait les informations les plus précises. « Des évêques, et parmi eux plusieurs très respectables, proclament aujourd'hui avec éclat le rétablissement d'un ordre que, jusqu'à présent, ils avaient cru devoir couvrir d'un voile mystérieux. A cet égard, les précautions ont été portées au point qu'en ce moment même où des jésuites sont au collége de Billom, dont ils ont pris possession comme jésuites, M. le ministre de l'instruction publique n'a encore reçu aucune information de leur présence. »

Cette lettre resta sans réponse.

Montlosier eut alors recours au droit de pétition. C'est à la chambre des pairs qu'il s'adressa le 26 décembre 1826. L'opposition y était en majorité. La session venait de s'ouvrir sous de fâcheux auspices. L'agitation des esprits ne faisait qu'augmenter;

elle tenait au fond même de la situation. Le cabinet, en déposant le projet de loi sur la presse, que Chateaubriand qualifiait de loi vandale, avait porté jusqu'au délire l'irritation des deux oppositions, de celle de droite autant que de celle de gauche. Benjamin Constant et *le Drapeau blanc* parlaient le même langage.

La pétition de Montlosier débutait ainsi :

« Nobles pairs, depuis longtemps vos seigneuries ont pu être informées de l'existence d'un vaste système tendant, sous de belles couleurs et peut-être avec les plus honorables intentions, à renverser la religion, la société et le trône. »

Après avoir expliqué qu'il avait épuisé tous les moyens de réparation établis, qu'il avait consulté les légistes, après avoir analysé l'arrêt de la cour de Paris, le pétitionnaire, faisant usage du droit inscrit dans l'article 22 de la charte, croyait devoir comme chrétien, comme royaliste, et comme citoyen, adresser aux pairs quatre vœux : la dissolution des établissemens de congrégation et de jésuites, l'enseignement dans toutes les écoles et séminaires de la déclaration de 1682, la nomination d'une commission chargée de rechercher les anciennes lois du royaume pour que la liberté de la religion de l'état fût protégée, enfin l'amélioration des dispositions législatives de manière à atteindre et punir les faits signalés dans le *Mémoire*.

La pétition était précédée d'un véritable commentaire; elle était fondée principalement sur la faveur obtenue par les livres de Joseph de Maistre et de Lamennais, sur cet aveu de Mgr de Frayssinous que, si les évêques étaient gallicans, les jeunes prêtres, en sortant du séminaire, devenaient ultramontains, et enfin sur la crainte de voir le parti prêtre se saisir du pouvoir au mépris des libertés de l'église gallicane. Les célèbres articles n'étaient pas des questions purement théologiques; ils étaient éminemment politiques. « C'étaient des garanties que la sagesse de nos lois et des magistrats avait regardées comme nécessaires. »

Après avoir parlé des dissentimens des jurisconsultes sur la valeur des lois existantes, Montlosier discutait cette objection d'un journal religieux : « Vous êtes mécontent de votre religion, pourquoi n'en changez-vous pas? » Il répondait : « Je suis chrétien, je veux continuer à l'être: je veux aller à l'église remplir mes devoirs religieux; et pourtant je ne veux ni pour moi, ni pour ma femme, ni pour mes enfans subir vos insultes, vos lubies et vos caprices. »

Plus d'un libéral lui proposait aussi de se convertir au protestantisme; même réponse : « Changer de religion! certes, si on proposait à quelqu'un de ces messieurs qui m'offre ce parti de changer eux-mêmes d'opinion, ils répondraient que ce n'est pas facile; il est encore moins facile de changer de religion; si l'opi-

nion tient au mouvement libre de la pensée, la religion tient au mouvement libre de la conscience. Oui, nous voulons être chrétiens, mais selon les préceptes de Jésus-Christ, selon les préceptes de l'église, et non selon les lubies d'un ecclésiastique imberbe, dressé comme ils le sont tous aujourd'hui dans les séminaires. »

Toutes ces citations, qui mettent en relief l'homme, sont aussi le plus complet témoignage de sa sincérité. Le comte Portalis fut nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner la pétition Montlosier. Personne dans la chambre haute n'avait plus d'autorité en pareille matière. Le rapport écartait trois des propositions, soit parce que la législation était suffisante, soit par respect du principe de la séparation des pouvoirs. Mais il retenait tout ce qui concernait les établissemens de congrégation et d'ordre monastique. Après avoir affirmé que la société de Jésus existait de fait, Portalis s'exprimait ainsi : « Si cette société est reconnue utile, elle doit être autorisée; ce qui ne doit pas être possible, c'est qu'un établissement même utile existe de fait, lorsqu'il ne peut avoir aucune existence de droit. Ce n'est pas la sévérité des lois que votre commission invoque, c'est le maintien de l'ordre légal. Les tribunaux se sont déclarés incompétens; l'administration seule peut procurer en cette partie l'exécution des lois. »

La commission proposait de renvoyer au président du conseil des ministres la pétition, mais en ce qui touchait seulement l'établissement en France d'un ordre religieux non autorisé par le roi.

Le débat s'engagea dans la séance du 18 janvier 1827; il dura deux jours. Les conclusions du rapport furent vivement attaquées par le cardinal de La Fare, le duc de Fitz-James, Mgr de Frayssinous, le comte de Bonald et le vicomte Dambray. Elles furent non moins énergiquement appuyées par MM. de Choiseul, Lainé, de Barante et Pasquier.

L'opinion publique était très émue. On a lu les discours qui furent de part et d'autre prononcés. Celui de M. de Fitz-James, incisif, mordant, cherchant des analogies dans l'histoire d'Angleterre, revendiquant le droit commun, contenait un portrait de Montlosier avec cette anecdote souvent reproduite depuis : « Cet homme bizarre, nous l'avons tous connu en Angleterre. Un jour il convoqua ses amis pour leur faire lecture du dernier des plans de contre-révolution sortis de son cerveau; et voulez-vous savoir quel était un des moyens qu'il voulait employer contre le jacobinisme? Il ne se proposait pas moins que de réunir en armée tous les capucins de l'Europe et de faire entrer processionnellement en France cette armée, portant la croix pour étendard. »

Le spirituel conteur fit sourire la noble chambre sans rencontrer beaucoup de crédulité. On attendait la réponse de Montlosier.

Le discours de M. de Bonald, vigoureux comme toujours, sobre, sans finesse, ne fit aucune concession. Le vicomte Dambray s'efforça de distinguer entre l'existence civile des jésuites, reconnue par une loi, et la présence individuelle des membres de la corporation, soumise à *l'ordinaire* pour élever la jeunesse.

La chambre ne fut pas étonnée de voir M. de Choiseul prendre la parole; c'était presque pour lui une question de famille. Il rappela les sentimens religieux des évêques qui avaient été de ses parens, l'opinion du ministre dont il portait le nom.

M. Lainé défendit Montlosier contre les attaques de M. le duc de Fitz-James; il défendit aussi le droit public de l'ancienne France et remercia ironiquement le cardinal de La Fare, qui avait invoqué les dispositions libérales de la charte. Aux yeux de M. Lainé, les jésuites n'étaient pas de simples citoyens; c'étaient les membres actifs d'un ordre à qui l'on prodiguait les encouragemens et les privilèges, comme la faculté de diriger les études à la suite desquelles se conféraient les grades et comme la dispense de la rétribution universitaire pour des collèges déguisés sous le nom de petits séminaires.

Quelque remarquable que fût ce discours, il n'amena pas le ministre à la tribune. Ce fu M. de Barante qui l'y fit monter. En orateur ingénieux et en politique habile, il ramena la question à ce point : « Les jésuites ont-ils pu être autorisés par le seul consentement de l'administration? Mais cette administration permet certaines réunions et en interdit d'autres. Elle ne permet pas aux piétistes d'Alsace de se réunir; elle interdit à une secte protestante de s'établir à Saint-Étienne; ailleurs elle ne permet pas même à la communion calviniste d'assembler ses fidèles. C'est le règne de l'arbitraire. Puisqu'il n'existe pas de droit commun, la législation spéciale a dû conserver toute sa force. Comme communauté, il a fallu à la société de Jésus une autorisation; comme corps enseignant, elle jouit d'un privilège. En supposant que l'administration ait pu se croire un pouvoir assez grand pour autoriser et privilégier, il faut qu'elle rende compte de l'usage qu'elle a fait de son pouvoir. Ce n'est ni dans l'intérêt de l'instruction publique, ni dans l'intérêt de la morale. Est-ce dans l'intérêt de la politique? Quand le pouvoir les appelle en auxiliaires, ils font bientôt de lui un instrument. » Telle fut en substance l'opinion de M. de Barante; on le savait l'intime ami de Montlosier; aussi sa parole fut-elle avidement écoutée.

Le ministre des affaires ecclésiastiques crut alors devoir intervenir. Il s'enferma strictement dans le sujet traité par l'honorable pair qui avait parlé avant lui. Après avoir présenté, avec élégance et modération, une apologie des jésuites, il déclara que sans doute,

dans l'état de la législation, une maison de jésuites ne pouvait être autorisée que par une loi, mais que rien ne s'opposait à ce que les prêtres français exerçassent des fonctions que leurs évêques croyaient devoir leur conférer. Mgr de Frayssinous, en terminant, demanda à la chambre de passer à l'ordre du jour.

M. Pasquier, dont l'esprit, d'une lignée vraiment française, était toujours prêt, improvisa une de ces répliques dans lesquelles il excellait. Son argumentation très serrée consistait à dire que, si le rétablissement des jésuites était un bienfait, le ministère n'avait qu'à proposer une loi, que jusque-là cet établissement était une infraction à la législation, et que la tolérance dont la société de Jésus jouissait était plus dangereuse qu'une franche autorisation.

La chambre des pairs, à une grande majorité, refusa de passer à l'ordre du jour et vota le renvoi de la pétition au ministre.

De retour à Randanne, après quelques semaines de séjour à Paris chez la duchesse de Montebello avec qui il était lié, Montlosier prit connaissance de ces débats. Il ne partagea pas la joie de ses amis quand il lut leurs éloquens discours et quand il apprit le résultat qu'on avait obtenu. Il fut d'abord tout entier à une polémique avec le duc de Fitz-James. Non content de son discours agressif, le noble pair avait écrit au *Journal des Débats* une lettre non moins violente. Montlosier crut devoir adresser à trois de ses amis, au général Becker, à M. Lainé et au baron Prosper de Barante, une réponse à l'accusation lancée contre lui; nous en donnerons les portions les plus intéressantes.

« Randanne, 8 février 1827.

« La conduite de M. le duc de Fitz-James avait déjà excité mon étonnement; sa lettre au *Journal des Débats*, qui vient de me parvenir, m'étonne plus encore. Un trait de cette lettre a particulièrement appelé mon attention : *M. de Montlosier me comprendra sans doute...* Je puis vous le dire et vous me croirez sûrement, je parle toutes les langues que peut parler M. de Fitz-James, quelque idiome qu'il lui plaise de choisir. Mais les guerres publiques et les guerres privées ont aussi leur droit des gens. Dans l'intérieur de la chambre des pairs, je sais tout ce que je dois comme pétitionnaire à M. le duc de Fitz-James. Là, s'il énonce un reproche et que ce reproche porte sur ma pétition, il est dans son droit, je suis son justiciable. Hors de la chambre et hors de ma pétition, il n'en est pas de même. En fait d'honneur et de devoir, je pense sans trop m'enorgueillir que mon opinion a autant d'autorité que la sienne. A cause de mon âge avancé, on ne voudrait pas se donner le tort de me provoquer; on espère m'engager moi-même à des provoca-

tions. Dans quelque temps nous verrons cela, aujourd'hui je ne donnerai pas dans le piège. Attaché, comme je le suis, à une grande cause, à laquelle tient selon moi le salut de la religion, celui du roi et de la France, c'est avant tout de cette cause que j'ai à m'occuper.

« J'ai traversé, sans m'émouvoir, toutes les haines de la révolution; j'ai traversé de même celles de Londres et de Coblentz; je saurai en traverser d'autres. Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous dire un mot de mon fameux plan de contre-révolution par les capucins. Le noble pair qui a produit cette allégation à la tribune ne l'a point abandonnée dans sa lettre au *Journal des Débats*. Il y a insisté de nouveau. Je vous ai dit que je ne comprenais pas M. de Fitz-James; ici c'est moi-même que je suis tenté de ne pas comprendre. Voltaire a dit :

Souvent au plus grossier mensonge
Se mêle un peu de vérité.

« Je cherche dans ma pensée et dans tous mes souvenirs ce peu de vérité. J'ai eu beau interroger ce qui me reste de mes anciens amis de Londres en 1794; M. de Fitz-James avait à peu près alors dix-sept ans. Il y a quelque apparence que, lié comme je l'étais avec les personnes les plus graves, ce n'était pas aux jeunes gens de dix-sept ans que j'allais confier, quelque absurdes qu'ils pussent être, mes plans de contre-révolution. Alors comme aujourd'hui, plein de respect pour les prêtres pieux, pour les moines pieux, plein d'aversion pour les prêtres et les moines politiques, entendant souvent par les étourneaux de ce temps-là, comme par les étourneaux de ce temps-ci, prôner la nécessité de refaire la France par des légions de jésuites, il a pu m'arriver de demander la préférence pour des légions de capucins. Que quelque chose de semblable, entendu de travers, se soit logé de travers dans de jeunes têtes de grands seigneurs qui rôdaient quelquefois autour de nous, cela est possible. C'est pourtant ce que je ne puis en aucune manière ni affirmer, ni contrôler.

« Vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira de cette lettre. »

Les amis de Montlosier la communiquèrent en effet et, pour parler le langage du *Constitutionnel*, cette capucinade dont on avait voulu se servir pour ridiculiser le vieux lutteur tomba dans le domaine des commérages. Mais le fond même du débat restait entier. Montlosier le sentait bien.

« Dans ce prétendu succès, écrivait-il le 17 mars à l'un de ses amis, rien n'est complet. Sans ce qui cause et accompagne les jésuites, je m'occuperais fort peu d'eux. La pensée de M. Portalis

a été ou a paru être dans une violation de formes. Certainement c'est quelque chose que cette violation. Toutefois, si la France était composée comme les États-Unis, ou même comme tel état schismatique ou protestant, je ne mettrais pas beaucoup de zèle à cette question des jésuites.

« Les jésuites ne sont pour moi qu'un indice, mis en évidence, de cet envahissement général du parti prêtre. Le général Sébastiani a seul bien vu cette question, quoiqu'il l'ait traitée suivant moi hors de propos et inconsidérément. On croit que le parti prêtre a toutes ses racines dans les faiblesses d'un roi pieux ? Ce n'est pas vrai. Il a ses racines dans la politique aussi bien que dans la religion. Si vous en exceptez M. de Damas, M. de Doudeauville, et M. de Clermont-Tonnerre, les ministres ne tiennent pas par religion à ce parti; ils y tiennent par politique. Tandis que le ministère et le roi sont ainsi engagés, les deux partis de l'opposition ont-ils des vues bien arrêtées sur l'intérieur de la France ? Nullement. Je vous citerai en première ligne M. de Labourdonnaie. J'ai causé deux fois avec lui. Il a de M. de Villèle sous le nez; voilà tout. Tout ce qui se passe dans la sphère de cet horizon de haine l'occupe et l'agite. Chateaubriand et Hyde de Neuville ne me paraissent plus guère en avant. Agier, concurremment avec eux, voulait absolument me faire supprimer le mot *parti prêtre;* Hyde de Neuville en était surtout fâché...

« Il n'y a de force politique que dans le clergé, parce qu'il n'y a que là des combinaisons politiques. Cette combinaison est très forte; elle est très liée. Vous avez beau parler de dédain et de dégoût; pendant longtemps encore la France subira tout. Cela durera jusqu'à une commotion qui éclatera par accumulation de fautes, au premier moment où les circonstances, déterminant quelque parti extrême, détermineront en même temps une résistance extrême. Je ne pourrai vous dire à quel point je voudrais écarter cet horrible avenir... Il faut sauver le roi; il faut sauver aussi M. le dauphin et M. le duc de Bordeaux. »

Et quelques semaines après, dans une autre lettre non moins prophétique, nous lisons :

« J'ai pour pensée première que la monarchie, la religion et la société sont en danger. La cause de ce danger est dans une désaffection générale, déterminée par plusieurs motifs, dont le principal est l'accroissement d'action qu'on cherche à donner au clergé. »

Le ministère vivait péniblement, et trois de ses membres les plus importans, MM. de Villèle, Corbière et de Peyronnet, avaient, à l'ouverture de la session de 1828, remis leur démission entre les mains du roi. Le comte Portalis et M. de Martignac entraient

aux affaires. Mgr d'Hermopolis, qui conservait un portefeuille, consentait à ce que l'instruction publique fût détachée et confiée à M. de Vatimesnil. Pouvait-il rester le collègue de M. Portalis, son adversaire à la chambre des pairs sur la pétition Montlosier? La présence de Mgr de Frayssinous dans le cabinet fut, en effet, promptement jugée impossible. Il était remplacé par un autre évêque, non moins gallican que lui, mais ayant moins d'autorité et moins d'esprit politique, Mgr Feutrier, évêque de Beauvais. — Pressentant sa chute, l'évêque d'Hermopolis avait pu trouver une dernière occasion de défendre devant la chambre des députés, non plus cette fois la compagnie de Jésus, mais le clergé français. C'était à propos de l'augmentation du traitement des desservans. Rappelant une allocution de Pie VII, prononcée en 1805 en plein consistoire et dans laquelle le vieux pontife célébrait l'église de France en lui donnant la qualification d'église gallicane, Mgr de Frayssinous ajoutait : « Que penser de quelques esprits singuliers qui repoussent jusqu'à cette dénomination, lancent des anathèmes contre nos évêques et la Sorbonne et ne craignent pas de regarder comme ennemie et presque comme séparée du saint-siège une église que le saint-siège chérit et préconise comme une des plus belles portions de la chrétienté? Ce n'est pas avec des exagérations, mais avec du bon sens que se règlent les affaires humaines. »

Ce furent les derniers efforts de l'évêque d'Hermopolis; il avait compris mieux qu'aucun de ses collègues les difficultés de concilier en France l'ancienne et la nouvelle société religieuse depuis la révolution; et s'il ne réussit pas dans cette tentative au-dessus de ses forces, personne du moins n'en devait mener le deuil avec plus d'élévation et de convenance.

Montlosier espérait beaucoup du nouveau ministère. Les communications qu'il envoyait au *Constitutionnel* en témoignent. Ses vues particulières devaient pourtant encore éprouver un échec.

Le comte Portalis, en cela fidèle aux conclusions de son rapport, s'était empressé, le 22 janvier 1828, de nommer une commission chargée d'examiner les moyens d'assurer dans toutes les écoles secondaires l'exécution des lois du royaume. Au nombre des commissaires figuraient M. Dupin et M. Lainé, à côté de Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Cette mesure ne satisfit pas Montlosier; il conseillait, dans ses lettres au *Constitutionnel*, la mise en accusation des anciens ministres. M. Labbey de Pompières devait s'en inspirer dans sa proposition à la chambre des députés. En attendant, pour répondre à la création de la nouvelle *Association pour la défense de la religion catholique*, formée sous la présidence du duc d'Havré, avec le con-

cours de M. de Bonald, de M. Duplessis-Grenédan, *le Constitutionnel*, sous l'inspiration de Montlosier, annonçait l'organisation d'une association pour la défense des libertés gallicanes et du droit public des Français.

Aucune parole ne saurait peindre l'agitation grandissante des esprits. Il faut lire les journaux de ce temps-là pour s'en rendre compte. On attendait avec anxiété le rapport de la commission dite des écoles secondaires ecclésiastiques.

Ce rapport, adressé au roi, parut le 28 mai. Malgré les protestations de Mgr de Quélen, parlant au nom de quatorze évêques, Charles X signa les deux ordonnances du 16 juin, dont l'une fut contre-signée par le garde des sceaux seulement et l'autre par Mgr Feutrier. La première soumettait au régime universitaire les écoles secondaires ecclésiastiques qui existaient à Aix, Billom, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul et Notre-Dame-d'Auray; elle excluait de l'enseignement ou de la direction dans une maison d'éducation quiconque n'affirmerait pas préalablement par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation religieuse non autorisée. La deuxième ordonnance, non moins célèbre, organisait les petits séminaires proprement dits, en faisait des écoles exclusivement réservées aux élèves qui se destinaient au sacerdoce, prescrivait à quatorze ans le port du costume ecclésiastique, limitait à vingt mille le nombre des écoliers, et, comme dédommagement de cette limitation, accordait une somme de 1,200,000 francs pour des bourses.

La colère que ces ordonnances suscitèrent dans la presse religieuse fut tellement vive que le parti libéral crut avoir définitivement gagné la partie engagée. Montlosier pensait au contraire que ce n'était qu'un leurre. Il voulait adresser une nouvelle pétition aux chambres. M. de Barante l'en détourna, d'autant mieux que d'autres pétitionnaires, notamment un ancien membre de la compagnie de Jésus, qui en avait été renvoyé, l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud, avaient saisi la chambre des députés.

La protestation contre les ordonnances du 16 juin continua, quand vint la discussion du budget; mais le terrain se rétrécit de plus en plus en 1829, et quand éclata a révolution de juillet, les luttes religieuses prirent un tout autre caractère. Les survivans du gallicanisme se comptèrent alors, mais ils n'eurent plus leur ancienne influence, et ce fut sur des questions de liberté, et particulièrement dans le domaine de l'enseignement, que les éloquens champions de l'église portèrent désormais toute leur action.

Nous avons dit que Montlosier était convaincu qu'on déviait de la ligne qu'il avait tracée. Ses lettres témoignent de ses sentimens.

« 5 juin 1828.

« Cette affaire des jésuites a pris depuis quelques jours un tour singulier. Une pétition se trouve depuis quelque temps à la chambre des députés; elle est signée de l'abbé Marcet. Je ne puis en aucune manière m'accoler ni au pétitionnaire, ni à la pétition. Ma pétition à moi n'embrassait pas seulement les jésuites; elle embrassait les congrégations, l'ultramontanisme, en un mot le parti prêtre tout entier avec ses débordemens. »

« 28 juin.

« Pour moi, les jésuites sont tout à fait accessoires, car ils ne font partie que du parti prêtre, où s'adressent tous mes traits... J'espère que vous n'êtes pas dupes des deux ordonnances; les jésuites sont plus ancrés que jamais... »

« 28 août.

« On a fait pour les écoles, mais rien pour les jésuites. Le texte du parti de la congrégation est tout simple. Les jésuites sont licitement en France; la preuve, c'est que vous ne les poursuivez pas. S'ils le sont illicitement, vous êtes accusables de ne pas les poursuivre. »

Montlosier fit un dernier appel à l'opinion publique par un factum intitulé : *de l'Origine et des Progrès de la puissance ecclésiastique en France.* C'était encore une évocation désespérée de la déclaration de 1682, une défense de la conduite des anciens parlemens, enfin une critique des deux ordonnances de juin. L'opiniâtre vieillard se répétait un peu. Aussi le public resta-t-il sourd, et le livre n'eut pas de succès. Sans être découragé, Montlosier se réfugia plus que jamais dans ses rêveries solitaires. Il avait essayé de reprendre près du comte Portalis l'affaire de l'indemnité qu'on lui avait supprimée. Le roi ne lui avait pas pardonné et Montlosier put s'en apercevoir.

Mme la dauphine s'était rendue au Mont-Dore en juillet 1827; elle devait traverser Randanne à son retour. Montlosier écrivit à M. le marquis de Vibraye, gentilhomme de la chambre, de service ce mois-là, pour faire agréer ses offres d'hospitalité. Le marquis de Vibraye ne voulut même pas les transmettre. Montlosier attendit alors au passage avec sept paires de bœufs attelés à sept charrues,

six cents moutons et cinquante vaches. La dauphine s'inclina en traversant la route, mais ne s'arrêta pas.

Pendant que le dernier défenseur convaincu des libertés gallicanes attaquait, comme nous venons de le voir, les ordonnances de juin, cet autre esprit altier qui, plus que personne, avec sa plume, avec sa conversation, avait renversé l'édifice délabré de la vieille église de France, M. de Lamennais, écrivait de son côté à Berryer, le 28 juin 1828, dès la nouvelle de la nomination de la commission des écoles ecclésiastiques : « On parle de libertés religieuses garanties par la charte! La liberté religieuse de qui? Des protestans? Que leur importent nos écoles ecclésiastiques? Elles sont, je crois, terriblement secondaires pour eux. Des catholiques? C'est donc en vertu de la loi que vous voudriez, vous gouvernement, leur prescrire des articles de religion? » A la comtesse de Senft, le 28 janvier 1828, il disait : « Le rapport de Portalis et l'ordonnance rendue sur ce rapport sont une déclaration de guerre à l'église. » Enfin, dans une lettre au marquis de Coriolis, Lamennais ne ménageait plus rien : « M. Portalis s'efforce d'apaiser la grosse faim du libéralisme en lui jetant, avec les congrégations enseignantes et les écoles diocésaines, une bonne et solide espérance de schisme. Car, bien que le rapport du garde des sceaux ne parle explicitement que des petits séminaires, ce sont surtout les grands qu'il menace, sans les nommer; à moins qu'il n'ait su ce qu'il disait, ce qui peut au reste se supposer comme autre chose. Quoi qu'il en soit, je regarde cette pancarte signée Portalis et plus bas Charles, comme une déclaration de guerre au clergé. Il me paraît difficile qu'on rentre après cela dans l'état de paix. La révolution n'abandonnera pas l'espoir qu'on lui a donné. Ce qu'elle veut avant tout, ce que voulait aussi M. de Mirabeau, décatholiciser la France, elle n'y parviendra pas. Mais elle parviendra, avant peu d'années, à établir politiquement le schisme. »

Cette forte et sombre imagination prenait ses visions pour des réalités. Le schisme n'était pas à craindre; il faut être croyant pour devenir hérétique. Sans doute des légistes comme M. Dupin défendaient en théorie et au besoin devant les tribunaux les libertés gallicanes; mais la plupart ne possédaient plus cette flamme religieuse qui animait les anciens parlementaires luttant avec leur foi contre cour de Rome. Ceux-là, comme on l'a dit, avaient formé pendant quatre ou cinq siècles une sorte de comité permanent de salut public catholique. Sans eux peut-être, la France au XVIe siècle eût été en partie calviniste; mais par leur énergie à combattre les empiétemens du pouvoir ecclésiastique, ils avaient calmé les impa-

tiens et donné satisfaction à l'esprit français frondeur, inquiet et jaloux.

Montlosier, par certains côtés de son caractère énergique et hardi, leur ressemblait. Il échoua cependant dans ses tentatives; c'est qu'il se trompa d'époque. Il vivait dans son cerveau avec une société chimérique, empruntant à l'ancien régime les lambeaux de sa robe mise en mille pièces et voulant les ajuster sur les épaules de la société nouvelle. La révolution avait créé l'individu, le laïque, et elle n'avait assigné à l'état d'autre fonction que celle de faire respecter les droits de chaque citoyen. Lamennais et de Maistre avaient bien compris qu'il devait alors s'opérer au sein de l'église une concentration de force et de résistance inconnue depuis le moyen âge. L'éducation de Montlosier, ses antécédens, ne lui avaient pas donné cette perspicacité que le génie supplée. Avec une bonne foi incontestable, il était resté ce qu'il était à l'âge de trente-cinq ans.

IV.

Une autre école se fondait, représentée par un groupe de jeunes écrivains, philosophes, littérateurs, publicistes, apportant dans l'examen de toutes les questions qui passionnaient les générations au milieu desquelles ils vivaient un souffle de rénovation vraiment libéral. Ils étaient une douzaine d'hommes, tous destinés à jouer dans leur pays un grand rôle et à laisser un nom, Théodore Jouffroy, Rémusat, Tanneguy-Duchâtel, Vitet, Dubois, et nous en oublions. Ils avaient créé *le Globe*.

Chacun des actes de Montlosier, de même que chacune des publications de Lamennais, avaient été l'objet des appréciations indépendantes de cet important journal. Ne satisfaisant souvent personne, au milieu des colères et des surexcitations, applaudi ou injurié tour à tour par les violens de droite et de gauche, il n'en continuait pas moins son œuvre, supérieure à son époque. Cette revendication du gallicanisme aussi bien que le triomphe prochain des doctrines ultramontaines avaient été jugés par les écrivains dont nous parlons à un point de vue peu compris et si digne pourtant de l'être, celui de la liberté. Dès les premiers momens du combat, dès la publication du livre de Lamennais *sur les Rapports de la religion avec l'ordre politique et civil*, ils lui avaient dit : « Vous aurez beau faire; vous pourrez réorganiser la discipline; mais ce n'est pas seulement avec un changement de méthode que vous ferez une révolution dans les idées; il faut des hommes supérieurs; il faut de la foi. »

La liberté pour tous, même pour les jésuites, tel était leur cri. Il n'était besoin ni de proscription, ni d'arrêt de judicature pour vaincre l'influence de la compagnie de Jésus : il fallait des livres et la neutralité du pouvoir. L'église, n'ayant plus l'espoir d'imposer ses croyances par le glaive, se réduirait naturellement à la lutte intellectuelle, et les inimitiés qu'elle excitait seraient apaisées ou seraient convaincues d'injustice.

D'après l'opinion de ces vrais libéraux, durant ces années de transition où rien du passé ne convenait et où l'on ne savait rien de ce que donnerait l'avenir, les jésuites ne pouvaient manquer de reparaître. L'introduction de leurs exercices dans la vieille église de France était encore plus une nécessité du malaise des croyances religieuses que le résultat de leurs pratiques et de leurs menées. Il fallait contempler ces variations sans s'en irriter ni les craindre.

Lorsque parut le *Mémoire à consulter*, l'école philosophique, comme on l'appelait, fit plus d'une critique à Montlosier, tout en lui sachant gré de son courage. En tenant pour vrais tous les faits révélés par lui, *le Globe* concluait seulement que le pouvoir politique officiel n'était plus soumis aux mêmes influences.

Si la direction des affaires gouvernementales avait passé aux mains du clergé, elle avait été fort réduite par la prépondérance toujours croissante que les classes moyennes avaient acquise dans la gestion des affaires. Parce que les jésuites dominaient la société sous Louis XIV, c'était une erreur de croire que cela fût possible même sous Charles X ; le monde avait changé. Que fallait-il donc faire pour se débarrasser du joug d'un parti impopulaire? Le signaler, disait M. Dubois. Quant aux arrêts des parlemens, qu'ils dorment dans les greffes des tribunaux avec les lois de colère ! Il y aurait mauvaise grâce à répondre aux argumens par la censure et aux ergoteurs par la prison. C'est en effet un péril plus grand qu'on ne pense que d'emprunter à une civilisation que chaque jour on proclamait défectueuse et tyrannique des garanties qui coûtent tôt ou tard plus cher que ce qu'on veut sauver. L'inconséquence de Montlosier était de se récrier contre l'église, qui, disait-il, invoquait le droit séculier et se prenait au corps au lieu de s'adresser à l'esprit ; et quand, au contraire, il s'agissait de la noblesse, de devenir à son tour plus intolérant que les prêtres. Il ne lui suffisait pas que la France reconnût le mérite des hommes distingués et obéît librement à l'ascendant de la raison et du talent ; il fallait au gentilhomme féodal une hiérarchie matérielle, un culte des rangs, une aristocratie d'état.

Aussi la bataille que livra Montlosier ne fut-elle pas vraiment populaire dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Les échos n'en retentirent pas au-delà des oreilles de la bourgeoisis. Quand la *Dénonciation* succéda au *Mémoire à consulter*, les principes du *Globe* furent encore plus blessés. L'ultramontanisme était une opinion comme le gallicanisme, comme le protestantisme et le déisme, le droit de s'associer pour le triomphe de cette doctrine était inviolable, comme celui que M. Dubois et ses amis réclamaient pour la libre propagation de leurs doctrines philosophiques. La magistrature n'était et ne pouvait être juge que des actes. Est-ce qu'elle avait un rôle à prendre dans des querelles de science théologique et de divergence de principes? est-ce que les vieilles lois qui blessaient encore ses prérogatives sacrées n'avaient pas été de fait abolies par la charte nouvelle? Ainsi pensaient les quelques adeptes éclairés qui s'étaient placés courageusement au-dessus des passions du moment.

Montlosier ne sentait pas assez, nous l'avons souvent fait remarquer, qu'il n'y avait plus de place pour le système des castes et des corporations. Pour ceux qui avaient bien lu son ouvrage *de la Monarchie française*, s'il poursuivait avec tant de rigueur le prêtre moderne, c'est qu'il voyait en lui un clerc rebelle au donjon; c'est qu'il voulait faire prévaloir, même après la révolution, une sorte de privilège seigneurial.

Le jugement porté par *le Globe* tenait, au contraire, au seul principe qu'il avait pris mission de faire prévaloir en toutes choses, en science politique comme en littérature et en religion, c'est-à-dire la liberté pour tous. Il était facile, en effet, de voir qu'on s'éloignait peu à peu de la tolérance et qu'on rentrait dans les anciens préjugés en invoquant des juges de la conscience et des tribunaux de doctrine. *Le Courrier français*, dans un article du 2 août 1826, avait posé comme axiome, que là où il y a une religion d'état, l'état est juge. N'était-ce pas concéder avec ce système qu'un gouvernement pouvait faire des confessions de foi et être juge des opinions? C'était en vertu de ce faux principe que Lamennais avait été traîné devant les tribunaux comme prévenu d'ultramontanisme. Il ne devait pas y avoir pour la loi de vérité religieuse unique. La loi n'était pas athée, comme l'avait dit M. Dupin; mais elle était neutre, indifférente en matière de dogme. La guerre de doctrine qu'avaient faite les philosophes du XVIIIe siècle avait été bien autrement mortelle à l'intolérance que l'appel aux inquisitions d'état et aux textes d'une législation surannée. Alors même qu'on croyait triompher matériellement des croyances ultramontaines sur lesquelles s'appuyait l'entourage de Charles X et une partie de la droite de la chambre des députés, il fallait revenir en dernier ressort à la discussion, à la lutte des idées.

Autrement, n'était-ce pas manquer de confiance dans les progrès de l'esprit humain?

A mesure que la dispute se prolongeait sur les jésuites, la liberté religieuse gagnait enfin du terrain dans les âmes. Le droit d'association, si difficile à conquérir, se dégageait; qu'il s'agît de carbonari ou de jésuites, de prêtres ou d'ouvriers, on arrivait, dans le milieu éclairé dont nous parlons, à ne plus considérer comme devant tomber sous le coup de la loi que le complot politique et les infractions de police. Il y avait loin de cette doctrine aux accusations de Montlosier, dont les plus fortes ne roulaient que sur des actes de foi.

C'était, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, un tout autre esprit qui inspirait, le 17 mai 1828, M. Tanneguy-Duchâtel quand il écrivait :

« Le principe fondamental des gouvernemens représentatifs, c'est la liberté de la pensée et de tous ses modes de publication; la prédication religieuse est libre; aucune autorité n'enchaîne la science; la discussion politique ne reconnaît d'autre limite que les bornes imposées par le besoin de protéger les droits des citoyens et de maintenir la tranquillité de l'état. Pourquoi donc, tandis que partout ailleurs la liberté règne, l'enseignement seul est-il esclave? »

Adversaire déclaré de tout ce qui pouvait ramener la France en arrière, ne voulant rien conserver des régimes abolis par les droits de l'homme et par la charte constitutionnelle, *le Globe* avait été souvent impopulaire; souvent il avait effrayé même ses amis en proclamant les droits d'ennemis qui ne respectaient pas les droits des autres; mais il voyait clairement que la cause de l'avenir ne pouvait être désormais que la cause de la liberté. Elle était tôt ou tard le seul remède efficace au mal, et c'était elle qu'il fallait fonder à jamais.

Lorsque la pétition de Montlosier fut discutée à la chambre des pairs, tout en rendant justice à la vigueur avec laquelle le noble vieillard poursuivait une guerre qu'il croyait juste, M. Dubois, au nom de ses collaborateurs, avait été sensible au reproche de niaiserie prodigué aux partisans sincères et consciencieux de la liberté. Il n'avait pu se décider à accepter ce qu'il considérait comme une injure tant qu'on ne lui aurait pas prouvé rationnellement que le droit commun ne devait pas être le but de la société moderne. Lorsque la décision de la chambre des pairs sur cette question des jésuites, qui avait valu au *Globe* tant d'inimitiés, fut connue, il publiait le lendemain ces lignes courageuses :

« Nous ne nous croyons pas battu; nous avons soutenu un principe éternel. Quelques écrivains qui nous ont combattu avec plus d'amertume que de raison, nous reprochent aujourd'hui avec une

sorte de triomphe l'argumentation du cardinal de La Fare. Voyez, nous disent-ils, c'est vous qui lui avez fourni des armes ! — A cela nous répondons : Tant mieux ! C'est quelque chose de voir, à la face du pays, un cardinal défendre le principe de la liberté de tous les cultes, et la pourpre romaine se chercher un abri sous les dogmes politiques de Franklin et de Jefferson. »

Voilà cinquante ans que ces lignes ont été publiées ; elles sont plus vraies que le premier jour. Le gallicanisme, comme croyance générale, a disparu. La liberté plus complète des cultes a modifié essentiellement les anciens rapports de l'église et de l'état. En échange de la protection temporelle que les princes lui accordaient, l'église les faisait en quelque sorte participer à son pouvoir. L'association des deux puissances, comme disait Bossuet, semblait demander qu'elles exerçassent les fonctions l'une de l'autre.

Où est maintenant le roi évêque du dehors et défenseur des canons ? La logique l'a emporté par la force des choses : l'orthodoxie religieuse devait fatalement se confondre de plus en plus avec l'ultramontanisme. C'était là sa pente et sa nécessité. Lamennais l'avait bien compris. Cette lutte terrible entre la révolution et le catholicisme dont il avait éloquemment prédit les phases diverses ne peut plus être portée, quoiqu'on le veuille, sur le terrain de la déclaration de 1682. L'enjeu de cette guerre qui remplira la fin du siècle est bien autrement important. La solution définitive, s'il nous était permis de dire notre pensée, ne peut être qu'une solution libérale. Hors d'elle nous ne voyons que ténèbres et confusion. Un des grands esprits de ce temps a essayé vainement, par un corps de doctrines, de réconcilier la société civile et la société ecclésiastique. Sa doctrine religieuse, diamétralement contraire à celle de Lamennais, ne put entamer le public indifférent. Cette médiation fut repoussée. Ces péripéties emplirent plus d'un cœur droit de troubles profonds et de déchiremens douloureux. La revendication passionnée des principes gallicans par Montlosier n'a été qu'un des prolégomènes de ces dissensions intestines où s'usèrent tant de forces morales. Nous avons essayé d'écrire un chapitre de cette histoire avec impartialité. Sans vouloir pressentir quels seront les incidens nouveaux de ce conflit si redoutable pour le caractère de ce pays, nous pouvons affirmer que la liberté seule pourra signer le traité de paix. La démocratie française est assez forte et sera assez éclairée pour le ratifier.

A. Bardoux.

LES

ROYALISTES DU MIDI

SOUS LA RÉVOLUTION

I.

LA CONSPIRATION DE SAILLANS (1).

L'origine du complot dont nous allons faire revivre les péripéties remonte au mois d'août 1790. A cette époque, à la suite des massacres de Nîmes, dont l'écho se perdit dans le bruit des solennités commémoratives de la prise de la Bastille et des fêtes de la fédération, des gentilshommes et des prêtres du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche conçurent le projet d'opposer une énergique résistance aux excès de la révolution. Sous le prétexte de renouveler le serment civique du 14 juillet, en réalité pour énumérer les forces dont ils pourraient assurer l'appui à la cause royale, ils convoquèrent dans la plaine de Jalès, au milieu des montagnes du Vivarais, toutes les gardes nationales de ces contrées. Vingt mille hommes environ répondirent à leur appel, s'engagèrent devant un autel dressé en plein air à défendre la nation, la loi, le roi et ne se séparèrent qu'après avoir bruyamment manifesté leurs sentimens royalistes et catholiques.

(1) D'après des publications contemporaines et des documens inédits conservés aux Archives nationales, aux Archives des affaires étrangères, au Dépôt de la guerre et aux archives des départemens du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales.

L'année suivante, au mois de février, on les appela de nouveau. Cette fois, le caractère de la manifestation fut moins platonique. Les organisateurs du camp de Jalès ayant formé entre eux une association puissante, provoqué des adhésions à leur entreprise dans toutes les grandes villes du Midi, rêvaient une insurrection générale, une marche rapide sur Paris, la dispersion de l'assemblée nationale et le rétablissement de l'ancien régime. Mais ils avaient trop présumé de leurs forces. La rigueur de l'hiver, la défectuosité de leurs plans, ne leur permirent pas de réunir plus de six mille hommes, que la parole énergique et sensée d'un chef de légion dispersa avant l'arrivée des troupes envoyées contre eux par les directoires de l'Ardèche et du Gard.

La conjuration étouffée dans son berceau, ceux qui l'avaient préparée furent décrétés d'accusation. Les uns demeurèrent cachés dans les montagnes de leur pays, les autres parvinrent à gagner l'étranger. Un seul, M. de Malbosc, ancien conseiller au présidial de Nîmes, périt massacré dans la citadelle du Pont-Saint-Esprit, où il était détenu. Ceux qui lui survécurent, vaincus, mais non découragés, s'étaient, en se séparant, juré de travailler sans repos ni trêve au triomphe de la cause sacrée pour laquelle ils avaient pris les armes et de recommencer la guerre dès qu'ils trouveraient une occasion propice pour la faire avec plus de fruit. La conspiration de Saillans fut l'accomplissement de cette promesse.

I.

C'est un étrange et saisissant tableau que celui de l'émigration française à Coblentz. En 1791, sur le conseil de M. de Calonne et après un morne séjour de dix-huit mois chez son beau-père à la cour de Turin, le comte d'Artois était venu s'installer dans cette petite ville, résidence de l'électeur de Trèves. M. de Calonne lui-même n'avait pas tardé à le suivre, traînant après soi tout un flot de gentilshommes émigrés. Puis, le 27 août de la même année, au lendemain de la convention de Pilnitz, Monsieur, comte de Provence, arrivait à son tour, afin de prendre la direction suprême de la contre-révolution, dont les imprudentes ardeurs et les sottes intrigues allaient précipiter la perte de la famille royale, captive dans Paris.

Dès ce moment, Coblentz devenait le grand rendez-vous de l'émigration, le foyer de tous les complots ourdis contre la république, le centre des armemens à l'aide desquels on espérait la vaincre. A Paris même, sous les yeux des clubs et de l'assemblée nationale, on embauchait des hommes pour Coblentz. A tout officier ou soldat qui voulait s'y rendre le rédacteur de la *Gazette de Paris*

offrait une prime de 60 livres. Les volontaires étaient d'abord dirigés sur Metz. Ils faisaient la route à pied, à cheval ou en voiture, s'arrêtaient à chaque étape, dans des auberges qu'on leur désignait à l'avance, où ils trouvaient des encouragemens et des secours. A Metz, à l'*hôtel du Faisan*, on leur fournissait les moyens de gagner Coblentz, Worms ou Manheim.

De Paris en Lorraine, ce n'était sur les chemins que bandes de déserteurs. Loin de dissimuler leur qualité, ils affectaient dans chaque ville qu'ils traversaient de faire sonner bien haut leurs espérances, et, si c'était un dimanche, d'aller à la messe des prêtres non assermentés. Leur nombre était considérable, manifeste l'impuissance de les arrêter tous; on ne s'opposait pas à leur marche vers la frontière. Bientôt, il est vrai, sur les plaintes du maréchal de Luckner, qui redoutait à toute heure d'être attaqué par un corps d'émigrés, des ordres étaient donnés pour barrer la route aux déserteurs, pour surveiller les étrangers, soupçonnés presque tous d'être les agens de l'émigration; les patriotes d'Alsace et de Lorraine s'engageaient même à les retenir et à les garder jusqu'à ce que les Parisiens allassent les reprendre. Mais la rigueur de ces mesures ne désarmait pas l'audace des émigrés. On en rencontrait jusque dans les rues de Strasbourg, venus là pour assister à la parade.

Les officiers et les soldats raccolés pour le compte des armées royales du dehors n'étaient pas seuls à quitter la France. La société les suivait; la noblesse imitait les princes et beaucoup de bourgeois, des petites gens, imitaient la noblesse. On émigrait par ton, par misère ou par peur. Une jeune femme, rencontrée dans une diligence par un agent secret du gouvernement et interrogée par lui, répondait : « Je suis couturière; ma clientèle est partie pour l'Allemagne; je me fais « émigrette » afin d'aller la retrouver. »

Il y avait des Français en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Sardaigne, en Italie, en Russie et même en Amérique; mais c'est à Coblentz que se rendaient tous ceux qui aspiraient à jouer un rôle, les politiques, les militaires, les usuriers, les fournisseurs, et avec eux les plus ardens amis du roi, convaincus qu'ils parviendraient à le délivrer. Vainement, celui-ci faisait écrire à l'électeur de Trèves, son oncle, qu'il se brouillerait avec lui s'il persistait à donner asile aux émigrés; vainement, il sommait ses frères de rentrer en France; ils lui répondaient que, privé de sa liberté, il ne pouvait exiger qu'ils considérassent ses exhortations et ses ordres comme l'expression fidèle de son désir et qu'en conséquence, ils n'avaient pas à en tenir compte. Pendant ce temps, les rivalités que la terreur naissante avait suspendues aux Tuileries renaissaient avec une vivacité nouvelle à Coblentz, où M. de Breteuil ne

tardait pas à paraître. Malgré sa présence, M. de Calonne les dominait toutes, fort de l'appui des princes et de la confiance de l'Europe, à laquelle il adressait manifestes sur manifestes.

Autour de Monsieur et de son frère, confortablement établis dans le château de Schumberloust, mis à leur disposition par le prince-électeur, il créait une cour, faisait revivre le cérémonial de celle de France, les grandes charges, la maison militaire des princes, leurs pages, leurs mousquetaires, leurs chevau-légers, le guet de leurs gardes, monté sur des chevaux à courte queue, portant l'uniforme vert, avec paremens, revers et collet cramoisi, galonnés en argent. Puis il constituait un ministère, gardait pour lui les affaires étrangères, la police et les finances, confiait la guerre au maréchal de Broglie, se substituait à l'électeur de Trèves dans le gouvernement de la principauté, s'arrogeait le droit sur cette terre hospitalière qui donnait asile à ses princes et à leurs partisans, de faire arrêter et emprisonner des officiers français, — il y en eut jusqu'à deux cents dans la forteresse, — négociait avec l'Europe, cherchait à contracter un emprunt. En un mot, il devenait l'âme de cette société affolée, où d'avides ambitions exerçaient leur empire, où l'on vivait dans l'espoir de reconquérir la France, — espoir chimérique, entretenu cependant par l'attitude des puissances, et surtout par les encouragemens du roi de Suède, ce Gustave III, destiné à un trépas tragique, qui embrassait avec ardeur la cause des Bourbons dépossédés.

En même temps qu'il créait une cour et un gouvernement, M. de Calonne créait une armée, obligeait tout émigré venu à Coblentz à s'enrôler ou à déguerpir, vendait des compagnies, des brevets, des grades, beaucoup plus préoccupé de se créer des ressources que de confier le commandement aux plus dignes, glorifiant ainsi la puissance de l'argent et inaugurant un système de vénalité qui indignait les vieux militaires.

Dans cette armée improvisée, on comptait des centaines d'officiers, chefs sans soldats pour la plupart, car encore qu'on annonçât chaque jour l'arrivée de vingt régimens partis de France, les troupes manquaient à ces cadres trop brillans. Les uns affichaient avec ostentation un luxe effréné; les autres, oisifs, inquiets, turbulens, préludaient aux privations et aux souffrances que leur réservait l'avenir. Chaque engagé recevait dans l'infanterie 45 livres, dans la cavalerie 75. Les plus riches étaient invités à abandonner leur solde à la caisse au profit des plus pauvres. Mais, en dépit de ces sacrifices demandés au dévoûment personnel, l'armée coûtait gros. Si souvent manquaient les moyens de vivre que l'électeur de Trèves, qui déjà fournissait la presque totalité de l'ordinaire des

princes et de leur suite, avait dû prendre le parti de faire distribuer chaque jour des rations de viande et de pain aux troupes cantonnées sur son territoire.

Mais c'est surtout au camp de Condé, fort de plusieurs milliers d'hommes, que la misère était grande. Les princes de cette maison tentaient vainement d'emprunter sur les biens qu'ils possédaient en France. Ils ne trouvaient pas de banquiers sérieux. Ils étaient réduits aux expédiens, contraints de s'adresser à de véritables marchands d'argent qui leur prêtaient en quelque sorte à la petite semaine. Ils faisaient un jour demander à un tailleur de Manheim s'il lui conviendrait de confectionner deux mille uniformes, habits à paremens et revers gros bleu, culottes jaunes, gilet rouge, boutons fleurdelisés. Le tailleur répondait affirmativement, sous la condition qu'il serait payé d'avance, et cette condition suffisait à mettre en fuite l'envoyé des princes, qu'elle surprenait à sec. Ils sollicitaient des secours de tous côtés. Ces secours arrivaient presque abondans, — car certains souverains, Catherine de Russie notamment, se montraient généreux, — moins abondans cependant que les besoins auxquels il était urgent de pourvoir.

Le temps, au lieu d'alléger cette détresse, ne faisait que l'aggraver; elle empêchait les princes d'accueillir tous les dévoûmens qui allaient à eux. Dès la fin de 1791, une foule de gentilshommes dauphinois attendaient à Berne qu'on réclamât leurs services. Lassés d'attendre, ils envoyaient à Coblentz une députation chargée d'offrir leur concours. Celle-ci revenait bientôt, l'oreille basse, rapportant un simple encouragement à se former en compagnies et à patienter ainsi, soit en France, soit en Suisse, jusqu'à ce qu'on pût les utiliser.

L'oisiveté, les bruyans espoirs, la hâte de sortir de la misère engendraient de regrettables désordres, à travers lesquels grondait une sourde impatience. Elle accusait déjà de trahison les conseils des princes, « intrigans de l'espèce la plus vile, vieux courtisans gorgés d'or, gentilshommes abîmés de dettes, » auxquel elle imputait les retards que subissaient les projets caressés par la masse des émigrés. « La maison brûle et Coblentz délibère, s'écriait Suleau dans son journal; Coblentz, tu marcheras, ou je te vouerai au mépris et à l'indignation de tout ce qui porte un cœur français. »

L'impatience dont nous relevons au passage les symptômes donnait naissance à bien d'autres rumeurs. Non-seulement on se plaignait d'être trahi, mais encore on racontait que des espions à la solde de M. de Jaucourt allaient rapporter à Paris ce qui se faisait à Coblentz. Un gentilhomme corse, le comte de Cardo, formulait ces griefs avec une si injurieuse précision que l'électeur de Trèves, indigné, le faisait mettre aux arrêts.

De leur côté, MM. de Calonne et de Jaucourt s'évertuaient à démontrer que l'Europe seule les empêchait d'agir. Elle était lente, en effet, à réaliser les espérances qu'avaient d'abord données son langage et son attitude. Elle hésitait, tergiversait, sous l'influence du roi de Prusse, qui ne voulait s'engager à fond qu'à la condition de tirer de son intervention quelque profit. Il n'avait pas une grande foi dans la sagesse des émigrés; il était bien loin de leur témoigner les mêmes bontés que l'électeur de Trèves. Il faisait déclarer au cercle de Franconie qu'il ne les regardait pas « comme une puissance en état de guerre à qui il faille accorder libre passage, mais comme des malheureux fugitifs qui recourent aux droits de l'humanité, et qu'en conséquence, il ne souffrirait pas qu'ils se trouvassent en armes sur son territoire ni qu'ils séjournassent dans ses états. » On trouve d'ailleurs le fond de sa pensée dans les conseils qu'il leur faisait donner.

— Le rétablissement de Louis XVI sur son trône est l'objet du vœu général de l'Europe, disait un de ses envoyés à quelques-uns des amis les plus exaltés des princes; mais ne serait-il pas de la justice comme de la prudence de faire à la nation le sacrifice de certains abus de l'ancien gouvernement?

— Monsieur, lui répondait-on, pas un seul changement, pas une seule grâce. Nous savons que le roi de Prusse se laisse approcher par des hommes séduisans et dangereux. Il serait affligeant qu'il leur laissât prendre de l'influence, car « les monarchiens » sont aussi criminels à nos yeux que les démagogues.

Quelquefois, la bruyante uniformité de la vie des émigrés était troublée tout à coup : le 22 novembre 1791, par exemple. Le bruit se répandait ce jour-là que Louis XVI était parvenu à quitter Paris et à sortir de France avec une armée de cent mille hommes. La nouvelle arrivait en même temps à Coblentz, à Worms, à Manheim. Les têtes s'échauffaient, ivres de joie. A Coblentz, on mettait les cloches en branle; les rues s'emplissaient de gens qui s'embrassaient en riant et en pleurant. Monsieur et son frère se trouvaient en ce moment chez l'électeur. Les émigrés s'y transportèrent en grand nombre. Monsieur confirma gravement la nouvelle de la délivrance du roi. En un clin d'œil, la ville fut pavoisée de drapeaux, on convoqua les Français à l'église pour y assister à un *Te Deum* solennel. Le soir, des lampions s'allumèrent à toutes les croisées, pendant que les émigrés faisaient leurs malles et s'apprêtaient à partir. La nuit passa sur ces grandes nouvelles; mais le jour suivant les démentit et, en brisant de si radieuses espérances, rendit plus vifs le découragement, les défiances, la tristesse des officiers.

A la suite de cette cruelle désillusion, l'indiscipline s'accrut. Il

fallut prendre des mesures pour la faire cesser. On renvoya plusieurs émigrés; on en emprisonna d'autres qui appartenaient à l'armée. Des ordonnances sévères furent édictées pour maintenir l'ordre. Du même coup, on prohiba le jeu, qui exerçait ses ravages parmi les militaires; en outre, tous ceux qui portaient un uniforme furent impérieusement invités à se rendre à la messe le dimanche.

Au cours de ces complications, la politique ne chômait pas. Les négociations qu'il avait engagées avec l'Europe absorbaient M. de Calonne, mais sans grand profit. Il adressait de pressans appels aux armes étrangères, les tournait et les poussait contre la France avec une ardeur qui indignait les patriotes et arrachait à Cazalès ce cri navré, un jour qu'il avait vu dans les rues de Coblentz des émigrés en extase devant les Prussiens : « Malheur à qui appelle l'étranger dans son pays ! »

Monsieur et le comte d'Artois appuyaient de tout leur crédit auprès des grandes puissances le ministre investi de leur confiance, qui travaillait avec eux tous les jours. Au reste, ils vivaient à Coblentz comme ils avaient vécu à Paris. Chacun d'eux avait son cercle et sa cour, le comte d'Artois chez madame de Polastron, si belle, si bonne, si dévouée à ses amis et auprès de qui il retrouvait les siens, François d'Escars en tête; Monsieur chez la comtesse de Balbi, attachée à la maison de Madame et où se réunissaient chaque soir autour de lui le duc d'Avaray, le duc de la Châtre, le duc de Gramont, MM. de Vergennes et de Mesnard. Entre les deux salons, ce n'étaient que cabales, commérages, jalousies et rivalités. On aimait Mme de Polastron, qui n'obéissait en toutes choses qu'à son cœur; on redoutait Mme de Balbi, qu'on savait en possession de la faveur de Monsieur, en même temps qu'habile à s'en servir au profit de ses intrigues et de ses ambitions. Le prince se rendait chez elle tous les soirs, à l'heure où elle revenait de chez Madame. Une nombreuse société attendait la favorite dans sa propre maison. Elle faisait sa toilette devant tout le monde; on la coiffait, on lui passait sa chemise, sa robe, ses bas, si vite que personne n'y voyait rien. Monsieur, assis en face du feu, jouait avec sa canne, dont il glissait, par une vieille habitude, l'extrémité dans son soulier; il contait des anecdotes, commentait les scandales du jour, provoquait aux jeux d'esprit et aux bouts rimés. Sur le tard, quand on n'allait pas faire acte de présence à la comédie allemande ou chez le prince électeur, on mettait les combinaisons politiques sur le tapis; là, venaient aboutir tous les échos de la ville, ces cancans inventés par l'oisiveté des émigrés, comme cette accusation lancée sans preuves contre M. Dietrich, maire de Strasbourg, d'avoir voulu faire empoisonner

le roi de Prusse, ou ce propos de M. de Chauvigny, qui se vantait, après un duel, « d'avoir percé la bedaine à ce grand coquin de Lameth. »

Tels étaient les passe-temps de l'émigration, ses joies et ses souffrances. Jusque-là, du moins, un immense espoir rendait légères de trop réelles privations. On croyait à un heureux avenir, à un prochain retour en France; on armait, on exerçait les troupes. Si Coblentz était la cour, Worms était le camp. Dans l'un et l'autre endroit, on bravait, on défiait la révolution; on discutait des plans de campagne, des projets de marche sur l'Alsace, la Flandre et Paris, dont la réalisation devait se combiner avec les soulèvemens du Midi, docile à la voix des organisateurs du camp de Jalès. « Nous étions proscrits, écrivait-on à l'électeur de Trèves, et vos bienfaits nous ont créé une nouvelle patrie. » On tenait un langage analogue à Catherine, à l'empereur, au roi de Prusse, à Gustave III, dont les représentans accrédités auprès des princes se plaisaient à entretenir les illusions des émigrés, en disant comme eux que la révolution ne durerait pas.

Plus tard, quand, après la campagne de l'Argonne et la retraite de Brunswick, l'armée des émigrés aura été licenciée, la misère étendra sa main sur eux; avec elle apparaîtra le lugubre cortège des maux qu'elle engendre. Expulsés de la plupart des villes qui leur avaient accordé l'hospitalité, les émigrés, après avoir tenté en vain de rentrer dans leur patrie, devront travailler pour vivre ou pâtir faute de travail. Les uns deviendront la proie des usuriers; les autres souffriront le froid et la faim. On en verra, las de se plaindre, se rendre le service de s'ôter mutuellement la vie, se percer le cœur ou tomber brisés au milieu de quelque grande route couverte de neige. Il en est même qui se feront voleurs pour se nourrir. A Liége, à Aix, à Cologne, leur détresse sera si lamentable que les habitans de ces villes craindront de les voir se livrer au brigandage et iront jusqu'à accuser quelques-uns de ces malheureux de vouloir piller l'abbaye de Siegbourg.

Les princes et les grands n'échapperont pas à ces amers destins. A Dusseldorf, le comte d'Artois se verra menacé par un marchand de chevaux d'être arrêté et incarcéré pour dettes; les domestiques du prince de Condé l'abandonneront en emportant ses effets, « pour se payer de ce qui leur est dû, » et parmi tant de misères, s'élèvera ce cri enregistré par un contemporain : « Si quelque historien fait un jour le récit de tout ce que nous avons souffert, la postérité prendra ce récit pour un roman. »

Au commencement de 1792, l'émigration n'avait pas encore revêtu cette physionomie pitoyable et tragique. La cour de Coblentz

avait une apparence de force qui suffisait à tromper également les amis et les ennemis de la révolution. Elle attirait tous les hommes qui travaillaient en France au triomphe de la cause royale. C'est de Coblentz qu'ils attendaient des secours, c'est à Coblentz qu'ils venaient chercher des ordres.

Dans les premiers jours de janvier de cette année, un matin, parmi les nouveaux arrivans qui se présentaient à l'audience des princes, se trouva un personnage devant qui toutes les portes s'ouvrirent dès qu'il se fut fait connaître. Il se nommait Claude Allier. C'était un prêtre, à peine âgé de quarante-trois ans, curé-prieur à Chambonas dans l'Ardèche, ancien délégué aux élections pour les états-généraux de 1789, comme représentant du diocèse d'Uzès. Ce n'est pas seulement à ce titre qu'il était connu des princes; ils le savaient en outre passionnément dévoué à leurs intérêts, en faveur desquels il avait provoqué en 1790 et en 1791 les deux rassemblemens de Jalès. A la suite du second, décrété d'accusation par l'assemblée nationale, il avait pu se soustraire aux poursuites dont il était l'objet, demeurer caché dans le Vivarais, y continuer l'organisation de la légion formidable dont l'idée lui était commune avec divers personnages de la contrée, parmi lesquels il faut citer son frère Dominique Allier, M. de Malbosc, mort précédemment, massacré au Pont Saint-Esprit, l'abbé de la Bastide de la Molette, chanoine d'Uzès, le chevalier de la Bastide, M. de Chabannes, le chevalier de Gratz, décrétés aussi d'accusation et réfugiés en ce moment à Chambéry, Rivière, procureur syndic de la Lozère, Jourdan-Combettes, de Borel, de Retz, l'abbé de Siran, Charrier, notables de ce département, dont la complicité dans la direction des mouvemens royalistes du Midi n'était pas encore connue.

L'accueil fait par les princes au curé de Chambonas fut digne des services qu'il leur avait déjà rendus. Le but de son voyage était de leur exposer la situation des provinces méridionales de la France, le résultat des efforts qu'il avait tentés pour secourir promptement le roi, et aussi de leur demander un chef qui vînt, en leur nom, se mettre à la tête des défenseurs de la monarchie. Sur leur demande, il développa ses plans. Il y travaillait depuis trois années. Il les avait médités et mûris dans le silence des veillées d'hiver. Il prétendait avoir recruté à Nîmes, à Montpellier, à Arles, à Mende, au Puy, dans le Comtat et dans le Vivarais soixante mille hommes affiliés à la confédération de Jalès, prêts à se lever à l'appel des chefs royalistes. Il croyait possible d'opérer, dans le Gévaudan et dans le Vivarais, à l'abri des monts qui donnent à ces pays l'aspect d'une inexpugnable forteresse, un rassemblement considérable, d'y créer des dépôts d'armes, des magasins de vivres et de

s'y maintenir jusqu'au moment où les Espagnols pourraient opérer un débarquement sur les côtes du Languedoc. Dès ce moment, usant d'audace, désarmant les malveillans, il investirait Nîmes d'une part, le Puy de l'autre; maître de ces deux points, il tiendrait le Midi et, en combinant ses mouvemens avec ceux des étrangers, il jetterait une armée sur Lyon et Paris. Que les provinces de l'Ouest imitassent cet exemple et la révolution périrait étouffée dans son berceau.

Afin de prouver qu'il ne se nourrissait pas d'illusions, il démontrait que l'état du Midi était propice à ce soulèvement. Déjà, au mois de novembre précédent, une conjuration militaire avait éclaté à Perpignan, dont le but était d'ouvrir la frontière aux Espagnols. Quoique ayant avorté, elle n'en prouvait pas moins que plusieurs régimens étaient résolus à prendre fait et cause pour le roi. Partout ailleurs, les populations, irritées par les violences révolutionnaires, exaspérées par les traitemens odieux infligés aux prêtres qui avaient refusé d'adhérer à la constitution civile du clergé, n'attendaient qu'un signal pour se révolter.

Arles, conservant le souvenir du sort heureux dont elle jouissait avant la révolution, restait fidèle à la royauté. Dans la lutte toute locale engagée entre les monnediers et les chiffonistes, c'est-à-dire entre les patriotes et les contre-révolutionnaires, la victoire restait à ces derniers. Les partisans de la révolution dans le département des Bouches-du-Rhône entendaient les dominer, les écraser; ils allaient jusqu'à leur refuser de les comprendre dans la distribution de fusils ordonnée par l'assemblée nationale, jusqu'à menacer les femmes qui refusaient de reconnaître l'évêque constitutionnel. Les royalistes avaient répondu à ces provocations en se liguant avec les affiliés de Jalès, en leur envoyant des armes et de l'argent qu'ils faisaient venir d'Espagne par Aigues-Mortes. Avertis que les Marseillais organisaient une expédition contre eux, qu'ils avaient même pillé l'arsenal de Marseille pour se mettre en état de faire la campagne, ils se préparaient à la résistance, se fortifiaient, muraient les portes de leur ville, creusaient des fossés le long de l'enceinte, assuraient leurs communications avec la mer et réorganisaient la garde nationale de façon à réduire à l'impuissance l'action des patriotes.

A Montpellier, chef-lieu de l'Hérault, la haine des royalistes contre les prêtres constitutionnels entretenait la guerre civile. Pour défendre ceux-ci, une bande connue sous le nom de « Pouvoir exécutif » ou « patriotique » s'était formée. Elle avait maltraité les prêtres réfractaires, ceux qui allaient entendre leur messe, des femmes même. Au mois de novembre précédent, à l'occasion des opérations électorales, on s'était battu dans les rues. Il y avait eu

des blessés et des tués, des maisons pillées. L'ordre ne s'était rétabli que grâce à l'énergie du général de Montesquiou. Appelé au commandement de l'armée du Midi, chargé d'observer les troupes sardes qui menaçaient d'entrer en France par la Savoie, il avait dû retarder son départ, suspendre les assemblées primaires et prendre des mesures rigoureuses pour disperser « la bande noire » et rétablir la paix publique. Mais, victimes d'excès de toute sorte, tels que menaces brutales et visites nocturnes, royalistes et catholiques, irrités contre la révolution, appelaient la délivrance.

Dans une autre ville de ce même département de l'Hérault, à Lunel, la situation était pareille, amenait des incidens analogues. Désarmés et opprimés par la municipalité, insultés par les paysans des villages protestans de la Gardonnenque, lesquels venus, le jour de la Toussaint, avides de pillage, avaient voulu fermer leurs églises et les contraindre à aller à la messe des prêtres assermentés, les catholiques criaient vengeance.

A Yssengeaux, dans la Haute-Loire, la population était en majorité dévouée à la couronne et prête à faciliter la marche de l'armée royale sur le Puy, où l'on pensait trouver des canons, des fusils, des munitions, des ressources variées et abondantes.

A Mende, dans la Lozère, les chefs royalistes tenaient encore les fonctions municipales. Le procureur-général-syndic, le commandant de la gendarmerie, appartenaient au parti. Ils correspondaient avec Villefort, où s'étaient réfugiés, ainsi que sur d'autres points de la province, beaucoup de prêtres réfractaires. L'évêque, Mgr de Castellane, avait refusé de prêter serment à la constitution civile et quitté son siège. Il s'était réfugié dans son château de Chanac, vieille demeure féodale, à quelques lieues de Mende. De là, il avait adressé à ses diocésains une lettre pastorale dont le tribunal de Florac s'était ému au point de mettre le vénérable prélat en accusation. Sauvé par l'amnistie du 24 septembre des effets de ce décret, considéré comme démissionnaire, il restait à Chanac, où des paysans armés à ses frais s'exerçaient au maniement du fusil dans la cour de son château sous la surveillance d'un ancien membre des états-généraux, le notaire Charrier, maire de Nasbinals, petit village situé au-delà de Marvejols, sur le plateau des montagnes d'Aubrac.

Toutes ces villes se donnaient la main. Elles avaient leur centre d'opération dans le Vivarais, en pleine vallée de Jalès, où les royalistes occupaient le château de ce nom, siège de leurs premiers rassemblemens, et celui de Bannes, antique et superbe résidence seigneuriale de la famille du Roure, planté sur des rochers escarpés, à l'entrée d'un gros bourg. Elles étaient prêtes, disait Claude Allier, à se lever à la voix du chef qui s'adresserait à elles au nom du

roi et des princes ses frères. Il ajoutait que les royalistes ne trouveraient devant eux que des troupes faciles à vaincre, quelques milliers de soldats d'infanterie, affaiblis par la désertion et l'indiscipline, ou de gardes nationaux sans valeur, mal dirigés par des administrations désorganisées.

Les princes furent très émus par les récits qui viennent d'être résumés. Ils connaissaient le zèle et l'intelligence de Claude Allier. Ce qu'il y avait d'aventureux et d'obscur dans ses plans ne les frappa guère. Les renseignemens qu'il leur donnait étaient d'ailleurs confirmés d'autre part. Ils le félicitèrent comme l'organisateur de la réaction puissante qui s'annonçait en leur faveur. Ils l'engagèrent à retourner dans le Vivarais, à réunir les principaux chefs du camp de Jalès et à leur faire prendre une résolution délibérée en commun sur le vu de laquelle eux-mêmes enverraient des chefs militaires et des secours d'argent. Malgré les rigueurs de l'hiver, malgré les dangers qui l'attendaient dans une contrée où sa tête était mise à prix, il n'hésita pas à obéir et repartit pour le Vivarais. Six semaines plus tard, il faisait parvenir aux princes la délibération qu'ils avaient exigée. Cette adresse était revêtue de cinquante-sept signatures. Elle fut apportée à Coblentz par l'un de ceux qui l'avaient signée, Dominique Allier, frère cadet du prieur de Chambonas.

Jeune, robuste, d'une rare énergie, paysan par ses habitudes, aristocrate par ses convictions, Dominique Allier, après avoir fait longtemps la contrebande du tabac et des dentelles, s'était jeté, en 1790, avec son frère dans le mouvement royaliste. Il l'avait aidé à l'organisation de la légion du Midi. Avec lui, il avait parcouru le bas Languedoc, la Provence et le Gévaudan, recrutant des adhérens à la cause royale, éloquent et habile, inspirant confiance, donnant à tous la conviction qu'au moment voulu il serait au premier rang pour triompher ou mourir avec eux.

Chargé de porter à Coblentz la délibération du comité de Jalès, et soit que les moyens de transport lui fissent défaut, soit qu'il fût préoccupé de conjurer les périls d'un tel voyage, il avait fait à pied cette longue route, conduisant à travers le Dauphiné jusqu'à Chambéry, où il s'en était défait, un troupeau de moutons, et de là continuant son chemin par la Suisse allemande et le grand-duché de Bade. Les pièces qu'il remit aux princes, les propositions verbales à l'aide desquelles il les compléta furent agréées et approuvées. Pour aider leur cause dans le Midi, ceux-ci comptaient alors sur le secours de la Sardaigne, qui leur avait fait des promesses, et sur l'appui de l'Espagne, qui semblait prête à favoriser une tentative de soulèvement en Languedoc et à opérer un débarquement à Aigues-Mortes. Les chevaliers de Malte devaient concourir avec

deux frégates à cette expédition. Il importait donc que ce double mouvement trouvât dans les provinces méridionales une complicité et un appui, et que le camp de Jalès, où venaient aboutir les grands projets conçus à Arles, à Mende et à Perpignan, fût organisé pour prêter la main à l'invasion.

La nouvelle de ce qui se préparait, quoique tenue secrète, ne tarda pas à transpirer dans les cercles militaires de Coblentz. Elle excita les esprits, provoqua des dévoûmens. Des officiers se présentèrent en foule, offrant leur vie pour cette entreprise. Les princes n'eurent que l'embarras du choix. Le 4 mars, ils remirent à Dominique Allier leur réponse au comité de Jalès. Cette réponse désignait comme commandant en chef de l'armée royale du Midi le comte Thomas de Connway, maréchal de camp, Irlandais d'origine au service de la France, ancien gouverneur des établissemens français de l'Inde. M. de Connway était muni de pleins pouvoirs pour ordonner et diriger les opérations qu'il jugerait possibles, pour répondre au nom des princes, et jusqu'à concurrence de 300,000 liv. de toutes les dépenses nécessitées par l'expédition. Son commandement comprenait le camp de Jalès et la ville d'Arles.

Le comte de Saillans, originaire du Vivarais, lieutenant-colonel des chasseurs du Roussillon, émigré et décrété d'accusation à la suite du complot avorté de Perpignan, dont il avait été l'instigateur, lui était adjoint comme commandant en second. Il devait plus spécialement opérer dans l'Ardèche et la Lozère et n'y rien faire d'ailleurs qu'après s'être mis en rapport avec le chevalier de Borel, chef des royalistes de Mende, et en avoir rendu compte au général en chef.

Divers officiers de grade inférieur, MM. de Portalis, le chevalier Isidore de Melon, le vicomte de Blou, MM. de Montfort, de Sainte-Croix et de Roux de Saint-Victor, étaient autorisés à partir avec lui. D'autres devaient suivre, notamment le général comte d'Autichamp, que de nouveaux ordres envoyèrent ultérieurement dans l'Ouest. Enfin, promesse était faite qu'un prince du sang allait partir pour l'Espagne, d'où il reviendrait se mettre à la tête de toutes les opérations du Midi. Les mêmes ordres confiaient à M. Pérochon, habitant de l'Ardèche, ex-procureur à Saint-Ambroix, connu des princes et recommandé par l'abbé Claude Allier, l'intendance générale de l'armée.

Le comte de Connway remettait en outre au comte de Saillans, au moment où celui-ci se préparait à quitter Coblentz, des instructions détaillées lui enjoignant l'économie, les précautions, la prudence, une organisation solide et rapide des forces qu'il s'agissait de mettre en mouvement : « Il modérera, était-il dit dans ces

instructions, la juste impatience des fidèles catholiques indignés des horreurs qu'ils ont éprouvées, en leur faisant sentir qu'une tentative prématurée aurait les suites les plus funestes. Ceci est très recommandé par les princes, qui prennent le plus vif intérêt aux bons Français qui forment la coalition de Jalès. »

Toutes les résolutions contenues dans les ordres qui précèdent avaient été prises rapidement. Elles devaient être exécutées de même. Le comte de Saillans quitta Coblentz le 8 mars, accompagné de Dominique Allier et de deux officiers désignés pour faire la route avec lui. M. de Connway était moins pressé d'entrer en France. Il avait résolu de s'installer à Chambéry, d'y rester comme à un poste d'observation, jusqu'au moment où, après avoir reçu les rapports de son lieutenant, il jugerait opportun d'engager le combat.

Avant de s'éloigner de Coblentz, Dominique Allier avait adressé à son frère sous le couvert « de M. Dussaut, négociant à Chambonas, » la lettre suivante, qui donne la mesure des espérances des royalistes à ce moment.

« Mon cher et cher ami, enfin j'ai terminé mes affaires, et assurément vous et votre société serez parfaitement satisfaits d'apprendre que j'ai gagné notre procès et que je reviens dans nos contrées accompagné d'un principal commis qui est chargé par sa maison d'étendre nos différentes branches de commerce autant que les circonstances le lui permettront. Un des chefs de sa maison voyagera dans peu de temps de notre côté pour se mettre à la tête des fabriques et manufactures des provinces qui nous intéressent le plus. C'est une personne aussi recommandable par ses talens que par son activité et son zèle pour obliger généralement tout le monde. Je suis tout à vous. Votre affectionné ami : Jean-Paul. »

Ainsi s'engageait l'expédition qui n'allait, à quatre mois de là, soulever le Midi que pour finir misérablement, sans avoir imprimé le moindre progrès à la cause royale et ensanglanter sans profit cette terre du Vivarais où elle avait pris naissance. A ce moment même, et pendant que Dominique Allier exprimait à son frère, en un langage mystérieux, sa ferme confiance dans de prochains succès, aux deux extrémités du commandement du général de Connway, à Arles et à Mende, le royalisme recevait un coup redoutable dont il ne devait pas guérir.

II.

Au commencement de l'année 1792, le département de la Lozère comme celui de l'Ardèche, était devenu l'asile d'un grand nombre de prêtres réfractaires. Assurés d'y trouver secours et protection,

ils s'étaient réfugiés à Mende et à Villefort, où ils vivaient librement, grâce à la complicité des habitans, parmi lesquels leur présence entretenait une agitation qui ne pouvait être comparée qu'à ce qui s'était vu dans le Vivarais, à l'époque des rassemblemens du camp de Jalès.

A Mende surtout, chef-lieu du département, ils prenaient une active part aux émotions de la vie locale. Cette ville située au milieu des montagnes, ne possédant que de rares moyens de communication avec le dehors, n'avait subi qu'imparfaitement les effets de la révolution. Elle était restée aux mains des royaux. Ils dominaient dans la municipalité; ils disposaient d'une influence puissante. Leur action s'étendait jusque sur la gendarmerie, dont le chef, le lieutenant-colonel Jossinet, leur était passionnément dévoué. C'est ainsi qu'ils parvenaient à protéger les prêtres non assermentés et que ceux-ci bravaient les décrets de l'assemblée nationale, en continuant à exercer leur ministère dans un temps où entendre la messe d'un réfractaire constituait un crime souvent puni de mort.

Le pouvoir dans Mende appartenait à quelques notables, amis des princes et dévoués à leur cause, MM. de Borel, Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier, l'abbé de Siran, et l'abbé de Bruges, ceux-ci vicaires-généraux, dont le dernier avait fait partie des états-généraux. A l'exception de l'abbé de Bruges, qui résidait à Paris, ces personnages avaient pris part à la confédération du camp de Jalès. On les avait vus, à la tête de quelques gardes nationaux, figurer parmi les chefs de ces rassemblemens, et bien qu'après celui de 1791 ils eussent été considérés comme de fidèles alliés de la cause royale, ils avaient pu se soustraire aux décrets d'accusation et regagner Mende, où, depuis, ils vivaient exposés à mille périls, mais animés d'une indomptable énergie, sachant commander à leurs concitoyens et se faire obéir.

Il en était deux, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui entretenaient des relations directes avec Coblentz. Fiers de ce privilège, ils supportaient malaisément, le premier surtout, que quelqu'un se vantât dans leur entourage de posséder au même degré qu'eux la confiance des princes. Et de fait, ils avaient raison, puisque M. de Borel tenait des frères du roi la mission de remplir à Mende un rôle analogue à celui que remplissait au camp de Jalès Claude Allier et de diriger la conspiration qui devait éclater dans le Gévaudan en même temps que dans le Vivarais.

Malheureusement, la grande importance prise par le camp de Jalès troublait les royalistes de Mende. Ce fut leur faute de ne pas se résigner à n'être que les instrumens du complot qui s'apprêtait et de vouloir prendre l'initiative d'un soulèvement pour lequel

Claude Allier et ses amis étaient mieux préparés qu'eux-mêmes. La jalousie que leur inspiraient leurs complices, l'ambition de manifester leur zèle avec plus d'éclat, devinrent le mobile de leur conduite et couronnèrent leurs efforts du plus funeste dénoûment. Ils avaient eu connaissance des plans de Claude Allier; ils savaient que ce dernier voulait, à l'heure opportune, se porter d'un côté sur Nîmes, avec l'appui des gens d'Arles, de l'autre sur le Puy, avec le concours de ceux de Mende. Ce mouvement devait s'effectuer à un signal parti de Jalès; mais leur résolution était prise de ne pas l'attendre et d'agir isolément.

Pendant plusieurs mois, ils s'appliquèrent à préparer le coup de main à l'aide duquel ils espéraient soulever le Gévaudan et le Velay et obliger le Vivarais à marcher à leur suite. Les prêtres non assermentés, exécutant les ordres de Mgr de Castellane, évêque de Mende, retiré à Chanac, leur servaient d'émissaires. Ce sont eux qui dans chaque paroisse excitaient les populations contre le régime révolutionnaire, avec la complicité d'un grand nombre de déserteurs. Ceux-ci circulaient en toute liberté dans les communes du département, grâce à l'inertie de la gendarmerie, qui, loin de les poursuivre, favorisait leur résistance aux lois. Les catholiques fervens aggravaient cette résistance en se déclarant ouvertement contre les prêtres constitutionnels. Grâce à eux, le département était en pleine révolte, surtout dans l'arrondissement de Mende. Les décisions du pouvoir central, quelque précises et rigoureuses qu'elles fussent, restaient à l'état de lettre morte. Les royalistes eurent même l'art de plaider leur cause à Paris avec assez d'habileté pour trouver des appuis parmi ceux qui auraient dû les condamner. Au commencement de l'année, le conseil-général d'administration, que présidait le représentant du peuple Chateauneuf-Randon, ayant demandé des troupes pour que force restât à la loi, les royalistes, grâce à un adroit système de pétitionnement, parvinrent à empêcher, pendant plusieurs semaines, l'envoi de ces troupes. C'est seulement quand Chateauneuf-Randon eut fait connaître la vérité à Paris que Mende fut désignée pour recevoir une garnison composée de trois compagnie du 27e régiment de ligne, dit de Lyonnais.

La population et la garde nationale, dont les chefs pour la plupart appartenaient au parti royaliste, accueillirent avec dépit cette nouvelle. Si elle se confirmait, si les troupes légales se fixaient dans la ville, c'en était fait des espérances des partisans de la monarchie. Il importait donc de s'opposer à tout prix à l'établissement de cette garnison. La municipalité tout entière se trouva unie dans un parti-pris de résistance que favorisaient par leur attitude le procureur-général-syndic et le commandant de la gen-

darmerie. Des émissaires furent envoyés dans toutes les communes dont le zèle était éprouvé. On enjoignit aux paysans de s'armer de fusils, de faulx et de fourches et d'être prêts à accourir au premier appel. Depuis trois mois, de nombreux conciliabules tenus dans une maison royaliste, chez Mme de Mirandol, auxquels assistaient des personnages étrangers et inconnus, avaient préparé et facilité l'accomplissement de ces mesures sans que les autorités s'en fussent émues.

Il ne semble pas d'ailleurs que les conjurés eussent pris des précautions pour tirer promptement parti de leur victoire, si la fortune des armes la leur donnait. Il n'est pas interdit de supposer qu'ils auraient alors adressé un appel aux royalistes du Midi, à ceux d'Arles notamment, desquels ils recevaient des fusils, de l'argent, et pour tout dire, le meilleur de leurs ressources. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'ils se lançaient isolément et par conséquent imprudemment dans cette aventure, moins préoccupés de remporter le succès final que d'empêcher les gens de Jalès d'en avoir l'initiative et le mérite. Jamais imprudence plus coupable ne fut servie par de plus énergiques résolutions. Jusqu'au dernier moment, les officiers de la garde nationale s'efforcèrent d'empêcher ou de retarder l'arrivée des troupes. Ils durent enfin se résigner le 25 février ; ce jour-là, les trois compagnies du régiment de Lyonnais, envoyées, sur les sollicitations du directoire et de Chateauneuf-Randon, par le général d'Albignac commandant à Nîmes, se présentèrent aux abords de la ville, après une longue et pénible marche à travers les montagnes qui la dominent de tous les côtés.

Trois jours avant, la garde nationale s'était réorganisée et placée sous l'autorité de M. de Borel et de ses amis, pour la plupart anciens militaires et chevaliers de Saint-Louis. Aussi, quoique les récits royalistes aient mis les premiers torts du côté des arrivans, il est permis de penser que l'accueil qui leur fut fait n'était pas de nature à les disposer à la conciliation. Le caractère contradictoire des documens officiels ne laisse pas à l'historien la possibilité de préciser les responsabilités. Ce qui se dégage de ces récits confus, c'est que la troupe de ligne, malgré les efforts de son chef, M. de Lourmel, se présenta très excitée contre une population qu'elle considérait comme dévouée à la contre-révolution. Elle entra dans la ville aux cris de : « Vive la nation ! » La garde nationale l'attendait rangée en bataille et répondit en criant à plusieurs reprises : « Vive le roi ! » Il y eut un moment de confusion, une poussée des deux troupes l'une vers l'autre. Dans ce mouvement, la ligne fut enveloppée par la garde nationale et crut qu'on en voulait à ses jours. Aucun conflit n'éclata cependant; les soldats entrèrent sans encombre dans leur caserne, escortés par des gendarmes et des

gardes nationaux qui les invitèrent à se conduire en braves militaires, s'ils voulaient recueillir les sympathies des habitans. Les gardes nationaux regagnèrent ensuite leurs demeures; mais, avant de les laisser se séparer, M. de Borel les harangua, et, entouré de MM. Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier et autres, leur fit prêter le serment de n'obéir qu'au roi.

Ces incidens avaient excité outre mesure des passions violentes et contraires. Dans la soirée, les soldats se répandirent dans la ville sous la conduite d'un lieutenant de gendarmerie qui protestait à sa manière contre l'attitude de son chef; ils s'arrêtèrent dans une auberge, y burent démesurément et parcoururent avinés les boulevards et les rues, en chantant des refrains patriotiques dans lesqnels la population n'était que trop disposée à voir une injure à ses sentimens. Un piquet de garde nationale arrêta deux des perturbateurs. Toutefois, après un court séjour au corps de garde, elle les ramena à leur caserne. La nuit s'acheva sans incidens.

Le lendemain était un dimanche. Dès la première heure, l'évêque constitutionnel, celui qui occupait, au grand scandale des fidèles, le siège de Mgr de Castellane, envoya quatre vicaires inviter les trois compagnies à la messe épiscopale. Sans prendre les ordres de leurs officiers, elles s'y rendirent en corps, tandis que la garde nationale indignée affectait d'aller par petits groupes entendre l'office que des prêtres réfractaires célébraient au même moment dans diverses maisons de la ville. La sortie des deux cérémonies fut tumultueuse. Un conflit devenait inévitable. Il n'éclata cependant que dans l'après-midi. Des grenadiers qui parcouraient les rues en chantant furent assaillis par des gardes nationaux. Ils tirèrent leur sabre; on leur répondit par des coups de fusil; trois d'entre eux furent blessés, un quatrième. nommé Blaise Petit, tomba mort. Les hostilités s'arrêtèrent ensuite; mais jusqu'au lendemain on veilla des deux côtés sans déposer les armes.

Pendant ce temps, la municipalité et le directoire du département, réunis à la mairie avec l'état-major de la garde nationale, le capitaine commandant la troupe de ligne et le lieutenant-colonel de la gendarmerie Jossinet, délibéraient sur les moyens de couper court à ces faits de guerre civile. La municipalité et la garde nationale exigeaient le départ immédiat de la troupe, dont le commandant, M. de Lourmel, appuyé par le directoire, résistait et déclarait vouloir attendre les ordres de ses chefs. Vers cinq heures du matin, la délibération durait encore sans avoir fait un pas. Alors M. de Borel, ouvrant une croisée, appela M. de Lourmel et lui montrant la place qui s'étendait devant eux : « Voyez si vous pouvez résister, » lui dit-il.

Dans la lumière grise du matin, on apercevait cinq cents gardes

nationaux debout et en armes; au milieu d'eux, plusieurs centaines de paysans, dont le nombre grossissait de minute en minute, brandissant des faux, des tridens et des haches. Le lieutenant-colonel Jossinet, qui n'avait cessé de soutenir M. de Borel, se prononça plus énergiquement encore; le capitaine de Lourmel se décida alors à envoyer sa troupe à Langogne, c'est-à-dire à l'autre extrémité du département, à la condition que lui-même serait autorisé à rester à Mende avec vingt hommes pour y attendre les ordres du général d'Albignac. Un peu plus tard, il dut reconnaître qu'il avait agi prudemment en se résignant à céder à la force, car avant neuf heures le nombre des paysans armés entrés dans Mende s'élevait à plus de six mille hommes. Ceux qui avaient provoqué ce soulèvement durent même envoyer de toutes parts de nouveaux ordres, afin de faire rétrograder d'autres bandes qui arrivaient à leur appel.

A la même heure, les compagnies du régiment de Lyonnais s'éloignaient par la route de Langogne. Elles n'arrivèrent au terme de leur voyage qu'après avoir couru les plus grands périls et subi les plus violentes menaces de la part des populations accourues sur leur passage. Dès ce moment, la ville de Mende appartenait au parti royaliste. dont le triomphe fut signalé par le pillage de plusieurs maisons appartenant à des patriotes qui s'étaient hâtés de fuir au moment où s'éloignait le détachement de ligne.

En peu de jours, la nouvelle de ces événemens se répandit au dehors. Les membres du conseil-général, en attendant qu'il leur fût possible de se réunir et de délibérer, envoyaient lettres sur lettres à l'assemblée nationale pour lui dénoncer les auteurs de cette échauffourée. Les directoires des départemens limitrophes de la Lozère s'alarmaient, se demandant si ce n'était point là le signal d'une révolte générale, que l'excitation des royalistes du Midi faisait craindre depuis longtemps. Le général d'Albignac, commandant la subdivision de Nîmes, offrait de se transporter sur les lieux pour y rétablir l'ordre; mais son offre était timide, soit qu'il n'osât agir sans avoir reçu des instructions de Paris, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il y eût insuffisance de troupes dans l'étendue de son commandement et qu'il lui fût difficile d'en envoyer dans la Lozère sans compromettre la sécurité d'autres territoires soumis à sa surveillance. L'obligation de couvrir les frontières menacées avait dégarni l'intérieur du pays. Dans le Gard, comme ailleurs, la force publique était impuissante ou infidèle. L'impulsion donnée aux sociétés populaires avait produit les plus fâcheux résultats. Les excès ne pouvaient pas plus être prévenus que réprimés, ni les autorités empêcher l'incendie des châteaux et la dévastation des propriétés, vengeances ou représailles des patriotes contre les ma-

nifestations contre-révolutionnaires qu'eux-mêmes avaient antérieurement provoquées.

« Le mal vient de ce que l'assemblée et le roi ne sont pas seuls à gouverner, s'écriait à la tribune un député royaliste, à propos des troubles du Midi, de ce que les lois ne commandent pas seules, n'agissent pas seules. Le peuple a des droits et des devoirs; il faut qu'il sache que ses devoirs sont inséparables de ses droits. » C'est là justement ce que savait le moins le peuple enflammé par les déclamateurs des clubs ou entraîné par les chefs du parti royaliste.

L'émotion fut immense dans l'assemblée nationale quand elle apprit les troubles de Mende, l'état des esprits dans cette ville, la coalition formée contre les lois par les royalistes et les prêtres réfractaires, les encouragemens qu'ils donnaient aux déserteurs, la présence d'un grand nombre de ceux-ci dans la Lozère, et l'appui qu'ils trouvaient dans la complicité d'une partie des autorités. Les soulèvemens du camp de Jalès allaient-ils renaître, alors que la révolution croyait les avoir à jamais vaincus l'année précédente?

Les rapports qui parvenaient à l'assemblée nationale lui montraient Mende en pleine insurrection, recevant d'Arles, c'est-à-dire de l'étranger, des secours en armes et en munitions, correspondant avec un grand nombre de localités du département, où pouvait, à la voix des prêtres réfractaires, se lever une armée. « A Mende, disaient ces rapports, on fond les cloches pour en faire des canons; on forge des piques, on amasse des vivres, on se fortifie. Les curés convoquent de tous côtés des jeunes gens de dix-huit à vingt ans pour les employer à ces travaux de défense. Sur les places, les chefs exercent les paysans au maniement du fusil; de son château de Chanac, l'ancien évêque Castellane pousse à la révolte par tous les moyens d'influence dont il dispose. »

Au vu de ces renseignemens, d'ailleurs empreints d'exagération, un député demandait que Mende cessât d'être le chef-lieu de la Lozère et que Marvejols fût désigné pour devenir le siège du conseil-général d'administration et du tribunal criminel; il demandait en outre que le maire de la ville insurgée et le commandant de la garde nationale fussent mandés, ainsi que Mgr de Castellane, à la barre de l'assemblée pour y expliquer leur conduite. Il dénonçait ensuite les relations qui existaient entre Mende, Arles et les rassemblemens du Vivarais, et proposait une motion qui, du reste, ne fut pas votée ce jour-là, ordonnant la destruction par le feu des châteaux de Banes et de Jalès, centre des révoltes qu'il s'agissait de réprimer.

Enfin, le 28 mars, l'assemblée décrétait d'accusation plusieurs des personnages compromis dans les affaires de Mende, et notam-

ment l'évêque, le chevalier de Borel, MM. Jourdan-Combettes et de Retz, le premier maire, le second capitaine de la garde nationale, et M. Charrier, notaire, maire de Nasbinals. Ces mesures avaient été prises à l'instigation de Chateauneuf-Randon, membre de l'assemblée, qui présidait en ce moment le conseil-général extraordinairement réuni à Marvejols, depuis le 17 du même mois, pour faire la lumière sur les récens incidens, aider au rétablissement de la paix et au châtiment des coupables.

Un courrier spécial fut expédié de Paris le même jour pour lui porter les ordres d'arrestation. Ce courrier était tenu de faire diligence afin d'arriver à sa destination avant que les inculpés pussent être avertis et s'enfuir. Mais des amis veillaient pour eux. Dans le nombre se trouvait l'abbé de Bruges, vicaire-général de Mende, provisoirement fixé à Paris. A l'issue de la séance dans laquelle son évêque avait été décrété d'accusation, il partit déguisé en courrier, dépassa en route l'envoyé du pouvoir exécutif et entra dans la Lozère quelques heures avant lui. Arrêté à une courte distance de Mende par un maître de poste soupçonneux et conduit à Marvejols, il eut cependant le temps d'envoyer un avis à Mgr de Castellane et au chevalier de Borel, qu'il chargea de prévenir les autres intéressés. Quand on se présenta pour les arrêter, ils avaient fui dans toutes les directions. Charrier put regagner Nasbinals, son village, et vivre caché dans la montagne jusqu'au commencement de 1793, époque où il fomenta une insurrection nouvelle qui lui coûta la vie. M. de Borel, l'abbé de Siran, M. Jourdan-Combettes, M. Rivière et d'autres de leurs complices se dirigèrent sur Lyon, d'où ils parvinrent à passer la frontière pour se rendre à Chambéry.

Mgr de Castellane fut moins heureux. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de voyager rapidement. Après avoir tenté en vain d'entrer en Suisse d'abord, en Allemagne ensuite, il fut arrêté en Champagne, transféré à Orléans et massacré en septembre à Versailles, avec les malheureux que Fournier l'Américain avait été chargé d'y conduire. M. de Retz trouva aussi la mort sur les marches de l'Orangerie. Il avait été arrêté au Puy au moment où, comme ses amis, il cherchait à émigrer. Quant à l'abbé de Bruges, il expia l'année suivante sur l'échafaud le dévoûment dont il avait fait preuve et le refus de prêter serment à la constitution civile du clergé. A cette époque, la ville de Mende était rentrée depuis longtemps dans l'obéissance. La terreur y régnait avec le conventionnel Solon Reynaud.

Telle fut cette échauffourée de Mende, mal connue et oubliée comme la plupart des événemens que nous racontons, follement

provoquée par l'imprudence d'une poignée d'exaltés qui voulurent ravir aux royalistes du Vivarais l'honneur de donner le signal de l'insurrection. Leur légèreté les perdit. Elle prépara la défaite de ceux qui tentèrent ultérieurement de réparer leur désastre.

Il semble que l'exemple de Mende aurait dû servir de leçon aux autres villes engagées dans la conspiration. C'est cependant le contraire qui arriva. A quelques semaines de là, une importante commune de la Haute-Loire, Yssengeaux, se soulevait à son tour, et sans ordres, sans plans d'ensemble, se laissait entraîner aux excès de la guerre civile. Comme les départemens de la Lozère et de l'Ardèche, celui de la Haute-Loire est un pays montagneux propice à des soulèvemens. Il offrait aux conspirateurs des asiles sûrs, des retraites inaccessibles. Placée sur la route de Mende au Puy, Yssengeaux était un des points où les insurgés venus de divers côtés pouvaient le plus aisément se rallier et où il eût été le plus difficile de les poursuivre. Comme dans la plupart des localités du Midi, les contre-révolutionnaires appartenaient aux classes populaires, avaient à leur tête quelques gentilshommes et trouvaient naturellement des alliés dans cette masse de prêtres qui refusaient énergiquement de se soumettre à la constitution civile du clergé. Parmi ces gentilshommes, ceux que les documens officiels permettent de citer étaient MM. de Choumouroux, Desbreux de Mézères, de la Roche-Vaunac; parmi les prêtres l'abbé Pipet, chef incontesté du clergé réfractaire.

Vers la fin de 1791, par opposition au culte constitutionnel, une église privée s'ouvrit sous le patronage de la municipalité, notoirement royaliste. Elle s'installa tant bien que mal dans une vieille écurie. Là, tous les jours, une vingtaine de prêtres non assermentés célébraient les offices. Le maire, les membres du conseil, le juge de paix, les officiers de la garde nationale, s'y rendaient avec ostentation. Le culte proscrit eut ouvertement plus de six mille fidèles; il n'en resta pas mille au curé constitutionnel. La maison de Choumouroux, riche, puissante, vénérée dans la contrée, ouvrit ses salons à tous les contre-révolutionnaires, à quelque condition qu'ils appartinssent. Le mouvement insurrectionnel se prépara dans ces conciliabules, que ceux qui s'y rendaient ne prenaient pas même soin de tenir cachés. Ils s'excitaient au récit des événemens qui se déroulaient à Paris; ils calculaient les chances de l'émigration, appelaient de leurs vœux une invasion étrangère qui restaurerait l'ancien régime.

Quand, vers la fin de 1792, arriva de Coblentz la nouvelle que les princes avaient désigné deux officiers de mérite pour se mettre à la tête des royalistes du Midi, ils crurent qu'ils n'avaient qu'à se

soulever pour faire triompher leur cause. Ils ne se laissèrent arrêter ni par le triste dénoûment des événemens de Mende, ni par les avis officieux qui leur arrivaient de l'étranger et leur recommandaient de ne rien entreprendre sans en avoir reçu l'ordre formel.

Le 9 avril, lundi de Pâques, le bruit se répandit dans Yssengeaux que quelques villages des environs où dominait l'opinion royaliste étaient menacés par les patriotes. Sincères ou non, simple prétexte ou cause réelle, ces rumeurs ne permirent plus à ceux qui avaient déchaîné les passions locales de les contenir. Ils se laissèrent entraîner par le courant; peut-être même l'activèrent-ils sans songer que le caractère prématuré de leur entreprise, en les laissant isolés, en assurait la défaite. Dès le matin, la générale fut battue; toute la garde nationale se trouva debout et en armes; ses rangs furent bientôt grossis de près de deux mille paysans qui apparurent soudainement, obéissant à quelque mystérieux mot d'ordre, portant des faux et des piques. Leur arrivée déchaîna l'effroi parmi les patriotes; les uns s'enfuirent, les autres appelèrent à leur secours les gardes nationales des communes qui partagaient leurs opinions et notamment celle du Puy, qu'on savait dévouée aux doctrines révolutionnaires.

La municipalité envoya aussitôt des émissaires de toutes parts, afin de contre-balancer les suites de cet appel, dont elle présentait les auteurs comme des effrayés ou des exaltés, disposés à fomenter des troubles. Elle fit même arrêter les premiers détachemens des communes qui se présentèrent aux abords de la ville ayant presque tous à leur tête un curé constitutionnel. Conduits à la mairie, les prisonniers furent insultés en chemin. On les retint durant toute la nuit et on ne les renvoya le lendemain qu'après les avoir désarmés.

Malheureusement pour les metteurs en œuvre de l'insurrection, il n'était pas aussi aisé de barrer la route à la garde nationale du Puy, que le directoire du département avait fait partir. Lorsque, dans la journée du 10 avril, le bruit se répandit qu'elle arrivait à Yssengeaux, la population déjà surexcitée s'unit pour se défendre. Le tocsin mêla ses sonneries au bruit des tambours. Les munitions manquaient, ainsi que la poudre. On prit la poudre qui se trouvait chez les marchands; des femmes se mirent à briser des chaudrons et des marmites pour faire de la mitraille. Les meilleurs tireurs furent placés aux entrées de la ville, et la guerre civile devint imminente.

Toutefois, après avoir mesuré l'importance des forces qu'on aurait à combattre, la municipalité, alarmée par les responsabilités qu'elle allait assumer, émit l'opinion que, si des propositions de paix

étaient faites, il y aurait lieu d'en tenir compte. Elles furent faites en effet par les commissaires du directoire départemental, qui marchaient à la tête des patriotes. Des pourparlers s'engagèrent. Le maire d'Yssengeaux allégua pour justifier ses concitoyens qu'ils avaient pris les armes non pour attaquer, mais pour se défendre. Les commissaires feignirent d'accepter ces raisons, tout en blâmant les ordres d'armement. Ils demandèrent que gardes nationaux et paysans fussent invités à rentrer dans leurs foyers. Ils promirent qu'à ce prix leur troupe resterait dans les faubourgs, et que, seuls, escortés par cinquante hommes, ils entreraient dans la ville afin d'y proclamer, par leur présence, le triomphe de la loi. La municipalité adhéra à ces conditions; mais elle comptait sans l'effervescence populaire. En recevant les communications du maire, la garde nationale protesta.

On vit des prêtres parcourir ses rangs.

— Si vous cédez aujourd'hui, disaient-ils, on vous désarmera demain, et bientôt les patriotes vous dicteront des ordres. Combien sont-ils en face de vous? Deux cents à peine; vous en aurez promptement raison.

Ce langage aggravait les émotions. Elles se traduisirent par de furieuses clameurs. Des femmes se rangèrent en farandole; elles dansèrent autour des gardes nationaux, en chantant :

Ça ira, les patriotes à la lanterne!
Ça ira, les patriotes, on les pendra.

A l'église, on entendit sonner un glas, et la foule de crier que c'était le glas des patriotes. Lorsque les commissaires directoriaux se présentèrent, ayant derrière eux leur petite armée, de laquelle ils allaient détacher les cinquante hommes qui devaient leur servir d'escorte, ils furent accueillis par une fusillade. Indignés, ils firent tirer deux coups de canon sur la foule, qui se dispersa, en laissant sur la place sept morts et cinq blessés. Ce fut la fin de l'émeute. Les insurgés défaits en quelques minutes, leurs chefs prirent la fuite. Le même jour, l'armée légale entrait dans la ville, où désormais le gouvernement allait régner par la terreur. Ainsi, à Yssengeaux comme à Mende, la hâte imprudente des royalistes produisait les mêmes résultats et enlevait à l'insurrection du Midi une partie de ses forces et de ses moyens d'action.

Au cours de ces événemens, ailleurs, il s'en était passé d'autres d'une égale gravité. Des bandes marseillaises entrant dans Arles avaient donné la chasse aux contre-révolutionnaires, brisant du même coup tous les plans en vue desquels ceux-ci accumulaient,

depuis un an, des munitions, des armes et de l'argent. Aigues-Mortes était occupée, le Comtat entrait dans la terreur sanglante qu'il eut à subir après les massacres d'Avignon; à Villeneuve-de-Berg, dans l'Ardèche, les patriotes, un moment écrasés, reprenaient le dessus, pillaient des maisons royalistes et donnaient autour d'eux l'exemple d'un retour offensif contre ceux qui croyaient les avoir vaincus. De toutes parts, sauf au camp de Jalès, où elle s'armait avec persévérance, la cause royale semblait perdue; elle ne pouvait plus compter que sur le zèle des habitans du Vivarais et sur l'énergie et l'habileté des princes. Tout était à reconstituer pour une action générale.

III.

C'est dans ces circonstances que le comte de Saillans arriva à Chambéry. Comme Coblentz, cette ville donnait asile à de nombreux émigrés. A leur tête, parmi les plus exaltés, se faisaient remarquer un des conjurés de Jalès, l'abbé de la Bastide de la Molette, ce chanoine d'Uzès décrété d'accusation et réfugié à Chambéry, où il faisait des enrôlemens; un autre personnage, célèbre en ce temps, M. de Bussy, qui travaillait à la même entreprise. Installé au Bourget à trois lieues de la ville, M. de Bussy avait même formé une légion qui parcourait les rues tous les jours, et faisait ses manœuvres sur les places publiques. Les hommes de cette légion exerçaient sur les Français qui traversaient la Savoie la plus rigoureuse surveillance, exigeaient que chacun arborât la cocarde blanche et se proclamât aristocrate; ils couraient sus à ceux qui portaient la cocarde tricolore pour la leur arracher et la fouler aux pieds.

Là, se trouvaient encore quelques-uns des fugitifs de Mende, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui occupaient dans la société des émigrés une place prépondérante; puis les agens officiels des princes, MM. de Narbonne-Fritzlar et de Villefranche, qu'allait bientôt rejoindre le comte de Connway, commandant supérieur de l'armée du Midi.

Quoiqu'il affectât de traiter les émigrés avec une extrême sévérité et qu'il fût sérieusement préoccupé des périls que lui faisait courir l'hospitalité qu'il leur accordait, le gouvernement sarde tolérait cependant leur bruyante présence. Il répétait souvent qu'il allait les expulser; en fait, il ne les expulsait pas, se contentant d'exiger du plus grand nombre d'entre eux qu'ils se logeassent hors la ville, mais leur permettant à ce prix d'y venir tous les jours et d'y circuler librement. Ce fut seulement au mois de juillet que, la

Savoie étant menacée par une armée française échelonnée sur la frontière sous le commandement du général de Montesquiou, le cabinet de Turin jugea prudent de les éloigner; et encore fit-il des exceptions.

Le 14 de ce mois, le premier ministre, M. de Hauteville, écrivait au gouverneur Perron qu'à la prière du comte d'Artois, il consentait à ce que MM. de Narbonne-Fritzlar, de Connway et leurs officiers restassent à Chambéry, « soit pour cultiver les correspondances que les princes étaient bien aises de maintenir avec les gens de leur parti dans le midi de la France, soit pour diriger les opérations qui pourraient être tentées si le roi de France se trouvait lui-même en état de commencer quelque entreprise utile à sa cause. » Mais M. de Hauteville recommandait à ces deux généraux la circonspection et la prudence. Il leur recommandait surtout de cacher leur qualité d'agens des princes, et pour mieux faire ressortir tout le prix de la faveur qu'on leur accordait, il ajoutait : « Le temps n'est pas venu où l'on peut permettre de trop grands rassemblemens d'officiers en Savoie. » Ce temps parut être venu quelques semaines plus tard quand le gouvernement sarde agitait dans ses conseils la question de savoir s'il ferait marcher une armée de Chambéry sur Lyon, où les royalistes l'attendaient avec une impatiente angoisse et lui promettaient un accueil enthousiaste.

A la même époque, il donnait au gouvernement français des preuves évidentes de mauvais vouloir, telles que l'arrestation à Alexandrie de M. de Sémonville, nommé ambassadeur de France à Turin, dont il interrompait le voyage sous le prétexte que ses passeports n'étaient pas en règle. Après la défaite définitive des confédérés de Jalès et quand il eut compris que le gouvernement français, ayant recouvré la libre disposition des troupes engagées contre eux, allait pouvoir les jeter en Savoie, il eut peur, changea de tactique et fit montre de sa neutralité. Mais c'était trop tard pour conjurer les destins. Le général de Montesquiou marcha sur Chambéry, y entra victorieusement, au milieu d'une population ardente à se déclarer française, et l'asile où, depuis plusieurs mois, les émigrés conspiraient, leur fut fermé.

C'est dans la seconde moitié de l'année 1792 que ces faits se succédèrent; mais, au moment où le comte de Saillans arrivait à Chambéry, on était bien loin de les prévoir. Tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance, une ferme intrépidité animait le sien. Les instructions qu'il avait reçues en quittant Coblentz portaient textuellement : « Il se rendra dans le pays avec M. Allier; il verra sans éclat M. de Borel à Mende et les personnes que celui-ci lui désignera. Mais il ne prendra aucune décision sans avoir rendu compte

à M. de Connway. » Il éprouva donc la plus vive surprise lorsque, parmi les personnes qui se rendirent près de lui dès son arrivée, il trouva M. de Borel, qu'il croyait bien loin de là. Celui-ci présenta ses compagnons, lui fit connaître les événemens de Mende et leur malheureux dénoûment. dont la portée s'aggravait de la défaite des royalistes d'Arles.

Découragé par ces nouvelles, le comte de Saillans songea d'abord à retourner à Coblentz pour y demander de nouveaux ordres. Il en fut détourné par l'abbé de la Bastide de la Molette. Avec plus de chaleur que de prudence, l'ancien vicaire-général de Mgr de Béthisy traça de l'état des esprits dans le Vivarais un tableau rassurant. A l'en croire, cette province comptait des milliers d'hommes enrégimentés, disciplinés, prêts à prendre les armes. Il ajouta qu'une somme de dix-neuf mille livres, destinée à faire face aux premiers frais de la campagne, était à la disposition du comte de Saillans chez un banquier de Turin, — ce qui était vrai, puisqu'à peu de jours de là celui-ci put se faire envoyer cet argent. Malheureusement toutes les affirmations de l'abbé de la Bastide de la Molette n'avaient pas la même exactitude. Elles contenaient une grande part d'erreurs et d'illusions. Ce petit homme vif, pétulant, bruyant et bavard, voyait les choses à travers son imagination, non comme elles étaient, mais telles qu'il les aurait voulues,

Le comte de Saillans, bien qu'il comprît qu'il serait périlleux de se trop hâter, se laissa cependant convaincre par ce langage. Il décida de se rendre sans retard dans le Vivarais, où il jugerait par lui-même de la possibilité d'agir. Ses officiers, arrivés vingt-quatre heures après lui, achevèrent de le décider, le chevalier de Melon surtout, jeune enthousiaste de vingt-quatre ans, animé d'une ardente foi dans le succès de la cause royale, brave, éloquent, brillant, persuasif, qui ne rêvait que de lauriers à moissonner et brûlait de vaincre ou de mourir. Le comte de Saillans était un soldat aux cheveux gris, possédant la maturité et l'expérience, mais, pour son malheur, susceptible, faible et mobile à l'excès. Il se laissa dominer, dès ce moment, par ce petit groupe de gentilshommes pour qui un coup d'épée semblait être le dernier mot de toutes choses.

Il quitta Chambéry après y avoir passé deux jours. Accompagné de MM. de Melon, de Portalis, de Montfort et Dominique Allier, il partit pour Yenne, gros bourg à huit lieues environ de cette ville, où il comptait s'embarquer sur le Rhône, afin de gagner le Vivarais en passant par Lyon. Dans la crainte d'attirer l'attention sur ses compagnons et sur lui-même, il n'osa prendre la diligence. Il les fit sortir successivement de Chambéry, et ils se rencontrèrent à quelque

distance. Une petite voiture devait les attendre; elle ne se trouva pas au rendez-vous. Ils se virent obligés de traverser à pied la montagne et d'aider leurs domestiques au transport des bagages. Arrivés à Yenne vers le soir, ils apprirent qu'un détachement piémontais en garnison dans le village veillait le long du fleuve en même temps que sur la frontière française. Le comte de Saillans trouva cependant un batelier qui consentit à le conduire, lui et son monde, dans le voisinage de Lyon. On s'embarqua silencieusement à trois heures du matin, avec l'espoir de passer sans être vu devant le poste frontière. Le comte de Saillans était inconnu; il ne voulait pas s'exposer à être obligé de décliner son nom et sa qualité; ses projets étaient secrets, il ne voulait pas s'exposer à les voir divulgués; mais pour échapper à ces deux risques, il fallait ne pas se faire arrêter, ni laisser saisir les papiers qu'il portait sur lui.

On naviguait depuis quelques instans, quand le batelier, devinant au mystère dont s'entouraient ses passagers qu'ils n'étaient pas des voyageurs ordinaires, exprima des craintes, en évoquant les dangers qu'offrait ce voyage et notamment la difficulté de passer devant le poste frontière sans éveiller l'attention des sentinelles. Ces scrupules tardifs et inattendus excitèrent la défiance du comte de Saillans. Il redouta d'avoir été trahi, d'être arrêté, interrogé et reconnu. Les réponses ambiguës que fit le batelier à ses questions accrurent ses soupçons ; il voulut qu'on le débarquât sur-le-champ, lui et ses compagnons. Le lendemain, après des fatigues sans nombre, ils rentraient à Chambéry.

Là, ce furent d'autres ennuis. Le comte de Saillans trouva dans toutes les bouches ses projets jusque-là si soigneusement cachés. Après son départ, l'abbé de la Bastide de la Molette, ivre de joie, se croyant déjà sûr de la victoire, avait tenu les propos les plus indiscrets et fait part de ses espérances à la moitié de la ville. Comprenant que, si ces bruits passaient la frontière, il serait surveillé et peut-être arrêté après l'avoir franchie, le comte de Saillans se résigna à retarder son entrée en France et à se faire oublier avant d'y paraître. Il comptait s'établir à Chambéry, malgré la difficulté d'y vivre retiré, mais le gouverneur piémontais lui refusa une autorisation de séjour, afin de ne pas encourager les rassemblemens d'officiers français. Le comte de Saillans consentit alors à laisser partir le chevalier de Melon, qui le suppliait de lui permettre de le précéder en Vivarais. Il envoya en même temps Dominique Allier à Lyon, afin d'assurer des communications entre cette ville et le camp de Jalès, et lui-même se retira sur les bords du lac du Bourget avec le capitaine de Portalis.

Il vécut dans le village de ce nom obscurément, sans voir per-

sonne, correspondant avec ses compagnons, qui lui écrivaient sous le couvert de M. de Montfort, resté à Chambéry, où sur ces entrefaites arriva le général de Connway. M. de Saillans se rendit auprès de lui et lui exposa les plans qu'il avait été amené à former. Mais il comprit, dès leur première entrevue, que le général ne les approuvait pas. Susceptible et vaniteux, il revint au Bourget blessé au vif, cessa toute visite à M. de Connway, l'accusa d'entraver son action sous l'empire d'une mesquine jalousie et lui fit part de ses griefs dans des lettres assez vives. Le comte de Connway le prit de haut; sans cesser de faire preuve d'une exquise courtoisie, il répondit en homme sûr de son droit et en chef qui veut être obéi. C'est à l'obligation où était son subordonné d'exécuter ses ordres qu'il le ramenait sans cesse, sans se préoccuper outre mesure de se défendre contre des reproches qu'après tout il ne méritait pas. Si sa prudence et ses hésitations exaspéraient le comte de Saillans, c'est qu'en réalité celui-ci ne supportait qu'impatiemment l'autorité placée au-dessus de la sienne. Leur correspondance devenait de plus en plus acrimonieuse, et il ne resta bientôt à M. de Connway d'autre ressource que celle d'écrire à Coblentz pour faire connaître au conseil des princes ce qui ce passait. Mais avant même qu'il s'y fût décidé, il apprenait que M. de Saillans, de son côté, faisait partir pour la même destination un de ses officiers, M. de Portalis, porteur d'un mémoire justificatif de sa conduite, et que, profitant lui-même d'une occasion favorable, il était entré en France pour se diriger vers le Vivarais sans attendre de nouvelles instructions.

Ces disentimens de mauvais augure pour la campagne qui commençait se prolongèrent pendant près d'un mois. Du fond du Vivarais, le comte de Saillans écrivait lettres sur lettres à M. de Portalis pour ranimer son zèle et hâter sa mission. Enfin une réponse lui arriva, signée « Louis-Stanislas-Xavier » et « Charles-Philippe, » bien différente de celle qu'il attendait. Par cette lettre, en date du 8 mai, les princes lui donnaient tort sur tous les points, lui reprochaient son insubordination et lui enjoignaient d'obéir à M. de Connway sous peine de perdre leur confiance. Pour mieux lui marquer leur mécontentement, ils l'avertissaient qu'ils retenaient M. de Portalis auprès d'eux. M. de Connway triomphait.

Ce fut l'âme ulcérée par ces incidens que le comte de Saillans s'installa dans le Vivarais, en déclarant, ce qu'il ne cessa de répéter jusqu'à la fin de cette triste campagne, que le général s'était laissé circonvenir par M. de Borel et les gens de Mende; il poussa la colère jusqu'à mettre en doute le patriotisme de ce vieux soldat, duquel il disait avec amertume : « Connway est Anglais, Saillans est Français; le premier aime infiniment le gouvernement anglais,

le second le roi. » Accusation souverainement injuste, car M. de Connway n'était pas moins dévoué que M. de Saillans à la cause qu'ils servaient ensemble. Mais, connaissant mieux que lui les secrets de la cour de Coblentz, ses espérances et ses craintes, il jugeait mieux aussi la situation et l'opportunité des mesures à prendre.

En arrivant dans le département de l'Ardèche, le comte de Saillans y retrouva son compagnon Dominique Allier, qui l'attendait avec impatience et qui le conduisit dans la retraite où vivait caché son frère Claude Allier. Dès la première entrevue, l'ardeur confiante du curé de Chambonas, son énergie, sa jeunesse même, exercèrent sur M. de Saillans une influence décisive. Ce prêtre, militant comme un soldat, devint pour lui un confident digne de le comprendre, à qui il put dire librement ce qu'il pensait de MM. de Connway, de Borel et des autres. Claude Allier sut le flatter, se fit modeste et ne feignit une déférence quasi exagérée que pour le dominer plus sûrement, car il entendait que le chef choisi par les princes pour commander les royalistes de la contrée fût entre ses mains un instrument souple et docile. Pendant quelques jours, ils vécurent d'une vie commune. Claude Allier soumit au commandant en second de l'armée royale tous ses plans, son projet de marcher sur le Puy, tous ses moyens d'action; il énuméra ses forces et conclut en affirmant, comme l'avait déjà fait à Chambéry l'abbé de la Bastide de la Molette, que vingt-cinq mille hommes n'attendaient qu'un signal pour se lever et combattre.

Sur ces entrefaites, le bouillant chanoine d'Uzès, qui tenait à se trouver là où il y avait des coups à donner et à recevoir, apparut dans le département, après avoir traversé, au risque d'être reconnu et arrêté, plusieurs villes françaises. Les officiers de M. de Saillans arrivèrent à leur tour, et l'abbé Claude Allier estima que c'était l'heure de présenter aux membres du comité de Jalès le chef qui venait se mettre à leur tête au nom des princes.

Presque tous décrétés d'accusation, ils vivaient cachés et dispersés dans le pays, protégés contre les patriotes et les rares garnisons que le gouvernement légal y entretenait, par la complicité des habitans. Claude Allier savait où les prendre. Il les convoqua pour le 19 mai à la Bastide, petit village du Gévaudan. Ils s'y trouvèrent au nombre de trente-cinq, réunis dans une chambre d'auberge, aux portes de laquelle veillaient quelques gardes nationaux dévoués. Le comte de Saillans, revêtu de son uniforme bleu, à boutons fleurdelisés, la cocarde blanche au chapeau, leur fut présenté par Claude Allier. Il exhiba ses pouvoirs, reçut leurs promesses de soumission et de fidélité. Puis ils rédigèrent, séance tenante, une

adresse aux princes pour les remercier d'avoir désigné un tel chef et les solliciter de lui donner des ordres en vue d'une action immédiate.

Dès le lendemain commença pour M. de Saillans la dure vie qu'il ne cessa de mener pendant toute la campagne. Accompagné du curé de Chambonas, il parcourut les montagnes depuis les limites de la Lozère jusqu'aux bords du Rhône, Villefort, les Vans, Saint-Ambroix, la vallée de Jalès ; il examina de loin le château de Bannes, où, depuis quelques semaines, le directoire du département avait installé une petite garnison et conçut le projet de s'emparer de ce poste important. Il voyageait la nuit, se cachait le jour, changeait souvent de nom et de costume, ainsi que le faisait Claude Allier.

Dominique Allier, avec son intrépidité ordinaire, servait d'éclaireur aux deux voyageurs. Il allait en avant, préparait les fidèles à les recevoir. Le comte de Saillans trouva partout un si favorable accueil qu'il ne put discerner ce qu'il y avait de vrai dans le dévoûment dont il recueillait les symptômes ou de factice. Reçu comme un libérateur, habile à exciter le zèle de ses partisans, il les charma par sa bonne grâce et crut qu'il pouvait compter sur eux. Tout était si bien organisé pour lui faire illusion qu'il dut croire qu'il avait en son pouvoir un peuple impatient de se soulever. Par malheur, cette impatience n'était qu'à la surface, et ce fut sa faute de ne pas pénétrer plus profondément dans les masses, où il aurait rencontré la vérité.

Ce qui acheva de le tromper, c'est qu'il recueillit partout des témoignages du ressentiment public contre les royalistes de Mende, dont on ne l'entretenait que pour les accuser d'avoir compromis la cause royale et gaspillé, par un luxe égoïste et inutile, l'argent des princes, au lieu de le consacrer à des approvisionnemens nécessaires. Il ne s'aperçut pas que ce dernier reproche, beaucoup d'autres, autour de lui, le méritaient; qu'il était fait trop souvent un usage coupable des sommes envoyées de Coblentz, au camp de Jalès, et qu'au milieu du désordre général, bon nombre de gens trouvaient commode de puiser dans ce trésor pour pourvoir à leurs besoins personnels, soit en réalisant des bénéfices sur les achats qu'ils étaient chargés de faire, soit en détournant de leur emploi légitime les subsides qui passaient par leurs mains.

Son excursion terminée, il revint dans le voisinage des châteaux de Jalès et de Banes et s'installa chez une riche veuve, très ardente, royaliste, dans la commune de Saint-André-de-Cruzières, où il lui était aisé de vivre caché, tout en continuant à correspondre avec ses amis. Là, les préparatifs d'une prise d'armes se continuèrent, sans qu'on en eût fixé la date. On envoyait chercher des

fusils à Lyon, en Provence, quelques canons sauvés du désastre d'Arles. On achetait des chevaux pour les officiers, des vivres pour l'armée.

Les frères Allier, l'abbé de la Bastide de la Molette, le chevalier de Melon, étaient, avec le comte de Saillans, plus que lui, l'âme de l'entreprise. Le chevalier de Melon surtout se prodiguait, formait des plans, prononçait des discours, déployant avec une bravoure chevaleresque une maturité bien au-dessus de son âge. Des prêtres réfractaires servaient d'émissaires, obéissaient aveuglément, imposaient la même obéissance autour d'eux et aidaient au recrutement de l'armée avec le concours des notables du pays et d'une poignée de déserteurs, Ces préparatifs en se complétant ne pouvaient passer inaperçus. Le directoire du département s'en inquiétait, les dénonçait à l'assemblée nationale, et, quoiqu'il manquât de troupes, faisait un effort pour renforcer de douze gendarmes les défenseurs du château de Bannes, contre lequel il redoutait une attaque, en même temps qu'il sollicitait à Paris de prompts secours. De toutes parts, dans le Vivarais, renaissaient des symptômes de guerre civile. Saillans, après avoir vécu caché pendant quelque temps, commençait à se montrer, assistait religieusement à la messe, un crucifix à la boutonnière, une croix au chapeau, se laissait aller à des promesses imprudentes, toujours gardé par une petite troupe prête à verser son sang pour lui.

Ainsi, chaque jour l'engageait davantage, rendait plus inévitable une explosion prochaine et le mettait hors d'état de l'empêcher, résultat d'autant plus fâcheux qu'à la même heure l'Espagne faisait savoir à Coblentz qu'elle ne donnerait pas son concours aux royalistes du Midi, qu'elle ne favoriserait aucune de leurs tentatives, et que lui-même était sans nouvelles comme sans ordres du comte de Connway.

Le silence de ce dernier, que les membres du comité de Jalès ne pouvaient s'expliquer, les exaspérait. Leur sentiment éclata dans une réunion secrète à laquelle ils furent appelés et qui se tint sous la présidence de Claude Allier, le 23 juin, à minuit, dans la forêt de Malons, non loin de Saint-Ambroix. L'heure et le lieu choisis pour ce rendez-vous, les splendeurs d'une chaude nuit méridionale, sous des bois de vieux châtaigniers, étaient faits pour parler aux imaginations. Invité à s'expliquer, le comte de Saillans rendit compte de la tournée qu'il venait de faire dans les contrées soumises à son commandement, exprima sa satisfaction de ce qu'il avait vu et sa confiance dans un prochain succès. Mais il ajouta que la prudence exigeait que ses opérations fussent concertées avec les efforts des puissances étrangères et qu'il considérait comme un devoir d'attendre les ordres du comte de Connway.

Ces observations mécontentèrent les assistans. Ils avaient précédemment envoyé une adresse à Coblentz, en faveur de M. de Saillans et contre le général de Connway. L'absence de réponse les disposait peu à la patience. Ils objectèrent que les délais mis aux opérations devenaient de plus en plus dangereux; que l'oppression des catholiques était à son comble; que déjà, pour rendre leurs efforts inutiles, on avait envoyé dans le Gévaudan deux bataillons marseillais; que d'autres troupes allaient arriver et qu'on avait tout à craindre des protestans; que, d'autre part, vingt-cinq mille hommes étaient prêts, dont il était difficile de contenir l'impatience et qu'il fallait agir sans retard; que, si M. de Saillans persistait à attendre des ordres qui n'arrivaient pas, il y avait lieu de les provoquer. En conséquence, il fut décidé qu'un des membres de la fédération, Pierre Séran, de Montpellier, partirait pour Chambéry, supplierait M. de Connway de venir, dans les huit jours, prendre possession de son commandement, et que si, passé ce délai, il n'arrivait pas, on agirait sans lui. Pierre Séran reçut sur-le-champ la somme nécessaire à son voyage et dut partir dans la nuit.

Cette délibération close, le chevalier de Melon prit la parole. Il prononça un éloquent discours qui acheva d'enflammer les cœurs et dont le noble accent obligeait un peu plus tard le rédacteur du mémoire officiel sur la conspiration de Saillans à reconnaître qu'on y trouvait « une sorte d'élévation d'âme, plus conforme aux sentimens d'un défenseur de la liberté et de la souveraineté du peuple, qu'aux principes d'un vil agent du despotisme et de l'anarchie. »

Après de telles manifestations, la prise d'armes, quelque imprudente qu'elle pût être en ce moment, devenait inévitable. Pour l'empêcher, il eût fallu plus d'esprit de suite, plus de persévérance dans les idées, plus de sagesse dans les vues que n'en possédait le comte de Saillans. Il n'avait jamais été maître du courant, il était incapable de le contenir; il s'y abandonna.

ERNEST DAUDET.

LE ROLE

DES

VIGNES AMÉRICAINES

L'insuffisance des traitemens proposés jusqu'à ce jour pour défendre nos vignes françaises contre le phylloxera est reconnue de tous ceux qui étudient la question sous toutes ses faces et ne ferment pas les yeux à l'évidence. Quelques-uns de ces traitemens, — inondations, sulfocarbonate, sulfure de carbone, — donnent de bons résultats quand on opère bien, et ceux qui doivent à une situation privilégiée de pouvoir en faire usage paraissent s'en contenter; mais le plus grand nombre ne saurait s'en servir, parce que le coût en est si élevé que le revenu de la plupart des vignes ne permet pas une aussi grande dépense.

On s'est senti désarmé; les progrès de la maladie sont devenus si menaçans, qu'on en est venu à demander le salut aux vignes américaines elles-mêmes. Nous leur devons le phylloxera sans doute; mais aujourd'hui nous l'avons sans pouvoir le supprimer; ces cépages exotiques ne lui offrent pas un milieu plus favorable que nos vignes du pays, au contraire; le premier sarment qui a apporté l'insecte a fait le mal si grand que tout ce qu'on a pu en introduire ensuite ou tout ce qu'on en introduira à l'avenir dans les contrées déjà envahies n'y peut plus rien ajouter.

Parmi les espèces ou variétés qu'on désigne sous le nom collectif de *vigne américaine*, il en est un petit nombre qui paraissent opposer à leur parasite une résistance durable. Depuis des années, — dont le nombre n'est pas grand, il est vrai, — on les voit plus ou moins envahies par les insectes, mais ne montrant encore aucun signe d'affaiblissement. L'étude attentive de ces nouvelles plantes ne saurait être trop encouragée; elles peuvent offrir une ressource, et une ressource d'au-

tant plus précieuse que dans un avenir prochain ce sera peut-être la dernière.

Tontefois il faut se défendre de tout entraînement irréfléchi. L'homme qui se noie saisit d'affolement la première branche à sa portée : ici, le péril est moins pressant, grâce à Dieu! Et avant d'engager sa fortune ou ce qui en reste dans une transformation dont le succès est aussi incertain, il sera bien de peser mûrement les chances favorables et les chances contraires. Les premières forment à peu près tout le fond de ce qu'on a dit ou écrit sur la matière : de ces écrits et de ces discours je retiendrai seulement quelques théories qui me paraissent dangereuses, parce que les imprudens qui les acceptent sans examen et s'y confient pourraient trouver la ruine au bout d'entreprises prématurées. Les secondes tiennent à des circonstances diverses qu'on a trop laissées dans l'ombre. Je vais essayer de discuter les unes et d'appeler sur les autres l'attention qu'elles méritent.

Les ampélographes et les botanistes qui s'intéressent à la situation nouvelle créée à la viticulture par le phylloxera s'accordent assez bien pour diviser les vignes connues en *cépages résistans* et en *cépages non résistans*. Ils en forment ainsi deux groupes. Au premier moment, toutes les espèces ou variétés d'origine américaine ont été rangées dans le premier; nos variétés françaises ont formé à elles seules le second. Depuis, beaucoup des premières sont venues les y rejoindre, et peut-être y viendront-elles toutes successivement. C'est qu'en effet cette division est purement artificielle : la résistance est une vertu toute relative qu'on observe tantôt à un degré moindre, tantôt à un degré plus élevé, selon le cépage. Entre l'espèce sauvage la plus réfractaire à l'insecte et la variété cultivée la plus vulnérable, on pourrait ranger toutes les vignes connues suivant une série où deux termes consécutifs n'offriraient, au point de vue de la résistance, que des différences très petites.

Quelle sera, en présence du phylloxera, la durée moyenne des divers cépages dans les conditions ordinaires de culture propres à chaque région? La fortune des vignes américaines est tout entière dans la réponse qui sera faite à cette question. Or l'expérience seule peut, avec le temps, avec beaucoup de temps, l'éclaircir et la résoudre. Le phylloxera a été reconnu pour la première fois en France en 1868; ce n'est que plus tard qu'on l'a trouvé sur des vignes américaines; pour quelques-unes, et de celles qui donnaient le plus d'espérances, la découverte ne date que de quatre ou cinq ans. C'est donc depuis un bien petit nombre d'années qu'on a pu étudier la tenue de qnelques cépages aux prises avec la maladie, et cette période de temps est tout à fait insuffisante pour qu'on puisse entreprendre avec sécurité une opération agricole sur une vaste échelle.

Tout le monde est d'accord sur ce point; mais quelques-uns cher-

chent à s'affranchir de cette condition de durée dans les observations et l'expérience, en concluant dès aujourd'hui à une résistance intrinsèque, absolue. Il y a, assure-t-on, des vignes *résistantes;* car, si cela n'était pas, toutes les vignes américaines auraient depuis longtemps disparu et aussi le phylloxera lui-même : le dernier de la race maudite serait mort de faim sur la dernière souche. Entendons-nous bien : non-seulement il y a des vignes résistantes, mais elles le sont toutes sans exception, car toutes *résistent*, puisque le phylloxera met en général plusieurs années pour tuer celles qui succombent le plus rapidement. Mais combien de temps résistent-elles avant de mourir? Pour qu'une espèce se conserve, il suffit que chaque individu vive assez longtemps pour se reproduire. Le phylloxera est incapable à lui seul de faire disparaître aucune espèce, puisqu'il n'en existe pas une à laquelle il ne laisse le temps de fructifier une ou plusieurs fois. Ah! si l'homme s'en mêle, c'est une autre affaire! Ici, en France, pas un are de terrain qui n'appartienne à quelqu'un ; pas un pouce de terre où une pauvre graine de vigne puisse germer et le pied vivre sans la permission du maître, et cette permission n'est jamais donnée. A peine s'il en échappe un, en se dissimulant ou se laissant oublier dans quelque haie, dans quelque fourré, encore n'en a-t-il pas pour longtemps. Mais dans les forêts vierges du Nouveau-Monde, il suffira d'un oiseau pour sauver la descendance d'un pied mourant en transportant une petite graine à quelques centaines de mètres du lieu infecté. — Pour que l'argument eût de la valeur, il faudrait qu'il fût corroboré par quelque circonstance exceptionnelle, et les études qui pourraient révéler de telles circonstances relativement à la vigne ne sont pas même commencées.

Renonçant à ces raisonnemens spécieux, les savans s'adressent à la plante elle-même. Les uns ont étudié chimiquement les racines des vignes dites résistantes; les autres ont demandé au microscope tout ce qu'il pouvait montrer de leur constitution anatomique. La même étude appliquée aux vignes françaises a fait reconnaître, entre celles-ci et les premières, des différences importantes, auxquelles on s'est plu à attribuer un caractère de permanence que le sol, le climat, le temps, même leur alliance intime au moyen de la greffe avec les cépages français seraient impuissans à altérer. Puis, voyant ces vignes exotiques, au moins quelques-unes, résister au phylloxera depuis un certain nombre d'années, dans des conditions de milieu et de culture où toutes nos vignes françaises succombent, on n'hésite pas à affirmer que cette différence de tenue vis-à-vis de l'insecte provient des différences reconnues dans la constitution des racines, et, par suite, durera autant que ces différences elles-mêmes; on ajoute : toujours!

Pour des besoins qui n'ont rien de scientifique, ces théories, présentées avec réserve par leurs auteurs, ont été acceptées avec trop d'empressement et sans une critique assez sévère. Il faut faire tout de suite

une observation qui est fondamentale : l'idée même de résistance implique deux facteurs. Ici, nous avons la vigne qui résiste et l'insecte qui l'attaque. Un insecte ne saurait attaquer une plante que s'il trouve dans la plante quelque substance appropriée à ses besoins, et en lui-même les moyens de conquérir cette substance. Le plus souvent, nous connaissons si peu la plante et l'insecte que nous ignorons également et quelle est chez la plante la substance qui tente l'insecte, et quel est chez l'insecte l'agent qui attaque la plante. Pour la vigne, nous ne connaissons ni la nature des lésions produites par le parasite, ni les accidens physiques ou chimiques qu'elles amènent. Nous ignorons si c'est un simple phénomène de végétation consécutif à une blessure, à une succion purement mécanique, ou, s'il y a en plus l'action d'un venin, d'un poison versé par l'insecte dans la plaie. Dans un mémoire publié par l'Académie des sciences, M. Max. Cornu montre fort bien que cette hypothèse d'un venin n'est nullement nécessaire, et ce qui était inutile alors l'est encore aujourd'hui.

Nous ne savons pas mieux expliquer pourquoi le phylloxera reste très rare sur certains cépages américains, pourquoi il se multiplie sur d'autres aussi abondamment que sur les racines de nos propres vignes. Rien ne prouve que la dureté, la densité des tissus, le peu d'épaisseur ou la consistance des rayons médullaires soient, dans l'immunité relative des premiers, des élémens essentiels. Nous voyons des plantes entre lesquelles on chercherait vainement des différences de cet ordre, attaquées, les unes, par un insecte; les autres, par un autre insecte très voisin du premier : telle chenille vit de la feuille du mûrier, telle autre de la feuille du chêne, sans qu'il soit possible à aucune des deux de passer d'une feuille à l'autre; tel phylloxera vit de cette même feuille du chêne, tel autre de la racine ou même de la feuille de la vigne. N'est-ce pas avant tout une question d'affinité entre la plante et l'insecte, affinité que nous ne saurions ni expliquer ni définir? Il est aussi malaisé de comprendre les actions chimiques qui se peuvent produire : tous les chimistes savent que des substances molles, légères, résistent à tel réactif qui attaque, dissout, décompose les corps les plus durs, les plus lourds, les métaux, les amalgames, les alliages; et s'il y a ici un poison, ne le connaissant pas, comment en nommer le contre-poison?

Ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que toute théorie qui veut rendre compte de la résistance de la vigne au phylloxera en n'étudiant que la vigne et faisant abstraction de l'insecte, manque de base et est à rejeter sans autre examen. Ainsi, les théoriciens me semblent se tromper lorsqu'ils établissent entre la dureté, la densité des tissus et la résistance des relations de cause à effet, sans remarquer que la coexistence de deux phénomènes n'est pas la preuve en soi que l'un soit une conséquence de l'autre; sans remarquer surtout que, si les qualités des organes sur lesquelles ils s'appuient avaient une influence

prépondérante, les phénomènes seraient bien différens de ceux que nous observons : nous verrions sur la même plante, et aussi sur deux plantes différentes, les lésions s'atténuer sur les racines à mesure qu'elles offriraient une lignification plus avancée. Or, en examinant certains *riparias*, nous ne trouvons que des lésions insignifiantes, quand il en existe, sur les radicelles les plus jeunes, encore à l'état herbacé; dans le cas du *clinton*, du *taylor*, au contraire, le phylloxera produit des lésions tellement graves sur des racines ligneuses de la grosseur du pouce que la pourriture pénètre jusqu'au centre. Un champignon, un organisme intermédiaire entre la plante et l'insecte, je veux dire vivant de la plante après que l'insecte y a créé un milieu propice au développement du mycelium, déplacerait la difficulté sans la résoudre, peut-être en la compliquant.

Si de telles observations sont, par elles-mêmes, pleines d'intérêt, toutes ces théories ne reposent encore sur rien de solide, et il en sera ainsi tant qu'on ne saura pas faire à l'insecte la part qui lui appartient. Tout ce qu'il est permis de dire, — et seulement lorsqu'on peut s'appuyer sur des observations rigoureusement contrôlées, — c'est ceci : « Tel cépage vit depuis tant d'années avec le phylloxera dans telles conditions de climat, de sol, de culture; mais rien ne permet de dire combien de temps il a encore à vivre. » Il n'est pas besoin d'une grande expérience des affaires pour sentir ce que cette formule a de peu engageant pour le client; et combien plus favorable serait, dans sa concision et sa hardiesse, cette autre formule : « Tel cépage est résistant! » Les intéressés le sentent si bien qu'afin de sauver ce mot *résistance*, ils ont imaginé celui-ci : *adaptation*.

Telle plante végète mal dans un milieu dont telle autre plante s'accommode. Chez les espèces d'un même genre, même chez les variétés d'une même espèce, on rencontre des aptitudes et des exigences particulières. Étudier la conduite de chaque plante dans chaque terrain, dans chacune de ces circonstances variables à l'infini : altitude, exposition, voisinage, climat, pour utiliser chaque sujet au mieux des ressources dont on dispose, telle est, en somme, toute l'*adaptation;* et, si le mot a pris naissance dans l'industrie des vignes américaines, la chose est aussi ancienne que l'agriculture elle-même.

Dans cette étude, le phylloxera n'a point de place, ou, s'il en a une, la voici : Comme la plante, l'insecte est soumis dans la nature à des influences extérieures qui lui sont, les unes favorables, les autres contraires. Lorsque la vigne se trouve placée dans un milieu contraire à elle-même et favorable à son ennemi, sa sensibilité en est accrue; on la voit descendre dans l'échelle de la résistance et accuser plus promptement les symptômes de la maladie, symptômes toujours les mêmes. Voici ce qu'en disait au congrès de Nîmes un partisan décidé des vignes américaines et de *l'adaptation* elle-même :

« Au mas de la Sorres, près de Montpellier, tous les plants, sauf quatre ou cinq variétés, meurent. Les taylors que nous voyons si résistans en tant d'endroits, présentent le point d'attaque le plus caractérisé; or je crois fermement que, si ces taylors se trouvaient dans un pays où le phylloxera fût inconnu, leur non-adaptation se traduirait par un état peu développé, tandis qu'en pays contaminé elle se traduit par un point d'attaque. Même observation pour une plantation d'Herbemonts, chez M. ***. Là encore, une dépression affectant l'apparence et la forme d'une tache phylloxérique, sans qu'on puisse trouver d'explication rationnelle à ce déclin. Ces morts par causes indéterminées déroutent l'opinion publique; lorsque le praticien qui a assisté à la mort ou au déclin de ses vignes se rappelle la manière dont procédait le phylloxera et qu'il se trouve en présence de cas comme ceux que je viens de signaler, il lui est impossible de ne pas reconnaître une parfaite analogie entre ce qu'il a sous les yeux et ce dont il se souvient trop bien. »

Ainsi une vigne américaine qui succombe aux atteintes du phylloxera meurt exactement comme ferait une vigne française. Que sa mort soit plus prompte lorsqu'elle est préalablement affaiblie par quelque autre cause, cela va de soi, et rien ne justifierait l'emploi d'une locution nouvelle pour définir un fait aussi simple, si l'on n'avait en vue une diversion savante : on s'efforce de faire de la *résistance,* non une propriété essentiellement relative, mais une vertu spécifique, absolue, qui légitime le mot *résistant* employé sans épithète.

Cependant, voici une vigne américaine qui fléchit; en voici une qui meurt; cette autre est morte, on l'arrache. Et les gens simples de dire : « Mais ce cépage n'est donc pas *résistant ?* » C'est à ce moment que l'*adaptation* intervient; on définit avec plus ou moins de précision la constitution physique et chimique du terrain où on voit mourir la victime; on proclame à nouveau que le moribond est *résistant,* mais qu'il est mal *adapté*. L'*adaptation* reste responsable de l'accident et la *résistance* est sauve. Citons, à ce propos, quelques lignes d'un botaniste très distingué et nullement ennemi de la vigne américaine, pas plus que je ne le suis moi-même : « Supposons, dit M. Millardet, que nous sommes arrivés avec la commission sur le terrain où, sur quelques centaines de taylors plantés depuis trois à cinq ans, un point faible, une tache s'est déclarée... On arrache trois ou quatre ceps dont les racines, dévorées de phylloxera, sont dans un état assez médiocre... Deux ou trois souches sont parvenues au dernier degré d'étisie. Le propriétaire observe d'un œil anxieux le visage du président de la commission, craignant d'y lire l'arrêt de mort. Celui-ci n'est pas sur un lit de roses... Que faire?.. Sa physionomie s'illumine : il a trouvé!.. Il déclare qu'il est nécessaire, avant de se prononcer, de faire l'analyse du sol... On emporte un sac de terre! — Les propriétaires sont habituellement si fort ahuris de cette réponse inattendue, qu'ils oublient de jeter au nez de l'homme

de l'art la souche, la terre et le phylloxera. Cependant, six mois après, paraît un article ou rapport, avec l'analyse du sol et du sous-sol jusqu'à la cinquième décimale. Comme conclusion de cette œuvre éminemment scientifique, il est dit que ce cas est d'une appréciation difficile, mais qu'il est infiniment probable que le taylor, s'il succombe, ce qui n'est pas certain, succombera, non au phylloxera, mais au défaut d'adaptation au sol et au climat. »

Sous cette forme humoristique, qui laisse entière la sincérité des personnages fictifs mis en scène, il y a assurément un fond de vérité. Pour les cépages compromis, un certain nombre de terrains se trouvent ainsi éliminés en attendant qu'ils le soient tous; car, lorsque la mort d'une vigne se trouve quelque part n'être qu'une question de terrain, elle est bien près de n'être plus partout qu'une question de temps. C'est quelque chose sans doute que gagner du temps. En disputant sur quelques espèces condamnées d'avance, on sauve les autres de la controverse; en défendant pied à pied les postes avancés, on retarde l'assaut du corps de place. Mais pour tout observateur impartial, il n'y a au fond de ces chicanes qu'une entrave à des recherches très importantes d'où dépend une bonne classification de ces cépages au point de vue de la résistance et une appréciation exacte de leur valeur relative. Si le phylloxera tue un cépage dans un terrain particulier où la catastrophe se trouve précipitée, c'est que le parasite a sur la plante une action qui pourra être faible si d'autres causes ont concouru au dénoûment, mais qui n'en est pas moins certaine, et amènera dans tout autre sol, sinon la mort, au moins un affaiblissement relatif du végétal; si des cépages succombent dans certaines terres, tandis que d'autres vivent dans toutes jusqu'ici, il faut reconnaître chez les premiers une cause intrinsèque de faiblesse qui n'existe pas, ou n'existe qu'à un degré moindre chez les seconds; et ce qu'on conçoit le mieux, c'est l'opportunité de sacrifier les cépages qui fléchissent ou meurent quelque part, pour s'en tenir provisoirement à ceux qui se conduisent bien partout.

On fera pour les cépages conservés ce qu'on a fait de tout temps pour toutes les plantes cultivées : on recherchera les conditions de climat, de terrain, de culture, où il faut les placer pour en obtenir le plus qu'ils puissent donner. Bien loin de vouloir décourager les études comparatives instituées et poursuivies avec persévérance pour l'étude de cette question très difficile, en elle-même, je crois que ceux qui s'y livreront feront le plus utile emploi de leur temps, à la condition d'observer sans parti-pris et d'interpréter leurs observations et celles des autres, sans se laisser influencer par aucune considération étrangère à la science agricole. Il s'est produit récemment quelques travaux importans dirigés dans cette voie et conçus dans un très bon esprit.

Le rôle des engrais dans la culture des vignes américaines est con-

sidérable, mais difficile à apprécier. Cependant il serait très important de discerner ce qui provient de l'engrais dans la belle végétation de quelques-unes de ces vignes, et ce qui appartient en propre au cépage lui-même. L'engrais a une action très puissante, ce n'est pas douteux, puisque avec les engrais seuls on a pu faire vivre plusieurs années les cépages les plus fragiles, par exemple des aramons, et leur faire produire d'abondantes récoltes. Pour des espèces occupant un rang élevé dans l'échelle de la résistance, les effets seront plus durables. Ce n'est pas sept ou huit ans qu'on gagnera sur la durée et la fructification de la vigne, mais quinze ou vingt ans, peut-être plus, c'est-à-dire un temps plus long que celui des expériences les plus anciennes. Lors donc qu'on admire une plantation en vignes américaines, on a toujours à se demander si le principe de leur résistance réside en elles-mêmes ou dans l'engrais qu'on a pu leur prodiguer.

Le départ entre ce qui appartient à ces deux causes différentes est fort important pour deux raisons. Voici la première : l'engrais coûte très cher. Quand on l'emploie en se proposant d'augmenter le rendement, comme il arrive sur une vigne saine, c'est une balance à faire entre la dépense et l'augmentation prévue de la récolte; quand on demande à l'engrais le soutien d'une vigne malade, les substances fertilisantes répandues dans le sol sont employées presque en totalité à la régénération de la plante, et lui permettent simplement de réparer les dommages causés par l'insecte, — quelquefois aussi par un traitement insecticide; mais le rendement reste à peu près ce qu'il serait sans les engrais si le phylloxera n'y était pas. Ce surcroît de dépense est-il avantageux? — Oui, avec les vignes américaines, parce qu'on en vend les sarmens à un prix très élevé; et pour peu que la production du bois s'en trouve accrue, l'opération est excellente. Mais cette situation n'est que transitoire; le prix du sarment fléchira fatalement à mesure qu'on en produira davantage; il n'intervient plus lorsqu'on greffe ces vignes avec des plants français, et on n'a plus alors que le vin. Tant qu'on vend du bois, non-seulement les engrais, mais les insecticides les meilleurs peuvent être répandus à pleines mains, et la terre rend toujours avec usure ce qu'on lui donne. Or, ce que peut faire avec d'immenses bénéfices celui qui vend les cépages est impraticable et ruineux pour celui qui les achète, s'il veut simplement reconstituer ses vignes et leur faire produire du vin.

Voici la seconde raison, qui tient de très près à la première. Les vignes américaines ne valent que par la distance qui les sépare des vignes françaises dans l'échelle de la résistance. Tout expédient qui accroîtra cette distance leur donnera une valeur artificielle au profit de celui qui vend, au détriment de celui qui achète; et ce qui peut éveiller quelque inquiétude, c'est que ceux qui connaissent ces cépages par ce qu'ils en voient semblent les apprécier beaucoup moins que ceux qui

les connaissent par ce qu'on en dit. Ainsi, l'étranger qui admire ces belles vignes dans les terrains riches de l'Hérault ou du Gard, et qui suppute par la pensée ce que rapportera à son heureux propriétaire le sarment d'une seule de ces magnifiques souches, se demande avec étonnement pourquoi le voisin, qui a toute l'année ce séduisant spectacle sous les yeux, en plante lui-même si rarement; pourquoi les possesseurs de ces plantes exotiques ne trouvent pas à en placer le produit autour d'eux, où tout reste à faire, où on aperçoit à perte de vue d'immenses espaces autrefois couverts de vignes, aujourd'hui dénudés, et pourquoi ils s'efforcent, par une agitation incessante, de se créer des débouchés au loin. A côté des succès qui nous frappent, y a-t-il des échecs qui nous échappent, et que les gens du pays connaissent bien? Y a-t-il seulement des dépenses excessives qui les épouvantent, et font d'une opération agricole une spéculation commerciale dont les gens paisibles hésitent à courir les chances? — Je ne sais; mais ce contraste entre l'enthousiasme des possesseurs de plants américains qui en ont à vendre et le calme de leurs voisins qui n'en achètent point me paraît digne d'attention.

L'opération du greffage va placer les vignes américaines dans des conditions si différentes de celles où elles ont végété jusqu'à ce jour, qu'il faut s'arrêter un moment sur les conséquences possibles de cette transformation. Nous admettrons avec les botanistes et les horticulteurs que le greffage ne modifie ni la nature du *sujet*, ni la nature du *greffon* (1); mais une plante se nourrit par les feuilles autant que par les racines; les racines prennent au sol et élaborent des substances que la sève ascendante porte aux feuilles; les feuilles, par un mécanisme analogue à la respiration, puisent dans l'atmosphère d'autres substances qui modifient chimiquement les premières; puis la sève descendante ramène le tout aux racines et aux points divers où se produisent des formations nouvelles. De là, entre les racines et les feuilles, un échange incessant où, suivant les circonstances, chaque système donne à son associé plus ou moins qu'il n'en reçoit. Si une espèce possède un feuillage exubérant et un système radiculaire moins développé ou accidentellement amoindri, la feuille ne peut-elle, en produisant des sucs plus abondans, mieux élaborés, venir en aide à la racine, la soutenir, et si celle-ci doit traverser une crise, lui fournir les élémens d'une plus longue résistance? L'effet contraire ne pourrait-il se montrer dans d'autres circonstances, et une feuille pauvre atténuer plus ou moins la puissance de résistance d'une racine vigoureuse et par là même plus

(1) Le *sujet* est une plante enracinée dont on supprime ou dont on supprimera la tige et à laquelle on adapte le *greffon;* le *greffon* est un fragment d'une autre plante qui, adapté au *sujet*, s'y soudera et en remplacera la tige. Le *sujet* fournit la racine, le *greffon* la tige de la plante unique qui résulte de l'opération.

exigeante? Si la racine et la tige appartiennent à deux plantes différentes et sont réunies par le greffage, leurs relations restent les mêmes, et les mêmes causes amèneront les mêmes conséquences. En outre, le plus ou moins de convenance entre les deux, en contrariant, par exemple, le passage de la sève à travers la soudure, ne pourrait-il influer sur l'abondance, sur la puissance nutritive du courant nourricier, partant sur la résistance de l'individu mixte créé par le greffage?

Une observation singulière semble, à cet égard, légitimer quelque souci. Elle a été faite pendant le congrès de Nîmes, au cours d'une très intéressante visite au domaine de Campuget. En 1877, quelques pieds de muscat conduits en treille étaient déjà très affaiblis par le phylloxera, et ne portaient que des pampres de $0^m,30$ à $0^m,40$ de longueur. En 1878, le jardinier du château eut l'idée de greffer un jacquez sur l'un d'eux. Ne consultant personne, il fit la greffe, non sous terre avec l'espoir que le greffon s'affranchirait, mais sur la tige, à un mètre au-dessus de la surface du sol. Cette même année 1878, la tige maîtresse du greffon prit un développement de $2^m,50$. Le 22 septembre 1879, jour de notre visite, cette tête de jacquez avait des pampres de 5 et 6 mètres de longueur, tandis que les autres muscats, sans exception, sont morts. En septembre 1880, le propriétaire de Campuget me faisait l'honneur de me dire que ce curieux spécimen était encore fort beau.

Je ne vois pas d'autre explication que celle-ci, fournie par un savant botaniste : le jacquez possédant un feuillage beaucoup plus beau et plus abondant que le muscat, la racine du muscat qui porte aujourd'hui cette tige de jacquez reçoit de sa nouvelle feuille une nourriture plus abondante, plus substantielle qu'il ne faisait auparavant lorsqu'il avait sa propre feuille. Mieux nourrie, elle est devenue capable de réparer, au moins en partie, les dommages causés par l'insecte, et de fournir, en retour, à sa nouvelle compagne les élémens nécessaires à celle-ci pour sa propre existence. Mais alors ne peut-on se demander si un jacquez aura la même vigueur, la même force de résistance, la même durée, si on lui coupe la tête et qu'on la remplace par une tête de muscat?

Les meilleurs porte-greffes connus ne montrent, il est vrai, que très peu d'insectes, et, entre tous leurs mérites, c'est certainement celui-là qui me touche le plus. Il semble, au premier abord, que pour eux il y ait peu ou point à craindre un danger de ce genre, à moins que le greffage ne compromette l'immunité relative dont ils paraissent jouir. Or c'est justement ce qu'on pourrait craindre. Tous les horticulteurs savent bien que les arbres greffés portent, en général, des fruits plus beaux, plus savoureux que ne font les mêmes arbres francs de pied, c'est-à-dire vivant sur leurs propres racines. Si la soudure entre deux espèces et l'alliance qui se fait entre elles ont la propriété de modifier le fruit du

greffon, ne pourraient-elles aussi modifier les racines du sujet, et les rendre plus comestibles, sinon pour nous qui ne les mangeons pas, au moins pour le phylloxera qui en vit; et celui-ci, appréciant une différence qui nous échappe, ne pourrait-il croître tout d'un coup et multiplier, en dépit d'assurances dogmatiques qui me paraissent aller fort au-delà de ce que la science autorise encore?

La physiologie de la greffe est, en effet, une des questions les moins connues de la botanique physiologique. Elle a fort peu occupé les botanistes militans, j'entends ceux qui emploient le microscope, le rasoir, les réactifs chimiques, toutes les ressources de la science. L'outil qui prépare le sujet et le greffon tranche et tue toutes les cellules qu'il rencontre, et ce sont deux plaies qu'on amène au contact et qui se soudent. En quoi consiste la soudure, par quel mécanisme s'accomplit-elle, et quel rôle joue la sève dans son accomplissement? — Nul ne le sait et personne ne saurait dire l'influence précise qu'elle peut avoir sur, la physiologie de la plante. On ignore les conditions qui doivent être remplies pour que l'opération réussisse, le très petit nombre de faits connus jusqu'à ce jour présentant des anomalies peu compatibles avec la formule d'une loi. La recherche de faits nouveaux offre aujourd'hui une importance exceptionnelle : une plante, en effet, qui ne serait pas attaquée par le phylloxera, et qui accepterait comme greffons les sarmens de nos cépages, serait un commencement de solution. On ne connaît pas encore une telle plante; mais peut-être en pourra-t-on rencontrer une si on persévère dans ces essais, en marchant avec prudence et réflexion, mais sans un assujettissement aveugle à des règles prématurées. L'importance du but à atteindre vaut bien d'ailleurs qu'on ne se laisse point troubler par des railleries peu charitables ou des critiques peu éclairées.

Il ne faut donc pas se hâter de dire que les cépages qui nourrissent peu d'insectes valent mieux d'ores et déjà que ceux qui en sont chargés, parce que ce sont précisément les premiers, à l'exclusion très justifiée des seconds, qui sont destinés à supporter le greffage. Et cette opération présente, pour les cépages qui la subissent, un nouveau danger qui mérite examen. Les porte-greffes les plus estimés sont, à peu d'exceptions près, tout à fait stériles ou du moins très peu fertiles. Or on sait que ce qui fatigue et épuise le plus une plante, c'est la maturation du fruit et de la graine. Que deviendront les porte-greffes en présence du phylloxera, même avec très peu de phylloxera, lorsque, au lieu de quelques baies très rares, leurs racines nourriront, — si elles les nourrissent, — 15 ou 20 kilogrammes d'aramon? Ne nous hâtons pas de conclure, et attendons que l'expérience ait résolu cette difficulté.

Il n'existe encore que peu de vignes américaines greffées avec un cépage français, bien peu surtout qui soient d'âge à donner une récolte.

Il en est une cependant qui a beaucoup fait parler d'elle et dont il convient de dire quelques mots. Il faut avoir vu de ses yeux une vigne d'aramon plantée en bon terrain, dans l'Hérault ou le Gard, pour avoir l'idée de ces prodigieux rendemens de 300 hectolitres et plus à l'hectare. Un Bourguignon, un Bordelais, n'en demandent pas tant pour être émerveillés. Nous sommes près d'une vigne d'aramons greffés sur clintons; je vois un Dijonnais en admiration devant ces pampres chargés de raisins qui font songer à la terre promise, et je crois apercevoir le clinton lui-même pousser d'inquiétantes racines... dans la cervelle de mon homme. Je demande au régisseur ce que pourra bien produire cette année un hectare de sa vigne : « Peut-être 70 hectolitres, nous dit-il. — C'est cela, dis-je à mon tour, le tiers ou le quart de ce que rendrait l'aramon sur ses propres racines, mais sans le phylloxera. » Notre compagnon, sensiblement refroidi, parcourt avec nous le vignoble, aperçoit en maints endroits des groupes de ceps affaiblis, offrant toute l'apparence de taches phylloxériques (1); quelques pieds manquans sont remplacés par des jacquez. On a beau nous dire que ces symptômes inquiétans ne se sont pas aggravés depuis l'année dernière, nous nous demandions, en rentrant à Montpellier, s'il y avait lieu de s'étonner beaucoup en voyant les voisins s'abstenir. Comme il s'agit de clinton, le fait en lui-même n'aurait aucune importance; il en emprunte une assez grande à cette circonstance que cette vigne a été citée maintes fois dans des journaux agricoles et ce qu'on a nommé des congrès viticoles, comme un bon exemple de réussite (2). Que sont alors les vignes dont on ne parle point, s'il en existe du même âge ?

Voilà, si je ne me trompe, bien des raisons plausibles de douter du succès définitif des vignes américaines. Faut-il donc y renoncer ? — Non. Mais il faut savoir écarter les exagérations d'une propagande sans frein et marcher avec prudence. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer dans tous ses détails la meilleure marche à suivre ; disons seulement que, si on attendait pour tirer parti de ces cépages de les parfaitement connaître, ils auraient le temps de disparaître eux-mêmes et le phylloxera avec eux; qu'il faut aller de l'avant, risquant beaucoup, mais sachant ce qu'on risque; que pour atténuer le plus possible le danger de ces risques inévitables, il faut faire soi-même, chez soi, tout le bois dont on pourra avoir besoin un jour, ce qu'on peut faire à peu de frais, parce

(1) J'en ai fait l'expérience bien des fois; pour voir de semblables taches, il faut être dessus. A 15 mètres de distance, les souches vigoureuses placées entre l'observateur et la tache suffisent à cacher celle-ci, et on ne voit rien. En général, pour se rendre exactement compte de l'état d'un carreau de vigne, il faut le parcourir en tous sens.

(2) Ce vignoble fait partie du domaine de Viviers, situé non loin de Montpellier et appartenant à M. Pagézy.

qu'il suffit d'acheter un petit nombre de boutures et de les faire fructifier, soit en les plantant à demeure, soit en les greffant sur des souches françaises non encore atteintes; qu'il faut surtout s'en tenir aux meilleures espèces connues au moment où on achète, quel qu'en soit le prix; pour un petit nombre le prix est indifférent. L'opération, en effet, qui a pour objet de transformer un vignoble exige une dépense qui va, le plus souvent, jusqu'à payer une seconde fois le fonds; et cette opération ne vaut que par le temps qu'on peut avoir devant soi pour tirer de nombreuses récoltes, non-seulement un revenu, mais l'amortissement des capitaux employés. Si donc il existe entre deux cépages une différence dans la durée, cette différence fût-elle petite, le moins bon des deux, quel qu'en soit le prix, ne vaut plus rien. Il ne faut pas s'en tenir à une seule espèce, parce que plusieurs s'annoncent comme ayant un mérite à peu près égal, et que, si quelqu'une doit fléchir un jour, on ne saurait dire encore quelle est celle qu'il faudra abandonner. Ne pas faire, en conséquence, tout à la fois, mais procéder lentement, afin de répartir la dépense totale sur plusieurs années, et de profiter, chemin faisant, de l'expérience acquise par soi-même ou par d'autres.

Ne perdons jamais de vue cette vérité, que sauver une vigne malade est l'idéal, que remplacer une vigne morte ou mourante n'est qu'un palliatif onéreux, sinon ruineux. Nous sommes, il est vrai, assez loin de l'idéal rêvé (1). Mais il y aurait folie à se laisser décourager encore. Si les résultats acquis sont médiocres, a-t-on réellement fait tout ce qu'on pouvait faire? A-t-on bien tiré tout le parti possible de merveilleuses découvertes qui font l'admiration des naturalistes? Je me défends mal, je l'avoue, d'une certaine impatience, pour ne rien dire de plus, en voyant la direction exclusive où on s'obstine, depuis quatre longues années, à concentrer tous les efforts, toutes les ressources. On ne veut voir que l'insecte vivant, et on abandonne ainsi, comme à plaisir, une moitié du champ de bataille, celle où se trouve presque sûrement le *point décisif*. Mais c'est la loi de ce monde: l'idée n'a de crédit, trop souvent, que le crédit de ceux qui la protègent. L'idée que la destruction de l'*œuf d'hiver* pourrait sauver une vigne n'a pas encore fait son chemin.

PROSPER DE LAFITTE.

(1) J'ai eu l'occasion de discuter les principaux traitemens connus au congrès viticole de Clermont-Ferrand, dont un compte-rendu fidèle et très complet est publié par fragmens dans *la Vigne française*.

THOMAS CARLYLE

Le 6 février 1881, est mort à Chelsea, dans la banlieue de Londres, un écrivain anglais ou, pour mieux dire, écossais, qui venait d'entrer dans sa quatre-vingt-sixième année. Depuis longtemps il avait accompli sa tâche. Certains hommes de génie possèdent le don d'immortelle jeunesse, la faculté précieuse des métamorphoses, des renouvellemens imprévus : l'expérience les assagit et les mûrit sans les vieillir, et ils ont ainsi plusieurs vies de rechange. Thomas Carlyle s'était révélé tout entier dans ses premiers livres, et depuis lors il n'avait guère renouvelé le fonds d'idées qu'il avait acquis dans sa jeunesse. On peut affirmer qu'il se survivait et qu'on ne retrancherait rien à sa gloire si on supprimait de son œuvre le peu qu'il a écrit dans ces dernières années. Cependant sa mort a fait sensation en Angleterre. On s'est souvenu de ses brillans états de service, de l'action considérable qu'il avait exercée jadis, des sympathies qu'il s'était conciliées par la noblesse de son caractère et par la rectitude de sa vie. Ce survivant a été regretté comme s'il avait eu encore une carrière à fournir. Cette bouche éloquente ne parlait plus guère que pour se répéter, et il arrive d'ordinaire qu'en répétant sa pensée, on la force ou on la gâte; mais il est bon que les peuples sachent honorer les hommes qui les ont honorés et qu'en considération du passé, ils leur pardonnent leurs péchés de vieillesse.

De 1835 à 1860, il n'y a pas eu en Angleterre d'homme de lettres plus marquant que Thomas Carlyle; aucun n'a eu plus d'influence ni plus d'empire sur les esprits. Il y avait en lui un écrivain, un historien et un penseur; l'écrivain était admiré et tenait école, l'historien était lu avec avidité, on faisait galerie autour du penseur et ses disciples pre-

naient ses sentences pour des oracles. Cependant, s'il est vrai que le propre du grand écrivain soit d'avoir autant de manières différentes qu'il a de sujets à traiter, Carlyle n'était pas un grand écrivain. Il n'a jamais eu qu'une manière, qui en vérité était bien à lui, c'était celle de Carlyle. Il portait dans tous les sujets le style, le ton, l'accent et même le geste oratoire, car il gesticulait beaucoup. Il prodiguait l'exclamation, il abusait de l'apostrophe et de la prosopopée. De quoi qu'il s'agît, il montait sur le trépied, il vaticinait, et le front enveloppé d'une nuée d'où jaillissaient des éclairs, plein du dieu qui l'agitait, il lui arrivait quelquefois de trépigner comme une sibylle. Quand on l'a beaucoup lu, c'est une bénédiction de relire trois ou quatre pages de Voltaire, sans même se donner la peine de les choisir; les sibylles sont souvent admirables, mais elles se remuent trop, on se lasse vite de leur commerce et de leur éloquence gesticulante.

Carlyle n'était pas non plus un grand historien. On n'étudiera jamais son Commentaire des discours de Cromwell, son *Histoire de la Révolution française* et de *Frédéric II* sans en tirer beaucoup de profit; mais ce qui fait l'historien, c'est le besoin de tout comprendre et l'absence de parti-pris, et Carlyle se souciait moins de comprendre que de vanter ce qu'il aimait et de peindre en noir ce qu'il n'aimait pas. Il n'a pas raconté Cromwell, il l'a célébré; il n'a pas expliqué la révolution française, il l'a chantée sur sa lyre, à laquelle il ajouta pour la circonstance une corde d'airain, qui rendait des sons vraiment diaboliques. Quand on s'est grisé de cette musique tour à tour céleste ou endiablée qui porte à la tête et attaque les nerfs, on éprouve un singulier plaisir à relire quelques chapitres de Thucydide; c'est une douche salutaire qui calme les sens et remet l'esprit dans son assiette. Enfin, quelles que fussent la vigueur et la générosité de sa pensée, Carlyle n'était pas un grand penseur. Il a proclamé des vérités utiles et souvent aussi il a déraisonné; mais dans ses raisonnemens comme dans ses déraisons, il n'y avait pas de méthode, et c'est la méthode qui fait le philosophe. Il fut d'entre tous les Anglais le premier à découvrir l'Allemagne, et cette découverte lui causa de violens transports d'enthousiasme, le plongea dans de longs ravissemens. Il lui parut que, dans le pays qui a produit Schiller et Goethe, Fichte et Hegel, les pensées profondes et sublimes étaient un article courant, une denrée fort commune, qu'il suffisait de se baisser pour les ramasser. En arrivant à l'entrée d'un village d'Eldorado, Candide aperçut des gamins qui jouaient au palet, et il constata avec une vive surprise que leurs palets étaient des topazes, des rubis et des émeraudes; il fut encore plus étonné d'apprendre que ces émeraudes et ces rubis servaient à paver les grands chemins du pays. Carlyle fut émerveillé comme Candide, et il rapporta en Angleterre quelques-uns de ces précieux cailloux qu'il avait recueillis dans ses

pérégrinations à travers l'Allemagne; il les sertit et les enchâssa richement, et on les admira beaucoup. Mais s'il avait emprunté aux philosophes allemands quelques-unes de leurs conceptions les plus séduisantes, quelques unes de leurs théories les plus subtiles, il n'avait point appris d'eux cet art où ils étaient maîtres et qui consiste à tirer d'un principe toutes ses conséquences, à déduire les idées les unes des autres avec une rigueur mathématique de manière à en former un système. Il avait en quelque sorte l'esprit fragmentaire et décousu, ses spéculations étaient faites de pièces et de morceaux, et il ne fut jamais qu'un médiocre dialecticien. Quiconque, après avoir médité le *Sartor resartus* ou les conférences *on Heroes and Hero-worship*, se donnera la peine de déchiffrer une page de Spinoza ou de Kant sentira bien vite la différence qu'il peut y avoir entre un philosophe et un simple dilettante en philosophie.

Si Carlyle ne peut être compté ni parmi les grands prosateurs, ni parmi les grands historiens, ni parmi les grands penseurs, il faut reconnaître qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand poète et accuser la nature qui, en le dotant de la plus brillante imagination, lui avait refusé le don du rythme et de la parole cadencée. Il y a des gens qui mettent en vers ce qui mérite à peine d'être dit en prose; Carlyle a passé sa vie à dire en prose ce qu'il aurait voulu chanter en vers. Il était né pour écrire des poèmes et des odes, et ses histoires sont des épopées, ses dissertations philosophiques sont des élégies ou des psaumes. Les abstractions dont il raisonne sont pour lui des êtres animés et très réels; elles ont un visage, des yeux, une bouche, elles pleurent et elles rient, et il cause avec elles, il les interroge, il les apostrophe, il les loue ou les semonce, il les maudit ou les bénit. Ce sont là ses héros et ses maîtresses, ses Achille et ses Tancrède, ses Lesbie et ses Clorinde, et pour bien leur témoigner à quel point il les considère comme des personnes vivantes, en chair et en os, il a toujours soin d'écrire leur nom avec une initiale majuscule. Certaines expressions reviennent souvent sous sa plume, il parle sans cesse « du cœur des choses, *the heart of things*, » et il a cru toute sa vie que les choses avaient un cœur, ce qui à vrai dire nous paraît peu prouvé et difficilement démontrable. Mais pour sa part il n'avait garde d'en douter, quoiqu'un poète grec ait déclaré « qu'il est inutile de dire aux choses des injures ou des tendresses, attendu qu'elles n'en ont cure : οὐδὲν μέλει. »

Carlyle n'avait pas seulement l'imagination d'un poète, il en avait aussi le tempérament, le caractère, les nerfs orageux, les joies et les douleurs, les timidités et les audaces. Tous ceux qui l'approchaient étaient frappés de la vivacité de ses impressions, de l'énergie et même de la violence de ses sentimens. Sa figure rugueuse, grimaçante, aux traits irréguliers, sillonnée de plis profonds, trahissait par son expres-

sion changeante l'inquiétude et la mobilité de son humeur; la flamme qui brillait dans ses yeux révélait une âme ardente, que rien ne laissait indifférent. Il fallait l'apprivoiser, et ce n'était pas facile, on y perdait quelquefois ses peines. Quand on triomphait de sa sauvagerie naturelle, quand on gagnait sa confiance et qu'il consentait à se livrer, il avait de subites éruptions, d'admirables jaillissemens d'éloquence; mais il discutait rarement, il fallait le croire sur parole; les prophètes ne sont pas tenus de s'expliquer. A l'admiration qu'il inspirait se mêlait une sorte de pitié; on devinait en lui une souffrance cachée, qui était trop fière pour se plaindre. Peut-être souffrait-il d'avoir manqué sa destinée. Un poète qui ne fait pas de vers, un romancier qui n'écrit pas de romans sont des gens fort malheureux. Ils ont beau recourir aux dérivatifs, ils ne se délivrent pas du démon qui les travaille et les obsède. C'est comme une rougeole qui ne peut sortir, comme une dent qui ne peut percer, et il en résulte des désordres graves, avec fréquence extraordinaire du pouls, chaleur et frisson.

Le poètes sont des hommes de sentiment, ils jugent les choses et leur prochain avec leur cœur et avec leurs nerfs, ils voient tout à travers leurs affections et leurs haines. Carlyle avait des tendresses et des enthousiasmes qui se tournaient en engoûmens, il avait aussi d'insurmontables aversions. Le train ordinaire du monde lui déplaisait, il avait peu de goût pour le commun des hommes, il méprisait la médiocrité d'esprit et les médiocres, les gens qui n'ont dans la tête que des idées de rencontre et de hasard, ceux qui règlent leur conduite sur des ouï-dire, sur un vain commérage ou sur des conventions, ceux qui sacrifient au *cant*, ceux qui se laissent gouverner par leurs opinions sans s'informer d'où elles leur viennent et ce qu'elles valent. Il détestait aussi la moquerie, le persiflage, les rieurs, les douteurs, et le scepticisme était traité par lui de paralysie spirituelle. Il détestait surtout les habiles qui savent trop bien ce qu'ils veulent et ce qu'ils font, et qui, pour faire leur chemin, exploitent avec art les doutes et les opinions des autres. Il déclarait que les plus déplaisans des humains sont ceux qui ressemblent au renard, race au museau pointu, charmante et pernicieuse, pleine de ressources, de subtilité et de grâce, mais « dont la science se borne à savoir où logent les oies et à les étrangler proprement. » Oies et renards, il aspirait à en purger la terre, mais il est mort, et il y en a encore, il y en aura jusqu'à la consommation des siècles. A quelque heure du jour ou de la nuit que le monde vienne à finir, on peut affirmer que le rideau tombera sur un renard saignant une oie.

Carlyle avait aussi en aversion tous les sectateurs de Bentham, tous les utilitaires qui considèrent l'intérêt comme le secret mobile de toutes nos actions, l'utilité générale comme le meilleur principe de gouvernement et les calculs de tête comme le plus honorable exercice de l'es-

prit humain. Il ne haïssait pas moins les philosophes qui envisagent le monde comme une machine, qui osent prétendre que tout s'y meut par poids et par ressorts, qui voient partout des leviers, des poulies, des moufles, des cordes et des ficelles. Il les accusait de profaner l'œuvre de Dieu, de commettre un véritable méfait intellectuel, un attentat à la majesté de l'univers. Peut-être était-ce par un effet de sa répugnance pour la mécanique et les mécaniciens qu'il goûtait si peu le gouvernement constitutionnel, représentatif et parlementaire. Il y avait là selon lui trop de rouages artificiellement agencés, et il n'en attendait rien de bon pour le salut de l'humanité. Il estimait que la meilleure des constitutions est un homme capable, qu'on ne se permet pas de discuter et à qui on donne carte blanche; mais il a négligé de dire comment il faut s'y prendre pour se procurer des hommes capables, quand on n'en a pas sous la main. Encore faudrait-il que le génie fût infaillible, qu'il n'eût jamais de fantaisies fâcheuses ou coûteuses! La méfiance est l'âme du régime parlementaire; les peuples feront toujours bien de se méfier un peu et de préférer le système des garanties au système de la carte blanche. Du reste, si Carlyle professait un médiocre respect pour la chambre des communes, on ne voit pas très bien comment il se proposait d'organiser la société idéale dont le rêve le hantait. Ce qui paraît le plus clair, c'est qu'il projetait de faire administrer la société par les gens de lettres; mais il ne s'est expliqué à ce sujet que timidement, par voie d'insinuation. Sans doute il craignait en s'expliquant trop d'épouvanter son monde. Si les plus dévoués et les plus dévots de ses disciples avaient pu se douter qu'un jour ou l'autre ils seraient en danger de devenir ses administrés, c'eût été un sauve-qui-peut général. Il est des cas où la peur a des ailes.

Carlyle détestait les charlatans, les habiles et les renards; en revanche, il était disposé à tout pardonner à quiconque avait l'âme sincère. C'était pour lui la première des vertus, et il l'a toujours pratiquée; c'est ce qui fait vivre ses ouvrages et recommande sa mémoire. La sincérité ne lui suffisait pas, il voulait qu'on y joignît la candeur. Il aimait les étoiles, parce qu'elles savent trouver leur chemin dans l'immensité sans avoir l'air de le chercher; il aimait les roses, parce qu'elles fleurissent sans savoir pourquoi ni comment, et parmi les êtres humains il admirait surtout ceux qui sont naïfs et inconsciens comme les étoiles et les roses, ceux qui ressemblent à une force de la nature, ceux qui n'ont pas le secret de leur destinée et qui remplacent le calcul par l'instinct, le raisonnement par l'inspiration, les prophètes en un mot, les héros, les poètes. Les grandes actions le ravissaient, et les grandes paroles aussi; mais à la parole il préférait le chant, qui était selon lui d'origine divine. « Une pensée musicale ne peut être exprimée que par une âme qui a pénétré dans le fond des choses, qui en a saisi le mys-

tère intime, car en toute chose il y a une mélodie cachée, une harmonie secrète, qui est son âme. Toutes les pensées profondes sont mélodieuses, il y a de la musique partout, et le chant est notre essence, le reste n'est qu'enveloppe et draperie. »

S'il pensait que le chant est plus divin que la parole, le silence, surtout quand il prend une majuscule, lui semblait plus divin encore que le chant, et s'il faisait cas des musiciens, il estimait davantage les silencieux : — « Le Silence est l'élément où se forment tous les grands desseins, où mûrissent toutes les grandes pensées, destinées à prendre possession du monde et à le gouverner. Malheur à qui n'a rien en lui qui ne puisse se dire ! Le Silence est un trésor et de tous les biens le plus précieux dans ces temps bruyans. » — Il affirmait que les taciturnes, amoureux de l'ombre et de la nuit et dont ne parle aucun journal du matin, sont le sel de la terre, qu'un pays qui n'en possède point ressemble à une forêt où les arbres n'ont pas de racines ; elle est toute en branches et en feuillage et ne sera jamais une vraie forêt. — « O Silence ! ô grand empire du Silence, s'écriait-il encore, plus haut que les étoiles, plus profond que les royaumes de la mort ! toi seul es grand, tout le reste est petit. » Aussi exhortait-il les Anglais et les Écossais à cultiver avec soin leur grand talent pour le silence, à ne point envier le sort de ces peuples qui aiment à monter sur les tréteaux, à pérorer, à dévider leur chapelet devant l'univers entier, et qui, faute de savoir se taire, deviennent « des forêts sans racines. » On conçoit sans peine qu'il n'ait jamais eu que des sympathies assez tièdes pour les nations romanes et particulièrement pour les Français. Il leur reprochait de ne pas savoir « avaler leur propre fumée. » Peut-être, dans le secret de son cœur, leur en voulait-il aussi d'avoir trop de goût pour les idées claires et de ne pas sentir assez le prix et le charme émouvant d'une majuscule bien placée, sous laquelle on peut entendre « un million de mots. »

Qu'il fît œuvre d'historien ou de philosophe, Carlyle était un poète, et ce poète était un mystique. C'est par là que sa personne et ses livres ont fait événement en Angleterre, car malgré son grand talent pour le silence, l'Angleterre est de toutes les nations du monde la moins encline au mysticisme, celle qui a le plus de goût pour les vérités positives et le plus d'aptitude aux calculs d'intérêts composés, le pays qui produit le plus d'empiriques et d'utilitaires, le pays où l'on rencontre le plus de gens disposés à considérer le monde comme une machine. L'Anglais fait un si grand cas de la mécanique qu'il en met un peu dans la religion et qu'il la réduit volontiers à des pratiques, à des routines, à des formes, à des formules. Carlyle fut un rebelle et il joua le rôle d'un émancipateur. Il brava les préjugés, il combattit les idées reçues, il pratiqua une large brèche dans les murailles de la vieille Sion. Cet

audacieux ne craignit pas de déclarer à ses compatriotes qu'un fétiche auquel on croit de tout son cœur est une idole moins méprisable qu'une formule à laquelle on ne croit plus qu'à moitié. L'Angleterre s'émut quand elle entendit la voix d'un solitaire qui criait : — « Eh quoi! dites-vous, plus de temples, plus d'autels, plus de liturgies, plus de symboles, plus de prêtres! Que nous restera-t-il?.. Rassurez-vous. L'univers de Dieu n'est-il pas un symbole? L'immensité n'est-elle pas un temple? L'histoire de l'homme n'est-elle pas un évangile? Si vous regrettez le chant de l'orgue, écoutez chanter les étoiles du matin. » — Oui, l'Angleterre s'étonna d'avoir produit un homme qui enseignait à la jeunesse que les formes ont peu de prix, que les formules passent, qu'il y a des vérités cachées dans toutes les religions, qu'il faut vénérer Apollon et Odin aussi bien que le Dieu de Mahomet, que si Jérémie et saint Jean furent de grands prophètes, Eschyle et Shakspeare furent aussi des inspirés, que si le Christ ouvrait les yeux des aveugles et faisait marcher les paralytiques, tous les grands hommes ont ouvert miraculeusement des yeux malades et remis en mouvement des jambes qui ne marchaient plus, que tous les temps comme tous les pays ont accompli des prodiges. Tel évêque en pâlit d'effroi, et les cendres de Wesley et de Whitefield tressaillirent dans leur tombeau.

Le mysticisme fait la guerre aux petites pratiques, aux formules surannées, aux dogmes rances, aux idoles vermoulues, et il travaille ainsi à l'affranchissement de l'esprit humain, mais il ne saurait lui procurer qu'une demi-liberté. Il est l'ennemi de la superstition, mais il s'accommode difficilement de la pure raison et la science lui fait peur. La science cherche à tout expliquer en ramenant tout à des lois; le mysticisme a la sainte horreur des explications, il voit partout du mystère, il fait profession de croire que le fond des choses est inexplicable. De très rigides orthodoxes ont été de grands hommes de science. Ils pensaient que l'omnipotence divine s'était réservé jadis un petit pays montagneux pour y opérer des prodiges, que le soleil s'était arrêté sur Gabaon et la lune sur Ajalon. Ils confinaient, ils cantonnaient le miracle dans un coin de l'espace et du temps, ils lui faisaient sa part comme on fait la part du feu; mais ils admettaient que, dans le reste de l'univers, tout est soumis à des lois éternelles et tout relève du sens commun. Newton croyait de toute son âme à l'Apocalypse, ce qui ne l'a pas empêché de découvrir l'attraction universelle et d'inventer le calcul infinitésimal. Carlyle affirmait que la nature est surnaturelle et que, quand elle n'est pas divine, elle est diabolique. Jamais aucun chimiste n'a trouvé au fond de son creuset ni Dieu ni le diable. Aussi goûtait-il les chimistes aussi peu que les utilitaires; il parlait avec dédain de leurs alambics, de leurs réactifs, de leur présomptueuse ignorance qui se flatte d'éclaircir le mystère de la vie par des explications qui n'ex-

pliquent rien. — « Tu prétends, disait-il dans son *Sartor resartus*, cheminer au travers du monde à la faveur de cette pâle lumière que tu appelles la vérité ou de cette lanterne de poche que j'appelle une logique de procureur, et tout expliquer, rendre compte de tout, ne croire que ce que tu vois. Quiconque rend hommage à l'insondable domaine du mystère qui est partout sous nos pieds et qu'à chaque instant nous touchons du doigt, quiconque se permet de penser que l'univers est un oracle et un temple aussi bien qu'une cuisine et une étable, tu le traites de mystique en délire. Ta vache ne vèle-t-elle pas? Ton taureau n'engendre-t-il pas? Toi-même n'es-tu pas né et ne dois-tu pas mourir? Explique-moi tout cela, sinon fais de deux choses l'une : retire-toi dans ta maison et garde pour toi tes sots caquets, ou plutôt renonce à ta folie, repens-toi d'avoir dit que le règne du miracle est passé et que le monde de Dieu s'est changé en une vile prose, et reconnais que tu n'as été jusqu'aujourd'hui qu'un dilettante, un pédant à la vue trouble. » Il ajoutait : « L'homme qui ne sait pas s'étonner, l'homme qui n'a pas l'habitude de l'étonnement, quand il serait président d'innombrables sociétés royales, quand il porterait dans sa tête toute la *Mécanique céleste* de Laplace, toute la philosophie de Hegel et le résumé de toutes les découvertes qui se sont faites dans tous les laboratoires et dans tous les observatoires du monde, n'est qu'une paire de lunettes derrière laquelle il n'y a pas d'yeux. Qu'il consente à emprunter leurs yeux aux voyans, et nous trouverons à utiliser ses lunettes. »

Aristote avait dit que l'étonnement est le premier mot de la science, Carlyle voulait que ce fût aussi le dernier; il nous condamne à l'admiration perpétuelle. Si Lavoisier s'était contenté de s'étonner et d'admirer, la chimie ne serait pas née. On voit combien il est vrai de dire que ce génial Écossais ne procurait à ses disciples qu'une demi-liberté, qui ne pouvait leur suffire longtemps. On raconte qu'un petit moine était si fort accoutumé à faire des miracles que le prieur fut obligé de réprimer son zèle indiscret et lui interdit d'exercer son talent. Le petit moine obéit, non sans chagrin; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit, il se sentit partagé entre le désir de lui sauver la vie et la sainte obédience. Pour tout concilier, il lui ordonna de rester en l'air jusqu'à ce qu'il en eût référé au prieur, qui, paraît-il, lui permit d'achever son miracle, à la condition qu'il ne recommençât pas et qu'il n'y revînt plus. S'il n'avait tenu qu'à l'auteur du *Sartor resartus*, l'Angleterre serait demeurée à jamais suspendue entre le dogme et la science, entre la tradition et le doute. Il n'avait garde de demander au prieur la permission d'achever son miracle, lequel lui semblait suffisant. Le couvreur se trouvait en l'air, et Carlyle estimait que c'était de tous les états le plus agréable, il s'en accommodait pour sa part.

Mais le couvreur ne fut pas de son avis, et sans attendre qu'il l'y autorisât, au risque de s'assommer, il s'empressa de reprendre terre. Le mysticisme est un supplice pour qui n'a pas le tempérament mystique, et l'Anglais est de tous les peuples celui qui prend le plus difficilement son parti de passer sa vie entre ciel et terre.

Il y a deux espèces de mystiques. Les uns sont simples comme des colombes et infiniment respectables; les autres sont un peu plus raffinés, ils se plaisent aux obscurités volontaires et ne résistent pas à l'envie de mêler quelque charlatanisme à leurs spiritualités. Le type des mystiques naïfs était ce cordonnier allemand qui s'appelait Jacob Boehme, et dont le roi Charles Ier d'Angleterre avait une si haute idée qu'il envoya tout exprès à Woerlitz un savant pour l'examiner et l'interroger. Henri Heine remarque à ce propos que ce savant fut plus heureux que son royal maître, car pendant que celui-ci perdait la tête à Whitehall par la hache de Cromwell, l'autre ne perdit à Woerlitz que la raison en interrogeant Jacob Boehme. Un peu auparavant avait vécu un autre mystique nommé Paracelse, lequel était beaucoup plus savant que Boehme et un peu plus charlatan. Il a fait de véritables découvertes en chimie, il a étudié le mercure, l'arsenic et l'antimoine; mais il portait un habit écarlate et un chapeau rouge, il avait inventé une panacée et un élixir de longue vie, il se faisait fort de rendre ses disciples immortels, il se piquait de vivre sur un pied d'intimité avec les esprits invisibles qui animent la nature, et il se vantait de fabriquer de toutes pièces des homoncules.

Carlyle n'était point charlatan, personne n'a été de meilleure foi que lui, et il n'a jamais fabriqué d'homoncules. D'autre part, il était beaucoup plus instruit que Boehme, il avait beaucoup de lecture, l'esprit très ouvert et très cultivé, il connaissait son siècle, il lui appartenait par son éducation, en même temps qu'il appartenait au passé par sa façon de sentir, par ses regrets et ses rêves. Aussi était-il en proie aux contradictions, et il ne faut pas s'étonner que sa pensée comme sa parole fussent souvent flottantes et confuses. Il était à la fois libéral et autoritaire, et tour à tour il prêchait l'indépendance ou la soumission. Il vantait les grands émancipateurs, les renverseurs d'idoles, les Luther, les Knox, et quoiqu'il détestât le XVIIIe siècle comme le siècle de l'incrédulité et du persiflage, quoiqu'il reconnût dans la révolution française la marque ou la griffe du diable, il n'a pas laissé de déclarer que le XVIIIe siècle avait une œuvre à faire et que le sans-culottisme lui-même avait sa raison d'être et sa tâche divine. Mais la démocratie ne lui inspirait aucun enthousiasme, il ne voyait en elle qu'un régime provisoire, qu'une transition à quelque chose de mieux; il se flattait que l'anarchie où nous vivons touchait à son terme et qu'un dieu nouveau ferait rentrer les esprits dans l'obéissance. Servir avec dignité et avec

les sentimens d'un homme libre, *servire liberaliter*, telle était sa devise, et il comptait sur la religion qu'il avait inventée pour réduire les peuples à leur devoir, pour régler leurs désirs et leur conduite. Il avait décidé que, si Dieu se révèle dans les étoiles et dans les roses, il se manifeste plus clairement encore dans les grands hommes, et il a prêché jusque sur les toits l'adoration des grands hommes. « Le culte des héros, disait-il, est le seul qui puisse subsister parmi tous les débris dont la tempête révolutionnaire a couvert le monde, c'est la seule épave que nous puissions sauver de ce grand naufrage, ou plutôt c'est la pierre angulaire que la révolution n'a pas renversée et sur laquelle nous rebâtirons. La nature est toujours divine, les héros sont toujours adorables, voilà la religion qui nous reste. »

Quand il parle des héros, Carlyle n'est jamais de sang-froid; c'est alors surtout qu'il monte sur le trépied, qu'il éclate en transports lyriques, en hosannas, qu'il embouche la trompette. Il réduit l'histoire universelle à un certain nombre de biographies, mises bout à bout, et il déclare qu'il faudrait désespérer de l'humanité si elle ne produisait plus de héros, ou si elle réussissait à s'en passer, ou si elle refusait ses hommages et sa vénération à ceux qu'elle enfanta jadis. Certes il n'a pas absolument tort. On peut lui accorder que ces redoutables trouble-fêtes qu'on appelle les grands hommes sont pour le genre humain un article de première nécessité, et que s'il fallait opter entre une société troublée par les rêves du génie et une autre fort tranquille où chaque jour ressemblerait à la veille, où toutes les têtes seraient de niveau, où chacun jouirait avec délices de la liberté d'être médiocre, le choix du vrai philanthrope serait bientôt fait : « J'ai vu sur les côtes de l'Océan des bancs d'huîtres, disait un sage, j'ai senti leur bonheur, je ne l'ai pas envié. » On peut lui accorder aussi que les dénigreurs de renommées sont en général de sottes gens et que s'il n'y a pas de héros pour son valet de chambre, il faut en conclure non que les héros ne sont pas des héros, mais que les valets de chambre sont des valets de chambre. Hegel l'avait dit avant lui, et avant lui Hegel s'était moqué de ces maîtres d'école qui remontrent à leurs élèves qu'Alexandre et César étaient des ambitieux sans moralité, travaillés par de mauvaises passions, d'où il s'ensuit que le maître d'école vaut bien mieux que César et qu'Alexandre, car il est exempt de toute mauvaise passion, et il le prouve en s'abstenant de conquérir l'Asie ou de gagner la bataille de Pharsale. Hegel avait dit encore que Thersite, ce terrible contempteur et insulteur des rois, est un type éternel, et que s'il ne reçoit pas dans tous les siècles des coups de bâton, on peut laisser le soin de le punir à la jalousie qui le dévore, au ver immortel qui le ronge.

Mais Hegel était un philosophe; il ne se piquait pas de fonder une religion, et il n'a eu garde de canoniser les grands hommes. Après

tout ils sont pétris de notre argile, le sang qui coule dans leurs veines est bien le nôtre; il n'y a en eux rien de surhumain, et s'ils préparent l'avenir, ils sont les fils de leur temps. Ce qui les distingue est d'avoir une volonté plus forte que le commun des mortels, une âme mieux trempée, des pensées qui courent si vite qu'on s'essouffle à les suivre, une vivacité dans l'action qui déroute nos lenteurs, et de posséder dans une mesure inconnue au vulgaire cette faculté mystérieuse qu'on nomme l'instinct et qui est le sentiment de la destinée. Le mot que cherche leur siècle sans le trouver, ils le devinent et le disent tout haut, et tout en s'occupant de faire leur propre bonheur, ils ouvrent une carrière nouvelle à l'espérance des peuples. Mais ils ne sont pas infaillibles; à l'idée qu'ils épousent ils donnent volontiers pour rivale une chimère. Cette lutte de la fantaisie et de l'instinct, de l'utopie et de la mission, est le côté tragique de leur existence. Ils ménagent des revanches au bon sens des petits qu'ils avaient humiliés; après avoir eu raison contre tout le monde, tout le monde a raison contre eux, et souvent ils finissent mal, ce qui console les valets de chambre, les maîtres d'école et Thersite. Hegel remarque qu'il ne se fait rien de grand ici-bas sans passion, que la passion est toujours égoïste, que les grands hommes ont été pour la plupart prodigieusement personnels : « Les grands hommes, disait-il, sont les instrumens et les outils de cette raison occulte qui gouverne le monde; par une ruse divine, elle se sert de leurs passions pour accomplir ses desseins sur l'humanité, et elle s'arrange pour leur faire payer tous les frais de premier établissement. »

Ce n'est pas ainsi que l'entendait Carlyle. Les grands hommes ne sont pas à ses yeux les fils de leur temps, ils sont les enfans du miracle, un présent magnifique et gratuit de la munificence divine. Ils ne sont pas les plus grands d'entre nous, mais « des êtres à part, émanés du cœur même des choses, une représentation visible du monde invisible, des ambassadeurs célestes, chargés d'un message de vie et de révéler à la terre les secrets du Silence éternel. » Il n'admet pas qu'on les accepte sous bénéfice d'inventaire, il faut les accepter tout entiers, tels qu'ils sont, avec toutes leurs dépendances et appartenances. Ces souverains par la grâce de Dieu ont été envoyés d'en haut pour être obéis des peuples. Il n'admet pas non plus qu'il y ait en eux quelque alliage ni qu'ils cherchent leur bonheur en faisant celui de l'humanité. Ce sont des apôtres, ils portent à leur front l'auréole des martyrs. Il est faux que Luther ait sacrifié quelquefois sa conscience à ses combinaisons; il est faux que, dans le grand jeu de la vie, comme disait Voltaire, on commence par être dupe, qu'on finisse souvent par être fripon, et que Cromwell fût un enthousiaste qui fit servir son fanatisme même à sa grandeur. S'il était vrai que les Jupiters d'ici-bas, *Joves humani et terrestres*, eussent des faiblesses et des tares, ils ne seraient plus ado-

rables, — et à qui dresserions-nous des autels? Cependant, quelque admiration qu'ils nous inspirent et quoi qu'en dise Carlyle, nous aurions tort de les adorer. Il n'y a de vraiment adorable que la charité absolument désintéressée, et souvent on ne la connaît pas, elle se cache; les saints sont des conspirateurs qui cherchent l'ombre du mystère. En vérité, religion pour religion, il est permis de préférer le culte des astres au culte du génie, car il est plus facile de croire au désintéressement de l'étoile du matin qu'à celui d'un héros. Qu'ils s'appellent Cromwell ou Luther, si grands qu'ils soient, ils ont tous mêlé des calculs à l'enthousiasme et cherché leur gloire dans leur œuvre. Un jour ou l'autre, chacun à sa façon, ils ont tous prononcé le mot d'un personnage de Shakspeare : « Le monde est mon huître et je l'ouvrirai avec mon épée. »

Malgré sa vive éloquence, malgré sa parole puissante et colorée, Carlyle n'a pas réussi à convertir ses compatriotes à son mysticisme ni au culte des héros. L'Angleterre officielle est demeurée fidèle à ses formules; l'Angleterre qui pense s'est engagée dans des voies bien différentes de celles qu'il lui marquait. Il a trop vécu, non pour sa gloire, mais pour son bonheur. On le respectait, on l'admirait, mais on ne l'écoutait plus. Il a vu la direction des esprits lui échapper, passer en d'autres mains et son autorité supplantée par des influences rivales qui détruisaient sans merci ce qu'il avait adoré. L'ascendant toujours croissant qu'exerçaient un Darwin, un Herbert Spencer, lui causait de cuisans chagrins; c'était une écharde dans ses chairs. Le nouvel empirisme qu'ils ont mis en vogue était contraire à toutes ses inclinations, le blessait au cœur, et il a assisté tristement à son triomphe. Cette philosophie, dont il méprisait le terre-à-terre et maudissait les cruautés, fait main basse non-seulement sur la théosophie, sur le mysticisme, mais sur la métaphysique, qu'elle relègue dans le royaume des chimères; elle trouve dans l'évolution fatale et graduelle, dans le progrès insensible, dans l'hérédité, dans l'adaptation au milieu, la raison suffisante de toutes choses. Elle nie les prophètes, elle dissèque les héros, elle applique aux sciences morales la méthode des sciences naturelles, elle ramène tout à la pure nature, et partant elle doit se livrer à de prodigieux efforts de raisonnement pour expliquer non-seulement le génie d'un grand homme, mais un simple acte d'honnêteté et la plus vulgaire des bonnes actions, rien n'étant plus contraire à la pure nature que de ne prendre à son voisin ni son bœuf, ni son âne, ni sa femme, ni sa bourse, quand on peut le faire sans rien risquer.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Il n'y a pas à dire, les salles de concert ne sont plus ce que nous les avons vues autrefois; seul le Conservatoire maintient encore sa physionomie traditionnelle et consulaire; partout ailleurs, les nouvelles classes ont pris le dessus; chez Pasdeloup, chez Colonne, elles règnent et gouvernent, et le plus curieux, c'est que le grand art ne s'en porte que mieux. Les connaisseurs de profession, — gens du passé, exclusifs, raisonneurs, beaux esprits, ont quitté la place; des dilettantes, il n'y en a plus, la race s'en est perdue; il y a tout le monde, ce fameux tout le monde qui, vous le savez, a plus d'esprit que Voltaire; ce qui fait que les mêmes choses qui jadis furent sifflées sont aujourd'hui portées aux nues et que, par un juste retour, toute sorte d'amusettes et brimborions, — airs variés et divertissemens, dont on raffolait, — sont conspuées. Public nerveux, houleux, impatient, intransigeant, toujours bataillant pour ou contre et qui vient là, sans autre critérium que ses purs instincts, casser les arrêts des esthéticiens du passé et légiférer sur le présent! Car, il ne faut pas nous y tromper, les élémens dont ce public se compose sont tout ce qu'il y a de moins éduqué; aucune culture spéciale n'a passé par là, vous avez affaire à des juges sans mandat: employés et commerçans, étudians et clercs de notaire profitant de leurs vacances du dimanche. Ils se sont dit en déjeunant : Que ferons-nous de notre après-midi? et selon que tel ou tel programme les allèche davantage, ils vont chez Pasdeloup ou chez Colonne, et voilà ces industriels, ces apprentis et ces bureaucrates, lancés tout de suite *in medias res* et tranchant de main de maître dans la question d'art. Si le règne de la démocratie a ses inconvéniens, on m'accordera que ce n'est point de ce côté-là qu'il faut s'en plaindre. Avec un pareil public, aucun artiste de valeur ne risquera d'être longtemps méconnu. Point caractéristique à noter, ses excès d'admiration n'ont rien dont on doive s'inquiéter; si passionné, si tapageur qu'il soit, il ne se laisse guère emporter, et, qu'on me passe l'expression — ne s'emballe jamais: même chez les plus chers objets de ses prédilections, il sait faire la

part du médiocre, et certaines pièces de Schumann, goûtées en Allemagne, n'ont pu trouver grâce devant lui. Jusqu'ici, Berlioz est le seul dont il adopte tout : *l'Enfance du Christ*, comme la *Damnation de Faust*, la *Symphonie fantastique* comme la symphonie d'*Harold* et comme la symphonie sur *Roméo et Juliette*. Et cette faveur s'affirmant chaque année davantage, à l'égard d'un tel maître dont le pharisaïsme des artistes ses contemporains ne cessa d'empoisonner l'existence, semble une preuve de plus de l'esprit de justice instinctive qui dirige ce nouveau public. Berlioz bénéficie aujourd'hui qu'il est mort, des outrages qu'il eut à subir de son vivant, et l'heure des complètes réhabilitations a si bien sonné pour lui, que *les Troyens* seraient acclamés à leur tour s'il se trouvait à l'Opéra un directeur capable de profiter du vent qui souffle. Qu'il ait ou non eu conscience de ce qu'il faisait, le public des concerts populaires, faisant œuvre de réhabilitation, faisait œuvre aussi de patriotisme; il élevait autel contre autel, opposait Berlioz à Wagner, disait aux Allemands : Vous avez votre Messie, nous avons, nous, le Précurseur, et prétendons désormais qu'on l'estime et qu'on le renomme selon son droit. Mais bah! les directeurs de l'Opéra ont de nos jours d'autres soins en tête. Qu'il s'agisse de formuler des programmes ou de haranguer leurs administrés *ore rotundo*, et vous les verrez se mettre en avant et répandre à pleines mains les fleurs de rhétorique sur la nappe des banquets. Des fêtes « de famille, » ils en présideront tant qu'on voudra, parleront de la nécessité de varier et d'enrichir le répertoire, d'associer les anciens maîtres à ceux du présent, de constituer quelque chose d'approchant à ce qui se passe à Vienne et à Berlin, où l'*Alceste* de Gluck et *l'Africaine* de Meyerbeer se coudoient, où *la Vestale* de Spontini se montre au lendemain d'un ouvrage d'Auber, de Rossini, de Cherubini ou de Richard Wagner. Simples phrases de circonstance, feux pyrrhiques et jeux floraux pour amuser la galerie et les ministres benévoles, et que, rentré chez soi, on oublie vite! Car de la coupe aux lèvres il y a loin, et la sainte routine est la plus chômée des bienheureuses patronnes du calendrier : l'opéra de Gounod cette année; l'année prochaine, l'opéra de Thomas, et ainsi de suite, sans se donner seulement la peine de renouveler le personnel autrement que par les doublures; les chefs d'emploi restant les mêmes que du temps de M. Halanzier :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Être directeur de l'Opéra, c'est imiter Véron et Duponchel quand on est M. Perrin, et M. Perrin quand on s'appelle Vaucorbeil. S'il existe quelque part un Diogène qui cherche un directeur subventionné ne reproduisant point l'exacte image de son prédécesseur, ce philosophe-là n'est pas près d'éteindre sa lanterne. Nous devons aux concerts popu-

laires la musique pour tous, reste maintenant à conquérir le théâtre pour tous. Comment l'obtiendra-t-on? Je l'ignore, mais ce que je sais pertinemment, c'est que le mieux est de s'en remettre là-dessus à l'initiative privée. Chez Pasdeloup comme chez Colonne, *la Chevauchée des Walkyries* a fait événement. C'était en quelque sorte la rentrée en grâce de M. Richard Wagner, après un assez long bannissement, d'ailleurs fort mérité; car, tout grand musicien que l'on soit, on n'en conserve pas moins la responsabilité de sa conduite, et lorsque cette conduite est ignoble, un pays comme le nôtre a le droit de se montrer sévère. C'est toujours un vif regret pour les honnêtes gens de ne pouvoir estimer un homme dont le talent s'impose à eux. Or, avec M. Richard Wagner, force leur est de reconnaître que le talent et le caractère font deux, et quand on oublierait en lui l'insulteur de nos gloires nationales, il faudrait encore se souvenir du farouche révolutionnaire d'autrefois, du héros des barricades de Dresde converti au chambellanisme et devenu piètrement le musicien aulique du roi de Bavière.

Il n'importe, le chambellan qui a écrit cette page de la *Walkyrie* n'est point un Polonius vulgaire, et sa clé d'uniforme vaut un talisman. Ceci pourtant ne nous empêchera pas d'aborder le morceau par son côté critique; tout y subsiste par les rythmes et, — grave tort pour de la musique si intentionnellement pittoresque, — pas un seul de ces rythmes n'entre dans la couleur du sujet. Cette prétendue chevauchée ment à son titre : rien du cheval qui hennit, qui trotte ou qui galope. Une croche pointée, une double croche, une noire pointée, — chaque animal ayant en musique une sorte de rythme convenu, — c'est ainsi que pourrait se noter le chant du coq, si nous avions affaire à la fermière du village voisin et non à ces formidables amazones du romantisme scandinave. Passons sur ce détail et cherchons à nous rendre compte du procédé, voyons l'arc se tendre et décocher son trait sous la puissante main du maître. En langage d'atelier, cela s'appellerait *une scie;* en réalité, c'est du grand art. De ce rythme d'une mesure les cuivres s'emparent, et voilà tout de suite le cri de la basse-cour transformé en fanfare héroïque et poursuivant sa voie avec une persistance implacable, accompagné par une pédale harmonique en forme de trilles pour les instrumens à vent, en arpèges ascendans pour les violons : donc trois pédales qui se superposent; pédale harmonique dans l'accompagnement, pédale harmonique dans le trille et, en réalité, pédale encore dans la persistance endiablée du dessin supérieur. Cet art-là, c'est un fait connu, ne procède que par l'audace des combinaisons et l'enchevêtrement de la quenouille. Un moyen que Rossini emploie à l'état simple dans le chœur dansant de *Guillaume Tell*, la pédale, vous le triplez, le quadruplez, le dynamisez au centuple, et par l'intensité suprême dans l'effort, dans le *voulu*, vous obtenez sur les natures nerveuses des effets de fascination voisins de l'hypnotisme.

Mêlez à tout cela les dissonances, les accords chromatiques; joignez-y les deux notes d'élan empruntées à la mesure précédente et qui, vers la fin, donnent à la symphonie une nouvelle force d'impulsion décidément irrésistible. Nous savons bien, nous savons trop tout ce qu'il y a à dire contre cet art, et nous-même l'avons dit vingt fois à cette place : c'est capiteux, vertigineux, plein de précipices, mais plein de trouvailles. Nous autres, élevés à l'école de Mozart, de Beethoven et des grands italiens du passé comme du présent, nous en pouvons discourir à notre aise, préservés d'avance que nous sommes de la contagion; mais qu'on se figure ces nouvelles classes dont nous parlions tout à l'heure, arrivant là sans étude ni culture et poussées par le seul besoin de se distraire des travaux et des servitudes de la semaine, on verra se produire alors ce qui se passe: chacun obéissant à l'unique impulsion de son tempérament, il y aura tout de suite le camp de l'enthousiasme et celui de la résistance, les uns applaudissant, les autres sifflant à outrance, car cet art-là, pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut absolument s'y connaître; dans le cas contraire, il vous repousse inexorablement, tout comme il est capable de vous mener au fanatisme et de faire de vous des hallucinés ou des convulsionnaires de Saint-Médard.

L'Opéra ne se possède plus; le nouvel ouvrage de M. Gounod l'absorbe tout entier, et certes il y paraît aux représentations qui sont trop souvent assez médiocres, d'où l'on aurait tort de conclure que les répétitions du *Tribut de Zamora* soient excellentes, car de cela nous ne savons rien que ce que les nouvellistes soi-disant bien informés en colportent un peu partout. Personne n'ignore que, par le temps qui court, la publicité s'empare d'un ouvrage six mois avant la représentation. A peine l'auteur a-t-il vu s'ouvrir l'ère des répétitions que sa vie privée appartient à la chronique quotidienne : on vous raconte de quelle viande il se nourrit et de quel bois il se chauffe; comment il dort et comment il travaille; et s'il arrive, — comme il paraît que c'est le cas avec M. Gounod, — que l'*illustre maître* ait pour cabinet une manière de sanctuaire gothique, on vous le montre en archimandrite byzantin assis gravement sous un dais vis-à-vis d'un grand orgue d'église et donnant à la muse des audiences pontificales. Étonnons-nous ensuite que de si grotesques apologies provoquent la controverse et que, dès les répétitions, deux courans d'opinion s'établissent: les uns soutenant que tout marche à souhait, que « Charles Gounod veut que sa partition soit parfaite et que, *dans ce but, il travaille la nuit à faire disparaître les imperfections révélées par les études du jour;* » les autres s'appuyant de cet aveu même pour avancer tout le contraire et nous dire que ces répétitions sont le canevas de Pénélope, qu'on y défait le lendemain la besogne du jour précédent, et qu'il s'y distribue en somme beaucoup moins de louanges que de sages et prudens conseils : Cher maître,

prenez garde à la mélopée, vous en avez mis partout, il n'y a que cela dans votre musique. — De grâce, mon bon ami, foncez droit sur la situation et, pendant que vous êtes en Espagne, profitez de l'occasion pour prendre une bonne fois le taureau par les cornes ; ce n'est pas de la rêverie au clair de lune qu'il nous faut ; c'est du drame, du vrai drame, quelque chose d'inspiré, de puissant, d'*enlevant* comme le duo des *Huguenots* ou le quatrième acte du *Prophète*, qu'on vient justement de reprendre ; allez-y ce soir, vous verrez, c'est comme cela qu'il faut faire ! » Et malgré soi, à entendre tous ces commérages de journaux, tous ces bruits de coulisses, on se rappelle l'anecdote de ce directeur disant à l'auteur d'une comédie en cinq actes : « Votre pièce est excellente, seulement elle manque de traits ; remportez-la chez vous, et passez la nuit à me la saupoudrer de mots d'esprit. »

Soyons sérieux, et sans nous préoccuper plus que de raison de ce qu'on nous prépare dans le secret et le crépuscule des dieux, regardons davantage à ce qu'on nous donne. Le vrai est que tout le monde se plaint de l'insupportable monotonie du répertoire, et cet état de choses durera tant qu'on n'aura pas su prendre un parti et rompre avec un système de mise en scène qui devient chaque jour plus encombrant ; l'outillage s'oppose à tout, la manœuvre tue l'art ; une fois le théâtre occupé par quatre ou cinq de ces énormes *machineries*, en voilà pour des mois et des années, impossible de rien jouer au pied levé, fût-ce le plus libre d'allures et le mieux monté des chefs-d'œuvre de la maison. Croirait-on que naguère M. Maurel, de passage à Paris, a dû renoncer à reparaître dans don Juan, son meilleur rôle, et cela uniquement pour des raisons d'équipe et de matériel ? Ces remue-ménage, qui se faisaient jadis en un tour de main, sont aujourd'hui des complications d'état, et tandis qu'on délibère solennellement, — tout est solennel en diable, sous ce gouvernement de M. Vaucorbeil, on se croirait chez l'empereur d'Autriche ou chez M. Perrin, de la Comédie-Française, — tandis qu'on délibère en conseil de cabinet sur la question d'opportunisme à propos de la plantation d'un décor, notre artiste, que réclament Madrid, Londres ou Florence, a le temps de quitter la place. Car c'est aussi une mode fort goûtée de l'administration actuelle d'avoir des chanteurs de haut renom qui figurent sur les cadres du théâtre et n'en sont pas moins absens huit ou dix mois de l'année, étoiles errantes et filantes, étoiles-Benoiton qu'on paie en quelque sorte au cachet, système assurément avantageux au point de vue des gros bénéfices, mais au demeurant assez peu digne d'une institution nationale qui reçoit du pays des subventions de 800,000 francs.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1881

On aurait beau s'en défendre et vouloir fermer les yeux sur la réalité des choses, la vie publique de la France est pour le moment dominée par un fait à la fois avéré et difficile à préciser ou à définir : c'est l'importance qu'a prise par degrés, que tend de plus en plus à prendre M. le président de la chambre des députés. Cette importance ou cette prépotence, on la commente, on l'explique, on l'exalte ou on la décrie, on l'exagère ou on la diminue à volonté. Elle n'en est pas moins un fait qui, en frappant l'opinion, la laisse indécise, qui se dérobe et reparaît tour à tour, qui reste jusqu'à un certain point une énigme. Non pas que l'influence exercée, même dans une mesure assez large, par M. le président de la Chambre des députés ait rien d'imprévu et d'extraordinaire. M. Gambetta, par le rôle qu'il a joué depuis dix ans, par ses interventions décisives à des moments difficiles comme par ses dons d'orateur, est certainement un des hommes les mieux faits pour l'action politique. Il a l'habileté du tacticien et l'art de capter les grandes réunions par une éloquence appropriée aux circonstances. Il a au besoin le goût de plaire, ne fût-ce que pour mieux déguiser ou mieux accompagner le goût de s'imposer; il a particulièrement un avantage que personne ne conteste, celui d'une supériorité marquée sur tout ce qui l'entoure et le suit. C'est assez pour lui assurer une place éminente et légitime dans les conditions et les limites d'un régime constitutionnel et parlementaire; mais il est bien clair que ce n'est pas de cette influence naturelle et simple qu'il s'agit. L'énigme, c'est cette importance d'une autre nature qui sort des proportions ordinaires, qui est censée peser sur le gouvernement comme sur le parlement, qu'on croit voir partout, qui ces jours derniers encore a été pour ainsi dire mise sur la sellette à la chambre des députés et au sénat à propos des affaires de Grèce; c'est cette prépotence enfin qui, interpellée jusque sur le fauteuil présidentiel, s'est crue obligée ou intéressée à descendre dans l'arène pour s'expliquer elle-même, pour éclaircir un mystère, — qui cette fois encore n'a pas été complètement éclairci.

Il y a évidemment deux choses distinctes dans cette récente interpellation, qui, à tout prendre, n'a été qu'une occasion ou un prétexte. Il y a la question elle-même, cette question de la politique de la France en Orient qui a été déjà l'objet d'explications successives dans les deux assemblées. Sur cette politique, sur ses velléités et ses hésitations, et ses retours et ses contradictions apparentes, on croyait que tout avait été dit. On savait bien qu'il y avait eu un instant où notre diplomatie, avec plus de générosité que de réflexion, s'était un peu engagée pour les Grecs, où elle était même allée assez loin en se flattant d'avoir conquis à la conférence de Berlin un « titre irréfragable » en faveur du royaume hellénique. On savait aussi qu'il y avait eu un projet de mission militaire à Athènes et que ce projet, conçu sans doute à la sollicitation de la Grèce, s'était bientôt évanoui devant les susceptibilités de l'opinion française. Tous ces faits, atténués d'ailleurs par la politique et les déclarations plus récentes du nouveau ministre des affaires étrangères, on les connaissait avec plus ou moins de précision, on croyait les connaître, lorsque tout à coup s'est produit un incident imprévu; le gouvernement anglais a publié dans son *Blue-Book* des dépêches de son représentant à Athènes, M. Edwin Corbett, et il s'est trouvé que le « livre bleu » anglais en disait plus que le « livre jaune » français. Deux dépêches de M. Corbett, en reproduisant une conversation avec un ministre du roi George, M. Tricoupis, laissaient croire qu'il y avait eu à Paris des promesses plus précises qu'on ne l'avait pensé et au sujet de la mission militaire de M. le général Thomassin, et au sujet d'un fait moins connu, même complètement inconnu, la cession éventuelle de trente mille fusils de nos arsenaux contre de l'argent grec. La révélation venant de Londres a excité un mouvement de surprise et d'émotion. Jusque-là cependant il n'y avait rien de bien sérieux, rien de compromis, puisque la mission militaire n'était pas partie et que les fusils n'avaient pas été livrés. On en était là lorsque tout s'est aggravé par un incident nouveau plus imprévu encore que le premier. Il n'y a que peu de jours, on apprenait que des armes et des munitions sorties de nos dépôts, achetées par le commerce, étaient expédiées à la destination de la Grèce par les ports français, avec le visa des autorités françaises. La question déjà réveillée par les révélations des documens anglais s'est trouvée plus ravivée encore, plus compliquée et plus embrouillée par ces opérations de commerce, qui ressemblaient à un subterfuge concerté ou toléré pour déguiser une cession d'armes qu'on avait cru devoir refuser officiellement. Il n'y avait rien de semblable, — on aurait pu cependant le croire à voir l'attitude embarrassée et un peu effarée du gouvernement dans cet imbroglio où il s'est trouvé jeté sans avoir l'air de s'en douter.

Parlons franchement. Ces derniers incidens par eux-mêmes n'étaient pas bien graves; ce qui a tout gâté, c'est que les ministres ont manqué

de sang-froid, de netteté et même, si l'on nous passe le mot, de bonhomie. Pourquoi ne pas dire tout simplement la vérité ? Pourquoi ne point avouer qu'on avait eu certainement des sympathies pour la Grèce et qu'on avait voulu la servir, — ce qui était parfaitement avouable, — qu'on avait cru même un instant pouvoir pousser cet intérêt jusqu'à fournir aux Grecs des officiers instructeurs et des armes, — mais que, devant l'émotion soudaine, manifeste de l'opinion publique, on s'était arrêté comme on le devait? Pourquoi, à propos des récens marchés d'armes et d'approvisionnemens de guerre, ne pas convenir tout bonnement qu'on avait été un peu pris en défaut, qu'il y avait eu quelque confusion, comme il y en a dans beaucoup d'autres parties de l'administration ? Au lieu de ces explications toutes simples et d'un aveu sans artifice, le principal porte-parole du cabinet, M. le président du conseil, s'est cru obligé de mettre dans son langage une certaine diplomatie, de se perdre en subtilités et en réticences. Il s'est laissé arracher comme à regret des pièces qu'on n'avait pas publiées et qui en font supposer d'autres. Il a tenu à prouver qu'avec la « mission Thomassin, » on ne faisait que ce qu'avaient fait tous les gouvernemens antérieurs, qu'il n'y avait pas eu promesse de fusils. Pour les dernières ventes d'armes consenties directement par les arsenaux avec le commerce, on est allé exhumer des dispositions anciennes qui les autoriseraient, un décret de 1872 dont on a donné une interprétation étrangement libre, vivement relevée par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. On s'est prévalu de ce décret sans prendre garde, que si ces marchés étaient réguliers, on n'avait pas le droit de les annuler après coup comme on l'a fait en interdisant l'expédition, qu'on couvrait un premier défaut de vigilance par un acte tardif d'autorité discrétionnaire, qu'on exposait enfin l'état à des revendications, à des paiemens d'indemnités pour lesquels il faudra bien demander des crédits dont le vote sera une difficulté nouvelle. Sur tout cela, s'il faut le dire, le gouvernement s'est embrouillé dans ses réponses aux pressantes interpellations de M. le duc de Broglie; dans le sénat comme à la chambre des députés, il a eu trop l'air d'être gêné, et en définitive le résultat le plus sensible de ces explications qui n'ont rien expliqué a été de laisser soupçonner qu'on ne disait pas tout, qu'il y avait autre chose; que ce que n'avaient pas fait ou promis les ministres, d'autres avaient pu le faire ou le promettre, enfin que derrière le gouvernement ostensible et régulier, si visiblement embarrassé, il y avait ce qu'on a appelé un « gouvernement occulte. »

C'était la vraie question. L'incident grec n'était rien, il n'a été qu'une occasion, un rendez-vous attendu ou recherché depuis longtemps. Il n'a fait que démasquer une situation plus générale où M. le président de la chambre des députés, bien plus que le gouvernement, se trouvait mis en cause dans ses actes et dans ses intentions, dans ses projets et dans ses pensées, dans cette prépotence au nom de laquelle il

s'est donné à lui-même la parole, comme il l'a dit avec une rondeur de bon compagnon.

Que les partis soient toujours prompts à saisir les occasions et même à les provoquer, qu'ils se plaisent à tout exagérer, même l'influence la plus naturelle et les interventions les plus légitimes, quand ils ont un puissant adversaire à combattre, — c'est leur rôle, leur tactique et presque leur droit. Mettons qu'on ait exagéré beaucoup dans tout ce qu'on a dit de ce « gouvernement occulte » qui a fait l'autre jour son apparition dans les assemblées. De son côté, M. le président de la chambre des députés, on en conviendra, est allé un peu loin dans un autre sens lorsque, sous prétexte de détruire les fables et les légendes qui courent sur son compte, il a cru pouvoir affirmer, sans crainte d'être démenti par les ministres d'aujourd'hui ou d'hier, que « jamais, à une heure quelconque, ni de près, ni de loin, il n'était intervenu pour peser sur leurs opinions et leurs résolutions, ni même par un conseil. » Il a dû compter un peu sur la magie de sa parole et sur la bonne volonté de tous ceux qui l'ont entendu ou lu lorsqu'il a cru pouvoir dire : « Je défie aucun ministre, aucun agent de la France à l'intérieur ou à l'extérieur, présens dans les bureaux ou en mission, de venir dire qu'à un jour, à une heure quelconque, je lui ai donné des instructions ou un mandat. » M. Gambetta a voulu trop prouver dans cette partie de son discours et se faire trop petit pour la circonstance. Il a oublié qu'à l'instant même où il parlait, son attitude, son langage, son accent, le sens de certaines de ses déclarations, tout protestait contre ce rôle modeste qu'il s'attribuait.

Il y a des cas où les apparences équivalent à des réalités, et ici l'apparence, c'est que M. Gambetta est évidemment depuis longtemps un personnage plus considérable, plus actif qu'il ne le dit. Des instructions, des mandats, des ordres, M. le président de la chambre n'en donne certainement pas, et il est peu vraisemblable qu'il entre dans les détails d'une vaste administration publique dont d'autres ont la direction officielle. Il n'est pas moins admis que M. Gambetta n'est étranger à rien. Lorsque le précédent cabinet, après avoir refusé et combattu l'amnistie, s'est décidé à proposer cette mesure, à quelle inspiration a-t-il obéi? Lorsqu'il y a eu des crises où deux présidens du conseil ont successivement disparu, après avoir reçu des votes de confiance, devant quelle influence se sont-ils effacés? M. Gambetta ne fait pas tout ce qu'il veut sans doute, il n'en est pas là; la vérité est cependant que, malgré ses protestations de réserve dans la direction des affaires, quoiqu'il déclare qu'il n'est rien, il a, par sa parole, une action décisive sur le parlement quand il le veut, et il a sur le gouvernement des prises assez efficaces pour que ceux qui sont soupçonnés de lui résister soient toujours menacés, pour que quelques-uns des ministres paraissent ne vivre que par lui. Il est beaucoup plus qu'il ne

le dit, et s'il n'est pas tout, comme le prétendent ses adversaires, il a dans tous les cas une position d'influence mal définie, réelle néanmoins, prépondérante et débordante en dehors des pouvoirs réguliers. Or c'est là justement la question, l'énigme dont nous parlions. Quelle est cette situation d'un homme qui fait et défait des ministres et qui n'a pas voulu encore être ministre, qui n'est ni un simple président de la chambre puisqu'il se mêle aux plus vifs débats, ni un président du conseil puisqu'il n'a pas la responsabilité des affaires, ni un chef de parti conduisant ostensiblement son armée au combat dans le parlement? Pourquoi M. Gambetta, avec la majorité qu'il a pu former, dont il a pu évidemment disposer plus que tout autre, a-t-il paru jusqu'ici se dérober au pouvoir? S'il lui faut une autre chambre, d'autres conditions, que veut-il donc? quel est ce rôle de grand chancelier de la république pour lequel il semble se préparer?

A y regarder de près, à travers tout, la faiblesse de M. Gambetta, c'est ce goût des situations irrégulières, d'un ascendant supérieur et exceptionnel dont il paraît se faire un système. Sous ce rapport, le discours que M. le président de la chambre a prononcé l'autre jour et qui dépassait visiblement l'enceinte de l'assemblée où il retentissait, ce discours est peut-être singulièrement instructif. Il est savamment conduit, il a deux parties. Au commencement, M. Gambetta se fait un devoir de déclarer qu'il entend ne rien critiquer, qu'il donne sa confiance au gouvernement « les yeux fermés. » Il proteste qu'il est étranger aux affaires de Grèce aussi bien qu'à toutes les autres affaires, que, par un privilège spécial d'ignorance parmi ses contemporains, il n'a connu « la mission Thomassin » que lorsque « le brave et distingué général » est venu lui annoncer qu'il avait dû partir pour Athènes, qu'il ne partait plus. M. le président de la chambre défie ministres passés ou présens, agens extérieurs ou intérieurs, de lui prouver qu'il a pesé sur une résolution quelconque, qu'il a donné même un conseil. Voilà certes un homme bien empressé à se défendre de toute ingérence illégitime! Ceci, il est vrai, est pour le passé. A peine ces déclarations un peu invraisemblables ont-elles retenti cependant, tout change : c'est le candidat qui se déclare en vue des élections prochaines et qui, se dégageant des nuages, s'appuyant sur une position acquise, sur une popularité dont il a le sentiment, ne craint plus d'avouer des aspirations assez difficiles à définir.

M. Gambetta, parlant de la réserve qu'il a cru devoir garder jusqu'ici, a ajouté aussitôt : « Cette réserve, je me l'imposerai *jusqu'au jour où il conviendra à mon pays de me désigner nettement pour remplir un autre rôle...* » Pour un simple candidat à la députation, même à la direction d'un cabinet, c'est là, il faut l'avouer, une parole un peu étrange, passablement mystérieuse et telle qu'en l'entendant on pouvait se rappeler, on murmurait presque involontairement cette parole d'un autre temps, d'un autre

prétendant, de celui qui a été Napoléon III, parlant à l'assemblée de 1848 : « Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir. » M. Gambetta ne l'a point entendu de la même manière, cela n'est pas douteux ; on pourrait malheureusement s'y méprendre, il y a des réminiscences ou des analogies toujours malencontreuses. Et pour justifier cet appel à un vote de confiance du pays, à une manifestation solennelle du suffrage universel, sur quoi s'est appuyé M. le président de la chambre? Il venait justement de s'exprimer ainsi : « Je n'ai pas à dire si j'ai une politique. Je n'ai pas à faire connaître si cette politique différerait de celle du gouvernement. J'ai mes sentimens, mes opinions sur les affaires extérieures ; *je saurai attendre!*. Oui, je le dis bien haut, j'ai une opinion sur la politique que la France doit adopter avec sagesse, avec précision, avec maturité, avec esprit de suite surtout, afin de prendre la place légitime qui lui appartient et qui n'est pas moins nécessaire aux autres nations qu'à elle-même dans les conseils de l'Europe... J'ai bien le droit d'avoir cette opinion... Est-ce que j'ai cherché, par les moyens légaux qui nous appartiennent à tous, à pousser l'esprit de mes concitoyens vers une politique d'expansion à outrance? En aucune façon, j'ai toujours gardé le silence. Je n'ai jugé ni critiqué la politique qui a été suivie... Cette réserve, je me l'imposerai, etc. » Tout cela se tient et s'enchaîne. De sorte qu'au moment même où M. Gambetta demande au pays de le « désigner nettement pour remplir un autre rôle, » il déclare qu'il n'a point à dire s'il a une politique, qu'il saura attendre, qu'il a ses opinions, ses sentimens, mais qu'il garde le silence, qu'il se réserve — « jusqu'au jour » où la France aura parlé.

Fort bien ! Sur quoi veut-il donc que le pays se prononce et vote? Qu'est-ce donc alors, si ce n'est tout simplement un plébiscite sur un nom, ce qui a toujours passé pour un grand défi à l'inconnu sous le voile d'une manifestation populaire? Et qu'on ne dise pas que c'est l'usage des pays libres, que lorsque, dans les momens d'élection, M. Gladstone ou lord Beaconsfield s'adressent au peuple anglais, ils ne font, eux aussi, que demander à leur nation de les désigner « pour remplir un autre rôle, » pour prendre le pouvoir. Oui, sans doute, c'est la loi des nations libres. Il y a seulement ici, on en conviendra, quelque différence. Lorsqu'en Angleterre libéraux et conservateurs livrent bataille devant le pays, leurs chefs, qu'ils s'appellent Gladstone ou Disraeli, savent que, s'ils ont la majorité, ils seront appelés au pouvoir dans certaines conditions, ils ne seront que des premiers ministres sous l'autorité traditionnelle et héréditaire de la reine. C'est le jeu naturel, prévu et limité d'avance, des institutions parlementaires, tandis que la manifestation provoquée en France aurait, par la force des choses, même, si l'on veut, par l'entraînement de l'esprit français, un autre caractère. Cette manifestation créerait au dépositaire privilégié de la confiance populaire une position telle qu'elle déborderait de toutes parts

la constitution, qu'elle annulerait surtout la présidence de la république elle-même. Qu'on imagine un instant cette juxtaposition d'un chef de l'état nommé par quelques centaines de voix dans un congrès et d'un chef de ministère « désigné » par des millions de suffrages! Ce serait, si l'on nous passe le mot, le plébiscite transposé passant du président de la république, à qui il a été appliqué en 1848, au président du conseil.

Qui ne voit dans ces procédés, dans ce langage une sorte de recrudescence croissante, presque coordonnée de l'idée du pouvoir personnel? Il n'y a sans doute ni à exagérer des incidens ni à dénaturer des intentions. Il n'est pas moins vrai que ce fait d'une prépotence toute personnelle existe, qu'il s'accentue, qu'il prend une place de plus en plus visible dans nos affaires, et rien ne le prouve mieux que ce qui se passe en ce moment même au sujet de la proposition de réforme du régime électoral. Quel est le meilleur système d'élections, est-ce le scrutin d'arrondissement, est-ce le scrutin de liste? Laissons de côté la question pour aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que, d'après la formation de la commission récemment nommée, le scrutin d'arrondissement garderait jusqu'ici l'avantage. Le scrutin de liste a cependant toujours bien des chances de l'emporter, — uniquement parce qu'il a pour lui M. Gambetta. Et qu'on le remarque bien, ce n'est pas parce que M. Gambetta aura donné de bonnes raisons ou parce qu'il aura une fois de plus déployé une entraînante éloquence que le scrutin de liste a la chance d'être voté; c'est tout simplement, de l'aveu de tous, parce que le rejet de ce mode de scrutin serait un échec direct pour M. le président de la chambre et que beaucoup de députés craignent de s'associer à ce qui pourrait passer pour un acte d'hostilité ou d'insoumission. De telle sorte que cette obsession de pouvoir personnel est partout. Eh bien! il faut sortir de là, et ce que M. Gambetta a de mieux à faire, c'est de se dégager lui-même de ce rôle démesuré, de rentrer dans la vérité politique et constitutionnelle, de ramener une importance qui sera toujours réelle à des proportions plus justes. S'il aspire au pouvoir, comme il en a le droit, qu'a-t-il besoin d'une désignation exceptionnelle qui ne peut être qu'un danger ou une vaine ostentation? Il n'a qu'à imiter M. Gladstone; il n'a qu'à se faire élire, à avoir une majorité, et dans ces conditions toutes régulières, avec ses facultés que personne ne conteste, il peut certes servir utilement son pays. Il ne trouvera ni préventions, ni hostilité systématique. S'il se laisse aller à d'autres tentations, il rencontrera infailliblement, même parmi les républicains, la résistance de tous les esprits libéraux qui ne sont pas sans doute le nombre, qu'on traite quelquefois pour ce motif avec dédain, qui finissent souvent cependant par avoir le dernier mot, parce qu'ils sont la raison éclairée et prévoyante.

Les affaires d'Allemagne ont repris depuis quelques semaines plus d'animation, plus de précision avec la rentrée des chambres, avec les

discours d'inauguration de l'empereur Guillaume, surtout avec la réapparition du chancelier sur la scène parlementaire. Ceux qui croyaient M. de Bismarck endormi dans quelque manoir poméranien, ou épuisé de forces, ou dégoûté du pouvoir, ceux-là se sont trompés. M. de Bismarck n'était ni engourdi dans la vie rurale, où il va souvent chercher le repos, ni dégoûté de la puissance, ni disposé à prendre sa retraite et à se faire ermite à Varzin. Il a fait sa rentrée avec une provision de forces nouvelles, avec une humeur plus batailleuse, plus dominatrice que jamais, et, depuis qu'il a reparu, il n'a laissé échapper aucune occasion de montrer que rien n'était changé en lui, qu'il restait toujours le tout-puissant chancelier, accoutumé à faire sentir sa lourde main à ses adversaires et même à ses amis. Dès l'abord, il a paru tenir à s'expliquer de façon à ce qu'il n'y eût aucune méprise ni sur ses intentions, ni sur sa politique, ni sur sa manière d'être. Il n'a pas caché que, s'il a eu il y a deux ans quelque velléité de se retirer, soit par suite d'une fatigue physique, soit parce qu'il ne trouvait pas l'appui qu'il désirait, il n'y songe plus, il est bien décidé à ne pas quitter la place, — quoiqu'il n'aime pas à y rester, à ce qu'il assure. Il l'a dit avec sa familière et hautaine originalité : « Maintenant, je crois utile de constater que je suis revenu complètement de l'idée de prendre ma retraite; l'idée ne me vient plus de me retirer avant que sa majesté trouve bon que je me retire. Ce qui a considérablement contribué à me faire prendre cette résolution, c'est que j'ai vu quelles sont les personnes qui tâchent d'obtenir que je me retire. Je les ai regardées nettement, longuement, et je me suis dit : Eh bien! non, il sera très utile à la patrie que je reste, et alors j'ai décidé que je resterai tant qu'il me restera un souffle de vie... » Voilà qui est clair! Peu de jours après, il a déclaré, sans façon, qu'à son âge, à soixante-six ans, après vingt ans de fonctions publiques, il ne changera plus, qu'il faut « se servir de lui tel qu'il est ou le mettre de côté. » Et puis, à ceux qui l'accusent de se servir de toutes les politiques, il a répondu plus lestement encore qu'il n'a qu'un but, l'indépendance du pays vis-à-vis de l'étranger, et son bien-être à l'intérieur, que « la question de savoir si ce but peut être atteint par la politique conservatrice, libérale ou dictatoriale est pour lui fort secondaire, qu'il se sert tantôt de l'une, tantôt de l'autre, selon qu'elle convient le mieux au but. » C'est l'homme tout entier avec son originalité puissante, mêlée de hardiesse, de familiarité, d'ironie et de hauteur, avec le sentiment de sa supériorité et de son ascendant personnel.

Le fait est que depuis quelques jours M. de Bismarck s'est montré prodigue de manifestations et de boutades qui, sans avoir rien d'absolument nouveau peut-être, dénotent une vive reprise de possession du pouvoir. Ce n'est pas l'habitude du chancelier de reparaître pour rien. Il ne semble pas heureusement, il est vrai, avoir été rappelé sur la

scène par quelque grande question extérieure comme à d'autres époques. C'est lui-même qui a pris soin de déclarer que « Dieu merci, on ne prévoit pas qu'il y ait de guerre avant longtemps, » et ce que le chancelier a déclaré, le discours lu ces jours derniers au nom de l'empereur à l'ouverture du Reichstag ne fait que le confirmer en écartant toute prévision d'une « perturbation même partielle de la paix de l'Europe. » M. de Bismarck ne songe pas à la guerre pour le moment, pour tout le temps qu'il jugera convenable. S'il est remonté avec un certain éclat « sur la brèche, » pour parler son langage, c'est dans l'intérêt du système économique, financier, administratif, même un peu socialiste, dont il poursuit la réalisation et qui rentre dans ce qu'on peut appeler avec lui la politique « dictatoriale. » Un des projets qu'il vient de soutenir devant les chambres prussiennes est une partie de ce système, dont le but est le développement de l'organisation indépendante de l'empire. Il s'agit de constituer les finances impériales par la création d'impôts indirects et par le produit des douanes. L'empire se trouverait ainsi dispensé de recourir à des redevances qu'on lui marchande quelquefois ; il serait doté de ressources indépendantes qui dépasseraient peut-être les dépenses, et avec les excédens il donnerait aux états particuliers le moyen de diminuer leurs impôts directs. L'allègement pour la Prusse est de 14 millions de marks. C'est ce qui vient d'être l'objet d'une longue et vive discussion où l'on n'a pas eu de peine à démontrer que cela pouvait être fort ingénieux, mais que le dégrèvement était plus apparent que réel, que le seul résultat pour les contribuables de la Prusse serait de payer un peu moins comme Prussiens et beaucoup plus comme Allemands. Un autre projet récemment discuté dans les chambres de Berlin a trait à une réorganisation provinciale et communale combinée de façon à fortifier l'action administrative de l'autorité centrale. En même temps, M. de Bismarck, tout entier à son idée d'un socialisme d'état destiné à combattre le socialisme révolutionnaire, fait proposer au Reichstag un système d'assurances et de corporations pour les ouvriers. Il demande aussi, par la même occasion, une réforme de quelques articles de la constitution, de façon à avoir la liberté de ne réunir le parlement allemand que tous les deux ans.

Voilà bien des œuvres difficiles ! Tous ces projets auxquels M. de Bismarck s'attache d'un esprit opiniâtre ne sont pas encore des réalités. La loi de dégrèvement est seule votée, et elle n'a été adoptée que par raison d'état, sous la pression du chancelier. La loi sur l'organisation provinciale reste ajournée faute d'entente entre les chambres. Les projets d'assurances pour les ouvriers et de la réforme constitutionnelle sont à peine proposés ou annoncés. M. de Bismarck, avec sa volonté énergique et son autorité jusqu'ici irrésistible, est certainement homme à ne pas se désister de ce qu'il veut et à avoir raison de bien des diffi-

cultés. Il ne reculera pas, il le dit, — c'est possible. Il a beau cependant livrer combat sur combat, multiplier les discours, soumettre les volontés hésitantes ou récalcitrantes, menacer et intimider ses adversaires, il n'est pas au bout. Dans la voie où il est engagé, il ne marche même pas sans provoquer par ses saillies d'humeur dominatrice des incidens qui ont leur gravité, ne fût-ce qu'en faisant sentir à tout le monde le poids et l'excès de son omnipotence.

On vient de le voir par deux fois à quelques jours d'intervalle. La première fois, dans la chambre des seigneurs, un homme qui a été six ou sept ans ministre des finances avec M. de Bismarck lui-même, M. Camphausen, a pris la liberté de montrer ce qu'il y avait de chimérique et de fictif dans la loi de dégrèvement. Aussitôt le chancelier, irrité, ne se contenant plus, a fait une charge furieuse sur son ancien collègue, qu'il a tout simplement accusé d'ineptie; il s'est livré à de tels éclats de colère et de sarcasme que la chambre en a été stupéfaite. M. Camphausen en a été quitte pour recevoir avec quelque sang-froid ce torrent d'injures. M. Camphausen n'est plus, il est vrai, qu'un ministre hors de service! Peu de jours après est survenu un incident plus grave à propos de la loi d'organisation administrative. Un amendement restreignant les prérogatives des délégués de l'autorité centrale avait été adopté par la chambre des députés et semblait près d'être admis par la chambre des seigneurs. Le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur, s'était lui-même rallié à l'amendement, lorsqu'un conseiller délégué de M. de Bismarck lisait une lettre par laquelle le chancelier se prononçait avec vivacité contre la modification introduite dans la loi. Le comte Eulenbourg, sous le coup de ce désaveu, n'avait plus qu'à remettre sa démission à l'empereur. Malheureusement la famille Eulenbourg est depuis longtemps bien placée à la cour. L'empereur a eu vraisemblablement quelque peine à sacrifier son ministre de l'intérieur, et il ne pouvait, d'un autre côté, donner tort au chancelier. Des négociations ont eu lieu, et si le chancelier a donné une satisfaction apparente au ministre de l'intérieur, le comte Eulenbourg ne finit pas moins par se retirer. Ce qu'il y a de parfaitement évident, c'est que M. de Bismarck a l'habitude de procéder à peu près de même avec ceux de ses collègues dont il n'apprécie plus le concours ou qui ne s'associent pas avec un dévoûment sans limites à ses vues, à ses projets. Il ne le cache pas; le jour où il rencontre chez un de ses collaborateurs un dissentiment, une apparence d'opposition, ce qui est toujours possible avec les fréquentes évolutions dont seul il a le secret, il dit sans plus de façon : « Il faut se séparer ! » C'est ainsi que, sans parler de M. Camphausen, si maltraité l'autre jour, il a successivement évincé et M. Delbruck, et M. Falk, et M. Friedenthal. M. de Bismarck ne connaît de solidarité ni avec ses collègues dans le

cabinet ni avec les partis dans le parlement. Il se sert des uns et des autres, comme il le dit, pour travailler à cette œuvre de l'organisation de l'empire allemand qu'il poursuit, dont il se considère comme le seul garant après l'empereur. La question est de savoir si cette œuvre, préparée par la victoire des armes, est aussi avancée et aussi forte que le croit M. de Bismarck, et si la politique dictatoriale, toute personnelle du chancelier est le meilleur moyen de la consolider.

Les petits états aussi bien que les grands ont toujours un assez long travail d'organisation ou de réorganisation à poursuivre après les épreuves d'une guerre, même quand cette guerre a été heureuse. Ce n'est pas tout pour ces nouvelles principautés d'Orient, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, d'être sorties des derniers événemens avec des accroissemens d'indépendance et de territoires. Elles ont maintenant à s'établir dans leur situation nouvelle, à se créer des finances, à affirmer leur indépendance par le développement de leurs intérêts, et il est à craindre que les rivalités d'influences, les antagonismes politiques qui ont si souvent agité l'Orient ne passent dans cet ordre nouveau de questions pour les compliquer et les embarrasser. C'est ce qui arrive peut-être aujourd'hui ou ce qui est sur le point d'arriver dans une des principautés du Danube, en Serbie, où se débattent d'assez sérieux projets dont la réalisation aurait pour heureux effet de relier ces contrées à l'Occident, à l'Europe civilisée par le développement des communications et le rapprochement des intérêts. Un certain nombre de conventions récemment négociées par un homme habile dans les opérations financières et dans les constructions des chemins de fer, M. Bontoux, le président de l'Union générale des banques, avec le gouvernement de Belgrade, tendraient justement à donner un certain ensemble et une impulsion nouvelle au développement économique de la principauté. L'une de ces conventions a trait à la création d'une banque nationale de Serbie, l'autre à l'emprunt et à la consolidation de la dette flottante créée pendant la guerre; une troisième décide la construction d'un réseau ferré reliant la Serbie d'un côté par la Bulgarie à Constantinople, de l'autre par Mitrowitza à Salonique; la quatrième règle l'exploitation des chemins de fer. C'est tout un programme de finance et d'industrie soumis en ce moment à l'assemblée serbe, qui paraît fort disposée à le ratifier. Rien de plus simple en apparence. Malheureusement c'est ici que renaissent les rivalités. L'influence russe, appuyée par les agens anglais, fait ce qu'elle peut pour empêcher le succès des récens traités. Le meilleur moyen pour la Serbie de manifester son indépendance, c'est de s'affranchir de ces rivalités, de ratifier des projets qui peuvent la servir mieux que de nouvelles aventures de guerre.

CH. DE MAZADE.

Livre d'esquisses de Jacques Callot, dans la collection Albertine, à Vienne, publié par M. Moriz Thausing. — Vienne, 1880, Mietke; Paris, Didot.

Il n'y a guère d'artiste qui soit plus populaire en France que Jacques Callot. Ses qualités, en effet, sont essentiellement françaises, quoiqu'il soit né en Lorraine à une époque où ce pays avait encore une vie indépendante sous des souverains particuliers, et les sujets qu'il a traités avec tant d'esprit et de spontanéité sont de nature à piquer la curiosité et à se graver dans l'imagination. Qui ne se rappelle ces eaux-fortes représentant des scènes si variées, des personnages si nombreux, habilement groupés dans un espace restreint? Malgré la petitesse des figures, tout y est d'une clarté parfaite. La justesse des mouvemens tient lieu d'expression. Il semble que l'on voie vivre et s'agiter les foules évoquées par l'artiste. *La Foire de l'Impruneta* et la *Foire de Gondreville*, *les Supplices*, la *Fête sur l'Arno*, le *Passage de la mer Rouge*, les *Misères et malheurs de la guerre*, les *Sièges de La Rochelle* et *de Bréda*, mettent merveilleusement en lumière ce qu'il y a d'animation et de finesse dans le talent de Callot. Quelle variété dans le choix des épisodes! quelle sûreté d'observation! quelle hardiesse dans le maniement de la pointe! S'agit-il de figures isolées, Callot ne s'y montre pas observateur moins sagace, ainsi que le prouvent ses mendians et ses mendiantes, ses grands seigneurs et ses grandes dames, ses études de soldats. Mais peut-être a-t-il encore plus d'originalité quand il est aux prises avec les sujets compliqués.

Il eut d'ailleurs à son service un procédé dont l'invention lui appartient en propre. Pour graver à l'eau-forte, il substitua au vernis mou, en 1616 ou 1617, le vernis dur qu'employaient les luthiers de Florence et de Venise. Cette innovation lui permit de graver des figures infiniment petites et de leur donner une extrême légèreté, d'entreprendre en même temps plusieurs planches et d'exécuter des gravures immenses, telles que les *Sièges de la Rochelle* et *de Bréda*. Par la découverte de son procédé, comme par le tour particulier de ses conceptions, il occupe donc dans l'art une place à part.

Il ne faudrait pourtant pas le mettre trop haut. S'il convient de louer en général la fermeté de son style et la netteté de son faire, on ne doit pas oublier que ses œuvres sont très inégales et ses aspirations peu élevées. S'il excelle à traiter les sujets de genre et les épisodes dont se composent la vie ordinaire du peuple et l'existence des soldats en temps de guerre, il nous laisse froids dès qu'il aborde les sujets religieux, parce qu'il n'a su y trouver que des thèmes pittoresques. Le goût de la satire, de la caricature constitue aussi un des traits de son caractère comme de son talent. Loin de reculer devant les types vulgaires et devant les laideurs de l'humanité, il se complut, du moins pendant la première moitié de sa vie, à les reproduire sans merci.

Ce qui a beaucoup contribué à la popularité de Callot, ce sont les aventures de son enfance, c'est le patriotisme de son âge mûr. A douze ans (1604), il s'enfuit de la maison paternelle et se dirige vers l'Italie. Mais il est bientôt à bout de ressources et il se joint à une troupe de bohémiens qui allait à Florence et dont plus tard il retracera les habitudes dans quatre pièces, sur l'une desquelles on lit: « La bande ne porte rien que des choses futures. » A Florence, il est remarqué par un officier du grand-duc de Toscane, qui le fait entrer dans l'atelier d'un graveur, et, quelques mois plus tard, on le trouve à Rome, d'où, reconnu par des marchands de Nancy, il est ramené à ses parens. Une nouvelle incartade le conduit à Turin, mais son frère aîné l'y rencontre et le reconduit encore une fois sous le toit paternel. L'Italie cependant l'attirait trop puissamment pour qu'il n'y retournât point. Il n'avait que seize ans quand il obtint d'accompagner à Rome l'ambassadeur qui allait notifier au pape l'avènement d'Henri II au trône de Lorraine, et, après avoir séjourné deux ans à Rome, il ne resta pas moins de dix ans à Florence, où ses progrès constans dans son art lui conquirent, avec la faveur de Cosme II, la gloire et la fortune. Son amour pour l'Italie ne l'empêcha pas de regagner Nancy en 1622 et de vouer à son pays natal une tendresse virile. Le mariage du frère de Louis XIII avec la sœur de Charles IV ayant servi de prétexte à Richelieu pour envahir la Lorraine, et Richelieu ayant extorqué par surprise, à la suite d'un court investissement, la remise de la capitale du duché, Callot refusa au roi de France de graver le siège de Nancy. « Sire, répondit-il à Louis XIII, je suis Lorrain, et je crois ne devoir rien faire contre l'honneur de mon prince et de mon pays. » Et comme certains courtisans lui disaient qu'on saurait bien le contraindre à obéir, il les réduisit au silence par cette exclamation: « Je me couperais plutôt le pouce! »

Célèbre partout pour ses gravures, Callot ne mérite guère moins d'être admiré pour ses dessins. On y retrouve la même finesse, la même verve, la même originalité d'imagination, la même hardiesse de main, la même entente des effets pittoresques. Le musée des Offices en possède un grand nombre. Il y en a aussi au Louvre de charmans, entre autres celui d'après lequel a été gravé le portrait de Claude Deruet. La collection Albertine, à Vienne, est également bien partagée depuis qu'elle a acquis l'album dont M. Thausing, le savant conservateur de cette collection, nous donne aujourd'hui le catalogue descriptif, accompagné de cinquante croquis. Cette publication, faite avec un grand luxe, sera, nous n'en doutons pas, favorablement accueillie en France. Sans parler des mérites du texte, écrit en français, la beauté du papier, la netteté des caractères et la perfection des héliogravures, font de cet in-folio, tiré seulement à trois cents exemplaires, un de ces livres en compagnie desquels on aime à se délasser l'esprit et qui contiennent pour les artistes plus d'un enseignement.

L'album de Callot comprend un certain nombre de feuilles où sont reproduites des compositions de maîtres étrangers. Quoique en pleine possession de lui-même (on le voit par l'exécution de ces dessins), Callot s'est plu à copier tantôt Holbein, tantôt Lucas de Leyde, tantôt Dürer, tantôt les Lenain, tantôt Léonard de Vinci. Il pensait avec raison que, au contact du génie d'autrui, il enrichirait son propre fonds et assouplirait sa main, sans compromettre son originalité. Il reste en effet lui-même, tout en traduisant des inspirations qui ne lui sont pas personnelles. Ainsi, quand il copie la *Danse des morts* d'Holbein, il donne aux figures une vivacité toute nouvelle et en modifie çà et là l'expression ou les accessoires selon sa fantaisie. C'est tout à la fois une œuvre d'Holbein et une œuvre de Callot que l'on a devant soi. Peut-être est-ce d'après les dessins d'Holbein que Callot a exécuté ses propres dessins; M. Thausing le suppose, parce qu'ils se présentent dans un sens opposé à celui des gravures, tandis que les dessins reproduisant des planches de Lucas de Leyde et de Dürer sont dans le même sens que ces planches.

A côté de ces diverses copies se trouvent un grand nombre de croquis dans lesquels le maître, ne consultant que la nature ou son imagination, a laissé courir sa plume avec la spirituelle liberté qui lui était familière. C'est là que réside surtout l'intérêt de l'album; c'est là que se montrent, dans toute leur fraîcheur, les qualités particulières de Callot. On remarquera principalement les dessins qui se rapportent au *Siège de Bréda* et ceux qui représentent des soldats polonais. Ce sont ces derniers dessins qui déterminent exactement la date du recueil. Jusqu'à présent on avait cru que Callot, pour préparer sa planche du *Siège de Bréda*, gravée à Nancy, n'avait visité les lieux qu'après la reddition de Bréda, reddition qui eut lieu au mois de juin de l'année 1625. On a désormais la preuve qu'il s'y transporta plus tôt. « Vers la fin de septembre 1624, dit M. Thausing, Vladislas Sigismond, prince de Pologne et de Suède, était venu voir l'archiduchesse Isabelle à Bruxelles et se rendit de là, avec une suite nombreuse, auprès de Spinola, qui le reçut avec pompe dans son camp et lui montra les travaux du siège, dont le prince, vaillant et savant guerrier lui-même, pronostiqua l'heureuse issue. » C'est évidemment parmi les gens qui accompagnaient le roi de Pologne que Callot a pris ses modèles; c'est la seule occasion qu'il ait eue de dessiner d'après nature ces cavaliers aux costumes pittoresques qui nous apparaissent isolés ou défilant en corps d'armée, ces personnages qu'il nous montre assis ou debout, de face ou de dos, avec leurs bonnets de fourrure surmontés de plumes, avec leurs vêtemens couverts de passementerie et de brandebourgs. Quant aux dessins relatifs au *Siège de Bréda*, on y sent aussi un observateur attentif et sympathique, un artiste qui a pris plaisir à rendre fidèlement ce qu'il a vu. Que de naturel, par exemple, dans ces deux cavaliers microscopiques

que précède un homme courant, dans ces gens de guerre qui se rencontrent et se saluent devant la tente du vivandier, dans ces figures si animées qui circulent autour de la baraque des bouchers ou de la baraque des buveurs, près de laquelle est un tonneau sur une charrette! Tout cela est vif, spirituel. Callot y a employé sa meilleure plume.

Ces précieux croquis ne doivent pas faire oublier le portrait de Callot par lui-même, que M. Thausing a placé en tête de son volume. Ce dessin a été rapidement exécuté à la pierre noire; il est ravivé aux yeux, aux lèvres, au nez et aux cheveux par quelques traits à la sanguine, qui n'existent pas dans la reproduction. Une grande collerette couvre les épaules et le haut de la poitrine. Une barbiche et des moustaches retroussées donnent un certain piquant au visage, qu'encadrent des boucles de cheveux retombant un peu en désordre. Les yeux, d'une belle forme, sont doux, nobles, intelligens, avec une nuance de mélancolie (1). Ce n'est pas ainsi qu'on se figure l'artiste qui se signala dans sa jeunesse par des équipées si aventureuses, et qui, habile à saisir le côté comique des personnes et des choses, nous a laissé tant de caricatures et de figures grotesques. L'homme que nous avons sous les yeux est celui dont le caractère aimable gagnait partout la sympathie et qui obtint si rapidement la faveur de Cosme II de Médicis, des princes de Lorraine Charles III, Henri II et Charles IV, de Louis XIII et de son frère; celui qui méditait volontiers sur les misères de la vie humaine et sur la mort; celui qui, une fois fixé à Nancy, mena jusqu'à son dernier jour (1643) une existence si bien réglée. « La promenade de grand matin avec Jean, son frère aîné; au retour, la messe et le travail jusqu'à l'heure du dîner; quelques visites, puis encore le travail jusqu'au soir, même à la lampe durant l'hiver: telle était la distribution de son temps. Il recevait beaucoup d'amis, de visiteurs, qui s'entretenaient avec lui pendant qu'il gravait... Du reste, depuis son mariage (1625), Callot était devenu un homme d'intérieur, de coin du feu; il allait rarement à la cour (2). » Tel est le Callot que nous montre le portrait donné par M. Thausing, et tel est aussi celui que nous aimons surtout à nous rappeler.

GUSTAVE GRUYER.

(1) Ce portrait n'est pas en contradiction avec celui que Vorstermann a gravé d'après une peinture de Van Dyck. Dans l'un et l'autre on reconnaît le même personnage; l'expression seule diffère. Dans le portrait exécuté par Vorstermann, Callot, qui tient un crayon à la main, a une physionomie également franche, loyale, douce et placide, mais il n'y a en lui aucune nuance de tristesse. Les deux portraits d'ailleurs doivent dater à peu près de la même époque, car le recueil de l'Albertine est de 1624, et c'est en 1624 ou 1625 que Callot eut l'occasion de voir Van Dyck, quand il se rendit à Bruxelles pour préparer sa gravure du *Siège de Bréda*.

(2) E. Meaume, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, p. 66-67.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

LE

VEUVAGE D'ALINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIV.

Les deux amies et leur chaperon habitaient depuis quelques jours l'un des principaux hôtels du Corso; chaque matin les voyait ensemble dans les galeries du Vatican ou du Capitole, chaque après-midi les retrouvait courant d'une église, d'un palais à l'autre, chaque coucher de soleil les surprenait en extase devant le panorama incomparable que l'on découvre de la terrasse du Pincio, à moins qu'elles ne se fussent attardées soit parmi les marbres brisés du Forum, soit à l'ombre des hautes murailles du Colisée, soit encore sur ces ruines du Palatin ou de la voie Appienne, dont la majesté, croulante pourtant et mutilée, éclipse jusqu'aux splendeurs de la Rome de Raphaël et de Michel-Ange. Aline subissait cet enchantement qui fait croire à tout voyageur dans la ville éternelle, quand il a réussi à surmonter le premier trouble presque craintif que lui inspire tant de grandeur, qu'il vient de renaître, affranchi du *moi* des heures mesquines et terre à terre, avec un mépris souverain des vulgarités de notre vie moderne et muni de sens nouveaux, d'une âme nouvelle pour admirer ce qui est divin. Elle savait que ce n'était là qu'une trêve, que, le charme rompu, elle se retrouverait en face de ses chagrins momentanément assoupis; elle n'en jouissait pas moins de l'oubli passager que

(1) Voyez la *Revue* du 1er février, du 15 février et du 1er mars.

personnifie si bien le sommeil d'Ariane, de cette sublime Ariane qu'elle allait souvent contempler dans la salle où elle dort si calme et si sereine sur son bras replié : elle dort sans savoir que l'amant infidèle la fuit, qu'elle est seule, qu'elle va mourir peut-être sur le rocher de Naxos, sans pressentir non plus qu'un dieu s'apprête à la consoler; elle ignore tout du passé et de l'avenir, elle se repose et rêve. Aline en était là, délivrée de désirs et de soucis personnels, bercée par les nobles impressions de l'art, qui l'élevaient maintenant au-dessus d'elle-même comme une fois déjà l'avaient fait les fraîches impressions de la nature. Elle vivait dans la familiarité des chefs-d'œuvre, en présence des siècles passés qui se rendaient, pour ainsi dire, visibles à ses regards éblouis avec leurs générations de demi-dieux, de héros et de martyrs. Qu'était-elle au milieu de ces choses grandioses et surhumaines, sinon un atome qui ne compte pas? Tout le jour il lui semblait que l'atome montait enivré dans un rayon de soleil; malheureusement on ne saurait être toujours au spectacle; la nuit ramenait fatalement devant l'esprit d'Aline une même image : ce vaisseau cinglant vers l'Amérique pour ne jamais revenir et emportant à son bord avec Marc toute espérance de bonheur. N'était-ce pas le cas de se rattacher plus que jamais à la vie idéale, où il ne dépend de personne d'apporter des mécomptes? Cette vie était du reste loin d'absorber Olga comme elle l'absorbait elle-même; Olga semblait inquiète, presque mécontente.

— C'est un sacrifice qu'elle m'a fait en s'éloignant de son fils, se disait parfois Aline; elle pense à lui, et Rome n'a pas le pouvoir de l'en distraire.

Ce n'était pourtant pas sur Sacha, dont elle recevait régulièrement de bonnes nouvelles, que se concentraient les intimes préoccupations de la baronne; c'était sur son plan de campagne, dont la réalisation lui paraissait plus difficile qu'elle ne l'avait d'abord prévu. A quoi servait, en effet, d'être venue chercher l'ennemi sur son terrain s'il devait se refuser au combat et rester invisible? D'avance elle avait calculé qu'à Rome on se rencontre presque à chaque pas, bon gré mal gré : c'est vrai pour les touristes, véritables moutons de Panurge, qui suivent à leur insu un même itinéraire et distribuent leur temps de façon à ne manquer aucun des jours d'admission dans tel palais ou telle galerie; mais une installation permanente, en classant Marc de Sénonnes parmi les habitans proprement dits, lui avait permis de s'affranchir de la routine; il laissait aux passans trop pressés cette hâte fiévreuse de tout voir, calmée depuis longtemps chez lui. Mme de Vesvre espérait donc en vain le rencontrer à heure fixe au palais Barberini ou au palais Borghèse, le mardi à la villa Albani, le jeudi à la villa Ludovisi, et

ainsi de suite partout où va le monde. Plus d'une fois Aline, essayant inutilement de fixer l'attention de sa compagne sur les fresques des *Stanze* ou de la chapelle Sixtine, s'était demandé avec impatience ce qu'Olga pouvait chercher de plus intéressant autour d'elle : comment se serait-elle doutée que ce fût Marc, bien que souvent elle-même pensât à lui?

— Tout dernièrement encore, se disait-elle, il voyait ces œuvres du génie comme je les vois aujourd'hui, et son cœur battait comme bat le mien. Que ne nous a-t-il été donné d'éprouver en commun ce sentiment délicieux, le sentiment du beau communiqué, partagé!.. Mais non, ni celui-là ni aucun autre... — Et une larme aussitôt refoulée mouillait ses yeux.

Ce n'était pas non plus au défilé quotidien du Pincio que la rencontre qui devait servir de point de départ à toutes les futures combinaisons de la baronne avait chance de s'effectuer; Marc et Mme d'Herblay ne s'aventuraient que bien rarement sur cette promenade à la mode où, vers le soir, équipages et piétons font halte pour écouter la musique, tandis que les visites s'échangent librement et gaîment d'une voiture à l'autre. Ils craignaient trop la curiosité, les commentaires, non que cette riante et facile société italienne soit disposée à blâmer bien fort les fautes que l'amour inspire; s'ils l'eussent souhaité, elle se fût ouverte à eux volontiers sans se soucier de rien approfondir; mais cette indulgence même eût blessé Antoinette presque autant que des dédains et singulièrement embarrassé Marc. Leur seule ressource était donc une retraite absolue. A peine Mme d'Herblay osait-elle se montrer au théâtre : il lui semblait que toutes les lorgnettes se braquaient aussitôt de son côté. D'ailleurs, pour comble de difficultés, l'opéra faisait relâche, vu la saison.

— Nous ne pouvons pourtant aller le relancer dans sa tanière, pensait la baronne avec désespoir.

La tanière en question était une petite villa, qu'elle se fit indiquer, hors de la porte Pia, sur l'ancienne voie Nomentane et qui se dérobait sournoisement derrière de grands murs, au-dessus desquels s'élevaient les branches noires de quelques vieux cèdres. Les deux jeunes femmes étaient passées en voiture devant la grille étroite à travers laquelle on apercevait, à demi voilés sous la verdure, une façade peinte en rose pâle, deux sièges de jardin côte à côte et un triton couvert de rouille qui soufflait dans sa conque moussue. Aline avait même remarqué que cette maison, quelque jolie qu'elle fût, avait un air étrange de mystère et de tristesse. L'aspect du gîte se ressent toujours de l'humeur de l'habitant et l'on n'était rien moins que gai derrière ces murailles roses. — Quel tombeau! s'était-elle écriée. — Elle ne croyait pas dire si juste;

c'était le tombeau, en effet, du plus triste des amours, mort depuis longtemps dans le cœur de l'un de ceux qu'il avait unis.

Le mal brutalement signalé par Maxime Henrion bien des mois auparavant n'avait fait que s'envenimer depuis le voyage de Marc à Paris. Chaque jour, de plus en plus, Mme d'Herblay sentait que l'affection exclusive dont elle avait fait toute sa vie lui échappait comme l'eau fuit goutte à goutte. A quels signes s'en apercevait-elle? La malheureuse femme n'aurait su le dire, mais elle en était sûre. Le plus souvent elle dévorait sa peine en silence; parfois aussi cette angoisse s'exhalait en plaintes, en reproches jaloux; elle s'imaginait l'avoir vu se troubler sous son regard scrutateur; les marques de tendresse, les soins dont il l'entourait, elle les interprétait comme des offenses : tantôt c'était de la pitié dont elle ne voulait pas, tantôt c'était une ruse pour l'aveugler. Pourquoi ne travaillait-il plus? Pourquoi était-il sombre? Pourquoi attendait-il impatiemment l'heure du courrier? Où s'en allaient ses pensées la nuit lorsqu'elle l'entendait marcher de long en large au lieu de dormir? Ne devait-elle pas tout savoir, tout?..

Il supportait cette inquisition avec une secrète impatience, mais s'efforçait cependant d'expliquer, de la rassurer. Les soupçons d'Antoinette, ne sachant où se porter, s'égarèrent sur le peu de relations qu'il avait à Rome. Il voyait quelquefois de jeunes artistes français, pensionnaires de la villa Médicis; les visites qu'il faisait à leurs ateliers étaient ses meilleurs passe-temps. Mme d'Herblay se figura que ces nouveaux amis le distrayaient d'elle, exerçaient sur lui une fâcheuse influence, l'entraînaient dans le cercle de leurs plaisirs; elle imagina que Marc lui donnait des rivales indignes, elle l'épia, le suivit, ne découvrit rien, parce qu'il n'y avait rien à découvrir. Quelque ennuyé qu'il en fût, Marc riait de l'absurdité de ces suppositions, heureux encore qu'elle ne devinât pas la vraie rivale dont elle eût pu être jalouse avec raison, la femme qu'il évoquait malgré lui incessamment dans ses longues rêveries solitaires; car lorsqu'il regagnait son cabinet de travail maintenant, c'était pour y passer en repos et seul des heures stériles de méditation égoïste, incohérente, d'où ne sortait rien d'utile et dans lesquelles s'embrouillait son esprit tendu sur un problème insoluble. Il relisait une lettre de sa mère, déjà ancienne, réponse décourageante à la prière qu'il lui avait adressée d'implorer en son nom le pardon d'Aline, non qu'il admît comme possible, qu'il désirât même aucun rapprochement, la chaîne qu'il s'était rivée lui-même ne pouvait se briser sans qu'il fût doublement lâche, mais il aurait voulu que celle qu'il avait outragée pardonnât de loin; c'était chez lui un besoin impérieux, depuis surtout qu'elle lui était apparue à l'improviste l'hi-

ver précédent chez Albéric. Sa mémoire ne la lui retraçait plus que sous cette forme nouvelle, qui effaçait le souvenir beaucoup moins puissant de Mlle Béraud. Il fermait les yeux et la voyait passer blonde et blanche et souriant à demi sous les nuances délicates du demi-deuil; il revoyait, lui qui n'avait jamais su dire comment une femme était vêtue, jusqu'aux moindres détails de sa toilette; il croyait respirer encore le parfum de ses cheveux qui l'avait effleuré; c'était un pardon qu'il eût désiré, à défaut de tout ce qu'il aurait pu avoir, de tout ce qu'il regrettait. Et il n'obtenait pas même cela! Nous savons avec quelle maladresse la comtesse s'était acquittée de sa mission et le peu de succès qu'elle en avait rapporté; ensuite elle avait cru devoir écrire à son fils que la jeune femme se montrait impitoyable. C'était prouver une fois de plus qu'un intermédiaire inintelligent peut faire beaucoup de mal avec les meilleures intentions. Marc, en recevant ce nouveau coup, avait ressenti moins d'étonnement que de douleur :

— J'étais trop présomptueux, se dit-il; comment me pardonnerait-elle de l'avoir privée de sa liberté dont elle disposerait en faveur de cet homme, si...

Et il revoyait Alexandre Orsky empressé auprès d'elle avec un air vainqueur que sa beauté empêchait d'être ridicule. Naturellement elle devait aimer celui-là; pour qu'elle pardonnât, il eût fallu d'abord supprimer l'obstacle contre lequel venait se briser cet amour. — Si leur mariage, en effet, pouvait être annulé, comme l'avait fait espérer un légiste!.. Espérer!.. d'où venait que cette espérance était plutôt de la crainte? pourquoi la possibilité de recouvrer une liberté qui lui eût permis de payer sa dette aux deux femmes envers lesquelles il était engagé, l'effrayait-elle au lieu de le tenter? Céder Aline à Alexandre Orsky, à ce fat? Mais quoi! ce fat avait su plaire. D'ailleurs, quels droits Marc avait-il sur elle, sauf des droits chimériques? à quoi renoncerait-il de fait? quel effort de générosité serait-ce donc? Et cependant, tout en raisonnant ainsi contre lui-même, il se rendait compte que ce serait un effort, un effort très grand, dont il ne se sentait pas capable : — Enfin, reprenait-il avec une sourde colère contre lui-même, je ne l'aime pas, je ne peux pas l'aimer, je ne dois aimer qu'Antoinette! — Et ce devoir faux, qui ne portait en soi ni honneur ni récompense, lui semblait si lourd que l'idée d'échapper à toute tentation et à toute responsabilité ensemble s'emparait de lui violemment, au point de le conduire sous l'impulsion d'une force irrésistible vers le meuble où étaient enfermés ses pistolets :

— Elle serait libre, elle pourrait être heureuse, et c'en serait fait pour moi de cette vie intolérable!

— Mais *l'autre*, reprenait une voix secrète, l'autre, la laisseras-tu

donc à l'abandon, à la honte que tu as attirée sur elle en sollicitant cet amour qui maintenant te pèse parce que tu n'es capable ni de constance ni de dévoûment réel? Il faut penser à l'autre, il faut vivre pour l'autre et l'abuser de ton mieux, puisque tu es voué à la contrainte et au mensonge...

Mais ce n'était pas, quoi qu'il pût croire, un dernier cri de sa conscience qui le retenait, qui arrêtait chez lui le désir de la mort, c'était l'inspiration d'un égoïsme plus fort que tout. Tant qu'il vivrait, elle n'épouserait pas du moins le comte Orsky. On voit que la magnanimité dont il se targuait parfois vis-à-vis de lui-même était en réalité bien loin de son cœur; mais si le supplice d'une idée fixe qui empoisonne tout plaisir anéantit tout projet, paralyse le talent, harcèle jour et nuit l'esprit, mine lentement le corps et force celui qu'elle hante à dissimuler en souriant, coûte que coûte, comme le Spartiate attentif à cacher le renard qui le ronge, si ce supplice peut passer pour une expiation, Marc expiait, et cruellement.

XV.

— Enfin quand partons-nous? lui demanda Mme d'Herblay un jour qu'étendus à demi l'un auprès de l'autre dans une voiture découverte, ils suivaient lentement une des avenues de la villa Borghèse.

A les voir passer, on les eût pris pour un jeune couple heureux, et cependant ni lui ni elle n'était sensible au charme printanier du lieu qu'ils traversaient. Par-delà une épaisse rangée de platanes gigantesques et de chênes verts au lourd feuillage, les prairies tachetées de moutons blancs et de chèvres rousses ondulaient jusqu'aux grandes masses vigoureusement éclairées de ces bosquets profonds où il semble qu'un mystérieux écho répète les paroles du poète : Ici il y a des dieux. Çà et là l'ombre d'un pin aux larges branches épandues en forme de parasol se détachait vigoureusement sur l'herbe tendre, tandis que le bruit de l'eau, retombant dans la vasque d'une fontaine, arrivait entre les arbres faible et intermittent. Ce n'était pas encore l'heure du beau monde; à peine si, de loin en loin, on rencontrait, marchant deux à deux, sous la garde d'un prêtre, une troupe d'enfans revêtus du costume ecclésiastique qu'ils portent avec une amusante gravité, un franciscain égrenant d'un air distrait son rosaire au soleil, ou encore quelque nourrice parée du riche costume d'Albano, promenant un poupon de haut parage, à en juger par les bijoux dont scintillait la belle villageoise préposée à l'honneur de l'allaiter. Le regard de Marc effleura sans intérêt chacune de ces figures toutes caractéristiques et qui s'harmonisaient si bien avec le cadre où elles

étaient placées; au fond, il n'était occupé que d'une chose : ne rien répondre de trop précis à la question directe qui revenait plus souvent qu'il ne l'eût voulu : — Quand partons-nous?

Ce départ, il avait été le premier à en suggérer l'idée, puis, au moment de l'effectuer, il hésitait sans savoir pourquoi. Tous ceux qui se débattent contre une situation sans issue connaissent cette espèce de superstition qui vous fait craindre de prendre la moindre initiative personnelle; il semble que ce serait contrarier l'intervention du destin, du hasard, ce dernier sauveur sur lequel on a encore la faiblesse de compter lorsqu'on a trop embrouillé ou trop gâté sa vie pour pouvoir compter simplement sur soi-même.

Albéric lui avait écrit avec un laconisme calculé : — « *Ta femme* voyage en ce moment avec Olga. » — De quel côté voyageaient-elles? Si ce fameux hasard pouvait lui permettre de la revoir encore une fois! Voilà peut-être pourquoi il n'était pas pressé de quitter l'Europe, de trancher ce dernier fil dont en paroles il avait fait si bon marché. Mme d'Herblay, au contraire, après avoir opposé d'abord à un projet qui devait alarmer sa nature timide toute sorte d'appréhensions et de difficultés, s'impatientait maintenant contre des retards dont elle ne pénétrait pas le motif. Comme toutes les femmes faibles et passionnées, elle ne savait s'arrêter dans aucun élan ; les rivages lointains où ils devaient aborder apparaissaient à son imagination romanesque comme une île déserte, comme un paradis à deux, où Marc lui serait rendu tout entier, où elle le retrouverait tel qu'il était autrefois, la mer ayant noyé leur secrète et indéfinissable mésintelligence, ce désaccord qui ne s'exprimait ni par des paroles, ni par des actes et dont elle avait néanmoins le sentiment douloureux, obsédant. D'ailleurs elle était possédée du fiévreux besoin de changer de place, commun à ceux que ronge un mortel chagrin et aux malades condamnés; l'espérance qui survit à tout leur fait croire qu'ils seront mieux ailleurs que dans le lieu où pour le moment ils souffrent.

— Quand partons-nous? répéta Mme d'Herblay d'un accent presque impérieux. — Comme elle parlait encore, leur voiture en croisa une autre à l'angle d'un étroit carrefour de verdure, et Antoinette, s'interrompant, laissa échapper un cri; elle avait reconnu, penchée de son côté, le lorgnon à l'œil et presque aussi troublée qu'elle-même, Mme de Vesvre. Marc aussi l'avait aperçue ; il avait deviné mieux encore la présence d'Aline, cachée pourtant par sa compagne et assise de l'autre côté de la voiture. Qu'on imagine la sensation d'un dormeur éveillé en sursaut pour voir se dresser devant lui la réalisation vivante du rêve qui le berçait tout à l'heure! Antoinette rencontra son visage si pâle, si bouleversé, qu'elle eut un soupçon plus rapide que l'éclair :

— Qui donc est là? demanda-t-elle, cette femme en blanc, auprès de votre cousine?

Marc, hors de lui, fit un signe affirmatif comme si elle eût prononcé le nom qu'il avait dans l'esprit, sur les lèvres, et répondit à demi-voix, sans presque savoir ce qu'il disait :

— Oui, c'est elle...

Puis il se fit entre eux une pause remplie de cette émotion trop forte pour être traduite en paroles et qui se réfugie dans le silence, comme si elle craignait d'éclater de quelque façon terrible, imprévue.

Aline cependant était restée presque étrangère à ce qui se passait autour d'elle. La sourde exclamation partie de la voiture que venait d'effleurer la sienne, un tressaillement simultané de Mme de Vesvre, l'avaient seuls distraite du catalogue qu'elle feuilletait, en se rendant au casino Borghèse.

— Qu'arrive-t-il? s'écria-t-elle, croyant à quelque accident.

— Rien, se hâta de répondre Olga, rien; une ancienne amie que j'ai cru reconnaître!

Aline se retourna machinalement; la voiture filait d'une allure rapide dans la direction de la Porte du Peuple, mais ses yeux eurent le temps de rencontrer ceux de Mme d'Herblay, qui s'était retournée elle aussi. Ce fut de la sorte que ces deux femmes, qui tenaient tant de place dans la vie l'une de l'autre, s'entrevirent pour la première fois.

— Elle est belle, commença Antoinette aussitôt qu'elle crut pouvoir se fier à sa voix tremblante; pourquoi ne me l'aviez-vous jamais dit?

Marc haussa les épaules :

— Je ne m'en étais jamais aperçu apparemment.

— Et vous me jurez que vous ne saviez pas qu'elle fût à Rome?

— Si je l'avais su, nous serions déjà partis.

— Vraiment?.. vraiment?.. — Et la voix brisée eut un faible frémissement de joie.

— Comment en doutez-vous? de pareilles rencontres ne peuvent être qu'embarrassantes et pénibles, dit Marc, dont le cœur débordait cependant d'un sentiment très semblable à la joie.

— Vraiment vous ne l'avez pas vue pendant votre dernier séjour à Paris, et personne n'a essayé de vous rapprocher d'elle? poursuivit Antoinette, exprimant le soupçon qui s'était emparé tout à coup de son imagination inquiète.

— Personne! s'écria Marc, qui ne répondit qu'à la seconde question, pour esquiver un mensonge. Il avait pris depuis longtemps, avec dégoût sans doute, mais enfin il avait fini par prendre l'habitude d'opposer ces misérables défaites à des pièges sans cesse

tendus, et il appelait cela vis-à-vis de lui-même une façon de la ménager, comme si la finesse supérieure de la femme n'avait pas toujours raison des échappatoires, des équivoques, quand l'homme est assez malavisé pour engager une lutte inégale sur ce terrain.

— Qu'est-elle venue faire ici ? reprit Antoinette, cherchant toujours à lire dans le fond de son regard, qui, lui, n'avait jamais su mentir.

— Voir Rome sans doute, répondit Marc avec une feinte indifférence. Réfléchissez donc que ma mère elle-même croit que nous l'avons quittée. Henrion seul est au courant d'un retard...

— Que nous ne prolongerons pas, acheva Antoinette avec vivacité.

— A votre gré... J'aurais eu pourtant besoin de quelques jours encore pour achever ce travail de recherches que j'ai entrepris à la bibliothèque du Vatican.

La physionomie de la jeune femme, rassérénée un instant, s'assombrit de nouveau.

— Elles sont très liées? reprit Mme d'Herblay après un long silence.

— Qui donc ?

— Votre cousine Olga et...

— Je n'en sais rien... Oui,.. je suppose.

— Qui peut dire si elles ne viennent pas se jeter volontairement sur votre chemin?

— Quelle idée! s'écria Marc. — Il n'eût pas osé concevoir tout seul l'idée en question, mais se sentait follement heureux qu'elle ne parût pas invraisemblable à d'autres. Quelle idée!.. elle est trop fière pour courir après qui l'a trahie.

— Comme vous défendez son caractère! Il y a pourtant des sentimens qui font taire la fierté chez les femmes.

— Mais, en supposant que cela soit, et c'est impossible, ma volonté ne pourrait-elle déjouer ce prétendu complot?

— Votre volonté? répéta Antoinette d'un air rêveur, comme si elle eût douté qu'il eût cette arme, toute-puissante en effet, à sa disposition. Écoute, poursuivit-elle, changeant brusquement de ton et d'attitude, écoute, je n'aurai peut-être jamais le courage de te répéter ce que je vais te dire aujourd'hui, mais, vois-tu, il y a des heures où le ciel me punit d'avoir accepté le sacrifice de ta vie, des heures où il me semble que j'aurais dû comprendre, quand tu me l'offrais, qu'il était au-dessus des forces humaines de l'accomplir jusqu'au bout! Mes remords sont si cuisans dans ces momens-là que je suis tout près de te vouloir rendre ta liberté.

— Eh! grand Dieu! qu'en ferais-je? s'écria Marc avec une indicible amertume, songeant que le seul usage qu'il eût voulu faire,

hélas! de cette liberté lui serait défendu par le ressentiment d'Aline, qui devait, quoi que pût dire cette femme affolée, le haïr, le mépriser.

— Du moins tu serais quitte de mes plaintes, de mes reproches, de mes pleurs. Va! je sais bien, tout en y revenant sans cesse, malgré moi, ce qu'ils peuvent produire sur une affection affaiblie déjà; ils en détruisent la dernière étincelle, voilà tout. Ne me dis pas non, tu ne m'aimes plus. Dès que l'amour a senti sa chaîne, tout est fini!

— Antoinette!

— Ne prends pas ma main, laisse-moi le courage d'aller jusqu'au bout. Cette chaîne, il y a longtemps que tu la portes avec impatience. Peut-être l'enthousiasme, qui rend possibles les folies et qui excuse les crimes, était-il déjà éteint en toi quand tu as pris la charge de ma triste vie; je ne voulais pas le croire, je me cramponnais à mes illusions. Inutile! inutile! elles m'ont échappé une à une. Ah! la destinée a été cruelle envers moi, j'ai payé bien cher mon bonheur et, ce qui me désole, ce qui me tue, je te l'ai fait payer plus cher encore.

De grosses larmes roulaient sur les joues de Mme d'Herblay; Marc fit un mouvement pour les essuyer, mais il se rappela à temps qu'ils traversaient un lieu public et ne fut pas fâché, au fond, de la contrainte imposée à son attendrissement.

— Tais-toi, murmura-t-il, tu oublies que toutes les joies de ma vie, je te les ai dues, je te les dois encore.

— Oui, dit Antoinette, nous nous sommes bien aimés, et pour moi tu es toujours, à toi seul, plus que le monde entier. Aime-moi aussi longtemps que tu pourras, si je me trompe, ajouta-t-elle avec une effusion qui indiquait assez que la crédulité du cœur était toujours chez elle prête à reprendre le dessus, mais ne mens jamais, voilà tout ce que je voulais te dire. Ne t'impose jamais les apparences de la fidélité, ce serait indigne de toi et de moi. D'ailleurs, — elle eut un sourire douloureux, — je suis clairvoyante; le jour où ma présence te deviendrait importune, je le comprendrais, je crois, et je m'effacerais volontairement.

— Où irais-tu, pauvre petite? dit Marc en traitant cette menace avec une légère nuance d'ironie et de dédain, comme il eût fait de celle d'un enfant.

— Que t'importe, puisque tu n'aurais rien à craindre pour moi? Je ne suis plus exposée aux vengeances de personne, et Dieu n'offre-t-il pas toujours un refuge aux malheureux qui lui reviennent, même de loin, de très loin? Tu secoues la tête? Tu te rappelles le temps où je parlais d'offrir à Dieu un repentir qui est devenu si vite du désespoir. Va! je ne recommencerai jamais ce qui a été la cause

de tous tes maux, dit-elle en lui saisissant la main pour la serrer contre son cœur.

Marc se demandait si c'était une épreuve et se tenait sur la défensive, quelque touché qu'il fût par cet élan d'humilité, de tendresse et d'apparente abnégation. L'Antoinette d'autrefois semblait renaître avec les qualités d'insinuante douceur et de faiblesse irrésistible qui avaient exercé sur lui un si funeste empire. Depuis longtemps il ne l'avait vue au contraire qu'irritable et violente.

Pourquoi ce changement soudain? Il s'en méfiait et il avait tort; c'était lui faire injure. Le caractère de Mme d'Herblay avait pu se fausser et se corrompre sous la pression de circonstances contraires à tous ses instincts naturels; irrésolue, timide, esclave de l'opinion, elle avait été conduite, faute de principes suffisans et par une série de catastrophes, à brûler ses vaisseaux, à se perdre aux yeux du monde, à agir enfin comme l'eût fait la personne la plus hardie; d'un pareil désaccord avaient jailli fatalement toutes les révoltes, toutes les colères, toutes les exigences irréalisables qui l'avaient rendue peu à peu différente d'elle-même au point que parfois elle ne se reconnaissait plus; mais cette âme dévoyée, obscurcie, était susceptible encore d'impulsions généreuses, et le choc moral qu'elle venait de subir réveillait en elle, pour un instant du moins, tous les bons sentimens. La femme qui jusque-là n'avait été dans sa pensée qu'un nom, un mythe, une abstraction, s'était faite vivante à l'improviste, et sa propre faute lui était apparue en même temps avec la plus implacable netteté. En présence de cette jeune créature dont elle avait volé le bonheur intime, elle s'était dit à travers les angoisses de la jalousie qu'il serait beau de rendre Marc au devoir dont elle l'avait naguère éloigné. Certes, elle eût préféré que le devoir n'eût pas ces cheveux d'or, et cette florissante jeunesse, et ce bel œil bleu profond qui avait répondu avec tant de calme au noir éclair du sien; n'importe, les choses héroïques tentent toujours un cœur féminin qui n'est pas entièrement perverti. Elle avait donc entr'ouvert la porte à son prisonnier; mais en parlant de cette liberté qu'elle lui rendait à regret, ses regards demandaient grâce comme ceux de la victime qui s'offre au bourreau en l'implorant encore, et avec le vague espoir qu'il l'épargnera. Une fois de plus, Marc eut pitié, il ne trouva pas l'énergie nécessaire pour prononcer le mot décisif qu'elle redoutait d'entendre :

— Pourquoi me parler de rompre nos liens, dit-il avec une douceur triste, quand ils sont tout ce qui nous reste? Je n'ai que toi au monde. A qui me renverrais-tu?

Elle essaya de nommer Aline, mais il lui imposa silence et répéta :

— Toi seule, — d'un ton qui n'était ni tendre ni persuasif, mais impatient plutôt et douloureux.

Si Antoinette fut rassurée, c'est qu'elle ne demandait qu'à l'être.

XVI.

Pendant qu'avait lieu cette explication, Mme de Vesvre parcourait allégrement le labyrinthe de marbre où s'alignent les bustes d'empereurs en porphyre, où la *Daphné* du Bernin lève vers le ciel ses bras déliés qui s'effilent en rameaux, et où sourit la Vénus sèche et maniérée pour laquelle posa impudiquement Pauline Borghèse. Ses petits pieds brûlaient les dalles, elle voltigeait de ci de là comme un papillon, disant à propos de tout mille folies, et sa gaîté extravagante étourdissait Aline qui n'y connaissait aucun motif. Jamais elle ne s'était autant amusée, jamais son infatigable activité d'esprit n'avait trouvé meilleur emploi; cela valait mieux mille fois que le tapage, les petites intrigues et les plaisirs frelatés du monde. Elle allait jouer à son gré, croyait-elle, avec la vie, avec l'amour, décider du sort de trois personnes; les bases de son roman étaient posées, et elle en dessinait d'avance les péripéties, rapportant à cette illusion tous les objets qui l'entouraient; par exemple, elle s'avisa qu'un certain Méléagre avait la physionomie de Marc, et il descendait de son piédestal pour courir à elle, lui prenait le bras, lui demandait conseil, exprimant le plus sincère repentir, la suppliant de le réconcilier avec sa femme. Naturellement, elle se faisait prier, il fallait bien prendre cette fameuse revanche, mais dans tous les coins les muses semblaient chanter l'épithalame, et sur une plinthe fleurie Cupidon achevait évidemment le mariage interrompu. Ces fantaisies la réjouissaient fort; les longues galeries, où le soleil entrait à flots dorés, lui faisaient l'effet de salles de fêtes aux illuminations féeriques; elle y donnait un bal en l'honneur de cette réconciliation opérée par ses soins et dansait de tout son cœur avec Terpsichore, les satyres et les nymphes. — Voilà comme cette aimable folle comprenait pour le moment l'art et la mythologie, tant il est vrai que nous voyons autour de nous ce que nous portons en nous, chimères lugubres ou riantes. Et Mme d'Herblay, qu'en ferait-on? Oh! la baronne eut vite disposé de son sort; quoique le nombre des couvens ait terriblement diminué à Rome, il en reste encore et de très pittoresques, qui peuvent être pour les cœurs revenus de tout un pis-aller fort supportable. Le bandeau ascétique irait bien à ces traits pâlis qui n'avaient plus assez d'éclat pour se couronner de roses terrestres, et dans la retraite qu'elle lui choisissait poétique et belle, avec un de ces clol-

tres silencieux encadrant de leurs colonnettes un jardin où le gazouillement amoureux du rossignol se mêle au tintement mystique des cloches, la pénitente ne serait pas trop à plaindre. Mme de Vesvre voulait que personne ne fût à plaindre, elle arrangeait tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, étant si contente elle-même. L'état d'excitation fiévreuse et contenue où elle se trouvait ne peut être comparé qu'à celui du pêcheur à la ligne qui voit sa proie flairer l'hameçon; une petite secousse encore, un peu d'adresse, de patience, et le poisson aura mordu, il sera pris, on ne le lâchera plus ! Les émotions de cette pêche imaginaire rendaient Olga si visiblement indifférente à tout ce que lui disait, à tout ce que lui montrait Aline, que celle-ci, à plusieurs reprises, répéta :

— Que vous êtes distraite aujourd'hui! où donc avez vous l'esprit?

— C'est l'effet de ce grand soleil, répondait Olga; oui, le soleil m'aura grisée un peu.

— Je crois que nous ferons mieux de rentrer, dit Aline désespérant de l'intéresser à quoi que ce fût.

Et elles rentrèrent en effet ce jour-là beaucoup plus tôt que de coutume.

— Un monsieur vient d'arriver qui attend ces dames dans le salon de lecture, leur dit, en se courbant jusqu'à terre, l'élégant jeune homme en habit noir qui, au pays de l'accueil aimable par excellence, se trouve sur le seuil de tous les grands hôtels pour en faire les honneurs, sans préjudice de l'empressement obséquieux du concierge, des salamalecs du courrier et de la bienvenue souriante de tous les subalternes en général.

Un monsieur! les deux jeunes femmes ne faisaient et ne recevaient pas de visites; elles ne connaissaient personne à Rome. Aline, surprise, regarda d'un air interrogateur Mme de Vesvre, qui rougit et pâlit :

— Grand Dieu! avait-elle pensé, serait-ce lui déjà!

Les événemens marchaient trop vite en ce cas. Elle n'était pas préparée à les affronter encore.

— Dans le salon de lecture, dites-vous? balbutia-t-elle pour gagner quelques secondes.

— Voyons qui ce peut être, reprit tranquillement Aline. Je vais...

— Non, n'y allez pas, s'écria la baronne. Trop tôt! ajouta-t-elle à part; beaucoup trop tôt! Et puis se présenter ainsi effrontément devant elle au lieu de me laisser préparer les voies!.. Il est fou!

C'en était fait du succès de son roman, si les personnages se mêlaient d'agir sans la consulter.

Elles étaient toutes deux debout au milieu d'une grande cour carrée que bordaient de tous côtés de larges galeries à arcades, garnies de fleurs, de sièges plians, de petites tables, espèce de promenoir couvert sur lequel débouchaient le salon, le fumoir, le buffet de l'hôtel.

— Le voici là-bas, *signora barona,* dit le *cameriere* avec un clignement d'yeux discret du côté de la porte-fenêtre où venait d'apparaître une figure d'homme qui n'était pas celle de Marc.

— Est-ce possible? Sacha! s'écria Mme de Vesvre avec un certain soulagement.

Aline tressaillit et changea de couleur; son trouble n'échappa point au prince Alexandre, qui déjà les avait rejointes.

— Comme elle perd contenance! pensa-t-il, je le savais, j'en étais sûr, elle est à moi, — et il plongeait dans ses yeux, dont les paupières se baissèrent malgré elle, ce regard qui tant de fois lui avait été importun, dont elle avait essayé de fuir l'obsession et qui, au moment même, ne trahissait qu'avec trop d'éloquence cette pensée brutale : — Elle est à moi, je l'aurai tôt ou tard. — Ses sentimens n'étaient au fond que de la crainte, une honte vague, mais la fatuité si souvent justifiée du prince Orsky voulait qu'il s'y mêlât de l'attrait, une sorte de fascination, et vraiment la rougeur des joues d'Aline semblait donner raison à cette hypothèse. En vain affectait-elle un air sérieux et mécontent : — Feintes que tout cela, pensait le prince. — Il connaissait ce jeu de la pudeur aux abois, qui est peut-être le symptôme le plus sûr d'une prochaine défaite.

— Sacha! répétait la baronne abasourdie, tout en entraînant son frère vers l'escalier qui conduisait chez elle, afin que les gens ne continuassent pas à être témoins de cette scène de famille, — comment! tu ne retournes donc pas en Russie?

— J'y retourne par le chemin le plus long. Ma présence là-bas n'est pas si nécessaire, à en croire les dernières nouvelles que j'ai reçues. Bref, à tort ou à raison, je me permets de flâner un peu en route.

— Mais tu étais si loin de cette idée quand nous sommes parties! s'écria naïvement la baronne.

— Peut-être, dit Orsky en jetant un coup d'œil furtif du côté d'Aline qui détourna la tête et s'en repentit bien vite, car elle sentait qu'il n'eût pas fallu comprendre que le *peut-être* était souligné à son intention.

— C'est-à-dire que tu préméditais de nous surprendre? Pourquoi n'avoir pas demandé plutôt la permission de nous accompagner?

— Qui sait si vous me l'auriez accordée? répondit Orsky avec son joli sourire vague et caressant. Me chasser, maintenant que je suis ici, serait plus difficile.

— O perfide Tartare! gronda entre ses dents miss Ruth qui venait d'entrer chez Mme de Vesvre et était restée pétrifiée, bouche béante, hors d'état dans sa sincérité rogue de répondre un mot aux amabilités un peu narquoises du prince.

— Ainsi, dit-elle à Aline quelques instans après en l'aidant à s'habiller pour le dîner, ce suppôt de Satan nous poursuit jusqu'ici? il va loger sous le même toit que nous et ne pas nous quitter plus que notre ombre?

— Pourquoi l'appelez-vous suppôt de Satan? dit Aline, qui ne voulait pas paraître partager les appréhensions trop visibles de sa vieille amie.

— Parce qu'il ne dit jamais la vérité, parce qu'il enjôle tout le monde et enfin parce que je déteste les Russes, répliqua l'Anglaise avec une emphase furibonde.

— A la bonne heure! voilà des raisons!

Et Aline se mit à rire si gaîment, si franchement, que miss Ruth, rassurée à demi, se dit tout bas : — J'exagère peut-être; il n'est peut-être pas si dangereux.

— Mais quelle mouche t'a piqué? Que viens-tu faire ici à l'improviste? répétait pour la vingtième fois la baronne en braquant son lorgnon d'un air perplexe sur la physionomie impassible de son frère, qui cassait tranquillement la tige d'une rose blanche pour la passer à sa boutonnière. Le diable s'en mêle! pensait-elle. Sa présence va entraver à chaque instant nos manœuvres, s'il est amoureux d'elle surtout, comme je le crois maintenant, comme j'en suis sûre.

Toute la soirée elle fut préoccupée; Orsky fit à lui seul les frais de la conversation; la nuit, elle ne dormit guère, mais le lendemain matin, à sa toilette, une idée lui vint qui la fit sourire.

— Oui, dit-elle, le diable s'en mêle, et c'est peut-être pour le mieux. Ce comparse m'aurait manqué; quand j'y pense, il n'y a pas de meilleur stimulant que la jalousie, je connais les hommes, c'est le grand moyen. Si Marc voit que sa femme n'est pas abandonnée, il n'en viendra que plus vite à résipiscence; mais le pauvre Sacha, nous risquons de lui briser le cœur, ajouta-t-elle avec une pointe d'ironie. Bah! le cœur de Sacha! je n'en connais pas, sauf celui d'Albéric, qui soit moins susceptible d'éprouver un pareil accident. Ce qu'il appelle l'amour n'est qu'un passe-temps pour lui : *flirter*, courir de ville en ville après une femme qui lui plaît, la compromettre un brin en s'amusant lui-même, soit! mais souffrir, lui, Sacha? Il en est incapable.

— N'est-ce pas, tu es trop fort pour cela? dit-elle en allant se suspendre d'une façon câline au cou de son frère qu'on venait d'annoncer.

— Pour quoi faire? demanda le prince.

— Pour prendre rien au sérieux en ce monde.

— Parbleu! répondit Orsky. Sauf ce qui te concerne pourtant, tes caprices et ton plaisir, se hâta-t-il d'ajouter avec la galanterie dont il ne se départait pas même à l'égard de sa sœur, et il effleura de la pointe de sa moustache la tête blonde qui se levait vers lui. Tout en lui donnant ce baiser distrait accompagné d'un de ces mensonges que lui reprochait si fort le puritanisme de l'honnête miss Ruth, il songeait combien il avait pris au sérieux, en réalité, l'absence d'Aline, comme Paris lui avait paru vide après son départ, et la peine qu'il avait eue à laisser deux longues semaines s'écouler avant de la rejoindre, et la compensation délicieuse qu'il avait trouvée à cette angoisse dans le sentiment d'être jeune comme il ne l'avait jamais été, de tenir pour la première fois de sa vie passionnément à quelque chose. Lui aussi, après tant d'amours écrites en prose plus ou moins vulgaire, il aurait son idylle, lui aussi il irait en Arcadie! Il se le promettait depuis de longs jours déjà, il se le promit avec un redoublement d'ardeur et de ténacité en voyant Aline entrer ce matin-là dans la salle à manger, fraîche comme une fleur sous sa couronne de cheveux blonds. Sans doute elle était avec lui réservée, silencieuse, mais il n'en était pas moins persuadé que, si elle l'avait fui, c'était comme la jeune nymphe qui devait lui ressembler, pour être suivie, et il la suivrait en effet jusqu'à ce qu'il eût triomphé de cette apparente froideur. Le radieux printemps, la nature enchantée, toute la magie des choses environnantes seraient pour lui autant de complices, en admettant qu'il en eût besoin. Pendant le déjeuner, on projeta une visite à Tibur, et il eut à ce propos de charmantes réminiscences classiques. Il faudrait aller aussi de Frascati à Tusculum, à Rocca di Papa, au lac de Nemi, consacrer plusieurs jours à de longues excursions dans les monts Albains.

— Il compte donc rester longtemps ici? se demandait Aline, et elle en voulait à la baronne de permettre ce séjour. Tout lui inspirait une certaine méfiance, même les allures d'Olga, si nerveuses depuis la veille. Quelles embûches y avait-il donc autour d'elle? La prudente jeune femme n'en savait rien, mais se tenait sur ses gardes. Un autre cependant veillait sur elle à son insu.

En consultant la liste des étrangers qui paraît à Rome chaque semaine, Marc n'avait eu aucune peine à découvrir la demeure de la baronne de Vesvre ; il n'avait même pas eu besoin de questionner les gens de l'hôtel pour se mettre au courant des habitudes de ces

deux dames, car elles les conformaient naturellement au train ordinaire de la vie romaine; surveiller leurs allées et venues régulières, se rendre un compte exact et minutieux de l'emploi de leur temps, tel fut désormais l'intérêt de ses journées. Mme d'Herblay le croyait-elle tout de bon occupé à fouiller les archives du Vatican? Il n'en savait rien et il n'y songeait guère, ayant d'autres soucis plus graves qui l'absorbaient tout entier. Le premier jour, en effet, où s'effaçant dans la foule du Corso, il avait guetté la sortie d'un landau découvert qui, à heure fixe, venait prendre les deux jeunes femmes, Alexandre Orsky lui était apparu assis devant Aline comme s'ils ne s'étaient pas quittés depuis cette matinée pleine d'émotions si poignantes où, de la fenêtre d'Albéric de Vesvre, il les avait aperçus dans la même attitude. Était-ce un cauchemar?.. Quel démon le lui infligeait?.. Aline lui donnait-elle volontairement en manière de vengeance le spectacle de la liaison qui l'avait consolée? Il connaissait le cynisme élégant, la savante dépravation, toutes les passions raffinées et fougueuses à la fois du prince Orsky: fallait-il croire que cette femme, au maintien si chaste, en fût le jouet? Elle ne valait donc pas qu'il la regrettât, elle n'était digne que de mépris. Et pourtant un regret furieux lui déchirait le cœur, et pourtant il n'adressait de reproches qu'à lui-même, qui avait pu l'exposer aux périls de l'isolement, de la séduction... Il vit la voiture s'arrêter sur l'ordre du prince, il vit celui-ci faire signe à l'une des belles bouquetières qui présentent aux passans leurs corbeilles embaumées, il le vit encore choisir des fleurs qu'il offrit aux deux jeunes femmes. Olga attacha coquettement les siennes à son corsage, Aline pencha la tête vers son bouquet pour le respirer, et Marc de Sénonnes remarqua très bien ce qu'elle ne parut pas remarquer elle-même : Orsky s'emparait à la dérobée d'un pétale effeuillé qu'avaient dû toucher ses lèvres. Puis le landau prit rang dans la brillante procession d'équipages qui monte au Pincio, à cette heure qui est la plus gaie, la plus mondaine de la journée, tandis que Marc, bouleversé par une colère sans nom, regagnait, en trébuchant comme un homme ivre, la petite maison de la via Nomentane. Ce jour-là il se mit aux pieds d'Antoinette, il lui dit qu'il l'adorait, qu'il la vénérait, qu'elle était à ses yeux mille fois au-dessus de toutes les femmes qui osaient la juger. Elle écoutait étonnée, mais presque heureuse.

— Nous partirons, répétait Marc, rien ne me retient plus, — et en lui-même il ajoutait : — Je la lui abandonne, qu'il la garde, flétrie comme elle l'est désormais à mes yeux.

Mais ces résolutions ne devaient avoir d'autre effet que de lui prouver une fois de plus l'impuissance de sa volonté, car le lende-

main un aimant irrésistible le ramena au Corso pour s'assurer de ce qui le désespérait; il paya des espions, il se fit espion lui-même; il acquit la certitude d'une intimité que son esprit jaloux et torturé se plut à croire aussi étroite au fond qu'elle semblait l'être à la surface; sans doute Mme de Vesvre y était toujours mêlée, mais la présence de cette étourdie, contre laquelle il avait eu tant de préventions, ne justifiait rien à ses yeux; ce qu'il pouvait supposer de moins insultant pour elle, c'est qu'elle protégeait le mal à son insu et servait de porte-respect sans y entendre malice. Tout le jour, il les suivait à la dérobée; le soir, il passait et repassait sous les fenêtres ouvertes, derrière lesquelles il entrevoyait leurs ombres rapprochées ou croyait entendre des lambeaux de conversations familières; mais quelque atroce que fût son supplice en ces heures de poursuite silencieuse, acharnée, il souffrit plus encore lorsque, durant cinq jours, ce supplice fit trêve. Ils avaient entrepris le tour projeté dans la campagne de Rome; combien les volets clos, le silence, la disparition de tout indice, étaient pires que les témoignages visibles sans cesse renouvelés, affirmés, dont il se faisait un trésor d'amertume! Son imagination battit la campagne ces cinq jours-là, jusqu'à la démence; quand il revit Aline sous le porche de l'hôtel, il lui sembla ressusciter, et cependant Orsky était encore derrière elle, toujours avec l'inséparable Mme de Vesvre. Il offrit son bras, qui fut refusé, il est vrai, refusé même d'un air assez sec, et ce refus suffit une heure entière à chasser les fantômes qui hantaient le malheureux. Il lui avait semblé qu'Orsky était importun, qu'on le lui marquait assez nettement. S'il avait pu être sûr! — Il serait resté en ce cas pour la protéger contre les impertinences d'un fat, car après tout elle était sa femme, elle portait son nom, il n'y avait que lui au monde qui eût le droit de la défendre... Le droit? pouvait-elle après ce qui s'était passé lui accorder aucun droit? Quoi qu'il en fût, son devoir était de veiller sur elle de loin, de se tenir prêt à intervenir si son honneur ou son repos était menacé. Ce raisonnement relevait à ses propres yeux le rôle misérable qu'il s'imposait; il trouverait peut-être l'occasion de se faire son champion, son chevalier. Et, jusque-là, il dévorait à l'écart toutes les humiliations, toutes les incertitudes les plus amères, forcé encore à trouver des prétextes, des défaites, des atermoiemens pour essayer de tromper cette autre femme qui ne l'interrogeait ni ne le pressait plus, qui attendait morne et sans force de résistance désormais, comme l'agonisant attend la mort, quelque crise imprévue, le dénoûment d'une situation intolérable pour tous. — Qu'exiges-tu de moi? Si c'est que je m'éloigne, aie donc au moins le courage de me le dire, de me repousser; si, au contraire, ma tendresse sans cesse blessée, fidèle quand même, t'est néces-

saire encore, pourquoi me faire languir ici ? Où veux-tu que je te suive? Je suis prête, prête à vivre ou à mourir, mais finissons-en.

Il entendait ces adjurations, ces prières désespérées dans son silence même, il les voyait dans ses yeux qui dérobaient leurs larmes, il ne doutait pas qu'en réalité elle ne fût instruite de tout, car pour savoir il suffisait qu'elle le voulût; cependant, par une inconséquence inexplicable, Marc travaillait encore à l'abuser.

XVII.

L'après-midi avait été très chaude ce jour-là: Mme de Vesvre en prit prétexte pour faire la sieste, mais avant de s'étendre sur sa chaise longue, dans la demi-obscurité transparente du salon aux stores baissés, elle répondit à son mari qui lui avait écrit la veille. « Soyez tranquille, mon cher Albéric, tout marche bien, pas assez vite à mon gré, sans doute, mais vous connaissez le proverbe : *Chi va piano*... Il se prend de plus en plus, chaque jour, comme une mouche dans une toile d'araignée; c'est évident puisqu'il reste... Mieux que cela, il s'occupe de nos faits et gestes, il nous suit. J'ai pu m'en assurer et je m'en amuse autant qu'il est possible de s'amuser toute seule d'un succès quelconque, car il va sans dire que je me condamne à demeurer bouche cousue. Ils ne doivent rien savoir, ni elle, ni Sacha, ce serait tout perdre; leur rôle, dont ils ne se doutent guère, est de me servir de gluaux dans cette chasse d'un nouveau genre. Sacha est toujours galant, comme vous savez; il doit inquiéter terriblement l'autre, bien qu'il n'y ait pas de quoi, je vous jure. Aline ne l'encourage guère à être aimable, mais il suffit que les apparences y soient, et elles y sont. Comme il doit enrager, le malheureux! comme je souhaiterais qu'il fût en mon pouvoir de faire un jour ou l'autre bouillir à petit feu dans la même chaudière d'enfer certain mari de ma connaissance, mais il y a des gens invulnérables; ce mari-là, mis à semblable épreuve, irait, je gage... où vous allez pour vous distraire de mon absence : au club, chez Mmes X, Y, Z... Gardez-vous surtout de prendre en mauvaise part ces initiales! Je ne fais allusion ici qu'à nos amies communes aux *jours* desquelles vous êtes fidèle, n'est-ce-pas? et à qui je vous charge de me rappeler de temps en temps lorsque languira quelque sujet de conversation plus vif; mais d'abord et avant tout et sérieusement, tendrement, mille et mille fois encore, embrasse le petit Sacha jusqu'à mon retour prochain, qui sera, j'en réponds plus que jamais, un retour triomphal. Marc est sur la pente au bas de laquelle on se rend à merci. »

Après avoir glissé sous une enveloppe rose à l'anagramme *Roma Amor*, ces renseignemens, accompagnés des menues flèches qu'elle

avait l'habitude d'aiguiser dans ses dialogues conjugaux et que, faute de mieux, elle était réduite à décocher par correspondance, Mme de Vesvre alluma une cigarette russe et se coucha tout de son long pour la savourer, en suivant dans la fumée bleue que ses lèvres lançaient au plafond les péripéties de la scène palpitante qui lui livrerait Marc pieds et poings liés.

— Aline est plus heureuse qu'elle ne le suppose, pensait-elle; voilà son mari infidèle changé en amoureux jaloux!

Peu à peu ses paupières, appesanties par la chaleur et la fatigue, se fermèrent tout à fait et elle s'endormit.

— Madame la baronne repose, dit la femme de chambre à Aline qui, beaucoup plus active, venait, l'ombrelle à la main, proposer une promenade.

— Bon! quand elle s'éveillera, vous lui direz que j'ai été prendre l'air avec miss Ruth, répliqua la jeune femme, toute heureuse d'échapper à la poussière du Corso où elle eût été entraînée immanquablement et de pouvoir s'isoler en liberté. — Ma chère, dit-elle à miss Ruth, je vous annonce une bonne nouvelle : nous avons congé aujourd'hui, rien ne nous empêche de courir à la villa Pamphili, qui doit être délicieusement déserte. Faites appeler un fiacre avant que personne ait ouvert l'œil.

Aline s'égarait volontiers dans les allées les moins fréquentées de ces admirables jardins, si nombreux à Rome, que leurs propriétaires livrent avec un vrai luxe d'hospitalité princère, soit au public en masse à certains jours déterminés, soit le reste du temps à quelques privilégiés sur la simple demande d'une permission. Matinale autant que Mme de Vesvre était paresseuse, elle profitait de cette permission obtenue pour s'en aller de bonne heure lire, dessiner ou songer sous les charmilles pleines de mélancolie et de fraîcheur, qui ouvrent sur des perspectives de statues ou de fontaines; elle aimait aussi regarder, du haut de quelque terrasse de marbre, le soleil qui s'abaissait à l'horizon en incendiant un coin de cette campagne où les plus belles ruines antiques rompent l'uniformité grandiose de la plaine que bornent les lignes harmonieuses des monts et des collines baignés dans la pourpre du couchant. Il y a une de ces terrasses près de la charmante villa que les Italiens nomment Belrespiro, et un bois de pins, célébré par les poètes, où la rêverie peut se perdre à son gré comme dans le temple même du silence, et d'interminables allées de myrte et de lauriers aboutissant à des vallons presque sauvages dont l'unique clôture visible est un rempart d'aloès gigantesques. Tout cela sert de ceinture au charmant casino construit par l'Algarde, et ce fut tout cela qu'Aline alla chercher en compagnie de miss Ruth. Bientôt même elle esquiva la compagnie de sa gouvernante qui, si discrète qu'elle

fût, l'empêchait de s'abandonner à ses pensées; elle laissa miss Ruth s'escrimer sur un banc contre les mailles de l'ouvrage au crochet qu'elle portait toujours en poche, et s'enfonça toute seule sous les ombrages.

Elle marchait au hasard, les mains chargées de rameaux d'azerolier aux grappes blanches qu'elle avait cueillis, l'œil fixe, absorbé, ne regardant qu'en elle-même, l'oreille distraitement ouverte au lent et mélodieux soupir des rossignols qui se détachait par intervalles sur la clameur frénétique et ininterrompue des cigales, timbaliers infatigables qui semblent prêter une voix à chaque brin d'herbe. Toutes ces ardeurs pénétrantes du Midi, toutes ces voluptés suaves se communiquaient peu à peu à son cœur, l'engourdissant comme eût pu le faire un philtre. De l'épaisse muraille de feuillage s'échappait un oracle confus : — Il faut aimer! il faut aimer!.. — Les insectes bruissaient, les oiseaux chantaient, se répétant les uns aux autres l'écho mystérieux de ces paroles que la terre embrasée semblait redire au ciel étincelant. En vain essayait-elle de ne pas comprendre, l'éloquent murmure s'imposait de plus en plus, il sortait de la voûte de verdure arrondie au-dessus d'elle, et des haies de roses qu'elle effleurait en passant, et des eaux endormies, et des parfums presque étourdissans que les pins parasols, les frênes à fleurs, les mimosas distillaient dans l'air.

C'étaient des frôlemens d'ailes, des frissons de feuilles, comme une extase de toutes choses qui lui faisait trouver plus triste encore sa jeunesse inutile, dédaignée, sans joies : — S'il était ici! pensa-t-elle. Quelle espérance absurde, irréalisable s'obstinait donc à languir tout au fond d'elle-même! — En admettant qu'il revînt, pourrait-elle pardonner? — Elle hésitait à répondre, s'irritait de se sentir faible, se représentait, pour trouver des armes contre lui, les instans qu'il avait dû passer avec une autre femme dans ces mêmes jardins où elle eût voulu aujourd'hui errer à son bras. Mais quand elle réussit à repousser la figure de Marc, une autre figure bien autrement importune vint se mêler à sa rêverie : celle du prince Orsky. Contre le prince Orsky elle eût souhaité de trouver un refuge, un appui; elle ne savait pas bien pourquoi, mais il était redoutable; volontiers elle aurait dit de lui comme Marguerite parlant du satanique compagnon de Faust : « Je frissonne à l'aspect de cet homme; on sent qu'il ne prend part à rien. Il porte sur son front, écrit en traits de feu, qu'il ne saura jamais ici-bas aimer une âme;.. sa présence me serre le cœur... »

— Aline! dit auprès d'elle la voix qu'elle craignait d'entendre.

Elle tressaillit, laissa tomber la brassée d'azeroles qu'elle tenait, et, se retournant brusquement, vit à deux pas Alexandre Orsky. Cette soudaine apparition répondait trop à ses pensées secrètes

pour ne point la frapper d'effroi. Pâle, tremblante, elle essaya de parler et ne trouva rien à dire :

— Comme je vous fais peur ! s'écria Orsky.

— Peur.., non, balbutia-t-elle enfin, mais je suis surprise ; je ne vous avais pas entendu marcher.

— La mousse amortit le bruit des pas, et puis vous étiez perdue dans vos réflexions ; je n'ai pas voulu vous interrompre.

Aline promena autour d'elle un regard inquiet ; pour la première fois, elle se rendait compte qu'elle était bien loin de miss Ruth, s'étant avancée beaucoup plus qu'elle ne le croyait sous l'épais couvert de pins et de chênes verts, où maintenant aucun bruit ne résonnait plus.

— Je n'ai pas voulu vous interrompre, répétait le prince ; j'ai été respectueux et patient. Aline, reprit-il en se jetant devant elle d'un mouvement passionné comme s'il eût supposé qu'elle voulût fuir et qu'il eût été décidé à la retenir coûte que coûte ; Aline, il faut que cette contrainte ait un terme ; je ne peux plus me l'imposer ; vous me chasserez peut-être demain, mais vous m'écouterez aujourd'hui.

— Qu'est-ce ? que voulez-vous ? demanda-t-elle d'une voix brève que l'émotion étranglait. — Aline s'efforçait cependant de paraître calme, mais les battemens de son cœur devaient être visibles, elle sentait ses joues rougir et brûler. Jamais encore un homme ne lui avait parlé avec cet accent où la violence se mêle à la prière, avec cet accent plus significatif que les paroles mêmes et sur lequel la femme, eût-elle toute l'inexpérience d'une vierge, d'un enfant, ne saurait se tromper. Il lui semblait qu'un orage éclatât autour d'elle.

— Ce que je veux ? disait Orsky ; ce que je veux ? Quelle question !.. murmura-t-il avec une soudaine amertume. Ne vous ai-je pas prouvé cent fois depuis que nous nous connaissons que j'étais votre esclave, que je n'osais rien espérer, rien désirer, tant votre pureté me pénétrait de crainte ! Hélas ! c'est moi qui tremble devant vous ; ne me regardez pas ainsi, ne vous éloignez pas, vous m'êtes sacrée ; laissez-moi vous dire une fois, rien qu'une fois, avec des sentimens qui ne peuvent vous offenser, car ils sont toute ma religion, que je vous aime,.. je vous aime.

Il avait saisi une de ses mains et la baisait éperdument ; cette ardeur démentait trop ses assurances de respect. Aline jeta un cri d'épouvante et de colère, se dégagea, et le regardant en face :

— Si je vous suis sacrée, pourquoi êtes-vous là, pourquoi avez-vous pris ma main, pourquoi abusez-vous de ce que je suis seule pour me parler comme vous ne le feriez pas devant votre sœur ?

— Vous êtes si bien gardée d'ordinaire que j'ai le droit de profiter d'une heure qui ne se présentera plus, à moins que vous ne le vouliez, répondit-il effrontément. Ce que j'ai à vous dire, du

reste, ma sœur et le monde entier pourront l'entendre quand vous m'aurez autorisé à vous le répéter tout haut. Que supposez-vous donc? Le cœur que je mets à vos pieds en ce moment, je vous le donnerais devant tous, avec mon nom, avec ma vie, avec tout ce que je suis, mal et bien. Le mal domine, hélas! je ne me fais pas d'illusion, je ne me sens que trop indigne de vous; mais il s'effacera pour toujours et sans laisser de trace si vous consentez à mettre librement dans la mienne cette main que vous me reprochez d'avoir prise. Oui, je serai ce qu'il vous plaira que je sois...

Le serpent n'aurait pas su trouver de plus puissantes paroles pour toucher la femme dans son orgueil et dans sa pitié. Aline demeura indécise; il était si humble maintenant, il paraissait si triste!

— Je ne suis pas libre, dit-elle, et vous le savez bien!

— Vous l'êtes, s'écria-t-il, vous l'êtes aux yeux de Dieu, aux yeux des hommes, votre conscience elle-même doit vous le dire. Une indigne trahison vous a déliée du serment qui n'a pas été tenu.

Elle secoua la tête.

— Ce mariage chimérique peut être annulé. C'est parce que je le crois, parce que j'en suis sûr que j'ose vous parler de mon amour.

Et il lui en parla longuement, éloquemment sans qu'elle l'interrompît; personne mieux que lui ne possédait ce thème avec toutes ses variations, depuis les plus délicates jusqu'aux plus brûlantes.

Ce qu'il y a d'odieux chez le séducteur, c'est qu'il s'attaque à un être désarmé qui ne comprend pas le mal, qui ignore dans son innocence la valeur d'un mot suffisant à mettre sur ses gardes une personne mieux avertie. D'ailleurs, à défaut de vanité ou de faiblesse, Aline portait en elle une cause de danger : la loyauté parfaite, l'extrême bonté de son cœur; il lui semblait avoir fait tort au prince Orsky en soupçonnant des intentions qui étaient au fond irréprochables. Certes ces intentions, elle ne comptait pas les encourager; mais pourquoi lui interdire de les exposer, puisqu'elles n'avaient rien d'injurieux? Une sorte d'attendrissement et de curiosité empêchait Aline d'interrompre, tandis qu'elle marchait auprès de lui à pas précipités pour abréger leur tête-à-tête, le devançant toujours, évitant de le regarder, mais l'oreille tendue cependant à ces aveux qu'elle avait si follement désiré entendre de la bouche d'un autre. Il lui disait comment à première vue il avait été conquis et renouvelé, arraché pour jamais à une vie mauvaise dont il se complaisait à étaler les désordres, persuadé qu'il était dans sa perversité que cet aveu ne pourrait que troubler davantage ce jeune cœur; quelle femme très pure a résisté jamais au désir de sauver une âme? Il lui disait que, venu à Paris pour quelques jours d'amusement frivole, il avait négligé ses plaisirs, n'en com-

prenant plus d'autre que celui de la voir, de l'écouter, de respirer le même air qu'elle, de reconnaître peu à peu en sa personne l'idéal que, depuis sa première jeunesse, il avait gardé au plus profond de lui-même, vrai Dieu, sans cesse oublié pour de vaines idoles, mais au culte duquel il revenait toujours comme malgré lui. En y réfléchissant, il n'avait jamais aimé qu'elle, il l'avait cherchée avant de la connaître dans toutes les femmes auprès desquelles un pressentiment réalisé enfin lui avait défendu de s'attarder. L'ayant trouvée, il ne concevait plus la possibilité de vivre sans elle; il était resté à Paris pour la voir tous les jours, il était venu à Rome pour la rejoindre et parce que l'absence avait exaspéré son amour jusqu'au délire.

Aline se sentait coupable d'écouter tout cela; mais c'était la première fois qu'on lui parlait d'amour, et ses vingt ans subissaient la magie d'un langage sous l'influence duquel la jeunesse s'épanouit comme une fleur sous le soleil. — S'il m'avait dit ces choses, songeait-elle, l'âme préoccupée de Marc; mon Dieu! ces aveux-là sur ses lèvres, ces sentimens-là dans son cœur... j'aurais été trop heureuse! — Elle plaignait le prince d'éprouver pour elle ce qu'elle ressentait pour un autre et aussi vainement; ce malheur commun était un lien entre eux et lui inspirait une sympathie qu'elle eût voulu savoir exprimer, qui se reflétait dans ses yeux pleins de larmes et qu'Orsky était libre d'interpréter à son gré; elle cherchait ce qu'elle pourrait dire pour le ramener à la raison sans ajouter à sa peine; tout lui paraissait trop sévère. Ce scélérat de salon, débitant la tirade amoureuse qui lui avait déjà valu tant de succès et observant l'effet du poison qu'il versait, lui faisait l'effet d'un don Juan converti dont elle tenait dans sa main le rachat ou la damnation. Il l'effrayait toujours un peu, mais il l'intéressait; elle eût voulu le guérir et le garder pour ami. Son silence, en se prolongeant, finit toutefois par embarrasser Orsky; ils n'étaient plus qu'à cinq minutes du casino, dont l'élégante silhouette apparaissait au bout de l'allée. Allait-elle le conduire ainsi sans répondre jusqu'à cet endroit où l'attendait miss Ruth? Serait-il joué par une petite fille? Il essayait d'interpréter son air de rêverie, et, pour rompre le charme où il croyait l'avoir plongée par ses discours, se hasarda presque timidement cette fois à lui reprendre la main. Elle ne la lui retira pas; s'arrêtant tout à coup sur le point où deux chemins bifurquent à l'extrémité d'une salle de verdure:

— Il ne faut pas qu'on nous voie ensemble, dit-elle, comme si, réflexion faite, elle eût pris résolûment un parti. Je ne parlerai de notre rencontre à personne. Inutile de troubler Olga, et ma bonne Ruth jugerait mal... Non, tout ceci doit rester entre nous. Demain matin, à huit heures, trouvez-vous dans l'église San-Carlo-

al-Corso. J'y serai seule pour entendre la messe; en sortant nous pourrons faire quelques pas ensemble, et je vous donnerai une marque de confiance dont je vous crois digne, si tout ce que vous m'avez dit de vos sentimens est vrai. Aujourd'hui, je ne saurais, je ne pourrais. Adieu ! »

Et elle s'échappa, le laissant immobile, stupéfait de la rapidité de sa victoire, car c'était une victoire à n'en pas douter. Quand une femme remet au lendemain la réponse qui pourrait se résumer tout de suite en un *non* énergique et décisif, quand elle entre en pourparlers et fixe d'elle-même un rendez-vous à celui que la simple prudence lui défendrait de jamais revoir, elle se rend. Il n'était pas besoin pour comprendre cela de la grande expérience d'Orsky. — Dès la première sommation ! pensait-il... A quoi bon tant de ruses, tant de lenteurs ? Il aurait pu oser plus tôt. Pour la première fois il avait jugé trop favorablement une femme. Ce caractère était si calme, si fier, si ferme à la surface ! Bah ! il y a de ces contradictions, de ces démentis, de ces surprises. — Le divin imprévu ! murmurait-il en citant un mot de Stendhal, dont il était le disciple. — Et il suivait d'un sourire redevenu sceptique, mais ravi néanmoins, car elle avait en s'éloignant de ce pas rapide et furtif une grâce charmante, presque aérienne, la forme élancée de la jeune femme qui s'effaça bientôt dans le dédale des bosquets. Quand elle eut disparu à droite, il tourna tranquillement à gauche, en allumant un cigare, le coude arrondi de l'épaisse muraille de lauriers taillés sur laquelle se détachait un grand vase décoratif; ce mouvement le mit en présence d'un homme qui se promenait solitaire, lui aussi.

La pensée que son entretien avec Aline avait eu peut-être un témoin fut cause qu'il jeta les yeux sur cet inconnu; au même instant, il eut un léger soubresaut.

— Monsieur de Sénonnes ! s'écria-t-il en donnant à sa surprise l'accent de la politesse et de la cordialité. Je vous croyais bien loin d'ici !

— Et moi, au contraire, dit Marc sans prendre la main qu'il lui tendait, je vous savais à Rome et je vous cherchais depuis quelque temps déjà.

— Il était pourtant bien facile de me trouver tout de suite, répondit Orsky, averti par ce ton cassant et cette mine agressive que la conversation ne se bornerait pas à un échange de complimens. J'habite l'hôtel ***.

— J'espère bien, monsieur, que vous n'y demeurerez pas longtemps. Si je tenais à vous voir, c'était pour dire qu'il me déplaît que vous soyez dans ce pays-ci.

— En vérité, monsieur? — Et le prince haussa les sourcils. — Je m'y trouve pourtant à merveille et n'ai nul projet de m'éloigner de sitôt.

— C'est ce que nous verrons demain, dit Marc d'une voix rauque et tremblante.

Un désir fou le possédait de souffleter cet homme.

— Après demain, s'il vous plaît, répondit le prince en souriant et avec cette supériorité exaspérante que donne la possession de soi-même.

Il attendit que certaine tribu anglaise qui se répandait dans l'allée les eût dépassés, et reprit : — Ainsi, c'est une querelle que vous voulez? Vous avez tort, on parlera, et cela ne peut conduire à rien de bon pour personne : réfléchissez encore. Je suis prêt, en ce qui me concerne, à oublier les paroles inconsidérées qui viennent de vous échapper.

— J'aurai donc soin de vous rafraîchir la mémoire, s'écria Marc hors de lui.

— Assez, monsieur, assez, tant de violence est inutile, répondit gravement le prince ; vous aurez satisfaction. — Et après un salut très bref auquel Marc répondit à peine, il tourna les talons avec le sentiment agréable que son attitude en cette circonstance avait été des plus correctes, tandis que le mari offensé, ce mari qui n'était pas un mari, bien qu'il s'arrogeât le droit d'en avoir les susceptibilités, s'était couvert de ridicule.

— Quelle idée saugrenue ! pensait-il un peu perplexe pourtant. Se montrer jaloux dans une position comme la sienne, c'est absurde ! Et pour moi c'est fort embarrassant, reprit-il en mordant son cigare. Si je le tue, je rends service à la veuve, sans doute, mais les convenances veulent que ce sang versé soit une barrière entre elle et moi. Si je suis tué, au contraire, tué lorsque j'ai de bonnes raisons pour aimer la vie, non pas ! ce serait trop sot ! Bah ! tous les duels n'entraînent pas mort d'homme. Si j'avais la chance d'être blessé, blessé pour elle, voilà ce qui déciderait de mon succès ! Mais il sera complet et rapide sans le secours même d'une égratignure. Charmant ! reprit Orsky, et il se mit à rire tout seul avec une gaîté juvénile. Les émotions se multiplient ; je me sens vivre d'une façon étonnamment agréable, moi qui croyais en avoir fini. Elle se donne, on me la dispute, le divin imprévu toujours !

XVIII.

Le lendemain, à l'heure indiquée, Orsky errait dans les nefs latérales de San-Carlo, attendant qu'Aline, agenouillée devant le maître-autel où se célébrait une messe basse, eût achevé ses dévotions. Malgré les nombreuses bonnes fortunes qu'il avait comptées

en Italie et qui devaient l'avoir accoutumé au piquant mélange des pratiques sacrées et des sentimens profanes, ce prélude religieux à un rendez-vous l'aurait étonné un peu de la part d'Aline, si depuis la veille il n'eût été décidé à ne s'étonner de rien. L'église était située juste en face de l'hôtel, et, comme il suffisait pour s'y rendre de traverser la rue, c'était le seul endroit où la jeune femme, qui n'avait rien changé à ses habitudes de jeune fille, allât sans être accompagnée; il était donc assez naturel après tout qu'elle l'eût choisie pour une rencontre qui devait rester secrète et ne pas exciter de soupçons; mais à quoi bon tant de ferveur, de si longues prières, toute cette perte de temps? Voilà ce qui inquiétait Orsky. Résignée à une chute prochaine, demandait-elle pardon à Dieu de sa faiblesse, ou bien, hésitante encore, implorait-elle des forces contre l'amour?

La messe continuait; tout en feignant, pour dérouter la curiosité de quelques fidèles dispersés à genoux sur les dalles, de regarder les marbres précieux, les stucs peints et dorés qui font de San-Carlo-al-Corso l'une des églises les plus riches de Rome, bien qu'elle soit peut-être l'une des moins belles, le prince prêtait une oreille impatiente au bourdonnement des répons et au tintement de la clochette. De temps en temps aussi, sous prétexte d'admirer de plus près le chef-d'œuvre de Maratta, *Saint Charles Borromée recommandé au Sauveur par la Vierge*, qui est au-dessus du maître-autel, il s'approchait d'Aline prosternée sur un prie-Dieu; mais celle-ci courbait la tête, décidée à ne pas regarder de son côté : — La coquette! pensait Orsky, comme elle me fait languir! — Ce ne fut qu'après que le prêtre eut disparu dans la sacristie qu'elle se dirigea vers la porte à son tour. Debout auprès du bénitier, Orsky l'attendait; le sourire qu'il lui adressa en la saluant très bas semblait lui reprocher d'avoir abusé de sa patience. Avec un sourire aussi, elle lui offrit quelques gouttes d'eau bénite au bout de ses doigts nus, puis, sans paraître s'apercevoir qu'il serrait légèrement contre son cœur le bras qu'elle avait glissé sous le sien, elle descendit avec lui sur le Corso.

— J'espère que le ciel que vous invoquiez si ardemment tout à l'heure, vous aura conseillé d'avoir pitié de moi, dit le prince, persuadé que la tactique la plus habile était de continuer à se montrer respectueux et soumis d'autant plus qu'elle allait de l'avant.

— Il m'a donné en tout cas le courage de m'ouvrir à vous sincèrement et absolument, répondit-elle en levant vers lui ses beaux yeux pleins de vaillance et de franchise.

De nouveau, il serra le bras qui, posé sur le sien, semblait s'abandonner, et, plein d'espoir, attendit qu'elle s'avouât vaincue. Un mot audacieux ou maladroit peut faire perdre du terrain quand

les choses en sont à ce point; le mieux est de se taire en laissant paraître ce trouble si flatteur pour celle qui l'inspire quand celui qui le ressent est un homme du monde et un homme d'esprit, que rien ne saurait désarçonner d'ordinaire. Il n'y avait d'ailleurs aucune affectation dans l'attitude soumise et anxieuse du prince. Il était ému tout de bon, il avait la fièvre, il l'avait eue toute la nuit. Se fiant à son étoile, il se laissa conduire par Aline, qui dirigeait la promenade comme elle allait diriger l'entretien, le long de la grande voie presque déserte à cette heure matinale, où les magasins commencent seulement à s'ouvrir et où les rares passans ne sont que des gens du commun courant à leurs affaires.

— Monsieur, commença-t-elle, avec une nuance d'hésitation et d'embarras, mais d'un ton décidément affectueux, je veux d'abord vous demander pardon, je vous ai mal jugé autrefois, je me suis méfiée de vous, je vous ai cru capable d'abuser par légèreté de la situation très délicate d'une femme qui, n'étant ni mariée ni veuve, se doit à elle-même d'être plus prudente que toute autre.

Orsky fit un geste contenu qui affectait l'indignation douloureuse de l'innocence soupçonnée.

— Mais notre conversation d'hier m'a ouvert les yeux, continua vivement la jeune femme; j'ai compris que dans mon ignorance des choses de la vie j'avais calomnié vos sentimens, et que ces sentimens très honorables ne pouvaient m'offenser, que je devais au contraire en être fière puisque votre désir, si jamais je redevenais libre, ce qui vous paraissait possible dans un délai prochain, était de me demander, j'ai bien compris, n'est-ce pas? d'être...

— Princesse Orsky, comme vous êtes depuis longtemps la reine de mon cœur et la maîtresse de toutes mes pensées, répondit-il avec un de ces élans qui sont le charme de ceux que l'imagination et les sens dirigent entièrement. Il y avait plusieurs caractères différens chez Orsky, selon que les circonstances faisaient vibrer telle ou telle corde de son être. Ce matin-là, le roué s'était réveillé enthousiaste et ingénu, amoureux fou d'abord et capable par conséquent d'épouser la femme qu'il désirait si elle ne voulait être à lui qu'à cette condition.

— Eh bien! monsieur, après une déclaration comme celle-ci, il m'a semblé que je n'avais que deux partis à prendre, ou vous encourager dans vos espérances, ce qui m'est impossible, ou ne plus jamais vous revoir, ce qui me coûterait beaucoup depuis que j'ai appris à vous apprécier.

— Où veut-elle en venir? pensait le prince, remarquant qu'elle choisissait chaque mot avec précaution, comme si elle eût craint d'en dire trop ou trop peu. — Il n'est pas besoin de si longs discours, un mot suffirait.

— Le moyen de tout concilier, poursuivit Aline, était, j'ai fini par le comprendre, de vous confier ce que personne au monde ne sait jusqu'ici, ce que je croyais garder toujours pour moi seule, et, en vous disant que je ne peux être pour vous qu'une amie, de vous en donner la raison. J'aime de toute mon âme, pour jamais et malgré tout, celui qui devait être mon mari... Oh! ne me dites pas que c'est une lâcheté, s'écria-t-elle, répondant à un brusque mouvement du prince qui s'était arrêté, bouleversé par cette désagréable confidence; je le sais déjà, j'en ai honte, je me le reproche, je voudrais me le cacher à moi-même, mais c'est trop vrai... Je m'étais donnée tout entière et je n'ai pas su me reprendre; le serment que j'ai fait me lie, comme malgré moi, bien que ce serment, un autre l'ait rompu. M. de Sénonnes ne s'en doutera jamais, en Amérique où il doit être maintenant. Tant mieux! car je serais désespérée qu'il le sût. Mais je resterai fidèle sinon à lui, du moins au rêve de ma jeunesse, à l'amour qu'on ne peut connaître qu'une fois. Si notre mariage est cassé un jour, c'est qu'il l'aura demandé, lui seul en profitera. Je resterai veuve parce que j'ai choisi de l'être et que tous les hommes me sont indifférens, sauf un seul, qui n'a pas voulu de moi.

Elle parlait avec tant de volubilité que le prince, qui avait essayé en vain plusieurs fois de l'interrompre, eut peine à placer ces mots d'une voix étranglée par le dépit :

— Tout ce que vous dites là, madame, ne s'accorde guère avec ce que je vous ai entendu déclarer très nettement une fois, dans une circonstance décisive, il n'y a pas longtemps; alors vous aviez plus de fierté.

— Quand j'ai répondu à sa mère que je ne pardonnerais jamais, même de loin? Non, je ne lui pardonne pas, mais je l'aime, et c'est peut-être pour cela que le pardon est impossible. Le pardon exige un calme, un apaisement que je n'ai pas encore atteint. Je me révolte et je souffre, c'est ce qui m'a rendue implacable. Oui, le jour où j'ai parlé si durement, si froidement de lui, je mentais, je mentais par orgueil, car j'ai de l'orgueil, j'en ai beaucoup; jugez s'il m'en coûte de vous avouer ainsi une faiblesse qui m'abaisse à vos yeux comme aux miens! Hier je n'ai pas pu prendre sur moi de le faire, il me semblait que je n'aurais jamais le courage de dire tout haut ce que je me défends de penser, mais j'ai réfléchi que c'était le seul moyen d'être loyale envers vous et que bon, dévoué, généreux comme je sais maintenant que vous l'êtes, vous me sauriez gré, dussiez-vous en avoir un peu de chagrin d'abord, de vous confier ce que je n'ai jamais dit, même à votre sœur. C'est une grande marque d'estime que je vous donne, monsieur, en échange de l'affection que vous m'offrez et à laquelle je ne puis

répondre, — sauf par de l'amitié, une sincère amitié, vous le voyez, ajouta précipitamment Aline en s'appuyant sur son bras d'un mouvement naïf et en plongeant de nouveau un regard inquiet dans le sien, avec le sentiment confus d'être ingrate.

Toute sa bonté, toute sa candeur, se reflétaient sur son charmant visage empourpré par l'effort qu'elle venait de s'imposer. Orsky eut un sanglot de rage sourde. Jamais il n'avait mieux compris la valeur de ce trésor qu'il avait longtemps convoité, qu'à l'heure même où il le perdait après s'être cru sur le point de le saisir; mais la crainte d'être ridicule lui rendit le sang-froid dédaigneux qu'il savait affecter même aux momens d'émotion violente, surtout peut-être dans ces momens-là. Il fit observer à Aline, avec une pointe d'amertume et d'ironie, qu'un confident était toujours mal venu à parler de lui-même, et que, relégué par elle à ce rôle subalterne, il se sentait moins reconnaissant qu'il ne le devrait sans doute de l'honneur qu'elle lui faisait en le rendant dépositaire d'un si étrange secret; il essaya en outre, par quelques allusions venimeuses à un passé humiliant pour elle, de la révolter contre ce qu'elle était la première à nommer sa faiblesse et sa lâcheté.

Elle l'interrompit tristement :

— Encore une fois, monsieur, je me suis dit là-dessus tout ce que vous pourriez me dire.

Et Orsky, désespérant de réussir, même à l'irriter, resta muet, blessé dans sa vanité jusqu'à la fureur et confondu par l'adresse inconsciente de cette petite fille qu'il commençait à haïr autant qu'il l'avait aimée ou plutôt qu'il aimait et qu'il haïssait à la fois avec un égal emportement. La droiture naturelle d'Aline, en la poussant à ce coup d'audace, l'avait bien inspirée. Si elle eût été coquette, comme il l'avait cru un instant, ou seulement dissimulée, timide à l'excès, si elle eût voulu louvoyer, jouer de ruse, mesurer enfin les armes féminines d'usage en pareil cas aux terribles ressources de la passion et de l'expérience, elle était perdue quoi qu'elle fît, mais que pouvait opposer l'astuce la plus consommée à cette action courageuse d'une âme pure capable de dévoiler avec autant de franchise ses secrètes pensées pour mieux repousser des hommages dont elle déclarait pourtant sentir tout le prix? Jamais rien de semblable n'était arrivé au prince Orsky dans sa carrière amoureuse; il était pris au dépourvu.

Tous deux revinrent presque en silence sur leurs pas, de la colonne de Marc Aurèle, qu'ils avaient atteinte en causant, jusqu'à l'hôtel dont ils n'étaient plus qu'à quelques pas, quand Orsky dit d'une voix altérée :

— Vous ne vous attendez pas, je suppose, à ce que je me sou-

mette ainsi tout d'un coup, à ce que je passe de l'espérance que vous m'avez laissé concevoir pendant vingt-quatre heures à la résignation tranquille? Vous qui savez si bien vous souvenir, vous ne comptez pas que j'oublie assez facilement pour devenir votre ami et rien de plus, du jour au lendemain?

— Si vous jugez que cela ne peut pas être, répondit Aline avec douceur, mais aussi avec fermeté, il faudra renoncer à une intimité qui, quant à présent du moins, n'est plus possible. Vous le comprenez, n'est-ce pas? vous quitterez Rome avant nous... tout de suite.

— Madame, répondit froidement Orsky, ce que vous me demandez là, un autre, hier, m'a enjoint de le faire, et ce que j'accorderais peut-être à votre prière, quoi qu'il pût m'en coûter, je dois le refuser à un ordre impérieux.

— Un autre? dit Aline en le regardant surprise, un autre vous a enjoint, ordonné?..

— Il est là, répliqua Orsky en lui désignant d'un signe de tête Marc de Sénonnes planté sous le porche de l'hôtel.

Elle suivit la direction de ses yeux, poussa un faible cri, et Marc la vit se rapprocher du prince d'un mouvement instinctif, comme si elle cherchait auprès de cet étranger une protection contre lui; elle cherchait plutôt un soutien, car, glissant tout à coup, elle s'évanouit. Orsky la retint dans ses bras :

— Mme de Sénonnes se trouve mal, dit-il aux serviteurs de l'hôtel, qui s'empressaient. Aidez-moi à la ramener chez elle.

Lorsqu'il l'eut remise aux mains de sa sœur et de miss Ruth, sans essayer de leur expliquer les causes de l'accident, il redescendit l'escalier quatre à quatre, emporté par l'instinct violent de la bête fauve qui, détournée un instant de sa proie, revient pour la déchirer. La vue de son rival, après les confidences qu'il venait de recevoir, avait produit sur lui l'impression d'un soufflet. Il avait besoin de se venger sur quelqu'un d'une déception si amère, et l'occasion était belle. Certes, M. de Sénonnes devait être de son avis et ne la laisserait pas échapper; il le retrouverait immanquablement à la porte de l'hôtel. En effet, Marc attendait à la même place, immobile, le visage décomposé.

— Enfin! dit-il d'une voix basse et contenue en avançant d'un pas vers lui. Je suis venu, monsieur, vous rappeler une affaire qui devait, il me semble, passer avant toute autre. Mes témoins, — il nomma un pensionnaire de l'Académie de France à Rome et Maxime Henrion, arrivé depuis peu, — mes témoins comptaient entrer dès hier soir en pourparlers avec les vôtres.

Orsky, à son tour, nomma au hasard un jeune secrétaire de l'ambassade de Russie, qu'il se réservait d'avertir.

— Avez-vous décidé, ajouta-t-il, de quelle nature serait l'offense aux yeux du monde, car ce n'est pas votre intention, je suppose, de porter atteinte à la réputation de certaine personne en la mêlant à tout ceci?

Ils marchaient de long en large, en causant avec le plus grand calme, comme eussent pu le faire deux amis. Le concierge et le courrier de l'hôtel, qui suivaient de loin leurs mouvemens, n'eurent aucune idée de rattacher cet entretien à l'évanouissement de la jeune dame, comme ils nommaient Aline.

— La réputation de la personne dont vous parlez n'est point en jeu, répondit Marc. On ne dira qu'une chose, c'est que vous vous êtes proposé sa délivrance; un pareil dévoûment ne pouvant être que parfaitement chevaleresque et désintéressé, — il appuya sur ce dernier mot, — vous fera grand honneur, monsieur, voilà tout.

— Très bien si je vous tue, mais...

— Dans le cas contraire, dit Marc, qui parut traiter l'autre hypothèse assez légèrement, comme si elle ne valait pas la peine qu'on s'y arrêtât, les journaux répandront que nous nous sommes battus à propos d'un article de Marc Séverin sur le nihilisme, qui vous a paru outrageant pour les Russes. Vous ne l'avez pas lu, peu importe...

— Soit, dit Orsky, voilà le vrai motif de la querelle, celui qu'il faudra livrer à nos témoins.

Marc s'inclina en signe d'approbation, et ils se séparèrent.

Pendant ce temps, Aline était revenue à elle en agitant les bras, comme pour repousser un fantôme, et en criant: — Il est ici, je l'ai vu,.. il est ici! — Puis, dans son désordre, elle avait raconté à Mme de Vesvre tout ce qu'elle était d'abord résolue à taire. Il fallait bien convenir de la déclaration d'amour du prince Orsky pour expliquer le rendez-vous du matin et la rencontre avec Marc, qui s'en était suivie. Au milieu de son récit, elle répétait sans cesse: — Il faut partir! partir ce soir, partir sur-le-champ! Oh! pourquoi m'avoir amenée ici? Mais pardon, ma pauvre amie, vous ignoriez, vous ne pouviez deviner,.. je ne sais ce que je dis! Vous voilà bouleversée comme je le suis moi-même.

Olga, un peu honteuse de cette confiance, qu'elle méritait si peu, se gardait de répondre. L'écheveau, pensait-elle, s'embrouillait entre ses mains, elle était dans la situation perplexe d'un enfant qui, ayant joué imprudemment avec le feu, voit tout à coup flamber la maison.

— Oui, répondit-elle, calmez-vous, personne ne pouvait prévoir... Oui, nous partirons quand vous voudrez, nous partirons ce soir même.

Mais le soir venu, elle sut persuader à Aline, qui avait gardé le

lit toute la journée, qu'elle était trop ébranlée encore par cette rude secousse pour se mettre en route avant le lendemain. D'abord Mme de Vesvre voulait voir son frère, qui n'était pas rentré et que l'on cherchait inutilement de tous côtés. Beaucoup plus au fait que ne l'était Aline des choses du monde, elle redoutait la scène qui avait pu avoir lieu entre les deux hommes et s'était hâtée, à tout événement, d'avertir son mari. Le télégraphe avait porté à M. de Vesvre une dépêche ainsi conçue :

« Affaire grave. Venez sans retard. »

Puis Olga avait réfléchi, non sans angoisse, que si l'affaire en question suivait le cours habituel, Albéric arriverait trop tard pour l'arranger. Quant à elle, que pouvait-elle faire? Agir sur son frère, voilà tout; elle avait foi dans la puissance de ses prières, de ses câlineries, mais encore fallait-il qu'il se montrât.

La journée lui parut cruellement longue. A six heures, Orsky fit dire qu'il ne dînerait pas avec elle. — Décidément, pensa la baronne, il cherche à m'échapper. — Laissant miss Ruth auprès d'Aline, qu'elle ne voulait pas troubler par le spectacle d'appréhensions heureusement très loin de l'esprit de la jeune femme, elle fit le guet et, au moment où Orsky rentrait chez lui, alla frapper à la porte de sa chambre.

— Comment! tu ne me dis pas bonsoir? s'écria-t-elle d'un air de reproche. Après avoir déjeuné et dîné dehors! Oh! impromptu, je sais bien; n'importe, tu ne seras pas quitte à si bon marché, je suis curieuse. Où?.. avec qui?.. en ville ou au cabaret?

— Chez Vladislavof, que je suis allé voir comme j'en avais l'intention depuis quelque temps, dit Orsky, nommant avec négligence le secrétaire d'ambassade qui devait lui servir de témoin. Il m'a gardé toute la journée malgré moi. Nous sommes allés...

— Oh! je ne tiens pas à connaître les faits et gestes de mauvais sujets tels que vous deux. Mais bien des choses se sont décidées en ton absence. Tu sais que nous partons dès l'aube, tous les trois.

— Tous les trois?..

— Oui, Aline et moi... et naturellement tu nous suis, puisque nous sommes maintenant inséparables. Que deviendrais-tu sans nous, mon pauvre Sacha?

— Je serai certainement fort à plaindre, répondit le prince du même ton enjoué que sa sœur, qu'il regardait cependant avec un mélange de rancune et de méfiance, mais le meilleur temps a une fin, et si nous partons, comme tu le dis, je crois que cela sera par des chemins différens, chacun de notre côté.

— Pourquoi? qu'est-ce qui t'empêche de nous accompagner? demanda Olga de plus en plus inquiète. Elle sentit qu'il était inutile

de lutter de finesse avec lui et bravement l'attaqua en face : — Ce ne serait pas, par hasard, M. de Sénonnes?

— M. de Sénonnes? répéta Orsky, dont les yeux assombris se rétrécirent comme ceux d'un serpent. Je croyais que tu ignorais qu'il fût ici.

— Oui, répondit effrontément Olga, mais j'ai appris que vous vous étiez rencontrés ce matin.

— Ah!.. Et elle t'a dit le reste?

— Aline?.. Non, Aline ne m'a dit que cela, et c'était bien assez pour m'inspirer des craintes.

— De quoi donc as-tu peur?

— De tout. Oui, j'aurais peur de tout, si je ne te savais incapable de perdre une femme, de gâter sa vie pour satisfaire un point d'honneur absurde...

— Mais que supposes-tu? M. de Sénonnes m'a vu donner le bras à sa femme qui rentrait de l'église; il n'avait aucune raison, que je sache, pour en être surpris; moi-même j'ai accordé une médiocre attention à cette rencontre, je le connais si peu! Seule Mme de Sénonnes l'a prise fort à cœur, apparemment, car elle s'est trouvée mal.

— Pauvre enfant! c'est que tu ne sais pas, Sacha... Et ce que je vais te dire t'empêchera, j'espère, quoi qu'il arrive, de répondre à aucune provocation de la part de ce mari si coupable, mais qui se mêlerait peut-être d'être jaloux cependant, bizarre et inconséquent comme je le connais... Elle l'aimait,.. elle n'a jamais cessé de l'aimer, elle l'adore.

— Ah! tu savais cela et tu le cachais si bien? prononça lentement Orsky.

Cette confirmation de l'aveu d'Aline l'avait fait tressaillir, comme si l'on eût touché à une plaie douloureuse. En admettant qu'il eût supposé un instant que la jeune femme avait eu recours à un vertueux subterfuge pour lui imposer silence et l'éloigner, le doute n'était plus permis. Comment Olga l'avait-elle laissé s'avancer dans un rôle de soupirant ridicule au lieu de l'avertir d'emblée qu'il n'y avait rien à espérer, rien à gagner?

— Ah! tu le savais? répéta-t-il.

— Elle ne me l'a jamais dit, mais il y a longtemps que je l'ai deviné.

— Peut-être alors as-tu agi imprudemment.

— Que veux-tu dire? balbutia la baronne devenue toute rouge.

— Qu'il ne faut pas se jouer de certains sentimens et de certaines gens, même quand on est une femme d'esprit comme toi.

— Je ne comprends pas, murmura la pauvre Olga, qui com-

prenait seulement, en effet, qu'il était plus fort qu'elle et que le seul parti à prendre était de demander grâce; il se peut que j'aie été imprudente, en effet, je m'en repens, je t'assure que je m'en repens de toute mon âme; mais, Sacha, mon frère chéri, tu ne voudrais pas?.. Il suffit, j'en suis sûre, que je t'aie dit qu'elle l'aime pour qu'une querelle entre vous devienne impossible.

— Crois-tu vraiment que, si je l'aimais aussi, elle, et que son mari m'eût provoqué, ce serait une raison suffisante? dit Orsky avec un sourire qui glaça le sang dans les veines d'Olga. Mais qu'as-tu à trembler, folle que tu es? ajouta-t-il en roulant une cigarette, les yeux baissés pour fuir le regard éperdu de la baronne; si elle m'a plu un instant, je suis bien guéri. Rien ne met en fuite plus sûrement mes lubies amoureuses que ces sentimentalités légitimes de petites bourgeoises acharnées à rêver les délices du pot-au-feu quand même. Elle ne me plaît plus du tout; ce mari, si coupable et tant aimé, n'a pas l'humeur jalouse que tu redoutes, et ton imprudence, comme tu l'appelles, n'aura pas de suites fâcheuses. Va te reposer, Olga, et ne me romps plus la tête avec tes chimères.

Il posa froidement ses lèvres sur le front de sa sœur, qui l'étreignait suppliante, prête à pleurer, et Mme de Vesvre se retira plus inquiète que jamais.

XIX.

Cette nuit-là, Marc de Sénonnes mit en ordre ses papiers, déchira, brûla tout ce qu'il ne voulait pas laisser derrière lui, puis il écrivit plusieurs lettres, l'une, la plus longue de toutes, à sa mère, dans laquelle il se montrait repentant des chagrins qu'il n'avait cessé de lui causer et où le regret d'une vie mal employée se mêlait à une tendresse enfantine; quel que soit son âge, l'homme, aux heures solennelles de l'existence, n'est qu'un petit enfant devant sa mère. Pour la première fois, Marc osait s'épancher ainsi avec la sienne; c'est que, pour la première fois aussi, rien ne se dressait entre eux pour les séparer, ni injustices, ni préjugés, ni malentendus, ni exigences puériles. Mme de Sénonnes n'était plus elle-même dans sa pensée qui habitait déjà des régions supérieures à ce monde; elle était purement et uniquement la mère munie de toutes les perfections que ce titre comporte, la mère qu'il ne devait plus revoir et qui demain le pleurerait avec ces larmes de sang qu'arrache la perte du fruit de leurs entrailles aux femmes même qui n'ont su ni le bien aimer, ni le bien élever, ni l'aider à être sage, ni le rendre heureux lorsqu'il en était temps.

L'autre lettre fut un adieu à Mme d'Herblay, un adieu où il mit

tout ce qu'il put d'affection et de reconnaissance, mais qu'il fit très bref néanmoins, car avec celle-là il lui était défendu d'être sincère sous peine de cruauté.

Il avait réservé pour la fin un douloureux plaisir, celui d'exprimer à sa femme des sentimens qu'elle ne devait connaître que lorsqu'il ne serait plus là pour savoir si elle en aurait pitié : « Vous allez être libre ; ma vue qui, ce matin, vous a fait horreur, vous sera épargnée dorénavant et pour jamais. C'est la seule satisfaction que je puisse vous donner ; vous l'aurez, je vous le jure ; en échange, daignez-vous me pardonner? Faites plus. Laissez-moi vous dire, en ce moment où je meurs afin d'atténuer des torts inexpiables, que le bonheur du ciel tel que je le conçois aujourd'hui, tel que depuis longtemps je me le figure avec un désespoir de damné, eût été de vivre pour vous. Cet aveu, que vous n'auriez ni pu ni voulu écouter, si, vivant, j'avais eu l'audace de vous le faire, ne vous offensera plus venant d'un mort, et vous serez bien forcée d'y croire. » Il plia ce billet sans le relire, le couvrit de baisers fiévreux et cacheta l'enveloppe sur laquelle il avait écrit : « Mme la vicomtesse de Sénonnes, hôtel ***, à Rome. » Après quoi, il plaça les trois lettres bien en vue, puis se jeta sur son lit avec cet allègement que procure la conscience d'avoir achevé une tâche,.. mieux encore, avec la joie profonde, intense, presque voluptueuse de mourir. Il lui semblait qu'un port s'ouvrait enfin devant lui, qu'il atteignait le but : qu'avait été sa vie, en effet, sinon une série de méprises, de volontés impuissantes, inutiles, d'aspirations élevées trahies par sa faiblesse, de dévoûmens fourvoyés, d'intentions généreuses qui dégénéraient en actions coupables ou folles? Il repassait tout cela dans son esprit et trouvait une douceur croissante à se retirer d'un combat qui ne lui réservait point de victoire.

— Quant à elle, se disait-il avec attendrissement, elle est si jeune! Elle peut recommencer, oublier,.. et elle n'aura pas le droit de maudire ma mémoire, c'est ce qu'il faut.

Ce qu'il fallait surtout, c'était qu'il ne l'eût pas, lui, Orsky.

— Les voilà séparés pour jamais, reprenait le seul instinct humain qui l'agitât encore. Couvert de mon sang, il ne lui inspirera que de la répulsion.

— Encore jaloux! murmura-t-il avec un triste sourire, « et maintenant tu te reposeras pour toujours, mon cœur fatigué. »

Ce fut sur ces paroles du poète qu'il avait traduit, commenté, avec lequel il s'était si souvent identifié pour souffrir, que Marc s'endormit d'un sommeil calme et profond qui fut toutefois brusquement interrompu par les trois coups que sonna sa pendule vers l'aube. Il arrive que quelque chose veille en nous qui mesure le

temps de notre repos quand un événement grave est en suspens. Son domestique n'eut pas besoin de frapper à la porte comme il lui avait recommandé de le faire; s'habillant en toute hâte, il sortit sans bruit et rejoignit à l'endroit convenu ses deux témoins qui l'attendaient avec une voiture, car le duel devait avoir lieu assez loin de là, sur la route de Ponte Mollo, dans une vigne écartée qui appartenait à un ami de ce Vladislavof, le second du prince Orsky. Marc recommanda au cocher de prendre par le Corso et en passant devant la maison qu'habitait Aline, envoya du fond de l'âme à celle qui reposait là, derrière ces volets clos, un muet adieu. Quand la voiture passa sous la Porte du Peuple, le soleil commençait à pomper les brumes légères qui s'élevaient des jardins du voisinage toutes dorées de ses rayons et toutes parfumées de la plus suave des odeurs : ce premier soupir des plantes rafraîchies par un bain de rosée; les *osterias* du faubourg ne faisaient que s'entr'ouvrir; seuls quelques *ciociari* en chapeau de feutre et en sandales, les jambes enveloppées de bandes de toile, une veste poilue jetée sur l'épaule, défilaient avec leurs chèvres; personne ne prit garde à ce break qui s'éloignait après avoir déposé trois hommes devant un porche de pierre, moussu et délabré. Orsky était arrivé déjà en compagnie du comte Vladislavof, d'un autre de ses compatriotes qui traînait une lente phtisie sous ce beau ciel méridional et de l'indispensable chirurgien. Quand le salut d'usage eut été échangé :

— Avouez, messieurs, dit Vladislavof aux témoins de M. de Sénonnes, tout en vaquant avec eux aux derniers préparatifs, tandis que les deux adversaires se tenaient à l'écart chacun de son côté, avouez que nul endroit ne pouvait être mieux choisi pour se couper la gorge en paix.

En effet, rien de plus silencieux, de plus absolument désert que ce vaste enclos protégé contre les regards par une double ceinture de hautes murailles et de chênes verts, où l'on n'entendait que des bourdonnemens d'abeilles dans les touffes de romarin.

L'arme choisie était l'épée. Le long de la vieille muraille grise, sur l'herbe humide, qui semblait étinceler d'une pluie de petits diamans, les deux adversaires se mirent en garde, Marc toujours calme et insouciant, Orsky très sombre au contraire. Avant de croiser le fer, il demanda brusquement, contre toutes les règles, à dire un mot en particulier à M. de Sénonnes, et Henrion, qui avait prononcé bien inutilement quelques paroles conciliantes, crut à tort que son éloquence produisait un effet tardif.

— Monsieur, dit Orsky, emmenant son adversaire sous les bouquets de chênes pour que nul ne pût entendre, je commence par vous dire que rien au monde ne saurait m'empêcher de me battre

avec vous, mais l'honneur me commande d'ajouter que jamais je n'ai reçu de Mme de Sénonnes le moindre encouragement.

Une fois de plus, le sentiment chevaleresque, encore prompt à s'éveiller chez cet être capricieux et bizarre, lui faisait sacrifier une partie de sa vengeance; il ne pouvait supporter que celle qui pourtant l'avait blessé au vif et dédaigné fût, par sa faute, l'objet d'un soupçon injurieux.

— Et maintenant, messieurs, reprit-il sans attendre la réponse de Marc, nous sommes prêts.

Son front, chargé de nuages jusque-là, s'était éclairci; il se mit en garde presque allégrement. Orsky était un bretteur émérite et, sans avoir son expérience, Marc tirait l'épée aussi bien que qui que ce fût. Les coups furent portés et parés de part et d'autre tout d'abord avec une fougue égale et une égale habileté, mais bientôt il sembla que le bras de Marc se ralentît et il fit si beau jeu à son adversaire que celui-ci, s'arrêtant soudain, s'écria :

— Que diable! défendez-vous donc.

Le combat reprit là-dessus, et ce fut au tour de Marc d'attaquer vivement sans rompre d'une semelle comme s'il eût voulu ôter à Orsky toute envie de le ménager; mais quand il vit son adversaire suffisamment échauffé, il se découvrit tout à coup sous une riposte à fond, de telle sorte que si le prince n'eût fait un mouvement instinctif de côté, la lame entrait en plein cœur.

— Il l'a voulu,.. il a voulu s'enferrer, dit Orsky en le voyant tomber. — Est-il mort? reprit-il avec un frisson d'horreur.

Le chirurgien, qui s'empressa de relever ce qui semblait être un cadavre, secoua la tête d'un air qui voulait dire :

— Il n'en vaut guère mieux.

Après un premier et rapide pansement qui eut lieu sur le terrain même, les témoins réunis aidèrent à transporter le blessé par une petite porte ouvrant dans le mur jusqu'au coupé de Vladislavof, qui attendait sur un chemin écarté derrière la vigne, tandis qu'Orsky sortait ostensiblement de l'autre côté pour monter dans le break qui le conduisit au chemin de fer.

Ses bagages y avaient été transportés dès le matin, et il prit le premier train qui filait vers le nord.

Une heure plus tard, la femme de chambre d'Aline venait avertir sa maîtresse qui, après une nuit d'insomnie et de fièvre, essayait de se lever, qu'une dame demandait à la voir tout de suite; cette dame refusait de donner son nom, mais insistait pour être reçue, assurant qu'il s'agissait d'une affaire très grave et très pressée.

— Priez-la d'attendre cinq minutes, dit Aline avec un serrement de cœur inexplicable.

Elle prit à peine le temps de passer une robe de chambre, de relever en un nœud ses cheveux épars, puis elle rejoignit dans le petit salon contigu à sa chambre la mystérieuse étrangère. Celle-ci l'attendait debout, immobile, auprès de la porte; en la voyant entrer, elle fit deux pas en avant et laissa tomber d'une voix singulièrement calme ces mots qui frappèrent Aline comme aurait pu le faire un coup de massue :

— Je suis Mme d'Herblay.

Les deux femmes s'entre-regardaient séparées par toute la largeur du salon : Aline défaillante, appuyée pour se soutenir au dossier d'un fauteuil sur lequel on voyait se crisper sa main qui tremblait; Antoinette, impassible, comme on peut le devenir sous l'influence d'une douleur qui passe les forces humaines; on marche droit devant soi comme un automate, il semble qu'en agissant on assiste aux faits et gestes d'un autre avec lequel on n'a rien de commun et dont la voix sonne à votre oreille ainsi qu'une voix inconnue, on se sent pétrifié, indifférent à tout ce qui naguère eût été une émotion, une impression quelconque : cette femme, si nerveuse, si faible d'ordinaire, apportait dans une démarche de la plus étonnante hardiesse un sang-froid dont elle-même ne se serait jamais crue capable et abordait celle qui aurait eu le droit de la chasser, ou tout au moins de se détourner d'elle, avec une sorte d'autorité qu'Aline, stupéfaite, subit du premier coup.

Elle sentait que les rôles étaient intervertis, qu'elle était dominée par qui aurait dû s'humilier devant elle, et cherchait le secret d'une pareille puissance sur ce visage impénétrable, vraiment frappant dans sa beauté pâlie, épuisée, devenue tragique par l'effet de cette transfiguration que produit une pensée d'héroïsme. Ce fut avec effort qu'elle répondit après un silence de quelques secondes qui lui parut s'être prolongé d'une manière insupportable :

— Je me demande, madame, ce qui peut vous amener chez moi.

— Et moi, repartit Antoinette, je m'étonne, madame, que vous ne deviniez pas, car un seul motif au monde pouvait nous mettre volontairement en présence, une question de vie ou de mort et qui concerne M. de Sénonnes.

Ce nom dans la bouche de sa rivale réveilla toute la fierté dont elle était capable; elle eut un geste sur la signification duquel Mme d'Herblay ne se méprit pas.

— Oh! vous pouvez m'accabler, vous en avez le droit, je suis prête à tout, répondit-elle en levant avec indifférence ses yeux noirs aux paupières alourdies et dont la flamme semblait éteinte à tout jamais; peu m'importe, grand Dieu, pourvu que vous me suiviez.

— Vous suivre! s'écria Mme de Sénonnes frémissante tandis

qu'Antoinette continuait avec la même fermeté : — Je vous ai dit qu'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Vous me suivrez afin qu'il ne meure pas sans vous avoir revue et que, s'il doit vivre, ce soit dorénavant auprès de vous, qu'il aime. Vous pouvez le croire, puisque c'est moi qui viens vous le dire.

— Quel mot avez-vous prononcé? criait Aline qui s'était rapprochée d'elle par une impulsion plus forte que sa volonté, que parlez-vous de sa mort? Marc est mort? il va mourir?.. Achevez, je vous en prie...

— Oh! pensa Mme d'Herblay, avec un tressaillement à demi douloureux, joyeux à demi, elle l'aime aussi! Venez donc, reprit-elle tout haut en se tournant vers la porte. Le temps presse.

— Non, pas avant que vous ne m'ayez dit...

— Que le prince Orsky lui a donné ce matin un coup d'épée? qu'il avait résolu de se faire tuer pour vous? Voilà ce que vous voulez savoir?.. Eh bien! me suivrez-vous maintenant?

Et comme Aline s'était affaissée, livide, sur un fauteuil, n'osant comprendre, ne voulant pas croire, foudroyée cependant par cette brutale apostrophe :

— Il vous faut des preuves? Tenez en voilà, reprit Mme d'Herblay en tirant de son sein quelques papiers froissés qu'elle lui tendit; j'ai trouvé ces trois lettres avant l'heure où il pensait qu'elles iraient chacune à leur adresse; l'inquiétude, un pressentiment m'ont fait entrer chez lui tandis qu'il se battait. Oh! si j'avais pu courir me jeter entre eux, empêcher!.. mais tandis que je lisais encore, il est revenu, ou plutôt on l'a rapporté...

— Cette lettre qui était pour moi a été ouverte, balbutia tout bas Aline, qui, ayant repoussé sans les regarder les deux billets adressés à Mme d'Herblay et à la comtesse de Sénonnes, lisait et relisait l'adieu suppliant de Marc sans parvenir à comprendre le sens des mots.

— Oui, répondit Antoinette avec l'audace tranquille d'un être possédé par une idée fixe et devenu indifférent à toutes les hontes pourvu que rien n'entrave sa route, je l'ai décachetée. Je sais ce qu'il vous écrit, vous voyez bien que je n'avais rien à faire que venir vous prier d'avoir pitié de lui, en vous jurant que je saurais disparaître, moi qui ne lui ai fait que du mal, dont depuis si longtemps il ne souffre la présence qu'avec peine, qui ne peux lui apporter ni consolation, ni soulagement, des remords plutôt et des regrets. En ai-je dit assez, s'écria en s'interrompant la malheureuse femme, et faut-il encore m'agenouiller devant vous ?

— Madame! dit Aline éperdue.

Elle prit un châle qui traînait sur un meuble, le jeta sur sa tête et sur ses épaules, puis, sans même réfléchir à ce que l'on pourrait penser, sortit en toute hâte sur les pas d'Antoinette. Dans la galerie

elle rencontra miss Ruth. Ce modèle de réserve domestique et de décorum imperturbable la regarda passer d'un air abasourdi :

— Où allez-vous, ainsi vêtue? et à pareille heure? Pour Dieu! où allez-vous? lui demanda-t-elle de loin.

— Il se meurt, il est mort peut-être, et j'en suis cause! Voilà tout ce qu'elle prit le temps, tout ce qu'elle trouva la force de répondre, en descendant, comme si des ailes l'eussent portée, le large escalier de l'hôtel. Sa main était dans celle de Mme d'Herblay, mais ni l'une ni l'autre des deux femmes n'avait conscience de cette étreinte nouée à leur insu par un malheur commun.

XX.

Cependant Marc, transporté dans sa maison de la via Nomentane n'avait repris connaissance que pour apercevoir à son chevet la figure de Henrion, celle du chirurgien, se rendre compte à leur vue qu'il était encore de ce monde et déchirer avec rage l'appareil posé sur sa blessure. Puis la fièvre s'était emparée de lui, et de nouveau il avait perdu la perception des choses. Ce fut à travers le délire qu'il vit glisser mainte fois autour de sa couche, sur laquelle à chaque instant elle se penchait, l'image de celle qui avait eu sa dernière pensée. Quel ange prenait ces traits chéris pour réveiller en lui le sentiment du bonheur? Elle ne le fuyait plus maintenant, elle ne s'évanouissait plus à sa vue... Hélas! ce n'était pas elle, c'était une vision insaisissable, obstinée à changer de forme. Pourtant il lui semblait bien reconnaître sa voix, il ne distinguait pas les paroles du reste, et cette voix, que son oreille se tendait pour entendre, était presque aussitôt couverte par le tic-tac de la pendule ou le chant monotone d'une bouilloire. Une fois il crut pourtant comprendre qu'elle disait: — Vous m'en répondez, docteur, vous me répondez de sa vie! — Avec quel accent d'anxiété! Mais il avait rêvé tout cela, car il n'entendait plus maintenant que le bourdonnement d'une mouche dans les rideaux de son lit. Cette mouche bourdonnait: — Je ne réponds de rien encore, mais espérez, espérez. — Et il lui sembla qu'entre ses ailes dépliées autour d'un gros corps, elle avait la figure du médecin italien qui s'était trouvé là pour panser sa blessure. N'était-ce pas une main de femme qui venait de toucher la sienne?.. ce parfum léger, il le reconnaissait, il était sûr de l'avoir respiré une fois sur les cheveux d'Aline. Mais qu'allait-il imaginer, grand Dieu? Il n'y avait plus devant lui que la figure moqueuse et irritée d'Orsky, lui criant : — Défendez-vous donc, que diable! — Marc se souvenait qu'il avait dit aussi : — Sur l'honneur, elle ne m'a jamais encouragé... — Ces paroles lui revenaient souvent et lui

causaient une impression délicieuse, toujours interrompue par le froid du fer qu'Orsky lui plantait soudain dans la poitrine. — Jamais! je ne me suis jamais souciée de lui, je ne me souciais que d'un seul, semblait reprendre ensuite cette voix, qui était certainement celle d'Aline. — Et il ne sentait plus la douleur de sa blessure. Que signifiait cependant ce bruit de portes ouvertes, de pas étouffés, de chuchotemens? Le cher fantôme qu'il s'efforçait de retenir en fermant obstinément les yeux s'évaporait à chaque instant, chassé par d'autres figures odieuses ou terribles qui finissaient par le laisser seul dans le vide et l'obscurité. — C'est la paix du tombeau, se disait Marc, tout est fini. — Et il éprouvait à le penser un profond soulagement: — Tout est bien fini. — C'était ainsi que l'hallucination et la réalité se heurtaient dans ce cerveau en désarroi.

Rêvait-il encore certaine nuit où il sentit sur ses mains brûlantes la pression de deux lèvres fraîches et une pluie de larmes qui tombait goutte à goutte : — Qui donc me pleure? murmura-t-il. — Ces mots à peine distincts furent prononcés cependant avec une intonation nouvelle et de bon augure. Jusque-là il avait divagué à la façon d'un fou furieux ou poussé des gémissemens stupides : pour la première fois l'esprit encore obscurci sortait du chaos, les yeux avaient un regard, il reconnaissait les objets un à un à la lueur de la lampe de nuit; la clarté de cette lampe tombait sur la tête blonde d'une femme qui priait à genoux, le visage enfoui dans les draps de son lit.

— Aline! prononça-t-il lentement. Et il fit un effort pour se soulever, mais une douleur aiguë entre les côtes l'obligea de rester immobile.

Elle s'était levée en toute hâte, elle le soutenait dans ses bras; les larmes continuaient de couler, mais sur son visage maintenant, sur ses cheveux, et il n'osait bouger, craignant que toute cette douce magie ne fût conjurée par un mouvement, par un souffle.

— C'est toi! répétait-il, incrédule à demi, essayant de se persuader ce qu'il jugeait impossible; c'est bien toi!.. O Dieu, si je rêve encore, que je ne m'éveille jamais!

— Vous ne rêvez pas, lui dit-elle d'une voix basse et passionnée, vous revenez à la vie que vous avez failli perdre, voilà tout.

— Je vais vivre et je ne te verrai plus, s'écria-t-il.

Une lucidité affreuse lui était rendue. Il se souvenait clairement, trop clairement.

— Vous êtes venue parce que j'allais mourir, mais vous ne resterez pas, vous ne pouvez rester. En ce cas, pourquoi m'avoir sauvé, pourquoi?..

Il sanglotait comme un enfant, dont il avait la faiblesse.

— Chut! lui dit Aline, prenant à son tour, afin de le calmer, l'accent tendre et impérieux des mères. Je suis ici pour toujours.

Pour toujours!.. Ce fut bercé par ce mot céleste, le front appuyé sur cette épaule qui lui servait d'oreiller, qu'il tomba dans une torpeur heureuse et vraiment réparatrice.

Il n'en sortit qu'à la voix du médecin, qui disait d'un ton joyeux :

— Avec des soins, de la prudence, il guérira, il guérira vite, s'il veut nous aider tant soit peu. Il ne s'agit plus que d'avoir envie d'en revenir.

Guéri par elle qui ne le quitterait plus! cette pensée avec le ravissement ineffable qui l'accompagnait l'envahit tout entier à son réveil. Aline était là, assise auprès de lui, vivante et souriante, en plein jour... ce n'était pas une illusion de la nuit. Les yeux de Marc cependant cherchaient inquiets et sombres autour de la chambre une autre apparition, redoutée celle-là, qui devait anéantir ce bonheur si récent, encore incroyable. Aline comprit :

— Ne craignez rien, dit-elle, personne n'est plus entre nous deux. Celle à qui vous pensez m'a chargée de vous dire qu'elle prierait pour vous de loin tous les jours de sa vie, comme elle l'a fait tant que vous avez été en danger. Elle souhaite ardemment que vous soyez heureux, c'est elle qui m'a amenée ici... Oh! j'y serais venue de moi-même, s'écria la jeune femme émue par l'expression de souffrance indicible qui passa sur les traits décomposés du malade; j'y serais venue sur un signe de vous.

— Pour obéir à ce que vous croyiez être un devoir de charité angélique? répliqua Marc avec amertume.

— Non... De nouveau elle l'enveloppa de ses bras et, détournant la tête pour qu'il ne pût voir sa rougeur, jalouse peut-être de ne pas se laisser distancer par sa rivale en vaillance, en générosité, pénétrée surtout du profond désir d'achever d'un mot le miracle de sa guérison :

— Parce que je vous aime, dit-elle tout bas, depuis longtemps ajouta-t-elle plus bas encore, depuis... toujours... Malgré tout, je veux avoir confiance. Me donneras-tu tort?

Le silence seul peut exprimer ce qui se passe dans notre âme aux momens divins, où, n'ayant plus rien à désirer, elle se recueille presque épouvantée de son bonheur. Un silence profond régnait donc dans la chambre de Marc, quand Mme de Vesvre y fit irruption. C'était à grand'peine qu'on avait retenu jusque-là le zèle indiscret de la turbulente baronne dans une pièce voisine, où elle passait le temps à tourmenter de questions le médecin, qui ne savait que répondre et à s'adresser *in petto* les plus sincères reproches, quand elle n'avait pas à se défendre contre ceux d'Albéric, qui, accouru au premier appel, la rendait responsable de tous les événemens

provoqués en effet par son imprudence. Elle se jeta gaîment au cou de Marc, embrassa cent fois Aline, et se retint à grand'peine de leur dire ce qu'elle croyait de bonne foi, ayant réussi, qu'ils lui devaient leur réconciliation, qu'elle avait machiné, conduit, fait aboutir toute l'affaire.

— Mais, dit-elle ensuite à son mari, l'ingratitude, l'égoïsme humains sont tels que les gens les meilleurs préfèrent toujours ne rien devoir qu'à eux-mêmes. Je ne veux pas gâter leur satisfaction en me faisant valoir.

— Et vous avez raison de ne pas vous vanter, riposta M. de Vesvre, car il s'en est fallu de peu que votre comédie ne tournât au drame.

— Bah ! dit-elle, en certains cas, il faut jouer le tout pour le tout, et vous avez beau dire, le vieux proverbe est toujours vrai : — La fortune sourit aux audacieux. — Elle prononça ces mots d'un ton qui promettait une longue série d'audaces futures, mais réflexion faite, elle s'est arrêtée sur ce brillant succès qui aurait pu coûter si cher et il est permis de croire que son triomphe même a été pour elle une leçon. N'importe, elle a gagné le pari le plus invraisemblable; elle a ramené un jeune couple tendrement uni à la comtesse de Sénonnes, transportée d'étonnement et de joie; elle a mis fin au veuvage d'Aline.

C'est le privilège des poètes de pouvoir plus facilement que qui que ce soit au monde renaître et se transformer sous chaque influence nouvelle. Aline n'a donc pas eu à guérir les blessures d'un cœur usé, flétri, empoisonné par de tristes souvenirs; c'est une âme toute neuve qui s'est éveillée chez Marc au sein d'une vie nouvelle, favorable à tous ses goûts; il n'interprète plus, dans le style d'Obermann, le désenchantement de Schopenhauer, il est redevenu lui-même, un poète jeune et charmant, dont la muse s'inspire aux sources les plus vives, les plus fécondes en somme : l'amour et la nature. Sa femme s'identifie passionnément à tous ses travaux; il trouve dans cette intimité de leurs deux âmes le soutien qui lui avait manqué jusque-là et le complément pour ainsi dire des facultés qu'il sentait en lui, sauf le pouvoir de les réaliser. Si longtemps les gens et les circonstances avaient gêné, contrarié sa vocation ! Cette vocation se développe au contraire, grandit tous les jours et porte de beaux fruits sous le rayon de sympathie intelligente et d'infinie tendresse qui l'a réchauffé, purifié, encouragé, exalté au-dessus de lui-même. Il doit à Aline un bien précieux sans lequel les autres restent stériles : la confiance en soi; elle lui en a fait don le jour où elle-même, contre toute raison apparente, gratuitement et spontanément, elle a eu foi en

lui. Le poète rêveur est doublé maintenant d'un homme qui mérite qu'on l'estime et qu'on l'aime. Il est vrai que les enfans sont venus aider par la responsabilité qu'ils imposent à la formation de ce caractère. Miss Ruth les a reçus par trois fois sur ses genoux et préside au gouvernement de la *nursery*.

La dernière œuvre de Marc et la plus exquise peut-être est intitulée *le Berceau*. Il ne quitte guère le vieux château de Sénonnes, dont la mort de son père l'a laissé possesseur, que pour aller passer deux ou trois mois d'hiver à Paris, où l'on s'attendrit à tort sur la vie de dévoûment et de privations d'une aussi charmante femme qu'Aline, séparée des plaisirs du monde et claquemurée à la campagne par un mari qui, non content d'avoir été d'abord infidèle avec éclat, est devenu depuis sauvage à l'excès :

— Ne la plaignez pas trop, dit d'un air narquois la baronne Olga aux bonnes âmes. Elle a quelques dédommagemens que nous pourrions lui envier.

Bruyères reçoit aussi chaque été la visite de Marc et d'Aline. Les braves gens du pays ont revu, rayonnante de joie, au bras de son mari, celle qui avait supporté si dignement parmi eux sa triste solitude. C'est à Bruyères, sur cette terrasse où l'abandonnée cherchait à retrouver les secrètes pensées du vicomte de Sénonnes dans les écrits de Marc Séverin, que les deux époux, réunis pour jamais, ont lu ensemble, tout bas, la main dans la main, les pages tachées de larmes de ce journal de jeune fille et de veuve, si bien fait pour donner au coupable repentant la vraie mesure de ce qu'il avait perdu, de ce qu'il a reconquis.

Du reste, ils n'ont jamais échangé un mot qui eût trait au passé. De ce passé, Mme d'Herblay est seule à se souvenir au fond d'un couvent de Rome; peut-être le comte Alexandre Orsky, rentré dans sa patrie, d'où il ne sortira plus, s'en souvient-il aussi à ces rares heures où il repasse en lui-même ce qu'il appelle le néant de sa vie, si surchargée pourtant d'aventures :

« Je me déplais en Russie, écrit-il à sa sœur, contre laquelle il garde une violente rancune, mêlée à une indestructible amitié, mais le reste du monde me déplairait tout autant, puisque, bon gré mal gré, il me faut vivre partout en ma compagnie. Celle des femmes m'est devenue également insupportable. Depuis longtemps misanthrope, me voilà devenu misogyne. C'est un progrès dans la sagesse; il n'y a pas lieu cependant de m'en féliciter. »

Non, car il arrive, comme le fait avec raison observer Olga, que la haine contre toutes ne soit que l'envers d'un amour ulcéré pour une seule.

TH. BENTZON.

JACQUES CHARPENTIER

EST-IL L'ASSASSIN DE RAMUS?

Un écrivain souvent superficiel, Crevier, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, consacre quelques pages à peine au massacre de la Saint-Barthélemy. « Je suis bien charmé, dit-il, de voir que l'Université n'y a pris aucune part, en sorte que tout ce que j'ai à en dire se réduit à la mort de Ramus et à celle de Lambin. »

« Ramus, ajoute Crevier, suivait publiquement le culte et les opinions de la prétendue réforme; aussi, dans un carnage qui avait pour objet d'exterminer les huguenots, il ne pouvait être épargné; mais ce fut la haine furieuse de Charpentier qui lui fit l'application cruelle des ordres donnés en général contre les religionnaires. Ramus s'était caché dans une cave, Charpentier l'y découvrit, et il eut la bassesse de commencer par tirer de l'argent de son prisonnier, après quoi il le livra au couteau des assassins qu'il avait à ses gages. »

Dans cet odieux récit, rien n'est vraisemblable et rien n'est vrai. On a accusé Charpentier, collègue de Ramus au Collège Royal, son adversaire et son rival en mainte circonstance, d'avoir excité la populace à briser les portes du collège de Presles, en désignant son ennemi qui l'habitait au poignard des meurtriers. Je ne crois pas l'accusation fondée; mais la présence de Charpentier sur le théâtre du crime, la retraite de Ramus dans une cave, la rançon exigée et ne sauvant pas la victime, sont de ridicules inventions qui ne valent pas qu'on les discute.

Je n'en veux pas moins chercher, en étudiant les documens con-

nus, s'il est vrai que Charpentier, par des sicaires payés ou excités par lui, ait procuré la mort de Ramus.

I.

Jacques Charpentier, dès sa sortie du collège, s'est trouvé l'adversaire de Ramus; nous connaissons l'occasion et le détail de leurs longues querelles et les causes de l'aversion qu'ils avaient notoirement l'un pour l'autre. Passionnés tous deux pour la dialectique, dont ils tenaient école, ils se sont accusés mutuellement de sophisme et d'erreur. Chacun d'eux a cru bien faire en rendant de mauvais offices à son adversaire et n'a pas manqué à ce devoir. Lorsqu'en racontant la mort de leur maître, trois disciples de Ramus ont accusé discrètement la vengeance et la haine, aucun d'eux n'a prononcé le nom de Charpentier, mais on a cru le lire entre les lignes.

Michelet, qui semble avoir assisté à tout, n'hésite pas plus que Crevier. Entre les massacreurs il décerne la palme à Charpentier; il raconte son infamie, mais n'en donne aucune preuve.

Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, rapporte comme un bruit incertain que Charpentier fit assassiner Ramus « par gens de sac et de corde à ce par lui attitrez. » Lestoile le cite comme « homme estimé docte de son tems, mais mal famé et grand massacreur. »

Ainsi se forment les légendes. Celle-ci ne repose sur aucun témoignage; aucun document antérieur à l'événement ne la rend vraisemblable. La vie de Charpentier est honorable; ses adversaires, en lui prodiguant des injures, n'ont raconté de lui aucune bassesse, n'ont révélé aucune perfidie; il a, s'il faut l'en croire, combattu Ramus dans ses écrits pour se défendre seulement, sans haine ni malveillance particulière, et quand il s'est élevé, trop vivement peut-être, contre ses opinions, ses discours et ses actes, la vérité seule était son guide. Les écoliers alors disputaient de toutes choses, et les maîtres, pour les mieux instruire, joignaient souvent l'exemple au précepte. Charpentier comprenait le ridicule de ces querelles de pédant : c'est malgré lui qu'on l'y entraîne, il le déclare à toute occasion, et dans un débat purement littéraire, il l'a vingt fois répété, la politique et la religion ne se mêlent jamais par sa faute.

La mémoire de Charpentier a été cependant accablée d'outrages; ses écrits, feuilletés avec un parti-pris dont nous donnerons plus d'un exemple, ont été allégués comme preuves d'ignorance, de mauvaise foi et de mauvais esprit. Tout ce que j'ai pu connaître de lui, et tout d'abord les citations choisies par ses accusateurs, lais-

sent estimer son caractère, malgré la trace fréquente d'un zèle ardent pour les institutions et les croyances qu'il veut conserver et défendre, sans chercher le progrès et sans y croire.

Ramus, esprit superbe et résolu, libre de préjugés, mais impatient de toute règle, irrévérencieux pour la tradition, juge sévère des œuvres d'autrui, même des antiques chefs-d'œuvre, curieux de nouveautés, cherchait sans cesse le mieux, et, confiant dans ses forces, était toujours prêt, pour réaliser le progrès, à renverser les anciennes bornes.

En pédagogie, en politique, en religion, Charpentier, au contraire, est conservateur, soumis à la règle, respectueux de la tradition : il aime la sagesse et la veut immobile. A l'âge de vingt-cinq ans, en l'année 1550, Charpentier fut nommé recteur de l'Université de Paris. Ces fonctions, très enviées cependant, étaient de médiocre importance. Le recteur gouvernait pendant trois mois seulement, et quoique, au dire d'Estienne Pasquier, entre le régner et le régir il n'y ait pas grande différence quand on s'acquitte bien de son devoir, il ne régnait nullement. Un même maître était rarement appelé deux fois à ce poste d'honneur, et chacun pouvait à son tour revêtir la chape d'écarlate, mais la nomination d'un candidat aussi jeune était jusque-là sans exemple : on ne sait rien des circonstances qui l'ont motivée. Quelques historiens, il serait plus juste de dire quelques ennemis de Charpentier, dans cette preuve, dans cet indice au moins d'un caractère estimé, ont trouvé l'occasion d'une insinuation injurieuse. Charpentier, dit l'un d'eux, *trouva moyen de se faire nommer recteur à l'âge de vingt-cinq ans.* N'est-ce pas mettre tout d'abord le lecteur en défiance?

Michelet précise davantage : « Charpentier, fortement poussé, protégé des Guises jusqu'à être fait recteur à l'âge de vingt-cinq ans, » dit-il.

Je n'ai pu découvrir avant l'année 1550, ni dans celles qui l'ont suivie, aucun indice de cette protection. Le cardinal de Lorraine était alors entièrement dévoué à Ramus, son ami d'enfance, jusqu'à l'assister de sa présence dans sa première lutte contre Charpentier, devant le parlement. Est-il croyable que son influence ait fait nommer l'adversaire dont Crevier a dit : « Le seize décembre 1550, Jacques Charpentier, professeur au collège de Boncours, devint recteur et presque aussitôt il attaqua Ramus et lui suscita une querelle, à mon avis, bien mal fondée? »

Charpentier, choisi pour maintenir les traditions, faire respecter les statuts, et réprimer les nouveautés contraires à la règle, était par devoir l'adversaire désigné de celui qui, s'affranchissant des principes de l'école, prétendait changer les méthodes.

Après avoir, dans ses thèses, fouetté, comme dit Henri Estienne, le tant docte personnage Aristote, en accusant toutes ses assertions de fausseté et d'erreur, disputé, pour les contredire, contre tous venans, et par ce paradoxe étrange, cette exagération téméraire, cet hérétique blasphème au jugement de ses maîtres, déchaîné, comme il l'a dit lui-même, les vents orageux sur la mer, il reçut de l'Université étonnée et inquiète le diplôme de maître ès arts; mais le scandale fut grand. Ramus voulait, dit un de ses adversaires, enlever le soleil à l'univers. Le roi François Ier s'en émut; une commission royale, spécialement chargée d'étudier cette grave question, priva Ramus du droit d'enseigner la philosophie. Charpentier, écolier alors au collège de Boncours, joua son rôle dans les grossières bouffonneries par lesquelles l'Université poursuivit et « farça » ce prévaricateur et ce traître. La contrainte imposée à Ramus n'était cependant ni très étroite ni très dure; la philosophie seule lui était interdite; il dirigeait librement le collège de Presles et par de hardies nouveautés y attirait de nombreux élèves. Désireux avant tout de polir les jeunes esprits par les bonnes lettres, il mêlait la littérature à toutes les études et par tous les moyens voulait stimuler l'éloquence; orateur incomparable lui-même, Ramus servait de modèle et d'exemple, se faisant gloire d'élargir en tout sens les programmes et d'enfreindre les règlemens jugés ridicules. Sa prétention était d'oster du chemin des arts libéraux les espines, cailloux et tous empeschemens et retardemens des bons esprits, et de faire la voye plaine et directe pour parvenir plus aisément, non-seulement à l'intelligence, mais à la praticque et à l'usage. »

La tentative est mémorable et pouvait être féconde, je veux en convenir, mais le jeune recteur, en mettant la bride aux nouveautés pour maintenir la règle, qu'on veuille ou non la nommer routine, remplissait-il moins son devoir?

L'affaire fut portée devant le parlement. Ramus et Charpentier disputèrent avec une très belle éloquence. Ramus n'éleva pas la prétention d'être irréprochable, mais l'Université a habitué les siens à des voies moins éclatantes et plus douces. Pourquoi l'avertissement, comme c'est l'usage, n'a-t-il pas précédé les rigueurs? N'a-t-il pas été dit : Si ton frère pèche contre toi, va lui parler seul à seul! » Nous avons un pamphlet composé à cette occasion par un professeur au Collège Royal, Galland, directeur du collège de Boncours, personnage alors considérable dans l'Université. Ramus l'avait accusé à tort, Galland le déclare, d'avoir excité secrètement le jeune recteur, son ancien élève, et vingt fois il l'appelle, dans sa défense, le mauvais génie de l'Université. Galland n'était donc pas l'agresseur. Il reproche à Ramus d'apporter dans les classes par ses

nouveautés l'agitation et le trouble; en réunissant la philosophie à l'éloquence, Ramus prétendait adoucir la difficulté des études et en abréger la durée. Les écoliers y voyaient un attrait, les parens un avantage, et l'Université, au contraire, un inconvénient insupportable, aussi préjudiciable à ses intérêts que pernicieux pour les jeunes esprits. On se plaignait, depuis longtemps déjà, de la mollesse des études. Peu d'écoliers accomplissaient les trois années et demie de philosophie, formellement prescrites; les plus pauvres seulement, c'est-à-dire les boursiers, se soumettaient à une exacte et complète discipline; les enfans des familles riches s'échappaient avant la fin des classes, pour se parer dans le monde d'un savoir imparfait trop rapidement acquis, et ceux qui, pour en faire profession, voulaient devenir théologiens, jurisconsultes ou médecins trouvaient des artifices pour éluder la règle et s'y soustraire. Offrir à la jeunesse des études rapides, c'était la pousser dans la voie que, par tous les moyens, l'Université voulait interdire.

Par une décision jugée inique on avait exclu des examens les écoliers du collège de Presles. C'était la ruine de Ramus et la fortune, peut-être, des collèges rivaux, dont le plus inportant alors était Boncours. « Interrogez-nous, sévèrement si vous voulez, nous prouverons notre savoir, » disaient les élèves de Ramus.

C'est, on le voit, dès le XVIe siècle, la question des programmes et des certificats d'étude, discutée encore de nos jours. Nous rencontrons la même prétention, d'un côté, à imposer la meilleure voie, la même aspiration; de l'autre, à la liberté, le même appel à l'équité, la même protestation du bon sens.

A l'époque, récente encore, où les candidats au baccalauréat devaient, par un certificat d'études, faire la preuve d'une année de rhétorique et d'une année de philosophie, aurait-on accepté d'un écolier cette offre, si raisonnable en apparence, des élèves de Ramus: « Interrogez-moi, je prouverai mon savoir? » aussi sévère que Charpentier et tout aussi innocent, le doyen de la Faculté aurait repoussé, peut-être même laissé sans réponse, une demande dont la décision ne lui appartenait pas.

Le recteur, pendant la courte durée de ses fonctions, présidait, au couvent des Mathurins, la haute assemblée de ses anciens maîtres qui l'avaient fait leur chef. C'est là que ces doyens, principaux de collèges et régens, probablement unanimes, condamnaient les innovations de Ramus. Charpentier avait accepté leur mandat, il ne pouvait le trahir.

Les magistrats juges de Ramus étaient prévenus et défians. Nourris dans l'école, ils en aimaient les subtilités; fiers de connaître le prince des philosophes, ils respectaient son autorité. Ramus les avait mal préparés en sa faveur en écrivant, dans la vivacité

d'une polémique déjà ancienne : « Si le prince des ténèbres tenait assemblée de démons, pour éteindre les lumières de la bonne doctrine, il ne pourrait, en recueillant les avis, rien trouver de plus pernicieux que les inventions d'Aristote. »

« Quel interprète du maître ! » s'écriait, non sans apparence de raison, l'habile principal du collège rival de Boncours. Et Ramus, en alléguant que, dans son école, les livres d'Aristote étaient soigneusement expliqués par Omer Talon, qu'il nommait son frère, on se demandait si, par la figure nommée antiphrase, il ne cherchait pas à donner le change. Il importe d'entrer au détail des craintes, sincères ou non, inspirées par les méthodes de Ramus et par la place trop grande accordée dans son collège à la littérature.

« Quoi ! s'écriait Galland, pour enseigner la chirurgie, se contentera-t-on de faire lire aux élèves le passage de Virgile où le vieillard Hippias, conseillé par Vénus, guérit la blessure d'Enée ? » Et il citait le passage entier. « Remplacera-t-on les argumens tirés des Pandectes par les vers de *l'Énéide* sur les jugemens de Minos ? » Et il cite seize vers. « Trouvera-t-on une leçon de métallurgie dans la description des travaux de Vulcain fabriquant le bouclier d'Énée ? » Nouvelle occasion d'offrir à ses lecteurs neuf vers de Virgile.

Longtemps avant Ramus, on présentait, dans l'école, Homère et Virgile comme « maistres très parfaicts en la cognoissance de toutes choses, » mais l'habile directeur du collège de Presles, homme pratique et sensé, n'ignorait nullement que vouloir puiser la science à ces sources gracieuses, c'est la confondre avec son image qui s'y reflète quelquefois, et tenter, comme l'a dit Montaigne, de bâtir une muraille sans pierres. L'accusation n'était en réalité qu'un développement oratoire. Ramus, sensible lui-même au plaisir de citer de beaux vers, déclare, il est vrai, que sur la nature des vents, l'origine des nuages qui volent sur leurs ailes et les orages qu'ils engendrent, Homère et Virgile relèvent par leur beau langage des explications qu'on ne trouve pas ailleurs. Il est en cela fort excusable ; car si, sur ce sujet, l'œuvre du poète est sans valeur scientifique, la science alors était sans valeur aucune.

Sans faire effort pour retrouver sous la rhétorique des deux adversaires le détail des nouveautés attrayantes et hardies repoussées par l'Université, nous pouvons emprunter aux traités de dialectique de Ramus quelques exemples de sa méthode.

La dialectique, dans les écoles et dans les examens, était alors la science la plus haute et le couronnement des fortes études. Ramus avait pour ses subtilités un très grand respect, mais, pour être compris de tous, il écartait les abstractions et procédait exclusivement par des exemples. Cherchant dans Virgile des syllogismes, des enthymèmes et des sorites, il ressemblait à un professeur qui,

mêlant l'esthétique à la géométrie, montrerait à ses élèves sur la Vénus de Médicis les lignes de plus grande et de moindre courbure.

Le professeur lisait, par exemple, pour les élèves peu habitués à la langue latine, la traduction d'un passage d'Ovide.

PHILLIS A DÉMOPHON.

A décevoir une jeune pucelle
Légère à croire il n'y a grand honeur,
Mais ma simplesse, hélas, étoit bien telle
Quell' meritoit d'avoir quelque faveur.
Je, pauvre amante et femme, fu deceue
Par ton parler, les dieux cette victoire,
Que contre moy par tel poinct tu as eue,
Facent que soit le comble de ta gloire.

Et les élèves, par facile passe-temps, tournaient en syllogisme la plainte de Phillis.

Nul trompeur de pucelle amante n'est louable.
Démophon est trompeur de pucelle amante, comme de Phillis.
Démophon donc n'est louable.

On proposait, épreuve plus difficile, de suppléer à la conclusion absente d'un enthymème composé par Clément Marot, sans doute sans le savoir :

Jamais Alix son feu mary ne pleure
Tout à par soy, tant est de bonne sorte;
Et devant gens, il semble que sur l'heure,
De ses deux yeux une fontaine sorte.
De faire ainsi, Alix, si te déporte
Ce n'est point dueil quand louange on en veult,
Mais le vray dueil, sçez tu bien qui le porte?
C'est cestuy-là qui sans tesmoing se deult.

Et l'écolier, sans qu'il lui en coûtât un grand effort, alourdissait le syllogisme pour le rendre parfait, en disant :

Le vrai dueil est secret,
Le dueil d'Alix n'est poinct secret,
Le dueil d'Alix n'est pas donques vray dueil.

A l'analyse souvent on mêlait la synthèse; la physionomie habituelle de la classe et l'originalité de l'enseignement apparaissaient mieux lorsque Ramus dictait à ses élèves :

Le guetteur et espieur meschant est justement occis,
Or, Clodius est guetteur et espieur meschant,
Partant Clodius est justement occis.

pour déclamer, en latin, comme amplification sur ce texte, après s'être exercé devant un miroir à imiter Cicéron, le discours entier *pro Milone*. Un autre jour, le dernier vers d'une églogue de Virgile, lue en classe :

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ

lui servait de transition et d'occasion à une leçon sur la déclinaison du soleil et sur la théorie des ombres, traitant ainsi la science à l'aventure et en faisant une matière seulement pour les poètes et une glose pour la poésie.

La déclamation au collège de Presles remplaçait la dispute, exercice très vain, suivant Ramus, et de nulle importance, dont il n'avait dans ses classes retiré autre chose que perte de temps. C'était la plus grave des hardiesses si vivement combattues. L'intervention continuelle de la littérature dans les études, loin d'être une innovation, était la manie et le travers de l'époque; c'était la méthode de Ponocrates instruisant Gargantua, qui, pendant le repas même, « parloit de la vertu, propriété efficace et nature de tout ce qui leur estoit servi à table, lui apprenant tous les passages à ce compétens en Pline, Athénée, Dioscoride, Julius Pollux, Galien, Porphyre, Oppien, Polybe, Héliodore, Aristoteles, Élien et autres, et faisoit souvent, pour plus estre asseuré, apporter les livres susdicts à table. »

C'était le charme de Montaigne. C'était hélas ! la ridicule et stérile prétention de bien d'autres. J'ai sous les yeux le récit d'un procès criminel par un membre du parlement de Toulouse, Guillaume Segla, un ancien élève de Ramus peut-être, qui, après avoir hasardé cette réflexion : *Y a-t-il rien qu'on ne fasse pour la conservation de sa vie?* pour la confirmer et convaincre le lecteur, cite deux passages de Tibulle, deux vers grecs de Synésius, un vers d'Homère et cinq lignes de Sénèque, avant d'ajouter : « Faut-il *donc* trouver estrange que Burdéus se voulut retirer à Nismes pour se garantir des embusches? » Ramus, sans doute, n'eût pas conseillé d'invoquer tant et de si hautes autorités pour justifier chez Burdéus, menacé à Toulouse, l'idée de s'enfuir à Nîmes, mais les habitudes prises dans son école y conduisaient peut-être les esprits prétentieux. Quant à la dispute en règle, si opposée à l'éloquence, dans laquelle chacun doit habituellement « brouiller et partroubler son contradicteur, et couvrir de ténèbres le lieu plein de toute clarté, » Ramus la bannissait du collège de Presles. Il nous a conservé, ironiquement, une de ces argumentations en forme entre un candidat au baccalauréat et son examinateur, dans laquelle chacun des adversaires, procédant par syllogismes, doit, dans sa réplique, répéter

l'argument qu'on vient de produire, en déclarant ensuite s'il repousse ou laisse passer la majeure, la mineure et la conclusion, et attaquer lui-même, par un syllogisme, celle des trois qu'il conteste. La discussion est longue : elle devient pressante, le candidat s'échauffe, mais, enserré dans les lacets d'une rigoureuse dialectique et soumis aux formes, il lui est interdit d'accélérer la marche de la lourde machine. Dans son impatience, il énonce une majeure injurieuse pour les juges et pour l'Académie : « Docte bachelier, répond l'adversaire, tu n'aurais pas dû peut-être employer un tel argument. Je te suivrai cependant sur le terrain où tu te réfugies. » Docile aux règles du jeu, il répète le syllogisme tout entier, puis successivement la majeure, qu'il conteste et qu'il blâme, la mineure et la conclusion. Pour argumenter dans les règles contre cette inconvenante majeure, il faut la répéter encore, et les juges entendent cinq fois l'injure qu'on aurait mieux fait de taire.

C'est une bonne scène de comédie, mais intraduisible. Qui oserait tourner en français la réception du *Malade imaginaire?*

Un arrêt fut donné contre Pierre Ramus pour le contraindre à observer les statuts de l'Université, contre l'attente de beaucoup de personnes, parce que le cardinal de Lorraine, qui favorisait grandement le dit Ramus, était présent à la séance où la cause fut plaidée. Mais la vérité triompha. C'est ainsi que l'historien de l'Université, Du Boulay, qui, le plus habituellement, ne prend pas parti et donne sans les juger les documens tout au long, a résumé le procès de Ramus.

L'imagination de Michelet l'a mal servi, on le voit, quand il fait de Charpentier le protégé et l'ami fortement poussé des Guises. C'est à Ramus que le cardinal de Lorraine accordait alors son amitié et sa puissante protection, jusqu'à faire lever par Henri II, malgré la condamnation nouvelle du parlement, la défense d'enseigner la philosophie prononcée par François Ier, et en lui donnant « mainlevée de la plume et de la langue, et le délivrant des flots du jugement aristotélique, » il lui ouvrit les portes du Collège Royal avec le titre, créé pour lui, de professeur du roi en oratoire et en philosophie.

Hardi dans ses jugemens, abordant les sujets les plus divers et traitant d'égal avec les grands maîtres du passé, Ramus excita de nouveau l'indignation des admirateurs de l'antiquité et la colère de ceux qui vivaient d'elle. Confiant dans sa suffisance en toutes choses, il relevait dans Quintilien des fautes de goût, dans Cicéron des erreurs de dialectique. « Dieu immortel, dit-il, quel pauvre dialecticien tu fais, Marcus Tullius! » Il accusait, remuant toutes choses, l'irréprochable Euclide lui-même de n'avoir pas assez soigneusement colloqué les propositions suivant les règles d'une bonne

méthode, et prétendait corriger à la fois les mauvais préceptes d'Aristote par les bons exemples d'Euclide et les mauvais exemples d'Euclide par les bons préceptes d'Aristote.

Les grands hommes insultés trouvaient des défenseurs. Ramus répondait rarement, mais avec aigreur, et dans cette guerre de pédagogues, la palme de la violence est difficile à décerner. La querelle fit assez d'éclat pour tourner contre elle le rire de Rabelais. Dans la préface du quatrième livre de *Pantagruel*, il fait Jupiter juge du différend et le montre perplexe. « Mais que feronsnous, dit Jupiter, de ce Rameau et de ce Galland, qui caparassonez de leurs marmitons, suppeaux et astipulateurs, brouillent toute cette Académie de Paris? J'en suis en grande perplexité et n'ai encore résolu quelle part je dois encliner.

« Tous deux me semblent aultrement bons compaignons. L'ung ha des escus au soleil, je dy beaulx et tresbuchans (c'était Ramus enrichi par les écoliers de Presles); l'autre en vouldroit bien avoir. L'ung ha quelque sçavoir, l'aultre n'est ignorant. L'ung aime les gens de bien, l'autre est des gens de bien aimé. L'ung est un fin et cauld renard; l'aultre mesdisant, messecripvant et aboyant contre les anticques philosophes et orateurs, comme ung chien. Que vous semble? »

Joachim du Bellay, faisant allusion à leur prénom de Pierre, termine par ce quatrain « un de ses plus signalez poèmes, » dit Bayle :

Vu que tout leur plus grand effort
Dont les enfans mesmes se mocquent,
N'est qu'une scintille qui sort
De deux Pierres qui s'entreshocquent.

Turnèbe, professeur de grec au Collège Royal, grand admirateur des anciens et ami de la justice, s'indigna des libertés prises envers Cicéron. « Médire des auteurs qui nous enseignent à bien penser et à bien vivre, c'est, dit-il, une impiété et un crime. Ramus, qui l'a commis, ne mérite pas d'égards, » et Turnèbe n'en a pas pour lui. « Tu n'es pour les écoliers, lui dit-il, ni un philosophe ni un orateur; la jeunesse voit en toi un comédien! Ton vrai nom est celui de sophiste! Tu ne comprends rien à l'éloquence, tu ne sais pas le latin et tu connais à peine l'antiquité. »

Un biographe de Ramus, indulgent pour son héros, en rendant compte de sa polémique avec Turnèbe, félicite le fougueux novateur d'avoir, dans sa réponse à de telles aménités, donné à son adversaire « une leçon véritable en même temps qu'un exemple de modération, de bon goût et d'urbanité. »

Il lui donne une leçon, cela est incontestable, en le reprenant d'un ton de maître et le corrigeant sur la matière précisément où le sagace et docte Turnèbe a le plus excellé; il lui montre comment il faut enseigner le grec en suivant la méthode, bien préférable à la sienne, de son prédécesseur Tusan. Mais quand il ajoute : « Heureuse l'Académie de Paris d'avoir possédé un Tusan! Malheureuse, après l'avoir perdu, de lui voir pour successeur un Turnèbe! » il donne un singulier exemple de modération, d'urbanité et de bon goût; bien malheureux surtout, s'adressant à Turnèbe, dont Montaigne, qui l'appelait « mon Turnèbe, » a dit : « Il étoit, à mon opinion, le plus grand homme qui fust il y a mille ans; il sçavoit plus, et sçavoit mieulx ce qu'il sçavoit qu'homme qui feust de son siècle ny loing au-delà, » dont Estienne Pasquier rapporte, par relation de personnages dignes de foi, que dans les universités d'Allemagne, lorsque ceux qui étaient en chaire alléguaient Turnèbe, aussitôt ils mettaient la main au bonnet pour le respect et honneur porté à sa mémoire, et dont Brantôme enfin, pour dernière louange, nous apprend qu'il fut très savant homme en grec et en latin, mais non qu'il eut une telle piaffe de parler en seigneur, comme Ramus.

Lorsque Charpentier s'écria, au milieu des discussions les plus vives : « Je puis être fier de recevoir tes invectives; tu les as lancées déjà à Turnèbe, le plus docte des maîtres, le plus modeste des érudits, le plus aimable des hommes, » Ramus avait mérité l'apostrophe.

L'opinion cependant, peu soucieuse des antipathies entre ceux qui se ressemblent, n'en rapproche pas moins leur mémoire. L'auteur de la *Satyre Ménippée*, voulant rendre hommage aux beaux jours de l'Université, parle « du temps de Ramus, Galland et Turnèbe; » non sans doute qu'il oublie leurs querelles, mais comme il eût parlé du temps où florissaient Rome et Carthage.

Loin d'avoir été l'agresseur, quand à son tour il entra en lutte contre Ramus, Charpentier prétendait répondre à ses attaques. Professeur non moins habile, plus recherché peut-être que son adversaire, il n'avait pu trouver aucune salle assez grande pour abriter ses auditeurs; en toute saison et par tous les temps, la porte ouverte laissait parvenir la parole du maître jusqu'aux écoliers pressés dans la cour. L'école, semblable à un théâtre, retentissait du bruit des applaudissemens. Les leçons de Ramus, payées par le roi, étaient moins suivies. *Ego pretio, tu gratis*, disait Charpentier, et il en était fier.

Charpentier, dans sa chaire, défendait Aristote contre les attaques de Ramus. Ramus, dans la sienne, répliquait avec aigreur, et quand Charpentier s'adressa au public, il ne commençait pas la guerre.

La violence de son premier écrit ne dépasse pas le ton de la

polémique du temps; la liberté de la langue latine choquait alors moins qu'aujourd'hui, et chacun, dans la discussion, se piquait surtout de franchise. Charpentier n'a pas dépassé l'exemple donné par Ramus lui-même s'adressant à Turnèbe. Il s'excuse d'ailleurs, dans le cas où il se montrerait trop vif, sur les injures de son adversaire; en les supportant plus longtemps, il craindrait de s'en attirer de nouvelles.

L'une des chaires de mathématiques devint vacante au Collège Royal, et le roi, cédant à quelque sollicitation, nomma pour la remplir un Sicilien jusqu'alors inconnu, sans lettres, dit-on, et sans études. Suffisant peut-être en mathématiques, Dampestre n'avait aucune connaissance de la langue grecque, et, dit Pasquier, était tellement disgracié qu'il ne parlait ni latin ni français. Les écoliers le jugèrent sur ses solécismes et le sifflèrent. Ramus, par le privilège de l'âge en possession de la préséance, s'établissant de son autorité privée gardien des bonnes études et de la dignité des chaires, sollicita et obtint une ordonnance enjoignant à Dampestre de se montrer suffisant et capable dans un examen public subi devant ses collègues.

Dampestre avait été régulièrement nommé. La démarche de Ramus était étrange et plus d'un collègue prévit le danger de rappeler au roi et à ses conseillers qu'au droit incontesté de nomination s'ajoutait pour eux celui de destitution. Charpentier ne semble nullement outré lorsqu'il dit en parlant de Ramus : « Les honnêtes gens l'ont blâmé. » Lui-même ajoutait : « Lors même que Dampestre eût été illettré, nommé par le roi, il devait trouver chez les lettrés un autre accueil. »

L'examen, suivant Ramus, était aisé à faire. Entêté de l'idée, si commune alors, que la science parfaite est dans les textes, il voyait la géométrie dans Euclide, et il affecte même de nommer la chaire, chaire de grec et de mathématiques. « La seule marque assurée de suffisance et d'autorité devait être la lecture d'un théorème en langue grecque et son explication immédiate. »

Le Sicilien, malgré les airs de confiance qu'il se donnait d'abord, refusa d'affronter l'épreuve, « plus effrayante pour lui, dit Ramus, que les écueils célèbres du terrible détroit voisin de sa patrie. » Voulant cependant retirer son épingle de cette affaire, il offrit à Charpentier, en donnant sa démission, de s'employer, dans toute l'étendue de son influence, à le faire nommer à sa place. « Il lui vendit sa chaire, » dit Ramus, et Charpentier, sans en convenir et sans le nier, se borne à lui répondre : « Le plaisir de te déplaire suffit à Dampestre, ta colère l'a payé. »

Charpentier, jeune encore, se disait fatigué de l'enseignement. « Il avait fait de brillantes études en médecine et obtenu *le*

premier lieu à la licence. C'était, dit M. Maurice Raynaud dans son livre savant et élégant sur *les Médecins au temps de Molière*, pour un jeune homme, la plus belle des récompenses et d'ordinaire le gage d'un brillant avenir. » La clientèle de Charpentier était nombreuse. Honoré des fonctions et du titre de médecin du roi, il aurait voulu, il le déclare, consacrer désormais sa vie à étudier la médecine et à l'exercer. Il n'avait pas pour les mathématiques une grande disposition d'esprit, mais si, comme cela s'était fait déjà, on transformait la chaire ou si l'on consentait à y adjoindre la philosophie, il deviendrait volontiers professeur royal, n'ayant pour cela qu'à continuer les mêmes leçons aux mêmes auditeurs, sans changer de salle, car le Collège Royal, « bâti en hommes, » comme l'a dit Pasquier, ne possédait pas de bâtimens spéciaux. Il espérait, dans ce cas, justifier la confiance de ceux qui l'auraient choisi.

Le cardinal de Lorraine, tout-puissant alors, malveillant pour Ramus en haine de sa religion, accueillit la supplique de Dampestre, et Charpentier fut nommé par le roi professeur en mathématiques et en philosophie.

Ramus, prompt à se résoudre, protesta dès le premier jour. Il écrivit au roi, à la reine, à M. le cardinal de Chastillon, conservateur de l'Université, à M. de Valence et autres seigneurs, qui étaient alors au conseil privé du roi. « Il crie que les brigands étoient entrés en l'eschole du roy, qu'ils coupoient la gorge aux professions royales pour s'enrichir de la dépouille. » Ainsi parlait, et sans railler nullement, ce savant que l'on dit inoffensif et que l'on plaint d'être troublé dans ses travaux par un agresseur furibond.

Il ne faut pas cependant, pour être juste, oublier que les mots changent de sens en vieillissant. Deux siècles avant, le 4 novembre 1358, pendant la régence de Charles V, « lorsque les ennemis se furent emparez de Melun et qu'ils empeschoient la voiture des danrées par eau dans Paris, il fut ordonné qu'un certain nombre de gens d'armes et de pied, *brigands*, pavoisiers, archers et arbalestriers seroient continuellement dedans les basteaux pour servir d'escorte aux marchands. » Les brigands alors étaient donc dignes de confiance; ils l'étaient moins du temps de Ramus, l'emploi qu'il fait de ce mot le prouve; mais il est à croire qu'il est devenu de plus en plus injurieux.

Ramus, dans sa colère, soutint que Dampestre, si méprisé naguère, était un Archimède auprès de Charpentier; il savait quelque peu de mathématiques pour sa provision, « mais Charpentier n'en sait totallement rien, et nous sommes tombés de fiebvre en chaud mal. » Il fallait imposer à Charpentier l'examen prescrit à

Dampestre, et dans le cas où Dieu, « par sa grâce, voudroit faire un miracle, et qu'un homme qui n'avoit jamais étudié en mathématiques fust trouvé grand mathématicien, il requéroit qu'il fut contrainct de commencer à la première proposition d'Euclide et continuer jusqu'à la dernière, et de là en avant pour suivre les autres parties des mathématiques sans faire aucune autre ny leçon ny profession. »

L'affaire fut portée devant le parlement. Ramus sollicita les juges un à un et plaida en séance publique. Les spectateurs, qu'il nomme le peuple romain, et les juges, qu'il appelle pères conscrits, assistèrent à un tournoi d'éloquence entre les deux rhéteurs. « Vit-on jamais, s'écrie Ramus, une cause aussi scandaleuse? » Après avoir vanté les mathématiques, grandement profitables et utiles à la vie de l'homme, et rappelé doctement que Noé, ayant eu de longs loisirs pour les inventer ou les apprendre, avait pu par leur aide prévoir le déluge, il termine sa harangue en alléguant une ordonnance récente rendue sur sa demande et imposant l'examen aux professeurs royaux; montrant enfin à son adversaire un exemplaire d'Euclide apporté sous son bras : « Voilà, dit-il, celui qui chassera, s'il plaît à Dieu, tous les ignorans, si hardis et audacieux qu'ils soient! » Et, séance tenante, il invitait Charpentier à traduire un théorème du grec en latin.

Charpentier, sans répondre sur ce point, commença par répéter, mot pour mot, les premières paroles de Ramus. Nourri dès son enfance dans l'Université, jamais il n'y avait vu tel scandale. Parmi les professeurs déjà nommés au Collège Royal, plus d'un peut-être avait des titres contestables, aucun n'a rencontré d'opposition, et nul n'a prétendu contrôler la volonté du roi. L'ordonnance récente disait : « Afin qu'à l'avenir l'état de nos professeurs ne soit baillé qu'aux plus doctes et capables, nous avons ordonné qu'advenant la vacance d'aucune place de nos professions, en quelque langue ou science que ce soit, on le fera à savoir par toutes les Universités fameuses et autres lieux; que ceux qui se voudroient présenter et soumettre à la dispute et lecture de la professsion vacante, ainsi qu'il leur sera proposé par le doyen et les autres professeurs, pour après être chargé par nous le plus suffisant et capable, et sans préjudice de l'arrêt de notre dite cour pour le regard de celui qui doit être examiné. »

Celui qui devait être examiné, c'était Dampestre et non Charpentier. Vingt ans de succès montraient le nouveau maître suffisant et capable; vingt mille anciens auditeurs pouvaient en témoigner. Il refusait l'humiliante épreuve. Ramus, dans sa chaire d'éloquence et de philosophie, enseignait la géométrie; Lambin,

lecteur en langue grecque, commentait Cicéron; si le professseur en philosophie et en mathématiques donnait d'abord des leçons sur la philosophie, ne resterait-il pas dans les bornes de son devoir? Charpentier glisse discrètement sur cet argument *ad hominem* et ne rappelle même pas, quoiqu'il le sache et l'ait dit ailleurs, combien Ramus avait mauvaise grâce à se montrer si méprisant pour le savoir en géométrie de son nouveau collègue. Nous apprenons en effet par Nancel, l'élève, le commensal, l'admirateur et l'ami de Ramus, que ce juge redoutable des maîtres mal préparés, ce défenseur si zélé des mathématiques, en avait appris les principes au jour le jour, en les enseignant, et que, mal habitué aux figures et aux formules, il s'embrouillait dans ses raisonnemens et se trompait dans ses calculs devant les écoliers qui se riaient et gaussaient (*nonnullis subridentibus*). Ramus, lui-même, raconte qu'une maladie causée par l'excès du travail a mis fin à ces études, au moment où le dernier livre grec sur la science mathématique allait lui en apprendre les derniers secrets.

Affrontant pour son compte, avec une confiance téméraire peut-être, la malignité des écoliers, Charpentier prit l'engagement d'apprendre les mathématiques pour les enseigner dans trois mois. La cour en prit acte et confirma sa nomination, certaine que, « si Charpentier qui a l'esprit si heureux se veut appliquer à la géométrie, en peu de temps il en saura beaucoup. »

La haine de Ramus, échauffée par la dispute, redoublée peut-être par le succès de son rival, l'entraîna au-delà des bornes. Opiniâtre dans la lutte, et recueillant pour la renouveler, tous les griefs contre le nouveau maître, il accueillait tous les rapports. Des émissaires lui rendaient compte des leçons de Charpentier et du nombre de ses auditeurs, on devine avec quelle bienveillance!

Huit mois à peine après l'ouverture de son cours, il le dénonçait au conseil privé du roi et réclamait sa destitution.

« Quel méchant doyen! Der böse Decan! » s'est écrié un historien des mathématiques, en rencontrant dans son récit cet épisode pour lui indifférent, car, si Ramus s'est fait une grande place dans l'histoire de l'enseignement, son nom n'est mêlé en rien à celle des progrès de la science.

Ramus, dans ses *Remonstrances* au conseil privé, semble ignorer et n'admet aucunement que la philosophie appartienne à la profession, comme on disait alors, dont Charpentier est titulaire. « C'est une subtilité dont Charpentier s'est avisé; d'une profession il en a fait deux, voilà toute son arithmétique. »

On expliquait dans la chaire de mathématiques des fragmens d'un philosophe platonicien, Alcinoüs, quel scandale! et, scandale plus

grand encore, le professeur passait sous silence les pages insignifiantes et obscures où les mathématiques, dans ces fragmens, paraissent jouer un rôle. N'était-ce pas un acte de très mauvaise âme de s'efforcer par brigues et menées d'éteindre la mathématique qui est la première lumière des arts supérieurs? Ramus toujours impérieux et ne démordant pas, prétendait marquer l'ordre des leçons et en régler le détail, avec une autorité justement contestée à son titre de doyen et plus encore à son rang dans la science. « L'ordre des mathématiques, disait-il, n'est pas comme d'une histoire, là où vous pouver entendre et éclairer un passage à la fin, au meillieu, au commencement, sans rien entendre au précédent; mais en les mathématiques, l'ordre est non-seulement profitable, ains totallement nécessaire. » En reprochant à Euclide d'avoir méconnu cet ordre nécessaire, Ramus croyait sans doute avoir acquis le droit de l'imposer à Charpentier. Un autre tort de Charpentier était l'excès de son zèle : professeur de mathématiques et de philosophie, il menait de front les deux enseignemens, et, faisant deux cours à la fois, doublait le nombre des leçons. Les mathématiques seules, disait le tyrannique doyen, devaient suffire à l'occuper.

Charpentier enfin, en cela il avait tort, exigeait de ses auditeurs une légère rétribution, un teston par tête, c'est-à-dire deux francs environ de notre monnaie pour la durée du cours. Il s'écartait de la tradition généreuse et manquait à la règle prescrite par le fondateur. Ramus avait raison de protester contre ce « maquignonnage de la lecture royale. » Mais Charpentier nous apprend à cette occasion que, loin de l'enrichir, sa nomination au Collège Royal avait été ruineuse pour ses affaires domestiques, les appointemens fort inexactement payés par le roi étant bien inférieurs au salaire reçu de ses anciens auditeurs.

Charpentier, vainqueur sur tous les points, mais regrettant d'avoir payé par tant d'embarras et d'ennuis la diminution de ses revenus, eut le tort et l'indiscrétion, dans une brillante et spirituelle leçon d'ouverture, de mêler au récit de sa lutte avec Ramus l'histoire d'une rencontre sur le Petit-Pont et d'un salut qu'il a cru devoir accorder à l'âge et à la dignité du doyen; mais Ramus le foudroyant d'un regard, passa devant lui rogue et fier.

Les écoliers, toujours disposés, comme dit Rabelais, « à contemner les personnages querelleurs, » rirent sans doute aux dépens des deux pédans. Charpentier, dont l'esprit était fin, a dit lui-même : « Nous nous donnons en spectacle et en moquerie, mais qu'y puis-je? » Les écoliers d'ailleurs étaient habitués à entendre leurs maîtres s'étendre sur leurs affaires privées. Lambin, dans une de ses leçons d'ouverture, souvent fort éloquentes, raconte une visite

à Catherine de Médicis, pour réclamer d'elle ses appointemens depuis longtemps suspendus. La reine s'excusa sur la difficulté des temps : « le trésor est vide, et les impôts ne rentrent pas, » dit-elle. Lambin, dans une de ses préfaces, raconte précisément qu'il ne payait pas régulièrement les taxes devenues trop lourdes; cela l'appauvrirait sans enrichir le fisc. La comparaison des dates ne permet pas de croire à une ironie qui, dans la réponse de la reine, serait moins piquante peut-être que l'aveu sincère de son embarras, suivi par la remise d'un léger acompte.

Charpentier, soit qu'il attaque, soit qu'il se défende, est rarement de mauvais goût, et malgré quelques mots un peu vifs qui, détachés du reste, donnent une très fausse idée de l'ensemble, sa polémique respecte suffisamment, pour le temps, les lois fort relâchées alors de la courtoisie. En se félicitant devant son nouvel auditoire de prendre rang parmi tant d'illustres collègues, Mercier, Cinqarbres, Duret, Lambin, d'Aurat, Leger du Chesne, Peregrinus, Turnèbe, Forcadell, reçoivent chacun une louange élégamment tournée, et prononçant enfin le nom de Ramus : « Ramus, dit-il, (ici l'attention de l'auditoire redoubla sans doute), Ramus, qui, doyen par le privilège de l'ancienneté, devrait être calmé et ralenti par l'âge (*tardiores facere tibias*) et que l'on rencontre fulminant, tonnant, brouillant et malmeslant tout par sa tyrannie. » Plus d'un écolier reconnut en souriant, dans ces derniers mots, les paroles mêmes d'un discours de Ramus, une allusion à l'acteur Roscius, et les plus instruits même un souvenir d'Aristophane.

Les inimitiés soulevées contre Ramus étaient nombreuses et puissantes ; impérieux et irascible, il abusait envers les écoliers de la peine du fouet, précédée souvent par des coups de pieds et de poings, qu'il administrait lui-même. Mais, en frappant, il restait maître de lui, et à cette époque où les jeunes princes avaient, dit-on, leurs professeurs de blasphèmes « pour les savoir changer et diversifier en toutes sortes et les bien prononcer, » Ramus, en châtiant les écoliers, ne s'emportait jamais jusqu'à jurer. Catholique zélé pendant plusieurs années, il ne souffrait pas que, dans son collège, un de ses serviteurs, écoliers ou régens, manquât un seul jour à la messe. Lorsque très publiquement et très dignement, sans autre intérêt que celui de la vérité, bravant la ruine et compromettant son crédit à la cour, il prit parti pour la réforme, le souvenir de son zèle un peu brutal pour les pratiques auxquelles il renonçait, rendit plus amères et plus vives les récriminations et les rancunes. Le témoignage d'un écolier nous apprend que la discipline catholique la plus rigoureuse fut maintenue au collège de Presles, longtemps après que, dans la conviction de tous, l'impérieux direc-

teur avait changé de foi. Le scandale s'accrut lorsqu'à la lecture d'un décret autorisant l'exercice du nouveau culte, il fit disparaître, en les détruisant, dit-on, les images sacrées dans la chapelle et dans les salles de son collège. Ramus, enfin, avait mêlé à sa conversion un aveu au moins inutile. La dispute du colloque de Poissy, entre le cardinal de Lorraine, son ami, et l'éloquent Théodore de Bèze, avait décidé de sa foi. Mais, dialecticien subtil et critique sévère, dans le discours du champion de la réforme il blâmait la méthode, contestait plus d'une majeure et n'acceptait que la conclusion. Par une épigramme plus facile que piquante, dans une lettre à celui qu'il nommait son Mécène, il attribue sa conversion, non à Théodore de Bèze, mais à la réponse trop faible du cardinal. En fallait-il davantage pour perdre une amitié jusque-là dévouée? Faut-il s'étonner qu'à l'occasion d'une chaire offerte par l'Université de Bologne, son ancien protecteur lui ait répondu : « Pars, délivre de toi la France que tu troubles, mais je plains l'Italie, si tu ne changes pas d'esprit en même temps que de ciel ? »

Les ministres protestans n'aimaient guère le nouveau converti, qui prétendait sans cesse leur faire la leçon. Les deux lettres que Bèze lui écrivit, dit Pierre Bayle, prouvent que leur amitié était petite.

Toujours ardent pour le progrès, Ramus, en 1562, avait présenté au roi, sous le nom « d'Avertissement, » un mémoire sur la réformation de l'Université de Paris, qui sans doute augmenta le nombre de ses ennemis. Il faut diminuer les frais d'étude : telle est la thèse qu'il soutient. Il voudrait que la « seule et légitime dépense d'un escholier soit d'avoir vécu, de s'estre entretenu d'accoustremens, d'avoir acheté livres, d'avoir travaillé, veillé et passé les nuicts entières. »

En l'année 1494, un arrêt de la cour ayant fixé à la somme très minime de « vingt-huict escus » tout le salaire que peut devoir le disciple à son régent, depuis le commencement jusqu'à la fin du cours de ses études, qui, pour être complètes, devoient durer douze ans, la faculté de théologie résista. L'auteur de cette réformation fut accusé d'hérésie, et « le parachèvement de la louable entreprise resta en suspens. »

Le mal, suivant Ramus, vient du trop grand nombre des maîtres et de « la desbordée multitude de lecteurs que sans aucun jugement, sans aucune charge, l'on a reçus aux escoles, lesquels, moyennant qu'ils aient acquis nom et degré de maistre, tant les ignorans que les scavans, ont entrepris de faire mestier d'enseigner. Le nombre des maistres est multiplié, celui des estudians est demeuré mesme, et, pour ce, il a fallu rançonner les escholiers. » C'est, on le voit, la guerre déclarée à l'enseignement libre. En plaignant la

dépense des « escholiers, » il se souvenait que, pauvre béjaune, il avait pendant ses premières études souffert du froid et de la faim, mais il oubliait, quoique Rabelais le lui eût rappelé, que s'il devait à la liberté de l'enseignement de nombreux écus beaux et trébuchans, d'autres aussi en voudraient bien avoir. Quoique la supplique soit restée sans effet, ceux qu'il voulait priver du droit de vivre en enseignant, après avoir acquis nom et degré de « maistres, » mirent sans doute un long temps à lui pardonner.

Un chanoine de Notre-Dame, nommé Rouillard, fut comme Ramus, le jour de la Saint-Barthélemy, massacré dans sa maison. Michelet en donne la raison « plus forte, dit-il, qu'on ne croit dans les guerres civiles : c'était un homme d'un mauvais caractère. » La même raison s'applique à Ramus.

Un homme armé, un jour, pénétra dans le collège de Presles. Ramus s'en saisit, et, se chargeant lui-même du jugement et de l'exécution, il le fit battre et fustiger de verges, puis jeter dans la rue déchiré et sanglant.

Un autre jour, des écoliers mutinés proféraient contre lui d'insolentes menaces. Confiant dans son éloquence, il se présente à eux sans armes, en leur remontrant qu'immoler un maître est un parricide. La mémoire de l'infâme Néron, ce monstre du genre humain, n'est-elle pas souillée par le meurtre de Sènèque autant et plus peut-être que par celui d'Agrippine?

Les écoliers, soucieux de leur mémoire, se retirèrent émus et convertis pour toujours. Mais puisque nous sommes réduits aux conjectures, l'homme fouetté, que Ramus n'avait pas jugé digne des beaux tours de son éloquence, ne craignait pas, sans doute, d'être comparé à Néron ; il vivait peut-être encore le jour de la Saint-Barthélemy, et il n'était besoin ni de l'exciter ni de lui montrer le chemin.

Dans ces temps troublés, lorsque les villes, d'après le mot d'un chroniqueur du temps, n'étaient plus villes, mais repaires de tigres et de lions, de telles scènes, pour n'être pas rares, n'en laissaient que de plus vives inquiétudes. Ramus, au retour d'un voyage, alla chercher asile à Vincennes. Dans son collège de Presles, indignement dévasté et pillé en son absence, il croyait sa vie menacée par des embûches et entreprises de le mettre à mort.

Charpentier était catholique, mais, bien différent de Ramus, qui sans cesse voulait prendre le public pour juge, il n'aurait pas voulu, dans les querelles des lettrés, quitter le terrain de la science et des bonnes lettres. Quand Charpentier combat Ramus et Lambin, qui prit parti pour lui, jamais il ne prononce leurs noms. Ramus est pour lui Thessalus, et Lambin Logodædalus. « Les érudits, dit-il,

me comprendront, et quant au public ignorant, il est inutile de lui donner à rire. » « Le nom de Thessalus te déplaît, dit-il encore à Ramus, je ne cherche pas à te plaire. Mais je n'offense en rien ta vie privée, et jamais je n'y porterai atteinte. » Plus loin, il répète : « Il s'agit, entre nous, des bonnes lettres seulement. Dans nos discordes civiles, loin d'attaquer personne, j'ai fait mes efforts pour ramener nos adversaires par des services continuels. Ceux que vous accusez ont bravé plus d'un péril pour protéger vos amis contre la fureur de la populace. »

Charpentier, capitaine de la milice bourgeoise, avait de fréquentes occasions d'exercer l'activité modératrice dont il se vante.

Nous pourrions multiplier les citations, mais comment, sans transcrire ici tous les écrits de Charpentier, prouver qu'aucun d'eux ne laisse apercevoir l'homme ignorant, envieux, violent et hypocrite qu'on a voulu, de parti-pris, y découvrir à chaque page?

Qu'il me soit permis de conduire le lecteur par la voie que j'ai, non sans indignation, parcourue moi-même, et en rapprochant pour lui les textes des accusations qu'on y a puisées.

II.

Dans un livre plus savant qu'impartial, M. Waddington, professeur à la Faculté des lettres de Paris, a réuni, avec une érudition qui facilite le contrôle de ses jugemens, tous les titres de Ramus à notre reconnaissance et à notre respect, en s'attachant au contraire à rendre Charpentier ridicule et odieux. Le récit de son rôle semble, en toute circonstance, une préparation à l'accusation terrible présupposée dès le commencement du livre et présentée comme constante à la fin. Cette lecture suffit cependant pour inspirer quelques doutes; il semble bien étrange, en effet, que dans une lutte si longtemps prolongée, tous les torts et tous les mauvais procédés soient d'un seul côté, et que tous les écrits d'un homme admiré de ses contemporains laissent voir son ignorance et prouvent son mauvais esprit.

Empruntons au livre même de M. Waddington les jugemens portés sur Charpentier et les citations alléguées contre lui.

Charpentier, homme d'esprit, mais d'un savoir médiocre, fort intrigant d'ailleurs, avait acquis à prix d'argent ses grades et ses dignités.

On ne rencontre dans les pièces connues aucun vestige de cette calomnie. Le titre de recteur, obtenu par Charpentier à l'âge de vingt-cinq ans, n'était pas à vendre. L'élection se faisait à deux

degrés. Quatre *intrans*, réunis en conclave dans l'église Saint-Jean le Pauvre, avaient mandat de le choisir. Chacun d'eux représentait une des *nations* de l'Université, France, Normandie, Picardie et Allemagne, et était élu, immédiatement avant le conclave, par les docteurs, licenciés, bacheliers et régens réunis, tumultuairement souvent, dans un de leurs collèges, échangeant quelquefois des coups de poings, voire même des coups d'épée, avant d'arriver à s'entendre. Ces scandales n'étaient pas rares, et pour tumultes, brigues et monopoles, plus d'une élection fut cassée. Celle de Charpentier ne fut pas contestée. Ramus lui-même, lorsqu'il a écrit : « Tu as été nommé, je ne veux pas dire par quels moyens, » n'accuse nullement les électeurs de corruption ; il fait allusion aux intrigues qui, au dire des concurrens malheureux, accompagnent toute élection ; qui sait? peut-être à la promesse de combattre les innovations du collège de Presles.

Loin de payer ses très nombreux auditeurs, Charpentier en recevait un riche salaire ; il voulait même, au Collège Royal, exiger de chaque auditeur un teston : c'est Ramus, doyen du collège, qui a protesté.

Lorsque les examinateurs de la Faculté de médecine lui accordèrent le premier rang à la licence, les docteurs appelés à voter en cette circonstance très solennelle s'engageaient par serment à ne rien accorder à la faveur; aucun document, contestable ou non, ne leur reproche de l'avoir trahi pour nommer Charpentier.

Deux ans après sa nomination au Collège Royal, ses confrères les médecins choisirent Charpentier pour doyen, et son élection, cette fois encore, ne souleva aucune protestation.

Charpentier rougissait si peu de priver la science d'un organe digne d'elle, qu'il s'en était vanté avec un cynisme révoltant dans son discours d'ouverture.

Une indication très précise permet de retrouver, non sans étonnement, où et comment s'est vanté Charpentier.

Il s'est félicité, devant ses auditeurs, d'avoir été nommé au Collège Royal et maintenu en dépit de la violence de Ramus, auquel il aurait la fermeté de résister et de faire tête. Tel est le sens exact du passage qu'on allègue.

Les élèves du collège de Presles auraient pu s'exercer à réduire d'accusation en sorite :

Celui qui est nommé professeur prive la science des leçons que ses compétiteurs auraient faites.

Charpentier se vante d'avoir été nommé professeur.

Charpentier donc se vante d'avoir privé la science des leçons de ses compétiteurs.

La science, parmi les compétiteurs de Charpentier, aurait trouvé des organes dignes d'elle.

Charpentier donc s'est vanté, *avec un cynisme révoltant*, d'avoir privé la science d'un organe digne d'elle.

La conclusion cependant est fautive, l'épithète *révoltant* est de trop, et aussi le mot cynisme.

L'Université décida qu'elle présenterait au roi une requête contre les transfuges et les déserteurs de la foi; les députés dans cette circonstance, dans l'ordre des médecins, furent Varades et Charpentier; ce dernier ne se piquait pas, on le voit, d'une excessive délicatesse quand il s'agissait de perdre ses ennemis.

Il s'en piquait si bien qu'il a écrit : « Dans cette affaire, je dois l'avouer, je me suis montré plus froid que je n'aurais dû. Thessalus (Ramus) y était le principal intéressé, et je craignais de paraître favoriser mes inimitiés personnelles.»

Ramus fit comprendre à Turnèbe, dans sa réponse, que sa place n'était pas avec les Charpentier.

Ramus, dans sa réponse à l'illustre Turnèbe, lui déclare, avec une urbanité louée par M. Waddington, que sa place n'est pas au Collège Royal, où il fait regretter son prédécesseur Tusan, mais il n'introduit contre Charpentier aucune phrase de mépris, ou même de polémique; ni son nom n'est prononcé, ni ses écrits ne sont combattus ou cités.

Dans une harangue furibonde, prononcée au Collège Royal, et qui fut imprimée sans retard, Charpentier avait fulminé contre l'infâme doyen, qui compromettait la réputation et l'existence même de son corps.

La harangue, que chacun peut lire, est spirituelle et non furibonde. Charpentier ne fulmine nullement contre le doyen; fidèle à son habitude, il le nomme Thessalus, mais sans le traiter d'infâme. Le Collège Royal a été menacé : plusieurs grands et notables personnages du conseil privé ont invité le roi à supprimer un établissement dont le chef a mauvaise renommée. Le péril est écarté, tous ne seront pas punis pour la faute d'un seul. Ainsi parle Charpentier. Traduire *infamia decani* par l'infamie du doyen, et en conclure que le doyen est dit infâme, c'est, dans notre langue actuelle, proposer une version infidèle. Le mot « infâme » et le mot « diffamé, » de même que le mot brigand, ont complètement changé de sens. Peut-être, au moment où Charpentier prononçait son discours, le crieur public annonçait-il à son de trompe, sous les fenêtres, l'édit du 4 janvier 1569, ordonnant que « tous estrangiez qui sont *diffamez*, notez ou suspects de la prétendue religion réformée, vuideront la ditte ville et faulxbourgs trois jours après la

publication du présent arrest. » Que penserait-on d'un historien qui traduirait en disant : « On ordonnait, à son de trompe, le départ des infâmes étrangers? »

En 1555, *Charpentier publia, sous le titre d'*Animadversions, *un pamphlet où l'odieux le dispute au ridicule.*

Ce pamphlet est une dissertation de forme modérée sur des questions philosophiques. On n'y peut citer aucun mot odieux, aucune phrase n'y semble ridicule. Le jeune auteur, il est vrai, parle de la longue barbe de Ramus et lui reproche son ingratitude envers son vieux maître Nicolas Lesage; mais Ramus, en appelant Charpentier jeune homme imberbe, s'était attiré la réplique. *Imberbe juvenis* excuse et appelle *senex barbatus.*

Accusé d'avoir obtenu le titre de recteur par des moyens qu'on n'explique pas, Charpentier riposte par une très rapide allusion à un procès alors connu de tous. Nicolas Lesage avait appelé près de lui et traité comme un fils Ramus, alors pauvre maître ès-arts, qui l'en a publiquement et chaleureusement remercié; plus tard, à tort ou à raison, Lesage l'accusa d'ingratitude et lui fit un procès terminé par une transaction. Était-il odieux ou ridicule de le rappeler sans rien affirmer, rien insinuer, sans insister sur aucun détail?

Lambin, qui avait repoussé avec vigueur la scandaleuse candidature de Charpentier, était à Paris; il faillit payer pour tous. Charpentier, dans des discours furibonds, qu'on ne peut lire sans horreur, vomissait contre lui des injures.

Lambin n'avait pas eu à repousser une candidature qui ne s'est jamais produite. Le roi avait nommé Charpentier. Ni Lambin, ni Ramus, ni personne alors ne contestait la maxime : « Sy veult le roy, sy veult la loy. » On avait demandé, injure beaucoup plus grave, qu'il fût destitué comme incapable.

Charpentier, dans le discours auquel il est fait allusion, s'excuse d'avoir interrompu ses leçons au Collège Royal et changé son écritoire en mousquet : il croit avoir bien fait. On l'a nommé capitaine dans la milice bourgeoise; loin de s'en montrer fier et de mettre, comme l'en accuse Michelet, la main sur la garde de son épée, il craint de ressembler sous les armes à un singe habillé, mais il s'est consacré tout entier à ses nouveaux devoirs.

« En voyant ung chascun, disait à cette époque Rabelais que j'abrège, soy instamment exercer et travailler, part à la fortification de sa patrie et la deffendre, part au repoulsement des ennemis et les offendre, Diogène à Corinthe, pour entre ce peuple tant servent et occupé, n'estre vu seul cessateur et ocieux, dévalloit véhémentement et précipitoit son tonneau de mont en val, au risque de le défoncer; puis de val en mont le rapportoit, comme Sisyphus fait

sa pierre. » Lambin, incapable par son âge et par ses infirmités de servir la république, continuait, pour « n'estre vu seul cessateur et ocieux, » à enseigner le grec dans les salles désertes du collège.

Charpentier blâme les professeurs, ils étaient deux, je crois, qui, plus soucieux de leurs élèves que de la chose publique, n'ont pas interrompu leurs leçons. Il déclare, sans les injurier, qu'il ne veut rien avoir de commun avec eux.

Avant de le condamner trop sévèrement, il est juste d'ajouter que le collègue, attaqué beaucoup moins vivement qu'on ne le dit, avait, cette année même, dans son discours d'ouverture, adjuré les écoliers de se défier de ceux qui « prononcent de grands mots, qui sans cesse ont Aristote à la bouche et n'en comprennent pas trois mots, qui produisent de pures balivernes et de pures inepties, qui sont arrogans sophistes et qu'il faut fuir d'une course rapide. » Lambin ne nomme personne, mais Charpentier, sans être trop susceptible, pouvait prendre pour lui ces injures.

Charpentier ne se contente pas de hâter par ses vœux le jour où la république chrétienne en France et dans le monde entier pourra réaliser parfaitement son unité idéale.

Ce jour est loin encore. Charpentier ne l'a hâté ni par ses vœux ni autrement. La dédicace au président Brulard, en tête d'un livre sur Platon et Aristote, vaut à Charpentier cette accusation étrange, elle est fort courte. Ceux qui voudront prendre la peine de la lire, le plaisir plutôt, car elle est très élégante, n'y trouveront, j'ose l'affirmer, aucune pensée digne de blâme, aucun mot qu'on ne doive approuver.

A la page 268 du livre, les citations se pressent, et l'auteur termine par cette exclamation ce qu'il nomme *les déclamations sanguinaires de Charpentier :*

Dans ces injures, dans cette audace croissante, dans ces violentes et incroyables menaces, qui ne reconnaît l'esprit de la ligue?

Les phrases citées préparent mal à une telle conclusion. On n'y trouve ni injures, ni menaces, ni scandaleuse audace. Plus d'une citation isolée d'ailleurs prendrait en sa vraie place un sens entièrement opposé. Citons quelques exemples :

Vous me traitez de séditieux ; cette injure venant de vous m'est un titre d'honneur.

Charpentier, nommé professeur au Collège Royal, collègue de Lambin et non candidat, est allé lui faire une visite de politesse. Lambin l'a mal reçu et traité de séditieux : « Bonne parole dans ta bouche, répond Charpentier, et dont je me console en pensant que tu l'appliques à tous ceux qui, soumis à la vieille discipline, s'efforcent d'éteindre la sédition. »

La violence et l'audace peuvent, on le voit, s'accroître encore.

Quand vint cette loi d'amnistie, appelée vulgairement édit de pacification, nous étions tous dans le deuil; vous, caméléon, vous vous réjouissiez.

Quelle fureur en apparence, et quelle intolérance! S'attrister d'un édit d'amnistie! Repousser la pacification! Afficher la haine de la concorde! N'est-ce pas le fait d'un mauvais citoyen? Cela serait vrai si la loi d'amnistie avait mieux répondu à un si beau titre. Quand Charpentier dit : « *Nous* étions tous dans le deuil, » quels sont les compagnons qu'il se donne?

C'est d'abord l'Université de Paris, qui ne tenait pas alors un petit rang dans l'état, et dont Du Boulay renonce à décrire la stupeur.

C'est le parlement de Paris, qui protesta par d'énergiques remontrances.

C'est celui de Toulouse, qui condamnait le sieur Rappyn, maître d'hôtel de Mgr le prince de Condé, en haine de la paix dont il portait la nouvelle, et qui le fit misérablement mourir.

C'est le cardinal de Lorraine, qui écrivit à M. de Guise une lettre signée de lui et du duc d'Aumale, contenant ces mots : « Qu'il ne luy a pas esté possible d'empescher la conclusion de la paix, mais qu'il en empeschera bien l'exécution. »

C'est l'amiral Coligny, qui, six mois après, écrivait au roi : « Je puis dire avec vérité que le temps qui est aujourd'huy est plus pernicieux et dommageable que le temps d'une guerre ouverte. »

Ce sont les catholiques, reprochant à ceux de la religion d'avoir, dans maint endroit, à la faveur de l'édit, détruit et brûlé des images, comme a fait Ramus.

Ce sont les huguenots qui répondaient : « Si l'on a brûlé les images, elles n'ont pas saigné comme nos corps navrés et occis. »

Le roi, au plus fort du bouleversement universel, avait ordonné à ses sujets de se réconcilier *sous peine de vie*, de s'entre-aimer comme frères, oubliant toutes querelles, vivant tous ensemble en union et concorde, renonçant, à cette fin, à toutes alliances, toutes intelligences, pratiques, entreprises, monopoles, ligues et associations, tant dehors que dans le royaume. « Que la mémoire de toutes choses passées, d'une part et d'autre, dès et depuis les troubles advenus dans le royaume et à l'occasion d'iceux, demeure éteinte et assoupie comme de chose non advenue. » Comme si, disent des auteurs du temps, catholiques ou protestans, je n'en ai pris note, « le feu éteint, il n'y avoit plus nulle chaleur sous la cendre, que les armes posées, la haine aussitôt fût morte, et qu'il n'y eust quelque demourant d'esmotion après la fiebvre. »

La peine capitale pouvait être prononcée sans appel et appliquée

contre les contrevenans par les lieutenans-généraux, gouverneurs, seneschaux, baillis, juges, officiers et *autres* (*sine ulla juris judiciique formula*).

En entendant proclamer et voyant pratiquer, deux siècles à l'avance, l'option sinistre : « Fraternité ou la mort ! » les honnêtes gens étaient-ils si coupables de gémir, si imprévoyans de prendre le deuil ?

La tolérance d'ailleurs était, au XVIe siècle, une vertu inconnue. Pas plus que Ramus, Charpentier n'avait devancé son temps. Cent ans plus tard, deux adversaires, tous deux dignes de respect, Claude et Bossuet, opposés sur tous les points, se trouvent d'accord sur un seul : la tolérance religieuse leur fait horreur, et tous deux la regardent comme une abomination et un crime. « On voit passer dans les mains de tout le monde, dit Claude, les pièces qui établissent la tolérance universelle, laquelle enferme la tolérance pour le socinianisme, et l'on voit les tristes progrès que ces méchantes maximes font sur les esprits ; il est temps d'aller aux remèdes. »

« On voit, répond Bossuet, la grandeur du mal. »

Reprocher à un homme les sentimens de son siècle, c'est accuser son époque et non lui.

L'épithète de caméléon est motivée. Lambin, c'est son grand tort aux yeux de Charpentier, a publié une édition de Cornelius Nepos, où, dans les Vies des grands hommes de la Grèce, il veut puiser des enseignemens et prétend chercher des exemples. Charpentier, persuadé que chacun doit dire franchement son avis, et qui toujours a dit le sien très haut, ne reproche nullement à Lambin d'en faire autant, mais d'être au nombre de ces politiques qui tenant les choses en balance, « favorisant tantôt l'un tantôt l'autre parti, suivent le vent de la fortune et n'oyent la messe que d'un genou. » Lambin, à cette époque, malgré la pénurie du trésor royal, sollicitait la mission d'imprimer les historiens latins avec une pension de « six cents livres, » lui-même avait fixé le chiffre et reçu du roi une vague promesse. Charpentier l'accuse de suivre l'opinion changeante du jeune monarque. Lambin trouve en effet, dans la Vie d'Hamilcar, au dernier chapitre du livre, des enseignemens tout autres que dans celle de Miltiade, placée en tête. En le nommant caméléon, sans insinuer, comme je viens de le faire, le motif possible de son opportunisme, Charpentier dépasse-t-il les bornes ?

Dans les discordes civiles, dit Lambin à l'occasion de Thémistocle, un bon citoyen ne doit pas suivre le conseil de Solon. Les fauteurs de tumulte, dans la république, sont des malades, c'est la partie saine qui procurera la guérison, il faut la conserver, et c'est en gardant, pour son compte, un esprit sain dans un corps à l'abri

du danger que Lambin entend contribuer au salut de tous. Il nous apprend dans une préface adressée à Henri III, alors duc d'Anjou, qu'il se dispense du service de la milice bourgeoise et aussi de payer les impôts extraordinaires qui videraient sa bourse sans remplir le trésor public. Il se déclare, en un mot, semblable au politique de la *Satyre Ménippée*,

> Qui a pris la robe fourrée,
> Au lieu de prendre le harnais,
> Qui se fâche quand on l'appelle
> A la porte, à la sentinelle,
> A la tranchée et au rempart.

Qu'il eût tort ou raison, je ne m'en soucie; on accordera que Charpentier, en le blâmant, même en l'appelant caméléon, ne mérite pas une indignation bien vive.

Vous ne faites pas assez attention à l'issue que peuvent avoir ces querelles! Ces paroles terminent une lettre fort belle de Charpentier à Lambin; leur citation est immédiatement suivie, dans le livre de M. Waddington, par le reproche d'*incroyables menaces*, qui sont bien loin, le texte le prouve, de la pensée de Charpentier.

Charpentier rend justice au rare mérite de Lambin comme philologue, mais en lui contestant l'esprit philosophique qu'il s'arroge à lui-même : « Adieu, mon cher Lambin, dit-il en terminant, si quelques passages dans cette lettre te déplaisent, songe que les meilleurs remèdes sont les plus amers; apprends que tu pourras lire et entendre de plusieurs plus que tu ne voudrais, parce que toi-même parles et écris contre tous avec une ardeur inconsidérée, *sans faire attention aux résultats que peuvent avoir ces querelles.* » Michelet, qui, pour condamner Charpentier, a emprunté ses documens au livre de M. Waddington, ne manque pas de citer cette phrase, qui, comme la plus accablante sans doute, termine la série des citations puisées toutes à la même source.

La première des citations faites par Michelet caractérise, suivant lui, Charpentier : « *Les mathématiques*, a-t-il dit, *sont une science grossière, une boue, une fange, où un porc seul* (comme Ramus) *peut aimer à se vautrer.* »

On n'y reconnaît cependant ni les idées ni le style de Charpentier, et malgré l'indication très précise qui l'accompagne, je n'ai pu la trouver dans ses œuvres. Il est question, à la page indiquée, des études mathématiques sans aucun terme de mépris pour elles. Ramus, dans son plaidoyer contre Charpentier, parlant lui-même des sciences mathématiques pour en vanter le profit et le mérite, conseille aux juges de visiter la rue Saint-Denis, la plus

riche de Paris et la plus belle. « Entrez, leur disait-il, chez un des marchands qui vendent aux Allemands, aux Anglais, aux Espagnols, aux Italiens, qui reçoivent toutes les monnaies et qui achètent des étoffes de toutes largeurs, mesurées à toutes les toises. Comment chaque jour peuvent-ils faire leurs comptes si complexes? L'arithmétique les rend faciles. Traversez le Pont-au-Change, demandez aux orfèvres le secret de leurs alliages et comment, nouveaux Archimèdes, par le poids ils calculent le titre. Les mathématiques leur enseignent à le faire. » Charpentier n'avait pas demandé la chaire du Collège Royal pour instruire les boutiquiers de la rue Saint-Denis et les orfèvres du Pont-au-Change; lui qui ne craignait pas de se répéter, s'il avait tenu à sa phrase, avait une belle occasion de la placer! Tout au contraire, dans sa réponse, à l'exemple de je ne sais quel Lacédémonien, il s'étonne que Ramus défende les mathématiques, lorsque personne jamais n'a songé à les attaquer.

On allègue contre Charpentier, comme dernière preuve jugée irrécusable, un discours prononcé vingt-deux ans après sa mort, par un ancien ami de Ramus, Monantheuil, sur la construction d'un bâtiment destiné au Collège Royal.

Monantheuil voudrait orner les salles des portraits des anciens professeurs. Il les nomme tous, et oublie Charpentier. Pourquoi? *Il est facile de le deviner, c'est parce que le Collège Royal aurait rougi de voir le portrait ou même d'entendre le nom d'un assassin reconnu pour tel et dont tout le monde exécrait la mémoire.*

Pour mettre en complète évidence la faiblesse des argumens acceptés en faveur d'une conclusion arrêtée d'avance, il était difficile de désirer une rencontre plus heureuse. On lit, en effet, dans le discours même de Monantheuil, à la page 52, non plus la liste de tous les professeurs du Collège Royal, mais des plus signalés seulement et des plus illustres. En quel lieu, dit-il, pourrait-on trouver aujourd'hui des Danès, des Oronce Finée, des Vicomercati, des Mercier, des Ramus, des Turnèbe, des Lambin, des Duret, des Charpentier?

Monantheuil, ancien ami de Ramus, rougirait, dit-on, de nommer Charpentier dans la liste complète des professeurs du Collège Royal, et quelques pages plus loin, quelques minutes plus tard, car le discours a été prononcé, il compte au nombre des grands hommes dont les pareils ne sont plus au monde, cet ignorant, ce vaniteux, cet envieux, cet hypocrite, cet assassin connu pour tel, et il ignore assez les adresses de la rhétorique pour redoubler sur ce nom odieux l'attention de l'auditoire en le plaçant le dernier de tous!

N'espérons plus rencontrer dans l'accusation une audace croissante, ni montrer dans une plus claire évidence le parti-pris de

tout interpréter et de tout traduire à la plus grande honte du pauvre Charpentier. Citons encore cependant le résumé de la carrière de Charpentier tracé par son accusateur :

Charpentier, cela est authentique, a acheté une chaire au Collège Royal, quoiqu'il sût bien qu'il n'était pas en état de la remplir ; mais il lui fallait à tout prix le titre de professeur royal, si longtemps envié à Ramus. Repoussé par ceux dont il voulait devenir le collègue, bafoué en plein parlement et devant les principaux seigneurs de la cour, pour son ignorance à la fois et pour son impudence, mais soutenant que c'était uniquement pour sa religion qu'on le persécutait ainsi, il avait tenu bon, et avait pénétré de force dans la savante compagnie. Néanmoins, l'orgueil intraitable qui accompagnait chez lui la médiocrité du savoir avait reçu d'incurables blessures, il ne manqua désormais aucune occasion de se venger, découvrant sa haine avec un incroyable cynisme.

Si les ennemis de Charpentier avaient, de son vivant, écrit et publié de telles calomnies, ils lui auraient donné beau jeu, et les honnêtes gens auraient compris et pardonné, si loin qu'il fût allé, son emportement à les réfuter.

Charpentier avait peut-être dédommagé Dampestre, dont la démission presque forcée rendait vacante la chaire qu'il accepta sans empressement et qui devait diminuer ses revenus, mais il n'a pu acheter ce qui n'était pas et ne fut jamais à vendre.

Loin de se savoir hors d'état de la remplir, ce qui serait la preuve d'une rare modestie, il a fait dans sa chaire assez bonne figure pour que, trente ans après, un ami de Ramus, énumérant les professeurs illustres du Collège, ait terminé cette liste d'honneur par le nom de Charpentier.

Pourquoi aurait-il envié à Ramus le titre de professeur royal? Il surpassait tous les autres professeurs, c'est Ramus qui nous l'a appris, par le nombre de ses auditeurs et il recevait d'eux un salaire qui l'enrichissait. Pour combattre avec ardeur, avec passion quelquefois, mais avec une autorité respectée, les opinions de Ramus sur la dialectique et sur la pédagogie, il n'avait nul besoin du titre de professeur royal; en le recevant, il a fait ses conditions que l'on a acceptées, il ne le désirait donc pas à tout prix.

Attaqué violemment par Ramus, reçu impoliment par Lambin, il ne fut nullement repoussé par ses autres collègues. Mercier, Lambin, d'Aurat, Forcadell, Leger du Chesne et Salignac, assemblés au collège de Cambray, déclarèrent au contraire, à l'unanimité et avant le jugement, après avoir entendu un rapport de Lambin, que Charpentier, bien connu de tous, n'avait plus à faire ses preuves, et vingt ans après sa mort, Monantheuil, professeur au

Collège Royal, rendait à sa mémoire un glorieux et public hommage.

Si Charpentier avait été honni et méprisable, ses confrères de la Faculté de médecine, deux ans après sa lutte avec Ramus, ne l'eussent pas choisi pour doyen. Le sort, il faut le dire, jouait un rôle dans l'élection, mais il prononçait entre trois noms soigneusement choisis. Le sort désignait cinq docteurs qui, après avoir fait serment de choisir le plus digne, et soustraits par la rapidité de l'opération à toutes brigues et influences, choisissaient trois candidats entre lesquels le hasard prononçait. Charpentier fut le second doyen nommé par cette voie singulière, dont les résultats parurent assez bons pour que cent ans après Guy Patin, élu par la même combinaison de l'élection et du hasard, regardât ce succès comme le grand honneur de sa vie.

Charpentier a déclaré avec franchise devant le parlement son ignorance en mathématiques; c'est le contraire de l'impudence, et les juges, rendant hommage à son esprit heureux et facile, ont tenu pour certain qu'en s'y appliquant, en peu de temps il en saurait beaucoup.

Quand on est bafoué de cette sorte, la blessure n'est pas incurable.

Il a plaidé deux fois contre Ramus. Comme recteur, il a défendu avec fermeté les statuts de l'Université et obtenu gain de cause, malgré la présence de grands personnages amis de Ramus, et l'historien très impartial Du Boulay a vanté l'élégance de son discours. Dans sa seconde lutte, plaidant pour lui-même, il a défendu sa nomination au Collège Royal et excité l'admiration d'Estienne Pasquier, bon juge assurément, qui « vit débrouiller ce fuseau. » — « Grande cause, dit-il, et deux braves champions qui, sans ministère d'avocats, entrèrent en champ en présence du parlement et d'une infinité de peuple. En quoi je puis dire que ce fut à bien assailli bien défendu et à beau jeu beau retour. Tous deux parlant latin, furent ouïs par leur bouche avec une admirable facilité de bien dire. »

Ramus était, sans contestation, un des hommes les plus éloquens de son siècle, le XVIe siècle! Pasquier, témoin de ce beau tournoi, ne lui accorde aucun avantage.

Charpentier resta donc professeur. *Il avait tenu bon*, ce sont les premières paroles exactes que nous rencontrions dans les lignes jusqu'ici minutieusement suivies: elles seront aussi les dernières.

Charpentier n'a jamais été persécuté et ne s'est jamais plaint de l'être. Il a protesté sans cesse contre ceux qui mêlaient aux querelles littéraires, les seules dans lesquelles il fut engagé, des

questions qui y devraient rester étrangères. « Je ne parle pas, dit-il dans une de ses lettres, de ceux qui s'occupent moins de mon érudition que de ma religion. » Cette déclaration revient vingt fois dans ses écrits. Il reproche à Ramus de ne pas faire de même. « Chose inouïe jusqu'ici parmi les lettrés, lui dit-il, tu attaques ma fortune et ma personne ! » Son orgueil, intraitable ou non, avait dans sa lutte avec Ramus reçu plus de satisfactions que de blessures, et les tragédies soulevées par son rival eurent toujours, dit-il, un résultat pour lui très agréable. Toutes les décisions ont été prises en sa faveur.

Ramus, en 1545, est condamné comme calomniateur d'Aristote; on lui interdit l'enseignement de la philosophie. Charpentier, jeune écolier, applaudit, triomphe et bafoue même son futur adversaire, en jouant son rôle dans des représentations théâtrales de mauvais goût, dit-on.

Ramus, au collège de Presles, introduit des méthodes nouvelles. Charpentier, recteur à l'âge de vingt-cinq ans, le cite devant le parlement, plaide contre son adversaire, le fait condamner, se dit fier du rôle qu'il a joué (*hæc summa est mihi gloria*), et sans fausse modestie, il triomphe.

Ramus, doyen au Collège Royal, cite à son tour Charpentier devant le parlement. Après avoir fait admirer son éloquence par un juge excellent et illustre, Charpentier entend le tribunal rendre hommage à son heureux esprit et proclamer son talent connu de tous. Cette fois encore il triomphe.

Ramus, exaspéré, soulève des difficultés de tout genre; il s'adresse au conseil du roi, et veut au moins imposer un programme. Charpentier enseigne à sa guise et triomphe.

Ramus est révoqué, non-seulement comme doyen, mais comme professeur. Défense lui est faite d'enseigner; il est exclu du collège de Presles, et Charpentier triomphe encore. Il eût été plus généreux de plaindre son ennemi et de lui tendre la main; mais où voit-on l'incurable blessure faite à son orgueil? Loin de découvrir sa haine avec un incroyable cynisme, il la cachait bien soigneusement quand il écrivait : « Veux-tu savoir, ami, pourquoi dans nos discussions je te nomme Thessalus? Je crains de voir au nom de Ramus tout le monde accourir, comme si nous voulions renouveler dans l'Académie les disputes religieuses sagement assoupies par l'édit royal. C'est pour cela que je cherche un nom inconnu à la foule ignorante. »

Charpentier meurt enfin. Son oraison funèbre est prononcée devant l'Université assemblée, devant ceux, dit-on, qui le connaissaient pour un assassin et qui vingt ans plus tard auraient rougi d'entendre prononcer son nom.

« Aucune perte plus cruelle, dit l'orateur, ne pouvait frapper les lettres ! » et parmi les louanges que la circonstance impose, il insiste sur son équité dans les luttes littéraires, sur sa modération dans la victoire. Quelle maladresse s'il parle d'un homme toujours vaincu et bafoué! Mais ce n'est pas à lui que l'illustre Turnèbe a dit : « Tu as été vaincu dans toutes les disputes, surpassé dans tous les combats, » c'est à Ramus.

Après un exil volontaire, il serait plus exact de dire : après une fuite rendue nécessaire par les persécutions redoublées, les massacres et brûlemens contre les huguenots, Ramus osa revenir en France; il y trouva de grandes tristesses : sa chaire au Collège Royal occupée par un ennemi, le collège de Presles, ce royaume qui naguère le rendait riche et fier, désert et mis au pillage. Il s'installa dans les bâtimens qui lui appartenaient, au milieu des débris de sa bibliothèque dispersée. C'est là qu'il fut assassiné, trois jours après la nuit du 24 août 1572. Des hommes armés brisèrent les portes, pénétrèrent jusqu'à sa chambre, au cinquième étage, pour lui faire subir un horrible supplice; ils ne dirent pas leurs noms ni par qui ils étaient envoyés, et les soupçons purent se porter sur les nombreux ennemis illettrés ou lettrés de Ramus.

Les historiens de la vie de Ramus, Nancel, Banosius et Freygius, ont raconté tous trois la mort de celui qui fut leur ami et leur maître; aucun d'eux n'a accusé Charpentier. Banosius, qui a écrit à Francfort en 1576, à l'abri de toute persécution, ne cache pas l'espoir d'une vengeance qu'il attend de Dieu. S'il avait connu l'assassin, ne l'aurait-il pas demandée aux hommes? Contre Charpentier d'ailleurs, mort alors depuis plus de deux ans, la plus légitime indignation aurait pu compter sur la justice, non sur la vengeance de Dieu, et n'aurait pas eu à l'attendre. C'est la populace qu'il a accusée (*plebs audacia furens*).

Quelques-uns, dit Freygius, attribuent la mort de Ramus à la vengeance de ses adversaires, mais la chose est douteuse, je laisse à d'autres le soin de l'éclaircir. Les auteurs mieux renseignés que Freygius, qui décident après trois cents ans ce qui pour lui restait douteux, semblent bien clairvoyans ou bien hardis.

Nancel enfin veut raconter brièvement la mort procurée par des sicaires payés, il ne dit pas par qui, pour n'insulter personne. Il écrivait vingt-six ans après la mort de Charpentier !

De nombreux historiens ont répété l'accusation dont Pasquier, qui l'a produite le premier, ne se fait nullement le garant. Plusieurs ont produit, pour remplacer les témoignages qui font défaut, un livre de Charpentier, considérable, au moins par le nombre de pages, dans lequel on a cru trouver un terrible argument.

Dans la préface datée du mois de janvier 1573, Charpentier, s'adressant au cardinal de Lorraine, glorifie la belle journée qui a lui sur la France au mois d'août précédent et qui a retardé la publication de son livre.

Charpentier approuve donc le massacre du 24 août et s'en réjouit. La passion politique et l'ardeur religieuse l'emportent chez lui sur les sentimens d'humanité et de modération qu'au milieu des discussions les plus vives, il a fait paraître dans tous ses écrits.

Faut-il en conclure que, lâchement vindicatif, il ait préparé et voulu le meurtre d'un ennemi depuis longtemps vaincu?

Faut-il croire que cet homme, toujours franc dans ses luttes littéraires, cet écrivain toujours soucieux de l'estime de ses lecteurs, qui, chargé d'une mission dont il est fier, la remplit mollement pour n'être pas accusé de poursuivre un ennemi, ait été capable, en même temps que du crime le plus odieux, de l'hypocrisie la plus basse?

Les lignes suivantes terminent en effet son livre: « La publication de ce livre a été retardée par plusieurs causes; la mort de Ramus et celle de Lambin sont survenues au moment où je mettais la dernière main à mon ouvrage, consacré en grande partie à les combattre, non sans âpreté quelquefois; pour n'être pas accusé de lutter contre des ombres et de triompher de leur mort qui me prive d'un aiguillon précieux dans mes études, j'aurais supprimé l'édition pour en faire une nouvelle, s'il n'avait pas fallu imposer une trop grande perte à mon libraire. »

Est-ce là le langage d'un assassin? Tant d'hypocrisie, s'il était coupable, lui permettrait-elle d'approuver la sanglante journée et d'y applaudir? Mais l'accusation, par un autre passage, prétend le convaincre sans appel. On lit, à la page 261, ces lignes adressées à Ramus :

« Grâce à Dieu, tes billevesées, malgré le fard dont tu savais les couvrir, seront bientôt chassées en même temps que leur auteur, ou plutôt elles ne sont déjà plus, et les honnêtes gens s'en réjouissent. Dieu veuille rendre leur joie durable, lui dont, je ne crains pas de le dire, tu as offensé la majesté par de tels écrits! ta punition est méritée, et la gravité du châtiment a compensé le retard de la vengeance. »

Ce n'est plus ici à la Saint-Barthélemy, c'est à la mort cruelle de Ramus que Charpentier semble applaudir, et sans consentir au raisonnement de ceux qui veulent y voir l'aveu d'un assassinat, s'il avait poussé un tel cri de vengeance et de haine, je me reprocherais le temps consacré à défendre sa mémoire.

Mais on reconnaît, si l'on y regarde de près, que ces lignes,

livrées au public au mois de janvier 1573, ont été écrites et imprimées avant la mort de Ramus. Charpentier l'a déclaré très distinctement en regrettant ses attaques trop acerbes contre un homme qui n'est plus. Il voudrait supprimer l'édition, et, ne pouvant le faire, il y introduirait de violentes injures! Cela implique contradiction, et l'hypocrisie n'expliquerait rien.

Il y a plus cependant, le livre contient huit cents pages. Pour qu'on l'imprimât entre le 1er septembre et le 15 janvier (Ramus mourut le 27 août), il aurait fallu que Charpentier, affaibli de corps et d'esprit, accablé déjà par la maladie dont il est mort l'année suivante, à cette époque où l'on imprimait à bras, eût pu faire composer, corriger et tirer une feuille par jour; il faudrait supposer en outre que, malgré cette activité, matériellement impossible peut-être dans l'imprimerie de Jacques du Puys, il eût accusé je ne sais quelles querelles avec le parlement d'avoir ralenti l'impression.

Le permis d'imprimer est du 2 janvier 1572. Est-il supposable que l'éditeur, après huit mois d'attente, se soit mis au travail avec une activité fébrile, le lendemain de la Saint-Barthélemy? Les livres d'érudition et de science, écrits en langue latine, s'imprimaient alors avec plus de lenteur, et nous avons vu Lambin, pendant l'impression d'un volume de sept cents pages, avoir le temps de laisser paraître les variations d'une opinion vacillante et les contradictions d'une volonté indécise.

Les lignes accusatrices se trouvent enfin dans le premier tiers du livre, et cela complète la démonstration, qui n'a rien de forcé.

Mais pourquoi raisonner si le fait est constant? Espérez-vous démontrer, dira-t-on, que l'allusion a précédé le meurtre?

Pour pénétrer le sens véritable du passage, il importe de le lire tout entier. Il s'agit de l'idée de Dieu, chez Aristote, Platon et Ramus. Charpentier s'adresse à Ramus et l'interpelle à chaque paragraphe en le nommant, comme toujours, Thessalus. « Ne comprends-tu pas, Thessalus? Quoi donc, Thessalus! Dieu, le vrai Dieu, Thessalus, qui a compté, comme tu le dis, les cheveux de ta tête, comprend tout par sa propre essence. » Et enfin : « Tu viens d'ajouter ton nom à je ne sais quels inconnus qui osent faire de Dieu l'auteur du mal. »

On peut, j'en conviens, par forme oratoire, apostropher un mort, mais discute-t-on avec cette familière vivacité contre une victime immolée la veille?

Mais comment Charpentier peut-il parler à l'avance du supplice de Ramus et de la vengeance divine? Le mot supplice alors était

synonyme de châtiment. Lorsque le directeur d'un collège rival, dans une amplification de rhéteur, déclarait Ramus *gravissimis suppliciis dignissimus*, il ne demandait pas certainement qu'on le précipitât sanglant du cinquième étage sur le pavé pour livrer encurée aux écoliers furieux son cadavre palpitant encore. S'il avait vu ce grand orateur condamné au silence, ce grand érudit privé de ses livres, ce tyrannique doyen expulsé de sa chaire, ce riche principal du collège de Presles déçu dans les desseins où il plaçait sa gloire, réfugié sans défense dans ses bâtimens déserts ou abandonnés aux vaches des villages voisins, cet orgueilleux professeur, après tant de traverses, offrant à l'université de Genève ses services qu'elle refuse, ému par de si graves supplices, le bonhomme Galland aurait appliqué son éloquence à en déplorer l'amertume. Quand Ramus, accusé d'avoir mêlé la littérature aux leçons de science et de philosophie, avait dit au parlement : « Telle est la discipline de mon école, si vous la jugez digne de graves supplices, tournez contre moi vos rigueurs (*omnes in me cruciatus convertite*),» avait-il la pensée de leur offrir sa tête?

Charpentier enfin, dans un discours prononcé en 1570, félicite le Collège Royal d'avoir été délivré de la tyrannie de Ramus et remercie Dieu qui l'a frappé (*Deo optimo maximo vindice*). Longtemps avant la Saint-Barthélemy, le supplice infligé à Ramus pouvait satisfaire la vengeance de ses adversaires, et Charpentier en rendait grâce à Dieu.

Le pusillanime Lambin mourut de la fièvre peu de semaines après le meurtre de Ramus. Si Lambin n'avait pas supposé capable de tout l'adversaire qui l'appelait Logodædalus, il aurait attendu tranquillement des jours meilleurs, et Charpentier, dit-on, est cause de sa mort. *Sa frayeur, sa maladie, sa mort, ne déposent-elles pas d'une manière saisissante contre cet homme violent et vindicatif, si prodigue de menaces, et qui ne menaçait pas en vain?*

De tels argumens ne déposent-ils pas, au contraire, contre l'accusation passionnée qui les accueille et les allègue? Charpentier, dès longtemps, n'avait que mépris pour la ridicule couardise de Lambin; loin de le menacer, il le ménage. « Je lui aurois depuis longtemps répondu, écrit-il; mais averti par moi pendant l'effervescence de nos guerres civiles, qu'il eût à apporter plus de prudence en parlant des affaires publiques, il a été tellement troublé que, le prenant en pitié, je me suis efforcé de le rassurer et de le soutenir. » Est-ce là le langage d'un homme implacable et violent qui rumine le dessein d'une cruelle vengeance ?

Charpentier a exprimé plus d'une fois ce sentiment. « Prends garde, lui écrivait-il ; nous vivons dans des temps difficiles, et cer-

taines paroles sont dangereuses. » Avertissement sage et raisonnable, bien éloigné de la menace, et que le meilleur ami alors aurait pu donner à son ami.

Charpentier, dit M. Waddington, *a déclaré à Lambin qu'il aimait mieux un protestant qu'un politique; Lambin, étant compté parmi ceux qu'on désignait ainsi, n'avait-il pas raison de trembler?*

Charpentier, dans deux lettres à Lambin, dont la seconde est fort belle, relève avec force son manque de courage et lui dit d'excellentes vérités : « Si tu es protestant, proclame-le hautement; assez de gens t'approuveront, en Angleterre, en Allemagne, en France aussi, hélas! Cacher sa pensée n'est pas d'un honnête homme.

« On ne se méprend pas sur la religion de ceux qui n'obéissent pas aux circonstances et au temps plus qu'à Dieu et à leur conscience.

« J'ai connu des protestans sincères, je n'ai pas cessé de les aimer.

« Choisis un port, mon cher Lambin, quel qu'il soit, même celui qui s'éloigne de nous. »

En songeant à ces virils conseils, à cette invitation à la franchise, à cet appel à la dignité et au courage, Lambin avait-il le droit de trembler jusqu'à en mourir? Il y a plus, loin de se montrer violent et haineux, Charpentier accorde à Lambin les louanges qu'il mérite, comme humaniste illustre et de premier ordre. « Je te cède, lui dit-il, la supériorité à corriger les manuscrits anciens, restituer, comme Aristarque, leur véritable éclat à Cicéron, Lucrèce, Horace et Plaute. Pour enseigner aux Grecs et aux Latins eux-mêmes comment on doit écrire et prononcer dans leur langue, chacun s'adressera à Lambin, non à Charpentier. »

Sa haine, qu'il ne cache pas, ne l'empêche nullement de reconnaître aussi le talent oratoire de Ramus; il le nomme « le Roscius de notre âge. »

Ramus fut en effet un grand orateur, les témoignages sont unanimes, quoique plus d'une fois, en parlant de lui, de bons juges, Turnèbe entre autres, aient prononcé le mot de comédien. De nombreux et éminens disciples ont honoré sa mémoire. Mêlant la dialectique à tout et condamnant d'un ton de maître, avec une sévérité pédantesque, tous ceux qui, obscurs ou illustres, morts ou vivans, en avaient, même dans la forme, ignoré ou méconnu les principes, confiant en lui-même, tranchant dans ses critiques, impérieux au-delà de ses droits, sa vie fut une longue lutte à laquelle il semblait se plaire. Ses écrits, délaissés aujourd'hui, ne méritent qu'une médiocre louange, mais pendant plus d'un demi-siècle d'innom-

trables écoliers ont appris la grammaire, la géométrie, l'arithmétique et étudié la dialectique dans les consciencieux et méthodiques traités composés pour ses chers écoliers.

Dans aucun genre, il n'a approché du premier rang, mais touchant à tout, il a tout remué, il s'est montré dans toutes les voies de la science ardent et sincère; entraînant les uns, stimulant les autres par une contradiction que nul ne pouvait mépriser, il a joué un rôle utile, et son nom, pour rester célèbre, n'aurait pas eu besoin de la tragique aventure dont, pour le plus grand nombre, il rappelle surtout le souvenir.

Trop peu compétent sur les mérites du savant humaniste Lambin, je n'oserais sur lui résumer mon impression; mais il m'est impossible de ne pas songer à lui lorsque je lis dans Montaigne, qui l'a connu : « Cettuy-cy, que tu vois sortir après minuit d'une étude, penses-tu qu'il cherche parmi les livres, comme il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage? Nulles nouvelles : il y mourra ou il apprendra à la postérité la mesure des vers de Plaute et la vraye orthographe d'un mot latin. »

Charpentier, caractère plus ferme et plus ardent, doit à l'injustice et à la haine une injurieuse célébrité. Ses écrits seuls, estimés des contemporains, n'auraient sans doute mérité que notre oubli.

Deux siècles plus tard, un poète honoré pour l'élévation de son talent et respecté pour la dignité de son caractère, était attristé par une calomnie infâme. Le sang de son frère, qu'il aurait pu sauver, disait-on, devait retomber sur sa tête. Les calomniateurs suivaient avec une joie cruelle le succès de leur odieuse invention. « Cette accusation est absurde, disait-on un jour devant Rivarol, M.-J. Chénier a tout fait pour sauver son frère! — Peu importe, répondit en riant le spirituel cynique, c'est un mauvais chat que nous lui avons jeté dans les jambes. »

Charpentier est bien loin de valoir Chénier, mais la même injustice rapproche leurs souvenirs. Il n'a pas plus tué Ramus que Marie-Joseph n'a fait périr André, et à une époque qui par tant de traits rappelle la terreur révolutionnaire, j'ose le déclarer, après avoir examiné toutes les pièces du procès, ceux qui l'ont accusé d'abord ont voulu lui jeter un mauvais chat dans les jambes.

J. BERTRAND.

LA

PHILOSOPHIE DE MOLIÈRE

Les Grands Écrivains de la France, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, de l'Institut. — *Œuvres de Molière*, nouvelle édition, par MM. Eugène Despois et Paul Mesnard, tomes IV et V, Paris, 1878-1880 (Hachette).

La collection des *Grands Écrivains de la France*, dirigée par M. Adolphe Regnier, de l'Institut, avec un soin scrupuleux et une autorité magistrale, continue à se développer lentement, mais régulièrement, et à s'enrichir chaque année de nouveaux volumes. Plusieurs ouvrages sont complètement terminés : Malherbe, Corneille, Racine, Mme de Sévigné, La Bruyère ; d'autres sont en voie de publication et se complètent chaque jour : le Cardinal de Retz et Molière. Les *Mémoires* de Saint-Simon viennent de commencer, et deux volumes ont paru l'année dernière ; on en fait espérer deux cette année. Avec une prudence qu'on ne saurait blâmer, les éditeurs ne voudraient rien entreprendre de nouveau avant d'achever ce qui est commencé. Cependant il serait bien fâcheux de faire attendre trop longtemps des écrivains tels que Pascal, La Fontaine et Boileau. Espérons qu'on se relâchera un peu de la sévérité actuelle et que, lorsque les ouvrages aujourd'hui commencés approcheront du terme, on ne craindra plus d'entreprendre quelque chose de nouveau.

On sait quel est l'esprit et l'objet de ces nouvelles éditions. Il ne faut pas y chercher des éditions usuelles, portatives, faites uniquement pour la lecture : ce sont des éditions savantes et définitives, destinées surtout à la recherche et à l'érudition. Il ne s'ensuit nullement qu'elles manquent d'agrément ; loin de là : elles offrent le plus vif attrait à la curiosité littéraire, elles renferment

tant de renseignemens neufs, piquans, originaux, elles éclairent surtout l'histoire littéraire d'un si grand jour qu'elles pourraient être appelées les *Mémoires de la littérature française*. Les notices biographiques et bibliographiques qui accompagnent chaque volume sont des monographies auxquelles on n'ajoutera guère. Ceux qui pensent qu'il n'y a rien à trouver en littérature n'ont qu'à étudier ces notices pour s'apercevoir combien de choses, au contraire, étaient à trouver ou tout au moins à rassembler pour l'historique précis et la critique savante de nos œuvres les plus populaires. On sait aussi que, pour quelques-unes de ces œuvres, l'établissement du texte véritable et primitif a été l'objet principal. Nous aurons maintenant des classiques français édités avec le même soin et la même exactitude que les œuvres de la littérature grecque et romaine.

Parmi les œuvres en cours de publication, nous avons cité les comédies de Molière, et, au nombre des volumes de la collection récemment publiés, il y a deux volumes de ce grand poète, les tomes IV et V, lesquels contiennent précisément les plus intéressantes et les plus importantes de ses œuvres : *Tartufe*, *Don Juan* et *le Misanthrope*. Dans notre désir de rendre hommage à cette noble entreprise littéraire sans trop sortir du cadre de nos études habituelles, nous avons essayé de rechercher dans ces trois chefs-d'œuvre la pensée philosophique et morale qui les anime; et, de même que nous nous étions occupé naguère de la psychologie de Racine (1), nous tenterons d'exposer dans les pages qui suivent ce que l'on peut appeler la philosophie de Molière.

Avant de nous circonscrire dans l'étude philosophique que nous entreprenons, disons cependant quelques mots de l'édition elle-même et des nouveautés qu'elle contient. Cette édition a eu du malheur; et les deux récens volumes s'ouvrent par de tristes souvenirs. Deux hommes, d'âge inégal, et qui à des titres divers étaient chers au monde lettré, ont été enlevés par la mort pendant qu'ils préparaient la suite de cette édition, dont ils avaient exécuté les premiers volumes. L'un, M. Adolphe Regnier fils, qui s'était appliqué à la suite de son père à la science profonde des textes, a disparu dans toute la force de la jeunesse; l'autre, M. Eugène Despois, si connu par la noblesse de son caractère et la finesse de son esprit, n'a pas survécu longtemps à son jeune collaborateur, et n'a pu payer à sa mémoire le juste hommage qu'il se promettait de lui rendre. De ces deux écrivains, l'un était chargé de la révision du texte; l'autre de la partie littéraire. Ces deux pertes si regret-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1875.

tables ont interrompu quelque temps la publication; mais l'œuvre ne pouvait rester en suspens, et deux autres écrivains, non moins dévoués que les précédens, ont accepté de continuer leur tâche: M. Desfeuille, ami de Despois, s'est chargé cette fois de la critique du texte; M. Paul Mesnard, si apprécié des lettrés pour ses charmantes notices sur Racine et sur Mme de Sévigné, a consenti d'accepter le même travail sur Molière. C'est à lui que nous devons les notices consacrées, dans ces deux derniers volumes, à *Tartufe*, à *Don Juan* et au *Misanthrope*. L'historique du *Tartufe* est une monographie d'une précision supérieure et d'un vif intérêt. Parmi les faits importans démontrés par M. Paul Mesnard, nous signalerons celui-ci : c'est l'antériorité du *Tartufe* sur *Don Juan*, malgré toutes les éditions, qui, ne tenant compte que des représentations publiquement permises, placent celui-ci avant celui-là. De là une erreur grave, généralement commise : c'est que la tirade de l'hypocrisie dans *Don Juan* serait une annonce et une ébauche de *Tartufe*, tandis que, dans la réalité, elle a été une récidive et une réplique. La notice sur *Don Juan* est l'étude approfondie et complète des diverses éditions de cette pièce célèbre et des variantes de Molière, qui ont tant d'importance au point de vue philosophique, ainsi que des diverses pièces qui ont pu servir de modèle. Enfin, dans la notice du *Misanthrope*, on trouvera non-seulement une étude historique, mais un modèle excellent de critique littéraire, dont nous profiterons largement dans notre propre étude. Au reste, on doit s'attendre que M. Paul Mesnard ne se borne pas à la pure érudition. Il introduit discrètement et finement la question d'art dans l'étude des faits, et sans manquer jamais aux devoirs stricts du bibliographe, il ne laisse pas prescrire les droits de la littérature et du goût.

I.

La comédie du *Tartufe* donne lieu à trois questions intéressantes : La comédie a-t-elle le droit de se mêler des choses divines et de prendre en main la défense de la vraie dévotion contre la fausse? — Peut-on, d'un autre côté, attaquer la fausse dévotion sans compromettre la véritable, les signes de l'une et de l'autre étant extérieurement les mêmes? — Enfin, Molière, en combattant l'hypocrisie, n'a-t-il pas eu, malgré toutes ses précautions et ses apologies, un dessein plus profond, et le *Tartufe* ne serait-il pas l'essai et la première escarmouche du grand combat du XVIIIe siècle contre l'église?

Tels sont les problèmes de philosophie morale qui se rattachent à la comédie de *Tartufe* et qui, indépendamment de la beauté lit-

téraire de l'œuvre, en font un document si intéressant dans l'histoire de l'esprit humain. La première question est celle dans laquelle se retranchaient, au temps de Molière, ceux qui ne voulaient pas entrer dans la question de fond, et dans la question plus délicate encore de tendances et d'intentions. Lors de l'interdiction des représentations de *Tartufe* par le premier président de Lamoignon, tandis que le roi était à l'armée, Molière pria Boileau, ami du président, de le présenter à celui-ci pour essayer de le désarmer. Boileau, dans une lettre à Brossette, cite les paroles mêmes de M. de Lamoignon : « Avec toute la bonne volonté que j'ai pour vous, dit-il, je ne saurais permettre de jouer votre comédie. Je suis persuadé qu'elle est fort belle et fort instructive ; mais il ne convient pas à des comédiens d'instruire les hommes sur les matières de la morale chrétienne et de la religion : *ce n'est pas au théâtre à se mêler de prêcher l'Évangile.* » On voit que le premier président ne mettait pas en doute la bonne foi et la bonne volonté de Molière, et que ses doutes ne portaient pas sur le danger de confondre la fausse dévotion avec la vraie, mais seulement sur l'inconvenance de mettre sur la scène comique des matières religieuses : le principe sur lequel il s'appuyait était la séparation du sacré et du profane. Permettre au théâtre de jouer l'hypocrisie, c'était lui donner juridiction sur les matières de piété : à qui appartient-il de distinguer le vrai du faux en matière de religion, sinon à la religion elle-même? Molière invoquait bien en sa faveur les traditions et les origines du théâtre qui, chez tous les peuples, est sorti de la religion : il rappelait le souvenir des mystères, qui souvent s'étaient joués dans les églises elles-mêmes. Mais depuis longtemps le théâtre s'était séparé du sanctuaire et s'était sécularisé. Il pouvait représenter des scènes religieuses quand il était lui-même un acte religieux sous l'autorité de l'église; mais depuis qu'il était devenu profane et mondain, s'arroger le droit de prêcher, n'était-ce pas empiéter sur le domaine spirituel, sur les droits de l'église? On le voit, la question du *Tartufe* n'est au fond qu'un de ces cas de conflit innombrables qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, ont mis aux prises l'église et la raison libre, le spirituel et le temporel. C'est en vertu d'un principe semblable que l'église se réservait le droit de juger les souverains et de décider les questions mêmes de droit civil, non pas en tant qu'intérêts temporels, mais, comme on le disait alors, *sub ratione peccati*, au point de vue du péché. C'est d'après ce même principe que l'église se considère encore comme investie, *jure divino*, du droit d'enseigner, et regarde comme une usurpation tout enseignement laïque. Le *Tartufe*, au contraire, était une revendication pour la raison profane du droit de séparer la vraie piété de la fausse, de flétrir celle-ci en respectant l'autre ; ce droit, il est vrai, n'avait

jamais fait défaut à la liberté profane, car les romans et les poésies satiriques, depuis Jean de Meung jusqu'à Régnier, avaient toujours raillé les cagots et les moines. Mais le théâtre était une tribune bien autrement imposante : c'était une concurrence directe à la chaire chrétienne. C'était l'émancipation publique de la parole. Sans doute le *Tartufe* n'attaque pas la foi ; mais il ne relève pas exclusivement de la foi. Ce n'était pas le croyant, c'était l'homme du monde qui s'attribuait le droit de se défendre contre le faux dévot. L'église prétendait qu'à elle seule appartenait le privilège de défendre la vraie religion ; mais le monde répondait que, toute question de piété mise à part, la famille, les intérêts et l'honneur étant menacés par la licence et la cupidité déguisées sous un manteau sacré, il y avait là des intérêts purement humains qui avaient le droit de se défendre par des armes profanes. En un mot, de même que la révolution a détruit plus tard toutes les juridictions ecclésiastiques et ramené au tribunal de la loi commune tous les délits, même ceux commis par les ecclésiastiques, de même Molière a revendiqué pour la juridiction de la comédie, c'est-à-dire de la raison libre, tous les délits moraux menaçant les intérêts et les droits de la société et des individus, lors même que ces intérêts auraient un côté commun avec les intérêts religieux. C'est donc une question qui relève d'une sorte de tribunal idéal des conflits et qui sera éternellement résolue en sens inverse par ceux qui veulent l'affranchissement de la raison et par ceux qui veulent que le gouvernement des choses humaines reste au pouvoir de la foi. Heureusement le nombre des esprits absolus est assez rare ; autrement aucun progrès ne s'accomplirait dans le monde. Si on avait pu prévoir que *Tartufe* était une étape dans la voie de la sécularisation sociale, ce n'est pas la représentation qui eût été interdite, c'eût été l'ouvrage lui-même qui eût été brûlé et supprimé. Mais Louis XIV n'était pas encore sous le joug des dévots. Il était jeune ; il aimait le plaisir, et il ne voyait pas de si loin. Il ne trouva pas grand danger à permettre à la comédie ce pas hardi et décisif, et une conquête nouvelle fut accomplie.

Le second point est plus délicat que le premier. Admettons qu'il soit permis à la comédie d'attaquer, à son point de vue, les vices qui relèvent de la religion. N'y a-t-il pas un autre danger bien plus grave en cette circonstance ? Est-il possible de séparer la vraie dévotion de la fausse ? Les traits lancés contre celle-ci ne viennent-ils pas rejaillir sur celle-là ? Peut-on enfin combattre l'hypocrisie sans nuire à la religion ? Cette objection se trouve exposée dans une brochure écrite plus tard contre *Don Juan*, mais dont le principal objectif est le *Tartufe* : « L'hypocrite et le dévot, y

est-il dit, ont une même apparence; ce n'est qu'une même chose dans le public; il n'y a que l'intérieur qui les distingue. » Or, comme cet intérieur ne se voit pas, on pourra toujours supposer, si on le veut, que le dévot est un hypocrite : c'est ainsi qu'on ne peut pas frapper l'un sans toucher à l'autre.

C'est surtout Bourdaloue qui, dans un admirable sermon sur l'hypocrisie, a développé avec un art profond et une émouvante dialectique cette grave objection contre le chef-d'œuvre de Molière. Dans ce sermon dont on ne sait pas exactement la date, mais qui ne doit pas être très éloignée de la représentation publique de *Tartufe*, c'est-à-dire dans les environs de 1669, Bourdaloue a pris pour sujet l'hypocrisie; mais avec une habileté qui témoigne qu'il appartient bien à son ordre, au lieu de prendre à partie, comme on s'y attendait, l'hypocrisie elle-même, il trouva moyen de parler contre ceux qui l'attaquent : « Au lieu d'employer mon zèle, dit-il, à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre *ceux qui raisonnent mal sur le sujet de l'hypocrisie*, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de fausses impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. » Développant ces trois idées, Bourdaloue distingue trois sortes de personnes dans le christianisme : « les mondains et les libertins, » qui en sont les ennemis déclarés; « les chrétiens lâches, » qui ont peur de professer leur foi; et « les ignorants et les simples » qui se laissent séduire. Or pour ces trois sortes d'hommes, l'hypocrisie est un prétexte ou un scandale. « Les uns y trouvent la justification de leur impiété, les autres le prétexte de leur lâcheté, les troisièmes l'excuse de leur imprudence. » Voyons d'abord les libertins, les incrédules, les esprits forts, déjà si nombreux à cette époque, comme nous le verrons bientôt en parlant de *Don Juan*. Ceux-ci se prévalent de la fausse piété pour se persuader qu'il n'y en a pas de véritable ou du moins qui ne soit suspecte. C'est donc par intérêt personnel que le libertin appelle du nom de cagotisme ou de tartuferie toute espèce de piété. C'est que « l'impie étant déterminé à être impie, voudrait que le reste des hommes lui ressemblât, » et « parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut que tous le peuvent être. » C'est là une sorte de raisonnement analogue à celui que Descartes, dans son doute méthodique, dirigeait contre la véracité des sens : Puisqu'ils nous trompent quelquefois, disait-il, ils peuvent bien nous tromper toujours. Par la même raison on ne peut dire qu'il existe un seul dévot véritable : car, plus il sera parfaitement hypocrite, mieux il jouera la dévotion? S'il n'est pas certain qu'elle est fausse, au moins doit-elle être suspecte, puisque nous n'avons aucun critérium pour nous assurer qu'elle

est vraie. Après avoir posé intrépidement cette redoutable objection, Bourdaloue y répond de haut et avec non moins de hardiesse : « Je veux, dit-il, qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse. Faut-il en conclure qu'on doive demeurer dans l'impiété et le déréglement? Non : il y a toujours un Dieu qui veut être adoré en esprit et en vérité : et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. » C'est tout à fait dans le même sens et dans la même pensée que Kant a dit quelque part : « Il est absolument impossible de prouver par l'expérience avec une entière certitude, qu'il y ait jamais eu un seul cas où une action, extérieurement conforme au devoir, a reposé uniquement sur des principes moraux et sur le respect intérieur du devoir. Mais quand même il n'y aurait jamais eu d'action de ce genre, il ne s'agit pas de ce qui a lieu ou de ce qui n'a pas lieu, mais de ce *qui doit avoir lieu;* quand même il n'y aurait pas encore eu jusqu'ici d'ami sincère, la sincérité n'en serait pas moins obligatoire pour tous les hommes. » On voit que la question de l'hypocrisie posée par le *Tartufe* s'applique à la morale en général aussi bien qu'à la piété; je puis douter de la vertu des hommes comme de leur dévotion; mais la réponse est la même de part et d'autre : le libertin ne peut tirer aucun avantage de l'hypocrisie des faux sages ou de l'hypocrisie des faux dévots. Il doit se dire : « Leur vie n'est pas ma règle. Si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas, à mon égard, un titre pour être un mauvais chrétien. » L'hypocrisie servant donc, suivant Bourdaloue, de prétexte et de justification aux libertins, il en conclut que c'est se rendre coupable contre la piété que de s'élever sans mandat contre l'hypocrisie : c'est ce qu'a fait Molière, auquel Bourdaloue fait ouvertement allusion dans un passage célèbre : « Voilà, chrétiens, ce qui est arrivé lorsque des *esprits profanes* ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non pour en réformer l'abus, *ce qui n'est point de leur ressort,* mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter (1). »

Après avoir prouvé aux libertins que, lors même que tous les

(1) Voici la fin du passage : « Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou si vous voulez un hypocrite réel, et tournant en sa personne les choses les plus saintes en ridicule, les pratiques les plus louables et les plus chrétiennes, lui donnant selon leur caprice un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche : damnables inventions pour humilier les gens et les rendre tous suspects! »

dévots seraient trompeurs, la piété n'en serait pas moins un devoir. Bourdaloue revient sur cette concession apparente et soutient qu'il existe une vraie piété : « Grâces immortelles vous soient rendues, ô Seigneur! vous êtes encore connu en Israël. » On objecte la difficulté de distinguer en cette matière le vrai du faux : « Et pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable, et, sur un soupçon vague, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours parce qu'ils trompent quelquefois? » Il reconnaît que ces exemples de vraie piété sont rares; mais « il y en a jusque dans la cour. » Ici, Bourdaloue ne s'aperçoit pas qu'il parle exactement comme Molière : celui-ci, en effet, n'avait-il pas dit :

> Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître;
> Notre siècle, mon frère, en expose à nos yeux
> Qui peuvent nous servir d'exemples glorieux.
> Regardez Ariston; regardez Périandre,
> Oronte, Alcidamas, Polydore, Clitandre.

On ne pouvait donc pas reprocher à Molière ce que Bourdaloue condamne ici dans les libertins, à savoir de suspecter toutes les vertus et toutes les conduites, et d'étendre à tous les chrétiens ce qui n'est vrai que de quelques-uns. Molière ne dit même pas, comme Bourdaloue, que de tels exemples sont rares; il ne dit pas que, les apparences étant semblables, elles peuvent être toutes suspectes; au contraire, il sépare et tranche nettement entre la vraie et la fausse piété, et caractérise celle-ci par des traits si visibles qu'il faut le vouloir pour la confondre avec l'autre. Dira-t-on que, si Molière parle ainsi, c'est par acquit de conscience, pour faire passer le reste, pour insinuer plus facilement son venin? N'est-ce pas le cas de répondre à Bourdaloue par ses propres paroles : Pourquoi, mon cher prédicateur, de deux partis prenez-vous le moins favorable, et sur un soupçon vague, sans nulle preuve particulière, pourquoi suspectez-vous les intentions? Pourquoi ne pas prendre les paroles dans le sens où elles sont dites, quand elles sont exprimées avec autant de clarté et de force qu'elles le sont dans le discours de Cléante? Pourquoi voir là des stratagèmes et des ruses? Pourquoi imputer à Molière le plan machiavélique de faire une diversion dont le libertinage pût profiter? Est-ce là de la charité chrétienne? N'est-ce pas avoir deux poids et deux mesures? Si vous nous suspectez, pourquoi ne voulez-vous pas que nous vous suspections? Nous sommes à deux de jeu. Mais jamais l'église ne voudra traiter d'égal à égal avec le laïque. Jamais elle n'admettra la parité. C'est une impiété de soupçonner l'hypocrisie dans le dévot : c'est une œuvre pie de la dénoncer dans le comédien.

Négligeons le second point du sermon de Bourdaloue, qui porte sur les dévotions lâches, et passons au troisième, où Bourdaloue se porte de la défensive à l'offensive, et renvoie le reproche d'hypocrisie des jésuites, auxquels il s'adressait d'abord, aux jansénistes, d'où le coup était parti, avant Molière, par la main de Pascal. Ces représailles, ce retour offensif, cette habile diversion peuvent être loués comme fait de guerre et de stratégie, et au point de vue historique, c'est un trait curieux que ce renvoi réciproque d'une même injure; mais il faut dire que cette tactique, quelque heureuse qu'elle soit en elle-même, enlève beaucoup de force au sermon : il n'y a plus unité d'action. En voulant faire face à la fois et aux libertins, dont Molière était le soi-disant interprète, et aux jansénistes, qui étaient placés à un point de vue tout opposé et qui étaient aussi ennemis de Molière que les jésuites eux-mêmes, Bourdaloue risquait d'affaiblir l'effet cherché. C'était d'ailleurs un point de vue subtil et bien compliqué de prendre directement à partie les jansénistes comme hypocrites, tandis que d'abord les seuls adversaires étaient les libertins et les lâches. Jusque-là, l'hypocrisie n'était pas attaquée directement, mais seulement à cause des fausses conséquences qu'on en pouvait tirer; maintenant l'orateur se retourne contre l'hypocrisie elle-même; mais c'est seulement lorsqu'elle se présente à lui sous le masque janséniste. Qui peut ne pas voir là l'esprit de secte et de parti? Et d'ailleurs n'y avait-il pas aussi une espèce de contradiction, après avoir reproché aux libertins leurs jugemens téméraires, de porter soi-même un jugement aussi téméraire sur une secte dont le rigorisme sans doute pouvait être affecté chez quelques-uns, mais qui, chez la plupart, était l'œuvre d'une foi ardente? Si la dévotion d'un Pascal, d'un Saci, d'un Singlin était une dévotion hypocrite, à quelle dévotion pouvait-on croire? Et quelle arme entre les mains des libertins? N'était-ce pas renverser soi-même les distinctions faites d'avance que d'appeler jansénisme « une spécieuse hypocrisie, » que de prendre les hommes de Port-Royal comme « des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus rigide, » comme « revêtus de la peau de brebis, » mais qui, au fond, étaient « des loups ravissans (1). » N'est-ce pas d'ailleurs un abus de mots et

(1) Boileau a renvoyé aux jésuites cette expression de loups dévorans dans son admirable épitaphe d'Arnauld :

Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même, ici, de son ouaille sainte
A ces *loups dévorans* n'avait caché les os.

un détournement artificiel de la vérité que de confondre l'hypocrisie et « les égaremens de la foi? » L'orgueil de l'hérésie est un vice que l'on peut blâmer; mais lorsqu'on parle d'hypocrisie, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et pour vouloir frapper deux adversaires à la fois, on s'expose à n'en toucher aucun.

Quoi qu'il en soit, le sermon de Bourdaloue est sans doute une vigoureuse riposte contre Molière et Pascal; mais allons au fond des choses et demandons-nous s'il en résulte quelque argument nouveau vraiment solide contre *Tartufe*. Si vous exceptez cet argument déjà discuté, que combattre l'hypocrisie « n'est pas du ressort de la comédie, » la thèse de Bourdaloue consiste à dire qu'en attaquant l'hypocrisie, on fournit un prétexte aux libertins. Cela peut être; mais que faut-il conclure de là? Que l'hypocrisie ne doit pas être blâmée? Ne sera-ce pas pour ce vice un singulier privilège? Sera-t-il le seul qu'il sera défendu de flétrir? De peur de discréditer la vraie piété par la fausse, couvrira-t-on la fausse du prestige de la vraie? Non, dira-t-on; mais c'est à l'église elle-même de faire le partage. Soit; mais lors même que c'est l'église qui parle, elle est, aussi bien que la comédie, en face du même problème: c'est que, les apparences étant semblables, on jettera toujours une sorte de soupçon sur tout le monde en démasquant quelques-uns. Le libertin pourra dire encore: Si la dévotion trompe quelquefois, elle peut donc tromper toujours; il peut suspecter celui qui parle, aussi bien Bourdaloue qu'un autre. On ne dira donc rien sur l'hypocrisie, et encore une fois voilà un vice qui bénéficiera d'une indemnité privilégiée.

Ce qui confirme le droit de la comédie et de la morale profane à combattre hardiment l'hypocrisie, c'est que seules elles peuvent le faire avec énergie et avec conviction. L'église, au contraire, est toujours embarrassée de combattre ce vice, qui se lie si étroitement à la vertu. La morale profane n'éprouvera aucun scrupule à dire que, si vous êtes libertin, il vaut mieux l'être franchement que de couvrir vos désordres des apparences de la piété. Mais comment l'église pourrait-elle conseiller de renoncer même à ces apparences? Le confessionnal blâmera le libertinage, mais ne détournera pas de la piété; au contraire, on conseillera d'y persévérer dans l'espoir que le bien finira par guérir le mal. Fort bien; mais, en attendant, un dévot libertin est précisément ce que nous appelons un hypocrite, un tartufe. De même aussi, les conversions forcées ou à demi contraintes, qui sont la conséquence inévitable de l'intervention du pouvoir civil en faveur de la religion, ne sont-elles pas des encouragemens à l'hypocrisie? Ne fût-ce que la faveur réservée aux uns aux dépens des autres, c'est déjà une invitation à feindre la foi que l'on n'a pas;

or l'église ne peut pas consentir à admettre que, dans un état gouverné par ses maximes, il n'y aura pas quelque avantage en faveur de ceux qui croient et qui pratiquent. D'ailleurs, il faut le reconnaître, si l'on devait renoncer aux pratiques extérieures aussitôt que la foi diminue et est ébranlée, ou quand on a des faiblesses morales, combien de pratiquans seraient réduits à devenir des libres penseurs? Or la pratique sans foi et sans piété n'est-elle pas précisément ce que les hommes appellent hypocrisie? Ce ne sont pas les jésuites, c'est Pascal lui-même qui conseille de faire comme si on croyait : « Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin;.. apprenez de ceux qui ont été liés et qui parieraient aujourd'hui tout leur bien,.. suivez la manière par où ils ont commencé : *c'est en faisant tout comme s'ils croyaient*, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes; naturellement cela vous fera croire et vous abêtira. » On ne voit donc pas clairement, au point de vue religieux, ce que peut être l'hypocrisie. Le mal est dans le vice, mais jamais dans la piété, même extérieure. Corrigez-vous du vice, si cela se peut; fortifiez-vous dans la foi; mais ne renoncez jamais à la pratique et aux œuvres.

On voit que, sur ce point, il est difficile qu'il y ait accord entre la morale du monde et celle de l'église. Théoriquement, on blâmera l'hypocrisie de part et d'autre, mais d'une part avec énergie et conviction, et de l'autre avec une secrète complaisance. C'est pourquoi la comédie réclame impérieusement son droit; car elle n'admet pas de prescription ni d'accommodement pour ce que l'on peut appeler en morale « les lois existantes, » c'est-à-dire le droit humain, le droit des familles et des propriétés. De son côté, l'église proteste, sentant avec raison combien il est difficile de fixer une limite entre la vraie et la fausse piété; car la vraie piété serait la piété complète, animée par une foi sans mélange et soutenue par une vertu sans tache; or, si l'on ne permet la pratique qu'à ces conditions, autant dire qu'il ne doit pas y en avoir du tout. D'ailleurs, nul n'aime à flétrir soi-même ce qui a l'apparence de ses principes, fût-ce une menteuse apparence, de même que l'on ne repousse pas la flatterie, même lorsqu'on sait qu'elle est la flatterie. C'est pourquoi les dévots auront toujours quelque faible pour les hypocrites et n'aimeront pas les voir attaquer. M. Eugène Despois, dans son *Théâtre-Français sous Louis XIV*, a reconnu que les dévots avaient quelque raison de se formaliser du *Tartufe*, et il rapproche ingénieusement cette comédie de celle de Palissot au XVIIIe siècle sur *les Philosophes*. Il dit que les philosophes ont jeté les hauts cris aussi bien que les dévots; ils se sont dits calomniés et auraient bien voulu faire interdire la pièce, comme on a fait de *Tartufe*. Cet

exemple même prouve combien l'on juge mal dans sa propre cause et combien il est nécessaire que la police des travers et des ridicules soit exercée par un pouvoir indépendant comme la comédie; car jamais aucune opinion ni aucune secte ne fera la police sur elle-même.

Au reste, nous ne nous sommes placé jusqu'ici qu'au point de vue du droit strict, tel que l'exige la morale. Mais il y avait un autre droit bien supérieur qui dépassait toutes ces considérations : c'est le droit de l'art, qui est souverain dans sa sphère comme la religion dans la sienne. *Tartufe* devait-il être joué ou non ? C'est une question de police. Mais *Tartufe* devait-il être fait? C'est une question d'art. Ici, la conscience de Molière était souveraine et n'avait pas besoin de la permission de Bourdaloue. Le droit de peindre avec vérité et profondeur tous les grands côtés de la nature humaine est un droit primordial et imprescriptible, comme le droit pour le savant de poursuivre toute vérité. Si l'art ne récusait pas cette autorité extérieure de la religion ou de la morale, depuis longtemps il n'existerait plus. La statuaire serait interdite comme contraire à la pudeur; la comédie et la tragédie comme excitant les passions; la satire comme contraire à la charité; l'élégie amoureuse comme libertine; l'éloquence elle-même comme fardant la vérité par l'appel au sentiment (1). Nous avons voulu, en nous plaçant à notre point de vue, discuter la question du *Tartufe*, comme une question de casuistique morale, et nous croyons, à ce point de vue même, avoir établi le droit strict de Molière; mais quant à lui, il n'avait pas besoin de tant raisonner. C'est le sens comique, c'est le génie théâtral qui lui a inspiré *Tartufe*. C'est comme œuvre de vie qu'elle est sortie de sa pensée, et non comme plaidoyer abstrait. Il a dû discuter avec le pouvoir civil, et, pour le dehors, répondre aux préventions qui s'élevaient contre son œuvre et qui n'avaient rien d'esthétique. Quant au fond des choses, il ne relevait que de lui-même; car l'art aussi possède une autorité de droit divin.

Nous n'avons pas à entrer dans l'appréciation littéraire de *Tartufe*, qui n'est pas de notre ressort et qui ne rentre pas dans notre dessein. Elle a d'ailleurs été si souvent faite que je ne sais s'il y aurait quelque chose à ajouter. Mais peut-être est-ce une question de psychologie et de morale, autant que de goût, que de rechercher si Molière n'a pas dépassé la vérité, et chargé les couleurs dans la peinture de *Tartufe*, comme La Bruyère l'en a accusé dans ce portrait d'Onuphre, qui passe avec raison pour une critique de Molière,

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 avril 1879, le charmant travail de M. Martha, sur *la Moralité dans l'art*.

On a répondu que « l'optique du théâtre a ses lois nécessaires, et que si *Tartufe* n'est vrai que suivant ces lois, il ne doit pas l'être autrement (1). » Cette réponse est sans doute suffisante pour justifier Molière de certains détails secondaires. Assurément un habile hypocrite ne parlera pas tout haut de « sa haire et de sa discipline; » il s'arrangera pour les faire voir, ce qui sera la même chose. Mais au théâtre, on ne saurait ce que c'est qu'une haire et une discipline si l'on se contentait de les montrer aux yeux, il faut les nommer; c'est le cas de prendre à rebours le vers d'Horace : *Segnius irritant...* Mais si cette raison est suffisante pour les traits extérieurs du caractère, par exemple encore pour le mouchoir de Dorine, il me semble qu'elle ne suffit plus pour les traits moraux, s'ils étaient véritablement en contradiction avec le caractère du personnage, car on pourrait toujours justifier par cette même raison de l'optique théâtrale toutes les exagérations et même les contre-sens dans les caractères comiques. Or la critique de La Bruyère va jusque-là : « S'il se trouve, dit-il, un homme opulent à qui il a sû imposer et dont il est le parasite, il ne cajole pas sa femme... il ne s'insinue jamais dans une famille où il y a à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir... il en veut à la ligne collatérale. » Je maintiens que, si ces critiques étaient justes au fond, il n'y aurait pas d'optique théâtrale qui pût justifier Molière d'aussi fortes exagérations. Mais ces critiques sont fausses, selon nous, non-seulement au point de vue de l'optique théâtrale, mais au point de vue de la vérité morale elle-même. Sans doute Tartufe n'a pas dû choisir exprès une famille qui rendait ses visées bien plus difficiles et plus audacieuses; de plus, il n'a pas dû se proposer dès le premier jour de séduire la femme, d'épouser la fille, et de faire chasser et déshériter le fils. Il a pris la première dupe qui s'est présentée, et ce n'est que pas à pas qu'il a étendu ses toiles et accru ses ambitions et ses convoitises. Mais il faut n'avoir pas mesuré le fond de la sottise et de la crédulité humaines pour ne pas croire possible qu'un esprit prévenu et circonvenu comme Orgon puisse aller jusqu'à tout sacrifier, même un fils et une fille, aux artifices hardis et profonds d'une cupide hypocrisie! Ne sait-on pas jusqu'où peut se porter l'aveuglement de la superstition joint à l'entêtement de la bêtise? N'en a-t-on pas vu la preuve dans ce récent procès des spirites, où les dupes elles-mêmes n'étaient pas désabusées par l'aveu du charlatan, et où l'on entendit de la bouche d'une de ces dupes ce mot digne de Molière : « Mais je suis donc un imbécile! » C'est le propre de la fausse dévotion et du cagotisme

(1) P. Mesnard, *Notice*, p. 342.

stupide de sacrifier la famille aux prétendus intérêts de Dieu, et Molière a saisi avec génie et exprimé dans des vers admirables ce trait profondément vrai :

> Et je verrais mourir frère, enfant, mère et femme
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Quant à la tentative de séduction qui vient compliquer et compromettre les entreprises de Tartufe, elle est sans doute de sa part une faute et une imprudence; mais l'hypocrisie ne commet-elle pas d'imprudence? Et parce que Tartufe est méchant, faut-il qu'il soit infaillible? Au contraire, c'est d'ordinaire du côté des sens que l'hypocrisie se démasque; c'est par là qu'elle ne se contient plus : car c'est le propre du libertinage d'emporter toute prévoyance et de fermer les yeux sur le danger. Il ne faut pas oublier non plus que, pour le dévot libertin, il n'y a pas de vertu véritable; il ne voit pas grand mal dans la séduction qu'il médite; il prête aux autres ses propres désirs; il suppose que toute femme est prête à accepter le plaisir quand il est facile. Or si Elmire se prêtait aux propositions de Tartufe, où serait le danger? Pour ce qui est d'Orgon, il sait bien que « c'est un homme à mener par le nez. » On ne voit donc pas, malgré La Bruyère, ce qu'il y a de contraire au caractère de Tartufe dans les différens traits qu'il lui reproche. N'oublions pas enfin que Tartufe a pris ses mesures et qu'il a des armes toutes prêtes contre Orgon : c'est la donation d'une part et de l'autre la cassette compromettante. Or quelle invraisemblance y a-t-il qu'Orgon, dans son absolu et aveugle abandon, ait confié ses secrets et donné une partie de sa fortune à son dangereux séducteur? Si de telles captations n'étaient pas possibles, pourquoi les lois prendraient-elles tant de précautions contre les captateurs? Il me semble donc qu'il n'y a aucune faute psychologique dans la conception de *Tartufe*. Tout au plus peut-on dire que l'accumulation de toutes ces infamies, pour nous qui n'avons pu suivre pas à pas la sape creusée par le traître, a quelque chose de violent et peut-être d'excessif : c'est ici que la raison tirée de l'optique théâtrale vient achever la justification du poète. Le drame, surtout notre drame classique avec sa loi d'unité, ne permet pas toujours de suivre par degrés le développement d'une action et d'une passion : ici il faut accorder quelque chose à la fiction; mais ce n'est que la forme et non le fond qui a besoin de cette justification.

Il reste encore, à propos de *Tartufe*, une dernière question : c'est celle des sentimens personnels de Molière et de ses intentions

secrètes; nous y avons touché incidemment dans les pages précédentes; mais comme la même question se reproduira au sujet de *Don Juan*, nous l'ajournons pour la traiter à fond après l'examen de ce second ouvrage.

II.

Le *Don Juan* est l'œuvre la plus poétique de Molière : c'est même la seule où il y ait un grain de poésie, j'entends cette fleur d'imagination et de fantaisie qui manque un peu à notre théâtre, et surtout à notre théâtre comique. Est-ce une illusion de croire qu'il y a quelque chose de semblable dans le *Don Juan*, et ne serait-ce pas le souvenir de la musique divine que Mozart a su associer à cette fable dans notre imagination? Ne serait-ce pas aussi l'impression de la vieille légende espagnole dont Molière n'a pas amorti l'effet en la traduisant sous la forme comique et en l'assaisonnant du sel gaulois? Quelle que soit la cause de cette impression, toujours est-il que le *Don Juan* est animé d'un feu si rapide, d'une gaîté si audacieuse, d'une variété d'effets et de ton si peu ordinaire dans notre théâtre, d'une liberté de penser si singulière; il nous présente un caractère si nouveau et si brillant, une insolence de vice si élégante et si fière, en un mot, une peinture d'une telle couleur et d'une telle chaleur, que, malgré les Sganarelle et les Pierrot, qui font repoussoir, l'œuvre dans son ensemble n'en est pas moins poétique, comme *Don Quichotte*, malgré Sancho Pança.

Une telle pièce, presque improvisée, imposée à Molière par la nécessité de la concurrence, nous montre ce qu'eût pu être notre théâtre si, au lieu d'une imitation systématique des formes du théâtre antique, il se fût développé spontanément du sein de notre théâtre populaire. Personne ne peut sans doute se plaindre d'un système théâtral qui nous a donné *Cinna* et *Athalie*; mais l'imagination cependant aime à se représenter ce qui eût été si un Corneille ou un Molière, dégagés de toute obligation classique, n'eussent écouté comme Shakspeare que leur propre génie. et se fussent abandonnés à toute la liberté de l'invention. Mais peut-être est-ce là un regret injuste et vain; peut-être le génie, français ne pouvait-il arriver à toute sa perfection que dans une forme logique et régulière ; peut-être est-ce cette forme si nue et si sévère qui a obligé nos poètes à porter tous leurs efforts sur l'analyse savante des mœurs et des caractères. Quoi qu'il en soit, et tout en reconnaissant le mérite des méthodes savantes de notre théâtre, on aime à rencontrer une œuvre qui, par le hasard des circonstances,

plus que par l'intention expresse de Molière, doit toute sa beauté à sa liberté.

Don Juan est en quelque sorte la contre-partie du *Tartufe*. Dans *Tartufe*, Molière avait joué la fausse dévotion; dans *Don Juan*, il joue l'impiété. Il semble qu'il ait saisi cette occasion de répondre aux attaques dont *Tartufe* était l'objet. J'ai si peu voulu, semble-t-il dire, flétrir la vraie piété que j'ai mis ensuite sur la scène l'incrédulité brutale, l'impiété insolente, l'*athée foudroyé*. Ainsi l'athéisme et l'hypocrisie étaient l'un et l'autre et également flagellés. La vraie piété seule était mise à l'abri de toute atteinte et sortait au contraire de ce double combat plus pure et plus respectée. Nous ne savons si Molière a fait le calcul que nous lui prêtons; mais, s'il l'a fait, ce calcul ne lui réussit pas beaucoup; et *Don Juan*, bien loin de désarmer les ennemis du *Tartufe*, leur fournit de nouvelles armes.

C'était cependant une pensée hardie et profonde de mettre sur la scène le libertinage de la pensée uni au libertinage des mœurs. *Don Juan* est un document qui nous atteste l'existence et la puissance d'une secte de libres penseurs au XVIIe siècle. Quand nous nous représentons la société de ce siècle, telle que l'a faite l'autorité de Louis XIV, il semble que ce fût une société dominée par la foi et par une seule foi. La religion couvre tout. La libre pensée se glisse à peine et se laisse seulement deviner dans toute la littérature du siècle. Avant Bayle, on ne rencontre pas un représentant attitré du scepticisme en matière religieuse, et Bayle, lui-même, affecte de mettre la foi de côté et à l'abri. Les sceptiques tels que Charron, Lamothe le Vayer, Gassendi, sont des hommes d'église, croyans ou très discrets, que l'on n'est pas autorisé à compter parmi les incrédules. En un mot, rien de plus étrange pour nous que cette peinture hardie de l'athéisme dans un temps et au milieu d'un monde où il semble qu'il n'y eût pas d'athées. Et cependant un grand nombre de faits nous autorisent à croire que non-seulement l'incrédulité a existé au XVIIe siècle, mais qu'elle y a été puissante, qu'elle a préoccupé vivement les hommes religieux. En voici quelques preuves.

Que l'on lise dans Pascal le célèbre morceau qui commence par ces lignes : « Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent avant que de la combattre. » Peut-on croire que Pascal eût écrit ces pages si vives et saisissantes s'il n'eût rencontré autour de lui et connu de près des sceptiques en religion, s'il ne les eût crus redoutables, s'il n'en eût été lui-même effrayé? Il trouve que c'est là « un étrange renversement dans la nature de l'homme, » et il lui semble incroyable qu'une seule personne « pût y être. » Et cependant

l'expérience lui en montre « un si grand nombre, » que cela serait surprenant si l'on ne savait que la plupart « se contrefont et ne sont point tels en effet... Ce sont gens qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à *faire l'emporté :* c'est ce qu'ils appellent *avoir secoué le joug...* Prétendent-ils nous avoir bien réjouis de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fière et contente? » Ces gens, qui font les emportés, qui ont secoué le joug, qui disent d'une voix fière et contente qu'il n'y a pas de Dieu et que notre âme n'est que du vent et de la fumée, ne sont-ce pas les modèles de *Don Juan*, les incrédules mondains parlant si insolemment des choses divines, que quelqu'un, nous dit Pascal, répondit un jour à l'un d'eux : « Si vous continuez à me parler de la sorte, vous me convertirez : » mot que Duclos traduisit un jour à sa manière en disant des athées de son temps : « Ils en diront tant qu'ils me feront aller à la messe. »

Bossuet n'est pas un témoin moins précieux que Pascal pour nous attester l'existence de la libre pensée au XVIIe siècle. L'oraison funèbre d'Anne de Gonzague est un témoignage d'une singulière autorité. Cette princesse disait elle-même qu'il faudrait un miracle pour la ramener à la foi chrétienne. Évidemment Bossuet, comme Pascal, avait vu à la cour et autour de lui de vrais libres penseurs; il avait expérimenté, non en lui-même, mais chez les autres, cet état de fierté et de liberté de celui qui a secoué le joug ou qui croit l'avoir secoué et pour lequel la foi n'est plus qu'un état enfantin de l'esprit. Quelle peinture vive et quelle riposte orgueilleuse et imposante dans ce célèbre tableau : « Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils ont succombé, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées?.. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse : comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés et s'irrite par la défense... La liberté de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau. On insulte aux faibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes. »

Parmi les sociétés où régnait la libre pensée, il y en a une particulièrement brillante et qui peut être considérée comme le vestibule du XVIIIe siècle : c'était le salon de la célèbre Ninon. Mme de Sévigné nous parle avec horreur de l'impiété de cette illustre personne et surtout de sa prétention à faire de Mme de Grignan la complice de son impiété. « Qu'elle est dangereuse, cette Ninon! si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous ferait hor-

reur... Elle trouve que votre frère a la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère : c'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte d'être dans cette docilité. » Le chevalier de Sévigné lui-même, malgré sa docilité, était entraîné dans le courant des impiétés de la jeunesse : « Il est dans le bel air pardessus les yeux; point de pâques. » On affectait même d'employer la semaine sainte à jouir de toutes les voluptés au point que Charles de Sévigné en exprimait son dégoût, que sa mère communique à sa fille en des termes d'une crudité incroyable. Chez lui, ce n'était que respect humain et fausse bravade; chez d'autres, c'étaient de vraies insultes préméditées, des étalages insolens d'impudicité et d'impiété. A tous ces faits ajoutez la curiosité qu'inspirait le nom exécré et redouté de Spinoza, que Condé, en Hollande, désira connaître (entrevue qui n'échoua que par accident), la visite que lui fit le poète Hénault, l'ami de Mme Deshoulières, laquelle elle-même, malgré ses brebis, n'en est pas moins citée par Bayle comme disciple d'Épicure et de Spinoza.

On voit par tous ces faits réunis, qu'on pourrait aisément multiplier, qu'il y a eu au XVIIe siècle un courant hardi de libre pensée qui ne se manifestait pas au dehors par des écrits, qui n'a jamais donné naissance à une secte ou à un parti, car alors l'autorité royale fût bientôt intervenue, mais qui se répandait dans le monde, parmi la jeunesse, chez les femmes, qui alimentait les conversations; c'est ce qu'on appelait le *libertinage*. Molière avait vu de très près, soit à la cour, soit chez Ninon, soit dans les coulisses du théâtre ou dans les soupers de cabaret, les jeunes seigneurs unissant la licence des mœurs à celle des pensées, vicieux et athées, fiers, hardis, intrépides, bravant tous les préjugés, comme les de Vardes, les Vivonne, les de Guiche (1). C'est là que Molière avait pris ses modèles : et c'est là sa part d'invention dans *Don Juan*. Dans la pièce espagnole, don Juan n'est pas un athée, mais un débauché : c'est pour ses vices et ses mœurs, et non pour sa foi, qu'il est puni. On parle bien d'un *Ateista fulminato*, qui se jouait, dit-on, dans les églises d'Italie les dimanches comme une œuvre de dévotion, mais cette œuvre aura disparu. Il est vrai que les deux pièces françaises, imitées de l'Italie et antérieures à Molière, œuvres de Dorimond et de Villiers, portent aussi le titre d'*Athée foudroyé*; mais ce nom est remplacé quelquefois par celui de *Fils criminel*, et dans l'analyse qui nous est donnée de ces deux pièces par M. Paul Mesnard, on ne voit pas que l'athéisme ou l'incrédulité jouent un grand rôle : on n'en cite pas un seul trait qui

(1) *Notice*, p. 34.

relève de cette idée. Il est probable que le mot athée est ici synonyme de criminel et que les auteurs n'y ont pas vu autre chose que la licence des mœurs. C'est donc Molière qui a conçu l'idée d'un grand seigneur systématiquement impie, bravant le ciel et la terre et niant ouvertement sur la scène l'existence de Dieu. C'était là une audace qui ne devait pas mieux réussir que celle de *Tartufe*. Les mêmes imputations de scandale et d'irréligion furent renouvelées, et la pièce fut obligée de disparaître après quinze jours de représentation.

On nous a conservé le virulent pamphlet qui fut écrit contre *Don Juan*, aussitôt après la première représentation, sous le nom d'un M. de Rochemont, mais attribué par quelques érudits à Barbier d'Aucourt, l'un des écrivains de Port-Royal. Nous y trouvons tous les griefs du parti dévot, qui, bien loin d'être désarmé par cette vive peinture de l'athéisme, n'y vit qu'une aggravation du scandale de *Tartufe*. L'auteur des *Observations sur le Festin de Pierre* (1) commence en jouant la légèreté et la malice; il feint de rendre justice à Molière et croit lui décocher les traits les plus sanglans sans se douter combien il accuse lui-même par là la pauvreté et la platitude de son esprit : « Il est vrai, dit-il, qu'il y a quelque chose de galant dans les ouvrages de Molière, et que, s'il réussit mal à la comédie, *il a quelque talent pour la farce.* » Ce n'est même là qu'une feinte concession, car il ajoute : « Quoi qu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la bravoure du capitan, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de Gros-Guillaume, ni la science du docteur, il ne laisse pas de divertir quelquefois et de plaire en son genre. » Il lui reproche de n'avoir pas le talent de l'invention; mais il reconnaît qu'il traduit assez bien l'italien et parle passablement français. Malgré tout cela, il faut bien reconnaître le succès, et le critique avoue que Molière a eu du bonheur « de débiter avec tant de succès sa fausse monnaie et de duper tout Paris avec de mauvaises pièces. »

Bientôt, arrivant à des points plus sérieux et renonçant à la badinerie, l'auteur accuse ouvertement Molière de tenir école de libertinage et de faire de la majesté divine le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre, « d'un athée qui s'en rit et d'un valet qui en fait rire les autres. » A la vérité, l'athée est foudroyé en apparence, mais en réalité, c'est lui qui foudroie les fondemens de la religion. Ce n'est pas du premier coup, c'est « par degrés que Molière a fait monter l'athéisme sur le théâtre. Mais la chasteté et la foi ayant entre elles, suivant Tertullien, une alliance étroite, c'est d'abord en

(1) *OEuvres de Molière*, tome v, page 217.

corrompant les mœurs que Molière s'est préparé à railler les mystères. La naïveté malicieuse de son Agnès a plus corrompu de vierges que les écrits les plus licencieux, et plus de femmes se sont débauchées à son école qu'à celle du philosophe d'Athènes (1). » Déjà, dans *l'École des femmes*, Molière raillait les mystères et se moquait « de l'enfer et de ses chaudières bouillantes. » Bientôt il alla plus loin et s'en prit à la dévotion elle-même. Mais c'est surtout sa dernière pièce, celle de *Don Juan*, qui est vraiment diabolique. C'est là que l'impiété et le libertinage se présentent à tous momens à notre imagination : « Une religieuse débauchée et dont on publie la prostitution, un pauvre à qui on donne l'aumône à condition de renier Dieu, un libertin qui séduit autant de filles qu'il en rencontre, un enfant qui se moque de son père et qui souhaite sa mort, un impie qui se raille du ciel et qui se rit de ses foudres, un athée qui réduit toute la foi à deux et deux font quatre, un extravagant qui raisonne grotesquement sur Dieu et qui par une chute affectée casse le nez à ses argumens, un valet bizarre dont toute la créance aboutit au moine bourru (2), » voilà toutes les horreurs dont la pièce est remplie et qui, suivant l'auteur du pamphlet, sont l'indice d'une conspiration secrète contre la religion.

On répondra sans doute à ces imputations que Molière a bien pu représenter un athée sur la scène sans faire profession d'athéisme, et qu'il y fait défendre la religion par Sganarelle; mais c'est là pour le critique un nouveau grief et plus grave encore, celui « d'avoir mis la défense de la religion dans la bouche d'un valet impudent, d'avoir exposé la foi à la risée publique; et « où a-t-il vu qu'il fût permis de mêler les choses saintes avec les profanes, de parler de Dieu en bouffonnant et de faire une farce de la religion? » On lui reproche aussi de n'avoir pas suscité quelque acteur « pour défendre la cause de Dieu et défendre sérieusement ses intérêts. Il fallait réprimer l'insolence du maître et du valet et réparer l'outrage qu'ils faisaient à la majesté divine. » Reste enfin le dénoûment que Molière peut invoquer en sa faveur; car, en définitive, c'est le méchant qui est puni; l'athée est foudroyé. « Mais ce foudre, répond l'accusateur, n'est qu'un foudre en peinture qui n'offense pas le maître et qui fait rire le valet. » Les mêmes reproches, les mêmes accusations se retrouvent dans la lettre du prince de Conti sur la

(1) L'auteur de ce pamphlet parle d'un philosophe d'Athènes qui se vantait, dit-il, que « personne ne sortît chaste de ses leçons. » Nous ne savons pas quel est ce philosophe.

(2) Le passage du *moine bourru* n'est pas dans l'édition publiée par Molière, mais il est dans l'édition de Hollande. C'est probablement un trait supprimé par Molière après la première représentation.

comédie : « Y a-t-il, disait ce prince de l'ancien camarade dont il avait encouragé les premiers essais, y a-t-il une école d'athéisme plus ouverte que *le Festin de Pierre*, où après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée qui a beaucoup d'esprit, l'acteur confie la cause de Dieu à un valet à qui il fait dire pour la défendre toutes les impertinences du monde? Et il prétend justifier à la fin sa comédie si pleine de blasphème à la faveur d'une fusée qu'il fait le ministre ridicule de la vengeance divine; même, pour mieux accompagner la forte impression d'horreur qu'un foudroiement si fidèlement représenté doit faire dans les esprits du spectateur, il fait dire en même temps au valet toutes les sottises imaginables sur cette aventure (1). »

On voit que *Don Juan* ne fut pas plus à l'abri de la critique des dévots que ne l'avait été le *Tartufe*, mais peut-être, comme le dit un des apologistes de Molière, est-ce l'une de ces pièces que l'on continue à poursuivre dans l'autre : « A quoi songiez-vous, Molière, dit cet apologiste, quand vous fîtes dessein de jouer le *Tartufe?* Si vous n'aviez jamais eu cette pensée, votre *Festin de Pierre* ne serait pas si criminel... L'esprit de vengeance ne ferait pas chercher dans vos ouvrages des choses qui n'y sont pas. » Cette fois, Molière ne se soucia pas beaucoup de l'attaque; il ne mit pas la plume à la main pour se défendre comme il l'avait fait pour *l'École des femmes* et pour *Tartufe* lui-même : il laissa ce soin à des amis. Deux répliques furent adressées à l'auteur des *Observations* : l'une assez faible, l'autre un peu plus forte. Nous essaierons nous-mêmes, à notre tour, cette apologie, en empruntant à l'une ou à l'autre ce qu'elles peuvent avoir de bon.

Nous n'insisterons pas beaucoup sur l'imputation d'avoir mis sur la scène une religieuse qui a violé ses vœux; car il ne faut pas oublier que sur le théâtre italien et espagnol, dont la pièce est tirée, les auteurs ne se faisaient pas faute de faire paraître des religieuses et des moines; et si notre théâtre est devenu plus scrupuleux, c'est en grande partie à Molière qu'il le doit. En outre, lorsqu'Elvire paraît dans la pièce, le mal a été fait; la faute est passée, et elle ne demande qu'à la réparer; enfin, désabusée sur son amant, elle s'est jetée de nouveau entre les bras de Dieu pour expier son péché; et elle ne reparaît devant don Juan que pour essayer de le ramener au bien et à la vertu : elle ne pense plus qu'au salut pour elle-même et pour lui. On voit que Molière a employé toutes les adresses pour sauver ce qu'il y avait d'un peu hardi dans la peinture d'une religieuse amoureuse. Mais, dira-t-on, pour-

(1) *Sentimens des pères de l'église sur la comédie et sur les spectacles.*

quoi choisir précisément une religieuse? On en voit aisément la raison. C'est pour aggraver les torts de don Juan, en ajoutant le péché du sacrilège à celui du faux mariage et de l'abandon. Tromper toutes les femmes n'était que le fait du libertin; mais choisir une religieuse pour la tromper est un raffinement d'esprit fort qui rentre dans le caractère général de don Juan. Enfin la vocation même d'Elvire fournit à celui-ci un prétexte hypocrite et une excuse railleuse pour justifier sa trahison : « Il m'est venu des scrupules, madame, dit-il, et j'ai ouvert les yeux de l'âme sur ce que je faisais. J'ai fait réflexion que, pour vous épouser, j'ai rompu des vœux qui vous engageaient autre part, et que le ciel est fort jaloux de ces sortes de choses. Le repentir m'a pris. J'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, et qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut. » La critique qui s'adresse à dona Elvire tombe donc en réalité sur don Juan : c'est un des traits qui servent à dessiner son caractère d'impie et d'athée. La vraie question se déplace et se réduit à celle-ci : Molière devait-il mettre un tel caractère sur la scène, et était-ce approuver ce caractère que de le peindre?

Nous retrouvons ici le problème déjà discuté : la comédie a-t-elle le droit de porter sur le théâtre les choses sacrées, et de peindre, même pour les blâmer, les vices qui touchent à la religion? Nous persistons à croire qu'il n'y a point, même en cela, de terrain interdit, que tout appartient à la comédie et à l'art, et que la question n'est que dans l'exécution. Il ne s'agit donc pas de savoir si Molière avait le droit de mettre un athée sur la scène, mais si en faisant cela il tenait école d'athéisme. En peignant don Juan, Molière a-t-il voulu nous le faire admirer et nous le donner comme modèle? Le don Juan de Molière, comme le Néron de Racine, n'est pas sans doute un monstre hideux et repoussant : c'est comme le Satan de Milton, la méchanceté de l'âme sous les traits brillans de la grandeur et de la beauté. Et comment serait-il autrement un séducteur et le trompeur de toutes les femmes? Il le fallait beau, spirituel, intrépide, plein de grâce et d'élégance, le grand seigneur dans toute sa gloire, dans tout son triomphe. C'est un personnage plein de poésie, mais qui représente la poésie du mal. Fallait-il nous peindre un athée ignoble et stupide, un voluptueux brutal et grossier? L'un et l'autre de ces deux types eût-il été supportable au théâtre? Ce qui fait l'originalité du personnage, n'était-ce pas précisément ce mélange du libertinage de l'esprit et du libertinage des mœurs dans une même âme? Nous l'admirons sans doute, éblouis par l'éclat extérieur, mais sans tendresse, sans sympathie pour l'homme lui-même. Excepté cette générosité de sang qui le porte à la défense d'un homme succombant sous le nombre et qui est bien

le trait d'un gentilhomme, nulle part ailleurs. Molière ne lui a prêté un sentiment qui puisse faire illusion et qui nous le fasse aimer; c'est une âme glacée qui n'a rien d'humain; et si peu croyans que nous soyons, si peu d'effroi que nous inspire la foudre qui termine la pièce, je ne pense pas cependant qu'il y ait un seul spectateur qui regrette de le voir puni et son insolence humiliée. Sans doute, cette intrépidité d'impénitence qui brave le surnaturel lui-même a une sorte de grandeur sauvage qui nous impose, mais sans nous captiver; nous n'éprouvons pas pour lui ce sentiment d'admiration et d'enthousiasme avec lequel Lucrèce nous peint Épicure bravant les dieux et la superstition : *Tandem Graius homo...* Nous restons peuple devant ce spectacle; c'est là évidemment ce qu'a voulu Molière. Il a voulu flageller sinon l'athéisme, du moins l'impiété, l'audace sacrilège qui voit dans le ciel un ennemi, qui le brave, qui l'insulte, qui veut se jouer de lui. C'est là un vice qui peut se joindre à l'athéisme par une sorte de contradiction, mais qui ne se confond pas nécessairement avec lui.

Cependant il s'est rencontré, au XVIIe siècle, d'assez bons juges pour trouver après tout que don Juan n'est pas si méchant qu'on le dit, que le terme de scélérat dont il est appelé souvent est bien fort pour quelques péchés de jeunesse, et qu'enfin il est foudroyé pour bien peu de chose. Le châtiment ne serait donc pas en proportion des méfaits. S'il en était ainsi, on pourrait soutenir que Molière n'a conservé le dénoûment que par respect pour la tradition et par acquit de conscience, que son but a été de nous peindre un athée galant homme, un peu léger de mœurs (mais y a-t-il là de quoi pendre un homme?), intrépide et fier devant le danger, même celui des prodiges, en un mot l'un des plus beaux types de l'homme moderne, ayant séduit les poètes, un Byron, un Musset, comme il avait séduit toutes les femmes? Nous ne partageons nullement cette manière de voir. Molière ne pouvait en effet rendre don Juan plus coupable qu'en le faisant passer du vice au crime, mais il faisait alors un drame et non une comédie; et ce qu'il a voulu faire, c'est une comédie. Dans les pièces mises sur le théâtre avant celles de Molière, et qui sont imitées d'Italie, don Juan est appelé *le fils criminel;* et en effet, il frappe son père et lui donne le coup de la mort. Mais devant un tel crime, il n'y a plus ni libertin, ni séducteur, ni athée; il n'y a plus qu'un parricide; nous tombons dans le drame vulgaire et repoussant. Molière a dû rejeter ce moyen grossier de rendre don Juan odieux. En réalité, la méchanceté n'est pas tant dans les actions que dans l'âme : or Molière a eu soin de nous peindre une âme scélérate sans avoir besoin d'y joindre des actions. N'est-ce donc rien après tout que

la séduction des femmes, et Lovelace qui n'a pas d'autre vice et qui a même des parties de grandeur d'âme qui manquent à don Juan, n'a-t-il pas laissé un nom odieux? Joignez à ce vice le persiflage glacé par lequel don Juan accueille les plaintes si tendres et si touchantes d'Elvire, son insolence envers son père, sa sèche indifférence devant des paroles hautes et superbes, dignes de Corneille; et encore l'hypocrisie qui vient s'ajouter par la suite à tout ce beau caractère; ajoutez à cela le plaisir bas et brutal de faire renier Dieu à un pauvre pour de l'argent, et demandez-vous comment Molière aurait pu s'y prendre, le crime excepté, pour rendre don Juan plus odieux.

Mais, dit-on, Molière a mis l'athéisme dans la bouche de l'homme d'esprit, et il a fait défendre la cause de Dieu par un valet impudent et sot. Pourquoi n'a-t-il pas confié cette tâche à un homme éclairé et sérieux, comme le Cléante de *Tartufe?* Pourquoi n'y a-t-il pas de sage dans la pièce? L'un des deux apologistes de Molière répond très bien à cette objection : « Il eût fallu pour cela, dit-il, que l'on tînt une conférence sur le théâtre, que chacun prît parti, que l'athée déduisît les raisons qu'il avait de ne point croire à Dieu. La matière eût été belle... et l'on aurait écouté don Juan avec patience sans l'interrompre! » Molière en effet a compris qu'un plaidoyer en faveur de Dieu, exposé en forme par un représentant de la piété, eût été à la fois très froid et très inconvenant : car le raisonnement appelait le raisonnement, et don Juan n'eût pas été homme à rester court.

Soit; mais il n'en résulte pas moins, disent les adversaires, que la religion n'a d'autre défenseur qu'un sot valet, qui la rend ridicule par son ignorance et sa superstition. Cette critique porte encore à faux; et elle méconnaît une des conceptions les plus originales et les plus ingénieuses de Molière. C'est en effet Sganarelle qui représente le rôle du bon sens dans la pièce, comme Sancho dans le roman de Cervantès. Je ne dis pas que Molière ait eu ce modèle devant les yeux; mais on ne peut méconnaître quelque analogie. De part et d'autre, c'est le bon sens du valet qui met en relief la folie du maître, ici une folie généreuse qui peuple le monde de chimères, là une folie licencieuse qui insulte à toute piété et à toute vertu. Molière semble avoir pressenti cette parole profonde de Robespierre : « L'athéisme est aristocratique. » C'est en effet le gentilhomme qui est athée; c'est le pauvre diable qui est croyant. Dans les fausses idées de dignité du XVIIe siècle, on croyait que c'était rabaisser Dieu que de le faire défendre par un valet. Mais Molière, plus profond et plus chrétien que ses critiques, savait bien que le christianisme était la religion des petits; et il ne pen-

sait pas profaner la religion en plaçant la foi dans l'âme d'un domestique, même avec ce mélange de superstition naïve qui accompagne presque toujours la foi dans les classes populaires.

Et après tout, ce valet est-il si ridicule et si sot lorsque obéissant à la voix de sa conscience et faisant violence à la peur qu'il a de son maître, il ose lui faire la leçon en ces termes simples et forts qui vont presque à l'éloquence : « Je ne parle pas à vous, Dieu m'en garde ! vous savez ce que vous faites, et si vous ne croyez rien, vous avez vos raisons ; mais il y a de certains petits impertinens dans le monde qui sont libertins sans savoir pourquoi, qui font les esprits forts parce qu'ils croient que cela leur sied bien ; et si j'avais un maître comme cela, je lui dirais fort nettement, en le regardant en face : Osez-vous bien ainsi vous jouer au ciel?.. C'est bien à vous, petit ver de terre, petit myrmidon que vous êtes (je parle au maître que j'ai dit), c'est bien à vous à vouloir vous mêler de tourner en raillerie ce que tous les hommes révèrent ? Pensez-vous que, pour être de qualité,.. vous en soyez plus habile homme?.. Apprenez de moi qui suis votre valet que le ciel punit tôt ou tard les impies, qu'une méchante vie amène une méchante mort et que... — DON JUAN. Paix ! »

Ce dernier mot bref et irrité, par lequel don Juan coupe court à la prédication de son valet ne prouve-t-il pas qu'il a été touché au vif et que les paroles de Sganarelle ont été à leur adresse? Un discours en règle, fait par un sage de théâtre, aurait-il eu cet accent de vérité et cette sorte de dignité qui un instant met au-dessus de lui le plus humble des hommes ?

Mais que dire de la scène où Sganarelle, voulant prouver l'existence de Dieu, s'embrouille dans son raisonnement et finit, en tournant sur lui-même, par tomber par terre, donnant par là occasion à don Juan de triompher de lui par cette pauvre plaisanterie : « Voilà ton raisonnement qui a le nez cassé ! » N'est-ce pas faire rire aux dépens de Dieu ? Eh bien, non ! c'est encore là une scène admirable. Sganarelle exprime d'abord avec simplicité et avec force la preuve la plus frappante pour tous les hommes de l'existence de Dieu, celle dont Kant lui-même a dit que rien n'en saurait affaiblir la majesté : « Pour moi, monsieur, je n'ai jamais étudié, Dieu merci ! mais avec mon petit sens je vois les choses mieux que tous les livres, et je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit. Je voudrais bien vous demander qui a fait ces arbres-là, ces rochers et ce ciel que voilà là-haut?.. » Jusqu'ici, tout va bien, et Sganarelle, soutenu par la force de la vérité et du bon sens, trouve le mot juste et la raison décisive ; mais il veut aller plus loin ; il veut

pousser son argument, le développer : c'est alors qu'il s'embrouille : « Pouvez-vous voir ces artères,.. ces,.. ce poumon et tous ces ingrédiens qui?.. » Puis voulant prouver la force de la volonté, il tourne sur lui-même ; c'est alors qu'il tombe. Est-ce là un trait indigne de la bonne comédie? Une scène commencée de si haut ne finit-elle pas par tomber dans la farce? Nous ne le pensons pas. Qui ne voit que ce jeu de théâtre a précisément pour objet de permettre à don Juan de se tirer de la dialectique de son valet par un sot quolibet? Eût-il été possible de faire réfuter Sganarelle par don Juan? Et quoi de plus conforme à l'impertinence de l'esprit fort que de trouver dans un accident extérieur et ridicule l'occasion de couper court par un coq-à-l'âne à une embarrassante controverse? Au fond, n'est-il pas évident que Sganarelle n'a pas été réfuté, pas plus qu'il ne l'avait été plus haut?

On remarquera que Molière a fait en général assez peu d'usage du rôle de sage dans ses comédies. Les Ariste sont des personnages fort secondaires dans son théâtre, et il est rare, même lorsqu'il les introduit sur la scène, qu'ils plaident la cause du bon sens par des argumens théoriques. Dans le *Tartufe* seulement, Molière a consenti à mettre dans la bouche de son Cléante une tirade apologétique qui lui a fourni les plus beaux vers du monde, mais dont il se serait dispensé s'il n'y avait pas eu pour lui une nécessité politique de distinguer la vraie et la fausse dévotion. Souvent même il ne charge personne de représenter le bon sens, et la morale ressort toute seule par la force de la fable et la vérité des caractères. Dans *l'École des femmes*, personne n'est chargé de dire à Arnolphe qu'il est un fou. Dans *George Dandin*, il n'y a pas non plus de sage en titre ; c'est lui qui se dit à lui-même : « Tu l'as voulu ! » Souvent aussi, en confiant à un de ses personnages le rôle du bon sens, il a soin d'y mêler des travers ou des ridicules, comme cela a lieu dans la réalité. Ainsi Chrysalde dit sans doute de bonnes vérités à sa sœur et à sa femme, mais il y mêle une grossièreté et une lourdeur d'esprit qui font que lui-même donne la comédie en même temps qu'il fait la leçon aux autres. De même, dans *le Misanthrope*, Philinte dit aussi ses vérités à Alceste, mais son propre caractère à son tour n'est pas moins blâmable que celui qu'il blâme. Ainsi il n'y a pas de temps perdu pour la comédie ; tout est employé, tout le monde a sa part. La sagesse abstraite n'a rien de dramatique. C'est pour ces raisons que Molière mêle dans le Sganarelle de *Don Juan* la superstition et la peur à la croyance sincère. En retranchant « le moine bourru, » il a sacrifié à des scrupules puérils et peu littéraires un trait vif et vrai qui n'ôtait rien à la solidité de la philosophie populaire dont Sgana-

relle est l'interprète, mais qui s'y mêlait comme dans la réalité même, où la religion n'est jamais sans quelque mélange de superstition.

C'est aussi par de faux et frivoles scrupules que Molière a été obligé de sacrifier la scène du pauvre, ou du moins de la réduire dans les éditions imprimées à un texte insignifiant. Cette scène scandalisa parce qu'on y voit don Juan offrir un louis d'or à un pauvre, à la condition de prononcer un jurement. Ce détail, attesté par l'auteur des *Observations sur Don Juan,* qui avait assisté à la première représentation, se retrouve seulement dans les éditions de Hollande et donne seul son sens à la scène et au mot célèbre : « pour l'amour de l'humanité. » Cette scène n'avait évidemment dans la pensée de Molière aucune intention irréligieuse. Il avait seulement voulu présenter l'impiété de son héros sous la forme la plus odieuse, comme une tentative sur la conscience d'autrui et en même temps comme le témoignage d'un mépris profond de la nature humaine (1). L'impression est encore la même que dans les deux scènes de Sganarelle. C'est le grand seigneur qui est impie; c'est le pauvre qui refuse de nier Dieu. Cette tentative se renouvelle jusqu'à trois fois, et c'est don Juan qui cède; mais en cédant, il se dédommage et se venge par ce mot célèbre : « Va, je te le donne pour l'amour de l'humanité, » c'est-à-dire non par amour de ce Dieu auquel tu crois, mais uniquement parce que tu es homme et que j'ai pitié de toi. On peut se demander si ce mot ne relève pas trop don Juan et ne lui ôte pas quelque chose de l'odieux que l'ensemble du caractère doit inspirer pour justifier la punition finale. Mais il faut songer que don Juan est un homme et non pas un tigre. Un instant de pitié pour un misérable et le plaisir de braver encore Dieu dans la charité même n'ont rien de contraire au caractère général du personnage. Le libertin n'est pas avare; il est indifférent à l'argent; il donne facilement, et sa bonté indifférente n'a rien qui puisse racheter le bas plaisir qu'il se promettait en forçant un misérable à violer sa conscience et ou avouer son hypocrisie.

Il y a encore, dans le rôle de Sganarelle, un mot qui a beaucoup blessé les spectateurs de la première représentation et que Molière a fait disparaître dans les éditions imprimées : c'est le dernier mot de la pièce. Au moment où don Juan était englouti, frappé par la foudre, Sganarelle s'écriait : « Mes gages! mes gages! » L'auteur des *Observations* accusait à ce propos Molière « de braver la justice du ciel avec une âme de valet intéressé ... Voilà le

(1) On trouve dans *M. de Camors,* d'Octave Feuillet, un trait analogue inspiré par la même pensée, et qui pourrait bien être un ressouvenir de *Don Juan.*

dénoûment de la farce! » On peut dire, en effet, que Sganarelle, qui représente le croyant dans la pièce, doit l'être bien peu, puisqu'en présence d'un événement aussi terrible et un exemple aussi saisissant de la justice divine, il ne pense qu'à ses gages. Il semble donc que, pour Molière comme pour Sganarelle, le dénoûment n'est pas quelque chose de très sérieux, que c'est un foudre en peinture puisqu'il ne fait pas même peur à un valet grossier et superstitieux. On répondra peut-être que ce trait n'est pas de Molière et qu'il est emprunté à la comédie italienne; ce serait une faible excuse, car cette comédie ne pouvait pas avoir la grande et profonde signification que Molière a donnée à la sienne; on peut dire aussi plus solidement que, dans une âme vulgaire comme celle que Molière a voulu peindre, l'intérêt personnel éclate malgré tout. Néanmoins, nous croyons pour notre part que le trait n'est pas juste (1) et qu'il est né simplement du besoin de conserver le caractère comique de la pièce, qui dans la catastrophe tournerait à la tragédie; mais ce n'en est pas moins un démenti donné au caractère de Sganarelle, qui ne peut être en ce moment qu'épouvanté par le spectacle qu'il a devant les yeux et qui ne doit pas nous faire rire au moment où la vengeance divine éclate d'une manière si triomphante. Mais, après tout, le mot a été retranché, et nous n'avons plus le droit de l'imputer à Molière; car nous sommes libres d'expliquer ce retranchement par un assentiment donné à une juste critique, d'autant plus que le trait n'est pas original, mais emprunté.

Quant à la catastrophe finale, que les critiques donnent comme une farce sans autorité et sans valeur morale, ce n'est pas la faute de Molière si une statue qui marche, une terre qui s'entr'ouvre avec un tonnerre et des éclairs ne sont plus pour nous et n'étaient déjà pour les spectateurs les plus pieux du XVIIe siècle qu'un pur spectacle et une affaire de machine. Il est probable qu'en Espagne la légende primitive, dans toute sa superstition sauvage et matérielle, produisait une grande terreur. Si cette terreur a disparu devant le progrès de la raison, au point que les dévots eux-mêmes ne croyaient pas plus que nous à la statue et aux feux souterrains et matériels, en quoi Molière en serait-il responsable? Il importe peu d'ailleurs

(1) Il l'est d'autant moins que la mort d'un maître riche ne pouvait en aucune façon mettre en péril les gages d'un valet. On pourrait sans doute objecter que don Juan est un maître obéré, que, de plus, il est habitué à berner ses créanciers, que Sganarelle est lui-même créancier de don Juan, et que s'il ne l'a pas quitté plus tôt, c'est, comme il le dit lui-même (sc. I), parce qu'il a peur de lui. Nous répondons que, pour le valet, la mort du maître est précisément la seule chance qu'il ait d'être payé : un maître obéré n'est pas un maître ruiné, et c'est la succession qui paie.

que tous ces incidens soient pris au pied de la lettre. Il est évident que nous sommes dans le domaine de la convention comme dans les drames mythologiques. Nous ne croyons pas plus au monstre marin qui a dévoré Hippolyte qu'à la statue du commandeur. La mort d'Hippolyte en est-elle moins touchante? Ce qui importe dans le dénoûment de *Don Juan*, c'est que l'impie soit puni, c'est que le sacrilège et la méchanceté n'aient pas le dernier mot. La catastrophe physique, dont nous ne sommes qu'à moitié dupes, n'est que le symbole du châtiment moral que notre conscience réclame. Si la terreur ne va pas plus loin, c'est que Molière a voulu faire une comédie et non un drame.

Une dernière question qui se présente à nous et qui concerne à la fois *Tartufe* et *Don Juan*, c'est de savoir quelles ont été au fond les intentions de Molière. Aurait-il eu une arrière-pensée? En peignant en traits si énergiques la fausse dévotion qui ressemble tant à la vraie, en associant à tant d'esprit et à tant d'éclat l'incrédulité et l'athéisme, Molière n'aurait-il pas voulu atteindre la religion elle-même, et, par une sorte d'anticipation du XVIIIe siècle, faire œuvre de libre penseur? Ces deux pièces ne sont-elles pas l'œuvre d'un précurseur de Bayle et de Voltaire? Question délicate, difficile à résoudre et qui même ne sera jamais complètement résolue. Sans doute, il ne faut pas être médiocrement libre penseur pour attaquer aussi ouvertement l'hypocrisie et pour ne pas craindre de mettre le blasphème dans la bouche de son héros. Un dévot ne l'eût pas fait; mais un dévot n'eût pas fait de comédie; et il suffit d'avoir le feu du génie dramatique pour ne reculer devant rien de ce qui se prête au mouvement et à l'art du théâtre. Mais c'est là ce que j'appellerai la libre pensée désintéressée. Ce n'est pas celle de Voltaire, qui fait du théâtre un instrument de philosophie et qui a pour but de répandre le scepticisme. Dans Molière, au contraire, le théâtre est le but et non le moyen. C'est comme dramatiques que Molière a choisi l'hypocrisie et l'impiété pour objet de ses peintures, ou plutôt c'est son génie qui les a rendues dramatiques, car, sans lui, ce ne seraient que de froides abstractions. Molière s'est donc montré libre et hardi dans ces deux ouvrages, mais, encore une fois, de cette hardiesse qui est le propre du génie dramatique. Quant à aller plus loin et à conclure quoi que ce soit sur le fond des doctrines, c'est ce qui paraît difficile. Qu'un comédien fût quelque peu indifférent en matière de religion, nous n'avons pas de peine à le croire, n'eût-il écrit ni *Tartufe* ni *Don Juan :* mais cette indifférence de profession allait-elle jusqu'à l'incrédulité systématique, même en religion naturelle, et à un dénigrement volontaire et calculé de la religion chrétienne? Rien ne nous autorise

à cette conjecture. On dit bien que Molière avait traduit Lucrèce et qu'il avait appris la philosophie épicurienne avec Gassendi; mais Gassendi n'était épicurien qu'en physique; il était prêtre et croyant; on le voit défendre contre Descartes la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, et l'on a trouvé même quelque analogie entre cette preuve exposée par lui dans son *Syntagma* et la tirade de Sganarelle dans *Don Juan* (1). Molière n'a donc pas appris l'athéisme à l'école de Gassendi. Tout porte à supposer que, tout entier à l'administration de son théâtre et à la composition de ses pièces, il avait peu de temps de reste pour se livrer à la philosophie, qu'il n'en prenait que ce qui était conforme au bon sens; qu'il ne s'occupait pas non plus beaucoup de religion, mais que l'impiété insolente, jointe aux mauvaises mœurs (ce qui était fréquemment le cas), lui était désagréable; que la dévotion outrée, affectant l'horreur du théâtre, devait facilement se tourner pour lui en cagotisme et en hypocrisie; qu'en un mot, sur toutes ces questions, il était placé au point de vue mondain et latitudinaire, sans aucune hostilité systématique et en tout cas sans dépasser le déisme (2). Je ne vois rien de plus, pour ma part, dans les deux grandes comédies que nous venons d'analyser. Sans doute, c'était frayer une voie où d'autres devaient marcher plus tard avec une épée exterminatrice; mais il ne le savait pas, et ce n'était pas cela qu'il voulait. Léguer à la postérité de grands types de théâtre, telle était, nous le croyons, sa seule pensée et sa vraie ambition.

III.

On sait que Fénelon, dans la *Lettre à l'Académie française*, reprochait à Molière d'avoir donné « un tour plaisant au vice et une austérité ridicule à la vertu. » On sait que J.-J. Rousseau, reprenant cette thèse avec ostentation, en a tiré un violent réquisitoire contre Molière : « Après avoir joué tant d'autres ridicules, disait-il, il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu. » Il résumait cette critique dans ces deux propositions : « Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'Alceste, dans cette pièce, ne soit un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. » Molière a donc voulu faire rire de la vertu? Cette opinion a été réfutée par Marmontel et par Laharpe. Ils recon-

(1) Page 142.
(2) Voyez Sainte-Beuve, *Port-Royal*, tome III, livre IIe, chapitre XV.

naissent qu'Alceste est l'homme vertueux de la pièce et aussi qu'il est quelquefois ridicule; mais ce n'est pas sa vertu qui est ridicule, ce sont les travers qui s'y joignent, c'est l'âpreté de ses critiques, l'emportement de son humeur, enfin ses propres faiblesses, puisque, fier comme il est, il se laisse jouer par une coquette.

Cette apologie de Molière est certainement judicieuse, et dans une certaine mesure elle est vraie; mais je ne sais si elle est suffisante et si elle va au fond de la difficulté, car il est certain qu'on rit d'Alceste même quand il a raison, quand il n'est que l'interprète de la justice et de la sincérité. Par exemple, dans la scène des portraits, où après s'être contenu longtemps pour ne pas faire scandale, il finit par éclater contre la méchanceté odieuse et perfide qui déchire les amis absens pour les accabler de caresses aussitôt qu'ils se présentent, n'est-ce pas Alceste qui a raison? Et cependant Célimène le persifle, au grand applaudissement des marquis, et nous ne pouvons nous-mêmes nous empêcher de le trouver plaisant. De même, dans la scène du sonnet, n'est-ce pas encore lui qui a raison? car Oronte est venu lui demander son avis en toute sincérité; il le supplie de ne pas le flatter et de le traiter comme un véritable ami. Alceste ne commence-t-il pas par employer toutes les précautions pour éluder cette insidieuse demande? N'a-t-il pas eu recours lui-même, l'honnête homme, à tous les faux fuyans avant de se déclarer ouvertement? Et lorsque, au risque de faire rire Philinte, il préfère la vieille chanson au sonnet alambiqué, n'a-t-il pas encore cent fois raison? N'a-t-il pas également raison de s'indigner contre Philinte lui-même en le voyant accabler de caresses quelqu'un dont il ne sait pas même le nom? Et si la chaleur de son sang généreux l'emporte à quelques mouvemens excessifs, n'est-ce pas la conséquence naturelle d'une indignation légitime?

On ne peut donc pas nier, ce semble, que, si Alceste est plaisant dans *le Misanthrope*, c'est bien *parce qu'il* est vertueux et non pas seulement *quoiqu'il* le soit. C'est sa vertu, sa droiture, sa délicatesse, qui l'expose au ridicule, qui fait rire Philinte et les marquis, qui nous fait rire nous-mêmes parce que nous nous mettons à leur place et que nous ririons comme eux si nous y étions. Voilà ce qu'il faut accorder à Rousseau. Mais si nous admettons ses prémisses, nous n'admettons pas les conséquences qu'il en tire.

L'erreur de Rousseau et en même temps des critiques qui lui répondent est de croire que l'on blâme nécessairement ce dont on rit et que l'on approuve ce dont on ne rit pas. C'est de prendre le rire comme un critérium du bien et du mal dans la comédie, c'est de ne pas distinguer deux espèces de rire : le rire bienveillant et le rire malveillant; c'est enfin de ne pas s'apercevoir que lorsqu'on

ne rit plus, c'est souvent une marque de blâme plus forte et plus profonde que le rire lui-même, car c'est le commencement du mépris. On ne rit pas de Tartufe, on le méprise; on ne rit pas de don Juan, on en a horreur tout en l'admirant; et, pour nous borner au *Misanthrope*, on ne rit pas de Célimène; c'est toujours elle qui règne, et même démasquée, humiliée, elle est encore souveraine, et c'est elle qui veut bien accorder sa main. En un mot, elle manie le ridicule, elle ne le subit pas. Quand Arsinoé, se croyant sûre de vaincre, vient avec une feinte sympathie lui proposer de s'amender en lui racontant ce qu'on dit sur elle, ce n'est pas Célimène, c'est Arsinoé qui est ridicule. Enfin, c'est à peine si l'on peut dire qu'elle est punie; on sent bien que ce n'est pour elle qu'un échec momentané, mais qu'avec sa beauté, son esprit, sa grâce et sa fortune, elle n'aura pas de peine à reprendre le sceptre des salons et à gagner de nouveau le cœur des hommes, et cependant on ne surprend en elle aucun vestige de remords, pas l'ombre d'un sentiment généreux; le cœur est absolument vide. Voilà donc un caractère qui ne provoque pas un instant le rire. Peut-on croire que Molière ait voulu nous le faire admirer? N'est-il pas évident, au contraire, qu'il veut nous le rendre, sinon odieux, du moins antipathique, et n'y a-t-il pas réussi? Dira-t-on de Célimène, comme Rousseau l'a dit de Philinte, que c'est le sage de la pièce? Est-ce là pour Molière l'idéal de la femme? Et si, comme on le dit, il a emprunté pour la peinture de ce caractère quelques traits à sa propre femme, ne sent-on pas qu'il a voulu, au contraire, flétrir la sécheresse d'un cœur glacé, incapable de comprendre le prix d'un cœur comme le sien? Si l'on prend à la lettre le principe que la comédie doit toujours faire rire et qu'elle ne blâme que par le ridicule : *castigat ridendo*, on demanderait alors avec raison si Célimène est comique, puisqu'on ne rit pas d'elle. Elle provoque le rire, dira-t-on, par ses observations malicieuses; oui, mais elle fait rire des autres, non d'elle-même; elle fait rire non-seulement des absens qui ne sont pas là pour se défendre, mais d'Alceste lui-même, qui vaut cent fois mieux qu'elle. Il y a donc du comique dans la pièce, mais ce comique n'est pas attaché ni proportionné à ce qui est vraiment vicieux; c'est l'égoïsme et la frivolité qui rient; c'est l'honneur qui donne à rire. Peut-on cependant soupçonner un seul instant Molière d'avoir voulu mettre la raison d'un côté et le ridicule de l'autre? Ce n'est donc pas de railler ou d'être raillé qui est le signe de ce qui doit être approuvé ou blâmé; il faut écarter cette apparence et aller au fond des choses.

Disons d'abord que l'on exagère quelque peu en disant, même avec l'auteur de la *Notice*, M. Paul Mesnard, qu'Alceste est « quelquefois

ridicule. » Ce terme dépasse la vérité. Alceste est quelquefois plaisant et risible ; mais il n'est pas ridicule. Il a toujours une dignité et une noblesse qui l'empêchent d'être ridicule. Lui-même nous dit qu'il est « plaisant, » mais rien au-delà. Le ridicule implique une certaine humiliation, une certaine honte, et lors même qu'Alceste donne à rire, il conserve toujours le front haut parce qu'il est dans le vrai, que c'est lui qui a raison et qu'il a pour lui la justice et le bon droit; lorsque nous rions de lui, c'est un rire sympathique et généreux qui n'a rien d'humiliant pour lui, et dont nous n'aurions aucune honte d'être l'objet nous-mêmes. En veut-on la preuve? C'est que Boileau tenait à honneur d'être le héros de la scène du sonnet et d'en avoir fourni lui-même à Molière le modèle dans une scène semblable, à laquelle celui-ci avait assisté (1). C'est encore que Montausier que l'on avait voulu irriter contre Molière en lui disant qu'il était joué sous le nom d'Alceste, s'en montra au contraire très fier et en remercia l'auteur. De plus, si, comme on le dit, Molière a pensé à lui-même dans son portrait d'Alceste, croit-on qu'il eût aimé à se tourner en ridicule si ce ridicule eût été du genre qui flétrit et qui abaisse, et non de ce genre qui se concilie avec la dignité de l'homme? Enfin, pour sortir du théâtre, n'arrive-t-il pas chaque jour dans le monde et dans le commerce de l'amitié que l'on prête à rire par certains défauts superficiels dont on est le premier à plaisanter soi-même, quand on est de bonne humeur? et si ces défauts ne sont que l'excès des bonnes qualités, ne sera-t-on pas fier de ce rire, comme si l'on vous attribuait par là même les qualités de vos défauts?

Si Rousseau se montre si susceptible pour les railleries dont Alceste est l'objet, c'est que, par une singulière illusion d'optique, il se les appliquait à lui-même. Il semblait que Molière l'eût deviné d'avance et eût voulu discréditer son rôle de censeur de mœurs, en le tournant en ridicule. C'est que pour Jean-Jacques, c'était en effet un rôle qu'il jouait; et ce rôle, qui n'était pas sans grandeur, n'était pas non plus sans quelque mélange de ridicule. Ce rôle venait chez lui de l'imagination et de la tête plus que de l'âme. Il devinait sans peine qu'on le plaisantait quand il n'était pas là; et il n'était pas loin d'avoir lui-même des doutes sur la sincérité de sa mission. Aussi n'entendait-il pas volontiers la plaisanterie. Il lut Molière avec cette humeur noire qu'il portait avec lui et qui lui faisait voir partout des persécuteurs. Philinte fut pour lui comme un ennemi personnel qui rabattait ses prétentions à la vertu et sa fastueuse misanthropie. Il traita donc Philinte comme il fit plus tard

(1) Boileau, lettre à M. le marquis de Mimeure, 4 août 1706.

Grimm et Diderot; il vit en lui un odieux égoïste et fournit ainsi à Fabre d'Églantine le type d'une comédie célèbre. Tournant ainsi au noir le caractère de Philinte, il exagéra le côté risible du personnage d'Alceste; il ne vit pas que le rire dont celui-ci est quelquefois l'objet est un rire de sympathie et de bienveillance au moins de la part du spectateur, et si d'autres personnages, comme Célimène et les marquis, croient avoir le droit de le persifler, ce n'est pas avec notre connivence, ou du moins, si nous rions avec eux, ce n'est pas avec les mêmes sentimens qu'eux.

S'il est vrai que le rire n'est pas toujours mauvais signe lorsqu'il ne s'adresse qu'à des travers légers et peu importans, et surtout à des travers qui viennent d'un cœur noble et généreux, cela est surtout vrai lorsqu'il a sa source dans les circonstances et dans les conditions du dehors plus que dans le fond du caractère lui-même, et c'est ce qui a lieu dans *le Misanthrope*. On dit qu'Alceste est risible, cela est vrai, mais pourquoi l'est-il? C'est ce qu'il faut rechercher. Est-ce sa faute ou la faute de ceux qui rient de lui? Voilà la question. Après tout, qu'y a-t-il de risible à dire aux hommes la vérité? Vous me demandez si vous avez fait un bon sonnet : est-ce ma faute s'il est mauvais? Vous ai-je demandé de me le lire? N'ai-je pas décliné tant que je l'ai pu l'honneur de vous écouter? Ne vous ai-je pas prévenu que j'étais un peu plus sincère qu'il ne faut? N'avez-vous pas dit : « C'est ce que je demande? » Que si j'ai exagéré en disant qu'on est « pendable » pour avoir fait un tel sonnet, n'en êtes-vous pas cause en me fatiguant de cette lecture? Le tort ne vient donc pas de moi, mais du milieu dans lequel je suis obligé de vivre, des conventions adoptées entre les hommes, en un mot, des habitudes du monde. C'est le monde qui trouve Alceste ridicule et qui le tourne en ridicule. Au fond il ne l'est pas : c'est le monde qui a tort, ce n'est pas lui.

Nous touchons ici à ce qui nous paraît être le vrai sujet du *Misanthrope*, à savoir le conflit de la vertu et du monde. Molière, en observateur profond, a été frappé de ce fait que la vraie vertu, la vertu rigoureuse et étroite, mise en conflit avec le monde, devient ridicule ou du moins prête à rire. Qui a tort dans ce conflit? Est-ce le monde? est-ce la vertu? Molière ne se charge pas de vous le dire : il n'est ni un prédicateur, ni un philosophe. Il est un peintre de mœurs: partout où il surprend un effet plaisant, il le note au passage et nous le présente sur la scène sans rien blâmer, sans rien approuver. Il nous montre les choses telles qu'elles sont, et n'est en cela ni plus moral ni plus immoral que la nature elle-même dont il est l'interprète. Ce qui est certain, c'est que la morale, d'un côté, nous commande sans doute de ne pas accabler de tendresses un homme que nous ne con-

naissons pas, de dire la vérité à qui la demande, de défendre les amis absens. Mais il est certain aussi que celui qui se donnera ce rôle de défendre partout la justice et la vérité se rendra ridicule et bientôt odieux. Il s'est fait parmi les hommes, par suite de la nécessité de vivre en paix, un ensemble de compromis qu'on appelle le code du monde, et c'est de ce code que La Rochefoucauld a dit que la société ne durerait pas un instant « si les hommes n'étaient pas dupes les uns des autres. » Non-seulement la sincérité toute crue est impossible, mais même une certaine grandeur d'âme, un certain excès de fierté, tout ce qui tend à dépasser la moyenne, tout cela, quoique respecté en apparence, offre toujours quelque nuance de ridicule et est facilement traité de donquichottisme. Dans ce conflit, ce ne sera jamais le monde qui aura tort, car l'arme du ridicule est son arme propre : c'est lui qui l'a forgée, façonnée, aiguisée, de telle sorte que nul acier n'est plus perçant, nul plus résistant; cette arme lui sert contre tous, mais nul ne peut la retourner contre lui. Mettez un héros de Corneille en face d'une jolie femme, d'une reine de salon, et dites-nous qui aura raison des deux. Or c'est là précisément le sujet du *Misanthrope*. C'est un héros de Corneille au sein d'une société frivole, un héros rongeant son frein, vaincu, raillé, humilié par une Dalila sans pitié. C'est la grandeur d'âme enveloppée de toutes parts dans le réseau invisible, mais inextricable, de ce qu'on appelle les convenances, la mode, le qu'en-dira-t-on, les habitudes reçues, en un mot ce réseau de la vie mondaine, où viennent s'embarrasser, s'user, s'effacer tous les caractères, se glacer à la longue toutes les chaleurs de l'âme, s'émousser tous les courages et toutes les vertus.

Ce qui rend ce conflit de la vertu et du monde plus piquant, plus plaisant, plus contradictoire, c'est que la vertu d'Alceste n'est pas du tout une vertu ascétique, une austérité exagérée, semblable à celle que peint Montaigne, « fantôme à effrayer les gens; » ce n'est pas la sainteté. S'il s'agissait en effet d'une vertu de ce genre plus préoccupée du ciel que de la terre, demandant à la nature et à la chair plus de sacrifices qu'elles n'en peuvent supporter, se mêlant au monde pour prêcher le mépris du monde, on comprendrait encore que le monde regimbât, ou du moins qu'il renvoyât aux prédicateurs attitrés le rôle de convertisseurs; un tel rôle chez un homme du monde aurait en effet quelque chose de prétentieux et légitimerait quelques représailles. Mais la vertu d'Alceste n'a nullement ce caractère; et lorsque récemment, sous prétexte de dévoiler le *secret d'Alceste*, on a eu l'idée d'y voir la peinture du jansénisme, on s'est trompé du tout au tout, et on a détruit précisément toute la philosophie de la pièce. Il n'y a pas trace de jan-

sénisme, ni même de dévotion dans Alceste. Il n'est nullement un solitaire de Port-Royal; il est lui-même un homme du monde; et sa vertu, toute rigoriste qu'elle est, est la vertu mondaine par excellence, la vertu de l'honneur. S'il se retire au désert, ce n'est pas pour prier Dieu, c'est pour trouver

un endroit écarté
Où d'être *homme d'honneur* on ait la liberté.

S'il blâme Philinte de ses procédés flatteurs et complaisans, c'est que

... tout *homme d'honneur* s'en doit scandaliser.

Il veut qu'on soit sincère

et qu'en *homme d'honneur*,
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

C'est dans le même sens qu'il dit encore :

Je veux que *l'on soit homme* et qu'en toute rencontre,
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre.

Ce qui l'indigne, c'est surtout la bassesse et la platitude :

. . . c'est une chose indigne, lâche, infâme
De s'abaisser ainsi jusqu'à *trahir son âme*.
. . . . . .
Non, non, il n'est pas d'âme *un peu bien située*
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée.

Lorsqu'il est menacé d'un duel par Oronte, il n'hésite pas un instant et ne manifeste aucun scrupule pour un acte condamné par la loi religieuse et par la loi de l'état. Lui-même, tout misanthrope qu'il est, passe sa vie dans le monde, fait la cour à une femme du monde, va même jusqu'à lui offrir sa main, après qu'il a connu toute sa légèreté. Il ne s'agit donc pas ici, quoi qu'on dise, d'une vertu surhumaine, exagérée et impraticable : il s'agit précisément de la vertu mondaine et profane, la vertu de l'honneur. C'est cette vertu elle-même, la seule que le monde reconnaisse, c'est celle-là qui lui devient à charge et qui appelle à son tour ses traits et ses railleries, lorsqu'elle se prend au sérieux et qu'elle veut être pure, sévère, sans mélange. Tous les excès d'Alceste ne sont que les

excès de l'honneur, rien de plus, et cependant le monde ne peut le supporter. Pour lui, « l'honneur n'est qu'une comédie, » et il le tourne en comédie. Mais, en définitive, qui a le dernier mot auprès de nous? N'est-ce pas encore celui dont nous avons ri d'abord, que nous avons plaint ensuite, celui qui a été trompé, abandonné, mais dont l'âme est supérieure à tout ce qui l'entoure et qui ne souffre que de cette supériorité même? N'appliquons donc pas ici les maximes ordinaires de la comédie : *le Misanthrope*, moins tragique que *Tartufe*, n'en est pas moins triste, car il finit tristement par le malheur du héros, puni pour avoir trop demandé au monde et lui avoir présenté dans toute sa pureté la vertu qu'il adore ou qu'il feint d'adorer.

Nous pouvons donc dire, avec l'auteur de la notice, M. Paul Mesnard, que le sujet du *Misanthrope*, c'est le monde lui-même et surtout le grand monde. Célimène, Philinte, Éliante, Arsinoé, Oronte, les marquis, sont tous, à des degrés divers et sous des formes différentes, les images du monde. C'est Philinte lui-même qui le dit :

Et quand on est du monde, il faut bien que l'on rende...

Célimène, c'est le monde lui-même dans ce qu'il a de plus exquis et de plus perfide, la beauté sans la bonté, l'esprit sans le cœur, la richesse et tous les dons du dehors sans aucun des dons de l'âme; c'est l'élégance et la grâce, le bon goût irréprochable, la diction juste, fine, perçante, la repartie implacable, la cruauté enjouée, la fierté feinte : c'est la coquette idéale, usant et abusant de tous ses dons, déchirant le plus noble cœur avec une grâce homicide, victime à la fin de ses ruses, mais prête à recommencer, n'ayant rien à craindre tant qu'elle aura vingt ans. Philinte, c'est l'homme du monde enjoué, aimable, complaisant, cherchant à faire plaisir à tout le monde, non point égoïste, comme on l'a dit, car il a pour Alceste une vraie amitié et ne manque même pas de générosité, puisqu'il est tout prêt à lui sacrifier l'amour d'Éliante, mais n'aimant pas le bruit et les affaires, et passant par-dessus la sincérité pour sauver sa bonne humeur et son repos. Arsinoé, c'est encore la femme du monde, qui a été jeune, qui ne l'est plus; qui a été belle, qui ne l'est plus; qui n'est arrivée à l'austérité que par le dépit, qui envie chez les autres les succès qu'elle n'a plus, qui cherche à se venger par les traits aiguisés d'une censure hypocrite, mais qui trouve trop forte partie, car la méchanceté elle-même a besoin de grâce et de jeunesse, et l'orgueil de la vie ajoute à l'esprit un éclat

triomphant que la malice pure ne saurait trouver. Enfin Éliante est encore une autre expression de la femme du monde, non pas la plus brillante, mais la plus douce; sensée, indulgente, agréable, promettant plus pour l'intimité et la sûreté de la vie; un peu effacée, n'ayant rien d'une reine de salon. Elle saurait comprendre Alceste, mais elle ne manque pas non plus de fierté; et lorsque celui-ci, avec une gaucherie peu aimable, s'excuse de ne pas lui demander sa main, elle sait bien riposter avec quelque vivacité :

Ma main de se donner n'est pas embarrassée.

Enfin Oronte et les marquis achèvent ce portrait du monde : c'est, d'un côté, la jeunesse superficielle, frivole, vide, la fatuité sotte, le bavardage inutile, et la médisance élégante; dans Oronte, il y a moins de légèreté et moins de frivolité; mais ces défauts sont remplacés par la ridicule prétention d'un poète de salon.

Qu'il y ait eu dans notre théâtre une comédie qui ait précisément pour objet la peinture du monde, c'est ce qui ne doit point étonner, car on peut dire que notre littérature tout entière est une littérature mondaine, née du monde et pour le monde. On a dit que nos écrivains du XVIIe siècle sont tous des écrivains de cour, que c'est pour la cour que nos chefs-d'œuvre ont été écrits. Cela ne peut être accordé que si l'on entend par cour le modèle et la perfection de la vie mondaine. C'est en effet en France que le monde est arrivé à sa perfection, et c'est la cour qui en a été le principal agent. Nulle part l'art de vivre en société, l'art de causer, l'art de plaire, l'art de peindre, l'art d'analyser, l'art de penser en commun, l'art de raisonner sur la vie, sur les mœurs, sur le cœur humain, en un mot l'art de la vie mondaine n'a été poussé si loin. Aussi notre littérature a-t-elle surtout excellé dans les œuvres essentiellement mondaines, les mémoires, les correspondances, les maximes, la comédie. La tragédie elle-même, au moins dans Racine, a le même caractère; elle est plus remarquable par la psychologie que par l'invention dramatique; plus par la science et par l'art que par l'imagination et la poésie. Corneille, Pascal et Bossuet sont seuls en dehors de ce type et le surpassent; encore peut-on dire que *les Provinciales* sont une œuvre de théologie mondaine et que les *Oraisons funèbres* elles-mêmes, malgré leur grand air, sont aussi, par les ménagemens habiles, par les éloges convenus, par la peinture merveilleuse de la vie de cour, par les grandes vérités profanes mêlées aux vérités sacrées, des œuvres faites pour le monde et inspirées par le monde. Dans cette littérature, il n'est

point surprenant que le chef-d'œuvre du théâtre comique ait eu pour objet la peinture du monde mis en regard de la générosité, de la loyauté et de l'honneur.

Notre théâtre a bien changé depuis Molière, et cependant il a toujours conservé le même caractère, au moins dans la comédie. On ne peint plus le grand monde, mais on en peint la contrefaçon et ce que l'on a appelé le demi-monde : c'est la cour d'aujourd'hui. S'il nous était permis de faire un rapprochement qui se présente à notre esprit, nous dirions que l'auteur dramatique de nos jours qui a mis *le Demi-Monde* sur la scène a rencontré, sans y avoir pensé sans doute, une situation analogue à celle qu'a voulu peindre Molière dans *le Misanthrope*. Nous ne pensons pas être coupable de profanation en faisant ressortir cette analogie. Le héros de la pièce moderne est lui-même une sorte d'Alceste, un peu trop naïf à la vérité (mais il vient d'Afrique); c'est une âme fière et même un peu farouche, c'est encore l'honneur dans toute sa délicatesse, sa rudesse, son austérité : comme Alceste, il tombe dans un monde frivole, plus que frivole; comme Alceste il aime au-dessous de lui et bien plus bas, car il ne s'agit plus d'une coquette, mais d'une courtisane. C'est une Célimène de bas étage, qui essaie de jouer la vraie. On retrouve encore dans *le Demi-Monde* la scène de la jalousie; de part et d'autre, c'est une lettre compromettante qui met aux prises les deux amans; de part et d'autre, l'héroïne se joue du héros : d'un côté, en n'avouant rien; de l'autre en avouant tout. On pourrait pousser plus loin la comparaison et retrouver dans *le Demi-Monde* une sorte de Philinte : c'est l'homme du monde moderne, qui dévoile à son ami tous les mystères du milieu où il vit et qui essaie d'éclairer et de protéger sa sauvagerie. Il voudrait le défendre de la fausse Célimène, comme Philinte défend Alceste de la vraie. Il accepte le monde où il vit, comme Philinte accepte le sien; mais ici, ce n'est plus cet enjouement naturel et aimable d'un homme bien né, « qui prend tout doucement les hommes comme ils sont, » c'est l'ironie sarcastique et froide de l'homme désenchanté qui a vu le fond de tout et qui vit avec le vice, quoique ayant encore au fond du cœur l'amour du bien. C'est une sorte de fusion entre Alceste et Philinte. Le dénoûment des deux pièces est semblable : comme Célimène, la baronne d'Ange est démasquée, humiliée. Comme elle, elle se retire devant sa défaite; l'une sauve sa beauté, sa jeunesse, sa royauté féminine; l'autre sauve sa fortune. Le sage de la pièce, de Jalin, épouse comme Philinte, l'Éliante de ce faux monde, la jeune Marcelle, qui a conservé des sentimens purs au sein de l'impureté; enfin le nouvel Alceste, comme l'autre, reste seul blessé au cœur, et avec bien

plus de droit que celui-ci de devenir misanthrope. Ainsi la pièce moderne explique et éclaircit la pièce ancienne : de part et d'autre, c'est bien la vertu et l'honneur aux prises avec le monde, vrai ou faux, peu importe. Ce conflit peut être comique ou tragique, suivant le poète. Molière a voulu faire une comédie ; le poète moderne a fait un drame : la pensée fondamentale reste la même.

Après ces explications, faudrait-il encore imputer à Molière la pensée coupable et frivole de faire rire de la vertu ? Verra-t-on dans l'auteur du *Misanthrope* un épicurien spirituel qui se joue de tout, qui veut que l'on ne vive que pour le plaisir, un Montaigne qui ne veut point de vertu farouche, un sage indifférent qui demande que l'on s'accommode des choses sans s'en émouvoir la bile ? Non, ce n'est pas la morale du *Misanthrope*; elle est tout autre; je dirai même toute contraire. La voici : c'est que la vertu et l'honneur doivent se tenir à distance du monde, sans le fuir, qu'un cœur haut et bien placé ne doit pas disputer aux petits marquis la faveur des belles, qu'il ne doit pas se mêler aux caquets frivoles des ruelles et des salons ; que si les obligations sociales vous forcent à cultiver le monde, vous devez supporter ses travers sinon avec complaisance et connivence, au moins avec dignité, et ne pas vous mêler de lui pour qu'il ne se mêle pas de vous; que si la sagesse fière et délicate veut se jouer au monde, elle y perd toujours quelque chose de sa dignité, et que, si elle veut le réformer, elle fait rire d'elle. Je pense pour ma part qu'Alceste finira par en tirer cette leçon. Après un accès de misanthropie qui le chasse pour un temps au désert, son âme haute et généreuse lui fera comprendre que c'est encore une sorte d'égoïsme que de ne vouloir jouir que de soi. Il sera rappelé au monde par le devoir; il y rapportera non pas moins de délicatesse et d'honneur, mais moins de susceptibilité ; il apprendra à se faire respecter et écouter sans blesser personne; il tiendra à distance les fats sans cervelle, les faiseurs de petits vers, les prudes et les coquettes; il rencontrera quelque Éliante d'une âme forte et sérieuse, capable de le comprendre et de l'aimer. Il apprendra à dire la vérité sans colère, à défendre la justice sans ostentation, à être vrai sans jouer un rôle. Tel est l'Alceste idéal qui se cache au fond de l'Alceste réel, mais qui avait besoin d'une épreuve pour se dégager. Voilà la morale du *Misanthrope*; c'est une morale que ne désavouerait pas Epictète, et qui vaut bien celle de Rousseau.

PAUL JANET.

LES

ROYALISTES DU MIDI

SOUS LA RÉVOLUTION

II[1].

LE CAMP DE JALÈS.

I.

La vallée de Jalès, avec les hautes montagnes qui l'environnent, est un des sites les plus pittoresques du Vivarais. Desservie aujourd'hui par une ligne ferrée qui la met en communication directe avec Nîmes et autres villes du Midi elle semblait, en 1792, séparée de toute civilisation par sa ceinture de monts abrupts. On pouvait la comparer alors à un cirque immense, fermé de toutes parts et rendu inaccessible par une enceinte de murailles naturelles. C'est pour cela que les conspirateurs de Jalès y avaient établi le centre de leurs opérations.

A l'une de ses extrémités, on voyait, on voit encore un petit village, Berrias, où, malgré le voisinage des châteaux de Jalès et de Bannes, qui leur avaient longtemps servi de quartier-général, les royalistes ardens étaient en petit nombre. Dans les derniers jours du mois de juin de cette année, ce village, qui ne se soulevait pas assez vite au gré des contre-révolutionnaires, fut envahi par un dé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

tachement formé d'un certain nombre d'entre eux. Les citoyens qui pactisaient avec la révolution furent maltraités. On foula aux pieds des cocardes tricolores arrachées au chapeau des patriotes. La vie de plusieurs habitans de la commune fut menacée; on pilla diverses maisons. Ce mouvement isolé préludait à l'exécution d'autres plans. L'armée qui devait se réunir au premier signal était destinée à marcher sur le Puy, en se fortifiant en route de tous les mécontens. Le soulèvement devait s'effectuer dans la nuit du 8 au 9 juillet.

En vue de cette prise d'armes, le comte de Saillans, dès le premier jour de ce mois, envoyait de Saint-André-de-Cruzières, où il avait établi son quartier-général, des instructions et des ordres. A l'exception du château de Bannes, où, comme on l'a vu, le directoire de l'Ardèche entretenait une petite garnison, toute la vallée était en son pouvoir. Dans les auberges, les royalistes s'assemblaient tous les jours pour délibérer. A la porte des églises, ils affichaient nuitamment des proclamations incendiaires. Quelques-uns poussaient l'audace jusqu'à contraindre les curés constitutionnels à les lire en chaire. Ces proclamations signées du comte de Saillans, « chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel commandant des chasseurs du Roussillon, gentilhomme de la chambre de Monsieur, commandant en second, au nom de Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, dans le bas Languedoc, Vivarais, Velay et Gévaudan,» étaient conçues en termes choisis pour frapper les imaginations naïves, pour faire croire aux paysans que la révolution touchait à sa fin et que l'ancien régime allait revivre. Les royalistes ne prenaient presque plus la peine de cacher leurs projets. Ils circulaient librement, enjoignant aux habitans des communes qu'ils traversaient de s'armer pour la bonne cause, prédisaient de terribles vengeances aux hésitans et aux tièdes, leur envoyaient des lettres anonymes pour les menacer du pillage prochain de leur maison, se faisaient héberger chez l'habitant et obligeaient partout le percepteur des impositions à verser entre leurs mains le contenu de sa caisse.

Pour appuyer ce recrutement forcé, les curés réfractaires refusaient d'entendre en confession ceux qui ne voulaient pas partir. Ils excitaient les catholiques à verser le sang des patriotes, à ravager leurs propriétés.

— Cette fois, ça ira, murmuraient-ils; ceux qui rient aujourd'hui pleureront bientôt. A bas les patriotes! ajoutaient-ils; vous ne répéterez plus : « Vive la nation! » Si les protestans égorgent les catholiques, nous vous égorgerons aussi. »

Ils tenaient ces propos aux gendarmes eux-mêmes, essayaient de les détourner de leur devoir, leur faisaient honte de leur costume

et inspiraient autour d'eux une terreur telle que nul de ceux à qui ils s'adressaient n'osait les dénoncer au directoire départemental. Déjà les royalistes étaient prêts à occuper Bannes et Berrias; déjà, dans Saint-André-de-Cruzières, dans Naves, dans le Folcherand, l'autorité du comte de Saillans s'exerçait souverainement, et les autorités locales en étaient à se demander si les rumeurs qui faisaient allusion aux mouvemens royalistes étaient fondées. C'est à un incident inattendu qu'elles dûrent de connaître la vérité.

Ainsi qu'on l'a vu, le château de Bannes était occupé militairement. Au commencement de l'année, la famille du Roure, à qui il appartenait, l'avait abandonné, n'y laissant que son chargé d'affaires, un notaire nommé Fabrégat. Les royalistes s'y étaient alors fnstallés. Se croyant inexpugnables dans cette forteresse plantée sur le roc, ils avaient fabriqué des balles avec les plombs des vitres puis tiré des coups de fusil sur les passans, aux cris de : « Vive le roi! » Le district de Joyeuse s'était empressé d'envoyer deux brigades de gendarmerie et une compagnie du 59e pour les en expulser. Cette petite garnison y était maintenant installée sous les ordres de deux officiers de gendarmerie, le capitaine de Bois-Bertrand et le lieutenant Roger. Elle s'efforçait de maintenir le calme dans le pays. Mais elle n'osait étendre son action au-delà d'un rayon très restreint, se sentant menacée par une force invisible et mystérieuse dont elle devinait l'existence sans pouvoir la saisir.

Le 1er juillet, un habitant d'un des hameaux de la commune de Bannes vint porter plainte à la gendarmerie cantonnée dans le château et déclarer que, durant la nuit, les arbres de son jardin avaient été coupés. Le lieutenant Roger, après avoir pris les ordres de son capitaine, se rendit sur les lieux afin de procéder à une enquête. Elle ne lui révéla rien quant au fait signalé, mais elle lui permit de constater qu'un nombreux rassemblement avait lieu à Saint-André-de-Cruzières, à quelques kilomètres de là, et que des hommes d'allures suspectes étaient réfugiés dans l'une des maisons de ce village. Il s'y transporta le lendemain avec un piquet de gendarmerie, trente hommes de la ligne, et quinze gardes nationaux de Berrias. Son entrée dans le village fut le signal d'un trouble extrême. De la maison vers laquelle il se dirigeait sortaient en fuyant une foule de gens. Il parvint à faire quelques prisonniers, dont il fouilla les poches. Dans celles de l'un d'eux, il trouva des papiers et les lut. Ils lui parurent si graves qu'il s'empressa de les envoyer aux autorités départementales en permanence à Joyeuse. Puis il retourna au château de Bannes.

Le lendemain, à la pointe du jour, le capitaine de Bois-Bertrand entendit sonner le tocsin et battre la générale. Bientôt il vit apparaître, marchant vers le château dont il avait la défense, une bande

conduite par un jeune officier, qui n'était autre que le chevalier de Melon et qui le somma, au nom du roi, d'avoir, lui et les siens, à évacuer le fort, sommation à laquelle il répondit par un refus énergique. Le chevalier de Melon mit alors le siège devant le château, s'empara du village, ordonna à la municipalité de cesser d'envoyer des approvisionnemens aux assiégés et d'en pourvoir sa troupe. Puis, ayant constaté que cette municipalité s'exécutait de mauvaise grâce, il lui fit défense formelle de s'assembler et de délibérer sur quelque objet que ce fût.

Bien qu'il y eût dans sa conduite une grande part d'initiative personnelle, elle était cependant conforme aux ordres qu'il avait reçus du comte de Saillans. L'expédition du lieutenant Roger sur Saint-André-de-Cruzières, l'arrestation d'un individu porteur de ses dépêches, avaient décidé le commandant de l'armée royaliste à hâter le mouvement qui ne devait éclater, d'après ses premiers plans, que dans la nuit du 8 au 9. Tandis qu'il envoyait de toutes parts de pressans avis pour précipiter la mobilisation de son armée, il chargeait le chevalier de Melon de s'emparer du château de Bannes, où il voulait se retrancher, comme dans un centre inexpugnable d'opérations.

Lui-même, à la tête d'une poignée d'hommes, se transportait dans la journée du 3 juillet sur Beaulieu d'abord, où il réquisitionna un détachement de garde nationale, sur Berrias ensuite. Ce village est situé au bas du rocher sur lequel s'élevait le château de Bannes. En y arrivant, le chevalier de Melon réunit les autorités et les notables; il leur signifia que toute la garde nationale devait se porter au secours des assiégeans de Bannes et contribuer à l'investissement du château. Ces pauvres gens n'osèrent résister; ils se décidèrent, pour éviter de grands malheurs, à envoyer vingt hommes à l'armée insurrectionnelle. Mais en même temps ils expédiaient un émissaire au directoire du département, afin de l'avertir. Leur résignation apparente ne les mit pas à l'abri des mauvais traitemens. Dans la soirée, le comte de Saillans s'étant rendu à Bannes, les exaltés pillèrent en son absence plusieurs maisons; ils y prirent des chevaux, des bœufs, du drap, du pain et se conduisirent comme des bandits.

A la fin du jour, la commune fut même le théâtre de scènes tragiques. Un envoi de vivres, destiné au château de Bannes, était arrivé à Berrias, escorté par quelques soldats du régiment de Dauphiné, qui ne savaient rien des événemens. La nuit les empêcha de continuer leur chemin. Ils s'arrêtèrent dans l'unique auberge de Berrias, tenue par un sieur Tournayre. Vers une heure, ils étaient attablés dans une salle basse, où, pour leur faire honneur, le maître d'école Ginhoux, ardent patriote, les avait rejoints, quand

la porte fut ébranlée soudain par des coups violens accompagnés de cris. Sur le conseil de Ginhoux, ils ne répondirent pas. Mais l'aubergiste, beau-frère de ce dernier, déjà retiré dans sa chambre, ouvrit une croisée et aperçut une bande d'environ deux cents hommes, commandée par un individu jeune encore, vêtu d'un uniforme bleu et blanc, à boutons jaunes, portant une épaulette de lieutenant. Il essaya d'abord de parlementer, mais des huées couvrirent sa voix, il prit peur et alla se cacher dans un grenier, où il passa toute la nuit, insensible aux cris et aux plaintes qui arrivaient à ses oreilles.

Il eut à peine disparu que la bande recommença à secouer furieusement la porte en criant :

— Vive le roi ! A bas la nation ! A bas la constitution !

Alors le maître d'école Ginhoux commit l'imprudence d'ouvrir et, s'adressant aux mutins, il dit :

— Ce n'est pas à une pareille heure qu'on vient chez les gens ; il n'y a ici que de braves soldats qui exécutent les ordres qu'ils ont reçus.

Comme les braillards ne voulaient rien entendre et commençaient à proférer des menaces, Ginhoux prit un fusil et, s'il faut en croire l'affirmation de l'un des témoins entendus plus tard, lors de l'instruction de cette affaire, il les mit en joue et tira sur eux. Il est vrai qu'il n'en atteignit aucun. Mais il avait fourni un prétexte à leurs fureurs. Ils se précipitèrent dans la salle. Le maître d'école et ses compagnons furent arrêtés ; on leur lia les mains et, tandis que l'officier faisait avertir le comte de Saillans de la capture qui venait d'être opérée, on les gardait à vue. Le comte de Saillans ordonna qu'on les conduisît auprès de lui. Il se trouvait en ce moment dans l'une des maisons de Berrias ; il y avait passé la nuit et il était cinq heures du matin quand les prisonniers furent mis en sa présence, sur le seuil de cette maison.

— Vous avez enfreint les ordres du roi, leur dit-il durement ; vous êtes dignes de mort. Un conseil de guerre va prononcer immédiatement sur votre conduite.

Une heure plus tard, après un interrogatoire sommaire, ces malheureux s'entendaient condamner à être sans délai passés par les armes, les soldats pour avoir escorté un convoi de vivres destiné à la garnison du château de Bannes, Ginhoux pour avoir tenté de les protéger contre une troupe d'énergumènes. On les ramena à l'auberge Tournayre, une chambre leur fut donnée pour prison ; on leur fit savoir qu'en l'absence du curé non assermenté de Berrias, celui de Bannes allait venir les confesser. Mais il ne leur fut pas donné de l'attendre. Un attroupement s'était formé devant l'auberge. On vociférait, on voulait leur tête. Tout à coup,

quelques furieux se jetèrent dans la chambre sans que les factionnaires essayassent de faire résistance. Ginhoux et deux des soldats furent tués à coups de sabre, et l'un de ceux-ci précipité par la croisée. Les autres allaient périr de même quand le prêtre attendu arriva pour remplir les devoirs de son ministère. Il dut constater qu'un grand crime venait d'être commis. Il prit sous sa protection les deux condamnés qui survivaient à leurs compagnons, les fit ramener devant le comte de Saillans, auprès de qui il sollicita leur grâce. Elle lui fut accordée, mais à la condition qu'ils marcheraient et combattraient avec les royalistes.

Tel fut le sanglant prélude de la prise d'armes du Vivarais, meurtre inutile et odieux dont le souvenir fut souvent invoqué, à titre de justification, par d'autres assassins, dans les représailles qui suivirent. Après la défaite des royalistes, une instruction fut ouverte pour découvrir les auteurs de ce forfait. On arrêta plusieurs individus sur lesquels pesaient de graves soupçons. C'étaient pour la plupart de modestes artisans connus pour leurs opinions royalistes. Ils furent interrogés, opposèrent aux témoignages invoqués contre eux des dénégations énergiques et, en définitive, le meurtre de Berrias demeura impuni.

Au moment même où il venait de s'accomplir, on vit apparaître dans la commune la plupart des gardes nationaux que la municipalité contrainte et forcée avait fait partir la veille pour le château de Bannes. Après avoir fait acte de présence parmi les assiégeans, ils s'étaient sauvés pour rentrer dans leurs foyers. Leur désertion excita la colère du comte de Saillans.

— Si ces hommes ne retournent pas sur-le-champ là d'où ils viennent, dit-il au maire, je mets le feu à votre village, je vous en avertis.

On dut lui obéir, car il eût exécuté sa menace, convaincu de la nécessité de faire un exemple. Déjà les nouvelles que lui transmettaient ses lieutenans signalaient les difficultés qu'ils rencontraient pour obliger les paysans à aller au combat. Tant qu'il ne s'était agi que de promesses et d'engagemens pour l'avenir, ces braves gens s'étaient montrés résolus, presque enthousiastes. Mais maintenant qu'on leur demandait de passer des sermens et des bravades à l'action, ils y mettaient moins d'empressement. La crainte d'un danger couru pour une cause désespérée paralysait leur courage. Il fallait user de rigueur, employer la force pour les contraindre à marcher. Les partisans du comte de Saillans en étaient réduits à organiser de véritables razzias, des battues générales pour ramasser des soldats. Ils arrivaient dans les communes qui avoisinent Bannes, à Brahic, à Naves, à Gravières, au Folcherand, ils convoquaient les gardes nationaux.

— L'heure est venue de marcher, leur disaient-ils; prenez vos armes et suivez-nous. Si vous résistez, vous serez fusillés. Mais vous ne résisterez pas; vous ne voudrez pas vous révolter contre la volonté de Monsieur et de Monseigneur le comte d'Artois.

Quelques-uns se laissaient convaincre; mais le plus grand nombre prenait la fuite. Vainement, certains maires et des prêtres réfractaires secondaient de leur mieux les agens du comte de Saillans, leur désignaient les maisons où se cachaient les déserteurs, pressaient les récalcitrans et les traînards; ceux-ci se dérobaient au destin qu'on voulait leur faire subir. Les quinze mille hommes promis par Claude Allier au général royaliste ne figuraient, hélas! que sur le papier; on ne parvint pas à en réunir plus de quinze cents, décidés à jouer leur vie pour la cause royale.

Il est vrai qu'en devançant de plusieurs jours la date primitivement fixée pour une levée en masse, le comte de Saillans avait surpris les gens, insuffisamment préparés encore à ce qu'on attendait d'eux. Ils n'avaient pas eu même tous connaissance de ses ordres, dont plusieurs copies, saisies par le lieutenant Roger sur la personne d'un porteur arrêté par lui, avaient été expédiées au directoire du département.

Dans la matinée du 4 juillet, le comte de Saillans, en voyant réunis autour de lui, dans le camp formé sous le château de Bannes, quelques centaines d'hommes seulement, alors qu'il en avait espéré plusieurs milliers, put mesurer l'étendue de sa faiblesse. Il se plaignit amèrement aux chefs royalistes de la contrée qui l'avaient poussé à une action immédiate. Il adressa de vifs reproches à l'abbé Claude Allier, par les promesses duquel il s'était laissé tromper. Celui-ci répondit en promettant de nombreuses recrues pour le lendemain. Cette promesse ne toucha guère le comte de Saillans. Il commençait à douter du succès. Mais la partie était déjà trop vivement engagée pour qu'il pût l'abandonner. Il n'y avait plus qu'à tenter un coup de désespoir, afin d'obtenir un premier avantage qui pourrait seul amener des partisans à une cause déjà compromise.

Dès le matin, il réunit sa troupe dans l'église de Bannes, où la messe fut célébrée. On bénit ensuite solennellement un drapeau blanc, tandis que, debout près de l'autel, le comte de Saillans entonnait une hymne que l'assistance chanta avec lui. Cette cérémonie exalta les courages, déchaîna les imaginations. Des mesures furent prises pour investir étroitement le château de Bannes. Le chevalier de Melon proposa de conduire aux Vans les troupes disponibles, afin de piller cette bourgade qui, tour à tour, aux mains des royalistes et des patriotes, semblait plus favorable à ces derniers

et paraissait devoir devenir le point central de la résistance qui s'organisait déjà contre les bandes du comte de Saillans. Mais cette proposition fut repoussée; elle indigna même quelques gardes nationaux, qui disparurent sous le prétexte qu'ils ne voulaient pas s'associer à des brigands. L'idée de marcher sur les Vans fut abandonnée. Le comte de Saillans se contenta d'envoyer de tous côtés des détachemens composés d'hommes sûrs, chargés de lui ramener des soldats dont le rendez-vous était fixé à Saint-André-de-Cruzières.

Pendant ce temps, le directoire départemental prenait connaissance des pièces saisies sur l'un des individus que le lieutenant Roger avait arrêtés; elles lui révélèrent l'étendue et la gravité des périls qui menaçaient l'ordre légal. La plus importante de toutes était une proclamation du comte de Saillans appelant le peuple aux armes :

« Peuple fidèle à votre Dieu, à votre roi, levez la tête, disait le commandant de l'armée royale; assez et trop longtemps elle a été courbée sous le joug des plus vils tyrans; assez et trop longtemps, vous avez été le jouet de la faction la plus impie et la plus barbare. La patrie déchirée, la monarchie renversée, la religion horriblement persécutée, le trône avili, le roi captif et dégradé, tous les gens de bien opprimés demandaient au ciel et à la terre, depuis trois ans, les vengeurs de ces affreux attentats, de ces épouvantables désordres... Seuls vous tentâtes deux fois de réussir dans cette grande et glorieuse entreprise; mais vous ne pûtes avoir le succès désiré, parce que vous n'aviez pas de chefs, que vos moyens étaient insuffisans, qu'ils n'étaient pas combinés avec les forces invincibles des grandes puissances et des bons Français qui doivent les seconder dans toutes les provinces, parce qu'en un mot le moment n'était pas venu. Le voici, réjouissez-vous; que les méchans tremblent; le jour de la vengeance est arrivé, la foudre est prête, elle va éclater sur leurs têtes criminelles et les écraser. Vous manquiez de chefs, de moyens et d'appui; vous allez avoir tout cela. Nous sommes nous-mêmes un de ces chefs... Nous venons vers vous, peuple généreux et fidèle au meilleur comme au plus malheureux des rois, pour nous mettre à votre tête et diriger vos efforts... »

Ce préambule se continuait par l'énumération des griefs des royalistes : les encouragemens donnés dans le Midi aux protestans, les autels abattus, les ornemens du culte profanés, les églises incendiées, leurs curés emprisonnés, les châteaux mis au pillage et détruits, les clubs victorieux et triomphans. Venait ensuite une pressante invitation de s'armer pour la religion et le roi. Défense était faite de reconnaître les fonctionnaires publics établis par la constitution, de payer aucun impôt. Ordre enfin était donné aux

anciens tribunaux de reprendre leurs fonctions, le pouvoir des nouveaux étant un pouvoir usurpé.

Avec cette proclamation révélatrice avaient été saisies d'autres pièces, notamment des messages adressés aux lieutenans du comte de Saillans, leur faisant connaître les dispositions prises pour mener le complot à bonne fin.

« Que l'étendard de la contre-révolution soit déployé partout le même jour et à la même heure, » disait l'une de ces circulaires, qui prescrivait en même temps à M. de Blou de se mettre à la tête des royalistes de diverses localités. L'autre confiait le commandement de dix communes à l'abbé de la Bastide de la Molette, en enjoignant aux populations de lui obéir.

Après avoir lu ces pièces, le directoire départemental ne put douter de la réalité d'une vaste conspiration. L'avis que lui fit parvenir la municipalité de Berrias le convainquit que cette conspiration allait éclater. Il envoya sur-le-champ au président de l'assemblée nationale un messager porteur des pièces saisies, un autre au général de Montesquiou-Fézensac, général en chef de l'armée du Midi, qui avait son quartier-général sur la frontière de Savoie, à Bourgoin, dans l'Isère. Il demanda des secours à Marseille, à Montpellier, à Nîmes, à Mende. En les attendant, il distribua toutes les armes dont il put disposer à six cents volontaires levés dans le département et qui se préparaient à rejoindre leurs régimens; il les envoya à Joyeuse, où lui-même se transporta afin d'être plus près des événemens et, réunissant à ces volontaires quelques compagnies du 38e de ligne en garnison dans le département, il mit cette petite armée sous les ordres du lieutenant-colonel Aubry. Dans le premier conseil de guerre tenu à Joyeuse, on décida, après un sérieux examen de la situation, de ravitailler le fort de Bannes, de se porter sur les postes menacés par le comte de Saillans, afin de les défendre contre lui, et enfin d'établir un cordon de troupes entre son centre d'opérations et le département de la Lozère, d'où il pouvait attendre des secours.

Toutefois, ces préparatifs exigeaient quarante-huit heures que les royalistes pouvaient mettre à profit pour étendre et consolider leur action. D'autre part, les troupes envoyées contre eux n'étaient pas de premier choix. On avait tout à craindre d'elles, des attentats contre les personnes et les propriétés et même une défection. Des secours étaient donc nécessaires et impatiemment attendus. Par malheur, la désorganisation de l'armée était telle qu'il ne paraissait pas aisé de les réunir avec autant de promptitude et en aussi grand nombre que l'exigeaient l'imminence et la grandeur du danger. Le général de Montesquiou, partagé entre la nécessité de défendre la frontière contre une invasion possible et l'obligation de

la franchir qui pouvait à toute heure s'imposer à lui, n'avait pas trop du petit corps d'armée dont il disposait. Il n'en pouvait, il n'en voulait rien distraire; il fit partir cependant avec des ordres en blanc deux maréchaux de camp réunis autour de lui, le général de Chateauneuf-Randon et le général d'Albignac, en les autorisant à prendre sur leur route les troupes qui lui étaient destinées et à s'en servir contre l'insurrection, à la condition de les lui renvoyer dès qu'elle serait dispersée. Il écrivait en même temps au directoire de l'Ardèche :

« Vous aurez du canon, du courage, et je crois que M. de Saillans est un étourdi qui s'est montré trop tôt. Il faut bien vite balayer ces gens-là et vous mettre en état de remettre en marche les régimens qui sont destinés à Tourneux, de peur que le roi de Sardaigne n'y arrive avant nous. »

Le lendemain, sur une demande d'armes qui lui parvenait de Nîmes, il adressait au directoire du Gard cette lettre qui trahit son embarras et ses angoisses :

« Ayez, je vous prie, égard à ma position. J'ai à armer quinze nouveaux bataillons et l'augmentation de tous les autres. Je n'ai d'autre ressource que de ramasser tous les vieux fusils et de les raccommoder. C'est ce que je fais faire partout. M. d'Anselme m'en demande pour la défense du Var, et je ne peux lui en donner. Plaignez-moi donc et faites-moi la grâce de ne pas insister. J'espère que vous serez venu à bout des brigands de M. de Saillans. J'en attends des nouvelles avec impatience. Il est question dans ce moment d'un bien autre brigandage. On me demande pour le Rhin vingt bataillons. Si cela s'exécute, je quitte. Je veux bien mourir avec vous, mais non vous défendre sans troupes. »

Cette lettre fut portée à Nîmes par un lieutenant colonel, M. de Cascaradec, qui avait ordre de se tenir à la disposition du directoire du département du Gard. Déjà les généraux de Châteauneuf-Randon et d'Albignac s'étaient mis en route, l'un se dirigeant sur Privas, l'autre sur Joyeuse. Le premier passa par Vienne, d'où il expédia quatre-vingts dragons au Puy, pour aider à la défense de cette ville si elle était attaquée. Il fit arrêter à Pierrelate le régiment de La Fare, qu'il y rencontra se portant vers l'armée du Midi et qui dut se rendre à la citadelle du Pont-Saint-Esprit. Le second ne fit que traverser cette ville, y prit les gardes nationales du Gard qui s'y trouvaient, sous les ordres de deux des administrateurs de ce département et se dirigea vers Saint-Ambroix, où le rejoignit le lieutenant-colonel de Cascaradec, qui amenait de son côté la légion d'Alais.

A Saint-Ambroix, le général d'Albignac dut faire halte.

Entre cette ville et Joyeuse, où le directoire de l'Ardèche se

tenait en permanence, s'étend la vallée de Jalès, dans laquelle il n'osa s'aventurer, ignorant l'importance de l'armée insurrectionnelle. « Il s'agit, écrivait-il alors, de frapper un grand coup et de le faire promptement. Mais, pour cela, il faut nécessairement connaître nos forces. » Laissant sa troupe à Saint-Ambroix, il gagna Joyeuse en faisant un long détour. Il voulait se concerter avec le directoire de l'Ardèche. Quand il arriva à Joyeuse, il trouva la population et les gardes nationales rassemblées en cet endroit et aux Vans en proie au plus grand trouble. Depuis l'avant-veille, la garnison du château de Bannes avait capitulé, et cette place était au pouvoir du comte de Saillans.

Comment cela s'était-il fait?

Nous avons laissé le chevalier de Melon devant le château de Bannes avec une poignée de partisans. Le 5 juillet, le comte de Saillans était venu l'y rejoindre, et, comme nous l'avons dit, le capitaine de Bois-Bertrand, sommé de rendre le poste, avait répondu par un refus. Sans se laisser rebuter, le comte de Saillans, après être en vain revenu à la charge, fit savoir au capitaine qu'il désirait l'entretenir un moment. « Je parlerais à M. de Saillans avec plaisir, objecta le chef de l'armée patriote; mais je ne pourrais le faire qu'en présence de ma troupe; il peut venir; je réponds sur mon honneur qu'il ne lui arrivera rien. » Le comte de Saillans déclina cette offre. Un des officiers assiégés, le lieutenant Roger, proposa alors à son chef d'aller faire connaître au commandant royaliste les volontés de la garnison. Le capitaine de Bois-Bertrand y consentit.

Arrêté avec force insultes par le premier poste qu'il trouva sur son chemin, Roger fut cependant autorisé à rejoindre le comte de Saillans, qui l'attendait près de l'église de Bannes. Il lui déclara d'abord que le château ne se rendrait pas; il se plaignit ensuite des mauvais traitemens dont il venait d'être l'objet, malgré la parole donnée, sur la foi de laquelle il avait consenti à cette entrevue. Le comte de Saillans s'excusa de son mieux, et quand, après d'inutiles pourparlers, le lieutenant Roger exprima le désir de se retirer, il le fit accompagner par quatre officiers chargés de le protéger, après lui avoir annoncé toutefois qu'il se rendrait maître du château par escalade.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit du capitaine de Bois-Bertrand? Les insurgés lui avaient pris ses chevaux, qui se trouvaient dispersés chez divers habitans du village; en dépit des approvisionnemens que lui envoyaient Bannes et Berrias, il pouvait craindre de manquer de vivres. Dans toutes les communes des environs, le tocsin sonnait. Il ignorait l'importance des effectifs employés contre lui. Il perdit tout sang-froid, oublia que le directoire départemental, mis par ses avis au courant des risques qu'il courait, ne pou-

vait manquer de lui envoyer des secours; il oublia surtout que la population de Bannes, celle de Berrias, lui étaient dévouées, qu'elles l'avaient prouvé en lui faisant passer des vivres. Après avoir échangé avec les assiégeans une fusillade qui coûta la vie à trois de ceux-ci, il se prêta à des pourparlers en vue d'une capitulation. En pareil cas, ouvrir l'oreille aux propositions de l'ennemi, c'est s'avouer vaincu. Le 7 juillet, on délibéra de part et d'autre, des lettres furent échangées. Enfin, le 8, la capitulation fut signée sans avoir été précédée d'aucune tentative de résistance.

Elle portait que la garnison de Bannes se retirerait en emportant ses armes et bagages, qu'elle suivrait la grande route pour se rendre aux Vans, que ses chevaux lui seraient restitués et qu'elle ferait, en se retirant, évacuer tous les postes non royalistes. Il était en outre stipulé que le chevalier de Melon la protégerait jusqu'à sa destination. Ces décisions s'exécutèrent conformément au traité qui les résumait, et le château de Bannes fut livré au comte de Saillans. Il s'empressa d'en prendre possession. Cette victoire était inattendue. Elle étonna les vainqueurs eux-mêmes et indigna les autorités légales, surprises par cet échec au moment où elles se préparaient à attaquer énergiquement l'insurrection. Elles dénoncèrent à l'assemblée nationale le capitaine de Bois-Bertrand en demandant qu'il fût traduit devant une cour martiale.

C'est dans ces circonstances que le général d'Albignac était arrivé à Joyeuse. Il releva les courages abattus, se concerta avec le lieutenant-colonel Aubry, qui commandait les troupes de l'Ardèche. Il fut décidé que celles-ci resteraient dans leurs positions, mais que celles que le général d'Albignac avait laissées à Saint-Ambroix marcheraient non sur le château de Bannes, mais sur Saint-André-de-Cruzières, où les royalistes se fortifiaient pour défendre la plaine de Jalès. Puis, il revint sur Saint-Ambroix par le long chemin qu'il avait suivi déjà et engagea ses opérations sans tarder.

Malheureusement, ces mesures suprêmes ne furent pas considérées par les patriotes comme suffisantes à laver l'injure qu'ils avaient reçue. Irrités et avides de vengeance, ils se portèrent sur les Vans pour en chasser les contre-révolutionnaires et s'y fortifier. Cette petite ville était le rendez-vous d'un grand nombre de prêtres réfractaires. Ils y travaillaient pour la cause royale. En apprenant que l'armée marchait contre elle, la population se souleva, se partagea en deux camps. Des scènes tragiques s'ensuivirent. Les royalistes menacés se réfugièrent dans le presbytère, tandis que les patriotes opéraient des perquisitions dans toutes les maisons suspectes pour y découvrir les rebelles. Le presbytère ne fut pas à l'abri de ces recherches. Ceux qui s'y trouvaient voulaient résister; ils n'en eurent ni les moyens ni le temps. On les arrêta et parmi

eux plusieurs prêtres qui vivaient depuis quelques semaines dans la commune de Naves, à 2 kilomètres des Vans, et qui étaient venus dans cette ville en apprenant la prise du château de Bannes par le comte de Saillans. L'un de ces prêtres fut sauvé par le capitaine de Bois-Bertrand, qui venait d'arriver et qui favorisa sa fuite. On donna aux autres pour prison une salle de la mairie, où ils furent gardés, au nombre de neuf, par une populace armée et bruyante que dépitait le succès des royalistes. Des individus convaincus d'être des espions du comte de Saillans périrent sous les coups de ces furieux. Déjà, la veille, un royaliste de Saint-Ambroix, que l'on conduisait prisonnier à Alais, avait été tué par ses gardiens.

Au reste, tout le pays, des Vans à Saint-André-de-Cruzières, était en proie à la guerre civile. Dans la plupart des communes, le tocsin sonnait sans interruption; de toutes parts grondait la fusillade; les mairies étaient assiégées par des gens qui demandaient des armes sans dire quel usage ils en voulaient faire. Un grand nombre de maisons étaient au pillage. Enfin, sur divers points, s'engageaient des combats isolés entre des détachemens rivaux, comme dans la commune de Meyranne, où trois jeunes gens appartenant au parti royaliste, fortifiés dans une habitation, soutinrent pendant cinq heures le choc d'une troupe nombreuse et lui tuèrent plusieurs hommes. Mais ce n'étaient là que de rares exemples d'énergie et de courage. Contrairement aux espérances du comte de Saillans et aux craintes du directoire de l'Ardèche, qui avaient cru l'un et l'autre que la prise du château de Bannes accroîtrait le prestige de la cause contre-révolutionnaire et serait le signal du soulèvement, la masse du peuple ne bougeait pas. Les menaces des agens royalistes, les appels désespérés de leurs chefs n'y pouvaient rien. La confiance manquait, comme si tous ces braves gens, qui pendant deux années de suite s'étaient laissé entraîner au camp de Jalès, eussent deviné l'incapacité de ceux qui les menaient et compris l'impossibilité de vaincre.

Dès le 4 juillet, circulaient des avis dans le genre de celui-ci: « Vous n'avez pas un instant à perdre, messieurs; rassemblez le plus de monde que vous pourrez, avertissez les campagnes; les protestans veulent d'ici après-demain exterminer nos frères les catholiques; au moment où je vous parle, il en est peut-être deux cents d'égorgés. Je vous le répète, vous n'avez pas un instant à perdre. » La signature du comte de Saillans figurait au bas de cette lettre mensongère. C'est qu'il fallait à tout prix entraîner les populations, les entraîner par l'effroi si la persuasion ne suffisait pas. Après la prise du château de Bannes, les appels devinrent plus pressans. La capitulation avait été signée le 8; le même jour, le comte de Saillans l'annonçait à toutes les municipalités qu'il croyait

dévouées à la même cause que lui. « Le fort de Bannes, leur écrivait-il, est au pouvoir de l'armée depuis onze heures. » Il leur ordonnait aussi de faire partir sur-le-champ des hommes armés, fixant l'effectif que chacune d'elles était tenue de fournir au rassemblement général qui se formait dans la vallée de Jalès, et il ajoutait : « lui déclarant que, faute par elle de le faire, elle sera déclarée responsable de tous les excès auxquels les protestans pourraient se porter. » En même temps, il faisait dire de tous côtés que « les patriotes qui annonçaient du repentir pouvaient se présenter à son camp, armés de leurs fusils, et qu'ils y seraient bien reçus. » Mais ces invitations restaient vaines, et, le 10 juillet, le commandant en second de l'armée royale agissant seul, contrairement aux ordres de son général en chef, sans y avoir été autorisé pas les princes, sans s'être concerté avec les contre-révolutionnaires des départemens voisins, n'avait pu réunir autour de lui plus de quinze cents hommes.

Le lendemain, dès l'aube, les forces envoyées par le département du Gard, rassemblées à Saint-Ambroix, se mettaient en route, sous le commandement du général d'Albignac, qui était revenu la veille de Joyeuse. C'est sur cette ville qu'elles allaient se porter, en traversant la vallée de Jalès. Elles devaient occuper au passage Saint-André-de-Cruzières, qui, par sa situation, commandait la vallée ; y laisser quatre cents hommes et deux pièces de canon, descendre ensuite sur le château de Jalès, s'en emparer, s'emparer aussi de Beaulieu d'abord, de Berrias ensuite, et en général de tous les postes importans qu'elles trouveraient sur leur chemin. A Berrias, elles seraient attendues par quatre cents hommes de l'Ardèche, restés eux-mêmes en communication directe avec Joyeuse, de telle sorte que le comte de Saillans, séparé des divers détachemens qu'il avait expédiés de toutes parts se trouvait cerné et réduit à la seule possession du château de Bannes, où il serait prisonnier.

Ce plan s'exécuta complètement, mais non sans coup férir. La petite armée du Gard, avant d'arriver à Saint-André-de-Cruzières, rencontra aux abords de ce village, sur la montagne de Saint-Brès, une bande nombreuse retranchée dans les gorges pour lui disputer le passage. Le combat s'engagea sur-le-champ et ne dura pas moins de trois heures. Le comte de Saillans avait envoyé là le meilleur de ses troupes, l'élite de ses officiers sous les ordres du chevalier de Melon et de Dominique Allier. La lutte devint acharnée. Les chefs royalistes furent héroïques. Ils communiquèrent à leurs soldats quelque chose de leur intrépidité. Il fallut employer le canon pour détruire les retranchemens derrière lesquels ils se défendaient. On y parvint, non sans peine. Cette ligne détruite, ils étaient à la merci de leurs ennemis. Ceux-ci s'élancèrent, gravirent la mon-

tagne au pas de charge, culbutant tout sur leur passage. Les royalistes prirent la fuite, malgré les efforts du chevalier de Melon et de Dominique Allier, qui, se voyant abandonnés, durent à leur tour se dérober à une mort certaine.

On crut d'abord que le premier se trouvait parmi les morts. Il était parvenu cependant à se sauver et à gagner les bois, guidé par Dominique Allier ; il se cacha pendant plusieurs jours, put se diriger ensuite sur Lyon et fut du nombre de ceux qui, sous les ordres du général de Précy, défendirent cette ville contre la convention. Fait prisonnier à la fin du siège, il fut passé par les armes et tomba en saluant ses exécuteurs du cri de : « Vive le roi ! » Quoique destiné à périr d'une manière aussi tragique, Dominique Allier devait vivre plus longtemps et prendre encore part aux conspirations qui suivirent celle du comte de Saillans.

Après ce succès, l'armée du Gard pouvait s'avancer librement. Enivrée par sa victoire, irritée par la résistance qu'elle venait de rencontrer, elle entra dans Saint-André-de-Cruzières très excitée et en désordre. Les habitans de cette commune, épouvantés par la bataille, étaient partis, laissant leurs demeures vides. Les vainqueurs imitant les barbares y mirent le feu. L'incendie détruisit en peu d'instans toutes ces maisons, sans qu'il fût possible d'en sauver une seule.

A dater de ce moment, l'armée continua son chemin sans trouver devant elle le moindre obstacle. Elle occupa d'abord le château de Jalès, le temps seulement de le livrer aux flammes, puis Beaulieu et enfin Berrias, où elle opéra sa jonction avec le bataillon de l'Ardèche. C'était le coup de grâce porté à l'insurrection. Mais, dans l'excès de leur joie, les vainqueurs déshonorèrent leur victoire en saccageant une partie de cette commune.

La famille de Malbosc était fugitive depuis la mort de son chef. Les trois maisons qu'elle possédait dans le village furent incendiées. Ce n'était là que le commencement des sinistres représailles qui allaient s'accomplir durant les jours suivans.

II.

Dans la soirée du 11 juillet, les bandes royalistes vaincues fuyaient dans toutes les directions, pêle-mêle avec des femmes et des enfans, chassés de leur demeure, cherchant un refuge dans les forêts dont étaient alors couvertes les montagnes qui environnent la plaine de Jalès. Le pittoresque bois de Païolive, situé au-delà de Berrias, sur la route des Vans, au milieu d'un formidable entassement de rochers, servit de refuge à une foule de ces malheureux. Ils vécurent plusieurs jours à la belle étoile, cachés dans les

corridors mystérieux qu'a formés la nature en cet endroit, dans les clairières protégées par les rocs amoncelés et enfouis sous les arbres.

D'autres parvinrent à regagner leur village pendant la nuit, à y rentrer sans être aperçus et à faire croire qu'ils n'en étaient pas partis. Il en est enfin, ce fut le plus petit nombre, qui se laissèrent prendre par les détachemens de patriotes répandus dans la campagne. On les massacra presque tous, sur les grandes routes, à l'entrée des bois, dans les fermes où ils demandaient l'hospitalité d'un moment. Il y eut ainsi bien des drames sanglans dont l'histoire ne connaîtra jamais ni le nombre, ni l'horreur, ni les victimes, et dont elle ne saurait rien si les documens officiels, parlant de celles-ci, ne portaient « qu'on en immola beaucoup. » Les survivans furent dirigés vers la citadelle du Pont-Saint-Esprit, où ils devaient attendre qu'on eût statué sur leur sort.

Parmi les fugitifs se trouvaient les chefs de la conspiration, les officiers du comte de Saillans, les membres du comité de Jalès, beaucoup de prêtres, le chevalier de Melon et Dominique Allier, dont nous avons indiqué déjà le sort, le frère de ce dernier, Claude Allier, curé de Chambonas, l'âme même du complot, qui, par ses folles ardeurs et ses illusions, avait hâté l'irréparable défaite, l'abbé de la Bastide de la Molette, un autre exalté comme lui, Perrochon, l'intendant-général de l'armée, plusieurs encore dont, à trois jours de là, le directoire de l'Ardèche allait mettre la tête à prix. En se retournant, ils pouvaient voir derrière eux, sur divers points de la contrée dont ils avaient fait un théâtre de guerre civile, de formidables incendies allumés. Saint-André-de-Cruzières était en feu; en feu aussi le château de Jalès; en feu plusieurs maisons de Berrias et de Bannes. Dans tous les villages de la plaine, le tocsin se faisait entendre; au son des cloches se mêlait le bruit de la fusillade dirigée sur les fuyards, combattans désarmés ou pauvres diables qui n'avaient pas voulu se mêler à l'action et dont les vainqueurs châtiaient la neutralité en mettant leur maison au pillage.

Pendant toute cette longue journée, le comte de Saillans avait en vain attendu des secours. Des hommes sur lesquels il comptait le plus, les uns s'étaient abstenus de répondre à son appel; les autres lui avaient fait savoir que, mandés à l'improviste et plus tôt qu'ils ne s'y attendaient, ils ne possédaient pas des forces suffisamment organisées pour pouvoir lui venir en aide. Quelques-uns lui avaient reproché sa légèreté, son mouvement prématuré, en rejetant sur lui la responsabilité de leur impuissance commune. C'est qu'en réalité il avait poussé la témérité et l'imprudence à l'extrême, en envoyant, le 3 juillet, des ordres de tous côtés, sans s'informer d'abord si ceux à qui il les adressait étaient en état de

les exécuter. Il était de ses partisans auxquels, ce jour-là, il ordonnait tout à coup, par un message, de « se mettre à la tête des mécontens et d'aller attaquer le Puy, dans la nuit du 8 au 9. » Et il ne s'était même pas préoccupé de savoir si la route très longue qui sépare l'Ardèche de la Haute-Loire était libre! Il avait encore écrit : « La contre-révolution sera faite partout le même jour, au moment où les armées de deux grandes puissances commenceront leurs opérations. » Et il avait négligé de s'enquérir de ce qui était préparé pour assurer la simultanéité de ces divers mouvemens. Jamais général d'armée n'a entassé au même degré folies sur folies.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si durant cette journée funeste il avait reçu, non les secours qu'il attendait, mais d'amers reproches. Lui-même en avait adressé à l'abbé Claude Allier, laissant éclater enfin, dans ce péril suprême, l'irritation qui gonflait son cœur. Il en était résulté entre lui et le prieur une vive querelle, à la suite de laquelle celui-ci avait disparu, humilié et désespéré de n'avoir pu réunir, au lieu de l'armée nombreuse et disciplinée qu'il ne cessait depuis deux mois de promettre, que quelques centaines d'hommes.

Pour ces diverses causes, le comte de Saillans ne pouvait, après la déroute de Saint-André-de-Cruzières, mettre en doute l'étendue de son malheur. Il était perdu et il le comprit. A la fin du jour, retranché dans le château de Bannes avec une poignée d'hommes, il était cerné de toutes parts, sans avoir pu conserver un seul des postes qu'il occupait la veille. Entre la place, son unique et dernier refuge, et la Lozère, où il espérait trouver des secours, s'étendait un cordon de troupes qui lui fermait l'accès de ce département. Alors il eut un cri de douleur et de colère dont les documens officiels nous ont transmis l'accent énergique et la forme brutale.

— Je suis f...! dit-il; on m'avait promis quinze mille hommes, et je n'en ai pas mille.

A bout d'expédiens, il se décida à imiter ce qu'il voyait faire autour de lui depuis le matin, à fuir à son tour et à se dérober ainsi aux douloureux traitemens dont il était menacé. Il fit part de son projet aux quelques hommes restés fidèles à sa fortune. Tous l'approuvèrent; aucun d'eux n'aurait pu conseiller un autre parti. Il rédigea une proclamation pour l'armée royaliste.

« Nous François-Louis, comte de Saillans, disait-il,.. voyant avec la plus grande peine les calamités qu'entraîne une guerre pour ainsi dire générale dans le royaume, notamment dans le Vivarais, les uns contre les autres, à causes de différentes opinions, je déclare en mon propre et privé nom que, fatigué des excès que le peuple éprouve, je demande que chacun rentre chez soi et qu'on y soit parfaitement libre et tranquille. Nous promettons de ne commettre

aucune hostilité, que je resterai dans mon château de Bannes, comme faisant partie de mon héritage; je déclare de plus que je ferai tous les sacrifices possibles pour faire cesser tous les brigandages qui se commettent de part et d'autre. C'est dans ce moment que tout rassemblement n'aura plus lieu et chacun rentrera dans sa maison.

« C'est dans ces sentimens, du plus profond de mon cœur, que j'exhorte tous les partis divisés à se réunir en vivant en bonne intelligence et nous en rapporter aux puissances qui nous prendront sous leur protection. »

Le style étrange de cette proclamation trahit le trouble qui dominait l'esprit du comte de Saillans au moment où il l'écrivait. Cet appel à la paix succédant à l'appel à la guerre qu'il faisait entendre la semaine précédente, cette prétention à considérer comme son héritage le château de Bannes, propriété de la famille du Roure, enfin la promesse d'y rester, solennellement faite, au moment où il se préparait à fuir, sont autant de traits qui permettent d'affirmer qu'en cet instant tout son sang-froid l'abandonnait ou qu'il cherchait à endormir la surveillance dont il était l'objet. Un de ses partisans se chargea de porter cette dernière manifestation du royalisme expirant aux quelques bandes qu'on disait être encore à Saint-Ambroix. Mais il ne put arriver au terme de son voyage. Rencontré en chemin par un détachement de l'armée patriote qu'il voulut éviter, il fut tué d'une balle au moment où il prenait sa course à travers champs.

Quelques heures après, par une nuit obscure, un orage éclata tout à coup. La pluie tombait à torrens, les éclairs se succédaient. Les soldats qui tenaient la campagne comme ceux qui assiégeaient le château renoncèrent à rester en plein air pendant cette bourrasque. Ils coururent se réfugier à Bannes et à Berrias, laissant libres les issues de la place. Le comte de Saillans jugea que l'occasion était propice pour s'enfuir. Il se procura des habits de paysan, il s'en revêtit et, après avoir fait partir devant lui sa petite garnison, il quitta le château de Bannes pour n'y plus rentrer. Il le quittait la rage dans le cœur. Il eut même le tort, au moment de s'éloigner, de songer à la vengeance.

Trois soldats du 38e de ligne, faits prisonniers durant la journée précédente, étaient incarcérés dans les caves du château. En partant, il donna l'ordre de les fusiller. Heureusement pour ces pauvres diables, parmi tant de gens pressés de fuir, personne n'eut le courage de pousser jusqu'au bout l'exécution de cet ordre odieux. Il se trouva même quelqu'un pour les mettre en liberté, alors que leur supplice commençait. L'un d'entre eux en fut quitte pour une blessure légère, les deux autres pour la peur. Une fois délivrés, ils se rendirent aux Vans, où ils firent connaître l'évacuation de la place

dont une forte escouade alla sur-le-champ prendre possession. Elle y trouva douze cents rations de pain, vingt grandes cuves d'eau et une quantité d'affiches imprimées.

En fuyant, le comte de Saillans n'avait conservé près de lui que quatre de ses compagnons, son domestique, deux prêtres, l'abbé Pradon, curé de Bannes, et l'abbé Boissin, curé de Puech, et un ancien carabinier nommé Nadal. Jusqu'au jour, il erra avec eux dans les bois. Le matin venu, il se dirigea, par des chemins de traverse, du côté de Villefort, d'où il espérait gagner un refuge qu'il s'était ménagé dans la Lozère. A sept heures, il se trouvait sur le territoire de la commune de Malons, quand il fut surpris au hameau des Aidons par une patrouille de gardes nationaux que commandait un ancien militaire, nommé Hyacinthe Laurent. Les fugitifs furent arrêtés et désarmés. Laurent les conduisit dans sa maison, située non loin de là et les interrogea. Le comte de Saillans se fit passer pour le curé de Barjac. Son interrogatoire terminé, il demanda à s'éloigner un moment. Laurent lui désigna une écurie. Il y entra et, croyant n'être pas vu, il cacha dans la crèche le portefeuille qu'il portait sur lui. Laurent, qui n'avait cessé de le surveiller, le fit conduire et enfermer dans une chambre. Il revint ensuite s'emparer du portefeuille, dont le contenu lui apprit que son prisonnier n'était autre que le comte de Saillans.

Accablé par l'évidence, celui-ci n'essaya pas de nier :

— Je suis en votre pouvoir, dit-il, voici ma croix; accordez-moi la liberté; je vous offre cinquante louis et fortune dans mon entreprise.

Comme Laurent résistait à ses offres, il lui sauta au cou et, en l'embrassant, le supplia de le sauver. Puis voyant l'inutilité de ses efforts, il fit mine de vouloir l'étrangler :

— Si nous étions seuls, reprit-il, et si je ne craignais tes camarades, ton affaire serait faite.

A cela se borna sa résistance; ses compagnons se nommèrent à leur tour. Alors Laurent fit battre la générale dans sa petite commune des Aidons, où se déroulait cet épisode, réunit une quinzaine d'hommes et se mit en route avec eux pour conduire les prisonniers aux Vans. Une estafette les précédait, annonçant sur son chemin la grande nouvelle qu'elle portait à Joyeuse, au directoire départemental en même temps que les papiers saisis sur le comte de Saillans. Le directoire, averti déjà de l'évacuation du château de Bannes, délibérait encore avec le général d'Albignac sur les moyens de rétablir la tranquillité publique. Il prit connaissance de la lettre de Laurent, des documens qui l'accompagnaient et décida qu'il se transporterait à la rencontre du chef des insurgés. Il décida également, que, vu la difficulté de garder sain et sauf dans le départe-

ment un prisonnier aussi notoirement compromis et de protéger ses jours, il le ferait partir sous bonne escorte pour Orléans aussitôt après l'avoir interrogé. Mais ces résolutions étaient à peine arrêtées qu'il apprit par un nouvel envoyé que l'agent des princes venait de périr, lui et ses compagnons, sous les coups d'une poignée de furieux, en arrivant aux Vans.

Tout le long de la route, l'escorte des prisonniers s'était grossie d'une foule de gardes nationaux qui ne cessaient de proférer contre eux des injures et des menaces. A l'entrée des Vans, on rencontra un énorme rassemblement de peuple animé des mêmes passions, avide de châtier les rebelles et de venger sur eux ses terreurs à peine dissipées. Cette petite ville avait subi depuis dix jours les plus cruelles angoisses, livrée tour à tour aux royalistes et aux patriotes, et menacée également par les deux partis. Définitivement vainqueurs, les patriotes attribuaient tous leurs maux au comte de Saillans et aux prêtres réfractaires. Déjà la veille, ils étaient allés, comme on l'a vu, arrêter neuf de ceux-ci, les avaient ramenés aux Vans et emprisonnés. L'heureuse chance du vétéran Hyacinthe Laurent leur livrait un coupable de plus et non le moins redoutable. Ils allèrent au-devant de lui, excités déjà par la nouvelle de sa défaite, possédés de ce sentiment d'implacabilité qu'engendrent dans le premier moment les victoires longuement disputées.

C'est parmi cette foule exaspérée et hostile que les prisonniers entrèrent dans la ville. Les commissaires du directoire, le maire, le juge de paix, plusieurs officiers essayaient vainement de contenir la populace. Pour avoir raison d'elle, il aurait fallu employer la force. On n'osa le faire, et c'est ainsi que la troupe de ligne, dont l'intervention eût empêché l'effusion du sang, assista, l'arme au bras, aux scènes qui suivirent, sans être appelée à les empêcher.

Les prisonniers avaient été conduits à la mairie. Mais, au lieu de les y faire entrer sur-le-champ, on les laissa d'abord sur la place de la Grave, au centre d'une bande d'énergumènes dont l'audace s'accrut en même temps que s'accentuait la faiblesse des pouvoirs publics. Quand ceux-ci purent mesurer l'étendue du danger qui menaçait le comte de Saillans et ses compagnons, il était trop tard pour les y soustraire. Entourés de toutes parts, menacés, maltraités, ils ne pouvaient plus être sauvés. Le juge de paix Coren-Fustier, le capitaine de Bois-Bertrand et le lieutenant Roger, qui se trouvaient aux Vans, déployèrent néanmoins une rare intrépidité pour les arracher à la mort; mais nul n'avait plus la puissance de commander aux passions. Ils y renoncèrent et disparurent, laissant les cinq malheureux aux prises avec les bandes patriotes, qui les tuèrent à coups de sabre et s'acharnèrent furieusement sur leurs cadavres.

Le même jour, un garde national royaliste, le capitaine Terron,

entreposeur des tabacs aux Vans, et trois autres citoyens de cette ville, Charray, Reynaud et Étienne Rivière, furent massacrés à la place où avait péri le comte de Saillans, tandis que les deux fils de Reynaud tombaient, à quelques lieues de là, sous les fureurs des patriotes.

Il y eut alors bien des crimes analogues que l'obscurité qui enveloppe ces temps lointains ne nous a pas permis de reconstituer complètement, mais dont les documens officiels portent assez de traces pour qu'ils ne puissent être révoqués en doute. Le nom de quelques-unes des victimes est parvenu jusqu'à nous. Ce fut d'abord l'abbé de la Bastide de Malbosc, prieur de Saint-Bauzéli. Après la mort de son frère, assassiné au Pont-Saint-Esprit, au lendemain du premier rassemblement de Jalès, ce prêtre, vieux et infirme, ayant refusé le serment civique, s'était retiré avec sa belle-sœur dans une petite propriété qu'il possédait à Bannes. Il vécut là jusqu'au mois de juillet 1792. La défaite du comte de Saillans l'obligea à fuir. Il se réfugia dans une caverne, au milieu des bois, ayant auprès de lui la veuve et les enfans de son frère, ceux-ci encore en bas âge. Ces malheureux vécurent ainsi pendant quinze jours, nourris par des fermiers des environs. Puis, avertis que leur retraite était découverte, ils revinrent une nuit à Bannes. Mais ce fut pour y trouver leur maison incendiée et, dans l'impossibilité de revenir sur leurs pas, se voir réduits à chercher un abri sous ses décombres. C'est là qu'on vint les arrêter, à la suite d'une dénonciation. L'abbé de Malbosc, entraîné sur les bords d'un ruisseau nommé le Tégoul, fut mis en joue par une douzaine d'énergumènes et fusillé sous les yeux de l'un de ses neveux, âgé de dix ans. Mme de Malbosc, envoyée à Paris, n'échappa à l'échafaud que grâce au 9 thermidor.

Ce fut ensuite l'abbé de la Bastide de la Molette et un de ses parens, le chevalier d'Entremaux. On sait avec quelle ardeur l'ancien gendarme, devenu chanoine d'Uzès et vicaire-général de Mgr de Béthisy, évêque de cette ville, avait pris fait et cause pour le mouvement royaliste. Dans la soirée du 12 juillet, il s'était enfui de Jalès, en même temps que l'abbé Claude Allier. Mais il n'eut pas une chance aussi heureuse. Des gardes nationaux suivaient ses traces. Ils l'arrêtèrent dans sa maison de campagne, sur la route de Langogne à Villefort, et avec lui le chevalier d'Entremaux, coupable seulement d'avoir accepté son hospitalité. On les mena tous deux à Joyeuse. Injuriés et maltraités en route, ils déployèrent le plus grand courage, ne cessant de demander des juges. Ils arrivèrent à Joyeuse, le lendemain, dans la matinée. C'était un dimanche. La messe constitutionnelle venait de finir. Pour échapper aux huées dont ils étaient l'objet de la part de la foule réunie sur la place,

ils se réfugièrent dans l'église, encore ouverte, avec l'espoir que les autorités locales viendraient les délivrer. Celles-ci ne purent ou ne voulurent pas intervenir. On obligea les deux infortunés à sortir du temple. On criait autour d'eux :

— Mort aux chouans! mort aux aristocrates!

L'abbé de la Bastide de la Molette eut le pressentiment très net du sort qui l'attendait. Il se jeta à genoux, les mains levées au ciel, en récitant les prières des agonisans. Un violent coup de sabre le renversa mourant sur le sol, où les bourreaux l'eurent bientôt achevé. Là, comme aux Vans, les soldats restèrent sans ordres et assistèrent les bras croisés à ces scènes de meurtre. Le chevalier d'Entremaux, qui se débattait avec désespoir, se tourna plusieurs fois vers eux :

— Je ne vous demande pas de me protéger, leur criait-il; j vous demande une épée, une épée pour me défendre contre ces scélérats.

Il finit par tomber percé de coups.

Déjà, depuis quatre jours, les prêtres arrêtés à Naves, au nombre de neuf et conduits aux Vans, comme nous l'avons raconté, avaient péri également victimes des fureurs populaires. C'étaient l'abbé Claude Bravard, sulpicien, directeur du séminaire Saint-Charles d'Avignon; l'abbé Pierre Lejeune, sulpicien aussi, professeur dans le même établissement; l'abbé Henri Clémenceau, curé de la cathédrale de Nîmes; l'abbé Jean Bonijol, chanoine d'Uzès; l'abbé Jacques Montagnon, curé de Valabre; l'abbé Faure-Michel, curé de Mons, l'abbé Laurent Drôme, vicaire de Saint-Victor-la-Cotte, l'abbé Victor Nadal, curé d'Arpaillargues, et enfin l'abbé Novi, vicaire à Aujac. Ce dernier avait à peine vingt-trois ans. Plusieurs de ces prêtres étaient restés étrangers à l'insurrection. Réfugiés dans le Vivarais, leur plus grand crime consistait dans le refus de prêter le serment constitutionnel. On les confondit tous dans les mêmes vengeances. Le 14 juillet, la populace envahit leur prison, les traîna au dehors et les mit en pièces avec une cruauté qui ne fut égalée que par la sérénité qu'ils opposèrent à la mort.

Touchées par la jeunesse de l'abbé Novi, quelques femmes essayèrent de le sauver en lui demandant le serment civique, en le lui faisant demander par son père.

— J'aime mieux mourir! répondit-il.

Et il périt comme les autres.

Une relation manuscrite que nous avons sous les yeux raconte que Boissy d'Anglas, alors procureur-général-syndic de l'Ardèche, qui se trouvait aux Vans ce jour-là, supplié d'arrêter ce carnage, se contenta de répondre :

— Le peuple est juste même dans ses vengeances.

Mais aucune preuve n'est donnée à l'appui de ce propos, et il est difficile de penser que le président de la convention qui eut le courage, le 20 mai 1795, de saluer la tête de Féraud avait préludé à cet acte héroïque par un acte d'insigne lâcheté.

Il semble que tant d'horreurs ne pouvaient être dépassées. Il appartenait aux terroristes d'Alais de prouver le contraire. Quoique éloignée du camp de Jalès et située dans un autre département, cette ville, placée sur la route que par deux fois les troupes du Gard avaient dû suivre pour marcher contre les insurgés, subissait le contre-coup des événemens. L'émotion y était vive, les clubs y dominaient. Depuis un mois, ils exerçaient une active surveillance, afin d'empêcher les contre-révolutionnaires d'aller grossir les bandes royalistes.

Le 5 juillet, le bruit se répandit que le comte de Saillans avait mis le siège devant Bannes, fait périr trois gendarmes et déclaré la guerre au gouvernement. Ces nouvelles déchaînèrent les passions révolutionnaires. Dans l'après-midi, deux individus, les sieurs Roure et Nias, furent arrêtés au moment où ils tentaient de sortir de la ville. Soupçonnés de ne la quitter que pour se rendre au camp de Jalès, poursuivis par la foule, ils allaient être pendus, quand la municipalité les sauva en les faisant enfermer dans la prison du fort d'Alais.

Quelques heures plus tard, une femme honorablement connue, Mme Gaillard, fut arrêtée dans les mêmes conditions. On saisit sur elle des cartouches, et, comme son mari, connu pour ses opinions royalistes, était absent depuis plusieurs jours, il fut aisé de deviner qu'elle allait le rejoindre sur le théâtre de l'insurrection. Une multitude bruyante, composée surtout de femmes et d'enfans, la ramena brutalement à la mairie; elle y fut interrogée par le juge de paix, puis envoyée au fort, où se trouvaient déjà, avec les individus arrêtés le matin, diverses personnes compromises et décrétées d'accusation. Dans le nombre, on comptait un gentilhomme de la localité, M. d'Esgrigny, soupçonné, à tort ou à raison, d'avoir participé au complot de Perpignan, fomenté l'année précédente par le comte de Saillans, encore inconnu.

Ces incidens aggravèrent l'excitation des esprits, entretenue par les clubs; elle s'augmenta le 7 juillet au passage à travers la ville des gardes nationales du Gard, que le général d'Albignac conduisait au camp de Jalès. Dans la soirée du 13, on apprit l'arrestation et la mort du comte de Saillans. Les maisons s'illuminèrent, les cloches furent mises en branle autant pour célébrer la victoire que pour annoncer l'anniversaire de la fédération.

Le lendemain, dans la matinée, les gardes nationales du district

arrivèrent pour fêter cette commémoration. En même temps, la légion d'Alais, partie pour aller combattre les royalistes, rentrait triomphalement, ses canons, ses fusils, les chapeaux des légionnaires pavoisés et couronnés de branches de laurier. Ces troupes assistèrent à la messe constitutionnelle, qui fut dite dans la prairie d'Alais. A une heure, elles étaient rentrées et dispersées dans la ville. C'est alors que des individus demeurés inconnus se mirent à la tête d'une bande d'environ deux cents hommes et les engagèrent, au nom de la nation, à faire œuvre patriotique, en mettant à mort les contre-révolutionnaires détenus dans la prison du fort. Cette proposition fut saluée de joyeuses clameurs. La municipalité fit preuve d'une criminelle faiblesse. Elle avait eu vent, dès la veille, de ces sinistres projets. Elle ne prit aucune mesure pour les conjurer, et trois fois chassés du fort, dans lequel une mystérieuse, mais certaine complicité les introduisit chaque fois, en abaissant le pont levis, les envahisseurs purent égorger tour à tour, quatre des prisonniers, Roure, Nias, d'Esgrigny et Mme Gaillard.

Ces deux derniers reçurent la mort dans la cour du château avec les traitemens les plus barbares. On les dépouilla de leurs vêtemens, on leur coupa la tête; puis, les deux cadavres jetés l'un sur l'autre dans une attitude indécente, la tête d'Esgrigny au bout d'une pique, celle de Mme Gaillard tenue à la main par les cheveux, les assassins allèrent promener dans les rues ces horribles trophées. Celui qui portait la tête de l'infortunée marchait en avant, dansant et criant :

— C'est moi qui l'ai fait ! c'est moi ! Vive la nation (1) !

Presque tous les habitans d'Alais, glacés par l'effroi, s'étaient enfermés chez eux. Les autorités demeuraient inertes. Une escouade de dragons ayant rencontré le hideux cortège, se rangea pour le laisser passer. La municipalité, qui s'était retirée après avoir promené le drapeau rouge dans la ville, ne donna des ordres décisifs que lorsque les scélérats, las de tant d'infamies, eurent abandonné les restes de leurs victimes dans le ruisseau, pour aller piller plusieurs maisons royalistes, qui restèrent également sans défenseurs. Les cadavres furent ensevelis dans la soirée, les têtes traînées dans les champs, où elles se perdirent. Plusieurs catholiques, activement recherchés par les assassins, purent rester cachés et fuir pendant la nuit.

Le lendemain, quand les administrateurs du Gard et le général d'Albignac traversèrent la ville, tout était rentré dans l'ordre. Les

(1) Ces tragiques détails sont extraits des procès-verbaux des séances de la municipalité d'Alais et d'une relation manuscrite, rédigée par un témoin oculaire.

auteurs de ces grands crimes avaient disparu. Il est à noter qu'à Alais pas plus qu'aux Vans et à Joyeuse, on n'osa les poursuivre ni même commencer une instruction pour les découvrir. C'est qu'il y avait alors deux justices. Les patriotes pouvaient être impunément criminels. Il n'en était pas de même des royalistes. On le vit bien après leur défaite, à la rigueur des vengeances exercées contre eux. On avait incendié Saint-André-de-Cruzières, diverses maisons de Berrias, le château de Jalès ; on incendiait maintenant celui de Bannes. Le général de Chateauneuf-Randon expédiait ses meilleurs soldats à Chambonas pour arrêter Claude Allier. Mais, celui-ci ayant disparu, il fallut se contenter de fouiller du haut en bas le presbytère, où l'on découvrit au fond d'une cachette pratiquée dans le mur la correspondance et les papiers du prieur, qui allaient permettre de reconstituer la conspiration de son origine à son dénoûment.

Les représailles que nous avons racontées indignèrent les cœurs honnêtes. Elles arrachèrent au général de Montesquiou une éloquente protestation. « En vous félicitant de vos succès, écrivait-il le 16 juillet de Bourgoin au directoire de l'Ardèche, j'éprouve une vraie douleur, en apprenant la manière dont M. de Saillans a expié ses forfaits. C'est un assassinat qu'on a commis au lieu d'un grand exemple qu'on aurait donné. Le peuple n'apprendra-t-il donc jamais à laisser aux lois le soin de sa vengeance? » Dans une lettre au général d'Albignac, il revenait avec plus de force sur cette idée. « Je suis bien fâché que votre victoire ait été cruelle, disait-il. Il eût été superbe de livrer les coupables aux lois. A présent que les têtes les plus importantes sont abattues, je vous exhorte à arrêter, s'il est possible, le cours des vengeances. Je sais que ce n'est pas une entreprise facile, mais je sais aussi qu'elle est digne de votre vertu. Qu'une proclamation du moins rappelle le règne de la loi, sans laquelle il n'y a point de liberté. » Les commissaires de la Lozère, appelés de leur côté à apprécier les événemens, s'exprimaient en ces termes : « L'humanité souffre au moment où l'on reçoit de pareilles nouvelles et les vrais amis de la liberté seraient affligés qu'elle eût été violée dans toutes ces exécutions militaires. Quels que soient les coupables, il faut que les règles soient observées à leur égard. Mais enfin, la tranquillité va se rétablir, la chose publique ne court plus de dangers dans cette contrée, et nous nous arrêtons à cette idée avec complaisance pour perdre de vue les scènes désagréables qui pourraient troubler notre joie. »

Ces extraits de la correspondance officielle contiennent, à ce qu'il nous semble, des aveux qui méritaient de dénouer le récit de ces journées sanglantes. A l'heure où les assassins recevaient pour

tout châtiment les blâmes isolés qu'on vient de lire, le personnage qui avait arrêté le comte de Saillans fugitif et n'avait pas su protéger sa vie,é tait admis, en passant à Mende, aux honneurs de la séance du conseil général. Deux bataillons marseillais se trouvaient alors dans cette ville. On redoutait, à cette occasion, des excès de leur part. Mais ces craintes ne furent pas justifiées; tout se borna à un banquet et à des illuminations. L'assemblée nationale célébrait à son tour et à sa façon la victoire remportée sur les royalistes. Ignorant encore que les châteaux de Jalès et de Bannes avaient été brûlés, elle en ordonnait la destruction. Elle votait à Hyacinthe Laurent une récompense de 3,000 livres. Enfin, le 20 juillet, confirmant un arrêté du directoire de l'Ardèche, elle décrétait d'accusation cinquante-sept personnes ayant pris part au complot de Jalès.

Sur cette liste figuraient entre autres le comte de Connway, qui n'était pas entré en France, l'abbé La Bastide de la Molette et le capitaine Terron, de la garde nationale des Vans, qui avaient déjà péri, l'abbé Crégut, Louis Pellet, l'abbé Boissin, d'autres encore qui, lorsque le décret arriva dans l'Ardèche, avaient aussi payé de leur vie, dans des circonstances ignorées, leur participation à la prise d'armes de Jalès.

C'était le règne des exécutions sans jugement. Elles se continuèrent longtemps encore. Les municipalités suspectes furent suspendues; les administrateurs du district du Tanargue, dont faisait partie la vallée de Jalès, accusés de complicité avec les conspirateurs, furent remplacés. L'un d'eux, le procureur syndic, M. de Bournet, inaugura, en y portant sa tête, l'échafaud dressé quelques mois plus tard dans l'Ardèche; deux gentilshommes du pays, MM. de Brès et de la Vernède, furent fusillés. On dit que ce dernier vit creuser sa fosse et fut enterré vivant. Les ruines de Saint-André-de-Cruzières, condamnées à perdre le nom sous lequel ce village était désigné, prirent celui de Claisse. Après les grands coupables, on poursuivit les petits. Les prisons de l'Ardèche étaient pleines de pauvres gens qui se défendaient en déclarant qu'on les avait forcés à marcher. On ouvrait à la poste les lettres suspectes, et neuf mois après ces tragiques événemens, on procédait encore à des arrestations.

C'est ainsi qu'en avril 1793 un sieur Charousset se laissait surprendre dans une auberge de Bollene, département de Vaucluse, et était bientôt reconnu comme un des principaux complices du comte de Saillans. « On aura des preuves pour le faire guillotiner, » écrivait à son sujet le directoire de l'Ardèche. Conduit à Privas, il voyait se dresser contre lui un acte d'accusation redoutable, dans

lequel étaient relevés à sa charge des faits d'enrôlemens, de pillage et d'assassinats. Un des griefs était ainsi formulé : « Il a fait la contrebande avec Dominique Allier et gardé la maîtresse de ce dernier, fille des pays étrangers. »

Cette brève allusion à une aventure d'amour, sur laquelle il nous a été impossible de faire la lumière, est la seule de ce genre que nous ayons trouvée dans les nombreuses pièces à l'aide desquelles nous avons reconstitué ces tragiques événemens. La femme est absente des conspirations du Vivarais, et M. de Lamartine n'a écrit qu'un roman, lorsque étudiant l'histoire, non à travers les documens contemporains, mais à travers son imagination, il parle « de jeunes filles à cheval, vêtues et armées en amazones, parcourant les rangs, distribuant les signes de la révolte, et, les cœurs de Jésus sur la poitrine, les croix d'or au chapeau, réveillant, au nom de l'amour, l'héroïsme de l'ancienne chevalerie. » La vérité n'avait pas besoin de cette poétique mise en scène. Nous l'avons rétablie d'une manière irréfragable.

L'affaire de Saillans est la plus importante des conspirations royalistes du Midi. Conduite par des hommes moins légers que les émigrés, plus circonspects et plus prudens que les chefs qui la dirigèrent, elle pouvait réussir. Si elle avait réussi, elle aurait jeté sur Paris, à l'heure où la Vendée se soulevait, où les frontières s'ouvraient à l'invasion, une formidable armée royaliste, qui eût non pas rétabli l'ancien régime, mais changé le cours de la révolution. Les maîtres du moment le comprirent quand éclata à leurs yeux le danger qu'ils avaient couru. Aussi s'appliquèrent-ils à en conjurer le retour.

Convaincus que l'esprit royaliste n'était pas mort dans le Midi en même temps que le comte de Saillans, ils engagèrent la lutte contre lui par la terreur. Ils ne purent empêcher cependant son fréquent réveil. Après l'avoir successivement combattu à Arles, à Jalès, à Mende, à Lyon, après avoir employé, pour le refréner, les armes les plus meurtrières, ils étaient obligés de s'avouer qu'ils n'en pouvaient venir à bout. « Le complot subsiste encore dans sa presque totalité, écrivait l'un d'eux, à la fin de 1792. » Il ne se trompait pas. L'émigration espérait encore et entretenait l'agitation dans le Midi. Aux confins de la Lozère et de l'Aveyron, dans un village perdu au milieu des montagnes d'Aubrac, un ardent royaliste, un combattant des luttes passées, le notaire Charrier, recommençait à prêcher la révolte et préparait une nouvelle tentative en faveur de la royauté agonisante.

ERNEST DAUDET.

LA FRANCE

DANS L'OCÉAN-PACIFIQUE

TAHITI

Le 8 mars 1843, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, président du conseil des ministres, recevait les deux lettres suivantes :

« Monsieur le maréchal,

« Voici une communication étrange que je reçois confidentiellement par un négociant qui promet de la tenir secrète jusqu'à nouvel ordre. Je ne l'ai reçue d'aucune autre source, et je n'ai nul moyen de l'expliquer. M. du Petit-Thouars aurait tout à fait pris l'initiative de ce procédé. — Recevez, je vous prie, monsieur le maréchal, l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

« Baron Roussin. »

A Monsieur Chaucheprat.

« Monsieur,

« Je reçois à l'instant, par voie de Lima et de Londres, des lettres de Valparaiso, 30 octobre, et Lima, 14 novembre. Elles contiennent des nouvelles fort importantes et que M. le ministre de la marine sera probablement content, sinon d'apprendre, du moins de savoir.

« L'amiral du Petit-Thouars était arrivé le 29 octobre des îles Marquises; outre ces îles, il avait pris possession des îles de Tahiti.

Il paraît avoir été entraîné à cette mesure par l'avis qu'il avait reçu que d'autres devaient s'en emparer. L'amiral du Petit-Thouars préparait de nombreuses dépêches pour le gouvernement, et elles ont dû partir par le navire le *Vicomte de Chateaubriand*. Ma correspondance de Lima, qui m'est parvenue par Panama, a devancé ce navire.

« Je comprends toute l'importance de la nouvelle que je vous transmets, et, si nul autre que moi ne l'a reçue, vous pouvez assurer M. l'amiral Roussin que je ne la communiquerai à nulle autre personne que vous.

« Recevez, etc.

« ROUX DE CLAUSAY. »

La nouvelle était exacte. Après avoir pris possession, au nom de la France, le 1er mai 1842, de l'île Touata et du groupe sud-est des îles Marquises, le 2 juin suivant de l'île Nukahiva et du groupe nord-ouest, le contre-amiral du Petit-Thouars s'était rendu à Tahiti. Pomaré IV s'y débattait au milieu d'inextricables difficultés. Née le 28 février 1813, elle avait épousé, en 1834, Ariifaité, le plus bel homme de son royaume, mort en 1873. Son autorité, mal assise, était contestée par quelques-uns des chefs principaux; à ces embarras intérieurs s'ajoutaient les querelles religieuses et les convoitises inavouées des grandes puissances maritimes. L'occupation par la France des archipels voisins décida la reine à recourir à une mesure extrême qu'elle considérait comme une mesure de protection. Le 9 septembre 1842, elle adressait à l'amiral du Petit-Thouars la lettre suivante :

« Parce que nous ne pouvons continuer à gouverner par nous-mêmes dans le présent état de choses, de manière à conserver la bonne harmonie avec les gouvernemens étrangers, sans nous exposer à perdre nos îles, notre autorité et notre liberté, nous, les soussignés, la reine et les grands chefs de Tahiti, nous écrivons les présentes pour solliciter le roi des Français de nous prendre sous sa protection aux conditions suivantes :

« 1° La souveraineté de la reine et son autorité et l'autorité des chefs sur leurs peuples sont garanties;

« 2° Tous les règlemens et lois seront faits au nom de la reine Pomaré et signés par elle;

« 3° La possession des terres de la reine et du peuple leur sera garantie. Les terres leur resteront. Toutes les disputes relativement au droit de propriété ou des propriétaires des terres seront de la juridiction spéciale des tribunaux du pays;

« 4° Chacun sera libre dans l'exercice de son culte ou de sa religion;

« 5° Les églises existant actuellement continueront d'être, et les missionnaires anglais continueront leurs fonctions sans être molestés; il en sera de même pour tout autre culte : personne ne pourra être molesté ni contrarié dans sa croyance.

« A ces conditions, la reine Pomaré et ses grands chefs demandent la protection du roi des Français, laissant entre ses mains et aux soins du gouvernement français ou à la personne nommée par lui et avec l'approbation de la reine Pomaré, la direction de toutes ses affaires avec les gouvernemens étrangers, de même que tout ce qui concerne les résidens étrangers, les règlemens de port, etc., et le droit de prendre telle mesure qu'il pourra juger utile pour la conservation de la bonne harmonie et de la paix.

« *Signé :* POMARÉ.
« PARAITA, RÉGENT. — UTAMI, HITOTI, TATI. »

L'amiral du Petit-Thouars acceptait la demande de protectorat ainsi formulée, sous réserve de la décision de son gouvernement, qu'il avisait des faits accomplis et des mesures prises.

Le 25 mars 1843, le roi Louis-Philippe ratifiait dans un document contre-signé par M. Guizot, ministre des affaires étrangères, l'acceptation conditionnelle de l'amiral; le 14 octobre, M. Bruat, alors capitaine de vaisseau, débarquait aux îles Marquises en qualité de gouverneur des établissemens français de l'Océanie et de commissaire du roi près la reine des îles de la Société.

I.

L'Angleterre ne voyait pas sans ombrage la France prendre pied dans l'Océanie. L'entente cordiale n'excluait pas la méfiance, et le cabinet de Londres la poussait loin quand il s'agissait d'occupations maritimes. A cette époque, prévoyant peut-être par une sorte d'intuition secrète, devançant en tous cas les rapides développemens de la navigation, l'Angleterre visait à acquérir dans l'Océan-Pacifique des ports de relâche et des points stratégiques. Maîtresse du continent australien, elle tenait en échec Sumatra, Java, Bornéo, les îles de la Sonde et l'entrée du golfe de Bengale. Sa colonie du Cap lui assurait libre accès dans l'Atlantique sud et la mer des Indes. Dans le Pacifique, deux points importans éveillaient ses convoitises : les îles Sandwich, dans l'hémisphère nord; les îles Marquises et l'archipel des Pomotou dans l'hémisphère sud. Séparés par une étendue de mer de 800 lieues sans port d'atterrissement, l'archipel des Sandwich et ceux des Marquises et des Pomotou sont les deux clés du Pacifique. Au nord des Sandwich, 900 lieues de mer libre s'étendent jusqu'à la presqu'île d'Alaska. Des Pomotou

au continent américain, dans l'est, on compte 1,200 lieues; dans le sud, quelques îlots déserts, la mer libre et le pôle.

Aucun océan ne présente d'aussi vastes solitudes. Les jours, les semaines s'écoulent sans que le navigateur relève une terre à l'horizon. Entre ces archipels affleurent çà et là quelques *athols*, îlots madréporiques que des insectes invisibles édifient patiemment, gagnant quelques pieds en des siècles, poursuivant silencieusement une œuvre mystérieuse et confondant l'imagination par le calcul des temps qu'il a fallu pour dresser du fond de l'océan ces inébranlables assises qui défient les efforts des flots et lentement s'exhaussent. A ce travail continu des infiniment petits de la création se joignent les efforts puissans des plus effrayans phénomènes naturels. Par un étrange contraste, les volcans créent en quelques heures ce que des insectes édifient en des siècles. Les archipels du sud aussi bien que ceux du nord sont d'origine volcanique, et l'on peut suivre d'une île à l'autre les phases diverses de cette création, depuis celles où les éruptions sévissent encore jusqu'à celles où la lave, désagrégée par l'action continue des pluies et du soleil, s'est convertie en un sol fertile que recouvre une exubérante végétation.

Ces archipels sont-ils les cimes d'un continent englouti ou bien les assises récentes d'un continent naissant? La première supposition a rencontré de nombreux adhérens. Nous n'hésitons cependant pas à nous prononcer pour la seconde. Un séjour prolongé dans l'Océanie nous a permis de constater la marche régulière des phénomènes volcaniques, de les étudier de près et de noter l'accroissement constant des îles où ils se produisent. Pour être plus lent, le développement des athols n'en est pas moins soumis à des lois invariables. Dans l'archipel madréporique des Pomotou, des groupes d'îlots nouveaux apparaissent, et il n'est pas douteux que dans un avenir éloigné ces îlots ne se soudent et ne forment une seule île.

C'est surtout dans l'archipel des Sandwich, où le plus grand volcan connu, celui de Kilauea, est en pleine activité, que l'on peut suivre les phases diverses de la création volcanique. Chaque année la grande île de Havaï gagne sur l'océan, dont elle repousse les flots, élargissant sa ceinture de récifs et projetant au large ses puissantes coulées de lave, véritables fleuves de feu et de matières incandescentes. Nous avons vu, lors des grandes éruptions, des torrens de lave qui mesuraient près de 3 kilomètres de large, descendre des flancs des montagnes, comblant les ravins et les vallées, plongeant dans la mer avec le sifflement d'une barre de fer rouge, la refoulant lentement, accumulant les scories jusqu'à une hauteur de 300 mètres et formant un cap noir et menaçant là où peu de jours avant se creusait un golfe profond. On ne peut, sans y avoir

assisté se figurer la puissance de ces feux souterrains, l'amoncellement de matières qu'ils rejettent au dehors. Un fait seul en donnera une idée. L'île de Havaï compte deux montagnes, toutes deux supérieures en élévation au Mont-Blanc et toutes deux uniquement composées de laves et de scories. Si l'on tient compte qu'elles surgissent, non comme le Mont-Blanc, d'un plateau élevé et du centre d'un continent, mais de l'océan même, et qu'avant d'affleurer au niveau des flots il a fallu combler le fond de la mer, on se fera une idée de la quantité prodigieuse de matière en fusion que représente une pareille masse et de la puissance des forces mises en œuvre pour l'élever à une telle hauteur.

A 800 lieues de distance de l'archipel des Sandwich, les mêmes forces ont fait surgir de l'océan l'île de Tahiti et l'archipel des Marquises. Le terrain, de nature volcanique, est formé de laves poreuses, dont les cavités renferment des cristaux zéolithiques, des conglomérats en couches stratifiées composées de roches et de scories entremêlées de corail. On ne trouve pas trace de cratères récens. Tout semble indiquer que, depuis la dernière convulsion qui a donné naissance au Diadème, montagne basaltique, l'effort volcanique s'est déplacé et, son œuvre terminée, a laissé la nature accomplir la sienne.

Sous l'action combinée du soleil et des pluies, les scories désagrégées, les strates d'argile calcinée délayées par l'eau et entraînées dans les vallées ont formé un sol d'une richesse et d'une fertilité incomparables, envahi par une végétation puissante. Toutefois des siècles ont dû s'écouler avant d'assurer définitivement la conformation actuelle des archipels du Sud. A de longs intervalles, les volcans ont plus d'une fois bouleversé ces îles, incendié ces forêts, dévasté ces plaines, modifié la configuration du sol. On retrouve encore dans les débris de lave des branches d'arbre à l'état de charbon, des empreintes de fougères et même de coléoptères.

Quels furent les premiers habitans de ces archipels? S'il est vrai, comme l'affirment quelques savans, que l'existence de l'homme se soit manifestée simultanément sur les divers points du globe, cette manifestation n'a pu se produire que sur ceux de ces points où se trouvait un sol définitivement assis et réunissant les conditions nécessaires au maintien et à la continuation de l'espèce. Or nous avons constaté que, dans le Pacifique, ce sol est encore, en partie du moins, en voie de formation, et que les archipels sont comparativement de date récente. La conclusion qui s'impose est qu'ils ont dû être peuplés tardivement et par voie d'immigration.

A quelle race appartenaient les premiers occupans? On l'ignore, et les traditions de leurs successeurs ne nous apportent à ce sujet que des données confuses au début, et qui deviennent plus obscures

chaque jour. Ici, comme ailleurs, les légendes remontent à des antiquités fabuleuses, à des dieux dont les tribus aiment à se dire issues.

Dans un livre récent et dont il a été rendu compte ici même (1), M. le marquis de Nadaillac examine les diverses hypothèses auxquelles a donné lieu le peuplement de l'Amérique et de l'Océanie. On l'a attribué tour à tour aux Sibériens, aux Chinois, aux Indiens, Égyptiens, Phéniciens, Celtes, Scandinaves, Juifs même. Pour l'expliquer, on a ressuscité du fond des mers cette terre mystérieuse, l'*Atlantide*, abîmée dans les flots. Elle s'élevait, dit-on, au-delà des colonnes d'Hercule et s'étendait au loin dans l'Océan-Atlantique. Anéantie en une seule nuit par un déluge tel que les hommes n'en virent jamais de pareil, il ne subsisterait plus de ce vaste pont jeté entre l'Europe et l'Amérique que des cimes isolées, les Canaries, les Açores, les îles du Cap-Vert et Madère. C'est ce que racontèrent à Solon des prêtres égyptiens qui assignaient à ces événemens une date antérieure de neuf mille ans à sa venue en Égypte. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses qui attribueraient à l'Europe et à l'Afrique le peuplement de l'Amérique et, par une supposition plus hardie et plus inadmissible encore, celui de l'Océanie, l'étude des temps présens nous atteste la disparition complète de ces premiers habitans et leur remplacement par une race bien différente. Les habitans actuels, les Kanaques, comme ils s'appellent eux-mêmes, du mot *kanaka*, qui dans leur langue signifie « homme, » les Kanaques n'ont occupé ces îles que vers la fin du XIIe siècle. Nous avons toute raison de les croire originaires de Sumatra.

On n'ignore pas que, dans la seconde moitié du XIIe siècle, les vastes plateaux de la Haute-Asie ont, à la suite d'épouvantables famines et de guerres sanglantes, déversé sur le monde alors connu ces terribles avalanches humaines qui, conduites par Tchingis-khan, ont envahi les Indes, la Perse, la Syrie, la Moscovie, la Pologne, la Hongrie et l'Autriche. Sur le versant opposé, le même phénomène s'est accompli. Ainsi qu'un flot pousse l'autre, l'émigration est descendue jusqu'à la presqu'île de Malacca, refoulant tout devant elle, acculant à la mer les populations éperdues qui n'ont plus trouvé d'abri que sur leurs bateaux. Le choc dut être terrible pour entraîner ainsi des millions de fuyards et pour les jeter sur les côtes de Bornéo, des Célèbes, des Nouvelles-Hébrides. Ils étaient si nombreux que les plus aventureux durent céder la place sur ces îles et gagner comme ils purent les îles des Fijis, des Navigateurs, Hervey, Tahiti enfin. Un dernier reflux en poussa quelques-uns

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880.

aux îles Sandwich. Au-delà, il n'y avait plus rien que le continent américain; les vents contraires opposaient une barrière à leurs frêles embarcations.

Ainsi, d'une part, un vaste courant qui poussa, au XIIe siècle, les Tartares Mongols de l'est à l'ouest, et un courant en sens inverse qui se dirige de l'ouest à l'est. Le premier envahit l'Europe, le seconde inonda les Indes et refoula la population sur l'Océanie. Il y aurait une étude curieuse à faire sur ce double mouvement dont l'impulsion subsiste encore aujourd'hui, sur cette marche plus lente, mais constante, qui entraîne l'Europe vers l'Amérique, l'Amérique vers l'Océanie, le Japon et la Chine; puis, en sens inverse, on pourrait suivre les étapes successives du Chinois, qui envahit peu à peu l'Océanie, peuple une partie de la Californie, franchit la Sierra-Nevada, et dont l'avant-garde vient enfin s'implanter à New-York, Boston, Cincinnati, en dépit des efforts de la législation et des haines de race.

La théogonie tahitienne n'offre qu'un médiocre intérêt. Nous y retrouvons, comme dans toutes les îles de l'Océanie, le pouvoir absolu du chef confirmé ou tenu en échec par le pouvoir théocratique représenté par un grand-prêtre, sacrificateur, devin et prophète. Çà et là quelques légendes curieuses, telle que celle de Hanai, demi-dieu, sorte d'Hercule auquel on attribue des travaux gigantesques. A l'aide d'une ligne, il fit surgir de l'Océan les îles Gambier et les îles Marquises. Nouveau Josué, il contraignit le soleil à s'arrêter sur Tahiti, le saisit par un de ses rayons et l'attacha à un arbre au moment où il se levait à l'horizon.

Les premiers documens sérieux que nous possédons sur Tahiti sont dus au célèbre circumnavigateur anglais, Cook, qui relâcha quatre fois dans cette île, en 1769, 1773, 1774 et 1777. Trois chefs absolus se disputaient le pouvoir. Il finit par échoir entre les mains de l'un d'eux qui fit proclamer roi son neveu, Otuu, se réservant la régence (1770).

Otuu fut le chef et le fondateur de la dynastie actuelle. Parti en expédition une nuit, surpris par le froid, il contracta une bronchite dont il guérit partiellement, tout en conservant une toux opiniâtre. En souvenir de cette campagne, ses courtisans l'appelèrent *Po-maré*, la *nuit de la toux*. Otuu adopta ce sobriquet, qui devint le nom de sa dynastie (1).

A la naissance de son fils, Otuu, se conformant aux usages, abdiqua en faveur de son héritier, qu'il fit reconnaître sous le nom de Pomaré II, et continua à exercer le pouvoir en qualité de régent. Son fils et lui accueillirent avec faveur les missionnaires anglais et

(1) G. Cuzent, *Tahiti*, p. 48.

se convertirent au christianisme. Cette conversion faillit leur coûter la couronne. Défaits deux fois par les partisans du paganisme, ils ne durent qu'à l'intervention de l'Angleterre de l'emporter enfin en 1815. Le paganisme fut supprimé, les idoles brûlées, les *maraes* détruits et la religion chrétienne proclamée religion de l'état.

La fin du règne de Pomaré II ne répondit pas aux espérances que l'Angleterre avait conçues. A Tahiti, comme dans toutes les îles conquises à la civilisation, le débitant d'eau-de-vie suivait de près le missionnaire et n'y faisait pas moins de recrues. L'ivrognerie se propageait d'une façon effrayante. Pomaré II y succomba en 1821.

Son fils lui succéda sous le nom de Pomaré III. Sa tante était régente. Femme énergique, autoritaire et absolue, elle rappelle par plus d'un côté la veuve de Kaméhaméha Ier aux îles Sandwich. Elle aussi entreprit de relever l'autorité despotique, de résister aux empiétemens des missionnaires, qui rêvaient à Tahiti, comme aux Sandwich, l'organisation d'un gouvernement théocratique, seul capable à leurs yeux de tenir en échec les progrès de l'ivrognerie et l'influence désastreuse des aventuriers européens, dont l'exemple et les mœurs contrariaient leurs enseignemens. A huit cents lieues de distance, nous voyons des faits identiques aboutir aux mêmes conséquences. Une race douce et malléable, accessible aux influences extérieures, semble offrir à la civilisation une conquête facile et pacifique, et pourtant c'est par milliers que se comptent les victimes. Il semble que, par une loi fatale de l'humanité, le progrès ne puisse s'accomplir que lentement; partout où sa marche est violentée, comme le char de Jaggernauth, il écrase les retardataires. L'histoire nous montre, en Europe, la civilisation grandissant péniblement, rejetant à chaque étape successive, sous forme de débris, les préjugés qui entravent sa marche, les institutions mêmes dont dont elle s'est servie pour avancer. Ici, nous la voyons parcourir en quelques années plus d'espace qu'ailleurs en un siècle, ne rencontrant devant elle aucune résistance, appelée, désirée de tous. Le paganisme avait vécu; il s'écroulait de toutes parts. L'abus atroce provoquait la réaction violente. On avait soif de vivre, de respirer, de secouer ce joug écrasant.

Les missionnaires trouvent la voie ouverte. Ils sont bien accueillis par une population lasse des excès d'une théocratie sans règle morale, d'un despotisme sans frein. Il semble qu'ils n'aient qu'à semer pour récolter. En peu d'années, les habitans passent d'une nudité presque complète à l'usage des vêtemens européens. Détail tout extérieur; mais dans ces quelques années la dépopulation fait des ravages effrayans. Les sauvages, aussitôt vêtus, contractent des maladies inconnues parmi eux; la pneumonie, la bronchite font des milliers de victimes.

En 1774, Cook estimait la population tahitienne à 240,000 âmes. Son calcul se fondait sur le chiffre des guerriers que le chef Toouha embarquait sur une flotte de deux cent dix pirogues de guerre destinées à opérer une descente sur l'île Moorea. En 1797, les missionnaires anglais portent à 50,000 la population de l'île. Elle n'est plus que de 10,000 en 1838 (1), lors du séjour des corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*. Le dernier recensement l'évalue à 9,551 (2).

Le contact avec les blancs amène les maladies vénériennes. L'eau-de-vie, le plus terrible des poisons pour ces races des climats chauds, les décime. C'est une grande erreur de croire que la civilisation se présente aux races barbares uniquement par ses bons côtés. Il n'en est rien. Elle pénètre autant par ses vices, que le sauvage greffe sur les siens propres, que par ses vérités élevées et ses théories morales.

Nous avons vu la vraie lutte s'engager moins entre le Kanaque réfractaire et la civilisation envahissante qu'entre le missionnaire blanc et l'aventurier blanc, entre la religion et l'eau-de-vie se disputant l'indigène. Les missionnaires l'emportent. Instructeurs du peuple, n'est-ce pas à eux de l'initier à cette civilisation nouvelle dont ils sont évidemment les représentans les plus autorisés? Pour bien juger leur œuvre, il importe de se rendre compte des obstacles dont ils avaient à triompher. D'une part, le paganisme vaincu, mais tenant encore par mille racines, les appétits sensuels comprimés, mais non éteints; et de l'autre, leurs compatriotes, avides de gain, impatiens de tout contrôle, bien autrement redoutables pour eux que les Kanaques. Plus religieux que politiques, plus croyans qu'expérimentés, les missionnaires voient dans leur propre domination le salut de la race qu'ils convertissent; ils taillent dans la Bible une sorte de gouvernement théocratique; ils empruntent aux lois de Moïse un code civil; ils croient pouvoir réformer les mœurs à coups de décrets.

C'est ce que tentaient les missionnaires américains aux îles Sandwich. Aux Sandwich, comme à Tahiti, ils se trompèrent; mais une partie de leur œuvre subsiste encore aujourd'hui, et de leurs fautes il ne reste que le souvenir.

Pomaré III vécut peu. Sa sœur Aimata lui succéda, en 1825, sous le nom de Pomaré IV. Elle avait alors douze ans. C'est sous son règne que s'accomplirent les événemens dont nous avons parlé et que, par l'acceptation du protectorat, la France prit pied dans l'Océanie.

(1) Ellis, *Polynesian Researches*.
(2) *Annuaire de Tahiti*, 1879, p. 147.

Les missionnaires et les résidens anglais ne pouvaient voir sans inquiétude et sans dépit le protectorat de la France s'étendre sur un archipel civilisé et colonisé par eux. Ils avaient mis à profit le long délai exigé alors par les communications avec l'Europe; les actes de l'amiral du Petit-Thouars étaient subordonnés à la ratification du roi et n'avaient jusque-là qu'un caractère essentiellement provisoire. Ils s'en autorisèrent pour agir sur l'esprit mobile de la reine et des principaux chefs, leur démontrer que l'établissement du protectorat n'était autre chose que l'aliénation et la perte de leurs droits de souveraineté. Pomaré, jusqu'alors de leur part l'objet d'une considération passablement dédaigneuse, devint tout à coup une reine, sœur, par le rang, de la reine d'Angleterre, investie de droits et de responsabilités sacrés. Les bâtimens anglais lui rendirent les honneurs dus aux souverains, et on n'eut pas de peine à la faire revenir sur sa détermination première. Quittant Tahiti, elle se réfugia aux Iles sous le vent, attendant les événemens.

En France, le gouvernement regrettait que l'amiral n'eût pas purement et simplement arboré le pavillon français au lieu du pavillon du protectorat. On estimait l'attitude prise comme dangereuse, en ce sens qu'elle compromettait la France vis-à-vis de l'Angleterre sans lui donner une compensation réelle par une prise de possession définitive. Ces regrets, connus ou devinés par l'amiral, le décidèrent à profiter des circonstances nouvelles que lui offraient le revirement de la reine et la résistance des grands chefs.

En arrivant à Tahiti, le commandant Bruat se trouva en présence d'un désaveu de l'acte du 9 septembre 1842 et d'une résistance à main armée, soutenue et encouragée par les Anglais. La lutte s'engagea avec vigueur; des rencontres sanglantes eurent lieu à Mahauta, à Punaauia, et les hostilités ne cessèrent que par la prise du fort de Fautaua, emporté par les Français.

En France, l'opinion publique s'émut. Le gouvernement, qui comptait sur une occupation pacifique et qui redoutait des complications avec l'Angleterre, manifesta hautement son déplaisir. L'amiral du Petit-Thouars fut désavoué et son rappel décidé.

Nous trouvons dans la *Revue rétrospective* une dépêche de l'amiral qui prouve bien que la passion de parti faisait fausse route en affirmant qu'il n'avait fait qu'exécuter des instructions secrètes en prenant possession des états de Pomaré, et que son désaveu, bien ou mal entendu, n'était pas une lâche contradiction du cabinet du 29 octobre, ni une comédie à laquelle l'amiral n'eût pu se prêter sans compromettre son honneur. Cette dépêche est datée du Callao, 6 juillet 1844.

« ... J'espère dans la justice du roi et de son gouvernement. S'ils ont été prompts à me frapper, ils me réhabiliteront sans

doute lorsqu'ils connaîtront toute la vérité, lorsqu'ils auront sous les yeux le tableau des intrigues mises en jeu pour rendre illusoire le protectorat de la France, lorsqu'ils verront que, si je laissais subsister le *pavillon couronné* que l'on avait fait hisser par Pomaré, l'autorité protectorale eût été plus tard un pouvoir subalterne aux yeux des étrangers, hérissé de difficultés et d'embarras pour la France, dont le gouvernement n'eût pas tardé à se fatiguer. Ils reconnaîtront enfin, je l'espère, que dans une position *aussi difficile qu'inattendue,* livré à moi-même à 4,000 lieues de France, je ne pouvais agir autrement sans forfaire à l'honneur et sacrifier indignement les intérêts du roi et du pays. »

« On a dit que j'ai outre-passé mes instructions; mais Votre Excellence sait fort bien que *je n'en avais d'aucune espèce,* et je n'ai donc pu les suivre et encore moins les outre-passer. Je n'avais pour guide que cet invariable et antique mandat de tout chef d'escadre : protéger les intérêts français, et faire respecter notre pavillon. Je m'y suis religieusement attaché et je n'en ai point forcé l'interprétation; dans l'isolement où je me trouvais, pour bien me pénétrer des intentions du gouvernement, je priai M. le commandant Bruat de me communiquer ses instructions, qu'il mit officieusement à ma disposition pendant trois heures.

« La lecture de ces documens m'apprit le regret éprouvé par le gouvernement de ce que je n'eusse pas mis d'abord le pavillon français au lieu du pavillon du protectorat; je crus dès lors remplir ces instructions en mettant à profit des circonstances que l'intrigue et la mauvaise foi avaient fait naître pour prendre mon premier arrêté par lequel j'ai placé le pavillon français sur tous les points de protection et de défense des îles de la Société et réservé le pavillon du protectorat pour tous les monumens civils d'un usage commun; j'ai suivi en cela la pratique observée par les Anglais à Corfou et dans les îles Ioniennes. »

II.

La question religieuse compliquait singulièrement la question politique. Le 4 mars 1797, les premiers missionnaires protestans avaient débarqué à Tahiti et commencé, dans des conditions exceptionnellement favorables, leur œuvre de propagande religieuse. En 1798, cinq nouveaux missionnaires anglais étaient venus les rejoindre, huit autres arrivaient en 1801. En 1805, ils adoptaient, d'accord avec Pomaré II, l'alphabet tahitien et faisaient imprimer à Londres le premier livre destiné aux écoles, dont le nombre croissait chaque année. Des résistances partielles, des révoltes locales entravaient,

sans l'arrêter, l'œuvre de propagande. Lorsque, en 1824, le commandant Duperrey visita Tahiti à bord de la corvette la *Coquille*, il fut frappé des changemens survenus. « L'île de Tahiti, écrivait-il dans son rapport officiel, est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était du temps de Cook. Les missionnaires ont totalement changé les mœurs et les coutumes de ses habitans. L'idolâtrie n'existe plus parmi eux, et ils professent généralement la religion chrétienne. Les femmes ne viennent plus à bord des bâtimens; elles sont d'une réserve extrême lorsqu'on les rencontre à terre. Les mariages se font comme en Europe, et le roi lui-même est assujetti à n'avoir qu'une épouse. Les femmes sont admises à la table de leurs maris. La secte infâme des Arreoys n'existe plus; les guerres sanglantes que ces peuples se livraient et les sacrifices humains n'ont plus lieu depuis 1816. Tous les naturels savent lire et écrire; ils ont entre les mains des livres de religion traduits dans leur langue et imprimés soit à Tahiti, à Uljéta ou à Eiméo. De belles églises ont été construites, et tout le peuple s'y rend deux fois par semaine avec une grande dévotion pour entendre la prédication. L'on voit souvent plusieurs individus prendre note des passages les plus intéressans des discours. »

A la même époque, un mouvement identique se produisait aux îles Sandwich sous l'impulsion des missionnaires américains. En Europe, on suivait avec une curiosité sympathique cette initiation de peuples barbares à la civilisation; on rendait publiquement hommage aux efforts heureux des missions protestantes. En 1826, M. Guizot, faisant ressortir les caractères qui distinguent des missions catholiques les missions protestantes, s'exprimait ainsi :

« Le premier de ces caractères, celui qui me frappe d'abord, c'est que nos missionnaires ne vont point faire de conquêtes au profit d'une église déjà puissante; ils n'étendent point la domination d'un gouvernement ecclésiastique; ils n'importent pas même, chez les peuples qu'ils s'appliquent à convertir, une discipline extérieure déjà réglée, un gouvernement ecclésiastique tout fait. Ils leur portent seulement la foi et la morale de l'évangile; ils prêchent une doctrine pour les esprits, une règle pour les actions; ils travaillent à réformer l'homme intérieur, l'homme moral, l'homme libre: c'est à Dieu seul et à l'évangile qu'ils lui demandent de se soumettre; ils laissent ensuite à la parole qu'ils ont semée le soin de faire le reste et d'organiser la société chrétienne selon les lieux, les circonstances, les possibilités. J'en pourrais citer de nombreux exemples : le plus récent est celui qu'a offert l'île Tahiti, où la société tout entière, religieusement et moralement réformée par les missions évangéliques, a réformé à son tour son organisation

extérieure et civile spontanément et comme il lui convenait. Les missions catholiques ont porté aux païens la foi et un maître, tandis que les missions évangéliques leur portent la foi et la liberté (1). »

L'établissement du protectorat devait fatalement modifier cet état de choses, non par le fait du gouvernement français d'alors, peu soucieux de propagande religieuse, mais par l'impossibilité matérielle et morale de dénier libre accès dans l'archipel aux missionnaires catholiques impatiens de se mesurer avec leurs rivaux et de leur disputer leurs conquêtes. Déjà Chateaubriand avait prêché la croisade nouvelle et signalé au zèle de la société des missions ces terres peu connues : « Tahiti, écrivait-il dans la préface de son *Voyage en Amérique*, a perdu ses danses, ses chœurs, ses mœurs voluptueuses. Les belles habitantes de la nouvelle Cythère sont aujourd'hui, sous leurs arbres à pain et leurs élégans palmiers, des puritaines qui vont au prêche, lisent l'Écriture avec des missionnaires méthodistes, controversent du matin au soir et expient dans un grand ennui la trop grande gaîté de leurs mères. On imprime à Tahiti des bibles et des ouvrages ascétiques ! »

On sent percer dans ces appréciations le déplaisir que lui causent les progrès du protestantisme et la nonchalante insouciance avec laquelle il juge les faits religieux qui ne répondent pas à son sentiment du beau. L'auteur du *Génie du christianisme* ne va pourtant pas jusqu'à regretter ouvertement les changemens survenus, mais d'autres affirmaient ce qu'il ne disait pas et reprochaient aux missionnaires anglais d'avoir substitué au paganisme antique des mœurs sévères. Un des compagnons de voyage de Duperrey, M. Lesson, correspondant de l'Institut et chirurgien en second à bord de la *Coquille*, appréciait ainsi les résultats obtenus :

« Le cachet qui caractérisait ces peuplades a disparu sous un vernis de dissimulation que leur a porté la ferveur du rigorisme des prêtres protestans. Si les missionnaires, de quelque couleur qu'ils soient, sont aujourd'hui un vrai non-sens parmi les populations civilisées, que pense-t-on que doivent être ces hommes sans talent, sans élévation dans l'âme, à idées rétrécies et bigotes, agissant comme des énergumènes au milieu des peuplades de la mer du Sud, leur portant, disent-ils, le pain de l'évangile, pain lourd et indigeste pour des estomacs qui n'y sont pas préparés? Combien je regrette, pour ma part, la physionomie native des peuplades océaniennes que gâte chaque jour le contact des Européens ! Certes,

(1) Troisième rapport à la Société des missions évangéliques. (Assemblée générale du 14 avril 1826. Discours de M. Guizot.)

cette vie molle et efféminée des Tahitiens, ce libertinage qu'on leur reproche, étaient encore loin de celui de nos villes et de la corruption de notre civilisation. Chez eux l'habitude convertissait en un cérémonial de politesse cette prostitution dont on a exagéré les résultats ! »

Si les uns reprochaient aux missionnaires protestans d'ennuyer les indigènes et de substituer au libertinage commode et facile d'un passé regretté l'austérité des mœurs présentes, d'autres, au nom d'intérêts privés, se disaient lésés et réclamaient une règle moins sévère. Le commerçant suivait le missionnaire et trouvait fort mauvais que l'observance du dimanche, les services religieux, la fréquentation des écoles, empêchassent les indigènes de se consacrer au travail qu'il attendait d'eux et qu'il rétribuait peu. A Tahiti, comme aux îles Sandwich, la vie est facile; l'indigène trouve en abondance et sans labeur ce qui est nécessaire à son existence. La douceur du climat l'affranchit de toute prévoyance. Les besoins limités et facilement satisfaits n'éveillent point en lui d'idées de convoitise, d'ambition, de richesses; aussi borne-t-il ses efforts à s'assurer le strict nécessaire et comprend-il peu la nécessité d'un travail rémunérateur. Il a fallu éveiller en lui des besoins nouveaux, créer des exigences matérielles, élargir son horizon borné à la satisfaction des appétits pour l'amener à défricher la terre, à cultiver le sol, à planter, récolter, à quitter ses îles pour s'embarquer à bord des navires baleiniers, pour aller fabriquer sur des îlots déserts l'huile de noix de cocos. Ce fut l'œuvre du temps; elle est loin d'être achevée, à Tahiti surtout; au début, elle fut lente, difficile, et les commerçans impatiens se joignaient à ceux qui regrettaient les mœurs faciles pour accuser et dénigrer l'œuvre des missionnaires.

Ces accusations, ces dénigremens étaient de nature à encourager les missionnaires catholiques, dont le zèle n'avait d'ailleurs pas besoin d'être stimulé. Une première tentative faite en 1826 aux îles Sandwich avait échoué. Le gouvernement local s'était refusé à laisser débarquer les missionnaires catholiques. Le 2 juin 1833, un décret de la propagande, confirmé par le pape Léon XII, confiait à la maison mère de Picpus la tâche gigantesque de convertir au catholicisme toutes les îles de l'Océan-Pacifique, depuis les îles Sandwich jusqu'au tropique antarctique et depuis l'île de Pâques jusqu'à l'archipel Roggewein, dont Kotzebue et Krusenstern avaient cependant déjà démontré la non-existence.

A la fin de 1833, les missionnaires catholiques s'embarquaient à Bordeaux pour le Chili et de là gagnaient les îles Gambier, première étape sur la route de Tahiti. En 1836, ils abordaient à Papeité et sollicitaient une autorisation de séjour qui leur fut refusée. Con-

traints de s'éloigner, ils réclamaient et obtenaient l'intervention de la France. Le capitaine du Petit-Thouars, commandant la frégate la *Vénus*, imposait en 1838 une convention en vertu de laquelle les missionnaires catholiques devaient être admis à Tahiti et traités sur le même pied que les missionnaires protestans.

A Tahiti et aux îles Sandwich, la situation était la même. L'année précédente (1837), le commandant du Petit-Thouars avait exigé et obtenu du roi Kaméhaméha III la libre admission des missionnaires catholiques. Dans les deux archipels, la lutte s'engageait entre les missions protestantes et les missions catholiques, qui se disputaient la suprématie. Elle atteignait promptement un degré de violence qui mettait en péril les institutions et le gouvernement lui-même. La question religieuse se compliquait d'une question commerciale dont la France avait pris l'initiative et qui menaçait d'une dépopulation rapide les îles de l'Océanie. En 1830, le commandant Laplace exigeait en effet du gouvernement des Sandwich d'admettre les eaux-de-vie à un droit d'entrée qui ne pouvait excéder 5 pour 100 de la valeur.

En agissant ainsi et en engageant son gouvernement dans cette voie, le commandant Laplace croyait-il, de bonne foi, ouvrir aux produits français un débouché de quelque importance? S'il le crut, et c'est sa seule excuse, il se trompa fort. Imposer par la force l'admission des missionnaires catholiques et la libre introduction des eaux-de-vie, c'était créer dans l'esprit de ces populations une choquante confusion d'idées, mettre une arme redoutable dans les mains des missionnaires protestans et prendre l'initiative d'une mesure fiscale dont la honte était pour la France et le profit pour l'étranger. Nous avons pu constater par nous-même les tristes résultats obtenus, l'impopularité qui en rejaillit alors sur notre pays, et qui subsiste encore. En vertu des traités conclus avec l'Angleterre et les États-Unis, toute concession faite à la France devait s'étendre de droit à leurs nationaux. Il en résultait que les spiritueux anglais et américains, tels que le genièvre, l'eau-de-vie de grain, antérieurement prohibés, entraient dans la consommation après avoir acquitté le droit de 5 pour 100 de la valeur. La France n'ayant aucun commerce direct avec les îles, le traité restait lettre morte en ce qui la concernait; mais il n'en était pas ainsi pour l'Angleterre et surtout pour les États-Unis. Chaque année, plusieurs centaines de navires baleiniers américains relâchaient dans le port de Honolulu et débarquaient des spiritueux dont la consommation, partout et toujours dangereuse pour les indigènes, le devenait plus encore par l'abus résultant du bon marché et par l'excessive chaleur d'un climat intertropical. Si la France s'était proposé pour but de développer le commerce de ses rivales, de hâter la dépopu-

lation de l'archipel et d'assurer la prédominance des États-Unis aux îles Sandwich, elle n'eût pu adopter une mesure d'une réussite plus prompte et plus infaillible. En peu d'années, la mortalité fit des progrès tels que force fut bien de se rendre à l'évidence et de résilier cette clause du traité. Mais, aujourd'hui encore, dans toute l'Océanie, les adversaires de l'influence française ont constamment à la bouche le dicton de : *French priests and french brandies,* prêtres français, eaux-de-vie françaises.

La question religieuse à elle seule soulevait déjà bien assez de difficultés et, en apparence, d'insurmontables complications. On le vit par le retentissement de l'affaire Pritchard, dont les discussions passionnées, en France et en Angleterre, mirent un moment en péril l'entente cordiale des deux pays et le trône du roi Louis-Philippe. A la distance où nous sommes du théâtre des événemens et de ces événemens eux-mêmes, on s'étonne que de si petites causes aient pu produire de si grands effets, et qu'une rivalité religieuse dans un coin perdu de l'Océanie ait soulevé des passions si vives. Pour le comprendre, il faut tout d'abord se rendre compte que la lutte n'était pas circonscrite à l'île de Papeité, mais qu'elle s'engageait simultanément sur les principaux points de l'Océanie. Aux îles Sandwich, les missionnaires américains avaient évangélisé l'archipel, fondé des temples, des écoles, converti la totalité de la population. A Tahiti, les missionnaires anglais avaient fait de même. Le protestantisme s'était implanté dans l'Océanie, il y était maître, partant jaloux d'une suprématie conquise par de rudes labeurs, des sacrifices considérables et un dévoûment auquel on ne saurait trop rendre hommage. Appelé, accepté par ces populations alors barbares, il avait introduit la civilisation, prêché la religion chrétienne, converti les chefs et le peuple, substitué des lois sages à d'atroces coutumes, triomphé de mœurs dissolues, proclamé la sainteté du mariage, du serment, le respect de la vie humaine, fait cesser les guerres de tribus à tribus et régner l'ordre et la paix. Leur œuvre achevée, sur ces terres par eux conquises, initiées à la civilisation, les missionnaires protestans se voyaient tout à coup menacés par des concurrens qui proclamaient hautement leur œuvre mauvaise, leurs doctrines fausses, leurs dogmes impies et qui prétendaient tout détruire pour tout reconstruire à nouveau. Ils eussent été plus que des hommes, ils eussent douté d'eux-mêmes et de leur foi en n'opposant pas une résistance vigoureuse à ces tentatives. Les chefs et le peuple leur étaient acquis; les uns et les autres repoussaient ces nouveau-venus qu'on leur imposait par la force, et qui se présentaient à eux sous de fâcheux auspices. Ils encouragèrent ces dispositions hostiles. Abrités derrière les droits

incontestables des chefs ou du roi, ils opposèrent une résistance sourde à l'admission des missionnaires catholiques, et quand la force eut triomphé de cette résistance, ils luttèrent avec énergie pour entraver une propagande active.

On a souvent agité la question de savoir si la rivalité religieuse n'a pas eu pour résultat d'aviver la foi et de hâter la conversion au christianisme des peuples de l'Océanie. Témoin pendant quatorze années de ces luttes, nous dirons en toute sincérité ce qu'il en est. Appelé à prendre une part active, en qualité de ministre dirigeant, dans le gouvernement de l'archipel le plus important de l'Océanie, de celui où ces luttes ont eu le champ le plus vaste, nous exposerons le résultat de notre expérience et de nos observations. Cela nous sera d'autant plus facile que nous comptions dans les deux camps des amis sérieux, des hommes dont le zèle et la foi nous ont laissé des souvenirs d'estime et d'admiration.

Les Kanaques sont facilement accessibles aux idées religieuses. Isolés pendant des siècles du reste du monde, perdus au centre de l'Océanie, face à face avec les plus terribles phénomènes physiques dont leur ignorance leur cachait les lois, sur ces terres vierges d'une admirable beauté, sous ce climat incomparable, ils créèrent de toutes pièces une théogonie cruelle et barbare. Comparativement simples au début, leurs rites religieux n'offrirent bientôt plus qu'un mélange confus de pratiques bizarres dont la signification se perdait dans la nuit du passé. Des dieux tyranniques et capricieux gouvernaient sans merci une population sans règle morale. La terreur tenait lieu de foi. Des cérémonies sanguinaires, des restrictions imposées par les chefs et les prêtres au gré de leur fantaisie, formaient un ensemble religieux qui ne reposait que sur l'aveugle superstition du peuple et le despotisme non moins aveugle de ceux qui le gouvernaient. Les Kanaques croyaient à une autre vie, si c'est y croire que de redouter un pouvoir toujours malfaisant attribué aux morts.

Un Dieu naissait de chacune de leurs frayeurs. La déesse des volcans engloutissait leurs villages, dévorait leurs récoltes, semait sur son passage la stérilité et la mort. On retrouve dans leurs traditions des notions vagues de la création du monde, d'un déluge, mais ils n'avaient ni la croyance simple et nette des Indiens de l'Amérique à l'existence d'un grand Esprit, maître souverain des cieux et de la terre, ni l'idée païenne d'un dieu, maître des dieux, trônant, comme le Jupiter antique, dans l'Olympe soumis à ses lois. Aucune idée philosophique ne se dégageait du chaos informe de leurs superstitions.

A Tahiti, la secte odieuse et grotesque des Arreoys protestait à

sa manière contre un culte sanguinaire, érigeait la débauche en loi, l'infanticide en droit, et promenait de tribus en tribus ses triomphales orgies et ses vices dégradans. Mais, en dépit de ces revendications insensées de la chair contre des pratiques superstitieuses et cruelles, le fond religieux subsistait sévère et dur pour tous. La forme, en revanche, s'effondrait de toutes parts. Chefs et peuple étaient las de ces croyances et de ces rites; ils accueillirent comme des libérateurs les premiers missionnaires qui leur révélèrent une religion de paix et d'amour. Si austère dans la forme, si dogmatique dans le fond que puisse paraître le protestantisme aux races méridionales de l'Europe, il fut avidement reçu par ces races indigènes, plus frappées de la simplicité de son culte, de l'ensemble de ses prescriptions que de son manque de cérémonies et de pompes extérieures. Les missionnaires américains et anglais débarquaient sur ces îles avec leurs familles; leurs femmes secondaient leurs efforts et promptement conquéraient par leur exemple, par leur douceur et leur charité, les femmes indigènes réduites à un indescriptible état d'abjection. Elles les relevèrent à leurs propres yeux et à ceux de leurs maîtres; elles leur enseignèrent le respect d'elles-mêmes, la sainteté du mariage, leurs devoirs et aussi leurs droits, qu'elles ignoraient. En peu d'années, tout était changé. Il n'en fallut pas dix pour convertir les Sandwich et les archipels du Sud.

Des succès si rapides n'étaient pas sans danger. Les missionnaires protestans, quelques-uns du moins, ne s'en tinrent pas là. Ils avaient converti, ils voulurent gouverner. La confiance des chefs et du peuple leur rendait la tâche facile, mais ils ne surent pas résister à la tentation naturelle de fonder un gouvernement théocratique. Ils rêvèrent, eux aussi, leur Paraguay. Ce fut leur faute. Derrière eux marchait l'avant-garde de la civilisation, négocians aventureux, matelots sans aveu, émigrans de toute classe et de toute condition, pour qui toute terre nouvelle est une Golconde; acharnés à la poursuite du lucre, spéculant surtout sur les vices des indigènes, âpres au gain et le demandant à tous les métiers, ils s'irritaient des restrictions imposées par les missionnaires, dénigraient leur œuvre et leurs prétentions à gouverner, lesquelles, par des fautes inévitables, affaiblissaient leur prestige religieux.

En agissant comme ils le firent, en donnant à leur propagande, au fond très désintéressée, l'apparence de convoitises politiques, les missionnaires protestans s'engagèrent dans une voie dangereuse. On le vit bien aux îles Sandwich où, menacés par le catholicisme au point de vue religieux, par l'immigration européenne au point de vue politique, ils en furent amenés par une série de fautes à se poser en champions de l'annexion aux États-Unis et en adversaires décidés du gouvernement auquel ils n'avaient plus part. On le vit

à Tahiti, où, sous l'empire des mêmes influences, ils revendiquèrent l'intervention de l'Angleterre et suscitèrent sous main des résistances qui aboutirent à une guerre civile. Reconnaître leurs torts, ce n'est pas condamner leur œuvre. Elle eut deux phases. La première mérite l'admiration, la seconde impose des réserves.

Est-ce à dire que l'importation du catholicisme dans ces îles, déjà converties à la foi chrétienne, fut un bien? Non, à n'examiner que le côté religieux. Quatorze années de notre vie se sont écoulées parmi ces peuples, et nous devons dire que la foi parmi eux a été s'affaiblissant, que les missionnaires catholiques ont bien réussi à ébranler leur confiance dans le protestantisme, mais que, sauf dans un petit nombre de cas exceptionnels, ils n'ont pas substitué une croyance à une autre. Année par année, nous avons pu constater cet affaiblissement de la foi, ce détachement des idées religieuses, cette facilité à admettre, du protestantisme, ce qu'en disaient les prêtres catholiques et du catholicisme, ce qu'en disaient les pasteurs protestans. En voyant les hommes de race blanche en qui, pendant de longues années, ils avaient eu une confiance absolue, se combattre, se dénigrer, s'accuser réciproquement d'ambition et de convoitises déguisées sous le masque de la religion, les Kanaques en sont venus à ne plus les croire que dans le mal qu'ils disent les uns des autres et à donner créance à ces aventuriers qui, enveloppant dans une même haine la religion et ses ministres, leur prêchent de parole et d'exemple le mépris de l'une et des autres.

Lorsqu'en 1860 l'Angleterre, jalouse de la suprématie commerciale des États-Unis aux îles Sandwich, entreprit de la combattre, elle crut bien faire en envoyant à Honolulu une mission anglicane dirigée par l'évêque Staley. La reine Emma appartenait à l'église anglicane, le roi s'y ralliait; leur exemple entraîna l'adhésion des principaux chefs et d'une partie de la population indigène, toujours prête à suivre l'impulsion venue de haut. Dans ces symptômes significatifs d'indifférence religieuse et d'engoûment passager, l'évêque Staley et son clergé ne virent que des conversions nombreuses, qu'un signe des temps, qu'un éclatant triomphe remporté sur l'austérité méthodiste et sur l'église catholique. La presse religieuse anglaise retentit de chants de victoire. Qu'en advint-il? Après la mort de Kaméhaméha IV, les églises anglicanes se vidèrent; on prêcha dans le désert, et les Kanaques revinrent à l'indifférence dont la rivalité des sectes est la principale cause. A quelque point de vue que l'on se place, on admettra qu'il eût mieux valu pour ces peuples rester protestans, mais chrétiens, que de cesser d'être protestans sans devenir catholiques, et que les faibles recrues ainsi faites ne compensent pas le détachement des masses.

III.

En 1866, l'auteur de ces lignes reçut une intéressante communication du gouverneur de nos établissemens dans l'Océanie. Frappé des progrès rapides du commerce et de l'agriculture aux îles Sandwich, le gouverneur nous écrivit pour nous demander de le renseigner sur les mesures prises par nous. A huit cents lieues de distance, tous deux, compatriotes, appelés à gouverner des populations de même race, sous des climats identiques, nous pouvions et nous devions nous prêter un mutuel concours. Il se heurtait aux difficultés que nous avions rencontrées au début; mais alors qu'aux îles Sandwich nous entrions dans une voie de prospérité commerciale, à Tahiti tout languissait. L'immigration était nulle, les bras manquaient aux plantations péniblement fondées, les capitaux faisaient défaut, et les efforts les plus persévérans aboutissaient à des résultats nuls. L'examen auquel nous dûmes nous livrer alors nous permit de constater les causes d'infériorité et d'impuissance qui pesaient et pèsent encore lourdement sur notre colonie. En les signalant ici, non pas au nom de théories préconçues, mais au nom d'une expérience acquise par quatorze ans de travail, d'études et de tâtonnemens, nous pensons faire œuvre utile. Pourquoi les moyens qui ont porté si haut la prospérité des îles Sandwich, rétabli leurs finances, créé un mouvement commercial, agricole et maritime important, attiré l'émigration, seraient-ils inefficaces dans nos archipels du Sud? La race est la même, le sol est le même, mêmes aussi le climat et les productions.

Le budget des recettes et des dépenses de Tahiti se soldait en 1879 par un chiffre de 900,000 francs. Ce chiffre est presque décuplé aux Sandwich. L'exportation de sucre atteint à peine 20,000 fr., elle dépasse 8 millions à Honolulu. On compte dans l'île de Tahiti trois usines à sucre et deux machines à égrener le coton; aux Sandwich, il y en a plus de cent, et nombre de plantations sucrières donnent un bénéfice net de 200 à 300,000 francs par année. Et cependant, aux îles Sandwich, le gouvernement local a dû tout faire par lui-même, résister aux convoitises américaines, maintenir son indépendance, éviter de donner prise par une mauvaise administration à des plaintes, à des conflits qui mettaient en danger l'autonomie; pour cela, assurer la sécurité des biens et des personnes, créer une police, une armée, une magistrature, encourir de grosses dépenses, tandis qu'à Tahiti, le protectorat résolvait toutes ces questions, assurait ces services et permettait de faire

concourir toutes les forces vives au développement matériel du pays, assuré de son indépendance garantie par une grande puissance. Que de fois avons-nous vu, aux îles Sandwich, nos efforts entravés, contre-carrés par les représentans de l'Angleterre et des États-Unis, par les réclamations des gouvernemens étrangers prétendant s'immiscer dans des questions d'administration intérieure, désireux d'exercer leur influence et de faire prévaloir leurs idées. Quand, au nom du gouvernement, nous affirmions hautement notre volonté bien arrêtée de nous tenir en dehors des questions religieuses, de limiter le rôle de l'état à l'impartialité la plus stricte, la France nous reprochait de ne pas encourager le développement de la mission catholique; les États-Unis nous accusaient d'entraver l'œuvre de propagande des missionnaires protestans, l'Angleterre réclamait pour les anglicans des privilèges et des droits nouveaux.

A Paris, on s'irritait de nos résistances à la libre admission des eaux-de-vie et au droit élevé qui les frappait; à Londres et à Washington, on réclamait la prohibition absolue; les journaux américains entretenaient une agitation annexionniste, mettaient leur gouvernement en demeure d'agir et de s'emparer d'un archipel civilisé par leurs missionnaires et où leurs comptoirs, leur commerce, leurs capitaux et leur immigration primaient tous les autres. C'est au milieu de ces difficultés chaque jour renaissantes qu'il fallait diriger, gouverner, imprimer l'impulsion, développer les ressources matérielles d'un pays dont la prospérité croissante éveillait les convoitises étrangères, et dans lequel on chercherait vainement aujourd'hui un adulte ne sachant pas lire, écrire et compter. Nos établissemens de l'Océan-Pacifique du Sud n'ont pas eu à traverser ces épreuves. Le champ était libre. On pouvait agir sans crainte et sans entraves. Le problème était autrement simple. Pourquoi et comment n'a-t-on abouti qu'à de si médiocres résultats?

Une première faute a été de confier au début l'administration de la colonie naissante à des hommes mal préparés par leur éducation première à cette tâche délicate. Nous prions ici nos lecteurs de ne pas s'y méprendre : nous n'attaquons personne, nous discutons un principe. Nul n'a plus que nous le respect des admirables qualités de notre marine, mais nous tenons pour certain que ces qualités mêmes ne sont pas compatibles avec l'administration d'une colonie. Élevés dans le respect d'une discipline sévère, d'une hiérarchie très marquée, dans le sentiment d'une responsabilité absolue et du droit à une obéissance passive de la part de leurs inférieurs, nos officiers de marine ne sauraient, du jour au lendemain, s'affranchir d'une tradition qui fait leur grandeur et leur force morale. Dans

quelque situation que vous les placiez, ils y apporteront les idées, les habitudes, la discipline dont ils sont imbus depuis leur enfance, et ces qualités admirables dont, à l'époque de nos revers, ils ont donné dans Paris assiégé l'étonnant spectacle. Ceci dit, rendons-nous compte de ce qu'est une colonie et de ce qu'est Tahiti.

Situés à plus de 3,000 lieues de distance de la métropole et en dehors des grands courans commerciaux, les archipels de la Société sont habités par une race molle, indolente, vivant sans besoins sur un sol sans culture. Une terre riche, fertile, un climat tropical tempéré par les brises de l'Océan, des mœurs faciles, l'oisiveté, bercent et endorment l'activité humaine. La population, rare et clairsemée, trouve sans efforts à sa portée tout ce qui est nécessaire à une existence d'où le froid et la faim sont bannis. Nuls besoins de luxe; la nature seule en fait les frais; l'air, la lumière, la chaleur, les beaux sites, les fleurs éclatantes et leurs parfums, les fruits savoureux sont à tous sans labeur et sans peines. Tout est facile, sauf le travail; tout est simple, hormis l'effort. Transporté dans ce milieu, l'Européen lui-même sent son énergie faiblir, les ressorts de sa volonté se détendent; volontiers, lui aussi, il s'abandonnerait à cette influence molle et dissolvante, n'était que d'autres besoins, d'autres ambitions, le stimulent et le pressent. L'homme civilisé ne revient jamais à l'état de nature; il peut retomber à l'état de bestialité, ainsi le font ces matelots déserteurs, ces écumeurs de mer jetés par le hasard des vents et des flots sur les îles de l'Océanie, vivant avec les sauvages, plus sauvages et plus cruels qu'eux, mais il n'est pas d'exemples de l'homme civilisé retournant à l'état simple, d'ordinaire contemplatif, des races primitives. Au milieu d'elles, il est meilleur ou pire qu'elles, mais il est autre.

Dans ces archipels dépeuplés par le contact avec la civilisation, — nous en avons dit la cause, — la population décroît chaque année. On peut, par des mesures énergiques, ralentir, arrêter pour un temps cette dépopulation; nous en avons fait l'expérience aux îles Sandwich, mais il n'est, croyons-nous, au pouvoir de personne d'en supprimer les causes. Cette loi fatale suit son cours; en Afrique, en Amérique, en Océanie, nous la retrouvons la même. L'immigration seule comble les vides, superposant lentement une race à l'autre en attendant l'heure de la substitution absolue. On sait comment se recrute l'immigration sur ces terres lointaines. Les aventureux de toute classe, les déclassés de toute origine, les impatiens, ceux que la civilisation comprime, ceux à qui une organisation sociale savante et compliquée mesure l'air, la place et l'espace, ceux-là forment l'avant-garde. Derrière eux, les spéculateurs hardis, les négocians en quête de débouchés nouveaux, les émigrans maîtres d'un petit capital, désireux de le convertir en

grandes propriétés, les gens de métier alléchés par la perspective de gros salaires et de petites dépenses.

Tels sont les élémens dont se compose une colonie naissante, élémens hétérogènes et disparates dont il s'agit de tirer le meilleur parti possible, qu'il faut diriger dans leur voie et réunir dans un effort commun : le développement moral, intellectuel et matériel du pays. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas là de l'emporter de haute lutte, de lancer à l'assaut de la barbarie toutes ces forces brutales et impatientes, d'abattre l'Indien à coups de fusils comme dans le Far-West, pour s'approprier son champ, ou l'Inca pour lui ravir son or. L'œuvre est autre, bien autrement compliquée, mais aussi bien autrement humaine: protéger l'indigène contre la violence ou la fourberie, tout en faisant leur place à ces nouveaux venus; entraîner dans la lutte contre la nature ces forces violentes qui sont un danger dans une civilisation comme la nôtre parce qu'elles y restent souvent sans emploi et que la discipline militaire leur répugne, mais qui deviennent une bonne fortune pour une colonie. Ce sont les rôdeurs de prairies qui, les premiers, s'enfonçant dans les plaines de l'Ouest, ont découvert et colonisé le Kansas, l'Arizona, conquis le Texas et annexé la Californie aux États-Unis. Ce sont les rudes bûcherons du Maine qui ont peuplé la région des grands lacs, de même que l'écume de Londres a envahi l'Australie et donné un continent à une île. Qu'étaient ces Espagnols, compagnons de Balboa, aventurier lui-même, qui, les premiers, franchissant le Darien, découvraient le Pacifique et en prenaient possession au nom de la couronne d'Espagne? et les soldats de Pizarre, les matelots de Magellan, tous ou presque tous soldats ou matelots d'aventure, qui dépensaient au loin et au profit de leur pays une énergie sans emploi dans leur pays même?

Étant donnés ces élémens divers, et ce sont invariablement les mêmes que l'on retrouve à la naissance de toutes les colonies, on peut se former une idée juste des mesures générales à prendre et des aptitudes multiples de ceux appelés à les mettre en œuvre. Il n'y a rien là qui ressemble au mécanisme savant d'un état social tout organisé, dont les rouages fonctionnent sans choc et sans heurt, en vertu d'une impulsion partie de haut et par l'intermédiaire d'une hiérarchie où chacun a son rôle, sa place assignée. Il faut créer, il faut gouverner, mais sans faire sentir trop lourdement la main; il faut laisser une large part à l'initiative individuelle, accepter les ennuis qu'elle cause en compensation des services qu'elle rend, éviter les conflits, détendre autant que possible les liens d'une discipline trop rigoureuse, tolérer beaucoup, s'effacer souvent, n'intervenir qu'en cas d'absolue nécessité et alors avec une énergie proportionnée aux résistances.

Ce n'est là le fait ni d'un soldat, ni d'un marin, et l'histoire de nos colonies le prouve. Esclaves de la discipline, exécuteurs fidèles des ordres qu'on leur transmet, ils ont administré nos colonies avec zèle et dévoûment, avec une intégrité absolue, mais sous eux et par eux nos colonies sont restées stationnaires; or, toute colonie qui ne progresse pas recule. Le repos, le *statu quo* sont l'apanage des nations parvenues à leur apogée, et qui n'ont plus qu'à descendre.

Pénétrons plus avant dans le détail des faits. Pourquoi l'immigration affluait-elle aux Sandwich et faisait-elle défaut à Tahiti? Aux Sandwich, on l'encourageait, on l'appelait, on la facilitait. L'émigrant n'avait pas, en débarquant, à demander de permis de séjour, à justifier de ses moyens d'existence. Il pouvait aller, venir, sans être entravé dans sa liberté d'action. Les règlemens de police étaient simples; du moment qu'il s'y conformait, il était en règle. A Tahiti, on exigeait de lui des formalités sans nombre. Il n'était que toléré au début; de là à être surveillé il n'y a pas loin. Il devait justifier de ses moyens d'existence, expliquer d'où il venait, ce qu'il entendait faire, à quel genre d'industrie il comptait se livrer. J'assistais un jour sur les quais de Honolulu au débarquement d'une goëlette arrivant de Tahiti. Parmi les passagers je reconnus à ses allures un compatriote; je l'interrogeai en français; tout heureux de trouver quelqu'un qui parlât sa langue, il me raconta son histoire. Après un séjour au Chili, il s'était rendu à Papeité. A peine débarqué, on lui demanda entre autres questions s'il avait des capitaux. « Si j'en avais, je ne viendrais pas ici. » Cette brusque réponse parut un peu séditieuse. On l'accueillit assez mal; ennuyé des formalités qu'on exigeait de lui, il se lassa; quinze jours après, il partait pour Honolulu. Je le revis deux ans plus tard. Il avait gagné une assez jolie somme pour un ouvrier, environ 25,000 francs, et possédait en outre un terrain qu'il plantait en cannes à sucre, à la suite d'un contrat passé avec une plantation voisine qui lui achetait ses produits. Il me dit qu'il espérait dans cinq ans avoir assez d'argent pour établir un moulin.

Ce n'est pas là un fait isolé. Une petite île dépendant de l'archipel Havaïen est louée à bail, pour un long terme, par une famille anglaise précédemment établie dans l'archipel de la Société. Le chef de cette famille disposait de capitaux assez considérables et voulait se livrer à l'élevage du bétail. Il faut pour cela de grands terrains. Promené pendant six mois de l'un à l'autre, découragé par les exigences méticuleuses de l'administration tahitienne, il avait, lui aussi, quitté notre colonie pour émigrer aux Sandwich.

On a cru bien faire, en effet, en transportant dans notre colonie

les traditions et les prescriptions administratives de la métropole. Elles ont, dans une certaine mesure, leur raison d'être en France, elles ne l'ont pas là-bas. Ces rouages sont trop compliqués; il y aurait avantage à les simplifier et à diminuer du même coup le nombre des fonctionnaires. Sauf un très petit nombre, il y aurait avantage aussi à les recruter parmi les colons eux-mêmes, plus directement intéressés aux progrès commerciaux et au développement agricole du pays, dont le sol est admirablement approprié à la culture du coton et de la canne à sucre. En 1875, Tahiti exportait pour plus d'un million de francs de coton égrené, dont 247,000 en France. Dans le premier semestre de 1878, l'exportation était tombée à 31,000 francs pour la France. L'industrie sucrière ne produit presque rien, alors qu'aux îles Sandwich elle est une des principales sources de la prospérité du pays et que chaque année on crée des plantations nouvelles. Les bras et les capitaux font défaut à l'agriculture; l'immigration seule peut amener les uns et les autres. C'est elle qu'il importe d'encourager, et c'est elle que nos prescriptions méticuleuses, nos exigences bureaucratiques tiennent le plus souvent à distance. Le sol n'est pas plus riche, le climat n'est pas plus doux, la vie n'est pas plus facile aux Sandwich que dans notre colonie nouvelle. Si l'immigration s'y porte de préférence, si les capitaux y affluent, si l'exportation grandit chaque jour, la cause en est moins dans le traité de réciprocité conclu avec les États-Unis et qui assure aux sucres havaïens la libre admission sur le marché de San-Francisco que dans une législation très simple, des impôts modérés, la mise en valeur des terres et des lois de naturalisation qui permettent à l'émigrant de s'identifier avec la population et de prendre part, comme électeur et comme éligible, sous certaines conditions de cens électoral, à la vie politique du pays. Les lois ne créent pas l'immigration, elles l'attirent ou la repoussent. A Tahiti, on n'a rien fait pour l'attirer. Redoutait-on, dans l'état précaire que constituait le protectorat, l'introduction d'un élément étranger hostile à son maintien? Peut-être. Ces préventions doivent disparaître aujourd'hui. La France n'a plus rien à redouter de ce côté. Ces archipels sont terres françaises; il dépend de nous qu'ils deviennent riches et prospères. Abandonnons, parmi nos anciens erremens, ceux que l'expérience a condamnés, empruntons aux pays voisins les mesures qui leur ont si bien réussi. Un champ nouveau s'ouvre à notre activité et à nos efforts; il est de nature à tenter de nobles ambitions.

C. DE VARIGNY.

LA

MARINE FRANÇAISE

AU MEXIQUE

III[1].

LES PREMIERS ÉVÉNEMENS DE MATAMOROS A L'ÉVACUATION.

On a vu à quel point la possibilité d'une intervention immédiate des États-Unis avait préoccupé le maréchal. Le prompt dénoûment des affaires de Matamoros l'avait peut-être empêchée d'avoir lieu. Mais la menace n'en restait pas moins suspendue sur le Mexique, et Matamoros était toujours pour ces hostiles voisins la clé de la frontière du Nord. Il était très vrai que les Américains avaient rassemblé sur la rive gauche du Rio-Grande tout ce qu'il fallait pour qu'une armée franchît le fleuve en un instant. A raison de quinze à vingt chalands pour un pont, il y avait vingt-cinq passages tout préparés. Il existait de plus, presque achevés et comme voies stratégiques, deux chemins de fer dans le Texas, l'un de Brazos Santiago à Brownsville, l'autre prolongeant une des anciennes voies ferrées de l'intérieur jusqu'à Eagle-Pass. L'insolence des propos était extrême chez les officiers américains. Ils annonçaient tout haut leur prochaine entrée en campagne, et, de fait, toutes leurs précautions étaient prises pour se mettre en marche dès que le président des États-Unis en donnerait l'ordre, ou même sans

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er février.

ordre, dès que cela serait le bon plaisir du général Sheridan. En revanche, sur la frontière, le Mexique manquait de tout. Il n'avait même pas comme barrière fictive la délimitation possible des eaux du fleuve, à leur milieu, en américaines et mexicaines, car les tournans du Rio-Grande forcent les navires à longer l'une et l'autre rive. Le plus important eût été de se tenir, au moins par la mer, en communication avec Bagdad, qui était le meilleur point de débarquement. Or il eût fallu pour cela au moins quatre bateaux de rivière armés comme l'*Antonia*, et on ne les avait pas. L'ennemi le savait bien, et de peur qu'on ne se les procurât, il tentait la nuit de faire passer du côté américain tout le matériel flottant. Un canot portait du Texas une corde sur un bateau amarré au Mexique, puis on le halait au Texas, où il était mis sous le séquestre de la douane américaine de Clarksville, comme prise faite par les libéraux. Les quelques bateaux dont on disposait au besoin se louaient à des prix si exorbitans que les propriétaires gagnaient la valeur du navire en moins d'un mois. Ce n'eût encore rien été, mais il y avait à craindre que ces vapeurs ne prissent le pavillon américain, ce qui eût interdit de s'en servir davantage. Ce fut ce qui leur arriva bientôt à l'exception de l'*Antonia*. Dès lors, non-seulement Matamoros ne pouvait plus expédier ni recevoir ses marchandises, mais les bateaux de la rive texienne refusaient même de lui porter ses lettres. Quand l'*Antonia* aurait imité les autres vapeurs, il n'y aurait plus aucun moyen d'envoyer de Bagdad des renforts à Matamoros. On pouvait prévoir cette éventualité, car l'*Antonia*, qui, outre ses hommes avait reçu les équipages de l'*Alamo* et de la *Camargo*, se trouvait armée par les matelots de l'*Adonis* et de la *Tisiphone*, ce qui paralysait ces deux bâtimens. Il devenait donc urgent de réclamer nos marins; mais le général Mejia se disait trop faible, refusait. Il ne manquait point de raisons. La ville était peu sûre. On remarquait que tous les anciens confédérés réfugiés, qui semblaient autrefois le plus ennemis des fédéraux, avaient demandé et obtenu leur pardon et étaient tous contre nous. De plus, les colonnes françaises qui se dirigeaient vers Matamoros, s'étant arrêtées aux environs de Monterey et de Saltillo, les libéraux s'étaient reformés et se préparaient à une nouvelle attaque. Pris entre eux et les Américains, n'ayant reçu pour tout renfort que trois cent quinze Mexicains déguenillés qu'il lui faudrait plutôt garder qu'ils ne garderaient Matamoros, le général Mejia se décourageait et se prétendait abandonné. L'administration mexicaine ajoutait à ces difficultés par son ineptie et sa mauvaise foi. Les débarquemens à Bagdad, les communications entre les navires de guerre et la côte devenaient presque impossibles. En effet, la barre du Rio-Grande est tellement mauvaise qu'on ne peut la franchir sans trop de danger avec les

embarcations ordinaires qu'à d'assez rares intervalles. Aussi les bateaux du pays faits exprès pour franchir la barre servaient aux communications dès que le trajet devenait dangereux pour les canots. Or un nouveau capitaine de port, nommé par Mexico et arrivé récemment de Vera-Cruz, M. Godinez, notoirement connu comme ennemi des Français, s'était empressé de mettre toutes les entraves possibles dans le service du port, avait défendu aux bateaux la communication avec la rade et supprimé la correspondance entre le stationnaire et Bagdad. Les embarcations du pays étant déjà quelquefois paralysées par le mauvais temps, les nôtres devaient l'être bien davantage. Enfin le temps était affreux; le *Tartare* allait revenir éreinté de Nautla, l'*Adonis* et la *Tisiphone* fatiguaient beaucoup. Nos bâtimens n'étaient pas assez puissans pour le service d'hiver sur cette côte.

Il y avait, pour surveiller cette inquiétante situation, un homme énergique et sincère dont les manœuvres des Américains faisaient bouillir le sang: c'était le commandant Collet, de la *Tisiphone*. D'après les instructions qu'il avait reçues et qui étaient la copie d'une dépêche confidentielle du maréchal du 28 août, il était d'avis que, si le général Sheridan prêtait nettement son appui aux libéraux, le canon français devait lui répondre. Il ne remarquait pas, dans son état d'irritation morale, que les termes assez nets de la dépêche étaient singulièrement atténués par un post-scriptum écrit de la main du maréchal. Ce paragraphe disait que la flibusterie ne nous regardait pas d'une manière directe et que nous ne devions faire sentir notre action au nom de la France qu'après avoir protesté s'il y avait lieu. De plus, le commandant Collet ne devait pas oublier dans quels redoutables embarras il entraînerait ainsi son pays sans aucune espérance de retraite et sans laisser à l'empereur la moindre porte de sortie. Les conséquences d'une résolution violente du commandant de la *Tisiphone* étaient si graves, que le commandant Cloué intervint de ses conseils. Il lui dit qu'il le croyait autorisé, sans nul doute, à rendre coup pour coup, mais que, si on ne s'attaquait pas à lui, tout en agissant contre nos alliés les Mexicains, il ne le jugeait obligé qu'à protester et à venir aussitôt à la Vera-Cruz rendre compte à son chef direct de la tournure que prenaient les événemens.

Ces conseils, qu'on les écoutât ou qu'on les négligeât, arrivaient à leur heure. Les régimens noirs américains, suivis de Cortina, d'Escobedo et de leurs partisans, venaient de prendre Bagdad. Ces régimens, accompagnés de leurs officiers, ce qui n'avait pas lieu de surprendre, car c'étaient tous aventuriers et gens sans aveu, d'une indiscipline notoire, avaient subitement envahi Bagdad, pen-

dant la nuit, par deux points de la rive du fleuve. Tous venaient du Texas. La garnison de Bagdad était, en partie, sinon tout entière, complice du coup de main. La plupart des autres employés mexicains étaient dans le complot. L'administration de la douane, composée, par l'ordinaire aberration du pouvoir central, d'individus qui servaient autrefois Cortina, le capitaine du port, Godinez, en première ligne, ne demandaient pas autre chose que le retour du célèbre partisan. Les postes mexicains, surpris, avaient été massacrés ou faits prisonniers, le gros de la garnison enlevé dans sa caserne d'un seul coup de filet, le commandant de la place arrêté dans sa maison particulière. Pour les régimens, hommes de sac ou de corde ou anciens esclaves, prendre Bagdad était peu, l'important était de le piller. Ce qui fut fait. Le général Weitzel, sous prétexte de rétablir l'ordre, avait alors expédié un détachement de cent cinquante autres noirs, mais ce détachement n'avait pu résister à la contagion et s'était mis à piller lui-même. Peut-être le général Weitzel n'avait-il pas auprès de lui une seule troupe dont il fût sûr pour s'opposer à des désordres qui ne sont plus de notre époque. Le drapeau américain ne flottait pas d'ailleurs sur la rive mexicaine. Des dépôts ou magasins publics, on avait passé aux maisons particulières. Les officiers eux-mêmes avaient pris la direction du pillage, sans doute pour avoir leur part. Afin, disaient-ils, de mieux protéger les propriétés, les Américains avaient fait transporter tout ce que contenaient les maisons de Bagdad sur la rive texienne d'abord, puis à Brownsville et à Brazos. C'est ainsi que des négocians avaient trouvé à Clarksville et à Brazos des marchandises à leur marque qu'on ne leur avait pas rendues. On citait un colonel qui aurait fait échapper un négociant français, M. Legrand, à condition qu'il lui donnerait sa voiture et qui, pour plus de sécurité, s'était fait délivrer d'avance un reçu de 200 piastres. La lassitude, le dégoût des violences ayant amené une tranquillité relative, les Mexicains dissidens s'étaient présentés. Escobedo avait nommé pour la forme un Mexicain, Enrique Mejia, au commandement de la place. Un déserteur français, Sainclair, s'était intitulé capitaine du port et président du tribunal des prises, et il en avait été de même pour les autres emplois. Quant à la partie de la garnison impériale mexicaine, qui n'avait pas voulu entrer dans les rangs des libéraux, elle était au Texas, internée par l'autorité américaine qui, en cela, exécutait les lois de la neutralité. Dès que l'état de la mer le lui avait permis, le commandant Collet s'était rapproché de terre autant que possible pour être prêt à recueillir les réfugiés et à châtier les bandits s'ils se montraient. Lorsqu'il avait vu des marchandises livrées au pillage sur la côte, il avait cru devoir tirer, afin qu'on ne pût pas dire que de tels actes s'é-

taient passés impunément sous ses yeux, mais la dévastation n'en avait pas moins continué, et il avait cessé son feu dans la crainte d'atteindre le village et des habitans inoffensifs.

Il était assez difficile de donner sa signification réelle à un semblable événement. L'agglomération des troupes noires sur la frontière en était sans doute la cause par la perspective du pillage, mais il n'avait pas eu l'aveu direct des autorités américaines. On pouvait même croire que ce fait excessif amènerait avec lui son remède, que le cabinet de Washington le désavouerait, que les généraux Sheridan et Weitzel s'apercevraient que leurs soldats les déshonoraient. On pouvait supposer que, si Bagdad eût été pris régulièrement, avec ordre et sans pillage par les troupes américaines noires et blanches, c'eût été un fait de la plus haute gravité et dont la conséquence était une guerre très prochaine, mais que le débarquement d'une soldatesque sans frein mettrait moralement de notre côté tous ceux qui, aux États-Unis, ne voulaient pas être rangés parmi les assassins et les voleurs. Cette appréciation, généreusement indignée, du sac de Bagdad nous permettait de n'y pas voir une agression préconçue des Américains contre nous; c'était son principal avantage. Quant aux Américains, ils allaient nier toute participation à la subite invasion de leurs troupes et tenter toutefois d'en profiter.

Ce qui donnait pour nous à cet événement une gravité immédiate, c'était la présence dans le Rio-Grande, — où ils se trouvaient pris entre Matamoros, qu'un sort semblable à celui de Bagdad attendait peut-être, et Bagdad, occupé par les libéraux, — des vingt-huit Français de l'*Antonia*. Retenus par le général Mejia, pas assez impérieusement réclamés par le commandant Collet, ils n'étaient pas encore à bord au commencement de janvier 1866, malgré les injonctions très catégoriques du commandant Cloué. Le 4 cependant, ils étaient arrivés à Bagdad, et l'officier qui les commandait, M. de la Bédollière, était allé prendre des ordres à bord de la *Tisiphone*. Pendant que le mauvais temps l'y avait surpris, les libéraux s'étaient emparés de Bagdad. Après l'attaque, l'*Antonia* avait été le refuge d'une partie de la garnison. Montée par ses vingt-huit matelots, que commandait un brave homme, le second maître canonnier Le Guyec, elle avait reçu quarante Autrichiens et deux officiers, douze Mexicains chargés de l'artillerie de la place et cent cinquante soldats. Les quarante Autrichiens et les douze Mexicains étaient destinés à composer l'armement de l'*Antonia* après l'évacuation de nos marins si on avait eu le temps de l'exécuter. L'avis du second maître Le Guyec était de sortir du Rio-Grande et d'aller en rade. L'*Antonia* se fût sans doute échouée sur la barre, mais la *Tisiphone* serait parvenue à recueillir tout le monde, et nous n'aurions

pas eu plus tard dans le fleuve un détachement dont le retour était problématique. L'avis des officiers autrichiens et mexicains fut différent, et Le Guyec céda. L'*Antonia* parvint à se mettre en sûreté, mais non sans combattre, et eut deux hommes tués. Le lendemain, M. de la Bédollière retournait à terre, afin de prendre ses dispositions pour faire rentrer ses hommes à bord de leurs bâtimens, lorsque, après avoir passé la barre, il apprit d'un homme, qui ne s'aventurait qu'avec beaucoup de précautions, qu'il n'avait qu'à s'en retourner bien vite pour ne pas tomber entre les mains d'Escobedo, dont les soldats occupaient le village. On n'apercevait en effet aucun des nôtres sur le bord de la rivière. Le poste mexicain était abandonné. Il semblait qu'il n'y eût pas âme qui vive à Bagdad. Le pavillon américain lui-même n'était pas hissé sur l'autre bord à Clarksville. Dès que le canot de M. de la Bédollière eut changé de route, le pavillon américain fut hissé sur la rive texienne.

Le commandant Collet allait porter la peine de cette échauffourée et de la situation critique où se trouvaient les hommes de l'*Antonia*. Il fut accusé de négligence dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus, rappelé sur-le-champ à Vera-Cruz et remplacé dans son service par le capitaine du *Tartare*. Le commandant Collet avait eu peut-être surtout le tort d'être sur les lieux, de se trop émouvoir de ce qu'il voyait et de ne pas être assez dans les confidences et les intentions de la diplomatie. S'il y eût été davantage, il aurait été guéri de la tentation de susciter un conflit franco-américain et se fût incliné, comme le commandant Cloué avait forcément la sagesse de le faire, devant l'excessive difficulté de résister ouvertement aux empiétemens des États-Unis. On sait en effet qu'une correspondance plus que vive avait été échangée entre le commandant Cloué, lors de son arrivée à Matamoros, et le général Weitzel. Celui-ci avait trouvé irrespectueuses les lettres du commandant Cloué, qui avait refusé, de son côté, de recevoir du général américain une lettre non signée. Le commandant Cloué avait cru devoir soumettre cette correspondance au ministre. Une première dépêche partie de Paris, le 3 novembre, lui avait permis d'entrevoir ce qu'on lui répondrait. Il s'agissait dans cette dépêche de ce qu'il y avait lieu de faire au sujet de certaines réclamations des États-Unis. Le ministre des affaires étrangères, que son collègue de la marine avait consulté, admettait en principe que, le gouvernement de l'empereur Maximilien étant aujourd'hui régulièrement constitué, c'était à lui que le gouvernement de Washington devait adresser ses réclamations, et que, de notre côté, refusant de servir d'intermédiaires, nous étions fondés à déclarer que, s'il ne voulait point rentrer en relations avec le cabinet de Mexico, il n'avait qu'à saisir de ses griefs l'ex-président Juarez, qu'il persistait à considé-

rer comme chef du gouvernement mexicain; mais que nous ne pouvions nous désintéresser ainsi de la question, car ce serait autoriser le gouvernement de Washington à attaquer le gouvernement de Maximilien, et nous ne pourrions rester en dehors du conflit; qu'il fallait donc jusqu'au bout rester intermédiaires officieux également acceptés à Mexico et à Washington. Le ministre ajoutait en conclusion optimiste qu'il était d'ailleurs permis d'espérer que les incidens motivant les plaintes des États-Unis tenaient à des circonstances d'un état provisoire qui ne se renouvelleraient pas. Plus tard, en réponse à la correspondance Cloué-Weitzel, le ministre des affaires étrangères reconnaissait encore que la modération et le respect des lois internationales avaient été du côté du commandant Cloué, et c'était dans ce sens qu'il s'en était expliqué avec le ministre des États-Unis, chargé de se plaindre auprès de lui de l'attitude de nos autorités militaires sur le Rio-Grande. Il lui paraissait essentiel toutefois, pour prévenir le retour d'incidens semblables, que nos autorités s'abstinssent, autant que possible, d'entrer en rapports directs avec les autorités fédérales du Texas, dont nous ne saurions nous dissimuler le mauvais vouloir et l'hostilité politique. Des explications échangées de cabinet, à cabinet sur les incidens qui se produiraient encore s'inspireraient toujours de plus de calme et de prudence qu'il n'était possible d'en attendre de ceux qui s'y trouvaient personnellement engagés. Ces lettres modérées eussent calmé, en lui donnant à réfléchir et pour peu qu'il n'eût pas abdiqué toute prudence, le plus fougueux adversaire des États-Unis. Empreintes de cette sérénité de ton, de cette élévation dans la forme et de cette sagesse digne et conciliante qui semblait moins se plier aux circonstances qu'elle ne les dirigeait, ces dépêches prouvaient assez que le débat entre les Américains et nous allait se vider à Paris s'il n'était déjà en voie d'apaisement et de compromis. C'est en se conformant à l'esprit de ces dépêches que le commandant envoyait le *Tartare* prendre la place de la *Tisiphone* au Rio-Grande, et non en suivant les inspirations alors très emportées du maréchal.

Celui-ci en effet, dans une lettre adressée au général Mejia, ripostait à la prise de Bagdad par un mépris absolu de certaines protestations américaines. Dans les premiers jours de janvier, le général Mejia avait fait prisonniers dix-sept libéraux, qui, pris les armes à la main, devaient d'après la circulaire du maréchal, du 11 octobre précédent, être fusillés. Ils avaient passé devant une cour martiale qui les avait condamnés; seulement la sentence était allée recevoir sa sanction à Mexico. Aussitôt les Américains s'étaient émus. Le général Weitzel protesta au nom du monde entier civilisé contre un pareil acte de barbarie qui infligerait à jamais au pou-

voir que représentait Mejia une marque d'infamie. La mise à mort de Mexicains combattant dans leur propre pays et pour son affranchissement contre une nation étrangère devait être vouée à l'exécration universelle. Il ne permettrait pas que cela se fît sous ses yeux sans protester au nom de son gouvernement de la façon la plus solennelle. Le maréchal adressa simplement au général Mejia la dépêche suivante : — « D'après les ordres de l'empereur, vous ferez exécuter le jugement prononcé par la cour martiale. Sa Majesté vous félicite de votre énergie et de votre prudence et compte toujours sur votre dévoûment. » — Le maréchal lui apprenait en même temps que la solde de ses troupes allait être payée et que l'emprunt qu'il avait contracté à Matamoros était approuvé. C'était le fortifier matériellement et moralement, s'il était attaqué de nouveau. C'était aussi mettre les Américains en demeure de se prononcer.

Le *Tartare* partait avec un simple rôle d'observation à jouer et la mission assez délicate de reprendre, par le territoire américain, nos hommes de l'*Antonia*. Bagdad, étant au pouvoir des libéraux, il lui était défendu de communiquer avec Matamoros par le Rio-Grande. Dans les rapports officiels qu'il aurait avec le commandant de Brazos et dans le cours de la conversation, il avait à sonder cet officier général pour qu'il consentît soit à faire passer une dépêche au général Mejia, soit à permettre à nos hommes de nous revenir par le Texas. Dans ce cas, il était probable qu'on exigerait qu'ils rentrassent sans armes. Ils devaient alors les jeter à l'eau avant de toucher le bord américain, et le second maître Le Guyec non-seulement ne devait pas arborer le drapeau français, mais le détruire, s'il en avait un. Il devait être entendu que les Américains protégeraient et feraient escorter nos hommes. Le blocus n'étant pas déclaré, le capitaine du *Tartare* n'avait pas à visiter de navires. Il pouvait observer si quelques-uns d'entre eux ne transportaient pas de personnel. Mais comme le Rio-Grande était aussi bien américain que mexicain, il n'avait point à rechercher si les soi-disant émigrans étaient plutôt pour le Texas que pour le Mexique. Le capitaine du *Tartare*, M. Delaplanche, était plus capable que tout autre de bien s'acquitter de ces différens soins, car il allie à un esprit original un sens pratique excellent. Très sage et très vigoureux à la fois, il parlait parfaitement anglais et connaissait personnellement plusieurs des principaux chefs américains. Toutefois il allait être arrêté par un malentendu. A peine arrivé à Brazos, il alla voir le général Clarke, qui le reçut très poliment, fit transmettre immédiatement sa demande du passage des hommes de l'*Antonia* par le Texas au général en chef en l'assurant que celui-ci s'y montrerait favorable. Ce fut alors qu'en causant de différens

sujets, le général lui apprit que, sur la requête de citoyens américains, Bagdad venait d'être régulièrement occupé par le régiment du colonel White. Il ne s'agissait que de maintenir l'ordre, et le choix du colonel White était excellent. Le général Clarke ne faisait point, en outre, difficulté de dire que cette occupation de Bagdad lui était désagréable et que les Américains s'en iraient avec plaisir si une force impérialiste suffisante voulait prendre leur place. Il n'y en avait pas moins, cette fois, une flagrante violation de la neutralité, car, à la rigueur, l'invasion désordonnée des noirs pouvait s'appeler un accident. Le capitaine Delaplanche n'hésita pas à le déclarer au général Clarke et, se voyant éconduit par d'évasives réponses, il n'insista plus sur l'objet particulier de sa mission, protesta par écrit et revint en toute hâte à Vera-Cruz prévenir le commandant Cloué.

Celui-ci était déjà instruit de l'incident et croyait que le *Tartare* lui apportait la nouvelle de la prise de Matamoros. Il fut tenté de le renvoyer, mais ce bâtiment avait un besoin urgent de réparations et alla pour quelques jours à la Havane. L'*Adonis* partit pour le Rio-Grande avec les mêmes instructions que le *Tartare*. Il portait en même temps au général Mejia une dépêche qui était un ordre de se dessaisir des marins de l'*Antonia*. Il devait trouver en arrivant toutes les difficultés aplanies. Bagdad venait d'être rendu aux impériaux de la façon la plus simple. Au premier bruit de son occupation par le colonel White, le colonel autrichien Kodolich s'était offert au général Mejia pour aller demander des explications au général Weitzel. Celui-ci avait prétendu, loin que la neutralité fût violée, n'avoir occupé Bagdad que sur la demande formelle et écrite du général dissident Escobedo, qui ne se sentait pas assez fort pour protéger les personnes et les propriétés de Bagdad. C'était, à peu de chose près, ce qu'avait dit le général Clarke au capitaine Delaplanche. Il avait montré la lettre d'Escobedo au colonel Kodolich en ajoutant qu'il était prêt à rendre la place à une troupe régulière impérialiste, ne fût-elle que de vingt-cinq hommes. Le colonel Kodolich, ayant rendu compte de sa mission à Mejia, avait reçu le commandement d'un petit corps expéditionnaire dont faisaient partie les marins de la *Tisiphone* et s'était transporté avec deux vapeurs de Matamoros à Bagdad, dont il avait repris possession au nom de l'empereur, le 25 janvier. Les Américains évacuaient Bagdad au moment où les impériaux quittaient Matamoros. Les eaux étant basses, le trajet des deux vapeurs, par suite d'échouages successifs, avait été long. Les libéraux en avaient profité pour faire le pillage de Bagdad et n'avaient repassé sur l'autre rive qu'une demi-heure avant l'arrivée de la troupe du colonel Kodolich.

L'*Adonis* dès lors n'avait plus qu'à attendre le *Tartare*, dont le rôle se réduisait à surveiller Bagdad et à le protéger au besoin.

A quel sentiment les Américains venaient-ils de céder? Avaient-ils voulu revenir sur l'acte vraiment odieux de l'invasion de Bagdad, ou s'étaient-ils inquiétés des vivacités et des préparatifs du maréchal? Savaient-ils que le *Lutin*, partant en même temps que l'*Adonis*, portait une dépêche que le capitaine devait remettre au commandant en chef des troupes américaines sur la frontière du Texas, si ses forces occupaient encore Bagdad? Il est plus probable que l'action diplomatique du cabinet de Washington se faisait sentir au Texas comme celle du cabinet français s'était manifestée dans les derniers événemens. Le gouvernement de l'empereur Napoléon avait reçu, en effet, les assurances officielles que, malgré les sympathies avérées des généraux qui commandaient au Texas pour les ennemis de la cause que nous soutenions, il n'y aurait point intervention des États-Unis dans la question mexicaine. Ces assurances négociées entre les deux cabinets recevaient leur exécution.

Le départ de nos forces pour le Nord avait laissé le Midi libre, et le Tabasco en avait profité pour commencer les préparatifs d'une expédition contre le Yucatan. L'expédition s'organisait dans le Tabasco, le Chiapas et à Minatitlan. Les libéraux comptaient opérer un soulèvement dans le Yucatan à l'aide des nombreux adhérens qu'ils y avaient. Alejandro Garcia et les Chiapanteros avaient promis des troupes pour le mois de février. Ces troupes, se joignant à celles du Tabasco, devaient battre le canton de Jonuta, piller Palizada, passer par Marmontel et Champoton et, de là, soulever le Yucatan. Les libéraux de Campêche étaient prêts, et Alejandro Garcia était à San-Juan-Bautista pour régler toutes les dispositions.

D'un autre côté, Arevalo, qui était à la Havane, songeait à un coup de main sur Carmen. Il avait toutefois offert ses services aux Tabasqueños, qui ne les avaient point acceptés; mais cette fois Pratz, à San-Juan-Bautista, était d'avis de l'accueillir pour opérer une diversion utile à l'intérêt général.

C'en était trop, et les ménagemens qu'on avait eus jusqu'alors pour le Tabasco ne pouvaient aller jusqu'à le laisser libre de reconstituer à son profit seul toute une république fédérative au sud du Mexique, tandis que notre domination était ailleurs si précaire et tellement battue de tous côtés d'ennemis secrets et acharnés. Mais que faire? En revenir à ce projet si longtemps controversé d'une expédition contre le Tabasco était un coup bien décisif. Le Tabasco était fort, et avec nos forces partout éparpillées et à toutes distances, relativement nous étions faibles; puis il en coûtait de frapper cruellement et sans retour des gens qui n'avaient pas semblé

toujours nous être décidément hostiles et dont quelques-uns même avaient affiché leurs sympathies pour nous. Le maréchal crut trouver un moyen terme dans une opération contre Tlacotalpam. Située sur la rivière d'Alvarado, non loin de Tuxtla, surveillant le cours supérieur de la rivière et de ses affluens, interceptant la contrebande si active de l'intérieur entre la province de Vera-Cruz et le Tabasco, Tlacotalpam était, entre nos mains, la véritable sentinelle avancée de notre domination au midi. Nous montrions aux Tabasqueños de quoi nous étions capables et recouvrions à leurs yeux le prestige quelque peu perdu de nos armes. Ils sauraient alors, en face de la diminution de leurs ressources et serrés par notre voisinage, s'il était convenable pour eux de nous braver plus longtemps.

Dès le mois de décembre, le maréchal avait demandé au commandant Cloué quelles forces la marine pourrait mettre à sa disposition. Le commandant avait proposé de faire remonter à Tlacotalpam la canonnière la *Tempête*, en station à Alvarado, la *Pique*, la *Tactique*, qui eussent porté deux cents hommes de débarquement avec trois ou quatre pièces de 4 rayées sur affût de campagne et les deux chaloupes à vapeur de Vera-Cruz armées d'un canon de 4. Mais autant, l'année précédente et sans relâche depuis lors, le commandant Cloué avait témoigné d'ardeur et d'initiative pour l'expédition de Tabasco, autant il se montrait peu enclin à celle de Tlacotalpam. Il s'agissait, en effet, de savoir ce qu'on ferait de Tlacotalpam. C'était la quatrième fois qu'on allait le prendre. En 1862, après s'en être emparé, on l'avait évacué deux fois par suite de l'impossibilité de se procurer des vivres, les habitans ayant abandonné le pays. En 1864, sur la promesse d'une protection efficace de notre part, les habitans étaient restés, mais la garnison laissée par le commandant Maréchal était retranchée sur la place de l'Ayuntamiento, dont un côté est formé par le bord de la rivière, et elle y avait été assiégée jour et nuit. Au bout de vingt-huit jours de cette occupation trop peu sérieuse, on s'était rembarqué, et les habitans avaient eu à souffrir des vengeances des dissidens. Si, cette fois, on n'avait que l'intention de prendre la ville sans la garder, les habitans, pensant que nous les abandonnerions encore, ne nous verraient venir que d'un très mauvais œil; puis, à quoi bon cette expédition nouvelle sans lendemain, sinon à constater une fois de plus notre impuissance? Le commandant Cloué, consulté par le maréchal, allait dire son avis avec sa franchise ordinaire. Il devait se concerter pour l'expédition qui se faisait à la fois par terre et par mer avec le commandant supérieur de Vera-Cruz, le chef de bataillon Kmarec. Tous deux s'éclairèrent de l'opinion de M. Gaude, capitaine de la *Tempête*, en station à Alva-

rado depuis deux ans, et du lieutenant Waldéja, servant à Vera-Cruz et ayant fait la dernière expédition de Tlacotalpam. En ce qui regardait le plan de campagne, il n'y avait pour la marine aucune difficulté à remonter jusqu'à Tlacotalpam et à s'en rendre maître. La position fortifiée du Conejo, située à mi-chemin entre Alvarado et Tlacotalpam et dominant le cours de la rivière, n'était pas un obstacle sérieux. Nous essuierions son feu probablement sans aucune perte en remettant sa prise au retour des canonnières, si nous jugions que cela dût nous retenir trop longtemps en allant à Tlacotalpam. Les bâtimens de l'expédition étaient ceux qu'avait indiqués le commandant. De son côté, le capitaine Testard, commandant la colonne expéditionnaire, devait s'acheminer par la Estanzuéla et Casamoloapam. Il partirait deux jours après l'ordre reçu, et, ayant opéré la jonction de ses divers détachemens vers San-Julian, il s'emparerait de la Estanzuela, où se trouvait la principale force de l'ennemi, puis se dirigerait de là sur Casamoloapam et enfin sur Tlacotalpam. Le trajet total, à partir de la Soledad, serait de sept jours. Chemin faisant, pour assurer ses derrières, il devait laisser cent hommes à la Estanzuéla et cent cinquante à Casamoloapam, ce qui lui faisait continuer sa route entre ce dernier point et Tlacotalpam avec trois cent cinquante hommes seulement; mais c'était assez. Toutefois, si Tlacotalpam était facile à prendre, il fallait le garder. Dans l'opinion du commandant de Kmarec et du commandant Cloué, la conséquence de l'expédition devait être l'occupation du pays pour assurer le ravitaillement de Tlacotalpam et des autres garnisons et afin que les habitans se trouvassent engagés à rester chez eux et à s'occuper sous notre protection du commerce et de la culture. Pour cela il fallait répartir les forces ainsi qu'il suit : cent hommes à la Estanzuela, cent cinquante à Casamoloapam, cent à Tlacotalpam, avec une canonnière, sans compter celle qui serait à Alvarado, soixante-quinze hommes au Cocuite et vingt-cinq au Conejo; en tout, quatre cent cinquante. On occuperait le Conejo, parce que la route de San-Andres et d'Acayucan était ouverte aux libéraux qui viendraient là inquiéter nos communications par eau entre Alvarado et Tlacotalpam. Il en était de même du Cocuite, d'où l'ennemi eût menacé Medellin et Vera-Cruz.

Qu'allait répondre le maréchal? On pouvait déjà le prévoir par le peu de forces qu'il mettait à la disposition du commandant de Kmarec pour opérer par terre. De plus, ces forces (six cents hommes) devaient être prises dans les garnisons des environs du chemin de fer, depuis Cordova jusques et y compris Vera-Cruz, et momentanément remplacées dans les garnisons par des soldats congédiés qui attendaient la première occasion favorable pour rentrer en France. On ne voyait pas trop alors avec quelles troupes on occuperait les

points dont on devait s'emparer, car le maréchal avait indiqué pour Tlacotalpam seulement deux compagnies mexicaines, dont le premier homme n'était pas encore levé. En revanche, les difficultés augmentaient. On venait d'apprendre d'Alvarado que le général Garcia, dans le cas de l'expédition contre Tlacotalpam, comptait se retirer sur San-Andrès. Il avait affiché à la population l'ordre de reculer devant nous et l'avis que quiconque nous fournirait des vivres serait fusillé. Son projet, comme on l'avait présumé, était d'empêcher les communications entre Tlacotalpam et Alvarado. Le maréchal répondit par l'ordre pur et simple de faire l'expédition. Encore diminuait-il le nombre des troupes. Il annonçait, il est vrai, pour garder Tlacotalpam, le seul point dont il parlât, trois cents hommes d'infanterie mexicaine sous le colonel Camacho et deux cent cinquante cavaliers du colonel Figuerero. Il invitait le commandant Cloué, comme si la chose eût été la plus aisée du monde, à prendre des mesures pour éviter la désertion dans les troupes mexicaines, quand elles seraient en garnison à Tlacotalpam et à protéger ainsi qu'à ravitailler sûrement la ville avec les canonnières. Comme concession, il l'autorisait à régler comme il l'entendrait, et s'il le fallait absolument, les garnisons d'Alvarado et du Conejo, mais lui recommandait de n'y pas employer les troupes qui devaient concourir à l'expédition. Comme il n'y en avait pas d'autres, où prendre celles qui étaient nécessaires? On pouvait admettre dès lors que l'expédition de Tlacotalpam n'avait point, dans la pensée du maréchal, de portée sérieuse, et qu'il ne jouait en la faisant qu'une de ces hésitantes parties auxquelles on se croit forcé pour gagner du temps, mais pour lesquelles on désire faiblement, si même on ne les craint, les faveurs de la fortune. Il était également trop certain que les troupes mexicaines, une fois seules, seraient attaquées constamment et cernées, ne se procureraient des vivres pour les hommes et les chevaux que par la rivière d'Alvarado, sous la protection éventuelle de nos canonnières, qu'elles fondraient alors sous la désertion, et qu'une nouvelle évacuation s'ensuivrait.

Mais à la guerre il faut obéir, quelque opinion qu'on puisse avoir du résultat. Le 22 mars, le commandant Cloué partit de Vera-Cruz pour Tlacotalpam. Il avait avec lui la canonnière la *Tempête*, capitaine Gaude, armée d'un canon rayé de 30, deux rayés de 12, deux rayés de 4, un obusier de 12, la *Pique*, capitaine Lagrange, un canon rayé de 30, un canon de douze, deux de 4, deux mortiers de 0m,22, la *Diligente*, capitaine Renault, un canon rayé de 30, deux canons de 4, la *Tactique*, capitaine Rouault-Coligny, un canon de 30 rayé, un obusier de 30, un rayé de 12, deux canons de 4, la chaloupe à vapeur l'*Augustine*, capitaine de Fitz-James, un canon rayé de 4, la compagnie de débarquement du *Magel-*

lan, cent trente et un hommes et deux canons rayés de 4, celle de la *Tisiphone*, soixante-quatre hommes et un canon rayé de 4, celle de l'*Adonis*, quarante-trois hommes et un canon rayé de 4, une section du génie colonial de trente sapeurs, ce qui formait comme total des compagnies de débarquement onze officiers, deux cent soixante-huit hommes et quatre canons. Le 24 mars, au matin, l'escadrille entrait dans la rivière d'Alvarado, essuyait sans s'arrêter le feu du Conejo et mouillait à midi devant Tlacotalpam. La garnison s'était contentée de décharger ses armes sur elle en se retirant avec précipitation. La plus grande partie des habitans s'était réfugiée dans l'intérieur. Personne ne voulant communiquer avec nous, le commandant ne put avoir de nouvelles de la colonne expéditionnaire du capitaine Testard. On lui envoya seulement demander l'assurance qu'il ne tirerait pas sur la ville. Le commandant le promit à la condition qu'il ne serait commis aucun acte d'hostilité contre nous. C'était aux habitans à veiller sur les mauvais sujets qui pouvaient les compromettre. Le commandant ajouta qu'à chaque balle il répondrait par un obus.

D'ailleurs le vide se faisait autour de nous. Il n'y avait personne en ville pour prendre en main l'autorité civile. Les gens qui eussent pu le faire étaient partis, et aucun de ceux qui restaient ne voulait accepter, de peur de se compromettre. Il ne se présentait enfin personne pour nous vendre des provisions. Le commandant Cloué, tenant Tlacotalpam sous ses canons, se résolut à ne l'occuper que lorsqu'il aurait des nouvelles certaines de la marche du capitaine Testard. Dès le lendemain, il envoyait la *Tactique* porter à Alvarado une dépêche pour le maréchal. En allant et revenant, cette canonnière était accueillie au Conejo par un feu plus vif que ne l'avait essuyé l'escadrille. L'ennemi avait eu le temps de se porter en nombre au Conejo, dont il connaissait l'importance. Le même jour, la *Diligente* et l'*Augustine* s'acheminaient en remontant la rivière vers Casamoloapam afin d'aller à la rencontre possible de la colonne Testard. Les eaux étaient très basses; la *Diligente* s'échoua souvent et dut s'arrêter à environ 4 milles de Casamoloapam, à un endroit où la rivière est entièrement fermée par un banc qui va d'une rive à l'autre. Elle était alors à un tournant de la rivière à 2,200 mètres de Casamoloapam, c'est-à-dire à une très bonne distance pour son canon rayé de 30. Elle ne tira pas, car cela eût été sans utilité. Pendant tout son voyage, surtout à partir d'Amatlan, qui est à peu près à mi-chemin de Tlacotalpam à Casamoloapam, la *Diligente* avait été accompagnée le long des rives par une nombreuse cavalerie faisant de la fantasia, ce qui donnait à penser que le capitaine Testard n'était pas dans les environs. Toutefois aucun de ces cavaliers n'avait tiré, quoique la *Diligente* et sa

conserve eussent dû souvent ranger des berges hautes, recouvertes de buissons épais d'où on eût pu leur faire impunément beaucoup de mal. L'*Augustine*, qui sondait continuellement pour guider la canonnière, s'était trouvée souvent dominée de manière à n'avoir personne à l'abri. On ne pouvait s'expliquer cette modération de la part des libéraux que par la crainte de voir le commandant Cloué prendre contre Tlacotalpam des mesures de représailles, si on lui tuait du monde sur la *Diligente* et l'*Augustine*. En résumé, la course de ces deux petits bâtimens jusqu'à Casamoloapam, n'apportait aucune espèce de nouvelle de la colonne Testard. Toutes les communications étaient gardées par terre, de manière à nous laisser dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passait dans le pays. Quelques pauvres gens auxquels on avait parlé, ou ne savaient rien, ou ne disaient rien par suite de la défense d'avoir aucune communication avec nous, sous les peines les plus sévères. Le général Alejandro Garcia avait en effet proclamé que les relations qu'on aurait avec nous, même les plus innocentes, feraient encourir la peine de mort. Le 27 au soir seulement, après le retour de la *Diligente*, une pirogue passant le long du bord apprit au commandant Cloué que la colonne Testard était arrivée à Casamoloapam. Le commandant fit aussitôt repartir la *Diligente* et occupa Tlacotalpam. Il s'y installait quand il reçut du capitaine Testard un billet ainsi conçu : « Je suis à Casamoloapam. J'ai détruit de nombreux ouvrages. Je crois utile de laisser une troupe assez forte à Casamoloapam qui peut être tourné. Il y a une grande crainte dans le pays. Les troupes sont très fatiguées. » Le commandant lui écrivit de laisser à Casamolopam ce qu'il jugerait convenable de son monde et de venir avec le reste à Tlacotalpam.

La colonne du capitaine Testard arriva tout entière le 30 mars, au matin. Dès qu'il n'avait plus jugé la présence d'un petit corps nécessaire à Casamoloapam pour assurer ses derrières, le capitaine l'avait en effet rappelé à lui. Il n'avait rencontré sur sa route aucune résistance, bien que plusieurs points eussent été tout récemment fortifiés comme si l'ennemi avait voulu s'y maintenir. Il est probable que les libéraux, après avoir laissé à dessein ce passage libre, se reformaient derrière. On venait d'apprendre que le lendemain du départ du détachement de Casamoloapam, l'ennemi était rentré dans la place. En même temps que la colonne Testard, le commandant avait reçu de Vera-Cruz, par Alvarado, la troupe régulière mexicaine du colonel Camacho. C'étaient cent quarante hommes, mais privés de tout. Ils n'avaient ni sergens, ni caporaux, ce qui rendait leur emploi très difficile. Il y avait bien un fusil par homme, mais les cartouches n'étaient pas de calibre. Les fusils étaient rayés, et les cartouches à balle ronde, trop petite. Ces fusils

n'étaient d'ailleurs que des armes de traite, tels que les Anglais les vendent aux nègres de la côte d'Afrique, valant de 6 à 10 francs pièce et plus dangereux pour ceux qui s'en servent que pour l'ennemi. Les pauvres soldats n'avaient, en outre, ni une gamelle, ni un bidon, absolument rien pour faire cuire leurs alimens, ni tentes, ni effets d'habillement, ni approvisionnemens de guerre. Pas plus de médecin que de médicamens. Cette troupe, dont le colonel disait qu'on avait laissé les meilleurs soldats à Puebla, ce qui était regrettable, car Tlacotalpam ne pouvait manquer d'être attaqué, était, ainsi dénuée, le chef-d'œuvre administratif de l'incurie mexicaine. Celle du colonel Figuerero, qui avait suivi la colonne Testard, n'inspirait, à cause de son chef, aucune confiance. Cet officier supérieur devait se faire payer des hommes qui n'existaient pas ou n'existaient plus dans son corps. Il avait prétendu et écrit avoir deux cent cinquante hommes et n'en alignait que deux cent dix-neuf. Il alléguait en vain qu'ils étaient dans les hôpitaux, aux environs de Vera-Cruz. On avait le droit de ne pas le croire. On savait trop ce qui se passait d'ordinaire dans sa troupe lorsqu'elle était près d'Alvarado. On n'y voulait ni docteur, ni remèdes, quand les soldats étaient malades. On ne disait rien quand ils étaient morts et on continuait à toucher leur solde. C'était tout profit. Par économie, on ne nourrissait pas les soldats, et c'était le motif qui, un an auparavant, avait fait déserter la garnison d'Alvarado tout entière. Le commandant ne pouvait qu'informer le commandant supérieur de Vera-Cruz de la complète détresse de la troupe Camacho et le prier de s'adresser à qui de droit pour y porter remède.

On était à Tlacotalpam, mais la situation s'annonçait pour l'avenir telle qu'on l'avait prévue. Nous acquérions la certitude que le général Garcia s'était fait aimer en ce pays et qu'on l'y regrettait; cela rendait notre rôle d'autant plus difficile. Les habitans continuaient à s'isoler de nous. Le peu qui consentaient à causer avec nous disaient : « Vous nous avez abandonnés, il y a deux ans, en dépit de vos promesses, et livrés à la vengeance des libéraux. Malgré cela, la majorité serait encore avec vous, si elle croyait ne pas être encore abandonnée de nouveau; mais vous venez de traverser le pays sans occuper les points dont il faut être maître pour le dominer. Nous en concluons que vous ne voulez pas plus que précédemment y demeurer, et vous ne pouvez pas rester dans cette ville sans une grande force, Tlacotalpam étant vulnérable partout. C'est pourquoi nous nous tenons à l'écart en attendant que les événemens se dessinent. »

Il n'était que trop vrai que Tlacotalpam était presque sans défenses et les troupes mexicaines chargées de le garder parfaitement insuffisantes. Déjà la désertion se mettait parmi elles. Trois

soldats de Camacho avaient disparu, soit par suite du dénûment où ils se trouvaient, soit à cause de la perspective de ce qu'ils auraient à souffrir plus tard. Ils apprenaient, en effet, que, pendant la saison des pluies, la ville de Tlacotalpam était inondée au point que les rez-de-chaussée devenaient inhabitables et qu'on ne circulait plus qu'en pirogue. Il était donc nécessaire d'installer confortablement et solidement la garnison de Tlacotalpam, si on ne voulait qu'elle désertât tout entière dès que nous ne serions plus là.

Dans ce double dessein, le commandant Cloué avait écrit au commandant Kmarec et faisait abattre le bois taillis qui entoure la ville. C'était là un travail considérable, car il fallait au moins un espace libre de 200 mètres en dehors des maisons, et la longueur de la ville était environ de 2 kilomètres. On prenait en même temps le Conejo, et c'étaient les compagnies de débarquement de la *Tisiphone* et de l'*Adonis* qu'on chargeait de cette besogne, en les renvoyant à Vera-Cruz rejoindre leurs bords. Elles descendirent la rivière sur la *Tactique*, et, le 2 avril, s'arrêtèrent au Conejo, où se trouvaient déjà la *Pique* et la chaloupe à vapeur l'*Augustine*. Le débarquement des compagnies s'opéra au pied même de la position, et le capitaine Berge, de l'infanterie de marine, qui avait fait l'expédition des années précédentes, servit de guide aux assaillans pour gravir les hauteurs par les sentiers sous bois. En moins de cinq minutes, on fut maître du Conejo. L'ennemi n'y avait laissé qu'un petit poste d'observation, qui s'était replié à l'arrivée des bâtimens. On n'y trouva qu'un vieux canon en fer, trop lourd pour qu'on l'emportât, et qui fut précipité du haut de la falaise en bas, sans tourillons ni bouton de culasse. Les autres canons, qui étaient sans doute sur affûts roulans, avaient été emmenés à l'intérieur et peut-être enterrés. On ne trouva qu'un affût brisé à quelque distance du Conejo. Malheureusement cette position du Conejo, qui domine la rivière, est dominée elle-même par une série de collines à l'intérieur et était par suite impossible à défendre, à moins qu'on n'y mît beaucoup de monde et qu'on n'établît autour des ouvrages fortifiés.

On chassait aussi des partis ennemis qui s'embusquaient hardiment aux environs de Tlacotalpam. Dans la nuit du 2 au 3 avril, le commandant Cloué envoyait deux embarcations armées en guerre et trente tirailleurs algériens au village de Santa-Rita, de l'autre côté de la rivière, où s'étaient établis quarante cavaliers dans le dessein d'enlever ceux de nos gens qui allaient à la recherche des provisions. Les tirailleurs surprenaient et tuaient un factionnaire, puis essuyaient une décharge en abordant le village, où ils tuaient encore une autre sentinelle. Mais l'ennemi, dont les chevaux étaient restés sellés, venait de quitter la place. Une seconde expédition,

faite en plein jour, avait achevé d'éloigner les libéraux, du moins pour quelque temps.

Ces petits succès étaient loin de répondre à l'impatience du maréchal et n'assuraient pas davantage notre domination. Le maréchal écrivait au commandant Cloué qu'il lui donnait quinze jours pour purger et organiser le pays. Il ne songeait pas que l'ennemi était insaisissable, qu'il s'éloignait quand nous allions à lui et revenait quand nous n'étions plus là, qu'il avait de la patience et attendait. La population se défiait et nous fuyait comme si nous eussions eu la lèpre. On ne voulait se prêter à rien. C'était la résistance d'inertie la plus complète. Encore si nous eussions dû rester! Mais on savait que nous partirions, et on se doutait que la troupe de Camacho ne tiendrait pas et déserterait. Aussi était-il impossible de constituer une municipalité. Les Mexicains, qu'on avait convoqués, n'étaient pas venus et avaient fait répondre au commandant qu'ils se compromettraient rien qu'en l'écoutant. Des trois employés des douanes qu'on avait nommés d'office, l'un avait refusé sous le prétexte que sa mère était malade, les deux autres étaient venus et repartis par le vapeur de Vera-Cruz. Ils avaient cédé à de secrètes et très sérieuses menaces. Le colonel Camacho était très honnête et très brave, mais humilié de son dénûment et frappé de cette excessive et silencieuse opposition que nous avions en face de nous. Il venait d'offrir sa démission au ministre de la guerre si on ne lui envoyait tout ce dont il avait besoin. Quant aux hommes de son bataillon, ils avaient une peur extraordinaire du climat et continuaient de disparaître. On était obligé de les faire garder par des Égyptiens, ce qui ne pouvait durer longtemps, car il viendrait un jour où les Égyptiens devraient partir pour retourner à leur ancien poste sur la route de Vera-Cruz à Cordova. Pourtant, et c'était là le fait d'obscurs meneurs qui correspondaient peut-être à Mexico avec l'entourage du maréchal, le bruit courait que quelques-uns des chefs libéraux, tels que Garcia et Gomez, avaient l'intention de quitter leur parti pour la cause impériale. Le commandant leur eût fait un pont d'or. On disait aussi, pour pallier la désertion de la troupe de Camacho, que cela arrivait à toute troupe mexicaine dépaysée et venant des hautes terres, que d'ailleurs on désertait également chez les libéraux. Mais les libéraux, qui ne se gênaient pas, levaient de force de nouveaux soldats, de sorte que la victoire resterait, sans doute après notre départ et peut-être sans combat, au chef dont la troupe déserterait le plus lentement. Or, ce ne semblait pas devoir être le bataillon Camacho qui se regardait comme envoyé à Tlacotalpam pour y mourir de la fièvre. L'ennemi était malheureusement si bien fait à notre façon d'agir qu'aussitôt

après le départ du capitaine Testard de Casamoloapam, il était rentré dans la ville et avait frappé de fortes contributions ceux des habitans qu'il accusait de s'être compromis avec nous. Autant pour se mettre un peu au large que pour donner la main, s'il était possible, à une colonne autrichienne, qui opérait du côté de Tuxtepec, le commandant Cloué se décida à pousser une reconnaissance par Amatlan jusqu'à Casamoloapam. Peut-être aussi, en occupant de nouveau Casamoloapam, voulait-il obtenir du maréchal l'ordre qu'il sollicitait si vivement de lui de ne point quitter encore le pays avant d'y avoir rien établi de durable. Le 7 avril, la *Diligente* partit avec une colonne de cent fantassins (tirailleurs et égyptiens) qu'elle déposa à Amatlan. Cinquante hommes de notre cavalerie mexicaine de Figuerero avaient suivi la rive. A deux heures de l'après-midi, ce même jour, la colonne complète, infanterie et cavalerie, entrait à Casamoloapam, que l'ennemi venait d'abandonner depuis une demi-heure. Après avoir mis la rivière entre eux et les nôtres, les libéraux firent un feu nourri de mousqueterie qui blessa un Égyptien, et se retirèrent à Chatallanguiz. Cette occupation fortuite de Casamoloapam ne pouvait se prolonger que si les ordres du maréchal l'autorisaient. Or le maréchal, tout en approuvant la manière de penser et d'agir du commandant Cloué, lui écrivit qu'il n'avait point de troupes à lui donner et lui enjoignit de se concentrer à Tlacotalpam et de revenir le plus tôt possible à Vera-Cruz. Comme on n'avait en outre aucune nouvelle de la colonne autrichienne de Tuxtepec, les forces franco-mexicaines quittèrent Casamoloapam le 13 avril.

Il n'y avait plus dès lors, puisqu'on allait partir, qu'à installer le bataillon Camacho dans la position défensive la meilleure possible, et le commandant Cloué fit pousser activement par ses marins et ses soldats le débroussaillement en forme d'abatis reconnu indispensable pour défendre les approches de la ville. C'était une rude tâche, car le bois, très fourré, se composait de beaucoup de gros arbres à fibre très dure. Les soldats du génie fortifiaient au fur et à mesure une série de petits postes pour lesquels il eût fallu deux cents ou deux cent cinquante hommes de bonnes troupes, armés de fusils à bonne portée. Où les trouver? Le bataillon Camacho n'avait plus que cent vingt-deux soldats très indécis, que nous continuions à garder. Une partie des soldats de Figuerero, armés de ces petites carabines de 0m,50 de long et de 60 à 80 mètres de portée, dont on n'eût pu se servir efficacement si Tlacotalpam eût été sérieusement attaquée, étaient envoyés en garnison à Alvarado à la place de trente Égyptiens, qui n'y avaient été mis que provisoirement et qu'on renvoyait à Vera-Cruz. La compagnie de débar-

quement du *Magellan* partait en même temps que les Égyptiens pour rejoindre son bord.

Ces diminutions de forces enhardissaient le général Garcia, qui, avec plusieurs centaines d'hommes, rentrait à Amatlan et envoyait des éclaireurs jusqu'à Tlacotalpam. Le 17 avril, la *Diligente* et la *Tactique* partirent avec cent cinquante hommes pour Amatlan, mais les eaux avaient tellement baissé que les deux canonnières ne purent arriver qu'à portée de canon de la ville. Le débarquement se fit sans accident, et la troupe occupa la ville. Mais l'ennemi, toujours parfaitement informé de tous nos mouvemens, avait pris, depuis plusieurs heures, la route de Casamoloapam. Malgré cette fuite calculée et éternelle à notre approche, l'ennemi n'était nullement rejeté au sud du Rio-Papaloapam. Il nous surveillait au contraire, et, à mesure que nous nous éloignerions, devait reprendre toutes ses anciennes positions. Pour qu'il se soumît, il eût fallu occuper des points s'appuyant les uns sur les autres, car les libéraux n'eussent pu alors conserver dans leurs rangs tous les bras qu'ils enlevaient à l'agriculture, ainsi qu'aux nombreuses usines à coton et à cannes qui couvrent la riche vallée arrosée par le Papaloapam et ses affluens. Mais il ne s'agissait que de partir, et la colonne Testard n'était déjà plus libre de ses mouvemens si elle suivait par terre la même route qu'elle avait prise en venant. Les inquiétudes du maréchal à cet égard se trahissaient par les différens itinéraires qu'il lui traçait et dont il laissait le choix au commandant Cloué, en insistant pour que le capitaine Testard ne rencontrât pas l'ennemi. Le commandant se décida à faire partir la colonne Testard, dont l'état sanitaire n'était pas excellent, de Tlacotalpam à Alvarado par eau et d'Alvarado à Medellin et à la Vera-Cruz, où elle arriva en effet sans encombre.

Il n'y avait plus qu'à laisser le colonel Camacho à ses propres forces, ou à peu près, pour garder Tlacotalpam. On le lui signifia assez lestement en lui disant que la colonne Testard était partie pour continuer ses opérations et qu'il avait en conséquence à prendre le commandement militaire de Tlacotalpam. Outre son bataillon et les postes fortifiés qu'on avait élevés, il aurait la cavalerie de Figuerero, l'appui de plusieurs canonnières et on demanderait des renforts pour lui. Le colonel se mit à faire des tranchées et répondit qu'au besoin ses hommes se battraient. Mais la ville, en revanche, était à la fois désespérée et exaspérée. On nous criait: — « Pourquoi êtes-vous venus? Si encore vous nous laissiez quelques Égyptiens? » On ne voyait que des pirogues en train d'opérer les déménagemens des habitans, le seul fait d'avoir vécu à côté de nous étant un crime pour eux. La disette les obligeait de plus à quitter la ville, où il n'arrivait plus rien. Toutes les routes par

terre et par eau étaient interceptées. Tlacotalpam, qui fournissait autrefois le maïs à Alvarado et à Vera-Cruz, le recevait au contraire de ces deux villes, avec d'autres denrées, mais en quantités très faibles et à des prix exorbitans. Le colonel Figuerero, moins confiant que Camacho, vint demander au commandant Cloué, la veille de son départ, la permission d'aller à Vera-Cruz pour affaires. Cette permission ayant été refusée sous prétexte que le départ de nos troupes rendait précisément sa présence nécessaire à Tlacotalpam, le colonel expédia du moins, sauf à les suivre, à la première occasion qui s'offrirait, sa selle argentée et ses objets précieux. En résumé, les seules forces réelles que le commandant Cloué laissait au colonel Camacho étaient les canonnières, la *Tempête*, la *Pique*, la *Diligente* et la chaloupe à vapeur l'*Augustine*, qui devaient, par Alvarado le ravitailler et le maintenir en communication avec la mer. Après avoir donné pour instructions à ces bâtimens d'être en garde contre les pièges qu'on ne manquerait pas de leur tendre, le commandant Cloué partit de Tlacotalpam, le 24 avril, sur le petit vapeur *Vera-Cruz*, pour rejoindre le *Magellan*.

Cette expédition avortée allait avoir ses conséquences fâcheuses. L'expédition que le Yucatan, dans un premier entraînement, avait préparée contre le Tabasco, retardée tout d'abord, n'allait plus avoir lieu. De leur côté, les dissidens qui s'étaient disposés à la résistance, allaient probablement, pour utiliser leurs dépenses et leurs préparatifs, s'emparer de Jonuta, dont la garnison désertait journellement à l'ennemi avec armes et bagages. En quelques jours, il était parti vingt-huit hommes. Ces déserteurs, sollicités par de fortes primes d'un certain chef de bande Brito, autrefois commandant à Champoton, allaient grossir ses rangs. La perte de Jonuta pouvait entraîner celle de Palizada et amener la ruine du commerce de Carmen. Si on avait à reprendre Jonuta, ce serait pour la quatrième fois depuis le commencement de la guerre. A Carmen, soit par infatuation naturelle, soit par suite de nos échecs, l'autorité militaire mexicaine refusait de s'entendre avec les capitaines de nos bâtimens. Le préfet politique, ne sachant que devenir avec les hommes et le matériel qu'on lui avait envoyés en vue d'une expédition sur Tabasco, était enclin à s'en défaire bien plus qu'à les garder et avait envoyé une goëlette à Vera-Cruz pour y prendre des ordres et surtout de l'argent, les caisses de Carmen étant, selon ce qu'arrive en pareils cas, complètement vides.

En face de ces trahisons ouvertes ou cachées, de ces faiblesses perfides, de cette hésitation générale et du peu de foi qu'on avait en l'avenir de notre cause, nous ne pouvions que nous tenir en garde contre les menées secrètes, demander à Mexico la destitution des traîtres, encourager ceux qui nous demeuraient fidèles ou qui n'é-

taient encore qu'indécis. Mais il y avait aussi, de notre part, à cause de ces luttes stériles, de ces tergiversations, une tendance à tout lâcher, à livrer à eux-mêmes les Mexicains, qui ne faisaient rien pour consolider l'empire qu'ils s'étaient donné. Nous ne pensions pas assez que nous le leur avions plutôt imposé et qu'avec plus de suite dans les idées et dans l'énergie des efforts du chef qui nous commandait, nous eussions pu à l'heure favorable, avec l'appui sincère de ces mêmes Mexicains qui nous irritaient et nous fatiguaient aujourd'hui, fonder d'une façon durable pour l'avenir cet empire que nous n'avions qu'échafaudé à nos risques et périls. Le colonel Camacho prouvait alors, par sa belle défense de Tlacotalpam, ce que l'on pouvait attendre de certains hommes au Mexique. Deux jours à peine, après le départ des troupes françaises, l'ennemi s'était campé dans les bois autour de la ville et tirait de là des coups de fusil. Il s'était embusqué pareillement au Conejo et au Midero, qui, bien que détruits comme fortifications, offraient un abri sûr de 200 mètres de broussailles. Pour être maître de ces hautes terres, il faut avoir le pays qui est derrière, et nous ne l'avions pas pris. Les libéraux fusillaient impunément de là tous les navires qui passaient. Aussi aucun bâtiment à voiles ne voulait plus remonter la rivière. Les deux seuls petits bâtimens à vapeur qui s'étaient hasardés jusque-là à faire le trajet d'Alvarado à Tlacotalpam refusaient de continuer parce qu'ils s'étaient vus criblés de balles malgré l'escorte d'une canonnière. D'ailleurs Tlacotalpam, où il n'y avait plus de commerce possible, était désert. Malgré les ordres du maréchal et les réclamations du commandant Cloué, la troupe de Camacho était dans le même dénûment qu'à son arrivée. C'était à croire l'autorité civile de Vera-Cruz de connivence avec Garcia et les dissidens de la rivière d'Alvarado. Du 24 avril au milieu de mai, l'ennemi n'avait cessé de se renforcer et faisait des attaques partielles toutes les nuits pour harceler la garnison, la tenir sur pied et l'épuiser de fatigue. Les quatre officiers qui étaient avec Camacho se montraient pleins de zèle et d'activité, mais il leur fallait être tout pour leurs troupes, officiers, sergens instructeurs. On ne s'en battait pas moins. Ce qui rendait surtout critique la situation du colonel, c'est que nos trois canonnières ne pouvaient prolonger longtemps leur séjour dans le haut de la rivière. Les équipages n'y eussent pas résisté; ils avaient déjà 38 degrés de chaleur à l'ombre sur le pont, et étaient atteints par les fièvres. Il fallait de plus blinder les canonnières, qui perdaient de temps en temps un homme, tué ou blessé, au passage du Conejo. Mais la maladie était plus inquiétante que le feu. Le dénûment des soldats ne changeait pas. Le ministre de la guerre, comme seul secours, avait répondu au colonel Camacho de recruter ses sergens et ses caporaux à Tlacotalpam. Un ministre

de Juarez n'eût pas mieux dit. A ce moment, au 17 mai, le colonel Camacho avait cinquante-trois malades et perdait l'appui de la chaloupe l'*Augustine*, qui courait trop de dangers à faire le trajet de la rivière. Elle devait même, pour aller à Alvarado, dans ce dernier voyage, être abritée à bâbord de la *Pique*. On avait une autre raison de la rappeler à Vera-Cruz. C'était de remplacer la seconde chaloupe l'*Amélie*, qui ne pouvait plus aller sans réparations. Le 15 mai, avant le jour, sur les trois heures du matin, Tlacotalpam était enfin attaqué par des forces considérables. L'ennemi s'était avancé jusqu'aux barricades aux cris de : « Vive la république ! » entendus des canonnières. Un obus heureux de la *Diligente* avait paru déterminer sa retraite en incendiant en même temps cinq ou six cabanes en paille situées dans les faubourgs. Pendant cette attaque, un feu très nourri, partant de la rive opposée, avait été dirigé sur les canonnières. La *Pique* avait eu un homme grièvement blessé. Déjà, ce même jour, en venant d'Alvarado, et en passant sous le Miadéro, elle en avait eu deux autres atteints. La retraite de l'ennemi n'était que momentanée. Dès le même soir, il tiraillait aux avant-postes et tenait en éveil la garnison harassée de fatigue. La troupe de Figuerero s'était bien comportée, un peu trop bien. Elle avait hissé sur une de ses défenses un pavillon avec un emblème de mort et ces mots : « Nous ne voulons pas de quartier ; nous ne ferons pas de quartier. » Cette résistance vigoureuse et prolongée devait recevoir sa récompense. Au commencement de juin, l'ennemi était moins pressant. En même temps, on envoyait des renforts au colonel Camacho, mais quels renforts ! Cent hommes envoyés de Mexico et que les désertions à leur arrivée à Vera-Cruz avaient réduits à soixante-quinze, et dans ces soixante-quinze il y avait vingt-sept sous-officiers et caporaux et quarante-huit prisonniers faits à l'intérieur. C'étaient ces gens-là que l'on envoyait à Tlacotalpam pour y défendre la cause de l'empire. Trois compagnies rurales levées près de Vera-Cruz étaient un peu meilleures. Il y avait enfin une centaine de bons fusils, des munitions et des médicamens, deux obusiers de 12 non rayés. Il y avait aussi la saison des pluies, alors complètement prononcée, et qui protégeait la ville contre l'ennemi, car on souffrait moins de l'inondation à Tlacotalpam que les libéraux sous les bois ou en rase campagne ; on pouvait donc jusqu'à un certain point et en comptant sur la fermeté dont le colonel avait donné des preuves, s'autoriser des circonstances pour lui retirer l'appui constant des canonnières. La *Pique* et la *Diligente* furent rappelées, et la *Tempête* seule, qui continuait sa station à Alvarado, dut aller de loin en loin à Tlacotalpam.

Cette résistance de Tlacotalpam était une exception dans la façon

de se comporter habituelle des Mexicains qui s'étaient ou se disaient ralliés à l'empire. Partout ailleurs, ils ne montraient dans le Sud qu'une inertie pleine d'embûches. Du reste, la nouvelle, venue d'Europe, d'une prochaine évacuation du Mexique par les Français, les remplissait, à bon droit, d'inquiétude. Ils s'étaient assez avancés, ne voulaient point se compromettre davantage. L'expédition projetée par le Yucatan contre le Tabasco était complètement abandonnée. Les matelots levés avaient été congédiés, les vivres amassés, vendus. Le général Casanova, qui commandait à Campêche, déclarait qu'il n'avait d'ordre, ni de Vera-Cruz, ni du gouvernement mexicain, pour faire l'expédition. Il ajoutait, avec la mauvaise foi qu'on met aux justifications difficiles, qu'il n'avait pu compter sur le concours de la marine française. Cela n'était pas vrai. Il s'était bien gardé de demander ce concours, car il savait d'avance qu'il lui serait acquis et que les bâtimens en station à Carmen et à la Frontera n'eussent pas manqué de suivre les opérations de près et de soutenir les impériaux. Il semblait, au contraire, avoir agi de manière à reculer indéfiniment l'expédition. Après avoir dispersé les troupes et les vivres, il objectait qu'il n'était plus prêt et que la saison était trop avancée. Pressé par le commandant Cloué, qui, même alors, ayant ses canonnières disponibles, jugeait encore possible l'entreprise contre Tabasco, il proposait, loin d'aller en avant, d'évacuer Jonuta et d'en établir la garnison à Palizada. Avoir Jonuta, c'était tenir Palizada, mais la réciproque était fausse, car l'ennemi, maître de Jonuta, empêchait toutes les coupes de bois de descendre à Palizada et de là à Carmen. Était-ce donc une avance que la prévoyante prudence du général Casanova faisait aux libéraux? On était porté à le croire. Un peu plus, on l'eût su, car le commandant Cloué, en transmettant ces hésitations du général au maréchal Bazaine, se disait prêt à appuyer le Yucatan s'il voulait marcher. Il ne fallait qu'un ordre décisif venant de Mexico et il n'eût peut-être pas été trop tard pour que Tabasco fût soumis. L'ordre ne vint pas. Il était dit que les influences occultes, qui avaient jusqu'alors protégé le Tabasco, s'exerceraient même à cette heure où, tout triomphant, l'état souverain de Tabasco promulguait, par la bouche de Garcia, un décret d'expulsion contre les Français établis sur son territoire.

Le parti qui, à Mexico, plaçait ses meilleures espérances dans la fortune possible du maréchal et rêvait pour lui de chimériques destinées, voyait sans ennui la prochaine évacuation du Mexique par les troupes françaises. Il ne songeait tout au plus à les retenir que le temps nécessaire à l'accomplissement de cette révolution électorale qui était le but de ses efforts et qu'elles pouvaient appuyer de leur présence. Les prétentions du Tabasco ne l'offusquaient pas.

Elles s'humilieraient d'elles-mêmes, à un moment donné, devant le pouvoir qui les aurait ménagées et qu'elles seraient appelées à élire. Maximilien, au contraire, était toujours le faible souverain dont il fallait dévoiler l'insuffisance et surveiller les actes. Lui disparu, la place se faisait nette et telle qu'on la voulait. Aussi, influençant, sans l'entraîner entièrement toutefois, l'esprit du maréchal, ces ambitieux à courte vue obtenaient de lui qu'il s'isolât du souverain dont la défense et la consolidation eussent dû être son premier soin. Ainsi, le maréchal avait ses chiffres particuliers pour expédier ses dépêches et interpréter celles qu'il recevait. Il voulait en effet que le gouvernement mexicain ne connût de sa correspondance que ce qu'il jugeait à propos de lui en communiquer. Il se faisait informer des moindres mouvemens des bâtimens que l'Autriche laissait à Vera-Cruz à la disposition de l'empereur. La *Novara*, qui avait amené Maximilien au Mexique, avait été remplacée par le *Dandolo*, corvette à batterie couverte de dix-huit canons. Le *Dandolo* allait-il à la mer à cause de l'état sanitaire peu satisfaisant de Vera-Cruz, le maréchal s'enquérait s'il n'était pas secrètement parti pour quelque mission diplomatique ou militaire inconnue et tenait à ce qu'on ne sût point qu'il demandait ces renseignemens. De son côté, Maximilien, non moins défiant, cherchait à connaître les actions et les projets du maréchal, et sur toutes les lignes télégraphiques il existait des embranchemens aboutissant à un bureau télégraphique du palais. Les dépêches adressées au maréchal arrivaient ainsi au cabinet de l'empereur en même temps qu'au quartier-général. On croit voir l'antagonisme de ces faibles prétendans qui s'épuisent l'un contre l'autre en luttes puériles, tandis que s'avance à grands pas l'ennemi qui doit prendre leur place.

Nous avons poussé aussi loin que possible le récit des événemens du Sud. Il nous faut maintenant revenir au Nord et passer par les mêmes alternatives de succès et de revers jusqu'à ce que la chute de Matamoros serve, pour ainsi dire, de signal à la défection et à la capitulation des autres villes du littoral du Mexique.

Tampico n'avait jamais cessé d'être plus ou moins inquiété. Au mois de janvier 1866, les libéraux, sous les ordres de Mendez, ayant réussi à tromper sur leur marche le commandant Chopin, du bataillon d'Afrique, et le capitaine Jacquin, de la contre-guérilla, avaient attaqué avec un succès complet les positions de Tancasnequi et de Tantoyuquita. La compagnie de cent cazadores, qui les défendait, avait été battue et avait perdu trente hommes. Les magasins de marchandises avaient été complètement pillés et incendiés. La perte s'élevait à 2 millions, et ce qu'il y avait de plus regrettable, c'est que nos conseils et nos assurances de protection

avaient surtout déterminé les commerçans de Tampico à choisir Tancasnequi comme entrepôt. Mendez, toutefois, avait été tué et remplacé par La Gazza comme chef des dissidens dans le Tamaulipas. La perte de leur général avait décidé les libéraux à la retraite; mais, pour échapper à leurs cruautés, tous les habitans qui avaient cru à notre protection s'étaient enfuis dans la Sierra. Peu après, au mois de mars, la *Tisiphone* avait porté soixante-dix hommes de la contre-guérilla à Tampico. L'ennemi avait échoué dans une attaque contre la petite ville d'Altamira, mais les habitans, craignant un retour offensif des libéraux, s'étaient presque tous réfugiés à Tampico. Le général La Madrid était alors venu de Mexico avec cent quatre-vingt-dix hommes et deux pièces de campagne, et l'on était rassuré jusqu'à nouvelle alerte.

Tuspan se trouvait dans une situation analogue à celle de Tampico. On ne pouvait envoyer au préfet les munitions et les hommes qu'il demandait au commandant Cloué, après s'être inutilement adressé au gouvernement de Mexico, qui ne lui avait pas répondu. Il était pourtant probable que, faute de ces cent cinquante à deux cents hommes, la ville se rendrait sans combat pour éviter l'incendie et le massacre que les libéraux infligeaient, après les avoir prises, aux villes impérialistes. Quelques-unes, dans le département de même de Tuspan, s'étaient déjà prononcées contre l'empire, et toute la Huesteca était en pleine insurrection.

On sait qu'après le conflit franco-américain, au sujet de Bagdad, le *Tartare* était allé prendre la station du Rio-Grande. Il avait pour mission de protéger Bagdad par mer et devait entretenir avec les officiers américains du Texas des relations officieuses et même amicales. Tout de ce côté était devenu singulièrement tranquille. Escobedo, qui n'avait pu ramasser que quatre à cinq cents hommes, s'était mis en marche sur Monterey. Les communications entre Bagdad et Matamoros se faisaient très facilement par terre et par eau. Les petits vapeurs avaient repris leurs voyages réguliers, et l'*Antonia* avait été rendue au commerce, La grande agitation des mois précédens n'avait tenu qu'à l'aide prêtée aux dissidens par Weitzel et Clarke. Ces chefs une fois destitués, tout était rentré dans l'ordre. C'est qu'au fond la nation américaine ne voulait point commencer une nouvelle guerre pour le bon plaisir et le plus grand avantage de ces chefs et de ces bandes aussi nombreuses qu'indisciplinées, qu'elle désirait, au contraire, licencier le plus tôt possible. Le général Sheridan, commandant en chef le district, était venu à Brownsville et avait licencié les régimens noirs, de sorte qu'il ne restait plus que cinq mille hommes de troupes régulières sur la rive texienne. En avril, la rade de Bagdad, couverte un an auparavant de plus de deux cents navires, était complète

ment déserte. Le *Tartare* s'y trouvait en tête-à-tête depuis un mois avec un brick danois et demandait son rappel. Au mois de mai, Matamoros paraissait en pleine sécurité, et le voisinage des troupes françaises dans le Nord, qui permettait à la garnison de faire des excursions, ôtait toute probabilité à un coup de main sur Bagdad. Dans une de ces excursions, la bande de Cortina avait manqué être complètement détruite et laissait au pouvoir des impériaux cent quatre prisonniers. Les Autrichiens, désormais jugés inutiles, avaient quitté Bagdad, et la *Sonora* les avait portés à Vera-Cruz, au nombre de quatorze officiers, trois cent trente-trois hommes et soixante chevaux et mulets. Le *Tartare* était autorisé à rentrer et transportait les cent quatre prisonniers de Cortina, qu'on mettait dans les prisons du fort Saint-Jean-d'Ulloa. Malheureusement, au mois de juin, tout changeait de la façon la plus grave. Matamoros devait recevoir du général Jeanningros, alors à Monterey, un convoi de munitions et de vivres. Le général Mejia eût désiré ne pas aller au-devant de ce convoi que les troupes françaises eussent escorté; mais le général Jeanningros avait exigé que la garnison de Matamoros tendît la main à ses troupes. Seize cents Mexicains étaient alors sortis sous les ordres du général Olvera, étaient tombés au milieu de différens corps libéraux qui s'étaient réunis à l'improviste au nombre de quatre mille hommes et avaient été complètement détruits. Le général Mejia ne disposait plus dès lors que de quatre cents hommes, ce qui était insuffisant pour défendre la ville. Il avait appelé à lui la garnison de Bagdad, mais il se privait ainsi de ses communications entre Matamoros et la mer, car il n'était pas douteux que l'ennemi n'occupât Bagdad. L'*Adonis*, expédié de Vera-Cruz en toute hâte, n'eut pas à secourir Matamoros. Quand il arriva, la ville venait de se rendre. Elle avait été investie le 23 juin, et presque aussitôt une partie des lignes avait été abandonnée par la garde nationale chargée de les défendre. A ce moment, le général la Gazza, qui commandait les troupes ennemies sous les ordres de Carbajal, avait envoyé à Mejia une sommation de se rendre, affirmant qu'il n'y aurait aucun désordre et que les propriétés seraient respectées. Une députation du commerce avait appuyé cette sommation près du général en lui faisant observer que, puisqu'il ne pouvait résister efficacement, il fallait éviter que la ville ne fût prise d'assaut. Le général s'était refusé énergiquement à rendre la ville à Carbajal, tout en se déclarant prêt à traiter avec Escobedo ou un chef honnête du parti libéral. Le général Getty lui ayant proposé des vapeurs pour le conduire, ainsi que sa garnison, à Bagdad, il avait refusé en se disant assez fort pour opérer sa retraite par terre avec les soldats qui lui resteraient fidèles. Il avait répété à plusieurs reprises et d'un air belliqueux

et résolu qu'il ne remettrait jamais la ville à un misérable tel que Carbajal et que, si on l'attaquait, il saurait montrer qu'il était toujours Mejia.

Le lendemain, n'ayant pas été attaqué, il céda aux sollicitations des habitans et consentit à partir. Il s'en allait attristé, moins vaincu que découragé par l'inutilité de cette lutte d'un an qu'il avait soutenue et s'étant acquis les sympathies et les regrets des Mexicains et des étrangers. C'était le 24 juin. Pendant que Mejia partait, le consul de France et toutes les personnes compromises se réfugiaient à Brownsville. En rade de Bagdad, Mejia avait trouvé l'*Adonis* et s'y était embarqué avec un certain nombre de troupes mexicaines et trente personnes de sa suite.

En résumé, Mejia avait quitté Matamoros en y abandonnant toute son artillerie de trente pièces de canon en parfait état avec toutes les munitions. C'était pour les libéraux un succès dont le contre-coup se fit immédiatement sentir partout à la fois. Des troupes chaque jour plus nombreuses se portèrent sur Tampico. Déjà les libéraux avaient enlevé Panuco et y avaient fait un massacre général. De là ils s'étaient portés sur Tampico, qu'ils serraient de très près; Tuspan était tout à fait compromis. Tout le pays aux environs, sans en excepter cette fois la moindre ville, s'était prononcé contre l'empire, ce qui n'avait pas eu lieu depuis trois ans. Le district de Temapache lui-même, qui avait toujours fourni les plus braves soldats et les meilleurs défenseurs à Tuspan, s'était jeté dans les bras de l'ennemi. Il est vrai que de Mexico on écrivait au commandant Cloué : « Ne vous préoccupez pas de Tuspan, » auquel cependant on n'envoyait ni munitions ni soldats, tandis que l'ennemi, parfaitement approvisionné, faisait une énorme consommation de poudre. Les troupes de la garnison n'étaient plus payées et menaçaient de passer aux libéraux. Le préfet espérait tenir cinq jours, et le commandant lui expédiait la *Tactique* avec deux cents hommes de Mejia qui devaient aller à Tampico si Tuspan était pris à leur arrivée.

Tlacotalpam était également dans la situation la plus triste. L'ennemi tenait la campagne et coupait les vivres à la ville. Il forçait les rancheros à emmener leurs troupeaux de bœufs dans l'intérieur à tel point que l'approvisionnement de Vera-Cruz était menacé. L'eau douce manquait, car l'ennemi était maître de la source d'où on l'apportait à Tlacotalpam. La garnison et les habitans ne buvaient plus que l'eau saumâtre du fleuve. Les communications avec Alvarado devenaient extrêmement difficiles, l'ennemi ayant maintenant une pièce au Conejo et une au Miadero, et devant en avoir bientôt deux autres qu'il faisait venir de Minatitlan. Il était rare que la *Pique* ou la *Tempête* ne reçussent pas, en pas-

sant, quelque boulet dans leur coque. Ce qui se passait aux environs de Vera-Cruz et à Vera-Cruz même est à peine croyable. Le 5 juillet, des prisonniers de guerre employés au nettoyage de la ville se révoltaient. Un d'eux était tué par un Égyptien, et l'ordre se rétablissait. Mais c'était une manœuvre convenue avec les dissidens qui se tenaient aux alentours de la ville, afin qu'on leur livrât une des portes par où ils auraient pénétré pour s'emparer des autorités et piller en même temps les caisses de certaines maisons de commerce mal notées par eux. L'ennemi explorait la campagne par bandes de cinquante à soixante hommes et s'avançait la nuit jusqu'aux murailles de la ville, très faciles à escalader. Une de ces bandes avait même campé au cimetière pendant quinze heures. Le capitaine Morisson, commandant supérieur à Vera-Cruz, avait dû demander quelques hommes au commandant Cloué pour maintenir la ville, où régnait une grande fermentation, la plus grande partie de la population nous étant opposée. Le commandant lui avait envoyé un peloton de marins créoles et une pièce de 4 rayée. En dehors de ce détachement, la garnison de Vera-Cruz ne se composait plus que de quarante hommes de la compagnie indigène du génie de la Martinique et de cent vingt-cinq Égyptiens, en tout cent soixante-cinq hommes, pour une ville populeuse et toute dévouée à Juarez. Le capitaine Morisson avait télégraphié à Orizaba, où résidait le lieutenant-colonel Roland, commandant des terres chaudes, pour lui demander du monde. Cet officier supérieur avait simplement répondu qu'il n'avait personne. Il pouvait en résulter que les communications de Vera-Cruz avec l'intérieur fussent bientôt coupées. En effet, le 8 juillet, le village de la Purga était attaqué, ce qui avait retardé le train de Mexico. Quoique l'ennemi eût été repoussé, il fallait s'attendre, et sur une plus grande échelle, au renouvellement de ces tentatives. De plus, on était forcé d'employer désormais quarante Égyptiens pour la sécurité des trains, vingt au train montant et vingt au train descendant. Il devenait de la dernière urgence d'obtenir du maréchal une troupe, quelle qu'elle fût et quelque danger que pût courir sa santé, pour garder Vera-Cruz.

Ce fut à ce moment que l'impératrice Charlotte partit pour l'Europe. Elle allait, disait-on, y rétablir sa santé chancelante, mais, en réalité, y chercher des secours pour Maximilien. Il y a des événemens qui résument une situation sous une forme sensible. Tel fut ce départ dans sa tristesse et son abandon. L'impératrice avait fait tout ce que peut faire une femme avec l'insinuante énergie de ses conseils, le charme de son esprit, la décision de son caractère. Elle ne partait que pour lutter de nouveau sur un autre terrain et prête à revenir dès que sa tâche, qu'elle y eût réussi ou non, serait terminée. Le 15 juillet, le commandant Cloué l'attendait à Vera-

Cruz, d'où elle s'embarquait sur le paquebot de Saint-Nazaire. Dès la veille, afin qu'aucun incident ne vînt retarder l'embarquement de l'impératrice, le commandant Peyron, chargé du service maritime français à terre, avait fait appeler le capitaine du port mexicain et lui avait demandé s'il avait un canot pour sa majesté. Il n'en avait pas. — S'il avait des hommes? Pas davantage. Le commandant Peyron dit alors qu'il fournirait le canot et les hommes, mais que le pavillon français flotterait à l'arrière et le pavillon mexicain devant. Le 15 juillet, sa majesté, qui avait déjeuné à Paseo del Macho, n'arriva à Vera-Cruz qu'à deux heures. Elle descendit du chemin de fer et se dirigeait vers le môle pour s'embarquer, lorsqu'elle s'arrêta tout à coup et entra dans le bureau français de la direction du port, où elle fit appeler le général Marin, préfet maritime mexicain. Le général sortit bientôt très pâle et très ému et vint dire au commandant Cloué que sa majesté faisait des difficultés à cause du pavillon. Il pouvait en coûter en effet, à l'impératrice du Mexique, de ne point même quitter sous son pavillon impérial ce sol où elle avait régné, où elle régnait encore. Le commandant Cloué voulut entrer chez l'impératrice pour lui expliquer ce qui s'était passé, mais le général Marin, qui avait peut-être accusé la marine française d'avoir tout voulu prendre sur elle, le supplia de n'en rien faire. On échangea naturellement ce pavillon de poupe contre un pavillon mexicain, et l'impératrice s'embarqua immédiatement. La foule était compacte. Les marins formaient la haie. Le silence le plus complet régnait. Il ne fut pas poussé un seul vivat. C'est à peine si quelques chapeaux se soulevèrent. Une voix essaya de crier : « Vive l'impératrice! » Personne ne lui répondit, bien que le môle fût couvert d'autant de monde qu'il en pouvait contenir. Sa majesté paraissait douloureusement impressionnée. Pendant le trajet du môle au paquebot, le canon du *Magellan* à Sacrificios et les cris de : « Vive l'empereur ! » que les matelots de la *Pique*, mouillée près du fort, poussèrent de la mâture, réussirent à distraire un instant l'impératrice. Arrivée au paquebot, elle garda un quart d'heure auprès d'elle le commandant Cloué, et le congédia en lui annonçant qu'elle serait de retour dans trois mois. A cinq heures du soir, le paquebot partait pour l'Europe.

L'attitude de la population de Vera-Cruz dans cette circonstance révélait assez ses dispositions intimes. Il s'organisait en ville, et presque ouvertement, un complot pour piller la caisse de la douane, enlever les personnes de marque et égorger les employés français. Ce complot fut découvert par un sous-officier de la contre-guérilla qui avait été admis sans difficultés à y participer. Les conspirateurs, au nombre de quarante, ou cinquante se réunissaient dans une maison en face du théâtre. C'était là que demeurait leur chef, un

ancien prisonnier de Puebla, conduit en France, puis gracié, nommé Théran. Le commandant militaire de Vera-Cruz savait si peu ce qui se passait, qu'informé du lieu de la réunion, il ignorait que ce fût la maison d'un homme aussi dangereux que Théran. Bien qu'on ne fût pas encore au mois d'octobre, il eût été bon que le commandant des terres chaudes se trouvât à son poste. En vain on lui demandait du monde, il répondait : « C'est comme cela partout. Je ne peux rien, car je n'ai pas assez de troupes, et Vera-Cruz est ce qui m'inquiète le moins, à cause de la marine. » Que pouvait faire cependant la marine, une fois la garnison enlevée, sinon menacer la ville d'un bombardement qui ne se fût pas accompli? De plus, les dissidens, après avoir pillé, s'en seraient allés. Du reste, le commandant supérieur disait vrai. Ses troupes, en trop petit nombre, avaient besoin d'être partout et n'étaient nulle part. Tous les postes entre Jalapa et Vera-Cruz s'étaient prononcés contre l'empire. Des bandes de brigands arrêtaient les bœufs et les provisions. Pour la première fois depuis plusieurs années, on venait d'être obligé de faire entrer en ville un troupeau de bœufs afin d'assurer l'alimentation pendant quelques jours. Le 29 juillet, Medellin, village à deux lieues de Vera-Cruz, sur une branche du chemin de fer, était attaqué, et, pour le dégager, il fallait envoyer trente Égyptiens de la garnison déjà si restreinte. Alvarado était pris. Les canonnières la *Tactique* et la *Diligente* étaient arrivées trop tard pour le secourir. Elles l'avaient repris, mais ne pouvaient y mettre de garnison. Comme c'était le point de ravitaillement de Tlacotalpam, il eût fallu que le colonel Camacho y envoyât des troupes, mais il était hors d'état de le faire. Le colonel et ses soldats, très émus de la chute de Matamoros, s'étaient liés ostensiblement avec les libéraux et ne restaient si longtemps à leur poste que par point d'honneur. La *Tempête*, qui était à Tlacotalpam même, avait sa coque avariée, une partie de son équipage sur les cadres. Le séjour de la rivière devenait mortel pour, elle et elle allait rentrer pour être démolie, n'étant plus d'ailleurs d'une utilité indispensable au colonel Camacho, qui avait assez d'infanterie et de cavalerie pour évacuer la ville. En tout cas, Tlacotalpam devait être perdu au premier jour.

Tampico succombait. Il n'avait point reçu de secours autre que le *Mosquito*, dont la présence rassurait la ville, mais qui ne pouvait sauver la place assiégée par deux mille dissidens. Le 1er août, avant le jour, l'ennemi avec lequel s'entendait la partie mexicaine de la garnison avait envahi le fort Iturbide, situé dans la partie sud-est de Tamipco et, de là, toute la ville, sans tirer un coup de fusil. Il n'y avait plus à tenir que la position à l'ouest de la ville, le fort

Casamata, occupé par le capitaine Langlois et la contre-guerilla. Au départ du *Mosquito* qui apportait ces nouvelles à Vera-Cruz, le capitaine Langlois espérait tenir jusqu'au 8 août, bien que l'ennemi dût être renforcé par cinq cents hommes qui, de la rive droite, se dirigeaient de Tampico-Alto sur Pueblo-Viejo. Un grand nombre de dissidens étaient armés de carabines revolvers à six coups. Le *Mosquito*, qui ne ramenait qu'une dizaine de personnes, avait été traversé d'un bord à l'autre par un boulet de 24 du fort Iturbide. Il ne s'agissait pas de reprendre Tampico pour le perdre quinze jours plus tard, mais il fallait sauver les deux cents Français, habitans et soldats qui, avec le capitaine Langlois, se trouvaient au fort Casamata dans la situation la plus critique. En effet, par une imprévoyance bien extraordinaire, si cela ne se fût passé au Mexique, le fort de Casamata était à peine approvisionné de vivres et de munitions de guerre. Il n'avait qu'une semaine de provisions avariées et au 1er août vingt coups de canon. Encore en avait-il tiré six au commencement de l'action, ce qui les réduisait à quatorze.

Le maréchal, instruit des faits, mit à la disposition du commandant Cloué deux cents hommes d'infanterie du colonel Rolland à Orizaba. Mais c'était trop peu de monde pour essayer de reprendre Tampico et trop pour le seul coup de main hardi et prompt qu'il y avait à tenter en faveur de nos soldats. D'ailleurs, très pressé sur tous les points, le colonel manifesta le plus vif désir de garder ses hommes. Le commandant n'insista pas et expédia aussitôt à Tampico l'*Adonis*, la *Tactique*, la *Diligente* et le *Mosquito*. Les instructions de l'*Adonis*, qui, à cause de son tirant d'eau, ne pouvait entrer en rivière, étaient de faire franchir la barre aux canonnières, s'il y avait lieu. Cela fait, elles devaient éteindre le feu du fort Iturbide, qui, au sud-est de la ville et au tournant du fleuve, était occupé par l'ennemi, puis se mettre en communication avec la garnison assiégée dans la partie ouest et ne rester que le temps nécessaire pour sauver le monde et l'enlever. Avec le fort Iturbide c'était une partie de canon de 30 rayé à jouer, et il fallait la jouer à coup sûr. Le commandant Cloué, que la situation de Vera-Cruz alarmait, n'avait pas l'intention de le quitter lorsqu'il reçut du maréchal une lettre où se déguisait mal une vive anxiété au sujet de Tampico. Il comprit qu'il devait partir, et se mit en route avec le *Magellan* et la *Pique*, la dernière canonnière qui lui restât.

Cependant les jours s'écoulaient, et la position du capitaine Langlois, plus grave que ne l'avait annoncée le *Mosquito*, s'était encore compliquée. Il était assiégé à la fois dans le fort de Casamata et dans la caserne de l'Octavo, où s'était réfugiée une partie de la garnison mexicaine demeurée fidèle. Or les provisions mises dans le

fort de Casamata, un mois auparavant, se composaient de trente jours de biscuit et d'eau pour soixante hommes. Au 1er août, le biscuit était en partie avarié, et il y avait à nourrir cent quatre-vingt-dix hommes de la contre-guerilla et cinq cent vingt Mexicains. Il est vrai que, le 1er août, le premier jour de la lutte, deux cents Mexicains avaient déserté et que onze Français s'étaient fait tuer à leur poste, au fort Iturbide. Le soir, un officier, M. de Lorne, et vingt et un soldats français avaient péri dans une reconnaissance autour du fort. Le troisième jour, il avait encore déserté deux cents Mexicains, et il n'en restait plus, en défalquant les malades, que soixante-dix capables de combattre. La ration de la troupe était réduite à une galette de biscuit. Dès le principe, les ressources du fort en vivres avaient été partagées entre le fort et la caserne de l'Octavo, où il n'y avait aucun approvisionnement, sauf une citerne de bonne eau. Pendant le jour, les communications entre les deux points étaient à peu près impossibles, l'ennemi balayant de son feu l'espace qui les séparait. On communiquait la nuit avec moins de risques. Quoiqu'on eût fait une visite dans les magasins des environs, on n'avait trouvé ni farine, ni maïs, seulement un peu d'eau-de-vie. Il avait fallu songer à tuer et à essayer de saler les cinq ou six chevaux qui restaient dans la caserne. En artillerie, le fort avait une pièce de 24 sans munitions, deux pièces et deux canons-obusiers de 12, dont un hors de service, ces pièces convenablement munies de poudre et de projectiles. A l'Octavo, il y avait une pièce de 12, un obusier de 16 et un canon-obusier de 12, mais on avait renoncé à se servir de ces trois pièces, qui ébranlaient trop fort la caserne. Les munitions étaient si mauvaises que les projectiles ne pouvaient être lancés qu'à très peu de distance. Pour la mousqueterie, on avait des cartouches, à condition de ne pas les prodiguer. Le premier jour, les Français furent sommés de se rendre purement et simplement. On leur promettait la vie sauve. M. Langlois avait refusé. Le troisième jour, les travaux d'approche de l'ennemi cernaient la caserne et le fort; ses barricades, armées de canon, étaient tout près. Le 10, nouvelle sommation. Une lettre du général Pavon offrait au capitaine Langlois de sortir de ses positions avec les honneurs de la guerre et de partir pour Vera-Cruz sur le petit vapeur mexicain le *Vera-Cruz*, qui était alors dans la rivière. Nouveau refus du capitaine. C'est ce jour-là qu'arrivèrent les canonnières. L'ennemi coula aussitôt deux bateaux dans la passe. Malgré ces obstacles, le 7, au matin, la *Diligente* et la *Tactique* franchirent la barre avec le *Mosquito*, éteignirent le feu du fort Iturbide et continuèrent leur route. La *Diligente* et la *Tactique* étaient beaupré sur poupe et le *Mosquito*

à bâbord des deux, car on n'attendait d'attaque que de tribord. Mais l'ennemi avait établi une batterie à bâbord, à l'endroit appelé Las Piedras. Ayant leur artillerie disposée pour tribord, les canonnières durent essuyer le feu de cette batterie, à laquelle le *Mosquito* seul put repondre. Au même moment, les pièces du sud et de l'ouest du fort Iturbide, qui n'avaient pas eu encore occasion de tirer, ouvrirent leur feu sur les canonnières qui avaient dépassé le tournant du fleuve et qui arrivèrent ainsi sous la ville, où elles furent accueillies par un autre feu très vif de canon et de mousqueterie partant des barricades. Les canons rayés des canonnières eurent bientôt engagé l'ennemi à cesser son feu et à se tenir à l'abri. Les canonnières se turent elles-mêmes. La ville étant bâtie en amphithéâtre, il était impossible de voir Casamata. On savait de plus les troupes libérales fort nombreuses. Tenter de communiquer de vive force avec les nôtres dans une pareille situation était à peu près impraticable. Le lieutenant de vaisseau Révault, commandant la *Diligente* et le plus ancien des trois capitaines, fit hisser le pavillon blanc et convint avec ses deux collègues que si, dans une heure, personne n'était venu, on amènerait le signal de trêve et on ouvrirait de nouveau le feu contre la ville. Cela allait être fait, quand le général Pavon envoya un de ses officiers parler au capitaine Révault. Celui-ci, se fiant avec une énergie singulière à la simple parole d'honneur des Mexicains, se fit conduire à la caserne de l'Octavo, où était M. Langlois, apprécia la position désespérée de cet officier et parvint, non sans peine, il est vrai, à le convaincre qu'une plus longue résistance ne conduirait à rien et que le mieux à faire était d'accepter les conditions les plus honorables qui aient jamais été obtenues. Il est certain que, n'ayant pas le millier d'hommes nécessaire pour occuper et garder Tampico, il n'y avait rien de mieux à faire que de se retirer avec tous les honneurs de la guerre et de ne pas compromettre, pour un résultat impossible, la vie de braves soldats. Suivant la convention qui fut dressée, les troupes s'embarquèrent le lendemain, à trois heures, emmenant même avec elles deux canons-obusiers de 12. Pour rendre les honneurs aux soldats de M. Langlois, les troupes mexicaines, au nombre de deux mille cinq cents hommes, étaient rangées en ligne sur tout le parcours et dans le plus grand ordre. Elles avaient très bonne mine. Ce n'étaient pas des bandes, mais bien des troupes avec lesquelles il fallait compter. Le général Pavon fut d'une courtoisie parfaite et avait pris toutes ses mesures pour éviter un conflit, ce qui était nécessaire, car la contre-guerilla avait accumulé bien des haines contre elle dans les environs de Tampico. Il avait menacé ses soldats de faire fusiller même celui d'entre eux dont le

fusil partirait par inadvertance. Lorsque les canonnières eurent repassé la barre, le *Magellan*, qui venait d'arriver devant Tampico, prit à son bord les débris de la garnison, composée de trente officiers et cent soixante-seize hommes de la contre-guérilla; quatre-vingts officiers, vingt et un hommes de cavalerie et trente hommes d'infanterie mexicaine, trente femmes et enfans appartenant plus ou moins à ces troupes, et quinze réfugiés civils divers. La tranquillité se rétablit d'ailleurs assez vite à Tampico pour que le consul, M. de Saint-Charles, et l'agent des paquebots transatlantiques pussent engager le capitaine de la *Sonora* à remonter devant la ville et à faire ses opérations comme auparavant. Le commerce de Tampico se consola facilement de nous voir partir, car les routes devenaient libres par l'intérieur, et quels que fussent les droits à payer, il y avait de gros bénéfices assurés. Si le port de Tampico restait ouvert, il allait devenir un des principaux ports, au grand détriment de Vera-Cruz, par où entraient les marchandises étrangères.

L'évacuation de Tlacotalpam suivit de près la chute de Tampico. La ville était attaquée le 10 août. L'attaque avait été repoussée, mais le colonel Camacho n'espérait pas résister plus longtemps et paraissait complètement découragé. Il avait deux cent cinquante hommes malades et blessés, le reste démoralisé. L'autorité mexicaine de Vera-Cruz lui envoyait enfin des instrumens de chirurgie, mais point de munitions pour son artillerie. C'était dérisoire. La *Tempête*, occupée à garder Alvarado, ne pouvait communiquer avec lui et ne passait d'ailleurs le Conejo qu'avec de très grands risques. Cela ne pouvait durer. L'évacuation fut résolue. On récoltait ainsi ce qu'on avait semé, car le commandant Cloué n'avait laissé ignorer à personne que toute garnison laissée à Tlacotalpam pendant l'hivernage était fatalement vouée à la mort et que, pour ces motifs, les dissidens eux-mêmes en 1864 avaient dû évacuer la ville après l'avoir reprise. La *Pique*, la *Tempête*, la *Tactique* et la *Diligente* partirent d'Alvarado et, se soutenant les unes les autres pour affronter l'artillerie du Miadéro et du Conejo, remontèrent à Tlacotalpam. En passant au Conejo, la *Tactique* eut un boulet à la flottaison et la *Pique* ses plaques de blindage de mousqueterie traversées par un boulet qui blessa un homme assez grièvement. Elle semblait avoir le monopole de ces sortes de mésaventures.

Le colonel Camacho et M. Gaude, le capitaine le plus ancien de la *Tempête*, arrêtèrent les dispositions à prendre pendant la journée de suspension des hostilités convenue entre le général Garcia et le colonel Camacho. Le 18, l'évacuation avait lieu, laborieuse et

traversée par un fort coup de vent. La rivière était si agitée que les canonnières avaient peine à marcher et qu'il fut impossible à la cavalerie de Figuerero de passer au paso Miadero. Il fallut qu'elle vînt camper vis-à-vis d'Alvarado, mais de l'autre côté de la lagune, sous la protection des canonnières. Ce fut de là qu'après le coup de vent elle passa à Alvarado sans accident, à l'aide de toutes les pirogues mises en réquisition. Les canonnières revinrent à Vera-Cruz. La *Tempête* resta à Alvarado.

Cette évacuation permettait de secourir Tuspan avec la garnison de Tlacotalpam, devenue libre, mais on trouva préférable de laisser à Alvarado la troupe de Camacho, qui avait beaucoup de malades, et d'envoyer celle de Figuerero prendre son ancien poste sur notre ligne de communication, près de Medellin. Le général Callejo, préfet de Tuspan, demandait toutefois des secours immédiats. C'était avouer qu'on renonçait à s'occuper de Tuspan. De fait, on était débordé de tous côtés. Le 21 août, ce même Medellin avait été attaqué par la bande de Prieto forte de deux cents hommes. Deux maisons avaient été brûlées et les rails enlevés en trois endroits pour couper la communication avec Vera-Cruz. La faible garnison de trente-sept hommes avait eu des tués et des blessés.

Comme toujours, — cette fois en attendant la troupe de Figuerero, — vingt cavaliers égyptiens avaient été détachés de Vera-Cruz pour Medellin. La situation de Vera-Cruz était plus inquiétante ou, pour mieux dire, plus humiliante que jamais. Prieto, avec ses guérillas, venait souvent camper à petite portée de canon des murailles. Il avait écrit à un habitant riche de lui envoyer un cheval tout sellé, et l'habitant s'était exécuté parce qu'il avait aux environs des propriétés nullement protégées. On enlevait à notre fournisseur deux cents bœufs sur l'Alameda, et pour les ravoir, il payait 10 piastres par chaque bête à cornes. L'ingénieur du chemin de fer de Vera-Cruz à Jalapa était enlevé, relâché moyennant 500 piastres de rançon et chargé de recommander au directeur de la compagnie qu'il n'oubliât pas de payer à l'avance sa contribution mensuelle de 100 piastres s'il ne voulait pas qu'on brûlât son chemin. Il eût fallu des troupes à tout prix pour faire cesser cet état de choses; mais il n'en venait point, et le maréchal, importuné des demandes qu'on lui adressait, répondait que tout cela finirait quand, avec le retour de la belle saison, les troupes qui rentraient en France traverseraient Vera-Cruz. Il ajoutait que, jusque-là, il ne se souciait pas d'exposer ses soldats à l'influence d'un climat meurtrier. — C'était de la franchise.

La situation de Tuspan était pourtant de plus en plus compromise. Les forces ennemies n'étaient plus qu'à 20 lieues de la place,

contre laquelle elles s'avançaient en s'augmentant de tous les petits détachemens qui existaient déjà dans la province, ce qui pouvait faire deux mille hommes. Le 26 août, une première attaque avait eu lieu. Le préfet se plaignait, non sans raison, d'être abandonné, et la ville était travaillée par des meneurs qui n'hésiteraient pas à se prononcer. Les chefs de Tampico s'acheminaient de leur côté vers Tuspan et se prétendaient sûrs d'avoir la garnison pour eux. Le *Mosquito*, dans de pareilles circonstances, ne pouvait rester seul à Tuspan, d'autant plus que l'appui qu'il lui prêtait devenait illusoire. Le *Phlégéthon* alla le chercher et le fit sortir de la rivière, bien que le général Callejo lui demandât de le laisser encore vingt-quatre heures. Mais, au fond, le général était enchanté du départ de ce petit navire, car c'était pour lui un moyen de s'excuser à nos yeux et un prétexte pour traiter. Il traita en effet aussitôt avec les libéraux.

Les troupes de Camacho et de Figuerero, qui eussent pu être fort utiles à Tuspan, ne devaient pas servir à grand'chose là où on les avait laissées. Elles se fondaient par la désertion et la maladie. Le colonel Figuerero, pressé par le capitaine de la *Tempête* de se rendre à Medellin, arguait du piteux état de sa cavalerie et ne paraissait point disposé à partir. Sur deux cent vingt-trois hommes de Camacho qui occupaient Alvarado, cent cinquante seulement, au 24 août, étaient valides. Au 7 septembre, ils étaient réduits à quinze ou vingt, et le colonel Camacho prévenait le capitaine Gaude qu'il partait pour Vera-Cruz, afin d'y demander des secours et qu'il reviendrait bientôt. Il était beaucoup plus probable qu'il ne reviendrait point, car, à son passage à Vera-Cruz, il ne donnait aucun signe d'existence au commandant Cloué.

A Jonuta, la garnison s'était soulevée, le 11 août, à l'instigation de ses officiers et avait proclamé la république. Cette troupe se composait de soixante-six hommes et de deux pièces d'artillerie. Aussitôt après cette proclamation, elle avait marché sur Palizada, lui avait imposé une contribution de 500 piastres et s'était retirée sur Macuspana. Le capitaine de la *Tourmente* allait à Jonuta, mais n'y pouvait rien organiser, il n'y trouvait pas d'ennemis, mais la plus grande inertie parmi les habitans. D'ailleurs, y eût-on envoyé de Carmen une nouvelle garnison qu'elle se fût prononcée comme l'ancienne, d'autant plus que les troupes de Carmen étaient composées d'anciens soldats de Régulès, transplantés au Yucatan, transformés là en soldats de l'empire et qui ne se tenaient tranquilles à la lagune que parce qu'ils avaient peur des canons de notre bâtiment stationnaire.

Par suite de la défection de Jonuta et de Palizada, la présence

de la *Tourmente* à la Frontera n'avait plus d'autre but que de veiller sur la douane établie à bord du *Conservador*. Il est vrai qu'il s'agissait de la perception de quelques mille piastres qui, dans les circonstances actuelles, n'étaient pas à dédaigner. Mais, les routes de l'intérieur appartenant aux libéraux et la douane de Vera-Cruz étant de connivence presque ouverte avec Alvarado, par où se faisait la plus active contrebande, cette perception baissait sensiblement et allait se réduire à fort peu de chose.

La fin de notre occupation au Mexique semblait indiquée d'une façon si naturelle et si logique que ceux mêmes qui nous étaient restés fidèles jusque-là et qui se sentaient de la sympathie pour nous songeaient le plus naïvement du monde à nous abandonner. Les notables de Carmen venaient trouver le lieutenant de vaisseau Cahagne, du *Brandon*, et lui demandaient quelle attitude il prendrait vis-à-vis d'eux, dans le cas où ils feraient pacifiquement leur adhésion au gouvernement républicain. Le capitaine leur répondit qu'il leur enverrait des coups de canon, parce qu'il ne pouvait leur permettre de changer leur forme actuelle de gouvernement. Les inquiétudes de Carmen se comprenaient. Sa garnison de soixante-dix hommes n'était pas sûre, et, de plus, le chef dissident Prieto, dont la troupe avait été renforcée par les déserteurs de Jonuta, paraissait avoir repris son ancien projet de l'envahissement du département de Campêche par Palizada et Sabanqui. Le Tabasco allait ainsi exécuter contre le Yucatan le projet d'invasion que le Yucatan avait formé contre lui. Carmen craignait, avec quelque raison, que les Tabasqueños, dès qu'ils seraient maîtres de toutes les rivières, ne forçassent le commerce entier à passer par chez eux, n'étant pas assez mal avisés pour laisser le bois descendre à la lagune et y payer les droits. Alors cette pauvre île de Carmen, déjà grevée de droits d'importation exorbitans, eût perdu l'exportation de ses bois, sa dernière branche de commerce. La première à se prononcer pour l'empire, elle ne voulait pas être la dernière à se prononcer pour la république, et il y avait presque injustice à ne pas la laisser faire. La seule considération était que le Yucatan se fût prononcé aussitôt après elle, et il y avait intérêt à retarder ce moment. Le *Brandon* était donc encore utile à Carmen pour la maintenir dans la soumission.

Le sentiment du terme prochain de notre domination, corroboré par la nouvelle officielle de notre évacuation dans un espace de temps déterminé, était si répandu que, partout où nous n'étions plus, les choses reprenaient, en dehors de nous, leur cours ordinaire. A Tampico, déjà le commerce trouvait d'immédiates compensations à notre départ. A Tuspan, les libéraux, s'occupant d'élections, por-

taient comme préfet politique notre ennemi, le vieux Carlos Llorente. A Matamoros, d'où l'*Adonis* venait de ramener quelques débris de la troupe du général Olvera, le gérant de notre consulat, M. Hartemberg, et quelques Français, la tranquillité régnait tout au profit des libéraux, qui s'approvisionnaient par le Texas de tout ce dont ils avaient besoin. De même que les confédérés recevaient autrefois par le Mexique ce qui leur était nécessaire sans que les fédéraux pussent s'y opposer, de même les libéraux tiraient des États-Unis par cette frontière tout ce qu'ils voulaient sans qu'il nous fût permis d'y mettre obstacle.

Comme on ne renonce qu'à la dernière extrémité à un pouvoir longtemps exercé, nous avions songé à bloquer les différens ports qui venaient de nous échapper, mais cela ne se pouvait faire sans une notification de blocus et surtout sans des forces effectives qui nous manquaient. Si le blocus d'Alvarado, où se trouvait une canonnière, était facile, celui de Tampico était presque impossible à garder à cause du mouillage. Le vent du nord forçait le bâtiment à partir. Une fois le bloqueur hors de vue, le blocus était levé, et il y eût toujours eu dans la rivière de Tampico quelque bâtiment étranger pour constater le fait. Nous avions agi ainsi sur la côte d'Amérique pendant la guerre de la sécession, et il était trop juste que les Américains nous rendissent la pareille. Le blocus levé de fait, il eût fallu le notifier de nouveau. Enfin, le mouillage, en cas de mauvais temps, étant à 20 lieues de Tampico, on ne pouvait songer à faire admettre un blocus à cette distance. Il y avait aussi, ce qui était fort délicat à remplir, l'en-tête de la déclaration de blocus : « Vu l'état de guerre entre la France et (?) » Ce point d'interrogation était toute une question politique soulevée, car on ne pouvait être en guerre, même fictivement, avec le Mexique, au moment où cette question du Mexique allait avoir une fin. Ces considérations firent abandonner toute idée de représailles par voie de blocus.

Dès lors, les bâtimens n'avaient plus qu'à se concentrer à Vera-Cruz en attendant que les événemens décidassent du rôle qu'ils auraient à jouer. Au commencement de novembre 1866, le *Magellan*, le *Phlégéthon*, l'*Adonis*, le *Brandon*, la *Pique*, la *Diligente* et la *Tactique* avaient rallié à Vera-Cruz le guidon du commandant Cloué. On démolissait la *Tempête*, qui finissait sa laborieuse carrière par une épidémie. Six hommes et un de ses officiers, le second du bord, mouraient de la fièvre jaune. La *Tourmente* quittait la Frontera qu'on laissait à son libre arbitre, et le *Tartare*, ayant d'assez graves avaries de machines à réparer, restait seul à Carmen, où il avait remplacé le *Brandon*.

Il n'entre pas dans notre cadre de raconter au long les événemens politiques, et nous ne ferons qu'esquisser ceux de ces derniers temps. Le 26 octobre, l'empereur Maximilien quittait sa capitale et s'arrêtait à Orizaba. Mais le bruit courait qu'il allait abdiquer et qu'il poursuivrait alors son voyage jusqu'à la Vera-Cruz, pour s'y embarquer. Ses bagages étaient même arrivés, et le commandant Nauta, de la frégate autrichienne le *Dandolo*, avait reçu l'ordre de prendre toutes ses dispositions pour recevoir sa majesté, qui serait allée à Saint-Thomas d'abord, puis à Cadix. Le 30, la nouvelle arrivait que le départ de l'empereur n'aurait pas lieu avant quinze jours et bientôt après qu'un grand changement s'était fait dans les intentions de sa majesté, qui retournerait à Mexico. D'où venait ce changement? Qui l'avait inspiré? On dit que ce fut le maréchal. Quelle que pût être la déception des espérances qu'il avait conçues, ces espérances n'étaient point complètement anéanties tant que l'empereur Maximilien resterait provisoirement sur son trône. Puis, tant qu'il y resterait, l'armée d'occupation ne semblait devoir partir qu'à la limite extrême qu'on avait spécifiée, et son chef, demeurant naturellement à sa tête, ne serait point dans la cruelle alternative de renoncer définitivement, en partant avec elle, au rôle que les événemens pouvaient l'appeler à jouer ou de poursuivre ce rôle à tout hasard et comme un simple particulier, en restant au Mexique sans elle et sans son prestige. La dépêche qui ordonnait l'évacuation immédiate et complète fut donc un coup de foudre que la résolution de Maximilien de ne point abdiquer ne pouvait atténuer. Cette abdication semblait être en effet une conséquence forcée de l'évacuation et devoir même la précéder. Si elle avait lieu, on avait le champ libre pour obtenir par des négociations des garanties pour nos nationaux et les Mexicains compromis dans notre cause. Le ministre de France, M. Dano, et le général Castelnau eurent à ce sujet, et autant en leur nom qu'en celui du maréchal, une entrevue avec l'empereur Maximilien à Puebla. Après les avoir écoutés, Maximilien leur dit en souriant : « Vous me venez trouver de la part du maréchal, et c'est lui qui m'invite à rester. » Il leur tendait en même temps une lettre, où le maréchal lui conseillait de ne pas abdiquer, d'armer Marquez et Miramon, et lui proposait des armes. Il n'est pas croyable que de mesquines considérations d'argent aient influencé le maréchal, mais les souverains aiment à récompenser ceux même par qui ils se savent secrètement menacés, des conseils d'ambition qu'ils en reçoivent. Maximilien se montra reconnaissant envers le maréchal en lui achetant son palais de Buena Vista 100,000 piastres. L'expédition se liquidait moins brillamment pour la France. Au moment du départ, à Paseo del Macho,

six mulets tout harnachés, cent-quarante-cinq bâts neufs et soixante-dix-neuf vieux se vendaient aux enchères six réaux (4 francs). Ce n'était pas cher.

L'évacuation ordonnée avait, en effet, suivi son cours, et dès le mois de février, les transports étaient arrivés. L'escadre cuirassée de l'Océan était également venue peut-être pour garder contre l'imprévu, en lui donnant un caractère tout militaire, cette évacuation qui se faisait dans les conditions désarmées d'un départ d'émigrans, peut-être aussi parce que son chef avait désiré venir. Il était difficile d'ailleurs de remettre en des mains plus fermes et plus courtoises que celles de l'amiral de la Roncière la surveillance et la direction d'un pareil mouvement de troupes et de navires. Dès le premier jour, l'amiral comprit que le commandant Cloué, avec sa longue expérience des hommes et des choses au Mexique, son intelligente et rare activité, était, pour l'évacuation, l'organisateur indiqué et sans égal. Il le laissa donc faire, et sa présence, au lieu d'être un contrôle, ne fut qu'un bienveillant appui pour le commandant de la division. Les vaisseaux accélérèrent seulement de leurs corvées et de leurs chaloupes à vapeur l'opération générale. En trois semaines, tout était terminé. Le dernier bâtiment-transport chargé de troupes était parti pour la France. Le 16 mars, vers quatre heures du soir, l'escadre cuirassée de l'Océan et les bâtimens de la division étaient en appareillage sur rade de Sacrificios. Il y avait eu la veille un coup de vent du nord, la mer était encore agitée, le ciel gris; on apercevait au loin les murailles blanches de Vera-Cruz, tout près, l'îlot de Sacrificios avec sa cabane d'hôpital et les tombes de nos marins dans le sable. On allait partir. Enfin! Et pourtant on éprouvait une sorte de regret mélancolique. N'était-ce point à ces rivages, où l'on ne reviendrait peut-être plus, que l'on avait souffert et combattu en rêvant par instans la réalisation possible de belles espérances désormais évanouies! L'escadre cuirassée s'ébranla la première en ligne de file. Les bâtimens de la division, le *Brandon*, le *Tartare*, l'*Adonis*, la *Tactique*, la *Pique*, la *Tourmente* et la *Diligente*, la suivirent de près en formant sur sa gauche une seconde ligne. Le *Magellan* appareilla le dernier. C'était un hommage rendu au commandant Cloué, qui n'abandonnait qu'après tous les autres ces plages lointaines où, pendant trois ans, il avait eu la plus rude part et la première dans les dangers et les fatigues. L'amiral l'avait voulu ainsi, réservant comme récompense au commandant Cloué la justification de cette vieille parole française : « Il fut à la peine, c'est bien le moins qu'il soit à l'honneur. »

HENRI RIVIÈRE.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE MISS RHODA BROUGHTON.

Adieu les amoureux! — Fraîche comme une rose. — Joanna. — Le Roman de Gilliane Traduction de Mme C. du Parquet; Paris, 1880-1881. Calmann Lévy.

« Qui l'a faite? Quiconque il soit, en ce a été prudent que il n'y a point mis son nom. » Je parle de l'anonyme qui traduisit pour la première fois en notre langue, — à ce qu'il croyait, — un roman de miss Rhoda Broughton, il y a de cela tantôt six ou sept ans. L'auteur anglais, assurément, méritait mieux. Non qu'elle ait égalé, parmi ses illustres devancières, l'auteur de *Jane Eyre* ou l'auteur d'*Adam Bede;* on peut même assurer, et sans aucun espoir d'être démenti par l'avenir, qu'elle ne les égalera pas. Mais à quelque distance d'*Adam Bede* et de *Jane Eyre*, qui pourraient bien être les chefs-d'œuvre du roman anglais contemporain, il y a place, heureusement, pour des œuvres fort honorables encore. C'est de quoi le lecteur conviendra, nous l'espérons, s'il veut bien lire même *Nancy* dans la traduction anonyme, et surtout *Adieu les amoureux! — Fraîche comme une rose*, — et *Joanna*, dans l'agréable traduction de Mme C. du Parquet. Outre quelques-uns des mérites ordinaires à la plupart de ces romans de mœurs dont l'Angleterre est la patrie d'élection, il y reconnaîtra des qualités originales et qui n'appartiennent bien qu'à miss Rhoda Broughton. Deux ou trois de ces récits sortent certainement de la moyenne et valent la peine d'être distingués dans le torrent de ces romans pieux, ou plus exactement piétistes, dont les filles de clergymen inondent périodiquement le pays du *Common Prayer Book*, ce qui leur est une manière, — lucrative à la fois en ce

monde et profitable dans l'autre, — d'abaisser l'orgueil de leur cœur charnel, de terrasser le démon et de glorifier Dieu. Ce sont, je crois, quelques-unes de leurs expressions favorites.

Les mérites ordinaires d'un bon roman anglais, on les connaît, et le compte en est réglé depuis longtemps.

Les romans anglais sont honnêtes, d'abord, et sans vouloir ici faire aucune confusion de la morale et de l'art, j'ose avancer ce paradoxe que, dans le temps où nous sommes, c'est peut-être quelque chose, pas grand'chose, mais pourtant quelque chose. La lecture des romans anglais, en général, repose, apaise, console, et même quelquefois fortifie. On dit, à la vérité, que les romans de miss Rhoda Broughton auraient fait un peu scandale et tranché sur l'uniformité des productions édifiantes par l'audace des situations et la liberté du langage. Mais j'ai quelque peine à le croire. Car il faudrait alors que la lecture des *Soirées de Médan* m'eût étrangement corrompu le goût et perverti le sens moral. L'une des héroïnes de miss Rhoda Broughton, quelque part, en frappant du pied, traite le mot « convenable, » de petit, de lâche, et de servile. Elle a tort, j'y consens, mais puisqu'elle est en colère! Une autre, dans un autre roman, émet cet aphorisme que « le mariage décidément est une chose haïssable. » Il est évident qu'elle se trompe. Mais puisqu'elle n'en finit pas moins par être heureuse en ménage, et même, au dénoûment, puisqu'on la voit descendre « la pente de la vie, l'œil fixé sur ce Dieu redouté, mais bon, que l'on discerne à travers le voile de ses œuvres magnifiques! » est-ce là de quoi choquer, ou seulement effaroucher, le plus austère puritanisme? mais non pas même quand ailleurs on aurait habillé plaisamment quelque homme d'église et traité le recteur de Plass-Berwynn d'imbécile, sans plus de façons? A moins qu'il ne fût réglé, comme le prétendait un jour Macaulay, que la morale anglaise, tous les six ou sept ans, doit devenir féroce, et la vertu britannique éprouver le besoin de se rassurer sur elle-même en opposant sa raideur à la facilité de nos mœurs continentales? Il résultera donc de là que les romans de miss Rhoda Broughton ne sont pas un prêche perpétuel, comme ceux de miss Yonge, par exemple, ni même, si vous le voulez, ce qu'on appelle une morale en action. Au surplus, soyez certains qu'ils contiennent tout autant de sermons qu'un lecteur français en puisse raisonnablement supporter. Il y a de bien jolis détails dans *Joanna*, et cependant, déjà, la matière d'édification y tient une si large place, — comme si l'auteur eût jugé qu'il était temps enfin pour elle de cesser de scandaliser ses respectables compatriotes, — qu'il est à craindre que tout le monde, en France, n'ait pas la patience d'aller jusqu'au bout du récit.

Un autre mérite, et bien souvent loué, des romans anglais, c'est la fidélité scrupuleuse et aussi l'habileté rare avec laquelle ils rendent

l'aspect extérieur des choses. On serait tenté de dire que ce don n'est pas moins particulier, moins spécial, moins unique dans la littérature contemporaine aux romanciers anglais que jadis aux petits maîtres hollandais dans l'histoire de la peinture. C'est l'art de se laisser faire et de transporter directement sur la toile ou de fixer par des mots l'impression des choses telle qu'on la reçoit, presque involontairement. Pour le bien sentir, ce sont des exemples insignifians par la nature même des objets représentés qu'il convient de choisir : « Joanna a besoin de pleurer, et elle se sent soulagée par les larmes qui coulent en grosses gouttes sur ses garnitures de crêpe et qui s'arrêtent tout à coup quand elle s'aperçoit qu'un gras et bel enfant frisé, assis en face d'elle, la regarde obstinément et effrontément, comme s'il se demandait s'il est permis à une grande personne de pleurer. » Voici un bout de conversation que je détache de ce même roman de *Joanna* — pour compenser ce que j'en ai dit tout à l'heure :

« — On se passe difficilement de la société des militaires quand on y a toujours été habituée, dit pompeusement Mrs Moberley. Ces enfans appartiennent à l'armée, leur père était officier !

« — Dites qu'il était le chirurgien du régiment, s'écrie l'honnête Diana.

« — Je ne nie pas qu'il fût docteur, mais cela n'empêche pas d'être militaire.

« — Personne ne fait grand cas des docteurs, rétorque Diana. Qui de nous voudrait danser avec le docteur Slop?

« — Vous savez aussi bien que moi qu'ils ont rang d'officier, s'écrie avec chaleur Mrs Moberley, et leur uniforme est beaucoup plus beau.

« — Ce n'est pas la même chose, répète obstinément Diana, et toutes les fois que je vous entendrai dire que papa était officier, j'expliquerai tout de suite qu'il n'était que chirurgien militaire. »

Ce n'est rien, et ce dernier trait sans doute est moins encore : « Cependant les taquineries cessent, les deux enfans se retirent dans l'embrasure d'une fenêtre, où ils font si peu de bruit que Joanna, qui va s'assurer de la cause qui les tient si tranquilles, les trouve occupés sérieusement à essayer qui gardera le plus longtemps un centime sur son nez. » Mais c'est justement parce que ce n'est rien que c'est quelque chose, — justement parce que ces détails en eux-mêmes sont de nul prix, justement parce qu'il n'y a pas dans ces quelques lignes un seul mot qui peigne, je veux dire qui vienne pour l'effet, — justement parce que cela n'a de mérite enfin que d'avoir été vu, senti, aimé, compris et rendu.

Et de là nous pourrions déduire une comparaison, qui serait peut-être instructive, entre le *réalisme* des romans anglais et le *naturalisme* de nos romans français. C'est dommage que les romans de miss Rhoda

Broughton ne nous en offrent pas l'occasion naturelle. Mais, quelles que soient leurs qualités, ils n'ont vraiment pas assez d'étoffe : ils ne sont pas, si je puis ainsi dire, d'une substance assez forte. Il ne suffit pas, en effet, que des romans soient faciles, agréables, émouvans même à lire, pour porter le poids de ces sortes de discussions; il faut encore qu'ils donnent à penser; et le plus ardent admirateur des romans de miss Rhoda Broughton n'oserait leur accorder cette louange. Ce sont les romans du grand écrivain qui vient de mourir, George Eliot, et de préférence même, — je crois pouvoir le dire, — à ceux de Dickens ou de Thackeray, qu'il faudrait prendre. Alors on verrait clairement ce qu'il y a de différence entre nos réalistes français, qui copient de parti-pris et comme seul digne d'être copié, ce qui est rare, curieux, singulier à noter, et les réalistes anglais, qui ne s'attachent qu'à ce qu'ils voient à travers l'émotion de leurs souvenirs intimes : voilà pour la forme; — ce qu'il y a de différence entre l'intérêt superficiel que les romanciers français prennent à leurs personnages et la communauté de vie morale que les romanciers anglais entretiennent avec les leurs; voilà pour le fond. « Il n'y a pas de nouveauté qui puisse valoir cette douce monotonie où chaque chose est connue et aimée parce qu'on la connaît, » dit quelque part l'auteur du *Moulin de Dorlcote;* et l'auteur d'*Adam Bede :* « Oui! Dieu merci, l'amour humain est comme les puissantes rivières qui fécondent la terre : il n'attend pas que la beauté vienne à lui, mais il s'élance et la porte avec lui. » Tout le réalisme anglais, tout le naturalisme hollandais peut-être, est comme enfermé dans la circonvolution de ces deux formules. Mais convenez qu'il n'y a rien de moins familier à nos romanciers français que l'un ou l'autre de ces deux axiomes.

Ces différences tiennent à plusieurs causes, très complexes, que ce n'est pas ici le temps de débrouiller, mais dont voici, sauf erreur, l'une des principales, et qui peut en même temps être comptée parmi les traits caractéristiques du roman anglais. Ce sont des romans psychologiques. On n'entend pas toujours bien le sens de ce mot. Aussi dit-on volontiers que les romans anglais manquent d'action. Il se pourrait qu'on fût injuste. C'est parce que nos romans français, en général, commencent au point précis où finissent les romans anglais. Même quand ce sont des romans dignes d'être appelés psychologiques, — et non pas des poèmes en prose, ou des plaidoyers, ou des romans d'aventures, — on peut observer que nos romanciers prennent ordinairement des caractères tout formés, qu'ils jettent dans le train de la vie du monde, et dont ils étudient les modifications successives au contact des événemens et des hommes. En Angleterre, ce qu'il semble que l'on étudie beaucoup plus volontiers, c'est comment les caractères se forment et par quelle suite insensible de transitions l'enfant devient un homme et la jeune fille une femme. C'est peut-être une des raisons pourquoi enfans et jeunes filles jouent un rôle si considérable dans un si grand nombre de romans

anglais. Faites la part des exceptions; il ne s'agit que d'indiquer une direction générale.

Prenez maintenant *Nancy*, qui n'est pourtant pas, il s'en faut de beaucoup, le meilleur entre les cinq ou six romans de miss Rhoda Broughton. Rien de plus simple, ou même de plus banal, que le sujet. Il peut tenir en quatre mots : une toute jeune fille épouse un homme de vingt-cinq ou trente ans plus âgé qu'elle : c'est tout. Que croyez-vous qu'un romancier français tirât de la donnée, réduite à ces seuls termes? ou, car je poserai peut-être mieux la question d'une autre manière, de quel point pensez-vous qu'il partît? Selon toute vraisemblance, et presque toujours, car la situation n'est pas neuve, du moment précis, où, toute illusion étant détruite, l'un ou l'autre des deux époux n'aperçoit plus d'une union disproportionnée que les inconvéniens et les charges. Là-dessus, relisez *Indiana*. Mais l'auteur anglais, au rebours. C'est d'avant le mariage qu'elle part. Et comme après tout elle ne saurait s'empêcher d'être de son pays, c'est-à-dire de tourner un peu son récit à la morale, elle dessine et présente ses caractères par les côtés qu'il faut pour que rien ne s'oppose irrémédiablement au bonheur de cette jeune femme et de ce vieux mari. Le mariage a lieu : Nancy Grey devient lady Tempest; un nom bien mal choisi, pour le dire en passant, et qui jure étrangement avec le caractère vrai de la personne. Cependant il n'est guère naturel que cette enfant s'éprenne vivement de ce vieillard. Tout le roman est donc consacré, sans qu'il s'y mêle que fort peu de drame, à l'étude subtile du curieux travail d'une âme honnête sur soi-même pour accorder son bonheur avec son devoir, et quand ce point d'équilibre psychologique est une fois atteint, le roman est terminé. La conclusion, c'est qu'il se pourrait bien qu'en dépit de tant de chefs-d'œuvre du roman français, le théâtre fût pourtant chez nous, depuis Corneille, l'art national par excellence. En Angleterre, et depuis *Robinson Crusoé*, depuis *Pamela* surtout, c'est le roman. Il n'y a d'action pour nous que si nous voyons, même dans le roman, poindre et grandir le drame. Mais le drame intérieur cependant? la lutte de soi-même contre soi-même? ce combat qu'il faut soutenir pour devenir enfin le maître de ses désirs? pourquoi ne l'appellerons-nous pas drame, aussi bien, et pourquoi ne sera-ce pas action? Ce drame intérieur, c'est celui que les romanciers anglais excellent à représenter, inhabiles au contraire, maladroits presque tous, et je dirai même radicalement impuissans à construire, à ménager, à dénouer le drame extérieur. Voyez plutôt le décousu de tels romans de Thackeray, de l'*Histoire de Pendennis* ou de *la Foire aux vanités*, et voyez encore par quels incidens de mélodrame vulgaire Dickens a gâté quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, *la Petite Dorrit*, par exemple, ou *Dombey et Fils*, pour ne citer que ceux qui me reviennent en mémoire.

L'originalité des romans ou, pour mieux dire, de quelques-uns des

romans de miss Rhoda Broughton, c'est qu'ils contiennent ce drame et par conséquent provoquent un peu de cet intérêt de curiosité qui nous a tout l'air d'être ce que le lecteur français exige d'abord du romancier. De ce point de vue, tels romans de miss Rhoda Broughton, *Adieu les amoureux!* par exemple, ou encore *Fraîche comme une rose*, que pour notre part nous préférons à tous les autres, malgré quelques longueurs, semblent écrits pour le public français. Ce ne sont plus de ces récits où l'on voyait défiler toutes les classes de la société tour à tour, et qui promenaient le lecteur de l'hôpital et de la prison pour dettes aux salons de la banque et de l'aristocratie, trop heureux quand on ne lui faisait pas faire à la suite de la famille Pendennis ou de la tribu des Dorrit un voyage de plusieurs chapitres sur le continent. Mais, au contraire, par le petit nombre des personnages en jeu, par la concentration de l'intérêt, par le sacrifice du détail à quelques scènes capitales, par la rapidité de l'action enfin, et par son unité, ce sont des romans comme on les aime en France, moins réels, mais non pas moins vrais peut-être; d'une observation moins particulière et moins britannique, pour ainsi dire, mais non pas pour cela moins juste; moins curieux sans doute aux yeux de la critique, parce qu'ils sont moins originaux, mais plus intéressans pour le grand public des lecteurs, parce qu'ils sont plus courts et surtout plus émouvans. *Joanna*, nous l'avons dit, est plus anglais. On regrettera vivement que la dernière partie n'y réponde pas aux deux premières. La peinture de la *Villa Portland*, des dames Moberley, de cet intérieur de province où le sort ennemi jette la pauvre Joanna, miss Rhoda Broughton n'a pas tracé de plus joli tableau, dont les tons soient plus justes et l'effet plus heureux. Mais elle m'a gâté son héroïne en la transformant je ne sais en quel « ange gardien » de l'homme qu'elle aime, qu'un obstacle insurmontable l'a empêchée d'épouser, qui s'est marié depuis, et qu'elle continue trop naïvement de vouloir guider vers « la splendeur éclatante. » Au moins si Anthony Wolferstan, — c'est le nom du bien-aimé, — n'était pas colonel des grenadiers de la garde! Il n'y a pas d'ailleurs de défaut plus ordinaire aux romans de femme, et c'est presque un signe auquel ils se reconnaissent. Les débuts presque toujours en sont singulièrement heureux, de vraies trouvailles bien souvent, une manière hardie, large, et neuve de poser le sujet, puis tout à coup vous perdez terre, l'imagination reprend ses droits, et les figures, comme on dit, tournent au type. C'est fini. Nous voilà lancés dans les espaces, dans le bleu sombre comme dans *Joanna*, dans le noir, comme dans *Adieu les amoureux!* quelquefois aussi, mais plus rarement, dans le rose. Charmant défaut, dans la conversation, — mais particulièrement désagréable, et grave, dans le roman. On dit alors, depuis Horace, que les caractères ne se tiennent pas, — *non servantur ad imum*, — vieille remarque, vieille citation, vieille vérité.

Je ne répondrais pas qu'il ne fût assez facile, trop facile de signaler le même défaut dans *Adieu les amoureux!* à savoir, la même soudaine déviation dans le dessin des caractères. Mais, après tout, puisqu'il échappe à la lecture et qu'on ne l'aperçoit qu'à la réflexion, passons, et disons que le roman est des plus courts, des plus vifs, des plus serrés que nous connaissions parmi les romans anglais.

Une jeune fille, miss Lénore Herrick, orpheline dès l'enfance, impérieuse, fantasque, audacieuse, s'éprend, non pas d'un jeune homme, — les jeunes hommes sont d'ordinaire mal partagés, mal traités, assez insignifians, quand ils ne sont pas ridicules, de pauvres sires, dans les romans de miss Rhoda Broughton, — mais d'un homme dont le caractère, façonné par une expérience déjà longue, est aussi volontaire, dominateur et absolu que le sien. Elle l'amène pourtant, de coquetteries en coquetteries, et malgré qu'il en ait, à l'amour. De la rencontre, ou plutôt du choc de ces deux caractères, l'un et l'autre dominés par une passion profonde, mais incapables également de se plier aux exigences l'un de l'autre, jaillissent naturellement des défiances, des soupçons, des colères, des outrages. Vous diriez de ces deux amoureux qu'ils se haïssent encore plus qu'ils ne s'aiment, qu'ils éprouvent plus d'humiliation d'aimer que de plaisir d'être aimés, et que leur orgueil à tous deux résiste contre cette fatale abdication de la personne et cette dépossession du moi par où cependant il faut bien que tout amour humain se termine. On retrouve des traits de cette curieuse manière d'aimer dans *Joanna*, mais surtout dans le *Roman de Gilliane*. C'est comme une marque où l'on reconnaît les romans de miss Rhoda Broughton. A la vérité, c'est devenu, dans *le Roman de Gilliane*, et même un peu déjà dans *Joanna*, ce qu'on appelle procédé, mais à l'origine, et dans *Adieu les amoureux!* c'était trouvaille et c'était invention. J'achève en quatre lignes une sèche analyse du roman : car je ne voudrais détourner personne du plaisir de le lire. Les coquetteries de Lénore irritent son fiancé jusqu'à l'offense. Ils rompent et se séparent pour ne plus se rencontrer qu'une fois, par hasard, au cours d'un voyage en Suisse, et se dire l'éternel adieu, Lénore avant de mourir et l'amant avant de devenir l'heureux époux d'une petite cousine, moins séduisante, mais moins coquette et plus soumise, probablement, que sa fiancée d'autrefois. La morale, je pense, est assez claire; un prédicateur ne la déduirait pas mieux : jeunes filles, ne soyez point trop coquettes, et vous souvenez que la parfaite épouse anglaise doit obéir à son mari.

S'il ne s'agit, quand on ouvre un roman pour le lire, que de perdre une heure ou deux assez agréablement, il est bien possible que l'on voie dans *Adieu les amoureux!* le meilleur des romans qu'ait donnés jusqu'ici miss Rhoda Broughton. Mais si c'est l'auteur à qui l'on s'inté-

resse et dont on cherche à voir les qualités sous le jour le plus favorable, il faut passer par-dessus la singularité du titre, un peu prétentieuse, et lire : *Fraîche comme une rose.* C'est aussi le roman d'une jeune fille et l'histoire d'un mariage manqué, je veux dire qui manque deux fois, mais qui finit par se conclure. J'aime mieux ce dénoûment. Se marier, c'est moins poétique, moins romanesque, moins romantique assurément que de mourir phtisique dans « la haute et froide vallée de l'Engadine, » mais là où l'observation ne fait que se jouer, pour ainsi dire, à fleur de peau, là où l'on glisse, comme dans les romans de miss Rhoda Broughton, sans jamais appuyer bien profondément, là enfin où l'on conte une histoire plutôt que l'on ne construit une œuvre, je n'aime pas qu'au moment où je commençais de prendre un vif intérêt à leur sort, on vienne ainsi méchamment me tuer mes personnages. J'ai donc été très aise de voir Esther Craven épouser Saint-John Gerard.

Elle est d'ailleurs très finement contée, cette histoire, et délicatement esquissé, ce caractère de jeune fille. Coquette elle aussi, comme Lénore Herrick, mais coquette naïve, et presque sans le savoir, non plus par besoin de dominer, mais au contraire par besoin d'être aimée, de se sentir entourée d'affections attentives, d'une protection toujours présente, et d'un amour toujours vigilant. Orpheline, vivant avec son frère dans une modeste ferme du pays de Galles, Esther Craven est adorée de Robert Brandon, qu'elle n'aime pas, mais à qui cependant elle s'engage, parce qu'il l'aime, parce qu'il est bon, parce qu'il est importun surtout, le pauvre et honnête Bob, et quoiqu'il ait des « souliers bien mal faits. » Un jour, d'anciens amis de son père, qui par hasard se sont souvenus d'elle, invitent la jeune fille à venir passer quelque temps auprès d'eux à la campagne. Sir Thomas et lady Gerard ont une pupille, miss Constance Blessington, et un fils qu'on appelle Saint-John! Un bien joli nom! ne peut s'empêcher de penser Esther, un nom bien plus joli que Bob. Et la voilà toute prête à se faire aimer de Saint-John, d'autant plus que, dans ce vieux château, sir Thomas est toujours en colère, lady Gerard toujours somnolente, miss Blessington imperturbablement correcte et glaciale. Elle réussit. Son malheur veut seulement qu'en s'engageant à Saint-John, elle n'ait oublié que de parler de Bob, et le jour où Saint-John, averti par la très froide, mais très jalouse miss Blessington, l'interroge à ce sujet, il s'ensuit une rupture et le naufrage des espérances d'Esther.

Ce qui est original ici, c'est le détail, que malheureusement nous sommes obligé de supprimer, c'est surtout la prise douloureuse que ces aventures quotidiennes, banales, vulgaires exercent pourtant sur l'imagination du lecteur. Cela tient à ce que l'auteur, non sans art, a placé toutes ses héroïnes dans cet âge intermédiaire, encore si voisin de l'enfance, où la jeunesse reçoit la première et dure leçon de l'expérience

et de la vie réelle. Toutes ou presque toutes, Esther Craven ou Lénore Herrick, le coup qui les frappe les étonne pour ainsi dire plus encore qu'il ne les blesse. Elles ont peine à croire que le malheur ne soit pas un rêve. Et leur consternation est celle d'un enfant qui, pour la première fois, mis en présence de la mort, comprend qu'il n'y a rien d'éternel et qu'il vient de disparaître quelqu'un du cercle de ses habitudes et de ses affections. Elles sont donc capables de se faire elles-mêmes du mal! on n'aura donc plus pour leurs fautes cette inépuisable indulgence qu'elles avaient rencontrée jusqu'ici partout autour d'elles! on les jugera donc désormais sur leurs actes et non plus sur leurs intentions! C'est ainsi qu'il se mêle à la douleur d'Esther Craven je ne sais quel sentiment d'étonnement en même temps que d'effroi de l'avenir, et ce sont toutes ces nuances de la douleur, habilement assorties, qui donnent au caractère son originalité pathétique.

C'est au lendemain même de la rupture qu'une dépêche rappelle brusquement Esther auprès de son frère qui se meurt. Elle part, mais divers incidens la retardent, et tout est fini quand elle arrive. Obligée de recevoir l'hospitalité chez la mère de Bob, dont l'intérieur méthodiste est agréablement peint, quoique un peu en caricature, elle cherche un moyen de gagner sa vie et devient dame de compagnie chez une lady Blessington, tante précisément de la rivale qu'elle a connue chez les Gerard. Il paraît que Saint-John maintenant doit épouser miss Blessington. Il se montre cependant, et l'ancien amour aussitôt renaît entre Esther et lui. C'est vainement qu'ils essaient d'y résister et même qu'ils se séparent une seconde fois; une grave maladie d'Esther précipite le dénoûment. Saint-John revient pour la troisième fois, et c'est miss Blessington, comme jadis Robert Brandon, que l'on sacrifie à l'éternel égoïsme de l'amour.

Le Roman de Gilliane est bien inférieur à ceux dont nous venons de parler. Il nous fournit toutefois l'occasion d'achever de caractériser l'auteur en disant deux mots du genre auquel elle s'est visiblement consacrée. Ce que miss Rhoda Broughton semble étudier presque uniquement, en effet, dans ses romans, et ce que l'on pourrait appeler son domaine psychologique réservé, c'est la coquetterie. Toutes ces jeunes filles sont coquettes, mais chacune d'elles à sa façon. Esther Craven, c'est la coquetterie qui s'ignore; Lénore Herrick, c'est la coquetterie qui provoque les hommages et qui se plaît à user de son pouvoir; Joanna, c'est la coquetterie qui veut gouverner vers le bien et diriger vers l'idéal l'homme de son choix; Gilliane, enfin, dans ce dernier roman, c'est la coquetterie la plus naturelle et la plus permise, qui veut triompher des préventions et complaire aux yeux d'un juge défiant. On a fait cette remarque plus d'une fois, que les romanciers anglais ne ressemblaient pas mal à des mineurs toujours à la recherche de quelque filon pro-

ductif. « Ils n'obéissent pas à une vocation, ils sont en quête d'une manière et d'un succès (1). » Et quand ils ont trouvé cette manière, ils s'y tiennent, car, puisqu'il ne s'agit que de réussir, de quoi se soucieraient-ils encore quand ils ont une fois réussi? L'auteur d'*Adieu les amoureux* et de *Fraîche comme une rose* moralise agréablement sur les dangers d'être coquette. Notez d'ailleurs qu'il y a manière et manière. Le mot quelquefois sert assez improprement à désigner ce que l'on appellerait mieux l'originalité, la personnalité d'un grand artiste et cette part de soi-même qu'il ne peut s'empêcher de mettre dans ses œuvres. Il sert plus souvent et plus justement à désigner un ensemble de procédés raisonnés, acquis et voulus que l'on applique sans beaucoup de travail et comme mécaniquement à la reproduction non pas tout à fait des mêmes sujets, mais, pour parler le langage qui convient ici, à la fabrication de produits similaires. C'est un peu le cas de miss Rhoda Broughton.

Ajoutons quelques mots. On aura sans doute remarqué combien étroite à la base et combien fragile est l'intrigue de tous ces romans. Ils sont construits sur une pointe d'aiguille. Je ne veux pas précisément dire par là qu'ils soient vides d'événemens, mais bien que le choix, que l'enchaînement, que le rapport de ces événemens est singulièrement arbitraire. Presque dans tous ces romans, il suffirait d'un geste, il suffirait d'un mot pour que l'intrigue s'achevât et que l'aventure fût dénouée. Pourquoi personne ne prononce-t-il ce mot, ou ne fait-il ce geste? On ne saurait vraiment le dire, si ce n'est parce qu'il faut que le roman, bon gré, mal gré, s'étende au-delà des modestes proportions d'une nouvelle et remplisse, de quelque façon que ce soit, un nombre de pages déterminé. Voici par exemple Esther Craven: elle aime Saint-John, elle en est aimée: vingt fois l'occasion s'est offerte, et toute naturelle, de rompre avec Robert Brandon et de dégager la promesse qu'elle lui a faite, — promesse vague, arrachée plutôt à son impatience qu'à sa compassion même et nullement à son amour, — pourquoi ne l'a-t-elle pas saisie? Je serais embarrassé de le dire, et miss Rhoda Broughton aussi. Voici Joanna, dont le mariage ne manque avec sir Anthony Wolferstan que parce qu'elle apprend un jour, tout à fait inopinément, qu'il y a je ne sais quelle tache sur le nom de son père, une tache dont elle se reprocherait de déshonorer l'écusson des Wolferstan? Il faut donc qu'elle ait attendu jusqu'à dix-huit ou vingt ans pour savoir ce qu'était son père, et cela, demeurant sous le toit de sa propre tante, la meilleure, la plus indiscrète et la plus bavarde des femmes. Et c'est de la mère de Wolferstan elle-même qu'elle apprendra cette nouvelle. Et Wolferstan lui-même l'apprendra pour la première fois. Tout cela

1) Ed. Schérer, *Études critiques sur la littérature contemporaine.*

est trop artificiel, trop léger de construction, ce sont là de ces incidens que l'on combine à volonté, mais qui ne sont ni la représentation de la vie même dans sa réalité, ni la déduction logique des caractères tels qu'ils nous sont donnés.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il y ait bien des longueurs dans les romans de miss Rhoda Broughton. Et j'appelle ici longueurs, — car il n'est presque pas un mot de la langue littéraire qu'il ne faille aujourd'hui définir avant de l'employer, — les descriptions, peintures, épisodes enfin de toute sorte qui ne servent à rien, absolument à rien, qu'à grossir un volume toujours, et décourager l'attention du lecteur. J'ai cité la description de l'intérieur des Moberley dans *Joanna*, de l'intérieur encore des Brandon dans *Fraîche comme une rose*. Elles sont bien faites, amusantes, et vraisemblablement fidèles, comme ces portraits dont nous n'hésitons pas à garantir la ressemblance, quoique nous n'ayons pourtant jamais rencontré l'original. Mais elles sont parfaitement inutiles, puisqu'elles ne nous font avancer d'un pas ni dans la connaissance du caractère intime des personnages, ni dans la connaissance même d'un milieu dont on ne leur fait pas subir l'influence. Je pourrais multiplier les exemples : il suffira d'un seul. Esther Craven, cherchant une place de dame de compagnie, fait insérer une annonce dans un journal, et voilà miss Rhoda Broughton qui part de sa meilleure plume : « Et maintenant, cet avertissement parcourt en long ou en large le monde civilisé, pénètre dans les cafés, dans les hôtels, dans les maisons particulières, confondu avec ces paragraphes nombreux comme les sables de la mer, qui... » Vous comprenez bien qu'il n'y a pas de raison pour que l'on s'arrête, une fois lancé dans cette voie. C'est un développement de collège, une matière à mettre en vers latins. Si quelqu'un dépose une dépêche au bureau du télégraphe, je puis partir du même style : « Et maintenant cette dépêche parcourt en long et en large... » ou si j'embarque mes personnages sur un paquebot : « Et maintenant, livré aux hasards de la mer, etc... » Le procédé est renouvelé de Dickens, il est vrai, mais pour l'employer, ce n'est pas trop d'être Dickens lui-même. Et quand ces sortes de descriptions n'importent pas au récit, pour avoir le droit de les risquer, il faut, comme Dickens lui-même, avoir cette vision poétique et cet art d'animer l'insensible qui caractérise en effet à un si haut degré l'auteur de *Martin Chuzzlewitt* et de *David Copperfield*.

Enfin, et quoique ce soit toujours une témérité grande que de vouloir juger de la manière d'écrire et du style d'un écrivain dont nous n'avons pas parlé la langue dès l'enfance, puisque l'on dit que le style de miss Rhoda Broughton n'a pas, en Angleterre, le suffrage des connaisseurs, je crois volontiers ce qu'on en dit. Et même à travers une traduction le lecteur s'apercevra, je n'en doute pas, à chaque page de *Fraîche*

comme une rose et d'*Adieu les amoureux!* d'un singulier mélange de prétention et de vulgarité. Non qu'il n'y ait des pages charmantes, quelques descriptions d'une fraîcheur tout anglaise, et quelques bouts de dialogue d'un accent vif, net et juste. Mais il est trop évident que miss Rhoda Broughton se travaille à dire de bons mots et qu'elle n'y réussit pas toujours. Écrire que le « salon du matin, à Felton, est ainsi nommé parce qu'on s'y tient le soir, » cela passerait en France pour une plaisanterie de petit journal, et je ne pense pas que ce soit beaucoup meilleur, ni d'un goût beaucoup plus fin en Angleterre. Ou bien encore, dire que « le train rapide qui emporte Esther vers une nouvelle existence est saupoudré comme certains gâteaux, » j'ai peine à me figurer que ce soit en aucune langue une façon bien simple ou bien piquante de signifier qu'il neige. Il me paraît, d'ailleurs, à ces signes, qu'on en est en Angleterre où nous en sommes nous-mêmes. Nous aussi nous, écrivons de ce style à la fois précieux et brutal, entortillant de périphrases les choses les plus simples, comme de mauvais imitateurs de Marivaux, et de ci, de là, laissant s'échapper quelque mot vulgaire, emprunté de l'argot de la rue ou de l'atelier, qui fait bien le plus étrange effet. Mais le sujet est de ceux qui demanderaient un volume.

Contentons-nous donc de dire, qu'en dépit de toutes ces critiques les romans de miss Rhoda Broughton sont certainement à lire. *Adieu les amoureux!* et *Fraîche comme une rose*, incontestablement, sont des œuvres fort honorables. Irons-nous d'ailleurs jusqu'à soutenir, pour expliquer l'estime assez modérée qu'il semble que l'on en fasse en Angleterre, ce paradoxe, après tout fort soutenable, que les compatriotes d'un écrivain vivant n'en sont pas toujours les meilleurs juges, ni surtout les juges sans appel? Il faudrait pour cela qu'indépendamment des qualités de forme qu'on leur dispute, ces romans eussent une profondeur d'originalité qu'ils n'ont véritablement pas. Ce sont d'agréables récits, et voilà tout. Il est d'ailleurs un moyen de concilier les éloges dont les romans de miss Broughton nous paraissent dignes et les critiques dont ils ont été l'objet en Angleterre : c'est de faire la part très large au bon goût, au tact, et à l'habileté de sa traductrice. Et, de fait, rien ne sera plus juste.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1881.

Si les hommes qui ont l'orgueil de conduire les affaires des peuples mettaient un peu de prévoyance dans leur ambition, ils redoubleraient de vigilance, d'attention, même, si l'on veut, d'inquiétude, à mesure qu'ils se croient mieux assurés du succès. Ce n'est pas tout, en effet, d'avoir réussi, d'avoir triomphé des obstacles et des contestations passionnées, d'avoir fondé un régime dont la première, la plus évidente raison d'être, à vrai dire, a été d'abord l'impossibilité de tout autre régime. Avec le succès, — ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on le remarque, — s'élèvent des questions plus graves, plus épineuses. Il s'agit de savoir ce que deviendra ce régime laborieusement établi, quel caractère il prendra, s'il s'adaptera aux mœurs, aux goûts, aux intérêts du pays, ou s'il ne sera que la domination bruyante, agitatrice, d'un parti infatué de victoire et de pouvoir. C'est le problème qui se débat avec la république telle qu'elle existe depuis quelques années, et pour ceux qui suivent la marche des choses, non à la manière des optimistes complaisans, mais d'un regard calme, sans malveillance comme sans illusion, l'expérience n'est peut-être pas absolument décisive encore. La question est engagée; elle l'est plus que jamais à l'heure qu'il est dans ce tourbillon d'influences contraires, de faux conseils, de calculs équivoques et de passions intéressées qui représentent toute la politique du jour, qui peuvent décider de l'issue définitive de l'expérience.

Le mal le plus caractéristique, le plus grave du moment pour le succès de la république, n'est pas sans doute précisément la violence des actes ou des idées, quoique la violence fasse quelquefois de singulières apparitions dans nos affaires; il y a heureusement désormais dans les mœurs, dans l'instinct public, dans un certain état tempéré de civilisation, un frein pour de trop crians excès. Le danger le plus sérieux, le plus immédiat, c'est la confusion des conseils, l'abus de l'esprit de parti se traduisant en incohérences parlementaires, l'impatience de changement, le besoin de tout remettre en doute, tantôt les lois constitutives de l'administration ou de la magistrature ou de l'armée, tantôt

le système électoral; c'est cette inconsistance des choses et des hommes qui fait qu'on ne sait plus, ni quelle est la politique extérieure et intérieure de la France, ni s'il y a un ministère et ce qu'il représente, ni quel est le rôle, quels sont les rapports des principaux pouvoirs publics; c'est, en un mot, cette incertitude universelle où l'on finit par ne plus distinguer ce qui pourra arriver demain, parce qu'on ne voit pas bien ce qui se passe aujourd'hui et qu'on ignore encore plus qui dispose de ce lendemain énigmatique. Voilà le danger! Y a-t-il réellement une crise? n'est-elle que suspendue ou ajournée dans l'intérêt de l'emprunt nouveau qui vient d'être ouvert? C'est la question qu'on s'est adressée entre curieux depuis une semaine, à l'occasion de la proposition qui a pour objet de substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement dans les élections prochaines. Il n'y a que peu de jours, une note d'une agence semi-officielle a pris soin de nous prévenir que M. le président de la chambre des députés avait rendu visite à M. le président de la république à l'Élysée, que l'entretien avait duré plus de deux heures, qu'il avait été très cordial, — et la note ajoutait, non sans une certaine solennité un peu bizarre : « Tout porte à croire que *les deux présidens se sont entendus.* » Qu'est-ce à dire? Il y a donc deux présidens dans l'état, et ces deux présidens ne s'entendaient pas, puisqu'ils ont eu besoin de se réunir en conférence diplomatique pour chercher à s'entendre! Encore se sont-ils effectivement entendus, comme on l'a dit? Il ne le semble guère, puisqu'au lendemain de la note paraissait un récit non moins authentique de l'entrevue précisant les raisons très sérieuses par lesquelles M. Jules Grévy a maintenu son opinion en faveur du scrutin d'arrondissement, tandis que M. Gambetta a plaidé la cause du scrutin de liste. C'est là un étrange spécimen de l'entente des « deux présidens» dans l'ordre constitutionnel tel qu'on le pratique. D'un autre côté, que pense le ministère de tout cela? Quelle est son attitude dans cette affaire? M. le président du conseil a fait, lui aussi, sa visite à la commission nommée par la chambre; il a comparu pour déclarer à peu près qu'il n'avait rien à dire en ce moment! La vérité est que le ministère est divisé en deux camps, les uns restant avec M. le président de la république, les autres suivant M. le président de la chambre des députés, et, pour ne pas précipiter le conflit, M. le président du conseil, parlant au nom du cabinet, s'est réservé le droit d'avoir une opinion, — un peu plus tard, selon les circonstances. L'entente, à ce qu'il paraît, est la même partout, entre les ministres comme entre les « deux présidens! »

De toute façon, que la crise dont on a parlé un instant soit ajournée ou précipitée, elle n'existe pas moins, elle est dans le fond des choses; elle est la conséquence immédiate de cette proposition de réforme électorale dont on n'avait prévu d'abord ni le caractère ni les effets. D'un côté sont ceux qui, avec M. Gambetta pour chef ou pour auxiliaire pré-

pondérant, poursuivent la campagne engagée en faveur du scrutin de liste; de l'autre côté sont tous ceux qui prétendent que demander à M. le président de la république et à la chambre l'abandon du scrutin d'arrondissement, c'est leur demander de renier l'origine de leurs pouvoirs, que ce serait changer sans nécessité un régime électoral qui a produit la situation actuelle, les deux scrutins républicains de 1876 et 1877, et se livrer à l'inconnu. Le point noir ou obscur dans la réforme nouvelle, en effet, c'est ce défi à l'inconnu, cette grande aventure électorale tentée pour obtenir du pays quelque manifestation mal définie, pour avoir une majorité mieux disciplinée, mieux disposée à soutenir des desseins qu'on ne dit pas. Le scrutin de liste par lui-même a sans doute des avantages; il peut imprimer aux élections un caractère plus politique en dégageant le vote demandé au pays des influences locales et personnelles qui en atténuent souvent la signification. C'est assurément dans les intentions les meilleures que ce retour à un mode de suffrage plus d'une fois éprouvé a été conçu et proposé. L'inconvénient du système aujourd'hui est d'avoir pour ainsi dire changé de sens en chemin, de s'être compliqué de toute sorte d'élémens équivoques, de ressembler, contrairement à la pensée du premier promoteur, à un expédient de domination, de préparer un déplacement dans les rapports des pouvoirs, dans les conditions de stabilité constitutionnelle. Et qu'on voie bien comment les conséquences s'enchaînent. Une fois la brèche ouverte, tout le monde veut essayer d'y passer. Les uns se bornent à la révision de la loi électorale, les autres vont aussitôt jusqu'à la révision de la constitution, — et sur un point du moins ceux-ci ne laissent pas d'être jusqu'à un certain degré assez logiques. Si on change le système d'élection de la chambre des députés dans l'intention avouée de relever cette assemblée en lui donnant une force nouvelle, une autorité plus irrésistible, pourquoi ne changerait-on pas dans le même esprit le mode de formation du sénat, ne fût-ce que pour rétablir l'équilibre? Les propositions de révision constitutionnelle ont peu de chance d'être admises pour le moment, c'est possible, c'est vraisemblable. La révision électorale, engagée comme elle l'est, risque de conduire aux mêmes résultats, en commençant par mettre un certain désarroi un peu partout pour aboutir à un grand imprévu, sans autre garantie que la volonté d'un homme qui semble confondre le régime parlementaire avec sa propre prépondérance, qui touche à ce point où il ne peut ni triompher ni échouer sans quelque danger. La situation devient étrange, nous en convenons; elle est justement la suite de ces confusions d'idées, de cette inconsistance des choses, de ces équivoques et de ces impatiences de changement qui ne sont pas assurément les conditions les meilleures pour des réformes vraies, réellement utiles au pays.

Le malheur en tout cela, c'est qu'il y a eu dans ces dernières années un moment où l'équilibre a été rompu, où la direction des choses s'est

trouvée déplacée par la prédominance exclusive des influences de parti et où l'on s'est cru désormais tout permis; c'est que la force de modération qui avait d'abord gardé quelque autorité a presque disparu ou s'est sensiblement atténuée avec l'avènement des ministères qui se sont donnés pour les inaugurateurs et les mandataires de la politique vraiment républicaine. Il y a quelques jours à peine, le centre gauche du sénat s'est réuni, et le nouveau président qu'il a élu, un ancien ministre, M. Teisserenc de Bort, s'est plu à relever la part du groupe d'opinions qu'il représente dans la fondation de la république, dans la réorganisation de la France, dans l'œuvre des dix années qui viennent de s'écouler. M. Teisserenc de Bort a raconté ce qui est du passé et il s'est empressé d'ajouter : « Aujourd'hui notre démocratie est maîtresse de ses destinées. Elle ne redoute rien de ses adversaires et ne pourrait être compromise que par ses propres fautes. L'objectif de nos efforts patriotiques se trouve donc changé. Nous n'aurons plus désormais à défendre la république contre la réaction, contre les entreprises du pouvoir personnel; mais nous pouvons être appelés à la prémunir contre l'inexpérience et les entraînemens de quelques-uns de ses amis!.. » Fort bien! C'est là seul rôle qu'un parti réellement modéré, qu'il continue à s'appeler le centre gauche ou qu'il soit conduit à s'appeler d'un autre nom, puisse accepter désormais, — et ce rôle, s'il veut garder sa bonne renommée politique, il doit le prendre activement, résolûment, sans craindre les exclusions dont on le menace, sans se laisser entraîner dans des aventures que sa raison dé-avouerait, sans se confondre dans des alliances équivoques sous prétexte de solidarités trompeuses. Ou il n'est rien, ou il est dans la république une opposition libérale et conservatrice luttant contre l'arbitraire déguisé sous une couleur républicaine, arrêtant au passage les projets décousus, inspirés par l'esprit de parti, parlant le langage de l'indépendance avec M. Bérenger dans son rapport sur la magistrature, le langage de la prévoyance financière avec M. Léon Say dans son dernier discours sur un dégrèvement de l'impôt foncier. Son seul programme, selon le mot de M. Teisserenc de Bort, c'est de n'accepter et de n'appuyer que ce qui est « compatible avec la bonne conduite des affaires, le maintien de la paix publique et la stabilité des institutions. »

Il y a un mot qu'on répète souvent pour justifier tous ces projets et ces propositions où se perdent chambres et ministres, — qui prouvent plus d'agitation ou d'impatience que de vraie activité, plus d'esprit de parti que d'esprit de gouvernement. Il faut bien, dit-on, que la république apparaisse, qu'elle se manifeste par ses œuvres, par ses lois et par ses réformes; il faut bien qu'elle ait sa politique à elle dans les finances et l'administration économique comme dans la diplomatie, dans l'organisation civile et judiciaire comme dans la direction de l'armée, dans l'enseignement comme dans les rapports avec la puissance

religieuse. Assurément, à part cette imagination assez ridicule de vouloir tout marquer à l'effigie républicaine, — à part cela, la république a bien le droit d'avoir sa politique. La question, pour s'arrêter à un point précis, la question est justement de savoir si c'est une politique habile et sérieuse de conduire les finances avec des illusions, de s'exposer à abuser d'une prospérité qui est réelle sans doute, mais qui peut avoir aussi ses défaillances ou ses crises. M. le ministre des finances vient d'ouvrir un emprunt d'un milliard en rente dite amortissable. Il use en cela des autorisations légales qui lui ont été données, et de plus il ne fait que continuer les vastes opérations qui ont été inaugurées il y a quelques années. Aujourd'hui l'emprunt est décrété, la souscription va s'ouvrir, et sans insister sur les détails, sur les particularités de cette émission nouvelle, il ne reste plus qu'à attendre, à souhaiter un succès qui ne manquera sûrement pas, qui dépassera plutôt toutes les espérances. Le crédit de la France se tirera encore de cette affaire comme il s'est tiré de bien d'autres. Il ne reste pas moins une question des plus graves, des plus délicates, la question même de notre situation économique tout entière, du choix d'un système financier conforme à la vérité des choses et à la prévoyance politique.

Le système qu'on suit aujourd'hui peut paraître étrange et a évidemment ses dangers. La prospérité publique, sur laquelle on s'appuie et dont on parle sans cesse avec une infatuation dont on devrait bien se débarrasser, cette prospérité est réelle sans doute; elle se manifeste par des plus-values incessantes dans les produits de tous les impôts. La situation financière est aisée, on ne peut le contester, et tous ceux qui se préoccupent de cet élément de puissance, de cet intérêt vital du pays s'en réjouissent. Cela étant, quelle est la conduite qui paraîtrait la plus naturelle? Que devrait-on faire? La plus simple sagesse semblerait l'indiquer. On devrait commencer par établir un large et solide budget ordinaire dans d'invariables conditions d'équilibre, et ce premier résultat assuré, avec les plus-values qui laissent entre les mains de l'état des ressources disponibles, on pourrait songer à des dégrèvemens successifs. M. le ministre des finances a déjà proposé et facilement obtenu des chambres l'an dernier quelques-uns de ces dégrèvemens, qui n'étaient peut-être pas même les plus urgens. M. Léon Say, dans le discours qu'il a prononcé l'autre jour devant le centre gauche du sénat, a proposé une autre de ces mesures que le gouvernement paraît voir avec quelque humeur; il a démontré avec autant de clarté que de raison pratique l'utilité, la convenance d'un dégrèvement de 40 millions sur la propriété rurale, dégrèvement devenu d'autant plus nécessaire que, si la contribution n'a pas varié en principal, elle s'est singulièrement accrue par les centimes additionnels votés depuis quelques années pour toute sorte de dépenses locales. De toute façon, après avoir dû, au lendemain de la guerre, demander à la France des sacrifices néces-

saires, mais étrangement lourds, il ne serait que juste aujourd'hui de consacrer une partie des plus-values à des dégrèvemens, — et avec l'autre partie on pourrait suffire à des travaux, à des entreprises d'utilité publique. On marcherait ainsi lentement, mais sûrement. Est-ce là ce qu'on fait? Il n'en est malheureusement rien. Que signifient et les dégrèvemens et les plus-values et l'équilibre lorsqu'à côté du budget ordinaire on place un budget extraordinaire qui souvent sert de déversoir à des dépenses courantes, et, lorsqu'on couvre le tout, ou l'on supplée à tout avec l'emprunt périodiquement ouvert? Tout devient plus ou moins mirage et fiction. On compromet la réalité pour des apparences, et l'on s'expose à épuiser d'avance sans nécessité les ressources et le crédit dont la France pourrait avoir besoin. Que la république ait sa politique, nous le voulons bien; elle est certainement intéressée elle-même à y mettre plus de mesure et de prévoyance, à garder ses réserves de crédit, — en un mot à savoir user du succès en cela comme en tout.

On ne peut pas dire qu'en ce temps-ci il y ait beaucoup de nations ou de gouvernemens pour qui la vie soit toujours facile, et que les plus puissans, les plus favorisés de la fortune échappent eux-mêmes aux ennuis, aux mécomptes, aux contradictions irritantes. Le chancelier d'Allemagne, pour sa part, depuis qu'il a repris un rôle actif, semble être perpétuellement en guerre contre quelqu'un et défier les résistances, les hostilités dont il se sent ou dont il se croit menacé. Pour un jour, il est vrai, il y a eu trêve dans la politique à Berlin, à l'occasion du mariage du jeune prince Guillaume, fils du prince impérial, petit-fils du premier empereur d'Allemagne et de la reine Victoria d'Angleterre avec une princesse de Sleswig-Holstein-Augustenbourg. Malheureusement les mariages princiers ne durent qu'un jour; ils ne changent pas les situations et le lendemain comme la veille M. de Bismarck est resté dans cette attitude guerrière, impérieuse, provocante qu'il a prise un peu avec tout le monde, au risque d'ajouter aux difficultés réelles de sa position les difficultés qu'il se crée par son humeur. C'est en vérité un curieux phénomène que ce chancelier omnipotent, humoristique et hautain, qui a sans doute son but, et le répète assez souvent, qui vise avant tout à la consolidation de son œuvre, de l'empire d'Allemagne, mais qui trouve le moyen, chemin faisant, de batailler avec tout le monde, qui finit par s'isoler dans sa puissance.

D'un côté, M. de Bismarck s'est fait une assez mauvaise affaire avec cette querelle qui a définitivement déterminé la retraite du comte Eulenbourg, jusqu'ici ministre de l'intérieur. Le comte Eulenbourg n'était pas seulement un personnage bien vu à la cour, cher à l'empereur lui-même, il était en alliance avec tous les conservateurs prussiens, et sa démission a été visiblement un embarras. Il sera provisoirement remplacé au ministère de l'intérieur, dit-on, par le ministre

des cultes, M. de Putkammer. L'incident ne reste pas moins avec sa signification, montrant une fois de plus le vide que le chancelier crée autour de lui en n'admettant chez ses collègues de pouvoir qu'une volonté subordonnée. La retraite du comte Eulenbourg n'eût-elle que cette valeur démonstrative, elle ne laisserait pas d'avoir de la gravité au point de vue des conditions ministérielles. D'un autre côté, avec l'ardeur d'intervention qui l'entraîne dans les mêlées parlementaires, M. de Bismarck n'en est plus à compter les altercations violentes qu'il a eues depuis quelques jours dans le Reichstag, tantôt à propos du budget bisannuel qu'il réclame, tantôt à propos d'une motion de M. Mendel contre l'abus des influences administratives dans les élections, tantôt à l'occasion du système d'impôts.

Tout est pour lui sujet d'irritation. L'autre jour, dans la discussion de la proposition de M. Mendel, le chancelier, se levant brusquement, a déclaré qu'il était autant que tout autre opposé à l'abus des influences administratives, et il s'est mis à raconter une histoire vieille de deux ans, une élection de Meiningen, où son fils avait échoué. Celui qu'il accusait justement d'avoir abusé des influences, d'avoir été hébergé, patronné par la principale autorité locale, c'était le concurrent heureux de son fils, un des chefs du parti libéral, M. Lasker, qui n'a pas manqué de répliquer, et la scène a pris bientôt le caractère le plus violent. M. de Bismarck s'est laissé emporter jusqu'à dire que les assertions de M. Lasker n'étaient que des « fausseités qui sortaient d'une source infecte. » Une fois lancé du reste, il ne s'est pas borné à traiter l'opposition de cette belle manière. il a accusé tout le monde. Un autre jour, c'est dans la discussion d'un impôt sur la valeur locative des bâtimens affectés aux fonctionnaires que le chancelier a pris feu. Il a commencé par raconter plaisamment les mésaventures qu'il a essuyées pour son propre compte en sa qualité de contribuable sollicitant une réduction et n'obtenant qu'une aggravation. Puis il a saisi l'occasion de développer une fois de plus son système favori d'impôts indirects combinés avec le dégrèvement de la contribution directe, et, s'exaltant par degré, il s'est bientôt livré à une sortie furieuse contre la municipalité de Berlin et son système financier, contre le bourgmestre, M. de Forkenbeck, contre les conseillers municipaux progressistes, qu'il a accusés de surcharger la population pauvre, de créer une situation telle que la vie serait plus chère à Berlin qu'à Paris. Les interpellations les plus injurieuses ont été échangées dans le Reichstag; mais ce n'est pas tout. Aujourd'hui, le conseil municipal de Berlin proteste, signe des adresses contre le chancelier, et voilà une guerre de plus allumée! M. de Bismarck suit son chemin, brisant les adversaires ou les amis récalcitrans qui ne veulent pas le suivre dans ses évolutions, et à ceux qui lui reprochent de les abandonner, d'avoir plusieurs fois changé d'opinion depuis vingt ans, il répond lestement : « Oui, il

y a vingt ans, j'étais aussi intelligent que vous; aujourd'hui, je le suis davantage, car j'ai beaucoup appris en vingt années. » La vérité est que M. de Bismarck est depuis quelque temps très porté à la guerre en politique et que, s'il cherche la paix, c'est seulement dans les affaires religieuses, où apparaissent de plus en plus les signes d'un prochain apaisement et de la fin du *Culturkampf*.

L'Angleterre a certainement, elle aussi, ses difficultés de toute sorte, intérieures ou lointaines, qui n'ont pas diminué pour elle depuis qu'elle est passée du ministère conservateur de lord Beaconsfield au ministère semi-libéral, semi-radical présidé par M. Gladstone. Ces difficultés, ce n'est pas le cabinet d'aujourd'hui qui les a créées sans doute; il a trouvé les questions engagées, il en porte le poids, et par la manière dont il est composé, par les opinions qu'il représente, il est peut-être plus embarrassé qu'un autre pour les résoudre. Quand et comment arrivera-t-il à cette pacification de l'Irlande qu'il poursuit? Depuis que le parlement est ouvert, il n'a pas été un seul jour sans avoir à livrer quelque combat pour obtenir les pouvoirs dont il a besoin. Il a fini par avoir son « bill de coercition, » qu'il est occupé maintenant à appliquer en faisant arrêter les agitateurs de la *land league*. Il n'est cependant encore qu'à mi-chemin. Il a d'autres mesures de désarmement à faire voter, et il a aussi, chose plus grave, à proposer ce qu'on appelle le bill agraire, la loi de réforme sur laquelle il compte pour désintéresser la population rurale de l'Irlande, en allégeant, en améliorant sa condition. Il n'est pas au bout de la crise irlandaise. Le cabinet a trouvé de plus dans l'héritage qu'il a recueilli bien d'autres affaires; mais le contre-temps le plus imprévu, le plus cruel à l'heure qu'il est pour le ministère, pour la nation anglaise elle-même, c'est ce qui se passe au sud de l'Afrique; c'est le sanglant échec que viennent d'essuyer les troupes britanniques dans la guerre engagée contre ces rudes paysans, les Boers du Transvaal. Les soldats de la Grande-Bretagne ont payé les erreurs d'une politique.

Rien de plus curieux, de plus dramatique que l'histoire de ces colonies africaines, formées autrefois par les Hollandais et, à l'époque de l'invasion de la Hollande par la république française, conquises par les Anglais, qui les ont gardées. L'Angleterre, avec sa politique de domination et d'annexions indéfinies, a vainement essayé de dompter et a successivement refoulé les colons primitifs, Hollandais ou descendans de huguenots français transportés au Cap à la fin du XVIIe siècle. Ces populations européennes d'origine, fortes et simples de mœurs, calvinistes par la foi religieuse, se sont périodiquement retirées avec leurs femmes, leurs enfans et leur bible dans l'intérieur, et c'est ainsi que se sont formées la république d'Orange, puis la république du Transvaal. L'annexion, après s'être d'abord arrêtée devant ces émigrans, a fini par atteindre le Transvaal il n'y a que quelques années, sous le ministère

Beaconsfield. De là le mouvement de résistance et d'indépendance qui s'est déclaré parmi les Boers et dont le chef militaire, par un jeu bizarre des choses, est un Français, M. Joubert, descendant d'un de ces huguenots transportés au Cap à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. L'Angleterre, depuis quelque temps, n'est pas heureuse dans ses campagnes de l'Afrique australe. Elle n'a pas été heureuse même avec des peuplades sauvages comme les Zoulous et les Bassutos; elle l'est encore moins dans ses affaires avec les Boers du Transvaal. Le général sir George Colley avait déjà essuyé un premier échec; il a voulu sans doute prendre sa revanche et avec sept ou huit cents hommes il a escaladé pendant la nuit des hauteurs désignées sous le nom de Spitzkop, d'où il croyait dominer le camp des Boers établis à courte distance. C'est lui au contraire qui, une fois sur ces positions en apparence inexpugnables, a eu à subir un assaut conduit avec autant d'habileté que de vigueur et a été mis en déroute. Il a laissé sur le terrain la moitié de son monde et il a lui-même perdu la vie. Avait-il mal combiné son opération? avait-il négligé de la concerter avec le général Evelyn Wood, dont il n'était pas éloigné et qui n'a pu le secourir? La défaite n'est pas moins réelle, dure pour l'orgueil britannique, et elle a aussitôt excité une profonde émotion à Londres, où le premier mouvement a été d'expédier des forces nouvelles avec le général Roberts, qui s'est signalé dans l'Inde, qui vient d'être créé baronnet.

Cette affaire de Spitzkop, à part ce qu'elle a de malheureux, a été d'autant plus inopportune que, par le fait, des négociations étaient déjà engagées et qu'au fond M. Gladstone n'a jamais été partisan de cette annexion du Transvaal, d'où naissent aujourd'hui de telles complications. Même après ce qui vient d'arriver, tout en mettant les représentans de la reine en mesure de maintenir l'honneur des armes anglaises, le chef du cabinet ne paraît pas avoir renoncé à l'idée d'une transaction qui laisserait nécessairement aux Boers une large mesure d'indépendance. Il a remis au général Roberts un projet de traité de paix. Une trêve existe aujourd'hui. Assurément, si l'Angleterre tenait avant tout à venger son orgueil militaire et à réduire les Boers, elle le pourrait, elle en a les moyens, personne n'en doute. N'est-elle pas une assez grande nation pour mettre sa fierté au-dessus de telles vengeances ou de telles satisfactions d'amour-propre? N'est-elle pas plutôt intéressée à ménager ces braves gens et à faire, même après le combat de Spitzkop, les concessions qu'elle paraissait disposée à ne pas refuser avant cet incident de guerre? C'est d'autant plus possible que ce sont les Boers eux-mêmes qui, le lendemain de leur succès, sont allés au-devant d'une suspension d'armes nécessaire aux Anglais et se sont offerts à renouer une négociation qui était déjà engagée, qu'ils reprochent justement au général Colley d'avoir rompu par son attaque. Ces rudes paysans du Transvaal tiennent sans doute à une liberté, à une indé-

pendance qu'ils paient de leur sang, et ils ont leurs prétentions; après tout, l'Angleterre a plus à gagner à s'allier avec eux en Afrique qu'à se préparer d'éternelles guerres.

La plus grande des républiques vivantes, sans vouloir faire tort à la république française, la plus ancienne dans tous les cas, la république des États-Unis d'Amérique vient de subir un changement de pouvoir qui, pour cette fois, n'a pas été une crise. Celui qu'on peut maintenant appeler l'ancien président, M. Hayes, a quitté la Maison-Blanche sans bruit, à l'heure voulue, le 4 mars, après une administration de quatre années, qui avait commencé au milieu des orages, des contestations passionnées des partis, et qui vient de finir le plus pacifiquement du monde. Le nouveau président, — c'est le vingtième depuis que les États-Unis existent, — M. James Garfield, accompagné du vice-président, M. Arthur Chester, escorté par les milices, est allé porter son serment au capitole de Washington et a pris possession du pouvoir sans trouble, sans le moindre incident. Le nouveau président est l'élu des républicains, comme l'était déjà M. Hayes. C'est donc toujours le même parti qui a son représentant à la Maison-Blanche. M. Garfield, à son avènement, du reste, reçoit cette grande république qu'il est chargé d'administrer pour quatre ans dans d'incomparables conditions de prospérité matérielle qu'il s'est plu à constater, et cette prospérité, il l'attribue non-seulement à l'abondance des récoltes, mais « plus encore au maintien du crédit public et à la reprise des paiemens en espèces; » c'est la doctrine économique du parti républicain. Le discours par lequel le nouveau président a inauguré sa prise de possession ne fait en réalité que confirmer dans son ensemble la politique modérée et sensée de son prédécesseur, politique tournée avant tout vers les améliorations pratiques et avouant la sage intention de faire oublier les violentes luttes du passé.

Certes elle est dans toute sa puissance, dans son mouvement ascendant, cette république qui embrasse aujourd'hui la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Depuis qu'elle est sortie victorieuse de la guerre civile où elle a failli s'abîmer, elle a repris sa marche avec une énergie extraordinaire. Si elle n'a rien ménagé, ni les hommes ni l'argent quand il l'a fallu, pour triompher d'une crise terrible, elle n'a rien négligé depuis pour reconstituer ses forces et son crédit. Elle ne s'est pas fait un jeu, quant à elle, de grossir sa dette sans nécessité, elle a mis au contraire une passion opiniâtre à la réduire, sans reculer devant l'excès des fiscalités et des prohibitions douanières pour atteindre son but. La politique économique qui a été suivie depuis quinze ans a pu paraître quelquefois exagérée; elle n'en a pas moins eu une influence décisive sur le développement de la prospérité intérieure, sur les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, en un mot sur ce mouvement

de richesse qui se manifeste sous toutes les formes. Tout ce qui est civilisation matérielle a un prodigieux éclat aux États-Unis. En est-il de même de ce qu'on peut appeler la civilisation morale et intellectuelle? Il est certain qu'il reste beaucoup à faire, et M. Garfield, dans son discours, n'hésite pas à signaler un phénomène singulier, une sorte de décadence de l'enseignement. Le fait est étrange au milieu du déploiement d'activité qui caractérise les États-Unis, et il serait sans doute curieux à étudier dans ses causes. Il existe dans tous les cas. M. Garfield le signale en insistant sur la nécessité de chercher un remède au mal. C'est là un des objets que peut se proposer la présidence nouvelle. M. Garfield, d'ailleurs, dès sa prise de possession, s'est hâté de former son cabinet avec M. Blaine, M. Window, M. Lincoln, M. Hunt, M. Kirkwood. Le nouveau secrétaire d'état, M. Blaine, aujourd'hui sénateur pour le Missouri, est depuis longtemps l'ami de M. Garfield. Avec les hommes qui entrent au pouvoir, la république américaine ne change pas de politique; elle reste dans les mêmes voies, accoutumée à compter avant tout sur elle-même, sur son infatigable activité, pour garder et étendre sa puissance.

Que sont cependant ces faits de la vie de tous les jours dans quelques-uns des plus grands états de l'ancien ou du nouveau monde auprès de la tragique et foudroyante catastrophe qui vient d'éclater en Russie? Hier même, l'empereur Alexandre II, revenant d'une parade militaire et rentrant au palais d'hiver, a été la victime d'un épouvantable attentat. Des bombes explosibles, lancées au passage de sa voiture, l'ont atteint mortellement, lui et quelques personnes de sa suite et des soldats de son escorte. Il a succombé peu après aux blessures qui l'avaient mutilé. Voilà donc le dernier mot, le sinistre dénoûment de la lutte engagée depuis quelques années par une poignée de conspirateurs sanguinaires contre un souverain dont le règne, fécond en agitations et en événemens de plus d'un genre, a été du moins marqué pour la Russie par l'émancipation des serfs! De tels attentats, faits pour exciter une répulsion universelle, doivent particulièrement révolter les esprits libéraux jaloux de dérober les causes libérales et nationales à toute solidarité avec le crime. Ce que sera le règne du nouvel empereur Alexandre III, qui vient de ceindre la couronne sous de si sombres auspices, nul ne peut le dire, ni même le prévoir. Le jeune tsar est certainement entouré de périls. Il n'a pas encore eu l'occasion de montrer ce qu'il est et ce qu'il peut; il reste à l'improviste avec la tâche laborieuse de défendre à l'intérieur un pouvoir toujours menacé en maintenant la position de la Russie en Europe.

CH. DE MAZADE.

La presse scientifique s'est occupée récemment d'une question fort intéressante. Il s'agit, non pas de la réorganisation de l'Académie des Sciences, — le mot serait trop ambitieux, — mais d'une réforme à établir, ou plutôt d'un oubli à réparer.

On sait que l'Académie des sciences, fondée à la fin du XVIIe siècle, a été réorganisée en 1795 sous le directoire et qu'elle a conservé à peu près absolument la forme qu'on lui donna alors. Elle était divisée en dix sections, chacune de six membres (*Mathématiques*, — *Mécanique*, — *Astronomie*, — *Physique*, — *Chimie*, — *Minéralogie*, — *Botanique*, — *Anatomie et Zoologie*, — *Médecine et Chirurgie*, — *Économie rurale et Art vétérinaire*). En 1803, on institua une nouvelle section (*Géographie et Navigation*) composée de trois membres. Cette section fut complétée en 1866 par un décret impérial, et le nombre des membres fut porté de trois à six. Il y a donc actuellement onze sections, composée chacune de six membres.

Il reste cependant une science qui n'est pas représentée à l'Académie, ou du moins qui ne l'est que par un subterfuge. C'est la *physiologie*. Cela se comprend sans peine. En 1795, la physiologie n'existait pas. L'étude expérimentale des fonctions de la vie ne date guère que de Bichat, Legallois, Magendie, Ch. Bell et Flourens, c'est-à-dire des vingt et une premières années de ce siècle. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le législateur de 1795 ait passé sous silence une science qui n'avait presque pas de représentans, et qui était confondue avec la médecine et la chirurgie.

Déjà, en 1821, alors que des savans illustres comme ceux dont nous venons de citer les noms eurent établi les bases de la physiologie expérimentale, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire protestait contre cette omission si facilement réparable: « La physiologie, disait-il, a été omise lors de la fondation de l'Institut. L'embarras où nous nous trouvons ne tient pas seulement à l'imperfection primitive de nos statuts; il résulte surtout du perfectionnement des sciences : dans la formation de l'Académie, on n'avait pas prévu ces brillantes acquisitions de l'esprit humain. Il n'y a nul doute qu'on doive accueil et très grand accueil à ces sciences nouvelles. » Si telle était en 1821 l'opinion d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, que dirait-il aujourd'hui en 1881, alors que, depuis soixante ans tant de magnifiques travaux, tant de belles découvertes ont fait connaître les principales lois des fonctions de la vie? Nous ne craindrons pas d'être démenti en disant que, dans le cours de ce siècle, nulle science, si ce n'est peut-être la chimie, n'a fait autant de progrès que la physiologie. Il n'y aurait, pour s'en assurer, qu'à comparer un livre de physiologie de 1795 à un des ouvrages contemporains. C'est à peine si, de loin en loin, on trouve dans les ouvrages du XVIIIe siècle quelque fait intéressant. La physiologie expérimentale n'a été vraiment faite qu'au XIXe siècle.

La conclusion qu'il en faut tirer est très simple. Il faut que la physiologie soit représentée à l'Académie des Sciences. Certains honorables académiciens ont pensé qu'il suffit pour cela de ne pas admettre les médecins et les chirurgiens à l'Académie. La médecine vraiment scientifique, c'est la physiologie expérimentale; autrement la médecine n'est pas une science, c'est un art, une application pratique; et à ce titre elle ne doit pas faire partie des sciences représentées à l'Académie.

Nous ne pensons pas que cette opinion soit justifiable. En effet, la médecine et la physiologie sont tout à fait distinctes, et on ne peut pas plus les confondre que la chimie avec la physique. Toutes les sciences se touchent : ce ne sont que des classifications plus ou moins artificielles, et il est certain que les lois de l'organisme malade ne sont pas complètement distinctes des lois qui régissent l'organisme sain. Mais quand le but est différent, quand les méthodes varient, quand les moyens d'investigation ne sont pas les mêmes, il n'y a pas lieu d'établir une identité qui n'existe pas réellement.

Faut-il donc exclure les médecins et les chirurgiens de l'Académie? Cette exclusion serait absolument injuste. La médecine est une vraie science; elle a ses méthodes, — l'observation des malades, l'ouverture des cadavres, l'examen des divers modes de traitemens. Elle a aussi ses hommes; et les médecins, par cela même qu'ils sont des praticiens, sont aussi des savans, en ce sens qu'ils cherchent aussi à connaître quelques-unes des lois qui gouvernent les choses. De fait, la médecine et la chirurgie occupent, dans le passé comme dans le présent, une place assez importante pour mériter une situation au moins égale à l'économie rurale et à l'art vétérinaire. Quant à la physiologie, elle a depuis quarante ans glorieusement conquis sa place parmi les sciences expérimentales, et la lui refuser, ce serait revenir en arrière, remonter aux dernières années du XVIIIe siècle, alors qu'on n'étudiait pas et qu'on ne connaissait pas les conditions de la vie des êtres (1).

Quant aux mesures à prendre pour remédier à cette omission, il ne nous appartient pas de les signaler; mais nous ne doutons pas que, si l'Académie est consultée par le ministre, elle ne trouve quelque moyen d'opérer cette réforme nécessaire. Un corps savant s'honore quand, au lieu de rester dans les limites étroites des règlemens anciens, il se conforme à la marche progressive des sciences, ne restant pas immuable alors que tout progresse à côté de lui.

(1) Quelle admirable section de physiologie pourrait être constituée avec certains membres mêmes de l'Académie des sciences, par exemple avec MM. Milne Edwards, Pasteur, Bouley, Vulpian, Van-Tieghem, Marey! Ce ne sont pas les physiologistes qui font défaut à l'Académie, et la constitution de cette section n'offrirait aucune difficulté, même sans qu'on eût recours à de nouvelles élections.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

HISTOIRE D'UNE PARISIENNE

PREMIÈRE PARTIE

I.

Il serait excessif de prétendre que toutes les jeunes filles à marier sont des anges ; mais il y a des anges parmi les jeunes filles à marier. Cela n'est même pas très rare, et, chose qui paraît d'abord étrange, cela est peut-être moins rare à Paris qu'ailleurs. La raison en est simple. Dans cette puissante serre chaude parisienne, les vertus et les vices, de même que les talens, se développent avec une sorte d'outrance et atteignent leur plus haut point de perfection ou de raffinement. Nulle part au monde on ne respire de plus âcres poisons, ni de plus suaves parfums. Nulle part aussi la femme, quand elle est jolie, ne l'est davantage : nulle part, quand elle est bonne, elle n'est meilleure.

On sait que la marquise de Latour-Mesnil, quoiqu'elle fût à la fois des plus jolies et des meilleures, n'avait pas été particulièrement heureuse avec son mari. Ce n'était point qu'il fût un méchant homme, mais il aimait à s'amuser, et il ne s'amusait pas avec sa femme. Il l'avait en conséquence extrêmement négligée : elle avait beaucoup pleuré en secret sans qu'il s'en fût aperçu ou soucié, puis il était mort laissant à la marquise l'impression qu'elle avait manqué sa vie. Comme c'était une âme douce et modeste, elle eut

la bonté de s'en prendre à elle, à l'insuffisance de ses mérites, et voulant épargner à sa fille une destinée semblable à la sienne, elle s'appliqua à en faire une personne éminemment distinguée et aussi capable que peut l'être une femme de retenir l'amour dans le mariage. — Ces sortes d'éducations exquises sont à Paris, comme ailleurs, la consolation de bien des veuves dont quelquefois le mari vit encore.

Mlle Jeanne-Bérengère de Latour-Mesnil avait heureusement reçu du ciel tous les dons qui pouvaient favoriser l'ambition que sa mère concevait pour elle. Son esprit, naturellement très ouvert et très actif, s'était merveilleusement prêté dès l'enfance à la délicate culture maternelle. Plus tard, des maîtres d'élite, soigneusement surveillés et dirigés, avaient achevé de l'initier aux notions, aux goûts et aux talens qui sont la parure intellectuelle d'une femme. Quant à l'éducation morale, elle eut pour maître unique sa mère, qui, par le seul contact et par la pureté du souffle, en fit une créature aussi saine qu'elle-même.

Aux mérites que nous venons d'indiquer Mlle de Latour-Mesnil avait eu l'esprit d'en ajouter un autre dont il est impossible à la faiblesse humaine de ne pas tenir compte : elle était extrêmement jolie; elle avait la taille et la grâce d'une nymphe avec une mine un peu sauvage et des rougeurs d'enfant. Sa supériorité, dont elle avait une vague conscience, l'embarrassait. Elle en avait à la fois la fierté et la pudeur. En tête-à-tête avec sa mère, elle était expansive, enthousiaste, et même un peu bavarde; en public elle se tenait immobile et muette comme une belle fleur; mais ses yeux magnifiques parlaient pour elle.

Après avoir accompli avec l'aide de Dieu cette œuvre charmante, la marquise de Latour-Mesnil n'aurait pas mieux demandé que de se reposer, et elle en aurait certainement eu le droit. Mais le repos n'est guère fait pour les mères, et la marquise ne tarda pas à devenir la proie d'une agitation fiévreuse que beaucoup de nos lectrices comprendront. Jeanne-Bérengère avait atteint sa dix-neuvième année, et il fallait songer à la pourvoir d'un mari. C'est là sans contredit pour les mères une heure solennelle. Qu'elles en soient fort troublées, ce n'est pas ce qui nous étonne : ce qui nous étonne, c'est qu'elles ne le soient pas encore davantage. Mais si jamais une mère doit éprouver, en ce moment critique, de mortelles angoisses, c'est celle qui a eu, comme Mme de Latour-Mesnil, la vertu de bien élever sa fille : c'est celle qui, en pétrissant de ses chastes mains cette jeune âme et ce jeune corps, en a si profondément raffiné, épuré, et comme spiritualisé les instincts. Il faut bien qu'elle se dise, cette mère, qu'une jeune fille ainsi faite et

parfaite, est séparée de la plupart des hommes qui courent nos rues et même nos salons par un abîme intellectuel et moral aussi large que celui qui la sépare d'un nègre du Zoulouland. Il faut bien qu'elle se dise que livrer sa fille à un de ces hommes, c'est la livrer à la pire des mésalliances et dégrader indignement son propre ouvrage. Sa responsabilité en pareille matière est d'autant plus lourde que les jeunes filles, dans nos mœurs françaises, sont absolument hors d'état de prendre une part sérieuse au choix de leur mari. A bien peu d'exceptions près, elles aiment d'abord de confiance celui qu'on leur désigne pour fiancé parce qu'elles lui prêtent toutes les qualités qu'elles lui souhaitent.

C'était donc à juste titre que Mme de Latour-Mesnil se préoccupait avec anxiété de bien marier sa fille. Mais ce qu'une honnête et spirituelle femme comme elle entendait par bien marier sa fille, on aurait peine à le concevoir, si l'on ne voyait tous les jours que l'expérience personnelle la plus douloureuse, l'amour maternel le plus vrai, l'esprit le plus délicat et même la piété la plus haute ne suffisent pas à enseigner aux mères la différence d'un beau mariage et d'un bon mariage. On peut au reste faire l'un et l'autre en même temps, et c'est assurément ce qu'il y a de mieux; mais il faut prendre garde qu'un beau mariage est souvent le contraire d'un bon, parce qu'il éblouit et qu'en conséquence il aveugle.

Un beau mariage pour une jeune personne qui doit apporter, comme Mlle de Latour-Mesnil, cinq cent mille francs de dot à son mari, c'est un mariage de trois ou quatre millions. Véritablement il semble qu'une femme peut être heureuse à moins. Mais enfin on avouera qu'il est difficile de refuser quatre millions quand on vous les offre. Or, en 1872, le baron de Maurescamp en offrit six ou sept à Mlle de Latour-Mesnil par l'intermédiaire d'une amie commune, qui avait été sa maîtresse, mais qui était bonne femme.

Mme de Latour-Mesnil répondit avec la dignité convenable qu'elle était flattée de cette proposition, et qu'elle demandait néanmoins quelques jours pour y réfléchir et pour s'informer. Mais aussitôt l'ambassadrice hors de son salon, elle passa chez sa fille en courant, l'attira follement sur son cœur, et fondit en larmes.

— Un mari alors? dit Jeanne, en fixant sur sa mère ses grands yeux de feu.

La mère fit signe que oui.

— Quel est ce monsieur? reprit Jeanne.

— M. de Maurescamp!.. Ah! vois-tu, ma fillette, c'est trop beau!..

Habituée à regarder sa mère comme infaillible et la voyant si heureuse, Mlle Jeanne n'hésita pas à l'être aussi, et les deux pauvres chères créatures échangèrent longtemps leurs baisers et leurs pleurs.

Pendant les huit jours qui suivirent et que Mme de Latour-Mesnil crut sincèrement consacrer à une enquête sérieuse sur la personne de M. de Maurescamp, elle n'eut guère en réalité d'autre préoccupation que de fermer ses yeux et ses oreilles pour ne pas être dérangée dans son rêve. Au surplus, elle reçut de sa famille et de ses amis des félicitations si enthousiastes au sujet de ce mariage magnifique, elle lut tant de dépit et de jalousie dans les yeux des mères rivales, qu'elle eut tout lieu de se fortifier dans sa détermination. — M. de Maurescamp fut donc formellement agréé.

Il se fait des mariages plus ridicules, par exemple ceux qui se concluent au juger, après une entrevue unique dans quelque loge de théâtre, entre deux inconnus qui plus tard se connaîtront beaucoup trop. Du moins Mme de Latour-Mesnil et sa fille avaient quelquefois rencontré dans le monde M. de Maurescamp : il n'était pas de leur intimité, mais elles l'avaient vu, çà et là, au spectacle, au bois; elles savaient son nom et connaissaient ses chevaux. C'était quelque chose.

M. de Maurescamp n'était pas au reste sans présenter quelques apparences spécieuses. C'était un homme d'une trentaine d'années qui menait avec un certain éclat la haute vie parisienne. Il tenait son titre de son grand-père, général sous le premier empire, et sa fortune de son père, qui l'avait conquise honorablement dans l'industrie. Lui-même occupait, grâce à son nom décoratif, quelques agréables sinécures dans de hautes sociétés financières. Fils unique et millionnaire, il avait été fort gâté par sa mère, par ses domestiques, ses amis et ses maîtresses. Sa confiance en lui-même, son aplomb convaincu, sa grande fortune, imposaient au monde, et il ne manquait pas de gens qui l'admiraient. On l'écoutait dans son cercle avec un certain respect. Blasé, sceptique, railleur froid et hautain de tout ce qui n'était pas pratique, profondément ignorant d'ailleurs, il parlait d'une voix grasse et forte, avec autorité et prépondérance. Il s'était formé sur les choses de ce monde, et particulièrement sur les femmes, qu'il méprisait, quelques idées assez médiocres qu'il érigeait en principes et en systèmes simplement parce qu'elles avaient l'honneur de lui appartenir. « J'ai pour principe... Il entre dans mes principes... J'ai pour système... Voilà mon système ! » Ces formules revenaient à toute minute sur ses lèvres. S'il fût né pauvre, il n'eût été qu'un homme ordinaire : riche, c'était un sot.

Le choix que ce personnage avait fait de Mlle de Latour-Mesnil peut surprendre au premier abord. C'était de sa part avant tout un trait de haute vanité, et c'était aussi un calcul. On vantait dans le monde parisien Mlle de Latour-Mesnil comme une jeune personne

accomplie. Habitué à ne se rien refuser et à primer en tout, il lui parut glorieux de se l'approprier et de mettre à son chapeau cette fleur rare. De plus, il avait pour principe que le vrai moyen de n'être pas malheureux en ménage, c'est d'épouser une jeune fille d'une parfaite éducation. Le principe n'était pas mauvais en soi. Mais ce qu'ignorait M. de Maurescamp, c'est que, pour arracher une de ces plantes choisies de la serre-chaude maternelle et la transporter avec succès sur le terrain du mariage, il faut être un horticulteur de premier ordre.

Physiquement, M. de Maurescamp était un grand et beau garçon, un peu haut en couleur et d'une élégance un peu lourde. Fort comme un taureau, il paraissait désirer d'accroître indéfiniment ses forces; il jonglait le matin avec des haltères, faisait des armes, se plongeait deux fois par jour dans l'eau glacée et développait avec orgueil dans des vestons collans un torse suisse.

Tel était l'homme à qui Mme de Latour-Mesnil jugea heureux et sage de confier la destinée de l'ange qui était sa fille. Elle avait, il est vrai, une excuse qui est celle de bien des mères en pareil cas : elle était un peu amoureuse de son futur gendre, à qui elle savait un gré infini d'avoir distingué sa fille; elle le trouvait supérieurement intelligent et spirituel pour avoir su apprécier l'esprit de sa fille; elle le trouvait honnête homme et délicat pour avoir préféré dans la personne de sa fille la beauté et le mérite à des avantages plus positifs.

Quant à Jeanne elle-même, elle était naturellement disposée, ainsi que nous l'avons dit, à adopter en toute confiance le choix de sa mère. Elle était, en outre, comme toutes les jeunes filles, toute prête à enrichir de son fonds personnel le premier homme qu'on lui permettait d'aimer, à le parer de sa propre poésie, à refléter sur lui sa beauté morale et à le transfigurer enfin de son pur rayonnement.

Il faut convenir aussi que M. de Maurescamp, une fois admis à faire sa cour, eut une tenue, des procédés et un langage qui répondaient passablement à l'idée qu'une jeune fille peut se faire d'un homme amoureux et d'un homme aimable. Tous les fiancés qui ont du monde et une bourse bien garnie se ressemblent volontiers. Les bonbons, les bouquets, les bijoux leur composent une sorte de poésie suffisante. De plus, les moins romanesques sentent d'instinct qu'il faut faire en ces occasions une certaine dépense d'idéal, et il n'est pas rare d'entendre des hommes s'exalter poétiquement devant leur future, pour la première et pour la dernière fois de leur vie, comme on parle une langue particulière aux enfans et aux petits chiens dont on veut gagner la faveur.

Cette phase d'illusion et d'enchantement se prolongea pour Mlle de Latour-Mesnil à travers les magnificences de la corbeille jusqu'aux douces splendeurs du mariage religieux. En ce jour suprême, agenouillée devant le maître-autel de Sainte-Clotilde, sous la lueur stellaire des cierges, au milieu des buissons de fleurs qui l'enveloppaient, la main dans la main de son époux, le cœur débordant de piété reconnaissante et d'amour heureux, Jeanne-Bérengère toucha le ciel.

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'au-delà de ces heures charmantes le mariage n'est plus pour les trois quarts des femmes du'une déception. — Mais le mot déception est bien faible quand il s'agit d'exprimer ce que peuvent ressentir une âme et un esprit d'une culture exquise dans l'intimité conjugale d'un homme vulgaire. Sur la façon de plaire aux femmes et de les attacher à leur mari, M. de Maurescamp avait des principes qu'il serait difficile de formuler convenablement. On en aura dit assez et trop en laissant entendre que pour lui, l'amour n'étant autre chose que le désir, la vertu des femmes n'était autre chose que le désir assouvi.

M. de Maurescamp se trompait de date : il aurait pu avoir raison dans ses théories à cet âge lointain du monde où l'homme et la femme se distinguaient à peine de l'ours des cavernes. Mais il oubliait trop qu'une jeune Parisienne polie par la civilisation et affinée par la plus délicate éducation ne cesse pas assurément d'être une femme, mais qu'elle cesse absolument d'être un animal. Si elle retourne à l'état sauvage, ce qui n'est pas sans exemple, c'est son mari qui l'y ramène.

II.

Dès les premiers jours, il y eut dans ce jeune ménage un léger sentiment de froideur de part et d'autre ; c'était chez elle l'amertume de trouver l'amour et la passion si différens de ce qu'elle en avait attendu ; chez lui, c'était le froissement d'un bel homme qui ne se sent pas apprécié. Cependant Mme de Maurescamp, malgré le chaos qui s'agitait dans son cerveau, montrait à sa mère et au public ce front serein et impassible qui surprend toujours chez les jeunes mariées et qui témoigne de la puissance de dissimulation de la femme. L'organisation de sa vie nouvelle dans son superbe hôtel de l'avenue de l'Alma, l'étourdissement des fêtes qui saluèrent son mariage, l'éblouissement de son train de maison, de ses équipages et de ses toilettes, tout cela l'aida sans doute, — car elle était femme, — à traverser sans trop de réflexion et de découragement les premiers temps de son mariage. Mais les jouissances du luxe et

de la vie matérielle, outre qu'elles n'étaient pas absolument nouvelles pour la fille de Mme de Latour-Mesnil, sont de celles sur lesquelles on se blase vite. Elle avait d'ailleurs vécu avec sa mère dans une région trop élevée pour se contenter des banalités de l'existence mondaine, et au milieu de son tourbillon elle était ressaisie à tout instant par la nostalgie des hauteurs. Le rêve le plus cher de sa jeunesse avait été de continuer avec son mari, dans la plus tendre et la plus ardente union de leurs deux âmes, l'espèce de vie idéale à laquelle sa mère l'avait initiée en partageant avec elle ses lectures favorites, ses pensées et ses réflexions sur toutes choses, ses croyances, et enfin ses enthousiasmes devant les grands spectacles de la nature ou les belles œuvres du génie. On juge combien M. de Maurescamp devait se prêter à une telle communion. Cette vie idéale, si salutaire à tous, si nécessaire aux femmes, il la refusa à la sienne non-seulement par grossièreté et par ignorance, mais aussi par système. A cet égard encore, il avait un principe : c'était que l'esprit romanesque est la véritable et même l'unique cause de la perdition des femmes. En conséquence, il estimait que tout ce qui peut leur échauffer l'imagination, — la poésie, la musique, l'art sous toutes ses formes et même la religion, — ne doit leur être permis qu'à très petites doses. Plus d'une fois sa jeune femme essaya de l'intéresser à ce qui l'intéressait elle-même. Elle avait une jolie voix, et elle lui chantait les airs qu'elle aimait; mais dès que son chant se passionnait un peu :

— Non! non! s'écriait son mari en bouffonnant, pas tant d'âme, ma chère, ou je m'évanouis!

Elle avait le goût des poètes et des romanciers anglais; elle lui vanta beaucoup Tennyson, qu'elle adorait, et commença de lui en traduire un passage. Aussitôt M. de Maurescamp, avec la même humeur bouffonne, se mit à pousser des cris de damné et à frapper des deux poings sur le piano pour ne pas entendre. — C'est ainsi qu'il prétendait la dégoûter de la poésie, sans se douter qu'il risquait de la dégoûter bien plutôt de la prose. Au théâtre, aux expositions, en voyage, c'étaient les mêmes railleries et les mêmes facéties glaciales à propos de tout ce qui éveillait chez sa femme une émotion un peu vive.

Mme de Maurescamp prit donc peu à peu l'habitude de renfermer en elle-même tous les sentimens qui font le prix de la vie pour les êtres délicats et généreux. Ne voyant plus de flammes au dehors, M. de Maurescamp se persuada que l'incendie était éteint, et s'en glorifia.

— Toutes ces diablesses de femmes, disait-il à ses amis du cercle, sont toujours dans les nuages, et ça finit mal. J'ai pris la mienne

toute petite et j'ai soufflé sur toutes ses bêtises romantiques... Maintenant la voilà tranquille, — et moi aussi!.. Eh! mon Dieu! il faut qu'une femme se remue, qu'elle trotte, qu'elle coure les magasins, qu'elle aille luncher chez ses amies, qu'elle monte à cheval, qu'elle chasse : voilà la vraie vie d'une femme... ça ne lui laisse pas le temps de penser... c'est parfait!.. Tandis que, si elle reste dans un coin à rêvasser avec Chopin ou avec Tennyson,.. va te promener,.. tout est flambé!.. Voilà mon système!

Il était impossible que la pauvreté de ce système, et généralement la pénurie intellectuelle de son mari, échappât à un esprit aussi vif que celui de Mme de Maurescamp. Elle ne fut donc pas longtemps dupe de son ton important et de ses façons autoritaires. Les hommes ne connaissent pas toujours bien leur femme, mais les femmes connaissent toujours parfaitement leur mari. Un an ne s'était pas écoulé que les derniers voiles et les derniers prestiges étaient tombés : Mme de Maurescamp était forcée de reconnaître qu'elle était liée pour la vie à un homme dont les sentimens étaient bas et l'esprit nul. Elle avait l'horreur de s'apercevoir qu'elle méprisait son mari. C'est un grand mérite pour une femme qui fait de pareilles découvertes que de n'en pas moins rester une épouse aimable et soumise. Mme de Maurescamp eut ce mérite; mais pour l'avoir, elle eut besoin de se rappeler souvent qu'elle était chrétienne, c'est-à-dire d'une religion qui aime l'épreuve et le sacrifice.

Elle n'en fut pas moins très enchantée d'un événement assez prévu qui lui arriva environ deux ans après son mariage et qui, en lui promettant une chère consolation, lui assurait pour quelque temps dans son intérieur conjugal une indépendance et une solitude relatives. Bientôt la naissance d'un fils vint lui donner la seule joie pure et complète qu'elle eût goûtée depuis le jour de ses noces : ce bonheur-là est habituellement le seul, en effet, qui réalise dans le mariage tout ce qu'on s'en était promis.

Mme de Maurescamp, comme on le devine, voulut nourrir son fils; elle remplit ce devoir avec d'autant plus de plaisir qu'il lui permettait de gagner encore du temps et de prolonger à l'égard de son mari une situation dont elle s'accommodait à merveille. Mais enfin le moment vint où l'enfant dut être sevré. Ce fut vers ce temps-là que M. de Maurescamp eut un soir la surprise de voir sa femme descendre pour le dîner avec une coiffure à la Titus : elle avait fait raser ses magnifiques cheveux sous le prétexte qu'ils tombaient, ce qui n'était pas vrai. Mais elle espérait que ce pénible sacrifice, en l'enlaidissant un peu, lui en épargnerait de plus pénibles encore. Elle avait compté sans son hôte. M. de Maurescamp, fort au contraire, trouva que cette coiffure de petit soldat lui prêtait

quelque chose d'original et de piquant. La pauvre femme en fut donc pour ses frais et n'eut plus qu'à laisser repousser ses cheveux.

Cependant la délivrance à laquelle elle aspirait dans le secret de son cœur devait lui venir pour ainsi dire d'elle-même et du côté où elle l'attendait le moins. Une charmante et noble créature comme elle était très capable d'inspirer, comme de ressentir, la plus profonde, la plus ardente et la plus durable passion : elle eût été digne de prendre place parmi les amans immortels dont l'histoire et la légende ont consacré les attachemens impérissables. Mais l'amour de M. de Maurescamp ne contenait aucun élément impérissable : c'était, — pour employer une expression de ce temps, — un amour naturaliste, et les amours naturalistes, quoiqu'ils ne ressemblent guère à la rose, en ont cependant l'éphémère durée. Il se disait depuis longtemps, et il laissait entendre à ses amis, qu'il avait épousé une statue assez agréable à voir, mais dont les glaces auraient découragé Pygmalion lui-même. Il le disait même en termes moins honnêtes, empruntant plus volontiers ses comparaisons à l'histoire naturelle qu'à la mythologie. Au fond, M. de Maurescamp, qui était d'un naturel très jaloux, n'était pas autrement fâché d'une circonstance qui lui semblait être une forte garantie de sécurité domestique. Bref, dépité de se voir méconnu, ennuyé des scrupules et des objections diverses qu'on lui opposait sans cesse, occupé d'ailleurs autre part plus agréablement, il se retira définitivement sous sa tente, d'où sa femme n'essaya pas de le faire sortir.

III.

De ce qu'une femme renonce à l'amour particulier de son mari, on aurait tort de conclure, comme le faisait M. de Maurescamp, qu'elle renonce à l'amour en général. Après les premiers désenchantemens d'une union mal assortie, une femme se remet du choc et se recueille; elle reprend son rêve interrompu; elle reforme son idéal un moment ébranlé; elle se dit, non sans raison, qu'il est impossible que le monde fasse autour de l'amour tant de bruit pour rien; qu'il est impossible que cette grande passion qui remplit la fable et l'histoire, chantée par tous les poètes, glorifiée par tous les arts, éternel entretien des hommes et des dieux, ne soit en réalité qu'une vaine et même une déplaisante chimère; elle ne peut imaginer que de tels hommages soient rendus à une divinité vulgaire, que de si magnifiques autels soient dressés de siècle en siècle à une plate idole. L'amour demeure donc malgré tout et à travers tout la principale curiosité de sa pensée et la perpétuelle

obsession d son cœur. Elle sait qu'il est, que d'autres l'ont connu, et elle se résigne difficilement à vivre et à mourir elle-même sans le connaître.

C'est assurément un danger pour une femme que de garder et de nourrir, après les déceptions communes du mariage, cet idéal d'un amour inconnu; mais il y a pour elle un danger plus grand encore, c'est de le perdre.

Mme de Maurescamp se lia, à cette époque, d'une étroite amitié avec Mme d'Hermany, qui était plus âgée qu'elle de deux ou trois ans. L'amitié est la tentation naturelle d'une honnête femme qui veut le rester et dont le cœur est vide. Si satisfaite qu'elle fût de son indépendance reconquise, Jeanne de Maurescamp n'avait que vingt-quatre ans, et son honnêteté même n'envisageait pas sans effroi la longue perspective de solitude et de détresse morale qui s'étendait devant elle. Ni sa mère, à qui elle épargnait ses chagrins pour ne pas sembler lui en faire des reproches, ni son fils, trop jeune pour l'occuper beaucoup, ni même sa foi, déjà troublée par l'indifférence ironique du monde, ne pouvaient suffire à son immense besoin de confidence, d'expansion et de soutien. Elle se jeta donc avec toute l'ardeur tendre et un peu exaltée de son âme dans un sentiment qui lui parut devoir être à la fois pour elle une consolation et une sauvegarde.

Mme d'Hermany, qu'elle honora de son amitié, était alors, comme à présent, une personne d'une extrême séduction; elle appartenait à la variété rare et exquise des blondes tragiques; sans être grande, elle imposait par la perfection même de sa beauté, par l'éclat étrange de ses yeux d'un bleu sombre, par le rayonnement intelligent de son front plein et pur : il y avait au coin de sa bouche fine un pli mystérieux qui semblait creusé par un amer dédain. Elle avait été, disait-on, très malheureuse, et une certaine conformité de destinée la rapprochait de Mme de Maurescamp. On l'avait mariée comme elle avec une légèreté coupable; comme elle aussi, elle en était venue, quoique par un chemin différent, à ce divorce amiable si fréquent dans les ménages mondains. Elle avait épousé son cousin d'Hermany, jeune homme d'un physique agréable, mais qui avait les goûts et les mœurs d'un drôle. La légende disait qu'il avait non-seulement continué sa vie de garçon après son mariage, mais qu'il l'avait fait partager à sa femme, soit par une sorte de malignité perverse qui est assez à la mode, soit simplement par sottise. Il l'avait fourvoyée à sa suite dans les fêtes du monde interlope, dans les parties de jeunes gens, les déjeuners de courses, les soupers de restaurans. On contait que dans un de ces soupers, auquel assistait un prince étranger, la jeune femme, outrée de la

liberté de langage qu'on se permettait devant elle, et se révoltant enfin, avait souffleté un des convives : les uns prétendaient que c'était son mari, les autres que c'était le prince étranger. Quoi qu'il en soit, à dater de ce fameux soufflet, qu'il l'eût reçu ou non, M. d'Hermany avait été invité à se considérer comme veuf. Il n'en fut pas fâché; car sa femme, dont il ne pouvait méconnaître l'écrasante supériorité, lui faisait une telle peur qu'il se grisait toujours un peu pour se donner du cœur avant de se présenter chez elle.

Cette légende, qui était à peu de chose près de l'histoire, Mme de Maurescamp la connaissait, et elle y ajoutait de son fonds tout ce qui pouvait rendre plus intéressant le rôle qu'y avait joué Mme d'Hermany. Elle se la représentait plongée toute vive et toute pure dans un monde infâme, elle l'en voyait sortir indignée et sans tache, et elle aimait à poser sur son front charmant le nimbe des jeunes martyres chrétiennes. Flattée et touchée de ce culte, Mme d'Hermany lui rendait son affection avec moins d'enthousiasme, mais avec sincérité. Très spirituelle, instruite, un peu artiste, elle était très capable d'apprécier les mérites de Mme de Maurescamp et de lui donner la réplique. Elle connut bientôt tous les secrets de Jeanne, et Jeanne crut connaître tous les siens. Leurs deux existences se mêlèrent intimement. Elles firent leurs visites ensemble et coururent ensemble les magasins; elles eurent la même loge à l'Opéra et aux Français; elles allèrent ensemble aux cours de la Sorbonne, et quand l'été fut venu, elles s'établirent toutes deux à Deauville dans la même villa.

Ce fut là qu'arriva un incident qui devait laisser dans le cœur de Mme de Maurescamp une trace profonde.

Quoique se tenant fort bien, les deux gracieuses amies menaient la vie du monde et étaient naturellement très entourées. Un tel attelage, comme disait M. d'Hermany, ne pouvait manquer d'admirateurs. Leurs danseurs de Paris peuplaient la cour de Trouville et Cabourg. Par surcroît, M. de Maurescamp et M. d'Hermany, avec l'obligeance ordinaire des maris, avaient soin d'en amener quelques uns avec eux tous les samedis soir comme en-cas. Les hommages de tous ces dilettantes étaient accueillis sans prude, mais avec familiarité, avec l'aisance tranquille et rieuse qui caractérise les femmes du monde qui sont honnêtes et pareillement celles qui ne le sont pas. Le soir, quand Mme de Maurescamp et Mme d'Hermany se retrouvaient tête-à-tête, elles se plaisaient, avant de rentrer chez elles, à passer une revue satirique des prétendants du jour, ce qu'elles appelaient : *le massacre des innocents*, ou quelquefois *la curée aux flambeaux*. Mme d'Hermany apportait dans cet exécu-

tions nocturnes une véritable férocité. Parmi ceux qu'elle traitait le plus mal, figurait en tête un jeune homme du nom de Saville, qu'on appelait le beau Saville, et qui était, disait-elle, le conducteur de cotillon le plus stupide qu'elle eût jamais rencontré. Mme de Maurescamp, moins amère, le trouvait beau garçon et bon enfant. Sur quoi Mme d'Hermany lui reprochait en riant d'avoir pour les petits jeunes gens un goût de pensionnaire et de blanchisseuse. Quant à elle, si elle n'eût été, pour de bonnes raisons, dégoûtée à jamais de l'amour et des amoureux, elle n'eût pu aimer qu'un homme fait et même mûr; et elle faisait alors de cet homme mûr qu'elle eût aimé un portrait sévère et magistral qui malheureusement ne ressemblait à personne.

Un soir de la fin d'août, Jeanne de Maurescamp s'était retirée dans sa chambre pour écrire à sa mère avant de se mettre au lit. Il était plus d'une heure après minuit quand elle termina sa correspondance. La nuit était orageuse, et en s'approchant d'une fenêtre, elle vit de magnifiques éclairs entr'ouvrir l'horizon et sillonner silencieusement la mer. Par intervalles des grondemens lointains, pareils à la voix du lion dans quelque désert africain, se mêlaient à la fête. Elle savait que Mme d'Hermany adorait comme elle ces grandes scènes dramatiques de la nature, et la croyant encore debout (elle lui avait dit qu'elle écrirait aussi ce soir-là) elle descendit à l'étage inférieur et frappa doucement à la porte de son amie. Ne recevant pas de réponse, elle la jugea endormie. Elle eut alors l'idée de descendre seule au rez-de-chaussée pour mieux voir à travers les larges fenêtres de la vérandah les jeux de la foudre sur l'Océan. Quand elle ouvrit la porte du salon, son bougeoir à la main, elle entrevit dans la demi-obscurité deux formes humaines qui se dressèrent brusquement devant elle : elle poussa un léger cri d'effroi qu'elle étouffa aussitôt en reconnaissant Mme d'Hermany, qui s'élança sur elle et lui saisit le poignet, en disant vivement : — Taisez-vous ! — Puis se retournant vers un homme qui se tenait au milieu du salon dans une attitude assez embarrassée : — Allons ! va-t'en, — lui dit-elle. L'homme salua et sortit par le jardin : c'était le beau Saville.

Mme de Maurescamp, dans l'extrême étonnement de cette double découverte, laissa échapper son bougeoir, qui s'éteignit : puis après quelques secondes d'immobilité et de stupeur, elle s'affaissa sur un divan qui était près d'elle, couvrit son visage de ses mains, et se mit à sangloter.

Mme d'Hermany cependant, les cheveux dénoués, dans le désordre d'une parfaite, allait et venait dans les ténèbres à travers le salon. S'arrêtant tout à coup devant Jeanne :

— Ainsi, dit-elle, vous me preniez pour une sainte ?

— Oui! dit Jeanne simplement.

Mme d'Hermany leva les épaules et fit encore quelques pas. Puis reprenant brusquement : — Comment avez-vous pu croire cela? Comment avez-vous pu penser que j'avais traversé impunément le bourbier où mon misérable mari m'a traînée?

Jeanne ne répondait pas; elle suffoquait.

— Vous souffrez, mon enfant ?

— Beaucoup!

— Allons! venez respirer l'air; — venez! — Elle lui prit la main, la souleva avec une sorte de violence, et l'entraîna au dehors. Elle la fit asseoir sur la petite terrasse de la vérandah et resta debout à deux pas d'elle, appuyée contre une des colonnettes qui soutenaient la galerie. Elle regardait fixement la mer, sur laquelle continuaient de passer des lueurs intermittentes.—Après un long silence, elle éleva de nouveau la voix :

— Vous êtes folle, ma pauvre Jeanne! — dit-elle. Vous êtes folle, comme je l'ai été et comme nous le sommes toutes au début de la vie !.. — Mon mari, après tout, m'a rendu service sans le vouloir;.. il m'a dégagée de mes langes, il m'a soulagée de mon excès d'idéal. La vérité est, ma chère, que nous sommes toutes ridiculement élevées... Ces éducations éthérées nous faussent l'esprit... La vérité est qu'il n'y a rien sur la terre, — ni dans le ciel, j'en ai peur! — qui puisse répondre à l'idée qu'on nous donne du bonheur... On nous élève comme de purs esprits, et nous ne sommes que des femmes, des filles d'Ève,.. rien de plus... Nous sommes bien forcées d'en rabattre... ou de mourir sans avoir vécu... Qui veut faire l'ange fait la bête, vous savez?.. Ah! mon Dieu! personne n'est entré dans la vie avec une âme plus pure que moi, je vous assure, avec des illusions plus généreuses,.. des croyances plus hautes... Eh bien! quoi, j'ai reconnu,.. un peu plus vite qu'une autre, grâce à mon honnête homme de mari,.. j'ai reconnu que tout cela était sans objet, sans application, sans réalité,.. que personne ne me comprenait... que je parlais une langue étrangère à notre planète... que j'étais seule de mon espèce enfin,.. il a bien fallu me résigner à déchoir,.. à accepter les seuls plaisirs réels dont ce monde-ci dispose... Après avoir rêvé des amours extraordinaires, je me suis contentée d'un amour ordinaire,.. parce qu'il n'y en a pas d'autres... parce qu'il faut bien remplir sa destinée, et que la destinée d'une femme est d'aimer et d'être aimée... Voilà, ma chère!.. Que voulez-vous? je suis un archange tombé... et j'essaie de vous entraîner dans ma chute,.. n'est-ce pas? c'est votre pensée?.. Je la lis dans vos grands yeux à chaque éclair qui passe... Du reste, la

mise en scène y est!.. ce ciel et cette mer en feu... et moi, là... les cheveux au vent... et tendant mon front à la foudre!.. Très poétique! ne trouvez-vous pas?.. C'est égal, je suis une fière misérable de vous dire tout cela!.. il est toujours temps de l'apprendre!

— Pourquoi me le dites-vous? demanda Jeanne, qui, pendant cet étrange discours, avait repris un peu de calme.

— Est-ce que je sais? dit Mme d'Hermany. — Ah! Dieu merci! voilà la pluie.

Elle descendit brusquement deux ou trois marches du perron, exposant sa tête nue à la pluie, qui commençait à tomber avec force. En même temps elle secouait ses cheveux, recueillant de larges gouttes dans ses deux mains et s'en humectant le front.

— Je vous en prie, Louise, rentrez! dit doucement Mme de Maurescamp.

Elle remonta lentement, et, s'arrêtant devant Jeanne, elle dit d'un accent bref et hautain: — Il faut nous dire adieu, je suppose?

— Pourquoi donc? dit Jeanne, qui se leva. Je n'ai pas la prétention de réformer le monde... Je vous demanderai seulement de ne plus me parler jamais de vos amours ni des miens... Sur tout le reste nous nous entendrons bien... Votre amitié restera pour moi une grande ressource... et j'espère que la mienne vous sera bonne.

Mme d'Hermany l'attira violemment sur son sein et l'embrassa:

— Merci! dit-elle.

Elles montèrent chez elles. — Deux heures plus tard, le jour naissant trouvait encore Jeanne assise sur le pied de son lit, les joues humides et les yeux fixés dans le vide.

IV.

Rien ne trouble plus profondément notre être moral que de découvrir les défaillances de ceux qui personnifient pour nous le bien et l'honneur, qu'ils soient nos parens, nos amis ou nos maîtres. Quand nous cessons d'estimer ceux en qui nous avions placé notre confiance et nos respects, nous sommes portés à douter des vertus mêmes dont ils étaient pour nous l'image sensible. Les fausses idoles nous font suspecter la religion elle-même.

Ce fut par cette raison, spécieuse mais très humaine, que Mme de Maurescamp, après avoir reconnu amèrement l'indignité morale de son amie, tomba dans des doutes et des découragemens aussi péni-

bles que dangereux. D'un caractère trop élevé pour rompre avec éclat une amitié qui lui avait été si chère et qui était si publique, elle n'en sentit pas moins aussitôt que cette amitié n'était plus. Elle avait sans doute aimé chez Mme d'Hermany ses qualités réelles, mais encore plus celles dont elle l'avait douée. L'auréole radieuse qu'elle lui avait mise au front était à jamais éteinte, et même éteinte dans la boue comme un soleil de feu d'artifice. Elle lui eût pardonné un amour, même coupable, qui eût été justifié par son objet; elle lui eût pardonné Pétrarque, Dante ou Goethe, mais elle ne lui pardonnait pas le beau Saville. Elle ne lui pardonnait pas son affectation hypocrite à le couvrir de ridicule; elle ne lui pardonnait pas surtout d'avoir tenté de la démoraliser elle-même, en lui exposant, avec un orgueil de démon, ses théories perverses; elle le lui pardonnait d'autant moins qu'elle sentait qu'elle avait à demi réussi, et que, peu à peu, le poison faisait du chemin dans ses veines.

En effet, sous l'impression de ce nouveau désenchantement, Jeanne de Maurescamp porta désormais dans le monde moins d'illusions et d'optimisme qu'autrefois. Elle observa d'un œil plus expérimenté ce qui se passait autour d'elle; beaucoup de propos, qu'elle avait traités de calomnies, lui parurent vraisemblables; beaucoup de commerces; qu'elle avait jugés innocens, lui devinrent suspects. Après avoir vu dans le monde plus de vertus qu'il n'y en a, elle commença à n'y en plus voir du tout. Elle commença à se demander si elle n'était pas vraiment, comme l'avait dit Mme d'Hermany, seule de son espèce, si ses sentimens et ses idées sur la vie, et, en particulier, sur l'amour, n'étaient pas uniquement le produit d'une éducation artificielle et d'une imagination dupée par les mensonges des poètes, si enfin le plaisir, tel quel, ne valait pas mieux que rien. — C'est un spectacle touchant et plein d'émotion que celui d'une honnête jeune femme, arrivée à cette étape presque inévitable de la vie mondaine, se débattant dans ces angoisses, et sur le point de tomber brusquement d'un excès d'idéal dans un excès de réalité.

Outre les philosophes, il y a toujours bon nombre de curieux pour suivre avec intérêt ces sortes de petits drames. Le monde est plein de gens qui n'ont rien de mieux à faire, qui espèrent d'ailleurs trouver leur compte au dénoûment, et qui s'ingénient en conséquence pour le hâter. Un des plus ingénieux en ce genre était alors le vicomte de Monthélin, fort connu dans la haute société parisienne. M. de Monthélin aimait exclusivement l'amour, et c'était déjà, pour lui, un titre aux yeux des dames. Il ne jouait pas, ne fumait pas, n'allait pas au cercle. Quand, après dîner, tous les con-

vives mâles se rendaient au fumoir, il restait avec les femmes. Tout cela lui donnait de grands avantages, et il en abusait avec plaisir. Il n'était plus jeune, mais il était encore élégant, beau diseur, avec des airs chevaleresques et un cœur qui était une véritable sentine de corruption. Il avait consacré son existence, déjà longue, à flairer les ménages en détresse et à les achever. C'était sa spécialité. Deux ou trois duels heureux, — dont un avec le comte Jacques de Lerne, qui l'avait appelé le *requin des salons*, — avaient mis le comble à sa réputation.

Dans l'hiver qui suivit la saison passée à Deauville par les deux amies, il fut évident que M. de Monthélin regardait Mme de Maurescamp comme une proie à peu près mûre. On le vit resserrer ses liens d'amitié avec M. de Maurescamp, en même temps qu'il resserrait le cercle de ses opérations autour de sa femme. Ses visites chez elle, à l'entre-chien-et-loup, devinrent plus fréquentes; il s'arrangea de façon à la croiser au bois le matin, et se présenta régulièrement dans sa loge, le vendredi à l'Opéra, et le mardi aux Français.

Dans son profond énervement moral, et dans son esseulement désespéré, Jeanne subissait, presque sans se défendre, la fascination qu'exerce presque toujours sur son sexe la volonté fixe et déterminée d'un homme. Elle se sentait peu à peu prise de vertige au milieu des évolutions savantes et continues que M. de Monthélin décrivait autour d'elle. Elle ne tarda pas à lui accorder les menues faveurs qui sont le prélude ordinaire d'un abandon complet. Ce fut ainsi qu'elle prit l'habitude de l'informer des visites qu'elle comptait faire, des maisons où il pouvait la rencontrer dans la journée; elle lui indiquait aussi les heures où il avait le plus de chance de la trouver seule chez elle; dans les bals, comme il ne dansait pas, elle lui réservait quelques danses assises, c'est-à-dire des occasions de tête-à-tête derrière l'éventail, sous l'ombre d'un rideau ou sous les palmiers d'une serre. Ces manèges, faute de mieux, lui causaient une sorte de trouble qui l'occupait; l'émotion du danger, en agitant ses nerfs, lui donnait l'illusion d'un intérêt de cœur. Bref, la pauvre et noble Jeanne était vraisemblablement à la veille de la plus vulgaire des chutes, quand un nouveau personnage intervint dans l'action.

C'était une femme, — une vieille femme, — la comtesse de Lerne, mère de ce Jacques de Lerne qui avait été blessé en duel, quelques années auparavant, par M. de Monthélin. Mme de Lerne avait toujours été une femme sans principes, mais sans méchanceté, quoique pleine d'esprit. Elle avait eu le bon goût de ne pas devenir prude après avoir été plus que coquette. Son indulgence pour les faiblesses qu'elle avait connues, sa bonne humeur, son bon con-

seil, sa situation de famille et de fortune, lui assuraient, malgré les souvenirs un peu vifs de sa jeunesse, une sympathie générale. Elle avait un salon très recherché, où elle réunissait des hommes distingués appartenant à la politique, à la littérature et aux arts. Elle leur adjoignait quelques jolies femmes pour orner le paysage. Jeanne de Maurescamp, avec son élégante beauté et sa supériorité timide, était un des charmes de ce salon modèle, et il n'y avait pas d'attentions et de flatteries que la vieille comtesse ne lui prodiguât pour l'y attirer et l'y retenir. Elle avait pour cela deux raisons : la première, fort avouable, était de rehausser l'éclat de ses réceptions; la seconde, moins orthodoxe, était de faire de Mme de Maurescamp la maîtresse de son fils.

Elle avait perdu, il y avait sept à huit ans, l'aîné de ses fils, Guy de Lerne; le second, Jacques, sortait de Saint-Cyr quand son frère mourut. Voyant sa mère seule, il avait donné sa démission pour vivre auprès d'elle. C'était un jeune homme très bien doué, qui eût certainement pu, s'il l'eût voulu, pousser ses dons naturels jusqu'au talent. Il peignait des aquarelles fort agréablement. Mais il était surtout excellent musicien, et quelques-unes de ses compositions, valses, berceuses, symphonies, étaient d'un mérite tout à fait supérieur. Mais soit indolence naturelle, soit découragement de sa carrière brisée, il était demeuré un simple dilettante, et de plus il était devenu un assez mauvais sujet. Excepté chez sa mère, où le devoir le retenait, on le voyait peu dans le vrai monde, où il ne se plaisait pas, et on le voyait beaucoup dans l'autre, où il paraissait se plaire infiniment. Mme de Lerne avait d'abord songé à le marier, il faut lui rendre cette justice : mais elle l'avait trouvé si récalcitrant sur cet article, qu'elle s'était rabattue sur l'idée d'une liaison honorable qui le tirerait du moins de la mauvaise compagnie. Depuis longtemps elle avait jeté les yeux pour ce louable objet sur Jeanne de Maurescamp, dont le sinistre conjugal n'avait pas échappé à sa vieille expérience. Sans entrer à cet égard avec son fils dans des explications malséantes, elle avait donc, autant qu'elle le pouvait, mis sous ses yeux cette séduisante personne, ne négligeant d'ailleurs aucune occasion de relever devant lui ses perfections. Mais Jacques de Lerne, quoique évidemment frappé de l'extrême beauté de Jeanne et de la distinction de son esprit, n'avait paru lui témoigner qu'une curiosité distraite. Ce fut alors que la comtesse, qui surveillait attentivement la jeune femme, la voyant près de tomber sous la serre de M. de Monthélin, résolut de tenter quelque coup héroïque, moitié par intérêt pour son fils, moitié par haine contre l'homme qui avait failli le lui tuer.

Elle écrivit un matin à Jeanne pour l'informer qu'elle irait, sauf

contre-ordre, la voir à trois heures, ayant à lui confier quelque chose d'important et d'agréable. Jeanne, un peu étonnée de ce mystère, l'attendit à l'heure dite. Elle la vit entrer dans son boudoir accompagnée d'un valet de pied qui portait une de ces petites cabanes en vannerie, ornées de passementerie, de franges et de houppes, qu'on fait maintenant pour les chiens. La comtesse elle-même tenait maternellement sur son bras un très petit chien aux longs poils soyeux, une vraie miniature d'épagneul blanc et feu, qu'on disait originaire du Mexique et qui faisait l'admiration et l'envie des connaisseurs.

— Ma toute belle, dit Mme de Lerne, vous m'avez dit que vous étiez amoureuse de Toby?.. permettez-moi de vous l'offrir en toute propriété.

Mme de Maurescamp se récria :

— Ah! est-ce possible?

— Je me demandais depuis longtemps, reprit Mme de Lerne, ce que je pourrais bien faire pour remercier une jeune et charmante créature comme vous de se montrer si aimable, si bonne, si fidèle pour une vieille amie... C'est si rare... j'en suis si touchée, si touchée!.. J'ai été bien heureuse de trouver quelque chose qui puisse vous plaire, je vous assure!

Jeanne ne se rappelait pas très nettement la circonstance où elle avait manifesté sa passion pour Toby, mais enfin elle sentit le prix du sacrifice qu'on lui faisait : — Ah! madame!.. chère madame! dit-elle toute confuse, mais comment accepter cela?.. elle est si gentille, cette bête, si extraordinaire... Mais quelle privation!.. Oh! mon Dieu!.. et cette niche délicieuse!.. Non, vraiment!.. — Et pour achever sa phrase, la gracieuse jeune femme sauta au cou de Mme de Lerne, ce qui fit aboyer Toby.

— Viens, mon amour! dit Jeanne en le prenant dans ses bras et en le couvrant de caresses.

Elles s'assirent, et Mme de Lerne, répondant aux questions empressées de Jeanne, lui donna sur la façon de soigner, de nourrir, et même de médicamenter Toby tous les renseignemens désirables. — Elle s'informa ensuite de la santé de M. de Maurescamp. — Au reste, je ne sais pas pourquoi je vous en demande des nouvelles... il n'y a qu'à le regarder... sa santé est exubérante! c'est un homme superbe!.. superbe!.. Il fait plaisir à voir cet homme-là!

— Et monsieur votre fils, demanda Jeanne, comment va-t-il?

— Mon fils?.. ah! lui, c'est un autre genre... genre délicat! vous savez?.. une nature d'artiste!.. Mais enfin, s'il n'y avait que cela!

— Mais c'est un très bon fils! dit doucement Mme de Maurescamp.

— Oh! certainement, pour un bon fils, c'est un bon fils, il n'y a pas de doute!.. Et, dites-moi, ma chère petite, êtes-vous libre demain? C'est mon mercredi;.. voulez-vous venir dîner avec nous?... Vous vous trouverez avec votre amie d'Hermany....

— Volontiers;.. je crois que M. de Maurescamp n'a pas pris d'engagement...

— Parfait, alors!.. eh bien! je compte sur vous deux.

Et Mme de Lerne se leva comme pour se retirer : mais auparavant elle fit ses adieux à Toby, et ce fut pour Mme de Maurescamp l'occasion d'une nouvelle effusion de reconnaissance... Enfin le mot qu'attendait Mme de Lerne et qu'elle eût provoqué au besoin sortit des lèvres de Jeanne :

— Mon Dieu! mais qu'est-ce que je pourrais donc faire à mon tour pour vous être agréable?

Mme de Lerne se retourna brusquement vers elle, et la regardant avec son aimable sourire de vieille :

— Mariez-moi mon fils! dit-elle.

— Ah! cela, par exemple, s'écria gaîment Mme de Maurescamp, c'est une entreprise dont je me reconnais incapable.

— Pourquoi donc? dit Mme de Lerne sur le même ton. Je me figure au contraire que vous en êtes plus capable que qui que ce soit.

Jeanne ouvrit sans répondre de grands yeux interrogateurs.

— Vraiment, oui, continua Mme de Lerne. Je suis persuadée qu'il prendrait plus volontiers une femme de votre main que de tout autre.

— Mais quelle plaisanterie, chère madame! murmura Jeanne en la regardant toujours avec le même air de surprise.

— Je ne plaisante pas... et si vous aviez une sœur qui vous ressemblât, véritablement je crois que l'affaire se ferait tout de suite.

— Je vous assure, dit Jeanne, que je ne vous comprends pas... Monsieur votre fils me connaît à peine!

— Pardon!.. je vous demande bien pardon;.. il vous connaît parfaitement;.. il est très observateur, mon fils,.. très perspicace... Je sais pertinemment qu'il vous apprécie beaucoup;.. je n'ai pas à insister là-dessus... Mais je suis certaine que pour cette question du mariage, vous auriez une très grande influence sur lui,.. très grande influence,.. et si vous lui recommandiez, je suppose, une jeune personne,.. une de vos amies,.. eh bien! je me figure qu'il la prendrait les yeux fermés, ma parole!

— Je n'en crois pas un mot! s'écria Mme de Maurescamp.

— Et moi, j'en suis sûre... Essayez, vous verrez.

Elles se mirent à rire toutes deux.

— Non, sérieusement, reprit la comtesse, pensez-y donc un peu... Cherchez parmi vos amies, vos connaissances... Ah! vous me rendriez un fier service, allez!

— Mais d'abord je vous dirai, répliqua Mme de Maurescamp, qu'il me fait une peur affreuse, monsieur Jacques!

— Allons donc! s'écria la comtesse, comme stupéfaite.

— Positivement... Il a l'air si railleur!.. il a l'esprit si mordant, si amer!.. et puis enfin...

La jeune femme parut embarrassée.

— Et puis enfin, c'est un mauvais sujet, n'est-ce pas?

— Mon Dieu! je ne sais pas,.. ça ne me regarde pas.

— Oui, c'est un très mauvais sujet, pardié! c'est certain... Mais comme tous ces animaux-là, il a un cœur d'or, — et il est charmant par-dessus le marché... Ah! quelle bonne œuvre vous accompliriez, ma chère enfant, si vous m'aidiez à le tirer des pattes de cette Lucy Mary,.. car c'est Lucy Mary maintenant, vous savez!

— Ah!..

— Oui,.. de l'Opéra,.. celle qui fait les pages!.. C'est affreux, affreux, ma pauvre enfant!.. Vous verrez ça plus tard avec monsieur votre fils.. En attendant, tâchez de marier le mien, et ça sera gentil tout à fait,.. et je vous répète que, s'il y a quelqu'un au monde qui soit capable de faire ce miracle-là, c'est vous!.. Adieu, ma chère belle! — Elle l'embrassa et, près de la porte au moment de sortir : — Vous lui en direz deux mots, demain soir, hein?

— Dame! je tâcherai, dit Jeanne.

La comtesse de Lerne se retira alors définitivement, fort satisfaite de sa campagne. Elle n'avait pas tort de l'être, car, pour la première fois depuis plusieurs mois, l'imagination de Jeanne était occupée d'un autre homme que M. de Monthélin. Elle avait fort bien entendu ce que Mme de Lerne avait espéré lui faire entendre par ses insinuations et ses réticences scélérates, à savoir qu'elle avait dans Jacques de Lerne un admirateur fervent. Cela l'étonnait et l'intriguait. — Comment? pourquoi? quel rapport entre eux? Elle n'y concevait rien. Elle s'étendit sur sa chaise-longue et se mit à rechercher dans son souvenir les occasions où il l'avait rencontrée, les paroles qu'il lui avait dites, son attitude avec elle et l'expression de ses regards, — afin de trouver dans ces détails quelque chose qui confirmât les révélations mystérieuses de la vieille comtesse. Il était vrai que ce grand jeune homme, froid, spirituel et ennuyé, l'avait toujours beaucoup intimidée; elle se sentait mal à l'aise et inquiète quand il s'approchait d'elle dans un salon. Elle crut se rappeler pourtant qu'il semblait en effet la traiter avec une sorte de courtoisie exceptionnelle, lui épargnant les plaisanteries sarcas-

tiques qu'il ne ménageait guère aux autres femmes. Elle aimait l'idée d'être respectée par ce débauché. Elle évoqua devant elle son beau visage fatigué et hautain, ses yeux pénétrans, ses joues rases, et ses longues moustaches pendantes à la tartare. Elle sourit à la pensée de prendre avec ce personnage, terreur de sa jeunesse, des airs protecteurs et maternels; mais elle se dit que certainement elle n'oserait pas.

Comme elle se livrait à ces rêveries, tout en lissant de sa blanche main les grandes oreilles du petit Toby, la porte s'ouvrit et donna passage à la belle tournure et aux favoris bleuâtres de M. de Monthélin.

Le jeune Toby, qui n'avait jamais vu le *requin des salons*, — attendu que M. de Monthélin n'allait pas chez Mme de Lerne, — le prit apparemment pour un malfaiteur et témoigna cependant qu'il ne le craignait pas. Il s'élança des genoux de sa maîtresse et se posta bravement devant elle en aboyant de toutes ses forces et en poussant même des pointes sur son ennemi. Rien ne dérange l'entrée d'un galant homme chez une femme, surtout quand il a des prétentions à ses bonnes grâces, comme un puéril incident de ce genre. Jeanne de Maurescamp, qui était aussi fine qu'une autre, et même davantage, ne put s'empêcher de rire du contraste qu'offrait l'air aimable dont M. de Monthélin ne voulait pas se départir, avec l'inquiétude visible que lui causait l'agression de Toby. Ce fut ainsi que Toby, comme s'il fût entré dans le complot de Mme de Lerne, contribua pour son humble part à en préparer le succès. Car après un pareil début, M. de Monthélin comprit qu'une scène d'amour était impossible. Il se borna donc ce jour-là à effleurer avec mélancolie les choses de sentiment et se résigna à caresser Toby, puisqu'il ne pouvait pas l'étrangler.

V.

Ce ne fut pas sans une certaine agitation intérieure que Jeanne de Maurescamp monta le lendemain dans son coupé pour se rendre, avec son mari, chez la comtesse de Lerne. Elle avait été fort préoccupée de savoir quelle toilette elle mettrait : après y avoir mûrement réfléchi, elle s'était décidée pour une toilette austère, en harmonie avec la gravité du rôle qu'elle était appelée à jouer ce soir-là. Elle avait mis tout simplement une robe de velours d'une couleur ponceau sombre. C'était dommage que ses bras et ses épaules fussent hors de la robe dans leur étincelante nudité. Elle

sentait que la sévérité de sa tenue en était un peu altérée. Mais elle ne pouvait pas faire autrement.

Elle fut placée à table à la gauche de Jacques de Lerne, qui avait Mme d'Hermany à sa droite. Comme elle s'était un peu monté l'imagination sur ce culte secret que Jacques était censé avoir pour elle, elle ne laissa pas de trouver d'abord que ce culte secret était un peu trop discret. M. de Lerne lui adressait à peine la parole, et se consacrait tout entier à sa voisine de droite. Faute de mieux, Jeanne prêta sa fine oreille à leur conversation : elle entendit entre autres choses que Mme d'Hermany, après avoir échangé avec Jacques des attaques et des ripostes fort brillantes, lui reprochait sa méchante manie d'infliger des surnoms à tout le monde : — Je suppose, dit-elle, que j'ai aussi le mien ?

— Cela ne fait pas l'ombre d'un doute, dit Jacques.

— Et quel est-il ? demanda la blonde jeune femme en tendant vers lui son front angélique.

— *L'Eau-qui-dort !* répondit Jacques à demi-voix, en se penchant un peu.

Mme d'Hermany rougit ; puis le regardant en face avec sa candeur de jeune communiante :

— Pourquoi *l'Eau-qui-dort?* dit-elle.

— Pour rien !... C'est un nom indien !

— Et moi, monsieur, demanda Jeanne en riant, ai-je aussi mon surnom ?

— Vous? dit-il. Il fixa ses yeux sur elle, la salua légèrement, et ajouta d'un ton sérieux : Non !

La voyant un peu embarrassée, il changea aussitôt l'entretien et se mit à lui parler des pièces nouvelles, des musées, des pays étrangers qu'elle avait visités, paraissant lui poser ses brèves questions uniquement pour avoir le plaisir de l'entendre répondre, et la regardant d'un air grave et doux comme pour l'encourager à bien dire.

Eh bien ! décidément, oui, il y avait là quelque chose d'extraordinaire ! il y avait dans la manière dont ce Jacques lui parlait, l'écoutait et la regardait, une nuance indéfinissable de bonté et d'estime, qu'il semblait réserver pour elle seule. Comment ne s'en était-elle pas aperçue plus tôt ?... Comme c'était singulier !... et cela était d'autant plus singulier qu'elle n'était pas du tout, mais du tout, l'espèce de femme qu'un monsieur comme ça devait apprécier. Enfin, cependant, c'était aimable de sa part, et Jeanne dès ce moment se voua avec plus de zèle et de cœur qu'auparavant à la tâche de marier un jeune homme qui, malgré ses mauvaises relations, avait encore quelques bons sentimens. Elle passa même

immédiatement en revue dans sa tête les jeunes filles qu'elle connaissait et qui pouvaient lui convenir ; mais pour l'instant elle n'en trouva aucune.

Après le dîner, une partie des convives passa au fumoir : M. de Lerne les suivait, quand sa mère l'arrêta. — Jacques, lui dit-elle, joue donc ta dernière valse à Mme de Maurescamp, avant que tout le monde arrive ;.. elle ne la connaît pas,.. je suis sûr qu'elle lui plaira beaucoup.

— Je vous en prie, monsieur ! dit Jeanne.

M. de Lerne salua et s'assit devant le piano. Il joua sa valse nouvelle, puis quelques autres morceaux que Jeanne lui demanda. Peu à peu, comme il arrive en pareil cas, la plupart des assistans, après avoir prêté pendant quelques minutes une attention courtoise à la musique, reprirent leur conversation, chacun dans leur coin. Mme de Maurescamp demeura seule en dilettante obstinée auprès du piano et de Jacques, à l'une des extrémités du vaste salon.

Comme le jeune homme venait de terminer une ritournelle brillante et promenait vaguement ses doigts sur le clavier, Mme de Maurescamp jugea que le moment psychologique était arrivé :

— Quel talent vous avez ! dit-elle : — Et vous peignez très bien, avec cela, dit-on ?

— Je barbouille un peu.

— Comme il y a des choses drôles en ce monde,.. des choses inexplicables !.. murmura la jeune femme, comme se parlant à elle-même.

— C'est moi, madame, qui vous suggère cette réflexion ?

— Oui,.. vous avez tous les goûts qui peuvent attacher un homme à son intérieur,.. et vous vivez... au cercle !

— Mon Dieu !.. voilà ! dit M. de Lerne.

— Monsieur Jacques,.. reprit Jeanne, dont l'éventail palpita plus rapidement.

— Madame ?

— Vous allez me trouver bien indiscrète ?

— Je suis si indulgent !

— Votre mère désire beaucoup vous marier.

— Je n'en doute pas, madame.

— Et vous ne voulez pas ?

— Non, madame, pas du tout.

— Vous avez des raisons pour cela ?

— Une seule : c'est que je ne connais pas en ce monde une femme qui soit digne de moi.

— Ah ! mon Dieu !..

— C'est-à-dire, pardon,.. reprit Jacques, avec la même gra-

vité : il y a vous !.. mais vous n'êtes pas libre,.. et d'ailleurs...

— D'ailleurs?.. demanda la jeune femme en tendant l'arc de ses sourcils.

— D'ailleurs,.. vous-même, vous êtes sur le point de mal tourner.

— Mais, monsieur Jacques !..

— Veuillez m'excuser,.. c'est mon opinion.

— Parce que?.. dit Jeanne.

— Parce que vous choisissez mal vos amis.

— Cela veut dire, je suppose, que j'ai tort de ne pas choisir M. Jacques de Lerne ?

— Non,.. en vérité, non !.. Et cependant tel que vous me voyez, j'étais né pour comprendre et même pour partager les amours des anges.

— Ah ! franchement, dit en riant Mme de Maurescamp, si j'en crois le bruit public, vous en êtes loin des amours des anges !

— Que voulez-vous ? on m'a découragé ! dit M. de Lerne, riant à son tour. — Voyons, madame, voulez-vous me permettre de vous conter une histoire scandaleuse ?

— Cela m'intéressera infiniment,.. mais je présume que je m'en irai au milieu.

— Je ne crois pas. — C'est une histoire qui vous expliquera bien des choses... c'est celle de mon premier amour,.. où je me conduisis comme un misérable... Mais n'anticipons pas ! — J'avais, madame, vingt et un an, et si étrange que la chose puisse paraître, je n'avais jamais aimé... Je me faisais alors, il faut vous le dire, des femmes et de l'amour une idée extraordinairement élevée, une idée presque sainte. J'avais dans le cœur un trésor véritable de dévoûment, de passion et de respect que je n'entendais pas placer légèrement. — Enfin, une femme se rencontra que j'aimai comme elle voulait être aimée et qui m'aima comme elle voulut. Elle appartenait au monde le plus patricien. Elle était mal mariée, cela va sans dire, et très malheureuse. Elle n'était plus très jeune, mais je ne l'en aimais que davantage parce qu'elle en avait souffert plus longtemps... Du reste extrêmement belle encore, quoique blonde : en outre d'une honnêteté timorée qui me désespéra plus d'une fois,.. car enfin, quoiqu'elle me fût sacrée, j'avais vingt ans... Mais il fallait la respecter ou la quitter. — Nos tête-à-tête étaient rares et courts. Son mari était jaloux et la surveillait de près. Il y aurait bien eu quelques moyens vulgaires de nous donner des rendez-vous au dehors,.. dans un fiacre ou chez un ami. Mais tout ce qui était vulgaire, tout ce qui eût pu dégrader notre amour nous répugnait également à tous deux... Des mois se passèrent dans ce charme et dans cette contrainte. Malgré les réserves, assurément très pénibles, que

sa conscience m'imposait, — peut-être à cause de ces réserves même, — j'étais aussi amoureux et aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde : j'avais la joie profonde de rendre à cette chère créature tout son bonheur arriéré et de n'y avoir mêlé aucun remords sérieux, car le peu qu'elle me donnait, elle l'eût donné à un frère, et cependant ce peu était pour moi une suprême volupté.

Par une belle nuit du mois d'octobre, pendant les chasses, — nous étions voisins à la campagne, — son mari était allé passer vingt-quatre heures à Paris,.. j'obtins à force de supplications et sous la foi des sermens d'être reçu dans sa chambre pendant une heure...

— Pardon! dit Mme de Maurescamp en se soulevant sur son fauteuil, — si je m'en allais?

— Non, non, ne craignez rien. — La chambre était au rez-de-chaussée du château et s'ouvrait sur le parc... J'y pénétrai vers minuit par une fenêtre un peu haute et d'un accès assez difficile autour de laquelle il y avait, je m'en souviens, des lianes de jasmins et de clématites qui répandaient dans la nuit une odeur exquise... Je ne sais si ce fut cette odeur un peu capiteuse ou l'impression nouvelle pour moi, de cette chambre personnelle,.. mais je dois vous avouer que je me montrai cette nuit-là moins résigné que de coutume aux scrupules impitoyables qu'on m'opposait... Ce fut une scène douloureuse que je ne me rappelle pas sans honte... La pauvre femme finit par se jeter à mes genoux, les maintes jointes, me suppliant d'être honnête homme, me demandant avec larmes si je n'étais pas heureux, si jamais je pouvais l'être davantage, si je voudrais l'être aux dépens de son repos, de son honneur, de sa vie même,.. car elle ne survivrait pas à une faute!.. Enfin, elle vainquit. Je cédai moitié à ses pleurs, moitié à mon propre sentiment qui me disait en effet qu'il n'y avait rien au-delà des ivresses de cette amitié passionnée et innocente... Elle me remercia en me baisant follement les mains, et je sortis par où j'étais venu... A peine eus-je posé le pied sur le sable de l'allée que je me retournai pour lui envoyer un dernier baiser en murmurant : — A demain ! — Je la vis aux clartés de la lune debout et immobile dans le cadre de la fenêtre, les bras croisés sur le sein, le buste un peu en arrière. — A l'envoi de mon baiser elle répondit par un léger mouvement d'épaules ; puis de sa belle voix de contralto que j'adorais, elle laissa tomber lentement ces deux mots :

— Adieu,.. imbécile !

Je ne l'ai plus revue. Dès ce moment, elle me ferma sa porte, sa fenêtre et son cœur !

Mme de Maurescamp l'avait écouté avec une extrême attention. Quand il eut fini, elle le regarda fixement :

— Et vous en avez conclu ? dit-elle.

— J'en ai conclu que les honnêtes femmes étaient trop fortes pour moi.

— Sérieusement, monsieur, si, pour justifier votre mépris général de notre sexe, vous n'avez pas d'autre motif que ce souvenir de jeunesse...

— Oh ! j'en ai d'autres ! dit M. de Lerne.

Il prononça ces mots d'un ton si singulier que Jeanne jeta vivement les yeux sur lui. Elle fut surprise de l'expression presque douloureuse qui avait subitement contracté le front et les lèvres de Jacques.

— J'en ai d'affreux ! ajouta-t-il en insistant.

Puis, d'un accent très ému :

— Vous êtes une jeune femme pleine de bonté et d'honneur... que j'estime infiniment,.. mais je ne puis les dire, ces motifs, même à vous !

Elle se leva un peu embarrassée, et en drapant sa robe :

— Je crois que je me compromets ! dit-elle gaîment.

Il s'était levé lui-même aussitôt :

— Pardon de vous avoir retenue si longtemps !

— Mais je ne renonce pas ! dit-elle gracieusement en s'éloignant.

Il s'inclina sans répondre.

Le long entretien de Mme de Maurescamp et de Jacques n'avait pas manqué d'éveiller la curiosité plus ou moins bienveillante des invités de Mme de Lerne. Jeanne s'en aperçut, et pour enlever à leur tête-à-tête tout caractère suspect, elle dit à haute voix à la comtesse en passant près d'elle :

— Aucun espoir, chère madame ! j'ai perdu mes peines !

Le mère de Jacques, qui avait épié de loin avec un vif intérêt la physionomie des deux interlocuteurs, ne fut pas de l'avis de Jeanne. Elle jugea, tout au contraire, que la jeune femme n'avait pas perdu ses peines et qu'il y avait de l'espoir.

VI.

On sait assez bien comment naît l'amour. On ne sait pas du tout comment naît la sympathie. Il est à peu près impossible de saisir les fils déliés et complexes qui rapprochent soudain deux cœurs et deux esprits dans ce sentiment bizarre. Quoique l'attrait féminin n'y nuise pas, il n'y est pourtant pas indispensable, puisque la sympathie se rencontre souvent entre des personnes du même sexe, et

qu'elle ne s'effraie pas des cheveux blancs. Cette entente subite qui s'établit entre deux êtres presque inconnus l'un à l'autre, cette vivacité d'impressions échangées, cette bonne intelligence mutuelle des regards, cette facilité d'expansion et ce besoin de confidence, dans quels secrets rapports d'idées, de goûts, de qualités ou de défauts doit-on en chercher la cause subtile? Nous l'ignorons; mais ce sentiment indéfinissable, on a compris que Jacques de Lerne l'éprouvait pour Jeanne de Maurescamp, et que Jeanne, après leur entretien confidentiel, n'était pas loin de le partager. Quoique séparés en apparence par des abîmes, ce libertin blasé et cette jeune femme sans tache s'entendaient déjà à demi-mot. Malgré tant de différences entre eux, ils sentaient qu'ils avaient un fonds commun qui les disposait aux mêmes impressions, aux mêmes jugemens, aux mêmes épreuves de la vie, aux mêmes joies et aux mêmes douleurs.

Ces rencontres sympathiques sont les bonnes fortunes de la vie mondaine; dans la mobilité et dans l'étendue des relations parisiennes, elles ne durent souvent que l'espace d'un dîner ou d'une soirée. On se plaît, on s'exalte ensemble, on se confie ses secrets, on s'aime presque, et l'on ne se revoit plus que l'année suivante. C'est à recommencer. Mais entre Mme de Maurescamp et Jacques de Lerne, il n'en pouvait être ainsi; ils étaient du même monde et de la même intimité et nécessairement destinés à reprendre à bref délai la suite de leur conversation suspendue.

M. de Lerne d'ailleurs, après y avoir rêvé pendant deux ou trois jours, se dit qu'il devait une visite à Mme de Maurescamp. — Pourquoi voulait-elle le marier? Quel était ce mystère? — En tout cas, c'était une marque d'intérêt personnel qui valait une politesse et un remercîment. Il alla donc un soir chez elle, au hasard, vers cinq heures. Il y trouva M. de Monthélin établi au coin du feu. M. de Monthélin, qui avait déjà bien assez de la présence de Toby, fut tellement exaspéré par celle de M. de Lerne, qu'il en perdit son savoir-vivre ordinaire; il persista, contre toute convenance, à prolonger indéfiniment sa visite, si bien que Jacques de Lerne dut prendre le parti de se retirer le premier, quoiqu'il fût arrivé le dernier. M. de Monthélin n'y gagna pas grand'chose, et l'excessive froideur que lui témoigna Jeanne après le départ de Jacques l'avertit qu'il avait commis une maladresse. Pour la réparer, il s'empressa, comme c'est l'usage, d'en commettre une seconde :

— Vous paraissez m'en vouloir, dit-il en souriant, de n'avoir pas cédé la place à M. de Lerne?

— Tout bonnement oui, dit-elle. Vous étiez arrivé avant lui, — et rester après lui, c'est vous donner ici un air de maître de maison auquel vous n'avez aucun droit, que je sache.

— C'est vrai, dit-il. Je vous demande mille fois pardon; mais vous savez que le sentiment ne raisonne pas.

— Il a tort, reprit-elle. De plus, vous êtes, il me semble, avec M. de Lerne, depuis votre duel, dans une situation qui vous commande envers lui des égards particuliers.

— C'est juste; mais comment trouver la force de m'arracher?..

— A propos, interrompit la jeune femme, quel était donc le motif de ce duel?.. Peut-on savoir?

— Oh! rien,.. un commérage!

— Un commérage?.. Quel commérage?

— Un mot blessant qui m'avait été rapporté.

— Ah!.. quel mot?., Vous ne voulez pas me le dire?.. Vous préférez que je le devine?

— Alors vous le savez? dit M. de Monthélin.

— Mais certainement! dit-elle.

— Comme c'est bête, hein?

— Mais non,.. pas tant!

— J'espère que ce n'est pas lui qui vous l'a dit, en tout cas?

— Il a trop d'honneur pour cela, répondit Jeanne.

M. de Monthélin, voyant que décidément cette partie d'escrime ne tournait pas à son avantage, présenta encore quelques excuses et prit congé.

En vertu du proverbe persan: Fais-toi rare et l'on t'aimera, — les visites du comte de Lerne étaient en général considérées par les dames comme de petites fêtes très flatteuses pour celles qui en étaient favorisées. Sa grâce personnelle, son esprit, ses talens et même la nuance un peu vive de ses mœurs en faisaient un personnage particulièrement intéressant. Ce fut donc pour Mme de Maurescamp une contrariété véritable de penser qu'à sa première visite, il eût trouvé chez elle si peu d'agrément et surtout qu'il y eût trouvé M. de Monthélin installé sur le pied d'une intimité presque compromettante.

Sans prévoir comment il lui serait possible de s'expliquer avec M. de Lerne sur un sujet si délicat, elle attendit cependant avec impatience le mercredi suivant, où elle comptait le rencontrer à la réception de sa mère. Mais, en arrivant chez la comtesse, elle eut l'ennui d'apprendre que Jacques avait une forte migraine et qu'il s'était couché. A tort ou à raison, elle vit dans cette circonstance un trait de dédain ou du moins de mauvaise humeur à son adresse. L'estime de ce jeune homme, d'une vie si peu exemplaire, lui était devenue tout à coup si essentielle que l'idée de le laisser pendant un temps indéterminé sous une impression fâcheuse à son égard lui parut insupportable. Elle était au besoin femme de résolution; elle rassembla son courage, et prenant la vieille comtesse à part :

— Eh bien! chère madame, lui dit-elle, je commence vraiment à croire que j'ai désespéré trop vite de la conversion de votre fils... Il est venu avant-hier chez moi, et comme il n'est pas grand visiteur, j'ai pensé qu'il avait à me dire quelque chose de sérieux,.. qu'il voulait me parler de la grande affaire de son mariage. Malheureusement je n'étais pas seule,.. je le regrette beaucoup,.. surtout si c'était un bon mouvement qui l'amenait.

— Rien de plus probable, ma chère enfant... Mais, Dieu merci! cela n'est pas irréparable, si vous le voulez... Quand pourrait-il avoir le plaisir de vous trouver, si le cœur lui en dit?

— Si le cœur lui en dit?.. reprit Mme de Maurescamp, en plissant le front d'un air de réflexion... Eh bien! voyons... demain soir,.. après le dîner... Je me repose justement demain soir.

— Il en sera informé, ma belle,.. et soyez sûre que je vous adore!

Mme de Maurescamp passa la journée du lendemain à se repentir amèrement, en son âme délicate et solitaire, d'avoir fait à M. de Lerne une avance si marquée. — S'il ne venait pas, quelle mortification! — et s'il venait, ne croirait-il pas venir à un rendez-vous? N'irait-il pas se figurer peut-être que cette question de mariage n'était qu'un prétexte servant à couvrir une sorte de provocation effrontée?

Le soir arriva; après le dîner, M. de Maurescamp joua un instant avec son fils Robert dans le petit salon bouton d'or de sa femme; il alla ensuite, comme c'était sa coutume, fumer un cigare sur le boulevard. Jeanne continua d'exécuter fiévreusement sur le piano une série de valses et de mazourkes, pendant que son fils, en robe blanche et en ceinture bleue, dansait des gigues avec sa bonne anglaise et Toby. Elle s'interrompit brusquement en voyant la porte s'ouvrir; c'était un domestique :

— Mme la comtesse reçoit?

— Oui... Qui est là?

— M. le comte de Lerne, madame.

— Faites entrer.

Elle enleva son fils de ses deux mains et l'embrassa; puis elle s'assit gravement dans un fauteuil, en le tenant sur son bras comme les madones tiennent leur *bambino*.

Jacques de Lerne en entrant eut sous les yeux ce tableau de sainteté, qui dut lui prouver (du moins Jeanne l'espérait), que les circonstances étaient plus sérieuses et plus respectables qu'il n'avait peut-être été tenté de le supposer. Il parut cependant n'éprouver ni surprise ni désappointement et se mit à caresser le jeune Robert comme s'il fût venu uniquement pour cela. Après quelques minutes, Mme de Maurescamp prit le parti de l'envoyer coucher, puisqu'il ne servait à rien.

Comme l'enfant venait de sortir, une violente rafale de vent ébranla les persiennes du salon :

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Jeanne, entendez-vous ?.. C'est une vraie tempête,.. et il neige avec cela, je crois ?

— Il neige très fort, dit M. de Lerne. — On est joliment bien au coin de votre feu par un temps pareil !

— Quand je vous dis, reprit Jeanne en riant, que vous êtes un homme d'intérieur !

— Ah ! nous y revoilà !.. Mais enfin, madame, dites-moi donc pourquoi vous tenez tant à me marier ? Une si bizarre pensée n'est pas venue de votre initiative... Si j'ai bien compris, l'autre soir, c'est ma mère qui vous l'a suggérée ?

— Oui certainement.

— Ah ! dit-il, c'est ma mère. — Il devint pensif ; puis, après une pause : — Je regrette, reprit-il, de ne pouvoir faire ce plaisir à ma mère et à vous ; mais je vous l'ai dit : je ne veux pas me marier.

— Parce qu'il n'y a pas au monde une seule femme digne de vous, c'est convenu ?

— Mon Dieu ! madame, permettez-moi de m'expliquer... Vous savez qu'en matière de religion les gens qui ne pratiquent pas sont ceux qui se montrent le plus exigeans et le plus austères... On n'en fait jamais assez à leur gré. — Moi, vous disent-ils, si je croyais, vous en verriez bien d'autres ;.. je ferais ceci, je ferais cela ;.. enfin la perfection ! — Eh bien ! je suis de même en matière de mariage... Je le comprends d'une façon telle que personne ne me paraît capable de le comprendre comme moi,.. et voilà pourquoi j'y renonce.

— Comment le comprenez-vous, voyons ? dit la jeune femme d'un ton de légère ironie.

— Vous ririez de moi si je vous le disais.

— Je ne crois pas... Essayez.

— Eh bien ! madame, le mariage pour moi,.. c'est l'amour par excellence... Il est possible que l'amour dans le mariage soit un rêve, mais c'est le plus beau des rêves, et s'il se réalise quelquefois, même à demi, il ne doit y avoir rien de plus doux ni de plus élevé au monde. Il est le seul qui mérite véritablement le nom d'amour, parce qu'il est le seul auquel l'idée religieuse mêle quelque chose d'éternel... Le divorce, dont on parle beaucoup cette année, me déplaît à cause de cela... Il enlève au mariage le sentiment de l'infini... Ce sentiment peut être une gêne pour des âmes vulgaires ou mésalliées ;.. mais supposez deux êtres qui se sont choisis avant de s'unir, qui se connaissent bien, qui se plaisent, qui s'estiment,.. qui s'aiment enfin,.. et conceves tout ce que doit ajou-

ter au bonheur de leur parfaite union la certitude de son étendue sans fin... C'est une route charmante que suivent les deux chers camarades — et qu'ils voient avec ravissement se perdre dans des horizons sans limites — où le ciel finit par se confondre avec la terre... Je vous ennuie, madame?

Elle fit signe que non.

— Eh bien! poursuivit M. de Lerne, je ne me figure réellement pas une existence plus riche et plus pleine que celle de ces deux voyageurs-là, de ces deux amans qui sont en même temps deux amis. Leur être est absolument doublé. Tous leurs sentimens sont plus vifs, toutes leurs joies agrandies; leurs chagrins seuls diminuent. S'ils sont intelligens, comme je le suppose, ils le deviennent davantage... S'ils sont honnêtes, ils deviennent meilleurs, — par l'étroit rapprochement, par l'échange continuel, par l'émulation tendre, par le désir de ne pas déchoir dans l'estime mutuelle. — Dans les temps troublés où nous vivons, j'aurais rêvé avec plus de charme encore cette union d'une intimité sans égale entre deux êtres généreux et délicats, — s'appuyant et se fortifiant l'un l'autre pour se maintenir à la fois le cœur haut et le goût pur,.. pour rester fidèles aux vieux ancêtres, en fait d'honneur, et aux vieux maîtres, en fait d'art et de poésie, — pour admirer ensemble ce qui est éternellement beau, — et mépriser le reste, — pour se réfugier sur les hauteurs comme dans une arche, — pour y parler de tout ce qui agite le cœur ou la pensée à cette heure du siècle... que vous dirai-je?.. pour mettre en commun leurs croyances,.. ou leurs doutes, — pour penser quelquefois ensemble à Dieu même,.. — pour y croire,.. le chercher ou le pleurer!.. Vous voyez, madame, que c'est une pure folie!

L'attitude de Jeanne pendant qu'elle écoutait M. de Lerne était charmante: penchée un peu en avant, elle le regardait de ses grands yeux étonnés, comme s'il eût fait jaillir devant elle une source de délices, et ses lèvres s'entr'ouvraient comme pour y boire.

Quand il cessa de parler, il vit la jeune femme essuyer furtivement du doigt une larme qui glissait sur sa joue. Troublé lui-même, il eut un mouvement irréfléchi de sympathique attrait et lui tendit la main.

Jeanne retira doucement la sienne et prit un air grave:

— Pardon! dit-il. Je croyais que nous étions amis?..

— Pas encore! murmura-t-elle.

— Vous n'avez pas confiance?.. Ai-je donc l'air d'un homme qui vous fait la cour?

— Chacun a sa manière, dit-elle en souriant faiblement.

— Avouez que la mienne serait singulière.

Il se mit à jouer d'une main un peu fiévreuse avec les bibelots qui garnissaient la table. Ses yeux s'arrêtèrent sur une photographie du petit Robert ; il la saisit et la regarda attentivement.

— Il est joli, n'est-ce pas, mon fils? dit la jeune femme.

— Charmant! — Pourquoi l'avez-vous pris sur votre bras, tout à l'heure, pour me recevoir?

— Je ne sais... le hasard!

— Non, ce n'était pas le hasard... Vous vouliez me dire : Si vous venez ici en ami, à la bonne heure!.. Si vous venez en amoureux, voilà ma réponse.

— C'est vrai... N'est-elle pas bonne?

— Il n'y en a pas de meilleure, reprit Jacques, dont la voix trembla légèrement ; et si je m'étonne d'une chose, poursuivit-il avec une étrange animation, c'est que les femmes qui sont tentées de faillir ne soient pas plus souvent retenues par la pensée de leur fils... Croient-elles donc que leur fils ne sera pas instruit un jour ou l'autre par les propos du monde de leur conduite légère ou coupable?.. Et l'homme qui ne respecte plus sa mère, que voulez-vous qu'il respecte au monde?.. Mais avec le respect de sa mère, tout lui manque,.. tout s'écroule;.. il n'y a plus de monde moral... Dès qu'il n'a plus foi en sa mère, il n'a plus foi en rien!.. C'est une vie découragée à jamais!.. Ah! si les femmes pouvaient voir ce qui se passe dans le cœur d'un malheureux fils, — au moment où il vient à apprendre,.. à soupçonner que sa mère!..

M. de Lerne s'arrêta tout à coup, et sa voix s'étrangla dans un sanglot.

Il fit le geste d'un homme désespéré de ne pouvoir maîtriser son émotion, détourna la tête et couvrit ses yeux de sa main.

Jeanne avait entendu parler comme tout le monde de la jeunesse très légère de la comtesse de Lerne. Elle comprit.

Il y eut une minute de pénible silence. Puis Mme de Maurescamp quitta brusquement son fauteuil, s'avança de deux pas et tendit la main au jeune homme.

Il s'était levé : leurs yeux se rencontrèrent. Il serra fortement la main qu'elle lui présentait, la salua, et sortit.

A la suite de ce brusque départ, Mme de Maurescamp demeura un instant immobile, — fit quelques pas incertains dans le salon, puis se laissa tomber sur une causeuse : elle s'y ensevelit dans une rêverie profonde, soutenant d'une main sa belle tête brune et essuyant de l'autre par intervalles les pleurs qui coulaient lentement de ses yeux. — Pourquoi pleurait-elle? Dans le trouble où cette scène l'avait laissée, elle ne le savait pas elle-même.

Le son du timbre dans le vestibule lui fit tout à coup froncer le

sourcil : quelques secondes après, la porte s'ouvrit, et un domestique introduisit M. de Monthélin.

— J'ai su par Maurescamp que vous restiez chez vous ce soir, dit-il, et je me suis hasardé...

— C'est aimable... Chauffez-vous donc.

Un coup d'œil avait suffi à M. de Monthélin pour constater que Jeanne venait de pleurer. Ce n'était pas la première fois de sa vie qu'il surprenait un symptôme de ce genre chez une jeune femme abandonnée de son mari, et il avait coutume, non sans raison, d'en tirer un augure favorable à ses prétentions personnelles. Il se trouvait précisément que le baron de Maurescamp, désertant le corps de ballet, venait d'afficher sa liaison avec une écuyère américaine, Diana Grey, dont l'apparition au Cirque-d'Hiver avait été un des événemens de la saison : on la voyait depuis quelques jours conduire autour du lac une paire de chevaux noirs dont personne n'ignorait la provenance. M. de Monthélin eut tout lieu de penser que cette circonstance n'était pas sans quelque rapport secret avec les dispositions mélancoliques où il rencontrait Mme de Maurescamp.

Le sobriquet grotesque dont Jacques de Lerne avait affublé M. de Monthélin a pu jeter sur ce personnage, aux yeux du lecteur, une teinte de ridicule qu'il ne justifiait nullement. C'était en réalité un séducteur fort sérieux et fort dangereux. Il avait auprès des femmes le prestige singulier des hommes à bonnes fortunes, et il leur paraissait plus honorable d'être déshonorées par lui que par un autre. Il était bien fait, de haute mine et brave. Sans avoir ce qu'on appelle de l'esprit, il avait, à force d'application et de goût pour son métier, acquis une habileté redoutable à deviner les occasions et à les saisir. Il savait mieux que personne qu'il y a, dans la vie des femmes, des heures d'énervement et de dépression morale, des heures pour ainsi dire sans défense, dont un homme pénétrant et hardi peut tirer de terribles avantages. C'est ainsi qu'on s'explique d'ailleurs que des femmes distinguées deviennent quelquefois la proie de la plus vulgaire galanterie.

M. de Monthélin, dans sa stratégie savante autour de Mme de Maurescamp, attendait depuis longtemps cette heure fatale avec une patience et une assiduité félines : il jugea qu'elle était arrivée. Après quelques minutes d'une conversation banale à laquelle Mme de Maurescamp prenait une part distraite et languissante, il rapprocha sa chaise de la causeuse où elle était étendue :

— Vous m'écoutez à peine, dit-il; qu'avez-vous donc?

— Rien.

— Vous avez pleuré?

— C'est possible.

— Ne suis-je pas un assez vieil ami pour recevoir la confidence de vos chagrins?

— Je n'ai pas de chagrins... Je ne sais ce que j'ai...

Il lui prit doucement les mains et s'approcha plus près, en la regardant fixement dans les yeux :

— Ma pauvre enfant, dit-il à demi-voix, si vous saviez comme je vous aime!

Elle sentit que le bras de M. de Monthélin l'enlaçait. — Elle parut s'éveiller d'un songe, se dressa, et le repoussant brusquement :

— Ah! mon pauvre monsieur, s'écria-t-elle, si vous saviez comme vous tombez mal!

Il n'y avait pas à se méprendre sur l'accent de sa voix ni sur l'expression de son visage : le sentiment qui l'animait était clairement celui du dédain le plus froid et le plus impitoyable. M. de Monthélin dut reconnaître que, pour cette fois, son flair avait été en défaut. Il ne lui restait qu'à faire une retraite honorable.

— Je crois, dit-il avec hauteur, que le comte de Lerne sort d'ici... Allons! il prend sa revanche!.. C'est de bonne guerre!

Il saisit son chapeau, s'inclina profondément et gagna la porte.

Jeanne, demeurée seule, se rendit compte pour la première fois du danger réel et odieux qu'elle avait couru presque inconsciemment. Elle sentit que, quelques jours, quelques heures peut-être auparavant, — par découragement, par insouciance d'elle-même, elle eût pu devenir sans amour, sans amitié, sans excuse, — la victime inerte et stupide d'un plat libertin. Elle sentit combien elle avait été près de ce misérable abîme, — et combien — tout à coup — elle en était loin. Elle comprit alors que les larmes qu'elle venait de verser étaient des larmes heureuses. Prise d'une sorte de transport joyeux, la chère créature repoussa soudain de ses deux mains sur son front la masse épaisse de ses cheveux et murmura :

— Je suis sauvée!

OCTAVE FEUILLET.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES PREMIERS JOURS

DE

L'ARMISTICE EN 1871

TROIS VOYAGES A VERSAILLES

Ces lignes ont été écrites il y a dix ans, au lendemain des grands désastres de la patrie. J'ai vu les personnages, entendu les paroles et les récits désintéressés, touché les faits dont elles sont uniquement remplies. Sans haine, protégé par l'expérience contre les illusions des amitiés politiques, indépendant, poussé par le goût de la vérité, malgré des répugnances légitimes pour un exposé public qui me constitue témoin et narrateur de mes actes, voici devant le lecteur l'affirmation de ce qui me paraît utile à dire.

Les souvenirs d'un passé douloureux ne doivent-ils pas être rappelés et connus? L'histoire vraie n'est-elle pas l'expérience sage? Les désespoirs de la défaite et les amères souffrances du vaincu peuvent d'ailleurs trouver aujourd'hui une large consolation. Courageusement cherchée et obtenue, la paix a rendu à la nation la prospérité matérielle, des finances sans rivales, surtout une armée laborieuse, instruite, disciplinée, debout. Quelle ambition oserait troubler notre grande lutte pacifique du travail? Quel discours pourrait demander utilement à la république d'employer les enfans de la patrie à une guerre qui n'aurait pas pour objet l'honneur et l'intérêt propre de la France encore mutilée?

I.

Peu de jours après l'armistice, le gouvernement de la défense nationale, convoqué durant la nuit, s'était réuni dès le matin au ministère des affaires étrangères. J'appris ce conseil en ouvrant les dépêches, et après une rapide expédition des ordres quotidiens, je me rendis à l'appel spécial du vice-président du gouvernement. A mon entrée chez Jules Favre, la délibération était terminée; chaque membre du conseil, debout, portait au ministre des affaires étrangères, obligé de retourner à Versailles, un dernier mot d'affectueux encouragement. Jules Favre en avait besoin; courbé par la fatigue, pâli par les émotions, les yeux plus profondément caves, triste, mais, comme toujours, attentif avec chacun, il se détacha tout à coup d'un dernier groupe pour me dire à voix basse : « Restez; laissez partir; j'ai besoin de vous. » La porte du salon se fermant une dernière fois, il revint à moi et ajouta : « Je vais à Versailles; vous y venez avec moi. »

Rien n'avait pu me faire prévoir cet ordre. Je déclarai mon étonnement; on m'attendait à la préfecture; je n'étais pas prêt pour un déplacement; mon habit même n'était pas convenable; que pourrais-je faire à Versailles? « Venez, venez, me répondit Favre; je vous expliquerai mes intentions et votre utilité. Nous n'avons pas une minute à perdre pour être exacts. »

A ce moment, un officier d'état-major, M. Irisson d'Hérisson, entrait dans le salon du conseil et annonçait que les voitures attendaient l'ordre de départ. Il était accompagné du directeur-général des postes et du directeur des lignes télégraphiques. Favre pria ces chefs de service de monter avec le capitaine dans l'une des voitures; il avait besoin de causer avec le préfet de police. Puis, me prenant le bras, il me fit entrer dans un coupé qui partit en précédant nos compagnons d'expédition. Nous suivîmes le quai des Invalides pour le quitter au pont d'Iéna et monter la rive droite.

« J'ai besoin de vous, me dit Favre; vous m'inspirez une confiance absolue, et mon affection ne me trompe pas. A Versailles, à côté de moi, il faut un autre représentant des intérêts de la paix. Je ne puis suffire seul aux questions si nombreuses et si graves que soulèvent l'armistice et ses multiples conditions; les détails m'éloigneraient des points décisifs; cependant tous sont sérieux et plusieurs d'une grande importance pour Paris et la France. » Puis, continuant avec un geste plein de noblesse : « Afin de les traiter, j'avais demandé un soldat; le gouvernement m'a donné le géné-

ral ***. C'est peut-être un homme de guerre; mais à Versailles, son attitude, son ton, ses hauteurs déplacées et bruyantes, ont failli tout compromettre. Je n'ai pu m'exposer à le reconduire en face des Prussiens, surtout pour débattre une question aussi délicate que celle du ravitaillement, dont il importe de cacher l'urgence. Nous n'avons plus de pain, vous le savez; si les convois éprouvent le moindre retard, nous aurons la famine complète. Ce serait un désastre nouveau dont les conséquences horribles menacent la généreuse population qui a subi déjà tant de misères. Vous venez à Versailles pour obtenir au moins quelques jours de pain. Je ne puis traiter ce point avec l'autorité spéciale; vous me remplacerez. »

J'avais écouté, non sans émotion, cette communication que Favre entourait de paroles affectueuses, et le sentiment de mon insuffisance avait pesé sur moi. J'étais sans doute prêt à tout pour servir mon pays; ma vie lui était offerte chaque jour; mais avais-je les qualités spéciales pour faire de la diplomatie avec l'ennemi et traiter quel sujet et quel intérêt!

« Vous ferez bien ce que vous ferez, » répliquait Favre, et au milieu d'instructions générales sur la nécessité d'obtenir du pain sans paraître trop pressé d'en avoir, il ajoutait : « Les Prussiens sont très formalistes, très affectés dans leur politesse excessive. Le cérémonial leur est une habitude; n'oubliez pas de saluer le chancelier du titre d'excellence. »

Jules Favre reprit encore : « Un soldat devrait traiter l'armistice; forcé moralement de prendre la place du chef militaire, j'ai osé l'impossible; je suis épuisé, malade. Je puis mourir, vous me le dites, peut-être subitement, sous les coups d'un fanatique. Je mourrai tranquille si je laisse un homme sûr, prêt à continuer avec l'ennemi, qui le connaîtra, l'œuvre douloureuse et nécessaire de l'armistice. »

Mes protestations contre ce terrible honneur, dont je n'étais ni digne ni capable, étaient écartées avec autorité. Dorian me confia plus tard en riant que Favre avait proposé au gouvernement étonné de me livrer la suite des négociations avec les Prussiens.

Après l'examen des postes militaires, les voitures sortirent des fortifications formidables de la route de Sèvres, transformée entre la Seine, le chemin de fer d'Auteuil et les portes de Paris en une place d'armes hérissée d'artillerie. Partout les traces cruelles du bombardement, les ruines, la dévastation, désolaient le regard. En peu d'instans nous touchions le pont de Sèvres, dont les arches du côté de la ville étaient tombées effondrées sous les coups de la mine. Nous descendîmes; notre officier d'état-major agita son drapeau blanc, et des marins, sortis d'un fossé, sonnèren le clairon,

auquel l'ennemi répondit. Un bateau, caché dans les débris du pont, nous permit de traverser la Seine. Sur le bord de l'eau, derrière nous, à côté de ce premier bateau, gisait une barque plus petite, criblée de balles et d'éclats d'obus. C'était celle dans laquelle, peu de jours auparavant, au milieu du feu partout encore engagé, Favre avait abordé la rive occupée par les Prussiens, allant chercher la responsabilité et le danger de signer l'armistice.

Au moment de notre approche, une nuée de factionnaires allemands se souleva de l'autre côté de la Seine, le fusil au bras. Des officiers, dont les insignes étaient cachés sous la capote énorme du simple soldat, apparurent avec eux ; ils s'avancèrent, et après des saluts solennels, répétés militairement en nous entourant, ils nous invitèrent à les suivre. Il fallut franchir devant eux d'immenses barricades élevées entre le parc de Saint-Cloud et les premières maisons de Sèvres; elles étaient couvertes de meubles brisés; des fauteuils, des canapés, des chaises, des pianos en pièces étaient enfouis au milieu des pavés et dans la terre amassée.

Entouré d'un escadron de cavalerie, un jeune officier en costume bleu et blanc nous attendait. Sa santé, son éclat, sa haute mine contrastaient cruellement avec la maladive figure de nos meilleurs soldats, si pâles et si épuisés; il nous fit monter dans deux équipages où nous gardâmes la place que nous avions dans Paris. Devant et derrière, assis sur les sièges et les marchepieds, des officiers s'entassèrent rapidement. Nous partions alors au commandement, précédés et suivis des Prussiens portant le sabre nu.

La route de Sèvres à Versailles est une longue rue composée presque exclusivement de laides maisons adossées contre les carrières de la vallée qui s'élargit seulement à l'entrée de Viroflay. Elle était occupée par une multitude de postes; ceux-ci prenaient et présentaient les armes sur le passage du cortège. Chaque mur avait des créneaux et des embrasures; chaque coin des champs laissait voir avec ses meurtrières la fumée des camps; dans toutes les habitations se pressaient de véritables bataillons de soldats. Ces fourmilières armées sortaient curieusement et de loin prenaient l'attitude d'usage pour saluer l'escorte et les voitures. Dans tous les sens, de nombreux officiers à cheval montaient et descendaient les chemins. J'ai cherché vainement à rencontrer les regards de quelques rares habitans cachés dans des boutiques où s'étalaient des provisions que Paris ne connaissait plus certainement. Le général Trochu avait raison : il eût fallu que la ville assiégée fît le siège de son ennemi; sans le secours d'une armée extérieure, sans la France en marche, envoyer la population, la garde nationale, des soldats improvisés et affaiblis par toutes les privations contre ces

villages transformés en camps retranchés, c'était les livrer à la mort, à la boucherie.

L'impression causée par ce spectacle était si vive et si fatale que je répondis à Favre me disant, sombre et morne : « Vous le voyez, il faut faire la paix. — Oui, sans doute, sans hésitation. Faites la paix, acceptez l'impopularité; attendez froidement les insultes de l'injustice et de l'ingratitude ; suivez votre opinion et que personne ne vous arrête. Seul au besoin contre tous et malgré les calculs de plusieurs, faites la paix. Faites la paix : la France, relevée de sa chute, attendra; elle préparera la victoire, possible avec des alliances, et ce jour venu, l'histoire dira la vérité sur votre œuvre, sur vos services, sur votre abnégation. Qu'importent à votre âme les vaines clameurs, les comédies du charlatanisme politique? votre conscience vous approuve. Faites la paix. »

C'est par la route et la porte de Montreuil que nous entrâmes dans Versailles. Dans le faubourg, aux portes, aux fenêtres, des figures de femmes et d'enfans se laissaient entrevoir et se cachaient vite. Les yeux de chacun nous disaient la surprise, l'espérance, le patriotisme, l'inquiétude aussi pour notre situation inexpliquée. Les voitures enfin s'arrêtèrent devant le perron d'un hôtel de la rue de Provence, gardé par deux soldats prussiens qui se croisaient dans leur faction et ne s'arrêtèrent immobiles que pour présenter les armes devant leurs officiers, nos guides.

Dans le vestibule, encombré de chefs militaires, de courriers, de soldats sans armes, nous fûmes sans délai rejoints par nos compagnons; ensemble nous entrâmes dans une pièce qu'éclairaient des fenêtres ouvertes sur un jardin. Ce salon avait un aspect étrange, et que je ne pourrai jamais oublier. Sur la cheminée, une pendule représentait un Satan assis, mordant ses mains; elle avait pour candélabres deux bouteilles vides de champagne, surmontées de bougies; ces bouteilles étalaient la marque Clicquot de Reims. Les murs sans tapisserie, sans papier, étaient unis et nus; ils servaient d'appui à quelques chaises de paille, dispersées, jetées en désordre, — deux pianos encadraient la cheminée, — ces pianos aussi portaient pour flambeaux des bouteilles de champagne. — Au milieu de ces meubles, une table couverte d'un tapis souillé étalait des tas de journaux anglais et allemands, dont mes yeux de loin cherchaient à déchiffrer les titres et les caractères.

En regardant, malgré les présentations officielles et réciproques avec les officiers du chancelier, la délicatesse de ma mission, la préoccupation de trouver au passage le moyen de la remplir, sans en souligner la gravité, sans trop révéler la misère de la capitale, se heurtaient dans ma pensée ; il me semblait qu'avant tout il fallait

saisir l'occasion dès qu'elle se présenterait. Au milieu de ces réflexions, la porte s'ouvrit avec un certain éclat, et le chancelier, M. de Bismarck, parut.

Chacun connaît la photographie du célèbre politique. Je l'avais vue; — combien elle donne une idée insuffisante de cette nature si complètement germanique et prussienne ! Le front haut, les yeux énormes, comme étonnés, le nez court et largement ouvert, un teint rouge, la bouche grande et surmontée d'une épaisse et large moustache, le carré géométrique de la face, ne peuvent être reproduits exactement par l'image la plus fidèle. Comment montrer les formes athlétiques de ce corps enfermé dans une courte tunique blanche, dont les revers jaunes sont, à chaque moment, par un mouvement des mains, relevés puis rabattus? La mobile physionomie du personnage peut moins encore être analysée; un Prussien seul pourrait tenter cette entreprise, sans être accusé de parti pris et de haine française.

M. de Bismarck tendit la main vers Favre avec un salut courtois et celui-ci me présenta, me nomma, en me donnant mon titre de préfet de police.

Le chancelier aussitôt s'adressant à moi, avec son ton haut, caustique, et très français : «Ah! ah! monsieur le préfet de police? Je suis bien content de vous voir et de faire votre connaissance, — vous et moi, nous avons bien des choses à nous dire. »

Je m'inclinai, et fort satisfait de trouver dans cette apostrophe l'occasion d'aborder la difficulté, je répondis avec une résolution calculée : « Je suis à la disposition et aux ordres de votre Excellence. Si elle le permet, je prends même la liberté de provoquer, dès ce moment, son attention sur une question d'une urgence extrême qui a nécessité ce matin ma démarche auprès d'elle. — Laquelle donc? reprit le chancelier. » Je déclarai alors que, sur les termes de l'armistice, j'avais, de concert avec le gouvernement, préparé et délivré des laissez-passer; que ces laissez-passer avaient été, dans la soirée de la veille et dès la première heure de ce jour, présentés aux troupes prussiennes; que plusieurs des porteurs avaient subi le refus du passage; qu'ils avaient dû rentrer dans Paris et s'adresser à la préfecture impuissante. Aussitôt M. de Bismarck repartit : « En effet, c'est là une question sérieuse qui doit être vidée de suite ; les généraux de l'armée allemande refusent d'accorder le passage à des hommes qui peuvent être ou devenir des soldats. Que d'individus chercheront à quitter la ville assiégée, peut-être pour se reformer en armée derrière nous! Encore, les laissez-passer doivent être rédigés en français et en allemand; sans cette condition de rédaction, ils ne peuvent être lus ou com-

pris de nos postes, et seront repoussés par les officiers subalternes; puis les porteurs ne peuvent être admis dans Versailles, où réside le roi. En se privant de cette garantie, la chancellerie imposerait à la police allemande une surveillance difficile dont elle repousse la responsabilité. »

Je répondis qu'il était impossible de demander à l'autorité française de rédiger des laissez-passer en langue allemande; que si mon passeport dans sa forme paraissait incomplet pour la traversée des lignes prussiennes, c'était aux Allemands qu'il appartenait de fournir une autre pièce, émanée d'eux, et visant au besoin le laissez-passer; que, d'autre part, j'acceptais sur ce point comme sur les autres la responsabilité personnelle de l'exécution complète et sincère de l'armistice. Je produisis en même temps le texte du laissez-passer. Je l'avais heureusement, le matin même, porté au ministre, et il me servait utilement d'introduction pour atteindre le but cherché.

Le chancelier lut attentivement mon imprimé, qui rappelait les énonciations ordinaires du passeport; il l'approuva en demandant pourtant le temps de le soumettre à l'examen de l'autorité militaire prussienne. Il me laissait pressentir qu'il serait indispensable de reproduire, en face des inscriptions en français, les mêmes énonciations en langue allemande; les officiers des armées alliées pourraient de cette façon, à leur tour, et dans les termes d'une consigne, remplir les formalités utiles à la sécurité même des porteurs.

Ce petit débat, engagé inopinément devant les officiers de la chancellerie prussienne, se continua encore. Au milieu des observations que soulevait l'interdiction de l'entrée à Versailles pour les porteurs de laissez-passer, quand j'eus obtenu qu'elle fût abandonnée au moins pour les habitans de cette ville réfugiés à Paris, je m'avisai de soulever la question spéciale de la police de la zone militaire que l'armistice avait neutralisée. N'était-il pas urgent d'empêcher la ruine ou le pillage des propriétés comprises dans ce périmètre qui devait rester isolé et sans garnison? J'avais le droit, dis-je, d'y envoyer des patrouilles armées et des agens.

M. de Bismarck sembla résister : « Je propose, dit-il, l'emploi de patrouilles mixtes; sans cette condition, il ne paraîtrait pas possible aux chefs de corps de laisser aborder leurs positions et leurs rangs par des troupes ou des individus armés. »

J'expliquai alors gravement et sérieusement l'impossibilité absolue de composer des patrouilles de Français, — soldats, mobiles, gardes nationaux, — et d'y mêler des Allemands. L'armistice deviendrait l'occasion d'une bataille : autant de patrouilles, autant de combats! Le chancelier se rendit à cette raison, qui certes ne l'é-

tonnait qu'en apparence; il me concéda le droit de faire seul la police, par des agens armés et en tenue militaire, en face des Prussiens.

Le moment était venu, à la suite de ces deux explications, d'aborder le véritable objet de ma présence à Versailles. J'ajoutai donc, après que Favre eut échangé quelques paroles avec le chancelier, que je désirais trouver dans ma visite rue de Provence l'occasion de régler des questions relatives à l'entrée des vivres, dont l'armistice autorisait et promettait l'introduction dans Paris. « Cela ne me regarde pas, me répondit le chancelier; mais vous avez raison, et ce sujet est très important. Vous devez vous entendre avec l'intendance de l'armée allemande, et je vais vous aider à la voir. » Qu'on appelle, dit M. de Bismarck en se tournant vers un membre de sa suite, qu'on appelle M. le comte de Bismarck. » Le fonctionnaire interpellé sortit et rentra presque aussitôt en annonçant M. le comte de Bismarck; celui-ci, en grande tenue militaire, s'inclinait avec tous les signes du respect. Le chancelier lui parla en allemand et, se tournant vers moi, il reprit :— « M. de Bismarck va voir de suite si le général Stock, chef de l'intendance de l'armée, peut avoir l'honneur de conférer avec vous. »

Enfin! j'avais fini, je l'espérais du moins. Peut-être avais-je caché l'objet principal de ma présence! Dans tous les cas, il me semblait que je n'avais pas dévoilé le secret complet de nos cruelles préoccupations. Le chancelier, après avoir engagé une conversation avec Favre qui devait s'enfermer longuement avec lui, avait abordé auprès de M.*** et de M.*** des questions postales et télégraphiques pour lesquelles on appelait immédiatement les chefs des services prussiens; bientôt au milieu de cet entretien, la porte se rouvrit. De nouveau fut annoncé M. le comte de Bismarck, qui s'adressait en allemand au chancelier. « Le général Stock est chez lui; il attend l'honneur de votre visite. — Monsieur le préfet de police, me dit le chancelier, si vous voulez bien y consentir, M. de Bismarck, que je vous présente, aura l'avantage de vous conduire à son hôtel et de vous accréditer auprès de sa personne. » Je m'inclinai sans répondre et je fis un pas pour suivre l'officier qui m'était désigné. Mais le chancelier m'arrêta encore. « Ah! monsieur le préfet de police, dit-il en me touchant le bras, vous me ferez, ainsi que ces messieurs, le grand honneur de dîner avec nous? »

Je me sentis pâlir; rien n'avait pu me faire prévoir une invitation de ce genre. Devais-je accepter la table de l'ennemi? peut-être gêner les intentions de Favre? Ces réflexions ne prolongèrent pas mon hésitation, et je répondis en saluant : « Votre Excellence voudra bien me permettre de décliner l'honneur qu'elle

m'offre. J'ai à Versailles des parens d'un grand âge, je désire les voir et accepter leur hospitalité. »

Le chancelier se redressa; d'un geste il dérangea le parement jaune de sa tunique, et avec toute la hauteur dont il peut être capable : « Très-bien ! très-bien, dit-il, comme vous voudrez. » Je sortis. Au moins, je n'avais ni la douleur ni la honte de subir le festin de l'ennemi ! Qu'importait mon refus au succès des négociations? les Prussiens ne pouvaient même s'en étonner.

Le comte de Bismarck, qu'on me dit plus tard être le fils du chancelier, me fit monter dans une voiture découverte et me conduisit rapidement devant l'une des maisons de l'avenue de Saint-Cloud, voisine du lycée. Sur son invitation, je montai au premier étage, et il m'introduisit dans un salon où m'attendait le général Stock, en costume civil. Après une présentation cérémonieuse, M. le comte de Bismarck me demanda en souriant la permission de se retirer; « il me laissait la voiture; la conférence devait sans doute se prolonger. »

Le général Stock, dont les manières furent des plus gracieuses, semblait décidé à tout entendre et à ne rien dire. J'étais de mon côté fort résolu à ne rien compromettre. J'abordai, par le droit de ravitaillement, et les mesures à prendre pour l'assurer l'examen curieux que je devais subir. Je dis que le chancelier m'adressait au général sur le sujet des questions d'approvisionnemens : le rationnement du pain à Paris devait cesser avec l'armistice; en attendant l'entrée des convois que l'état des voies ferrées pouvait retarder, il semblait aux ministres négociateurs que l'intendance prussienne avait les ressources nécessaires pour céder des farines à l'administration parisienne; celle-ci avait le devoir de ne pas laisser diminuer ses provisions durant les pourparlers pacifiques; c'était la convention même de l'armistice que le droit de ravitaillement.

Le général Stock me déclara d'abord qu'il n'avait pas de farine; qu'il n'en pouvait disposer sous aucun prétexte; puis, comme se ravisant, il me demanda la permission de vérifier de suite la quantité à sa disposition; après avoir donné des ordres, envoyé des messagers, examiné des notes, et longuement étudié des écritures, il m'offrit enfin, à Corbeil et à Juvisy, la livraison de 15,000 à 20,000 quintaux de farine, moitié seigle, moitié froment.

Le prix devenait une question. M. de Bismarck devait dire plus tard à Favre : « Il ne faut pas qu'on vous *juive*. » Je déclarai au général Stock que je n'avais aucun élément nécessaire pour apprécier la valeur des farines; je ne pouvais ni débattre, ni surtout accepter ou fixer un prix. Le ministre du commerce, pour cette question spéciale, enverrait promptement un délégué, s'il ne se

décidait à venir lui-même à Versailles ; le lendemain, par lui et avec lui, on traiterait le prix et, au cas de difficultés, la valeur serait déterminée, comme le mode de paiement, par les négociateurs de l'armistice.

Quant à la livraison des farines, elle commencerait de suite. Elle devait se faire entre les mains des troupes françaises, escortant les convois, si le ministre du commerce n'en décidait autrement.

J'avais eu soin, dans cette conférence, que prolongèrent les vérifications extérieures de l'intendance prussienne, de dissimuler les extrémités redoutables qui menaçaient les deux millions d'hommes enfermés dans Paris. Je m'étais défendu de la proposition de traiter avec des fournisseurs que le général prussien offrait de me désigner et d'appeler devant moi. Sans fixer un prix, mais en m'assurant qu'il ne pouvait être exagéré, puisqu'au cas de contestation il serait réglé par l'arbitrage des signataires de l'armistice, j'avais obtenu plus de deux jours de vivres, et je sortis de chez le général Stock en cachant ma joie. J'avais, et je garde au cœur la satisfaction d'avoir aidé alors les efforts patriotiques qui voulaient, même par les mains de l'ennemi, sauver Paris du désastre de la faim.

La voiture de la chancellerie prussienne m'avait attendu; son cocher avait ordre de me reconduire rue de Provence. En entrant dans le salon, je retrouvai l'un des officiers de M. de Bismarck, autorisé, sur une demande nouvelle, à laisser la voiture à ma disposition. Je me fis alors conduire rue de Noailles, chez le vieux général C***, oncle de ma femme.

La voiture descendit l'avenue de Saint-Cloud jusqu'à la place du château, pour remonter l'avenue de Paris et se diriger rue de Noailles, sans doute pour me permettre de bien regarder. Partout l'uniforme étranger, avec ses couleurs éclatantes et heurtées, s'étalait, remuait et s'agitait. De rares passans, qu'observaient avec insistance quelques individus apostés contre les arbres, marchaient rapidement en longeant les maisons. Le drapeau noir flottait sur le palais de Louis XIV; à la préfecture se déroulait l'étendard du roi de Prusse. Un bataillon de la garde royale, en petit costume, sans armes, suivait l'avenue de Paris, avec cet alignement mathématique, dans le silence grave que l'armée française ne connaît souvent qu'aux heures des grandes revues. Pendant que les yeux cherchaient à fuir ce triste spectacle de la défaite, ma pensée et mon cœur s'agitaient douloureusement. Peut-être m'attendaient des nouvelles de ma femme, de mes enfans! Peut-être le général C***, sa digne compagne, étaient morts! Comment un des officiers d'Iéna et de Wagram, comment des vieillards auront-ils supporté le chagrin du contact de l'ennemi victorieux?

Je trouvai les chefs de la famille dont le souvenir s'était si naturellement présenté à mon esprit pour m'aider à répondre à l'invitation du chancelier. Ils avaient deux lettres récentes. Les miens étaient vivans et en sûreté. La joie de se voir, d'apprendre, de lire et de relire ces nouvelles, était bien complète. Je n'avais pas mangé depuis la veille. Je dus cependant, à raison de l'heure, et pour ne pas me faire attendre, refuser le dîner qu'on m'offrait. J'acceptai à la hâte un peu de bouillon et de vin; quelques instans après, j'étais rentré rue de Provence, aux ordres de Jules Favre.

Un serviteur en costume militaire m'introduisit de nouveau et me laissa seul dans le salon où nous avions été reçus. Un cliquetis spécial et significatif, mêlé au bruit des voix entendues dans la pièce voisine, prouvait que le dîner n'était pas fini. Je cherchai les journaux qui, le matin, couvraient la table. Ils avaient été enlevés; aucun n'avait été oublié. Je me préparais à m'asseoir quand une porte de côté s'ouvrit en laissant éclater la lumière et les bruits sonores de la salle à manger. M. le comte de Bismarck, mon guide chez le général Stock, était devant moi, secouant un cigare allumé.

Le comte de Bismarck ne ressemble pas au chancelier son père. Il est petit; son nez est mince et recourbé, ses yeux ronds et perçans lui donnent un aspect dur, que le reste de sa personne n'adoucit pas. — Monsieur le préfet de police, dit-il avec un accent étranger très prononcé, bien sûr vous n'avez pas dîné? Nous sommes là-dedans aux cigares; vous voulez bien, n'est-il pas vrai, venir vous asseoir avec nous? Le chancelier me charge de vous chercher et de vous faire servir.

Je remerciai avec empressement; je n'avais aucun besoin.

L'insistance de mon interlocuteur devint vive.

— Ah! je vois ce que c'est; bien sûr vous n'avez pas dîné? Je vais vous faire servir un petit repas dans un cabinet *particulier*.

Je remerciai de nouveau en souriant; le mouvement de mon illustre officier prussien était sincère et d'une parfaite et naturelle politesse.

— Mais alors, puisque vous avez dîné, dit le comte, vous prendrez bien un verre de champagne avec moi?

— On n'est pas plus aimable, répliquai-je, mais je ne bois jamais de champagne. Merci.

— Si vous n'aimez pas le champagne, vous accepterez du porto? Nous en avons d'excellent, ajouta le comte en tendant la main pour tirer le fil de fer tordu d'une ancienne sonnette rajustée.

— Merci, monsieur le comte, n'appelez personne. Je ne bois pas de porto. Merci.

Cette affirmation provoqua un long et profond regard du comte

qui, fouillant des deux mains la poche intérieure de son habit militaire, en sortit un porte-cigares. Après l'avoir ouvert, il me le tendit en disant :

— Permettez-moi de vous offrir un cigare; vous pouvez le prendre, il est d'Allemagne.

— Merci, merci, monsieur, dis-je avec un geste reconnaissant; je ne fume jamais.

Le comte, à bout de ses offres un peu ardentes, ferma son étui en murmurant :

— Mais je croyais qu'à Paris vous aviez des défauts?

— Ce n'est pas une erreur, monsieur le comte, les Parisiens ont des défauts, mais ils les cachent plus que des vices.

Le comte me présentait le seul fauteuil adossé contre le piano de gauche; il prit une chaise enfoncée sous le piano de droite, et, en allumant un nouveau cigare, il commença une série d'observations sur la paix à faire, sur la visite facilitée de M. Thiers à Paris, sur la journée du 31 octobre, sur ma nomination au poste de la préfecture, sur sa date exacte, sur les difficultés qui devaient m'assaillir. L'Internationale, qualifiée « un ennemi commun, » devait avoir dans Paris ses coudées franches. J'écoutais avec soin, et sans répondre autrement que par des gestes, quand les deux battans de la porte de la salle à manger s'ouvrirent à la fois avec bruit et livrèrent passage à la société politique et militaire que le grand chancelier avait réunie pour faire honneur au ministre français et à ses chefs administratifs.

Le chancelier de Bismarck apparaissait le premier; il avait pris sous sa large main le bras de Jules Favre, qu'il semblait ainsi soutenir et conduire; plus que le matin, sa figure était rouge, allumée, avec des yeux ardens; un groupe nombreux le suivait, dans lequel, au milieu des uniformes militaires de l'armée allemande, on distinguait l'habit noir avec crachat d'un membre du ministère prussien. Je m'étais levé en même temps que le comte de Bismarck à l'entrée de ces personnages, et je m'éloignais du fauteuil, qui s'offrait ainsi au chancelier; mais, marchant directement sur moi, en devançant ses convives, l'homme d'état me saisit l'épaule avec une certaine force : « Pas du tout, monsieur le préfet de police, veuillez ne pas quitter ce fauteuil; je désire causer avec vous encore. » En même temps, il passait derrière le piano; son bras étendu soulevait facilement une chaise de paille, et, l'ayant posée près de moi, il s'asseyait en m'invitant une seconde fois à l'imiter.

J'obéis inquiet, mais souriant, et j'attendis. Le groupe des invités se rangeait autour du salon en formant un cercle. Seul, le ministre prussien prenait congé du chancelier, qu'il salua très bas, pendant

que des valets en costume militaire offraient, dans d'énormes tasses d'argent ciselé, quelques gouttes de café. Je pus refuser encore cette suite du dîner; mais le prince de Bismarck, en face de moi, me touchant, débarrassé du café, s'emparait d'un vase à boire en métal et d'une bouteille à forme significative. Il plaça la liqueur à portée de sa main, sur le haut du piano, gardant dans les doigts son gobelet, assez petit d'ailleurs, et me dit :

— Je voudrais bien savoir, monsieur le préfet de police, ce que vous avez fait chez le général Stock, et le résultat de votre mission si sérieuse.

Je n'eus pas de peine à raconter, dans tous ses détails, ma conférence, ses suites et ma verbale convention. Je n'avais à ce sujet rien à dissimuler; je fus complet. Tout en suivant mon récit avec la plus exacte et la plus fine attention, le chancelier, sans doute pour la soutenir, de moment en moment, remplissait et vidait d'un trait le gobelet qui lui servait de jouet.

J'avais expliqué mon ignorance et mes réserves sur le prix à fixer, annoncé pour le lendemain la visite possible du ministre du commerce, quand M. de Bismarck s'écria : — Ah! je suis très content de tout cela; c'est très bien fait et bien arrangé. Je serais si heureux en voyant entrer des convois de vivres dans Paris!

Le chancelier riait largement. Je voulus paraître croire à un sentiment généreux et je lui dis :

— Votre excellence a prouvé au monde et à Paris qu'elle était un ennemi redoutable; elle veut leur prouver sans doute qu'elle est aussi un ennemi généreux?

Le chancelier, en puisant de nouveau dans sa bouteille, me répliqua sans respirer :

— Oh! non, non, non,.. mais il me semble que, si les Parisiens voient entrer de longs et bons convois de vivres, ils seront très contens; — cela fera bien à leur moral!

Le coup était droit et vif. J'essayai d'y répondre : — Votre excellence se trompe; elle ne connaît certainement ni les Parisiens ni leur état moral; ce moral est excellent. Paris, consulté, refuserait l'armistice. Il fait passer sa gloire et la patrie avant son pain!

— Oui,.. oui.., répondit le chancelier, c'est possible. Il y a là aussi de braves gens. Mais,.. en attendant, si en Allemagne un général avait osé exposer une population de deux millions d'âmes à mourir de faim, dans une ville qui n'est pas une citadelle, nous le ferions passer devant un conseil de guerre.

La voix de mon interlocuteur s'était un peu élevée; avant de lui répondre, je regardai Jules Favre, appuyé sur la cheminée. Ses yeux nous suivaient; certainement désireux de fuir la conversation

d'un officier prussien, il semblait pressé de venir à mon aide et ne pouvait y réussir.

—Ces considérations d'humanité ont, dis-je, pesé probablement dans les résolutions du gouvernement de la défense nationale et décidé l'armistice; mais elles ne sont pas comprises par le patriotisme de la population parisienne, qui voudrait continuer ses sacrifices et la lutte.

Je me levai en même temps; le chancelier se dressait aussi. Se dirigeant vers Favre, il le prit par la main, et, l'amenant vivement devant et contre moi, il me dit : « Voici le meilleur, le plus noble et le plus fidèle républicain que j'aie connu dans toute ma vie. » Certainement le chancelier comprenait et sentait vraiment ce qu'il disait.

La conversation était devenue générale, presque bruyante, et nous allions partir. En prenant congé, je rappelai à M. de Bismarck que j'étais venu à Versailles pour les laissez-passer; qu'il avait conservé mon imprimé avec l'intention de le soumettre à l'autorité militaire, et je le priai de me le rendre. Le chancelier se frappa le front, s'excusa, en accusant sa mémoire, et envoya chercher mon imprimé. Après l'avoir relu, il déclara l'accepter définitivement sous la condition qu'il porterait, à côté des expressions françaises, en caractères allemands, une traduction de ses énonciations, et des blancs à remplir par les officiers de son armée. Puis subitement, demandant une plume et de l'encre, il traduisit et écrivit, en le copiant dans les termes allemands, le texte français imprimé. Après m'avoir tendu ce papier mouillé d'encre, il prit pour la troisième fois mon bras et me dit : « Nous nous reverrons, n'est-ce pas, monsieur le préfet de police? je suis très content de vous connaître. »

Notre départ s'opéra au milieu de salutations particulièrement diplomatiques, dans le même ordre et dans les mêmes conditions que l'arrivée. A peine dans la voiture, seul avec Favre : « Comment, me dit-il, comment avez-vous refusé le dîner du chancelier? Votre refus est une faute; il peut être considéré comme un blâme pour mon acceptation. Deux fois j'ai refusé ces invitations, et je les ai subies par devoir. » A mon tour, je répondis : « Je ne crois pas que mon refus puisse être un blâme de votre conduite. Qui ne comprendra votre sacrifice? Vous êtes le représentant de Paris, de la France; votre oubli de vous-même doit être complet, il est nécessaire; vous obéissez à la plus impérieuse nécessité; quant à moi, je ne crois avoir manqué à aucune obligation de ma charge en déclinant cette invitation que vous-même avez cru pouvoir refuser deux fois. »

Favre, après un court silence, reprit : « Heureusement, vous leur avez beaucoup plu ! »

Je ne pus m'empêcher de trouver que les Allemands n'étaient pas difficiles sur les conditions à remplir pour leur plaire, et je racontai au vice-président du gouvernement de la défense nationale les actes et les dires de la journée pénible et si longue qui venait de finir.

« Je ne crois pas, me dit Favre, que la politesse prussienne soit mêlée d'un calcul. » Il ajouta qu'il l'avait subie dans le long tête-à-tête qui avait provoqué et décidé l'armistice. Épuisé, il avait dû accepter les offres matérielles d'un repas, que le chancelier, pour éviter toute indiscrétion des valets, avait été chercher, et avait lui-même porté et servi devant J. Favre. Il avait traité avec les soins d'un serviteur empressé, lui le vainqueur, debout, Favre assis devant une petite table surchargée de journaux, de papiers et de documens de toute nature.

A dix heures du soir, nous étions rentrés dans Paris. Je devais deux fois encore retourner à Versailles chez le chancelier, mais ce ne fut plus pour obtenir des vivres, car le zèle de tous fut si ardent que, malgré les difficultés, les obstacles, les impossibilités, les lignes des chemins de fer nous livrèrent immédiatement d'importans convois. Je courus chez Favre lui annoncer au milieu de la nuit l'arrivée du premier train; il a raconté lui-même et je n'ai pas à redire l'émotion de son anxiété consolée.

II.

La famine n'était plus à redouter; mais ceux qui ont lu les dépêches télégraphiques de la fin de janvier et du commencement de février, écrites par le préfet de police de 1871, savent que la faim n'était pas le seul péril qui menaçait Paris.

En effet, aux désordres intérieurs de plus en plus graves s'ajoutait, dès notre retour de Versailles, un nouveau trouble dont les auteurs étaient fort intéressans. Une multitude agitée, étrangère à Paris, assiégeait durant le jour et durant la nuit la préfecture de police; elle se composait de ceux qui, par l'entremise des autorités allemandes, maîtresses des départemens occupés, avaient obtenu d'entrer dans la ville pour y visiter des parens, des amis dont on n'avait que des nouvelles incertaines depuis plus de cinq mois; tous étaient arrivés portant de petites et précieuses provisions reçues avec joie et aussitôt employées et consommées. Les Prussiens avaient facilement autorisé les solliciteurs à traverser leurs lignes; mais leur autorisation était muette sur le retour, et ce silence

équivalait à l'interdiction. Tel qui le matin avait été salué par le poste allemand chargé de viser les permis imposés se voyait le soir refuser le passage, et rentrait dans Paris sans argent, sans vivres, pour réclamer l'assistance et le laissez-passer de la préfecture impuissante. Par chaque courrier, plus de trois mille demandes de ces laissez-passer se produisaient devant le préfet; on était obligé, pour éviter les pertes de temps et les encombremens, de répondre par la poste à tout Paris désireux de sortir; or, à ces demandes s'ajoutèrent les justes réclamations de la population de la banlieue et des départemens voisins. Des enfans, des femmes, des vieillards, quelques jeunes hommes étaient subitement transformés en habitans forcés de la capitale. Chaque jour, l'agitation causée par cette situation grandissait; car, de moment en moment, entraient de nouveaux visiteurs, et personne ne pouvait sortir sans les formalités que la consigne allemande se plaisait à exagérer. Le général Vinoy, sur cet exposé des difficultés qu'il appréciait à leur valeur, m'engagea à voir le chancelier et me donna pour m'assister à Versailles, en qualité d'officier parlementaire, l'un de ses aides de camp, M. le comte d'Armaillé. Nous partîmes ensemble. Arrivés au pont de Sèvres, qu'on ne réparait pas encore, il fallut de nouveau traverser la Seine. Rien n'était changé; les barricades des Prussiens étaient debout. Derrière elles m'attendait une petite et inévitable difficulté. Les soldats allemands nous avaient entourés à la descente du bateau et leurs officiers déclaraient qu'ils étaient prêts à nous conduire à Versailles; mais il fallait faire la route pédestrement; on n'avait à notre disposition aucune voiture. Sur des observations, un officier supérieur se présenta et, avec un empressement poli, me déclara qu'arrivant de Versailles pour passer une inspection, il pouvait m'offrir pour quelques heures son équipage, dont il reprendrait possession à mon retour. Après des remercîmens que je complétai par une largesse envers le soldat cocher, nous partîmes pour Versailles. Sur la route, l'aspect général était resté aussi celui du premier voyage. Le nombre des troupes n'avait pas diminué; au contraire, des casques et des uniformes nouveaux, ou plus propres ou plus neufs, se croisaient dans tous les sens, comme si un corps d'armée s'ajoutait à celui qui paraissait avoir posé et occupé ses camps depuis un long temps.

En arrivant rue de Provence, je fus introduit avec le comte d'Armaillé dans le salon que j'ai décrit; l'officier auquel je m'étais nommé s'empressa de me dire qu'il allait prévenir le chancelier. Il était à peine sorti que nous entendions dans le vestibule une rumeur accompagnée d'éclats de voix et suivie du roulement d'une voiture; la porte se rouvrait ensuite et nous nous trouvions en face de l'un des chefs de la chancellerie, avec lequel avait été

échangée pour moi la présentation officielle. « Vous ne pourrez pas voir le chancelier, dit-il ; son Excellence est mandée chez le roi et vient de partir. » Alors moi : « A quel moment pourrai-je avoir l'espérance d'entretenir M. de Bismarck ? » Avec un ton brusque et désagréable, une attitude presque violente, bien différente des égards que j'avais constatés jusqu'à ce moment, on répondit : « Vous n'avez pas besoin d'attendre ; vous ne verrez pas son Excellence, ni maintenant, ni plus tard. » J'expliquai l'urgence d'une conférence sur un fait de consigne. « Cela n'est rien, fut-il répondu, cela n'est rien. » Et brutalement : « Vous allez voir des choses plus sérieuses. — Quoi donc alors? qu'y a-t-il ? — Vous le savez très bien. — Je ne comprends pas. — Votre gouvernement sait à merveille qu'il se moque de nous ! Il veut la guerre et l'aura. — Je comprends moins encore ! — Prétendez-vous que vous ne connaissez pas les déclarations de Gambetta sur les élections? — Je ne sais ce que vous voulez dire. — C'est impossible ; allons-donc ! vous voulez remplacer les élections libres par des élections commandées ; vous vous jouez des conditions de l'armistice. — Monsieur, je vous affirme sur l'honneur que je ne comprends pas. — Ainsi vous ne connaissez pas la décision de Gambetta sur l'exclusion prononcée contre tous les hommes qui ont fait partie des conseils et des assemblées des gouvernemens antérieurs à 1870 ? — Je ne sais rien de tel. — Attendez alors : je vais vous montrer sa proclamation qu'il serait étrange que vous n'eussiez pas reçue. — Je demande en effet à la voir, car je répète que je ne comprends pas. Le gouvernement n'a reçu aucune proclamation, aucune nouvelle du gouvernement de Bordeaux (1). »

Notre interlocuteur sortit. Le comte d'Armaillé, aussi étonné que moi, devint directement l'objet d'une interpellation à la rentrée de l'attaché de la chancellerie, qui revenait les mains vides. « Parlez-vous allemand? » lui dit-on. Sur sa réponse affirmative, et la déclaration qu'il était le comte d'Armaillé, capitaine dans l'état-major du général Vinoy, on ajouta : « Nous voudrions entrer directement en communication avec le général Vinoy, que nous connaissons et que nous admirons. » Puis, se tournant vers moi, et en français : « Les pièces que je voulais vous montrer sont parties

(1) Le décret de Bordeaux, publié et affiché avec une proclamation de M. Gambetta, n'avait pas été communiqué au gouvernement de Paris ; il frappait d'inéligibilité : 1° les individus qui, depuis le 1er décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté les fonctions de ministre, de sénateur, de conseiller d'état et de préfet ; 2° les individus qui, aux assemblées législatives qui ont eu lieu depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté la candidature officielle, et dont les noms ont figuré au *Moniteur officiel*, avec la mention de candidats du gouvernement, candidats officiels de l'administration.

avec le chancelier. Votre gouvernement les connaîtra : dès demain, nous vous dénonçons l'armistice. Le chancelier est chez le roi pour ce sujet. »

Je répliquai que le gouvernement ne savait rien des publications attribuées à M. Gambetta; il était impossible de fonder une rupture d'armistice sur une entente imaginaire contre l'armistice. Au surplus, je n'avais ni la qualité, ni la volonté pour entendre et subir des communications aussi étranges; j'étais venu pour réclamer l'exécution loyale des conventions formelles et de leurs conséquences. Je demandai donc à être entendu.

Mon attitude convaincue sembla faire naître un doute dans la pensée persistante de mon interlocuteur, qui m'offrit alors de rédiger un « protocole. » J'acceptai cette proposition; à la hâte, j'écrivis la réclamation qui m'avait conduit à Versailles, et je la laissai aux mains de la chancellerie de la rue de Provence.

La voiture nous remportait rapidement vers Sèvres, mais à la sortie de Chaville, son propriétaire, entouré de ses officiers, nous arrêta d'un geste en s'excusant d'être dans la nécessité de reprendre son bien. Il fallut descendre et continuer à pied la route jusqu'au corps de garde du parc de Saint-Cloud, où nous fûmes introduits. Le commandant du poste en fit les honneurs pendant l'attente des ordres nécessaires pour appeler la barque et nous remettre aux marins français. On nous offrit pour sièges les riches et commodes fauteuils enlevés aux châteaux du voisinage; ce mobilier garnissait le logis enfumé et infect des soldats allemands. Un de leurs sergens nous demandait avec sollicitude si l'on pouvait compter sur la paix et laissait voir la gaîté que lui donnait l'espérance du retour au pays : il nous suivit jusqu'au bateau en répétant que tous seraient bien heureux si la guerre était finie.

M. d'Armaillé et moi, nous étions rentrés sur la rive droite; notre conversation était triste et pleine des préoccupations que la conduite du gouvernement de Bordeaux imposait fatalement à l'esprit. Si l'armistice était dénoncé, Paris, sans pain, était livré aux horreurs de la guerre des rues, aux dangers de l'anéantissement. Le gouvernement devait agir : — agirait-il?

Je courus porter au ministre des affaires étrangères la nouvelle menaçante que j'avais reçue, et peu d'heures après, une dépêche officielle de M. de Bismarck la confirmait avec plus de formes. Aussitôt les dispositions furent prises pour paralyser les sourdes et dangereuses résistances de la fraction du gouvernement établi hors de Paris. Je n'ai point à dire le départ de M. Jules Simon pour Bordeaux, ses ordres secrets, non plus que l'organisation d'une section de police qu'il m'avait demandée et qui l'accompagna pour le servir dans sa mission. Après un court séjour dans cette ville, les agens

étaient devinés, paralysés, arrêtés, ou tout au moins conduits devant l'autorité locale, enfin renvoyés à Paris.

III.

La réclamation écrite et laissée sur le bureau de la chancellerie prussienne, dans mon second voyage à Versailles, n'avait produit aucune modification; la situation s'aggravait au contraire. Je dus retourner à Versailles avec Jules Favre, que les questions financières assiégeaient de leurs difficultés aiguës. — Les propos de M. de Bismarck furent l'objet des confidences et des conversations du chemin; ils peuvent à cette heure être livrés à la légitime appréciation de l'histoire.

Au sujet des ruines de Saint-Cloud, qui brûlaient encore et dont la fumée noircissait l'horizon, Favre avait adressé au chancelier les plus vifs reproches; — ses protestations indignées reçurent cette dure réponse dictée par la vengeance : « Avez-vous, dit le chancelier, visité notre Allemagne? N'avez-vous pas vu les ruines de nos châteaux? Vos armées les ont impitoyablement saccagés, démolis et brûlés. Vous nous accusez de voler des pendules? En Poméranie, dans une assez pauvre maison dévastée, aux temps des succès des armées de votre Napoléon, se cachait un homme âgé qui gardait un enfant dans un berceau; autour de lui, tout avait été pillé et anéanti; — le pauvre diable ne possédait plus qu'une montre d'argent. Vos soldats ont brisé le berceau, et ont volé la montre. — J'étais l'enfant dans ce berceau, et cette montre d'argent a été prise à mon père. — Vous étiez victorieux alors! c'était la guerre! Nous sommes vainqueurs, ne vous étonnez donc pas des maux de la guerre. » L'imagination avait trop chargé les couleurs du tableau; — il n'eût pas été poli de rappeler à M. de Bismarck que sa biographie le fait naître seulement en 1814.

L'indemnité énorme imposée à la caisse municipale, et que Favre put heureusement faire réduire de plus des deux tiers, provoquait de la part du chancelier les plus ironiques observations : « La ville de Paris est une demoiselle assez riche et assez bien entretenue pour payer sa rançon. » Si l'on était, disait-il, dans la peine pour découvrir les capitalistes, lui se chargerait en quelques minutes de trouver et de présenter les prêteurs. Enfin, le vainqueur n'avait-il pas eu l'idée d'exiger, comme condition de l'armistice, que Garibaldi fût livré à la justice militaire prussienne? Jules Favre avait rejeté brutalement cette injurieuse proposition et avait entendu le chancelier réclamer comme otages tous les journalistes de Paris, dont, disait M. de Bismarck, le gouvernement « aurait fort à se plaindre et serait très empêtré. »

Les appréciations sur les causes du succès de l'armée allemande et l'infériorité de nos armes avaient laissé dans le cœur de Favre les plus pénibles souvenirs. « Nous avons une discipline, disait le chancelier, — elle est implacable parce qu'elle est nécessaire. — Moi qui ne suis soldat qu'à l'occasion et qui ne suis pas un méchant homme, j'ai tiré l'épée et frappé un soldat couché devant mon cheval : il refusait de se lever et de se déranger ! La discipline m'imposait ce devoir. — Un état-major était derrière moi et me voyait. — Mon hésitation eût été une faiblesse. — La faiblesse peut être un encouragement à l'indiscipline. — Oui ! j'ai frappé de mon épée, dans le dos, cet homme couché, — c'était mon devoir. — L'armée française n'a plus de discipline. »

Le chancelier ajoutait ce douloureux jugement, contre lequel les efforts de toutes les âmes vraiment françaises devraient se réunir : « Vous n'êtes plus la grande nation ! les Français ne sont plus enchaînés par le lien puissant de la patrie. Vous êtes une collection d'individualités, vous n'avez plus que des intérêts sous des masques divers. »

Ce même chancelier avait d'ailleurs raconté en riant au ministre français l'anecdote suivante, qui, sous un autre jour, le montre tout entier dans sa singulière et naturelle expression : M. de Bismarck avait appelé la propriétaire de la maison qu'il habitait à Versailles et lui avait demandé avec une certaine affectation la permission d'emporter la pendule de la chambre dans laquelle il avait signé l'armistice. C'était un objet sans grande valeur vénale; le sujet en bronze représentait un démon. « Cette pendule a sonné l'heure la plus importante de ma vie, avait-il dit à Mme X... je ne veux pas la prendre. Mais je vous demande de me la donner ou de me la céder. Refus de Mme X... insistance du chancelier. Mme X... dont les concitoyens peuvent apprécier le noble sentiment, refuse encore et poliment elle invoque tous les prétextes. « Allons, lui dit Bismarck, je comprends, c'est à cause du sujet. Serait-il de votre famille ? »

Ces récits de la route avaient préparé tristement l'entrevue nouvelle qui nous attendait à Versailles. Pour nous recevoir, le chancelier était descendu en boitant dans le salon. Il souffrait; sa douleur du moins paraissait vive et vraie. En se promenant avec effort, il donna quelques ordres, puis il nous demanda de le suivre dans son cabinet de travail au premier étage; la pièce, petite, plus longue que large, s'éclairait sur la rue, le chancelier nous y laissa seuls un instant.

— C'est ici, me dit Favre, que j'ai été reçu par le chancelier, au moment de ma première visite. C'est ici que j'ai souffert plus que la mort.

Un sanglot en même temps étranglait la voix de l'homme qui, ce

jour-là, par son dévoûment a sauvé Paris et préparé la résurrection de la France.

Le chancelier rentra. Je lui expliquai le sujet particulier de ma visite répétée en rappelant le protocole demandé par ses officiers et laissé dans leurs mains. M. de Bismarck me répondit « qu'il avait entendu parler de cela, mais qu'il n'y pouvait rien. Il n'était pas l'armée allemande et l'armée allemande, sous bien des rapports, ressemblait à toutes les armées. » Un ordre donné au général était envoyé le lendemain aux chefs de corps, ceux-ci le lendemain l'envoyaient aux chefs particuliers, qui le lendemain l'envoyaient aux capitaines, les capitaines enfin, etc., de telle sorte que la plus simple recommandation subissait fatalement de longs jours de retard. Lui, le chancelier, pouvait seulement promettre de ne pas retarder des instructions.

Je lui répliquai en invoquant la nécessité, dans l'intérêt de la paix projetée, de ne pas irriter par des mesures vexatoires une population fière et susceptible. Le chancelier me répondit que les officiers de l'armée prussienne recevraient de nouveaux ordres; il était assuré qu'ils ne se montreraient plus ni exigeans ni durs; surtout il avait par avance la conviction de leur politesse pour les Parisiennes. A ce sujet du contact des troupes allemandes avec la population de Paris M. de Bismarck avait précédemment dit à Favre : « Pas un de nos soldats ne toucherait une de vos femmes; puis, d'ailleurs, si un attentat ou un sérieux outrage se produisait, je vous donnerais la tête du soldat coupable... et la mienne. »

Après avoir pris acte des promesses formelles répétées par le chancelier, je me tus et j'assistai, muet observateur, à la conférence assez courte du ministre français et de l'homme d'état prussien. Ils échangèrent des explications sur des pièces de détails relatifs à ces conventions douloureuses, mais nécessaires, qui, par la signature de l'armistice, ont permis l'appel aux électeurs, la réunion de l'assemblée nationale et l'action de M. Thiers. Celui-ci doit certainement à l'initiative de Favre, soutenu par Ernest Picard, le titre de libérateur de la France.

Le petit roi, comme l'appelait Jules Favre, aimait à rendre justice à l'orateur que la popularité avait porté en triomphe, qu'elle a depuis dédaigné et insulté. En effet, le premier président de la république modérée disait à un de ses nombreux ministres, qui l'a répété à plusieurs : « J'aime la patrie; je connais quelqu'un qui l'aime plus encore. Moi, en effet, parfois je songe à la postérité, je pense à ma mémoire : Jules Favre a oublié la sienne; il s'est sacrifié pour le présent et pour l'avenir; il s'est voué aux colères de la multitude pour sauver la patrie. »

CRESSON.

PSYCHOLOGIE DU JACOBIN

Dans une société dissoute où les passions populaires sont la seule force effective, l'empire est au parti qui saura les flatter pour s'en servir. Par suite, à côté du gouvernement légal qui ne peut ni les réprimer ni les satisfaire, il se forme un gouvernement illégal qui les autorise, les excite et les conduit. A mesure que le premier se décompose et s'affaisse, le second s'affermit et s'organise, jusqu'à ce qu'enfin, devenu légal à son tour, il prenne la place du premier.

I.

Dès l'origine, pour justifier toute explosion et tout attentat populaire, une théorie s'est rencontrée, non pas improvisée, surajoutée, superficielle, mais profondément enfoncée dans la pensée publique, nourrie par le long travail de la philosophie antérieure, sorte de racine vivace et persistante sur laquelle le nouvel arbre constitutionnel a végété : c'est le dogme de la souveraineté du peuple. — Pris à la lettre, il signifie que le gouvernement est moins qu'un commis, un domestique (1). C'est nous qui l'avons institué, et, après comme avant son institution, nous restons ses maîtres. Entre nous et lui, « point de contrat » indéfini ou du moins durable « qui ne

(1) Cf. *l'Ancien Régime*, 317. Textes extraits du *Contrat social*. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*, XXVI, 96. Déclaration des droits lue par Robespierre aux Jacobins le 21 avril 1793, et adoptée par la société comme sienne. « Le peuple est le souverain, le gouvernement est son ouvrage et sa propriété, les fonctionnaires publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires. »

puisse être annulé que par un consentement mutuel ou par l'infidélité d'une des deux parties. » Quel qu'il soit et quoi qu'il fasse, nous ne sommes tenus à rien envers lui, il est tenu à tout envers nous; nous sommes toujours libres « de modifier, limiter, reprendre, quand il nous plaira, le pouvoir dont nous l'avons fait dépositaire. » Par un titre de propriété primordiale et inaliénable, la chose publique est à nous, à nous seuls, et, si nous la remettons entre ses mains, c'est à la façon des rois qui délèguent provisoirement leur autorité à un ministre : celui-ci est toujours tenté d'abuser; à nous de le surveiller, de l'avertir, de le gourmander, de le réprimer, et, au besoin, de le chasser. Surtout, prenons garde aux ruses et aux manœuvres par lesquelles, sous prétexte de tranquillité publique, il voudrait nous lier les mains. Une loi supérieure à toutes les lois qu'il pourra fabriquer lui interdit de porter atteinte à notre souveraineté, et il y porte atteinte lorsqu'il entreprend d'en prévenir, gêner ou empêcher l'exercice. L'assemblée, même constituante, usurpe quand elle traite le peuple en roi fainéant, quand elle le soumet à des lois qu'il n'a pas ratifiées, quand elle ne lui permet d'agir que par ses mandataires; il faut qu'il puisse agir lui-même et directement, s'assembler, délibérer sur les affaires publiques, discuter, contrôler, blâmer les actes de ses élus, peser sur eux par ses motions, redresser leurs erreurs par son bon sens, suppléer à leur mollesse par son énergie, mettre la main avec eux au gouvernail, parfois les en écarter, les jeter violemment par-dessus le bord, et sauver le navire qu'ils conduisent sur un écueil.

Effectivement, telle est la doctrine du parti populaire; au 14 juillet 1789, aux 5 et 6 octobre, il l'a mise en pratique, et dans les clubs, dans les journaux, dans l'assemblée, Loustalot, Camille Desmoulins, Fréron, Danton, Marat, Pétion, Robespierre, ne cessent point de la proclamer. Selon eux, local ou central, partout le gouvernement empiète. A quoi nous sert-il d'avoir renversé un despotisme si nous en instituons un autre? Nous ne subissons plus l'aristocratie des privilégiés, mais nous subissons « l'aristocratie de nos mandataires (1). » A Paris déjà, « le corps des citoyens n'est plus rien, la municipalité est tout. » Elle attente à nos droits imprescriptibles quand elle refuse à un district la faculté de révoquer à volonté les cinq élus qui le représentent à l'Hôtel de Ville,

(1) Buchez et Roux, III, 324, article de Loustalot, 8 novembre 1789. — *Ib.*, 331. Motion du district des Cordeliers, présidé par Danton. — *Ib.*, 239. Dénonciation de Marat contre la municipalité. — V, 128; VI, 24-41 (mars 1790). La majorité des districts réclame la permanence des assemblées d'électeurs, c'est-à-dire des assemblées politiques souveraines.

quand elle fait des règlemens sans les soumettre à la sanction des électeurs, quand elle empêche les citoyens de s'assembler où bon leur semble, quand elle trouble les clubs en plein vent du Palais-Royal : « Le patrouillotisme en chasse le patriotisme, » et le maire Bailly « qui se donne une livrée, qui s'applique 110,000 livres de traitement, » qui distribue des brevets de capitaine, qui impose aux colporteurs l'obligation d'avoir une plaque et aux journaux l'obligation de porter une signature, est, non-seulement un tyran, mais un concussionnaire, un voleur et un « criminel de lèse-nation. » — Des usurpations pires sont commises par l'assemblée nationale. Prêter serment à la constitution, comme elle vient de le faire, nous imposer son œuvre, nous la faire jurer, sans tenir compte de notre droit supérieur, sans réserver notre ratification expresse (1), c'est « méconnaître notre souveraineté, » c'est « se jouer de la majesté nationale, » c'est substituer à la volonté du peuple la volonté de douze cents personnes : « nos représentans nous ont manqué de respect. » Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière. En mainte occasion ils ont excédé leur mandat; ils désarment, bâillonnent ou mutilent leur souverain légitime; ils font, au nom du peuple, des décrets contre le peuple. Telle est leur loi martiale, imaginée pour « étouffer l'insurrection des citoyens, » c'est-à-dire la seule ressource qui nous reste contre les conspirateurs, les accapareurs et les traîtres. Tel est le décret qui interdit toute affiche ou pétition collective, « décret nul et de toute nullité, » et « qui constitue le plus affreux attentat aux droits de la nation (2). » Telle est surtout la loi électorale, qui, exigeant des électeurs un petit cens et des éligibles un cens plus fort, « consacre l'aristocratie des riches. » Les pauvres, exclus par le décret, doivent le considérer comme non avenu, se faire inscrire d'autorité et voter sans scrupule; car le droit naturel prime le droit écrit, et les millions de citoyens qu'on vient de dépouiller injustement de leur vote n'auraient exercé que de justes « représailles, » si, au sortir de la séance, ils avaient pris au collet les chefs de la majorité usurpatrice en leur disant : « Vous venez de nous retrancher de la société parce que vous étiez les plus forts dans la salle; nous vous retranchons à votre tour du nombre des vivans, parce que

(1) Buchez et Roux, IV, 458 (séance du 24 février 1790, article de Loustalot). — *Ib.*, III, 202. Discours de Robespierre, séance du 21 octobre 1789. — *Ib.*, 219. Arrêté du district Saint-Martin, décidant que la loi martiale ne sera pas exécutée. — *Ib.*, 222 (article de Loustalot).

(2) *Ib.*, X, 124, article de Marat. — X, 1. — 22. Discours de Robespierre, séance du 9 mai 1791. — III, 247, article de Loustalot. — *Ib.*, 217. Discours de Robespierre, séance du 22 octobre 1789. — *Ib.*, 431, articles de Loustalot et de Desmoulins, novembre 1789. — VI, 336, articles de Loustalot et de Marat, juillet 1790.

nous sommes les plus forts dans la rue. Vous nous avez tués civilement; nous vous tuons physiquement. »

Aussi bien, à ce point de vue, toute émeute devient légitime. Robespierre, à la tribune (1), excuse les jacqueries, refuse d'appeler brigands les incendiaires des châteaux, justifie les insurgés de Soissons, de Nancy, d'Avignon, des colonies. A propos des deux pendus de Douai, Desmoulins remarque qu'ils l'ont été par le peuple et par les soldats réunis : « Dès lors, je le dis sans crainte de me tromper, ils avaient légitimé l'insurrection; ils étaient coupables, et l'on a bien fait de les pendre (2). — Non-seulement les meneurs du parti excusent les assassinats, mais encore ils les provoquent. Desmoulins, « en sa qualité de procureur-général de la lanterne, réclame, dans chacun des quatre-vingt-trois départemens, la descente comminatoire d'une lanterne au moins, » et Marat, dans son journal, au nom des principes, sonne incessamment le tocsin. « Lorsque le salut public est en danger, c'est au peuple à retirer le pouvoir des mains auxquelles il l'a confié... Renfermez l'Autrichienne et son beau-frère... Saisissez-vous de tous les ministres et de leurs commis, mettez-les aux fers, assurez-vous du chef de la municipalité et des lieutenans du maire; gardez à vue le général, arrêtez l'état-major... L'héritier du trône n'a pas le droit de dîner lorsque vous manquez de pain. Rassemblez-vous en corps d'armée; présentez-vous à l'assemblée nationale, et demandez qu'à l'instant on vous assigne de quoi subsister sur les biens nationaux... Demandez que la contribution patriotique soit appliquée à faire un sort aux indigens du royaume. Si l'on vous refuse, joignez-vous à l'armée, partagez-vous les terres et les richesses des scélérats qui ont enfoui leur or, pour vous réduire par la faim à rentrer sous le joug... Voici le moment de faire tomber les têtes des ministres et de leurs subalternes, de Lafayette, de tous les scélérats de l'état-major, de tous les commandans anti-patriotes des bataillons, de Bailly, de tous les municipaux contre-révolutionnaires, de tous les traîtres de l'assemblée nationale. » — A la vérité, parmi les gens un peu éclairés, Marat passe encore pour un exagéré, pour un furieux. Pourtant, tel est le dernier mot de la théorie : dans la maison politique, au-dessus des pouvoirs délégués, réguliers et légaux, elle installe un pouvoir anonyme, imbécile et terrible, dont l'arbitraire est absolu, dont l'initiative est continue, dont l'intervention est meurtrière : c'est le peuple, sultan soupçonneux et

(1) Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre*, I, 436 et passim; Robespierre propose d'accorder aux hommes de couleur les droits politiques. — Buchez et Roux, IX, 264 (mars 1791).

(2) Buchez et Roux, V, 146 (mars 1790); VI, 436 (26 juillet 1790); VIII, 247 (décembre 1790); X, 224 (juin 1791).

féroce, qui, après avoir nommé ses vizirs, garde toujours ses mains libres pour les conduire, et son sabre tout affilé pour leur couper le cou.

II.

Qu'un spéculatif, dans son cabinet, ait fabriqué cette théorie, cela se comprend : le papier souffre tout, et des hommes abstraits, des simulacres vides, des marionnettes philosophiqnes, comme celles qu'il invente, se prêtent à toute combinaison. — Qu'un maniaque, dans sa cave, adopte et prêche cette théorie, cela s'explique aussi : il est obsédé de fantômes, il vit hors du monde réel, et d'ailleurs, dans cette démocratie incessamment soulevée, c'est lui, l'éternel dénonciateur, le provocateur de toute émeute, l'instigateur de tout meurtre, qui, sous le nom « d'ami du peuple, » devient l'arbitre de toute vie et le véritable souverain. — Qu'un peuple, surchargé d'impôts, misérable, affamé, endoctriné par des déclamateurs et par des sophistes, ait acclamé et pratiqué cette théorie, cela se comprend encore; dans l'extrême souffrance, on fait arme de tout, et, pour l'opprimé, une doctrine est vraie quand elle l'aide à se délivrer de l'oppression. — Mais que des politiques, des législateurs, des hommes d'état, finalement des ministres et des chefs de gouvernement se soient attachés à cette théorie, qu'ils l'aient embrassée plus étroitement à mesure qu'elle devenait plus destructive; que, tous les jours, pendant trois ans, ils aient vu l'ordre social crouler sous ses coups, pièce à pièce, et n'aient jamais reconnu en elle l'instrument de tant de ruines; que, sous les clartés de l'expérience la plus désastreuse, au lieu d'avouer sa malfaisance, ils aient glorifié ses bienfaits; que plusieurs d'entre eux, tout un parti, une assemblée presque entière, l'aient vénérée comme un dogme et l'aient appliquée jusqu'au bout avec l'enthousiasme et la raideur de la foi; que, poussés par elle dans un couloir étroit qui se rétrécissait toujours davantage, ils aient marché toujours en avant en s'écrasant les uns et les autres; qu'arrivés au terme, dans le temple imaginaire de leur liberté prétendue, ils se soient trouvés dans un abattoir; que, dans l'enceinte de cette boucherie nationale, ils aient été tour à tour les assommeurs et le bétail; que, sur leurs maximes de liberté universelle et parfaite, ils aient installé un despotisme digne du Dahomey, un tribunal pareil à celui de l'inquisition, des hécatombes humaines semblables à celles de l'ancien Mexique; qu'au milieu de leurs prisons et de leurs échafauds ils n'aient jamais cessé de croire à leur bon droit, à leur humanité, à leur vertu, et que, dans leur chute, ils se soient considérés comme des martyrs, cela, certes, est étrange; une telle aberration

d'esprit et un tel excès d'orgueil ne se rencontrent guère, et, pour les produire, il a fallu un concours de circonstances qui ne se sont assemblées qu'une seule fois.

Pourtant, ni l'amour-propre exagéré, ni le raisonnement dogmatique ne sont rares dans l'espèce humaine. En tout pays, ces deux racines de l'esprit jacobin subsistent indestructibles et souterraines. Partout elles sont comprimées par la société établie. Partout elles tâchent de desceller la vieille assise historique qui pèse sur elles de tout son poids. Aujourd'hui comme autrefois, dans des mansardes d'étudians et dans des garnis de bohêmes, dans des cabinets déserts de médecins sans cliens et d'avocats sans causes, il y a des Brissot, des Danton, des Marat, des Robespierre, des Saint-Just en germe; mais, faute d'air et de place au soleil, ils n'éclosent pas. A vingt ans, quand un jeune homme entre dans le monde, sa raison est froissée en même temps que son orgueil. — En premier lieu, quelle que soit la société dans laquelle il est compris, elle est un scandale pour la raison pure : car ce n'est pas un législateur philosophe qui l'a construite d'après un principe simple, ce sont des générations successives qui l'ont arrangée d'après leurs besoins multiples et changeans. Elle n'est pas l'œuvre de la logique, mais de l'histoire, et le raisonneur débutant lève les épaules à l'aspect de cette vieille bâtisse dont l'assise est arbitraire, dont l'architecture est incohérente, et dont les raccommodages sont apparens. — En second lieu, si parfaites que soient les institutions, les lois et les mœurs, comme elles l'ont précédé, il ne les a point consenties; d'autres, ses prédécesseurs, ont choisi pour lui, et l'ont enfermé d'avance dans la forme morale, politique et sociale qui leur a plu. Peu importe si elle lui déplaît; il faut qu'il la subisse, et que, omme un cheval attelé, il marche entre deux brancards sous le harnais qu'on lui a mis. — D'ailleurs, quelle que soit l'organisation, comme, par essence, elle est une hiérarchie, presque toujours il y est, et il y restera subalterne, soldat, caporal ou sergent. Même sous le régime le plus libéral et là où les premiers grades sont accessibles à tous, pour cinq ou six hommes qui priment ou commandent, il y en a cent mille qui sont primés ou commandés, et l'on a beau dire à chaque conscrit qu'il a dans son sac le bâton de maréchal de France, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois sur mille, il découvre très vite, après avoir fouillé le sac, que le bâton n'y est pas. — Rien d'étonnant, s'il est tenté de regimber contre des cadres qui, bon gré mal gré, l'enrégimentent, et dans lesquels la subordination sera son lot. Rien d'étonnant, si, au sortir de la tradition, il adopte la théorie qui soumet ces cadres à son arbitraire et lui confère toute autorité sur ses supérieurs. D'autant plus qu'il n'y a pas de doctrine plus simple et mieux appropriée à son inexpérience; elle est la seule

qu'il puisse comprendre et manier du premier coup : de là vient que la plupart des jeunes gens, surtout ceux qui ont leur chemin à faire, sont plus ou moins jacobins au sortir du collège; c'est *une maladie de croissance* (1). — Dans les sociétés bien constituées, la maladie est bénigne et guérit vite. L'établissement public étant solide et soigneusement gardé, les mécontens découvrent promptement qu'ils sont trop faibles pour l'ébranler et qu'à combattre ses gardiens ils ne gagneront que des coups. Eux-mêmes, après avoir murmuré, ils y entrent par une porte ou par une autre, se font leur place, en jouissent ou s'y résignent. A la fin, par imitation, par habitude, par calcul, ils se trouvent enrôlés de cœur dans la garnison qui, en protégeant l'intérêt public, protège par contre-coup leur intérêt privé. Presque toujours, au bout de dix ans, un jeune homme a pris son rang dans la file et y avance, pas à pas, dans son compartiment qu'il ne songe plus à casser, sous l'œil du sergent de ville qu'il ne songe plus à maudire. Sergens de ville et compartimens, parfois même il les juge utiles, et, considérant les millions d'individus qui se heurtent pour gravir plus vite l'escalier social, il parvient à comprendre que la pire des calamités serait le manque de barrières et de gardiens. — Ici, les barrières vermoulues ont craqué toutes à la fois, et les gardiens, débonnaires, incapables, effarés, ont laissé tout faire. Aussitôt la société dissoute est devenue un pêle-mêle, une cohue qui s'agite et crie, chacun poussant, poussé, tous exaltés d'abord et se félicitant d'avoir enfin leurs coudées franches, tous exigeant que les nouvelles barrières soient aussi fragiles, et les nouveaux gardiens aussi débiles, aussi désarmés, aussi inertes qu'il se pourra. C'est ce que l'on a fait, et, par une conséquence naturelle, les gens qui étaient aux premières places ont été relégués aux dernières; beaucoup ont été assommés dans la bagarre, et, dans le désordre permanent qu'on appelle l'ordre définitif, les talons rouges, les escarpins continuent à être écrasés par les gros souliers et les sabots. — A présent, l'esprit dogmatique et l'amour-propre intempérant peuvent se donner carrière; il n'y a plus d'établissement ancien qui leur impose, ni de force physique qui les réprime. Au contraire, par ses déclarations théoriques et par ses applications pratiques, la constitution nouvelle les invite à s'étaler. — Car, d'une part, en droit, elle se dit fondée sur la raison pure, et débute par une enfilade de dogmes abstraits desquels elle prétend déduire rigoureusement ses prescriptions positives; c'est soumettre toutes les lois au bavardage des raisonneurs qui vont les

(1) G. Flaubert. « Tout notaire a rêvé des sultanes. » (*Madame Bovary*) — « Frédéric trouvait que le bonheur mérité par l'excellence de son âme tardait à venir. » (*L'Éducation sentimentale.*)

interpréter et les violer d'après les principes. — D'autre part, en fait, elle livre tous les pouvoirs à l'élection et confère aux clubs le contrôle des autorités ; c'est offrir une prime à la présomption des ambitieux qui se mettent en avant parce qu'ils se croient capables, et qui diffament leurs gouvernans pour les remplacer. — Tout régime est un milieu qui opère sur les plantes humaines pour en développer quelques espèces et en étioler d'autres. Celui-ci est le meilleur pour faire pousser et pulluler le politique de café, le harangueur de club, le motionnaire de carrefour, l'insurgé de place publique, le dictateur de comité, bref le révolutionnaire et le tyran. Dans cette serre chaude, la chimère et l'outrecuidance vont prendre des proportions monstrueuses, et, au bout de quelques mois, les cerveaux ardens y deviendront des cerveaux brûlés.

Suivons l'effet de cette température excessive et malsaine sur les imaginations et les ambitions. La vieille bâtisse est à bas ; la nouvelle n'est pas assise ; il s'agit de refaire la société de fond en comble ; tous les hommes de bonne volonté sont appelés à l'œuvre, et, comme pour tracer le plan, il suffit d'appliquer un principe simple, le premier venu peut en venir à bout. Dès lors, aux assemblées de section, aux clubs, dans les gazettes, dans les brochures, dans toute cervelle aventureuse et précipitée, le rêve politique fourmille. « Pas un commis marchand formé par la lecture de l'*Héloïse* (1), point de maître d'école ayant traduit dix pages de Tite-Live, point d'artiste ayant feuilleté Rollin, point de bel esprit devenu publiciste en apprenant par cœur les logogriphes du *Contrat social*, qui ne fasse une constitution... Comme rien n'offre moins d'obstacle que de perfectionner l'imaginaire, tous les esprits remuans se répandent et s'agitent dans ce monde idéal. On commence par la curiosité ; on finit par l'enthousiasme. Le vulgaire court à cet essai, comme l'avare à une opération de magie qui lui promet des trésors, et, dans cette fascination puérile, chacun espère rencontrer à la fois ce qu'on n'a jamais vu, même sous les plus libres gouvernemens, la perfection immuable, la fraternité universelle, la puissance d'acquérir tout ce qui nous manque et de ne composer sa vie que de jouissances. » C'en est déjà une, et très vive, que de spéculer ainsi ; on plane dans les espaces : au moyen de huit ou dix phrases toutes faites, grâce à l'un de ces catéchismes de six sous qui courent par milliers dans les campagnes et dans les faubourgs (2), un procureur de village, un commis de barrière, un contrôleur de contre-marques, un ser-

(1) Mallet-Dupan, *Mémoires*, II, 241.

(2) *Entretiens du Père Gérard*, par Collot-d'Herbois. — *Les Étrennes au peuple*, par Barère. — *La Constitution française pour les habitans des campagnes, etc.* — Plus tard, *l'Alphabet des Sans-Culottes, le Nouveau Catéchisme républicain, les Commandemens de la patrie et de la république* (en vers), etc.

gent de chambrée, se trouve législateur et philosophe; il juge Malouet, Mirabeau, les ministres, le roi, l'assemblée, l'église, les cabinets étrangers, la France et l'Europe. Par suite, sur ces hautes matières qui lui semblaient pour toujours interdites, il fait des motions, il lit des adresses, il harangue, il est applaudi, il s'admire de raisonner si bien et avec de si grands mots. A présent, c'est un emploi, une gloire et un profit que de pérorer sur des questions qu'on n'entend pas. « On parle plus en un jour, dit un témoin oculaire (1) dans une section de Paris, que dans toutes les assemblées politiques de la Suisse pendant l'année entière. Un Anglais étudierait six mois ce que nous décidons en un quart d'heure, » et, partout, dans les hôtels de ville, aux sociétés populaires, aux assemblées de section, dans les cabarets, dans les promenades publiques, au coin des rues, la vanité installe une tribune pour le verbiage. « Qu'on examine l'incalculable activité d'une semblable machine chez une nation loquace où la fureur d'être quelque chose domine sur toutes les autres affections; où la vanité a plus de faces qu'il ne brille d'étoiles au firmament; où les réputations ne coûtaient déjà que la peine de répéter souvent qu'on les méritait; où la société se trouvait partagée entre les êtres médiocres et leurs prôneurs qui les divinisaient; où si peu de gens sont contens de leur situation; où le marchand du coin est plus glorieux de son épaulette que le grand Condé ne l'était de son bâton de commandement; où l'on s'agite perpétuellement sans moyens comme sans objet; où, du frotteur au dramaturge, de l'académicien à l'innocent qui barbouille la feuille du soir, du courtisan bel-esprit à son laquais philosophe, chacun refait Montesquieu avec la suffisance d'un enfant qui se croit savant en commençant à lire; où l'amour-propre de la dispute, de l'ergoterie et du sophisme ont tué toute conversation sensée; où l'on ne parle que pour enseigner, sans se douter qu'il faut se taire pour apprendre; où les triomphes de quelques fous ont fait sortir de leurs loges tous les cerveaux timbrés; où, lorsqu'on a combiné deux sottises d'après un livre qu'on n'a pas compris, on se donne des *principes;* où les escrocs parlent de morale, les femmes perdues de civisme, et les plus infâmes des humains de la dignité de l'espèce humaine; où le valet affranchi d'un grand seigneur s'appelle Brutus! » — Effectivement, il est Brutus à ses propres yeux; à l'occasion, il le sera tout à fait, surtout contre son dernier maître; ce n'est qu'un coup de pique à donner. En attendant qu'il fasse les actions du rôle, il en dit les paroles, il s'échauffe par ses tirades; à la place de son bon sens, il n'a plus que les mots ronflans du

(1) *Mercure de France,* article de Mallet-Dupan, 7 avril 1792 (Résumé de l'année 1791).

jargon révolutionnaire, et la déclamation, achevant l'œuvre de l'utopie, allège son cerveau de son dernier lest.

Ce ne sont pas seulement les idées que le nouveau régime a dérangées, ce sont aussi les sentimens qu'il dérègle. « Du château de Versailles et de l'antichambre des courtisans, l'autorité a passé, sans intermédiaire et sans contrepoids, dans les mains des prolétaires et de leurs flatteurs (1). » Brusquement, tout le personnel de l'ancien gouvernement a été écarté; brusquement l'élection universelle en a installé un autre, et les places n'ont point été données à la capacité, à l'ancienneté, à l'expérience, mais à la suffisance, à l'intrigue et à l'exagération. Non-seulement les droits légaux ont été nivelés, mais les rangs naturels ont été transposés; l'échelle sociale, renversée, a été replantée le bas en haut, et le premier effet de la régénération promise « a été de substituer, dans la gestion des affaires publiques, des avocats aux magistrats, des bourgeois aux ministres d'état, des ci-devant roturiers aux ci-devant nobles, des citoyens à des soldats, des soldats à des officiers, des officiers à des généraux, des curés à des évêques, des vicaires à des curés, des moines à des vicaires, des agioteurs à des financiers, des empiriques à des administrateurs, des journalistes à des publicistes, des rhéteurs à des législateurs, et des pauvres à des riches. » — A ce spectacle, toutes les convoitises se sont redressées. La profusion des places offertes et des vacances attendues « a irrité la soif du commandement, tendu l'amour-propre et enflammé l'espérance chez les hommes les plus ineptes. Une farouche et grossière présomption a délivré le sot et l'ignorant du sentiment de leur nullité. Ils se sont crus capables de tout, parce que la loi accordait les fonctions publiques à la seule capacité. Chacun a pu entrevoir une perspective d'ambition : le soldat n'a plus songé qu'à déplacer l'officier, l'officier qu'à devenir général, le commis qu'à supplanter l'administrateur en chef, l'avocat d'hier qu'à se vêtir de pourpre, le curé qu'à devenir évêque, le lettré le plus frivole qu'à s'asseoir sur le banc des législateurs. Les places, les états vacans par la nomination de tant de parvenus ont offert à leur tour une vaste carrière aux classes inférieures. » — Ainsi, de proche en proche, par le déplacement des conditions, s'est opéré l'ébranlement des âmes. « Ainsi l'on a transformé la France en une table de joueurs, où, avec l'offrande du citoyen actif, avec du parlage, de l'audace et une tête effervescente, l'ambitieux le plus subalterne a jeté ses dés... Voyant sortir du néant un fonctionnaire public, quel est le décrotteur dont l'âme n'ait pas été remuée d'ému-

(1) *Mercure de France*, etc., nos du 30 décembre 1791 et du 7 avril 1792.

lation? » — Il n'a qu'à se pousser et à jouer des coudes pour prendre son billet « dans cette immense loterie de fortunes populaires, d'avancemens sans titres, de succès sans talens, d'apothéoses sans vertus, d'emplois infinis distribués par le peuple en masse et reçus par le peuple en détail. » — Tous les charlatans politiques y sont accourus, au premier rang ceux qui, étant sincères, croient à la vertu de leur drogue, et ont besoin du pouvoir pour imposer leur recette au public. Puisqu'ils sont des sauveurs, toutes les places leur sont dues, et notamment les plus hautes. Par conscience et philanthropie, ils les assiègent : au besoin, ils les prendront d'assaut, ils les garderont de force, et, de gré ou de force, ils administreront leur panacée au genre humain.

III.

Ce sont là nos jacobins : ils naissent dans la décomposition sociale, ainsi que des champignons dans un terreau qui fermente. Considérons leur structure intime : ils en ont une, comme autrefois les puritains, et il n'y a qu'à suivre leur dogme à fond, comme une sonde, pour descendre en eux jusqu'à la couche psychologique où l'équilibre normal des facultés et des sentimens s'est renversé.

Lorsqu'un homme d'état qui n'est pas tout à fait indigne de ce grand nom rencontre sur son chemin un principe abstrait, par exemple celui de la souveraineté du peuple, s'il l'admet, c'est, comme tout principe, sous bénéfice d'inventaire. A cet effet, il commence par se le figurer tout appliqué et en exercice. Pour cela, d'après tous ses souvenirs propres et d'après tous les renseignemens qu'il peut rassembler, il imagine tel village, tel bourg, telle ville moyenne, au nord, au sud, au centre du pays pour lequel il fait des lois. Puis, du mieux qu'il peut, il se figure les habitans en train d'agir d'après le principe, c'est-à-dire votant, montant leur garde, percevant leurs impôts et gérant leurs affaires. De ces dix ou douze groupes qu'il a pratiqués et qu'il prend pour spécimens, il conclut par analogie aux autres et à tout le territoire. Évidemment, l'opération est difficile et chanceuse : pour être à peu près exacte, elle requiert un rare talent d'observation et, à chacun de ses pas, un tact exquis ; car il s'agir de *calculer juste avec des quantités imparfaitement perçues et imparfaitement notées* (1).

(1) Avant de décider une mesure, Fox s'informait au préalable de ce qu'en pensait M. H.., député des plus médiocres et même des plus bornés. Comme on s'en étonnait, il répondit que M. H... était, à ses yeux, le type le plus exact des facultés et des préjugés d'un *country-gentleman* et qu'il se servait de lui comme d'un thermomètre. — De même, Napoléon disait qu'avant de faire une loi considérable, il imaginait l'impression qu'elle produirait sur un gros paysan.

Lorsqu'un politique y parvient, c'est par une divination délicate qui est le fruit de l'expérience consommée jointe au génie. Encore n'avance-t-il que bride en main dans son innovation ou dans sa réforme; presque toujours, il essaie; il n'applique sa loi que par portions, graduellement, provisoirement; il en veut constater l'effet; il est toujours prêt à corriger, à suspendre, atténuer son œuvre, d'après le bon ou le mauvais succès de l'épreuve, et l'état de la matière humaine qu'il manie ne se révèle à son esprit, même supérieur, que par une succession de tâtonnemens. — Tout au rebours le jacobin. Son principe est un axiome de géométrie politique qui porte en soi sa propre preuve; car, comme les axiomes de la géométrie ordinaire, il est formé par la combinaison de quelques idées simples, et son évidence s'impose du premier coup à tout esprit qui pense ensemble les deux termes dont il est l'assemblage. L'homme en général, les droits de l'homme, le contrat social, la liberté, l'égalité, la raison, la nature, le peuple, les tyrans, voilà ces notions élémentaires : précises ou non, elles remplissent le cerveau du nouveau sectaire; souvent elles n'y sont que des mots grandioses et vagues; mais il n'importe. Dès qu'elles se sont assemblées en lui, elles deviennent pour lui un axiome qu'il applique à l'instant, tout entier, en toute occasion et à outrance. Des hommes réels, nul souci : il ne les voit pas; il n'a pas besoin de les voir; les yeux clos, il impose son moule à la matière humaine qu'il pétrit; jamais il ne songe à se figurer d'avance cette matière multiple, ondoyante et complexe, des paysans, des artisans, des bourgeois, des curés, des nobles contemporains, à leur charrue, dans leur garni, à leur bureau, dans leur presbytère, dans leur hôtel, avec leurs croyances invétérées, leurs inclinations persistantes, leurs volontés effectives. Rien de tout cela ne peut entrer ni se loger dans son esprit; les avenues en sont bouchées par le principe abstrait qui s'y étale et prend pour lui seul toute la place. Si, par le canal des oreilles ou des yeux, l'expérience présente y enfonce de force quelque vérité importune, elle n'y peut subsister; toute criante et saignante qu'elle soit, il l'expulse; au besoin, il la tord et l'étrangle, à titre de calomniatrice, parce qu'elle dément un principe indiscutable et vrai par soi. — Manifestement, un pareil esprit n'est pas sain : des deux facultés qui devraient tirer également et ensemble, l'une est atrophiée, l'autre hypertrophiée; le contrepoids des faits manque pour balancer le poids des formules. Tout chargé d'un côté et tout vide de l'autre, il verse violemment du côté où il penche, et telle est bien l'incurable infirmité de l'esprit jacobin.

Considérez, en effet, les monumens authentiques de sa pensée le journal des *Amis de la Constitution*, les gazettes de Loustalot,

Desmoulins, Brissot, Condorcet, Fréron et Marat, les opuscules et les discours de Robespierre et Saint-Just, les débats de la législative et de la convention, les harangues, adresses et rapports des girondins et des montagnards, ou, pour abréger, les quarante volumes d'extraits compilés par Buchez et Roux. Jamais on n'a tant parlé pour si peu dire; le verbiage creux et l'emphase ronflante y noient toute vérité sous leur monotonie et sous leur enflure. A cet égard, une expérience est décisive : dans cet interminable fatras, l'historien qui cherche des renseignemens précis ne trouve presque rien à glaner; il a beau en lire des kilomètres : à peine s'il y rencontre un fait, un détail instructif, un document qui évoque devant ses yeux une physionomie individuelle, qui lui montre les sentimens vrais d'un villageois ou d'un gentilhomme, qui lui peigne au vif l'intérieur d'un hôtel de ville ou d'une caserne, une municipalité ou une émeute. Pour démêler les quinze ou vingt types et situations qui résument l'histoire du temps, il nous a fallu et il nous faudra les chercher ailleurs, dans les correspondances des administrations locales, dans les procès-verbaux des tribunaux criminels, dans les rapports confidentiels de police (1), dans les descriptions des étrangers (2), qui, préparés par une éducation contraire, traversent les mots pour aller jusqu'aux choses et aperçoivent la France par-delà *le Contrat social*. Toute cette France vivante, la tragédie immense que vingt-six millions de personnages jouent sur une scène de vingt-six mille lieues carrées, échappe au jacobin; il n'y a, dans ses écrits comme dans sa tête, que des généralités sans substance, celles qu'on a citées tout à l'heure; elles s'y déroulent par un jeu d'idéologie, parfois en trame serrée, lorsque l'écrivain est un raisonneur de profession comme Condorcet, le plus souvent en fils entortillés et mal noués, en mailles lâches et décousues, lorsque le discoureur est un politique improvisé ou un apprenti philosophe comme les députés ordinaires et les harangueurs de club. C'est une scolastique de pédans débitée avec une emphase d'énergumènes. Tout son vocabulaire consiste en une centaine de mots, et toutes les idées s'y ramènent à une seule, celle de l'homme en soi : des unités humaines, toutes pareilles, égales, indépendantes et qui, pour la première fois, contractent ensemble, voilà leur conception de la société. Il n'y en a pas de plus écourtée, puisque, pour la former, il a fallu réduire l'homme à un minimum;

(1) *Tableaux de la révolution française*, par Schmidt (notamment les rapports de Dutard), 3 vol.

(2) *Correspondance* de Gouverneur-Morris. — *Mémoires* de Mallet-Dupan. — *A Journal during a residence in France*, by John Moore. M. D. — *Un Séjour en France*, de 1792 à 1795.

jamais cerveaux politiques ne se sont desséchés à ce degré et de parti-pris. Car c'est par système et pour simplifier qu'ils s'appauvrissent. En cela, ils suivent le procédé du siècle et les traces de Jean-Jacques Rousseau : leur cadre mental est le *moule classique*, et ce moule, déjà étroit chez les derniers philosophes, s'est encore étriqué chez eux, durci et racorni jusqu'à l'excès. A cet égard, Condorcet (1) parmi les girondins, Robespierre parmi les montagnards, tous les deux purs dogmatiques et simples logiciens, sont les meilleurs représentans du type, celui-ci au plus haut point et avec une perfection de stérilité intellectuelle qui n'a pas été surpassée. — Sans contredit, lorsqu'il s'agit de faire des lois durables, c'est-à-dire d'approprier la machine sociale aux caractères, aux conditions, aux circonstances, un pareil esprit est le plus impuissant et le plus malfaisant de tous; car, par structure, il est myope; d'ailleurs, interposé entre ses yeux et les objets, son code d'axiomes lui ferme l'horizon : au delà de sa coterie et de son club, il ne distingue rien, et, dans cet au-delà confus, il loge les idoles creuses de son utopie. — Mais, lorsqu'il s'agit de prendre d'assaut le pouvoir ou d'exercer arbitrairement la dictature, sa raideur mécanique le sert, au lieu de lui nuire. Il n'est pas ralenti et embarrassé, comme l'homme d'état, par l'obligation de s'enquérir, de tenir compte des précédens, de compulser les statistiques, de calculer et de suivre d'avance, en vingt directions, les contre-coups prochains et lointains de son œuvre au contact des intérêts, des habitudes et des passions des diverses classes. Tout cela est maintenant suranné, superflu : le jacobin sait tout de suite quel est le gouvernement légitime et quelles sont les bonnes lois; pour bâtir comme pour détruire, son procédé rectiligne est le plus prompt et le plus énergique. Car, s'il faut de longues réflexions pour démêler ce qui convient aux vingt-six millions de Français vivans, il ne faut qu'un coup d'œil pour savoir ce que veulent les hommes abstraits de la théorie. En effet, la théorie les a tous taillés sur le même patron et n'a laissé en eux qu'une volonté élémentaire; par définition, l'automate philosophique veut la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, le maintien des droits de l'homme, l'observation du contrat social. Cela suffit : désormais, on connaît la volonté du peuple, et on la connaît d'avance; par suite, on peut agir sans consulter les citoyens; on n'est pas tenu d'attendre leur vote. En tout cas, leur

(1) Voyez dans *le Progrès de l'esprit humain*, la supériorité qu'il attribue à la constitution républicaine de 1793 (livre IX). « Les principes sur lesquels la constitution et les lois de la France ont été combinés sont plus purs, plus précis, plus profonds que ceux qui ont dirigé les Américains; ils ont échappé bien plus complètement à l'influence de toutes les espèces de préjugés, etc. »

ratification est certaine; si par hasard elle manquait, ce serait de leur part ignorance, méprise ou malice, et alors leur réponse mériterait d'être considérée comme nulle; aussi, par précaution et pour leur éviter la mauvaise, on fera bien de leur dicter la bonne.— En cela le jacobin pourra être de très bonne foi : car les hommes dont il revendique les droits ne sont pas les Français de chair et d'os que l'on rencontre dans la campagne ou dans les rues, mais les hommes en général, tels qu'ils doivent être au sortir des mains de la nature ou des enseignemens de la raison. Point de scrupule à l'endroit des premiers : ils sont infatués de préjugés, et leur opinion n'est qu'un radotage. A l'endroit des seconds, c'est l'inverse; pour les effigies vaines de sa théorie, pour les fantômes de sa cervelle raisonnante, le jacobin est plein de respect, et toujours il s'inclinera devant la réponse qu'il leur prête; à ses yeux, ils sont plus réels que les hommes vivans, et leur suffrage est le seul dont il tienne compte. Aussi bien, à mettre les choses au pis, il n'a contre lui que les répugnances momentanées d'une génération aveugle. En revanche, il a pour lui l'approbation de l'humanité prise en soi, de la postérité régénérée par ses actes, des hommes redevenus, grâce à lui, ce que jamais ils n'auraient dû cesser d'être. — C'est pourquoi, bien loin de se considérer comme un usurpateur et un tyran, il s'envisagera comme un libérateur, comme le mandataire naturel du véritable peuple, comme l'exécuteur autorisé de la volonté générale; il marchera avec sécurité dans le cortège que lui fait ce peuple imaginaire; les millions de volontés métaphysiques qu'il a fabriquées à l'image de la sienne le soutiendront de leur assentiment unanime, et il projettera dans le dehors, comme un chœur d'acclamations triomphales, l'écho intérieur de sa propre voix.

IV.

Lorsqu'une doctrine séduit les hommes, c'est moins par le sophisme qu'elle leur présente que par les promesses qu'elle leur fait; elle a plus de prise sur leur sensibilité que sur leur intelligence; car, si le cœur est parfois la dupe de l'esprit, l'esprit bien plus souvent est la dupe du cœur. Un système ne nous agrée point parce que nous le jugeons vrai, mais nous le jugeons vrai parce qu'il nous agrée, et le fanatisme politique ou religieux, quel que soit le canal théologique ou philosophique dans lequel il coule, a toujours pour source principale un besoin avide, une passion secrète, une accumulation de désirs profonds et puissans auxquels la théorie ouvre un débouché. Dans le jacobin comme dans le puritain,

il y a une source de cette espèce. — Ce qui la nourrit chez le puritain, ce sont les anxiétés de la conscience alarmée qui, se figurant la justice parfaite, devient rigoriste et multiplie les commandemens qu'elle croit donnés par Dieu; si on la contraint d'y manquer, elle se révolte, et, pour les imposer à autrui, elle est impérieuse jusqu'au despotisme. Mais sa première œuvre, toute intérieure, est la répression de soi par soi-même, et avant d'être politique, elle est morale. — Au contraire, chez le jacobin, la première injonction n'est pas morale, mais politique; ce ne sont pas ses devoirs, mais ses droits qu'il exagère, et sa doctrine, au lieu d'être un aiguillon pour sa conscience, est une flatterie pour l'orgueil (1). Si énorme et si insatiable que soit l'amour-propre humain, cette fois il est assouvi; car jamais on ne lui a offert une si prodigieuse pâture. — Ne cherchez pas dans le programme de la secte les prérogatives limitées qu'un homme fier revendique au nom du juste respect qu'il se doit à lui-même, c'est-à-dire les droits civils complets avec le cortège des libertés politiques qui leur servent de sentinelles et de gardiennes, la sûreté des biens et de la vie, la fixité de la loi, l'indépendance des tribunaux, l'égalité des citoyens devant la justice et sous l'impôt, l'abolition des privilèges et de l'arbitraire, l'élection des députés et la disposition de la bourse publique, bref, les précieuses garanties qui font de chaque citoyen un souverain inviolable dans son domaine restreint, qui défendent sa personne et sa propriété contre toute oppression ou exaction publique ou privée, qui le maintiennent tranquille et debout en face de ses concurrens et de ses adversaires, debout et respectueux en face de ses magistrats et de l'état lui-même. Des Malouet, des Mounier, des Mallet-Dupan, des partisans de la constitution anglaise et de la monarchie parlementaire peuvent se contenter d'un si mince cadeau; mais la théorie en fait bon marché et au besoin marchera dessus comme sur une poussière vile. Ce n'est pas l'indépendance et la sécurité de la vie privée qu'elle promet, ce n'est pas le droit de voter tous les deux ans, une simple influence, un contrôle indirect, borné, intermittent de la chose publique; c'est la domination politique, à savoir *la propriété pleine et entière de la France et des Français*. — Nul doute sur ce point: selon les propres termes

(1) C. Desmoulins, qui est l'enfant terrible de la révolution, avoue cette vérité ainsi que toutes les autres. Après avoir cité les révolutions du XVe et du XVIIe siècle, « qui tiraient leur force de la vertu et avaient leur racine dans la conscience, qui étaient soutenues par le fanatisme et par les espérances d'une autre vie, » il conclut ainsi : « Notre révolution, purement politique, n'a ses racines que dans l'égoïsme et dans les amours-propres de chacun, de la combinaison desquels s'est composé l'intérêt général. » (*Brissot dévoilé*, par C. Desmoulins, janvier 1792.) Buchez et Roux, XIII, 207.

de Rousseau, le contrat social exige « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté, chacun se donnant tout entier, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie, » tellement que l'état, maître reconnu non-seulement de toutes les fortunes, mais aussi de tous les corps et de toutes les âmes, peut légitimement imposer de force à ses membres l'éducation, le culte, la foi, les opinions, les sympathies qui lui conviennent (1). — Or chaque homme, par cela seul qu'il est homme, est de droit membre de ce souverain despotique. Ainsi, quelle que soit ma condition, mon incompétence, mon ignorance et la nullité du rôle dans lequel j'ai toujours langui, j'ai plein pouvoir sur les biens, les vies, les consciences de vingt-six millions de Français, et, pour ma quote-part, je suis tsar et pape. — Mais je le suis bien plus que pour ma quote-part, si j'adhère à la doctrine. Car cette royauté qu'elle me décerne, elle ne la confère qu'à ceux qui, comme moi, signent le contrat social tout entier; tous les autres, par cela seul qu'ils en ont rejeté quelque clause, encourent la déchéance; on n'est pas admis au bénéfice d'un pacte lorsqu'on en répudie les conditions. — Bien mieux, comme celui-ci, institué par le droit naturel, est obligatoire, quiconque le rejette ou s'en retire est, par cela même, un scélérat, un malfaiteur public, un ennemi du peuple. Jadis, il y avait des crimes de lèse-majesté royale; maintenant il y a des crimes de lèse-majesté populaire, et on les commet lorsque, par action, parole ou pensée, on dénie ou l'on conteste au peuple une parcelle quelconque de l'autorité plus que royale qui lui appartient. Ainsi le dogme qui proclame la souveraineté du peuple aboutit en fait à la dictature de quelques-uns et à la proscription des autres. On est hors de la loi quand on est hors de la secte. C'est nous, les cinq ou six mille

(1) Cette idée de Rousseau sur l'omnipotence de l'État est aussi celle de Louis XIV et de Napoléon. Il est curieux d'en voir le développement dans l'esprit d'un petit bourgeois contemporain, demi-homme de lettres et demi-homme du peuple, Rétif de la Bretonne (*Nuits de Paris*, xve nuit, 377, sur les massacres de septembre) : « Non, non, je ne les plains pas, ces prêtres fanatiques; ils ont fait trop de mal à la patrie. *Quand une société ou sa majorité veut une chose, elle est juste.* Celui qui s'y oppose, qui appelle la guerre et la vengeance sur la nation, est un monstre. L'ordre se trouve toujours dans l'accord de la majorité. *La minorité est toujours coupable, je le répète, eût-elle raison moralement.* Il ne faut que du sens commun pour sentir cette vérité-là. » — *Ib.* (Sur l'exécution de Louis XVI), p. 447. « La nation a-t-elle pu le juger, l'exécuter? Cette question ne peut pas se faire par un être qui pense. *La nation peut tout chez elle,* elle a le pouvoir qu'aurait le genre humain si une seule nation, un seul gouvernement régissait le globe. Qui oserait alors disputer au genre humain son pouvoir? C'est ce pouvoir indiscutable, senti par les anciens Grecs, qu'a une nation de *perdre même un innocent* qui leur fit exiler Aristide et condamner à mort Phocion. O vérité que n'ont pas sentie nos contemporains, que ton oubli a causé de maux ! »

jacobins de Paris, qui sommes le monarque légitime, le pontife infaillible, et malheur aux récalcitrans et aux tièdes, gouvernement, particuliers, clergé, noblesse, riches, négocians, indifférens, qui, par la persistance de leur opposition ou par l'incertitude de leur obéissance, oseront révoquer en doute notre indubitable droit!

Une à une, ces conséquences vont se produire à la lumière, et visiblement, quel que soit l'appareil logique qui les déroule, jamais, à moins d'un orgueil démesuré, un particulier ordinaire ne peut les adopter jusqu'au bout. Il lui faut une bien haute opinion de soi pour se croire souverain autrement que par son vote, pour manier les affaires publiques sans plus de scrupule que ses affaires privées, pour y intervenir directement et de force, pour s'ériger, lui et sa coterie, en guide, en censeur, en gouverneur de son gouvernement, pour se persuader qu'avec la médiocrité de son éducation et de son esprit, avec ses quatre bribes de latin et ses lectures de cabinet littéraire, avec ses informations de café et de gazette, avec son expérience de conseil municipal et de club, il est capable de trancher net des questions immenses et compliquées que les hommes supérieurs et spéciaux abordent en hésitant. Au commencement, cette outrecuidance n'était en lui qu'un germe, et, en temps ordinaire, faute de nourriture, elle serait restée à l'état de moisissure rampante ou d'avorton desséché. Mais le cœur ne sait pas les étranges semences qu'il porte en lui même : telle de ces graines, faible et inoffensive d'aspect, n'a qu'à rencontrer l'air et l'aliment pour devenir une excroissance vénéneuse et une végétation colossale. — Avocat, procureur, chirurgien, journaliste, curé, artiste ou lettré de troisième et quatrième ordre, le jacobin ressemble à un pâtre qui, tout d'un coup, dans un recoin de sa chaumière, découvrirait des parchemins qui l'appellent à la couronne. Quel contraste entre la mesquinerie de son état et l'importance dont l'investit la théorie! Comme il embrasse avec amour un dogme qui le relève si haut à ses propres yeux! Il lit et relit assidument la déclaration des droits, la constitution, tous les papiers officiels qui lui confèrent ses glorieuses prérogatives; il s'en remplit l'imagination (1), et tout de suite il prend le ton qui convient à sa nouvelle dignité. — Rien de plus hautain, de plus arrogant que ce ton. Dès l'origine, il éclate dans les harangues des clubs et dans les pétitions à l'assemblée

(1) *Moniteur*, XI, 46 (séance du 5 janvier 1792). Discours d'Isnard. « Le peuple connaît aujourd'hui sa dignité. Il sait que, d'après la constitution, la devise de tout Français doit être celle-ci : Vivre libre, l'égal de tous, et membre du souverain. » — Guillon de Montléon, I, 455. Discours de Chalier au club central de Lyon, 21 mars 1793. « Sachez que vous êtes rois et plus que rois. Ne sentez-vous pas la souveraineté qui circule dans vos veines? »

constituante. Loustalot, Fréron, Danton, Marat, Robespierre, Saint-Just ne quittent jamais le style autoritaire : c'est celui de la secte, et il finit par devenir un jargon à l'usage de ses derniers valets. Politesse ou tolérance, tout ce qui ressemble à des égards ou à du respect pour autrui, est exclu de leurs paroles comme de leurs actes : l'orgueil usurpateur et tyrannique s'est fait une langue à son image, et l'on voit, non-seulement les premiers acteurs, mais encore les simples comparses trôner sur leur estrade de grands mots. Chacun d'eux, à ses propres yeux, est un Romain, un sauveur, un héros, un grand homme. « J'étais à la tête des étrangers, écrit Anacharsis Clootz (1), dans les tribunes du palais, en qualité d'ambassadeur du genre humain, et les ministres des tyrans me regardaient d'un air jaloux et mal assuré. » A l'ouverture du club de Troyes, un maître d'école recommande aux femmes « d'apprendre à leurs enfans, dès qu'ils commenceront à bégayer, qu'ils sont nés libres, égaux en droits aux premiers potentats de l'univers (2). » Il faut lire le voyage de Pétion dans la berline du roi au retour de Varennes pour savoir jusqu'où peuvent monter la suffisance d'un cuistre et la fatuité d'un malotru (3). Dans leurs mémoires et jusque dans leurs épitaphes, Barbaroux, Buzot, Pétion, Roland, Mme Roland (4) se décernent incessamment des brevets de

(1) *Moniteur*, v, 130. (Fête de la Fédération du 14 juillet 1790.)

(2) Albert Babeau, *Histoire de Troyes pendant la révolution*, I, 436 (10 avril 1790).

(3) Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, I, 353. (Récit autographe de Pétion.) Ce nigaud gourmé ne sait pas même l'orthographe; il écrit *eselle* pour *aisselle*, etc. Il est persuadé que Madame Élisabeth veut le séduire et lui fait des avances. « Je pense que, si nous eussions été seuls, elle se serait laissée aller dans mes bras, et se serait abandonnée aux mouvemens de la nature. » — Mais il se drape dans sa vertu et n'en devient que plus rogue envers le roi, le petit dauphin et les femmes qu'il ramène.

(4) Les *Mémoires* de Mme Roland sont le chef-d'œuvre de l'orgueil qui croit se déguiser et ne quitte jamais ses échasses : « Je suis belle, j'ai du cœur, j'ai des sens, j'inspire l'amour, je le ressens, je reste vertueuse; mon intelligence est supérieure, mon courage invincible; je suis philosophe, politique, écrivain, digne de la plus haute fortune : » voilà la pensée constante qui perce à travers ses phrases. Jamais de modestie vraie; en revanche, des indécences énormes commises par bravade et pour se guinder au-dessus de son sexe. Cf. les *Mémoires de mistress Hutchinson*, qui font contraste. — Mme Roland écrivait : « Je ne vois dans le monde de rôle qui me convienne que celui de Providence. » — La même présomption éclate chez les autres en prétentions moins raffinées. Dans les papiers de l'armoire de fer, on trouve la lettre suivante, adressée au roi par le député Rouyer : « J'ai tout comparé, tout approfondi, tout prévu. Je ne demande pour l'exécution de mes nobles desseins que la direction des forces que la loi vous confie. Je connais les périls et je les brave; la faiblesse les compte, et le génie les détruit. J'ai porté mes regards sur toutes les cours de l'Europe, et je suis bien sûr de les forcer à la paix. » — Un obscur folliculaire, Robert, demandait à Dumouriez l'ambassade de Constantinople, et l'auteur de *Faublas*, Louvet, déclare dans ses *Mémoires* que la liberté a péri parce qu'on ne l'a pas nommé ministre de la justice.

vertus, et, à les en croire, ils sont des personnages de Plutarque. — Des girondins aux montagnards, l'infatuation va croissant. Simple particulier, à vingt-quatre ans, Saint-Just est déjà furieux d'ambition rentrée. « Je crois avoir épuisé, dit Marat, toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique. » D'un bout à l'autre de la révolution, Robespierre sera toujours, aux yeux de Robespierre, l'unique, le seul pur, l'infaillible, l'impeccable; jamais homme n'a tenu si droit et si constamment sous son nez l'encensoir qu'il bourrait de ses propres louanges. — A ce degré, l'orgueil peut boire la théorie jusqu'au fond, si répugnante qu'en soit la lie, si mortels qu'en soient les effets sur ceux-là mêmes qui en bravent la nausée pour en avaler le poison. Car, puisqu'il est la vertu, on ne peut lui résister sans crime. Interprétée par lui, la théorie divise les Français en deux groupes : d'un côté, les aristocrates, les fanatiques, les égoïstes, les hommes corrompus, bref, les mauvais citoyens: de l'autre côté les patriotes, les philosophes, les hommes vertueux, c'est-à-dire les gens de la secte (1). Grâce à cette réduction, le vaste monde moral et social qu'elle manipule se trouve défini, exprimé, représenté par une antithèse toute faite. Rien de plus clair à présent que l'objet du gouvernement : il s'agit de soumettre les méchans aux bons, ou, ce qui est plus court, de supprimer les méchans; à cet effet, employons largement la confiscation, l'emprisonnement, la déportation, la noyade et la guillotine. Contre des traîtres tout est permis et méritoire; le jacobin a canonisé ses meurtres, et maintenant c'est par philanthropie qu'il tue. — Ainsi s'achève ce caractère, pareil à celui d'un théologien qui deviendrait inquisiteur. Des contrastes extraordinaires s'assemblent pour le former : c'est un fou qui a de la logique et un monstre qui se croit de la conscience. Sous l'obsession de son dogme et de son orgueil, il a contracté deux difformités, l'une de l'esprit, l'autre du cœur : il a perdu le sens commun, et il a perverti en lui le sens moral. A force de contempler ses formules abstraites, il a fini par ne plus voir les hommes réels; à force de s'admirer lui-même, il a fini par ne plus apercevoir dans ses adversaires et même dans ses rivaux que des scélérats dignes du supplice. Sur cette pente, rien ne peut l'arrêter; car, en qualifiant les choses à l'inverse de

(1) *Moniteur*, XIV, p. 189. Discours de Collot d'Herbois à propos des mitraillades de Lyon : « Et nous aussi, nous sommes sensibles! les jacobins ont toutes les vertus : ils sont compatissans, humains, généreux. Mais, toutes ces vertus, ils les réservent pour les patriotes qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais! — Meillan, *Mémoires*, 4. « Robespierre faisait un jour l'éloge d'un nommé Desfieux, homme connu par son improbité et qu'il a sacrifié dans la suite. « Mais votre Desfieux, lui dis-je, est connu pour un coquin. — N'importe; c'est un bon patriote. — Mais c'est un banqueroutier frauduleux. — C'est un bon patriote. — Mais c'est un voleur. — C'est un bon patriote. » — Je n'en pus arracher que ces trois paroles. »

ce qu'elles sont, il a faussé en lui-même les précieuses notions qui nous ramènent à la vérité et à la justice. Aucune lumière n'arrive plus aux yeux qui prennent leur aveuglement pour de la clairvoyance; aucun remords n'atteint plus l'âme qui érige sa barbarie en patriotisme et se fait des devoirs de ses attentats.

V.

Des caractères comme celui-ci se rencontrent dans toutes les classes : il n'y a point de condition ni d'état qui soit un préservatif contre l'utopie absurde ou contre l'ambition folle, et l'on trouvera parmi les jacobins des Barras et des Chateauneuf-Randon, deux nobles de la plus vieille race; un Condorcet, marquis, mathématicien, philosophe et membre des deux plus illustres académies; un Gobel, évêque de Lydda et suffragant de l'évêque de Bâle; un Hérault de Séchelles, protégé de la reine et avocat-général au parlement de Paris; un Lepelletier de Saint-Fargeau, président à mortier et l'un des plus riches propriétaires de France; un Charles de Hesse, maréchal de camp, né dans une maison régnante; enfin un prince du sang, le quatrième personnage du royaume, le duc d'Orléans. — Mais, sauf ces rares déserteurs, ni l'aristocratie héréditaire, ni la haute magistrature, ni la grande bourgeoisie, ni les propriétaires résidens, ni les chefs de l'industrie, du négoce ou de l'administration, ni en général les hommes qui sont ou méritent d'être des autorités sociales ne fournissent de recrues au parti : ils ont trop d'intérêt dans l'édifice, même ébranlé, pour souhaiter qu'on le démolisse de fond en comble, et, si courte que soit leur expérience politique, ils en savent assez pour comprendre très vite qu'avec un plan tracé sur le papier d'après un théorème de géométrie enfantine on ne bâtit pas une maison habitable. — D'autre part, dans la dernière classe, dans la grosse masse populaire et rurale, la théorie, à moins de se transformer en légende, n'obtient pas même des auditeurs. Pour les métayers, fermiers, petits cultivateurs attachés à leur glèbe, pour les paysans et manœuvres dont la pensée, engourdie par le travail machinal, ne dépasse pas un horizon de village et n'est remplie que par les préoccupations du pain quotidien, toute doctrine abstraite est inintelligible. S'ils écoutent les dogmes du catéchisme nouveau, c'est comme ceux du catéchisme ancien, sans les entendre; chez eux, l'organe mental qui saisit les abstractions n'est pas formé. Qu'on les amène au club, ils y dormiront; pour les réveiller, il faudra leur annoncer le rétablissement de la dîme et des droits féodaux; on ne pourra tirer d'eux qu'un coup de main, une jacquerie; et plus tard, quand on

voudra prendre ou taxer leurs grains, on les trouvera aussi récalcitrans sous la république que sous le roi.

C'est ailleurs que la théorie fait des adeptes, entre les deux extrêmes, dans la couche inférieure de la bourgeoisie et dans la couche supérieure du peuple. Encore, de ces deux groupes juxtaposés et qui se continuent l'un dans l'autre, faut-il retrancher les hommes qui, ayant pris racine dans leur profession ou dans leur métier, n'ont plus de loisir ni d'attention à donner aux affaires publiques; ceux qui ont gagné un bon rang dans la hiérarchie et ne veulent pas risquer leur place acquise; presque tous les gens établis, rangés, mariés, d'âge mûr et de sens rassis, auxquels la pratique de la vie a enseigné la défiance de soi et de toute théorie. En tout temps, l'outrecuidance est moyenne dans la moyenne humaine, et, sur la plupart des hommes, les idées spéculatives n'ont qu'une prise superficielle, passagère et faible. D'ailleurs, dans cette société qui, depuis plusieurs siècles, se compose d'administrés, l'esprit héréditaire est bourgeois, c'est-à-dire discipliné, ami de l'ordre, paisible et même timide. — Reste une minorité, une très petite minorité (1), novatrice et remuante : d'une part, les gens mal attachés à leur métier ou à leur profession parce qu'ils n'y ont qu'un rang secondaire ou subalterne (2), les débutans qui n'y sont pas encore engagés, les aspirans qui n'y sont pas encore entrés; d'autre part, les hommes instables par caractère, tous ceux qui ont été déracinés par le bouleversement universel, dans l'église par l'évacuation des couvens et par le schisme, dans la judicature, dans l'administration, dans les finances, dans l'armée, dans les diverses carrières privées ou publiques par le remaniement des institutions, par la nouveauté des débouchés, par le déplacement de la clientèle et du patronage. De cette façon, nombre de gens, qui, en temps ordinaire, seraient restés sédentaires dans leur état, deviennent nomades et extravaguent en politique. — Au premier plan, on

(1) On peut compter un jacobin sur quinze électeurs.

(2) Mallet-Dupan, II, 491. Danton disait un jour, en 1793, à un de ses anciens confrères, avocat au conseil : « L'ancien régime a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collège du Plessis. J'y ai été élevé avec de grands seigneurs, qui étaient mes camarades et qui vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement. Le barreau de Paris était inabordable, et il fallut des efforts pour y être reçu. Je ne pouvais entrer dans le militaire, sans naissance ni protection. L'église ne m'offrait aucune ressource. Je ne pouvais acheter une charge, n'ayant pas le sou. Mes anciens camarades me tournaient le dos. Je restai sans état et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à acheter une charge d'avocat aux conseils du roi. La révolution est arrivée; moi et tous ceux qui me ressemblaient, nous nous y sommes jetés. L'ancien régime nous y a forcés, en nous faisant bien élever, sans ouvrir aucun débouché à nos talens. » — Cette remarque s'applique à Robespierre, C. Desmoulins, Brissot, Vergniaud, etc.

trouve ceux que l'éducation classique a mis en état d'entendre un principe abstrait et d'en déduire les conséquences, mais qui, dépourvus de préparation spéciale, enfermés dans le cercle étroit de leur besogne locale, sont incapables de se figurer exactement une grande société complexe et les conditions par lesquelles elle vit; leur talent consiste à faire un discours, un article de journal, une brochure, un rapport, en style plus ou moins emphatique et dogmatique; le genre admis, quelques-uns bien doués y seront éloquens : rien de plus. De ce nombre sont les avocats, notaires, huissiers, anciens petits juges et procureurs de province qui fournissent les premiers rôles et les deux tiers des membres de la législative et de la convention; des chirurgiens ou médecins de petite ville, comme Bô, Levasseur et Baudot; des littérateurs de second ou troisième ordre comme Barère, Louvet, Garat, Manuel et Ronsin; des professeurs de collège comme Louchet et Romme; des instituteurs comme Léonard Bourdon; des journalistes comme Brissot, Desmoulins et Fréron; des comédiens comme Collot d'Herbois; des artistes comme Sergent; des oratoriens comme Fouché; des capucins comme Chabot; des prêtres plus ou moins défroqués comme Lebon, Chasles, Lakanal et Grégoire; des étudians à peine sortis des écoles comme Saint-Just, Monet de Strasbourg, Rousselin de Saint-Albin et Julien de la Drôme; bref, des esprits mal cultivés, mal ensemencés, sur lesquels la théorie n'a qu'à tomber pour étouffer les bonnes graines et végéter comme une ortie. Joignez-y les charlatans et les aventuriers de l'esprit, les cerveaux malsains, les illuminés de toute espèce, depuis Fauchet et Clootz, jusqu'à Chalier ou Marat, et toute cette tourbe de déclassés besoigneux et bavards qui promènent leurs idées creuses et leurs prétentions déçues sur le pavé des grandes villes. — Au second plan sont les hommes qu'une première ébauche d'éducation a mis en état d'entendre mal un principe abstrait et d'en mal déduire les conséquences, mais en qui l'instinct dégrossi supplée aux défaillances du raisonnement grossier : à travers la théorie, leur cupidité, leur envie, leur rancune devine une pâture, et le dogme jacobin leur est d'autant plus cher que, sous ses brouillards, leur imagination loge un trésor sans fond. Ils peuvent écouter sans dormir une harangue de club et applaudir juste aux tirades, faire une motion dans un jardin public et crier dans les tribunes, écrire un procès-verbal d'arrestation, rédiger un ordre du jour de garde nationale, prêter à qui de droit leurs poumons, leurs bras et leur sabre; mais leur capacité s'arrête là. De ce groupe sont des commis comme Hébert et Henriot, des clercs comme Vincent et Chaumette, des bouchers comme Legendre, des maîtres de poste comme Drouet, des maîtres menuisiers comme Duplay, des maîtres d'école comme ce

Buchot qu'on fit ministre, et quantité d'autres, leurs pareils, ayant l'usage de l'écriture, quelques vagues notions d'orthographe, et de l'aptitude pour la parole (1), sous-maîtres, sous-officiers, anciens moines mendians, colporteurs, aubergistes, détaillans, forts de la halle (2), ouvriers des villes, depuis Gonchon, l'orateur du faubourg Saint-Antoine jusqu'à Simon, le savetier du Temple et Trinchard, le juré du tribunal révolutionnaire, jusqu'aux épiciers, tailleurs, cordonniers, marchands de vin, garçons coiffeurs et autres boutiquiers ou artisans en chambre qui, de leurs propres mains, travailleront aux massacres de septembre. Ajoutez-y la queue fangeuse de toute insurrection ou dictature populaire, les bêtes de proie comme Jourdain d'Avignon et Fournier l'Américain, les femmes qui, comme Théroigne, Rose Lacombe et les tricoteuses de la convention, se sont dépouillées de leur sexe, les bandits amnistiés, et tout ce gibier de police à qui le manque de police laisse les coudées franches, les traîneurs de rue, tant de vagabonds rebelles à la subordination et au travail, qui, au milieu de la civilisation, gardent les instincts de la vie sauvage, et allèguent la souveraineté du peuple pour assouvir leurs appétits natifs de licence, de paresse et de férocité. — Ainsi se recrute le parti, par un racolage qui glane des sujets dans tous les états, mais qui les moissonne à poignées dans les deux groupes où le dogmatisme et la présomption sont choses naturelles. Là l'éducation a conduit l'homme jusqu'au seuil ou jusqu'au centre des idées générales; partant, il se sent à l'étroit dans le cercle fermé de sa profession ou de son métier, et il aspire au-delà. Mais l'éducation est restée superficielle ou rudimentaire; partant, hors de son cercle étroit, il n'est pas à sa place. Il aperçoit ou il entrevoit les idées politiques; c'est pourquoi il se croit capable. Mais il ne les aperçoit que dans une formule, ou il ne les entrevoit qu'à travers un nuage; c'est pourquoi il est incapable, et les lacunes, comme les acquisitions de son intelligence, contribuent à faire de lui un jacobin.

H. Taine.

(1) Dauban, *la Démagogie à Paris en 1793*, et *Paris en 1794*. Lire dans ces deux ouvrages les ordres du jour du général Henriot. — Campardon, *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, lettre de Trinchard, I, 306 : « Si tu nest pas toute seulle et que le compagnion soit à travalier tu peus ma chaire amie venir voir juger 24 messieurs tous si devent président ou conselier au parlement de Paris et de Toulouse. Je t'ainvite à prendre quelque choge aven de venir parcheque nous n'aurons pas fini de 3 hurres. Je t'embrase ma chaire amie et epouge. » — F. — *Ib.*, II, 350, interrogatoire d'André Chénier. — Wallon, *Hist. du trib. rév.*, II, 316. Lettre de Simon. « Je e coitte le bonjour mois est mon est pousse. »

(2) Ils se faisaient appeler : « Les forts pour la patrie. »

LES

FOUILLES DE PERGAME

Die Ergebnisse der Ausgrabungen zu Pergamon, von Conze, Humann, etc.; Berlin, 1880.

Les archéologues d'outre-Rhin ont, depuis quelques années, mis en coupe réglée la Grèce et l'Asie-Mineure; leurs succès marchent de pair avec ceux de la politique allemande. Les lecteurs de la *Revue* connaissent les trouvailles de M. Schliemann à Mycènes et les merveilleuses découvertes de M. Curtius à Olympie. Mycènes, il est vrai, n'a guère donné que des bibelots; l'art, dans le grand sens de ce mot, n'entre que pour une assez faible part dans l'intérêt qu'ils inspirent; mais ces bibelots avaient appartenu à des dynastes de l'époque homérique. En fallait-il davantage pour exciter la curiosité et presque l'enthousiasme? Il est certain que cette exhumation d'armes, de vaisselle, d'ornemens innombrables, ces somptueuses tombes royales et jusqu'à ces tessons extraits du palais des Pélopides, qui garnissent aujourd'hui le musée d'Athènes, évoquaient dans l'esprit, avec une précision singulièrement intense, une civilisation à laquelle les beautés de la littérature classique prêtent un charme incomparable. — A peu près en même temps que les trésors de Mycènes illustraient l'histoire des temps primitifs de la Grèce, les sables de l'Alphée livraient les chefs-d'œuvre qui faisaient la gloire d'Olympie. Ici, tout rappelle le grand art et la plus belle époque. En poursuivant les investigations avec une méthode rigoureuse, on parvint à l'endroit où Pausanias rapporte qu'on voyait une statue de Praxitèle, un Mercure tenant Bacchus enfant sur son bras gauche. Les ouvriers mirent à nu, parmi toute sorte de débris, un buste de marbre surmonté d'une tête d'une rare

beauté. Était-ce le Mercure cherché? La splendeur du morceau permettait de le croire; pourtant les bras manquaient, et nul attribut ne permettait de se prononcer avec certitude, quand on remarqua sur l'épaule gauche du dieu la trace de cinq petits doigts d'enfant. Cela valait une signature. On se trouvait en présence d'une œuvre authentique de l'un des plus grands artistes de la Grèce.

Les fouilles de Mycènes et d'Olympie ont jeté un nouveau jour sur les origines de la civilisation grecque et sur la période la plus brillante de cette même civilisation. Nous voudrions parler aujourd'hui d'autres découvertes qui, pour se rapporter à une époque moins reculée, ne présentent pas un intérêt moins vif. Les monumens de Pergame datent seulement du IIe siècle avant notre ère; ils appartiennent donc à l'âge de transition entre l'art grec et l'art romain, ordinairement qualifié d'âge de décadence. Il est vrai que ce mot est de ceux dont on abuse un peu, de notre temps surtout, où le goût des œuvres primitives domine souvent jusqu'à faire illusion sur leur valeur réelle. Ceux qui préfèrent Cimabuë à Raphaël, et aux frises du Parthénon les statues du temple d'Égine, auront peut-être quelque peine à croire à la beauté d'une œuvre presque contemporaine de la conquête de la Grèce par les Romains. Mais ils changeront d'avis, croyons-nous, une fois en présence des admirables sculptures qui entouraient le soubassement de l'autel de Jupiter sur l'acropole de Pergame.

J'étais de passage à Berlin quand on commença à exposer au musée une série de ces bas-reliefs déjà célèbres avant d'être connus et impatiemment attendus par les artistes de l'Allemagne. Un envoi considérable venait d'arriver, comprenant quelques-uns des plus beaux morceaux d'une Gigantomachie qui se développait sur une frise haute de 2m,30, longue de 100 mètres environ. Les caisses, à peines ouvertes, avaient été étalées dans une vaste galerie, à travers les gaines surmontées de médiocres statues romaines mal restaurées qui forment l'ancien fonds des antiques de Prusse. Je ne saurais dire le saisissement que je ressentis en contemplant ce produit d'un art qui me parut une révélation. On se représente trop volontiers l'art grec comme cherchant surtout à réaliser un idéal majestueux de beauté plastique au préjudice du mouvement. Ici, au contraire, aux qualités de forme, à la noblesse des attitudes se joint une exubérance de vie rappelant les grands maîtres de la renaissance italienne. Et bien que les membres soient plus sveltes, les muscles moins fortement marqués, c'est vers l'école de Michel-Ange que la pensée se reporte. En admirant ces belles choses, le désir nous est venu de rechercher ce qu'elles avaient pu être autrefois et d'étudier le peuple et le pays, trop ignorés, qui les ont produites.

II.

Le nom de Pergame est commun à plusieurs localités du monde grec. En Asie-Mineure, il rappelle le souvenir de la citadelle de Troie, plutôt que la ville dont nous voulons parler. Mais entre ces deux Pergames, il y a du moins cette différence que l'on ne sait guère où placer la première, tandis que nul ne peut mettre en doute l'identité de la seconde. Il n'y a qu'un homme au monde qui soit sûr de l'emplacement de Troie : c'est M. Schliemann. Dans cette malheureuse Troade, les ruines même ont péri, comme disait le poète Lucain : les noms sont oubliés, les fleuves se sont déplacés, les golfes se sont comblés, et la topographie ne peut plus se refaire qu'à l'aide d'une vigoureuse imagination. Il n'en est pas ainsi de notre Pergame : en dépit des invasions successives des Galates, des Romains, des Byzantins, des Turcs, elle a conservé jusqu'à nos jours le nom qu'elle reçut dès l'origine. Bergama est encore aujourd'hui une ville de vingt mille âmes.

Au nord du golfe de Smyrne, la côte de l'Éolide forme une baie peu fréquentée des navigateurs, où, presque en face de l'île de Lesbos, les eaux du Caïque viennent se joindre à celles de la mer. La petite ville d'Élée était autrefois assise à l'embouchure du fleuve. La place en est encore marquée par des blocs de marbre, des débris de statues et de colonnes, épars dans les marais fiévreux du rivage. Élée, dans l'antiquité, était le port de Pergame : elle a été remplacée dans ce rôle par le bourg de Diceli, situé un peu plus au nord. C'est là que l'on débarque pour atteindre la ville des Attales, située à 7 lieues environ dans l'intérieur des terres. La vallée du Caïque, large près de la mer, se rétrécit à mesure qu'on s'en éloigne, et les montagnes qui l'enserrent à droite et à gauche deviennent plus hautes et plus abruptes. Le pays a cet aspect, tranquille, poétique, et un peu triste, qui caractérise toute cette partie de l'Asie-Mineure : de jolis cyclamens aux pétales d'améthyste fleurissent au bord du chemin; des oliviers, des poiriers sauvages, des grenadiers garnissent les pentes inférieures des montagnes dont les plus hauts escarpemens sont d'un roc mat et blanchâtre. Le calme de la nature n'est troublé que par les caravanes qui traversent le pays. Les chameaux s'avancent en longue file, à pas comptés, précédés d'un petit âne, sur lequel chevauche un Turc en caftan noir, le chef surmonté d'un énorme turban. A la queue du baudet est attachée la bride du premier chameau, à la queue du premier chameau le licol du second, et ainsi de suite. Le soir toute la bande s'arrête et bivouaque en plein air autour d'un grand feu. Durant le jour, on

fait halte de loin en loin auprès de ces postes de gendarmes, servant en même temps d'auberge, qu'on nomme des cafés. C'est d'ordinaire une chétive masure, placée près d'une source dont la fraîcheur donne une vigueur admirable à la végétation voisine. De grands platanes forment un ombrage épais, où le voyageur se repose en buvant du café bourbeux, servi par un gendarme armé jusqu'aux dents. Peu d'Européens ont fréquenté cette route, et il est peu probable que la vallée du Caïque en attire beaucoup plus à l'avenir, car c'est à Berlin qu'il faudra se rendre pour étudier les antiquités de Pergame.

A mesure que l'on s'avance, on voit se détacher des montagnes qui ferment l'horizon un mamelon surmonté de constructions de tous les âges : c'est l'acropole de la ville ancienne. La moderne Bergama est assise sur le versant méridional, séparée du fleuve par un léger épaulement de terrain qui la dissimule aux regards jusqu'au moment où l'on est sur le point de l'atteindre. Le pays est frais et riant, planté d'arbres à fruit et de vignes : çà et là les cyprès dressent leurs pyramides d'un vert sombre au-dessus du pâle feuillage des oliviers. Quelques grands tumulus attirent l'attention : deux d'entre eux, voisins de la ville, étaient célèbres dans l'antiquité. Pausanias les mentionne, et ils se rapportent aux plus anciennes traditions du pays. Le plus grand était regardé comme le tombeau d'Augé, fille d'un roi mythique du Péloponèse et honorée de l'amour d'Hercule. Il en était résulté Télèphe, qui devint gendre de Priam et roi de Mysie. Son rôle étrange devant la guerre de Troie, où il figure successivement chez les assiégés et parmi les assiégeans, n'avait pas terni sa mémoire. Il devint au contraire si populaire que nous verrons ses aventures former le sujet d'une série de bas-reliefs, qui ornaient la partie supérieure de l'autel de Jupiter dont la Gigantomachie décorait le soubassement. L'autre tumulus rappelle une des plus touchantes héroïnes grecques dont la tragédie classique ait illustré le nom : il passait pour être le tombeau d'Andromaque. Mais la légende grecque n'est pas d'accord avec Racine : d'après elle, Pyrrhus, loin « qu'il rende à l'autel son infidèle vie, » épouse la veuve d'Hector et la rend mère de plusieurs enfans. On racontait que l'un d'eux, Pergamos, était venu en Asie-Mineure, s'était emparé de la Teuthranie, où régnaient les descendans de Télèphe, et avait fondé la ville qui porte encore son nom. Sa mère l'avait accompagné et était morte sur les bords du Caïque.

C'est une chose digne de remarque que, jusqu'à ces derniers temps, Pergame avait conservé fort peu de souvenirs apparens de la période hellénique de son histoire : on n'y connaissait guère de monumens intermédiaires entre les tertres préhistoriques d'Augé

et d'Andromaque et les ruines de l'époque romaine. Pergame cependant, avant de devenir le chef-lieu de la province romaine d'Asie, avait été la capitale d'un état qui ne fut pas sans gloire et dont le rôle a même été, à certains égards, important dans l'histoire de la civilisation. Lors du partage de l'empire d'Alexandre, elle tomba dans le lot de Lysimaque, roi de la Thrace, qui amoncela dans la citadelle un trésor considérable s'élevant à 45 millions. Il en confia la garde à un eunuque rusé, appelé Philetère. Celui-ci s'empressa de le trahir avec la connivence de Séleucus, qu'il trahit ensuite à son tour, jusqu'à ce qu'il se trouva seul maître du pays et de l'argent. En mourant, il laissa le pouvoir à son neveu Eumène. Ce dernier, bien qu'il ne portât pas le titre de roi, fut, à vrai dire, le premier des dynastes de Pergame. Cependant, si Eumène avait pu secouer la domination des généraux d'Alexandre, il était obligé de compter avec un peuple qui, pendant la première partie du IIIe siècle avant notre ère, était tout-puissant en Asie-Mineure : c'étaient les Gaulois, qui régnaient en maîtres depuis le Bosphore jusqu'à la Syrie et qui avaient imposé de lourds tributs aux rois et aux républiques. N'est-ce pas un étrange spectacle que celui des migrations de cette race gauloise, qui eut pendant de longs siècles une si merveilleuse force d'expansion? Plus étonnante encore que la conquête de Rome est celle de l'Asie-Mineure. Les historiens de l'antiquité nous ont gardé le souvenir de l'épouvante qui régna dans tout l'Orient à l'approche des hordes celtiques. Celles-ci trouvèrent peu de résistance et s'installèrent où bon leur sembla : les chariots venus de Toulouse, dit le poète Callimaque, stationnèrent dans les plaines de Caystre ; une tribu gauloise s'établit sur l'emplacement même de Troie. Le premier qui mit un terme à la toute-puissance des Gaulois en Asie-Mineure fut Attale Ier, successeur d'Eumène. Il les défit dans une grande bataille, et cette victoire sur un peuple réputé invincible lui valut une popularité sans pareille. Roi d'un petit état, il devint l'arbitre de l'Orient. Quant aux Gaulois, chassés des rives de l'archipel, ils se réfugièrent dans l'intérieur des terres : il en fut d'eux à peu près comme des Français dans l'Amérique du Nord, qui, maîtres un moment d'immenses régions, durent se concentrer dans les froides plaines du Canada, où ils conservent pieusement les mœurs et le langage de la mère patrie. Ainsi les Gaulois, cantonnés dans la partie de l'Asie qui prit leur nom, dans la Galatie, gardèrent pendant de longs siècles, malgré l'occupation romaine, l'empreinte de leur nationalité. Saint Jérôme raconte que, de son temps, c'est-à-dire au IVe siècle de l'ère chrétienne, on parlait la même langue à Ancyre et à Trèves !

Le vainqueur des Gaulois se montra digne du grand succès qu'il

remporta. Sous son règne et sous celui de son fils Eumène II, Pergame devint le principal centre de l'hellénisme. C'est alors que fut fondée l'admirable bibliothèque qui dut son rapide développement à l'emploi de peaux habilement préparées pour remplacer le papyrus: du nom même de la ville où naquit cette précieuse industrie fut formé le mot *pergamena,* dont nous avons fait *parchemin.* Encore aujourd'hui, l'on voit sur les bords du Caïque un certain nombre de peausseries, héritières peut-être de celles où fut apprêtée la matière première des plus anciens livres de Pergame. Toutes les branches de la science et de l'art étaient cultivées avec un brillant succès : autour d'un sanctuaire vénéré d'Esculape se formait la célèbre école de médecine d'où Galien devait sortir plus tard. Quant à la statuaire, elle était plus brillante encore, et les découvertes récentes viennent de confirmer avec un éclat inattendu ce que l'on savait déjà des sculpteurs contemporains d'Attale Ier. On n'ignorait pas, en effet, qu'une foule d'artistes de talent avait illustré le règne de ce prince. L'école de Pergame eut cela de remarquable qu'elle ne chercha jamais à imiter. A une époque où les œuvres des artistes d'Athènes ne sont que de froids et prétentieux pastiches, il est intéressant de rencontrer des esprits assez indépendans pour être eux-mêmes. Il est regrettable que certaines statues données aux Athéniens par Attale Ier après sa victoire sur les Gaulois ne nous aient pas été conservées: c'étaient des Gaulois blessés, hauts de deux coudées et par conséquent plus petits que nature. On voit encore sur l'Acropole d'Athènes, derrière les ruines de l'ancien Parthénon détruit par Xerxès, les assises des piédestaux qui surélevaient les présens d'Attale, de sorte qu'on pût les apercevoir de la ville et des bords de l'Ilissus, par-dessus la muraille de Cimon. Que sont devenues ces statues? Il est difficile de le dire avec certitude. Le savant professeur Brunn, de Munich, incline à les reconnaître dans les Gaulois blessés de la villa Ludovisi et du Capitole. Ces derniers, quoi qu'il en soit, appartiennent sans aucun doute à l'école de Pergame, et permettent d'en apprécier les mérites : la liberté d'attitude, l'expression de souffrance marquée sur la physionomie, et une façon particulière de réalisme dans l'ensemble révèlent chez les artistes de Pergame une spontanéité et comme une sorte de naïveté qu'on est surpris de trouver un siècle et peut-être davantage après Alexandre. C'est de cette même époque que datent les bas-reliefs représentant la Gigantomachie et l'autel de Jupiter lui-même. Pergame fut du reste embellie avec un luxe inouï par ses rois. On dit que les biens mal acquis ne profitent pas : ici, au contraire, les neuf mille talens de Lysimaque, volés par son intendant, furent l'origine d'une opulence hors de proportion avec le peu d'étendue du royaume.

La ville des Attales devint ainsi la plus belle, la plus fastueuse

cité de l'Asie-Mineure, et quand les Romains, à qui Attale III avait légué ses états par un testament en due forme, prirent possession de cette riche succession, ils firent de Pergame le chef-lieu de leur province d'Asie et continuèrent à l'embellir. Ils emportèrent seulement l'argent monnayé et les objets les plus précieux. Quant à la bibliothèque, qui comptait deux cent mille volumes, elle fut respectée jusqu'au jour où Antoine eut l'idée de la donner à Cléopâtre : c'est ainsi que les parchemins d'Attale et d'Eumène allèrent grossir la bibliothèque d'Alexandrie et en partager le triste sort. — Les monumens romains, dont un grand nombre ont laissé des ruines imposantes, donnent aujourd'hui à Pergame l'aspect d'une ancienne ville romaine plutôt que grecque. N'était l'aspect des maisons modernes, on se croirait en Italie ou en Provence. L'étendue de l'espace où se trouvent les ruines montre que la ville antique occupait une aire beaucoup plus considérable que la ville moderne. Tandis que celle-ci reste plaquée sur le versant de l'acropole, la cité grecque et romaine couvrait au loin le vallon du Sélinos, petit affluent du Caïque, qui descend en cascatelles des montagnes du nord. L'amphithéâtre, par exemple, est aujourd'hui isolé dans la campagne : c'est une des plus grandes curiosités de la Pergame romaine. C'est un des deux seuls monumens de cette nature que l'on ait trouvé en Asie. Les jeux sanglans qui passionnaient les Romains, et dont ils tenaient le goût des anciennes races italiotes, répugnaient aux populations plus douces des rives orientales de la mer Égée. L'amphithéâtre de Pergame, dont les proportions sont à peu près les mêmes que celles des arènes d'Arles, est loin de présenter un ensemble aussi complet; mais il offre une particularité intéressante, c'est d'avoir été construit dans le vallon d'un petit torrent, qui le traverse dans la direction du plus grand axe. Il suffisait d'établir un barrage pour former un lac destiné aux joutes. L'amphithéâtre marque l'extrémité nord de la ville, sur la rive droite du Sélinos; tout auprès se trouve l'emplacement du stade et les ruines de l'ancien théâtre, dont on a quelque peine à bien comprendre les dispositions. De là partait une voie bordée de colonnes qui sortait de la ville et dont on peut suivre la trace jusqu'aux décombres d'un temple dorique situé près d'une source tiède et qui paraît avoir été dédiée à Esculape. Ce dieu était grandement honoré à Pergame, et son sanctuaire semble avoir été en même temps une sorte d'hospice où les malades venaient chercher la santé, et un asile où les criminels pouvaient échapper en pleine sécurité à la vindicte des lois. Le culte du dieu conduisit à l'étude de la médecine elle-même. Une célèbre école de médecine existait, comme nous l'avons dit, à Pergame.

Le Sélinos partageait l'ancienne ville et partage encore la ville

moderne en deux parties. Il était bordé autrefois de magnifiques quais, construits en belles pierres de taille, qui subsistent sur plusieurs points. On le franchit sur une série de ponts antiques, aux arcs élégans, que le temps n'a pas entamés. Le Sélinos a même été l'objet d'un travail dont l'antiquité, croyons-nous, n'offre pas d'autre exemple. Il a été couvert, comme la Bièvre ou le canal Saint-Martin, sur une assez longue partie de son cours : les eaux s'engouffrent sous un double tunnel et ressortent à 200 mètres plus loin. Le voyageur français Texier, qui a parcouru le souterrain d'un bout à l'autre, a reconnu qu'il était voûté dans toute sa longueur et construit avec de beaux matériaux soigneusement taillés. Rien plus qu'un pareil travail ne peut donner une idée du degré de splendeur où était arrivée Pergame sous la domination romaine. Il fallait, certes, que le terrain y fût précieux pour qu'on ne reculât pas devant un moyen si dispendieux de gagner tout au plus quelques hectares. Il y a aujourd'hui encore un quartier de Bergama bâti sur le Sélinos : les Turcs le désignent d'un seul mot qui, avec cette concision bien connue de leur langue, signifie à lui tout seul : ni sur la terre, ni dans le ciel. — Non loin de là, sur la rive gauche de la rivière, c'est-à-dire dans l'espace étroit compris entre son cours et la colline de l'acropole, se trouve un des monumens de Pergame qui ont le plus piqué la curiosité des archéologues. C'est un grand édifice rectangulaire désigné sous le nom de basilique. Il n'est pas douteux qu'il n'ait été transformé en église lors de l'introduction du christianisme ; mais quelle en était la destination primitive? quelle était surtout celle des deux grosses tours rondes, de style manifestement romain, que les Byzantins ont utilisées comme annexes de l'église principale? C'est un problème complexe, que nous n'aurons garde de chercher à résoudre.

II.

Après cette courte visite de la ville basse, gravissons les pentes de l'acropole. Le mamelon où elle était édifiée est de forme oblongue : il se rattache vers le nord seulement aux autres montagnes du pays, et encore n'est-ce que par une étroite langue de terre, une crête inclinée facile à défendre. A l'ouest et à l'est, il est enserré entre les vallons du Sélinos, que nous connaissons déjà, et du Cétios, autre affluent du Caïque. Le seul côté facilement accessible est celui qui fait face au midi, et où la colline s'abaisse et descend en ondulant jusqu'à la plaine formée par les alluvions du fleuve.

C'est par là qu'aujourd'hui encore on gagne le sommet de l'acropole, en suivant un sentier dont les larges dalles attestent l'origine reculée. Cet antique chemin traverse d'abord les quartiers élevés de la ville moderne, où s'entasse cette population bruyante et bigarrée des cités de l'Orient. On coudoie de graves Turcs à turban vert, insigne vénéré des hadgi, les dévots qui ont fait le pèlerinage de la Mecque, des Grecs portant le large pantalon flottant de l'Ionie et des Cyclades, des Arméniens, des Juifs reconnaissables à la persistance étonnante de leur type originaire. Au-delà des dernières maisons de la ville, on contourne le cimetière des Arméniens, puis on dépasse les restes d'une enceinte qui paraît avoir couru à mi-coteau sur une assez grande partie du versant qui regarde le Sélinos. Le chemin atteint bientôt la véritable enceinte de la citadelle, celle qui la couronnait tout autour; mais la porte n'est pas en face de l'endroit où l'on arrive. Pour y parvenir, il faut longer la base de la muraille de circonvallation du côté de l'est. C'est là, regardant le Cétios, qu'était l'entrée principale, très délabrée aujourd'hui, mais où l'on reconnaît pourtant encore la base des tours qui en gardaient les abords. L'ennemi ne pouvait donc pénétrer qu'après s'être exposé sur un assez long espace aux projectiles lancés par les soldats postés sur les remparts. Puis s'il était parvenu jusqu'au seuil, il était obligé, pour saper la porte, de faire à gauche un mouvement de flanc qui rendait inutile la protection du bouclier. C'est là une disposition fréquente dans les citadelles helléniques et que j'ai eu l'occasion de remarquer souvent, notamment à Mycènes.

Dans l'antiquité, l'enceinte fortifiée paraît avoir été divisée en deux parties par un rempart intérieur. C'était là encore un usage très fréquemment suivi : on le trouve déjà à Tirynthe, la patrie d'Hercule et la plus antique forteresse du monde pélasgique. On la retrouve d'ailleurs dans les places fortes du moyen âge, qui se composaient presque toujours de deux cours enfermées dans une enceinte commune : le point culminant, qu'on appelait la *motte* dans les premiers siècles, alors que les châteaux étaient défendus par de simples palissades, devint plus tard le donjon quand la pierre remplaça le bois. A Pergame, la porte dont nous venons de parler conduit à une première enceinte, large et arrondie vers le sud, qui va s'élevant et se retrécissant vers le nord. L'assiégeant qui serait parvenu à s'en emparer aurait encore trouvé devant lui un rempart dont les fondemens seuls subsistent, qui protégeait la partie supérieure de l'acropole. Il fallait donc franchir une seconde porte puissamment fortifiée pour pénétrer dans l'enceinte, où la tradition place le palais des Attalides. Cette deuxième enceinte a la forme d'un triangle compris entre le rempart intérieur au sud et la

muraille de circonvallation générale qui, suivant le contour du mamelon, forme un angle aigu vers le nord. Cette extrême pointe est le seul endroit où les décombres et les fondations d'édifices de tous les âges n'empêchent pas le gazon de pousser librement; le peuple l'appelle le jardin de la reine, et d'aucun endroit de l'acropole la vue n'est plus admirable.

Le jardin de la reine, ainsi que l'esplanade du palais, ont été transformés au moyen âge en forteresse turque, à une époque où probablement on avait dû abandonner toute la partie inférieure de la citadelle antique. Bien avant, du reste, de grands changemens avaient été opérés. A l'époque byzantine, on a bâti en avant du rempart intérieur un mur énorme épais de six mètres, pour la construction duquel tous les édifices voisins ont été mis à contribution. Ce mur est ainsi devenu le réceptacle où, enfouis dans le mortier, les chefs-d'œuvre des sculpteurs de Pergame ont attendu le jour où un heureux amateur d'antiquités a eu la bonne fortune de les découvrir.

En 1864, un ingénieur allemand, attiré en Asie-Mineure par le climat et chargé par le gouvernement turc, et notamment par l'illustre Fuad-Pacha, de la construction de diverses routes, M. Humann, vint visiter Pergame. L'acropole était alors une vaste et riche carrière de marbre. L'on n'avait qu'à gratter le sol à peine recouvert de gazon et de maigres arbustes pour en tirer des blocs de toute dimension. Les plus grands étaient réservés pour la construction des maisons de la ville; les petits étaient jetés dans des fours à chaux, qui ne chômaient jamais. Grâce à cette active exploitation, notre ingénieur ne put même pas retrouver l'emplacement de certains monumens qu'avaient mesurés les voyageurs du siècle dernier et du commencement du nôtre. Mais il soupçonna que le sol devait recéler des restes précieux de la citadelle des Attalides, et ne partit qu'après s'être promis de revenir. Il revint, en effet, deux ans après, et apprit qu'un médecin grec de Pergame, M. Rhalli, avait découvert sur l'acropole un grand bas-relief représentant un homme terrassé par un lion. Ce morceau, envoyé à Constantinople, fut jugé si remarquable que la Sublime-Porte elle-même s'en émut et donna l'ordre d'empêcher qu'à l'avenir les marbres fussent enlevés ou brûlés. Les choses en restèrent là jusqu'en 1869, époque à laquelle M. Humann fit un troisième voyage à Pergame, motivé par le projet de construction d'une route entre cette ville et le port de Diceli. Il eut la chance, cette fois, de découvrir lui-même un bas-relief représentant un jeune dieu. C'était une énorme dalle de marbre, qui parut à un naturel éminemment propre à faire une marche d'escalier, moyennant un petit travail de nivellement opéré

à coups de marteau sur les parties les plus saillantes. Il la fit voler pendant la nuit. Ce fut un cruel déboire pour M. Humann; mais un point lui sembla désormais acquis, c'est qu'il suffirait de chercher pour trouver. Cette confiance s'affermit tous les jours et devint en lui un article de foi. Toutefois il ne lui fut pas facile de convaincre ses compatriotes, de leur faire partager son ardeur de croyant. Après la guerre de France, tous les fonds dont l'Allemagne dispose pour les recherches archéologiques furent consacrés aux fouilles d'Olympie. Bien en prit d'ailleurs à M. Ernest Curtius, qui les a su conduire avec tant d'habileté, mais le pauvre M. Humann dut attendre longtemps. Il se décida enfin à faire comme le maître du champ : il commença lui-même la moisson et eut le bonheur d'envoyer deux grands bas-reliefs à Berlin en 1878. Un résultat si décisif enleva les dernières hésitations, et grâce surtout à l'influence de M. Conze, le savant archéologue de Berlin, l'argent ne manqua plus à M. Humann. Il obtint en même temps un firman du sultan l'autorisant à remuer à sa guise le sol de l'acropole de Pergame.

Les deux derniers reliefs ayant été trouvés dans le large mur byzantin dont nous avons parlé, c'est à le démolir que l'on s'appliqua tout d'abord. Mais il ne s'agissait pas seulement de trouver des débris; M. Humann voulait fouiller l'emplacement même de l'édifice auquel ils avaient appartenu. Et d'abord, quel était cet édifice? On savait par un médiocre écrivain latin, Ampelius, auteur d'un petit traité sur *les Merveilles du monde*, qu'un colossal autel de Jupiter, haut de 40 pieds, orné d'une Gigantomachie, avait existé à Pergame. L'examen des reliefs trouvés à deux reprises ne permettait pas de douter qu'ils n'eussent fait partie de ce monument. Il s'agissait seulement d'en déterminer la place. M. Humann fut amené par diverses considérations à croire que l'autel avait été édifié entre le rempart intérieur de construction hellénique et le mur byzantin, non loin de l'enceinte. De là on domine le cours du Sélinos et, vers le sud, la plaine du Caïque, où une longue rangée de grands arbres marque le cours du fleuve, jusqu'à la mer dont la nappe bleue borne l'horizon. C'est à cette place que M. Humann se décida à creuser les premières tranchées. Il raconte en termes émus sa joie quand, après quinze ans d'attente et d'efforts infructueux, il put enfin commencer des travaux sérieux. Il fit à ses terrassiers turcs, grecs et arméniens un beau discours en allemand et invoqua la haute intercession du puissant protecteur du musée de Berlin, « le plus heureux et le plus aimé des hommes. » Les ouvriers, grands enfans, crurent à une formule magique destinée à les mettre sur la voie des trésors. Ils s'imaginaient, en effet, que les

recherches pour lesquelles on les avait convoqués ne pouvaient avoir d'autre but que des monceaux d'or et d'argent, et ils durent mépriser quelque peu les sortilèges de M. Humann en voyant qu'on trouvait seulement ces grosses pierres sculptées dont ils avaient sans doute autrefois jeté plus d'une dans le four à chaux. Quant à M. Humann lui-même, les espérances les plus brillantes qu'il avait pu concevoir furent certainement dépassées. Un mois après l'ouverture des premières tranchées, l'emplacement de l'autel était reconnu et vingt-trois grandes plaques de marbre, revêtues de bas-reliefs, avaient été découvertes. Commencées en septembre 1878, les fouilles continuèrent jusqu'au mois de mai suivant; à cette époque, le nombre des plaques sculptées s'élevait à cent trente, et un nombre considérable de statues et de sculptures de tout genre gisait sur le sol de la citadelle des Attalides.

En même temps que l'autel de Jupiter, M. Humann avait attaqué deux autres points de l'acropole. Des ruines considérables situées à l'extrémité sud avaient déjà attiré l'attention des voyageurs; mais ils avaient dû se borner à émettre des suppositions fondées sur des données un peu vagues. Les fouilles ne tardèrent pas à faire connaître que l'on était en présence d'un gymnase. On sait l'importance qu'avaient ces établissemens dans la vie des Grecs. Chaque ville en possédait au moins un, et ils étaient souvent construits avec le plus grand luxe. Celui de Pergame était édifié sur une terrasse longue de 250 mètres, large de 70, qui reposait en partie sur une énorme muraille de soutènement : il se composait d'une série de cours et d'appartemens de toutes les grandeurs destinés aux différens exercices en usage chez les anciens. La partie la plus importante était une cour rectangulaire, ouverte du côté qui regarde la plaine du Caïque, et fermée des trois autres par une large galerie où l'on pouvait s'abriter en cas de mauvais temps. On a trouvé par derrière les restes d'une salle mi-circulaire, une sorte de vaste exèdre ayant exactement la forme d'un petit théâtre, dont l'affectation n'est pas déterminée. Nous savons par le témoignage des auteurs qu'à côté des exercices du corps, les jeux de l'esprit n'étaient pas dédaignés dans les gymnases. Peut-être la rotonde en question était-elle consacrée à des conférences ou à des lectures publiques, dont la mode s'était répandue dans l'empire romain à l'époque impériale. Le gymnase de Pergame était, sous le rapport de l'administration, confié à un magistrat appelé gymnasiarque. A l'époque romaine, où la manie de dresser des statues sévissait avec fureur, on honorait ainsi la mémoire de ceux d'entre ces fonctionnaires qui s'étaient le mieux acquittés de leurs charges. Il est vrai de dire que le directeur du gymnase de Per-

game n'était pas toujours un simple maître de gymnastique, au sens moderne du mot : une inscription votive nous montre ces fonctions occupées par un rhéteur qui fut, au dire de Suétone, le professeur de grec du jeune Octave, Apollodore, fils de Pyrrhus.

A l'autre extrémité de l'acropole, tout auprès du soi-disant palais des Attalides, les vestiges d'un temple attirèrent également l'attention de M. Humann. On avait cru y reconnaître le sanctuaire de Minerve, que l'on savait avoir été honorée à Pergame, et même celui d'Esculape, avant que l'on en eût déterminé l'emplacement dans la plaine. Les fouilles ne permettent guère de douter que ce ne soit le temple de Rome et d'Auguste, dont, au dire de Dion Cassius, l'érection fut autorisée par Auguste lui-même. C'est un exemple de ce singulier culte des Césars qui se répandit promptement dans tout l'empire et ne disparut qu'après que le christianisme fut depuis longtemps devenu la religion officielle du monde romain. L'*Augustæum* de Pergame était un temple corinthien, de proportions assez mesquines, bâti sur une terrasse carrée dont l'établissement avait nécessité des travaux considérables : la plus grande partie reposait sur de solides voûtes, dont quelques-unes existent encore. La cella s'élevait au milieu, faisant face à la plaine, suivant la coutume des Grecs de placer autant que possible leurs monumens dans une position haute et dominante. Sauf en avant du pronaos, la terrasse était entourée de galeries, dont les profils élégans encadraient le temple aux yeux des étrangers arrivant d'Élée par la vallée de Caïque et des habitans de la ville basse. Un petit monument des plus curieux était placé entre l'opisthodome et la galerie du fond : c'était une exèdre dont on reconnaît encore la forme malgré l'état de délabrement où le temps l'a réduite et qui paraît avoir été décorée autrefois de statues de bronze. Une inscription en fait remonter la construction à Attale, fils d'Attale, c'est-à-dire à Attale II. On peut donc croire que sur ce banc en demi-cercle se sont assis pour causer ou pour lire ces brillans rois de Pergame que M. Humann appelle avec raison les Médicis de leur époque. — L'exèdre paraît avoir été construite en premier lieu dans un autre endroit de l'acropole, puis transportée, sous l'empire, derrière le temple d'Auguste, à titre sans doute de souvenir historique, cher aux Romains, à qui les rois de Pergame, en leur léguant leur royaume, avaient ôté la peine de le conquérir.

III.

Revenons maintenant à l'autel de Jupiter, qui, par la valeur hors ligne de ses sculptures et par l'originalité de ses dispositions, mé-

rite de fixer plus longtemps l'attention. L'acropole de Pergame était sans doute, à l'origine, un de ces lieux élevés où l'on offrait des sacrifices à Jupiter sur un tertre de gazon, en plein air. N'était-il pas naturel, d'ailleurs, que le dieu de l'air et du ciel fût honoré sous la voûte du firmament? Beaucoup de ces sanctuaires primitifs furent transformés par la suite : grâce aux progrès parallèles que firent chez les Grecs l'anthropomorphisme et la pratique des arts, ils furent remplacés par des temples. En arrière de l'autel, on construisit un édifice où l'on enferma l'image du Dieu, et d'où il assistait au sacrifice. Mais il n'en fut pas ainsi partout; quelques-uns des sanctuaires les plus vénérés conservèrent, même à l'époque classique, le simple caractère des premiers âges. De ce nombre fut celui de Pergame : on eût craint sans doute de porter atteinte à la majesté du dieu en lui donnant une apparence tangible, en le logeant dans une cella, sous la forme d'un homme de marbre. L'antique autel était formé, nous dit Pausanias, des dépouilles des animaux immolés, d'un mélange de cendres et de cornes. Ce vénérable monument de la piété des générations passées, le détruire, le remplacer par un fût de marbre entouré de guirlandes sculptées, eût paru un coupable sacrilège. — Quand Attale Ier et Eumène embellirent leur capitale, quand ils élevèrent les somptueux monumens qui en firent une des plus belles cités de l'Asie, ils respectèrent l'autel traditionnel et procédèrent à peu près comme le pape Sixte-Quint à Lorette. On sait que la *santa casa* apportée de Palestine par les anges est aujourd'hui enfermée dans une grande et luxueuse église. Les rois de Pergame conservèrent de même l'antique autel de Jupiter, mais construisirent un vaste monument pour lui faire honneur.

Ce monument, unique dans son genre, un habile architecte allemand, qui a pris part aux travaux de M. Humann, est parvenu à en reconstituer les dispositions principales avec une grande apparence d'exactitude. Et ce n'est pas un mince mérite, car bien des causes rendaient la tentative particulièrement difficile. D'abord l'état de dévastation de l'édifice; en effet, il n'en reste pas pierre sur pierre, et, sauf les fondations et quelques amorces du socle inférieur, tous les matériaux étaient épars. De plus, on ne saurait s'inspirer ici d'aucun autre monument analogue, comme lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un temple ou d'un théâtre, — toujours plus ou moins semblable à un autre temple ou à un autre théâtre. Enfin les écrivains anciens n'ont laissé aucune description de notre monument, sauf le passage déjà cité d'Ampelius, très sommaire et très insignifiant. Cependant M. Bohn n'a pas reculé; en observant avec soin les fondations, en étudiant minutieusement les blocs de

marbre déterrés par les terrassiers, il est parvenu à dégager certaines conclusions qui ne semblent pas contestables. Il a été surtout aidé dans son travail par les lettres que les maçons avaient coutume de marquer sur les pierres et qui lui ont permis de déterminer à coup sûr la place relative de telle moulure, de telle corniche, dont il eût été sans doute impossible de reconnaître autrement la position.

Le monument reposait sur une terrasse à peu près carrée de 70 mètres de côté environ. Pour établir cette aire, il avait fallu, à cause de la déclivité du sol, creuser dans la roche vive au nord, et du côté sud au contraire faire de puissans travaux de soutènement. Au centre, circonscrits dans un carré de 30 mètres de côté, sont les fondemens mêmes de l'édifice. Eût-on voulu ériger une pyramide comme celle de l'Égypte qu'ils n'eussent pas été plus solidement construits. D'épaisses murailles posées sur le roc se croisent à angle droit, formant une sorte de damier. Sur cette base puissante reposaient les premières assises de l'autel de Jupiter. Le monument avait deux étages, dont le premier consistait en un soubassement de 5 mètres de hauteur; une large plinthe en marbre lisse, élevée par deux ou trois marches au-dessus du niveau du sol, en occupe la partie inférieure. A 2 mètres 1/2 environ de la terre, séparée de la plinthe par quelques moulures, se dressait la grande frise, haute de $2^{m},30$, représentant le combat des dieux et des géans. Une large corniche la surmontait, s'avançant assez pour dépasser les parties les plus saillantes des sculptures, qu'elle protégeait ainsi, dans une certaine mesure, contre les intempéries. — L'étage supérieur consistait en une galerie d'élégantes colonnes ioniques qui entourait la plate-forme formée par le soubassement qu'on vient de décrire. L'autel proprement dit, où l'on faisait les sacrifices au dieu, devait être placé au milieu de cette sorte de cour élevée; on y accédait par un large escalier, pénétrant du côté sud dans le corps même de l'édifice et en atteignant précisément le niveau supérieur dans l'alignement de la face intérieure de la galerie ionique, interrompue pour lui faire place. La frise sculptée était également coupée par l'escalier; mais les sculptures n'étaient pas brusquement arrêtées pour cela; elles se prolongeaient sur les parois latérales de la rampe, et les degrés les entamaient successivement jusqu'à ce qu'ils en atteignissent le niveau supérieur. C'est même la découverte de bas-reliefs dont la forme indiquait qu'ils avaient reposé sur les marches d'un escalier qui a été un des plus utiles élémens de la reconstruction du plan d'ensemble de l'édifice.

La guerre des dieux et des géans est une de ces légendes qu'on

retrouve dans les traditions de presque tous les anciens peuples. Les combats d'Indra contre les Asouras, chantés dans les hymnes védiques, offrent nombre de traits communs avec les luttes célébrées par Hésiode dans la *Théogonie*. Il est difficile de ne pas reconnaître dans les uns et dans les autres une image de la lutte existant entre les forces naturelles du ciel et celles de la terre. Les dieux et les géans sont précisément une personnification de ces forces opposées. Évident dans les Védas, ce caractère n'est guère moins marqué chez le poète grec. « Un horrible fracas retentit sur la mer sans limites, dit le vieil Hésiode; la terre pousse un long mugissement, le ciel s'agite et gémit, l'Olympe, sous le choc des immortels, tremble jusque dans ses fondemens, et les ténébreuses profondeurs du Tartare sont ébranlées. Alors Jupiter ne retient plus sa fureur; son âme s'emplit de colère, et il déploie toute sa puissance. Impétueux, il s'élance des hauteurs de l'Olympe, faisant jaillir des feux étincelans; il brandit la foudre dans sa main, au milieu des tonnerres et des éclairs. La terre nourricière mugit embrasée, les forêts pétillent enveloppées par l'incendie. Une vapeur brûlante entoure les Titans, fils de la terre. » — Jupiter étant sorti victorieux de cette lutte, on pensait l'honorer en perpétuant le souvenir de son triomphe. De là est venue la pensée de représenter la Gigantomachie autour de son sanctuaire. C'est un véritable hymne en l'honneur du dieu, un hymne de marbre, que les artistes de Pergame ont sculpté sur la large frise qui entoure son autel. Autant par suite des nécessités de la statuaire qu'en raison du changement qui s'était peu à peu opéré dans l'idée que les Grecs se faisaient des immortels, les dieux et les géans ont pris une singulière ressemblance avec les hommes. Pour les dieux, l'analogie est complète : c'est par les attributs seulement que se révèle çà et là leur caractère propre. Quant aux géans, beaucoup ont gardé dans les bas-reliefs de Pergame la marque distinctive de leur qualité de fils de la terre : ils tiennent à la fois de l'homme et du serpent, qui passait dans l'antiquité pour être né de la terre elle-même. Leurs jambes, couvertes d'écailles, se prolongent en longs replis et se terminent par une tête de python. Ainsi, déjà dans les Védas, les géans, à qui l'on attribuait les mêmes tentatives impies contre les dieux du ciel, étaient représentés sous la même forme. « O Indra, est-il dit dans le Rig, tu as précipité dans l'abîme les Dasyous qui en serpentant escaladaient le ciel sous une apparence magique. Tu as donné la mort à cette troupe impie et audacieuse. »

Si grand que soit le nombre des plaques de marbre que l'on a découvertes, il n'a pas été possible, jusqu'à présent du moins, de rétablir l'ensemble de la Gigantomachie. On a pu cependant

rapprocher plusieurs morceaux et reconstituer ainsi des épisodes complets; mais on ne sait pas quel était l'ordre des scènes et leur place sur le monument, sauf pour les parties de la frise entamées par l'escalier. Souvent aussi il est difficile de reconnaître les dieux qui y sont représentés, les attributs n'étant pas toujours distincts. Dans l'antiquité, pour éviter toute confusion, on avait écrit le nom de chaque dieu auprès de son image, de même que sur les vitraux et les bas-reliefs des églises on grave le nom des saints qui y figurent. Les noms des dieux étaient inscrits sur une large moulure au-dessus de la frise, ceux des géans sur la moulure inférieure. Mais ces moulures ne faisant pas corps avec la frise, il n'a pas été possible de rapprocher souvent les inscriptions des personnages à qui elles se rapportaient. Un examen attentif des bas-reliefs a permis de reconnaître qu'ils portaient, en outre, la signature des sculpteurs : les traces en sont malheureusement illisibles ou tronquées, au point que l'on n'a pu faire jusqu'ici aucun rapprochement avec les noms d'artistes de Pergame qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le groupe le plus remarquable par sa conservation est celui au centre duquel figure Hécate, triple et mystérieuse divinité qu'on disait de la famille des Titans, mais qui avait obtenu en s'alliant avec les dieux de survivre à l'anéantissement de sa race. Elle est vue de dos et les trois corps sous lesquels on la représentait se couvrent de telle sorte que le premier cache les deux autres, sauf les bras et les têtes. On aperçoit, en effet, le visage du second et la nuque du troisième. Quant aux bras, ceux de gauche sont dissimulés derrière un bouclier et ceux de droite brandissent chacun une arme différente, une torche, une épée et une sorte de lance d'une forme bizarre. Contre la déesse, à sa gauche, lutte un géant qui, renversé, cherche à se protéger en élevant avec les deux mains un énorme bloc de pierre. Un chien furieux vient le mordre à la cuisse. A droite d'Hécate, lui tournant le dos, un jeune et beau guerrier, le casque en tête et portant le bouclier, semble marcher au combat contre Diane, qui, posée en face de lui, se prépare à décocher une flèche. Ce fier combattant, dont a voulu faire un jeune Titan, paraît trop beau pour n'être pas un allié des dieux. L'ennemi d'ailleurs n'est pas loin ; entre Diane et le jeune homme, un vieux géant blessé mord la poussière. A demi renversé, il est saisi à la nuque par un molosse de Diane, et avec une expression poignante, il cherche à repousser le farouche animal avec le bras droit, tandis que sa main gauche repose inerte sur le sol, marquant que les forces l'abandonnent. Et pendant qu'il meurt, les serpens qui font corps avec lui continuent la lutte, et l'un d'eux va mordre le bouclier d'Hécate,

dont il semble qu'on entend craquer l'airain sous ses dents. Ce monstre, vaincu, épuisé par la souffrance, est une des perles de la frise de Pergame; il ferait à lui seul la gloire d'un musée.

Deux autres groupes, parmi les trouvailles de M. Humann, se distinguent par l'importance des dieux qui y figurent et parce qu'ils se font en quelque sorte pendant : ce sont ceux où l'on voit Minerve et Jupiter lui-même. Minerve, décapitée malheureusement, s'avance de droite à gauche, drapée dans les plis de sa tunique, la tête de la Gorgone sur la poitrine. De la main droite elle saisit la chevelure d'un géant, qui du bras gauche essaie de se défendre, tandis qu'un serpent sacré qui combat pour la fille de Jupiter lui retient le bras droit dans ses replis. Ce Titan, admirable de structure, purement humaine, sauf les grandes ailes qui battent l'air au-dessus de sa tête, rappelle par sa posture le groupe célèbre du Laocoon et pourrait bien l'avoir inspiré; mais l'avantage reste au bas-relief de Pergame pour la vigueur de la conception. Il a, de plus, cette grande supériorité de n'avoir pas subi de maladroite restauration. Aux pieds de Minerve, une femme éplorée sort du sol; tendant les bras en suppliant : deux lettres grecques gravées auprès de son visage nous la font connaître : c'est *Gé*, la Terre elle-même, mère des géans, qui pleure la defaite de ses enfans et vient demander grâce pour eux. Au-dessus d'elle, une Victoire ailée, planant dans l'espace, pose une couronne sur la tête de Minerve, marquant ainsi le triomphe définitif des dieux sur les Titans, des puissances du ciel sur les fils de la terre.

Trouver Jupiter lui-même était le rêve de M. Humann. Il pressentait que le roi des dieux, celui à qui l'autel était dédié, devait y figurer avec une incomparable splendeur, dans toute la majesté qui lui convient. Il ne se trompait pas, et il raconte sa découverte d'un ton qui montre quel degré de surexcitation peut produire la passion archéologique chez un paisible ingénieur allemand. « C'était le 21 juillet 1879, dit-il, j'invitai mes visiteurs (Mme Humann, qui arrivait de Smyrne, et un docteur de Berlin en *us*) à m'accompagner sur l'acropole pour voir des plaques sculptées, découvertes la veille, qui avaient été étendues à l'envers sur les déblais. Pendant que nous montions, sept grands aigles volaient autour de la colline, nous présageant une heureuse fortune. » Ces auspices ne furent pas trompeurs. Les quatre premiers morceaux, retournés et nettoyés, montrèrent un dieu admirable, plus splendide que tout ce qui avait été trouvé jusqu'alors, et trois géans, dont l'un, renversé sur le roc, avait la cuisse percée d'un foudre. A cette vue, l'enthousiasme déborde. « Je sens ton approche, ô Jupiter! » s'écrie M. Humann. C'est le *Deus, ecce Deus*, de la sibylle de

Cumes. Il reconnaît avec une joie indicible que les morceaux s'accordent et qu'il est en présence d'une scène splendide représentant le roi des dieux vainqueur avec trois de ses ennemis, dont deux sont terrassés, groupés autour de lui. Une lacune qui existait à gauche du dieu est heureusement comblée par la découverte d'une autre plaque de marbre où figure l'égide, cet étrange bouclier bordé de serpens, image des nuages où naît la tempête, attribut spécial de Jupiter. « Un chef-d'œuvre sans rival est rendu au monde, poursuit l'heureux inventeur. Profondément émus, nous entourions la précieuse trouvaille, quand je me jetai à genoux devant Jupiter en versant un torrent de larmes. » Tous ceux qui verront les bas-reliefs de Pergame comprendront cet enthousiasme. Je ne sais rien de plus surprenant que ce dernier épisode d'une lutte colossale, sauvage et sans merci, comme celle qui existe entre les élémens dont les dieux et les Titans sont les images. Jupiter s'avance puissant, splendide, présentant sa large poitrine, vêtu d'une longue draperie qui, tombant des épaules, vient flotter autour de ses jambes. Derrière lui, à gauche, gît un géant renversé, la cuisse traversée par le foudre; sous ses pas, à droite, un autre vaincu agonise, portant la main à l'épaule avec un geste de désespoir et de douleur. Mais il reste encore un adversaire : c'est un vieux Titan à longue barbe, montrant un dos merveilleusement musclé et posé sur ses cuisses couvertes d'écailles, qui se replient en arrière en formant deux énormes serpens. Il tourne le visage vers le dieu avec un fier mouvement oblique de la tête, lui lance un regard farouche et brandit contre lui son bras revêtu d'une peau de lion. Seul, quand ses pareils succombent, il veut tenter un combat suprême. Ce monstre étrange, homme et serpent tout à la fois, et ce dieu qui réunit toutes les beautés dont l'imagination humaine peut parer les immortels, résument en eux toute la lutte et sont le chef-d'œuvre de Pergame. Michel-Ange n'a rien fait de plus puissant.

Il est impossible d'énumérer même une faible partie des sujets représentés sur cette vaste collection qui, pour la Gigantomachie seulement, comprend près de cent grandes plaques de marbre. Nous avons cité Hécate, Diane, Minerve, la Terre et Jupiter; vingt autres dieux ou déesses y figurent avec eux : c'est Apollon vainqueur qui vient de terrasser un géant et saisit une flèche dans son carquois pour continuer la lutte; — c'est Hélios, le Soleil, vêtu d'une longue robe flottante, qui s'avance sur un quadrige et dont les chevaux foulent aux pieds des Titans expirans; — c'est Cybèle, la grande déesse phrygienne, la mère des dieux, qui chevauche sur un lion; — c'est Hercule tenant sa massue des deux mains et écra-

sant un vaincu sous ses pas; — c'est Amphitrite, c'est Vulcain, pour ne nommer que ceux dont il a été possible d'établir l'identité. L'imagination des sculpteurs s'est donné libre carrière et a produit mille fantaisies étranges : un quadrige de chevaux marins à queues de poisson; des serpens luttant contre des aigles et leur mordant les serres, des femmes à la chevelure flottante qui brandissent des torches, des chiens furieux enfonçant leurs dents aiguës dans la chair des morts, un monstre marin, sorte de centaure de la mer, homme, cheval et poisson tout ensemble, des chevaux qui piétinent sur la poitrine des mourans. Ce prodigieux enchevêtrement d'hommes et d'animaux, ces monstres s'agitant dans les spasmes de l'agonie, ces belles déesses au sein nu bravant, invulnérables, les attaques des Titans, rappellent la fougue des compositions guerrières de Rubens : tout est agité, passionné, vigoureux. Il semble qu'une fantaisie toute-puissante, arrêtant tout à coup les combattans au fort de la lutte, les ait pétrifiés brusquement.

La Gigantomachie n'était pas le seul bas-relief qui ornât l'autel de Pergame. On a trouvé dans les décombres une autre série de plaques sculptées, hautes d'un mètre et demi seulement, où l'on a reconnu des scènes empruntées à la légende de Télèphe. Ce héros était, on se le rappelle, un des fondateurs mythiques de Pergame. Les bas-reliefs destinés à perpétuer son souvenir semblent avoir été placés sous la galerie ionique qui surmontait le soubassement de l'autel. Ils étaient tournés vers l'intérieur, contrairement à la Gigantomachie. Télèphe avait essayé de défendre l'Asie contre les Grecs allant assiéger Troie, et dans un combat il avait été blessé à la jambe par Achille lui-même. Un oracle lui fit connaître que sa blessure ne pourrait être guérie qu'à l'aide de l'arme même qui l'avait faite. Il s'agissait donc de s'emparer de la lance d'Achille; désespérant d'y parvenir, Télèphe se glissa pendant la nuit dans la tente d'Agamemnon, enleva le jeune Oreste et, en menaçant de le tuer, il se fit donner de la rouille provenant du fer qui l'avait blessé, et grâce à ce remède la plaie guérit. Un des plus beaux morceaux conservés représente précisément Télèphe emmenant chez lui le jeune fils d'Agamemnon : l'enfant se retourne en lançant un regard suppliant sur son ravisseur, qui les poings fermés le chasse brutalement devant lui. On a retrouvé trente-cinq morceaux, appartenant à la même série et dont plusieurs ont pu être interprétés, sans laisser trop de place à l'hypothèse. Mais quel qu'en soit le mérite artistique, ils sont bien inférieurs, comme composition et comme exécution, au combat des géans contre les dieux.

L'autel même de Jupiter, c'est-à-dire le cippe sur lequel on immo-

lait les victimes, était placé sans doute au centre de la terrasse supérieure, en face de l'escalier et au milieu de la colonnade ionique dont il a été déjà question. Rien n'en est resté, ce qui ne saurait surprendre, puisque, au dire de Pausanias il consistait en un simple tertre formé par les dépouilles des victimes; mais on a retrouvé des restes de plusieurs monumens et statues qui semblent avoir existé autrefois dans l'enceinte de l'autel. C'étaient des monumens commémoratifs des faits les plus importans de l'histoire locale : l'un d'eux avait été érigé en souvenir de la défaite des Gaulois dans la plaine du Caïque, événement qui avait été l'origine de l'importance du petit état fondé par l'eunuque Philetère. Il consistait en une série de statues, analogues sans doute, identiques peut-être aux Gaulois du Capitole et de la villa Ludovisi, posées sur un piédestal dont plusieurs morceaux ont été découverts. Une inscription conservée seulement par fragmens, mais dont il est pourtant possible de comprendre le sens général, mentionnait la glorieuse victoire que le monument était destiné à perpétuer. Une autre inscription, incomplète aussi, se rapporte à l'expédition entreprise par Eumène II, avec le concours de Rome, contre Nabis, roi de Sparte. Les statues sont également détruites : elles sont sans doute à l'état de débris confondus avec les fragmens de sculpture trouvés par milliers sur l'emplacement de l'autel. Les savans de l'Allemagne, travailleurs patiens et opiniâtres, chercheront sans doute à rapprocher ces restes mutilés ; mais il est peu probable qu'ils arrivent à quelque résultat.

Tout ce qui avait quelque valeur esthétique sur l'acropole de Pergame a été dirigé sur Berlin. La difficulté a été grande pour gagner la mer; une route avait pourtant été construite entre Pergame et Diceli dix ans auparavant, et M. Humann lui-même en avait dirigé les travaux; mais il n'avait pas été chargé d'entretenir son œuvre en bon état. Détériorée par les violens orages qui sévissent de temps en temps dans ces belles contrées de l'Orient, la route n'avait pas été réparée, si bien qu'elle était devenue impraticable; quant aux ponts, que l'on avait eu le tort de construire en bois par économie, les conducteurs de caravane y avaient mis le feu pour se chauffer pendant la nuit. Aussi fallut-il des efforts surhumains pour faire passer à travers champs les lourds chariots, traînés par des buffles, qui portèrent jusqu'au port d'embarquement les dépouilles de l'autel de Jupiter. De Diceli, la marine allemande se chargea de les conduire jusque dans les eaux de la Sprée. Ces difficultés d'ordre matériel furent les seules à vaincre : la Sublime-Porte, qui avait voulu se réserver tout d'abord la part que la loi turque donne à l'état sur les trésors, finit par tout abandonner

à l'Allemagne. Quant aux habitans de Pergame, ils ont assisté d'un œil sec au départ des précieuses sculptures. Au temps de la domination romaine, ils ne s'étaient pas montrés d'aussi bonne composition. Tacite raconte qu'un affranchi, nommé Acratus, fut chargé par l'empereur d'apporter à Rome les statues et les tableaux de Pergame; la population s'insurgea et s'opposa si vivement à l'enlèvement projeté que l'on fut obligé d'y renoncer. Mais aujourd'hui, combien parmi les Grecs de Pergame pensent au passé de leur ville? Il n'y a que dans la Grèce indépendante que l'exportation des antiquités soit interdite. C'est une mesure que les élèves de l'école d'Athènes ont dû souvent déplorer; mais on ne peut s'empêcher de l'approuver. Les œuvres d'art ne sont pas faites pour voyager; les promener à travers le monde m'a semblé toujours une sorte de profanation. Il faut en jouir dans leur cadre pour en jouir complètement. C'est vrai pour tous les arts; il faut entendre les mélodies scandinaves dans les fiords de la Norvège, les marches tsiganes dans les plaines de Hongrie; il faut voir les tableaux de l'école espagnole dans les églises de Séville ou de Burgos. Mais s'il est un art pour lequel cette vérité soit particulièrement incontestable, n'est-ce pas l'architecture, celui de tous qui est le plus intimement uni au sol? Un style d'architecture est, en effet, la résultante de mille influences locales. Le climat influe sur la forme des édifices et sur le choix des matériaux; la faune et la flore sont mises à contribution pour tout ce qui touche à l'ornement; l'esprit du peuple, ses mœurs, sa religion se révèlent dans l'ensemble et dans les plus petits détails. Enfin l'emplacement choisi pour élever un monument est une condition importante de l'impression qu'il doit produire. Il appartenait à notre temps de faire voyager l'architecture. On parle de déplacer un temple grec comme un vulgaire colis. Et quand on explore des ruines, c'est toujours avec l'arrière-pensée d'en emporter quelque chose... Ces réflexions me venaient à l'esprit en descendant le perron du musée de Berlin et en rentrant dans cette triste ville, couverte ce jour-là d'une épaisse couche de neige. Certes, j'ai rarement éprouvé une aussi vive admiration qu'en présence des merveilles de la Gigantomachie de Pergame; mais il s'y mêlait un sentiment de regret. Ce n'est pas à Berlin qu'il les faudrait voir, dans la salle d'un musée, mais dans cette enchanteresse région de l'Asie-Mineure où les éclairait autrefois le brillant soleil de l'Orient.

GEORGE COGORDAN.

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

CRITIQUE DES RÉCITS SUR LA VIE DE JÉSUS.

I.

A partir de l'établissement des Juifs en Égypte autour du temple d'Onias, en 150 avant notre ère, il s'est fait dans le monde hellénique une propagande juive qui est allée se développant de plus en plus, en Égypte d'abord, puis en Syrie, puis dans l'Asie grecque, et enfin dans Rome même après la prise de Jérusalem par Pompée. En l'an 22 de notre ère, sous Tibère, cette propagande était devenue assez entreprenante pour inquiéter les pouvoirs publics et pour déterminer le sénat et l'empereur à chasser de la ville et à disperser les judaïsans. Mais, environ vingt ans plus tard, on apprenait qu'il venait de se produire à Antioche une secte de judaïsans qu'on appelait *christiens* ou hommes du Christ. Dès lors le christianisme était fait, et la propagande juive se transformait en propagande chrétienne (1).

Il y avait longtemps déjà que tout ce qui était juif attendait un Christ ou un Oint (*Meschia* en hébreu, *Christos* en grec), qui devait inaugurer ce que les Juifs appelaient le règne de leur Dieu, c'est-à-dire leur règne à eux-mêmes. A force de l'attendre, on finit par croire qu'il avait paru. On sait que la révolution par laquelle l'Iduméen Hérode se substitua à la race sacerdotale et royale des Asmo-

(1) Χριστιανοί, *christiani*, d'où, en français, chrestiens, chrétiens.

nées, agit fortement en ce sens sur les esprits. On appliqua à cette révolution ce qu'on crut lire dans un verset de la Genèse, que le sceptre ne devait pas sortir de Juda jusqu'à la venue de l'Oint : le sceptre était sorti de Juda ; les temps de l'Oint étaient donc venus. A la mort d'Hérode, il s'éleva de tous côtés en Judée des chefs de bandes qui prirent le titre de roi et probablement aussi le nom d'Oint ou de Christ, quoique Josèphe ne nous le dise pas expressément, parce qu'il évite de propos délibéré un mot qui rappellerait des illusions odieuses à l'autorité romaine. Mais, parmi eux, il faut mettre à part Judas de Galilée, soit qu'il ait pris le premier ce titre de Christ, soit qu'il y ait attaché un sens nouveau, en faisant prévaloir sur l'idée d'un roi libérateur et glorieux celle d'un missionnaire de Iéhova, prophète et révélateur. En effet, d'un côté, il nous est représenté par Josèphe comme ayant introduit dans Israël une nouvelle doctrine religieuse, dont le trait principal était de ne reconnaître d'autre prince et d'autre maître que le Seigneur ; de l'autre, il a une mention dans le livre des *Actes*, où on voit que le rabbin Gamaliel rappelle son souvenir comme celui d'un homme qui déjà avait voulu être ce que les disciples de Jésus dirent depuis que celui-ci avait été. L'auteur des *Actes* évite aussi le mot de Christ ; il dit : « qui prétendait être un personnage : λέγων εἶναί τινα ἑαυτόν (1). »

Plus tard, un homme qui n'avait pas de bandes derrière lui, qui ne combattait point et ne paraît pas avoir prétendu au titre de Christ, n'en a pas moins remué profondément la Judée ; c'est Jean le Baptistès, ainsi nommé en grec de l'immersion dans le Jourdain (βάπτισμα) qu'il imposait à ses disciples (2). Il paraît être le premier qui ait annoncé l'avènement prochain du royaume de Dieu, non plus comme un événement du monde présent, mais comme la fin de ce monde et l'ouverture d'une nouvelle existence, et il invitait les enfans d'Israël à se préparer à cette régénération par un changement de vie, μετάνοια, et à pratiquer « la piété envers Dieu et la justice envers les hommes » pour mériter la « rémission de leurs péchés, » qui faisaient encore obstacle au bienfait divin. L'eau où il faisait plonger ceux qui venaient à lui (en même temps qu'il leur en versait sans doute aussi sur la tête) était le signe de cette purification des âmes. De tous côtés, des multitudes accouraient vers lui pour recevoir ce baptême. Il était particulièrement populaire par l'âpreté de son zèle, qui s'attaquait hardiment aux puissans. Sa prédication était redoutable pour ces fils d'Hérode, non moins pro-

(1) Josèphe, *Antiq.*, XVIII, I, 6, etc. *Actes*, V, 36.

(2) Nous ne le connaissons que par des livres écrits en grec. Le mot βαπτίζειν signifie simplement laver en plongeant dans l'eau. C'est ainsi qu'on *baptisait*, c'est-à-dire qu'on purifiait en les lavant la vaisselle et même les lits de table. (*Marc*, VII, 4.)

fanes aux yeux des « saints » que l'était leur père, et Josèphe nous dit qu'Hérode Antipas le fit tuer, parce qu'il craignait que de ses discours il ne sortît une révolution. *Luc* nous dit expressément que les peuples se demandaient si Jean n'était pas le Christ (III, 15), et il paraît bien qu'il passa pour tel après sa mort. Le roman pieux attribué à Clément de Rome et intitulé : *les Reconnaissances*, nous l'assure : « Parmi les disciples de Jean, ceux qui paraissaient considérables se séparèrent de la foule et prêchèrent que leur maître était le Christ. (I, 54.) » Josèphe, qui s'applique à ne rien laisser paraître de ce qui touche aux idées messianiques, se borne à marquer l'impression profonde que causa sa mort; il dit qu'un échec qu'Hérode éprouva peu après dans une guerre contre un roi arabe, son voisin, parut un châtiment de Dieu, qui le frappait pour ce crime. Mais si, après la mort de Jean, on s'est mis à croire qu'il pouvait bien être le Christ ou Messie, on était amené nécessairement par là à l'idée que le Christ, au lieu de régner, ou plutôt avant de régner, pouvait bien souffrir et mourir, sauf à se relever du tombeau quand serait venue l'heure de son règne. C'est peut-être ainsi que s'est répandue l'interprétation qui appliquait au Christ le chapitre d'*Isaïe* sur la *passion* d'Israël.

Cependant il semble que cette imagination, trop nouvelle encore, n'ait pu se fixer sur Jean, et se soit transportée sur Jésus, sur celui au sujet de qui un *évangile* fait dire à Hérode : « Celui-là est Jean, qui s'est relevé d'entre les morts. » (*Matth.*, XIV, 2.) Alors les disciples de Jésus regardèrent Jean comme un simple précurseur de leur maître; en suivant cette idée, ils imaginèrent que Jean lui-même avait ainsi parlé, et qu'il annonçait la venue « d'un plus fort que lui (1). » Cela ne peut évidemment être accepté. Je crois même que, dans la vérité historique, Jean a fait en Judée une plus grande figure que Jésus, et qu'il est l'auteur réel de la révolution religieuse dont Jésus a eu l'honneur. La manière dont Josèphe, dans son *Histoire*, s'arrête à parler de lui suffirait pour témoigner de son importance (*Antiq.*, XVIII, V, 2); mais les Évangiles mêmes laissent échapper à son sujet des expressions très singulières : « Je vous le dis en vérité, il ne s'est jamais levé parmi les fils des femmes un plus grand que Jean. » (*Math.*, IX, 11). Et encore : « La loi et les prophètes, jusques à Jean, et depuis lors, la bonne nouvelle du royaume de Dieu. » (*Luc*, XVI, 16). Et Tertullien commentait ainsi ces paroles si fortes : « Nous savons bien que Jean a été établi pour être la

(1) *Marc*, I, 7; *Jean*, X, 41. L'idée exprimée par le mot de précurseur est bien celle de l'*évangile;* mais le mot πρόδρομος, *præcursor*, n'est pas dans le Nouveau-Testament, si ce n'est dans un verset de l'*Épître aux Hébreux*, VI, 20, où Jésus lui-même est appelé notre précurseur dans la vie éternelle. Ce sont les Pères qui ont appelé Jean le précurseur du Christ. (Tertullien, *Contre les Juifs*, 9, etc.)

limite entre le passé et l'avenir, de façon qu'en lui le judaïsme finit et le christianisme commence. » (*Contre Marcion*, IV. 33.) Il semble, d'après un passage d'ailleurs obscur du livre des *Actes* (XIX, 3), que le célèbre Apollos d'Alexandrie, celui qui prêchait « la bonne nouvelle » à Éphèse et à Corinthe en même temps que Paul, et en concurrence, sinon en rivalité avec lui (I *Cor.*, I, 12; III, 4, etc.), était un joannite plutôt que ce que nous appelons un chrétien (1).

Enfin le culte même que l'église rend à Jean le Baptiste garde la trace de cette situation à part, puisqu'il est le seul entre tous les saints (avec la mère de Jésus) dont elle célèbre non pas seulement la mort, mais aussi la naissance; la fête qu'on appelle par excellence la Saint-Jean est celle de sa nativité. Et cette fête était d'une antiquité immémoriale, au témoignage d'Augustin. On l'a donc traité comme le Christ lui-même, si ce n'est qu'on fête l'un au solstice d'été et l'autre au solstice d'hiver.

Jésus cependant est demeuré définitivement le Christ unique, et c'est à lui que s'est attachée la foi de ceux qui se sont appelés les chrétiens ou les hommes du Christ. L'étude des origines du christianisme vient donc aboutir à l'étude de la vie de Jésus. Mais rien n'est plus difficile à faire que cette étude. Car nous n'avons aucun renseignement sur la vie de Jésus en dehors des quatre *Évangiles*, comme on les appelle, et les évangiles sont de bien pauvres documens (2). D'abord ils sont venus très tard, car ils sont certainement postérieurs à la prise de Jérusalem par Titus; on ne peut donc supposer moins de quarante années entre la date de la mort de Jésus et celle du plus ancien évangile. Ensuite, ils sont écrits en grec, et par conséquent pour des pays étrangers à ceux où Jésus a vécu, loin de tout témoin de sa vie et de tout contrôle.

Rapprochés les uns des autres, les quatre Évangiles ne s'accordent pas entre eux, et leur désaccord obstiné a cruellement embarrassé les croyans. Il n'y a pas un seul récit, je dis rigoureusement pas un seul, qui soit présenté dans les quatre Évangiles de la même manière, et le plus souvent les différences sont telles entre les

(1) Il existe encore aujourd'hui, en Orient, des chrétiens qui sont des joannites. Voir Renan, *Vie de Jésus*, 1867, p. 102.

(2) Le mot d'évangile s'explique aisément en rapprochant les versets 1 et 14 du premier chapitre du livre qui porte le nom de Marc. Il est dit au verset 14 que Jésus s'en allait annonçant la « bonne nouvelle » du royaume de Dieu, τὸ εὐαγγέλιον. Cela a conduit à dire, comme on lit au verset 1, qui n'est qu'un titre : Commencement de la « bonne nouvelle » (τοῦ εὐαγγελίου) de Jésus le Christ, fils de Dieu... Mais la Vulgate, au lieu de traduire le mot εὐαγγέλιον, l'a simplement transcrit en latin, ce qui lui a donné comme un sens nouveau, le latin n'éveillant pas dans l'esprit le sens primitif. *Evangelium* a paru signifier la prédication de Jésus, ou même le livre qui contient cette prédication, et il en est de même du mot français « évangile ».

différentes versions, qu'il est impossible de les concilier et qu'il faut sacrifier l'une à l'autre. Le fameux *Examen critique de la vie de Jésus*, par Strauss, est rempli par la discussion de ces divergences, poursuivies jusque dans le moindre détail, de manière que pas une phrase ne subsiste inattaquable. L'effet de cette discussion a été terrible, et l'orthodoxie en est demeurée absolument déconcertée. Je ne connais en effet qu'un moyen, pour les croyans, de se dérober à cette impression, c'est de ne pas lire le livre : il n'est pas possible d'y répondre sérieusement point par point.

Si au contraire on se met en dehors de l'orthodoxie, cette critique perd de son importance, puisqu'il n'y a rien de plus ordinaire que des variations et des contradictions dans des récits humains. Cependant elles sont ici à la fois tellement marquées et tellement multipliées, que les doutes qu'elles soulèvent vont au-delà de ceux que la plupart des histoires suggèrent. Nous avons ainsi l'impression, non plus que la vérité primitive a été altérée, mais que le plus souvent il manque au récit un fond de vérité primitive, et que l'imagination a tout fait.

Enfin aucun de ces livres ne présente les caractères d'un récit suivi. Ce sont des scènes détachées, qui ne tiennent les unes aux autres par aucun lien; on s'y propose d'édifier le lecteur, nullement de le renseigner. Les indications chronologiques y sont en très petit nombre, et nullement sûres. A l'exception des noms des douze, rien n'est plus rare qu'un nom propre dans ces récits, et c'est assez pour montrer combien ils ressemblent peu à de l'histoire. Jésus les traverse comme une apparition plutôt qu'il n'y figure comme un homme réel qui a des amis et des ennemis, des maîtres, des camarades, des projets et des aventures. Il a prêché une fois; une autre fois il a guéri; il a fait une autre fois l'un et l'autre, sans qu'on nous marque le plus souvent ni quand ni où. Voilà à peu près tout ce qu'on nous dit : ce n'est pas là une histoire (1).

Il existe, il est vrai, des Lettres de Paul, notablement plus anciennes que les Évangiles et plus voisines de Jésus. Mais ces quatre courts morceaux, car il n'y en a pas davantage qui soient authentiques (?), et ce sont les seuls écrits authentiques du Nouveau-Testament, ne nous apprennent rien sur le maître, que Paul n'avait pas connu. Aussi demeure-t-on bien étonné, quand on a étudié le Nouveau-Testament pour s'éclairer sur la personne de Jésus,

(1) La formule « en ce temps-là, » qui revient trois fois dans *Matthieu*, a servi à l'église pour faire un début à tous les fragmens détachés des Évangiles qu'elle lit dans ses offices. C'est à peu près toute la chronologie qui s'y trouve.

(2) On verra plus tard que les seules véritables lettres de Paul sont les Épîtres aux Galates, aux Corinthiens (I et II) et aux Romains.

GENERAL LIBRARY University of MICHIGAN

de la vanité de cette étude et de la profonde ignorance où l'on aboutit. Mais il faut entrer plus avant dans le sujet et examiner quelle foi nous pouvons ajouter aux témoignages que les évangiles nous apportent sur la vie et sur la personne de Jésus.

La critique a reconnu que le plus ancien des quatre Évangiles est celui qui vient le second dans nos recueils, sous le nom de Marc, et qui est le plus court et le plus simple. C'est donc à celui-là que nous devrons nous adresser de préférence pour chercher la vérité sur Jésus; mais celui-là même nous fournit bien peu de chose.

II.

Et d'abord la première obligation que nous fait le principe rationaliste qui est le fondement de toute critique est d'écarter de la vie de Jésus le surnaturel. Cela emporte d'un seul coup, dans les Évangiles, ce que nous appelons les miracles (1).

Des paralytiques et des lépreux instantanément guéris; des sourds, des muets, des aveugles-nés, qui recouvrent tout à coup l'ouïe, la parole ou la vue par un attouchement ou par un mot de Jésus, il est clair qu'il n'y a là aucune réalité. Non-seulement Jésus n'a jamais rien fait de pareil, mais j'ajoute hardiment qu'on n'a pas pu dire, qu'on n'a pas pu croire cela de son vivant. Ce n'est qu'à distance et longtemps après qu'on a imaginé de pareilles choses.

Quand la critique refuse de croire à des récits de miracles, elle n'a pas besoin d'apporter des preuves à l'appui de sa négation : ce qu'on raconte est faux, simplement parce que ce qu'on raconte n'a pas pu être. Mais il reste à la critique une obligation, celle de rechercher comment on en est venu à croire ces miracles. C'est ce qui n'est pas très difficile à dire dans le cas présent : on a cru que Jésus avait fait des miracles parce qu'on a cru que Jésus était le Christ, et qu'on croyait que le Christ devait faire des miracles.

Il est dit, en effet, dans *Isaïe*, xxxv, 5, qu'au temps marqué par Iéhova pour le salut de son peuple « les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds se déboucheront; le boiteux bondira comme un cerf, et la langue du muet chantera. » Et ailleurs, xxvi, 19, s'adressant à Iéhova lui-même, le prophète s'écrie : « Les morts vivront, les cadavres se relèveront. » Ce ne sont là dans le poète que des figures, qui expriment vivement le grand réveil

(1) Le mot *miracula* (en grec θαύματα) n'est pas dans le Nouveau-Testament. Les trois premiers évangélistes disent « des vertus » (δυνάμεις); le quatrième dit « des signes » (σημεῖα). On trouve aussi deux fois le mot τέρατα, *prodigia*. (Matth., xxiv, 24 et Jean, iv, 48.) Paul n'emploie non plus que ces trois mots.

d'Israël, si longtemps anéanti. Plus tard on les a prises à la lettre et on y a vu les signes de la venue du Christ ou Messie.

Dès lors, ceux qui crurent, après la mort de Jésus, que le Christ était venu et que c'était lui, crurent nécessairement aussi que les signes annoncés avaient dû se produire et, par conséquent, qu'ils s'étaient produits. La vue avait été rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et ainsi du reste. L'imagination émue construit d'elle-même une espèce de syllogisme : il devait faire cela, il l'a donc fait. Et l'évangile qui porte le nom de *Matthieu* s'exprime d'une manière qui trahit, pour ainsi dire, ce travail qui s'est fait dans les esprits. Il suppose que Jean le Baptiste envoie demander à Jésus si c'est vraiment lui qui est le Christ, et Jésus répond : « Allez dire à Jean ce que vous apprenez et ce que vous voyez. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés de leur lèpre, les sourds entendent, les morts se relèvent, et la bonne nouvelle est annoncée aux humbles ; » c'est-à-dire : Vous le voyez bien, les paroles d'*Isaïe* s'accomplissent (1). J'imagine que ce n'est pas entre Jésus et Jean, en réalité, que s'est passé ce dialogue, mais entre ceux qui croyaient à Jésus et ceux qu'ils voulaient amener à croire.

Ce qui aidait à la croyance, c'est qu'en ce temps-là il se faisait véritablement beaucoup de miracles, non pas de l'espèce de ceux que je viens de dire, miracles impossibles, qui ne se voient en aucun temps, mais des guérisons d'un caractère particulier, qui sont celles qu'on désignait par l'expression « chasser les démons. » On attribuait alors au démon diverses maladies nerveuses, consistant en des troubles de la sensibilité, troubles sur lesquels l'imagination pouvait agir quelquefois. Il y avait des hommes qui, par certains dons de leur nature, par leurs discours, leurs gestes, leur aspect, exerçaient une influence marquée sur ces sortes de malades et les soulageaient ; on disait qu'ils chassaient les démons que ces malades avaient en eux (2). Il semble que Jésus avait ce don à un haut degré, et c'était, avec ses prédications, ce qui frappait le plus en lui, de sorte que le plus ancien évangile semble exprimer sa mission tout entière par ces deux choses : « Il allait prêchant dans les synagogues... et chassant les démons. » (I, 39.)

On peut donc admettre que Jésus a fait des miracles en ce sens-là, de ces miracles possibles, et cela a pu conduire à lui en attribuer d'impossibles. Mais même dans cet ordre d'idées, nous ne sommes pas tenus de croire à toutes les guérisons qu'on nous raconte ni à la façon dont on les raconte, quand ce qu'on nous dit

(1) Le dernier trait est aussi dans *Isaïe*, LXI, 1.

(2) On disait que ces malades avaient un démon, qu'ils étaient en puissance de démon, qu'ils étaient *démonisés*. On les a appelés en français des *possédés*, mais ce t, quoique antique, n'est pas dans le Nouveau-Testament.

est par trop invraisemblable, ou même purement absurde, comme le miracle des deux mille cochons (v, 2-20). Il n'y a pas eu de surnaturel dans la vie de Jésus; il a pu y avoir quelquefois l'illusion du surnaturel.

Pour ce qui est des circonstances merveilleuses dont on a entouré la naissance même de Jésus, qu'il a été conçu de l'Esprit saint, que sa mère l'a enfanté étant vierge, qu'une étoile a conduit vers lui les mages, etc., nous n'avons à en tenir aucun compte. On ne lit d'ailleurs absolument rien de tout cela dans le plus ancien évangile; ces imaginations sont venues plus tard.

De même que Jésus n'a pas fait de miracles, il n'a pas fait de prophéties; car une prophétie est un miracle. Il n'a pu prédire la prise de Jérusalem ni la destruction du temple. Il n'a pas davantage prédit sa mort (j'entends parler d'une prédiction précise et circonstanciée) et encore moins sa résurrection. Les récits à ce sujet n'ont aucune valeur historique, non plus que celui de la résurrection elle-même.

Il y a d'autres prédictions dans les Évangiles, qui, à mon avis, si on les attribue à Jésus, ne seront pas moins merveilleuses que celles-là, mais qui ne le paraîtront pas autant à tout le monde, Ainsi Jésus annonce que ses disciples souffriront des persécutions (x, 30); qu'on les livrera aux chambres de justice et qu'on les fouettera dans les synagogues (XIII, 9), et qu'ils auront à comparaître devant les gouverneurs et les rois à cause de lui; il annonce aussi que la bonne nouvelle sera prêchée à toutes les nations (XIII, 10). Je crois que Jésus n'a pu prédire ni prévoir tout cela; car il résulte également du silence des Évangiles et du récit du livre des *Actes*, que de son vivant ses disciples n'étaient qu'une poignée d'hommes qui ne comptaient pas et dont personne ne s'occupait, et de telles prévisions me paraîtraient tout à fait surnaturelles; mais, je le répète, tout le monde n'en jugerait peut-être pas ainsi. J'écarte donc pour le moment cet ordre de considérations, auquel je reviendrai plus tard.

Après avoir effacé des récits évangéliques le surnaturel, on pourrait croire que rien n'empêche d'accepter le reste; mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'on ne peut s'en rapporter à leur témoignage, même sur les faits qui n'ont rien de merveilleux. Je ne connais qu'un seul de ces faits qui soit absolument incontestable, c'est que Jésus a été mis en croix par l'ordre du procurateur Pontius Pilatus; mais, à l'exception de ce fait unique, je ne crois pas qu'on ait produit au sujet de Jésus une allégation qui ne soit sujette à des doutes très graves, même parmi celles qui portent sur les points les plus importans. Ainsi on admet univer-

sellement, sur la foi des récits évangéliques, les propositions suivantes :

Que Jésus prétendait être le Christ et qu'il s'est donné pour tel;

Qu'il a été supplicié à la suite d'une condamnation solennelle prononcée par le synédrion assemblé et dont le procurateur Pilatus s'est fait l'exécuteur;

Jésus, si on en croit les évangiles, a prêché que Dieu réprouvait désormais les Juifs et le judaïsme, que son peuple n'était plus son peuple et que l'héritage d'Israël était transporté aux Gentils. Jésus avait soulevé surtout contre lui les pharisiens, qu'il décriait dans l'esprit des peuples.

Eh bien! il n'y a pas une de ces propositions, si on les soumet à un examen attentif, qui ne doive être tenue, sinon pour fausse, au moins pour douteuse. C'est ce qu'on va voir en les étudiant successivement.

III.

Je commence par indiquer, dans le plus ancien évangile, les passages qui sont dans le sens de la tradition reçue. Il y en a où Jésus se laisse donner le nom de Christ (1); d'autres où il se désigne ainsi lui-même (2). Enfin on nous raconte que, traduit devant le conseil des Juifs, il déclare hautement et solennellement, en face du grand prêtre, qu'il est le Christ. Rien n'est plus formel que ces témoignages, mais sont-ils croyables?

On voit tout d'abord qu'ils n'ont pas pour eux la vraisemblance : comme tout le monde entendait alors par un Christ un chef libérateur et restaurateur d'Israël, il semble bien qu'en dehors d'une insurrection, personne ne pouvait oser prendre un tel titre. Mais le texte même de l'évangile nous fournit assez de raisons de croire qu'il ne l'a pas pris en effet. Quand il demande aux siens : « Et vous, que dites-vous de moi? » et que Pierre lui répond : « C'est toi qui es le Christ; » l'évangile ajoute aussitôt : « Et il leur défendit sévèrement de s'expliquer là-dessus avec personne. » Il fait la même défense aux démons, c'est-à-dire aux malades, par la bouche de qui les démons étaient censés parler (3). Ces défenses sont inconciliables avec les versets dans lesquels Jésus parle en Christ, ou tout au moins avec ceux où il parle ainsi publiquement, comme

(1) *Marc*, VIII, 29, ou des appellations équivalentes : III, 11, — V, 7, — X, 47-48.

(2) Comme III, 10 et 28, — VIII, 31 et 38, — IX, 8, 11, 30 et 40, — X, 33, — XIV, 21 et 41.

(3) Voir III, 12 et I, 34. Voir aussi I, 43 et VII, 36.

II, 10; car si Jésus défendait de dire qu'il était le Christ, il eût été absurde qu'il trahît lui-même cet *incognito* en face des Juifs. Mais voici un passage fort remarquable : « Après la prétendue aventure miraculeuse de la *métamorphose* (en latin, la transfiguration), comme Pierre, Jacques et Jean, qui en ont été les seuls témoins, descendent avec lui de la montagne, l'évangile dit qu'il leur enjoint de ne raconter à personne ce qu'ils ont vu, *jusqu'à ce que le Fils de l'homme se soit relevé d'entre les morts* (IX, 8). » Tout esprit critique jugera que l'écrivain qui s'exprime ainsi a conscience que, du vivant de Jésus, personne n'avait entendu parler d'une pareille scène. On doit croire également, d'une manière plus générale, que si Jésus dans l'évangile répète si souvent la défense de dire à personne qu'il est le Christ, c'est que l'auteur a conscience que, du vivant de Jésus, personne ne l'avait entendu dire, et qu'en réalité cela ne s'est dit qu'après sa mort. Reste à m'expliquer sur le récit du chapitre XIV, dont je vais donner d'abord la traduction (55-65) :

« Les grands-prêtres et tout le synédrion (1) cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mettre à mort et n'en trouvaient point. Car plusieurs portaient contre lui de faux témoignages, mais ces témoignages n'étaient pas pertinens. Quelques-uns se levèrent et portèrent faux témoignage contre lui, disant : « Nous, qui parlons, nous lui avons entendu dire : « Je détruirai, moi, ce sanctuaire fait de main d'homme, et en trois jours j'en construirai un autre qui ne sera pas de main d'homme (2). » Et leur témoignage n'était pas encore pertinent. Alors le grand-prêtre se leva au milieu de l'assemblée et demanda à Jésus : « Tu ne réponds rien à ce que ces hommes témoignent contre toi? » Et il se taisait et ne répondait pas. Le grand-prêtre reprit la parole et lui demanda : « Est-ce toi qui es le Christ, le Fils du Béni? » Et Jésus dit : « C'est moi, et vous verrez le fils de l'homme assis à la droite de la Vertu (3) et venant sur les nuées du ciel. » Et le grand-prêtre, déchirant ses vêtemens, dit : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème; que vous en semble? » Et tous prononcèrent qu'il avait encouru la peine de mort. Et quelques-uns se mirent à cracher sur lui, à lui couvrir le visage et à le frapper, en lui disant : « Devine (προφήτευσον), » et les valets l'accablaient de coups (4). »

(1) La forme hébraïque *sanhédrin* n'est qu'une transcription du mot grec.

(2) Je reviendrai ailleurs sur cette phrase.

(3) Τῆς δυνάμεως : l'évangile traduit sans doute ainsi le terme rabbinique *schechina*, par lequel on désignait la manifestation extérieure de Iéhova.

(4) Il est parlé dans ce morceau des grands-prêtres et du grand-prêtre; ces expressions ont besoin d'être expliquées. Il n'y a proprement qu'un grand-prêtre, le chef

Un peu plus loin, quand il a été amené devant Pilatus, celui-ci lui dit à son tour : « Est-ce toi qui es le roi des Juifs? » (Le Christ ou le roi des Juifs, pour un Romain c'est la même chose.) Jésus répond : « C'est toi qui le dis. » Et, sans doute d'après cette réponse, on ajoute que Pilatus, quand il ordonne qu'on le mette en croix, fait écrire au-dessus de sa tête ces mots : « Le roi des Juifs, » comme exprimant le motif de sa condamnation.

Il n'y a rien de plus formel que ces déclarations de Jésus, surtout celle qu'il adresse au grand-prêtre; mais le récit lui-même est invraisemblable au plus haut degré. La question du grand-prêtre est absurde : il pouvait bien demander à Jésus : « Est-il vrai que tu prétends être le Christ? » il n'a pas pu lui dire : « Est-ce toi qui es le Christ? » La réponse n'est pas moins extraordinaire : jamais, dans aucun procès réel, un accusé n'a répondu à ses juges sur ce ton-là. Les derniers versets donnent une étrange idée de la police d'une audience du sanhédrin. Il est visible que toute cette narration a la naïveté enfantine d'une légende populaire, non le caractère d'une histoire sérieuse. Mais je prie qu'on fasse particulièrement attention à la manière dont est introduite la question du grand-prêtre. « C'est, dit le texte, qu'on cherchait en vain contre Jésus des témoignages et qu'on n'en trouvait pas. » C'est-à-dire qu'il ne se trouvait pas deux témoins qui vinssent déposer que Jésus se donnât pour être le Christ, et il a fallu le lui faire dire à lui-même. Il me semble qu'il n'en faut pas davantage pour conclure qu'en effet Jésus n'a jamais dit qu'il fût le Christ.

J'ose ajouter que non-seulement la manière dont on nous raconte la comparution de Jésus devant le synédrion est suspecte, mais encore que probablement Jésus n'a pas comparu devant le synédrion : c'est ce que j'expliquerai tout à l'heure. Je m'en tiens pour le moment à ce point, que Jésus ne s'est pas donné pour être le Christ.

Mais lorsqu'enfin cette croyance, que Jésus était le Christ, est devenue la foi de toute une église, il était inévitable qu'on supposât que la révélation de ce grand mystère lui était quelquefois échappée pendant sa vie. De là les passages que nous lisons aujourd'hui dans les Évangiles.

suprême du peuple juif, dont la dignité durait autrefois autant que sa vie. Mais Hérode et les Romains s'étaient mis à déposer arbitrairement les grands-prêtres, il paraît que ceux qui avaient une fois porté ce titre le conservèrent même après avoir perdu pouvoir, et avec le titre une certaine part d'honneurs et d'autorité. Ces grands-prêtres (ἀρχιερεῖς dans le Nouveau-Testament et dans Josèphe) exerçaient sur les simples prêtres (ἱερεῖς) une domination qui allait jusqu'à la tyrannie (*Antiq.*, xx, viii, 8). Voir J. Derenbourg, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques*, 1867, p. 231 et *passim*. La Vulgate traduit οἱ ἀρχιερεῖς par *principes sacerdotum*, et ἀρχιερεύς par *summus sacerdos*.

Il est remarquable d'ailleurs que, dans ces passages mêmes, on ne lui met presque jamais dans la bouche le nom de Christ; on lui fait dire d'ordinaire « le Fils de l'homme, » une expression qui vient de *Daniel*, et que j'ai expliquée ailleurs (1), expression discrète et obscure, qui semble avoir été mise en usage pour ne pas offenser les Romains, tout en parlant de celui que les Juifs attendaient alors. Les Évangiles montrent que cette expression était entendue de tous à cette époque. Peut-être que d'autres s'en étaient servis déjà avant le temps de Jésus, Jean le Baptiste, par exemple. Nous n'avons aucun témoignage à ce sujet (2).

IV.

On a vu déjà combien le récit de la comparution de Jésus devant le synédrion, dans le plus ancien évangile, est peu vraisemblable; la suite de ce récit n'étonne pas moins. Après que ce conseil suprême de la nation juive a prononcé la sentence de mort, voici que le lendemain matin grands-prêtres, docteurs, anciens, se transportent devant Pilatus et qu'ils lui remettent le condamné, devenant accusateurs au lieu des juges. Pilatus d'ailleurs n'a pas l'air de faire la moindre attention aux accusations du synédrion, et comme le peuple qui entoure le tribunal veut obtenir, selon la coutume, à l'occasion de la Pâque, la grâce d'un prisonnier, Pilatus lui offre de mettre en liberté Jésus. Mais le peuple, « excité par les prêtres, » réclame de préférence Barabbas. Pilatus alors demandant ce qu'on veut donc qu'il fasse de Jésus, tous crient qu'on le mette en croix, et le procurateur y souscrit. Il n'est plus question des grands prêtres, des docteurs et des anciens.

Tout cela est fort extraordinaire, et on sent bien que les choses n'ont pu se passer ainsi. On ne comprend même pas que ces juges sacrés, après avoir condamné Jésus solennellement comme ayant blasphémé Dieu même, viennent en corps au pied du tribunal de l'officier romain, au milieu du tapage de la foule, le prier d'exécuter leur condamné, au risque d'être dédaigneusement éconduits par le mépris du procurateur ou par le caprice d'une populace.

On ne comprend pas mieux la conduite du procurateur que celle des membres du synédrion. Jésus s'avoue roi des Juifs devant le représentant de l'empereur, et celui-ci ne s'en émeut pas. Il parle comme si l'affaire ne le regardait en rien et était purement une

(1) *Le Judaïsme*, p. 360.

(2) On remarquera encore que, dans le plus ancien évangile, Jésus n'appelle jamais Dieu « mon père, » ce qui serait encore une manière de se donner pour le Christ. Cette expression ne se trouve que dans des évangiles plus récens.

affaire juive. Il prend même parti pour l'accusé; il s'intéresse à sa défense; il s'obstine à vouloir le mettre en liberté, et aux cris des Juifs qui s'y opposent il répond : « Mais qu'est-ce qu'il a fait de mal? » comme si, aux yeux d'un procurateur romain, on pouvait faire pis que de prétendre être le Christ? Tout cela est absurde; il n'y a pas d'autre mot à employer.

Et pourtant, si on passe du plus ancien évangile à ceux qui suivent, l'absurdité va encore s'exagérant. Dans *Matthieu*, la femme du procurateur lui envoie un message pour le presser de ne rien faire contre ce « juste, » et Pilatus ayant encore une fois essayé de le sauver, mais ne pouvant résister aux cris du peuple, se fait apporter de l'eau et se lave les mains devant la foule en disant : « Je suis innocent du sang de ce *juste* (car il l'appelle aussi comme cela); à vous d'en répondre. Et tout le peuple crie : « Son sang sur nous et sur nos enfans! » Voilà un étrange procurateur, et il est clair que nous sommes encore là en pleine légende.

Il est facile de s'expliquer comment cette légende s'est formée. Il faut se rappeler que les Évangiles n'ont été écrits qu'après la destruction de Jérusalem et de l'état juif. Les Juifs donc étant abattus et méprisés, et Rome victorieuse et toute-puissante, ce devait être la politique des chrétiens, et même simplement leur instinct, de représenter Jésus comme ayant été la victime des Juifs, et de faire croire qu'il n'avait en rien offensé l'autorité romaine, qui au contraire lui était plutôt favorable et ne l'avait frappé que malgré elle. Aussi bien les Juifs, dans les derniers temps, avaient persécuté les chrétiens et s'en étaient fait détester. Ceux-ci se figuraient volontiers que ceux dont ils étaient haïs avaient également haï leur maître, et de même que les disciples de Jean le Baptiste, on l'a vu plus haut, expliquaient par le meurtre de Jean les revers d'Hérode, ils imaginèrent que la mort de Jésus était la cause des malheurs des Juifs. De là cette exclamation dans *Matthieu* : — « Son sang sur nous et sur nos enfans! » qui ne pouvait, au temps de Jésus, venir à la pensée de personne, mais qui prenait, après la destruction de Jérusalem, le caractère d'une sombre et terrible prophétie.

Revenons à la réalité et à l'histoire. Elle est dans ces simples mots de Tacite sur les chrétiens (*Ann.*, xv, 44) : « Celui qui leur a donné son nom, Christ, sous l'empire de Tibère, et par l'ordre du procurateur Pontius Pilatus, avait subi le dernier supplice. Étouffée ainsi pour un temps, cette abominable superstition s'était déchaînée de nouveau, etc. » Ce sont les Romains qui ont tué Jésus, parce que ses prédications fanatisaient la foule en Galilée et même à Jérusalem, et faisaient craindre une émotion populaire. Et il est probable que les autorités juives n'eurent d'autre part à sa mort

que celle de le désavouer et de le livrer aux Romains, pour n'être pas elles-mêmes compromises.

Ainsi se trouve résolue une difficulté qui de tout temps a embarrassé ceux qui lisaient les Évangiles. On se demandait comment il pouvait se faire que le synédrion, après avoir condamné Jésus comme blasphémateur d'après la loi, n'eût pas prononcé contre lui la peine que la loi prononce, c'est-à-dire la lapidation. (*Lévit.*, XXIV, 16.) Il n'y a plus de difficulté si Jésus a été frappé par l'autorité romaine, non comme transgresseur de la loi juive, mais comme un homme qui troublait l'ordre établi, et si les autorités juives n'ont fait que le livrer à la justice du procurateur.

Il est à remarquer que le récit du quatrième évangile diffère très sensiblement des trois autres en ce qui regarde la procédure contre Jésus. Dans cet évangile, le synédrion ne s'assemble pas et ne prononce pas de sentence. Jésus arrêté est conduit devant Anna (ou Hanan), un des grands-prêtres, beau-père du véritable grand-prêtre Caïphe, qui lui fait subir un simple interrogatoire (XVIII, 19), puis l'envoie devant Caïphe. De là, sans qu'il soit dit que Caïphe se soit occupé de lui le moins du monde, ceux qui l'ont arrêté le conduisent devant Pilatus, de sorte que le synédrion n'est pas en scène un seul instant.

En citant le quatrième évangile, je ne prétends pas qu'il soit par lui-même un meilleur témoin que les trois premiers; bien au contraire: c'est un livre beaucoup plus récent que les autres et qui n'a pas d'autorité historique. Mais l'auteur, moins naïf apparemment que les anciens évangélistes, a présenté les choses d'une manière plus raisonnable, sinon plus exacte, et peut-être aussi avait-il sous les yeux des récits d'autre origine que les nôtres et plus approchans de la vérité. La valeur du récit de *Jean* est pour moi principalement négative: elle nous met à l'aise pour ne pas accepter ceux des autres évangélistes, et ne pas tenir pour avéré, sur leur parole, que Jésus ait été jugé et condamné par le synédrion assemblé.

Le quatrième évangile n'en représente pas moins les Juifs comme acharnés contre Jésus, et arrachant, pour ainsi dire, sa mort à Pilate. J'ai dit comment les chrétiens avaient été amenés à se figurer ainsi les choses. Mais un autre passage du même évangile est en contradiction avec ces idées et conforme, je crois, à la vérité : « Si nous laissons faire ainsi cet homme, tous croiront en lui, et les Romains viendront et détruiront le lieu sacré et la nation... Et Caïphe dit : Il nous est bon qu'un homme meure à la place du peuple, et que la nation entière ne périsse pas. » (XI, 48-50.)

Je ne crois pas, bien entendu, que Caïphe ait prophétisé en effet la destruction de la ville sainte, et lu si clairement dans l'avenir; mais je crois volontiers que les grands-prêtres ne se sont déclarés

contre Jésus que parce que Jésus inquiétait la police romaine, et par là constituait pour eux-mêmes un danger.

Dans l'examen de cette question, on cherche d'abord, pour la décider, un témoignage de Paul; mais on ne trouve rien qu'un passage de la première épître à ceux de Corinthe, où Paul dit que la sagesse qu'il prêche « n'est pas celle de ce monde, ni des autorités de ce monde, » mais celle de Dieu, et que cette sagesse, « personne parmi les autorités de ce monde ne l'a connue, car s'ils l'avaient connue, *ils n'auraient pas mis en croix le Seigneur.* » (II, 8.) Parle-t-il des autorités romaines, ou des autorités juives, il les enveloppe peut-être les unes avec les autres dans ces paroles; mais quand il n'aurait en vue que les grands-prêtres et les docteurs, ce verset s'appliquera toujours aussi bien à la tradition suivie par le quatrième évangile qu'au récit des trois premiers; car c'était bien mettre en croix Jésus que de le livrer pour le supplice. Et ce passage est le seul, dans les épîtres authentiques, qui se rapporte à la condamnation de Jésus (1).

Cependant si la critique rejette l'idée d'un procès fait par les Juifs à Jésus et de sa comparution devant le synédrion, elle est tenue d'expliquer comment cette idée a pu se produire et se répandre. Et la chose s'explique en effet, si je ne me trompe, par un autre procès qui a eu lieu environ trente ans après la mort de Jésus. Il y avait alors à Jérusalem des novateurs (qui n'étaient autres que des sectateurs du Christ de Nazareth, et parmi lesquels se trouvait, dit-on, Jacques son frère); ils furent accusés d'avoir « transgressé la loi. » Ils furent jugés par le synédrion, sur l'ordre du grand-prêtre Hanan, et solennellement condamnés; ils moururent du supplice prononcé par la loi, c'est-à-dire la lapidation. (Josèphe, *Antiq.*, XX, IX, 1.) La secte alors commençait à paraître, du moins aux yeux d'un grand-prêtre sadducéen, c'est-à-dire très hostile aux nouveautés, assez dangereuse et assez menaçante pour qu'il la condamnât avec éclat. Plus tard, on se figura naturellement que le frère de Jésus ayant été puni par le synédrion, Jésus lui-même avait dû être frappé ainsi.

Il est vrai, que dans cette occasion, le procurateur Albinus trouva mauvais que le grand-prêtre eût convoqué le synédrion sans son aveu (2), et il le fit destituer par Hérode Agrippa, que les Romains

(1) On lit encore dans la même épître ces mots : « La nuit qu'il fut livré, παρεδίδετο, » XI, 23. Quant à un verset qui reproche aux Juifs, sur le même ton que les Évangiles, « d'avoir tué Jésus comme ils ont tué les prophètes, » il appartient à une épître apocryphe. (I *Thessal.*, II, 15.) Le vrai Paul ne traite jamais les Juifs comme on les traite dans ce passage. Et dans le verset authentique, ce n'est pas à la nation qu'il impute la mort de Jésus, mais à ses chefs.

(2) Le grand-prêtre avait profité de ce qu'Albinus, nouvellement nommé, n'était pas encore arrivé à Jérusalem.

avaient établi roi à Jérusalem. C'est peut-être le souvenir de cet acte d'autorité qui fait que le quatrième évangile représente les Juifs répondant à Pilatus, qui leur dit de juger eux-mêmes Jésus : « Nous n'avons pas le droit de mettre à mort. » (XVIII, 31.) Mais je crois qu'il ne se figure que d'une manière confuse et inexacte les rapports entre les autorités juives et les Romains. Le récit de Josèphe suppose que les Juifs ne pouvaient pas faire juger pour crime capital un des leurs, c'est-à-dire un sujet romain, sans l'agrément du procurateur, et cela se comprend à merveille : il leur fallait donc sa permission pour convoquer le synédrion. Mais une fois cette permission donnée et le tribunal convoqué, il jugeait dès lors souverainement et faisait librement exécuter sa sentence : ce n'est pas sur la condamnation ni sur l'exécution que porte la protestation d'Albinus. Et certainement il ne se passait en pareil cas rien de semblable aux scènes indécentes où les évangélistes font figurer ces juges suprêmes au pied du tribunal de Pilatus.

On a cru trouver dans un passage du Talmud un témoignage qui confirmerait la supposition d'un procès fait à Jésus devant le synédrion et dans les formes. Mais il a été reconnu que ce passage ne se rapporte pas à Jésus, et ne lui a été appliqué que par une évidente altération, qui date sans doute d'un temps où la tradition des Évangiles s'était accréditée jusque chez les Juifs (1).

Enfin ce qui achève de faire croire que Jésus n'a pas été condamné par le synédrion juif en vertu de la loi juive, c'est qu'on ne voit rien dans les Évangiles qui indique qu'il ait jamais transgressé la loi. Il en a observé fidèlement tous les préceptes; car ses paroles au sujet du sabbat n'attaquent jamais la loi elle-même; il n'en veut qu'à une certaine observance superstitieuse du sabbat qu'il n'était pas le seul à combattre. Des docteurs de la loi disaient : « Le sabbat a été fait pour toi, et non pas toi pour le sabbat. » Et même : « Fais du sabbat un jour ordinaire, plutôt que d'avoir besoin de recourir à autrui (2). » Il était bon Juif au point de traiter de chiens les infidèles et de faire un détour pour aller de Galilée en Judée par la rive gauche du Jourdain, afin sans doute de ne pas passer par la terre maudite de Samarie. Pour expliquer sa condamnation, il a fallu supposer qu'il avait osé déclarer, devant le tribunal et le grand-prêtre, qu'il était le Fils de Dieu, étrange accusé qui attend pour tenir ce langage, qu'il n'avait jamais tenu jusque-là, qu'il soit en face de ses juges, tout prêts à l'envoyer au supplice. On voit assez qu'il est impossible de croire que Jésus ait parlé ainsi.

(1) Derenbourg, *Essai sur l'histoire de la Palestine*, note IX, page 468.
(2) Derenbourg, page 144.

Au contraire, aux yeux de l'autorité romaine, toute la prédication de Jésus était coupable. Annoncer « que les temps étaient accomplis et que le règne de Dieu approchait, » c'était, en langage juif, annoncer la chute de la domination romaine, l'affranchissement et la restauration d'Israël par celui que Jésus appelait « le Fils de l'homme. » Quels sentimens entretenait-on ainsi dans l'âme des peuples à l'égard d'un gouvernement condamné d'en haut et prêt à s'évanouir? Les évangiles, au milieu de leur réserve, laissent échapper des mots graves. Dans le troisième, les Juifs reprochent explicitement à Jésus de « *détourner la nation* et de l'empêcher de payer le tribut à César. » (XVIII, 2.) Le plus ancien évangile, s'il n'en dit pas tant, laisse voir néanmoins que Jésus était suspect de ce côté-là, puisqu'il suppose que l'on croit l'embarrasser en le forçant de répondre en public dans Jérusalem à cette question: « Est-il permis de payer le tribut à César? » (XII, 14.) La multitude s'ameutait autour de lui. Sans accepter comme historique le récit de l'entrée à Jérusalem, où l'imagination s'est trop mise à l'aise, on peut croire cependant que la troupe des hommes de Galilée qui entrèrent avec Jésus dans la ville sainte pour y célébrer la Pâque fit quelque démonstration inquiétante, et qu'on y entendit des paroles comme celles-ci : « Béni soit le règne qui va venir, celui de David notre père! » (XI, 10.)

La Galilée était un pays suspect : sous Pilatus précisément, nous savons (sans en savoir davantage), que des Galiléens avaient été massacrés dans le Temple même par ordre du procurateur, « qui avait mêlé leur sang au sang de leurs sacrifices. » (*Luc*, XIII, 1.)

Dans le récit même qu'on nous fait de la *Passion de Jésus*, on entrevoit des scènes de désordre. On nous dit que ses compagnons coupent une oreille à un de ceux qui l'arrêtent. Un jeune homme, qu'on va arrêter avec lui échappe à ceux qui croyaient le tenir en leur laissant l'unique vêtement dont il est couvert, et s'enfuit tout nu. On remarquera enfin que ce Barabbas que le peuple fait mettre en liberté à l'occasion de la fête, est signalé comme ayant pris part à un mouvement populaire où il y avait eu mort d'homme. Le seul rapprochement du nom de Barabbas et de celui de Jésus semble bien indiquer que tous deux avaient à répondre devant la même justice de faits du même ordre. Noterai-je encore ce trait singulier du quatrième évangile, où Jésus, à un certain moment, se dérobe dans la montagne parce que la foule voulait se saisir de lui *pour le faire roi?* (VI, 15.)

Il est donc infiniment vraisemblable que Jésus n'a pas été jugé par le synédrion juif, ni condamné pour crime religieux ou blasphème, mais qu'il a été mis en croix comme perturbateur public,

par la sentence du procurateur romain, à qui les grands-prêtres l'avaient livré; et ainsi demeurent infirmés les récits des Évangiles (1).

En terminant cette discussion, je hasarderai de dire que la conclusion où elle aboutit aide peut-être à résoudre une difficulté qui embarrasse tout le monde, celle du silence que deux historiens juifs, Josèphe et Justus, ont gardé sur Jésus. Si Jésus est un sectaire qui a voulu faire une révolution religieuse, et si c'est la nation elle-même qui l'a jugé et condamné pour avoir attenté à la loi, sa révolte et son supplice devaient être alors pour les historiens du judaïsme des faits considérables, qu'ils ne pouvaient passer sous silence. Si au contraire Jésus n'est qu'un Juif ardent jusqu'au fanatisme, un Galiléen exalté, qui a enflammé les hommes de son pays et agité même à la fin Jérusalem, de sorte que les autorités juives qu'il compromettait l'ont livré à la police romaine et que celle-ci l'a mis à mort; dans ce cas, Josèphe et Justus pouvaient ne pas se soucier beaucoup de parler d'un homme, d'ailleurs peu considérable, qui avait été un embarras pour les Juifs, et de qui était sorti si inopinément après sa mort un autre embarras plus grand, je veux dire le christianisme.

V.

Maintenant, Jésus a-t-il renié et réprouvé le judaïsme? Il faut répondre oui si on accepte le témoignage des Évangiles. Déjà le plus ancien met dans la bouche de Jésus cette parabole de la vigne dont le sens est si transparent. Les vignerons ont tué tous les serviteurs que le maître leur a envoyés pour recevoir le produit de sa vigne; ils tuent enfin le fils même du maître. Alors celui-ci vient en personne, extermine ces vignerons infidèles et donne sa vigne à d'autres. (XII, 1-9.) Une autre parabole, qui se réduit à une image, dit que la pierre rejetée par ceux qui bâtissent va devenir la *pierre du coin* (XII, 10); c'est-à-dire que le christianisme va se substituer au judaïsme. Les Évangiles qui suivent développent de plus en plus ces idées. Une parabole célèbre de *Matthieu* nous montre les ouvriers de la dernière heure traités aussi bien que ceux qui ont travaillé dès le matin (IX, 1), c'est-à-dire les Juifs perdant tout privilège et n'ayant plus rien par-dessus les gentils.

Plus loin on trouve celle du festin de noce préparé par un roi, où les invités ne sont pas venus (ce sont les Juifs), et où les tables

(1) Ce que je dis des Évangiles s'applique également à deux versets du livre des *Actes* où la tradition des Évangiles a été suivie. (XIII, 27-28.)

se remplissent de misérables ramassés dans la rue, les infidèles. (XXII, 1.) Il est dit encore, à propos de ce centurion romain en qui Jésus trouve plus de foi qu'il n'en a jamais trouvé en Israël, que le royaume du ciel recevra avec Abraham, Isaac et Jacob une multitude qui viendra d'orient et d'occident, tandis que les « fils du royaume » seront jetés « dans le cachot du dehors.» (VIII, 11.) Et c'est en vain que les Juifs disent en eux-mêmes : « Nous avons pour père Abraham. » « Car je vous le dis, avec ces pierres que voici, Dieu peut faire naître des fils d'Abraham.» (III, 9.) La parabole fameuse de *Luc* sur l'enfant prodigue a encore le même sens : il est le Gentil, et son aîné est le Juif. Tout cela est très clair, mais est-il vrai et est-il possible que Jésus ait parlé ainsi?

Il y a d'abord des traits qui ne peuvent évidemment pas être de Jésus, ceux qui annoncent la destruction des Juifs et du judaïsme, comme le verset XII, 9, de *Marc*, dans la parabole de la vigne, et comme le passage suivant de *Matthieu* (XXIII, 31) : « Vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Maintenant donc, comblez la mesure de vos pères... Moi aussi, je vais vous envoyer des prophètes... et vous tuerez les uns et les mettrez en croix, et les autres vous les fouetterez dans vos synagogues et vous les chasserez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout sang de juste répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le sanctuaire et l'autel des sacrifices. Je vous le dis en vérité, tout cela viendra sur cette génération-ci. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux-là mêmes qui t'ont été envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler sous moi tes enfans, de même que la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu! » La marque d'un autre temps est sur ces paroles si éloquentes. Ces lapidés sont probablement ceux que fit exécuter le grand-prêtre Hanan, en l'an 62 de son ère, comme je l'ai rappelé tout à l'heure. Et certainement ce Zacharie est celui dont parle Josèphe, qui fut assassiné par les fanatiques pendant le siège de Jérusalem au milieu de l'enceinte sacrée : ἐν μέσῳ τῷ ἱερῷ (*Guerre des Juifs*, IV, V, 4). On n'a pas réussi dans les efforts qu'on a faits pour appliquer le verset de l'évangile à un Zacharie antérieur. Quiconque suppose que Jésus a fait de telles prophéties se place en plein surnaturel, c'est-à-dire en dehors de toute critique.

Mais, d'une manière plus générale, il ne m'est pas possible d'attribuer à Jésus cette doctrine de la réprobation des Juifs et de la vocation des gentils. Rien ne pouvait le conduire à de pareilles idées. Non-seulement lui-même n'est jamais sorti de la Judée, mais aucun de ses apôtres n'a de son vivant prêché ailleurs. *Matthieu* même lui fait dire : « N'allez pas dans la voie des gentils, et si

vous êtes devant une ville samaritaine, n'y entrez pas. » (x, 5.) Il leur assure même que le Fils de l'homme sera venu avant qu'ils en aient fini avec les villes d'Israël. Enfin le livre des *Actes* témoigne expressément que ce n'est qu'après un certain temps écoulé depuis la mort de Jésus que la « bonne nouvelle » a été portée aux gentils (xi, 20). Et ce n'est que plus tard encore et par l'action hardie de Paul que ces nouveaux croyans se sont séparés des Juifs et ont rompu avec eux. Il est clair que Jésus n'a pu deviner ces choses; il n'a pu se douter qu'un Juif né en pays grec, qui n'avait pas été son disciple et ne l'avait pas connu, appellerait à lui les gentils au nom du Christ et les dispenserait d'observer la loi, de sorte qu'il y aurait des « hommes du Christ » (χριστιανοί) qui ne seraient pas des Juifs et qui seraient ennemis des Juifs. Encore moins imaginait-il que quarante ans après lui, Jérusalem ayant été détruite par les Romains, les chrétiens en viendraient à triompher des ruines de la ville sainte et de celle du temple et y verraient la preuve que Dieu n'était plus le dieu d'Israël. Jésus donc ne pouvant ni rien prévoir ni rien vouloir de tout cela, toute prétendue parole de Jésus qui se rapporte à ces idées doit être apocryphe; c'est-à-dire tous les passages que j'ai cités et ceux encore où il est parlé des disciples de Jésus comme formant une communauté considérable et un peuple à part (*Marc*, x, 30); ou des persécutions qui leur seront suscitées (*ibid.* et xiii, 9); ou de la « bonne nouvelle » prêchée *à toutes les nations, à tout le monde* (xiii, 10, et xiv, 9). Il faudra de même écarter le passage de *Matthieu*, si fameux, où Jésus parle de son église : « Et toi, tu es Pierre, et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon église. » (xvi, 18.) Jésus de son vivant n'avait pas d'église et n'en connaissait pas d'autre que celle d'Israël. De pareils traits sont purement et simplement des anachronismes (1).

A la question générale du judaïsme de Jésus se rattache celle de savoir s'il a eu pour ennemis les pharisiens (2). C'est ainsi que les choses nous sont présentées déjà dans le plus ancien évangile, qui est pourtant là, comme ailleurs, assez réservé et assez sobre. Jésus y dit, d'une part, que les pharisiens sont des menteurs (ὑποκριταί), et il leur adresse mainte parole sévère (3), et on y lit d'autre part ce verset (iii, 6) : « Au sortir de là, les pharisiens allaient tenir con-

(1) Ce mot d'église, qui se trouve encore dans *Matthieu*, xviii, 17, n'est dans aucun autre évangile. Il est fréquent au contraire dans les épîtres de Paul, qui non-seulement a fondé de tous côtés des églises particulières, mais qui le premier a opposé l'église chrétienne à l'église juive.

(2) Sur ce que c'est que les pharisiens, voir *le Christianisme et ses Origines*, t. iii, p. 120-121.

(3) *Marc*, vii, 9; viii, 15; xii, 15.

seil contre lui avec les hérodiens *pour le perdre.* » Mais dans *Matthieu*, Jésus déploie contre les pharisiens une violence qui laisse des traces ineffaçables dans l'imagination du lecteur. Le chapitre XXIII n'est qu'un long et implacable anathème, où tous les traits concourent pour faire un portrait odieux. Les voilà avec leurs longues franges et leurs larges phylactères, ficelant des paquets énormes et trop lourds à porter, qu'ils mettent sur le dos des autres, tandis qu'ils ne remuent pas seulement pour les soulever le bout du doigt. Puis il les apostrophe : « Malheur à vous, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux! Vous n'y entrez pas et vous empêchez qu'on y entre. Malheur à vous, parce que vous courez la terre et la mer pour faire un prosélyte, et quand vous l'avez, vous en faites quelque chose de pire que vous (1)! Vous passez le vin pour ne pas avaler l'insecte, mais vous avalez le chameau (2). Malheur à vous, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis qui brillent au dehors, tandis qu'au dedans ils sont remplis d'os de morts et de poussière! Race de vipères! comment pourriez-vous vous sauver d'être condamnés au feu (3)? » Si Jésus traitait ainsi les pharisiens, il n'est pas étonnant qu'ils aient conspiré sa ruine.

Cependant on ne voit pas dans les Évangiles qu'ils aient pris aucune part aux poursuites contre Jésus, à sa condamnation ni à sa mort. Il n'y a que *Jean* qui le dise (XVIII, 3); ils ne sont pas nommés une seule fois dans le récit de la passion par *Marc* ou *Luc* (4). Il y a même un passage dans *Luc* (XIII, 31) où les pharisiens semblent s'intéresser à Jésus et s'employer à le sauver. Mais c'est surtout le livre des *Actes* qui nous donne de grandes raisons de douter que les pharisiens aient été les ennemis de Jésus. Dans ce livre, en effet, c'est un pharisien, Gamaliel, le plus éminent de tous, qui dès les premiers jours qui suivent la mort de Jésus, prend la défense de Pierre et des apôtres devant le synédrion et empêche qu'on ne les tue (V, 34). Ailleurs il est dit qu'il y avait des pharisiens parmi les croyans (XV, 5). Ailleurs enfin Paul lui-même se recommande aux Juifs de Jérusalem comme disciple de Gamaliel (XXII, 3, et XXVI, 5); et il va une fois jusqu'à soutenir devant le synédrion qu'on ne lui en veut que parce qu'il est pharisien et fils de pharisien, et que comme tel il croit à la résurrection des morts; et il obtient ainsi, en effet, la protection des pharisiens contre le

(1) Mot à mot : Vous me faites un fils de la géhenne au double de vous.

(2) Cet insecte est le κώνωψ, qui s'engendre, dit Aristote, dans le vin aigri. (Περὶ ζώων, V, XIX, 12.)

(3) A la géhenne.

(4) *Matthieu* dit seulement qu'ils demandent à Pilatus de mettre une garde au tombeau.

grand-prêtre, qui était sadducéen (XXIII, 6) (1). Il est difficile de concilier de tels rapports entre les pharisiens et les chrétiens avec ceux que les évangiles supposent entre les pharisiens et Jésus.

Le témoignage de Josèphe vient d'ailleurs confirmer celui des *Actes*. Quand le grand-prêtre Hanan fait condamner et lapider, comme transgresseurs de la loi, quelques représentans de l'église nouvelle, Josèphe nous dit que « les plus honnêtes gens de la ville *et les plus exacts dans l'observation de la loi* » blamèrent cette exécution. » On voit aisément que ce sont les pharisiens dont il parle qui font opposition à un grand-prêtre sadducéen (2). Il est difficile de croire que trente ans environ après la mort de Jésus, les pharisiens se soient montrés si indulgens pour ses disciples, si Jésus avait fait aux pharisiens de son temps la guerre acharnée qui enflamme l'évangile de *Matthieu*. Il est plus probable que *Matthieu* et même *Marc* expriment un tout autre état des esprits dans un temps tout autre, celui où le judaïsme agonisant et exaspéré par l'agonie rendait insupportables aux Juifs zélés, parmi lesquels les pharisiens étaient les plus chauds, ces chrétiens qui n'étaient plus même des Juifs, et où chrétiens et pharisiens se mirent à se détester à l'envi les uns les autres.

VI.

Voilà donc, dans l'histoire de Jésus, trois points, tous trois considérables, au sujet desquels on reconnaît que la tradition des Évangiles doit être écartée, très probablement comme contraire à la vérité ou tout au moins comme très douteuse. Et ce ne sont pas les seuls. L'appel des douze, institués par Jésus pour annoncer sa parole comme ses *envoyés* (3) est vraisemblablement apocryphe, puisqu'on ne voit pas qu'une seule fois dans les Évangiles un seul des douze se détache de Jésus et s'en aille prêcher quelque part, mais qu'ils y sont constamment rassemblés autour de lui. Ce n'est qu'après sa mort que ses disciples ont porté çà et là en son nom « la bonne nouvelle. » C'est alors aussi sans doute qu'il se forme parmi ces missionnaires un collège des douze, représentant les douze tribus d'Israël.

L'histoire de la trahison de Judas est encore suspecte. On ne comprend pas, en effet, en lisant le récit des Évangiles, à quoi sert cette trahison. On ne voit pas que, pour découvrir Jésus, ni pour l'arrêter, la police juive eût besoin d'un traître. D'ailleurs

(1) Les sadducéens, ou disciples de Saddoc, étaient des politiques, qui dédaignaient et redoutaient tout à la fois l'exaltation religieuse des pharisiens.

(2) C'est Josèphe qui l'appelle ainsi. (*Antiq.*, XX, IX, 1.)

(3) *Marc*, III, 14 et VI, 30. Le mot grec ἀπόστολος a donné le français apôtres.

Paul, dans la première épître à ceux de Corinthe, en mentionnant les prétendues apparitions de Jésus aux siens après sa mort, s'exprime ainsi, (xv, 5) : « Ensuite il apparut aux douze. » Ils n'étaient plus douze, s'il faut en retrancher celui qui a trahi. Aussi la Vulgate a-t-elle mis « onze; » mais c'est douze dans tous les manuscrits grecs. Cela indique que Paul ne connaissait pas l'histoire de la trahison de Judas de Carioth (1).

Il y a enfin un récit, celui de la cène, qui ne me paraît nullement authentique et que je regarde comme une invention de Paul. Mais je ne pourrai me faire bien comprendre à ce sujet que quand j'en serai arrivé à Paul lui-même. Je me borne donc pour le moment à énoncer cette opinion, sans essayer de la justifier.

Une conséquence inévitable des doutes où conduit l'examen que je viens de faire est de soulever d'autres doutes, sur des points mêmes qui donnent d'abord moins de prise à la critique. Tel est, par exemple, dans ce qu'on appelle le Discours sur la montagne, le parallèle hautain que Jésus poursuit sur ce thème : « Vous savez qu'il a été dit aux anciens... Mais moi, je vous dis... » (v. 20-30.) Sans prétendre démontrer en forme que Jésus n'a pas pu parler ainsi, on se demande pourtant si l'orgueil et l'amertume qui se font sentir dans ce discours ne se comprennent pas mieux en supposant qu'à l'époque où il a été écrit, la rupture entre le judaïsme et le christianisme était accomplie. Il y a surtout un verset étrange : « Vous savez qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, *et tu haïras ton ennemi.* » De telles paroles calomnient la loi, et cela est également faux quant à la lettre et quant à l'esprit. Non-seulement les mots soulignés ne sont nulle part dans la loi, mais on y lit au contraire : « Si tu rencontres le bœuf ou l'âne de ton ennemi qui s'est égaré, ramène-le-lui; si tu vois son âne abattu sous sa charge, soulage-le. » (*Ex.*, xxxiii, 4.)

Je ne crois pas qu'il faille imputer à Jésus, ni au temps de Jésus, une telle injustice à l'égard du judaïsme. Mais voilà qui donne beaucoup à penser. Si le discours même sur la montagne, un morceau où on croit d'abord trouver l'expression la plus pleine et la plus pure des pensées du maître, si les invectives contre les pharisiens dans *Matthieu* peuvent n'être pas authentiques, que reste-t-il dont nous soyons sûrs? Ce ne sont plus seulement les faits extérieurs, c'est l'âme même de Jésus qui nous échappe.

Et cependant Jésus a vécu, et il a vécu d'une vie si puissante qu'il a entraîné la foule, qu'il est mort pour cela, et qu'après sa mort on a pu croire qu'il avait été le Christ. Il semble impossible

(1) On a trouvé sans doute une explication au mot δώδεκα : on en trouve toujours; mais il n'y en a pas d'aussi simple que celle que je donne.

qu'une pareille vie n'ait pas laissé de traces, et que l'impression n'en soit pas restée dans les récits qu'on a faits sur lui. Il ne se peut pas qu'il ne se retrouve quelque chose de lui dans les Évangiles. Comment le discerner? où sont les traits vraiment originaux qui peuvent nous faire dire : Voilà Jésus! Sans qu'il y ait un moyen sûr de les reconnaître, il est vrai pourtant que, si nous nous attachons de préférence au plus ancien évangile, le moins travaillé de tous, et si dans celui-là même nous élaguons, avec le surnaturel, les anachronismes trop visibles, nous nous rapprocherons autant que possible de la réalité. C'est ce que je vais essayer de faire.

VII.

Et d'abord Jésus est un inspiré; c'est le trait dominant de sa physionomie; il ne se conduit pas d'après la raison commune des autres hommes. Il voit ce que les autres hommes ne voient point, et sait ce qu'ils ne savent point; ce qu'il enseigne ne lui vient pas des hommes, mais du ciel (XI, 27). Il ne parle pas, comme les docteurs, d'après des textes et des traditions, mais « comme celui qui a puissance » (I, 21). Aussi il ne démontre pas, il ne persuade pas; il commande. Il rencontre des pêcheurs au bord de la mer, il leur dit : « Suivez-moi, et je vous ferai pêcher des hommes, » et ils le suivent (I, 17). Il enlève en passant un publicain à son bureau de péage (II, 14). De tous côtés, on accourt à lui, comme à un personnage extraordinaire (I, 45). Il fait l'illusion d'avoir en lui quelque chose de surnaturel, et il semble qu'il a lui-même cette illusion; il donne des ordres aux « esprits mauvais, » et ils obéissent (I, 27, etc.). Il communique cet empire à ceux qui s'attachent à lui (VI, 7). Tous le lui reconnaissent, et ses adversaires se rabattent à prétendre qu'il le tient du prince des démons (III, 22). Les gens croient en sentir l'influence rien qu'en touchant les franges de sa robe (VI, 56), et lui-même, une femme malade ayant touché son vêtement, « il a conscience d'une vertu qui est sortie de lui » (V, 30).

Jésus n'est pas un homme de doctrine, comme les scribes (γραμματεῖς), mais un homme de foi; la foi est tout à ses yeux : « Tout est possible à celui qui croit. » (IX, 22.) — « Quoi que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez et que vous l'aurez. Et cela, quand vous diriez à la montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer. » (XI, 23.) Pour les inspirés, l'inspiration est ce qu'il y a de plus sacré, et aucun mal n'est comparable à celui de la méconnaître. Tous les péchés seront remis aux fils des hommes, et tous les blasphèmes; « mais celui qui a blasphémé l'Esprit saint, il n'y a pas de rémission pour lui. » (III, 10.) Celui qui par ses dis-

cours fait trébucher un de ces simples qui ont la foi de l'enfant, « mieux vaudrait pour lui qu'on lui eût attaché une meule au cou et qu'on l'eût jeté à la mer. » (IX, 41.) Il n'est touché que des choses divines; tout ce qui n'est pas de Dieu n'est rien pour lui. On lui dit : « Voici ta mère et tes frères, » et il répond : « Qu'est-ce que ma mère et mes frères? » Et promenant ses regards sur ceux qui étaient là autour de lui, il dit : « Voilà ma mère et mes frères. » (VI, 34.)

Plus il y a de ces traits dans l'évangile, plus le Jésus de l'évangile a paru divin dans les temps de foi. Aujourd'hui, un tel état d'esprit nous inquiète. La critique moderne voit dans les inspirés ou illuminés des malades chez qui l'intelligence est surexcitée jusqu'à en être troublée. Elle n'a pas craint de constater ce trouble et d'en poursuivre les symptômes, même dans de grands esprits et de grandes âmes, dans Socrate, dans Jeanne d'Arc, dans Pascal; on les a convaincus d'hallucination. Je ne doute pas que Lélut, dans son livre intitulé : *l'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations*, 1846, n'ait pensé aussi à Jésus plus d'une fois (1); mais il n'a pas voulu le dire et s'est abstenu de prononcer ce nom sacré. M. Jules Soury, tout récemment, a osé le faire, et il faut lui en savoir gré; car le philosophe ne doit se dérober à aucun examen ni reculer devant aucun paradoxe, s'il croit que ce paradoxe est la vérité (2).

Du reste, le sens commun n'avait pas attendu la philosophie pour se défier des inspirés à ce point de vue, et de tout temps il s'est trouvé des gens pour dire qu'ils n'avaient pas leur raison : c'est ce qui est arrivé à Jésus lui-même. On lit dans le plus ancien évangile qu'au premier bruit de ses prédications, « *ceux de chez lui* se mirent à sa poursuite pour se saisir de lui, car ils disaient : Il est fou (3). » (III, 21.) Et on voit un peu plus loin, au verset 31, que par ces mots, « ceux de chez lui, » l'écrivain désigne « la mère et les frères de Jésus. » Ainsi ce sont eux, si on en croit l'évangile, qui ont dit les premiers le mot qu'on a tant reproché à M. Soury.

Mais l'évangéliste est bien loin de penser ainsi lui-même. Il ne fait ce récit que pour montrer qu'un prophète, comme le dit un autre passage, n'est nulle part moins honoré que dans son pays et dans sa maison (VI, 4); il a pitié de ceux qui méconnaissent ainsi l'homme

(1) Particulièrement à la page 365 : « C'est là, je ne le mets pas en doute, ce qui a eu lieu chez Pythagore, Mahomet, Jeanne d'Arc, Luther, Loyola, *et chez une foule d'autres personnages plus ou moins importans*, dont la pensée s'est exaltée et hallucinée, lorsque des circonstances politiques et religieuses ardentes *hallucinaient l'esprit des nations ou des époques dont ils étaient les représentans.* »

(2) *Jésus et les Evangiles*, 1878.

(3) Ἐξέστη, mot à mot, il est sorti de lui-même; *in furorem versus est* dans la Vulgate.

divin qu'ils voient de si près (1). Et nous, quelle sera notre pensée? Dirons-nous que Jésus était un fou? Non, pas plus que Socrate ou Pascal n'étaient des fous, ou que Jeanne d'Arc n'était une folle. Il paraît bien que les deux premiers ont eu des hallucinations; il est certain que Jeanne en avait, puisqu'elle entendait des voix et croyait voir saint Michel. Jésus en avait-il? Il le semble, s'il dialoguait avec les démons. Mais quoique l'hallucination soit un trouble cérébral, une affection maladive, elle n'est pas pour cela la folie. Jésus halluciné, aussi bien que Jeanne hallucinée, pourra rester entouré de respect et d'amour.

En sa qualité d'inspiré, il paraît que Jésus se montrait dédaigneux de certaines règles et de certaines pratiques qui constituaient la tradition des écoles; qu'il ne se croyait pas tenu d'observer ni les jeûnes (II, 18) ni les ablutions (VII, 2); que, sans contester le respect du sabbat, il conservait jusque dans ce respect quelque liberté (II, 25 et III, 4). Cette liberté de l'inspiré, il la montrait surtout, à ce qu'il semble, à l'égard de ceux qu'on appelait pécheurs, ἁμαρτωλοί, ce qui ne veut pas dire des gens de mauvaise vie, comme on le traduit souvent mal à propos, mais simplement des irréguliers, des profanes, qui ne s'astreignaient pas aux exigences des dévots. Et cela faisait scandale. On disait : Pourquoi mange-t-il avec des publicains et des ἁμαρτωλοί? On sait combien étaient détestés et méprisés par les Juifs les τελῶναι, *publicains*, ou agens des fermes romaines. Et Jésus répondait : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades; ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à changer de vie, mais les pécheurs. » (II, 17.) Paroles hardies, même dans leur réserve, où il n'avoue pas précisément ces irréguliers, dont l'indépendance allait sans doute plus loin que la sienne, mais où il les couvre complaisamment de sa charité.

Deux choses rendent particulièrement remarquable sa négligence à l'égard du jeûne. La première est que le jeûne était pratiqué par les disciples de Jean et consacré par le respect de ce grand nom (II, 18). La seconde est qu'à l'époque des Évangiles, les chrétiens pratiquaient eux-mêmes le jeûne (II, 20); de sorte que nous ne pouvons guère douter, quand ils nous disent que Jésus et les siens ne jeûnaient pas, que cette particularité ne soit authentique.

Ceux que choquaient les hardiesses de l'inspiré lui contestaient naturellement le droit de le prendre de si haut; ils le mettaient au

(1) L'esprit de ce passage est le même que celui de la chanson des *Fous* de Béranger :

Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un dieu.

défi de prouver sa mission surnaturelle par un acte qui témoignât d'un pouvoir surnaturel; ils demandaient un miracle éclatant, « un signe du ciel, » et il était réduit à répondre en soupirant qu'un tel signe ne leur serait pas donné (VIII, 12).

Un trait qui frappe fortement dans l'exaltation de Jésus, surtout quand on lit le plus ancien évangile, est ce qu'elle a de triste et même d'amer. Il pousse des gémissemens (VII, 34; VIII, 12); il regarde ceux qui doutent de lui *avec colère* (III, 5), « contristé de l'infirmité de leur esprit. » Il rudoie ses disciples mêmes, s'ils n'entendent pas ses paraboles : « Avez-vous des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre? Avez-vous perdu la mémoire? » (VIII, 18.) Comme on lui amène un malade, en lui disant que les siens n'ont pas pu le guérir, il s'écrie : « O race sans foi! jusqu'à quand vivrai-je avec vous? jusqu'à quand aurai-je à vous supporter? Amenez-le-moi. » (IX, 16.) N'est-il pas vrai que ces paroles font peine, et que la naïveté de ce récit lui donne l'accent d'un charlatan qui se fâche quand on ne se rend pas du premier coup à ses prestiges? Il est plus imposant, mais toujours chagrin, lorsqu'à des paroles de Pierre, qui lui semblent trop humaines, il répond avec brusquerie : « Retire-toi de moi, Satan, car tu ne sens pas les choses de Dieu. » (VIII, 33.) J'ai déjà cité les dures paroles par lesquelles il accueille sa mère et ses frères, ou plutôt par lesquelles il refuse de les accueillir et de faire attention à eux. Quand une femme syrophénicienne, c'est-à-dire non juive, lui demande de chasser le démon qui tourmente sa fille, il répond d'abord qu'il n'a pas à se charger de guérir les infidèles, et quel langage! « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfans pour le jeter aux chiens. » (VII, 27.) Quoi de plus sévère enfin, quoi de plus âpre, que des prédications telles que celles-ci : « Si ton bras te fait faillir, coupe ton bras..; si ton œil te fait faillir, arrache ton œil, » et le reste (IX, 42)? Poussin avait bien raison de dire aux jésuites, qui auraient voulu qu'il peignît Jésus suivant l'image que s'en faisait leur piété douceâtre, « que Notre-Seigneur n'était pas un père Douillet (1). »

Cependant Paul lui-même invoque « la mansuétude du Christ, » πραΰτης, et c'est le même mot qu'on retrouve dans les versets célèbres de *Matthieu*, qu'on traduit d'ordinaire par : « Heureux les doux! οἱ πραεῖς » (V, 5). — Apprenez de moi que je suis doux, πραΰς (XI, 29). Mais le premier de ces deux passages, qui est pris d'un psaume, nous montre à quel mot hébreu répond le mot grec, et les hébraïsans nous font voir que le mot hébreu lui-même signifie moins ce que nous appelons la douceur que la résignation et la patience (2).

(1) Cité par Michelet, *les Jésuites*, page 69, n. 1.

(2) Aussi le verset XI, 29 associe πραΰς et ταπεινός.

C'est ainsi encore que *Matthieu* (XII, 18) applique à Jésus ce verset d'*Isaïe* (XLII, 2) : « Il ne criera pas, il ne querellera pas, et on n'entendra pas sa voix dans les rues. » Il y a là un idéal juif, qui exclut la violence et la hauteur impérieuse, mais qui n'exclut ni le chagrin ni l'amertume.

Cependant la même ardeur qui l'irrite contre l'orgueil ou l'indifférence l'attendrit à l'égard des humbles et des souffrans. « Il vit une grande multitude, et ses entrailles s'émurent pour eux, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et il se mit à répandre sur eux ses enseignemens. » (*Marc*, VI, 34; voir aussi I, 41 et VIII, 2.) Il ne sépare pas de l'amour de Dieu l'amour du prochain; ces deux choses ensemble sont au-dessus de tout le reste. (XII, 31.) Sans l'amour du prochain, la foi même perd sa vertu, cette vertu qui semblait toute puissante : « Quand vous vous lèverez pour prier, remettez ce que vous pouvez avoir contre quelqu'un, afin que votre Père qui est dans le ciel vous remette aussi à vous vos offenses. » (XI, 25.) Comme on lui présente des enfans pour qu'il les touche et que ses disciples veulent les écarter, « Jésus se fâche en voyant cela, et il leur dit : « Laissez venir à moi les enfans..; car c'est à ceux qui sont comme eux que le royaume des cieux appartient... » Et il les embrassa, et posant la main sur eux, il les bénit. » (X, 13 et IX, 35.) Ici-même remarquons ce mot : Jésus se fâcha, ἠγανάκτησε: jusque dans ses attendrissemens, il garde l'attitude sévère.

Quelquefois il se montre facile et indifférent par la même exaltation qui ailleurs le fait paraître intraitable. Les siens viennent lui dire : « Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en ton nom; mais nous nous y sommes opposés, parce qu'il ne nous suit pas. » Et Jésus répond : « Laissez-le faire; qui n'est pas contre nous est pour nous. » (IX, 39) (1).

Il y a un aspect de Jésus qu'on aperçoit à peine dans l'évangile, parce que l'on n'a pas voulu l'y laisser paraître, mais que la critique doit essayer d'y ressaisir, comme elle ressaisit dans un palimpseste une écriture effacée. C'est cet élan vers un avenir dont l'idée enivrait les uns et menaçait les autres; c'est par où il a entraîné la foule, et c'est par où il s'est perdu. Quand il annonçait l'avènement du règne de Dieu, cela signifiait que celui des gentils allait finir. Quand il disait que ce règne était proche (I, 15); que parmi ceux qui l'entendaient, il y en avait qui le verraient avant de mourir (VIII, 39 et XIII, 10); qu'il ne fallait plus attendre Élie, car Élie

(1) Ce passage n'est pas dans *Matthieu* et *Luc*, et il est singulier que, dans un autre endroit, ils fassent dire à Jésus précisément le contraire : « Qui n'est point avec moi est contre moi. » (*Matth.* XII, 30; *Luc*, XI, 23.)

était déjà venu (c'est-à-dire Jean le Baptiste) (IX, 12) ; quand il s'écriait : « Vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Vertu divine et marchant sur les nuées » (XIV, 62), ces paroles transportaient les esprits. Deux choses font que nous les lisons aujourd'hui d'un œil tranquille : d'abord c'est que nous ne sommes plus pénétrés en naissant, comme les Juifs, de l'idée que le Messie doit venir, et avec lui la fin du monde présent, ni haletans, pour ainsi dire, dans cette attente; ensuite c'est que les évangélistes, pour ne pas blesser les Romains, ont eux-mêmes réduit, dissémané, et par là éteint des discours qui tombaient sans doute de la bouche de Jésus abondans, enflammés et incessans. Il disait que, dans ce monde nouveau qui allait venir, « beaucoup qui étaient les premiers seraient les derniers, et les derniers les premiers » (X, 31); il disait que les uns seraient sauvés et que les autres seraient perdus (VIII, 35), et que ceux-ci seraient jetés dans la voirie (γέεννα), au feu qui ne s'éteint pas (IX, 42) (1). Ces quelques passages sont comme des traces qui nous restent de la prédication troublante de Jésus.

Il y faut ajouter son amour pour la pauvreté et sa sévérité pour la richesse. Il n'est que touchant quand il voit une femme mettre dans le trésor du temple ses deux quarts d'as et qu'il dit : « Je vous assure que cette veuve pauvre a donné plus que tous les autres » (XII, 43); mais qu'il est triste quand il répond à celui qui venait lui demander à genoux le moyen de gagner une vie éternelle (X, 17) ! Il s'assure d'abord que cet homme, dès sa jeunesse, a accompli scrupuleusement toute la loi. Alors *il le regarde avec tendresse*, et il lui dit : « Tu n'as plus qu'une chose à faire; vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens avec moi. » Mais lui, peiné de cette parole, s'en alla tout chagrin, car il était fort riche. Et Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : « Combien il sera difficile à ceux qui sont riches d'entrer dans le royaume de Dieu ! Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est pour un riche d'entrer dans le royaume de Dieu ! » On voit d'ici la popularité qu'un tel langage a dû lui faire parmi ceux qui manquaient de tout.

On se demande à ce propos de quoi vivait Jésus. Ce n'était pas de son métier sans doute, depuis qu'il allait prêchant par voie et par chemin; mais des dons des siens, qui du reste ne devaient pas avoir de peine à lui suffire. Le plus ancien évangile parle des femmes qui s'étaient attachées à lui en Galilée et *qui le servaient*. (XV, 41.) Cela pourrait s'entendre seulement de leur travail et de leurs soins, apprêter ses repas, ses habits, etc.; mais un autre évangile dit plus explicitement qu'elles l'assistaient *de ce qu'elles avaient* (*Luc*, VIII, 3),

(1) Sur *la géenne*, voir mon tome III, p. 358.

et nous apprenons d'ailleurs que c'était l'habitude des docteurs de se faire entretenir par des femmes et même de s'enrichir de leur bien. (*Marc*, XII, 41.) Jésus ne s'enrichissait pas; il avait l'aversion de la richesse, et même de la propriété. Rien n'indique cependant qu'il appartînt à cette singulière communauté des Essènes ou Essées, dont j'ai suffisamment parlé ailleurs (1). Mais il était dans le même courant d'idées qui s'était répandu en Judée alors, et qui avait produit les Essées.

L'évangile nous renseigne encore sur la forme de la prédication de Jésus; c'était particulièrement la *parabole* (2). « C'est l'habitude des Syriens, surtout de ceux de Palestine, de mêler à tous leurs discours des paraboles, et si le précepte simple ne grave pas assez la vérité dans l'esprit des auditeurs, de la leur faire sentir par des similitudes et des exemples (3). » D'après ces paroles, on cherche d'abord la parabole dans la Bible, sans l'y trouver tout à fait. Le discours de Nathan à David (II *Sam.*, XII), qui est ce qui s'en rapproche le plus, en diffère pourtant encore. La parabole évangélique peut se définir : un enseignement religieux, je dirai même théologique, exprimé par une image. L'image peut tenir dans une phrase (*Marc*, XIII, 28), comme elle peut aussi se développer en un récit étendu et dramatique. (*Luc*, XV, 11-32.)

L'enseignement bouddhique semble avoir créé cette parabole doctrinale. M. Renan a justement signalé, dans sa *Vie de Jésus*, les deux paraboles bouddhiques qu'on trouve aux chapitres III et IV du *Lotus de la bonne loi* (4). Elles sont certainement à une bien grande distance, en tout sens, des paraboles des évangiles. La forme d'abord est exorbitante, comme elle est dans toute la littérature de l'Inde : chacune des deux paraboles tient de six à huit pages in-quarto des plus pleines; rien n'y est dit qu'avec un procédé d'amplification perpétuelle. Le fond est de la subtilité la plus raffinée; ce n'est pas un discours pour les simples, mais pour des moines nourris dans leur retraite de laborieuses méditations. Il faut une grande patience pour les lire. Et avec tout cela on ne les lit pas sans se dire que la causerie familière des Évangiles doit tenir par un lien qui nous échappe à ces vastes épanchemens du Bouddha. Il faut croire que quelque chose de la parabole bouddhique s'était infiltré insensiblement jusqu'en Judée.

Du reste, la parabole à la façon de l'évangile est encore une de ces choses qui, en Judée même, n'appartiennent pas seulement à

(1) *Le Judaïsme*, p. 473 et suivantes.

(2) Le grec παραβολή, similitude, est la traduction d'un mot hébreu dont le sens paraît être moins précis.

(3) Hiéronyme (ou Jérôme), à propos de *Matth.*, XVIII, 23.

(4) Traduit par Eugène Burnouf, 1852.

Jésus. Elle entrait dans l'enseignement des docteurs, et on la retrouve dans le Talmud. Il y a dans le Traité des *Berakhoth* une variante de la parabole des ouvriers de la onzième heure (*Matthieu*, xx, 1); c'est à propos d'un docteur qui était mort jeune, mais plein de mérites: « A quoi ressemble le cas de R. Boun bar R. Hyia (R. signifie Rabbi)? A un roi qui aurait engagé à son service beaucoup d'ouvriers, dont l'un était plus actif à son travail. En voyant cela, que fait le roi? Il l'emmène, et fait avec lui des promenades en long et en large. Au soir, les ouvriers arrivent pour se faire payer, et il paie également au complet celui avec lequel il s'était promené. A cette vue, ses compagnons se plaignent en disant : Nous nous sommes fatigués au travail toute la journée, et celui qui ne s'est donné de la peine que pendant deux heures reçoit autant de salaire que nous.—C'est que, répondit le roi, celui-ci a accompli davantage en deux heures que vous dans une journée entière. » (Traduction Schwab, 1871, page 48.) Cette parabole est beaucoup plus raisonnable et plus équitable que celle de l'évangile; mais il n'y a pas beaucoup d'agrément dans le récit, ni là ni ailleurs, et le peu de paraboles talmudiques que je connais sont exposées d'une manière sèche (1).

C'est encore un trait remarquable dans les discours de Jésus que le bonheur de ses réponses à ceux qui veulent l'embarrasser, et la façon dont il se dégage des difficultés par l'élévation tout ensemble et par la finesse de sa pensée. On lui demande en vertu de quelle autorité il fait ce qu'il fait; il dit : « Moi aussi, j'ai une question à vous faire. Répondez-moi, et je vous dirai ensuite par quelle autorité j'agis. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes? » Ils n'osent répondre, de peur de blesser Hérode ou de mécontenter la foule, et ils disent : « Nous ne savons. » Et Jésus reprend : « Moi non plus, je n'ai pas à m'expliquer. » (xi, 28-33.) Et quand on le presse de dire s'il faut payer l'impôt à César, on sait comment il échappe à ce piège: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (xii, 17) (2). Qu'on voie encore ses réponses sur Satan qui se combat lui-même (iii, 26); sur la femme aux sept maris (xii, 19-25), etc. Il y a là quelque chose de semblable à ce que nous admirons dans plusieurs réponses de Jeanne d'Arc devant ses juges. Quand elle dit qu'elle a vu saint Michel, ils croient embarrasser sa pudeur en lui demandant s'il était nu; elle dit simplement: « Vous figurez-vous donc que Dieu n'ait pas de quoi l'habiller? » On veut qu'elle dise si elle prétend être en état de grâce,

(1) Voir même livre, page 26 et 49, et *les Pharisiens* de M. Cohen, t. ii, pages 281, 404, 469.

(2) Je reviendrai plus tard sur cette parole pour en discuter et l'authenticité et la portée.

et elle répond : « Si je n'y suis, Dieu m'y mette, et si j'y suis, Dieu m'y tienne ! » Cette souplesse de l'esprit et de la parole s'accorde à merveille avec l'exaltation de l'inspiré (1).

Voilà tout ce qu'on trouve dans le plus ancien évangile, par où on puisse se faire l'idée de ce qu'a été Jésus. Reste maintenant la question de savoir si nous pouvons avec sûreté, au moyen des autres évangiles, ajouter quelque chose à cette idée. C'est ce que je vais examiner successivement pour chacun d'eux.

Dans l'évangile qui porte le nom de Matthieu, Jésus parle plus que dans le plus ancien et d'une manière plus passionnée et plus brillante. Ce n'est pas tout d'abord une raison pour que cet évangile soit moins vrai : on pourrait supposer au contraire que c'est le plus ancien écrivain qui, faute d'assez de sensibilité ou de génie, n'a pas su rendre Jésus tout entier. Mais, parmi ces discours de *Matthieu*, les principaux sont le Discours sur la montagne et l'invective contre les pharisiens, et on a vu déjà qu'il y a des raisons sérieuses de douter que l'esprit qui règne dans ces morceaux soit suivant l'esprit de Jésus. Nous ne pouvons donc nous fier à cette éloquence et la croire plus vraie que la simplicité de *Marc*.

Le Jésus de *Matthieu* diffère encore de celui de *Marc* par sa familiarité avec son dieu, qu'il appelle « mon Père, » expression que le plus ancien évangile ne connaît pas (2) : « Quiconque fera acte de foi en moi devant les hommes, *je ferai acte de foi en lui devant mon Père*, qui est au ciel. » (x, 32.) — « *Tout m'a été remis entre les mains par mon Père*, et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut le révéler.» (xi, 27.) Cela se retrouve dans *Luc*, et cela surtout est poussé dans le quatrième évangile jusqu'à une intimité mystique dont les effusions sont intarissables, et qui suffirait pour donner à cet évangile une physionomie à part. Mais n'est-il pas naturel de croire que le Jésus le plus authentique est le plus Juif, je veux dire celui qui observe le mieux la distance entre Dieu et l'homme, et qui ne prétend pas s'approprier le père de tous?

Dans *Matthieu*, Jésus, se trouvant au temple en face des grands prêtres et des anciens, ose leur tenir ce langage : « En vérité, je

(1) *Procès... de Jeanne d'Arc,..* publié par Jules Quicherat, t. ier, 1841, pages 65, 89, 178, etc. Nous avons un procès-verbal authentique des paroles de Jeanne ; nous ne sommes pas aussi heureux pour Jésus.

(2) Le Jésus de Marc reconnaît bien Dieu comme le père du Christ (viii, 38; xiii, 32), mais il ne dit pas : « mon Père. » Non-seulement « mon Père, » au sens théologique, n'est pas dans le plus ancien évangile, mais l'expression purement pieuse « ton père, » au singulier, adressée à chacun de nous, n'y est pas non plus. Il ne connaît que l'expression collective, « votre Père, » c'est-à-dire le père des Juifs.

vous le dis, les publicains *et les femmes publiques* passent avant vous pour entrer dans le royaume de Dieu » (XXI, 32.) Cela dépasse de beaucoup ce qui lui échappe dans le plus ancien évangile en faveur des ἁμαρτωλοί (II, 12). Autre chose est de déclarer que ce sont les malades qui ont besoin de médecin, ou que ce ne sont pas les justes qu'il faut appeler à changer de vie; autre chose de faire entrer les femmes publiques dans le royaume de Dieu avant les prêtres. Ce n'est là qu'une amère insulte adressée au judaïsme, dans un temps sans doute où le judaïsme était détesté.

Si on cherche dans l'évangile de *Matthieu* des traits qui ne se trouvent pas dans le plus ancien, et qui en même temps n'accusent pas d'anachronisme, je crois qu'ils se réduisent à peu de chose. Ce sera par exemple la prière appelée familièrement le *Pater* (VI, 9); ou ces poétiques images des oiseaux qui sont nourris sans moissons et sans greniers, et des lys qui ne filent pas, et qui pourtant sont mieux habillés que Salomon dans toute sa gloire (VI, 16, 30); ou encore ces appels touchans : « Venez à moi, vous qui êtes fatigués et accablés sous le fardeau, et je vous reposerai. » (XI, 25.) Ces traits, présens à toutes les mémoires, sont-ils véritablement de Jésus? Rien n'autorise, ce me semble, ni à l'affirmer, ni à le nier (1).

Le Jésus du troisième évangile diffère plus sensiblement que celui de *Matthieu* du Jésus de *Marc*. Il est plus exalté, plus étrange que nous ne l'avons vu encore. Il l'est particulièrement sur ce qui regarde la pauvreté. Il ne dit pas seulement : « Bonheur à vous, pauvres! » Il dit encore : « Malheur à vous, riches! » (VI, 24, 24.) Sans doute il y avait déjà, dans le plus ancien évangile, une parole sévère sur la richesse, mais Jésus la prononçait avec regret et attendrissement (*Marc*, X, 21); ici il parle avec colère; au lieu de plaindre, il maudit. Dans la parabole de Lazare, il condamne le riche, non pour être dur, mais pour être riche; il glorifie le pauvre par cela seul qu'il est pauvre (XVI, 19).

Il se passionne pour l'aumône au point de trouver bonne et sainte celle qu'on fait avec le bien qu'on a volé (XVI, 8 et 9). Il veut

(1) Disons en passant que ces traits ne sont pas toujours aussi originaux qu'on le suppose. Le principal verset du *Pater* (lequel est déjà dans *Marc*), vient du livre juif de *Sirach* (XXVIII, 2), et dans ce livre aussi déjà celui qui prie s'adresse à Dieu en l'appelant du nom de père (XXIII, 1). La formule même des « béatitudes » (*Matth.*, V, 1, etc.) vient des psaumes (I, 1; II, 12, etc.), et c'est un psaume qui promet l'héritage aux doux et aux humbles (XXXVII, 11). « Cherchez et vous trouverez » (*Matth.*, VII, 7), vient de *Jérémie* (XXIX, 13), et le « Venez à moi, » d'*Isaïe* (LV, 3). C'est encore à *Isaïe* (XL, 11), qu'appartient l'image du berger qui rapporte dans ses bras la brebis perdue (*Matth.*, XVIII, 12); ainsi que la grande promesse : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » (LI, 6.) Telle autre parole évangélique peut bien avoir eu aussi sa source antique, quoique cette source reste ignorée.

qu'on ne reçoive à sa table que des mendians, des boiteux, des estropiés, des aveugles (XIV, 13). Ce n'est pas tout; le Jésus de *Luc* n'est plus un Juif. Il ne fait pas les ablutions (XI, 38); exagération évidente d'une parole du plus ancien évangile, qui dit seulement que *quelques-uns de ses disciples* ne les observaient pas (VII, 2). Il ose railler ceux qu'il appelle « les hommes de la loi, » νομικοί, expression qui n'appartient qu'à cet évangile (XI, 45), etc. Le Jésus de *Marc* ne repoussait pas les publicains et consentait à manger avec eux; celui de *Luc* met le publicain au-dessus du pharisien; c'est le premier qui est *justifié*, et non pas l'autre (XVIII, 14). Il va jusqu'à dire qu'entre un prêtre qui manque de charité et un Samaritain charitable, c'est le Samaritain qui est le prochain (X, 37), parole qui n'a pas été dite pour des oreilles juives, et dont le plus ancien évangile était encore loin, puisque dans celui-ci Jésus, pour aller de Galilée à Jérusalem, prend par-delà le Jourdain (X, 1), évidemment afin de ne pas traverser le pays odieux de Samarie, tandis que, dans *Luc*, il le traverse librement et sans s'en soucier (XVII, 11).

Bien des paroles de Jésus dans cet évangile respirent un enthousiasme qui semble oublier la réalité. « Ne demandez plus quand viendra le royaume de Dieu, ni si c'est ici qu'il se fera voir, ou si c'est là : le royaume de Dieu est aude dans de vous. » (XVII, 21.) Marthe travaille, tandis que Marie s'oublie à écouter la parole. C'est Marie qui a pris la bonne part; « on n'a affaire que d'une seule chose. » (X, 42.) Les miracles même ne sont rien : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous obéissent; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. » (X, 18.) — Il me semble que le Jésus du troisième évangile est celui qui a servi de modèle à la figure à la fois divine et troublante que Rembrandt nous a peinte dans son *Repas d'Emmaüs*.

Il y a quelque chose dans ce Jésus qui agit particulièrement sur les femmes et qui les enivre. Rien de plus curieux sous ce rapport que la transformation qu'a subie, en passant du plus ancien évangile au troisième, l'histoire de la femme au vase de parfums. Dans *Marc*, cette histoire est sobre et sévère comme tout le reste. C'est au moment même où il va être livré que, Jésus étant à table à Béthanie, « une femme entre avec un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux, le brise et le lui répand sur la tête » (XIV, 3); pas un mot de plus sur cette femme. Plusieurs se récrient sur une telle profusion : « Il eût mieux valu vendre ce parfum, et donner l'argent aux pauvres. » Mais Jésus dit : « Laissez-la; pourquoi lui faites-vous de la peine? C'est une bonne œuvre que ce qu'elle vient de faire pour moi, car vous avez toujours des pauvres avec vous, et quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Ce qu'elle pouvait, elle l'a fait; *elle a par*

avance embaumé mon corps pour la sépulture. Je vous le dis en vérité : partout où sera annoncée « la bonne nouvelle » dans le monde entier, on parlera aussi de ce que cette femme a fait et on lui rendra témoignage. » (XIV, 9.) — Que faut-il penser de cette scène? Est-elle réelle? Je n'en sais rien, sauf pour le dernier verset, Jésus n'ayant pu évidemment parler ainsi. Le reste n'est pas impossible, pas même le trait que j'ai souligné; car si Jésus n'a pas prédit sa mort en prophète, il a pu néanmoins la pressentir. Je ne me charge pas de faire dans ce récit la part exacte du vrai et de l'imagination. Mais on n'en méconnaîtra pas la grandeur et la poésie funèbre; c'est une belle préface à la Passion (1).

Tout est bien changé dans le troisième évangile. Il s'agit d'un repas quelconque, bien loin de la mort de Jésus; seulement, le repas ayant lieu chez un pharisien, la femme, au contraire, est une profane, une ἁμαρτωλός. Je crois que ceux-là sont dans le vrai qui entendent proprement par là une femme qui n'observe pas la loi et qui vit comme les païens. Cependant la conduite des femmes est chose qui tient tant au respect de l'opinion, qu'il est probable que les Juives qui s'émancipaient religieusement n'avaient pas non plus des mœurs bien pures, et qu'ainsi on a pu passer aisément du sens propre du mot ἁμαρτωλός à celui que nous lui donnons en le traduisant par pécheresse. Cette femme se présente donc avec son parfum et, sans que rien nous prépare à ces transports, elle fond en larmes et arrose de ses larmes les pieds de Jésus, elle les essuie de ses cheveux, elle les couvre de ses baisers et les parfume. Le pharisien se dit : « Si cet homme était prophète, il saurait que la femme qui le touche est une femme de vie profane. » Et Jésus répond par tout un discours sur ce thème, que moins cette femme a mérité, plus elle est touchée et reconnaissante; qu'elle a fait pour lui ce que le pharisien n'a pas fait, et il termine par les paroles fameuses : « Il lui est pardonné d'avoir beaucoup péché, parce qu'elle a aimé beaucoup. » (XII, 47.) Il est impossible de n'être pas frappé du contraste de ces deux scènes ; là un acte d'adoration religieuse fait avec simplicité; ici des élans de passion et de véritables caresses. On jugera sans doute que la première, réelle ou non, est la plus vraie. Il a fallu, je le crois, bien des années, remplies d'agitation et de troubles au dedans et au dehors, pour amener les sentimens qu'excitait Jésus à cet état aigu et maladif (2).

(1) Pourquoi la femme brise-t-elle le vase? L'explication la plus vraisemblable comme la plus simple est celle qui suppose que, pour mieux conserver inaltérables ces parfums précieux, on les mettait dans des vases fermés de telle manière qu'on ne pouvait les ouvrir qu'en les brisant.

(2) La femme qui verse le parfum n'a pas de nom dans les anciens Évangiles; on a

Les femmes tiennent plus de place dans cet évangile que dans tout autre (voir x, 39; xi. 27; xxiii, 27). Néanmoins, dans tous ces passages, ce sont toujours les femmes elles-mêmes qui sont touchées. Quant à l'idée que Jésus à son tour ait été touché par elles, elle n'est indiquée nulle part absolument dans les Évangiles. L'imagination est libre de rêver à ce sujet ce qui lui plaira; mais elle ne trouvera pas dans les textes un seul mot pour y attacher ses rêves.

Je dirai donc que partout où la figure de Jésus, dans le plus ancien évangile, diffère d'une manière sensible de ce qu'elle est dans les deux suivans, tout porte à croire que c'est dans le premier qu'elle est le plus vraie.

Quant au quatrième vangile, il est tellement à part, qu'il n'y a pas évidemment à en tenir compte pour se représenter ce qu'était Jésus. Il n'y prononce que des discours absolument inintelligibles à la foule, pleins de mystères, de symbolisme et de métaphysique; c'est un alexandrin et non plus un juif. Je laisse là ces subtilités pour m'arrêter à un passage qui est au contraire un des plus beaux qu'il y ait dans les Évangiles, mais dont l'élévation même empêche qu'on ne l'accepte comme authentique. C'est la réponse de Jésus à la femme samaritaine, qui vient de lui dire (iv, 20) : « Nos pères ont adoré sur cette montagne (de Sichem), tandis que vous autres, vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer. » Et Jésus lui dit : « Femme, crois-moi; le temps va venir que vous n'adorerez plus le Père sur cette montagne non plus qu'à Jérusalem... Le temps va venir, et c'est tout à l'heure, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. » Ce langage est grand, mais il n'a pu être celui de Jésus. Il est trop en contradiction avec celui qu'il tient dans les anciens évangiles, et qui est celui qu'il devait tenir. C'est non-seulement quand le Temple n'existait plus, mais encore c'est parmi des hommes qui ne se souciaient plus du Temple et qui vivaient sous des influences purement helléniques, qu'on a pu imaginer un tel discours. Je conclus que, pour se représenter ce qu'a été véritablement Jésus, il faut revenir au plus ancien évangile et nous garder de ce qui en altère l'impression, même pour la rendre plus vive ou plus grande.

voulu qu'elle en eût un, et on lui a donné sans aucune raison (je ne sais à quelle époque) celui de Marie de Magdala. Marie de Magdala (en latin Maria Magdalena, d'où on a fait en français Marie-Madeleine) est nommée dans *Marc* (xv, 40), comme une des femmes qui avaient suivi Jésus de la Galilée à Jérusalem, et qui lui offraient leurs services. Elle est des trois qui furent, à ce qu'on raconte, les premiers témoins de sa résurrection. D'après *Luc*, viii, 2, c'était une de ces malades que Jésus « avait guéries des esprits mauvais. » Il avait chassé d'elle « sept démons. » Le personnage d'une Marie-Madeleine, femme de plaisir, est purement imaginaire. — Dans l'évangile de Jean, la femme au parfum est Marie, la sœur de Marthe et de Lazare.

VIII.

Maintenant que j'ai achevé ce travail critique, je ne me fais pas illusion sur le résultat auquel il peut aboutir. Il y manquera toujours la vie; c'est dans un autre livre que le mien qu'il faut la chercher. Il faut la demander à ceux qui ont vu la terre où vivait Jésus, qui se sont promenés dans les campagnes de la Galilée, sur les bords du lac de Tibériade, qui ont foulé le sol et gravi les hauteurs de Jérusalem, qui ont vécu au milieu des hommes qui peuplent aujourd'hui ces contrées et dans lesquels ils retrouvaient ceux d'autrefois, qui ont le secret enfin, soit de la langue que Jésus parlait, soit de celle dans laquelle il lisait la Bible, et qui peuvent jusqu'à un certain point se figurer qu'ils l'entendent sortir de sa bouche. Ceux-là le feront revivre, s'ils ont l'imagination, le don incomparable qui ressuscite le passé. Là où l'imagination, pour se représenter Jésus, ne travaillera que sur les données du plus ancien évangile et sur les meilleures de ces données, en écartant les fictions ou les anachronismes dont la critique l'avertit de se défier, elle saisira le vrai et elle le rendra avec tout l'effet qu'il peut produire.

Jésus étant ainsi connu, non pas certes comme on aurait besoin qu'il le fût, mais enfin autant qu'il peut l'être, comment le jugera-t-on ? Il est clair qu'en posant cette question, je ne m'adresse pas à la foi religieuse. La foi ne juge pas Jésus, elle l'adore. « Au nom de Jésus tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et aux enfers. » (*Phil.*, II, 10).

Mais tel est le prestige dont la foi a entouré ce nom, que parmi les esprits mêmes qui s'étaient affranchis, il s'en est trouvé qui ont continué de rendre à Jésus une espèce de culte. Rousseau a donné l'exemple par sa phrase célèbre : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu. » Prise à la lettre, cette parole n'est nullement philosophique, car la vie d'un dieu, la mort d'un dieu sont des mots qui ne présentent à l'esprit aucune idée intelligible. Il faut donc les prendre pour des expressions purement oratoires, signifiant seulement qu'il n'y a pas de plus belle vie que celle de Jésus, proposition sur laquelle la discussion pourra s'établir.

L'écrivain de génie qui nous a donné il y a vingt ans la *Vie de Jésus*, cède évidemment au même entraînement que Rousseau quand il appelle Jésus un demi-dieu, un fils de Dieu, un homme de proportions colossales, quand il le place « au plus haut sommet de la grandeur humaine, » etc. (1). Tout cela exprime plutôt l'émo-

(1) *Vie de Jésus*, édit. de 1867, p. 475, 244, 464, 465, etc.

tion et l'enthousiasme du peintre devant l'image qu'il a tracée, que le jugement de l'historien. En langage exact, les demi-dieux, les fils de Dieu, les colosses n'existent pas; il n'y a pas même de plus haut sommet de la grandeur humaine. Rien n'est plus divers, rien n'est plus mêlé que les supériorités des hommes qui tiennent une place dans l'histoire; il est très difficile de fixer les rangs, et cela est plus difficile pour Jésus que pour personne, parce qu'il n'y a personne qui nous soit moins bien connu.

Ce n'est pas évidemment dans l'ordre de la pensée que Jésus a pu être au-dessus des autres hommes. Jésus n'est pas un penseur; il n'a pas apporté la lumière dans les ténèbres, malgré les paroles du quatrième évangéliste, qui, lui, prenait sa lumière dans Platon. Il n'est ni un philosophe, ni un savant, ni un politique, ni un capitaine, ni un poète; il n'a pu rendre à l'humanité aucun des grands services que lui rendent ces diverses puissances de l'esprit. Il a d'ailleurs toutes les idées fausses qu'on avait autour de lui. Il attend la fin prochaine de ce qui existe et la restauration d'Israël et des douze tribus. Il croit aux démons; il s'imagine qu'ils sont dans le corps des malades et qu'il les en chasse. Si l'état d'esprit de l'écrivain qui nous a conté l'histoire des deux mille cochons (*Marc*, v. 2) représentait fidèlement celui de Jésus, il n'y aurait rien de plus misérablement grossier; on peut espérer qu'il n'est jamais descendu si bas.

Malgré ses libertés d'inspiré, sa foi est encore bien étroite. On l'a vu, le véritable Jésus appelle les gentils des chiens; il ne s'intéresse pas aux Samaritains; il ne pense à sauver que « les brebis perdues de la maison d'Israël. » Il ne prévoyait en aucune manière la large prédication de Paul.

Mais dans les limites de ses idées et de ses croyances, Jésus a été puissant par le cœur, par la passion, par la bonté. Il a aimé son pays et sa religion au point de n'en pouvoir supporter l'humiliation et les misères, et c'est ce qui lui a fait croire, d'une foi si énergique et si contagieuse, à un lendemain réparateur; c'est ce qui lui a fait prêcher la « bonne nouvelle » de la résurrection de son peuple. Il ouvrait aux siens le royaume de Dieu, abandonnant « ceux du dehors » (IV, 11) aux cachots ténébreux et au feu qui brûle toujours. Il résumait la loi tout entière en deux commandemens: aimer son Dieu et aimer ses frères. Et parmi eux, il aimait particulièrement ceux qui souffrent davantage, les petits, les pauvres; il affirmait que dans le royaume de Dieu les derniers seront les premiers (X, 31), il n'y aura plus là de supérieurs (X, 43). Il glorifiait la veuve pauvre qui, en donnant ses deux petites pièces de cuivre, a donné plus que tous les autres (XII, 43). Il veut que les riches se dépouillent pour les pauvres de tout leur bien, et s'ils

ne le font pas, il les exclut à peu près du royaume de Dieu (x, 26). Il est tendre surtout pour les simples, pour ceux qui sont comme des enfans (IX, 41 et X, 14). Il l'est jusque pour les pécheurs, les profanes, ceux qui scandalisent les dévots (II, 17). Il ne permet la prière qu'avec le pardon des offenses; il faut pardonner pour obtenir d'être pardonné (XI, 25). Il protège la femme contre la dureté de la répudiation, faite pour des esprits grossiers (X, 5). Enfin, et c'est là le trait dominant de sa physionomie, c'est aux malades qu'il va tout d'abord; c'est pour eux en quelque sorte qu'il existe; dans la maladie, il voit l'action de Satan, du grand ennemi de son Dieu et de son peuple, et la victoire sur la maladie, c'est la victoire sur Satan, c'est le signe que Dieu est là, prêt à guérir aussi et à sauver son peuple, « à qui ses péchés sont remis. » (3, 4, II, 5, etc.) Le soulagement qu'il apporte à ces malades, c'est la garantie des promesses de Dieu et de la « bonne nouvelle; » toute sa foi, toutes ses espérances trouvent là leur justification, en même temps que sa charité jouit de son bienfait. Aussi l'évangile définit sa mission par ces deux choses : « Il allait prêchant dans les synagogues et chassant les démons. » (I, 39.) Et le livre des *Actes* dit à peu près de même : « Il a passé faisant du bien et apportant la guérison à tous ceux qui étaient sous la puissance du diable. » (X, 38.) (1).

Tout ce bien qu'il a fait, il l'a fait à la condition de souffrir et de mourir. Ici il faut suppléer à l'évangile. Dans l'évangile on n'aperçoit pas, jusqu'à la veille de son supplice, qu'il ait rencontré des obstacles sérieux ni soutenu des luttes pénibles. On a craint sans doute de réveiller le souvenir des griefs que les puissans avaient pu avoir contre lui. Mais nous devons croire que, de bonne heure, il a été menacé, et que les amertumes de ce qu'on appelle « la Passion » ont commencé pour lui bien avant la scène du Jardin des oliviers. Sa vie été un combat, sans bruit pourtant, je l'ai dit déjà, et sans violence, où il gardait l'attitude humble et patiente qui le plus souvent a été celle du Juif opprimé. Il n'en a pas moins été le martyr de son patriotisme et de son amour des misérables, et il a laissé le souvenir d'une existence toute d'élan et de dévoûment, terminée par une mort affreuse sur la croix; souvenir assez touchant et assez profond pour qu'après sa mort quelques-uns aient dit : « Celui-là n'a-t-il pas été le Christ? » et qu'une fois cela dit, on l'ait cru sans peine. Voilà Jésus tel que nous arrivons à le ressaisir, et on ne peut que l'aimer et le vénérer (2).

(1) Il ne faut pas traduire d'une manière absolue : « Il a passé faisant le bien; » εὐεργετῶν se rattache à ἰώμενος et se rapporte également à πάντας τοὺς. Voyez IV, 9, où il est employé de même.

(2) Voltaire en a donné l'exemple. *Dictionnaire philosophique*, article *Religion*. — On

Avant de le quitter, il y a une dernière remarque à faire : c'est qu'au moment où Jésus est mort, il n'existait encore rien de ce que nous appelons le christianisme. Jésus n'était pas encore un Christ, et il n'avait d'ailleurs introduit ni un dogme, ni une pratique nouvelle. Il n'avait aucune idée, ni de la trinité, ni de l'incarnation, ni d'autres mystères; aucune de l'église, ni d'un prêtre, ni d'un évêque; aucune des *sacremens*, ni d'une cérémonie chrétienne quelconque, pas même du baptême. Il avait reçu, à ce qu'il semble, le baptême ou l'ablution de Jean, qui était tout autre chose, mais le baptême chrétien, l'acte premier et essentiel de la religion nouvelle, il l'ignorait absolument; il n'a jamais ni baptisé, ni fait baptiser personne. Il est vrai qu'il y a un verset, à la fin de l'évangile qui porte le nom de Matthieu, où il dit : « Allez et baptisez; » mais cette parole (qui ne se retrouve nulle part ailleurs), l'évangile même qui la lui donne ne la lui fait prononcer qu'après sa mort, au moment de ce qu'on appelle son *ascension*. Pendant la vie même de Jésus, il n'est jamais parlé, dans les trois premiers évangiles, de qui que ce soit qui ait été baptisé par lui ou par un des siens. Le quatrième évangile seulement, qui est toujours à part des autres, l'a supposé, et encore reconnaît-il clairement qu'il contredit, en le supposant, la tradition établie, puisqu'il se reprend en disant : « Jésus lui-même ne baptisait pas; c'étaient ses disciples (1). »

Non-seulement les trois derniers Évangiles ne disent pas que Jésus ait pratiqué le baptême, mais encore ils disent très positivement le contraire, puisque voici les paroles qu'ils mettent dans la bouche de Jean quand ils lui font prédire Jésus : « *Moi, je vous ai baptisés dans l'eau*, mais lui il vous baptisera dans l'Esprit saint. » (*Marc*, I, 8, etc.) Cette antithèse a été supprimée dans le dernier évangile (I, 26).

Jésus n'est chrétien que par une seule chose, qui est une certaine manière de sentir. Non pas que cette manière de sentir soit toujours absolument nouvelle, et on se fait encore là-dessus quelque illusion. J'ai déjà montré que telle parole, où l'on croit d'abord reconnaître l'accent personnel de Jésus est simplement prise de l'Écriture.

Néanmoins l'évangile a dans son ensemble une autre physiono-

voit assez que, lorsqu'il s'agit de conclure sur Jésus, je suis de l'avis de Voltaire et du XVIIIe siècle, et que parmi les penseurs de notre temps, je me range du côté de ceux qui ont repris la tradition de ce siècle et y sont restés fidèles.

(1) A moins qu'on ne croie que le verset IV, 2, n'est pas du même écrivain que III, 22; IV, 1; et qu'on ne le regarde comme une correction qui aura passé dans le texte.

Quant à la formule : « Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint, » je l'expliquerai lorsque j'en serai à l'évangile de *Matthieu*.

mie que la Bible : à quoi tient-elle? D'abord et avant tout à ce que l'évangile s'est produit dans un autre milieu. L'évangile respire un détachement sombre et farouche de la vie présente : « Si ton bras est pour toi une cause d'achoppement, coupe-le; mieux vaut pour toi entrer estropié dans la vie que d'aller avec tes deux bras au feu qui ne meurt jamais. » (*Marc*, IX, 42.) — « Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra, et celui qui l'aura perdue pour moi et pour la bonne nouvelle, la sauvera. » (VIII, 35.) — Il faut vendre tout son bien et le distribuer aux pauvres; le riche n'entre pas au royaume des cieux. (X, 21, etc.) — Il faut quitter sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, ses enfans, ses champs, pour « la bonne nouvelle. » (X, 49.) — Cela n'est pas de la Bible, et elle ne connaît pas davantage ce sentiment toujours présent dans l'évangile de l'action ennemie des esprits malfaisans. Ce sont là les signes de temps mauvais et désespérés, des temps qui ont enfanté cette étrange communauté des Essées, qui avait, dit Pline, son principe de vie dans le dégoût où les autres étaient de la vie, *tam fecunda illis aliorum vitæ pœnitentia est.* (*Natur. hist.*, V, 15.) L'évangile aussi est plein de tendresse pour les humbles, les simples, pour ceux qui sont les derniers et qui seront ailleurs les premiers. C'est sans doute encore parce que l'évangile est né parmi des populations particulièrement simples et humbles.

En un mot, cet accent original qui nous frappe dans l'évangile tient en grande partie à ce qu'il ne nous reste aucun autre écrit composé dans le même temps et aux mêmes pays. Mais il tient aussi vraisemblablement dans une certaine mesure à l'âme même de Jésus, dont l'évangile porte l'empreinte. Et cette âme, une fois fixée dans un livre devenu sacré, est passée par là dans ceux qui ont vécu de ce livre. C'est la part de Jésus dans le christianisme, part notable et qui ne lui sera point ôtée, quelque difficile qu'il soit de faire exactement le triage et de la distinguer toujours de ce qui est venu d'ailleurs.

Jésus donc est purement un Juif, et il n'a pas fait un acte ni dit une parole qui ne soit juive. Mais c'est un Juif plus ardent et plus exalté; né dans un pays qui nourrissait des esprits indépendans et indociles; obéissant plus volontiers à l'inspiration qu'à l'autorité; homme de la nature plutôt que des écoles; fait pour compromettre le synédrion de Jérusalem et pour se perdre lui-même, mais fait aussi pour troubler les âmes. Et c'est ainsi que la prophétie d'après laquelle on croyait que le Messie devait naître dans Bethléem de Juda fut démentie, et que, contrairement à l'attente universelle (*Jean*, VII, 52), c'est de Galilée qu'il sortit un Christ.

ERNEST HAVET.

LES TENDANCES NOUVELLES

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN ANGLETERRE

CLIFFE LESLIE

Il s'est produit récemment, dans le monde des économistes de tous les pays, un mouvement d'idées très intéressant, tendant à réviser les principes fondamentaux de la science. Ce mouvement, qui a ses principaux représentans en Allemagne, comme nous avons essayé de le faire voir ici même (1), a trouvé également des partisans décidés en Italie, en Danemark, en Espagne, en France, et il a même envahi la patrie de l'orthodoxie économique et du *Manchesterthum*, l'Angleterre. Un discours, prononcé récemment au congrès des *Sciences sociales*, à Dublin, par un éminent mathématicien, M. Ingram, résumait très bien quelques-uns des aperçus de l'école dissidente. Nous tâcherons, à notre tour, de faire connaître ces idées nouvelles, telles qu'elles sont exposées dans les écrits d'un économiste très connu, non-seulement dans son pays, mais sur le continent, M. Cliffe Leslie.

Quoique la mort de Stuart Mill, de Cairnes, de Bagehot et de Thornton ait laissé en Angleterre un vide qui n'est pas encore comblé, la science où ils se sont illustrés continue à y être l'objet de travaux nombreux et remarquables à des titres divers. M. Fawcett, l'un des membres les plus aimés et les plus influens de la chambre

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1875.

des communes, aujourd'hui *Postmaster general* dans le ministère de M. Gladstone, n'a pas été empêché par sa cécité de publier un Manuel d'économie politique très estimé, dont sa femme a fait un excellent résumé pour l'enseignement primaire; Robert Lowe, ancien chancelier de l'échiquier, créé récemment lord Sherbrooke, est le représentant inflexible des formules mathématiques de Ricardo; Thorold Rogers se prépare à publier un nouveau volume de son *Histoire de l'agriculture et des prix,* qui est un modèle dans son genre; M. D. Macleod, dans ses importans écrits : *Dictionary of political Economy, Theory and Practice of banking,* et *Principles of Economic Philosophy,* met au service d'une idée dominante complètement fausse une vaste érudition et de grandes connaissances pratiques; Leone Levi, l'auteur d'une *Histoire du commerce de l'Angleterre,* jouit d'une grande autorité en fait de statistique; Robert Giffen et Bonamy Price s'occupent spécialement des questions de finances; plusieurs des ouvrages de Jevons sont traduits en français, notamment son livre, très bien fait, sur la monnaie; le banquier Newmarch a terminé la fameuse *Histoire des prix* de Tooke; George Goschen, membre très distingué du parlement, en ce moment ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, a écrit différens *Essays* qui ont eu un grand retentissement, et une *Théorie du change,* publiée en français par la librairie Guillaumin, qui est sans contredit le meilleur livre sur la matière; enfin tout un groupe de jeunes économistes, A. Marshall, J.-S. Nicholson, John-L. Shadwell, J. Macdonell, A.-J. Wilson, U.-N. Hancock, commencent à se faire un nom.

I.

M. Cliffe Leslie n'appartient pas à la nuance des « socialistes de la chaire, » des *Kathedersocialisten* allemands, car il ne réclame pas une extension des attributions de l'état. Il se rattache plutôt aux économistes historiens, comme Roscher et Knies, et on peut même dire qu'il est le principal représentant de cette tendance en Angleterre, car, quoique Tooke et Rogers aient publié des recherches historiques du plus grand intérêt, ils n'ont pas songé à faire de l'emploi de l'histoire en économie politique une méthode spéciale d'investigation. Le but principal des livres de M. Leslie (1) est de combattre avec la plus vive insistance ces formules abstraites dont on a tant abusé, à l'exemple de Ricardo. Il soutient que l'éco-

(1) Les deux principaux ouvrages de M. Leslie sont : *Land Systems of Ireland, England and continental countries,* et *Essays in political and moral Philosophy;* London, Longmans et Cᵉ. Il a surtout agi sur l'opinion, en matière économique, par les nombreux articles qu'il publie dans les revues.

nomiste ne peut arriver à approfondir une question qu'en tenant compte de deux séries historiques de faits : premièrement de la succession des états économiques des sociétés humaines et de leurs causes, d'où ressortent les lois qui ont présidé à la constitution actuelle de l'ordre social; secondement du développement et du progrès des théories philosophiques qui s'efforcent d'expliquer les phénomènes économiques. Il pense que ces deux genres d'investigations sont indispensables et qu'ils ont les rapports les plus intimes, car, d'après lui, ce qui a principalement déterminé l'objet et la direction de la pensée économique à chaque période, c'est l'état de la société en ce moment, de même que la théorie économique, à son tour, a exercé une grande influence sur la marche des faits économiques. C'est ainsi que, dans une étude récente sur les économistes américains (*Fortnightly Review*, octobre 1880), il prouve que les caractères tout spéciaux du développement de la richesse aux États-Unis y ont fait naître des doctrines très différentes de celles qui sont généralement admises en Angleterre. Si le système protecteur y trouve tant d'adhérens, c'est parce que les ressources immenses d'un pays vierge, mises en valeur par une race entreprenante, énergique et utilisant aussitôt toutes les découvertes scientifiques, produisent d'incalculables richesses de toute nature. Si Carey a nié la théorie de la rente de Ricardo, d'après laquelle on commencerait toujours par cultiver les terres les plus productives, c'est parce qu'il avait sous les yeux la marche du développement agricole aux États-Unis, qui, en effet, a passé des terres légères et sablonneuses aux terres les plus fortes et les plus fertiles.

M. Leslie n'a jamais été la dupe des flatteuses illusions de l'optimisme. La méthode historique l'en a préservé. Elle lui a dicté des prévisions vraiment prophétiques. Il y a vingt ans, alors que la facilité croissante des communications, les échanges internationaux augmentant sans cesse, et les relations des états devenant chaque jour plus intimes, faisaient espérer qu'on ne verrait plus les peuples se ruer les uns sur les autres comme des bêtes fauves, il se demanda : Quel est l'avenir de l'Europe, est-ce la paix? et, l'histoire à la main, il répondit : Non, et il prédit les grandes luttes auxquelles nous avons assisté depuis. Les économistes se laissent volontiers aller à refaire le rêve du bon abbé de Saint-Pierre, et ils sont très disposés à croire à la paix perpétuelle. Quoi de plus naturel? n'ont-ils pas démontré que la guerre est aujourd'hui une chose insensée, attendu que les plus éclatantes victoires et les conquêtes les plus brillantes n'apportent, en réalité, aucun avantage aux vainqueurs? M. Eugène Pelletan a écrit autrefois quelques pages intitulées : *Qui perd gagne*. Il y prouve que, dans les guerres

modernes, c'est le vaincu, en somme, qui est le plus favorisé. Ne sont-ce pas, en effet, ses revers de 1854 qui ont valu à la Russie l'émancipation des serfs, la création d'un réseau complet de voies ferrées, l'organisation des autonomies locales et toutes ces réformes dont Mme de Novikoff traçait récemment le tableau avec toute l'éloquence que donne un patriotique orgueil (1)? Sadowa n'a-t-il pas apporté à la Hongrie la liberté et à l'Autriche le régime constitutionnel? N'est-ce pas en traversant une série de dures épreuves que l'Italie a conquis son unité et son indépendance? Et enfin, si l'on voulait une confirmation plus frappante encore de ce que ce paradoxe contient de vérité, ne pourrait-on pas la trouver dans la situation comparée de la France et de l'Allemagne depuis 1870? Quel profit peut-il y avoir pour un état à s'annexer les provinces d'un voisin? Quel avantage l'Angleterre recueillerait-elle de la conquête du Transvaal? La gloire militaire coûte cher aux contribuables et ne leur apporte aucun profit. De combien de milliards la France a-t-elle payé les lauriers dont Napoléon III a voulu couronner son effigie à partir de 1859?

Les économistes ont bien raison : si les peuples avaient seulement l'instinct de la brute qui poursuit son intérêt, il n'y aurait plus de guerres. Malheureusement les préjugés, les rancunes, les rivalités, l'ambition des gouvernans et la stupidité des gouvernés cachent encore cette vérité incontestable, que la paix est non-seulement pour les états le plus sacré des devoirs, mais le premier des intérêts. Faut-il donc désespérer de l'avenir? Non, répond M. Leslie; l'histoire nous montre que les groupes soumis à la même loi vont toujours s'agrandissant. A l'origine, les populations sont divisées en tribus, sans cesse en guerre les unes contre les autres. Au moyen âge encore, les seigneurs des cantons voisins sont souvent en lutte. Plus tard se forment les nations, puis les grandes nationalités qui se constituent sous nos yeux. Mais déjà, au-dessus de ces puissantes agglomérations, apparaît l'idée d'une unité supérieure, qu'on appelle tantôt « l'Europe, » tantôt « le monde civilisé, » et qui impose ses jugemens, non encore par un tribunal et par la force, mais fréquemment déjà par la puissance de l'opinion. Le droit international n'est certes pas un vain mot, quoiqu'il n'y ait pas de pouvoir suprême qui puisse en imposer le respect. Comme le dit très bien M. Leslie, la loi n'est pas née spontanément parmi les hommes du sentiment de ce qui est juste. Elle est la justice imposée, *compulsory justice*. Ce sont les querelles, les violences et le besoin d'y mettre un terme qui lui ont donné naissance. Il en sera de même pour les relations de peuple à peuple. Plus les guerres deviennent

(1) *Emperor Alexander's Reforms*, by O. K.; London, 1880.

terribles et dans leurs proportions et dans leurs conséquences, plus les nations comprendront qu'elles ont intérêt à les éviter en se soumettant à certaines règles de droit et d'équité. Autrefois, chez les Germains, les procès se vidaient, non par des plaidoyers et devant un juge, comme chez les Romains, mais les armes à la main et par le duel judiciaire. Peu à peu cette coutume barbare est tombée en désuétude : la justice imposée par un arbitre tranche le différend. Pourquoi ce progrès qui s'est accompli entre individus ne serait-il pas appliqué un jour entre les peuples? Cet idéal cessera d'être une utopie le jour où les peuples revendiqueront le droit de décider eux-mêmes la paix ou la guerre et où ils se pénétreront bien de cette vérité qu'aucune guerre, même la plus heureuse, ne peut apporter de compensation aux maux incalculables qu'elle occasionne.

Le plus grand service que M. Leslie ait rendu à la science qu'il cultive, c'est celui d'avoir soumis à une critique impitoyable la méthode *a priori*, généralement employée naguère en Angleterre et qui est encore très en faveur en France. Cette méthode a été longtemps celle même de Stuart Mill, et s'il y a renoncé vers la fin de sa vie, c'est sans doute en partie par suite de l'influence des écrits et des conversations de son ami Leslie. Voici en quoi elle consiste. « L'économie politique, disait l'ancien chancelier de l'échiquier, lord Sherbrooke, n'appartient en particulier à aucun peuple ni à aucune époque. Elle est fondée sur les attributs de l'esprit humain, et rien ne peut la modifier. » Quelles sont ces bases universelles et immuables de la science? C'est le fait évident que tout homme désire augmenter son bien-être et s'épargner de la peine. « Que chacun aspire à accroître sa richesse avec le moins de sacrifices possible, dit M. Senior, c'est en économie politique, comme la gravitation en physique, le principe fondamental au-delà duquel on ne peut pas remonter et dont toutes les autres propositions ne sont que des conséquences ou des illustrations. » Ce qui constitue une science, d'après lord Sherbrooke, c'est de posséder des prémisses assez évidentes et assez bien établies pour qu'il soit possible d'en déduire la suite nécessaire, et ainsi de prédire ce qui doit arriver. Dans la guerre, en morale, en amour, en religion, en politique, ajoute-t-il, il est impossible de prévoir comment les hommes agiront et, par conséquent, de raisonner « déductivement; » mais dans les questions qui se rapportent à la richesse, les déviations, résultant d'autres causes que le désir de la posséder, peuvent être négligées, sans crainte d'erreur appréciable. Il ne faut pas plus tenir compte de ces autres causes, qu'il appelle *disturbing causes*, que le physicien ne le fait du frottement. Pour résoudre tous les problèmes économiques, il suffit de savoir que la passion générale

qui gouverne les actions des hommes, c'est l'amour de la richesse et de la jouissance. Faites entendre à l'oreille d'un individu le bruit séducteur des pièces d'or, et vous pouvez prévoir de quel côté il se dirigera. »

Stuart-Mill, dans son *Essai sur la définition et la méthode de l'économie politique*, s'exprime ainsi : « L'économie politique ne considère l'homme que comme un être qui poursuit la possession de la richesse. Elle fait abstraction de tous les autres mobiles ou passions, excepté de ceux qui constituent des principes opposés au désir de la richesse, à savoir l'aversion du travail et la soif des jouissances immédiates. Elle tient compte de ces mobiles dans ses calculs, parce qu'ils ne sont pas, ainsi que d'autres désirs, occasionnellement en conflit avec la poursuite de la richesse, mais parce qu'ils y sont toujours intimement liés, soit comme un stimulant, soit comme un empêchement. » Quand certains économistes français, à l'exemple d'Hippolyte Passy ou de M. Maurice Block, invoquent sans cesse « les lois naturelles qui partout et toujours gouvernent les sociétés humaines, » ils se font de leur science la même idée que celle exprimée ici par Mill. Ils croient qu'on ne peut donner le nom de science qu'à un ensemble de propositions rigoureusement déduites d'axiomes fondamentaux, comme dans un traité de géométrie, et ils veulent absolument construire l'économie politique sur le modèle des sciences exactes. C'est une grave erreur qui confond tout. Les sciences morales et politiques, la philosophie, le droit, la politique, la morale et l'économie politique ont pour objet l'homme, ou plutôt encore, les hommes : êtres variables, perfectibles, libres, qui échappent à vos formules et dont les actes viendront toujours donner un démenti à vos calculs. Certains essais de sociologie éliminent, il est vrai, la liberté, en prétendant que les faits actuels sont toujours la conséquence nécessaire des forces antérieurement existantes et que supposer un acte entièrement libre, c'est-à-dire arbitraire, c'est admettre un effet sans cause. Mais même en acceptant cette théorie, il faudrait encore tenir compte des innombrables influences qui déterminent les actes humains et en mesurer la puissance relative. Si le propre de la science est de prédire ce qui doit arriver, on peut affirmer que les sciences sociales, entendues de cette façon, sont au-dessus de notre portée. L'astronome annonce les mouvemens des corps célestes, et la chimie, les réactions des substances mises en contact, parce que les forces en œuvre sont bien connues et agissent toujours de la même manière, fatalement, nécessairement; mais qui nous dira ce que fera l'homme et surtout la femme dans telle circonstance donnée? Comment comparer exactement la force relative des mobiles divers qui dictent les actes humains? Tout est déterminé, dites-vous. Soit; mais qui énu-

mérera toutes les causes déterminantes. Voilà ce que M. Leslie a montré de la façon la plus ingénieuse et la plus spirituelle.

« Aucune branche du savoir humain, dit-il, n'est plus imprégnée de ce réalisme de l'école scolastique du moyen âge qui attribuait une existence réelle à des notions générales et abstraites, c'est-à-dire à des mots. Un même nom est donné à une quantité de choses en fait très différentes, mais ayant en commun un certain caractère sur lequel l'attention est appelée. Ce nom n'indique que ce seul « prédicat, » et il fait oublier les différences des objets qu'il doit représenter.» Ce désir de la richesse dont on prétend faire l'unique ressort du monde économique est un nom général embrassant un très grand nombre d'appétits, de besoins et de poursuites qui changent suivant l'époque, la race, la latitude, et dont les effets ne se ressemblent nullement. Au début de la civilisation, le désir de la richesse ne signifie rien de plus que la faim et la soif, qui conduisent à l'anthropophagie. Plus tard, il fait rechercher la possession d'un nombreux bétail. Quand arrive la période agricole, il se traduit par l'amour de la terre; mais cet amour même a des formes et des conséquences très diverses dans deux pays aussi voisins que l'Angleterre et la France. En Angleterre, il aboutit à la concentration du sol en quelques mains et à la création des *latifundia*. En France, au contraire, il produit le morcellement et la petite propriété. En Orient, il poussera les gens riches à couvrir leurs vêtemens et même leurs chevaux ou leurs éléphans de pierreries; en Occident, il fera que des crésus qui comptent leur fortune par centaines de millions se privent de tout pour accumuler dans leur coffre-fort des chiffons de papier représentant des chemins de fer, des usines, des canaux et des banques qu'ils ne verront jamais.

Ce désir de la richesse est loin d'être toujours, comme on le suppose, un stimulant à l'œuvre de la production. Quand les Arabes, dans l'Afrique centrale, incendient les villages pour voler les esclaves, quand le *rack rent* enlève au cultivateur tous les fruits de ses efforts, quand un marchand malhonnête vend des denrées falsifiées, le mobile est toujours le désir de s'enrichir, et cependant, loin de contribuer à l'accroissement de la richesse, ils découragent le travail qui la fait naître. Il est impossible de prévoir à quels actes conduira ce prétendu ressort universel, la recherche de la jouissance. Il mènera les uns à s'empoisonner avec du hachich ou de l'opium ou à s'enivrer de bière et de gin; d'autres à se priver de tout pour acheter un lopin de terre; celui-ci à travailler sans relâche, celui-là à chercher le moyen de dépouiller ses voisins. — Un os représente assez bien l'idéal du bien-être pour un chien, et les motifs d'action chez l'animal sont simples et peu

nombreux. Cependant, même dans ce cas, vous ne pouvez dire d'avance ce que l'amour des os fera faire à ce chien, sinon il ne resterait plus un seul os chez les bouchers. Si prédire ce qui doit arriver est le propre de toute science, on peut affirmer qu'il est impossible d'en établir une sur ces bases. Comme le remarque M. Leslie, Adam Smith s'est gardé d'appliquer en ces matières la méthode abstraite et déductive. Sans cesse il invoque l'histoire, et il a même montré sous quels aspects divers se présente la poursuite du bien-être aux différentes époques.

Bacon disait de certains philosophes : « Ils font des lois imaginaires pour d'imaginaires républiques, et leurs discours sont comme les étoiles : ils donnent peu de lumière, parce qu'ils sont trop éloignés de la terre. » Ceci s'applique parfaitement aux partisans de la méthode abstraite. Ils parlent des phénomènes économiques comme s'ils étaient tous le résultat de la volonté libre et du contrat. Ils ne voient pas, ou ils ne disent pas, que ces phénomènes sont déterminés principalement par les lois civiles, par les institutions politiques et même par les croyances religieuses ou philosophiques des différens peuples, des différentes époques et même des différens individus. Il s'ensuit que l'économie politique n'apporte réellement des enseignemens que quand, sortant de ce petit bréviaire de formules abstraites et de *truisms* dont on veut faire toute la science, elle se place sur le terrain de l'histoire et des faits actuels. Voilà, par exemple, la question sociale qui se présente à nous avec ses inextricables difficultés et ses effrayantes perspectives. Sera-t-on bien avancé en invoquant la loi de l'offre et de la demande et le mot d'ordre sacramentel : Laissez faire, laissez passer ? Avec la liberté, tout se règle pour le mieux, dit-on ; le monde va *da sè*. Sans doute tout finit par s'arranger de quelque façon, mais c'est tantôt par l'égorgement des uns, tantôt par l'asservissement des autres. La situation économique en Europe, non plus que dans le reste du monde, n'est sortie du libre contrat, mais des fatalités historiques et des institutions civiles et politiques. Ces institutions sont-elles conformes à la justice et favorables au progrès des hommes qu'elles régissent, voilà la question réellement intéressante qu'il faudrait étudier et résoudre.

Le savant économiste allemand Roscher a dit : « Tout régime économique repose sur un système juridique qui lui correspond. » L'idée est juste. Nous voyons en effet se produire sous nos yeux une preuve frappante de la vérité de cette observation. Le développement de l'industrie a créé cette colossale fortune mobilière, plus importante déjà, en certain pays, que la fortune foncière, et qui, représentée par des titres au porteur, se fractionne pour ainsi dire par parcelles dans les plus petits portefeuilles, passe de main en

main comme un billet de banque et permet à chacun d'avoir sa part, petite ou grande, de la richesse nationale : révolution silencieuse, invisible, mais qui prépare toute une transformation sociale. M. Leslie généralise l'idée de Roscher et il nous dit ceci : « Chaque époque successive du progrès social présente des phénomènes que l'économiste, le moraliste, le juriste, le philosophe ont à considérer chacun à leur point de vue. Les mêmes institutions : la famille, la propriété, l'hérédité, le salariat, dans leurs formes diverses, doivent être examinées et jugées, sous le rapport de l'utile, du juste, du bien final et général. On n'aura que des vues superficielles et même erronées si on ne les considère que d'un seul côté.

On discerne une évolution à la fois morale et intellectuelle dans la façon dont les hommes sont arrivés à produire de quoi satisfaire à leurs besoins, d'abord par la chasse et le cannibalisme, puis par la domestication des animaux et le régime pastoral, plus tard par l'agriculture combinée avec l'esclavage ou le servage, enfin par l'industrie libre et le commerce pratiqués au moyen du salariat. Dans cette évolution, tous les usages, toutes les lois relatives à la propriété, aux fonctions, au travail, présentent un aspect à la fois juridique et économique qui se modifie successivement. A l'origine, l'homme est absorbé dans la vie collective de la tribu, qui est assez semblable à la cellule d'une masse active, mais amorphe : communisme du sol, communisme des femmes, responsabilité « tribale, » uniformité, identité de tous les actes. On dirait une association de castors ou de fourmis. Aujourd'hui, l'individu apparaît dans son indépendance, avec la propriété individuelle, la responsabilité individuelle, la liberté individuelle, le mariage monogame, le testament, le droit de voter et de juger, et aussi avec l'amour du changement et la soif du progrès, source de transformations beaucoup plus nombreuses et surtout bien plus rapides qu'autrefois. Est-ce que les lois économiques ne doivent pas tenir compte de ces modifications radicales de l'organisation sociale? Si l'économie politique veut conserver l'influence qui lui revient, elle ne peut pas s'enfermer dans ses formules abstraites, que l'on considère à tort comme l'alpha et l'oméga de la science. S'appuyant sur l'histoire, la statistique, la morale et le droit, elle doit chercher quelles sont les lois qu'il faut adopter pour que les hommes puissent arriver, par le travail et en proportion du travail, à la satisfaction de leurs besoins rationnels. Je crois pouvoir le dire sans manquer au respect qui lui est dû, l'économie orthodoxe, répétant les axiomes de son catéchisme, a perdu tout crédit, même quand elle trouve pour organe un esprit aussi distingué que lord Sherbrooke. On cesse de l'écouter, parce qu'elle n'apporte aucune solu-

tion pratique aux problèmes si graves qui forcément s'imposent aux hommes d'état et aux nations modernes.

La réforme que M. Leslie préconise en économie politique est semblable à celle que sir Henry Maine poursuit dans l'étude du droit (1). Au fond, c'est une réaction contre la méthode déductive et purement « rationnelle » du XVIIIe siècle, comme celle qui a été inaugurée en Allemagne par Savigny et par toute l'école historique. Je cite de rencontre deux passages qui indiquent clairement la façon de penser du XVIIIe siècle. Turgot, dans son fameux Mémoire au roi, dit fièrement : « Il ne s'agit pas de savoir ce qui est ou ce qui a été, mais ce qui doit être. Ce n'est pas à la science à décider, mais à la conscience. Les droits des hommes réunis en sociétés ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. » Galiani dit, dans ses Dialogues sur le commerce des blés, qui démentent si bien le mot de M. Thiers prétendant que l'économie politique n'est que de la littérature ennuyeuse : « Quel sera notre guide? Notre raison. Le bon sens est la seule cour souveraine qui ne vaque jamais : il siège toujours. Établissons des principes tirés de la nature même des choses. » Sans doute la raison et le bon sens doivent nous guider : comment autrement raisonner juste? Mais ce n'est pas des abstractions de la pensée humaine qu'ils peuvent tirer les règles à suivre en politique ou en économie politique. Sans la statistique et l'histoire, on n'arrivera à rien de vraiment instructif dans les livres et à rien de pratique dans les lois. C'est un des grands services rendus à la science par le beau livre de Maine : *Ancient Law*, d'avoir montré ce que la notion confuse d'un état de nature et d'un droit de nature avait produit d'erreurs, de contradictions et de divagations creuses. Les travaux de M. Leslie contribueront à purger l'économie politique du même genre d'entités en ce qui concerne « les lois économiques naturelles. » — « La nature, quelle est cette femme? » disait Joseph de Maistre. Laissons l'étude de la nature aux sciences naturelles. Dans les sciences sociales, étudions les conditions qui nous sont faites et par le passé et par les lois actuelles, et cherchons comment on peut les améliorer, pour le plus grand bien de l'humanité, en tenant compte de ce qu'est l'homme, de ses besoins réels et de sa destinée.

M. Leslie a donné un excellent exemple de l'application de sa méthode dans un volume consacré à l'examen du régime agraire en Irlande, en Angleterre et sur le continent (2). Irlandais d'origine

(1) Les remarquables travaux de M. Fouillée publiés dans la *Revue* sont conçus dans le même ordre d'idées.

(2) *Land Systems and industrial Economy of Ireland, England and continental countries.*

et préoccupé depuis longtemps de la gravité de ce problème pour son pays, il a visité chaque année l'une ou l'autre contrée, y étudiant sur place l'économie rurale et surtout les lois réglant la répartition de la propriété, dans l'espoir d'y trouver le germe de réformes qui auraient pu prévenir la crise actuelle. C'est ainsi qu'il a été, à diverses reprises, l'hôte de notre maître regretté Léonce de Lavergne, auquel il vient de consacrer une notice biographique à la fois instructive et touchante. Les chapitres où il expose les origines et les conséquences du régime agraire de l'Angleterre et de l'Irlande offrent en ce moment un intérêt presque tragique. Ils nous font saisir sur le vif les inextricables difficultés du problème. Au fond, ce qui est en jeu, c'est la question de la petite et de la grande propriété. Arthur Young, voyant la terre se morceler en France, prédisait que le pays, semblable à une garenne de lapins, serait dévoré par une population surabondante. La législation de la révolution avait eu en effet pour but de dépecer les grands domaines, afin d'en faire passer les parcelles entre un très grand nombre de mains. Les économistes et les hommes d'état anglais avaient presque unanimement adopté les idées d'Arthur Young. Constatant les merveilleux progrès accomplis chez eux par l'agriculture, ils l'attribuaient sans hésiter à la grande propriété ; la majorité des publicistes l'admettaient à leur suite, et condamnaient le régime de succession en France.

Les majorats, les substitutions, le droit du fils aîné, en l'absence de testament, d'hériter de tous les immeubles, et surtout les difficultés sans nombre de la vente des terres, par suite du défaut de publicité, toutes ces causes réunies ont eu pour résultat de réduire sans cesse en Angleterre le nombre des propriétaires fonciers. On peut déjà apprécier aujourd'hui les conséquences des deux systèmes : le système français, répartissant le territoire entre cinq millions de familles et le système anglais, concentrant les trois quarts du sol aux mains de dix mille privilégiés. En France, la population s'accroît si lentement que les malthusiens même s'en alarment, le bien-être augmente rapidement, la misère disparaît, et même le suffrage universel ne songe pas à porter la plus légère atteinte aux principes les plus exclusifs de la propriété.

En Angleterre, malgré l'émigration, le nombre des habitans dépasse notablement les ressources du pays en denrées alimentaires ; le paupérisme a son armée permanente d'un million d'individus légalement secourus ; l'exercice des droits les plus essentiels de la propriété donne lieu à une opposition si redoutable qu'elle aboutit à la supprimer et, à chaque instant, le parlement, qui semblerait devoir en être le gardien attitré, y porte atteinte, par des mesures que les gens timorés du continent ne manqueraient pas

de stigmatiser des vilains noms de confiscation, de vol ou tout au moins de socialisme. Les propriétaires anglais ou même irlandais sont-ils donc plus durs, plus exigeans que ceux du continent? C'est tout le contraire : ils louent leurs terres beaucoup meilleur marché, et ils consacrent une bien plus grande partie de leurs revenus à des objets d'intérêt général. D'où vient alors que la propriété, qui ici est respectée par tous, se trouve là-bas minée, attaquée ou atteinte par ceux-là même qui ont mission de la défendre? C'est qu'en Angleterre elle est le privilège du petit nombre tandis, qu'en France elle est l'apanage de la très grande majorité.

Thornton et Stuart Mill (1) ont montré les avantages de la petite propriété considérée surtout sous le rapport social. Le mérite de M. Leslie est d'avoir, pour ainsi dire, renouvelé la question, en citant les faits empruntés à l'histoire et à des études spéciales, faites sur place. Aujourd'hui les innombrables écrits qui paraissent au sujet de l'agitation en Irlande proclament presque tous la nécessité d'y multiplier le nombre des petits propriétaires, à l'exemple de ce qui existe en France. Rarement on a vu un revirement d'opinion aussi complet que celui qui s'est produit en Angleterre sur cette question.

L'un des chapitres du livre déjà cité de M. Leslie, qu'on lira avec le plus grand intérêt en ce moment, est celui qui est consacré à l'examen d'un écrit de lord Dufferin, naguère encore gouverneur-général du Canada. Cet écrit est intitulé : *l'Émigration et la Tenure de la terre en Irlande* (*Irish Emigration and the Tenure of land in Ireland.*) Le comte Dufferin, propriétaire irlandais lui-même, vient encore de publier un rapport sur la situation actuelle en Irlande, qui est sans contredit un des documens les plus importans qui aient paru à ce sujet. Il admet pleinement cette fois les avantages de la petite propriété pour l'Irlande. Le seul point qui l'arrête, c'est de savoir comment on pourrait l'y établir. Styliste brillant, économiste judicieux et muni de l'expérience des faits observés par lui au Canada, lord Dufferin fait parfaitement ressortir toutes les difficultés que présentent les solutions les plus en faveur en ce moment. Mais c'est dans le livre de M. Leslie qu'on trouvera le meilleur exposé des antécédens historiques de ce débat, où les deux écrivains font assaut d'esprit et de savoir.

(1) Je crois que Thornton a été le premier qui ait défendu en Angleterre, d'une façon vraiment scientifique, le système de la petite propriété dans son livre très connu : *A Plea for peasant proprietors* (*Plaidoyer pour les paysans propriétaires*). La première édition est de 1848 et la seconde, de 1874. Heureux de voir mon nom associé à celui de mon maître, me sera-t-il permis d'ajouter qu'elle est dédiée à M. de Lavergne et à celui qui écrit ces lignes? Stuart Mill, dans ses *Principles of political Economy*, n'a fait qu'adopter les idées de Thornton à ce sujet, ainsi qu'il le constate lui-même.

II.

Il est une autre question où M. Leslie a appliqué son système de critique avec un plein succès, c'est celle du *Wages Fund*, c'est-à-dire du fonds des salaires. C'est un point très vivement discuté parmi les savans spéciaux, et qui est aussi de la plus grande importance pour la pratique. Voici comment se pose le problème; je reproduis les termes dont se sert Mac Culloch, dans le chapitre premier de son *Traité sur les circonstances qui déterminent le taux des salaires*. — « Le salaire dépend, à un moment donné, de la quantité du fonds ou du capital approprié au paiement des salaires, comparée au nombre total des ouvriers. Supposons que le capital approprié au paiement des salaires dans un pays s'élève à 30,000,000 de livres sterling. S'il se trouvait dans ce pays deux millions d'ouvriers, il est évident que le salaire de chacun d'eux, les supposant tous rétribués sur le même pied, serait de 15 livres sterling, et il est clair également que le taux de ce salaire ne pourrait être augmenté qu'en réduisant le nombre des ouvriers dans une proportion plus grande que la masse du capital ou en augmentant le capital plus que le nombre des ouvriers. Toute tentative faite pour amener une hausse des salaires, qui n'est pas fondée sur ce principe ou qui n'a pas pour but ultérieur d'accroître le capital relativement à la population, doit nécessairement aboutir à un échec. » Si la théorie exposée par Mac Culloch était exacte, il en résulterait que le taux moyen du salaire serait, à un moment donné, déterminé d'une façon absolue : ni coalitions, ni grèves, ni bon vouloir des maîtres ne pourraient l'augmenter.

Le second point de la doctrine orthodoxe, c'est la tendance à l'égalité des salaires. Supposez tous les emplois également faciles et sains : avec la liberté industrielle, une différence quelque peu notable dans les salaires ne pourrait se maintenir. Si un emploi est momentanément mieux rétribué, les travailleurs le rechercheront en plus grand nombre, et ainsi l'excès de l'offre fera baisser la rémunération. Les différences permanentes qui existent dans les salaires ne s'expliquent que par les circonstances qui rendent un métier plus ou moins difficile ou plus ou moins agréable.

Ces propositions que nous venons d'exposer ne sont qu'une application de la loi de l'offre et de la demande ou de la concurrence qui, en supposant qu'elle agisse sans obstacles, doit finir par niveler les prix. On y trouve un exemple de ces déductions à allures mathématiques, dont les économistes orthodoxes ont beaucoup abusé. Cette théorie du *Wages Fund* était généralement admise, et on la trouve même dans les *Principles* de Stuart Mill. M. Leslie fut le premier,

je crois, à la battre en brèche dans un article vigoureux publié en 1868. Le livre de Thornton, *on Labour*, à qui on attribue souvent le mérite de l'avoir d'abord réfutée, ne parut qu'en 1869. Depuis lors, M. François Longe, Cairnes et le professeur américain Walker l'ont aussi très vivement combattue.

Le premier point à examiner est celui-ci : Y a-t-il réellement, à un moment donné, un fonds spécialement destiné au paiement des salaires, qui ne puisse être augmenté d'aucune façon? Ce fonds général devrait être composé de la partie du revenu que toute personne qui emploie des ouvriers destine à les rétribuer. Or cette somme est-elle absolument déterminée? Sans doute, le revenu dont je dispose l'est; mais sur ce revenu, si le salaire est élevé, je devrai prélever plus que s'il est bon marché, et, dans ce cas, il me restera moins pour mes autres dépenses. Prenons un exemple. Un propriétaire, pour exploiter sa terre, doit employer dans l'année deux mille journées d'ouvrier. S'il les paie 2 francs au lieu de 1 franc, il en résultera que son bénéfice à lui sera diminué de 1,000 francs. La part du travail sera accrue et celle de la rente diminuée. Les autres industries auront la même quantité de commandes à satisfaire; seulement la consommation des salariés prendra ce que réclamait auparavant la consommation du propriétaire. Examinons la question de plus près encore. Un seigneur tire de son domaine un produit brut équivalent à 20,000 francs. Le salaire de ses ouvriers agricoles prélève 10,000 francs : reste net 10,000 francs pour lui. Le seigneur consacre 5,000 francs et les ouvriers 3,000 francs, total: 8,000 francs, à entretenir les artisans qui font les vêtemens, les meubles, les objets manufacturés de toute sorte qu'ils consomment. Le salaire s'élève. Les ouvriers exigent 13,000 francs sur le produit brut; il ne reste alors comme produit net au propriétaire que 7,000 francs. Les artisans recevront encore leurs 8,000 francs pour les objets qu'ils fabriquent; mais comme maintenant les ouvriers leur en verseront 5,000 et le seigneur 3,000 seulement, ils travailleront davantage pour les premiers, moins pour le second. La répartition sera faite sur d'autres bases. Ceci n'est pas un exemple purement théorique. Après 1871, l'essor extraordinaire de l'industrie eut pour conséquence une hausse très forte des salaires industriels. A leur tour, les ouvriers agricoles en profitèrent pour augmenter leurs exigences. Il s'ensuivit une diminution dans les profits des fermiers, laquelle se traduisit bientôt par une baisse de fermages. La hausse des salaires avait été prélevée sur la rente de la terre. Le produit brut s'était réparti d'une façon plus avantageuse pour le travail, moins avantageuse pour le sol.

Ce qui est déterminé à un moment donné, c'est la masse de choses utiles produites par une nation, mais la façon dont elles

seront réparties dépend des lois, des coutumes, des conventions et des exigences des trois parties prenantes qui sont les facteurs de la production, c'est-à-dire les agens naturels, le travail et le capital.

Mais les partisans du *Wages Fund* insistent et disent : La même somme sera toujours dépensée en salaires. Si le salaire hausse, on emploiera moins d'ouvriers, et s'il baisse, au contraire, on en emploiera davantage. Doublez la rétribution d'une certaine catégorie d'ouvriers, ils emporteront une portion plus grande du fonds total des salaires, d'où il résultera que d'autres ouvriers devront se contenter d'une rémunération moindre ou même cesseront entièrement d'être employés. — Ce qui est vrai, c'est qu'un salaire peu élevé poussera à faire certains travaux, qui autrement n'eussent pas été rémunérateurs. Ainsi, dans les Flandres, on cultive la terre à la bêche avec les soins minutieux du jardinage, parce que la journée de l'ouvrier agricole s'obtient pour 1 fr. 25. Dans le Far-West de l'Amérique, on laboure avec la machine, presque sans main-d'œuvre, parce que celle-ci se paie 10 francs par jour. Mais ce qui est une erreur, c'est de prétendre donner à ces faits la rigueur des formules mathématiques. La demande de bras n'augmentera pas ou ne diminuera pas en proportion exacte avec la hausse ou la baisse des salaires. Pour s'en convaincre, il suffit de voir ce qui se passe dans une exploitation rurale. Certains travaux doivent être faits coûte que coûte. S'il faut les payer cher, le cultivateur fera moins de profit. Si, au contraire, on obtient les ouvriers à bon compte, il n'augmentera pas ses mains-d'œuvre, de façon à dépenser encore la même somme. L'économie qu'il fera de ce chef, il la gardera en grande partie pour lui. Dans le premier cas, la somme qui reviendra aux ouvriers sera plus grande que dans le second cas : le surplus sera prélevé sur les profits et en définitive sur la part du propriétaire.

Comme le fait remarquer M. Leslie, on a pris le résultat pour la cause. Le prétendu fonds des salaires n'est autre chose que le total de ce qui est effectivement dépensé pour cet objet à un moment donné, sans que ce total soit nécessairement déterminé d'avance. Il est aussi peu rationnel de soutenir que le revenu de chacun de nous dépend de la proportion qui existe entre le revenu total de la nation et le nombre des habitans, que de dire que le salaire de chaque ouvrier est exactement fixé par le rapport entre la somme totale des salaires et le nombre des salariés. Ces moyennes calculées par la statistique ne sont pas sans intérêt ; mais c'est une singulière illusion de croire qu'elles apportent la solution du problème des salaires.

M. Leslie démontre aussi, en citant un grand nombre de faits très curieux, que cette égalité de rémunération dans les différens emplois du même genre, que les disciples de Ricardo avaient annoncée,

ne se réalise pas du tout. A la fin du siècle dernier, alors qu'Adam Smith composait son livre, Arthur Young notait les salaires des ouvriers agricoles en Angleterre, et il trouvait que le taux le plus bas était de 6 shillings par semaine, et le taux le plus élevé de 8 1/2 shillings. Quatre-vingts ans plus tard, en 1850, M. Caird fait un relevé semblable, et il trouve le salaire agricole le plus bas encore à 6 shillings. Mais le maximum atteint 16 shillings. Dans le Lancashire, le taux s'est élevé de 6 1/2 à 15 shillings, mais dans le Suffolk, il est tombé d'environ 8 à 7 shillings, quoique le prix de la viande, du beurre et du fromage et le loyer des chaumières aient beaucoup augmenté (1). L'inégalité des salaires s'est donc accrue, loin de disparaître. En Belgique, j'ai noté moi-même des différences vraiment extraordinaires dans les salaires agricoles et qui certainement n'existaient pas autrefois. Ainsi aujourd'hui, dans les Flandres, le manœuvre gagne 1 fr. 50, et dans la Campine parfois 1 fr., tandis que, dans le Hainaut et la province de Liége, il obtient de 2 fr. à 2 fr. 50, donc plus du double, quoique dans des localités très rapprochées. C'est le développement de l'industrie dans certaines régions qui a produit ces contrastes inconnus jadis.

Les économistes à formules ont fait admettre que les bras, comme le capital, se dirigeaient vers les emplois les plus rémunérés, de façon à y réduire le salaire, en l'élevant au contraire dans les occupations moins bien payées. De même que la pesanteur fait que l'eau se met partout de niveau, ainsi, disaient-ils, sous l'action de l'intérêt personnel les rémunérations pour des tâches du même genre doivent arriver à l'égalité. Sans doute, cette tendance existe théoriquement, et elle doit avoir une certaine action. Mais celle-ci est contrariée par tant d'influences diverses que le résultat est souvent tout l'opposé de celui prédit par les économistes « abstracteurs. » Les ouvriers engagés dans un métier ignorent ce que gagnent les autres ouvriers, et, quand ils le sauraient, il leur serait presque impossible de changer d'occupation. Les cordonniers peuvent-ils faire concurrence aux tailleurs ou les forgerons aux tisserands? Le salaire s'élevant dans l'une des branches de l'industrie ne suffit pas pour y appeler les travailleurs engagés dans une autre industrie, parce qu'ils n'y sont pas propres. Il n'y a donc pas, comme on se l'imagine, compétition entre tous les ouvriers, amenant le nivellement des salaires, mais seulement entre les ouvriers capables d'exécuter le même genre de travail. Et encore la différence des dialectes, les habitudes locales, l'amour du clocher, la difficulté des déplacemens, réduisent ordinairement cette concurrence à une même localité. En résumé, la tendance au nivellement des salaires

(1) *English Agriculture in 1850 and 1851*, sec. édit. p. 473, 500 à 515.

ne peut être niée abstraitement, mais dans la réalité elle est contre-balancée par tant de circonstances diverses que, presque dans tous les pays la différence entre les salaires de métier à métier et de localité à localité s'est accrue. La théorie du *Wages Fund* ne paraît donc fondée ni en principe ni dans ses applications.

III.

M. Leslie a également appliqué sa méthode à une question d'un autre ordre, mais non moins importante, la distribution et les changemens de valeur des métaux précieux au XVIe et au XIXe siècle. Stuart Mill me disait peu de temps avant sa mort que ces études étaient les meilleures qu'il connût sur la matière. La plupart des économistes qui l'ont traitée parlent de l'augmentation des prix résultant de l'afflux en Europe de l'or et de l'argent, comme si c'était là un fait général observé dans tous les pays. Ainsi M. Jacob, qu'on cite toujours en cette matière, formule ses conclusions en ces termes : « En Angleterre et dans les autres états de l'Europe, durant le siècle qui suivit la découverte de l'Amérique, la quantité des métaux précieux a augmenté environ cinq fois, et le prix des « commodités » s'est élevé à peu près dans la même proportion. » Cette affirmation a été généralement admise ; et cependant M. Leslie montre par des faits indéniables que, prise dans sa généralité, elle est complètement inexacte et qu'elle ne s'applique tout au plus qu'aux capitales où les relevés statistiques ont été faits. L'influence de l'afflux des métaux précieux sur les prix ne s'est fait sentir que dans les parties de l'Europe facilement accessibles au commerce, c'est-à-dire en somme dans un cercle très restreint. Ailleurs les prix n'ont guère varié. Ainsi il est certain que, pendant deux ou trois siècles, l'argent de Potosi ou du Mexique n'a point pénétré dans la Moscovie, dans les Highlands de l'Écosse ou dans l'ouest de l'Irlande. Même à proximité de Londres, dans beaucoup de régions, les prix étaient restés stationnaires. Arthur Young a fait un tableau du prix des denrées alimentaires dans les divers comtés de l'Angleterre. Dans beaucoup de localités la viande se vendait 0 fr. 20 la livre. M. Porter a noté qu'à Horsham, en Sussex, tout près de la capitale, on l'achetait pour moins de 0 fr. 10 à la fin du siècle dernier, c'est-à-dire aussi bon marché qu'au moyen âge. Adam Smith rapporte qu'en Écosse, jusqu'à l'époque de l'union avec l'Angleterre, la viande coûtait moins que le pain d'avoine, et il parle de villages où, même de son temps, l'argent était si rare que, dans les cabarets, on payait l'ale au moyen de clous. Chaque famille produisant ce qu'elle consommait, les échanges étaient presque nuls, et on ne voyait pas de monnaie. En Irlande, jusqu'en 1846, il y avait

nombre de districts où l'argent venu d'Amérique ne circulait pas, et où l'ouvrier agricole recevait gratuitement la jouissance d'une parcelle de terre comme rétribution. Il y a cent ans, un voyageur anglais trouve le prix de la viande à 0 fr. 15 la livre à Novgorod, dans cette ville célèbre par sa fameuse foire. Aujourd'hui encore, dans la plus grande partie de l'Europe orientale, les populations vivent de leurs propres produits, et le peu de métaux précieux qu'elles arrivent à posséder est converti en joyaux, ou caché et soustrait à la circulation. Il en est encore de même dans l'Inde. En résumé, conclut M. Leslie, quoiqu'il y ait eu au XVIe siècle une très forte baisse dans la puissance d'acquisition de la monnaie, cette dépréciation a été très inégale suivant les localités ou l'époque, et les chiffres exacts que l'on a donnés ne s'appliquent qu'aux centres de commerce où ils ont été notés. Il y a encore aujourd'hui des centaines de millions d'hommes qui ne vendent pas le produit de leur travail notablement plus cher qu'avant l'ouverture des mines nouvelles du Mexique, du Pérou, de la Californie ou de l'Australie.

Relativement aux calculs auxquels cette question donne lieu, M. Leslie fait deux remarques très ingénieuses et très justes. Quand on essaie de déterminer l'influence qu'exerce la production des métaux précieux sur les prix, tantôt on semble tenir compte de la somme totale et tantôt on se contente d'en déduire la valeur de ce que l'industrie convertit en articles d'usage, comme si cette valeur n'avait aucune action sur les prix. On commet ainsi une double erreur. Non-seulement l'or et l'argent employés à un autre usage que la monnaie ne peuvent déprécier l'instrument d'échange, puisqu'ils ne viennent pas s'y ajouter, mais, au contraire, ils en augmentent la valeur, car ils lui ouvrent un nouvel emploi, en ce sens qu'il sert à l'échange des nouveaux objets d'or et d'argent qu'on en fabrique. La monnaie ne peut pas faire deux choses à la fois : celle qui sert à acheter des montres, des bijoux, de l'argenterie, est enlevée, sur le marché monétaire, à la circulation des autres objets. Ainsi, non-seulement toute l'augmentation de la quantité des métaux précieux due aux nouvelles mines n'a pas contribué à augmenter les prix, mais une portion considérable de ce surplus a agi dans un sens entièrement opposé, car, transformée en objets précieux, elle a réclamé un supplément de monnaie pour en opérer l'échange.

L'autre remarque n'est pas moins importante : la voici. Une même quantité de monnaie ajoutée à la circulation amène une moindre hausse des prix là où ceux-ci sont déjà élevés, que là où ils sont bas. Supposons que les salaires soient par jour en Angleterre de 18 pence et aux Indes de 1 penny, et que l'abondance du numéraire produise dans les deux pays une hausse identique de

6 pence. Le salaire sera alors de 2 shillings en Angleterre et de 7 pence aux Indes, ce qui équivaut à une augmentation de 33 pour 100 ici et de 600 pour 100 là-bas. Le changement sera donc infiniment moins grand en Angleterre qu'aux Indes; car l'entrepreneur anglais aura encore trois ouvriers avec la somme qui lui permettait d'en rétribuer quatre, tandis que l'Hindou n'en aura plus qu'un avec les 7 pence qui lui en auraient assuré sept au prix ancien. Cette remarque explique en partie comment l'afflux de métaux précieux qui a suivi 1850 a eu un effet bien différent de celui qui a suivi la découverte de l'Amérique. De nos jours, l'augmentation des prix a été moins sensible dans les grands centres que dans des localités plus écartées. MM. Jevons et Soetbeer estiment que, de 1850 à 1870, la hausse à Londres et à Hambourg a pu être de 20 à 25 pour 100. M. Leslie extrait des rapports des consuls anglais la preuve que, dans beaucoup de villes, elle a été de plus de 100 à 300 pour 100. Voici pour Bilbao quelques chiffres comparés aux deux dates de 1854 et 1864. La livre de mouton s'est élevée de 2 pence 1/4 à 8 pence 1/2, le beurre de 5 à 15 pence, le pain de 1 à 2 pence. A Riga, le consul anglais, en 1855, dit que le prix des denrées a doublé depuis dix ans et que celui de la main-d'œuvre a augmenté dans la même proportion. Le même phénomène s'est produit dans l'Inde. Il prouve que l'afflux des métaux précieux, après 1850, s'est répandu et a agi dans le monde entier d'une façon beaucoup plus égale qu'au XVIe siècle, et on en voit aisément la raison : ce sont les voies de communication améliorées, — chemins de fer et bateaux à vapeur, — et le commerce tout autrement actif qui les ont distribués partout, et qui les ont fait pénétrer précisément là où le bon marché attirait l'acheteur.

De nouveaux emplois se sont aussi ouverts de toutes parts et ont empêché que leur surabondance n'amenât une très grande dépréciation. Ainsi, en Russie, par suite de l'émancipation des serfs, les corvées ont été remplacées par le paiement de salaires. Dans beaucoup de pays, les prestations en argent succèdent aux prestations en nature. En 1865, le gouverneur de Bombay dit dans son rapport (1) : « Des quantités considérables d'argent sont absorbées dans l'Inde par une circulation monétaire qui n'existait pas auparavant. Dans des milliers de bazars, on voit apparaître des roupies qui font renoncer à l'usage du troc, général autrefois... En partie par suite de la substitution des formes européennes de gouvernement aux formes indigènes, en partie à cause de l'emploi plus général de la monnaie, mais principalement à cause de l'ac-

(1) *Papers relating to a gold currency in India*, p. 6, 9 et 89.

croissement considérable des échanges et des prix, on peut dire que le besoin de numéraire commence seulement à se faire sentir et qu'il ira croissant rapidement. » L'abondance des métaux précieux a eu pour effet d'abaisser le taux de l'intérêt et, par suite, de stimuler toutes les entreprises et d'ouvrir ainsi de nouveaux canaux à la production accrue de l'or et de l'argent. Ce point de doctrine a été souvent contesté par les économistes, qui croient rendre service à leur pays et à l'humanité en raréfiant l'instrument d'échange. Voici ce que dit à ce sujet Stuart Mill dans la dernière édition de ses *Principles*, chapitre XXIII : « La masse des métaux précieux qui arrivent constamment des contrées aurifères est presque entièrement ajoutée au fonds qui se présente sur le marché des prêts; une si grande augmentation du capital a pour effet de faire baisser le taux de l'intérêt. » N'est-il pas incontestable que cette activité industrielle et commerciale qui a suivi 1850 est due en très grande partie à l'abondance des moyens d'échange? M. Leslie le reconnaît également en parlant de l'Inde : « Ce n'est pas, dit-il, un avantage insignifiant pour les Hindous que d'avoir leur industrie stimulée et leur commerce facilité par une abondance inaccoutumée de numéraire, qui leur permet, en outre, de se soustraire aux cruelles exactions des usuriers de village. » Aussi, loin d'être effrayé, comme l'étaient alors M. Michel Chevalier et ceux qui ont partagé ses vues, par l'or que livraient les placers de l'Australie et de la Californie, M. Leslie affirme que l'abondance même de la monnaie en augmentera la demande, en lui créant de nouveaux emplois et en lui ouvrant de nouveaux pays. Il va même plus loin et, ici encore une fois, il prédit un phénomène qu'on était bien loin de soupçonner alors. « Considérant, dit-il, que l'extension de la circulation fiduciaire exigera toujours comme base une quantité plus grande de métaux précieux, on peut se demander si leur production future sera suffisante pour faire face aux besoins croissans de monnaie des pays reculés et arriérés, dont le développement économique est inévitable. » Ces lignes écrites en 1865 se réalisent sous nos yeux. Les placers de l'Australie et de la Californie s'appauvrissent rapidement : ils sont déjà presque épuisés. L'éminent géologue de Vienne, M. Süss, prédit la rareté de l'or. Ce métal, le seul instrument d'échange international, depuis la proscription de l'argent, au lieu de nous arriver d'Amérique, repasse l'Atlantique. Les financiers suivent d'un œil inquiet les exportations d'or, que se disputent, à coups de hausse de l'escompte, les marchés monétaires européens. L'encaisse des banques est sans cesse menacée. Les prix, qui n'avaient cessé de monter de 1850 à 1870, commencent à fléchir et, par suite, le poids de toutes les dettes devient plus écrasant. Il est étrange que tout ce qui concerne la distribution et la circulation

des métaux précieux n'occupe pas plus le public, car il n'est pas de question qui touche de plus près à tous les intérêts. Si on expulse partout de la circulation l'argent au moment où la production de l'or diminue, il s'ensuivra une grande baisse des prix et une aggravation de toutes les dettes à longue échéance, qui accablera les contribuables au profit des rentiers, et qui peut produire ainsi, après une série de crises sourdes et persistantes, comme celle que nous venons de traverser, un appauvrissement général de tous ceux qui sont engagés dans l'œuvre de la production. Je ne connais rien de plus affligeant que ce mouvement « anti-sémitique, » ce *Judenhetze*, dirigé contre la race la plus intelligente, la mieux douée et, en somme, la première de toutes. Mais si on en cherche bien la raison, on trouvera qu'elle est une protestation contre la prélibation qui s'opère sur l'agriculture et l'industrie au profit du rentier oisif qui spécule, accumule et règne sur le monde économique. Diminuez les prix, et la puissance de l'or s'accroîtra à proportion et au détriment de l'industrie et de l'agriculture, car pour payer l'intérêt, il faudra livrer beaucoup plus de denrées qu'auparavant.

J'ai indiqué quelques-unes des questions que M. Leslie a grandement contribué à élucider en ces dernières années. Il en est d'autres encore, comme celles de la population et de l'utilitarisme, qu'il a touchées avec non moins de finesse d'esprit et de justesse.

Je ne puis finir cependant sans marquer où ma manière de voir diffère de la sienne. M. Leslie n'est pas positiviste : il ne se soumet pas aux prétendues lois naturelles, mais la méthode historique, qu'il emploie avec tant de sûreté, le porte à trop négliger, — c'est du moins mon avis, — la recherche du but à atteindre et du bien à réaliser. Dans un intéressant travail sur les tendances de l'économie politique aux États-Unis, il reproche aux économistes américains d'admettre dans leur science un élément théologique. Buckle prétend que la philosophie politique s'est séparée de la théologie dès la fin du siècle dernier, et Roscher affirme que la séparation s'est faite bien plus tôt encore en Allemagne. M. Leslie fait remarquer que le divorce n'a pas été aussi complet que le disent ces deux auteurs, et il cite comme exemple les écrits économiques de l'archevêque Whately, où des considérations théologiques interviennent fréquemment, mais il montre que les économistes américains les emploient d'une tout autre manière, en invoquant à chaque instant les desseins de la Providence à l'appui de leurs thèses. J'avoue que c'est là faire un très mauvais usage de la théologie. Ainsi M. Perry, dans son livre *Elements of the political Economy*, qui est arrivé à sa quatrième édition, fonde sa théorie de la valeur sur cette proposition que « Dieu donne et ne vend pas. » Un autre

économiste américain défend le système protecteur sous prétexte que Dieu a fait de chaque nation « un peuple élu » dont il a fixé les limites et qui est appelé à se suffire. Il est puéril et outrecuidant de mettre ainsi ses idées personnelles sur le compte de la Divinité, et d'affirmer que telle chose doit être, parce qu'on s'imagine que Dieu l'a voulu; mais nous croyons néanmoins que l'économie politique se rattache intimement à la philosophie et à la religion par la notion de l'objet même dont elle s'occupe. Son objet propre, en effet, est la richesse. Est richesse ce qui répond à un besoin rationnel. Mais quelle est l'essence et la limite des besoins rationnels? Évidemment la réponse que l'on fera à cette question dépendra de l'idée que l'on a de la destinée de l'homme, ce qui nous transporte dans le domaine de la philosophie et de la théologie. Il ne faut pas oublier que « le père de l'économie politique, » Adam Smith, ne voyait dans cette science qu'une partie de la philosophie morale, dont la théologie naturelle constituait la base. Ainsi que l'a fait très bien remarquer M. Leslie lui-même, Smith concluait au laissez-faire, parce que, dans sa *Théorie des sentimens moraux* comme dans sa *Richesse des nations*, il admet que l'action non contrariée de la Providence fait régner l'ordre général le plus favorable à l'état et aux particuliers. « Tout individu, dit-il, travaille nécessairement à rendre le revenu annuel de la société aussi grand que possible. En général, il est vrai, il n'a pas pour but l'intérêt public et il ignore qu'il y coopère. Il ne poursuit que son propre avantage, et en ceci comme en beaucoup d'autres cas, il est conduit, par une main invisible, à réaliser un bien qu'il ne soupçonnait pas. » Les prédécesseurs de Smith, dont on n'apprécie plus assez le mérite, les physiocrates, appuyaient également leur système sur une vue générale de l'ordre dans le monde, et par conséquent sur une conception philosophique, — théologique même, si l'on veut. La loi de la nature, de la *physis*, qu'ils invoquent sans cesse, n'était pas autre chose pour eux que la loi providentielle des théologiens. Je prends un exemple encore plus concluant, puisqu'il est emprunté à un philosophe matérialiste. Destutt de Tracy a écrit un petit traité d'économie politique, qui est un chef-d'œuvre d'exposition, de déduction et de clarté, et il en fait un des livres de son grand ouvrage *l'Idéologie*, et une application de son étude sur la volonté. Ceci indique une vue à la fois profonde et vraie. Elle prouve que Tracy considérait les phénomènes économiques comme le résultat des volontés humaines, déterminées par divers motifs, et non comme la conséquence des lois naturelles immuables. En tous cas, elle rattache intimement l'économie politique à la philosophie, ce qui est la vraie manière de la concevoir.

Je suis plus disposé que M. Leslie à admettre que les économistes

doivent sans cesse fixer leurs regards sur un idéal à atteindre, qui peut se formuler ainsi : quelles sont les lois, ou l'organisation sociale, qu'il faut adopter, pour que les hommes arrivent, par le travail, à satisfaire le plus complétement leurs besoins rationnels? Sans doute, comme M. Leslie l'a parfaitement démontré, il faut tenir compte de l'histoire, des traditions, des instincts, des diversités de race et de civilisation. La même loi aura ici d'excellens et là de détestables effets. L'abstention de l'état stimulera aux États-Unis l'initiative individuelle et au Mexique produira l'inertie. Il en est de même en politique. Le même régime ne convient pas à tous les peuples. L'idéal est, d'une part, la liberté sans nulle entrave, et, d'autre part, l'intervention de chacun dans la gestion des affaires publiques. Mais, chez certaine nation, la liberté absolue peut conduire à l'anarchie, et le suffrage universel, au despotisme militaire ou théocratique. A chaque moment et dans chaque pays, étant donnés les hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils peuvent être, il est un ordre qui leur apporterait la plus grande somme possible d'indépendance, de bien-être, de culture et de vraie félicité. C'est cet ordre qu'il faut découvrir et proposer à ceux qui gouvernent, et telle est la vraie mission de l'économiste.

Cette mission, il faut bien le dire, devient chaque jour à la fois plus importante et plus difficile; plus importante, car les questions économiques ou plutôt sociales prennent un caractère de plus en plus grave, en mettant en cause les bases essentielles de l'ordre actuel, comme le font, par exemple, les revendications des tenanciers en Irlande ou celles des ouvriers sur le continent; plus difficiles, car les principes de la science, que nous étions habitués à considérer comme des bases inattaquables d'argumentation, sont mis en doute ou niés par ceux-là même qui les ont étudiés de plus près. Ainsi, M. Paul Leroy-Beaulieu, dans cet excellent livre, si fort de doctrine et si plein de faits qu'il vient de consacrer à l'étude de la répartition de la richesse, s'exprime en termes bien plus sévères encore que ne le fait M. Leslie au sujet des axiomes fondamentaux de l'école orthodoxe. Voici ce qu'écrit cet économiste éminent, qui se défend cependant énergiquement d'être « un socialiste de la chaire : » — « Bref, presque tout ce que l'école économique classique a écrit sur la répartition des richesses, quand on le soumet à un contrôle attentif, s'évanouit (1). » Ainsi donc, au plus fort de la mêlée, et au moment où la lutte devient chaque jour plus âpre, les armes dont on a coutume de se servir sont déclarées impuissantes, et il faut s'en forger d'autres plus solides et mieux trempées. Je pense,

(1) *Essai sur la répartition des richesses*, par M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut; Paris, 1881, Guillaumin, p. 7.

avec MM. Leslie et Paul Leroy-Beaulieu, que l'économie politique est une science à refaire, mais je l'admets pour des motifs différens. Je ne crois pas autant qu'eux que les auteurs révérés de l'école classique, Smith, Ricardo, Mill, se soient trompés dans leurs déductions théoriques. A mon avis, sauf quelques rectifications de détail, les vérités qu'ils ont établies restent acquises; mais, d'après moi, c'est la notion même de la science admise par eux et par leurs successeurs qui est incomplète et erronée. Sans doute l'économiste doit connaître les lois dites naturelles qui gouvernent la production, la répartition et la consommation de la richesse, c'est-à-dire l'enchaînement des causes et des effets qui se produisent dans ce domaine de l'activité humaine. Mais ce n'est là que le premier pas et pour ainsi dire le moyen d'étude, comme l'est la lecture en littérature et l'usage du microscope en physiologie. L'objet propre à examiner, ce sont les lois civiles et leurs conséquences. L'économie n'est « politique » qu'à la condition de s'occuper de la πόλις, c'est-à-dire de la cité, de l'état. Le rôle de l'état et les arrangemens sociaux, qu'on excluait ordinairement du cercle des études économiques, y sont, au contraire, la chose essentielle.

Un mot de sir Henry Maine a été souvent répété, c'est que le progrès de la société consiste à passer du *status* au contrat, c'est-à-dire du régime où les actes de la vie sont réglés par la coutume à celui où ils émanent de la volonté et de l'accord libres. Sans doute le domaine de la liberté s'est agrandi, mais elle ne s'exerce que sous l'empire du code civil et du code pénal. Considérons l'Irlande en ce moment : la liberté et le droit commun y règnent comme en Angleterre ou comme en France; les rapports économiques y sont le résultat du contrat. Cependant, quel est l'homme d'état, s'appelât-il même lord Sherbrooke, qui oserait prétendre qu'il suffit d'y appliquer la panacée traditionnelle des économistes : laissez faire, laissez passer?

En résumé, le service rendu par M. Leslie est double. A la fois économiste, juriste, historien et homme d'esprit, ce qui ne gâte rien, il a montré d'abord que notre science était à reconstruire des fondemens jusqu'au faîte, et ensuite il a indiqué d'après quelle méthode il fallait le faire. Il n'a pas essayé de rebâtir l'édifice. Il prétend même qu'il serait prématuré de le tenter, parce que les matériaux ne sont pas encore prêts; mais du moins il en a dégrossi et taillé quelques-uns, et il a esquissé la marche à suivre pour mettre en œuvre ceux qu'un travail approfondi et persévérant préparera successivement.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

ET LA

MISSION DU NOUVEAU TSAR

L'histoire de Russie, après comme avant Pierre le Grand, a enregistré bien des morts tragiques et de sanglantes catastrophes. Bien des tsars ont péri de mort violente, l'empereur Alexandre II est le premier qui soit tombé dans la rue, victime d'une main inconnue et de colères anonymes. Jusqu'à lui, la Russie ne connaissait que les révolutions de palais ; le régicide y était exécuté en secret, loin des yeux du peuple, de nuit, au fond d'une salle obscure ou d'une chambre fermée; l'autocrate était mystérieusement étranglé par quelques généraux ou hauts fonctionnaires, conjurés pour changer le souverain. Tout se passait derrière la scène, dans les coulisses, pour ainsi dire, entre acteurs de la haute politique. Le peuple apprenait à l'improviste qu'un mal soudain avait emporté l'empereur, et l'inviolabilité du trône restait intacte aux yeux de la foule.

Le prince que, en Russie comme au sud des Balkans, on se plaisait à nommer le tsar libérateur est le seul qui ait été tué en public, en plein jour, par des mains privées, au nom de ce minotaure moderne, d'origine étrangère, que, faute d'un mot national, on appelle, en Russie comme chez nous, la révolution. Jusque-là, aucun homme du peuple, aucun particulier n'avait osé porté la main sur l'oint du Seigneur. Sous l'empereur Nicolas, de despotique mémoire, la sainte Russie semblait encore à cet égard demeurer en dehors de l'Europe, dès longtemps habituée à de sinistres exploits de ce genre; c'est sous Alexandre II que le régicide révolutionnaire y a

fait son apparition, et à la promptitude, à l'audace, à l'acharnement des coups qu'il a déjà portés au trône naguère le plus sûr de l'Europe, on se demande avec inquiétude quelle place peuvent, dans l'histoire prochaine de la Russie, prendre les machines infernales et les bombes, la dynamite et la nitro-glycérine, chez un peuple enclin en toutes choses à renchérir sur ses aînés.

I.

L'empereur Alexandre a été tué un an à peine après le jour où la Russie célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son avènement et récapitulait toutes les réformes accomplies en ce quart de siècle.

Peu de règnes, en effet, ont jamais été illustrés par une œuvre aussi grande et aussi multiple. Pierre Ier et Catherine II occuperont seuls une pareille place dans l'histoire de Russie. Quel beau sujet pour les historiens nationaux, pour les Solovief ou les Kostomarof de l'avenir! et, si la mode était encore aux fastueux tombeaux avec bas-reliefs historiques et figures allégoriques, à la façon de la renaissance, quelles belles images, quelles nobles et originales figures pour le ciseau du sculpteur! D'un côté, le serf russe, après trois siècles d'esclavage, délivré de ses chaînes; de l'autre, le Slave bulgare, après cinq ou six cents ans d'extinction historique, rappelé soudainement à la vie et à l'existence nationale. Ici, la Justice, jadis muette ou bâillonnée, à laquelle Alexandre a rendu la parole; en face, la Liberté, hôte nouveau chez les Russes, introduit dans le *zemstvo* et la *douma;* et si, pour compléter la décoration du monument, il fallait des vaincus et des captifs, n'a-t-on pas, sans compter la Pologne réprimée, le Turc défait et l'Asie-Centrale conquise?

En dehors de toutes ces images et figures, ailleurs si souvent menteuses, quelle noble épitaphe, latine ou slavonne, on composerait à l'empereur défunt, rien qu'en énumérant, dans le laconisme un peu emphatique du style funéraire classique, les principaux actes de son règne! « Il a brisé les fers de vingt millions d'esclaves et assuré aux laboureurs le champ qu'ils cultivaient. — Il a purifié les tribunaux et institué le jury. — Il a donné aux provinces et aux villes des représentans élus. — Il a établi l'égalité civile, supprimé les privilèges devant l'impôt ou l'armée et appelé tous les Russes à servir la patrie. — Il a étendu l'empire de ses pères jusqu'au cœur de l'Asie et ouvert le berceau des Ginghiz-Khan et des Tamerlan aux paisibles colons de l'Europe. — Il a effacé le traité de Paris et fait voir aux aigles russes les flots bleus de la Propontide. »

Une pareille épitaphe ne serait qu'une brève récapitulation des

principaux événemens d'un règne dont les réformes de tout ordre ont été si nombreuses qu'un jour, dans leurs examens d'histoire, les successeurs des jeunes nihilistes d'aujourd'hui, sur les bancs des écoles, auront peine à indiquer toutes les grandes mesures du prince si cruellement assassiné par des étudians.

Par quelle funeste perversion des sentimens humains ce réformateur, dont l'œuvre marquera dans l'histoire de Russie autant que celle de Pierre le Grand ou de la grande Catherine, comment ce prince qui, s'il n'eut pas leur génie, n'eut pas les vices de Catherine ou de Pierre, ce prince, avant tout renommé pour son aménité et sa bonté, est-il devenu l'objet d'attentats presque aussi nombreux et aussi variés que ses réformes? Et ce qui est plus triste encore, ce qui est moins connu, comment se fait-il que, parmi ceux de ses sujets qui avaient le plus d'horreur pour les balles et pour les bombes, beaucoup, tout en maudissant le crime de quelques jeunes gens à peine sortis de l'adolescence, se réjouissent intérieurement et presque malgré eux de voir s'ouvrir pour la Russie une nouvelle ère avec un nouveau règne?

Cette apparente anomalie n'est malheureusement point un mystère insondable. Il y en a dix explications pour une. La raison de cet attristant phénomène est à la fois dans le temps où nous vivons et dans les exigences croissantes des peuples vis-à-vis de leurs gouvernemens; elle est dans l'état social, dans l'état moral ou l'état mental du peuple russe, tourmenté de besoins nouveaux et d'aspirations presque aussi malaisées à satisfaire qu'à comprimer. Le mot de cette navrante énigme est dans le contraste des instincts et des passions de notre époque, partout si troublée, avec la nature du pouvoir autocratique établi par les siècles, pouvoir dont l'ombre épaisse offusque déjà les couches supérieures de la nation sans que les racines en aient été ébranlées au fond du peuple.

Veut-on chercher d'autres raisons, d'autres explications encore? On en trouvera dans la durée même du règne d'Alexandre II; vingt-six ans, *grande mortalis ævi spatium!* c'est beaucoup de notre temps, pour un gouvernement absolu surtout, obligé de remplir la scène à lui seul, d'occuper les imaginations, de donner un aliment aux intérêts et aux passions, car dans la Russie contemporaine, de même que partout ailleurs en Europe, l'absolutisme, si paternel qu'il soit, ne peut plus se maintenir qu'à la condition d'agir, de créer, d'innover, de se prodiguer sans cesse. Les hommes vieillissent et inclinent au repos, les hommes se fatiguent, alors que les peuples, incessamment renouvelés par les générations, restent souvent jeunes, entreprenans et avides de mouvement. Alexandre II avait beaucoup fait durant son règne, particulièrement durant les premières années; on répétait même parfois dans son entourage

qu'il avait trop fait; il pouvait se flatter d'avoir payé sa dette à sa patrie et à l'histoire, d'avoir le droit de se reposer et de laisser à son successeur la continuation de l'œuvre qui, chez les peuples en progrès, n'est jamais achevée. L'empereur était depuis longtemps las de corps et d'esprit et, en face de lui, surgissaient des générations nouvelles, une jeunesse impatiente, nerveuse, devenue chaque année plus exigeante, grâce aux réformes mêmes d'Alexandre II, car ce qu'il avait fait rendait plus sensible le besoin de ce qui restait à faire, ce qu'il avait changé rendait plus choquant ce qui, dans les anciennes institutions, n'avait pas été remis à neuf.

Au début de son règne, l'héritier de Nicolas s'était vaillamment engagé dans la voie des réformes; les premières étapes en étaient pour ainsi dire marquées d'avance; c'étaient l'émancipation, la justice, l'administration locale; mais, arrivé au bout de cette première moitié du chemin, Alexandre II s'est rencontré à l'un de ces carrefours historiques où, pour ne pas faire fausse route, la bonne volonté ne suffit point. Il avait, presque à son insu, accompli la plupart des réformes compatibles avec le pouvoir autocratique, et, à sa grande surprise, à sa naturelle inquiétude, il s'aperçut alors que ce qui était en cause, c'était au fond le pouvoir souverain lui-même, le grand moteur de l'histoire russe, celui qu'on en pourrait appeler l'unique ressort, l'autocratie. L'empereur n'a pas voulu y porter la main. Bien qu'il tînt peu lui-même au pouvoir, bien qu'il fît sans cesse appel au concours de la nation, il n'a pas osé associer effectivement la nation au trône. Aucun souverain n'eût pu, il y a quelques années, le faire avec plus d'autorité que l'émancipateur des serfs; il aurait été singulièrement plus libre que ses successeurs de fixer la mesure et la forme de ce concours du pays. Il n'a pas voulu l'essayer, il a trouvé qu'il était allé assez loin, il s'est arrêté, abandonnant à son fils une tâche qu'il n'osait entreprendre lui-même.

On avait plusieurs fois, sans fondement, semble-t-il, parlé de son abdication; il est certain qu'il semblait considérer sa tâche comme terminée, qu'il se renfermait de plus en plus dans les occupations et les plaisirs de la vie privée, oubliant même parfois que tout n'est pas permis à qui peut tout, satisfaisant ses goûts et ses affections, au risque d'amoindrir le prestige de la couronne. Si, dans les derniers temps, dans les dernières semaines, il allait, sous de nouvelles influences, tenter, comme on l'affirme, quelque chose dans la voie où l'opinion le pressait d'entrer, il avait malheureusement trop de fois laissé entendre que, de son vivant, la Russie ne pouvait plus attendre aucun changement important. Cette croyance, presque universelle, a été pour beaucoup dans l'acharnement avec lequel de jeunes exaltés se sont attaqués à la vie du vieil empereur.

Alexandre II possédait de nobles qualités de cœur et d'esprit,

une âme naturellement généreuse avec de hautes aspirations qu'avaient développées les maîtres de son enfance (1). En cela il n'était pas sans ressemblance avec son oncle Alexandre Ier; mais, comme ce dernier, quoique par la fécondité de son règne il l'ait laissé bien loin derrière lui, il était dépourvu de certaines des facultés les plus essentielles à un réformateur ou à un grand souverain. C'était par-dessus tout un homme de bonne volonté, loyalement dévoué au bien de son pays; mais en politique ni le bon vouloir ni la loyauté ne suffisent; ce qu'il faut avant tout, c'est l'intelligence et le caractère, le coup d'œil qui, au milieu de la confusion des circonstances, découvre la voie à prendre, l'esprit de décision et de persévérance qui, le chemin une fois trouvé, le fait suivre à travers tous les obstacles jusqu'au but. Or, personne ne saurait le contester, Alexandre II était dénué de ces qualités souveraines, et, ne les ayant pas en lui-même, il n'a pu ou il n'a su les rencontrer autour de lui, dans un de ses sujets, dans un ministre dont il eût fait son Richelieu ou son Bismarck. Un tel homme eût existé près de lui, qu'Alexandre II eût été peu propre à le découvrir, et l'eût-il trouvé qu'il aurait été peu disposé à déléguer à l'un de ses sujets la meilleure part de son pouvoir. Ce n'était pas un de ces princes capables de s'identifier avec un grand ministre et au besoin d'en supporter le joug.

Comme Napoléon III, Alexandre II aimait peu les visages nouveaux et passait beaucoup de choses à ses amis. Il se laissait facilement aller à des préventions dont il était malaisé de le faire revenir; puis, comme bien des princes et comme, en dehors même des cours, bien des hommes d'état, il craignait d'être rejeté dans l'ombre, d'être dominé ou annihilé par un conseiller trop puissant; il se montrait défiant, sinon de la supériorité, du moins de toute influence exclusive. Sans les attentats de ces dernières années et le désarroi de son gouvernement en face des nihilistes, jamais il n'eût admis près de lui un ministre dirigeant et presque omnipotent, comme le comte Louis Mélikof. Il n'aimait pas laisser le pouvoir à des mains trop libres d'agir, il craignait de donner à ses serviteurs carte blanche et ne s'irritait pas de les voir inquiéter ou molester dans la mission que lui-même leur avait confiée. Quoique épris de tranquillité et désireux d'assurer son repos personnel, il ne détestait pas, surtout dans les premières années, les luttes d'influence et les compétitions d'amour-propre; il ne lui

(1) On a publié en 1880, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône, le plan d'études et pour ainsi dire les cahiers qui avaient servi à l'enseignement d'Alexandre II. On est étonné de la largeur des vues et même des tendances libérales qui avaient présidé à l'éducation de l'héritier de Nicolas.

déplaisait point que ses ministres se combattissent et se tinssent en échec les uns les autres. A ses yeux, c'était là, semble-t-il, le gage d'une sorte d'équilibre qui lui assurait mieux l'intégrité de son pouvoir. Le lecteur en a pu voir de nombreux et singuliers exemples, à propos des affaires russes comme des affaires polonaises, dans notre récente biographie de N. Milutine (1).

Alexandre II a subi beaucoup d'influences de diverses sortes, publiques et privées, masculines et féminines, mais soit calcul, soit penchant naturel, il semble s'être attaché à ne pas tomber sous une influence unique, à ne point subir le joug d'un ascendant dominateur. Si quelques personnes de son entourage ont gardé sur lui, jusqu'au bout, un pouvoir incontestable, c'étaient des personnages peu capables du rôle d'homme d'état et de premier ministre.

De cette défiance contre tout ascendant étranger, de cette répugnance à remettre la direction des affaires en des mains fermes et indépendantes, de ce souci d'opposer les uns aux autres comme des contrepoids les hommes et les ambitions, vient, en grande partie, le défaut d'unité, l'incohérence, les contradictions que nous avons été trop souvent obligés de signaler dans les lois et dans la pratique de son gouvernement et jusque dans les meilleures réformes. De là aussi une des raisons du peu de résultats apparens de tant de mesures, excellentes en elles-mêmes, mais mal combinées, mal conduites, et parfois discréditées presque à dessein par les mains chargées de les appliquer. De là enfin naturellement une bonne part des déceptions du pays, le découragement des esprits sages et modérés, les progrès constans, durant les dernières années, du pessimisme ou du scepticisme chez les hommes mûrs, du nihilisme révolutionnaire chez les jeunes gens.

Par quelques-uns de ses défauts et de ses qualités, par certains traits surtout de l'époque difficile où il a été appelé à régner, Alexandre II pourrait être rapproché de Louis XVI. Comme le roi martyr, celui que dans le peuple russe on appelle déjà le tsar martyr, avait pour le bien public un dévoûment que, faute d'énergie ou de clairvoyance, il ne savait pas toujours rendre efficace. S'il avait quelque chose de Louis XVI, c'était un Louis XVI mieux préparé au métier de souverain et moins mal conseillé, plus pénétré de la nécessité d'agir, plus résolu, au moins dans sa jeunesse, à aboutir. Si l'on a pu dire qu'il avait, lui aussi, renvoyé Turgot, il ne l'a renvoyé qu'après avoir signé l'acte d'émancipation (2). Il a eu, du reste, le bonheur de venir moins tard en un siècle moins vieux, d'avoir

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre, du 1er et du 15 novembre 1880 et du 15 février.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1880.

devant lui, dans ses premières années, des problèmes après tout plus simples, et s'il fera dans l'histoire une tout autre figure que l'époux de Marie-Antoinette, cela tient en partie à ce que la Russie de 1860 était loin d'être aussi mûre pour la révolution que la France de 1780.

Ce qui faisait peut-être le plus défaut au fils aîné de Nicolas, c'était l'énergie, la volonté, l'esprit de suite; il semble en avoir eu lui-même le sentiment, et, comme il arrive souvent en pareil cas, il était préoccupé de ne pas le laisser apercevoir aux autres. Au milieu des intrigues qui s'agitaient autour de lui et qu'il encourageait indirectement lui-même, en maintenant au pouvoir ou en fonctions à côté les uns des autres des compétiteurs ou des adversaires occupés à se desservir et à se paralyser mutuellement, au milieu de toutes ces luttes de cour et de cabinet, l'empereur tenait pardessus tout à ce qu'on ne doutât point de sa parole, de sa conviction, de sa fermeté ; selon l'expression de Milutine, alors que Tcherkasski invitait son ami à trouver un moyen d'accompagner l'empereur à Kovno et de ne pas le laisser seul en présence du vice-roi de Pologne, c'était là, chez Alexandre II, le point sensible (1).

De ce côté, il était aisé à froisser, et une fois blessé, il ne revenait guère. Il n'oubliait point volontiers les torts qu'à ses yeux on avait eus envers lui; il avait des antipathies et des rancunes qu'il n'était pas assez dissimulé pour déguiser et dont il n'était pas assez politique pour triompher. Jamais, par exemple, il ne pardonna aux Polonais la fatale insurrection de 1863. La Pologne eut beau demeurer tranquille pendant dix-huit ans, elle eut beau ne prêter aucun concours aux sinistres entreprises des révolutionnaires, l'empereur ne voulut apporter aucun adoucissement aux mesures de rigueur prises contre les provinces de la Vistule. Il n'a jamais non plus, croyons nous, pardonné entièrement à la France, sinon la guerre de Crimée, du moins l'accueil relativement froid qu'il avait rencontré à Paris, en 1867, et le coup de pistolet tiré dans nos rues par Bérézowski. Ces ressentimens personnels, associés à sa vieille affection pour son oncle le roi de Prusse, ne furent peut-être pas étrangers à l'imprévoyant concours que, en dépit de l'opinion publique, il prêta en 1870 à la prépotence germanique.

Le caractère du prince a naturellement laissé son empreinte sur son œuvre; presque partout, dans cette œuvre multiple, on retrouve la marque des hésitations et des inconséquences du pouvoir.

L'émancipation a été suivie de nombreuses réformes, administratives, judiciaires, militaires, financières même; mais toutes ces

(1) Lettre de Milutine, 2/14 juin 1864; Voyez la *Revue* du 15 février.

réformes, élaborées par des commissions différentes, sous des influences rivales ou hostiles, ont été entreprises isolément, d'une manière fragmentaire, sans esprit de suite, sans programme défini. Il s'agissait de créer une Russie nouvelle, on reprenait en sous-œuvre les fondations du vieil édifice, et tout cela se faisait sans plan général, sans devis préalable, sans que, pour présider aux travaux, il y eût un architecte ou un maître capable de les coordonner. De cette façon, en faisant çà et là des innovations coûteuses et en négligeant dans le voisinage des réparations indispensables, en acculant partout les constructions neuves aux vieux murs, l'empereur Alexandre II n'avait abouti, après beaucoup de travaux, qu'à faire de la Russie des réformes une demeure inachevée et incommode, où amis et ennemis des nouveautés se trouvaient presque également mal à l'aise.

Et ce défaut de plan n'était pas le seul. Le manque d'un esprit supérieur tel qu'un Pierre le Grand ou un Frédéric II, le manque d'un souverain ou d'un ministre capable de tout conduire et de tout régler avait un autre inconvénient non moins grave. Faute de savoir où l'on allait, faute de savoir précisément ce qu'on voulait, le gouvernement, livré à des influences diverses, s'effrayait lui-même de ses propres œuvres, cherchait à reprendre en détail silencieusement ce qu'il avait accordé en bloc solennellement, se mettait sans cesse en contradiction avec sa propre législation, élaguant et rognant à plusieurs reprises ses réformes au risque d'en arrêter la sève et d'en retrancher les fruits.

Naturellement bon, confiant dans son peuple et dans la gratitude des hommes, l'empereur Alexandre avait, dans les premières années, touché à presque tous les rouages de la machine politique, sachant au besoin, comme dans la dotation territoriale des paysans, triompher des influences hostiles; puis il s'était peu à peu lassé de cet effort continu, de cette lutte contre une partie de son entourage et de difficultés sans cesse renaissantes. La plupart des princes, on doit le dire, auraient fait de même à sa place. Une pareille œuvre ne pouvait s'accomplir sans résistances, sans tiraillemens, sans revirements de toute sorte; pour ne pas se laisser aller aux tergiversations et aux perplexités, pour ne pas osciller d'un bord à l'autre et demeurer inébranlable au milieu des contradictions des hommes et des doléances des partis, dans ce conflit des principes nouveaux avec les vieilles habitudes et les intérêts du passé, il eût fallu un homme de fer comme Pierre le Grand. Tel n'était pas Alexandre II. Il s'était étonné de ne pas recueillir plus d'avantages des meilleures réformes, attristé de voir les changemens s'appeler les uns les autres, troublé des désordres auxquels il ne s'at-

tendait point. Placé en face des revendications de plus en plus exigeantes d'une partie des classes cultivées, de ce que, par opposition avec le peuple, on appelle en Russie du nom un peu ambitieux d'*intelligence*, le tsar réformateur s'était pris à douter de son œuvre et de ses propres réformes; en plus d'un cas, il avait fini, sous prétexte de les corriger, par les laisser mutiler ou annihiler dans la pratique, sans comprendre assez que, une fois lancé sur la route des innovations, on n'est pas maître de s'arrêter court; sans bien sentir qu'il ne pouvait indéfiniment comprimer des aspirations, en partie provoquées par ses propres lois, sans s'apercevoir enfin que les réformes comme les révolutions s'appellent et s'enchaînent les unes les autres et que rien ne fomente l'esprit révolutionnaire, avec l'impatience et l'irritation, comme le défaut d'harmonie des institutions entre elles et le désaccord entre les lois ou les maximes du gouvernement et les pratiques gouvernementales.

Dans la seconde partie du règne d'Alexandre II, l'optimisme si confiant des premiers temps avait presque partout fait place à un pessimisme découragé ou à un scepticisme anxieux. A la veille de la guerre de Bulgarie, la Russie, quinze ans plus tôt si ouverte à l'enthousiasme, était visiblement désabusée, incertaine de sa voie, mécontente d'avoir été trompée dans ses espérances.

Si les comités slaves de Moscou, au début sans influence et à Pétersbourg tournés presque en dérision, réussirent en quelques mois à s'emparer de l'opinion et à fomenter peu à peu une véritable agitation nationale, c'est précisément que la société était lasse d'une sorte de stagnation intérieure qui menaçait de se prolonger indéfiniment; c'est que, dans son appétit d'action et de mouvement, elle se laissait aller à chercher au dehors la vie et l'intérêt qu'elle ne trouvait plus au dedans, espérant vaguement que, de la guerre et de l'émancipation des Slaves du Sud, il sortirait quelque chose pour la Russie et les libertés intérieures.

Cette guerre de Bulgarie, à laquelle l'empereur répugnait personnellement, qu'il ne se résigna à entamer qu'après l'avoir longtemps retardée, cette guerre de 1877-1878, loin d'être, pour le gouvernement et pour le souverain, une heureuse diversion, ne fit qu'affaiblir l'autorité morale du pouvoir, infliger de nouvelles déceptions au pays et donner une violente impulsion aux penchans révolutionnaires qui couvaient chez la jeunesse.

II.

Dès le début des opérations militaires, le public russe, étonné des lenteurs de l'entrée en campagne, se dédommageait de son

désappointement par des critiques du pouvoir et des chefs de l'armée. On se moquait presque ouvertement de la répartition des hauts commandemens militaires que, à l'instar de la Prusse, en 1870, l'empereur avait confiés aux princes de la famille impériale. Défiante et frondeuse à l'égard des talens stratégiques des généraux grands-ducs, l'opinion n'était pour cela nullement inquiète du succès des opérations. Sur ce point, la présomption du public ne le cédait en rien à celle du quartier-général.

Aussi, violente et profonde fut l'émotion du pays lors des échecs successifs d'Arménie et de Bulgarie, lors de la retraite précipitée en deçà du Balkan et de la double défaite de Plevna. Sous le coup de ces mauvaises nouvelles, d'abord en partie dissimulées, Moscou, Saint-Pétersbourg et toute la Russie passèrent tour à tour par l'incrédulité, la stupeur, la colère, l'indignation. Après la surprise des premiers jours, toute l'irritation du patriotisme déçu retomba sur le gouvernement, sur l'administration civile et militaire, sur le défaut d'organisation. De toutes parts on se mit à examiner le système qui, après vingt ans de réformes, valait à la Russie de telles humiliations. On se demandait comment, en 1877, on avait pu rencontrer, dans les armées et dans l'administration, beaucoup des fautes, des erreurs, des vices mêmes de la campagne de Crimée. La guerre, peut-on dire, est la pierre de touche des états, et les Russes eurent la douloureuse surprise de voir que, malgré l'émancipation des serfs, la Russie d'Alexandre II différait moins de celle de Nicolas que ne l'eussent espéré les patriotes.

Entre les deux défaites de Plevna, on parlait ouvertement à Saint-Pétersbourg et à Moscou de la nécessité d'un changement de régime, de l'urgence de convoquer une assemblée de délégués des états provinciaux (zemstvos). Le président des comités slaves et l'un des principaux instigateurs de la guerre, M. Ivan Aksakof, ne craignait pas, dit-on, de faire remettre un mémoire au tsarévitch, c'est-à-dire à l'empereur actuel, réclamant la réunion immédiate d'une sorte d'assemblée nationale pour aviser aux périls du moment. « La dynastie a commencé la guerre, la nation seule peut la mener à bonne fin, » se serait écrié après Plevna M. Aksakof.

Le mécontentement était universel, il s'étendait à toutes les sphères du gouvernement, à tous les hommes en place, n'épargnant rien ni personne. La confiance dans le pouvoir était irrévocablement perdue. Les bruits les plus bizarres, les soupçons les moins justifiés trouvaient créance dans le peuple et jusque dans les cercles les mieux informés. Défaites, trahisons, révolutions, tout paraissait possible et l'on s'attendait à tout. Presque aussi prompte à se relever qu'à se laisser abattre, l'opinion publique, comme un res-

sort longtemps comprimé et subitement détendu, revint bien vite de son affaissement. Le pays recouvra son orgueilleuse assurance, mais non son ancienne confiance dans le pouvoir. Le prestige de l'autocratie avait à Plevna reçu une atteinte irréparable.

Le rôle de l'empereur, durant toute cette longue et pénible campagne, était plus fait pour lui valoir l'estime et l'admiration de ceux qui l'approchaient que pour relever aux yeux de ses sujets son ascendant personnel. Alexandre II, on le sait, avait voulu rejoindre ses troupes au sud du Danube; il avait tenu à être témoin de leurs exploits, à partager leurs fatigues et leurs dangers, mais soit modestie, soit crainte de la responsabilité, il avait décliné le commandement en chef pour le remettre à son frère le grand-duc Nicolas. C'est ainsi que, dans une petite maison de Gorni-Stouden, il passa de longues et anxieuses semaines, supportant les chaleurs d'un été du Balkan et les privations de la vie de camp, attendant le résultat d'opérations dans la direction desquelles il se fût fait scrupule d'intervenir, assistant en spectateur aux défaites de Plevna et en témoin attristé aux récriminations de ses généraux et aux discordes des princes de sa famille, ayant pour principale occupation de visiter les ambulances, de réconforter les blessés, d'encourager les médecins et les sœurs de charité, donnant à tous par sa présence l'exemple de la patience et de la résignation. Certes, c'était là une noble fonction, digne d'un grand cœur, et plus d'un pauvre soldat russe dut être touché de voir son empereur s'associer ainsi à ses souffrances; mais cette abnégation même, ce rôle effacé et peu militaire de premier volontaire de la croix rouge avait aux yeux de l'opinion quelque chose de peu impérial; on voyait là plutôt les vertus privées d'un particulier que ces qualités souveraines dont l'éclat rehausse le trône et fascine les peuples. On trouvait, en Russie, qu'Alexandre II devant Plevna ressemblait plutôt à Napoléon III à Metz ou à Sedan qu'à l'empereur Guillaume dans la guerre de France. On allait parfois jusqu'à insinuer que la présence de l'empereur était un embarras pour l'armée et une gêne pour le commandement. Comme s'il n'eût voulu partager que les tristesses de ses troupes ou comme s'il n'eût attendu qu'un succès pour reparaître en Russie, Alexandre II n'accompagna pas ses armées victorieuses au sud du Balkan; ayant été à la peine, il ne chercha pas à être à l'honneur.

La victoire du reste devait apporter au souverain des tracas d'un autre genre et au pays des déceptions nouvelles. Dans la paix comme dans la guerre, le gouvernement devait se trouver incapable de répondre à l'attente de l'opinion. En vain les diplomates russes, affectant des airs superbes et enveloppant à dessein les négociations

un voile mystérieux, choisissaient fastueusement pour signer la paix le vingt-troisième anniversaire de l'avènement d'Alexandre II au trône.

Aux yeux du public russe, le traité de San-Stefano n'avait rien que de modéré. Jamais, disaient la presse et les salons, un gouvernement n'avait donné pareille preuve de mesure et de désintéressement. Au point de vue russe, en tenant compte de l'exaltation nationale et de la présence des armées du tsar au pied des murailles en ruines de Constantinople, le traité de San-Stefano, loin d'avoir rien d'excessif, n'était en effet qu'un minimum. En n'entrant point dans Stamboul, en n'arborant point sur la coupole de Sainte-Sophie la croix victorieuse, les Russes n'avaient-ils pas donné au monde une insigne preuve de modération? A vrai dire, Moscou et Pétersbourg ont su peu de gré à l'empereur Alexandre d'avoir ainsi arrêté ses aigles victorieuses aux portes de la ville impériale (1), devant les cuirassés de lord Beaconsfield. Bien des patriotes ont vu là une marque de faiblesse, alors que, à leurs yeux, il suffisait d'un peu de décision et d'une heure d'audace pour imposer à l'Europe, désunie et réaliste de nos jours, l'autorité du fait accompli et résoudre à jamais la question d'Orient.

Presque personne, en tout cas, n'admettait que la Russie pût se départir des stipulations dictées aux Turcs à San-Stefano par le général Ignatief. On s'étonnait de l'étonnement causé en Occident par la délimitation de la Bulgarie. Les limites données à la nouvelle principauté n'étaient-elles pas celles acceptées, quelques mois plus tôt, par les plénipotentiaires des six puissances à la conférence de Constantinople? Aussi l'opinion répugnait-elle singulièrement à laisser débattre les conditions de la paix dans un congrès européen. Si elle s'y résignait, elle affectait de ne voir dans le congrès des puissances, qu'une sorte de chambre d'enregistrement, dont le rôle devait se borner à consacrer les principales clauses du traité, intervenu entre les belligérans.

« Le tsar ne peut se soumettre aux injonctions de Londres ou de Berlin, » s'écriait-on en chœur à Moscou; « le peuple russe a dit son dernier mot. » Le tsar céda aux périls d'un conflit que l'état seul des finances lui eût fait un devoir d'éviter; Alexandre II, las d'une guerre faite malgré lui, préféra une politique de prudence et de concession. En cela, il rendit assurément service et à la Russie et à l'Europe; mais, en résistant aux entraînemens belliqueux d'une notable partie de la nation, il compromit sa popularité personnelle et diminua l'autorité déjà bien discréditée de son gouvernement.

(1) *Tsargrad*, nom slave de Constantinople, souvent traduit à tort par « ville du tsar. »

Dans toutes ces négociations de Londres et de Berlin, il est une clause du traité de San-Stefano à laquelle l'empereur Alexandre s'était personnellement attaché avec la ténacité qu'il apportait parfois en pareille matière. Cette clause qui lui tenait spécialement à cœur n'était pas de celles qui préoccupaient le plus sa diplomatie ou l'opinion publique. Les politiques les plus prévoyans, les hommes les plus désireux d'asseoir l'influence russe en Orient eussent préféré voir la Russie faire une concession sur ce point pour en obtenir d'autres ailleurs. Il s'agissait de la bande de terre enlevée à la Russie, sur les bouches du Danube, par le congrès de Paris, et réunie à la Moldavie. En reprenant à ses alliés de la veille ce lambeau de la Bessarabie, la Russie risquait de s'aliéner pour longtemps les Roumains, dont le secours devant Plevna lui avait été singulièrement précieux. Cette considération avait peu de poids pour Alexandre II; s'il s'obstinait ainsi à recouvrer la Bessarabie danubienne, ce n'était pas par calcul politique, mais par une sorte de point d'honneur et d'intérêt sentimental. Il tenait par-dessus tout à effacer les clauses du traité qu'il avait été obligé de subir vingt ans plus tôt, il croyait devoir à ses ancêtres de rendre à la Russie Ismaïlia, le témoin des exploits de Souvarof, dont le souvenir est consacré par le nom d'un des régimens de la garde.

La façon dont furent menées les négociations du congrès ne fit qu'accroître le désappointement du pays. Les bases du traité de Berlin étaient déjà secrètement arrêtées entre le comte Schouvalof, lord Beaconsfield et M. de Bismarck, alors qu'en Russie le public se persuadait encore qu'en acceptant le congrès le gouvernement n'avait fait à l'Europe qu'une concession de forme. Qu'on juge de la déception lorsqu'on apprit par les feuilles étrangères qu'avant l'ouverture même du congrès, le plénipotentiaire de la Russie avait sacrifié la grande Bulgarie du général Ignatief! Les membres les plus ardens du parti national se refusaient à croire à une pareille nouvelle. Pour en prévenir la réalisation, ils cherchaient audacieusement à peser sur le gouvernement par leurs comités et par la presse. On affectait de proclamer que la Russie n'oserait se déshonorer en manquant de parole au peuple bulgare. L'irritation croissait à mesure qu'avançaient les séances du congrès, quand on apprenait successivement que la Bosnie et l'Herzégovine devaient être livrées à l'Autriche, que la Bulgarie allait non-seulement être réduite, mais coupée en deux et, pour la moitié méridionale, perdre sa demi-indépendance avec son nom slave, et selon l'expression du comte Schouvalof, être démarquée.

Du traité de San-Stefano, ainsi abandonné par le gouvernement qui l'avait imposé à la Porte, il ne resta pour les Russes qu'un

amer sentiment de désappointement. Les sacrifices consentis à Berlin par la diplomatie impériale firent perdre de vue tous les résultats réels de la guerre. Le traité qui enlevait à la Turquie le large fossé du Danube et ne lui conservait nominalement le haut rempart du Balkan qu'en y rendant presque impossible la présence des sentinelles turques; le traité qui, en agrandissant les deux protégés traditionnels de Pétersbourg, la Serbie et le Montenegro, faisait reconnaître leur indépendance; qui, entre le Danube et les Balkans, érigeait pour un allié du tsar une principauté de Bulgarie et, à côté d'elle, une province autonome, manifestement destinée à revenir tôt ou tard aux Bulgares; le traité enfin qui, en Europe, faisait désormais confiner la Russie aux bouches du Danube et qui, en Asie, lui donnait Batoum, le meilleur port de la Mer-Noire avec Kars, la meilleure forteresse de l'Asie-Mineure, ce traité de Berlin qui effaçait les principales stipulations de celui de Paris, fut reçu comme une humiliation et honni comme une banqueroute de l'honneur russe. Dans un discours du 22 juin (3 juillet) 1878, l'infatigable Ivan Aksakof avait, aux applaudissemens d'une nombreuse assistance, dénoncé la mutilation de la Bulgarie et l'abandon de la Bosnie aux Allemands ou aux Magyars de l'Autriche-Hongrie comme une trahison de la cause slave et une désertion de la mission historique de la Russie. Pour mettre un terme à cette agitation et à cette ingérence toute nouvelle des particuliers dans sa politique étrangère, le gouvernement d'Alexandre II dut recourir à des mesures de rigueur. Il lui fallut suspendre plusieurs journaux et faire interner dans ses terres, par la IIIe section, l'indocile président des comités slaves.

Qui, aux yeux de la Russie, était responsable de tous ces mécomptes successifs? Ce n'était pas seulement l'Angleterre de lord Beaconsfield, l'Autriche-Hongrie du comte Andrassy, l'Allemagne du prince de Bismarck, c'était naturellement avant tout le pouvoir, les hommes en place, le régime en vigueur. De cette guerre entreprise avec un loyal et sincère enthousiasme, la Russie sortait ainsi mécontente d'autrui et d'elle-même, mécontente de son gouvernement et du système d'alliances de l'empereur Alexandre II, mécontente de l'administration, de la direction militaire, de la diplomatie, lasse en un mot de tout l'ordre de choses existant. La guerre de Bulgarie, terminée aux rives légendaires de la mer de Marmara, a eu sur la nation et l'opinion publique presque la même influence que, vingt ans plus tôt, la guerre de Crimée et la chute de Sébastopol. Le besoin de changemens et de modifications de toute sorte, l'urgence d'une refonte des institutions et d'un renouvellement de l'état s'est tout à coup fait sentir partout à la fois.

La désaffection, la méfiance, le pessimisme fomentés par les

déceptions de la guerre et de la paix ont, depuis la rentrée des troupes dans leurs foyers ou leurs garnisons, trouvé un nouvel aliment dans les récits des soldats et des officiers, des médecins et des sœurs de charité. Les souffrances des soldats, l'incurie des chefs, la corruption de l'administration ont, dans la bouche de milliers de témoins oculaires, fourni une nouvelle pâture à l'esprit critique et à l'irritation de la jeunesse. Durant les mois qui ont suivi le rapatriement de l'armée, la presse a été remplie de récits de guerre, souvent assombris par la rancune et la malignité. Il s'est ainsi formé toute une littérature populaire qui exaltait le soldat et l'homme du peuple aux dépens des chefs et du pouvoir, littérature qui, par l'inspiration et par les sous-entendus, était insidieusement hostile à l'autorité et au système officiel.

En passant le Danube pour affranchir les Bulgares, beaucoup de Russes s'imaginaient travailler à leur propre affranchissement. On rêvait d'une autre émancipation, de constitution, d'assemblées représentatives. Or la réalité vint bientôt dissiper pour longtemps tous ces beaux songes. La chancellerie impériale rédigea un projet de constitution, mais ce fut pour les Bulgares, délivrés par les armes russes et ainsi mis en possession de libertés refusées à leurs libérateurs. Il y avait là, pour l'amour-propre national, un froissement pénible. Les Russes ne pouvaient guère se résigner de bonne grâce à demeurer politiquement au-dessous de tous les petits états d'Orient, déjà pourvus de constitutions politiques, au-dessous de leurs frères puînés et encore enfans du Balkan que, pour le génie et la civilisation, on ne saurait assurément mettre au-dessus d'eux.

De la dernière campagne d'Orient est ainsi sortie une situation nouvelle. Plevna a donné au vieux système une secousse dont il n'a pu se remettre. A cet égard, la guerre de Bulgarie pourrait, toutes proportions gardées, être comparée à notre guerre d'Amérique, sous Louis XVI. L'une et l'autre, entreprises sous la pression de l'opinion et des plus nobles sentimens, ont réagi à l'intérieur dans le sens libéral, donné un stimulant aux instincts de nouveauté et précipité le cours des événemens.

Que si, à toutes ces déceptions de la guerre et de la paix, on ajoute la gêne financière, les nouveaux impôts, la baisse du papier-monnaie, les disettes et les mauvaises récoltes des dernières années et, par-dessus tout, l'amer désenchantement laissé dans bien des âmes par l'inefficacité, l'inexécution ou l'inachèvement des grandes réformes de la première moitié du règne, l'on ne s'étonnera point de la crise intérieure qui, en Russie, a succédé à la guerre étrangère. Rien ne surprend plus, ni l'ardeur et l'audace des ennemis de l'ordre, ni l'indifférence et l'apathie apparente de la société,

ni l'isolement moral et les irrésolutions des gouvernans. Nulle part en Europe, l'esprit révolutionnaire ne pouvait trouver un terrain mieux préparé. Le nihilisme a moissonné ce qui avait été semé par la désillusion et la désaffection. Grâce au désarroi du gouvernement, à la vénalité de l'administration, à la répulsion excitée par la police, à la complicité passive d'une partie de la société, il a pu inventer et mener à leur fin des attentats qui, en tout autre pays, eussent semblé chimériques.

III.

Nous ne chercherons pas à dépeindre aujourd'hui les mobiles et les instrumens de propagande des révolutionnaires russes; nous avons déjà ici même indiqué les causes et les caractères du nihilisme (1). Comme nous l'avons dit, ce mal, loin d'être indigène, est venu du dehors et de la contagion européenne. Les miasmes révolutionnaires en suspens dans l'atmosphère de l'Occident ont, avec notre civilisation et nos idées, pénétré en Russie, et ils y ont fait d'autant plus de victimes que moins sain était le climat moral du pays, que moins aguerri était le tempérament national et plus débilitant le régime politique. La propagande révolutionnaire a pris chez les néophytes russes une ferveur passionnée, un fanatisme intense qui, malgré leur petit nombre, leur a permis de faire planer sur les fonctionnaires et sur tout le pays une sorte de terreur.

De quelle façon l'empereur Alexandre II a-t-il lutté contre cet ennemi invisible, en guerre déclarée avec l'autocratie? Hélas! ici comme en toute chose, on ne rencontre ni programme défini ni direction arrêtée. Le pouvoir, vivant au jour le jour, essaie tour à tour des rigueurs et des concessions, sans savoir s'arrêter à aucun système, sans esprit de suite et presque sans conviction. Après les premiers attentats, des sévérités jusque-là inconnues sous Alexandre II, la IIIe section et la haute police érigées comme sous Nicolas en arbitres de l'état, la presse muselée, les nouveaux tribunaux mutilés, des milliers de suspects incarcérés ou expédiés en Sibérie, la Russie divisée en six ou sept grandes satrapies, ayant chacune à leur tête, sous le nom de gouverneur-général, un petit autocrate investi de pleins pouvoirs. Un peu plus tard, après l'explosion du Palais d'hiver, un soudain changement de front; les pouvoirs, naguère dispersés entre sept ou huit gouverneurs-généraux, con-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1880. Le lecteur trouvera de nouvelles réflexions et de nouveaux renseignemens à ce sujet dans le premier volume de nos études sur la Russie qui doit paraître ces jours-ci à la librairie Hachette.

centrés aux mains d'une sorte de grand vizir ou de dictateur improvisé, et grâce à ce dernier, une subite détente dans tous les rouages du gouvernement : la parole rendue à la presse, les arrestations en masse suspendues, nombre même de déportés rappelés dans leur famille. « La rigueur n'a pas réussi, avait dit dans un conseil extraordinaire le général Loris Mélikof, il faut essayer d'autre chose; » et Alexandre II, heureux de pouvoir donner cours à sa naturelle bonté, s'était rallié au système de l'habile Arménien.

L'essai a duré un an, et, durant cette année pure d'attentats, la société a recommencé à respirer et à espérer. Au fond, il n'y avait là qu'un temps de répit dont, faute de hardiesse, le gouvernement n'a pas su tirer parti.

L'ordre de choses, issu de l'arrivée au pouvoir du général Loris Mélikof était manifestement provisoire; une dictature, si intelligente qu'elle fût, ne pouvait se prolonger indéfiniment. Le gouvernement ne pouvait longtemps rester dans une situation aussi anormale; il lui fallait avancer dans la voie libérale ou reculer vers l'ancien système. Selon l'expression d'un Russe, c'était un dégel, et sous le ciel du Nord, le froid et la gelée ont souvent de brusques retours. Durant cette dernière année, remplie d'espérances si cruellement déçues, il n'y eut en réalité que des changemens de personnes ou des changemens de noms. Rien de modifié dans le régime; s'il fonctionnait d'une autre manière, cela tenait uniquement à ce que la direction en était dans d'autres mains.

Alexandre II avait bien fait à son peuple un sacrifice qui, en d'autres temps, eût été salué comme une des grandes réformes du règne. Je veux parler de la suppression de la trop fameuse IIIe section; mais en fait on avait supprimé plutôt le nom que la chose. De la chancellerie impériale, la haute police était passée au ministère de l'intérieur. C'était plutôt une concentration des pouvoirs au profit du gouvernement qu'une garantie pour les sujets du tsar. Les arrestations par voie administrative restaient autorisées, et, s'il ne s'en faisait plus le même abus, c'est au général Loris Mélikof qu'en revient l'honneur.

Il en était de même pour la liberté de la presse, de même pour les inspections sénatoriales, dont le pouvoir et l'opinion semblent avoir également beaucoup espéré. La presse, retrouvant inopinément une tolérance inaccoutumée, s'adonna avec une singulière ardeur à la poursuite des abus administratifs. Les oreilles russes furent surprises d'entendre raconter tout haut d'innombrables actes d'arbitraire et de corruption que, en tout autre temps, on se fût transmis à voix basse. Les déportés, revenus des extrémités de l'empire, dénoncèrent dans les journaux les vexations et les illégalités dont ils

avaient été victimes de la part des proconsuls de province. L'enquête sénatoriale même, dirigée par des hommes intègres et indépendans, faisait de tristes découvertes dans l'administration provinciale. De toute façon, par la presse et par les agens du gouvernement, se dévoilaient à tous les yeux ces plaies administratives qui rongent l'empire. Plus grand apparaissait le mal et plus il devenait évident que, pour purifier l'administration russe, il fallait autre chose que des inspections de sénateurs et des procédés de contrôle qui, à dix siècles de distance, semblaient empruntés aux *missi dominici* de Charlemagne.

Pendant que tout montrait ainsi la nécessité d'un changement de système, de graves événemens s'accomplissaient dans la famille impériale et diminuaient le prestige du trône ou la considération du souverain. L'impératrice régnante, depuis longtemps malade, mourait estimée et regrettée de tous, et, quelques semaines après avoir, selon l'usage russe, porté sur ses épaules la bière de sa femme, l'empereur sexagénaire se mariait en secret à une jeune favorite dont il avait déjà plusieurs enfans.

C'était la première fois, croyons-nous, qu'on voyait un mariage morganatique en Russie. La nouvelle épouse du tsar, ancienne demoiselle d'honneur de la défunte impératrice, avait déjà son appartement au Palais d'hiver, au-dessus de celui de l'empereur; depuis longtemps déjà, elle avait sa petite cour et exerçait autour d'elle une influence qui ne paraît point avoir été bienfaisante. Le mariage qui consacrait cette situation ne pouvait pas ne point donner lieu à des froissemens dans la famille impériale et à la cour, encore en deuil de la dernière impératrice. On se demandait si celle qu'il avait épousée clandestinement, Alexandre II ne voudrait pas un jour la faire couronner à Moscou; s'il n'y serait pas même obligé par le peuple de la vieille capitale, incapable de comprendre que la femme de l'empereur pût ne pas être impératrice. On se demandait si la Russie du XIXe siècle n'allait pas, comme la France de Louis XIV, avoir ses bâtards légitimés. On comprend qu'un pareil événement n'était pas fait pour relever l'autorité de la dynastie et l'ascendant personnel d'Alexandre II. Aussi, dans les derniers mois, y avait-il autour du souverain une sorte de froideur et de désaffection. Il a fallu sa mort cruelle, son courage en face des assassins et de la souffrance pour faire oublier ses faiblesses d'homme privé. L'excuse d'Alexandre II était dans ses scrupules religieux, dans son désir de légaliser une situation dont l'irrégularité lui pesait, de donner un état civil à la femme qu'il aimait et à ses propres enfans. L'excuse de sa hâte à convoler à de secondes noces, au milieu de son veuvage officiel, était surtout dans ses tristes pressentimens,

dans l'ébranlement trop naturel de sa santé et de ses nerfs, dans les menaces de mort qui, depuis trois ans, planaïent sur lui et ne lui laissaient pas le loisir d'attendre.

Pour la Russie, hélas! il a attendu, et par là il a même laissé à son fils une tâche plus difficile. Tous ces soucis de l'homme privé, durant cette dernière année, toutes ces questions de mariage, d'étiquette et de relations domestiques, parfois embarrassantes à trancher, alors même qu'on est autocrate, donnaient à Alexandre II des préoccupations qui lui laissaient moins de loisir pour les affaires et moins d'énergie pour les graves résolutions. Au milieu de sa nouvelle lune de miel, il entendait moins distinctement les désirs de plus en plus nettement exprimés de son peuple; le mot que l'on répétait partout en Russie et qui résumait toutes les vagues aspirations de l'opinion arrivait plus difficilement jusqu'à lui.

Que de fois, dans son long règne, Alexandre II avait entendu résonner l'écho étranger de ce mot nouveau de constitution et de liberté politique, ou mieux, comme le nom en était interdit, que de fois il avait entendu, sous des périphrases plus ou moins habiles, demander et discuter la chose! Au début, c'était dans les assemblées de la noblesse qui, en compensation de la perte de ses serfs, attendait du tsar des droits politiques. Un peu plus tard, c'était dans les nouvelles assemblées provinciales ou dans les municipalités, et un jour, vers 1868, le prince Tcherkasski, comme maire de Moscou, présentait au tsar une adresse de la *douma* de cette ville implorant la convocation d'une assemblée nationale. Au commencement, pour ne pas irriter l'empereur par ces réclamations malséantes ou ces mots malsonnans, on avait essayé, après avoir en vain recouru aux assemblées publiques, de voies plus discrètes et plus mondaines. Sous l'inspiration de la grande-duchesse Hélène, on avait un jour tenté de glisser le grand mot à l'oreille d'Alexandre II, dans un bal masqué de la cour. Une jeune femme, costumée en abeille, avait été chargée de cette délicate mission, et l'empereur, dit-on, en sut mauvais gré à l'audacieuse abeille.

Douze ou quinze ans plus tard, quelle différence! c'est bien encore par des moyens mystérieux que le tsar est sollicité de donner la liberté à ses sujets; mais, au lieu d'une insinuation enjouée, jetée dans un bal par une gracieuse bouche de femme, ce sont des lettres de menaces, des assignations révolutionnaires qui pénètrent jusque dans le cabinet impérial. Les avertissemens, c'est le revolver de Solovief, ce sont les attentats répétés sur les chefs de la haute police. Les lignes de chemin de fer par où passe Alexandre sont minées; dans son propre palais, sa salle à manger fait explosion à l'heure où il va se mettre à table avec sa famille. Et l'empereur, ne répondant pas plus aux menaces et aux injonctions

des conjurés anonymes qu'aux prières et aux suppliques de la noblesse libérale, apprend un jour qu'il a été jugé et condamné par la Sainte-Vehme révolutionnaire. Au moment où l'on s'imaginait avoir arrêté tous les conspirateurs, quand on se flattait d'avoir rétabli le calme dans les esprits avec quelques changemens de personnes et quelques libertés de détails, Alexandre II, revenant d'une visite au palais où son grand-père Paul avait été étranglé, rencontre en chemin une bombe qui le fait rouler tout sanglant dans la neige. Transporté à la hâte dans son cabinet, une artère ouverte, les deux jambes fracassées, entouré de médecins qui voulaient pratiquer immédiatement l'amputation, l'autocrate expirant dut s'estimer heureux de mourir plutôt que d'exposer les Russes à voir sur le trône le tronc mutilé d'un empereur cul-de-jatte.

Et, chose triste entre toutes ces tristesses, il semble qu'au moment même où il était renversé par une bombe anonyme, Alexandre II s'était enfin décidé à entrer dans cette voie de réformes politiques où il avait tant de répugnance à s'engager. Il allait, affirme-t-on, convoquer les députés des *zemstvos* ou états provinciaux à se réunir dans l'année, soit pour délibérer sur les finances de l'empire et la réforme de l'impôt, soit mieux encore pour rechercher les moyens de procurer au gouvernement la coopération régulière du pays. Pourquoi ce projet, si, comme tout porte à le croire, le bruit en est fondé, n'a-t-il pas été connu et publié plus tôt? Peut-être eût-il arrêté le bras de fanatiques égarés; peut-être un grand deuil eût-il été épargné à la Russie et de grands dangers pour l'avenir. Le pouvoir n'eût pas été exposé aux mêmes tentations de réaction et les jeunes sectaires de la révolution, exaltés par leur premier triomphe, ne croiraient pas tout possible aux bombes et aux mines.

Il n'est que trop à redouter, en effet, que la triste fin d'Alexandre II n'accroisse à la fois les appréhensions des conservateurs et les exigences d'une folle jeunesse, qu'elle n'augmente en même temps les répugnances d'en haut pour les libertés politiques et la dangereuse propension des novateurs à ne se point contenter du possible. L'exploit des bombes du canal Catherine, déjà chanté par de sinistres poètes, va, en Russie et peut-être ailleurs, faire tourner bien des têtes. De sauvages philanthropes, qui croient que l'amour de l'humanité autorise les crimes les plus barbares, s'imagineront avoir en poche, avec quelques boules grosses comme une orange, un infaillible moyen de régénération sociale et de rénovation politique. Quand on s'est persuadé de la légitimité de tels procédés et qu'on se flatte d'en avoir pratiquement démontré la vertu, il est à craindre qu'on ne se prive point de recourir à des instrumens en apparence si simples et si efficaces.

Avec la sombre résolution et l'espèce de religieuse abnégation

d'une partie de la jeunesse russe, avec la rare puissance d'exaltation dont témoigne aujourd'hui le caractère slave, avec les haines et les passions accumulées par un long régime de compression, avec la difficulté pour cet immense empire, habitué à l'autocratie, de donner satisfaction aux plus naturelles aspirations et aux plus légitimes exigences de la vie politique moderne, il est à craindre qu'entre les mains de ces derniers-nés à la civilisation, de ces néophytes de nos sciences, encouragés par le succès d'un de leurs plus audacieux attentats, les découvertes scientifiques et les engins de destruction ne deviennent les instrumens d'une guerre sans scrupule et sans merci contre un pouvoir condamné, pour sa propre défense, à des mesures de répression qui risquent d'exaspérer les haines soulevées contre lui. Cette seule raison rend à jamais regrettable que, aux jours de calme et de confiance, Alexandre II n'ait pas su prévenir les besoins de ses sujets, devancer les injonctions révolutionnaires et, en accordant à la Russie les premières libertés politiques, affermir ses propres réformes et couronner son œuvre.

Cette heure propice est, hélas! passée; mais de ce qu'on a laissé échapper le moment le plus favorable, est-ce une raison pour ne rien faire? De ce que les ennemis de l'ordre tenteront de recourir de nouveau aux mines et aux bombes, de ce que quelques fanatiques de la révolution, pour la plupart mineurs et souvent imberbes, pour la plupart aigris par de précoces souffrances et d'irritantes vexations, ne consentiront probablement point à désarmer devant les concessions mêmes du pouvoir, est-ce un motif pour s'en tenir à l'ancien système que tout le monde considère comme ayant fait son temps? Est-ce un motif pour en revenir au régime de rigueur qui a enfanté le nihilisme et suscité la plus horrible série d'attentats dont l'histoire ait jamais fait mention? Est-ce un motif enfin pour s'enfoncer obstinément dans une impasse à laquelle on ne saurait trouver d'issue, pour s'exposer à provoquer de nouveaux crimes et à justifier aux yeux d'une partie du pays les forfaits de conspirateurs incorrigibles? Assurément une pareille conduite profiter ni au souverain ni à la dynastie.

Ce qui doit diriger le nouvel empereur, ce qui doit tout primer dans sa raison et dans son cœur, ce n'est ni un trop naturel courroux ni un faux sentiment de la dignité impériale, c'est l'intérêt seul du pays dont la Providence lui a inopinément confié les destinées. Le moment est un des plus critiques qu'ait traversés la Russie; les premières résolutions du souverain décideront sans doute de tout son règne. Or, le *statu quo*, le provisoire des dernières années ne saurait durer; personne n'a jamais cru qu'il pût longtemps survivre au défunt empereur, et tout le sang répandu par Alexandre II n'a pu le consacrer et le rendre respectable.

La Russie attend quelque chose; elle attendait avant la mort d'Alexandre II, elle attend bien plus encore aujourd'hui, avec quelle impatience, avec quelle anxiété, il est inutile de le dire. Ce qu'elle espère, ce que réclame l'immense majorité des hommes cultivés, chacun le sait, on ne se gêne plus guère pour le dire tout haut, c'est la fin d'un régime arbitraire qui a laissé la Russie pauvre en dépit de ses richesses naturelles et faible devant l'ennemi malgré ses millions de baïonnettes. Ce qu'attend l'opinion, c'est cette chose innommée pour laquelle il n'y a pas de mot indigène en russe, et que les dékabristes de 1825 essayaient déjà de faire bégayer à leurs soldats, sur la place de l'Amirauté.

Lorsque l'empereur Alexandre II est monté sur le trône, il avait devant lui une tâche indiquée par les circonstances et toute tracée d'avance, devant laquelle il lui était interdit de reculer. Alexandre III se trouve en face d'une tâche non moins clairement indiquée et non moins urgente. Comme son père était destiné à faire l'émancipation des serfs, il est manifestement appelé à faire l'émancipation politique. On assure qu'il n'en a lui-même jamais douté. Tout retard de sa part à remplir cette noble vocation serait funeste au pays et à lui-même; les délais ne profiteront qu'au nihilisme.

On ne saurait, disons-nous, avoir de doute sur les désirs et les besoins du pays; l'incertitude, et cela est déjà bien suffisant, ne porte que sur les voies et moyens, sur la forme à donner aux nouvelles institutions. Dès avant la mort d'Alexandre II, la société exprimait ses désirs par tous les moyens en sa possession. Nous en avons un exemple caractéristique, à la veille même de l'attentat du canal Catherine, dans la récente session de l'assemblée de la noblesse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, assemblée composée de grands propriétaires et réputée l'une des plus conservatrices de l'empire. La noblesse, on le sait, jouit du seul droit politique reconnu en Russie, le droit de pétition, et encore ce droit, n'en doit-elle faire usage que pour ses intérêts particuliers.

A la fin de février dernier, l'assemblée de la noblesse de la capitale a, sur la proposition de M. Shakéief, voté une pétition à l'empereur pour réclamer l'interdiction de toute arrestation par voie administrative. Dans une autre séance, un des vétérans de cette assemblée, M. Platonof, maréchal de la noblesse de Tsarsko-Sélo, qui en 1862 ou 1863 avait déjà demandé une constitution, a répété le même vœu en des termes qui méritent d'être reproduits. Répondant à l'un de ses collègues qui réclamait de nouvelles prérogatives pour la noblesse : « Il est oiseux, a dit M. Platonof, de travailler à modifier des privilèges qui ont fait leur temps et qu'il ne servirait à rien d'élargir dans le cercle restreint où ils s'exercent aujourd'hui. La liberté de la parole nous est interdite,

car, ici même, où nous avons le droit séculaire de défendre nos intérêts, nul n'ose prononcer le nom de l'institution que chacun désire, que chacun sait être désormais indispensable. Ce ne sont pas des privilèges que nous devons demander, ce sont des garanties pour la liberté de tous, garanties sans lesquelles la vie n'est plus possible. Voyez la Finlande en possession de libertés que le gouvernement russe lui a données et qu'il nous refuse. » Et, comme ce hardi langage provoquait les scrupules des timides ou les protestations des gens de cour, l'orateur reprenait en termes encore plus catégoriques : « Il est indispensable d'obtenir un contrôle sur les actes du gouvernement, indispensable d'obtenir la responsabilité des ministres devant une assemblée composée des représentans du pays. » Le lecteur remarquera cette périphrase pour désigner une constitution, c'est-à-dire cette chose que tout le monde souhaite et que personne n'ose nommer. On comprend que la noblesse pétersbourgeoise n'ait pas osé s'approprier dans son intégrité la motion de M. Platonof. Sur la proposition de son président, le comte Bobrynski, elle s'est contentée de demander la remise en vigueur d'une loi conférant à la noblesse le droit de présenter des remontrances sur les abus de l'administration, droit dont elle ne s'était jamais beaucoup servie et dont elle n'avait pas moins été dépouillée vers 1868. La motion de M. Platonof, reproduite par la presse, n'en a pas eu moins d'écho dans le pays; on peut dire qu'elle résume les aspirations des classes les plus élevées de la société (1).

L'empereur Alexandre II n'a pu répondre aux demandes de la noblesse pétersbourgeoise, c'est à son fils de le faire à sa place. Si le nouvel empereur reste fidèle à ce qu'il était comme tsarévitch, le sens de la réponse n'est pas douteux. S'il hésite, si des conseillers trop prudens l'arrêtent sous prétexte de sécurité, il se prépare un règne singulièrement tourmenté. Il est des cas où le parti le plus sûr est le plus brave, où il y a plus à risquer à ne pas risquer. Telle est aujourd'hui la situation d'Alexandre III.

Il y a plus de vingt ans, l'empereur actuel, alors âgé d'une douzaine d'années (était-ce bien Alexandre III ou son frère aîné mort à Nice, je l'ai oublié; mais peu importe), il y a plus de vingt ans donc, l'un des deux fils aînés de l'empereur disait mystérieusement à un de ses petits camarades dont je tiens l'anecdote : « Sais-tu que j'ai fait une découverte? j'ai surpris un grand secret, promets-moi de ne le révéler à personne : l'empereur Paul est mort assassiné. »

(1) Au lendemain même de l'assassinat d'Alexandre II, plusieurs journaux et entre autres le *Golos*, qui a comme le *Times* la prétention d'être avant tout le miroir de l'opinion publique, se sont faits l'organe d'un vœu analogue.

Hélas! le tsarévitch actuel n'a point de peine à pénétrer le mystère de la mort de son grand-père; il serait malaisé aujourd'hui d'élever un héritier du trône dans la croyance qu'un empereur ne saurait périr de mort violente. Les attentats sont devenus chose commune sur la route des tsars russes; les crimes politiques sont aussi fréquens et étonnent aussi peu en Russie qu'en Irlande les crises agraires. Dans un cas comme dans l'autre, il est malheureusement impossible d'indiquer un remède certain. Quoi qu'on fasse, quoi qu'on imagine, il est à craindre qu'on ne puisse faire tomber le fer ou les bombes des mains des assassins; mais, entre la résistance aveugle et une évolution libérale, entre le maintien du *statu quo* et l'accomplissement des vœux du pays, il y a cette immense différence que, dans le premier cas, le gouvernement augmente le nombre de ses ennemis et que, dans le second, il rallie autour de lui tout ce qu'il y a de sain et d'honnête dans la nation. La force des nihilistes, ou pour leur donner le nom dont ils aiment à se parer, la force des terroristes, n'est pas toute dans leur fanatisme, elle est dans l'apathie de la société, dans le scepticisme de l'opinion, dans une sorte de complicité passive qui laisse préparer des attentats partout ailleurs impossibles. Cette société, épouvantée par le crime du canal Catherine, maudit aujourd'hui des rêveries et des sophismes pour lesquels, à certaines heures, elle s'est peut-être montrée trop indulgente. Alexandre III n'a, pour se l'attacher à jamais et raviver son loyalisme, qu'à lui montrer de la confiance. Qu'il fasse appel au pays, qu'il lui donne les moyens légaux de prêter au pouvoir un concours effectif, et le pays tout entier, sans distinction de classe, répondra à la voix de l'empereur. Les conspirateurs, déjà isolés du peuple, se verront également isolés des classes cultivées, isolés de *l'intelligence;* les terroristes se sentiront impuissans, sinon encore contre la personne du souverain, du moins contre l'empire, contre les institutions. Le découragement saisira peu à peu les révolutionnaires et s'il reste encore des réfractaires, il leur sera malaisé de recruter leurs rangs parmi une jeunesse désabusée. Un changement de régime, une politique sincèrement libérale est le seul moyen d'attaquer le mal dans sa racine; si Alexandre III ose y recourir et s'il ne tarde pas trop, la Russie peut encore recouvrer le calme intérieur et, sous un tsar vraiment national et populaire, revoir un grand règne.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

II[1].

LA COMÉDIE DE MARIVAUX.

I. *Théâtre complet de Marivaux*, précédé d'une étude sur la vie et les œuvres de l'auteur, par M. Édouard Fournier; Paris, 1878, Laplace et Sanchez. — II. *Marivaux et le Marivaudage*, suivi d'une comédie et de divers morceaux non recueillis, par M. Jean Fleury; Paris, 1881, Plon. — III. *Marivaux moraliste*, par M. Émile Gossot; Paris, 1861, Didier.

On dit *le marivaudage*, et comme le mot, un peu lâche et flottant, s'il enveloppe à la vérité plus d'un sens, s'applique pourtant à de certaines façons de s'exprimer plutôt que de sentir, et surtout de penser, on est parfois tenté de croire que ce que l'on goûte en Marivaux, c'est uniquement, ou d'abord, le rare, l'ingénieux, le curieux artisan de style. Mais l'originalité de Marivaux ne se réduit pas à si peu de chose. Elle est en profondeur et non pas seulement en superficie. Sa façon de s'exprimer vient de sa façon de sentir. Il est singulier dans l'exécution, parce qu'il est neuf dans l'invention. Et bien loin que ce soient les grâces apprêtées et minaudières de la forme qui dissimulent ici la légèreté du fond, au contraire, c'est la solidité du fond qui soutient la précieuse fragilité de la forme. Aussi manquerait-il quelque chose à notre littérature dramatique si la comédie de Marivaux n'existait pas. On se consolerait assez aisément, — et, je crois, sans passer pour barbare, — de n'avoir ni Dan-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

court ni Destouches. Si la Comédie française ne pouvait se glorifier du *Légataire* ou de *Turcaret,* encore que la privation fût sensible, il n'y aurait cependant qu'un chef-d'œuvre de moins à la Comédie française. Mais si c'était la comédie de Marivaux qui nous manquât, il nous manquerait tout un répertoire, tout un genre dans lequel, comme il n'avait pas eu de modèles, il n'a pas eu de successeurs, et ce genre manquant, je ne sais en même temps quelle fleur, quel parfum, non pas sans doute de poésie, mais de distinction et d'élégance dans la fantaisie. C'est la nouveauté de ce genre et l'originalité de ce répertoire que je voudrais mettre ou, plus correctement, remettre en lumière : on a tout dit de Marivaux, et bien dit, et pourtant ne resterait-il pas deux ou trois choses à dire?

Il faut commencer par un sacrifice, heureusement peu coûteux : diviser l'œuvre de Marivaux, et mettre impitoyablement de côté ses premiers, très médiocres, et très malheureux essais. Oublions-les. Louons en passant *Marianne* et *le Paysan parvenu,* deux romans agréables, délicats et fins, mais bien longs, quoique cependant inachevés l'un et l'autre, et qui sentent la fatigue, et venons promptement aü théâtre. Ce n'est pas qu'il subsiste lui-même tout entier. Et j'avoue que j'ai quelque peine à comprendre l'espèce de curiosité sans cause avec laquelle je vois de certains fureteurs compulser la vaste collection du *Mercure* pour y découvrir, avec plus de témérité que de bonheur peut-être, du Marivaux inconnu. « Marivaux est un de ces écrivains auxquels il suffirait souvent de retrancher pour ajouter à ce qui leur manque. » Si ce mot de Sainte-Beuve est spirituellement vrai du détail du style, il l'est bien plus encore de l'ensemble de l'œuvre. Je souhaiterais pour Marivaux que des trente-trois ou trente-quatre pièces qu'il fit jouer, le temps, ce galant homme, en eût détruit discrètement... je crois pouvoir dire une vingtaine. Il en resterait dix ou douze, trois ou quatre purs chefs-d'œuvre dans ce petit nombre, et ce serait assez pour la gloire de Marivaux. Il y a quelques écrivains qui peuvent supporter le poids de leurs œuvres complètes : Marivaux, il faut en convenir, est de ceux qu'écrase un tel poids.

Et voyez le grand avantage. Il est probable qu'alors aucun œil de lynx ne serait assez perçant pour découvrir dans Marivaux, comme on l'a fait récemment, un révolutionnaire, ou tout au moins un réformateur, qui proteste, avant Rousseau, contre l'inégalité des conditions, et qui formule, avant Turgot, la loi du progrès.

On ne s'attendait guère
A voir ces noms en cette affaire.

Mais à ceux qui voient tant de choses où personne avant eux n'avait rien vu, je poserai cette question : s'ils lisaient quelque part ces quatre vers :

> Je sais rendre aux sultans de fidèles services,
> Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices,
> Et ne me pique point du scrupule insensé
> De bénir mon trépas quand ils l'ont prononcé;

ou ceux-ci :

> Je sais combien crédule en sa dévotion,
> Le peuple suit le frein de la religion;

s'écrieraient-ils que le poète attaque le trône et l'autel? Je ne sache pourtant pas que l'on ait jamais soupçonné Racine d'irréligion ou de républicanisme; et personne encore dans *Bajazet* n'a découvert une pièce incendiaire. Il est vrai que Marivaux, puisqu'on le veut, « a formulé la loi du progrès. » C'est qu'en sa qualité de travestisseur de l'*Iliade*, il était de la petite société des La Motte, des Fontenelle et, par eux, des Perrault. Ennemis des anciens, il importait à ces hommes d'esprit, de trop d'esprit peut-être, que les modernes, selon le mot de Pascal, fussent les anciens, et qu'encore que Chapelain fût un peu au-dessous d'Homère, cependant « le fonds de l'esprit humain fût allé toujours croissant parmi les hommes. » Ces derniers mots sont de Marivaux. Mais il y a bien de la différence entre une thèse que l'on pose et que l'on soutient pour elle-même, à la façon de Condorcet, et d'autre part, à la façon de Marivaux, une thèse où l'on est insensiblement amené par des considérations qui n'ont guère qu'un point commun avec la thèse. Et c'est même pour cela que beaucoup de choses qui ont l'air d'avoir été dites n'en restent pas moins absolument neuves, et comme à la disposition du premier qui s'en empare par leurs principes et leurs conséquences. Autrement le réformateur, ici, ce ne serait pas Marivaux, ce serait Charles Perrault; et lisez la préface de *Clitandre*, si vous voulez retrouver la loi du progrès jusque sous la plume de Pierre Corneille.

Est-il besoin d'ajouter que, si Marivaux a protesté contre « l'inégalité des conditions, » c'est de la même manière innocente? D'abord, parce que personne, à vrai dire, n'a protesté contre l'inégalité des conditions, mais en tout temps les uns ou les autres ont protesté contre l'inégalité de leur condition, quand ils la comparaient à celle de leur voisin. Les quelques libertés, bien inoffensives assurément, que Marivaux a prises, c'était le privilège du théâtre italien que de les prendre. On sait qu'il s'en faisait si peu faute que

l'ancienne troupe, la troupe de Mazarin et de Louis XIV, avait été vers la fin du siècle, en 1697, expulsée de France, pour avoir joué publiquement Mme de Maintenon. Et puis, on ne fait pas attention que nous avons contracté dans notre siècle égalitaire une ridicule susceptibilité d'amour-propre. Ce qui nous blesse aujourd'hui, jadis effleurait à peine l'épiderme : et la plaisanterie, même téméraire, ne touchait un homme que quand elle était directe et personnelle. Lorsque Molière disait, dans *l'Impromptu de Versailles :* « Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre ; un roi, morbleu ! qui soit entripaillé comme il faut ; un roi d'une vaste circonférence,.. » avez-vous par hasard ouï dire que Louis XIV ait froncé le sourcil? Certainement Marivaux n'y mettait pas plus de malice que Molière. Mais l'un et l'autre s'amusaient des hommes et des choses de leur temps, rien de moins et rien de plus. Ne brouillons pas les temps, ne transportons pas nos idées de revendication et de protestation dans le passé, ne voyons pas plus une attaque à la noblesse dans *les Fausses Confidences* que dans *les Plaideurs* une attaque à la magistrature, et, par grâce ! dans le fin cristal de Marivaux, si délicatement taillé, ne versons pas le gros vin de nos utopies socialistes.

Il n'y a rien de plus dangereux que ces sortes d'exagérations. En trois ou quatre mots, on vous a du tout au tout transformé le personnage : et voilà désormais une idée fausse qui fait son chemin sûrement, ayant pour soi l'appât du paradoxe, et, si l'on n'y regarde pas de près, la séduction de la nouveauté.

D'autres encore, moins hardis sans doute, ont cru pouvoir prononcer le nom de Shakespeare et rappeler ses féeries ; mais quelles féeries? *la Tempête* ou *le Songe d'une nuit d'été?* Pour discret que soit le rapprochement, — et sans rechercher si quelqu'un n'est pas venu le rendre inacceptable en appuyant, et d'une indication fugitive tirant une comparaison dans les règles, — je crains qu'on ne soit dupe ici d'une illusion ou plutôt d'un mirage. On croit voir, et l'on ne voit pas. Et si je ne me trompe, cela doit tenir uniquement à l'effet poétique des noms et du décor italiens. Les Silvia de Marivaux et les Flaminia, quand nous n'entendons d'elles que le son de leur nom, nous transportent un instant, — le court instant d'un rêve, — dans le même monde, à ce qu'il semble, que les Portia de Shakespeare et ses Miranda ; mais il suffit qu'elles ouvrent la bouche, et nous voilà ramenés de ce même monde italien dans le petit monde français du XVIIIe siècle, avec Marivaux, poétique, si l'on veut, mais poétique à force de raffinemens et d'élégances apprises, tandis que Shakespeare nous emporte, lui, dans ce monde où ni les grossières plaisanteries qu'il concède à l'ébaudissement du parterre, ni l'insupportable euphuisme qui lui sert

à solliciter l'applaudissement des gentilshommes, n'empêchent la pure nature de se dégager et d'apparaître bientôt dans toute sa simplicité, toute sa franchise, toute sa nudité. Vraiment, j'aime trop Marivaux pour l'exposer davantage, pour l'exposer gratuitement, au danger d'une telle et si redoutable comparaison. Il importe en critique de ne prononcer qu'à bon escient de certains noms, sous l'autorité desquels, autrement, il n'y aurait personne, qu'avec les meilleures intentions du monde on n'écrasât.

Il arrive cependant quelquefois que les circonstances ou l'histoire nous les imposent, quand ce n'est pas l'imprudence même de celui dont nous parlons qui les évoque dans notre souvenir. Marivaux n'aimait pas Molière : il a lui-même pris soin de le dire en propres termes. Nos antipathies nous jugent aussi sûrement, plus sûrement peut-être que nos sympathies. Marivaux a même été plus loin : il a voulu refaire telles et telles pièces de Molière, et non pas *le Sicilien* ou *le Mariage forcé*, mais tout bonnement *l'École des femmes* dans son *École des mères*, et *le Misanthrope* dans ses *Sincères*. Soyez sûr, après cela, qu'en écrivant *Marianne* et traçant le portrait de M. de Climal, il ne choisissait pas ses traits sans avoir quelque arrière-pensée de refaire *Tartufe*. Or non-seulement ces imprudences ne devaient pas lui porter malheur, mais au contraire, et c'est en cela qu'il est unique dans notre littérature dramatique, c'est au moment précis qu'il quitte décidément les traces de Molière que Marivaux devient original. C'est alors qu'il entre dans une voie nouvelle, au terme de laquelle il est certain que l'on arrive assez promptement, mais qui n'en est pas moins nouvelle, qu'il a le premier découverte, et dans laquelle on accorde qu'après lui nul n'a plus trouvé qu'à glaner.

En effet, tous les chemins qu'avait frayés le génie de Molière étaient usés : consultez le répertoire du Théâtre-Français : tant de monde y avait successivement passé! A vrai dire, on aurait pu modeler après Molière quelques masques de théâtre et dessiner quelques costumes; car est-ce aux personnages de Dancourt que les masques n'eussent pu s'adapter, ou les costumes convenir aux personnages de Destouches? Mais ni les marquis ni les intendans de Marivaux n'eussent pu s'en accommoder, ni ses Silvia ni ses Araminte. Araminte ou Silvia se fussent senties mal à l'aise dans la robe de cour de Célimène ou dans le fourreau gris d'Agnès. Et vous n'eussiez jamais fait parler Arlequin ou Pasquin par le masque, — je ne veux pas dire de Scapin ou de Sbrigani, — mais de Mascarille ou de Sganarelle. Tournez les yeux d'un autre côté maintenant, et voyez comme il est à l'aise dans la robe de chambre du

Malade imaginaire, le bonhomme Géronte de Regnard! Et M. Turcaret, dans quel habit le mettrons-nous? Un peu de dor sur l'habit de M. Tibaudier fera l'affaire, à moins que vous n'aimiez mieux retourner les fleurs de l'habit de M. Jourdain! Un peu plus avant, et jusque dans les derniers jours de l'ancienne société. Dites-moi pourquoi Bartholo ne remplacerait pas sa « large ceinture, » et son « manteau écarlate » par l'attirail accoutumé de M. de la Souche, si ce n'est que Caron de Beaumarchais est un habile homme et que ce qu'il démarque, il est inimitable dans l'art de vous l'escamoter aux yeux.

Beaumarchais, Lesage, Regnard, assurément, chacun d'eux met sa marque à ce qu'il touche, et ce sont des chefs-d'œuvre que *le Légataire*, et *Turcaret*, et *le Barbier de Séville*. Cependant *le Barbier de Séville*, après tout, n'est qu'une transposition de *l'École des femmes*. Et pour *le Légataire*, comme pour *Turcaret*, dont la composition est plus savante, à notre avis, que celle du *Barbier de Séville*, il est facile de marquer dans Molière les deux ou trois scènes génératrices que Regnard et Lesage ont saisies, étudiées, approfondies, développées, étendues enfin jusqu'aux proportions l'un de l'une des plus brillantes et l'autre de l'une des plus profondes comédies du répertoire. Relisez attentivement *le Malade imaginaire* et *le Bourgeois gentilhomme*, vous y retrouverez la comédie de Regnard, en quelque sorte dispersée par fragmens. Quant à Lesage, il est possible de préciser mieux encore, et j'affirmerais que son intrigue tout entière est primitivement sortie des scènes XVI et XXI de *la Comtesse d'Escarbagnas*, combinées avec les scènes I, II et III du quatrième acte du *Bourgeois gentilhomme*. Là-dessus, l'un, Regnard, épicurien de bonne compagnie, très libre d'allures et très indépendant de langage, a jeté la broderie de son étincelante gaîté. L'autre, Lesage, dont la vie nous est mal connue, mais qui doit dans sa jeunesse avoir éprouvé durement la misère et l'humiliation, a mis l'âpreté de sa moquerie, l'accent de sa colère, la véhémence contenue d'une indignation presque tragique. Et de fait, en aucune langue vous ne trouverez beaucoup de comédies qui soient plus voisines de la satire, où la plaisanterie soit comme assénée d'un coup plus vigoureux, et le mépris de l'homme plus ouvertement témoigné. Mais enfin Molière, je le répète, est là-haut, sur les sommets, au point où cette comédie prend sa source. Regnard, Lesage, Beaumarchais, deux ou trois fois dans le siècle, réussissent à détourner le courant à leur profit, mais on ne peut pas s'y tromper, et c'est toujours le même courant.

Maintenant, voici Marivaux, et tout change. Marivaux n'emprunte vraiment à Molière, — sauf bien entendu les exemples que

nous avons signalés, et deux ou trois autres encore, — que des formes, des coupes des scènes, des procédés extérieurs. Il n'est qu'un point par où peut-être il est plus voisin de Molière que Lesage même et surtout que Regnard. C'est que, quoi qu'on en dise, il ne fait pas tant montre de son esprit, et les *mots* chez lui s'incorporent au dialogue presque aussi intimement que dans la comédie de Molière. Évidemment, il n'y a pas lieu de faire ici le moindre rapprochement : cette faculté de plaisanter à propos ou pour mieux dire de plaisanter utilement, elle ne s'enseigne, ni ne s'emprunte, ni ne s'achète au marché : on l'a où on ne l'a pas. Marivaux l'avait. Il est brillant sans doute, mais plutôt par la justesse que par l'abondance du trait, et par une certaine volubilité de langue, à lui bien personnelle, plutôt encore que par l'éclat de la paillette. D'ailleurs tout à fait émancipé de Molière, il n'imite de lui ni l'espèce, ni par conséquent les ressorts de l'intrigue, ni surtout, et ce point est capital, les mobiles qui font agir ses personnages. Est-ce à dire qu'il soit tout à fait indépendant, mort sans successeur et né sans ancêtres? Non, mais tandis que tous les autres obéissent à l'impulsion de Molière, Marivaux y résiste d'abord, finit par se révolter, rompt ses liens, et va se mettre à l'école de Racine. La comédie de Marivaux, c'est la tragédie de Racine, transportée de l'ordre de choses où les événemens se dénouent par la trahison et la mort, dans l'ordre de choses où les complications se dénouent par le mariage. Au fond, *Andromaque*, n'est-ce pas une double inconstance, Pyrrhus infidèle à l'amour d'Hermione comme Hermione est parjure à l'amour d'Oreste? N'est-ce pas la tragédie, s'il en fut, des fausses confidences que *Bajazet :*

> Avec quelle insolence et quelle cruauté
> Ils se jouaient tous deux de ma crédulité?

mais *Mithridate* ou *Phèdre*, quels jeux, et quels jeux sanglans de l'amour et du hasard! Déjà les contemporains de Marivaux, étendant à toutes ses comédies le titre de l'une ou plutôt de deux des meilleures d'entre elles, avaient remarqué qu'elles étaient toutes des *surprises de l'amour*. Placez seulement l'amour dans des circonstances qui l'élèvent à la dignité d'une passion tragique, ne sont-ce pas toutes aussi surprises, et surprises terribles, de l'amour que les tragédies de Racine?

Je ne sais d'ailleurs, ni n'ai besoin de savoir, si Marivaux s'est proposé comme un modèle à suivre la tragédie de Racine. Je ne le crois pas, car n'ayant reçu qu'une première éducation, à ce qu'il paraît, fort incomplète, il s'est formé plus tard dans un petit

monde singulièrement hostile à la mémoire de Racine. Mais après avoir longtemps essayé ses forces dans des genres qui ne lui convenaient pas, Marivaux, un jour, éclairé par son premier succès, — ce fut justement *la Surprise de l'amour*, en 1722, aux Italiens, — et voyant quel rôle épisodique jusqu'alors, et depuis Molière, l'amour avait joué sur la scène comique, aura senti l'inspiration venir, et qu'il était entré dans la voie de sa fortune littéraire.

L'amour, en effet, et non pas seulement l'amour-propre, comme on l'a dit, voilà le vrai domaine de Marivaux. Mais si toutes ses bonnes comédies peuvent être appelées des surprises de l'amour, ce n'est nullement à dire qu'elles se ressemblent toutes. Il tenait à cœur de se justifier de cette critique, et il avait raison. « J'ai guetté, disait-il, dans le cœur humain, toutes les niches différentes où peut se cacher l'amour, lorsqu'il craint de se montrer, et chacune de mes comédies a pour objet de le faire sortir d'une de ces niches. » Et encore, précisant lui-même et faisant ressortir les nuances : « Dans mes pièces, c'est tantôt un amour ignoré des deux amans, — tantôt un amour qu'ils sentent et qu'ils veulent se cacher l'un à l'autre; — tantôt un amour timide qui n'ose se déclarer, — tantôt enfin un amour incertain et comme indécis, un amour à demi né, pour ainsi dire, dont ils se doutent sans en être bien sûrs, et qu'ils épient au dedans d'eux-mêmes avant de lui laisser prendre l'essor. Où est en cela la ressemblance qu'on ne cesse de m'objecter? » Me sera-t-il permis, incidemment, de revenir ici sur ce qu'on nous disait plus haut d'un Marivaux « protestant contre l'inégalité des conditions? » Et ne voit-on pas bien que s'il n'avait pas écrit *les Fausses Confidences* ou *le Préjugé vaincu*, s'il n'avait pas marié quelque comtesse avec quelque intendant, ou manière d'intendant, et quelque petite marquise avec quelque bourgeois, c'est, comme il dit lui-même, une des « niches où se cache l'amour » et des plus profondes, celle que creuse dans un cœur féminin la vanité de la naissance et du rang, dont il eût négligé de le faire sortir. Procédé d'artiste, et coquetterie de peintre qui ne veut rien laisser échapper de ses modèles, que ces prétendues idées réformatrices du discret Marivaux!

Mais comme il avait raison de demander où était la ressemblance qu'on lui reprochait entre tous ces petits chefs-d'œuvre! « Vous avez beau dire, répondait d'Alembert, il n'importe pas si dans vos comédies l'amour se cache ou ne se cache pas de la même manière, et c'est toujours un amour qui se cache. » Le bon raisonnement! et qui sent bien son XVIIIe siècle, ce siècle d'analyse et de simplification, où l'on travaillait à qui mieux réduirait l'homme en quelques traits essentiels et fonderait les sociétés à venir sur la loi de la moindre action!

L'amour, pour d'Alembert, et pour Voltaire aussi, quand il parle avec humeur des « comédies métaphysiques » de Marivaux, c'est l'amour, comme l'ambition c'est l'ambition, et comme la haine c'est la haine, sans distinction ni nuances, des ressorts ou des mobiles abstraits, sans figure ni couleur, qui se traduisent par les mêmes mouvemens, en passant par les mêmes phases, pour aboutir aux mêmes effets. Mais, quoi qu'ils en disent, vous, qui n'êtes pas philosophe et qui ne collaborez pas à l'*Encyclopédie*, dites-moi, est-ce que vous apercevez la moindre ressemblance entre la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard* et l'Araminte des *Fausses Confidences?* Est-ce que vous trouvez que le sujet de *la Double Inconstance* est le même que celui de *la Surprise de l'amour?* Est-ce que de l'une à l'autre de ces quatre pièces, la psychologie n'est pas entièrement neuve? l'intrigue absolument différente? les personnages caractérisés chacun par des traits différens? Quoi! ces deux amans qui, dans *la Surprise de l'amour*, en viennent à s'aimer, quoi qu'ils en aient, ce serait le même sujet que *la Double Inconstance*, où deux amans, quoi qu'ils fassent, cessent insensiblement de s'aimer? Et le roman de cette riante, espiègle et charmante Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard*, ce serait l'histoire de la tout indulgente, tout humaine et un peu nonchalante Araminte des *Fausses Confidences?* L'une se dépite et se mutine d'être prise au piège qu'elle-même a tendu, l'autre se désespère de tendre inutilement son piège et que celui qu'elle voudrait ne s'y prenne pas. Tout le monde conspire unanimement au bonheur de la première, et tout le monde unanimement conspire pour la contrariété de la seconde. Et Marivaux fait toujours la même pièce? il peint toujours la même femme? Allons, décidément, ce géomètre qui, voyant jouer *Athalie*, demandait : « Qu'est-ce que cela prouve? » il est inutile qu'on le cherche, ce devait être d'Alembert.

De cette conception fondamentale des comédies de l'amour, tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il est arrivé nécessairement que les femmes, comme dans la tragédie de Racine, ont le beau rôle, en général, dans le théâtre de Marivaux, et que les hommes n'ont d'éclat que celui que leur prête la femme qui les aime. Peut-être aussi, le procédé de Marivaux, plus uniforme que celui de Racine, contribue-t-il à diminuer encore le peu de relief qu'il donne à ses rôles d'hommes. Il me paraît évident que c'est son caractère de femme qu'il étudie d'abord, très finement, très profondément, et que c'est seulement, comme on dit, quand il le tient, qu'il commence à construire sa pièce. Or, presque toujours, son rôle d'homme est la répétition ou la réplique de son rôle de femme. Si la comtesse de *la Surprise de l'amour* en est à détester les hommes, Lélio détestera les femmes. Si la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard*

forme le projet de se déguiser en soubrette, Dorante aura de son côté conçu la fantaisie de passer pour son propre valet. Si l'autre Silvia, celle de *la Double Inconstance*, est femme à se laisser tout doucement prendre à l'amour du prince, Arlequin, aussi lui, sera tout prêt à se laisser séduire aux avances de Flaminia. Les personnages ainsi se présentent par couples, et l'action marche par scènes pour ainsi dire parallèles. Le plus souvent d'ailleurs, la soubrette vient doubler sa maîtresse et le valet son maître, ce qui permet, sans compliquer l'intrigue, de la maintenir dans les régions de la moyenne comédie, toujours gaie, légèrement railleuse, également tempérée dans le rire et dans les larmes. Mais s'il résulte bien de là quelque monotonie, cette monotonie n'est qu'extérieure : quelques rôles d'hommes, celui d'Arlequin, par exemple, dans *la Double Inconstance*, et généralement les premiers Arlequins de Marivaux, ne tombent pas sous cette critique ; et pour les rôles de femme, on ne serait pas embarrassé d'en citer une douzaine qui sont des plus délicats, des plus savamment nuancés, et des plus individuels qu'il y ait dans notre répertoire comique. Même quand ils ne sont qu'esquissés, ils sont souvent charmans. Étudiez plutôt, dans *le Préjugé vaincu*, l'avant-dernière comédie de Marivaux et l'une assurément des plus faibles, les variations ingénieuses dont il a diversifié le type classique de la soubrette, ou encore, dans *la Double Inconstance*, le si joli rôle de Flaminia.

Mais on peut aller plus loin, et, sans être accusé, je crois, de trop de hardiesse, on peut dire que les rôles de femmes du théâtre de Marivaux sont presque les seuls rôles de femmes qu'il y ait dans notre répertoire comique. Au moins, dans le théâtre entier de Molière, je ne connais que trois rôles de femme qui soient bien nettement caractérisés : ceux d'Agnès, d'Elmire et de Célimène : il est vrai qu'ils peuvent compter tous les trois parmi les plus rares créations du génie de Molière. Les autres, appelez-les comme il vous plaira, Marianne, Élise, Henriette, c'est toujours un peu la même ingénue; nommez-les Dorine, Nicole, Toinon, c'est toujours un peu la même soubrette.

Et cela s'explique. Je suis persuadé que, si les femmes étaient franches, ou pour mieux dire et plus poliment, si ce n'était pas chez elles une habitude passée en nature que de subordonner leur jugement à celui des hommes, et de penser tout ce qu'elles pensent par convenance et par tradition plutôt que par conviction, elles avoueraient que Molière les choque et les blesse souvent. Leurs mines, comme dit le poète,

> Leurs mines et leurs cris aux ombres d'indécence
> Que d'un mot ambigu peut avoir l'innocence,

ce n'est peut-être pas tant que le mot lui-même alarme leur pudeur ou seulement offense la délicatesse de leurs oreilles; mais elles sentent que Molière est de ceux qui pourront bien les adorer : quant à les aimer et les traiter en égales, jamais. Au fond, de *l'École des femmes* aux *Femmes savantes*, la philosophie de Molière n'a pas varié sur ce point. Et dans ce que j'appellerai la profession de foi d'Arnolphe, comme dans la déclaration de principes du bonhomme Chrysale, j'estime qu'une fois ôtée l'exagération comique, il a mis beaucoup plus qu'on ne croit de sa propre pensée. Cela se sent. Molière est dur pour les femmes, non pas tant en ce qu'il les rudoie qu'en ce qu'il en parle de très haut et comme d'êtres inférieurs.

> Leur esprit est méchant, et leur âme fragile,
> Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,
> Rien de plus infidèle, et malgré tout cela
> Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.

Je ne sais s'il y a quelques femmes qui comprennent ce qu'il y a dans ces vers d'involontaire hommage à leur toute-puissance, mais le reste n'en sent que le mépris, et le reste a raison. A notre avis, c'est ici la grave lacune du génie de Molière, et quand je les compare, car ceux-ci peuvent être comparés, c'est par où Shakespeare certainement l'emporte.

Encore ici donc, c'est parmi les successeurs de Racine qu'il faut placer Marivaux. Les femmes sont plus nombreuses et presque aussi diverses dans le répertoire comique de Marivaux que dans le répertoire tragique de Racine. Elles y vivent d'une vie moins poétique, mais presque aussi réelle. Et si Marivaux, pour se conformer à l'usage de la scène, leur dit parfois des duretés, c'est avec prodigalité qu'il se rachète, en ornant ses grandes dames, ses bourgeoises et jusqu'à ses suivantes, de toutes les qualités tour à tour, ou de défauts plus charmans peut-être et qui leur vont mieux que leurs qualités. Il y a des soubrettes encore qui se promènent dans son répertoire, mais il n'y a plus d'ingénues, ni de coquettes, ni de duègnes, il y a des femmes. Qu'il ait eu maintenant besoin d'un style nouveau, plus pénétrant, en quelque sorte, que le style ordinaire de la comédie pour analyser toutes les finesses, démêler tous les sophismes, et surprendre et fixer sous nos yeux tous les subterfuges du cœur féminin, quoi de plus naturel? « On croit voir, disait lui-même, partout dans toutes mes comédies le même genre de style, parce que le dialogue y est partout l'expression *simple* des mouvemens du cœur. La vérité de cette expres-

sion fait croire que je n'ai qu'un même ton et qu'une même langue, mais ce n'est pas moi que j'ai voulu copier, c'est la nature, et c'est peut-être parce que ce ton est naturel qu'il a paru singulier. » On ne saurait plus spirituellement se justifier du reproche de préciosité. Notez d'ailleurs qu'il n'y a dans ces quatre lignes d'apologie qu'un seul petit mot de trop : c'est celui que nous avons souligné. L'illusion de Marivaux est de se croire simple. J'ai rapproché plusieurs fois sa manière de celle de Racine, et je ne crois pas, en le faisant, avoir dépassé les justes bornes de la comparaison permise. Mais voici la différence, — et c'est peut-être une de ces différences qui creusent l'abîme entre le talent et le génie, — Racine est simple et Marivaux ne l'est pas. Racine dit les choses aussi finement, aussi délicatement que qui que ce soit d'entre les beaux esprits, mais il les dit tout ensemble fortement et simplement. Marivaux est obligé de contourner sa manière pour suivre ces mêmes sentimens délicats à travers les replis où ils se dissimulent. Mais ceci dit, et cette grande infériorité constatée, Marivaux a raison. Traduisons correctement la pensée qu'une modestie de bon goût l'empêchait d'exprimer tout entière. Marivaux est dans l'histoire de notre théâtre, — à quelque distance de Racine, — l'écrivain dont l'observation féminine a eu le plus d'étendue.

Relevons encore un trait. Il résulte de cela même que ce théâtre dont le décor est fantastique et l'intrigue ordinairement romanesque, est cependant une image fidèle de la nature, ou du moins de la vie. Voici comment et par où. C'est qu'il ne comporte pas l'exception. Vous vous récriez, et vous dites :

Mais ce n'est pas ainsi que parle la nature!

Et vous avez raison, nous venons de le constater. Mais à tous Marivaux pourrait nous répondre en nous demandant si nous savons comment parle la nature? Qu'est-ce, en effet, que la nature dans des civilisations raffinées comme la nôtre? à quel signe la reconnaissons-nous bien? Le paysan de nos campagnes est-il l'homme naturel, ou si c'est l'ouvrier de nos manufactures? l'ingénieur de nos écoles, ou l'officier de nos garnisons? la femme du commerçant assise à son comptoir? ou la *dame* de nos petites villes de province? l'ouvrière qui peine aux champs comme l'homme? ou celle qui s'use aux travaux quotidiens de l'industrie? Certainement il serait difficile de le dire, et par conséquent facile de pousser le paradoxe. Mais il n'est jamais bon de pousser trop loin les paradoxes : parce qu'il y a tou-

jours quelqu'un qui les prend au sérieux. Retenons cependant un point. C'est que si l'homme dans son fonds ne change pas à mesure qu'il avance en civilisation, il se complique au moins, et se dérobe à lui-même les vrais motifs de ses actes, sous le réseau de jour en jour plus serré des prétextes qui les déguisent. Nous ne valons probablement ni mieux ni pis que nos pères : bons ou mauvais, nous sommes bons de la même manière et mauvais pour les mêmes raisons : mais nous nous sommes créé des moyens nouveaux d'être bons ou mauvais. Que ces mobiles, en dernière analyse, se trouvent être absolument les mêmes qu'au temps de la reine Artémise, assurément : mais enfin la forme nouvelle que nous leur prêtons, l'aspect nouveau sous lequel nous les voyons, les noms nouveaux dont nous les colorons, tout cela, c'est la vie même et la substance de la vie de notre temps. On peut donc être un écrivain très discutable comme écrivain, et cependant un observateur. On peut écrire, comme Marivaux, dans un style dont les juges sévères diraient qu'il approche du galimatias, et cependant être naturel. C'est même pourquoi, nous l'avons fait observer tout d'abord, et nous le répétons, comme une conclusion que l'on s'est efforcé de solliciter dans l'esprit du lecteur, si l'on commence par étudier dans Marivaux le marivaudage, c'est-à-dire la forme, non-seulement on s'expose à le juger mal, mais encore à ne pas le comprendre. Marivaux est à la recherche de la nature et travaille d'après le modèle vivant. A-t-on bien assez remarqué qu'il a presque le premier peut-être, dès le début de *Marianne*, réclamé pour « les petites gens, » comme on les appelait alors, l'attention, la curiosité, la sympathie de l'artiste? « Il y a des gens dont la vanité se mêle de tout ce qu'ils font, même de leurs lectures. Donnez-leur l'histoire du cœur humain dans les grandes conditions,.. mais ne leur parlez pas des états médiocres;.. laissez là le reste des hommes : qu'ils vivent, mais qu'il n'en soit plus question. Ils vous diraient volontiers que la nature aurait bien pu se passer de les faire naître et que les bourgeois les déshonorent (1). » Lui, croyait déjà que l'artiste, passant dans la rue, peut s'intéresser à la discussion d'une marchande lingère et d'un cocher de fiacre, et ne pas dédaigner de fixer la scène.

Laissez donc là sa forme; dites qu'il occuperait un rang bien plus élevé dans l'histoire de notre littérature, s'il avait pu complètement se rendre maître, sans cesser d'être lui, de la langue de tout le monde; et regardez au fond. Je ne vois pas qu'aucun de ses héros, qu'aucune de ses héroïnes soit placée dans une condition qui dépasse l'ordinaire, je ne vois pas qu'aucun ni qu'aucune aient des ver-

(1) *Marianne*, au commencement de la seconde partie.

tus ou des vices qui ne soient nos qualités moyennes ou nos défauts ordinaires, je ne vois pas enfin que personne prenne des résolutions qui ne soient à l'entière volonté des plus ordinaires d'entre nous. Et vraiment pour que l'on s'avise de trouver Marivaux poétique, il faut que le siècle soit bien profondément enfoncé dans la prose. S'il nous intéresse, et s'il nous amuse, ne l'oublions pas, ce n'est pas en nous transportant dans un autre monde, c'est au contraire en nous présentant le miroir. Les types de la comédie de Marivaux sont à portée de notre œil ou de notre main. Nous vivons au milieu d'eux. C'est en ce sens qu'il est naturel et vrai. Nul besoin à lui de combiner des événemens miraculeux, ou d'imaginer des types qui ne soient pas pris directement de la réalité. Il n'attend pas, pour se mettre à l'œuvre, qu'une exception ait posé devant lui : c'est assez de la société qui l'entoure, du petit monde où il vit et qu'il aime ; il a du talent, de la finesse et de la bonté : que faut-il davantage? Qui donc a dit qu'il n'était pas impossible que *Marianne* eût inspiré les romans de Richardson? En tout cas, je ne sais ce qu'il en est aujourd'hui, mais les Anglais, au XVIIIe siècle, ont beaucoup aimé Marivaux. Ce doit être surtout en raison de l'honnêteté sincère et de la bonté profonde que respirent ses ouvrages, et bien moins, quoi qu'on ait dit, en raison de la singularité de la forme qu'en raison de la solidité du fond. Et pour nos écrivains, s'il n'est pas un modèle que l'on doive recommander, ce n'est point que son style après tout soit si riche en mauvais enseignemens, — car franchement, croyez-vous, pour prendre l'exemple le plus opposé qu'on imagine, que le style de l'auteur des *Martyrs* et surtout des *Natchez* fût un meilleur modèle? — c'est que Marivaux a presque épuisé ce genre des surprises de l'amour où il s'était renfermé. J'ai dit qu'il manquerait quelque chose à notre littérature dramatique si le répertoire de Marivaux nous manquait. Pourquoi n'irais-je pas, en finissant, encore plus loin? Si nous n'avions ni *le Legs*, ni *le Jeu de l'amour et du hasard*, ni *les Fausses Confidences*, ni *l'Épreuve*, je ne suis pas bien sûr qu'il ne manquât pas quelque chose à l'esprit français.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES VIGNES AMÉRICAINES

L'étude publiée dans la *Revue* du 1er mars dernier par M. Prosper de Lafitte semble de nature à détruire l'espoir à peine renaissant de la viticulture.

Devant une question aussi vitale, chacun doit apporter au pays son contingent d'expériences, d'observations, de conclusions pratiques.

Newton, à qui on demandait comment il était parvenu à ses immortelles découvertes, répondit : « En y pensant toujours. » — C'est justement parce que depuis plusieurs années je pense toujours à la reconstitution de la vigne, que j'ose parler.

Je dirai donc ce que je sais et ce que j'en conclus, ce que j'espère et ce qui m'inquiète, faisant seulement remarquer que ce qui va suivre s'applique plus spécialement à la France méridionale, à la région de l'olivier, pays où l'infructuosité des autres cultures aiguise le désir de revoir des vignes et où le courage naît pour ainsi dire du fond de l'abîme. En effet, la ruine que M. Prosper de Lafitte semble prédire aux plantations prématurément hardies ne saurait être plus grande, ni plus complète que celle qui atteint déjà cette vaste région; dans le premier cas, ce serait la catastrophe; dans le second, la mort lente et fatale. On peut survivre à la première, donc il vaut mieux la risquer que d'attendre patiemment la seconde dans l'inaction. Si le Midi veut attendre la certitude absolue, il périra, car pour attendre, non-seulement il faut du pain, mais il faut encore que ce pain ne coûte pas plus cher que le travail de l'homme qu'il doit nourrir.

Ceux qui ont étudié et pratiqué savent déjà positivement deux choses; la première, c'est qu'ici, sans vignes, il n'y a pas de pain : c'est la misère,

le départ du village, la démoralisation d'un pays que l'amour du travail a conservé sain jusqu'ici. La seconde, c'est que certaines espèces de l'Amérique (états du Sud), espèces pures de toute hybridation européenne, réussissent et résistent sur nos coteaux ensoleillés, et que d'autres prospèrent dans nos plaines riches et saines; que leur produit est suffisant pour nourrir l'homme qui les cultive et pour faire rendre à la terre ce que d'autres cultures ne sauraient obtenir d'elle.

Avant de relever dans l'article de M. Prosper de Lafitte les points sur lesquels mon expérience refuse soumission à la sienne, je crois utile de résumer ce que les Américains nous ont appris du passé et du présent de leurs vignes. J'y ajouterai le peu que j'ai glané en France et enfin mes expériences personnelles depuis six ans.

Commençons par la légende (1).

Leif, fils d'Éric le Rouge, acheta le vaisseau de Byarnes (2). Il quitta le rivage d'*Iceland*, en l'an 1000, avec trente-cinq hommes et un Allemand nommé Tyrker, ami de son père. Battus par une tempête, ils furent jetés sur une côte inconnue, mais magnifique. Ils l'explorèrent ravis et ne s'aperçurent qu'en regagnant le vaisseau de l'absence de Tyrker. Inquiet, Leif, suivi de douze hommes, se mit à sa recherche et le trouva, à peu de distance du rivage, revenant accablé sous le poids des fruits qu'il rapportait. Il parla et dit : « J'ai trouvé des coteaux couronnés de pampres comme ceux que j'ai connus jadis; j'ai cueilli ces fruits savoureux et me suis attardé vaincu par le charme de cette vallée, qui me rappelait le pays de mon enfance. » Leif donna alors un nom à cette contrée, qu'il appela Vineland.

Voilà la légende. Est-elle à l'histoire ce que l'aurore est au jour?

Nous trouvons ensuite un vestige de viticulture en 1564. Dans la Floride, il fut fait, paraît-il, du vin avec le raisin du pays.

La première plantation sérieuse de vignes européennes fut faite en Virginie, vers 1620, par la *London Company*, avec une apparence de succès telle, que cette compagnie appela des vignerons français pour compléter son œuvre.

Les vignes périrent, *par la faute des vignerons français;* — on ne pouvait accuser les vignes elles-mêmes, ces gloires de l'ancien monde. Le nom du phylloxera était aussi inconnu que son existence. — Il ne restait de ressource évidemment que de conclure à l'incapacité des Français.

Ne nous indignons pas, nous en faisons autant tous les jours. Lorsque les Américains nous envoient un plant, selon eux réfractaire au bouturage, on dit en France qu'on saura bien le faire reprendre;

(1) *Découverte de l'Amérique au* x*e siècle*, par Prasta, publié à Stralsund.

(2) Probablement Björn, mot scandinave signifiant *ours*, et en même temps nom d'homme.

s'il en reprend un sur mille, on chante victoire; mais qu'on perde l'espèce sans avoir obtenu même une feuille, on condamne l'inconnue sans autre forme de procès. Un sentiment de patriotisme mal entendu nous fait préférer l'insuccès dans des essais condamnés d'avance par la science d'outre-mer à l'acceptation pure et simple de cette science consacrée par la pratique et le succès. Ainsi acceptée, elle serait fécondée par notre climat et notre intelligence. Rien n'est nouveau sous le soleil : l'esprit qui portait les Américains à taxer d'incapacité les vignerons français est le même que celui qui empêche d'accepter d'un seul coup la vigne américaine, ses traditions, ses pratiques, en les modifiant peu à peu selon les besoins du pays, sinon pour notre plus grande gloire, au moins pour notre plus grand profit.

Retournons au Nouveau-Monde et à ses persévérans travaux.

Plusieurs essais tentés par des Suisses, des Français, des Allemands n'obtinrent aucun succès; notamment, en 1790, une colonie suisse avec un capital de 10,000 dollars, somme énorme pour le temps, fit de grandes plantations dans le Jessamine County, Kentucky. Ces colons échouèrent dès le début avec leurs cépages européens, cependant ils ne se découragèrent qu'en 1801 : ils changèrent alors de pays et de cépages et élirent domicile à 45 milles au sud de Cincinnati, sur l'Ohio, dans un endroit qu'ils nommèrent Vevay. Ils s'adressèrent cette fois à la vigne indigène : le schuylskill-muscadel, découvert sur les bords du Schuylskill par Alexander, jardinier de Penn. Dufour, l'intelligent directeur de la colonie, donna à ce cépage le nom de *cape* ou de *constantia*, soit pour spécifier une ressemblance avec son homonyme, soit pour conjurer les préventions fâcheuses des colons contre un cépage sans attaches à la mère patrie.

Voilà déjà deux phases bien caractérisées de la viticulture en Amérique : la première, — importation européenne, *échec complet*; la seconde, — essai de la race native, prise telle quelle au bord d'un fleuve, *succès*, puisque la colonie cultivait encore une partie de ces vignes quarante ans après.

La troisième phase est caractérisée par des efforts patiens pour améliorer cette vigne native.

Pour la clarté de ce qui va suivre, il devient utile de tracer quelques grandes lignes de démarcation divisant les principaux cépages en genres, espèces et variétés. Un tableau permettra d'éviter l'aridité de ces détails :

FERTILES, PLANTS DIRECTS.	INFERTILES, PORTE-GREFFES.
Sud, *estivalis*, goût franc.	*riparia*, reprise facile.
Nord, *labrusca*, goût foxé.	*cordifolia*, reprise difficile.

Inutile de s'occuper des catalogues de botanistes ou pépiniéristes, quant à présent.

Trois systèmes président aux essais d'amélioration :

1° Hybridation de la vigne indigène par les cépages européens. Mince résultat, défaillances, causes d'effroi. Le fruit ne vaut pas son père, la racine n'a pas la solidité maternelle. Résistance douteuse, qualité médiocre.

2° Hybridation des espèces américaines entre elles ; il est clair que là où le labrusca succombe, ses hybrides ne résistent guère (1).

3° Amélioration par sélection et hybridation de sujets de même espèce. Prenant pour sujet l'estivalis, doué de tant de qualités, en cherchant les gros grains, les grosses grappes, en rejetant les grains trop solides et trop secs, on ajoutera à ses qualités natives celles qui lui manquent. — Déjà Jæger et d'autres viticulteurs sérieux ont obtenu en Amérique des résultats assez encourageans pour les engager à continuer leurs travaux.

A côté de cette viticulture ardue, mais très prudente, on a vu surgir en France une nouvelle école que l'on pourrait appeler *l'industrie viticole franco-américaine.*

C'est à peine si les Français admettent que la vigne française ait vécu. Lorsqu'ils daignent accepter la vigne américaine, ils lui disent : « Tu ne parleras plus ta langue, tu quitteras ta couleur d'un vert trop changeant, tu te transformeras pour nous servir à notre guise, pas à la tienne, oubliant ta nature et ton éducation première. » Comment s'étonner si cette vigne vigoureuse et primesautière s'étiole et périt sous la désastreuse influence d'une taille trop courte et d'un milieu contraire à sa nature!

Cette même prévention contre la vigne étrangère a fait préférer la vigne sauvage d'Amérique, comme porte-greffe, à celles dont les Américains se servent avec la sécurité que donne une longue expérience. Là est un danger tout aussi grand que celui que courrait un Européen débarqué nouvellement au Mexique, s'il préférait le cheval des pampas affublé d'une selle anglaise et d'un mors à bascule, à la monture souple et pittoresquement harnachée de l'*haciendero* inspectant commodément son troupeau.

En effet, là, gît un grand danger à côté d'une belle espérance. C'est sur cette voie séduisante que je voudrais placer la prudence de M. de Lafitte et lui rendre quelque hardiesse d'initiative. L'*accident*, cette quantité inconnue qui sans cesse dérange l'équilibre de toutes choses,

(1) Le taylor entre autres, né chez le juge Taylor, Jericho (Kentucky), hybride de labrusca et riparia, tient plus de ce dernier. Excellent dans les sols légers, riches et profonds. S'il a des défaillances hors de son milieu, il les doit à son origine labrusca, qui lui a créé des besoins inconnus au riparia.

vient trouver l'expérimentateur trop prudent, où qu'il s'abrite, tandis que la fortune se plaît à choyer les audacieux intelligens, qui, marchant bravement du connu vers l'inconnu, regardant, écoutant, n'avançant d'ailleurs qu'autant qu'ils savent leur retraite assurée.

Parmi les espèces pures, il en est qui ont brillé, puis fléchi (1). Proscrivons-les, comme le font les Américains, et comme jadis en France nous proscrivions les variétés que l'expérience avait trouvées plus sensibles que d'autres à l'oïdium, à l'anthracnose, etc.

Les défaillances des labrusca confirment ma foi dans les estivalis, puisque, dans un même milieu phylloxéré, l'un périt et l'autre prospère.

Le riparia se défend d'autant mieux qu'il est peu attaqué; on trouve peu de phylloxeras sur ses racines, qui semblent avoir en outre une constitution inattaquable.

Le cordifolia a les mêmes qualités de résistance, mais est de reprise difficile. Peut-être supporte-t-il mieux l'aridité et l'altitude.

Je cite le rotundifolia pour mémoire. La constitution de sa racine l'amènera peut-être à nous servir un jour. Actuellement, on ne lui connaît d'autre aptitude que celle de la résistance.

Je me résume :

Les essais antérieurs à 1801 ont échoué parce que la vigne européenne a rencontré dans le nouveau monde un ennemi implacable et inconnu : le phylloxera.

Les essais de la colonie de Vevay ont donné des résultats heureux, mais encore incomplets, avec le schuylskill-labrusca, accessible au phylloxéra, quoiqu'il puisse vivre avec lui, s'il est placé dans un milieu favorable. Cette résistance douteuse, le goût foxé de ses fruits atténuent les qualités de précocité et de fertilité communes à sa race (2).

Les produits de l'hybridation du labrusca avec les estivalis, riparias, cordifolias sont entachés de cette même variabilité de résistance (3); sur ce terrain mouvant pas de théories possibles : prudence, patience, expérience; pour une fois je tombe d'accord avec M. de Lafitte.

Mais les estivalis résistent certainement assez longtemps pour nous payer de nos peines, peut-être résisteront-ils toujours. Leur vin ressemble aux vins français; sa couleur, son degré d'alcool, varient du narbonne le plus corsé aux vins rosés les plus légers. Il ne remplacera évidemment jamais les grands crus, mais il se faufilera partout où se faufilait

(1) Le catawba en est un exemple. Le major Adlum signalait ce labrusca vers 1820 en disant qu'il croyait rendre à son pays, en vulgarisant cette variété, un service égal à celui qu'il lui rendrait en payant la dette nationale.

(2) Je ferais peut-être une exception pour le hartford-prolific, si vigoureux, si fertile qu'il mérite l'appellation qu'il a reçue : *the grape for the million.*

(3) Le clinton, dérivé du cordifolia, succombe dans le Midi; pourtant il a produit le vialla, qui résiste vigoureusement partout.

le montagne en s'appelant tour à tour des noms de Beaune, Saint-Georges, Langlade. Si d'ailleurs les grains de l'estivalis sont trop petits et trop secs, une patiente sélection aura raison de ces défauts. Il est vrai encore que sa multiplication est très difficile; il faudra adopter le mode de propagation américain : boutures à un œil, en serres chaudes et tempérées. Je sais par expérience que cette méthode laborieuse et délicate est possible, excellente même dans ses résultats, car un plant, produit de bouture à un œil, est très supérieur à un plant, produit de marcotte ou de bouture à plusieurs yeux. Enfin, cette difficulté de reprise une fois vaincue, l'estivalis nous fournira nos meilleurs porte-greffes. Hier même, pensant déjà à ce que j'écris aujourd'hui, je demandais à un paysan des plus intelligens et des mieux renseignés ce qu'il comptait planter pour lui-même. Il m'a répondu sans hésiter : « Des herbemonts (1) enracinés; je les grefferai la seconde année en bonnes espèces du pays. Si une partie des greffes manque, j'aurai quand même une vigne régulière, car l'herbemont ne périra pas; j'aurai un revenu régulier augmenté par le plus ou moins de greffes réussies. »

La plan de campagne d'un homme *qui y pense toujours*, qui depuis six ans est sans cesse courbé sur un sarment, sur une greffe, résume ce que je sais, ce que j'en conclus, ce que j'en espère.

Les estivalis du Sud prospéreront dans la région de l'olivier; ils enrichiront le travailleur après l'avoir nourri.

A côté de cette ligne absolument sûre se placent des essais faits avec les porte-greffes, greffés en espèces françaises. Soyons prudens sur cette route à peine tracée. J'y marche pourtant avec confiance, puisque chez moi, dans les mas de Baguet (2), mes plantations se divisent ainsi qu'il suit :

Au 1er mai 1880, il existait en taylors . . .		242	hectares.
(Principalement jacquez)	estivalis. . .	80	»
	riparias. . .	75	»
	divers. . . .	8	»
		405	hectares.

Il existera, au 1er mai 1881, 60 hectares de plus en jacquez, vialla, riparias, — mais dans un nouveau pays, au Deffends, en Provence (3). Le changement de sol m'impose plus de prudence que dans les mas de Baguet, où la terre semble prédestinée aux plantations américaines. J'in-

(1) Herbemont : le plus répandu des estivalis du Sud, fertile, vigoureux, vin fin et léger.

(2) Canton de Saint-Gilles (Gard).

(3) Canton de Trets (Bouches-du-Rhône).

sisterai moins sur le taylor, qui craindrait le diluvium alpin, très calcaire par endroits. Mais le jacquez occupera de grands espaces, ainsi que les riparias soigneusement triés par variétés, à l'exclusion des douteuses, qui nuisent à la réputation des autres; le vialla prendra aussi une large place dans les parties trop calcaires, laissant les terres rouges et chaudes à l'herbemont, — tandis que les solonis, cordifolias, rupestris se joindront à ce dernier pour s'échelonner, selon les sols et altitudes, sur les plateaux de Saint-Antonin (1).

A Châteauneuf-le-Rouge (2), les bords de l'Arc recevront des riparias greffés en variétés françaises.

Si je parle ainsi de mes actes et de mes projets, c'est uniquement pour prouver que je ne dis pas à mes collègues viticulteurs : *Allez*, mais : *Venez*, que je leur offre le partage de ce que l'expérience m'a appris, avec d'autant plus de plaisir que cette expérience commence à être appuyée sur des succès réels.

Reprenons maintenant dans l'article de M. Prosper de Lafitte sa théorie sur la résistance. En effet, les vignes résistent toutes plus ou moins. Elles ont cela de commun avec les autres végétaux, qui, selon leur nature et leur milieu, résistent ou succombent devant un même fléau. Nous voilà arrivés à l'*adaptation*, que M. de Lafitte semble considérer comme une excuse commode et toute prête pour expliquer les insuccès sans nier la résistance. Il me paraît injustement sévère pour ce mot, exprimant une vérité et une action traditionnelle et insensible qui présidait naguère à la répartition des différens cépages français dans la zone qui leur était propice. Chaque variété a une patrie autour de laquelle elle rayonne en diminuant de valeur à mesure qu'elle s'éloigne du point où les circonstances lui permettent d'atteindre son plus haut degré de perfection : l'aramon, dans l'Hérault; la folle-blanche, dans l'Ouest, etc. Il me paraît donc illogique de demander à la vigne américaine, à cette colonie composée de tant de cépages variés, venue de tous les points d'une vaste contrée, transportée dans une cale surchauffée et malsaine, de se répartir avec discernement sur la face d'une terre étrangère sans erreur de latitude, de sol ni d'exposition.

Étant donné, d'une part, cette répartition à laquelle le hasard seul a présidé, de l'autre une légion d'insectes prêts à fondre sur les souffreteux, est-il surprenant que la mortalité soit plus grande que si les malades avaient été éliminés et les bien portans intelligemment placés

(1) Près Aix en Provence, ancien camp retranché de Marius, plateau élevé entre la montagne de Sainte-Victoire et la plaine de l'Arc, borné de ce côté par le Cengle, barre de rochers formant rempart.

(2) Au pied du Cengle, borné par l'Arc, canton de Trets.

(3) Le spiran d'Espagne et l'œillade sont fertiles entre Nîmes et Aigues-Mortes et ne le sont pas dans le même département et dans les mêmes conditions apparentes.

dès leur arrivée? — Qui n'a vu dans un poulailler des myriades d'insectes achever les poussins malades et respecter les bien portans, ou encore les herbivores logeant par milliers les larves de mouches parasites qui dominent ou sont dominées selon l'état général de l'animal?

M. Prosper de Lafitte dit qu'il faut du temps, beaucoup de temps pour savoir ce que vaut la résistance de chaque cépage. Vingt ans lui suffisent-ils? En ce cas, les jacquez de M. Borty, à Roquemaure (1), pourraient être acceptés comme résistans, et à eux seuls repeupler le Midi. Puis le jacquez étant un estivalis créé par un estivalis, comparativement plus délicat que son aîné l'herbemont, nous pourrions, ce me semble, accepter celui-là aussi et par extension raisonnée tous les estivalis purs d'hybridations européennes.

Mais là encore reparaissent les malices de l'adaptation, qui ne permettent pas au norton's virginia une fructification normale dans notre région.

Les gens qui, comme moi, aiment à croire et désirent croire, acceptent la théorie d'un sérieux viticulteur du Texas, qui divise les estivalis en trois groupes, prospérant chacun dans une zone différente, mais se conservant dans toutes : le norton au nord, le jacquez au sud, le rulander au milieu, l'herbemont presque dans les trois. Inutile de cataloguer et diviser toutes ces variétés, dont la grande culture n'a que faire quant à présent. Lorsque nous aurons atteint le bien, nous chercherons le mieux; en attendant, raffermissons-nous dans ce qui est acquis et conservons-le.

Je lis encore : « Tel cépage vit depuis tant d'années avec le phylloxera dans telles conditions de climat, de sol, de culture, mais rien ne permet de dire combien de temps il a encore à vivre. » Moi je dis : Si la durée connue est assez longue pour que les frais de plantation et d'entretien soient largement dépassés pendant la période de résistance connue et qu'on puisse de la sorte assurer un revenu annuel et rémunérateur à la terre, plantons et espérons; car d'abord cela rapportera plus qu'un *statu quo* timoré, et ensuite qui peut dire si un végétal qui a vécu déjà dix ans, vingt ans, ne dépassera pas ces limites?

Quant aux taches observées ici, là,.. phylloxériques ou autres, je réponds : J'ai une vigne dans laquelle plusieurs variétés se suivent par rangées parallèles et traversent un point rond qu'on pourrait croire phylloxéré, car toutes y faiblissent, sauf l'herbemont, et encore! Mais avant d'être vigne, ce champ accusait la même tache dans l'orge, le maïs, les betteraves, etc.;.. eux aussi étaient froissés dans leur adaptation.

Quant à la question engrais, *cause de résistance*, je dirai peut-être un

(1) Près d'Avignon.

jour, lorsque je serai plus sûre de mon dire : engrais, *cause de dépérissement*. Je sais pourtant d'ores et déjà que la fumure, telle qu'elle se pratique en France, est favorable au riparia et au taylor.

J'arrive au point qui me paraît être le plus saillant de la thèse à laquelle je réponds. C'est peut-être pour raconter ce qui se passe dans mon village que je prends la plume, par amour du clocher.

Je cite la phrase en entier : « Ceux qui connaissent ces cépages par ce qu'ils en voient semblent les apprécier beaucoup moins que ceux qui les connaissent par ce qu'on en dit; ainsi l'étranger qui admire ces belles vignes dans les terrains riches de l'Hérault ou du Gard et qui suppute par la pensée ce que rapportera à son heureux propriétaire le sarment d'une seule de ces magnifiques souches se demande avec étonnement pourquoi le voisin qui a toute l'année ce séduisant spectacle sous les yeux en plante lui-même si rarement. »

A ceci je répondrai par des *faits*, des *étendues*, des *dates*. Je prouverai que, si moi, j'ai été assez osée pour planter plus de 450 hectares de vignes en six ans, — pour en préparer autant à planter d'ici à 1884, — j'ai eu et j'ai pour complices mes propres ouvriers et fermiers à mi-fruits, qui soignent mes vignes et les voient d'assez près pour avoir une opinion ; et pourtant ils risquent leur travail, leur temps, leur salaire pour en planter à leurs frais exclusifs à mi-fruits moyennant la jouissance gratuite pendant dix années d'une étendue de terre correspondante à l'étendue plantée. — Il m'en vient tous les ans de nouveaux; pourtant mes conditions d'indemnité se resserrent chaque année et mes exigences de plantations s'élargissent, vu la confiance croissante dans la reconstitution des vignobles (1). Si vraiment la vigne américaine résiste fructueusement, comme j'ai tout lieu de l'espérer, j'aurai planté avec joie et orgueil aux avant-postes de la viticulture le drapeau des vignerons de Garons (2). Mes hardis compagnons de route ne se sont pas arrêtés aux estivalis, — la rareté de ces plants, la difficulté de reprise les eût retardés au début. Je n'avais pas encore une fabrique de plants avec serres chaudes et tempérées, pour le bouturage à un œil, comme je l'ai établie en vertu de ce principe économique qui veut que lorsque, par nécessité, on est acheteur au profit d'autrui, on retourne la situation et devienne vendeur au sien.

Mes premiers colons ont d'abord planté des taylors comme je l'ai fait moi-même à côté de mes nombreux estivalis. Ces premiers essais nous donneront cette année abondance d'œillades (3), de cinsant (4) et de chasselas. Deux ans après j'ai pu leur fournir des riparias. Si réel-

(1) J'ai loué dans ces conditions 223 hectares à 26 colons différens.
(2) Canton de Nîmes (Gard).
(3) Gras raisin noir, précoce, excellent.
(4) Ressemble au précédent, plus précoce, moins parfumé.

lement ce dernier porte bien la greffe d'aramon, alors la viticulture ne rencontrera plus d'obstacle sur le chemin de la prospérité, — et je n'admets pas ce que dit M. Prosper de Lafitte des 70 hectolitres remplaçant les 300 sur les porte-greffes, car je sais des exemples du contraire (1), — et celui pris chez M. Pagézy ne prouverait rien, si, comme je le crois, ses aramons sont greffés sur clinton; ce dérivé du cordifolia, non-seulement ne prospère pas, mais il ne *vit* pas dans notre région; peut-être se comporte-t-il mieux chez M. Pagézy, mais en tout cas la réputation du clinton est trop mauvaise pour pouvoir nuire à celle des plants greffés. Quant au doute émis sur la durée des riparias, il l'est peut-être légèrement. Ce doute est né à côté des pleins succès du vialla et les variétés de riparias sont si inégales de valeur et si nombreuses (un méticuleux et savant observateur en a compté trois cents et plus nées d'hybridations infinies dans les forêts d'Amérique), que je ne m'en inquiète nullement. De ces buissons grimpans on peut séparer quelques belles variétés bien caractérisées, bien suivies, — les unes, les glabres, s'accommodant de la sécheresse des coteaux, d'autres, pubescentes, préférant les plaines profondes. Ces riparias à peu près purs donneront de beaux résultats, et si le vialla est d'une adaptation plus générale, si son nom français satisfait l'esprit national, ce n'est pas une raison pour le soutenir aux dépens du riparia. Cette partialité n'augmenterait pas sa résistance si elle n'était complète, — et ce cépage nous est arrivé sous des auspices si éclairés, si respectés, qu'il n'y a qu'à le laisser faire pour qu'il se place à la tête des porte-greffes heureux.

Je me réjouis comme propriétaire de ne pas partager les craintes de M. Prosper de Lafitte; elles sont contraires à tout ce que je vois et à tout ce que j'ai expérimenté; c'est dans le désir de rendre service à la viticulture et en ne me qualifiant que de *grape-grower for profit* que je suis venue combattre un très spirituel touriste agricole.

LÖWENHIELM, duchesse DE FITZ-JAMES.

(1) Des riparias plantés en bouture en 1876 et greffés en 1877 en aramon ont produit cette année en moyenne 16 kilogrammes de raisins par pied. En prenant pour moyenne 12 kilogrammes pour des pieds âgés de trois à six ans, nous aurions 28,000 kilogrammes de raisins à l'hectare, par conséquent en déduisant 4,000 litres de marc, 240 hectolitres de vin. — Nous sommes loin des 70 hectolitres dont M. de Lafitte nous menace.

LES BOERS

ET

LA POLITIQUE ANGLAISE

La sinistre tragédie dont Saint-Pétersbourg a été le théâtre a fait oublier un peu les combattans du mont Majuba et le drame qui s'est passé tout récemment dans l'Afrique australe, dans le voisinage du tropique du Capricorne, en pleine Cafrerie. Un petit peuple dans les veines duquel coule du sang hollandais mêlé d'un peu de sang de huguenots français, et qui possède vingt mille fermes éparses dans un territoire plus grand que la France, se gouvernait en république au milieu des Bechouanas, des Bassoutos, des Amasuazis et des Zulus. En 1852, l'Angleterre avait solennellement reconnu son indépendance; sous des prétextes plus ou moins spécieux elle se l'est annexé en 1877. Les Boers en ont appelé, ils n'ont pas craint de jeter le gant à leurs maîtres, et les glorieux combats par lesquels s'est signalée leur résistance ont ému l'Europe. Non-seulement en Hollande, dans leur mère patrie, mais à Paris et ailleurs ont été signées des adresses pour recommander au gouvernement anglais de ne pas abuser de sa force, de faire justice à ces petits qui réclamaient leur liberté confisquée et leurs droits méconnus. Parmi les hommes d'état qui sont aujourd'hui au pouvoir en Angleterre, plusieurs avaient protesté jadis contre l'annexion de la république du Transvaal. Ils s'en sont souvenus. Ils ont proposé aux Boers les conditions d'une paix équitable, et les Boers ont été, paraît-il, assez sages pour les accepter. Quand on a du sang hollandais dans les veines, il en coûte peu d'être raisonnable, et la raison consiste à ne pas trop chicaner sur les incidens, pourvu qu'on gagne le principal.

La révolte des Boers a été une surprise pour l'Angleterre. Jusqu'aujourd'hui les Boers ne se révoltaient pas. Quand ils n'étaient pas contens, ils s'en allaient, ce qui s'appelle *trekken* dans leur langue, et

c'est le mot dont ils usent le plus, car ils ont passé un demi-siècle à s'en aller, ils semblaient voués à l'exode perpétuel. Lorsque les Anglais se furent emparés de la colonie du Cap, les colons hollandais eurent beaucoup de peine à s'accommoder de leurs nouveaux maîtres. Six de ces rénitens furent pendus pour servir d'exemple aux autres, et on força leurs amis à assister à l'exécution. La potence se rompit sous le poids des six condamnés, on dut employer plusieurs heures à la réparer. Les victimes avaient eu le temps de reprendre vie, et leurs amis, qui n'avaient pas quitté la place, implorèrent leur grâce; mais on les rependit, et cette fois la potence ne rompit point. Jamais les Boers n'ont oublié cet incident, ni l'endroit où il se passa.

Quand plus tard, en 1834, l'esclavage fut aboli, les maigres indemnités allouées aux propriétaires d'esclaves furent acquittées de mauvaise grâce, et à la mauvaise grâce s'ajouta la mauvaise foi. C'en était trop. A la fin de 1836, dix mille colons avaient émigré avec leurs femmes, leurs enfans et leurs bœufs. Quelques-uns avaient troqué leur maison contre un chariot, et ils s'en allaient devant eux, s'appliquant à mettre plusieurs centaines de lieues entre l'Anglais et leur bonheur. Ils s'établissaient de préférence dans quelque contrée réduite en désert par un Attila noir ou cuivré, et dont l'éléphant, le rhinocéros, la girafe et l'antilope avaient repris possession. Mais à peine étaient-ils installés, à peine avaient-ils construit leurs fermes, leurs étables, leurs réservoirs, ouvert des routes, mis la terre en culture, l'Angleterre, qui semblait les avoir oubliés, se souvenait d'eux pour leur dire : « Vous êtes mes sujets, des sujets évadés, et vous m'appartenez. J'ai les bras infiniment longs; où que vous alliez, vous serez sous ma main. » Ils avaient colonisé Natal, Natal leur fut repris. Ils avaient fondé une république entre l'Orange et le Vaal, la république d'Orange a été annexée, jusqu'à ce que le conquérant, y trouvant son compte, la remit en liberté, en lui enlevant toutefois quinze ans plus tard certains champs de diamans qui lui parurent de bonne prise. Ceux qui avaient passé le Vaal se croyaient en sûreté, ils comptaient sur les distances et sur la parole de l'Angleterre; leur espérance a été déçue, ils ont dû subir la loi commune qui veut qu'au Zulu succède l'éléphant, à l'éléphant le Boer et au Boer l'Anglais. Le Zulu ravage, l'éléphant se repaît, le Boer défriche, et quand il a défriché, l'Anglais lui dit : « Tu es chez moi. » Ce genre de politique sud-africaine a été pratiqué depuis longtemps par les chercheurs de truffes. Leur truie, unissant une finesse d'odorat sans égale à une extrême délicatesse de friandise, ils la chargent de déterrer le précieux végétal. Pendant qu'elle fouille avec son groin, le chercheur la suit d'un œil attentif; au moment où elle découvre la truffe et s'apprête à la manger, il écarte la pauvre bête en lui assénant un coup sec sur le nez et il lui jette en guise de consolation quelques glands qu'elle dévore, faute de mieux. Le travail est pour elle, la truffe est pour lui.

Les Anglais considéraient les Boers comme leurs porcs truffiers; mais quand on a dans ses veines du sang hollandais et huguenot, à la lenteur des pensées on joint l'amour de l'indépendance, la fierté de l'âme, la ténacité du vouloir, et on estime que, si l'homme peut se passer de truffes, le pain qu'il mange ne lui profite qu'à la condition d'être vraiment à lui. Les Boers sont ainsi faits; ils n'ont de goût que pour les repas qu'assaisonne la liberté, l'ombre d'un Anglais qui passe suffit pour gâter leur plaisir, et le pain qu'ils mangent devient amer à leur bouche.

Si les Boers ont peu de sympathie pour les Anglais, les Anglais, jusqu'aujourd'hui, avaient considéré les Boers d'un œil superbe et un peu méprisant. M. Émile Montégut a consacré à ces Bataves africains des pages aussi instructives que vivantes et colorées; peut-être a-t-il plus insisté sur les fâcheux côtés de leur caractère que sur leurs vertus (1). Quant aux Anglais du Cap ou de Natal, ils n'ont jamais voulu voir que leurs défauts, qu'ils se plaisent à exagérer et à noircir; à parti-pris point de conseil. Ils les accusent de n'être qu'une race grossière de paysans calvinistes, et la grossièreté mise à part, les Boers n'ont jamais prétendu être autre chose. Ils leur reprochent leurs maisons sans plafonds et sans parquets, percées de rares et étroites fenêtres semblables à des trous de boulets, *few in number and resembling shot-holes*, la passion déplorable que leur inspire la viande de gnou fortement faisandée, leur sordide parcimonie, l'habitude qu'ils ont d'économiser les bouts de chandelle en se couchant comme des poules après avoir expédié le repas du soir, lu leur Bible et récité leurs prières. Ils leur reprochent aussi l'étroitesse et la somnolence de leur esprit, leurs préjugés, l'âpreté de leurs dogmes qui les rend peu tendres pour les indigènes, peu gracieux pour leur prochain. Ils leur reprochent surtout leur attachement à la routine, leur aversion pour les nouveautés, le médiocre parti qu'ils tirent des ressources du pays où ils se sont établis, leurs fermes immenses dont ils ne cultivent que quelques acres, juste de quoi pourvoir à la subsistance de leurs familles. En Afrique ou ailleurs, l'Anglais aime à faire grand; le Boer fait tout petitement, il vit de ménage, et on assure que c'est lui rendre service que de l'annexer pour lui élargir l'esprit, pour lui donner le goût des entreprises, pour remuer ces eaux dormantes, pour transformer ces lourdauds en hommes d'affaires et de progrès.

Les Boers ont trouvé un chaud défenseur, un éloquent avocat, dans un Écossais, M. Alfred Aylward, qui les connaît bien, ayant passé dix années parmi eux (2). Il déclare que « ces paysans de haute taille, puissans, robustes, endurcis aux fatigues et aux longues marches, simples et frugaux, ont toute l'étoffe désirable pour constituer une nation, que ce sont des hommes qui font honneur à leur espèce, *splendid spe-*

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1879.

(2) *The Transvaal of to-day*, by Alfred Aylward.

cimens of humanity. » Il a réfuté tous les jugemens injurieux qu'on avait portés sur ses clients. Si leurs maisons sont fort simples, c'est qu'ils les bâtissent de leurs mains, se servant à eux-mêmes de charpentiers et de maçons. Si leurs appartemens n'ont pas de planchers, c'est que, pour avoir des planches, ils doivent les faire venir à grands frais de Natal ou de Cape-Town. Si leurs habitudes sont un peu sordides, c'est qu'ils se souviennent des leçons d'abstinence que leur ont données les déserts où ils ont si longtemps cheminé. S'ils économisent les bouts de chandelle, c'est que, dans leurs tristes odyssées, ils n'avaient pas d'autres lampes qu'un morceau de chiffon trempé dans la graisse d'un animal fraîchement égorgé. S'ils ne cultivent qu'une faible partie de leurs vastes domaines et se contentent de récolter le grain qu suffit à leur subsistance, c'est qu'il n'y a pas de marchés dans leur voisinage, que les distances sont énormes et les transports infiniment coûteux. Si on les accuse d'être inhumains pour les indigènes, durs pour leurs serviteurs, c'est qu'on les calomnie, car les noirs qui les servent refusent de changer de maître et leur font l'amitié d'apprendre leur langue, tandis que l'Anglais du Cap, pour avoir commerce avec ses domestiques, est obligé d'apprendre le cafre à la sueur de son front.

M. Aylward affirme que les Hollandais de l'Afrique australe ne sont pas des êtres hostiles à tout progrès, qu'à mesure qu'ils s'enrichissent, ils perfectionnent leurs maisons, qu'elles finiront par avoir des plafonds et des planchers. Il vante l'intelligence éveillée et l'ouverture d'esprit de leurs enfans, l'ardeur que mettent les petits Boers à se débourrer et à se dégauchir. Il affirme aussi qu'il n'en faut pas croire les spéculateurs et les aventuriers sur les richesses naturelles du Transvaal, que les gens qui veulent faire grand doivent s'en aller en Australie et dans la Nouvelle-Zélande, que la terre africaine est dure à mettre en valeur, que la méthode pratiquée par ces paysans dont on se moque est la bonne, qu'ils font plus pour le progrès que tous les aventuriers qui les plaisantent, que tout colon anglais qui veut réussir doit prendre exemple sur eux et tâcher de devenir « un Boer, un Boer riche, un Boer à la main heureuse, un Boer bien lavé et bien habillé, mais un Boer enfin, un vrai Boer. » — « Si j'étais, nous dit-il, un fermier anglais possédant quelques ressources, mais pas assez pour fournir aux besoins grandissans de ma famille croissante, je m'en irais volontiers au Transvaal, dans ce vaste pays qui ne connaît ni les prétentions, ni le faste, ni la sotte et inflexible tyrannie de certaines conventions sociales. La gaîté qu'on y respire, l'économie qui y règne, sa stagnation même, tout m'y plairait. Je serais heureux dans une maison bâtie en briques sèches, dussé-je me passer de parquets pendant quelques années et apercevoir quelquefois au-dessus de mon étable, dans mon grenier, des serpens traîtreusement blottis parmi mes bottes d'avoine. Mes enfans auraient la santé en partage, un héritage assuré,

des chevaux à monter, plus d'occupation qu'ils ne voudraient pour leurs mains, sinon pour leur âme, et quand ils écorcheraient le hollandais et le cafre, quand ils ne verraient des villes que de loin en loin pendant quelques jours, quand ils n'auraient fréquenté l'école que pendant deux ans, ils apprendraient le monde dans les livres et les journaux et deviendraient des hommes bons, honnêtes, utiles autant qu'heureux. Non, je ne regretterais pas que mes enfans fussent des Boers... Il y a dans l'Afrique du Sud, ajoute-t-il, des hommes dont les idées sont trop grandes pour leur condition et pour celle du pays qu'ils habitent. Dans l'orgueil de leur miraculeux savoir, dans l'enthousiasme de leur zèle honorable, mais mal réglé, ils ne voient pas que ce n'est pas le Boer qui a fait l'Afrique telle qu'elle est, mais que c'est l'Afrique qui a moulé l'industrieux Hollandais à son image et qui en a fait le fermier improgressif, semble-t-il, dont le monde raille la simplicité et les ignorances. »

Admettons que M. Aylward soit disposé à voir les Boers en beau, il n'en est pas moins vrai que ces paysans calvinistes ont une âme fortement trempée et des qualités rares. Il s'est fait en eux une alliance de penchans contraires qui semblent s'exclure et qu'ils concilient comme par miracle. Ils poussent l'amour de leur indépendance jusqu'à la sauvagerie, et en général leurs fermes sont distantes les unes des autres de 14 ou 15 kilomètres. Ils entendent être maîtres chacun chez soi, tout voisinage les inquiète et les moleste, il leur déplaît de voir fumer à l'horizon la cheminée de leur prochain. Et cependant, en dépit de l'espace et des distances, ils ne laissent pas de faire corps, de se toucher les coudes, et ces solitaires conservent le sentiment de la vie commune. On a remarqué combien ils sont friands d'éloquence et de longs discours. Aux jours de grandes fêtes, comme l'a dit M. Montégut, on les voit quitter leurs tanières et affluer des districts les plus lointains dans Pretoria, Potchefstroom ou Bloemfontein, encombrant les places de leurs chariots attelés de six paires de bœufs et attendant leur tour de pénétrer dans l'église, où le service sacré doit être renouvelé plus d'une fois pour suffire à leur appétit. Mais ce n'est pas seulement pour entendre des sermons qu'ils s'arrachent à leur chère solitude, ils s'assemblent aussi pour délibérer en commun sur les affaires publiques, et la séance durât-elle du matin au soir, la patience de leurs oreilles est à l'épreuve de tout. Ils ont un cœur de citoyens et de patriotes, ils se sentent nation; le Transvaal est pour eux une Hollande africaine, où ils ont à jamais fixé leur résidence et leurs désirs. On a avancé que la patrie est un bon champ, dont le possesseur, logé dans une maison bien ou mal tenue, peut dire : « Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie sont à moi, j'y vis sous la protection de lois qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent comme moi des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts com-

muns, j'ai ma voix dans cette assemblée, je suis une partie du tout, de la communauté, de la souveraineté. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes libres n'est qu'une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet. » Les Boers ont la sainte horreur du palefrenier et des coups de fouet, et ayant trouvé la liberté dans le Transvaal, ils s'en sont fait une patrie. Cette terre où l'on rencontre le lion, le scorpion, la tarentule et la vipère à cornes leur est aussi chère que la Touraine au Tourangeau. — « Chaque nation a son pays, est-il dit dans leur chant national; nous demeurons sur terre africaine. Pour nous il n'y a pas de meilleur pays dans tout ce vaste univers. Nous sommes fiers de porter ce nom : libres enfans de l'Afrique du Sud. » Et en marchant contre les Anglais, ils chantaient d'une seule voix cet autre couplet : « Chaque nation a son droit, fût-elle faible et petite. Il y a un œil qui voit tout, il y a un bras qui réprime l'insolence. Que Dieu regarde nos oppresseurs et veille sur l'Afrique du Sud ! »

Ce qui a fait prendre le change à l'Angleterre sur les vrais sentimens des Boers, c'est la facilité trompeuse avec laquelle s'accomplit tout d'abord l'annexion. Le conquérant avait bien choisi son heure. La république s'était donné un administrateur qui, avec les meilleures intentions du monde, avait compromis ses affaires. M. Burgers avait étudié la théologie dans une université d'Europe, il en était revenu rationaliste en religion comme en politique, en politique comme en religion. Les rationalistes ont quelquefois le tort d'aller trop vite. Dès qu'il fut devenu président, M. Burgers entreprit de tout réformer, les écoles, les cours de justice, la monnaie. Il conçut aussi le projet de construire un chemin de fer qui devait mettre le Transvaal en communication avec la mer, relier Pretoria à la baie de Lagoa, et qui eût été pour le pays un bienfait de grand prix. Il négocia des emprunts à cet effet, mais le chemin de fer ne se fit pas. Au mois de janvier 1877, la république devait plus de 200,000 livres sterling, et ses créanciers devenaient pressans. Elle traversait une crise financière. La législature ou *volksraad* était assemblée; on discutait, on ergotait, on se chamaillait. L'anarchie régnait sinon dans la rue, du moins dans les têtes. Sur ces entrefaites, on apprit qu'un commissaire anglais, sir Theophilus Shepstone, venait d'arriver à Pretoria, accompagné de son état-major. Il était muni d'un blanc-seing de sa très gracieuse souveraine, qui l'autorisait à annexer tous les territoires qu'il trouverait à sa convenance, à la condition toutefois qu'il consulterait les populations et qu'il obtiendrait leur agrément. Mais il n'eut garde de dire ce qu'il venait faire, ni même qu'il vînt pour faire quelque chose. Il s'enveloppait dans un profond mystère, et chacun se demandait : Que veut-il? Quand on le pressait de questions, il répondait qu'il était venu en conseiller, en ami, après quoi il rentrait dans son silence. Jamais on n'avait poussé plus loin l'art de se taire.

M. Aylward nous raconte que, depuis son séjour dans le Transvaal,

il ne peut plus douter de l'action magnétique, de l'étrange fascination qu'exerce le regard du serpent. Un jour qu'il chassait, dans le temps où il n'était encore qu'apprenti émigrant, ce qu'on appelle à Natal *à jimmy,* il lui arriva d'en rencontrer un qui était de belle taille. Le monstre, se dressant tout à coup, braqua sur lui des yeux énormes, des yeux qui s'agrandissaient de seconde en seconde, des yeux tour à tour couleur d'opale ou d'escarboucle qui passèrent de la grosseur d'un shilling à celle d'une saucière et bientôt parurent remplir tout l'espace, tandis que le malheureux chasseur restait là, cloué sur la place, pétrifié, ensorcelé, immobile, à cela près qu'il contrefaisait gauchement sans y penser tous les mouvemens onduleux que le serpent imprimait à sa tête et à son cou. La présence de M. Shepstone produisit sur les Boers et sur leur *volksraad* le même effet magnétique que les yeux du serpent sur M. Aylward. On répétait chaque jour : Que veut-il? qu'est-il venu faire? Mais on n'osait le questionner, il n'était pas d'un commerce facile et il goûtait peu les indiscrets.

Cependant la vérité peu à peu transpira. Des bruits sourds circulaient de bouche en bouche et remplissaient d'aise certaines gens pour qui l'Afrique n'est pas une patrie comme pour les Boers, mais un endroit où l'on vient remplir ses poches. Ce parti d'annexionnistes de belle humeur comprenait tous les chercheurs d'aventures, de hasards et d'affaires véreuses, la race roulante et vagabonde, les pieds poudreux, les batteurs d'estrade dont les papiers ne sont pas en règle, les hommes à grandes idées, à grandes espérances et à petits capitaux, les commis-voyageurs à jabots et à manchettes, les spéculateurs qui revendent avec bénéfice des fermes qu'ils n'ont pas achetées et qui aspirent à mettre en actions des mines qui n'existent pas, les *land-jobbers,* les *swindlers* de toute espèce, tous ceux qui s'appelaient eux-mêmes « les hommes de développement, *development-men,* » et qui regardaient avec mépris les paysans calvinistes, leurs préjugés et leurs pratiques routinières. Ils se flattaient que l'annexion anglaise allait tout changer, tout transformer, qu'ils obtiendraient des concessions de mines et de travaux publics, des emplois, des fournitures, que l'or britannique pleuvrait sur les collines et sur les plaines comme une manne bénie, qu'on le ramasserait à la pelle, que les potirons du Transvaal doubleraient de taille et que désormais tous les œufs de poule auraient deux jaunes. Les Boers, interdits, ne savaient que penser, ils cherchaient à douter encore de leur malheur, ils regardaient du coin de l'œil l'homme prodigieux qui se taisait depuis deux mois, ils retenaient leur souffle pour mieux écouter son silence, et M. Shepstone jouissait en secret des angoisses de ce *volksraad* qu'il s'apprêtait à dissoudre. Ce n'était pas une affaire, il n'avait qu'à siffler et à lever un doigt.

Tout à coup la nouvelle se répandit que des troupes avançaient et se massaient sur la frontière. Alors on prit peur, on s'effara, on se résolut

à aller trouver sir Theophilus, à lui demander s'il ne restait pas quelque moyen de conjurer cette annexion dont la menace pesait comme du plomb sur les cœurs. Cette fois l'oracle parla. Sans qu'un muscle bougeât sur son impassible visage, sans même lever les yeux pour considérer ses interlocuteurs, sir Theophilus murmura doucement : « Il est trop tard : *It is too late!* » Et sans s'être soucié d'obtenir ce consentement que ses instructions lui enjoignaient de réclamer, contrairement aux vœux de la législature et des neuf dixièmes de la population, en dépit de toutes les protestations du gouvernement de la république, sir Theophilus ajouta : « Dorénavant le Transvaal sera une possession anglaise. » Sur quoi il arbora le drapeau de la reine. Ainsi fut exécuté ce tour hardi d'escamotage, et il faut avouer que M. Shepstone fut en cette occasion un grand artiste, un merveilleux prestidigitateur, l'un des plus adroits de tous ceux qui ont jamais dit à leur prochain : Rien dans les mains, rien dans les poches, et pourtant le tour est joué. « Un Anglais résolu, a dit M. Anthony Trollope, arriva dans une république avec vingt-cinq agens de police et un drapeau et il en prit possession. — Plairait-il aux habitans de la république de me prier de la prendre? demanda-t-il, et à cela se borna son enquête. — Non, répondirent le peuple et son parlement, et nous refusons même d'examiner une proposition si monstrueuse. — Soit, je prendrai la république sans qu'on m'en prie, répliqua sir Theophilus. Et il la prit. »

Pendant quelques mois, M. Shepstone put croire que tout se passerait en douceur, que les Boers se résigneraient à leur sort et même qu'ils y prendraient goût. Grâce aux hommes de développement, l'annexion fut fêtée. Il y eut des réjouissances, des bals, des banquets, des adresses de félicitations, beaucoup de bouteilles de champagne furent débouchées. Quel est le fait accompli en l'honneur duquel on n'ait pas bu beaucoup de champagne? L'annexion était un fait accompli, et au surplus sir Theophilus était, lui aussi, un gentleman accompli. Les hauts fonctionnaires qu'il envoya dans toutes les parties du Transvaal pour y porter la bonne nouvelle étaient comme lui de vrais gentlemen, ils trouvèrent partout des visages réjouis pour leur faire accueil. En pareil cas, ce sont les seuls qui se montrent, ils servent de paravens; les visages tristes se cachent.

M. Aylward résidait à Lydenberg, dans le district montagneux qui s'étend jusqu'à la frontière nord-est du Transvaal, quand le lieutenant-général, sir Arthur Cunynghame, chevalier commandeur de l'ordre du Bain, y fit son apparition en compagnie de l'honorable capitaine Coghill, son aide de camp, et du capitaine Clarke, commissaire spécial. Un si grand homme, représentant sa majesté, avait droit à des égards tout particuliers. On s'industria pour lui faire fête. On fouilla dans de vieilles valises qui avaient été rarement déballées; on mit à l'air des habits de gala qui n'avaient pas vu le soleil depuis bien des mois et qu'on brossa

avec le plus grand soin. Le général fut logé dans la plus belle maison de la ville. Cette splendide demeure avait des parquets, des plafonds, une vérandah et même des rideaux ou quelques lambeaux de calicot qui en tenaient lieu ; le propriétaire s'était ruiné à la bâtir et à la meubler. Sir Arthur était un homme d'humeur joviale et de manières engageantes, le cœur sur la main. On jugea à propos de le convier à un banquet dans la plus vaste salle d'une baraque en briques, qui possédait jusqu'à trois fenêtres. Quoique le cuisinier fût Français, la chère laissait à désirer. Il se trouva que la soupe était sucrée, que les viandes étaient crues ; en enfonçant le couteau dans la dinde et dans le cochon de lait, on en fit jaillir le sang, mais le whisky était vieux, les vins étaient exquis. On s'anima, on plaisanta, on prononça des discours. Quelques-unes des plaisanteries manquaient de sel, quelques-uns des discours manquaient de gaîté; toutefois la soirée se passa bien. Enfin sir Arthur prit la parole, et le whisky aidant, son éloquence fit merveille. En commençant, il parla « des collines de Lydenberg, » sans leur accoler aucune épithète ; avant qu'il fût au milieu de sa harangue, elles étaient devenues « les collines dorées de Lydenberg, » et un peu plus tard « les collines dorées de notre beau Lydenberg, » et finalement « les collines dorées et admirablement fertiles de notre tout particulièrement beau district. » Il en dit tant qu'on finit par l'en croire. Les hommes de développement, *development-men,* l'applaudirent à outrance, et on voyait dans leurs yeux dilatés et luisans des enfilades de collines d'or, des mines, des concessions, un avenir enchanteur, une longue suite d'années grasses succédant aux années maigres dont les Boers se contentent et qui suffisent à la médiocrité de leurs désirs et de leurs pensées.

Cependant les Boers s'étaient remis par degrés de leur surprise, de leur émoi, de leur stupeur. Plus ils réfléchissaient, plus ils s'avisaient qu'ils avaient été les victimes d'un véritable tour de gobelets, et ils regrettaient amèrement leur république escamotée par un habile homme comme une muscade. Ils s'indignèrent de la fausseté des prétextes qu'on leur avait allégués pour les réconcilier avec leur servitude. On leur avait dit en les annexant qu'on était venu les protéger contre les Zulus et leur puissant roi Cetiwayo, qui avait juré de les conquérir. Mais ils se sentaient de force à se protéger eux-mêmes, ils ne craignaient point les Zulus. Ils ne prenaient pas au sérieux Cetiwayo et son despotisme noir tempéré par la polygamie. C'était à leurs yeux un épouvantail dont se servait l'astuce anglaise pour les réduire à l'obéissance par la peur. Un vieux fermier du Transvaal avait dit : « Les mécréans prétendent que si les hommes ne craignaient pas le diable, les curés n'auraient pas de quoi vivre. Avant peu les plaisantins politiques pourront dire que les Zulus sont un diable complaisant qui fait vivre les Shepstone. » Au surplus était-il certain que, devenus Anglais, les fermiers du Transvaal n'eussent plus rien à craindre, qu'ils pussent dormir sur leurs

deux oreilles, que l'Angleterre s'entendît mieux qu'eux à tenir en respect des voisins incommodes, égorgeurs et pillards? Le résident de Lydenberg répondit un jour au premier ministre d'un roi cafre qui lui vantait la puissance de son maître: « Les Anglais ne sont pas des Boers, ils ont des soldats qui ne vivent que pour se battre, et le drapeau qui flotte sur leurs forts vaut des millions d'hommes, car ils peuvent envoyer régiment après régiment pour le défendre. » Le ministre cafre ne se laissa pas intimider par cette vantardise britannique; il répliqua en souriant: « Si mon maître lisait vos gazettes, les contes qu'elles débitent lui en imposeraient peut-être; mais soyez sûr qu'il a plus peur de cent chiens enragés que d'un million de soldats en papier. » Ce Nestor au teint de suie avait raison, et ce n'est pas aux fermiers du Transvaal, c'est aux Anglais que les Zulus ont déclaré la guerre.

On avait dit aussi à ces paysans qui sont de très grands propriétaires et qui ont besoin d'avoir beaucoup de bras à leur service que la chrétienne Angleterre les annexait par philanthropie, qu'elle entendait défendre contre eux leurs serviteurs qu'ils maltraitaient, les indigènes qu'ils réduisaient en servitude. Mais ils savaient que, malgré leur rudesse naturelle, malgré la pesanteur de leurs mains, ils avaient plus d'égards pour leurs domestiques que tel missionnaire anglais, et en vérité sir Theophilus n'a pas trouvé dans le Transvaal un seul esclave à affranchir. On leur avait dit encore qu'on venait les sauver du désordre, de la confusion, de l'anarchie, et ils avaient peine à se persuader qu'ils fussent tombés dans l'anarchie. On leur avait affirmé que, laissés à eux-mêmes, ils ne pourraient parer à leur détresse financière, mais ils n'ignoraient pas que leurs frères de l'état d'Orange s'étaient trouvés comme eux dans de très grands embarras et qu'en peu de temps, grâce au président capable qu'ils s'étaient donné, ils avaient réussi à rétablir leurs finances. Non-seulement les prétextes qu'on leur alléguait étaient faux, les promesses qu'on leur avait faites n'avaient point été tenues. On s'était engagé à consulter leurs goûts, à respecter leurs lois, et on les gouvernait par des commissaires et par des ukases, on les excluait de toute participation à leurs propres affaires, on supprimait leur législature, on transformait leurs tribunaux, et sir Theophilus recrutait sa police parmi les Zulus de l'état de Natal. Ces commissaires, cette police noire, ces dénis de justice eurent raison de leur flegme et firent bouillonner leur sang. Ils s'émurent, ils protestèrent, ils envoyèrent des délégués en Europe pour plaider leur cause, pour réclamer leurs droits et leurs libertés auprès de la reine et de ses ministres; mais quand ces délégués furent de retour et voulurent rendre compte de leur mission à leurs mandataires convoqués en *meeting* à Pretoria, sir Theophilus fit prendre les armes à ses soldats et braqua ses canons sur l'assemblée.

Pendant que les Boers réfléchissaient et s'agitaient, le petit parti qui

avait souhaité et préconisé l'annexion se trouvait déçu dans ses espérances. Les spéculateurs, les hommes d'aventure, les hommes à jabots et à manchettes n'étaient pas contens; les hommes de développement s'avisaient que, sous le régime anglais, le Transvaal était bien lent à se développer et leurs poches bien lentes à se remplir. L'état financier du pays ne tendait point à s'améliorer, la dette s'était accrue, le chemin de fer de la baie de Lagoa était encore à l'étude, l'or britannique n'avait point opéré de miracles, les concessions étaient rares, les entreprises demeuraient en suspens, et quoi qu'en eût dit le général Cunynghame, « les collines dorées de notre admirable district de Lydenberg » ressemblaient beaucoup aux sévères collines d'avant l'annexion. La bonhomie de sir Arthur n'avait pas produit de plus beaux résultats que le silence de sir Theophilus, on en était encore aux vaches maigres, les vaches grasses se faisaient attendre, on commençait à n'y plus croire, et c'est ainsi que par degrés tout le monde se mettait d'accord pour faire grise mine à l'Angleterre. Cependant les délégués qu'on envoyait coup sur coup en Europe en revenaient sans avoir rien obtenu. Toute patience a ses bornes, même la patience hollandaise. Les Boers se résolurent à revendiquer par les armes ce qu'on refusait à leurs requêtes et à leurs justes remontrances. Ils se soulevèrent, le sang coula, ils remportèrent des succès inespérés, et ils prouvèrent par leur courage héroïque à quel point ils étaient dignes de leur liberté.

Il est plus facile de ne pas faire de fautes que de réparer celles qu'on a faites, et on peut croire que, si le gouvernement anglais avait été mieux informé, mieux renseigné, il se fût gardé de mettre la main sur le Transvaal. Il eût compris que cette conquête sans gloire n'était pas une conquête sans péril, qu'elle ne lui profiterait guère, que pour la conserver, il faudrait un jour verser du sang et imposer d'inutiles sacrifices aux contribuables du Royaume-Uni. Mais les grandes puissances coloniales qui ont des possessions dans le monde entier ressemblent à ces grands seigneurs qui ont hérité de vastes terres où ils ne mettent jamais les pieds, et qui les font administrer par des intendans à la bonne foi desquels ils sont obligés de s'en remettre. Les grands seigneurs sont souvent trompés par leurs intendans, les gouvernemens se laissent souvent gouverner et compromettre par leurs agens: — « Un secrétaire d'état pour les colonies, a dit M. Aylward, est presque toujours à la merci de ses subordonnés, lesquels sont en règle générale des hommes remplis d'eux-mêmes, pénétrés de leur importance, esclaves de leurs théories personnelles ou aveuglés sur les vrais intérêts par les traditions ou par les habitudes d'esprit qu'ils ont contractées dans l'exercice de leur métier. Dans les colonies, les fonctionnaires publics forment une classe; leurs entours constituent ce qu'on appelle *la société* et font bande à part, sans se mêler jamais aux gens du pays et sans se douter qu'ils

en sont méprisés. Quels que soient les préjugés qui ont cours dans cette société semi-officielle, ils servent de règle, de credo, de religion au gouvernement local, dont elle adopte par un juste retour toutes les opinions; car elle brille d'un éclat emprunté, et elle ne serait plus *la société*, si elle perdait son caractère officiel. Il est bien rare qu'une colonie réussisse à s'émanciper de cette clique qui pèse sur elle comme un cauchemar, qu'un gouverneur parvienne à s'affranchir de ses funestes influences. Mais si les subalternes employés par l'office des colonies lui représentent les colons anglais sous un faux jour, combien plus fausses et plus difficiles à contrôler sont les idées qu'ils lui donnent touchant les populations sujettes et les tribus avoisinantes! Chaque jour le gouvernement anglais est requis par ses satrapes d'endosser la responsabilité de quelque agression de haute main, d'approuver la saisie d'un nouveau territoire ou de pressurer quelque peuple indépendant, et le proconsul justifie sa requête en alléguant les opinions préconçues de sa clique, de ses entours et de *la société*. » Que d'heureux ne font pas les annexions! Elles procurent aux fournisseurs de l'ouvrage et du profit, elles réjouissent les généraux qui aiment à se battre, les capitaines qui cherchent de l'avancement, les politiciens qui ont le goût de faire parler d'eux; elles promettent des places aux affamés qui les quémandent et à tous ceux qui ont un frère cadet ou un fils à pourvoir. Mais tout cela coûte fort cher, et les gouvernemens ainsi que le commun des mortels ont souvent plus à se plaindre de leurs amis que de leurs ennemis. On avait persuadé à l'Angleterre que les Boers goûteraient sa domination, et quand ils se sont soulevés, on lui a affirmé que ces couards ne sauraient ni ne voudraient se battre sérieusement. Aujourd'hui, comme le disait le *Times*, il n'est personne qui ne rende justice à leur bravoure personnelle, à leur entente de la guerre et à la fatale justesse de leur tir.

Le gouvernement britannique a pris une détermination qui l'honore, il vient de donner un noble exemple à tous les faiseurs d'annexions; en vérité nous en connaissons qui ne l'imiteront pas. Le cabinet libéral et M. Gladstone, quoiqu'il dût leur en coûter de laisser les armes anglaises sous le coup d'une défaite, ont résolu de réparer l'injustice commise et de composer avec les Boers. En réglant les clauses de cette transaction, ils avaient à concilier la générosité avec la politique et à tenir compte de la dignité de l'Angleterre aussi bien que de ses intérêts. Il a été stipulé que les insurgés licencieraient leur armée, que les garnisons anglaises occuperaient les forts jusqu'à la conclusion définitive de l'arrangement projeté, que le Transvaal reconnaîtrait la suzeraineté de la reine Victoria, qu'il y aurait un résident anglais à poste fixe dans la capitale future du pays, moyennant quoi une entière autonomie et le droit de se gouverner comme il leur plaira seront assurés aux Boers. Les Anglais ont applaudi à cette solution, hormis quelques tories

à tous crins qui l'ont qualifiée de déshonorante. Quant aux Boers, ils sont trop sages pour que leurs premiers succès les aient grisés et leur aient enflé le cœur; ils ont agréé les conditions qu'on leur faisait. Assurément, quand on en viendra aux détails, il y aura des points chatouilleux à traiter. Il est permis de croire aussi qu'un résident à poste fixe qui sera chargé de protéger les indigènes contre la république et de contrôler sa politique étrangère, pour peu qu'il ait l'humeur processive, chicaneuse, brouillonne et le goût des menées secrètes, des intrigues sourdes, risquera de devenir un personnage fort incommode. Il sera bon d'attacher un grelot au cou de ce chat, c'est une opération délicate. Espérons que les proconsuls et les satrapes ne s'appliqueront pas à brouiller les cartes et que les intentions généreuses de M. Gladstone seront généreusement interprétées. Dans les conversations entre le fort et le faible, il faut que le fort soit loyal et le faible circonspect. Quand la bonne foi discute avec le bon sens, on finit toujours par s'entendre.

Si tout se passe comme nous le souhaitons, les Boers, instruits par l'expérience, se feront un devoir de ne pas donner aux indigènes des sujets de plainte dont on ne manquerait pas de s'armer contre eux; ils n'écouteront que d'une oreille les paroles dorées des hommes de développement, ils sauront résister aux impatiences de certains rationalistes qui voudraient les faire aller trop vite ou les engager dans de périlleuses entreprises. Malheur à une république qui laisse le désordre s'introduire dans ses finances, le vide se faire dans ses caisses! On profite de ses embarras qu'on exagère, et un beau matin sir Theophilus Shepstone, se présentant en sauveur, la juge bonne à prendre et la met dans sa poche. Quand les Boers auront recouvré leur liberté et appris à en faire un bon usage, il sera prouvé que dans les environs du tropique du Capricorne, en dépit des Zulus, des lions, des loups, des vipères cornues, du serpent imamba et du voisinage de la terrible mouche tsetsé, il peut y avoir une république tranquille, prospère, contente de son sort. Nous en croyons sans peine M. Aylward, lorsqu'il nous affirme qu'un moyen d'être parfaitement heureux est d'être tout simplement un Boer. N'est-ce pas une vérité éternellement vraie que le bonheur n'a pas toujours besoin de confort, ni même de planchers, qu'il n'habite guère dans les palais, surtout quand ils sont minés par les nihilistes, mais qu'on peut le rencontrer dans une pauvre maison, méchamment hourdée et de piètre apparence, dont les rares fenêtres qui ressemblent aux boulins d'un pigeonnier ne sont jamais si étroites qu'il n'y puisse passer sa tête? Encore n'aime-t-il guère à se montrer; il craint les envieux et il se cache.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1881.

Arriverons-nous à voir un peu clair dans nos affaires et à savoir comment on entend pratiquer les institutions de la France? les idées finiront-elles par se débrouiller? y aura-t-il le scrutin de liste, y aura-t-il le scrutin d'arrondissement pour les élections prochaines? La crise ministérielle, qui a pu être détournée avant tout débat parlementaire par une déclaration savamment évasive de M. le président du conseil, cette crise pourra-t-elle être évitée après les discussions qui mettront nécessairement au jour toutes les divisions? Ce sont là des questions qui sont loin d'être résolues, qui ne cessent de s'agiter dans une certaine confusion ou une certaine lassitude des esprits, et en attendant qu'elles soient décidées, M. le président de la chambre des députés, qui, lui, a sûrement ses idées, ses intentions, prend ses libertés.

Il poursuit le cours de ses campagnes de propagande et de ses pérégrinations à travers tous les hôtels de Paris où l'on dîne en famille, — entre deux cents ou six cents convives choisis pour écouter la bonne parole! Un jour, c'est au Grand-Hôtel qu'il comparaît en gala au milieu des membres de l'Union des chambres syndicales du commerce et de l'industrie; un autre jour, c'est à l'hôtel Continental qu'il figure au milieu des invités de la chambre syndicale de la draperie. Peu auparavant, il s'était rendu au Trocadéro, non pas à un dîner cette fois, à une assemblée générale de l'Union des employés de commerce, — et pour toutes les circonstances il a des discours! M. le président de la chambre des députés est l'hôte obligé, l'orateur retentissant des banquets et des fêtes du commerce. Il se déploie à l'aise dans ces réunions qui ne lui ménagent pas les ovations, — qui au besoin, sans marchander, l'appellent Mirabeau! Il fait pour ses auditeurs ébahis de

l'histoire et de la politique à sa manière; il parle souvent avec éloquence, toujours avec feu, et quelquefois avec une liberté de langue plus que singulière, avec un goût plus que douteux. Qu'avait-il besoin l'autre jour, pour charmer son auditoire, de laisser échapper cette phrase passablement baroque sur le consulat, — le consulat de Bonaparte, — venant « resserrer le carcan dans lequel râlait déjà la liberté du travail? » Si la liberté du travail et de tout le reste en était déjà à râler, ce n'est donc pas le consulat qui l'a détruite! Est-ce là ce qu'a voulu dire M. le président de la chambre des députés? Voilà où conduit la tyrannique passion de la phrase et de la déclamation. M. Gambetta aurait pu certes se dispenser aussi de parler en détracteur frivole, à propos de liberté, des « restaurations d'ancien régime ou de l'équivoque sans nom d'une monarchie bâtarde, » des « ruses, » des « atermoiemens » et des « dénis de justice » de ces gouvernemens d'autrefois. Si c'est là tout ce qu'il sait des trente-quatre années de monarchie constitutionnelle que la France de ce siècle compte dans son histoire, il peut, quand il le voudra, recommencer ses études. Il y trouvera son profit et il pourra faire profiter la république des lumières nouvelles qu'il aura recueillies. Il y gagnera surtout d'apprendre par plus d'un exemple ce que c'est qu'une politique sérieusement libérale, ce que c'est aussi que ce régime parlementaire dont on parle sans cesse en le comprenant et en l'appliquant, justement à l'heure qu'il est, d'une si étrange manière.

Le malheur de M. le président de la chambre des députés est de ne pouvoir se défendre de certaines intempérances, même quand il veut être modéré, de rester un homme de parti exclusif, même quand il veut, comme il le dit, ouvrir la république, et de déguiser souvent sous la pompe du langage, sous une apparence de politique nouvelle, des banalités qui sont de tous les temps. C'est là précisément une fois de plus le caractère de ces discours par lesquels M. le président de la chambre vient de rentrer bruyamment dans l'action en prenant en quelque sorte position en face ou à côté du gouvernement. Il y a un peu de tout dans ces discours. Assurément, à travers bien des licences de langage, il y a des intentions habiles, des vues justes, une certaine mesure de raison politique. M. Gambetta n'hésite pas à s'élever contre toutes les idées chimériques, contre les sophismes socialistes et révolutionnaires. Il met tout son tact à démontrer que la république, en trouvant appui dans le pays, dans le monde des affaires, a contracté l'engagement d'être « une république légale, ordonnée, sage, exempte d'agitations et de soubresauts, parfaitement régulière, respectueuse de tous les intérêts légitimes... » Il trace avec autant de fermeté que de justesse la voie qu'il y aurait à suivre, en ajoutant : « Nous faisons de la politique avec le bon sens moyen de la France. Nous faisons de la politique non-seulement pour un point du territoire, mais pour l'en-

semble du pays... Un gouvernement ne peut être en possession de l'affection et de la confiance publiques que s'il s'inspire des intérêts, des besoins, des vœux, des doléances, des aspirations, des exigences de toutes les parties de la France... » Fort bien! c'est presque le programme et le langage d'un homme d'état. Il n'y a qu'un malheur, c'est que l'homme d'état manque chez M. le président de la chambre, il ne reste guère que l'homme de parti dans la réalisation du programme. Que M. Gambetta juge habile depuis quelque temps, surtout à mesure qu'on approche des élections, de rechercher et même d'affecter de rechercher l'alliance des commis-voyageurs, des marchands de vin, des syndics de toutes les industries, des employés de commerce, c'est son affaire; à vrai dire, ces réunions ont leur utilité et ces classes qui représentent une partie du travail national sont certes très estimables; mais enfin les commis-voyageurs, les marchands de vin, les drapiers ne résument pas apparemment toute la société française; il est d'autres classes, ou si l'on ne veut pas de ce mot de classes, il est d'autres zones sociales où il y a aussi des « besoins, » des « vœux, » des « doléances, » des « aspirations, » dont doit tenir compte, au dire de M. le président de la chambre lui-même, un gouvernement jaloux d'entrer « en possession de l'affection et de la confiance publiques. » M. Gambetta ne paraît guère s'occuper de ces autres parties vivantes de la société française, qui ont pourtant aussi leur place dans l'état avec tout ce qu'elles représentent de traditions et d'intérêts, — ou s'il s'en occupe, c'est pour les offenser dans leurs souvenirs et leurs opinions, pour les traiter en vaincues ou en suspectes. Il réserve ses sollicitudes et ses flatteries pour ceux qui lui offrent des banquets et dont il attend la popularité, pour ceux qu'il appelle les représentans du négoce et des affaires. C'est en cela justement que M. Gambetta n'est point un homme d'état, qu'il reste un homme de parti souple, adroit, éloquent, mais abusé, infatué, aussi exclusif que bien d'autres, ayant tout l'air de chercher le pouvoir dans l'appui d'une clientèle active et puissante dont il caresse les instincts et les préjugés pour s'en servir. Sous ce rapport, cette campagne des banquets du commerce ne laisse pas de jeter un jour singulier sur les idées et les procédés de M. Gambetta comme sur la situation tout entière.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que M. le président de la chambre des députés, qui est certainement avant tout un homme d'impression et d'instinct, d'assimilation facile et de tactique, se donne tout le mouvement possible pour paraître un homme de science et de réflexion. Il ne se contente pas d'être un orateur entraînant, un esprit vif et habile. Il croit sincèrement avoir fait des découvertes merveilleuses qu'il déroule avec une complaisante et inépuisable abondance dans ses discours et dans ses programmes. Il a trouvé la méthode nouvelle appropriée à la république. Il a découvert la politique scientifique, expérimentale, la

politique des résultats et des applications pratiques. En quoi consiste-t-elle donc cette politique nouvelle? Il faut que désormais les hommes qui ont la mission de faire des lois, de rédiger des règlemens, de mettre en mouvement des institutions, de constituer des personnels, d'engager de grandes entreprises d'utilité publique, ne se bornent plus à la science du cabinet et aux méditations solitaires; il faut qu'ils se décident à vérifier constamment et à contrôler leurs idées par l'expérience, qu'ils acceptent cette fréquentation si utile des hommes publics avec les hommes d'affaires. « Et c'est pour cela que je suis ici, disait M. Gambetta dans un des derniers banquets... N'est-il pas vrai que lorsqu'on veut toucher à ces questions de traités de commerce ou de tarifs, il faut entrer en relation avec ceux qui exportent, avec ceux qui produisent, avec ceux qui transportent, avec ceux qui font le négoce dans le monde entier? N'est-il pas vrai que lorsqu'on veut étudier les effets économiques d'une taxe, d'un impôt sur telle ou telle matière, sur telle ou telle industrie, il faut entrer en rapport avec ceux qui en mesurent tous les jours la portée, qui connaissent les prix de revient, qui se rendent compte des élémens les plus complexes de la production? etc. » Voilà certes qui est au mieux! M. le président de la chambre des députés est un homme plein de raison qui sait parler et montrer à quelles conditions on peut diriger utilement les affaires d'un pays sans se jeter « dans les fondrières » ou sans rester « dans les ornières; » c'est encore un mot de lui bien trouvé. Est-ce là seulement ce qu'il appelle la politique nouvelle, la méthode républicaine? M. Gambetta croit-il sérieusement avoir découvert tout cela? En réalité, c'est ce qu'ont fait les politiques de tous les régimes, de toutes les monarchies; ils faisaient de la politique expérimentale, scientifique sans le savoir. M. Gambetta n'a qu'à interroger son collègue de la chambre, M. Rouher, sur la manière de scruter des tarifs de chemins de fer et de douanes. Il aurait pu, il y a quelques années, demander à M. Thiers comment il avait procédé toute sa vie. M. Thiers lui aurait dit que, dans la retraite comme au pouvoir, il ne passait pas un jour sans questionner un général, un administrateur, un banquier, un agriculteur, un manufacturier; il négligeait peut-être un peu les commis-voyageurs et les marchands de vin. Il n'écoutait pas toujours patiemment, il est vrai, et souvent il parlait pour son interlocuteur; il n'en arrivait pas moins à tout savoir par un prodigieux travail qu'il déguisait sous une facilité charmante. Il y a longtemps qu'on sait en vérité que le meilleur moyen de connaître la politique, c'est de l'étudier sérieusement et pratiquement, de la chercher dans les applications permanentes des lois et des taxes, dans les témoignages de ceux qui sont mêlés aux affaires, comme dans un budget et un état de douane, ces deux livres avec lesquels on peut retrouver tous les ressorts de la puissance financière et commerciale, administrative et militaire d'une nation.

Tout cela date de loin, sauf les banquets d'un certain genre, qui sont d'une invention plus récente; mais à côté de cette étude pratique, incessante des affaires, il y avait autrefois ce qui faisait les vrais hommes d'état, l'art de voir de haut et de combiner les élémens divers de la vie d'une nation, de respecter tout ce qui était une force dans une société ancienne et nouvelle à la fois, de ne pas sacrifier un intérêt à un autre intérêt, une classe à une autre classe, un droit à un autre droit. C'était le complément, le couronnement de cette science expérimentale qu'on possédait autant qu'aujourd'hui, qu'on pratiquait tout bonnement sans lui donner un nom prétentieux, sans la porter comme un évangile dans les banquets. Puisque M. le président de la chambre découvre tant de choses qui existaient avant lui, il aurait pu, par la même occasion, découvrir et s'approprier cette partie supérieure de l'art de l'homme d'état. Il aurait pu aussi, dans ce passé qu'il dénigre, où ont germé des libertés qu'on ne respecte plus trop, il aurait pu retrouver les élémens et les conditions de ce régime parlementaire que ses interventions un peu débordantes ne rendent pas toujours facile, dont on dirait parfois que la notion se perd ou s'efface, tant il règne de confusion sur les rapports des pouvoirs, sur les prérogatives des chambres comme sur le vrai rôle du gouvernement. On vient de le voir, il n'y a que quelques jours, par cette crise à laquelle M. Gambetta n'était point certainement étranger et d'où le ministère n'est sorti pour le moment qu'en abdiquant son rôle, son initiative dans une des questions qui divisent le plus les esprits et qui intéressent le plus le pays.

Que signifie, en effet, cette déclaration que M. le présieent du conseil, après bien des traverses et des délibérations, est allé porter l'autre jour devant la commission de la chambre chargée d'examiner la question du système de scrutin pour les élections prochaines? M. le président du conseil a certainement fait ce qu'il a pu pour relever ou déguiser le caractère d'un acte qui, après tout, est une résipiscence, une humiliation du pouvoir. Il a courageusement réservé pour le gouvernement le droit d'avoir une opinion et même de la dire s'il le jugeait convenable; mais il ne juge pas convenable de dire cette opinion! Il ne la dira pas parce que la question s'est malheureusement compliquée depuis qu'elle est née, parce qu'elle est devenue une cause de discorde dans la majorité républicaine, une occasion de conflit entre les pouvoirs et au sein des pouvoirs. Puisqu'il y a guerre et discorde, c'est évidemment pour le ministère le moment de s'effacer! Quel sera le régime électoral de la France, cela ne regarde pas, à ce qu'il paraît, le gouvernement. Le gouvernement n'a rien de mieux à faire que de garder un prudent silence, une innocente neutralité! C'est ce qu'il appelle « sacrifier à la paix et à l'union du parti républicain, donner l'exemple de la sagesse. » En d'autres termes, le gouvernement demande qu'on le laisse tranquille. — Que cette abstention ait été une

nécessité de situation, une suite de la division qui existe entre les ministres eux-mêmes, qu'on n'ait pas trouvé d'autre moyen d'éviter une crise ministérielle immédiate qui eût été une complication de plus, c'est possible, nous le voulons bien; mais il ne faut pas qu'on croie, en procédant ainsi, rester dans la vérité, dans la sincérité du régime parlementaire. Quel est le ressort principal, essentiel du régime parlementaire, si ce n'est un ministère porté aux affaires par une majorité, et une fois au pouvoir, dirigeant, contenant ou stimulant cette majorité, toujours prêt à s'engager d'action et de responsabilité, dans les questions difficiles encore plus que dans les autres? Un ministère est fait pour cela S'il n'a plus la majorité, c'est à ceux qui l'ont ou qui croient l'avoir de prendre les affaires. Qu'on observe les pays où les institutions parlementaires sont dans toute leur vérité, dans toute leur force : imagine-t-on M. Gladstone se désintéressant en présence d'une proposition de réforme électorale? Si le régime parlementaire était ce qu'on dit, il ne serait que la stérilité constitutionnelle, le gâchis organisé. Mieux vaudrait l'omnipotence d'une assemblée unique s'exerçant par un simple délégué exécutif qu'un système trompeur aboutissant à une éclipse du pouvoir devant les questions embarrassantes.

Ce n'est pas tout. A quoi tient cette impuissance déguisée sous une déclaration de neutralité et d'abstention? La cause n'a certes rien de mystérieux, elle est le secret de tout le monde. Le ministère ne peut pas porter une opinion devant la commission de la chambre, devant le parlement, parce qu'il n'a pas d'opinion ou plutôt parce qu'il a deux opinions, parce que dans le cabinet il y a deux camps, — le groupe de ceux qui, avec M. le président de la république, tiendraient à conserver le scrutin d'arrondissement, et les trois ministres devenus légendaires, qui avec M. Gambetta sont pour le scrutin de liste. Voilà le fait, de sorte que dans, un cabinet existant sous la direction de M. le président de la république, il y a trois ministres relevant notoirement d'un autre pouvoir considérable sans doute, important par le talent comme par la position, mais parfaitement irrégulier, dénué de toute autorité constitutionnelle. Et qu'on y prenne bien garde, ce n'est pas la première fois que cette anomalie éclate en quelque sorte. Lorsqu'au mois de septembre dernier, M. de Freycinet, président du conseil, se proposait d'engager sous sa responsabilité une politique qu'il avait l'incontestable droit de suivre, il échouait devant la résistance, devant l'hostilité déclarée des trois ministres amis de M. Gambetta. Chef du cabinet, il se croyait obligé de se retirer devant ses collègues, de céder à plus fort que lui. Aujourd'hui, c'est la même situation. Seulement le président du conseil du moment, M. Jules Ferry, temporise, élude et se sauve par l'abstention. Franchement, en tout cela où est le pouvoir? où est la direction? où est la vérité parlementaire? Si M. le président de la chambre a assez d'autorité pour avoir ses délégués au conseil, pour décider des résolutions d'un cabinet, que n'est-il

lui-même aux affaires? C'est sa place et c'est son droit. S'il ne veut pas être président du conseil avec la chambre d'aujourd'hui, s'il juge plus utile pour ses intérêts ou pour ses ambitions d'attendre les élections, c'est encore son droit; mais c'est alors pour lui une question de convenance personnelle, et c'est son devoir de laisser les pouvoirs réguliers libres dans leur sphère. C'est là le régime parlementaire. Tout le reste, pressions, banquets et discours, n'est que prépotence abusive, ostentation vaine, altération imprévoyante ou arrogante des institutions auxquelles la France a demandé et demande encore l'ordre et la paix après la tempête.

Les affaires d'Orient, où la Russie avait cherché une diversion qui ne lui a pas profité pour sa sûreté intérieure, ces affaires finiront-elles par arriver à un dénoûment? Toutes ces questions qui ont survécu à la guerre, qui sont restées en suspens même après la paix de Berlin, seront-elles résolues sans qu'il y ait de nouveaux conflits? Rien n'est terminé encore pour la plus grave de ces questions, pour la délimitation turco-hellénique; une entente paraîtrait cependant être devenue moins impossible depuis quelques jours. On marche lentement, péniblement vers une solution; on rassemble autant que possible les élémens d'une transaction sur laquelle il n'est pas facile de mettre la main. Les cabinets européens, dont M. de Bismarck s'est chargé de diriger l'action diplomatique, ont fait leurs propositions; la Turquie de son côté a fait les siennes. Il ne s'agit plus évidemment de la frontière assez arbitrairement tracée par la conférence de Berlin; c'est un nouveau programme de délimitation qui a été examiné, modifié, remanié, qui a déjà passé par des phases assez nombreuses. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on se rapproche, c'est que la Porte a fait visiblement des concessions sérieuses et que l'Europe ne demande pas mieux que de se tirer de cette épineuse affaire. Qu'il y ait encore à discuter pour savoir quelle portion de l'Épire sera cédée par la Porte, à quel point du golfe d'Arta devra aboutir la frontière nouvelle, si la place de Prevesa passera aux Grecs ou si elle restera aux Turcs à la condition d'être démantelée, ce n'est point certes sans importance; l'essentiel pourtant est qu'on soit allé assez loin pour pouvoir se promettre un résultat qui n'aurait pu être compromis que s'il y avait eu, comme on l'a dit un instant, un certain dissentiment entre le représentant de l'Angleterre, M. Goschen, et l'ambassadeur d'Allemagne, le comte de Hatzfeld. Si le dissentiment a existé, il paraît avoir cessé, et l'accord des puissances pesant à la fois à Constantinople et à Athènes laisse entrevoir la fin de ces conflits par une transaction qui répondra sûrement à tous les intérêts, si elle ne comble pas toutes les espérances des Grecs.

Tandis que cette question turco-hellénique en est encore à se débattre cependant, voici une autre conséquence de la dernière guerre d'Orient qui, celle-ci, n'a rien d'inquiétant. La principauté de Roumanie

vient de s'ériger en royaume. La proposition, due à l'initiative parlementaire, a été faite aux chambres de Bucharest, et elle a été accueillie, sanctionnée par tous les partis avec une chaleureuse unanimité. Le prince Charles de Hohenzollern a été aussitôt proclamé roi. Cette transformation ne peut évidemment rencontrer aucune difficulté en Europe : elle ne change rien à l'état de l'Orient tel qu'il a été réglé par les récens traités. Pour les Roumains, elle est le couronnement de longues luttes pour l'indépendance, et dans la dernière de ces luttes, autour de Plevna, les soldats moldo-valaques avaient donné d'avance à leur jeune royauté un drapeau teint de leur sang, ennobli par leur courage. Cette armée toute nouvelle s'est révélée en assurant aux Russes, dans un jour de péril, un concours aussi brillant qu'efficace, et par son intrépide dévoûment elle a conquis, consacré les titres de la nationalité roumaine. La royauté qui vient d'être proclamée à Bucharest ne modifie nullement du reste l'organisation constitutionnelle et libérale des anciennes principautés; elle la couronne, elle la résume sous une forme plus élevée, et de ces provinces si longtemps disputées entre Turcs et Russes elle fait un état souverain, définitivement constitué, prenant place parmi les monarchies de l'Europe.

Depuis quelque temps, comme s'il n'y avait pas assez des affaires inévitables qui occupent le monde, des difficultés de l'Orient et de l'Occident, il s'est produit dans un coin des rives de la Méditerranée une question que des passions et des calculs intéressés se plaisent à grossir : c'est ce que l'on appelle la question de Tunis! Qu'y a-t-il donc de réel, de sérieux, dans toutes ces rumeurs qui courent le monde, qui exagèrent des incidens ou des intrigues, supposent des conflits diplomatiques entre quelques grandes puissances et finissent par créer ce mirage d'une question tunisienne? Ce qu'il y a de vrai, c'est à peu près ceci.

La régence de Tunis est, on ne l'ignore pas, dans une position particulière. Nominalement elle est restée, elle est encore la vassale de la Porte; en fait, depuis plus d'un siècle, elle est à peu près indépendante, et depuis un demi-siècle, depuis que la France est devenue la maîtresse du nord de l'Afrique entre Bone et Oran, entre Constantine et la frontière du Maroc, elle s'est trouvée dans des conditions nouvelles par le voisinage d'une puissance civilisée. Cette puissance devenue la souveraine de l'Algérie, désormais intéressée par cela même à tout ce qui se passait autour d'elle sur ses frontières de l'est ou de l'ouest, elle n'a pas seulement respecté l'indépendance tunisienne, elle l'a souvent protégée contre les revendications périodiques par lesquelles la Porte se croyait encore obligée d'affirmer ou de maintenir son droit de suzeraineté, et le bey qui règne aujourd'hui depuis vingt ans, Mohamed-Sadock, a été plus d'une fois trop heureux de se sentir garanti par un si puissant voisin. La France, loin d'abuser de sa force et de rechercher

la facile conquête de Tunis, s'est bornée à exercer une influence utile, bienfaisante, par tous ces travaux et ces œuvres qu'un représentant de la colonie française énumérait récemment : restauration de l'aqueduc de Carthage, établissement du télégraphe, organisation du service postal, constructions de chemins de fer, création d'une banque de crédit, exploitations agricoles et industrielles. Il y a aujourd'hui 100 millions de dette tunisienne placés en France, plus de 50 millions de piastres de propriétés possédées par des Français, 200 kilomètres de chemins de fer construits, et autant de concédés. Il en est résulté une sorte de protectorat naturel, accepté par le gouvernement tunisien, fondé sur le sentiment des situations respectives, sur la contiguité d'une frontière de 300 kilomètres, sur des intérêts communs de sécurité et de commerce. C'est là ce qui a existé pendant longtemps sans contestation, c'est ce qui existait encore il y a quelques années, lorsque tout a changé brusquement. Tunis est devenu comme un pays ennemi, laissant éclater son hostilité ou tout au moins sa malveillance, non-seulement par les déprédations tolérées sur la frontière, dangereuses pour la sûreté des provinces algériennes, mais encore par cette série d'incidens qui forment justement ce qu'on appelle aujourd'hui la question tunisienne.

Un jour, on met tout en œuvre pour déposséder une société française, la Société marseillaise, du vaste domaine de l'Enfida; on va chercher dans la loi musulmane quelque disposition obscure et équivoque pour essayer d'invalider une transaction régulière. Un autre jour plus récemment, après avoir concédé à la compagnie de Bone-Guelma le chemin de fer de Tunis à Sousse, le gouvernement du bey rétracte ce qu'il a fait, impose des conditions nouvelles, suspend arbitrairement les travaux déjà commencés. Le représentant de la France, autrefois écouté en conseiller ami, est réduit à une lutte de tous les instans pour protéger des intérêts de toute sorte lésés ou menacés.

Comment s'est accompli ce changement? Il est bien clair qu'on a cru le moment favorable pour secouer l'influence française, que tous les moyens ont été mis en jeu pour troubler l'esprit du bey, pour l'exciter à la défiance et à la résistance. Les revers de la France, l'éclipse momentanée de sa gloire militaire, de son crédit diplomatique, l'idée bizarre qu'elle pourrait chercher une revanche dans l'annexion de Tunis, tout a été exploité. Les ennemis de la France, qui ne manquent pas à la petite cour du bey, se sont enhardis avec les circonstances, surtout avec l'appui et les excitations de quelques agens européens qui depuis quelques années ont fait de Tunis le quartier-général de leurs opérations. Ce que veut particulièrement l'Italie, ce qu'elle poursuit en ce moment à Tunis, on ne le voit vraiment pas bien. Croire que l'Italie veut de propos délibéré engager une guerre d'influence en pays barbaresque contre la France, c'est un peu difficile. Le gouvernement du Quirinal n'en est pas sans doute à méditer de lancer la nation italienne

dans des aventures, et il y a longtemps déjà qu'un des esprits les plus justes, les plus prévoyans, M. Visconti-Venosta, a dit que « l'Italie n'était pas assez riche pour se permettre le luxe d'une Algérie. » C'est l'opinion de tous les Italiens sensés qu'il y a une prétention presque ridicule à vouloir « comparer l'Italie à la France en Afrique sans tenir compte de la quantité de sang, de la quantité d'argent, du grand travail dépensé par la France depuis un demi-siècle, précisément pour assurer sa puissance sur le territoire algérien. » Non sans doute, les ministres, les chefs du parlement, les politiques sensés ne se paient pas de chimères dangereuses, et certainement la masse de la nation italienne serait peu disposée à encourager de telles entreprises. La vérité est cependant qu'en dehors du gouvernement et des opinions sérieusement politiques, il y a un parti, des comités, des agitateurs qui soudoient des journaux contre notre domination en Algérie, qui rêvent de faire de l'Italie l'antagoniste de la France sur le littoral africain, qui ont l'idée fixe de Tunis sous prétexte que les ruines de Carthage doivent appartenir à Rome! Ils mettront un de ces jours la question de Carthage à côté de la question de Nice ou de la question de la Corse : tout leur est bon pourvu qu'il y ait échec à la France, et ce qu'il y a de plus étrange, de plus dangereux aussi, c'est que le consul italien à Tunis semble en vérité être l'agent de cette politique bien plus que le représentant de la politique régulière et correcte du gouvernement. C'est ce consul à l'imagination turbulente, qui, depuis son arrivée dans la régence, est le meneur de toutes les intrigues, l'inspirateur de tous les actes acerbes contre les intérêts français et qui pousse à tous les conflits. C'est par lui évidemment plus que par tout autre que les affaires de Tunis ont pris une apparence de gravité en se compliquant de toute sorte de mauvais procédés et de mauvaises intentions.

La question, malgré tout, n'est point sans doute de celles qui peuvent mettre en péril la paix des nations, les rapports entre des états sérieux; elle est plutôt de celles qu'on doit éviter autant que possible de laisser grossir ou obscurcir, et pour le gouvernement français le meilleur moyen d'en avoir raison, c'est d'aller droit à la difficulté, de dissiper les confusions et les illusions par la netteté de son attitude, par la tranquille fermeté de son langage à Londres et à Rome, comme à Tunis même. Au fond, la politique des puissances engagées dans cette affaire résulte de la diversité de leur situation et de leurs intérêts. L'Angleterre, à part d'anciennes habitudes d'antagonisme qui se retrouvent encore chez de vieux agens, n'a aucun intérêt direct et pressant dans la régence. Elle n'a rien à redouter de l'influence légitime de la France à Tunis; elle aurait bien plutôt à craindre pour la liberté future de la Méditerranée, si la puissance qui possède déjà la Sicile possédait en même temps le cap Bon. C'est la simple vérité des choses, et il est peu

vraisemblable que le cabinet anglais, dans sa diplomatie ou dans les réponses qu'il fera aux interpellations du parlement, songe à aggraver les difficultés du moment par des prétentions particulières ou par des contestations inattendues. L'Italie, de son côté, que peut-elle légitimement désirer? Quels sont ses intérêts avouables? De la sécurité, une protection suffisante pour ses nationaux qui sont assez nombreux, elle a certes le droit de les demander et on les lui doit. Au-delà il n'y aurait plus de sa part qu'une politique d'ambition et de jalousie à laquelle ses forces pourraient ne pas toujours suffire. Il serait étrange que l'Italie, qui a tant de peine à régler ses finances, à supprimer son papier-monnaie, trouvât dans son budget des moyens de subventionner à Tunis des entreprises contre la France dont elle a eu si souvent besoin, à laquelle elle a recours encore à cette heure même pour un emprunt nouveau. Il serait singulier qu'elle recherchât les colonisations lointaines lorsqu'elle a tant à coloniser sur son propre sol, dans le Napolitain, dans le Mantouan, en Sardaigne, même autour de Rome. Pour les Italiens, Tunis, c'est une fantaisie; pour la France, au contraire, bien plus que pour l'Italie ou pour l'Angleterre, c'est une question essentielle, de premier ordre. La France n'est pas seulement engagée par le passé, par une longue tradition de protectorat; elle a les intérêts les plus sérieux et les plus directs à couvrir, elle a sa frontière à sauvegarder, elle a la sûreté intérieure de ses provinces algériennes à défendre contre les propagandes agitatrices. Elle ne peut à aucun prix admettre à ses portes un camp ennemi; c'est une politique qui résulte pour elle de la nature des choses, et il est évident qu'en s'expliquant simplement, sans arrière-pensée comme sans hésitation avec l'Italie comme avec l'Angleterre, elle pourra causer quelque déplaisir, surtout à Rome, mais elle fera admettre les raisons qui lui imposent la nécessité d'en finir avec une question importune. Quant au bey de Tunis, autour de qui se nouent toutes les intrigues aujourd'hui, l'explication la plus simple et la plus décisive avec lui, c'est de ne pas lui laisser un doute sur les intentions arrêtées de la France.

Plus d'une fois depuis le congrès de Berlin on a rappelé que la Tunisie avait eu un rôle dans les conversations de la diplomatie de cette époque, et que si la France l'avait voulu, la prise de possession de la régence aurait été possible avec le consentement de l'Europe, dans un moment où l'Autriche entrait en Bosnie, où l'Angleterre prenait Chypre. Si l'offre a été faite réellement, elle a été déclinée par honneur, par dignité, et après tout c'est une question de savoir si une annexion réalisée dans ces conditions n'aurait pas eu plus d'inconvéniens que d'avantages. Aujourd'hui, dans tous les cas, il ne s'agit plus d'annexion ni de conquête, ceux qui tiennent à l'indépendance de Tunis peuvent se rassurer; il s'agit de ramener le bey au sentiment de sa situation, de

maintenir pour la France des droits de protection qu'elle a toujours eus et d'en finir avec des difficultés qui à la longue pourraient devenir des froissemens plus sérieux entre des puissances intéressées aujourd'hui comme hier, comme demain, à vivre en amies et en alliées.

CH. DE MAZADE.

A Monsieur le directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Paris, le 21 mars 1881.

Monsieur le directeur,

Le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* contient un article signé de M. J. Bertrand, où je suis mis personnellement en cause dans des termes tels que ceux qui l'ont lu, sans connaître mon livre sur *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions*, doivent penser que l'auteur de ce livre s'est rendu coupable pour le moins d'une extrême légèreté. J'ose espérer que, dans votre impartialité, vous voudrez bien me permettre de me défendre à cette place même et de repousser en peu de mots des allégations et insinuations qui touchent à mon caractère.

N'ayant pas de prétentions à l'infaillibilité, je suis prêt à reconnaître les erreurs que j'ai pu commettre, et notamment l'omission qui m'est signalée dans ma citation du discours de Monantheuil. Mais voir dans des erreurs de cette sorte des indices de partialité, s'emparer de quelques omissions involontaires pour crier au parti-pris, à la passion, à la calomnie, ce sont assurément des procédés de discussion qui dépassent les droits de la critique.

A en croire M. J. Bertrand, l'inexactitude serait le défaut ordinaire de mon travail sur Ramus. Un autre critique, M. Émile Saisset, écrivait dans cette même *Revue*, en 1856 : « C'est un écrit complet et définitif, modèle de patience, d'exactitude et d'érudition. » Et suivant l'illustre Brandis (*Histoire de la philosophie moderne*), ce même ouvrage est, pour la philosophie de la renaissance, « une source capitale, *Hauptquelle*. »

Chose singulière, dans le débat que soulève l'éminent géomètre, ce n'est pas le mathématicien Ramus qui a ses sympathies, c'est son adversaire, c'est Jacques Charpentier! M. J. Bertrand a entrepris en effet de démontrer la fausseté de l'opinion générale qui accuse Charpentier de la mort de Ramus. Libre à lui de soutenir cette thèse; mais, pour disculper son client, ce n'est pas à moi qu'il devait s'en prendre. Il devait

discuter tout d'abord les témoignages des contemporains et faire valoir des faits positifs contre les récits et les jugemens des historiens du XVIe siècle, non-seulement Estienne Pasquier, mais encore La Popelinière, Jean de Serres, d'Aubigné, Davila, Scévole de Sainte-Marthe et de Thou, dont il ne tient aucun compte, et qui cependant devaient être mieux informés des choses de leur temps que les plus savans mathématiciens de nos jours. C'est à ces organes si divers de la conscience publique que revient, avant moi, la responsabilité d'une accusation que j'ai trouvée partout et que je n'ai pas inventée.

A toutes ces autorités d'ailleurs vient s'ajouter le témoignage de Charpentier lui-même, se vantant dans une lettre à Lambin imprimée en 1569 d'avoir exercé pendant la troisième guerre civile les fonctions de *dizainier*, qui lui ont permis de « visiter avec soin les demeures des citoyens suspects » et adressant à ses ennemis personnels des menaces dont le sens est trop clair pour qu'on puisse s'y méprendre : « Cette terreur dont vous vous plaignez, dit-il, est un moyen légitime pour retenir tant d'hommes égarés... Quant aux proscriptions, à force d'en parler, prenez garde qu'on n'y ait recours. Plusieurs souhaiteraient que le roi fût plus chaud pour cette mesure, et, pour dire toute ma pensée, je ne suis pas éloigné de leur sentiment (*non repugnante me*). »

Le même homme loue les massacres du mois d'août 1572 dans la préface d'un livre publié six mois après. C'était un « caractère ferme, » dit M. Bertrand. Mais la fermeté poussée jusque-là est-elle une vertu? J'avoue que j'aurais quelque scrupule à l'admettre.

Quoi qu'il en soit et pour finir, ce n'est pas Charpentier qui a péri à la Saint-Barthélemy; il y figurait comme capitaine de la milice bourgeoise, et ses amis l'ont félicité publiquement de la part active qu'il y avait prise. Celui qui y a succombé, c'est Ramus, et il me semble que si l'*indignation* est ici de mise, ce n'est pas contre la victime ou contre ses défenseurs.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CH. WADDINGTON.

La lettre de M. Waddington ne contient aucun argument qui ne soit développé déjà dans le livre très savant dont j'ai discuté les assertions. Elle n'apprendra rien à ceux des lecteurs de la *Revue* qui déjà le connaissent; j'engage bien volontiers les autres à le lire.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentimens dévoués.

J. BERTRAND.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

HISTOIRE D'UNE PARISIENNE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VII.

Il est à peine utile de dire à nos lecteurs, et surtout à nos lectrices, qu'à dater de cette soirée, et sans autre explication, une amitié régulière et de plus en plus intime s'établit entre Jeanne de Maurescamp et Jacques de Lerne. — Jeanne entra alors dans une nouvelle phase de sa vie, et cette phase lui parut délicieuse. Elle renaissait : elle retrouvait les illusions, les croyances, les élans enthousiastes qui avaient ravi sa jeunesse ; elle retrouvait ses ailes. Rien ne ressemblait plus à ses rêves les plus enchantés que ce sentiment qui l'unissait désormais à M. de Lerne. Leurs deux âmes s'étaient touchées en quelque sorte par des points si sensibles et si délicats qu'elles en étaient restées comme aimantées. Il fut bientôt évident pour elle que Jacques, ainsi qu'elle-même, ne comptait plus dans sa vie que les heures où ils se rencontraient. Elle le comprenait au rayonnement soudain de son visage dès qu'il l'apercevait, à l'émotion tendre de sa voix, à la pression douce et sérieuse de sa main. Elle voyait qu'il recherchait autant qu'il le pouvait faire sans la compromettre toutes les occasions de se rapprocher d'elle, et elle lui savait un gré égal de son empressement et de ses

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

scrupules. Elle remarquait que ses goûts étaient changés, qu'il devenait mondain pour lui plaire et surtout pour la voir. Elle était heureuse et reconnaissante de tout cela, et elle l'était encore plus de son langage et de sa réserve avec elle. Jamais un mot de galanterie, mais un ton de confiance absolue, une attention flatteuse d'élever tout à coup l'entretien quand il s'adressait à elle, une manière charmante de lui faire entendre, sans le lui dire, qu'on ne pouvait lui parler de choses vulgaires comme à tout le monde, parce qu'elle était au-dessus de tout le monde et au-dessus de toutes choses.

Elle apprit un jour qu'il avait rompu sa liaison avec Lucy Mary. Cette nouvelle la charma et en même temps la troubla. Elle se demanda si ce sacrifice, qui lui était vraisemblablement dédié, ne l'engageait pas trop avec Jacques. Elle se reprocha de lui prendre toute sa vie quand elle ne pouvait lui donner toute la sienne. Pour apaiser sa conscience, elle résolut, par un effort héroïque, de le pousser de nouveau au mariage et d'y employer sincèrement toute son éloquence. Elle lui rappela donc qu'elle avait accepté la mission de le marier, et que c'était pour elle une question d'honneur que d'y réussir.

— D'ailleurs, ajouta-t-elle, vous m'avez exposé, un certain soir, une théorie du mariage qui m'a paru très édifiante; ce serait vraiment dommage qu'un si beau programme ne fût pas réalisé au moins une fois en ce monde.

— Mais ne voyez-vous pas, dit-il, que j'essaie de le réaliser avec vous?

Elle rougit beaucoup et le regarda avec une sorte de timidité effarouchée.

— Vous ne craignez rien, j'espère? reprit-il. J'ai mis votre fils entre nous. Je voudrais maintenant être pour vous plus qu'un ami que je ne le pourrais pas sans me déshonorer ridiculement, à vos yeux comme aux miens... J'aurais l'air d'un vrai tartufe... Vous comprenez que c'est impossible.

— Dieu merci! dit-elle; mais ce qui est impossible aussi, je le crains bien, c'est que l'amitié suffise à remplir la vie d'un homme... Je me sens cruellement égoïste d'aliéner à mon profit, pour si peu, tout votre cœur et tout votre avenir.

— Madame, reprit-il gaîment, ne vous attendrissez pas sur moi; je vous assure que je ne suis pas à plaindre.... Il y a en moi du mystique, et dans d'autres temps j'aurais été de ceux qui se jetaient, après quelques orages de jeunesse, dans les cellules d'un cloître ou dans les thébaïdes de Port-Royal. Ils n'y trouvaient certes pas l'agrément d'une amitié comme la vôtre... Très sérieusement vous

êtes mon refuge et mon salut; il y a aujourd'hui comme un débordement de matière dont j'ai pu prendre ma part, mais dont enfin je suis écœuré... J'en ai jusqu'à la gorge... Je me sentais comme enlisé dans la fange... Bref, je suis affamé d'un idéal élevé et même austère, et je le trouve dans le sentiment que j'ai pour vous; car ce sentiment, qui est de l'amour, j'en ai peur, est aussi une religion. Soyez donc tranquille. Soyez heureuse surtout. Aimez-moi un peu, et n'en parlons plus... Je vais vous lire une page de votre cher Tennyson, le plus chaste des poètes. C'est tout à fait de circonstance.

Un autre soir, quelques mois plus tard, c'était elle qui le rassurait. Elle devait partir le lendemain pour aller passer quelques semaines à Dieppe avec sa mère et avec son fils. M. de Lerne était venu lui dire adieu. Bien que leur séparation dût être courte, elle ne pouvait se défendre d'un peu d'émotion et de secrète défaillance. Craignant apparemment d'être plus tendre qu'elle ne voulait l'être, elle poussa ce soir-là la réserve jusqu'à la froideur. Étonné de son attitude embarrassée et un peu railleuse, M. de Lerne devint lui-même gêné et silencieux. Il ne tarda pas à se lever pour prendre congé. Comme ils se donnaient la main, elle surprit dans son regard une singulière expression d'inquiétude et de défiance :

— Je gage, dit-elle en souriant, que je devine votre pensée?

— Voyons!

— Vous vous demandez si je ne vais pas vous dire à mon tour, comme cette dame : Adieu, imbécile!

— C'est vrai!.. et réellement vous auriez peut-être raison, car nous sommes bien fous tous deux, je le crains!

— Ah! malheureux! reprit-elle, ne dites pas cela... Vous ne le pensez pas... Je vous sais tant de gré, au contraire,.. je vous suis si reconnaissante!.. Vous me faites tant de bien, mon ami!.. Tenez, je vais vous dire une chose qui ne vous étonnera pas beaucoup, je pense,.. mais enfin je veux vous la dire... Eh bien! vous m'avez sauvée. Sans vous je me perdais!.. Maintenant, vous pouvez croire que je n'ai pas du tout envie de me perdre avec vous... Ah! mon ami, nous tomberions de si haut! Songez donc... Nous serions cent fois plus coupables que d'autres... Nous serions vils,.. n'est-ce pas vrai?.. Restons donc comme nous sommes... Je vous aimerai bien, je vous estimerai, je vous bénirai, mon ami, dans toute la sincérité de mon cœur... Et maintenant, adieu, cher imbécile!.. Écrivez-moi.

C'était ainsi qu'ils se rehaussaient le cœur mutuellement quand ils se sentaient faiblir.

Préoccupée de donner à leurs relations un caractère de plus en

plus sérieux et élevé, la sage jeune femme avait prié Jacques de lui tracer une espèce de plan d'études et de lui faire un choix de lectures. — C'était, disait-elle, pour qu'il ne s'ennuyât pas trop avec elle. — Jacques passa le temps de leur séparation à lui former une bibliothèque où les écrivains du XVIIe siècle tenaient la place d'honneur, entre les œuvres de la critique moderne et de nombreuses collections de mémoires historiques. Ce fut le sujet de leur correspondance pendant le séjour de Jeanne à Dieppe. — Après son retour, elle se jeta sur sa bibliothèque avec ardeur, et il y eut désormais entre elle et Jacques un lien de plus, celui qui unit l'élève au maître; car M. de Lerne, qui était instruit et lettré, était pour elle un guide et un commentateur plein de goût. Dès ce moment, leurs entretiens, leurs admirations sympathiques et même leurs discussions sur les choses de la littérature ou de l'histoire ajoutèrent un intérêt nouveau à leur tendre intimité.

VIII.

Ces sortes d'amitiés réparatrices, qui sont le rêve de tant de femmes mésalliées, — ou du moins des meilleures, — demandent assurément pour rester pures des caractères d'élite, et peut-être aussi des circonstances exceptionnelles comme celles qui avaient rapproché Mme de Maurescamp et M. de Lerne. Mais enfin ces amours héroïques ne sont pas sans exemple dans le monde, quoique le monde n'y croie guère. Le monde n'aime pas beaucoup les mérites qui dépassent la mesure commune, qui est la sienne. De plus, les amours innocens se cachent moins que les autres : dédaignant l'hypocrisie, ils prêtent souvent davantage à la médisance. On ne s'étonnera donc pas que le public jugeât avec son scepticisme et sa grossièreté ordinaires les relations d'une nature si délicate qui s'étaient établies entre Jeanne et son ami. Mais s'il y avait parmi le public un homme entre tous qui fût incapable d'entrer dans des nuances de ce genre, c'était le baron de Maurescamp. Quoiqu'il fût très jaloux, beaucoup plus par vanité que par amour pour sa femme, il n'avait jamais songé à se défier de son ami Monthélin, qui cependant avait été si près de mettre son honneur à mal; mais en revanche, avec le tact habituel de sa confrérie, il ne manqua pas d'ouvrir démesurément les yeux sur la liaison irréprochable de sa femme avec le comte de Lerne. D'instinct il détestait Jacques, qui lui était supérieur à tant d'égards; il l'avait eu souvent pour rival, et pour rival heureux, dans les régions du monde galant où la distinction de l'esprit et l'élévation des sentimens gardent encore

leur prestige. Il parut dur à M. de Maurescamp de retrouver la rivalité de ce fâcheux jusque dans son intérieur conjugal, et il faut convenir que, s'il n'eût été lui-même le plus maladroit et le plus coupable des maris, sa susceptibilité à cet égard n'eût pas laissé d'être excusable.

Jeanne s'était aperçue plus d'une fois de la mauvaise humeur que manifestait son mari à l'occasion des assiduités de M. de Lerne auprès d'elle; mais, forte de son innocence, elle s'en était peu inquiétée. Toutefois, pendant son séjour à Dieppe, elle avait affecté à plusieurs reprises de lui donner à lire les lettres qu'elle recevait de Jacques, afin de lui mettre l'esprit en repos, en lui démontrant le caractère purement amical de leurs relations. — Pour l'en mieux convaincre, elle s'ingéniait aussi quelquefois, bien qu'il lui en coûtât, à le faire demeurer dans son salon entre elle et Jacques pou ôter à leurs habitudes d'intimité toute apparence de mystère. Mais ces précautions et ces égards furent loin d'obtenir tout le succès qu'elle s'en promettait. M. de Maurescamp se trouvait avec raison mal à l'aise et déplacé entre eux; il se sentait agacé et irrité du rôle inférieur qu'il jouait en ces circonstances; il haussait les épaules, jetait quelques plaisanteries grossières et dénigrantes, et s'en allait. La vérité toutefois a tant de force qu'il était assez tenté de croire que leur commerce était en effet simplement sentimental et intellectuel. Mais il n'en nourrissait pas moins contre M. de Lerne une haine sourde et violente qui n'attendait qu'une occasion d'éclater.

Cette occasion malheureusement ne devait pas tarder à se présenter. — Ainsi que nous l'avons dit, M. de Maurescamp, depuis une année environ, s'était épris de Diana Grey, jeune écuyère américaine qui était alors fort à la mode à Paris. Cette créature, fille d'un acrobate de bas étage et bercée dans la fange, n'en avait pas moins la beauté pure et fraîche d'un lis. Pâle, fine, élégante, d'une véritable perfection plastique, d'une dépravation supérieure, à laquelle elle joignait une sorte de férocité anglo-saxonne, elle avait en vertu de toutes ces qualités complètement subjugué le baron de Maurescamp. Elle lui avait inspiré un de ces amours terribles et serviles qui sont en général le privilège des vieillards, mais que les jeunes viveurs blasés subissent aussi quelquefois par avancement d'hoirie. Elle l'avait conquis d'abord par son charme et sa vogue : elle acheva de le maîtriser par les caprices fantasques dont elle le torturait. Il y a des hommes qui, comme la femme de Sganarelle, aiment à être battus : M. de Maurescamp était apparemment du nombre et il fut à cet égard servi à souhait par la gracieuse Américaine. Diana Grey, si elle en eût eu la fantaisie, l'eût fait passer

à coups de chambrière dans un de ces cerceaux de papier qu'elle crevait elle-même chaque soir dans les jeux du cirque. Elle préféra se faire donner un joli hôtel dans l'avenue du Bois-de-Boulogne et tout ce qu'il fallait pour y vivre confortablement. Moyennant cette compensation, elle voulut bien, à l'expiration de son engagement, renoncer à la carrière artistique et combler ainsi les vœux de M. de Maurescamp.

Dans les premiers jours d'avril 1877, cette singulière personne eut l'idée de pendre la crémaillère dans son hôtel en conviant quelques amis à déjeuner. Elle dressa elle-même la liste des invités, et au grand ennui de M. de Maurescamp, elle inscrivit sur cette liste le nom du comte de Lerne, qu'elle connaissait à peine, mais dont elle avait beaucoup entendu parler : car il avait laissé dans la haute bohème parisienne une réputation d'aimable compagnon et de galant homme. Jacques avait définitivement rompu toutes relations avec la société dont Diana Grey était une des étoiles; mais il craignit (bien à tort) de froisser M. de Maurescamp s'il refusait l'invitation de sa maîtresse, et il l'accepta.

Diana Grey plaça M. de Lerne à sa droite, et dès le commencement du déjeuner, elle s'occupa de lui avec une prédilection marquée. Jacques parlait parfaitement l'anglais; elle prit plaisir à s'entretenir avec lui dans cette langue, que M. de Maurescamp n'avait pas l'avantage de comprendre. Jacques se dérobait, autant qu'il pouvait le faire honnêtement, aux amabilités excessives de sa voisine et essayait de lui parler français; mais elle ne le voulait pas et continuait résolûment de lui parler anglais, en vidant à sa santé de pleines coupes de *pale ale* entremêlées de verres de porto. En même temps, elle lançait des regards méprisans et provocateurs à M. de Maurescamp, qui lui faisait face au centre de la table et qui visiblement n'était pas content. — Les femmes de l'espèce de Diana Grey ont de ces représailles farouches contre les hommes qui les achètent.

Le déjeuner fut un peu froid. La maîtresse de la maison parut seule s'y divertir franchement. Dès qu'il fut terminé, Jacques de Lerne, pressé de se soustraire à une situation ennuyeuse, prit prétexte d'un rendez-vous d'affaires et se retira.

Diana Grey, après son départ, alluma une cigarette et, se renversant sur un divan, à l'américaine, y cuva son porto. — Elle s'aperçut que M. de Maurescamp la boudait, et pour raccommoder les choses :

— Mon gros *boy*, lui dit-elle à très haute voix, avec son léger accent, il est très gentil, l'amant de votre femme... J'ai un caprice pour lui, vous savez?

— Vous êtes grise, Diana, dit M. de Maurescamp, qui devint fort rouge; vous êtes grise... et vous oubliez de qui vous parlez!

— Parce que je parle de votre femme?.. Pourquoi m'en parlez-vous vous-même, cher ami?.. Vous m'avez dit que c'était un glaçon!.. un glaçon!.. Ah! bon! et vous croyez ça,.. pauvre ange!.. C'est une chose extrêmement drôle que tous les maris croient que leurs femmes sont des glaçons... Mais nous autres, nous savons le contraire... par leurs amans!

Et elle continua de pousser tranquillement entre ses lèvres roses des petits nuages de fumée vers le plafond.

— Elle est absolument grise, dit un des convives à M. de Maurescamp. C'est dommage qu'elle ait ce défaut... Sans cela elle serait parfaite.

Une heure plus tard, quand tout le monde fut parti, Diana Grey confia secrètement à M. de Maurescamp qu'en effet elle était grise et qu'en conséquence, tout ce qu'elle avait dit et rien, c'était la même chose; après quoi, elle demanda son pardon et l'obtint.

Mais Mme de Maurescamp n'obtint pas le sien. Il y avait longtemps déjà que son mari avait cessé de l'aimer, et il y avait longtemps aussi qu'il avait commencé de la haïr. — Car, dans ces mariages mal assortis, il est rare que le dissentiment s'arrête à l'indifférence. — Les odieuses et cyniques paroles proférées publiquement par Diana Grey étaient au reste heureusement choisies pour exaspérer M. de Maurescamp. Sans avoir beaucoup d'imagination, il en avait pourtant assez pour se représenter sa femme, dont il n'avait jamais éprouvé que les froideurs méprisantes, s'abandonnant avec un autre aux plus vifs transports de la passion, et cette image, désagréable pour tout le monde, l'était au suprême degré pour un homme aussi vaniteux, aussi hautain, aussi gâté et aussi sanguin que l'était le baron de Maurescamp. Il ne songea pas à se dire qu'il pouvait être un peu injuste de faire dépendre le repos, l'honneur et la vie de sa femme des bavardages avinés de sa maîtresse. Il sentit déborder dans son cœur les sentimens de dépit, de jalousie et de haine qui s'y amassaient depuis longtemps contre sa femme et contre Jacques de Lerne, et il résolut de mettre fin à leurs relations en se vengeant tout à la fois de l'un et de l'autre.

L'occasion d'un duel avec Jacques lui parut particulièrement opportune : les incidens du déjeuner pouvaient lui fournir pour ce duel un prétexte spécieux qui aurait le double avantage de laisser le nom de Mme de Maurescamp en dehors de leur querelle et de lui assurer à lui-même le choix des armes. Il était d'une force remarquable à l'épée, et quoique brave par tempérament, il n'était pas d'humeur à négliger cet avantage.

IX.

Il descendit les Champs-Élysées, mâchant un cigare éteint et voyant rouge. Vingt minutes plus tard, il entrait à son cercle et y trouvait quelques-uns de ses convives du matin, entre autres MM. de Monthélin et d'Hermany, avec lesquels il s'enferma dans un boudoir particulier. Il leur dit confidentiellement qu'il se considérait comme offensé par la tenue inconvenante du comte de Lerne auprès de Diana Grey, par son affectation à lui parler anglais pendant toute la durée du déjeuner, quand il savait parfaitement que lui, Maurescamp, maître de la maison, ignorait cette langue, enfin par son attitude généralement impertinente jusqu'à la provocation. MM. de Monthélin et d'Hermany, gentlemen fort corrects, malgré ce qui pouvait leur manquer d'ailleurs, ne soulevèrent aucune objection contre la légèreté de ces griefs, comprenant qu'ils en cachaient de plus sérieux et de plus légitimes qu'il était convenable de laisser dans l'ombre. M. de Maurescamp ajouta qu'il avait pour principe et pour système de terminer ces sortes d'affaires dans le plus bref délai possible, afin de ne pas leur laisser le temps de s'ébruiter, et pour prévenir ainsi l'intervention toujours si regrettable des femmes. Il priait en conséquence ces messieurs de vouloir bien lui rendre le service de se transporter immédiatement chez M. de Lerne et d'y accomplir la mission qu'il confiait à leur amitié.

M. de Monthélin fit observer que son duel personnel avec M. de Lerne lui imposait l'obligation de se récuser en cette circonstance. M. de Maurescamp en convint : il se rejeta alors sur un autre de ses amis, M. de la Jardye, également membre du cercle, et que M. d'Hermany alla chercher aussitôt dans un salon voisin. M. de la Jardye adorait ces occasions qui lui permettaient de déployer son importance. Il essaya mollement, par respect pour la forme, de faire entendre quelques paroles de conciliation ; mais il avait aussi assisté au déjeuner de Diana Grey, et il finit par avouer, puisqu'on voulait bien lui demander son avis sincère, qu'il s'était passé à ce déjeuner des choses d'une digestion un peu difficile à tous égards pour son ami le baron de Maurescamp ; c'est pourquoi il était tout disposé à lui prêter son concours en qualité de témoin.

M. de Lerne cependant était loin de s'attendre à la fête qui se préparait pour lui. Il fit tranquillement sa promenade quotidienne au bois et rentra chez lui vers six heures. Il y trouva, non sans surprise et non sans ennui, les cartes de MM. de la Jardye et d'Hermany, sous enveloppe fermée, avec cette annotation au crayon :

« Venus pour affaire personnelle au baron de Maurescamp. — Auront l'honneur de revenir à six heures et demie. »

Jacques n'eut pas besoin de longues réflexions pour deviner de quoi il s'agissait. Bien qu'il ignorât les infâmes propos tenus par Diana Grey après son départ, l'irritation de M. de Maurescamp pendant le déjeuner ne lui avait pas échappé, et il comprit aussitôt, avec la prompte lucidité des imaginations vives, la vérité de la situation : — M. de Maurescamp saisissait le premier prétexte sortable pour satisfaire sa haine de mari jaloux sans compromettre le nom de sa femme. — M. de Lerne n'avait rien à dire à cela. Il écrivit à deux de ses amis, MM. Jules de Rambert et John Evelyn, — ce dernier Anglais, — fit porter les lettres en toute hâte et eut le plaisir de les voir arriver l'un et l'autre chez lui quelques minutes après qu'il eut reçu MM. de la Jardye et d'Hermany. Il laissa les quatre témoins ensemble et se tint à leur disposition dans une pièce voisine.

L'affaire était de celles qui ne se discutent pas longuement, parce que tous les intéressés savent qu'il y a, sous le motif ostensible de la querelle, un autre motif qui est le véritable, et qui, d'un accord commun, ne peut être ni contesté, ni même indiqué. Aux griefs allégués par MM. de la Jardye et d'Hermany au nom de M. de Maurescamp, MM. de Rambert et Evelyn répondirent au nom de leur client que ces griefs étaient purement imaginaires, que toutefois, puisque M. de Maurescamp se regardait comme offensé, M. de Lerne ne pouvait que s'incliner devant son appréciation. Du reste, M. de Lerne, comme M. de Maurescamp, était d'avis que l'affaire fût vidée aussitôt qu'elle pourrait l'être et avant que le monde pût s'en occuper. — Quant au choix des armes, les témoins de M. de Lerne ne se montrèrent pas tout à fait aussi accommodans : ils avaient reçu de Jacques, sous le sceau du secret, une confidence très délicate : — En principe, leur dit-il, j'accepte l'épée, j'accepte tout ; mais vous savez que j'ai été blessé au bras droit, il y a deux ans, dans mon duel avec Monthélin ; il m'est resté de cette blessure un peu de faiblesse dans le bras ; c'est peu de chose et cela dépend un peu du temps qu'il fait ; mais enfin cela peut me gêner sur le terrain... Prendre prétexte de cette petite infirmité pour exiger le pistolet, je ne le peux pas,.. car elle n'est pas apparente. On me voit tous les jours toucher du piano d'une main très ferme. On croirait que j'invente un faux fuyant pour me dérober à la flamberge de Maurescamp, qui tire très bien. Donc, sur votre honneur et pour le mien, pas un mot de mon bras !... Mais si vous pouvez obtenir le pistolet par quelque argument honorable, j'en serai bien aise.

Ils s'efforcèrent donc de représenter aux témoins de M. de Mau-

rescamp que, l'affaire étant engagée comme elle l'était, la qualité d'offenseur ou d'offensé demeurait réellement douteuse entre les deux adversaires. La provocation adressée par M. de Maurescamp à M. de Lerne, à la suite d'incidens dont il était impossible de méconnaître la futilité, n'avait-elle pas un caractère excessif qui l'assimilait à une véritable agression? Il leur paraissait en conséquence vraiment juste et convenable que le choix des armes appartînt à celui qu'on venait provoquer en quelque sorte gratuitement, ou tout au moins que ce choix fût remis au hasard. MM. de la Jardye et d'Hermany répondirent avec une froide politesse qu'il ne pouvait être sérieusement question d'une pareille transposition de rôles dans cette malheureuse affaire et que le refus persistant de reconnaître les droits de leur client à la qualité d'offensé équivaudrait, de la part du comte de Lerne, à un refus de réparation qui ne pouvait certainement entrer dans ses intentions. — MM. de Rambert et John Evelyn ne crurent pas devoir insister davantage. — Ce fut dans la suite une question très controversée dans le public que celle de savoir s'ils avaient eu raison. Les uns prétendaient que les témoins de M. de Lerne, dès qu'ils étaient instruits de son infirmité, si légère qu'elle fût, ne pouvaient plus laisser s'engager le combat dans des conditions évidemment inégales; d'autres, plus compétens à ce qu'il semble, soutenaient que les témoins, en pareil cas, ont pour premier devoir d'observer religieusement les instructions de leur mandant, qui leur confie en premier lieu le soin de son honneur, et en second lieu seulement le soin de sa vie.

Il fut donc convenu que le combat aurait lieu à l'épée et qu'on se rencontrerait le lendemain, à trois heures de l'après-midi, à Soignies, sur la frontière belge.

Jacques apprit sans émotion apparente le résultat de la conférence, remercia ces messieurs de leurs bons soins et de leurs efforts, leur dit gaîment qu'il espérait bien s'en tirer tout de même et leur donna rendez-vous pour le lendemain matin sept heures à la gare du Nord.

Demeuré seul, il prit un air très sérieux que les circonstances ne laissaient pas de justifier. Par un sentiment de point d'honneur naturel, mais peut-être excessif, il n'avait pas voulu avouer même à ses amis toute la vérité en ce qui concernait son bras blessé : en réalité, tout exercice un peu prolongé, et surtout celui de l'escrime, déterminait dans ce malheureux bras un malaise et un engourdissement qui devaient, en face d'un tireur aussi habile et aussi vigoureux que M. de Maurescamp, laisser son adversaire dans une situation d'infériorité très marquée. M. de Lerne envisagea cette perspective d'un cœur ferme; mais, sans s'abandonner et sans

se regarder comme un homme mort, il ne se dissimula pas qu'il allait courir un extrême danger.

Il fit ses dispositions en conséquence. Par bonheur, sa mère dînait en ville ce jour-là : il l'aimait, quoiqu'il eût beaucoup souffert par elle, et il se félicita que le hasard lui épargnât la contrainte cruelle que sa présence lui eût imposée. — Mais il lui restait à subir dans cette même soirée une épreuve aussi pénible, si elle ne l'était pas davantage. Mme d'Hermany donnait un grand bal, et il avait été convenu depuis longtemps entre Mme de Maurescamp et Jacques qu'ils s'y rencontreraient. Ils s'en étaient renouvelé la promesse dans l'après-midi même au bois. Pour plus d'une raison, M. de Lerne jugea qu'il ne pouvait se dispenser de se rendre à ce bal. Il craignit, en n'y allant pas, d'affliger Jeanne ou de l'inquiéter. Si par hasard quelques vagues rumeurs relatives au duel du lendemain s'étaient déjà répandues, sa présence et son attitude pourraient suffire à les dissiper. Mais avant tout il lui sembla que la réputation de Jeanne lui commandait cet effort de courage : puisque M. de Maurescamp avait pris sa maîtresse et non sa femme pour prétexte de leur querelle, M. de Lerne pensa que le meilleur moyen de s'associer à ses intentions et de donner le change au public était de se montrer dans le monde ce soir-là avec Mme de Maurescamp dans les mêmes termes et sur le même pied qu'à l'ordinaire. Quoique cela lui coûtât beaucoup, il s'en fit donc un devoir de délicatesse.

X.

Il écrivit deux lettres, une à sa mère, l'autre à Jeanne et, à onze heures, paré et souriant, il se rendait avenue Gabriel, à l'hôtel d'Hermany. Le maître de la maison, témoin de son adversaire, ouvrit des yeux un peu hébétés à l'apparition de cet hôte inattendu ; mais il se remit aussitôt et lui fit grand accueil, trouvant, comme il le dit plus tard, que la chose était crâne, correcte et qu'elle prouvait un estomac supérieur. — La blonde Mme d'Hermany, plus belle, plus sombre et plus perverse que jamais, vit que M. de Lerne semblait chercher quelqu'un dans la foule et, le regardant dans les yeux, lui dit brièvement : — « Deuxième porte à gauche, — dans la serre, sous le troisième palmier à droite... et dites que je ne suis pas bonne! » — Il la salua gravement et suivit l'indication.

On pénétrait des salons dans la serre par deux arcades dont l'une était réservée à l'installation de l'orchestre. La serre était elle-même un vaste salon à coupole offrant un pêle-mêle magnifique d'énormes

vases bleus à torsades d'or, de cuves cloisonnées, de statues de marbre à demi cachées dans la verdure ; des divans bas, entourés de tabourets et de plians, s'étendaient sous les larges éventails des palmiers, sous les lianes pendantes aux pâles fleurs de cire, sous les feuillages vernis et les épaisses corolles blanches des magnolias. Une chaude odeur de forêt tropicale saturait l'air, et on entendait sortir des groupes de causeurs établis çà et là un bourdonnement de ruche qui s'élevait de temps à autre par éclats soudains pour dominer les sonorités bruyantes de l'orchestre.

Dans un de ces groupes, — sous le troisième palmier à droite, — se trouvait Jeanne de Maurescamp, prêtant une oreille distraite à trois ou quatre soupirans d'âges divers. En apercevant Jacques, elle eût tout à coup cet épanouissement du visage, ce plein sourire, que les femmes réservent à leurs enfans et à leurs amans, et que leurs maris connaissent plus rarement. Il suffit de ce sourire pour rassurer Jacques et le convaincre qu'aucun bruit relatif à l'événement du lendemain n'était arrivé aux oreilles de Jeanne.

A l'arrivée du comte de Lerne, les astres secondaires qui avaient gravité jusque-là autour de la jeune femme s'éclipsèrent successivement avec un sentiment mélangé de dépit et de déférence : car tout en calomniant généralement les relations de Mme de Maurescamp et de son ami, généralement aussi on y sentait quelque chose qui méritait le respect. Mais avant de se trouver seul en tête-à-tête avec Jeanne, M. de Lerne avait eu le temps de faire à part soi quelques réflexions assez amères : debout en face d'elle, il lui semblait, tant il était frappé de son élégante beauté, qu'il la voyait et l'admirait pour la première fois. — Elle portait avec la chasteté de Diane les modes indécentes de ce temps, et montrait hors de son mince corselet sombre son buste presque entier et ses bras souples et purs. Ses cheveux noirs, plantés un peu bas comme ceux des déesses, étaient tordus simplement en un lourd chignon qui retombait sur la nuque. Sa tête, attirée en arrière par leur poids, se dressait un peu raide dans une pose fière et victorieuse. — Elle se sentait en beauté et elle en riait, laissant entrevoir l'éclat de ses dents entre la pourpre de ses lèvres un peu épaisses. — Devant cette créature charmante, animée de toutes les grâces de l'intelligence et de toute la vie de la passion, Jacques ne put se défendre d'un mouvement presque sauvage de désir, de regret et de colère : — Il l'avait respectée ! Il s'était fait cette violence ! Il avait eu cet héroïsme fou !.. et voilà comment il en était récompensé !

Avec l'étrange et rapide pénétration des femmes, Mme de Maurescamp parut surprendre quelque chose de cela dans les regards ardens et troublés du jeune homme : une faible rougeur passa sur

ses joues brunes; elle tourmenta son éventail avec un peu d'embarras, et levant son front presque timidement :

— Vous n'avez pas vos bons yeux, ce soir? lui dit-elle. Qu'est-ce qui vous prend?

— Vous êtes si belle! dit Jacques d'une voix basse. — Vous me faites mal!

— Ça passera, dit-elle en riant. — Voyons, mon ami, pas d'observations de ce genre-là ; à quoi ça sert-il?.. Est-ce que vous redevenez matérialiste?

— Je le suis passablement pour le quart d'heure.

— Vous m'attristez, vous savez?

— Mais, enfin, dit-il en s'asseyant, je ne suis pas un pur esprit.

— Eh bien! moi, j'en suis un, dit-elle avec un rire d'enfant, et j'en suis enchantée,.. et du reste, c'est votre faute!..

Puis tout à coup, d'un ton sérieux et pénétré : — Ah! reprit-elle, si j'étais sûre que vous fussiez heureux, mon ami, comme je serais heureuse moi-même! voilà ce que je me disais tout à l'heure avant votre arrivée.

— Êtes-vous donc vraiment si heureuse? demanda-t-il d'un accent un peu ému.

— Heureuse! heureuse! heureuse!.. répondit-elle avec une gracieuse effusion : — Et par vous! vous pouvez vous en vanter! Il y a même des momens où je suis comme épouvantée de mon bonheur, où il me semble que c'est trop beau! — Songez donc, poursuivit-elle, en baissant un peu la voix : j'aime, je suis aimée, et tout cela sans trouble, en paix, et sans un remords dans le présent, sans une crainte dans l'avenir... car, grâce à Dieu, et à vous, mon ami, je verrai venir sans effroi cette première ride qui est le spectre et le châtiment des communes amours. Je sens que je vieillirai sans peine,.. presque avec joie même,.. parce que, moins jeune, je serai plus libre, moins asservie aux convenances, plus rapprochée de vous,.. moins compromettante enfin!.. Ainsi, par exemple, je me fais une fête délicieuse de pouvoir un jour voyager avec vous,.. et pour cela, il faut vieillir!.. Mais, en attendant, si vous saviez comme la vie, comme le monde se sont transformés pour moi, depuis que je suis aimée comme je veux l'être... Soyez un peu fier, je vous prie, du miracle que vous avez accompli! Il semble que vous ayez modifié, élevé, épuré tous mes sens, tout mon être,.. que vous m'ayez enseigné,.. comment dirai-je cela?.. le sens divin des choses,.. que vous m'ayez appris à voir, à comprendre par le côté noble tout ce qui existe,.. tout ce qui frappe mes yeux et ma pensée... J'ai ainsi des joies inconnues de tout le monde, des joies du ciel,.. des plaisirs d'ange!.. Tout ce qui passe

sous mes regards est éclairé d'une lumière nouvelle et revêt une beauté que je ne connaissais pas... Tenez, c'est un enfantillage, mais tantôt en me promenant au bois, je regardais les arbres,.. qui me laissaient bien tranquille autrefois,.. et je me disais : Mon Dieu, que c'est beau, un arbre! comme c'est fort! comme c'est élégant! comme c'est vivant!.. Il n'y a pas un objet dans la nature, pas un brin d'herbe qui ne me cause maintenant de ces étonnemens, de ces extases... Je suis sûre,.. ne le pensez-vous pas?.. que toutes les choses de ce monde ont deux faces, l'une matérielle en quelque sorte et vulgaire, qui est ouverte et visible à tous,.. l'autre mystérieuse, idéale, qui est le secret et la marque de Dieu,.. et c'est celle-là que je vois avec les yeux que vous m'avez faits!.. Voilà votre ouvrage, mon ami!

Pendant qu'il l'écoutait avec de secrètes angoisses, le visage de Jacques avait pris peu à peu une expression très douce et très grave :

— Oui, dit-il lentement d'une voix un peu altérée, en fixant sur elle un regard d'une tendresse infinie, il doit y avoir un Dieu,.. et une vie supérieure,.. et des âmes immortelles,.. puisqu'il y a des êtres comme vous!..

Puis tout à coup : — Mais, grand Dieu! qu'avez-vous donc?

Il crut qu'elle se trouvait mal : elle était devenue subitement d'une pâleur de marbre, et son œil s'était tendu dans l'espace comme sur une effrayante apparition; M. de Lerne se détourna brusquement et aperçut M. de Maurescamp arrêté à l'entrée de la serre, dans le cadre de la porte : il les regardait fixement, et ses yeux, ses traits enflammés témoignaient une telle démence de colère que M. de Lerne se leva aussitôt, s'attendant à quelque acte immédiat de violence.

M. de Maurescamp s'avança vers eux à pas lents, luttant évidemment contre un déchaînement de passions presque irrésistible; toutefois, chemin faisant, sous le coup des regards qui s'attachaient sur lui de toutes parts, et sous l'impression du silence qui se fit soudainement dans le salon, il parvint à se maîtriser à demi, et arrivé devant sa femme, il lui dit simplement d'une voix rauque et sourde : — Votre fils est malade,.. venez!

Jeanne poussa un léger cri : Mon Dieu!.. Elle lui adressa quelques questions précipitées; mais, comprenant vite à son air et à l'embarras de son langage que la maladie de l'enfant n'était qu'un prétexte, elle le suivit sans ajouter un mot.

M. de Maurescamp, après avoir fait dans la soirée une apparition à l'Opéra, était revenu à son cercle. Il y avait été informé par hasard de la présence du comte de Lerne au bal des d'Hermany. Il savait

que sa femme y devait aller. Il n'avait aucune délicatesse dans l'esprit, n'en ayant aucune dans le cœur, et il ne soupçonna pas même les motifs honorables qui avaient dicté la conduite de M. de Lerne. Il n'y vit qu'une insolente bravade dont sa femme était complice, et il se rendit aussitôt à l'hôtel d'Hermany, sans aucun projet déterminé, mais emporté par un mouvement de haine et de fureur qui ne devait reculer devant aucune extrémité, pas même devant un scandale public. — Comme on l'a vu, grâce à une lueur suprême de réflexion et de raison, le scandale ne fut pas éclatant : tel qu'il fut toutefois, il suffit pour flétrir à jamais en une minute l'honneur de sa femme et le sien.

XI.

Pendant que la nouvelle du brusque enlèvement de Mme de Maurescamp par son mari se répandait de salon en salon en sourds chuchotemens mêlés de rires, M. de Maurescamp se jetait lourdement dans son coupé à côté de Jeanne. — Dès qu'ils n'avaient plus eu de témoins, il avait cessé de lui parler de son fils; ce silence et l'attitude farouche qu'il gardait ne pouvaient plus laisser l'ombre d'une illusion à la malheureuse jeune femme. Elle éprouvait une détresse inexprimable : — c'était l'étonnement hébété d'une créature atteinte par la foudre en pleine vie, en plein bonheur, en pleine innocence, l'indignation douloureuse d'une honnête femme publiquement insultée, l'appréhension vague de quelque catastrophe inconnue, prochaine et terrible. Dans ce trouble sans nom, elle demeura muette, attendant qu'il parlât : elle attendit en vain, et le trajet, assez court d'ailleurs, de l'avenue Gabriel à l'avenue de l'Alma, se passa sans qu'une parole fût échangée entre eux.

Jeanne cependant commençait à dégager son âme, naturellement vaillante, du chaos de sentimens où la première surprise l'avait jetée. Elle traversa d'un pas ferme, sous les yeux de trois ou quatre valets immobiles, le grand vestibule sonore de son hôtel, et monta l'escalier en silence; mais quand, arrivée sur le palier du premier étage où était son appartement, elle vit que son mari, qui demeurait au-dessus d'elle, s'apprêtait à passer outre et à la quitter :

— Pardon, lui dit-elle; veuillez entrer là, j'ai à vous parler.

Il hésita quelques secondes : comme la plupart des hommes, il n'aimait pas les explications, mais c'était en réalité un caractère violent plutôt que fort : l'accent calme et résolu de sa femme lui imposa, tout en l'irritant. Il la suivit donc chez elle, mais avec un degré de colère de plus. — Elle ferma la porte derrière lui et

passa dans le boudoir qui précédait sa chambre à coucher ; se retournant alors et le regardant :

— Enfin, dit-elle, qu'est-ce qu'il y a?

— Il y a, dit-il, que je tuerai votre amant demain matin, voilà ce qu'il y a.

Elle joignit les mains avec bruit et continua de le regarder, les lèvres entr'ouvertes, comme égarée.

— Voilà assez longtemps, reprit-il en jurant et en s'irritant lui-même par la violence de son langage, voilà assez longtemps que vous me bravez,.. que vous m'outragez tous deux,.. que vous me couvrez de ridicule,.. ça va finir !

— Vous êtes un malheureux fou, dit-elle doucement. — Je n'ai pas d'amant !.. Mais voyons... qu'est-ce que vous voulez dire?.. Vous allez provoquer M. de Lerne en duel?

— Il n'y a pas à provoquer, répondit-il avec le même accent de forfanterie grossière, — c'est fait ! Nous nous battons demain matin.

La jeune femme joignit encore les mains et laissa entendre une sourde exclamation de douleur. Son mari parut avoir une sorte de honte de sa brutalité et poursuivit en précipitant ses mots et presque en balbutiant :

— Il est bien clair que je n'avais pas l'intention de vous en prévenir,.. ça n'entre pas dans mes mœurs... mais vous l'avez voulu... vous me forcez la main;.. vous me poussez à bout... C'est lui d'ailleurs qui a comblé la mesure ce soir... Continuer de faire la cour publiquement à la femme quand on se bat le lendemain avec le mari, c'est indigne d'un galant homme,.. c'est ignoble !

— M. de Lerne, dit Jeanne avec force, ne m'a jamais fait la cour, ni ce soir ni jamais, — du moins comme vous l'entendez... Votre honneur n'est compromis que par vous-même;.. votre duel avec lui serait une folie,.. une mauvaise action,.. un crime,.. car, je vous le jure et je vous l'atteste devant Dieu,.. sur la vie de mon fils,.. il n'a jamais été pour moi qu'un ami !

— Bien entendu ! répliqua M. de Maurescamp en ricanant. — Allons ! je crois qu'en voilà assez et même trop ! — Et il fit quelques pas vers la porte.

Elle se jeta devant lui : — Non ! je vous en prie, s'écria-t-elle, je vous en supplie, ne partez pas encore !.. Si vous saviez ce que c'est pour une femme... qui a souffert, après tout, qui a lutté, qui a été tentée... mais qui enfin est restée honnête, pure, fidèle... de se voir, non pas soupçonnée seulement, mais condamnée, châtiée avec ce comble d'injustice et de dureté !.. si vous saviez ce qui se passe alors dans sa malheureuse tête ! si vous saviez ce que vous pouvez

faire de moi, en ne me sachant gré de rien,.. en me traitant, — imprudente tout au plus, — comme si j'étais coupable de tout !

— Ah ! assez ! répéta-t-il rudement en essayant de se dégager.

Elle le retint encore en le poussant doucement devant elle d'une main suppliante ; — il s'adossa à la cheminée dans une attitude de résignation bourrue.

— Vous savez aussi bien que moi, poursuivit-elle, l'histoire de notre pauvre ménage... Vous ne m'avez pas aimée longtemps, mon ami ;.. c'était ma faute sans doute... je ne vous plaisais pas... mes goûts n'étaient pas les vôtres ;.. tout ce que je faisais, tout ce que j'aimais vous fâchait, vous ennuyait... Vous m'avez abandonnée,.. vous êtes allé à vos plaisirs, — c'était tout simple... Je sentais que je n'avais rien à dire puisque je n'avais pas le pouvoir de vous retenir... Mais j'étais bien jeune dans ce temps-là, mon ami, — car il y a des années déjà, — et alors, oui, j'ai couru des dangers, je vous l'avoue. Seule dans le monde, découragée, énervée, sans soutien,.. entourée de mauvais exemples, livrée à de mauvais conseils, poursuivie et à demi pervertie par des gens que vous ne soupçonnez guère,.. oui, je me suis sentie un moment sans cœur, sans vertu... tout près du mal... Eh bien ! c'est l'amitié qui m'a sauvée,.. cette amitié même dont vous me faites un crime... M. de Lerne a été pour moi...

— Un frère ! interrompit M. de Maurescamp avec le même ton d'ironie insultante.

— Soit ! reprit-elle en s'animant, un frère... si vous voulez !.. Enfin, il m'a sauvée, voilà ce qu'il y a de certain !.. Quand j'allais prendre le goût des plaisirs défendus, il m'a donné ou rendu le goût des plaisirs permis,.. et si votre femme n'est pas à l'heure qu'il est une femme galante, c'est peut-être à lui que vous le devez... et vous voulez le tuer !.. Est-ce juste, est-ce honnête, voyons ?

— Juste ou non, j'y ferai mon possible, je vous assure !.. Allons ! laissez-moi.

— Mais, grand Dieu ! quel homme êtes-vous donc si vous ne me croyez pas,.. ou si, me croyant, vous persistez dans vos desseins de haine et de vengeance !.. Non ! non ! je ne veux pas me lasser de faire appel à votre raison, à votre justice, à votre loyauté... Voyons, je ne voudrais pas vous blesser, Dieu sait !.. mais dans un ménage comme le nôtre,.. dans une situation comme la mienne,.. que voulez-vous qu'une jeune femme fasse de son temps, de son cœur, de sa pensée, de sa vie ?.. Vous avez vos maîtresses,.. laissez-lui au moins ses amis... et, soyez-en sûr, il faut que vous choisissiez entre les amis qu'elle avoue ou les amans qu'elle cache !

— Ah ! çà, décidément, s'écria M. de Maurescamp, qu'est-ce que

vous voulez? qu'est-ce que vous me demandez? Prétendez-vous par hasard, — ce serait un peu fort! — que j'aille tendre la main à M. de Lerne, lui faire des excuses, et le prier de vouloir bien reprendre ses relations avec vous?

— Oui, dit-elle avec énergie... c'est cela même que je vous demande, — excuses à part, bien entendu!.. et en vous demandant cela, je vous demande une chose absolument juste, honorable et sensée,.. car en réalité c'est le seul moyen que vous ayez de réparer le tort que vous avez fait à votre honneur et au mien,.. c'est le seul moyen de faire tomber les calomnies qui ont pu courir dans le monde;.. auxquelles votre conduite ce soir a donné plus de vraisemblance, hélas! et dont ce duel serait l'irréparable consécration!.. Si vous avez le courage de rendre vous-même justice à votre femme innocente, — la vérité a bien de la puissance, allez! — on vous croira!.. et pour moi, mon ami, si vous saviez combien je serais touchée, reconnaissante!.. comme je vous le prouverais en respectant pieusement dans l'avenir des susceptibilités... que j'ai peut-être trop peu ménagées, c'est possible!.. et qui sait enfin si cette action généreuse ne serait pas entre vous et moi un lien tout nouveau?.. Éprouvés tous deux par la vie, mieux instruits par l'expérience,.. par la douleur,.. qui sait si nos cœurs ne se rapprocheraient pas,.. qui sait,.. allez! cela ne dépendra que de vous, je vous assure... si vous ne deviendriez pas vous-même pour moi... ce que vous auriez toujours dû être,.. mon meilleur,.. mon seul ami!

— Tout cela est fort beau sans doute, dit M. de Maurescamp en se rengorgeant dans sa cravate, mais c'est du pur roman... Toujours ce misérable esprit romanesque qui vous perd toutes!

— Ah! mon Dieu! reprit la pauvre femme, dont les larmes ruisselaient,.. eh bien! quoi? que voulez-vous vous-même? continua-t-elle avec exaltation en se tordant les mains... Voyons, qu'exigez-vous? que je ne reçoive plus M. de Lerne, que je ne le voie plus, que je ne lui parle plus jamais,.. que je vous sacrifie cette amitié... et toutes celles que j'aurais pu avoir dans l'avenir?.. Soit! je vous le promets,.. je m'y engage... Je vivrai seule,.. je vivrai comme je pourrai... D'ailleurs mon fils va grandir,.. je m'occuperai de lui,.. il sera mon ami, cet enfant... Oui, je sens que c'est possible,.. je vous le jure, et je tiendrai ma parole!.. mais de grâce, de grâce, mon ami, ne donnez pas suite à ce duel;.. il n'a pas de cause, pas de raison; c'est une chose monstrueuse, je vous assure! Tenez, je vous en supplie à genoux!

Elle se jeta à ses pieds éperdue et sanglotante.

— Je vous en supplie à mains jointes,.. de tout mon cœur,.. de

toutes mes larmes!.. Soyez bon! je vous en prie! laissez-vous toucher!.. ne me désespérez pas!..

— Allons, s'écria M. de Maurescamp en la repoussant, c'est du mélodrame maintenant!

Elle se dressa sur ses genoux, essuya vivement ses yeux, et lui saisissant les deux mains d'une étreinte violente :

— Ah! malheureux! lui dit-elle d'une voix sourde,.. vous ne savez pas ce que vous faites, vous ne le savez pas!.. Je ne vous dirai pas que vous me tuez, — ce serait trop peu dire, — vous me damnez!

Et lui lâchant brusquement les mains :

— Vous pouvez vous en aller... Adieu!

M. de Maurescamp sortit.

Après le départ de son mari, la jeune femme demeura quelques momens affaissée et comme écrasée sur le tapis, les cheveux à demi dénoués, l'œil fixe et sec, agitant la main par intervalles d'un geste égaré. Elle fut tirée de son accablement par quelques coups légers frappés à la porte du salon. Elle se leva aussitôt. Sa femme de chambre parut.

— Madame, dit-elle, c'est Mme la comtesse de Lerne qui est en bas et qui demande si elle peut dire deux mots à Mme la baronne.

— Mme de Lerne!

— Oui, madame... Dois-je dire que madame est souffrante?.. Madame n'a pas l'air bien.

— Faites monter.

L'instant d'après, la comtesse de Lerne entra, — livide, les yeux hagards, toutes les lignes du visage creusées et convulsées. Sans remarquer d'abord l'extrême désordre où elle trouvait Jeanne, elle marcha sur elle du pas raide d'un spectre et lui dit dans les yeux :

— Votre mari se bat demain avec mon fils!

— Je le sais, répondit Jeanne; il vient de me le dire.

— Ah! reprit amèrement la vieille dame, il vient de vous le dire?.. C'est le fait d'un misérable!

— Oui, dit Jeanne. — Mais vous, comment le savez-vous?

— Par Louis, le vieux domestique de mon fils, qui s'est douté de quelque chose tantôt et qui a entendu tous les arrangemens des témoins.

— Et vous savez, madame, reprit Jeanne, qu'il n'y a rien de mal entre votre fils et moi?

A dire vrai, ce fut une nouvelle pour la vieille comtesse, et dans le trouble du moment, elle ne put dissimuler une sorte de surprise naïve :

— Mais alors, dit-elle, il n'y a pas de preuves?

— Preuves de quoi, dit Jeanne, puisqu'il n'y a rien?

— Et votre mari n'a pas voulu vous croire?

— Non.

— Alors... rien à espérer?

— Rien!

Mme de Lerne se laissa tomber dans un fauteuil et y resta immobile, muette, inerte.

Après un silence, Jeanne, qui marchait à travers le salon, s'arrêta devant elle :

— Il est chez vous, votre fils?

— Oui.

— Votre voiture est en bas?.. reprit Jeanne. — Eh bien! partons,.. je vais avec vous,.. je veux le voir!

Tout en parlant, elle jetait un voile sur sa tête et se drapait dans ses fourrures.

Mme de Lerne s'était levée, incertaine.

— Est-ce sage? dit-elle.

— Que voulez-vous qu'il arrive de pis? dit Jeanne avec un geste de suprême insouciance. — Et elle l'entraîna.

Mme de Lerne demeurait avenue Montaigne. Ce fut donc l'affaire d'un instant. Chemin faisant, elle rendit compte à Jeanne en paroles entrecoupées de tout ce qu'elle savait, de la cause apparente du duel, du nom des témoins, de l'arme choisie, de l'heure et du lieu de la rencontre.

Il était environ une heure du matin, et Jacques achevait ses dernières dispositions, quand il eut la stupeur de voir la porte de sa bibliothèque s'ouvrir brusquement et donner passage à Mme de Maurescamp.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-il. — Vous!.. Est-ce possible!

— Oui... Nous avons tout appris, votre mère et moi, dit Jeanne haletante, et je suis venue;.. j'ai voulu venir;.. me voilà!

— Ma mère aussi!.. murmura Jacques. — Ah! quel ennui!.. Quel chagrin!.. Mais, ma pauvre chère amie, que venez-vous faire ici?.. Vous vous perdez!

— Je sais bien! dit-elle douloureusement en se laissant tomber sur une chaise, mais j'ai voulu vous voir encore!

Elle sanglotait.

— Ma chère dame,.. ma pauvre enfant, dit-il doucement en lui prenant la main, remettez-vous, je vous en prie, et retournez chez vous bien vite,.. et soyez sûre que ce duel qui vous tourmente ne sera rien... Entre deux hommes qui savent tenir une épée et qui sont à peu près de même force, un duel n'est jamais qu'un assaut sans gravité.

— Ah! dit-elle, il vous hait tant!

Les larmes l'étouffaient :

— Ainsi, c'est donc fini!.. fini à jamais!.. Oh! quelle injustice, mon Dieu!.. quelle injustice!

— Mon enfant chérie, reprit-il, retirez-vous, je vous en prie;.. vous ne voudriez pas m'ôter mon calme en ce moment, n'est-ce pas?.. Dites aussi à ma mère que je la supplie d'être raisonnable,.. qu'il n'y a pas l'ombre de danger,.. pas l'ombre,.. si elle veut bien me laisser mon sang-froid.

— Eh bien! dit-elle en se levant, adieu donc! adieu... Nous nous sommes bien aimés, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant, oui.

Elle le regarda quelques secondes sans parler, puis l'attirant un peu :

— Oui, répéta-t-elle.

Et lui présentant son front :

— Baise mon front, lui dit-elle, — afin que, si tu meurs, ce soit du moins pour quelque chose!

Il posa les lèvres sur ses cheveux; puis, la soutenant d'un bras, il la conduisit hors de son appartement jusqu'aux premières marches de l'escalier.

— Vite chez vous! lui dit-il en lui baisant les deux mains à la hâte.

Et il la quitta.

XII.

Mme de Maurescamp rentra chez elle aussitôt, ramenée par Mme de Lerne. Son absence avait été très courte. Ses gens n'y virent rien d'extraordinaire, et son imprudente démarche demeura ignorée de son mari.

Vers cinq heures du matin, elle venait de s'assoupir, brisée de fatigue et d'émotion, quand un bruit qui se faisait au-dessus de sa tête la réveilla. Elle entendit des piétinemens, des froissemens sourds sur le parquet : elle comprit que son mari procédait hâtivement avec son valet de chambre à ses apprêts de voyage. — Un peu plus tard ce fut le roulement d'une voiture sur le pavé de la cour, puis sous la voûte de l'entrée. — Il était parti.

Elle se leva. Elle avait la tête en feu. Elle ouvrit une des fenêtres de sa chambre qui donnaient sur le jardin de son hôtel et se posa les bras croisés sur la barre d'appui. L'aspect du ciel, des nuages, des murailles, des feuilles naissantes, prenait à ses yeux quelque chose d'étrange et de fantastique : elle écoutait vaguement

les babillages joyeux d'une bande de moineaux, qui saluaient l'aube d'une belle journée de printemps.

Elle sortit brusquement de sa morne contemplation pour aller chez son fils et pour présider elle-même, comme elle le faisait chaque jour, à la toilette matinale de l'enfant. Elle prolongea ces soins accoutumés autant qu'elle le put, pour se donner le plus longtemps possible l'illusion d'un état de choses régulier et paisible.

Quand la matinée s'avança, sa solitude, au milieu des anxiétés qui la dévoraient, lui devint intolérable : elle se décida à appeler sa mère. Sa tendresse généreuse avait hésité jusque-là à lui faire partager cette journée d'angoisse, mais elle sentit que sa tête s'égarait. Elle informa donc en deux lignes Mme de Latour-Mesnil de ce qui se passait et lui envoya son billet par un exprès.

Si la mère de Jeanne a cessé depuis longtemps de figurer dans les pages de ce récit, c'est que nous n'avions rien à en dire que le lecteur n'ait pu aisément deviner. Un mot suffira d'ailleurs à combler cette lacune : — Mme de Latour-Mesnil se mourait tout doucement du beau mariage qu'elle avait fait faire à sa fille. Elle était atteinte d'une affection du foie compliquée de graves désordres du côté du cœur. — C'était en vain que Jeanne lui avait épargné non-seulement les reproches, mais même les confidences. Elle était trop femme et trop mère, elle avait trop souffert elle-même pour s'abuser sur la triste vérité, et elle ne se pardonnait pas l'étrange aveuglement de vanité qui avait voué sa fille à une destinée pire encore que la sienne. Certaines mères se consolent du malheur officiel de leurs filles par le bonheur de contrebande qu'elles leur voient ou qu'elles leur supposent : de telles consolations n'étaient pas à l'usage de Mme de Latour-Mesnil, et si quelque chose pouvait aggraver pour elle la douleur et le remords d'avoir voué sa fille à une infortune irrémédiable, c'était la mortelle appréhension de l'avoir peut-être vouée en même temps à la honte. Elle avait eu à cet égard de cruelles perplexités, et le seul jour heureux que la pauvre femme eût connu depuis des années était le jour récent où sa fille, la sentant inquiète de ses relations amicales avec M. de Lerne, lui avait sauté au cou en s'écriant :

— Vois comme je t'embrasse!.. Je ne t'embrasserais pas comme cela si j'étais coupable, va!.. Je n'oserais plus!

Mme de Latour-Mesnil, à qui le billet de Jeanne apporta la première nouvelle du duel de M. de Maurescamp avec le comte de Lerne, arriva chez sa fille vers midi. Il y eut d'abord entre les deux femmes plus de larmes que de paroles. Après les premières effusions, Jeanne trouva cependant une sorte de soulagement à répondre

aux questions pressées de sa mère et à lui conter tout ce qu'elle savait des circonstances de la querelle, l'incident du bal, la scène qu'elle avait eue avec son mari en rentrant chez elle, et jusqu'à sa visite affolée chez Jacques de Lerne.

Pendant qu'elle parlait avec une volubilité fébrile, tantôt marchant, tantôt s'asseyant, elle ne cessait de jeter des regards rapides et inquiets sur la pendule de la cheminée. Le duel devait avoir lieu à trois heures, elle le savait. A mesure que l'heure fatale approchait, elle était plus agitée, mais elle devenait silencieuse; sa marche machinale d'un salon à l'autre s'accélérait : son visage s'empourprait et ses lèvres ne faisaient plus que murmurer, par intervalles, des exclamations presque enfantines : — Oh! maman!.. ma pauvre maman!.. quelle cruauté! quelle misère!.. quelle injustice!.. quelle injustice, mon Dieu!

Sa mère, effrayée de son état d'exaltation, se leva et essayant de l'entraîner : — Viens dans ta chambre, mon enfant... Allons prier!

— Prier, ma mère? lui dit-elle presque rudement. — Et pour qui voulez-vous que je prie? pour mon mari, ou pour l'autre?.. Voulez-vous que je sois hypocrite... ou sacrilège?

— Ah! prie pour ta pauvre mère qui a tant besoin de pardon! s'écria Mme de Latour-Mesnil, se laissant glisser sur ses genoux et cachant sa tête dans ses mains.

— Ma mère! ma mère! dit Jeanne en la relevant avec force et en la serrant sur son cœur, qu'ai-je à vous pardonner? Ne me suis-je pas trompée comme vous?

— Ah! cela t'était permis, à toi!.. à moi cela m'était défendu!.. J'étais ta mère,.. j'étais ton conseiller, ton guide; la vie m'avait instruite. Ah! que j'ai été coupable!.. que j'ai été coupable de ne pas mieux choisir pour toi!.. Tu étais si digne du bonheur, ma pauvre chérie!.. Tu étais si honnête femme, et voilà où je t'ai menée!

— Mais je suis toujours honnête femme, ma mère, dit Jeanne d'un ton distrait.

Puis tout à coup, levant l'index, elle lui montra le cadran de la pendule. Mme de Latour-Mesnil vit qu'il marquait trois heures. — Une sorte d'étrange sourire crispait les lèvres de Jeanne. Elle prit le bras de sa mère et se promena lentement avec elle sans parler. Elle soupirait de temps à autre profondément.

Au bout de quelques minutes :

— C'est probablement fini à l'heure qu'il est, dit-elle, car, dans ces choses-là, on est très exact et cela dure très peu de temps, dit-on,.. mais, ce qu'il y a d'affreux, c'est que nous ne saurons rien

avant deux ou trois heures d'ici... J'ai fait une chose, ma mère, que vous n'approuverez peut-être pas,.. mais à qui pouvais-je m'adresser pour avoir des nouvelles? Je ne pouvais pas les attendre jusqu'à demain, car M. de Maurescamp naturellement ne m'écrira pas... Alors j'ai prié Louis, le vieux domestique de M. de Lerne, qui a suivi son maître là-bas, de m'envoyer une dépêche ce soir, aussitôt que cela se pourrait.

Mme de Latour-Mesnil, accablée, ne répondit que par un signe de tête indécis.

En ce moment, elles entendirent sonner dans le vestibule le timbre qui correspondait avec la loge du concierge. Comme la porte de l'hôtel avait été rigoureusement condamnée depuis le matin, cette annonce d'une visite parut singulière : — Déjà! murmura Jeanne en s'approchant vivement d'une fenêtre qui s'ouvrait sur la cour; — déjà!.. c'est impossible! — Elle écarta le rideau et reconnut dans le personnage qui montait l'escalier du perron un professeur d'escrime ou plutôt un prévôt de salle nommé Lavarède, qui avait coutume de venir trois fois par semaine faire des armes avec le baron de Maurescamp. — Très jaloux de son habileté en escrime, M. de Maurescamp, tout en fréquentant assidûment la salle d'armes, aimait aussi à s'exercer chez lui, peut-être pour ne pas livrer au public tous les secrets de son jeu.

L'apparition de cet homme, au milieu des pensées qui occupaient Jeanne et sa mère, les étonna et les alarma. Elles s'interrogeaient à demi-voix avec inquiétude, quand un domestique se présenta à la porte du salon :

— Madame, dit-il, c'est M. Lavarède, le prévôt, qui ne savait pas que M. le baron fût en voyage : il demande si M. le baron sera longtemps absent, et s'il faut qu'il revienne lui-même après demain pour la leçon d'armes.

— Dites que je ne sais pas, répondit Jeanne. On le fera prévenir.

Le domestique sortit. — Après quelques secondes de réflexion, la jeune femme le rappela :

— Auguste, dit-elle d'une voix brève, je désire parler à M. Lavarède... Faites-le entrer dans la salle à manger... Je descends.

Alors, se retournant vers Mme de Latour-Mesnil :

— Venez avec moi, ma mère; je veux dire deux mots à cet homme,.. et puis nous irons au jardin... l'air nous fera du bien... Il fait très beau d'ailleurs... Venez!

Elles descendirent en se donnant le bras et trouvèrent dans la salle à manger un homme d'une quarantaine d'années, qui avait la tenue raide et correcte d'un militaire en habit civil.

— Monsieur, lui dit Mme de Maurescamp d'une voix un peu hésitante, j'ai désiré vous parler... Mon mari est parti ce matin pour la Belgique ;.. vous paraissez ignorer la cause de ce voyage?

— Oui, madame, je l'ignore.

— Les domestiques ne vous ont rien dit?

— Non, madame.

— Ils l'ignorent peut-être eux-mêmes, tout cela est arrivé si vite. Eh bien! monsieur, la cause de ce voyage, vous la soupçonnez,.. vous la devinez certainement au trouble affreux où vous nous voyez, ma mère et moi... A l'heure même où je vous parle, M. de Maurescamp se bat en duel!

Le prévôt ne répondit que par un léger mouvement de surprise et par un grave salut.

— Monsieur, reprit Mme de Maurescamp, dont la parole était en même temps brusque et embarrassée, monsieur, vous comprenez nos angoisses;.. ne pouvez-vous rien dire pour nous rassurer?

— Pardon, madame, puis-je savoir quel est l'adversaire?

— L'adversaire est le comte de Lerne.

— Oh! dans ce cas-là, madame, dit le prévôt avec un léger sourire, je crois que vous pouvez être bien tranquille.

Jeanne regarda fixement son interlocuteur :

— Tranquille?.. pourquoi ça? dit-elle.

— M. le comte de Lerne, madame, reprit le prévôt, est un des habitués de notre salle : il l'était du moins... je connais parfaitement sa force... il tirait assez bien, et il y a eu un temps où il aurait pu lutter avec M. le baron,.. mais depuis qu'il a été blessé au bras dans son duel avec M. de Monthélin, il a beaucoup perdu,.. il se fatigue très vite, et il n'est pas douteux pour moi que M. le baron n'en ait facilement raison. Je pense donc que madame peut-être tranquille...

— Alors, dit Jeanne, après une pause, vous croyez qu'il va tuer M. de Lerne?

— Oh! le tuer!.. j'espère que non,.. mais certainement il le blessera ou il le désarmera, — ce qui est le plus probable, — du moins si la querelle n'est pas très sérieuse.

— Mais enfin, monsieur, reprit la jeune femme en balbutiant, vous croyez,.. vous êtes sûr... que je n'ai rien à craindre... pour mon mari,.. qu'il ne peut être blessé, lui?

— J'en suis persuadé, madame.

— C'est bien, monsieur,.. je vous remercie. — Je vous salue, monsieur.

Elle le suivit des yeux jusqu'à ce qu'il fut sorti, puis saisissant la main de sa mère :

— Ah! ma mère, dit-elle d'une voix étouffée, je sens que je deviens criminelle!

Les portes-fenêtres de la salle à manger s'ouvraient de plain-pied sur le jardin de l'hôtel. La mère et la fille y entrèrent, et s'assirent côte à côte sur un banc entouré d'une haie de lilas déjà verdoyans. A peine assise :

— Mais, ma mère, reprit Jeanne, d'après ce que dit cet homme, si on le tuait,.. ce serait un véritable assassinat!

— Ma fille chérie, je t'en prie!.. calme-toi... tu me fais tant de mal!.. tant de mal!.. D'ailleurs je t'assure que ce qu'a dit cet homme est plutôt fait pour nous donner bon espoir;.. car enfin ton mari n'est pas un monstre, et entre gens d'honneur il y a des choses impossibles. Si réellement M. de Lerne est resté souffrant,.. fatigué de son bras...

— Oui, dit Jeanne, je m'en suis aperçue plus d'une fois.

— Eh bien! poursuivit Mme de Latour-Mesnil, — ton mari l'aura remarqué certainement... et il se sera contenté de le désarmer.

— Ah! ma mère!.. il le hait tant! il nous hait tant tous deux!.. Et puis il n'est pas bon,.. il est méchant!

Cependant elle s'attacha à cette pensée, à cet espoir, que sa mère lui suggérait. Oui, c'était assez vraisemblable en effet : M. de Maurescamp, après tout, était homme d'honneur comme le monde l'entend... Il ne voudrait pas abuser de l'inégalité des forces... et puis, pendant le voyage, il se serait rappelé tout ce que sa femme lui avait dit la veille,.. il aurait réfléchi avec plus de sang-froid : il serait arrivé presque convaincu de son innocence, — à demi apaisé, — moins avide de vengeance...

Elle sentait aussi dans tout ce qui l'entourait une influence bienfaisante, calmante : elle la sentait dans le silence de ce jardin aux grands murs de cloître, dans l'air pur et dans le bleu du ciel, dans les odeurs de la verdure nouvelle, dans la douceur d'une belle journée à son déclin. — L'imagination ne peut que difficilement associer des idées de violence et des scènes de sang à la sérénité charmante et impassible de la nature, et il semble à ceux qui respirent la paix de la campagne ou des jardins que la paix doit régner partout comme elle règne autour d'eux.

Le temps passait d'ailleurs et n'apportant aucune émotion nouvelle laissait s'épuiser à demi les émotions anciennes. Jeanne et sa mère, se tenant la main sans se parler, éprouvaient toutes deux, après les agitations aiguës de la journée, une sorte de torpeur presque douce.

Il était un peu plus de cinq heures du soir quand Jeanne se dressa

tout à coup ; — elle avait entendu de nouveau le timbre résonner dans le vestibule.

— Cette fois-ci,.. voilà ! dit-elle.

Deux minutes s'écoulèrent. — Jeanne et sa mère étaient debout, les yeux fixés sur la porte du vestibule. — Un domestique parut sur le seuil, un plateau à la main :

— C'est une dépêche pour madame, dit-il.

— Donnez, dit Jeanne, en faisant deux pas au-devant de lui.

Elle attendit que le domestique se fût retiré, et, sans ouvrir la dépêche, elle regarda sa mère.

— Laisse-moi l'ouvrir ! murmura Mme de Latour-Mesnil en essayant de prendre le télégramme.

— Non, dit la jeune femme en souriant, j'aurai le courage, va !

Elle décacheta l'enveloppe bleue. — A peine eut-elle jeté les yeux sur la dépêche, que celle-ci lui échappa des mains : son regard devint fixe, ses lèvres s'agitèrent convulsivement, elle étendit ses deux bras en croix, poussa un cri prolongé qui remplit tout l'hôtel et tomba toute raide sur le sable aux pieds de sa mère.

Pendant que les domestiques accouraient à ce cri sinistre, Mme de Latour-Mesnil éperdue, se jetait sur sa fille, et tout en lui prodiguant ses soins, ramassait fiévreusement la dépêche : — Voici ce qu'elle lut :

« Soignies, 3 heures 1/2.

« M. Jacques, blessé mortellement, vient de succomber.

« LOUIS. »

XIII.

Six mois plus tard, — vers la mi-octobre de cette même année, 1877, — nous retrouvons M. et Mme de Maurescamp installés maritalement à la Vénerie, magnifique propriété située entre Creil et Compiègne, et dont M. de Maurescamp avait fait l'acquisition dix-huit mois auparavant. — Il était grand chasseur : il y avait de belles chasses à la Vénerie, et c'était ce qui l'avait déterminé à acheter ce domaine pour n'avoir plus à louer des chasses de côté et d'autre chaque année. — Il avait invité pour l'ouverture de la saison un assez grand nombre d'amis, entre autres MM. de Monthélin, d'Hermany, de la Jardye et Saville, envers qui Mme de Maurescamp remplissait ses devoirs de châtelaine avec beaucoup de bon goût, de

grâce et même de gaîté. — On pensait généralement que la gaîté était de trop, et qu'après avoir été il y avait si peu de temps à tort ou à raison la cause de la mort d'un homme, elle eût pu ressentir ou du moins affecter une certaine mélancolie. — Mais le cœur des femmes a des mystères impénétrables.

A la suite du duel qui s'était terminé d'une manière si fatale pour le comte de Lerne, aucun argument, aucune prière n'avaient pu persuader à Jeanne de Maurescamp de demeurer sous le toit conjugal et d'y attendre le retour de son mari : elle s'était réfugiée le soir même chez sa mère, emmenant bravement son fils. Mme de Latour-Mesnil eut la tâche délicate de négocier avec M. de Maurescamp les clauses et conditions d'un mode d'existence temporaire et convenable aux circonstances ; elle ne trouva pas son gendre aussi récalcitrant qu'elle s'y était attendue : il n'était pas fâché lui-même de ne pas avoir à affronter immédiatement la présence de sa femme, sentant que sur de simples soupçons il avait peut-être, à son égard comme à l'égard de M. de Lerne, poussé les choses un peu vite et un peu loin. Personne n'est bien aise d'avoir tué un homme, et si peu sentimental que fût M. de Maurescamp, il n'était pas sans éprouver une sorte de vague remords qui se traduisit par les dispositions conciliantes qu'il témoigna à Mme de Latour-Mesnil. Il fut donc convenu que Mme de Maurescamp garderait son fils et qu'elle accompagnerait sa mère d'abord à Vichy, puis en Suisse, à Vevey, où elles devaient toutes deux passer l'été. Durant cet intervalle, les sentimens de part et d'autre se calmeraient et s'adouciraient d'autant plus sûrement, suivant Mme de Latour-Mesnil, qu'il n'y avait eu dans cette malheureuse aventure qu'une série de malentendus.

Ce duel avait beaucoup occupé Paris pendant huit jours. La catastrophe finale produisit même un mouvement d'opinion favorable à la réputation de Mme de Maurescamp; il y avait entre la cruauté de ce dénoûment et les légères imprudences de conduite qu'on pouvait reprocher à Jeanne et à M. de Lerne une disproportion qui saisit les esprits et désarma la calomnie. — On fut d'avis, en général, que le baron de Maurescamp s'était montré bien farouche et bien implacable envers un homme dont le seul tort paraissait être en réalité d'avoir fait la lecture à sa femme. Ces propos et ces bruits du monde, en apaisant la vanité de M. de Maurescamp et en flattant son orgueil, ne laissèrent pas de faciliter le rapprochement des deux époux.

Mme de Maurescamp avait paru dans les premiers temps absolument rebelle à l'idée de ce rapprochement. Mais après deux ou trois mois passés dans une sorte de stupeur désespérée, elle sembla se

réveiller brusquement un beau jour, et à la suite de réflexions inconnues, elle déclara à sa mère qu'elle se rendait à ses conseils; elle rentrerait chez son mari; elle demandait seulement qu'on lui accordât encore quelques mois de délai :

— Il faut bien, dit-elle, non sans un reste d'amertume, lui laisser le temps de sécher ses mains.

A dater de cette résolution, son humeur se modifia profondément; elle sembla reprendre goût à la vie, et l'avenir parut lui présenter quelque intérêt assez vif pour lui rendre une partie de son activité et de son animation.

Elle vint donc rejoindre son mari à Paris vers la fin du mois de septembre et fit sa rentrée chez elle aussi simplement que si elle fût revenue d'un voyage ordinaire. — A dire vrai, M. de Maurescamp parut être le plus embarrassé des deux. — Du reste, ils n'avaient jamais eu l'habitude des grandes expansions; il n'y eut donc en apparence rien de changé entre eux; elle toucha, avec un léger sourire, la main qu'il lui tendait à son arrivée, et la santé de leur fils Robert, sa bonne mine, sa croissance rapide, leur fournirent un sujet d'entretien facile qui les mit à l'aise. Quelques jours plus tard, ils allaient faire leur installation au château de la Vénerie, où la compagnie de leurs invités devait leur épargner la gêne d'un tête-à-tête prolongé.

On se doute assez que Mme de Maurescamp fut d'abord pour les hôtes du château et pour les voisins de campagne l'objet d'une extrême curiosité; il était impossible de ne pas observer avec une attention très particulière la physionomie et le maintien d'une jeune femme dont le nom venait d'être mêlé à une aventure tragique de tant de mystère et de tant d'éclat. Les curieux en furent pour leurs frais; l'attitude de Jeanne était tranquille et naturelle, et à moins de lui supposer une étonnante profondeur de dissimulation — (qu'il n'est jamais téméraire, il est vrai, de supposer à son sexe), — il y avait tout lieu de penser qu'elle avait définitivement pris son parti des chagrins et des désagrémens personnels qui lui avaient été si récemment infligés. On trouva même, ainsi que nous l'avons dit, qu'elle portait avec un peu trop d'aisance le deuil d'un homme mort pour elle et qui avait été tout au moins son ami.

— Cela n'est vraiment pas encourageant! dit un jour le beau Saville à Mme d'Hermany. Si ce pauvre de Lerne revenait au monde pour quelques minutes, il serait diablement étonné!

— Pourquoi ça, mon ami?

— Parce que, ma parole, c'est révoltant! dit le beau Saville, qui n'était pas un aigle, mais qui avait bon cœur; — on dirait que la mort de ce pauvre garçon a été un débarras pour elle! Jamais je ne

l'ai vue si en train, si en l'air, si émoustillée! Faites-vous donc tuer pour ces dames!

— Mais, mon ami, personne ne songe à vous faire tuer... Rassurez-vous,.. et quant à mon amie Jeanne, c'est une personne qu'il ne faut pas juger à la légère... Je ne sais pas du tout ce qui se passe dans sa jolie tête,.. mais il y a dans sa prunelle quelque chose qui ne me plairait pas beaucoup, si j'étais son mari.

— Je ne vois rien du tout dans sa prunelle, moi, dit Saville.

— Naturellement! dit Mme d'Hermany.

Cette belle humeur de sa femme, qui choquait tout le monde autour de lui, était loin de choquer le baron de Maurescamp; il s'en félicitait fort, au contraire : — C'est une femme matée! se disait-il. Voilà ce que c'est : elle est matée! C'est mon système,.. mater les femmes!.. Depuis que la mienne a reçu une leçon, — un peu verte, à la vérité! — elle est revenue au bon sens pratique;.. elle est cent fois plus heureuse et plus aimable... C'est parfait comme ça!.. parfait, parfait!

Il s'était opéré, en effet, dans les goûts et dans les habitudes de Jeanne un changement très bizarre et très digne d'intérêt; au lieu de s'attacher presque uniquement, comme autrefois, aux jouissances dont l'âme et l'intelligence sont la source, elle avait pris tout à coup le goût à peu près exclusif des plaisirs physiques. Elle n'ouvrait plus un livre; son piano restait fermé; son cher livre à serrure ne recevait plus ses impressions confidentielles ni les extraits de ses poètes préférés; elle avait perdu ce penchant tendre à l'émotion et à l'enthousiasme qui l'avait distinguée, et elle avait contracté cette vulgaire et détestable manie parisienne du persiflage perpétuel. L'équitation, la chasse, le billard, la danse étaient désormais ses passions maîtresses. Elle suivait à cheval les chasses à courre dans la forêt de Compiègne, à pied les chasses à tir dans les bois de la Vénerie, et elle ne s'en montrait pas moins chaque soir une valseuse infatigable. Les hommes ne l'avaient jamais trouvée si charmante, et il faut ajouter qu'ils ne l'avaient jamais soupçonnée d'être si coquette; car elle l'était devenue, et elle apportait même dans cet art aimable, si nouveau pour elle, la gaucherie d'une débutante qui n'a pas encore le juste sentiment de la mesure. Ses vivacités d'allure et de langage dépassaient quelquefois la nuance qui sépare la bonne compagnie de la mauvaise. Mais cela ne déplaisait pas à M. de Maurescamp; il s'en amusait, il en riait avec ses amis :

— Elle est déniaisée! disait-il. Elle commence une existence nouvelle... Il y a un peu d'excès dans le ton... Elle est comme les nouvelles mariées qui disent des sottises le lendemain de leur noce,.. mais ça passe!

Il finit pourtant, au bout d'un certain temps, par estimer que sa femme recherchait avec un peu trop de prédilection la société des hommes. Qu'elle leur tînt assidûment compagnie à la promenade, à la chasse, dans la salle de billard, à la bonne heure! mais ce qui l'étonna un peu, ce fut de la voir les poursuivre jusque dans la sellerie des communs, où ils se réunissaient à peu près chaque matin pour faire des armes. Cette sellerie était une vaste pièce monumentale, pavée en mosaïque, bien chauffée, largement éclairée et tout à fait convenable à ce genre de sport. De hautes banquettes recouvertes de sparterie couraient le long des murailles et servaient de sièges aux spectateurs. — La première fois que M. de Maurescamp et ses hôtes aperçurent soudainement, à travers l'épaisse fumée de leurs cigares, Jeanne de Maurescamp, assise sur une de ces banquettes, ils éprouvèrent une sensation non-seulement de surprise, mais de malaise. Elle était entrée sans bruit, sans être remarquée; elle avait pris place silencieusement et regardait les tireurs qui faisaient assaut. Il parut à tout le monde assez extraordinaire qu'une personne qu'on avait crue délicate et sensible vînt régaler ses yeux du spectacle de ces jeux de l'escrime qui ne pouvaient manquer de lui rappeler tout particulièrement un souvenir sinistre. — Il fallut pourtant s'habituer à sa présence, car dès ce jour elle ne cessa pas un seul matin de se trouver à la sellerie à l'heure où M. de Maurescamp s'y rendait avec ses invités. L'étrange jeune femme semblait suivre leurs passes d'armes avec un intérêt passionné : un peu penchée en avant, le front sérieux, l'œil fixe, elle s'absorbait tout entière dans la contemplation des parades et des ripostes échangées entre les adversaires. Mais c'était surtout quand son mari était en scène de sa personne que sa curiosité et son dilettantisme semblaient atteindre leur plus haut degré d'intensité. Elle était alors si attentive qu'elle n'en respirait plus. — Cette extrême attention gênait même M. de Maurescamp.

Jeanne cependant, à force d'application, parvint à se connaître assez bien en escrime; elle se rendait compte assez nettement des coups et de la force relative des tireurs. Ce fut ainsi qu'elle put s'assurer que son mari était effectivement, comme elle l'avait ouï dire, un tireur d'une adresse, d'une solidité et d'une vigueur très distinguées, et que parmi ses hôtes du moment il n'y en avait qu'un seul qui pût se mesurer avec lui sans trop d'inégalité. C'était M. de Monthélin. Il eut même deux ou trois fois l'avantage sur son hôte dans des parties d'assaut, ce qui lui valut quelques aimables paroles de la part de Mme de Maurescamp.

XIV.

M. de Monthélin, — est-il nécessaire de le dire? — se voyant débarrassé de la rivalité du comte de Lerne, avait repris tout doucement auprès de Mme de Maurescamp son ancien rôle de soupirant et de consolateur. Vers ce temps-là, il crut se sentir sérieusement encouragé, et il commençait à nourrir des espérances qui ne laissaient pas de paraître assez légitimes, quand un événement inattendu vint de nouveau jeter le trouble dans ses opérations.

Outre les hôtes familiers du château et les voisins, M. de Maurescamp invitait de temps à autre aux chasses de la Vénerie quelques officiers de la garnison de Compiègne qu'il avait connus à Paris ou rencontrés dans les chasses à courre de la forêt. Parmi ces officiers, qui étaient pour la plupart des hommes du monde d'une parfaite tenue, il y en avait un qui faisait exception et qu'on était un peu surpris de voir accueilli à la Vénerie. C'était un jeune capitaine de chasseurs, nommé de Sontis, bien né, mais mal élevé, d'un libertinage insolent et de mœurs grossières. Sa personne physique ne compensait nullement ce qui lui manquait du côté de la distinction sociale et morale. Il était petit, laid, blême, fort maigre, avec de rares cheveux d'un blond pâle et des yeux gris, d'une expression dure et cyniquement railleuse. Mais c'était un sportsman accompli : en matière d'équitation, de courses, de chasses, et généralement dans toutes les choses du sport, c'était non-seulement un connaisseur des plus compétens, mais un exécutant d'une habileté supérieure. C'était par ces qualités spéciales qu'il avait captivé M. de Maurescamp, qui s'était mis en tête depuis quelque temps de faire de l'élevage et de se monter une écurie de courses; il ne cessait de conférer sur ces importans sujets avec le capitaine de Sontis et se louait fort de ses précieux conseils.

En revanche, Mme de Maurescamp avait conçu à première vue pour ce jeune homme de mauvaise mine et de mauvais ton une antipathie qu'elle ne se donnait pas la peine de lui dissimuler. Ce fut donc avec ennui qu'elle le vit, dans les premiers jours de novembre, s'établir à la Vénerie pour trois semaines, sur l'invitation de M. de Maurescamp, car jusqu'alors il n'avait fait qu'y déjeuner ou y dîner de temps à autre, à l'occasion d'une chasse.

Dès la première matinée qu'il passa au château, M. de Sontis fut engagé courtoisement à accompagner M. de Maurescamp et deux ou trois de ses hôtes à la sellerie pour y faire un peu d'escrime, si le cœur lui en disait. M. de Sontis dit qu'il serait enchanté

de se dérouiller le poignet, attendu qu'il y avait très longtemps qu'il n'avait tiré. — Après avoir espadonné contre le mur pendant quelques minutes, il accepta un petit assaut anodin avec le maître de la maison. Ils se mirent donc en présence, et M. de Maurescamp ne fut pas peu surpris de trouver dans ce chétif personnage un adversaire des plus sérieux. Ce petit homme frêle avait un coup d'œil, une souplesse et des allonges de tigre. Un peu étonné d'abord par la vigueur du jeu de M. de Maurescamp, il se remit vite et prit un avantage absolu dans la seconde partie de l'assaut. M. de Maurescamp, piqué, dit en riant qu'il espérait avoir sa revanche le lendemain.

— Soit! dit M. de Sontis, tout à vos ordres; mais je vous avertis que maintenant je vous tiens et que vous me toucherez quand ça me fera plaisir.

— Nous verrons ça! dit M. de Maurescamp très sèchement.

Jeanne avait assisté ce matin-là, comme de coutume, à la séance d'escrime. Elle en sortit avec un air de gravité et de méditation qui ne lui était pas habituel depuis qu'elle était entrée dans sa seconde manière; elle fut rêveuse tout le jour.

Elle ne manqua pas de se rendre à la séance du lendemain. M. de Maurescamp et le capitaine de Sontis engagèrent un assaut auquel la petite scène de la veille prêtait un intérêt exceptionnel. La curiosité de tous les spectateurs était manifestement surexcitée, mais celle de Mme de Maurescamp était portée au dernier degré, et ses traits tendus exprimaient, pendant qu'elle suivait les phases et les péripéties de la lutte, un intérêt ou plutôt une anxiété tout à fait hors de mesure avec les circonstances.

Cet assaut fut un désastre pour le baron de Maurescamp. Le jeune officier de chasseurs, quoique très inégal en force musculaire à son hôte, n'en était pas moins, sous sa frêle apparence, d'une trempe d'acier. Il était dès longtemps passé maître en fait d'escrime, et il s'était vite rendu compte des faiblesses et des lacunes du jeu, d'ailleurs très redoutable, de M. de Maurescamp. Il avait reconnu qu'il avait sous les armes le défaut habituel des hommes très vigoureux et très sanguins, c'est-à-dire la tendance à trop compter sur leur vigueur et à abuser même inconsciemment des effets de force. Doué lui-même d'une légèreté et d'une précision de main incomparables, et aussi sûr de son œil que de sa main, M. de Sontis ne laissait aucune prise à son adversaire : il le troublait et l'éblouissait par des feintes rapides, profitant des écarts auxquels se livrent toujours dans la parade les épées violentes, pour lancer des dégagemens d'une vitesse foudroyante. M. de Maurescamp avait devant lui une épée invisible et intan-

gible; il ne la sentait pour ainsi dire que quand elle touchait sa poitrine. En résumé, il reçut dans cet assaut cinq ou six coups de bouton et n'en donna pas un seul.

L'amour-propre très irritable de M. de Maurescamp ne lui permit pas d'avouer son infériorité décisive. Il convint seulement qu'il n'était pas en train ce jour-là. Il voulut renouveler l'épreuve les jours suivans; mais elle ne lui réussit pas davantage, et s'il parvint deux ou trois fois, dans autant d'assauts successifs, à faire sentir le bouton de son fleuret à M. de Sontis, il parut évident à tout le monde que celui-ci y avait mis de la politesse. — Bref, ennuyé et dépité, M. de Maurescamp s'abstint dès ce moment sous différens prétextes de faire des armes le matin.

Les femmes aiment les vaillans et les victorieux. Ce fut sans doute en vertu de ce goût noble, si remarquable chez son sexe, que Mme de Maurescamp parut tout à coup pardonner à l'officier de chasseurs sa méchante mine et sa méchante réputation et qu'elle commença même visiblement à honorer d'une bienveillance particulière un homme pour lequel elle avait montré jusque-là une indifférence méprisante voisine de l'aversion. Si peu préparé qu'il fût à des bonnes fortunes de cette volée, M. de Sontis ne put guère se méprendre sur le caractère des attentions dont il était favorisé. Il n'y répondit cependant d'abord qu'avec beaucoup de réserve, soit qu'habitué à de basses amours de garnison, il se trouvât intimidé devant une élégante et raffinée mondaine comme Jeanne de Maurescamp, soit qu'il flairât, — car il était très fin, — quelque piège inconnu sous des prévenances dont il avait peut-être le bon esprit de se sentir indigne.

Si étrange que fût l'aventure, il ne paraissait pas douteux que cette femme charmante, délicate et chaste se fût éprise de ce mauvais sujet blême et vulgaire. Pendant la dernière semaine du séjour que le jeune officier devait faire à la Vénerie, les symptômes de la folle passion de Jeanne se trahirent de plus en plus aux yeux curieux et jaloux qui l'observaient. On s'étonnait même beaucoup qu'un manège si significatif échappât à celui qui avait le plus d'intérêt à le remarquer, c'est-à-dire au baron de Maurescamp, qui avait pourtant fait ses preuves de susceptibilité conjugale. On s'en étonnait d'autant plus que Mme de Maurescamp ne se piquait pas d'une dissimulation extraordinaire : elle était plutôt imprudente. Elle donnait souvent à son mari le spectacle de ses *a parte* mystérieux avec M. de Sontis; elle choisissait maladroitement le moment où son mari traversait la cour pour jeter par la fenêtre une fleur de son corsage à l'officier de chasseurs; elle s'attardait avec lui dans les promenades à cheval, se perdait dans les bois et ne rentrait qu'à

la nuit tombante au moment où M. de Maurescamp commençait à s'impatienter, sinon à s'inquiéter. Finalement, elle valsait toute la soirée avec le capitaine en lui parlant dans le visage avec des sourires et des œillades à lui mettre le feu dans les veines.

Si réservé et si défiant qu'eût paru d'abord M. de Sontis, il était impossible qu'il résistât longtemps à de pareilles démonstrations. — Peut-être aussi reçut-il des gages suffisans pour dissiper ses premières appréhensions. — Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à partager la passion violente qu'il avait su inspirer. Il apporta même dans cet amour si nouveau pour lui une sorte d'exaltation sombre et farouche dont Mme de Maurescamp paraissait s'amuser.

M. de Maurescamp continuait de ne rien voir. — Cependant, pour une raison ou pour une autre, il était préoccupé; il était moins expansif, moins bruyant, moins prépondérant que de coutume : il devenait presque mélancolique. Son visage haut en couleur se nuançait par momens de tâches pâles ou vertes. Un observateur intelligent eût été frappé des regards audacieusement ironiques que sa femme attachait parfois sur lui et auxquels il semblait se dérober avec ennui.

Le 28 novembre était la dernière journée que le capitaine de Sontis dût passer au château. — On ne chassa pas ce jour-là. — M. de Maurescamp était allé le matin, après le déjeuner, surveiller des réparations qu'on faisait au pavillon de son garde. Pour rentrer au château, il avait coutume, en quittant les grandes avenues du parc, de prendre une allée qu'on appelait l'allée de Diane et qui abrégeait le chemin. Elle traversait un épais bosquet qui était un coin de l'ancien parc et dont on devait faire un verger; en attendant, il restait à l'état sauvage et formait une sorte de petit bois sacré très solitaire. — L'allée de Diane devait son nom à une vieille statue dont le socle seul était demeuré debout, la tête de la déesse ayant roulé dans l'herbe. — Un lieu si retiré et si mystérieux était tout propre à des promenades et à des confidences d'amoureux. Mais ce fut pourtant une bien grande imprévoyance, de la part de Jeanne de Maurescamp, de l'avoir choisi ce matin-là pour théâtre de ses tendres adieux à l'officier de chasseurs. Elle n'ignorait pas l'excursion matinale de son mari à la maison du garde; elle savait quel chemin il devait suivre pour en revenir; comment pouvait-elle pousser l'aveuglement de la passion jusqu'à oublier qu'il passerait vraisemblablement par cette allée à l'heure même où elle y avait donné rendez-vous à M. de Sontis?

Quoi qu'il en soit, ils étaient là, elle et lui, fort occupés l'un de l'autre : ils avaient pris place côte à côte sur un vieux banc rustique, ménagé dans une rotonde de verdure, en face de la statue

renversée. A la veille de son départ, l'officier se montrait plus pressant, Jeanne plus faible : ils se parlaient à voix basse, se tenaient la main, et leurs visages se touchaient presque, — quand M. de Sontis surprit dans les yeux de Mme de Maurescamp une étincelle subite, une flamme qui évidemment ne s'adressait pas à lui : se retournant vivement du côté du bois, il suivit la direction des regards de la jeune femme, et il vit un peu confusément à travers les arbres, vers l'extrémité de l'allée, un homme qui paraissait hésiter à avancer; puis brusquement cet homme tourna le dos, prit une autre route et disparut dans le fourré. — M. de Sontis avait cru reconnaître M. de Maurescamp.

— N'est-ce pas votre mari? dit-il à Jeanne.

— Oui.

— Croyez-vous qu'il nous ait vus? demanda-t-il.

— J'ignore, dit Jeanne. — Mais s'il nous a vus, c'est un lâche!

Qu'il les eût vus ou non, M. de Maurescamp rentra tranquillement au château par les avenues plus longues, mais plus commodes du parc moderne. Il sortit de nouveau presque aussitôt et passa le reste du jour à inspecter ses plantations et ses coupes de bois. Il ne reparut qu'au premier coup de cloche du dîner.

Ce fut peut-être par un effet de la prévention que le capitaine de Sontis, en descendant au salon, crut remarquer dans l'accueil de son hôte un peu de contrainte et une certaine altération dans ses traits. — On alla dîner. — Il y avait une vingtaine de convives à table. On se formalisa un peu de voir Mme de Maurescamp placer à sa droite le capitaine de chasseurs, qui était parmi ses hôtes un des plus jeunes et un des moins considérables; mais il partait le lendemain, et cette circonstance expliquait jusqu'à un certain point l'honneur excessif qu'on lui faisait. Soit que ce détail d'étiquette eût mécontenté un certain nombre de convives, soit qu'il y eût dans l'air un de ces vagues malaises précurseurs des orages, le commencement du dîner fut silencieux et glacial. Mais l'abondance et l'excellence des vins, qui arrosaient une chère exquise, ne tardèrent pas à chasser ces brouillards, à éclairer les fronts et à réveiller les esprits. L'animation de l'entretien finit même par atteindre un diapason plus élevé que de coutume, comme il arrive assez fréquemment quand on a dû faire effort pour vaincre un premier moment de froideur et d'embarras. Bref, ce dîner, qui avait débuté sur le mode funéraire, se terminait en un brillant repas de chasseurs et de viveurs, dont la présence de quelques jolies femmes surexcitait la belle humeur. M. de Maurescamp lui-même, qui buvait sec à son ordinaire, mais qui ce soir-là avait vidé son verre plus souvent que de raison, semblait délivré des nuages qui depuis quelque temps pesaient sur son

esprit. Peut-être fêtait-il secrètement dans son cœur le départ prochain d'un hôte incommode. Il avait repris en tout cas son ton d'assurance et d'autorité, et il voulait bien communiquer à ses hôtes, de sa voix grasse et triomphale, quelques-uns de ses principes et de ses systèmes favoris.

Mme de Maurescamp, de son côté, prodiguait à M. de Sontis des grâces dont il était, malgré son aplomb, visiblement embarrassé : en même temps, apparemment pour imiter son mari, elle s'amusait à boire de pleins verres de sauterne et de champagne, ce qui lui procurait des accès de gaîté extraordinaires. Entre ces crises d'hilarité bruyante, elle tombait par intervalles dans de vagues rêveries, semblable à une bacchante fatiguée.

Au dessert, elle déclara qu'on prendrait le café dans la salle à manger : on était en train, on était en verve; si l'on s'en allait chacun de son côté, les uns au salon, les autres au fumoir, cela romprait le charme... On allait donc rester là tous ensemble, et elle permettait aux hommes de fumer. Cette déclaration fut saluée par les applaudissemens des convives.

On apporta le café : on fit circuler les cigares. — Jeanne de Maurescamp annonça qu'elle avait envie d'essayer de fumer et prit un cigare sur le plateau.

— Allons! vous allez vous faire mal, s'écria M. de Maurescamp ; prenez au moins une cigarette.

— Non! non! je veux un cigare! dit la jeune femme, dont les yeux étaient un peu troublés.

M. de Maurescamp haussa les épaules et ne dit plus rien.

Elle fit craquer une allumette, en approcha son cigare, et se mit à fumer résolûment, aux acclamations de l'assistance.

Au bout de deux ou trois minutes :

— Tiens! dit-elle, vous aviez raison... ça me fait mal!

Puis se tournant soudainement vers son voisin de droite :

— Capitaine, lui dit-elle, en ôtant de ses lèvres le cigare humide et en le lui présentant, tenez... finissez mon cigare!

Sur ce geste, sur ces simples mots, il sembla que les vingt convives, — si vivans et si bruyans, — fussent devenus de marbre : il se fit tout à coup un tel silence qu'on put entendre, au dehors, comme si la salle eût été vide, les murmures du vent d'hiver.

Tous les yeux, qui s'étaient d'abord fixés sur Jeanne, se reportèrent sur son mari, qui était naturellement assis en face d'elle; il était extrêmement pâle : il regardait M. de Sontis, et il attendait.

L'officier de chasseurs hésita : il interrogea d'un air grave les yeux de Jeanne.

— Eh bien! dit-elle, de quoi avez-vous peur?

Il n'hésita plus : il prit le cigare qu'elle lui offrait et le mit entre ses dents.

Au même instant, le baron de Maurescamp retira de sa bouche son propre cigare, et le lança violemment au visage de M. de Sontis :

— Finissez aussi le mien, capitaine ! lui cria-t-il.

Le cigare à demi fumé vint s'écraser sur la face du capitaine, et il en jaillit des étincelles.

Tout le monde s'était levé. — Au milieu de la confusion et de la stupeur générales, Jeanne, subitement dégrisée, se tenait elle-même debout, froide, impassible, s'appuyant d'une main sur sa chaise; son beau visage, — que nous avons connu si pur et si noble, — semblait recouvert du masque de Tisiphone : il exprimait ce mélange d'horreur et de joie sauvage qu'on dut lire sur le front charmant de Marie Stuart quand elle entendit l'explosion qui la vengeait du meurtrier de Rizzio.

XV.

A la suite de cette scène, dont les conséquences menaçaient d'être tragiques, la plupart des invités s'éclipsèrent discrètement; les voisins de campagne firent atteler à la hâte, les autres prirent le train du soir pour regagner Paris : il ne resta au château que les amis les plus familiers.

Le capitaine de Sontis s'était naturellement retiré le premier. Il était allé s'installer pour la nuit dans le village le plus rapproché de la Vénerie. — Un duel étant reconnu inévitable, deux officiers de son régiment qui avaient également assisté au dîner, se mirent aussitôt en rapport avec MM. d'Hermany et de la Jardye, que M. de Maurescamp avait de nouveau constitués pour ses témoins.

Nous ne fatiguerons pas une seconde fois le lecteur du détail circonstancié des pourparlers qui eurent lieu entre les témoins des deux parties. Il n'y eut, bien entendu, aucune tentative d'accommodement. Quant au choix des armes, il était bien clair que M. de Maurescamp, après ce qui s'était passé dans ses différentes parties d'escrime avec M. de Sontis, eût désiré se battre au pistolet; mais si l'acte de fort mauvais goût que l'officier de chasseurs s'était permis sur l'invitation de Mme de Maurescamp avait d'abord donné au mari le rôle d'offensé, celui-ci avait perdu ce caractère en se laissant emporter au point de répondre à cet acte de mauvais goût par un outrage mortel. Du reste l'orgueil de M. de Maurescamp, l'inspirant bien cette fois, lui fit accepter sans contestation le choix de l'épée, quelles que pussent être ses réflexions intérieures.

Il fut décidé que l'on se rencontrerait le lendemain matin à dix heures dans une clairière du bois des Marnes, qui était contigu aux bois de la Vénerie, car il n'avait pas paru convenable qu'on se battît dans la propriété de M. de Maurescamp.

Il n'y eut pas beaucoup de sommeil au château cette nuit-là. — Les hôtes étrangers tenaient dans leurs appartemens particuliers des conciliabules animés : on colportait les nouvelles de chambre en chambre, les hommes discutant les questions de point d'honneur, les femmes, excitées et nerveuses, pérorant à demi-voix, essuyant quelques larmes et se divertissant au fond infiniment. Il est inutile d'ajouter que tout le personnel domestique du château, depuis les cuisines jusqu'aux écuries, était agité des mêmes émotions, c'est-à-dire livré à cette inquiétude joyeuse et à cette fièvre agréable que nous font éprouver en général les dangers des autres.

Quant aux deux maîtres de la maison, il est assez vraisemblable qu'ils ne dormirent pas davantage. M. de Maurescamp, comprenant que la circonstance était des plus graves, dut mettre un ordre sérieux dans ses affaires. — Jeanne ne voulut voir personne : on sut seulement, par le rapport de sa femme de chambre, qu'elle avait passé la nuit à marcher de long en large, en parlant tout haut, — *comme une actrice.*

Le jour triste d'une fin de novembre s'était levé sur les bois depuis une heure environ, quand M. de Maurescamp, dont l'appartement était au rez-de-chaussée, sortit de chez lui le lendemain pour fumer un cigare dans la cour. Il arriva, en se promenant, devant la grille de l'entrée et se trouva en face d'un jeune paysan de treize à quatorze ans qui s'arrêta brusquement en l'apercevant ; il crut le reconnaître pour un garçon d'écurie employé dans l'auberge du village. L'attitude de l'enfant était si confuse et si embarrassée que M. de Maurescamp, malgré ses préoccupations du moment, en fut frappé.

— Qu'est-ce que c'est ? Où vas-tu ? lui dit-il.

— Au château, balbutia le jeune garçon en rougissant.

En même temps il tenait gauchement une de ses mains cachée sous sa blouse.

— Qu'est-ce que tu vas faire au château ? reprit M. de Maurescamp.

— Parler à Mlle Julie.

Julie était la femme de chambre de Mme de Maurescamp !

— Qu'est-ce qui t'envoie, mon garçon ?

— Un monsieur, murmura l'enfant de plus en plus intimidé.

— Un monsieur qui est logé dans ton auberge, hé ?

— Oui.

— Un officier ?

— Oui.

— Qu'est-ce que tu caches là sous ta blouse,.. une lettre,.. quoi? Donne-moi cette lettre... Allons... donne!

L'enfant, près de pleurer, se laissa prendre moitié de gré, moitié de force, un pli cacheté qu'il froissait dans sa main crispée.

La lettre n'avait pas d'adresse.

— Pour qui cette lettre, mon garçon?

— Pour madame, dit l'enfant.

— Ainsi on t'a chargé de la remettre à Mlle Julie pour qu'elle la remît elle-même à madame?

L'enfant fit signe que oui.

— Eh bien! mon garçon, dit M. de Maurescamp, je vais faire ta commission... Viens avec moi pour attendre la réponse, s'il y en a une.

M. de Maurescamp, suivi par le jeune paysan, retourna sur ses pas, traversa la cour rapidement, laissa l'enfant dans le vestibule et entra chez lui. — A peine dans sa chambre, il déchira l'enveloppe de la lettre destinée à sa femme et y lut ces mots qui n'étaient pas signés, mais dont la provenance n'était pas douteuse :

« Soyez sans inquiétude. Pour l'amour de vous, je le ménagerai. »

Le premier mouvement de M. de Maurescamp, — toujours porté à la violence, — fut de déchirer et de jeter au feu cet insolent billet. Mais une réflexion l'arrêta. Il prit une enveloppe neuve sur son bureau, y glissa le billet et la ferma. Il avait été saisi tout à coup d'une curiosité étrange : il voulait savoir si sa femme répondrait à ce message et ce qu'elle y répondrait.

Il alla rejoindre le petit paysan dans le vestibule :

— Mon garçon, lui dit-il en lui rendant la lettre, je n'ai pu trouver Mlle Julie par ici... Elle doit être dans les offices... Va sonner à cette petite porte en face... Tu la demanderas... Tiens! voilà cent sous pour ta peine.

L'enfant remercia et se dirigea vers la porte des offices. — M. de Maurescamp, de son côté, s'avança de nouveau vers la grille, sortit de la cour et gagna la route du village, sur laquelle il se mit à se promener à petits pas.

Chose singulière! dans une heure il allait jouer sa vie avec les chances les plus redoutables, et cette pensée, si sérieuse qu'elle fût, s'était en ce moment effacée dans son esprit devant cette préoccupation unique : — Qu'est-ce que ma femme va répondre?

En réalité, cet homme d'une énergie toute physique avait mal ésisté aux anxiétés dont il avait été secrètement torturé depuis

quelques semaines. Son moral s'était affaissé sous l'étonnement, sous l'impression prolongée de cette haine sombre, de cette vengeance préméditée, savante, implacable dont il se sentait la proie. Habitué à traiter les femmes comme des enfans et des jouets, il était stupéfié et même terrifié d'avoir rencontré tout à coup chez un de ces êtres frêles et méprisés une profondeur de vues et une force de volonté contre lesquelles toutes ses puissances personnelles, — vigueur physique, fortune, situation sociale, autorité conjugale, — n'avaient aucune prise et n'étaient plus qu'un néant.

Peut-être eût-il payé bien cher en cet instant de détresse profonde un mot de bonté, d'intérêt, même de pitié de la part de cette femme autrefois si dédaignée... Peut-être espérait-il lire ce mot dans la réponse attendue...

Au bout de dix minutes, le jeune paysan reparut, sortant du château. Tout à fait rassuré par le dénoûment de sa première entrevue avec M. de Maurescamp, il ne prit même pas la peine de lui cacher cette fois le message dont il était porteur. Il passait en le saluant et en souriant :

— Ah! dit M. de Maurescamp, l'arrêtant, tu as la réponse! montre-la-moi donc... Je sais de quoi il s'agit,.. j'aurai peut-être quelque chose à y ajouter. — En même temps, il lui mettait de nouveau une pièce d'argent dans la main.

Il prit la lettre. L'enveloppe étant toute fraîche et encore humide, il n'eut pas besoin de la déchirer pour l'ouvrir. — Il trouva dans cette enveloppe le billet du capitaine de Sontis que Mme de Maurescamp lui renvoyait après y avoir écrit sa réponse.

Au-dessous de cette ligne de la main du capitaine :

« Soyez sans inquiétude. Pour l'amour de vous, je le ménagerai. »

Mme de Maurescamp avait écrit simplement :

« Ne vous gênez donc pas, je vous en prie! »

Le baron de Maurescamp, après avoir lu, remit le billet sous l'enveloppe, et le rendit à l'enfant, qui s'éloigna.

XVI.

Une heure et demie plus tard, le duel avait lieu dans le bois des Marnes, et M. de Maurescamp recevait un coup d'épée en pleine poitrine.

On crut longtemps qu'il n'y survivrait pas, car les poumons avaient été lésés. Mais la force de son tempérament le sauva. — Sa santé néanmoins demeure précaire, et son moral paraît devoir rester toujours inquiet et abattu.

Il semble avoir admis d'ailleurs, avec la partie la plus indulgente du public, que sa femme, dans cette affaire du capitaine de Sontis, n'avait eu en réalité d'autre tort que de boire un peu trop de sauterne et de fumer un cigare qui avait achevé de lui ôter la conscience de ses actes. Il a donc pu continuer de vivre avec elle en termes convenables, et il lui montre même une sorte de déférence résignée et soumise assez surprenante de la part d'un homme autrefois si impérieux et si plein de lui-même.

Il est vrai qu'il a réussi à modifier complètement le naturel de sa femme et qu'il doit être satisfait de son ouvrage. Jeanne n'est plus romanesque; elle ne lit plus Tennyson. Depuis qu'on lui a tué son complice d'idéal, l'idéal même est mort pour elle. Après avoir affecté d'abord, par un esprit d'ironie vengeresse, les allures d'une femme uniquement avide de plaisir, de mouvement et de sensualité, elle a pris goût à son rôle, et elle le joue maintenant au naturel.

Froide, railleuse, mondaine furieuse, coquette à outrance, indifférente à tout, elle ne paraît garder, depuis la mort récente de sa mère, qu'un sentiment honnête et élevé, — c'est celui qui la conduit trois fois chaque semaine au chevet d'une vieille femme paralytique qui est tombée en enfance, — la comtesse de Lerne.

Nous ne dirons rien de plus de Jeanne-Bérengère de Latour-Mesnil, baronne de Maurescamp. Nous avons cessé, — de même que le lecteur probablement, — de nous intéresser à elle depuis que son atroce réponse au billet de M. de Sontis nous a démontré que cet ange était décidément devenu un monstre.

La conclusion de cette histoire trop véritable est que, dans l'ordre moral, il ne naît point de monstres : Dieu n'en fait pas; — mais les hommes en font beaucoup. C'est ce que les mères ne doivent pas oublier.

OCTAVE FEUILLET.

RAPPORT

FAIT AU ROI

PENDANT SON VOYAGE DE GAND A PARIS [1]

Juin 1815 [2].

Sire,

La France, en avril 1814, était occupée par trois cent mille hommes de troupes étrangères, que cinq cent mille autres étaient prêts à suivre. Il ne lui restait au dedans qu'une poignée de soldats qui avaient fait des prodiges de valeur, mais qui étaient épui-

(1) Nous détachons de la *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*, publiée avec éclaircissemens et notes par M. G. Pallain, qui va paraître à la librairie Plon, le Mémoire suivant, présenté par M. de Talleyrand au roi pendant qu'il revenait de Gand à Paris. En remettant ce Mémoire, M. de Talleyrand déclarait ne pouvoir rester aux affaires que si le roi en acceptait l'esprit général et les conclusions; c'était donc une démission conditionnelle. Le roi avait paru tenir compte du programme de M. de Talleyrand, qui avait fait sur lui une bien vive impression, puisque sa proclamation du 7 juillet, datée de Cambrai, en reproduisait des fragmens presque entiers. Mais, de retour à Paris, et Napoléon en route pour Sainte-Hélène, Louis XVIII se laissa ressaisir par d'autres influences, et bien peu de temps après, le 26 septembre 1815, M. de Talleyrand donnait sa démission définitive.

Ce Mémoire est particulièrement intéressant parce qu'il donne une idée de ce qu'eût pu être à cette époque un ministère Talleyrand.

(2) « A Roye, on tint conseil. M. de Talleyrand fit attacher deux haridelles à sa voiture et se rendit chez Sa Majesté. Son équipage occupait la largeur de la place, à partir de l'auberge du ministre jusqu'à la porte du roi. Il descendit de son char avec un mémoire qu'il nous lut : il examinait le parti qu'on aurait à suivre en arrivant. »

(Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 288.)

sés. Elle avait au dehors de grandes forces, mais qui, disséminées et sans communications, ne pouvaient plus être d'aucune utilité pour elle, ni même se porter mutuellement secours. Une partie de ces forces était enfermée dans des places lointaines qu'elles pouvaient tenir plus ou moins de temps, mais qu'un simple blocus devait de toute nécessité faire tomber. Deux cent mille Français étaient prisonniers de guerre. Dans un tel état de choses, il fallait à tout prix faire cesser les hostilités par la conclusion d'un armistice: il eut lieu le 22 avril.

Cet armistice n'était pas seulement nécessaire; il fut un acte très politique. Il fallait avant tout qu'à la force les alliés pussent faire succéder la confiance, et pour cela il fallait leur en inspirer. Cet armistice, d'ailleurs, n'ôtait rien à la France qui pût être pour elle un secours présent ou même éloigné, il ne lui ôtait rien qu'elle pût avoir la plus légère espérance de conserver. Ceux qui ont cru qu'en différant jusqu'à la conclusion de la paix la reddition des places on aurait rendu meilleures les conditions du traité, ignorent ou oublient qu'outre l'impossibilité d'obtenir un armistice en France sans rendre les places, si l'on eût cherché à en prolonger l'occupation, on aurait excité la défiance des alliés, et par conséquent changé leurs dispositions.

Ces dispositions étaient telles que la France pouvait le désirer. Elles étaient de beaucoup meilleures que l'on n'était en droit de s'y attendre. Les alliés avaient été accueillis comme des libérateurs, les éloges prodigués à leur générosité les excitaient à en montrer; il fallait profiter de ce sentiment quand il était dans sa ferveur, et ne pas lui donner le temps de se refroidir. Ce n'était pas assez de faire cesser les hostilités, il fallait faire évacuer le territoire français; il fallait que les intérêts de la France fussent en entier réglés, et qu'il ne restât pas d'incertitude sur son sort, afin que Votre Majesté pût prendre sur-le-champ la position qui lui convenait. Pour faire la paix aux meilleures conditions possibles, et pour en retirer tous les avantages qu'elle devait procurer, il était donc nécessaire de se hâter de la signer.

Le traité du 30 mai ne fit perdre à la France que ce qu'elle avait conquis, et pas même tout ce qu'elle avait conquis dans le cours de la lutte qu'il terminait. Il ne lui ôta rien qui fût essentiel à sa sûreté: elle perdit des moyens de domination qui n'étaient point pour elle des moyens de prospérité et de bonheur, et qu'elle ne pouvait conserver avec les avantages d'une paix durable (1).

(1) Dans son célèbre Mémoire du 25 novembre 1792, M. de Talleyrand, retraçant la politique extérieure qu'il convenait de suivre sous la république, disait :

« Il ne s'agit plus aujourd'hui, comme nous le conseillaient il y a quelques années des hommes célèbres dans la carrière politique, il ne s'agit plus d'adopter un *système*

Pour bien juger le caractère de la paix de 1814, il faut considérer l'impression qu'elle fit sur les peuples alliés. L'empereur Alexandre à Saint-Pétersbourg, le roi de Prusse à Berlin, furent non-seulement reçus avec froideur, mais reçus avec mécontentement et par des murmures, parce que le traité du 30 mai ne remplissait pas les espérances de leurs sujets. La France avait levé partout d'immenses contributions de guerre, on s'était attendu à ce qu'il en serait levé sur elle; elle n'en eut aucune à payer; elle resta en possession de tous les objets d'art qu'elle avait conquis; tous ses monumens furent respectés, et il est vrai de dire qu'elle fut traitée avec une modération dont aucune époque de l'histoire n'offre d'exemples dans des circonstances semblables (1).

Tous les intérêts directs de la France avaient été réglés, tandis que ceux des autres états étaient restés subordonnés aux décisions

qui puisse rendre à la France le rang que son énorme consistance lui assigne dans l'ordre politique et la primatie qui lui est due, sous tous les rapports, parmi les puissances du continent, etc.

« On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées *de rang, de primatie, de prépondérance*. On sait ce qu'il faut penser de tout cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattues si longtemps et avec tant d'appareil aux dépens des intérêts des peuples. On a appris enfin que la véritable *primatie*, la seule utile et raisonnable, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. On a appris, et un peu tard sans doute, que pour les états comme pour les individus, la richesse réelle consiste non à acquérir ou envahir les domaines d'autrui, mais bien à faire valoir les siens. On a appris que tous les agrandissemens de territoire, toutes ces usurpations de la force et de l'adresse auxquelles de longs et illustres préjugés avaient attaché l'idée *de rang, de primatie, de consistance publique, de supériorité* dans l'ordre des puissances, ne sont que des jeux cruels de la déraison politique, que de faux calculs de pouvoir, dont l'effet réel est d'augmenter les frais et l'embarras de l'administration, et de diminuer le bonheur et la sûreté des gouvernés pour l'intérêt passager ou la vanité de ceux qui gouvernent.

« Le règne de l'illusion est donc fini pour la France. On ne séduira plus son âge mûr par toutes ces grandes considérations politiques qui avaient, pendant si longtemps et d'une manière si déplorable, égaré et prolongé son enfance. Des circonstances que nulle sagacité humaine ne pouvait prévoir ont amené pour elle un ordre de choses sans exemple dans l'histoire des peuples.

« Par son courage, sa persévérance et ses lumières, elle s'est ouvert une carrière nouvelle, et après avoir vu le but où elle doit tendre, elle saura s'y placer. »

(1) On sait que les événemens de 1815 furent suivis d'un second traité de Paris (novembre), qui changea beaucoup la situation que dépeint Talleyrand. Voici ce que M. Henri Martin dit du rôle de M. de Talleyrand à l'occasion du pillage du Louvre par les alliés, sous la seconde restauration :

« Les grandes puissances étant les moins intéressées dans la question, on eût probablement, en négociant, obtenu de conserver tout au moins une partie de ces trésors d'art. Mais Talleyrand, qui sentait bien qu'il ne resterait pas longtemps ministre des affaires étrangères, affecta une raideur fort éloignée de ses habitudes, et ne voulut point encourir l'impopularité d'une transaction à ce sujet. Le roi était dans le même sentiment. On ne traita pas, et les alliés, agissant d'autorité, mirent le Louvre au pillage. »

d'un futur congrès. La France était appelée à ce congrès, mais lorsque ses plénipotentiaires y arrivèrent, ils trouvèrent que des passions que le traité du 30 mai devait avoir éteintes, que des préventions qu'il devait avoir dissipées, s'étaient ranimées depuis sa conclusion, et peut-être même par une suite des regrets qu'il avait laissés aux puissances.

Aussi continuaient-elles à se qualifier d'alliées, comme si la guerre eût encore duré. Arrivées les premières à Vienne, elles y avaient pris, par écrit, dans des protocoles dont la légation française soupçonna l'existence dès les premiers temps, mais qu'elle ne put connaître que plus de quatre mois après, l'engagement de n'admettre l'intervention de la France que pour la forme.

Deux de ces protocoles, qui sont sous les yeux de votre majesté et qui sont datés du 22 septembre 1814 (1), portaient en substance :

« Que les puissances alliées prendraient l'initiative sur tous les objets qui seraient à discuter (sous le nom de puissances alliées étaient seulement désignées : l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, parce que ces quatre puissances étaient plus étroitement unies entre elles qu'avec aucune autre, tant par leurs traités que par leurs vues) ;

« Qu'elles devraient seules convenir entre elles de la distribution des provinces disponibles, mais que la France et l'Espagne seraient admises à énoncer leurs avis et proposer leurs objections, qui seraient alors discutées avec elles ;

« Que les plénipotentiaires des quatre puissances n'entreraient en conférence avec ceux des deux autres, sur ce qui était relatif à la distribution territoriale du duché de Varsovie, à celle de l'Allemagne et à celle de l'Italie, qu'à mesure qu'ils auraient terminé entièrement et jusqu'à un parfait accord entre eux chacun de ces trois points. »

On voulait donc que la France jouât au congrès un rôle purement passif; elle devait être simple spectatrice de ce que l'on y voulait faire, plutôt qu'elle ne devait y prendre part. Elle était toujours l'objet d'une défiance que nourrissait le souvenir de ses envahissemens successifs, et d'une animosité qu'excitait le sentiment des maux que, si récemment encore, elle avait répandus sur l'Europe. On n'avait point cessé de la craindre, on était encore effrayé de sa force, et l'on croyait ne pouvoir trouver de sécurité qu'en coordonnant l'Europe dans un système uniquement dirigé contre elle. La coalition enfin subsistait toujours.

Votre Majesté me permettra de me rappeler avec quelque plaisir

(1) Voir d'Angeberg, p. 249.

que, dans toutes les occasions, j'ai soutenu, j'ai essayé de persuader même aux principaux officiers de ses armées, qu'il était de l'intérêt de la France, qu'il était aujourd'hui de leur gloire, de renoncer volontairement à l'idée de recouvrer la Belgique et la rive gauche du Rhin. Je pensais que, sans cet abandon patriotique, il ne pouvait exister de paix entre la France et l'Europe. Et en effet, quoique la France n'eût plus ces provinces, la grandeur de la puissance française tenait l'Europe dans un état de crainte qui la forçait de conserver une attitude véritablement hostile (1). Votre puissance est telle, qu'aujourd'hui que l'Europe est dans le *maximum* de sa force, et la France dans le *minimum* de la siennne, l'Europe doute encore du succès de la lutte qu'elle entreprend (2). Mon opinion à cet égard n'était que l'expression des sentimens de Votre Majesté; mais la plupart de ses principaux serviteurs, mais des écrivains d'ailleurs estimables, mais l'armée, mais la plus grande partie de la nation, ne partageaient point cette modération, sans laquelle toute paix durable ou même toute apparence de paix était impossible, et cette disposition ambitieuse que l'on avait quelque raison de regarder comme celle de la France, augmentait et justifiait la crainte que sa force inspirait (3).

C'est pour cela que les papiers publics étaient remplis ou d'insinuations ou d'accusations ouvertes contre la France et ses plénipotentiaires. Ils restaient isolés, presque personne n'osait les voir; le petit nombre même de ministres qui ne partageaient pas ces préventions, les évitaient pour ne point se compromettre auprès des autres. Pour tout ce que l'on voulait faire, on se cachait avec soin de nous. On tenait des conférences à notre insu, et lorsqu'au commencement du congrès un comité fut formé pour l'organisation fédérale de l'Allemagne, chacun des ministres qui y

(1) Voir d'Angeberg, les mémorandums de M. de Gagern, de M. de Humboldt, de M. Capo d'Istria, des princes de Hardenberg et de Metternich, qui furent présentés en août 1815. M. de Gagern tend à démontrer dans son Mémoire, qui est d'une extrême violence, que, même après avoir cédé l'Alsace, la France serait encore « l'état le plus puissant, l'état prépondérant sous tous les rapports. »

(2) « Songez bien à ceci : c'est que cette même Europe qui a été amenée à faire la déclaration que je vous ai envoyée est en pleine jalousie de la France... Quand les nouvelles sont mauvaises, ce sentiment se montre. »

(Talleyrand à Jaucourt, 10 mars 1815.)

(3) « On est encore d'humeur assez guerroyante, mais le roi de Saxe n'inspire d'intérêt qu'à la seule famille des Bourbons, et dans la France entière on ne lèverait pas un soldat pour sa cause. La ligne du Rhin en Belgique, la seule place de Luxembourg, ferait bondir des recrues; mais, croyez-moi, on n'est nullement touché d'une politique désintéressée qui armerait pour l'intégrité de la Saxe et la balance de l'Europe telle qu'elle était en 1792. »

(Jaucourt à Talleyrand, 9 mai 1814.)

entrèrent dut s'engager par une promesse d'honneur à ne nous rien communiquer de ce qui s'y passerait.

Quoique le gouvernement de Votre Majesté n'eût aucune des vues qu'on lui supposait, quoiqu'il n'eût rien à demander pour lui-même, et qu'il ne voulût rien demander, tout ce qui devait être réglé par le congrès était pour lui d'une haute importance. Mais si son intérêt sur la manière de le régler différait de l'intérêt actuel et momentané de quelques-unes des puissances, il était heureusement conforme à l'intérêt du plus grand nombre et même aux intérêts durables et permanens de toutes.

Buonaparte avait détruit tant de gouvernemens, réuni à son empire tant de territoires et tant de populations diverses, que, lorsque la France cessa d'être l'ennemie de l'Europe, et rentra dans les limites hors desquelles elle ne pouvait conserver avec les autres états des rapports de paix et d'amitié, il se trouva sur presque tous les points de l'Europe de vastes contrées sans gouvernement. Les états qu'il avait dépouillés sans les détruire entièrement ne pouvaient recouvrer toutes les provinces qu'ils avaient perdues, parce qu'elles avaient en partie passé sous la domination de princes qui, depuis, étaient entrés dans leur alliance. Il fallait donc, pour que les pays devenus vacans (1) par la renonciation de la France eussent un gouvernement, et pour indemniser les états qui avaient été dépouillés par elle, que ces pays leur fussent partagés. Quelque répugnance que l'on dût avoir pour ces distributions d'hommes et de pays, qui dégradent l'humanité, elles avaient été rendues indispensables par les usurpations violentes d'un gouvernement qui, n'ayant employé sa force qu'à détruire, avait amené cette nécessité de reconstruire avec les débris qu'il avait laissés (2).

(1) D'après les instructions données aux plénipotentiaires français au congrès de Vienne, les pays vacans se divisaient en deux classes : 1° en pays attribués, par le traité du 30 mai : *au roi de Sardaigne*, la Savoie, le comté de Nice, une partie de l'état de Gênes; *à l'Autriche*, l'Illyrie et l'Italie du Pô au Tessin ; *à la Hollande*, la Belgique et la frontière de la Meuse ; *à la Prusse*, les pays compris entre la Meuse, la France et le Rhin ; 2° en pays dont ledit traité n'avait pas fait d'attribution : le reste de l'état de Gênes, une partie de l'Italie, Lucques, Piombino, les îles Ioniennes, l'ancien grand-duché de Berg, l'Ost-Frise, la Westphalie prussienne, Erfurt et Danzig, ainsi que l'île d'Elbe, dont Napoléon Ier n'était que le souverain viager.

(Voir d'Angeberg, p. 215 et suiv.)

(2) « Napoléon eut le soir (du 4 avril 1814) un long entretien avec Caulaincourt, qui en emporta une impression ineffaçable... Il s'efforçait de persuader à cet unique auditeur chargé de porter sa parole au monde, et il s'efforçait peut-être de se persuader à lui-même, qu'il n'avait agi que pour la France; il répéta ce mot, qui lui avait déjà échappé une première fois, et le répéta avec une angoisse vraie et profonde : « Ah! laisser la France si petite, après l'avoir reçue si grande! »

(Henri Martin, *Hist. de France*, t. IV, p. 93.)

La Saxe était sous la conquête, le royaume de Naples était au pouvoir d'un usurpateur; il fallait décider du sort de ces états.

Le traité de Paris portait que ces dispositions seraient faites de manière à établir en Europe un équilibre réel et durable (1). Aucune puissance ne niait qu'il fallût se conformer à ce principe; mais les vues particulières de quelques-unes les abusaient sur les moyens de remplir l'objet.

D'un autre côté, c'eût été vainement que cet équilibre eût été établi, si l'on n'eût en même temps posé, comme une des bases de la tranquillité future de l'Europe, des principes qui seuls peuvent assurer la tranquillité intérieure des états, en même temps qu'ils empêchent que, dans leurs rapports entre eux, ils ne se trouvent uniquement sous l'empire de la force.

Votre Majesté, en rentrant en France, avait voulu que les maximes d'une politique toute morale reparussent avec elle, et devinssent la règle de son gouvernement. Elle sentit qu'il était nécessaire aussi qu'elles parvinssent dans les cabinets, qu'elles se montrassent dans les rapports entre les différens états, et elle nous avait ordonné d'employer toute l'influence qu'elle devait avoir et de consacrer tous nos efforts à leur faire rendre hommage par l'Europe assemblée. C'était une restauration générale qu'elle voulait entreprendre de faire (2).

(1) Voici une définition de l'équilibre européen telle qu'elle est donnée dans une des instructions relatives au congrès de Vienne :

« C'est une combinaison des droits, des intérêts et des puissances entre elles, par lesquelles l'Europe cherche à obtenir : 1° qu'aucune puissance seule, ni aucune réunion de puissances ne puisse parvenir à dominer l'Europe; 2° que l'état de possession et les droits reconnus d'une puissance ne puissent être atteints au gré d'une autre puissance ou d'une réunion de puissances; 3° que, pour maintenir l'ordre de choses établi, on ne soit pas dans la nécessité d'un état de guerre imminente ou réelle, mais que la combinaison dont il s'agit assure le repos et la paix de l'Europe en diminuant les chances de succès pour celui qui voudrait la troubler. »

(2) Voir d'Angeberg, p. 540. Lettre de Talleyrand à Metternich.

« Le rôle des ministres de la France au congrès de Vienne était au fond le plus simple et le plus beau de tous. Tout ce qui regardait la France se trouvant réglé par le traité de Paris, ils n'avaient rien à demander pour eux-mêmes et pouvaient se borner à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque puissance dans ses justes bornes, et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre politique. Aussi doit-on leur rendre la justice qu'ils se sont généralement conduits d'après ces principes, qu'ils n'ont fait aucune proposition, articulé aucun projet tendant directement ou indirectement au moindre changement dans les stipulations du traité de Paris, à la moindre extension de leurs frontières ou à une prétention quelconque incompatible avec les droits de leurs voisins ou avec la tranquillité générale. En dépit de tous les mensonges qui courent encore le monde aujourd'hui, de tous les plans, de toutes les démarches, de toutes les intrigues que la haine invétérée contre la France a faussement et souvent ridiculement prêtés à ses ministres

Cette entreprise présentait de nombreux obstacles. La révolution n'avait point borné ses effets au seul territoire de la France. Elle s'était répandue au dehors par la force des armes, par des encouragemens donnés à toutes les passions et par un appel général à la licence. La Hollande et plusieurs parties de l'Italie avaient vu, à diverses reprises, des gouvernemens révolutionnaires remplacer des gouvernemens légitimes. Depuis que Buonaparte était maître de la France, non-seulement le fait de la conquête suffisait pour ôter la souveraineté, mais on s'était accoutumé à voir de simples décrets détrôner des souverains, anéantir des gouvernemens, faire disparaître des nations entières.

Quoiqu'un tel ordre de choses, s'il eût subsisté, dût nécessairement amener la ruine de toute société civilisée, l'habitude et la crainte le feraient encore supporter, et comme il était favorable aux intérêts momentanés de quelques puissances, plusieurs ne craignirent point assez le reproche de prendre Buonaparte pour modèle.

Nous montrâmes tous les dangers de cette fausse manière de voir. Nous établîmes que l'existence de tous les gouvernemens était compromise au plus haut degré dans un système qui faisait dépendre leur conservation ou d'une faction ou du sort de la guerre. Nous fîmes voir enfin que c'était surtout pour l'intérêt des peuples qu'il fallait consacrer la légitimité des gouvernemens, parce que les gouvernemens légitimes peuvent seuls être stables, et que les gouvernemens illégitimes, n'ayant d'autre appui que la force, tombent d'eux-mêmes dès que cet appui vient à manquer et livrent ainsi les nations à une suite de révolutions dont il est impossible de prévoir le terme.

Ces principes, trop sévères pour la politique de quelques cours, opposés au système que suivent les Anglais dans l'Inde, gênans peut-être pour la Russie, ou que du moins elle avait elle-même méconnus dans plusieurs actes solennels et peu anciens (1), eurent pen-

l'histoire véridique ne pourra pas leur refuser ce témoignage honorable; et moi, qui ai vu de tout près et qui, mieux que tout autre, pourrais écrire un jour cette partie de l'histoire, je suis le premier à le leur rendre. »

(*Mémoires de Metternich*, t. II, p. 480.)

(1) Dans sa lettre à Metternich, M. de Talleyrand rappelait que le partage de la Pologne avait été le « prélude, en partie la cause peut-être, jusqu'à un certain point l'excuse, des bouleversemens auxquels l'Europe a été en proie. »

On n'a pas assez remarqué que M. de Talleyrand était parvenu à faire réprouver le principe du partage de la Pologne par les puissances mêmes qui l'avaient consommé.

« C'était certes une grande leçon morale que de voir les puissances qui avaient détruit la Pologne s'unir ainsi à celles qui l'avaient laissé détruire pour flétrir cette grande iniquité. »

(Viel-Castel, *Histoire de la restauration*, t. II, p. 222.)

dant longtemps peine à se faire entendre; avant que nous fussions parvenus à en faire sentir l'importance, les puissances alliées avaient déjà pris des engagemens qui y étaient entièrement opposés.

La Prusse avait demandé la Saxe tout entière, la Russie l'avait demandée pour la Prusse; l'Angleterre avait, par des notes officielles, non-seulement consenti sans réserve à ce qu'elle lui fût donnée, mais elle avait encore essayé de démontrer qu'il était juste, qu'il était utile de le faire. L'Autriche y avait aussi officiellement donné son adhésion, sauf quelques rectifications de frontières. La Saxe était ainsi complètement sacrifiée par des arrangemens particuliers faits entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, auxquels la France était restée étrangère.

Cependant le langage de l'ambassade de France, sa marche raisonnée, sérieuse, uniforme, dégagée de toutes vues ambitieuses, commençait à faire impression. Elle voyait renaître la confiance autour d'elle (1); on sentait que ce qu'elle disait n'était pas plus dans l'intérêt de la France que dans celui de l'Europe et de chaque état en particulier. On ouvrait les yeux sur les dangers qu'elle avait signalés. L'Autriche, la première, voulut revenir sur ce qui était pour ainsi dire définitivement arrêté relativement à la Saxe et déclara, dans une note remise au prince de Hardenberg le 10 décembre 1814, qu'elle ne souffrirait pas que ce royaume fût détruit.

Ce fut là le premier avantage que nous obtînmes en suivant la ligne que Votre Majesté nous avait tracée (2).

Je me reproche de m'être souvent plaint, dans les lettres que j'ai eu l'honneur de lui écrire, des difficultés que nous éprouvions, de la lenteur avec laquelle marchaient les affaires. Cette lenteur, je la bénis aujourd'hui, car si les affaires eussent été conduites avec plus de rapidité, avant le mois de mars, le congrès eût été fini, les souverains dans leurs capitales, les armées rentrées chez elles, et alors que de difficultés à surmonter (3)!

(1) « Seul entre tous les souverains, le roi s'est présenté au congrès comme le défenseur des principes. Sa politique, en se dégageant de toutes vues personnelles, a donné à la cause que nous défendons un caractère très noble et que tout le monde commence à apprécier, ce qui, joint à la franchise que nous avons mise dans toutes les communications et qui ne permet plus à personne de douter de la générosité et du désintéressement de la France, éloigne chaque jour et de plus en plus les soupçons d'ambition et de mauvaise foi que l'on avait conservés contre elle. Aussi sommes-nous autant recherchés aujourd'hui que nous étions évités d'abord. »

(Lettre de Talleyrand au marquis de Bonnay, 18 novembre 1814.)

(2) Voir d'Angeberg, Instructions pour le prince de Talleyrand au congrès de Vienne (septembre 1814).

(3) Ces paroles de Talleyrand font penser au mot de Mme de Staël sur les cent-jours : « Si Napoléon triomphe, c'en est fait de la liberté; s'il succombe devant l'Europe, c'en est fait de l'indépendance nationale. »

M. de Metternich m'ayant communiqué officiellement sa note du 10 décembre, je pus faire entendre l'opinion de la France, et j'adressai à lui et à lord Castlereagh une profession de foi politique complète. Je déclarai que Votre Majesté ne demandait rien pour la France, qu'elle ne demandait pour qui que ce fût que la simple justice, que ce qu'elle désirait par-dessus toute chose, c'était que les révolutions finissent, que les doctrines qu'elles avaient produites n'entrassent plus dans les relations politiques des états, afin que chaque gouvernement pût ou les prévenir ou les terminer complètement s'il en était menacé ou atteint.

Ces déclarations achevèrent de dissiper la défiance dont nous avions d'abord été l'objet; elle fit bientôt place au sentiment contraire. Rien ne se fit plus sans notre concours; non-seulement nous fûmes consultés, mais on rechercha notre suffrage. L'opinion publique changea tout à fait à notre égard, et une affluence de personnes qui s'étaient montrées si craintives remplaça l'isolement où nous avions d'abord été laissés.

Il était plus difficile pour l'Angleterre qu'il ne l'avait été pour l'Autriche de revenir sur la promesse faite à la Prusse de lui abandonner la totalité du royaume de Saxe. Ses notes étaient plus positives. Elle n'avait point, comme l'Autriche, subordonné cet abandon à la difficulté de trouver d'autres moyens d'indemniser complètement la Prusse, par des possessions à sa convenance, des pertes qu'elle avait faites depuis 1806. D'ailleurs la position des ministres anglais les oblige, sous peine de perdre ce que l'on nomme en Angleterre le *character*, à ne point s'écarter de la route dans laquelle ils sont une fois entrés, et dans le choix qu'ils font de cette route, leur politique doit toujours être de se conformer à l'opinion probable du parlement. Cependant la légation anglaise fut amenée aussi à revenir sur ce qu'elle avait promis, à changer de système, à vouloir que le royaume de Saxe ne fût pas détruit, à se rapprocher de la France, et même à s'unir avec elle et l'Autriche par un traité d'alliance. Ce traité, remarquable surtout comme premier rapprochement entre des puissances que des intérêts communs devaient tôt ou tard appeler à se soutenir, fut signé le 3 janvier (1). La Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas y accédèrent, et

(1) « M. de Talleyrand avait fait à Vienne une grande chose. Par le traité d'alliance qu'il avait conclu, le 3 janvier 1815, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, il avait mis fin à la coalition formée contre nous en 1813 et coupé l'Europe en deux au profit de la France; mais l'événement du 20 mars avait détruit son œuvre; la coalition européenne s'était reformée contre Napoléon et contre la France, qui se faisait ou se laissait faire l'instrument de Napoléon. »

(*Mémoires de Guizot*, t. I, p. 100.)

Malheureusement, tandis que M. de Talleyrand, par l'habileté de ses négociations à Vienne, obtenait ces résultats, les maladresses du gouvernement de la restauration

ce fut seulement alors que la coalition, qui malgré la paix avait toujours subsisté, se trouva réellement dissoute.

De ce moment, le plus grand nombre des puissances adoptèrent nos principes; les autres montrèrent qu'elles ne les combattraient pas longtemps : il ne restait donc plus guère qu'à en faire l'application.

La Prusse, privée de l'appui de l'Autriche et de l'Angleterre, se vit alors, quoique soutenue encore par la Russie, dans la nécessité de borner ses prétentions à recevoir une portion de la Saxe; et ce fut ainsi que ce royaume, dont le sort paraissait irrévocablement décidé et dont la destruction était prononcée, fut sauvé de sa ruine.

Buonaparte, après avoir occupé le royaume de Naples par la force des armes, l'avait donné, au mépris de l'indépendance des nations, comme une chose qui lui aurait appartenu en propre, et ainsi qu'il eût pu faire d'un simple domaine, à l'un de ses généraux, pour récompenser les services qu'il avait reçus de lui. Ce n'eût pas été une moindre violation de la légitimité de laisser sur un pareil droit, la possession de ce royaume. Sa chute fut préparée, et elle n'était plus douteuse, lorsqu'il la consomma lui-même par son agression. Sept semaines se sont à peine écoulées depuis cette agression, et déjà l'usurpateur ne règne plus : déjà Ferdinand IV est remonté sur son trône. Dans cette importante question, le ministère anglais eut le courage de se joindre entièrement au système de la France, malgré les clameurs indiscrètes et déplacées du parti de l'opposition, et les intrigues inconsidérées que des voyageurs anglais faisaient sur tous les points de l'Italie.

La France avait aussi à s'applaudir de la manière dont avaient été réglés la plupart des autres arrangemens du congrès.

Le roi de Sardaigne n'ayant dans la branche actuellement régnante de sa maison aucun héritier mâle, il pouvait être à craindre que l'Autriche ne tentât de faire passer sa succession à l'un des archiducs qui avait épousé l'une de ses filles, ce qui eût mis entre les mains de l'Autriche ou de princes de sa famille toute la Haute-Italie. Le droit de succéder de la branche de Carignan aux états du roi de Sardaigne fut reconnu. Ces états, accrus du pays de Gênes et devenus l'héritage d'une famille que tout attache à la France,

à l'intérieur précipitaient la crise qui devait détruire son œuvre. Aussi M. de Jaucourt lui écrivait le 24 novembre 1814 :

« Si tout ce que vous ne faites pas allait aussi bien que ce que vous faites, ce serait merveille... Pour moi, que le zèle de la maison du Seigneur dévore, je désire que vous pensiez beaucoup à notre état ministériel, financier et constitutionnel, à établir à tout prix un ministère. Portez votre pensée pénétrante et judicieuse sur l'avenir... Sans vous, nos affaires iraient mal. »

formeront ainsi pour la puissance autrichienne en Italie un contrepoids nécessaire au maintien de l'équilibre dans cette contrée.

S'il n'avait pas été possible d'empêcher que la Russie n'eût rien du duché de Varsovie, la moitié de ce duché retourna du moins à ses anciens possesseurs (1).

La Prusse n'eut ni Luxembourg ni Mayence; elle ne fut sur aucun point limitrophe de la France; partout elle en fut séparée par le royaume des Pays-Bas, dont la politique naturelle, depuis que son territoire s'est accru, assure à la France qu'elle n'a rien à craindre.

Le bienfait d'une neutralité perpétuelle fut assuré à la Suisse, ce qui était pour la France, dont la frontière de ce côté est ouverte et sans défense, un avantage presque aussi grand que pour la Suisse elle-même. Mais cette neutralité n'empêche pas aujourd'hui la Suisse de s'unir aux efforts de l'Europe contre Buonaparte. Celle qu'elle a désirée, celle qui lui est assurée pour toujours, elle en jouira dans toutes les guerres qui auront lieu entre les différens états. Mais elle a elle-même senti qu'elle ne devait pas en réclamer l'avantage dans une guerre qui n'est point faite contre une nation, dans une guerre que l'Europe se trouve forcée d'entreprendre pour son salut, qui intéresse la Suisse elle-même comme tous les autres pays, et elle a voulu prendre part à la cause de l'Europe de la manière dont sa position, son organisation et ses ressources lui permettaient de le faire (2).

La France s'était engagée, par le traité de Paris, à abolir, à l'expiration d'un délai fixé, le commerce des noirs, ce qui aurait pu être considéré comme un sacrifice et une concession qu'elle aurait faite, si les autres puissances maritimes, ne partageant point les sentimens d'humanité qui avaient dicté cette mesure, ne l'avaient pas aussi adoptée.

L'Espagne et le Portugal, les seules de ces puissances qui fissent encore la traite, s'engagèrent, comme la France, à l'abolir. A la vérité, elles se réservèrent un plus long délai; mais ce délai se trouve proportionnellement moindre, si l'on considère les besoins

(1) « Une des idées favorites de M. de Talleyrand, et qui a toujours paru saine et raisonnable, c'est que la politique française devait tendre à tirer la Pologne d'un joug étranger et à en faire une barrière à la Russie, comme un contrepoids à l'Autriche. Il y poussait toujours, de tout le pouvoir de ses conseils. Je l'ai souvent entendu dire que toute la question du repos de l'Europe était en Pologne... »

(*Mémoires de Mme de Rémusat*, t. III, p. 53).

(2) Ici se trahit la casuistique de l'ancien évêque d'Autun. Une neutralité violée cesse d'être réelle; il faut reconnaître qu'après avoir tiré au congrès de Vienne, de ce qu'il appelait les principes, tout ce qui pouvait être profitable à la France et agréable au roi Louis XVIII, M. de Talleyrand était tout disposé à en faire bon marché, quand l'intérêt de la cause qu'il soutenait semblait le réclamer.

de leurs colonies, et si l'on pense combien, dans ces pays un peu arriérés, l'opinion sur cette matière a besoin d'être préparée.

La navigation du Rhin et de l'Escaut fut soumise à des règles fixes, les mêmes pour toutes les nations. Ces règles empêchent les états riverains de mettre à la navigation des entraves particulières, et de l'assujettir à d'autres droits que ceux qui sont établis pour leurs propres sujets. Ces dispositions rendent à la France, par les facilités qu'elles lui donnent pour son commerce, une grande partie des avantages qu'elle retirait de la Belgique et de la rive gauche du Rhin (1).

Tous les points principaux avaient été réglés à la satisfaction de la France, autant et plus peut-être qu'il n'était permis de l'espérer. Dans les détails aussi, on avait eu égard à ses convenances particulières, aussi bien qu'à celles des autres pays.

Depuis que, revenues de leurs préventions, les puissances avaient senti que, pour établir un ordre de choses solide, il fallait que chaque état y trouvât tous les avantages auxquels il a droit de prétendre, on avait travaillé de bonne foi à procurer à chacun ce qui ne peut pas nuire à un autre. Cette entreprise était immense. Il s'agissait de refaire ce que vingt années de désordres avaient détruit, de concilier des intérêts contradictoires par des arrangemens équitables, de compenser des inconvéniens par des avantages majeurs, de subordonner même l'idée d'une perfection absolue dans des institutions politiques et dans la distribution des forces à l'établissement d'une paix durable (2).

(1) On ne peut s'empêcher de reconnaître la justesse des vues exprimées par M. de Talleyrand sur la liberté des transports; en bien des circonstances, on sent qu'il prévoit le développement extraordinaire que les communications plus faciles devaient donner à toutes les industries. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que son premier comme son dernier acte diplomatique a été de chercher à nouer des rapports de commerce avec l'Angleterre.

(2) On lit dans *le Moniteur universel* du 27 juillet 1815, sur les résultats du congrès de Vienne :

« De combien de maux eût préservé l'Europe, et nous aurait préservés nous-mêmes, une confédération sincère et solide, pareille à celle que nous voyons aujourd'hui! Mais ce n'est point aux auteurs du mal d'accuser ceux qui en ont été les victimes... Ainsi s'écroula cet antique édifice de ce que Voltaire a si bien appelé la *république européenne*, devant une puissance nouvelle qui, tantôt dans l'intérêt de ses maximes toutes neuves, tantôt dans l'intérêt d'un seul homme et d'une dynastie usurpatrice, voulait que tout changeât autour d'elle, que tout se modifiât devant elle, que tout participât à sa nouveauté si effrayante. Il était donc aujourd'hui question de le reconstruire : tel fut l'ouvrage du congrès. Adoptons l'idée lumineuse et juste de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et sans partager les idées honorables du grand Sully et du bon abbé de Saint-Pierre, considérons un moment l'Europe dans son ensemble et dans le système général de ses rapports fondamentaux, comme une société, comme une famille, comme une république de princes et de peuples. De ce point de vue nous apercevons, au milieu du conflit plus apparent que réel de tant d'intérêts qui semblent se croiser et se com-

On était parvenu à vaincre les principaux obstacles, les questions les plus épineuses étaient résolues, on travaillait à n'en laisser aucune indécise. L'Allemagne allait recevoir une constitution fédérale, qu'elle attendait des délibérations du congrès, ce qui aurait arrêté la tendance que l'on y observe dans les opinions, à se former en ligue du Midi et en ligue du Nord. Les puissances allaient opposer en Italie, par des arrangemens justes et sages, une barrière efficace au retour de ces révolutions fréquentes dont les peuples de ce pays sont tourmentés depuis des siècles. On s'occupait des mesures bienfaisantes par lesquelles les intérêts réciproques des différens pays eussent été assurés, leurs points de contact et leurs rapports d'industrie et de commerce multipliés, toutes les communications utiles perfectionnées et facilitées d'après les principes d'une politique libérale.

Nous nous flattions enfin que le congrès couronnerait ses travaux en substituant à ces alliances passagères, fruits des besoins et des calculs momentanés, un système permanent de garantie commune et d'équilibre général, dont nous avions fait apprécier les avantages par toutes les puissances. Lord Castlereagh avait, dans cette idée, fait rédiger un très bon article. L'empire ottoman entrait dans la grande préservation, et peut-être l'information que l'Angleterre et nous lui en avons donnée a-t-elle contribué à le déterminer à repousser toutes les insinuations que Buonaparte avait essayé de lui faire. Ainsi, l'ordre établi en Europe eût été placé sous la protection constante de toutes les parties intéressées, qui, par des démarches sagement concertées, ou par des efforts sincèrement réunis, eussent étouffé, dès sa naissance, toute tentative faite pour le compromettre.

Alors les révolutions se seraient trouvées arrêtées, les gouvernemens auraient pu consacrer leurs soins à l'administration intérieure, à des améliorations réelles, conformes aux besoins et aux vœux des peuples, et à l'exécution de tant de plans salutaires que les dangers et les convulsions des temps passés les avaient malheureusement forcés de suspendre.

C'était le rétablissement du gouvernement de Votre Majesté, dont les intérêts, les principes et les vœux se dirigeaient tous vers la conservation de la paix, qui avait mis l'Europe en état de donner une base solide à sa tranquillité et à son bonheur à venir. Le maintien de Votre Majesté sur son trône était nécessaire à l'achèvement de ce grand ouvrage. La terrible catastrophe qui l'a, pour quelque temps, séparée de ses peuples, est venue l'interrompre. Il a fallu

battre, quelque principe fixe et incontestable, propre à résoudre plus d'un problème politique. »

négliger les soins que l'on voulait donner à la prospérité des nations pour s'occuper des moyens de sauver leur existence menacée. On a dû ajourner à d'autres temps plusieurs des choses que l'on avait projetées, et en régler d'autres avec moins de maturité et de réflexion que l'on ne l'eût fait si on avait pu s'y livrer tout entier.

Le congrès étant ainsi obligé de laisser incomplets les travaux qu'il avait entrepris, quelques personnes parlèrent d'ajourner au temps où ces travaux pourraient être achevés la signature de l'acte qui devait les sanctionner.

Plusieurs cabinets agirent dans ce sens, peut-être avec le désir secret de tirer parti des événemens qui se préparent. J'aurais regardé cet ajournement comme un malheur très grand pour Votre Majesté, moins encore par l'incertitude qu'il aurait laissée sur les intentions des puissances, que par l'effet que doit avoir sur l'opinion en France un acte qui intéresse à un si haut point l'Europe entière et dans lequel Votre Majesté paraît, malgré les circonstances actuelles, comme l'une des parties principales. J'ai donc dû faire tout ce qui pouvait dépendre de moi pour qu'il fût signé, et je m'estime heureux que l'on s'y soit enfin décidé.

La considération que devait avoir le gouvernement de Votre Majesté dans les cours étrangères ne pouvait être complète qu'en faisant obtenir à ses sujets celle qui naturellement appartient aux membres d'une grande nation et que la crainte que les Français avaient inspirée leur avait fait perdre (1). Depuis le mois de décembre 1814, il n'est pas venu à Vienne un seul Français, quelque affaire qui l'y ait amené, qui n'y ait été traité avec des égards particuliers, et je puis dire à Votre Majesté que le 7 mars 1815, jour où l'on a appris l'arrivée de Buonaparte en France, la qualité de Français était devenue dans cette ville un titre à la bienveillance. Je sais tout le prix que Votre Majesté mettait à cette grande réconciliation, et je suis heureux de pouvoir lui dire que ses vœux à cet égard avaient été complétement remplis.

Je prie Votre Majesté de me permettre de lui faire connaître toute la part qu'ont eue au succès des négociations M. le duc de Dalberg, M. le comte de La Tour du Pin et M. le comte de Noailles, qu'elle m'avait adjoints en qualité de ses ambassadeurs, et M. de La Besnardière, conseiller d'état, qui m'avait accompagné à Vienne. Ils n'ont pas seulement été utiles par leurs travaux dans les différentes commissions auxquelles ils ont été attachés, mais ils l'ont

(1) « La société d'amateurs qui doit jouer devant les souverains, sur un théâtre particulier, ne prépare que des pièces de Racine et de Molière. Cette prérogative de la langue française est naturellement un scandale aux yeux de quelques Allemands, qui voudraient qu'on traitât les affaires du congrès en allemand. »

(*Moniteur universel* du 30 juin 1814, correspondance de Vienne.)

été encore par leur conduite dans le monde, par leur langage et par l'opinion qu'ils ont su faire prendre et d'eux-mêmes et du gouvernement qu'ils représentaient. C'est à leur coopération éclairée que je dois d'être parvenu à surmonter tant d'obstacles, à changer tant de mauvaises dispositions, à détruire tant d'impressions fâcheuses, d'avoir enfin rendu au gouvernement de Votre Majesté toute la part d'influence qu'il devait avoir dans les délibérations de l'Europe.

C'était en nous attachant à défendre le principe de la légitimité que nous avions atteint ce but important. La présence des souverains qui se trouvaient à Vienne et de tous les membres du congrès à la cérémonie expiatoire du 21 janvier fut un hommage éclatant rendu à ce principe.

Mais pendant qu'il triomphait au congrès, en France il était attaqué.

Ce que je vais dire à ce sujet à Votre Majesté a pu être vu plus distinctement de loin qu'il ne l'était à Paris (1). Hors de la France, l'attention étant moins détournée, les faits arrivant en masse et dégagés des circonstances accessoires qui, sur les lieux mêmes, pouvaient les faire méconnaître, devaient à une certaine distance être mieux jugés, et cependant je n'aurais pas assez de confiance dans des observations qui ne seraient pas les miennes. Ayant rempli une mission longue hors de France, il est de mon devoir de faire auprès de Votre Majesté ce qui, dans le département des affaires étangères, est prescrit à tous les agens employés au dehors. Ils doivent rendre compte de l'opinion que l'on a prise, dans les pays où ils ont été accrédités, des différens actes du gouvernement et des réflexions que, parmi les hommes éclairés et attentifs, ils ont pu faire naître.

On peut s'accommoder d'un état de choses qui est fixe, lors même qu'on en a été blessé dans son principe, parce qu'il ne laisse pas de craintes pour l'avenir, mais non d'un état de choses qui varie chaque jour, parce que chaque jour il fait naître de nouvelles craintes et que l'on ne sait quel en sera le terme. Les révolutionnaires avaient pris leur parti sur les premiers actes du gouvernement de Votre Majesté; ils se sont effrayés de ce qui a été fait quinze jours, un mois, six mois après. C'est ainsi qu'ils s'étaient résignés à l'élimination faite dans le sénat (2) et qu'ils n'ont pu

(1) « On ne voit bien, vous avez mille fois raison, que ce qu'*on voit dans son ensemble*, et il y a peut-être autant de force d'esprit à se placer à une juste perspective, à distance du mouvement et des agitations, quand on se trouve au milieu, qu'à s'en rapprocher et les bien juger quand on en est éloigné. »

(Jaucourt à Talleyrand, 4 février 1815.)

(2) Cinquante-trois sénateurs avaient été exclus par Louis XVIII, et parmi eux

tolérer celle de l'Institut (1), quoiqu'elle fût d'une moindre importance. Les changemens faits dans la cour de cassation (2), puisque Votre Majesté croyait utile d'y en faire, devaient l'être huit mois plus tôt.

Le principe de la légitimité était attaqué aussi, et d'une manière peut-être plus dangereuse, par les fautes des défenseurs du pouvoir légitime, qui, confondant deux choses aussi différentes que la source du pouvoir et son exercice, se persuadaient ou agissaient comme s'ils étaient persuadés que, par cela même qu'il était légitime, il devait aussi être absolu (3).

Cambacérès, Chaptal, Curée, le cardinal Fesch, Fouché, François de Neufchâteau, Garat, Grégoire, Lambrecht, Roger-Ducos, Rœderer, Sieyès...

(1) Furent éliminés de l'Institut : Cambacérès, Carnot, Guyton de Morveau, Monge Merlin de Douai, Sieyès, Lakanal, Grégoire, David, Rœderer, Garat, le cardinal Maury ; ils furent remplacés par Mgr de Bausset, évêque d'Alais, MM. de Bonald, de Lally-Tollendal, les ducs de Richelieu et de Lévis, le comte de Choiseul-Gouffier, Ferrand, Letronne, Raoul-Rochette, Quatremère de Quincy.

Le 28 février 1815, Jaucourt mandait à Talleyrand :

« Le chancelier aussi aime vivement le roi, et sa simarre lui représente la monarchie. Hier, j'ai eu au conseil un mot avec lui et avec M. Ferrand. Ce dernier disant : « Pourquoi ce mot *Institut*, né depuis vingt-cinq ans, un mot de création révolutionnaire ? » et M. Dambray disant que si l'on rendait des jetons, ils se jetteraient dessus pour se les arracher : — « Vous dites un grand mot, un mot admirable, utile, sage, conservateur. »

Le 4 mars, le roi élimine les *voteurs* de l'Institut, conserve le nom d'Institut, réunit les Académies de peinture, etc., etc., en supprimant la quatrième classe, rend le nom d'Académie aux trois classes, à leur rang ancien, et nomme au remplacement.

(2) Le 21 novembre 1814, l'abbé de Montesquiou avait présenté un projet de loi qui tendait à ramener les attributions de la cour de cassation à celles du *conseil des parties* de 1789. La cour suprême serait devenue comme une section du conseil du roi. Le chancelier de France aurait présidé non-seulement la cour de cassation, mais encore chacune de ses sections séparément. La chambre des requêtes aurait été dispensée de motiver ses arrêts. L'ordre du service de la cour aurait pu être modifié par le roi sans l'intervention du pouvoir législatif.

On annonçait l'intention de mettre à la retraite les membres de la cour dont les services, pour quelque cause que ce fût, seraient jugés n'être plus nécessaires.

MM. de Flaugergues et Dumolard se firent à la chambre des députés les interprètes de l'opinion publique, fortement émue d'un tel projet. Le projet ne passa qu'avec des modifications si profondes, que le gouvernement ne crut pas devoir le porter à la chambre des pairs.

Mais une ordonnance du 27 février 1815 procéda par épuration. On élimina l'illustre procureur-général Merlin de Douai, qui avait voté la mort de Louis XVI, et le premier président Muraire. Celui-ci fut remplacé par M. de Sèze, l'ancien défenseur de Louis XVI.

(3) « Si la brochure de Méhée (*Dénonciation au roi des actes et procédés par lesquels les ministres de sa majesté ont violé la constitution*) fait du mal, la réfutation contenue dans le *Journal des Débats* d'hier 29 en fera bien davantage. Veuillez lire ce numéro, et vous aurez peine à croire que l'on puisse à ce point exciter les haines. On parle, on prêche sans cesse l'oubli du passé, la concorde, la paix, l'union de

Mais quelque légitime que soit un pouvoir, son exercice doit varier selon les objets auxquels il s'applique, selon les temps et selon les lieux. Or l'esprit des temps où nous vivons exige que, dans les grands états civilisés, le pouvoir suprême ne s'exerce qu'avec le concours de corps tirés du sein de la société qu'il gouverne.

Lutter contre cette opinion, c'était lutter contre une opinion universelle, et un grand nombre d'individus placés près du trône nuisaient essentiellement au gouvernement parce que celle qu'ils exprimaient y était opposée (1). Toute la force de Votre Majesté consistait dans l'idée que l'on avait de ses vertus et de sa bonne foi ; quelques actes tendirent à l'affaiblir. Je citerai seulement à ce sujet les interprétations forcées et les subtilités par lesquelles quelques dispositions de la charte constitutionnelle parurent éludées, particulièrement dans des ordonnances qui renversaient des institutions fondées sur des lois. Alors on commença à douter de la sincérité du gouvernement, on soupçonna qu'il ne considérait la charte que comme un acte passager, accordé à la difficulté des circonstances, et qu'il se proposait de laisser tomber en désuétude, si la surveillance représentative lui en laissait les moyens. On craignit des réactions; quelques choix augmentèrent ces craintes : la

tous les Français, et chaque jour on allume les flambeaux de la discorde, on provoque la guerre civile, et l'on s'efforce de classer les Français en amis et ennemis. »

(D'Hauterive à Talleyrand, 30 septembre 1814.)

(1) Au milieu d'éloges pour Monsieur et le duc d'Angoulême, Beugnot dit (23 octobre 1814) à Talleyrand :

« M. le duc de Berry a perdu dans l'opinion de la ville et de l'armée. Ce prince s'est montré dans ces derniers temps sévère et quelquefois dur. Ce doit être un système chez lui, car de sa nature il n'est que bourru, et, comme tous les bourrus, excellent par le cœur. »

« On ne peut pas se dissimuler que le nom de M. de Blacas a beaucoup été prononcé, à tort ou à raison, dans les derniers événemens. C'est ce que M. de Richelieu m'a dit pour le dedans et ce que je puis vous dire pour le dehors. Faites le plus que vous pourrez pour que les actions du roi n'aient pas l'air d'être sous son influence. Tenez pour certain que l'opinion de cette influence suffit pour le faire regarder avec des préventions défavorables. Des personnes qui sont restées autour du roi, vous seul y êtes resté tout entier, et par conséquent vous seul pouvez lui être vraiment utile. »

(Talleyrand à Jaucourt, 9 avril 1815.)

« Le décri est tel contre M. de Blacas, que le roi est le seul auquel on n'en parle pas; mais le duc de Grammont, et toute la maison Charles de Damas, et tous les commandans militaires, le duc de Raguse qui est au moment de se retirer, le conseil, Lally, Chateaubriand, Beurnonville... ne veulent pas se mêler d'affaires avec lui, et déclarent que la nation française a pour lui une disposition analogue à celle des Espagnols pour le prince de la Paix... »

« Monsieur m'a dit : « On ne peut rien laisser qui accorde ce principe extravagant de la souveraineté du peuple. »

(Jaucourt à Talleyrand, 28 avril 1815.)

nomination de M. de Bruges (1), par exemple, à la place de grand chancelier de la Légion d'honneur, quelques qualités personnelles qu'il pût avoir, a déplu à tout le monde en France, et, je dois le dire à Votre Majesté, a étonné tout le monde en Europe.

L'inquiétude rallia au parti des révolutionnaires tous ceux qui, sans avoir partagé leur erreurs, étaient attachés aux principes constitutionnels et tous ceux qui avaient intérêt au maintien, non des doctrines de la révolution, mais de ce qui s'était fait sous leur influence (2).

C'est bien plutôt à ces causes qu'à un véritable attachement pour sa personne que Buonaparte a dû de trouver quelques partisans hors de l'armée, et même une grande partie de ceux qu'il a eus dans l'armée, parce que, élevé avec la révolution, il était attaché par toutes sortes de liens aux hommes qui en avaient été les chefs.

On ne peut se dissimuler que, quelque grands que soient les avantages de la légitimité, il peut aussi en résulter des abus. Il y a à cet égard une opinion fortement établie, parce que, dans les vingt années qui ont précédé la révolution, la pente de tous les écrits politiques était de les faire connaître et de les exagérer. Peu de personnes savaient apprécier les avantages de la légitimité, parce qu'ils sont tous de prévoyance. Tout le monde est frappé des abus, parce qu'ils peuvent être de tous les momens et se montrer dans toutes les occasions. Qui, depuis vingt ans, s'est donné assez le temps de réfléchir pour avoir appris qu'un gouvernement, s'il n'est légitime, ne peut être stable; qu'offrant à toutes les ambitions l'espérance de le renverser pour le remplacer par un autre, il est toujours menacé, et porte en lui un ferment révolutionnaire toujours prêt à se développer? Il est malheureusement resté dans les esprits que la légitimité, en assurant au souverain, de quelque manière qu'il gouverne, la conservation de sa couronne, lui donne trop la facilité de se mettre au-dessus de toutes les lois.

(1) « Une mauvaise ordonnance sur la Légion d'honneur, dont le chancelier est M. de Bruges; une mauvaise ordonnance sur l'université, dont je vous ai parlé, voilà ce qui est fait; ce qui ne se fait pas, c'est une direction commune, une sincérité consciencieuse, une marche ferme et suivie... Demain dimanche, le roi recevra M. de Sèze; il n'a pas voulu recevoir après le chancelier de la Légion d'honneur. Ses mains royales se plaisent à tenir le cordon bleu; cela est bien simple; ses mains françaises toucheraient le cœur de trente-sept mille légionnaires s'il avait jeté au cou de M. de Bruges le grand cordon de la Légion, et encore mieux si cela avait été à un autre cou. »

(Jaucourt à Talleyrand, 18 février 1814.)

C'est le même M. de Bruges qui avait été proposé pour la préfecture de police. Louis XVIII avait répondu : « Oh ! non, il n'est pas assez frotté de Paris. »

(2) Napoléon recevant Lanjuinais, président de la chambre des représentans, lui demanda s'il était *bonapartiste* ou *bourboniste*. — Je suis *patriotiste*, répondit Lanjuinais. La cause de la révolution est aujourd'hui la vôtre. Aux conditions de la monarchie constitutionnelle, je vous soutiendrai franchement.

Avec cette disposition, qui se montre aujourd'hui chez tous les peuples, et dans un temps où l'on discute, où l'on examine, où l'on analyse tout, et surtout les matières politiques, on se demande ce que c'est que la légitimité, d'où elle provient, ce qui la constitue (1).

Lorsque les sentimens religieux étaient profondément gravés dans les cœurs et qu'ils étaient tout-puissans sur les esprits, les hommes pouvaient croire que la puissance souveraine était une émanation de la Divinité, ils pouvaient croire que les familles que la protection du ciel avait placées sur les trônes, et que sa volonté avait longtemps maintenues, régnaient sur eux de droit divin. Mais dans un temps où il reste à peine une trace légère de ces sentimens, où le lien de la religion, s'il n'est rompu, est au moins bien relâché, on ne veut plus admettre une telle origine de la légitimité.

Aujourd'hui, l'opinion générale, et l'on tenterait vainement de l'affaiblir, est que les gouvernemens existent uniquement pour les peuples : une conséquence nécessaire de cette opinion, c'est que le pouvoir légitime est celui qui peut le mieux assurer leur bonheur et leur repos. Or il suit de là que le seul pouvoir légitime est celui qui existe depuis une longue succession d'années; et en effet, ce pouvoir, fortifié par le respect qu'inspire le souvenir des temps passés, par l'attachement qu'il est naturel aux hommes d'avoir pour la race de leur maître, ayant pour lui l'ancien état de possession, qui est un droit aux yeux de tous les individus, parce qu'il en est un d'après les lois qui régissent les propriétés particulières, livre plus rarement qu'aucun autre le sort des peuples au funeste hasard des révolutions; c'est donc celui auquel leurs plus chers intérêts leur commandent de rester soumis. Mais si l'on vient malheureusement à penser que les abus de ce pouvoir l'emportent sur les avantages qu'il peut procurer, on est conduit à regarder la légitimité comme une chimère.

Que faut-il donc pour donner aux peuples la confiance dans le pouvoir légitime, pour conserver à ce pouvoir le respect qui assure sa stabilité? Il suffit, mais il est indispensable de le constituer de telle manière que tous les motifs de crainte qu'il peut donner soient écartés.

(1) C'est ici qu'on peut voir les deux légitimités : l'une, celle de Louis XIV, que, par un anachronisme singulier et par une méconnaissance fatale des idées modernes, l'entourage de Louis XVIII voulait ressusciter; l'autre, celle de M. de Talleyrand et des royalistes constitutionnels, dont on peut retrouver les doctrines politiques dans le nouveau projet d'acte constitutionnel présenté au sénat par le prince de Bénévent, le 6 avril 1814, qui garantissait les principales conquêtes de la révolution, la liberté de la presse, la liberté des cultes, etc., et appelait librement au trône, par l'article 2, Louis-Stanislas-Xavier comme roi des Français. Il ne s'agissait alors ni de droit divin ni de charte octroyée.

Il n'est pas moins de l'intérêt du souverain que de l'intérêt des sujets de le constituer ainsi; car le pouvoir absolu serait aujourd'hui un fardeau aussi pesant pour celui qui l'exercerait que pour ceux sur lesquels il serait exercé.

Avant la révolution, le pouvoir en France était restreint par d'antiques institutions; il était modifié par l'action des grands corps de la magistrature, du clergé et de la noblesse, qui étaient des élémens nécessaires de son existence, et dont il se servait pour gouverner. Aujourd'hui, ces institutions sont détruites, ces grands moyens de gouvernement sont anéantis. Il faut en trouver d'autres que l'opinion publique ne réprouve pas; il faut même qu'ils soient tels qu'elle les indique.

Autrefois, l'autorité de la religion pouvait prêter son appui à l'autorité de la puissance souveraine; elle ne le peut plus aujourd'hui que l'indifférence religieuse a pénétré dans toutes les classes et y est devenue générale. La puissance souveraine ne peut donc trouver d'appui que dans l'opinion, et pour cela il faut qu'elle marche d'accord avec cette même opinion.

Elle aura cet appui si les peuples voient que le gouvernement, tout-puissant pour faire leur bonheur, ne peut rien qui y soit contraire. Mais il faut pour cela qu'ils aient la certitude qu'il ne peut y avoir rien d'arbitraire dans sa marche. Il ne suffisait pas qu'ils lui crussent la volonté de faire le bien, car ils pouvaient craindre que cette volonté ne vînt à changer ou qu'il ne se trompât sur les moyens qu'il emploierait. Ce n'est pas assez que la confiance soit fondée sur les vertus et les grandes qualités du souverain, qui comme lui sont périssables; il faut qu'elle soit fondée sur la force des institutions, qui sont permanentes; il faut même plus encore. En vain les institutions seraient-elles de nature à assurer le bonheur des peuples, alors même elles ne leur inspireraient aucune confiance si elles n'établissaient pas la forme de gouvernement que l'opinion générale du siècle fait regarder comme la seule propre à atteindre ce but.

On veut avoir des garanties, on en veut pour le souverain, on en veut pour les sujets. Or, on croirait n'en point avoir :

Si la liberté individuelle n'était pas mise par les lois à l'abri de toute atteinte;

Si la liberté de la presse n'était point pleinement assurée, et si les lois ne se bornaient pas à en punir les délits (1);

(1) Louis XVIII reconnaissait parfois les services rendus par la presse.

« Voici un mot du roi; il demandait un journal intitulé *le Nain jaune*, quand M. le duc d'Angoulême lui a dit : « Mais est-ce que Votre Majesté lit *le Nain jaune*? On dit que c'est un mauvais journal. — D'abord, a dit le roi, il m'amuse, et puis il me

Si l'ordre judiciaire n'était pas indépendant, et pour cela composé de membres inamovibles (1);

Si le pouvoir de juger était réservé, dans de certains cas, aux administrations ou à tout autre corps qu'aux tribunaux;

Si les ministres n'étaient pas solidairement responsables de l'exercice du pouvoir dont ils sont dépositaires (2);

dit ce que vous ne me diriez pas. » Nous attendons votre retour pour faire de même, et mieux encore, car on ne lui dit pas grand'chose. »

(Jaucourt à Talleyrand, 21 janvier 1815.)

(1) « On a parlé de retenir sur les traitemens des juges et membres en général de la judicature, pour faciliter des retraites et donner plus de liberté pour mieux remplacer. L'abbé (de Montesquiou) s'est réveillé pour trouver cela mesquin et peu convenable. Louis, pour qui tout est chiffre, l'approuvait. Cela a été repoussé cependant, et en effet il y avait parcimonie et inconvenance. »

(Jaucourt à Talleyrand, septembre 1814.)

« M. le chancelier, qui fait de si jolies phrases à la tête de son ordonnance sur la cour de cassation, et qui traite la justice comme le zéphyr et la déesse aux doigts de rose... » (Jaucourt à Talleyrand, 18 février 1815.)

« En accordant en principe l'inamovibilité des magistrats, le roi s'était réservé de donner ou de refuser l'investiture à ceux qui étaient actuellement en fonctions, et de réviser de la sorte le personnel entier de la magistrature. En conséquence, les magistrats de tous les degrés attendaient avec anxiété qu'on prononçât sur leur sort, et ils demeuraient dans un état de dépendance qui pouvait être funeste pour les justiciables, et en particulier pour ceux qui possédaient des biens nationaux.

« Les chambres, avant de se séparer, avaient demandé qu'il fût mis fin à cet état d'incertitude, et, en janvier 1815, le gouvernement avait commencé par la cour suprême l'épuration tant redoutée. »

(Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*, t. XIX, p. 9.)

(2) « La dernière séance de dimanche matin a été assez curieuse. Le duc de Dalmatie est d'une vivacité sur la prérogative royale qui rappelle l'existence éphémère, mais les longues méditations de Nicolas Ier. M. Ferrand, qui, en sa qualité d'ancien parlementaire, a ses réserves, qui, en sa qualité de janséniste, en a bien d'autres, et en sa qualité de dévot en a encore bien davantage, nous a tiré une opinion qui ne commençait pas mal, justifiant par l'intention et la même volonté quelques démarches peu réfléchies des ministres, et particulièrement avouant un peu de faiblesse de Dupont, mais faisant un éloge de lui qui a fort déconcerté M. le maréchal. De là il s'est jeté dans les jésuites et nous a donné de sa plus verte jeunesse, et puis il a entrepris la question de la vente des biens du clergé à outrance. Nous avons fini par rire du meilleur accord du monde; et lui-même, le pauvre homme, qui n'écrivait que pour l'acquit de sa conscience, n'a rien ajouté à sa belle opinion. Le chancelier a lu ensuite de sa prose. Tout cela n'est pas bon; cela même, à vrai dire, ressemble aux consultations de médecins et surtout en ce point que l'on ménage beaucoup l'avis de celui de la *maison;* mais enfin on mûrit des idées, on marche vers ce besoin mal reconnu encore de donner un système, une action commune au gouvernement, d'avoir une pensée qui dirige ensuite l'administration dans chaque ministère vers un même but. Si nous nous hâtons, si nous finissons par entendre la situation d'un ministère dans un gouvernement représentatif, nous pourrons gagner assez de temps pour vous donner celui d'arriver. Mais, en vérité, nous sommes assez mal, et il faut aller mieux pour ne pas aller tout à fait en perte. Votre congrès nous donnera de la force. Le roi et vous, nous soutenez; mais je serais fort d'avis que le roi, à votre retour, vous

S'il pouvait entrer dans les conseils du souverain d'autres personnes que des personnes responsables (1);

laissât nommer un ministère et fît maison nette de celui qu'il a à présent. Nous l'aimons, nous le servons de cœur; mais l'opinion ne lui reste qu'à condition de nous couvrir de blâme et de pitié. Je ne sais si l'on vous parle dans ce sens-là; mais vienne le retour des chambres, et je vous rappellerai la lettre du 25 janvier.

« Tout ce que vous me dites, mon cher prince, sur la nécessité d'un cabinet des ministres, est bien vrai, bien juste, bien urgent, mais bien impossible. Je ne sais pas ce que votre retour heureux ou honorable, votre supériorité et votre volonté ferme d'établir la marche du ministère à l'instar de celle d'Angleterre, pourront produire; mais, en ce moment, ce qu'il faut vouloir, c'est, au lieu de cette union plâtrée qui donne une apparence de bonne intelligence, une franche opposition qui laisse à la critique le mérite de forcer chacun à s'observer et à mieux faire. La responsabilité des ministres se fera par un mouvement tumultueux des chambres, des pétitions, des dénonciations, et nullement par une bonne loi, que l'on n'aura pas le courage de proposer dans le ministère, ni la sagesse de faire dans les chambres. »

(Jaucourt à Talleyrand, 21 février 1815.)

« Voici, au reste, un travail du chancelier; c'est un règlement pour les séances du comité : composition du conseil. On s'assemble une fois et plus, en cas de besoin; on porte au comité les affaires intéressant les ministères ou la chose en général. Aucun projet devant passer au conseil d'en haut n'y est porté sans au préalable être discuté au comité. Les ministres se communiquent franchement leurs observations, etc. Les délibérations lient les ministres et sont secrètes, etc.. etc. »

(Jaucourt à Talleyrand, 1er février 1815.)

« Le chancelier croit avoir tout fait avec son règlement; il est comme maître Jacques et réussit *aussi bien* à mettre tout le monde d'accord. »

(*Id.*, 4 février 1815.)

(1) « Gand, 6 mars 1814.

« Mon prince,

« M. le comte de Noailles vous dira combien votre présence est nécessaire ici. Elle l'est au point qu'avant l'arrivée de M. de Noailles, j'étais au moment de vous envoyer un courrier. Je n'entrerai dans aucun détail. Vous saurez par le voyageur toutes nos misères. Je vous dirai seulement, mon prince, que j'ai remis hier une note qu'on m'avait demandée. Dans cette note je propose deux choses : de mettre M. le duc d'Orléans à la tête de l'armée, et vous, mon prince, à la tête d'un ministère solidaire. Le ministère serait choisi par vous entre les hommes éclatans qui présentent un nom à l'Europe et des garanties à toutes les opinions; une douzaine d'articles contiennent les développemens de ce projet. Je sais ce qu'il y a à dire contre la nomination d'un chef principal ou d'un généralissime des armées; mais aux grands maux les grands remèdes, et nous ne sommes plus au temps des demi-partis; nous sauvons une couronne, et cela mérite la peine de bien jouer. Quant à la seconde base du projet, elle est trop naturelle pour n'être pas adoptée. Mais si vous ne vous hâtez d'arriver pour déterminer les choix et commander les mesures, il est à craindre qu'on ne fasse encore quelque chose d'incomplet. Venez donc vite, mon prince, et croyez que je suis avec reconnaissance, dévoûment et respect, de Votre Altesse,

« Le très humble et très obéissant serviteur,
« Le vicomte DE CHATEAUBRIAND. »

« J'ai eu l'honneur de vous écrire précédemment que le roi m'avait appelé à son conseil et qu'il m'avait chargé de lui faire des rapports sur l'*intérieur*. J'aurais

Enfin si la loi n'était pas l'expression d'une volonté formée par une réunion de trois volontés distinctes.

Dans les sociétés anciennes et nombreuses, où l'intelligence s'est développée avec les besoins, et les passions avec l'intelligence, il est nécessaire que les pouvoirs publics acquièrent une force proportionnée, et l'expérience a prouvé qu'on les fortifie en les divisant.

Ces opinions ne sont plus aujourd'hui particulières à un seul pays, elles sont communes à presque tous. Aussi partout on demande des constitutions, partout on sent le besoin d'en établir d'analogues à l'état plus ou moins avancé des sociétés politiques, et partout on en prépare. Le congrès n'a donné Gênes à la Sardaigne, Lucques à l'infante Marie-Louise d'Espagne, il n'a restitué Naples à Ferdinand IV, il ne rend les légations au pape qu'en stipulant pour ces pays l'ordre de choses que leur état actuel a paru requérir ou comporter. Je n'ai vu aucun souverain, aucun ministre qui, effrayé des suites que doit avoir en Espagne le système de gouvernement suivi par Ferdinand VII, ne regrettât amèrement qu'il ait pu remonter sur son trône (1) sans que l'Europe lui eût imposé la condition de donner à ses états des institutions qui fussent en harmonie avec les idées du temps. J'ai même entendu des souverains dont les peuples, encore trop peu avancés dans la civilisation, ne sont pas susceptibles de recevoir les institutions qui la supposent parvenue à un haut degré, s'en affliger comme d'un malheur dont ils souffrent eux-mêmes.

J'ai recueilli ces opinions du milieu des délibérations de l'Europe assemblée. Dans tous les entretiens que j'ai eus avec les souverains et avec leurs ministres, je les en ai trouvés pénétrés. Elles sont exprimées dans toutes les lettres qu'écrivent les ambassadeurs d'Autriche et de Russie à Londres, et dans celles de lord Castlereagh. C'était donc un devoir pour moi de le soumettre à Votre

d'après cela quelque droit à ce ministère; mais, mon prince, mes prétentions sont subordonnées aux intérêts du roi et de la patrie, ainsi qu'à vos vues et à vos projets. »

Les princes assistaient aux réunions des ministres.

Dans une lettre datée du 4 janvier, Jaucourt, rendant compte d'un conseil des ministres au sujet du renvoi de M. de Casaflores, ajoute :

« On a beaucoup délibéré : Monsieur a ouvert des avis modérés; M. le duc de Berry toujours cheval échappé; M. le duc d'Angoulême judicieux. »

(1) On peut juger de l'état de l'Espagne par ce que Jaucourt écrivait à Vienne, le 7 décembre 1814 :

« Le général Alava a été mis en liberté; il la doit à la crainte d'une émeute. Des arrestations nombreuses se succèdent; des familles entières sont conduites à l'inquisition; les libéraux sont toujours poursuivis. Le plus grand mérite ne garantit de rien. »

Majesté dans ce rapport. J'ai dû bien moins encore m'en dispenser lorsque les souverains, dans les audiences de congé qu'ils m'ont accordées, m'ont tous recommandé de dire à Votre Majesté qu'ils sont intimement convaincus que la France ne saurait jamais être tranquille si Votre Majesté ne partageait pas ces opinions sans réserve et ne les prenait pas pour règle unique de son gouvernement; qu'il fallait que tout fût oublié en France (1) et le fût sans restriction, que toute exclusion était dangereuse, que l'on n'y pourrait trouver de garantie pour le souverain que quand il y en aurait pour tous les partis, et que ces garanties ne seraient suffisantes qu'autant qu'elles seraient jugées telles par toutes les classes de la société; qu'il me paraît indispensable d'arriver à un système complet et tel que chaque partie en fasse ressortir la sincérité et la rende évidente, qui fasse voir clairement, et dès le commencement, le but auquel tend le gouvernement, qui mette chacun en état d'apprécier sa propre position et qui ne laisse d'incertitude à personne (2). Ils ont ajouté que, si Votre Majesté paraissait plus

(1) « Je suis amené, en vous parlant du *Journal de l'Europe*, à vous entretenir de nouveau de celui *de Gand*. Il déplaît généralement. Souvent il est injurieux, ce qui est au moins inutile et ordinairement nuisible. Vous devriez bien dire au rédacteur qu'il faut qu'il ait la force de ne jamais se montrer réacteur, et, pour cela il faut plus de force qu'on ne pense. »

(De Vienne, Talleyrand à Jaucourt, 17 mai 1815.)

(2) » L'abbé avait été se coucher et avait seulement dit dans la soirée : « On me force d'ôter un excellent préfet de Rennes. Celui que j'y remettrai ne le vaudra pas. Mais quoi! on suppose que je ne veux pas prendre une seule mesure pour arrêter les agitations en Bretagne? Il a fallu céder. » Il est vrai de dire que l'abbé a tout à fait changé de système, qu'il regrette d'avoir déplacé des préfets, qu'il déclare que les nouveaux sont loin de valoir les anciens, qu'il défend actuellement, jusqu'à en être tout à fait mal avec les princes, les hommes en place, et que, loin de se prêter à ce prétendu système de restauration, c'est-à-dire de changement, il est tout entier à la constitution, à la permanence, et même dans l'opinion que le *statu quo* de la classe du tiers, des nouveaux nobles, des gens exercés au travail dans l'activité des places, et, pour le dire en un mot, de la France, doit être irrévocablement maintenu. »

(Jaucourt à Talleyrand, janvier 1815.)

« Monsieur le comte, je reçois votre *Journal universel* (imprimé à Gand), nos 3 et 4. Je vous prie de faire observer aux personnes qui le rédigent que tous les articles doivent être écrits avec beaucoup plus d'art et de réflexion, soit quant au fond des choses, soit quant aux expressions. Cette remarque aujourd'hui tombe sur le mot *nationaliser*, dont le sens est un peu durement fixé. L'empereur de Russie, à qui vous devez désirer de plaire, se sert continuellement de cette expression, soit dans sa conversation, soit dans les actes qui émanent de lui, et hier ce qui l'entourait s'est montré choqué de la manière dont on cherchait à flétrir une des expressions dont il fait le plus d'usage. Un journal fait auprès du roi doit être écrit avec bien plus de précaution que les meilleurs journaux que l'on pourrait faire à Paris. Dites bien aux rédacteurs que, dans la position des choses, le talent est le tact. Dans le n° 2, par exemple, on aura remarqué en France : *La nature, la politique, la justice conseillaient, commandaient peut-être des actes de rigueur.* Cette phrase aura inquiété à

qu'aucune autre intéressée au maintien de la tranquillité en France, ils n'y étaient en réalité pas moins intéressés eux-mêmes, puisque la crise où elle se trouve aujourd'hui compromet l'existence de toute l'Europe, et qu'enfin les efforts qu'ils faisaient cette année deviendraient, une fois rentrés dans leurs états, difficiles à renouveler.

Après avoir lu la déclaration que Votre Majesté a dernièrement adressée à ses sujets, les souverains m'ont encore dit qu'ils avaient remarqué avec regret une phrase où Votre Majesté fait entendre, quoique avec beaucoup de ménagement, qu'elle s'est soumise à accepter leurs secours, d'où l'on conclura peut-être qu'elle aurait pu les refuser et que la paix eût subsisté. Ils craignent que par là Votre Majesté ne se soit donné aux yeux de la France le tort de paraître imposée par eux. Ils pensent que, pour ne point confirmer ses peuples dans une idée si contraire à ses intérêts, il doit avoir peu d'action de sa part et de la part des personnes qui l'entourent. Votre Majesté a beaucoup à faire pour cela, puisque c'est le zèle qu'il faut contenir et même réprimer. Selon leur manière de voir, Votre Majesté doit paraître gémir de ce qui se passe plutôt que d'y coopérer; elle doit se placer, par elle-même ou par les siens, entre les souverains alliés et ses peuples pour diminuer autant qu'elle le pourra les maux de la guerre et pour tranquilliser les alliés sur la fidélité des places qui se seraient rendues et qui, d'après les arrangemens que je suppose avoir été pris par vos ministres avec le duc de Wellington, auraient été confiées à des personnes de votre choix. Ils croient enfin que, pour ne point paraître exciter la guerre et encore moins la faire elle-même, ni Votre Majesté ni aucun prince de sa famille ne doit se montrer avec les armées alliées. Il n'était jamais arrivé à la politique d'avoir tant de délicatesse (1).

Paris, tandis que tous les actes doivent avoir pour objet de rassurer tout le monde. On ne peut pas trop employer de moyens pour rassurer, parce qu'il faut rassurer de mauvaises consciences, et il y en a terriblement en France. Les bonnes viendront toujours. Dites à Lally de mettre toute son indignation en indulgence. La première prête plus à l'éloquence, mais la seconde davantage à l'esprit, et comme il a de tout à sa disposition, il ne faut que le lui faire remarquer.

M. de Blacas a bien tort quand il donne pour excuse à des lettres qui ont déplu, qu'elles sont dans les mêmes formes que celles écrites d'Hartwell. Il nous revient de partout qu'il ne sait pas qu'en toutes choses il faut éviter les formes de l'émigration. Tout ce qui la rappelle plaît à quelques gens inutiles et nuit beaucoup vis-à-vis de tout ce qui vaut quelque chose au dehors et au dedans. »

(Talleyrand à Jaucourt, 6 mai 1815.)

(1) Metternich écrivait à M. de Talleyrand, le 24 juin 1815 :

« Restez fidèle à votre idée; faites aller le roi en France, dans le Midi, dans le Nord, dans l'Ouest, où vous voudrez, pourvu qu'il *soit chez lui*, entouré de Français, loin des baïonnettes étrangères et des secours de l'étranger. Il suffit de suivre le système de Bonaparte pour se convaincre que la grande arme dont il veut se servir est

Si une partie quelconque de la France parvenait, à la faveur des événemens qui vont avoir lieu, à se soustraire au joug de Buonaparte, je crois que Votre Majesté ne pourrait mieux faire que de s'y rendre immédiatement, d'y avoir son ministère avec elle, d'y convoquer les chambres et d'y reprendre le gouvernement de son royaume, comme s'il était soumis en entier (1). Le projet d'une expédition sur Lyon, que je désirais vivement, à cause du résultat essentiel qu'elle aurait sur les provinces du Midi, aurait pu faire exécuter cette idée avec bien de l'avantage.

L'annonce d'un trop grand nombre de commissaires envoyés auprès des armées n'a pas été agréable (2). Je crois que toutes les démarches de Votre Majesté doivent être faites de concert avec les alliés, presque avec leur attache. Cette déférence doit contribuer à placer clairement dans leur esprit le but de la guerre, qui, je dois le dire, dans les différens cabinets, n'est peut-être pas exactement le même. Car si l'Angleterre veut exclusivement et vivement le retour de Votre Majesté (3), je ne pourrais pas assurer que la Russie

celle *de l'émigration*. Le roi cessera d'être émigré le jour où il sera chez lui au milieu des siens. Il faut que le roi *gouverne* et que les *armées royales* opèrent loin des armées alliées. Dès que le roi aura formé un noyau à l'intérieur, nous dirigerons vers lui tout ce qui déserte à nos armes. »

(*Mémoires de Metternich*, t. II, p. 520.)

(1) « Le rôle du roi eût été superbe, s'il fût resté à Paris... Le roi avait annoncé cette résolution; elle a changé deux fois; c'est un grand malheur. Je ne croirai jamais que la ville de Paris l'eût laissé périr par les mains de cet homme (Bonaparte), ni que les troupes eussent tiré sur nous. Enfin, c'est fait; il faut par tout moyen refaire un noyau, gagner un commandant de place et avoir le pied sur le sol sacré. Car si le roi arrive derrière les troupes étrangères, il donnera bien beau jeu à toutes les mesures des jacobins et de Bonaparte, qui marchent d'accord aujourd'hui. Il nous semble que dans ce moment les écrits et les proclamations seraient de peu d'effet, qu'il faut être en France, avoir battu un corps d'armée de Bonaparte. A mesure alors que les armées avanceront, les commandans français attachés aux corps d'armée ordonneront la réunion des conseils généraux du département; ceux-ci désigneraient un ou plusieurs d'entre eux pour faire les fonctions de commandant, d'ordonnateur, présidant aux réquisitions, aux vivres des armées,.. faire des proclamations, etc. Nous avons ici déjà d'André, d'Anglès, et pour manier la plume, nous avons MM. de Lally, Chateaubriand; celui-là veut que sa première phrase lui soit payée du titre de ministre du roi; Lacretelle jeune, Bertin de Vaux. Vous voyez que nous ferons feu de la plume. »

(De Gand, Jaucourt à Talleyrand, 4 avril 1815.)

(2) « M. Vincent, et à son défaut M. Pozzo, reçoivent l'ordre de faire des remarques contre la nomination des commissaires royaux à nos armées. »

(Lettre de Metternich à Talleyraud, 24 juin 1815.)

(3) Le 25 avril 1815, l'ambassadeur de Sa Majesté britannique remettait la note ci-jointe à M. de Jaucourt:

« Le soussigné, à l'occasion de l'échange qui doit être fait, au nom de sa cour, des ratifications du traité conclu le 25 mars dernier, est chargé de déclarer par la présente note que le huitieme article dudit traité, par lequel Sa Majesté très-chrétienne

ne se permît pas d'autres combinaisons, je ne pourrais pas dire que l'Autriche, qui, je crois, le veut aussi, y portât la même chaleur, et que la Prusse ne mît pas en première ligne des idées d'agrandissement pour elle.

Ne serait-il pas possible qu'au moment où les armées étrangères vont entrer en France, Votre Majesté adressât à ses sujets une seconde déclaration qui ménagerait avec soin l'amour-propre français, qui veut, et avec raison, que rien, pas même ce qu'il désire, ne lui soit imposé par les étrangers? Cette déclaration, s'adressant d'abord à l'opinion que Buonaparte cherche à égarer sur la cause et sur l'objet de la guerre actuelle, pourrait dire que ce n'est point pour l'intérêt de Votre Majesté que les puissances étrangères l'ont entreprise, parce qu'elles savent que la France n'a besoin que d'être soustraite à l'oppression, mais que c'est pour leur propre sûreté; qu'elles ne l'auraient point faite si elles n'avaient été persuadées que l'Europe serait menacée des plus grands malheurs tant que l'homme qui l'en avait, depuis si longtemps, accablée, serait maître de la France; que la cause de la guerre est donc uniquement le retour de cet homme en France, et son objet principal et immédiat de lui arracher le pouvoir dont il s'est emparé; que pour adoucir les maux de la guerre, pour en prévenir les désastres lorsqu'ils pourront l'être, pour arrêter les dévastations, Votre Majesté, entourée de Français, se place comme intermédiaire entre les souverains étrangers et son peuple, espérant que les égards dont elle peut être l'objet tourneront ainsi à l'avantage de ses états; que c'est la seule position qu'elle veuille prendre pendant la guerre et qu'elle ne veut point que les princes de sa maison y prennent, avec les armées étrangères, aucune part.

est invitée à y accéder, sous certaines conditions, doit être considéré comme exigeant des hautes parties contractantes, d'après un principe de sécurité mutuelle, un effort commun contre la puissance de *Napoléon Bonaparte,* conformément à l'article 3 du traité, mais ne doit pas être regardé comme imposant à Sa Majesté britannique l'obligation de poursuivre la guerre dans le dessein de faire recevoir à la France aucune forme particulière de gouvernement. Quelque désir qu'éprouve M. le prince régent de voir Sa Majesté très chrétienne rétablie sur le trône, il se croit tenu de faire cette déclaration. L'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté britannique a reçu ordre de sa cour d'en donner confidentiellement connaissance aux ministres de Sa Majesté très chrétienne.

« Le soussigné ne saurait trop insister sur ce que cette démarche, bien loin de provenir d'un sentiment peu favorable à la cause dont elle considère que la paix de l'Europe doit dépendre, est la suite de l'intime conviction de son souverain que la nation britannique, ayant offert tous ses moyens spontanément à l'appui des intérêts de Sa Majesté très chrétienne, son engagement positif à cet égard donnerait lieu aux différends préjudiciables qui se trouveraient embarrasser les démarches du gouvernement pour l'avancement de cet objet.

« Charles STUART. »

Passant ensuite aux dispositions intérieures de la France, Votre Majesté ferait connaître qu'elle veut donner toutes les garanties qui seront jugées nécessaires. Comme le choix de ses ministres est l'une des plus grandes qu'elle puisse offrir, elle veut, dès à présent, annoncer un changement de ministère. Elle doit dire que les ministres qu'elle emploie ne sont nommés que provisoirement, parce qu'elle veut se réserver de composer son ministère, en arrivant en France, de manière à ce que la garantie qu'il donnera en soit une pour tous les partis, pour toutes les opinions, pour toutes les inquiétudes.

Enfin il serait bon encore que cette déclaration parlât des domaines nationaux (1), et qu'elle s'exprimât à ce sujet d'une manière plus positive, plus absolue, plus rassurante encore que la charte constitutionnelle, dont les dispositions n'ont pas suffi pour faire cesser les inquiétudes des acquéreurs de ces domaines. Il est aujourd'hui d'autant plus important de les calmer, et de ne plus

(1) On se rappelle que c'est sur la proposition de M. de Talleyrand, alors évêque d'Autun, que les biens ecclésiastiques furent déclarés bien nationaux, le 2 novembre 1789. On procéda à la vente de ces biens; c'est sur eux que reposèrent les assignats.

« Ce qui est plus sérieux, c'est que deux curés ont refusé les sacremens à deux mourans acquéreurs de biens d'émigrés; l'un s'y est refusé : vous savez où il ira; l'autre y a consenti, mais tellement à la dernière extrémité, que le curé a pris l'assistance à témoin de sa restitution et a laissé échapper l'âme du mourant sans le moindre arrangement pour sa route. »

(Jaucourt à Talleyrand, 11 février 1815.)

« Le maréchal (Soult), Beugnot et moi sommes restés jusqu'à une heure à l'issue du dîner. J'ai attaqué le maréchal en ces termes : « Puisque le hasard place ensemble quatre ministres qui seraient déshonorés si le roi cessait de régner par la charte, il paraît que l'occasion est belle pour parler de l'état de l'opinion. » Le maréchal a été forcé de répondre, mais si déconcerté, qu'il nous a naturellement conté qu'il avait déclaré à un général Travaut, galant homme, bon officier, qu'il ne l'emploierait que quand il aurait rendu les biens d'émigrés qu'il avait acquis. Le pauvre général Travaut en a pour deux cent cinquante mille francs, qui sont sa fortune entière... Arrivez, croyez-moi. Je vous promets le maréchal comme un chien barbet. C'est un homme que vous subjuguerez, qui se croit supérieur à son patron, qui ne sait comment sortir du conseil de famille par lequel il est arrivé, qui craint l'abbé et le hait, qui a peu d'espoir, point de vues, qui cède aux obstacles et heurte les difficultés, un orateur de réunion militaire, vain, grossier, et adroit, et souple, et, suivant l'ancien adage, animal *capax, rapax omnium beneficiorum.* »

(*Id.*, 11 février 1815.)

Dès le 18 octobre 1814, on écrivait de Paris à M. de Talleyrand :

« Une question qui agite toujours beaucoup les esprits, c'est celle des *biens nationaux*. La législation sur cet objet paraît assez fixée, mais l'opinion ne l'est point. De là les espérances exagérées des uns, les craintes chimériques des autres. Il y a six jours, l'on a mis en vente à l'enchère trois maisons d'émigrés, rue Vivienne. J'y ai assisté; il n'y a pas eu un sol d'offre. Ce sont les plus belles maisons de la rue. Pendant les criées, il circulait dans la salle que l'ancien propriétaire demandait quatre-vingt mille francs pour les *patrimonialiser*. Le fait est vrai. Je l'ai vérifié. »

leur laisser même le moindre prétexte, qu'elles ont arrêté la vente des forêts domaniales, dont le produit va devenir bien plus nécessaire encore qu'il ne l'était, et qu'il faut par conséquent encourager par tous moyens.

Tel est l'esprit dans lequel on croit généralement qu'il serait utile et même nécessaire que Votre Majesté parlât à ses peuples (1). J'avoue à Votre Majesté que j'en suis moi-même persuadé. Je regarde surtout comme indispensable qu'à l'égard des garanties elle ne laisse rien à désirer. Si, comme j'ose l'espérer, Votre Majesté partage cette opinion, elle jugera sans doute devoir charger quelques-unes des personnes qui jouissent de sa confiance de préparer et de lui soumettre le projet de cette déclaration.

Je viens de rendre à Votre Majesté un compte exact et complet des résultats des négociations qui ont eu lieu pendant la durée du congrès, et de l'impression que les affaires de France ont faite à Vienne. Il ne me reste plus qu'à lui parler des choses de détail et de peu d'importance.

Depuis que j'étais à Vienne, une assez grande quantité de papiers s'était accumulée entre mes mains. La plupart ne sont pas d'un assez grand intérêt pour que je puisse en avoir besoin. Votre Majesté a des copies de tous les autres, de sorte qu'il m'était inutile de les emporter. C'est pourquoi j'en ai brûlé une grande partie et j'ai laissé le reste à Vienne, déposé entre les mains d'une personne sûre.

Je suis heureux de pouvoir terminer un si long travail, que la nature des choses que j'avais à soumettre à Votre Majesté a quelquefois rendu bien pénible pour moi, en lui parlant du zèle et du dévoûment au-dessus de tout éloge, dont ses ambassadeurs et ministres, dans les différentes cours, n'ont cessé de donner des preuves pendant toute la durée du congrès. Leur position difficile d'abord par les mêmes raisons qui m'ont fait trouver tant de contrariétés, l'a été plus tard par suite des événemens funestes qui se sont succédé depuis le commencement de mars. Ils n'ont vu dans ces difficultés même qu'une occasion de plus de montrer l'attachement pour Votre Majesté dont ils sont animés. Plusieurs se trouvent ainsi, et depuis quelque temps, dans de grands embarras pécuniaires. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour exister convenablement dans les différens postes que Votre Majesté leur avait confiés. On aura sûrement fait quelque disposition pour adoucir la situation dans laquelle ils se trouvent. Plusieurs éprouvent des besoins très pressans.

(1) Voir au *Moniteur universel* du 7 juillet 1815 la proclamation de Louis XVIII, datée de Cambrai et contresignée par M. de Talleyrand, qui en avait été le principal rédacteur. On y retrouve des phrases entières de ce Mémoire.

PINDARE

La Poésie de Pindare et les Lois du lyrisme grec, par Alfred Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris; Paris, 1880.

Le début presque obligé d'une étude sur Pindare, c'est la mention des témoignages de l'admiration antique : Pindare, le premier de beaucoup des neuf poètes reconnus pour les maîtres du lyrisme grec; Pindare, le cygne de Dircé au vol hardi, Pindare l'inimitable, l'égal d'Homère et de Sophocle. On se rappelle aussi que, même de son vivant, il jouit d'une gloire dont l'éclat ne fut terni par aucun nuage; que sa longue carrière ne fut, pour ainsi dire, qu'un triomphe, mené depuis Syracuse jusqu'à Cyrène, sur toute l'étendue du monde grec, où tant de jalousies et de haines, de différences politiques et de divisions profondes, encore accrues par la terrible secousse des invasions médiques, vinrent se perdre dans un concert de louanges enthousiastes. Pourquoi aller chercher ces souvenirs, au lieu de nous adresser directement aux œuvres du poète? Serait-ce qu'elles nous sont parvenues trop incomplètes pour que nous puissions les apprécier? Il est vrai que nous sommes privés de la plus grande partie des poèmes de Pindare. Toutes ces formes de chants religieux que l'on désignait par les noms d'*hymnes*, de *péans*, d'*hyporchèmes*, de *dithyrambes*, de *prosodies* (chants de procession), de *parthénies* (chants pour des chœurs de jeunes filles), étaient représentées dans l'ensemble de ses compositions; il avait fait des *éloges*, des *thrènes* (chants funèbres), des *scolies* (chansons de table). Cette variété de production poétique ne nous est connue que par des fragmens qui ne peuvent nous en donner qu'une idée très-insuffisante. Mais il se trouve que le temps a précisément épargné les poèmes sur lesquels s'était particulièrement fondée sa gloire dans l'antiquité, ceux que se disputaient avec le plus d'ardeur les principales cités de la Grèce. Les pièces ne manquent donc point au procès, et si nous hésitons à juger par nous-mêmes, c'est sans doute que nous nous défions de notre sentiment ou de notre intelligence. Il semble que nous éprouvions

le besoin, ou de nous prémunir contre une envie de critiquer, ou de nous confirmer dans nos dispositions admiratives.

Il est assez curieux de suivre ces tendances contraires et ces incertitudes de la critique française sur Pindare, depuis qu'elle a commencé à s'occuper de lui jusqu'à nos jours. Aussitôt après les ferveurs de Ronsard, qui, selon sa propre expression, se met à *pindariser*, Malherbe traite de *galimatias* une poésie qu'il ne peut comprendre. Elle est au contraire admirée et défendue par Boileau, qui, pour donner ses lois, puise plus largement aux sources antiques et les vénère religieusement. Mais, — s'il n'a pas de peine à convaincre d'ignorance l'irrévérencieux Perrault, — quand on le voit lui-même affirmer que « Pindare est un génie qui, pour mieux entrer dans la raison, sort de la raison même, » on se demande si son adversaire avait tout à fait tort de dire que personne n'entend le poète grec. En réalité, les partisans de Pindare sont très sensibles à une vague impression de noblesse et d'éclat qui se dégage pour eux de ses odes; mais, Perrault a raison, ils ne saisissent pas la vraie nature d'une poésie trop contraire à l'esprit français.

Au XVIIIe siècle, il est vrai, le moins lyrique des siècles, il est remarquable que ce sont les poètes qui apprécient le moins le grand lyrique. Voltaire dit sans scrupule ce qu'a pensé avant lui Lamotte :

> Sors du tombeau, divin Pindare,
> Toi qui célébras autrefois
> Les chevaux de quelques bourgeois
> Et de Corinthe et de Mégare.

Voilà pour le fond. Quant à la forme, tout se résume dans les deux mots consacrés de *désordre* et *galimatias*. Le pindarisme de Lebrun ne servait guère mieux la gloire de son modèle. André Chénier lui-même, qui lisait Pindare en grec et a traduit en vers brillans et harmonieux le début de la VIIe Olympique, n'entra pas très avant dans l'intelligence de ce qu'il admirait. Même pour le sentiment, rien n'est moins pindarique qu'un joli vers comme celui-ci :

> D'une vierge aux yeux noirs le lit et les caresses.

André Chénier était, lui aussi, de son siècle, et, quelque pénétré qu'il soit des charmantes inspirations de la Grèce, il n'a pas puisé directement aux grandes sources : il n'est arrivé à Homère et à Pindare qu'en passant par Alexandrie.

C'étaient des savans, des membres de l'Académie des inscriptions, l'abbé Fraguier, surtout Vauvilliers, qui, les premiers, apercevaient avec une certaine netteté quelques-unes des conditions

particulières à la composition des odes de Pindare. Ils n'allaient pas encore très loin, mais au moins entraient-ils dans la voie que devait suivre Bœckh au commencement de notre siècle, et où enfin le succès, sur bien des points, couronna son puissant effort. C'est principalement de lui que procèdent les nombreux travaux d'interprétation et de métrique auxquels l'Allemagne depuis n'a pas cessé de se livrer avec ardeur. La France, tout en restant plus tiède, a prouvé par de rares publications qu'elle ressentait le contre-coup de ce grand mouvement. Dans une revue aussi rapide, un seul ouvrage est assez important pour être mentionné. Au point de vue où nous nous sommes placé, il a le mérite de nous montrer, avec certains progrès de la critique dans notre pays, l'état d'esprit où se trouvaient, il y a une vingtaine d'années, par rapport à Pindare, ces amis des lettres anciennes, moins érudits que pénétrés des beautés littéraires, dont la race noble et délicate tend de plus en plus à disparaître. L'*Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, de Villemain, vastes préliminaires d'une traduction qui n'a pas vu le jour, est moins un livre qu'une course brillante à travers les œuvres de tous les temps et de tous les pays, sauf l'Inde et la Perse, où l'auteur reconnaît les plus vives expressions du lyrisme. C'est Pindare qui est le point de départ du travail, et c'est lui qui l'a inspiré à un traducteur heureux de vivre au milieu des belles images et des harmonies puissantes qui dominent dans cette grande poésie. Nul n'en a plus vivement senti l'éclat et le mouvement. Faut-il, après cela, insister sur l'inévitable insuffisance d'une appréciation toute de surface? Rendons plutôt hommage à l'esprit généreux d'une critique qui ne s'adressait à l'histoire et à la science que pour mieux admirer les belles choses. Ne cédons pas au triste plaisir de rabaisser, envions plutôt ces heureuses générations, nées avec notre siècle, qui se passionnaient pour les questions de goût. Aujourd'hui, l'indifférence de l'érudition analytique confondrait volontiers dans le même dédain classiques, romantiques et tous les naïfs qui s'attardent à ces vaines spéculations.

L'ouvrage de Villemain rendit d'ailleurs le service de ramener l'attention publique sur Pindare et d'ouvrir les yeux à des aspects intéressans d'un génie à la fois très grec et très original. C'est ainsi que des pages délicates de M. Vitet initièrent les lecteurs de la *Revue* (1) à l'intelligence d'un de ses côtés les plus caractéristiques. Frappé de l'austère et mâle sérénité de cette poésie vraiment dorienne, il s'attacha à ce point de vue, et son sens d'artiste y découvrit des analogies imprévues avec le noble et pur chef-d'œuvre de l'architecture dorique, le Parthénon : idée ingénieuse et utile,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1860.

qui donne par une image sensible la vive impression de cet ensemble de caractères dont se compose le style, beaucoup plus difficile à saisir dans la poésie lyrique des Grecs que dans leurs monumens, mais qui demandait, pour rester juste, tout le tact d'un écrivain qui a su se borner à une légère esquisse. Rien ne serait plus faux, par exemple, que d'assimiler rigoureusement à l'ordonnance régulière d'un temple de Phidias le dessin souple et varié d'une ode de Pindare.

A dire vrai, malgré la justesse et le talent avec lesquels on avait quelquefois parlé de Pindare en France, ce grand et difficile sujet n'y avait donc pas encore été franchement abordé, ni sérieusement traité en lui-même. C'est ce que vient de faire enfin M. Croiset dans un travail qui est le fruit d'une patiente et sincère étude du poète et de toutes les questions qui se rapportent à l'interprétation de ses œuvres. Pour le mener aussi heureusement à fin, il fallait un mélange bien rare de science et de goût. Si l'on est tenté d'en critiquer le plan, qui paraît trop subordonné à une pensée didactique, on doit songer qu'il s'agissait, en effet, de faire l'éducation du public et, avant de lui soumettre des appréciations, de lui donner la connaissance des conditions générales d'un sujet si nouveau pour lui. Indiquons nous-même pour quelles causes on a besoin d'être préparé à lire et à juger Pindare, et quels sont ces sentimens et ces impressions poétiques d'un ordre particulier dans lesquels on n'entre pas de soi-même aujourd'hui. Nous déterminerons par là même la matière des principaux chapitres du livre qui était à faire et qui est fait.

I.

Pourquoi la poésie lyrique des Grecs, dans son expression la plus noble, n'inspire-t-elle en général aux modernes qu'un intérêt assez froid? C'est d'abord qu'elle n'est ni passionnée ni dramatique.

Il n'en était pas de même de la poésie éolienne de Lesbos. Le peu que nous en avons suffit pour nous charmer. Nous l'aimons dans ses rares débris; nous l'aimons dans les imitations affaiblies de la muse latine; les mots du poète sont restés vrais :

> Spirat adhuc amor,
> Vivuntque commissi calores
> Æoliæ fidibus puellæ.

Et quand le même Horace nous représente Alcée tenant encore tous les enfers sous le charme de son archet d'or, et les ombres se pressant en silence pour boire avidement ses paroles enflammées sur l'exil, sur la guerre, sur la chute des tyrans de sa patrie, cha-

cun de nous sent que de pareils chants n'auraient pas eu de peine à le toucher. Nous nous associons facilement aussi par l'imagination à l'émotion qu'excitaient ces antiques formes du dithyrambe, où les épreuves merveilleuses de Bacchus, sa sortie du sein de sa mère foudroyée, sa mort, sa résurrection, ou bien encore les aventures d'un héros national, provoquaient des effusions de joie et de douleur. Les ïambes eux-mêmes, surtout ceux d'Archiloque, ces satires virulentes qui, dit-on, transportaient l'antiquité d'admiration, ne nous laisseraient pas insensibles à l'énergique expression de ces haines publiques et privées dont les objets nous sont inconnus. Toutes ces passions semblent étrangères à Pindare, et notre besoin d'émotions cherche vainement où se prendre dans cette sérénité souveraine.

Il ne connaît pas davantage la douce sensibilité de Simonide, qui, comme lui et avant lui, avait été le poète des triomphes et des fêtes, et qui cependant nous a laissé quelques vers où une tendresse infinie respire sous l'enveloppe élégante dont son art a revêtu la légende de Danaé. Il n'y a pas de tendresse chez Pindare. Porte-t-il au moins en lui quelque chose de cette mélancolie tellement en honneur depuis un siècle chez les modernes, qu'ils ne conçoivent guère un poète qui n'en soit plus ou moins atteint? Oui, sans doute, cette source profonde d'émotions, où ont puisé tous les grands poètes de la Grèce, n'a pu lui être fermée. Mais quelle différence entre la mélancolie, que Goethe, Chateaubriand, Byron, Lamartine nous ont appris à aimer, et celle qui se sent parfois dans ses œuvres! La sienne est absolument exempte d'égoïsme et de faiblesse. Ce ne sont point les confidences d'une âme qui se complaît à s'offrir au monde comme un exemple de ces vagues tristesses qui envahissent certaines natures d'élite. Pour lui, sa personne propre disparaît, perdue dans une vue générale de la destinée humaine : « Êtres éphémères, que sommes-nous? que ne sommes-nous pas? L'homme est le rêve d'une ombre. — O dieux! combien s'égare la pensée ignorante de ces êtres d'un jour! — Un homme possède la richesse et l'emporte sur les autres en beauté; vainqueur, il a fait éclater sa force dans les luttes : qu'il se souvienne qu'il a revêtu un corps mortel et qu'à la fin il revêtira la terre. » Ces graves paroles, qui font penser à l'Écriture et à Bossuet, et qui d'ailleurs ne résonnent que comme quelques notes isolées dans un concert d'harmonies mâles et brillantes, n'atteignent pas jusqu'à ces régions intimes où s'éveillent les délicatesses de la sensibilité moderne.

Sans aller jusqu'au pathétique, un récit peut exciter un vif intérêt. L'abondance du développement, la disposition dramatique des faits, le simple mérite d'un enchaînement régulier, où tout se suit depuis le commencement jusqu'à la fin, suffisent pour nous atta-

cher aux antiques légendes qu'a créées la féconde imagination de la Grèce. Certains hymnes homériques en sont la preuve. Or Pindare raconte beaucoup, mais le plus souvent ne développe pas; il concentre et résume en quelques traits. S'arrête-t-il sur un point : il supprime ou abrège le reste. « Je sais, dit-il, un chemin rapide; » et il se dérobe, laissant le lecteur déçu et déconcerté. Comment donc se fait-il qu'il ait été l'objet d'un tel enthousiasme chez les anciens? A cette question les réponses ne manquent pas, et chacune marque une différence profonde entre l'antiquité et nous, au point de vue moral et au point de vue de l'art.

Évidemment, et c'est la première explication à donner, les odes de Pindare répondaient à un ordre de sentimens qui avaient chez les Grecs une force inconnue aux modernes. C'étaient des chants destinés à des fêtes patriotiques. Que le vainqueur fût un prince ou quelque particulier de grande famille, que la victoire se célébrât dans un palais ou dans une maison, dans un temple ou au prytanée ou sous un portique, la cité était toujours associée à la solennité; cette illustration d'un de ses enfans était sa propre illustration, et le premier devoir du poète était de la chanter elle-même; il prêtait sa voix au patriotisme. Mais à quel patriotisme, voilà ce qu'il faut définir.

Un Français du XIXe siècle se représente un chant patriotique plus ou moins d'après le type de *la Marseillaise*. L'énergie de la lutte contre l'invasion étrangère, le sacrifice de la vie pour la patrie en danger, la passion généreuse qui soulève toutes les poitrines, l'honneur de suivre les plus grandes traditions de dévoûment et de gloire et de les transmettre à la postérité; joignez-y encore la haine de l'oppression : tels sont à peu près les thèmes qui s'offrent à sa pensée. Le patriotisme d'une cité grecque n'est pas si vite défini; c'est un sentiment complexe en étroit rapport avec son organisation et avec sa vie.

Il a pour premier fond la religion, sur laquelle s'appuie chez les Grecs, à l'origine, la constitution sociale et politique. Cette religion s'adresse d'abord aux grands dieux communs à toutes les villes : quelques-uns d'entre eux, Jupiter, Apollon, Neptune, président particulièrement aux jeux d'Olympie, de Némée, de Delphes, de l'Isthme; ils président aussi aux victoires remportées. Ce sont en général ces divinités supérieures de l'Olympe qui surveillent la marche du monde avec un soin jaloux et dont il importe que chaque cité se garde de provoquer la colère, en négligeant les hommages constans qui leur sont dus. Chacune a, de plus, suivant ses origines et la race qui l'a fondée, ses patrons divins, qui habitent ses temples et la suivent dans tous le cours de sa destinée depuis son berceau. Athènes est la ville de Minerve, Sparte celle d'Apollon, Etna,

la ville récemment fondée par Hiéron, est consacrée à Jupiter, les cités rhodiennes au Soleil ; Orchomène honore particulièrement les Grâces, Égine les Éacides, car avec les dieux il y a les héros, héros fondateurs et éponymes, héros ancêtres des nobles familles auxquelles appartiennent les athlètes couronnés à Delphes ou à Olympie. C'est ainsi que chaque ville a son monde divin et mythologique, dans lequel elle vit depuis qu'elle est née, dont elle ne sépare aucun de ses souvenirs, aucun de ses actes, que des sacrifices journaliers, de nombreuses fêtes représentant sans cesse à son imagination. Elle croit que ces êtres supérieurs la soutiennent de leur présence tant qu'elle existe, l'abandonnent si elle succombe, tant sont puissans les liens qui l'unissent et la confondent presque avec ses dieux.

Il est vrai qu'en général l'expression de cette foi dans l'action présente de la divinité n'est pas enthousiaste. Les Grecs n'ont rien qui soit comparable aux hymnes juifs, par exemple au chant de Moïse après le passage de la mer Rouge. « Le Seigneur est ma force et le sujet de mes louanges; il est devenu mon sauveur... Le Seigneur a paru comme un guerrier... Il a jeté dans la mer les chars de Pharaon et de son armée... Votre droite, Seigneur s'est signalée... Vous avez répandu votre souffle, et la mer les a enveloppés; ils ont été submergés par la violence des eaux et sont tombés dans l'abîme comme un plomb... Qui d'entre les forts est semblable à vous, Seigneur?.. Que s'élancent (sur nos ennemis) la peur et l'épouvante par la puissance de votre bras; qu'ils deviennent immobiles comme la pierre pendant que passera ton peuple, ô Seigneur... » et le reste. On ne voit ici que Dieu et sa grandeur, et la foi se répand dans une glorification exaltée. Le Grec ne disparaît pas ainsi devant la divinité; ce qui le caractérise, au contraire et le distingue nettement des grands peuples orientaux, c'est l'énergie de son activité propre, même sous la main de ses maîtres suprêmes. Cependant il les a constamment près de lui, leur adresse de continuelles invocations, et les croit mêlés à toute son histoire et à toutes ses actions.

Qu'est-ce donc, après cela, que son patriotisme dans les momens du péril ou de gloire? Sans doute toutes ces belles passions connues des modernes, l'attachement au sol, l'ardeur de la lutte et du dévoûment, s'agiteront dans les cœurs; le succès fera naître cette noble forme de l'orgueil qui ne s'enferme pas dans une émotion égoïste, mais se répand au dehors et rapproche chacun de tous par une glorieuse solidarité, où il se sent encore uni au passé et à l'avenir, aux ancêtres et à la postérité. Mais ce ne sera pas tout, ou plutôt ces sentimens prendront un caractère particulier, à la fois plus vif et plus profond. De ce rapprochement perpétuel avec

les dieux se forme dans l'âme du Grec un fond de croyance, dont il a la conscience plus ou moins nette, à une action supérieure qui domine toute sa destinée. Il est sous une impression merveilleuse qui redouble l'émotion du présent et passionne l'attente de l'avenir. La prospérité, le bien d'aujourd'hui, c'est le triomphe des heureuses influences qui protègent, avec la cité, chacun de ses enfans, c'est la manifestation du patronage intermittent qu'exercent sur lui par des voies secrètes ses divinités. Qui sait si leur faveur ne disparaîtra pas demain? Qu'il jouisse donc, pendant ces heures privilégiées, de tous ces biens dont l'usage lui est permis, et du succès qu'il vient de remporter, et de cette richesse qui éclate autour de lui dans les délicatesses du luxe et dans les œuvres de l'art, et de ces belles fêtes qui l'enivrent, et surtout du sentiment de ses puissantes facultés. Croyez-vous cette peinture factice ou exagérée? Prenez l'histoire de ces temps où les fêtes triomphales atteignent tout leur éclat. Athènes détruite par les Perses et passant en un instant de la ruine au comble de la gloire; Égine, sa noble alliée, bientôt assujettie par elle-même; la riche Syracuse repoussant la grande invasion carthaginoise; ailleurs, à Thèbes, à Argos, à Rhodes, des troubles renversant l'autorité des anciennes familles et mettant tout l'état en péril. Il est inutile de poursuivre l'énumération; assurément il y a là assez de vicissitudes soudaines, de menaces et de coups du sort, pour nous autoriser à dire que les Grecs vivaient alors sous la constante impression des influences auxquelles ils attribuaient les variations de leur fortune.

A leurs yeux, le premier mérite de Pindare fut d'exprimer avec une force singulière l'état de leurs esprits pendant ces solennités. Il dégagea des obscurités de leur conscience ce souci de la destinée qui s'y agitait confusément, mais avec force. Il les éleva à sa suite jusqu'à des vues générales et un sentiment supérieur de la condition humaine d'où naissait la sérénité. Nous reviendrons sur cette idée. En même temps, il leur représenta sous les images les plus vives ces souvenirs et ces légendes mêlées de prospérités et d'infortunes qui composaient pour chaque cité et pour chaque famille le trésor héréditaire de gloire dont la fête du jour consacrait l'accroissement. Enfin, par la merveilleuse puissance de son art, il rendit pleinement le brillant caractère de cette fête. C'est ici surtout que l'antiquité grecque s'éloigne de nous et a besoin d'être expliquée.

Nous avons peine à comprendre l'enthousiasme qu'excitait un athlète vainqueur. On se passionne aujourd'hui, chez certains peuples surtout, pour des courses de chevaux, pour des luttes de force et d'adresse; mais la victoire reste un fait particulier et local; tout au plus voit-on en présence les champions de deux pays. Une victoire olympique intéressait tout le monde grec. Toute la Grèce,

représentée à Olympie ou à Delphes, y trouvait pour quelques jours cette union que lui refusait la politique; elle s'unissait dans le sentiment commun de jouissance que lui causaient ces exhibitions de force, d'adresse, de beauté corporelle, de toutes ces qualités savamment développées qu'elle regardait comme un signe de race. Le vainqueur qu'on acclamait était un vrai fils de la Grèce; et quand à la suite de son nom retentissait prononcé par le héraut celui de sa patrie, sur elle rejaillissait une gloire panhellénique. Aussi quel accueil elle lui faisait à son retour! Souvent son entrée dans sa ville natale était un triomphe. Il s'avançait sur un char, escorté de ses parens et de ses amis. Plutarque nous dit que, dans certains cas, il avait le droit de faire abattre un pan de muraille, comme un conquérant. On se rendait ensuite en grande pompe au temple, où il suspendait sa couronne. Même quand, à la suite du sacrifice, le festin magnifique qu'accompagnaient les sons de la lyre et les chants du chœur avait lieu dans une demeure particulière, la fête n'avait pas un caractère privé; c'était une fête patriotique, car elle était donnée aussi en l'honneur des ancêtres, qui, mêlés à l'histoire et aux origines mythologiques de la ville et antiques dépositaires de ses destinées, en étaient restés les illustres patrons.

Quelle était la poésie qui convenait à de pareilles circonstances? Répondre à cette question, c'est définir la poésie de Pindare. Ces mâles harmonies, cette langue sonore, ce flot étincelant d'images, c'est l'expression même, poétique et musicale, de la solennité qu'on célèbre. Et ces brillantes apparitions de figures héroïques, ces légendes brusquement coupées par des réflexions sur la condition humaine et des allusions au présent, cette abondance d'idées qui se pressent, cette éblouissante mobilité de la Muse, n'est-ce pas précisément ce que demande un pareil jour? Il faut alors aux Grecs un état d'excitation à chaque instant renouvelé par la succession rapide de vives impressions. Cette fête des oreilles et de l'imagination, Pindare la leur donne, et c'est pour cela qu'ils le jugent le premier des lyriques. Nous nous plaignons qu'il manque de tendresse et de suite : ils ne songeaient pas à s'en plaindre, ils avaient tout ce qu'il leur fallait.

Ces observations indiquent quels doivent être les principaux objets d'une étude sur Pindare. Ils se ramènent à deux questions générales : la matière morale et religieuse et l'art. C'est précisément la division adoptée par M. Croiset dans la seconde partie de son ouvrage. Nous ne le suivrons pas dans tous ses riches et substantiels développemens; nous nous bornerons à détacher quelques points qui nous paraissent devoir être plus nouveaux pour le public.

II.

La religion et la morale donnent lieu dans Pindare à d'intéressantes études. C'est là surtout, nous l'avons dit ailleurs nous-même (1), ce qui fait sa grandeur et son caractère. M. Croiset y a trouvé la matière d'un travail étendu; il y fait une analyse approfondie des idées et des sentimens dont l'ensemble forme ce qu'il appelle d'un nom un peu abstrait *l'esprit de la poésie pindarique,* voulant sans doute désigner ainsi le fond personnel du poète, qu'il importe, en effet, surtout de reconnaître. La poésie des fêtes triomphales avait ses lieux-communs, où il lui fallait nécessairement puiser. Nous les indiquions tout à l'heure : ce sont, par exemple, les légendes des dieux auxquels sont consacrés les jeux agonistiques ou qu'honore particulièrement la patrie des vainqueurs; ce sont les titres d'illustration de leur famille, ou ses origines mythologiques, ou ses succès de diverse nature, ou sa fortune et sa haute situation dans l'état. De quelle façon particulière Pindare a-t-il traité ces lieux-communs et comment y a-t-il imprimé sa marque?

Ce qui nous frappe d'abord ici, c'est la réunion de deux mérites très distincts : un soin attentif et une grande liberté. Le second est évidemment le plus personnel. Cependant l'art de faire entrer cette abondance de souvenirs et de faits dans le tissu souple et fort de ses odes lui appartenait en propre. Il savait se mouvoir avec aisance dans le monde mythologique et y trouver, pour le mettre en valeur, la légende particulière qui illustrait son héros. C'est ainsi que, dans la VIe Olympique, il insère la brillante et gracieuse histoire du devin Iamos, fils d'Évadné et d'Apollon, que l'on trouve, cinq jours après sa naissance, au milieu des buissons, sur la rive de l'Alphée, « ayant son corps délicat mollement baigné dans le doux rayonnement des violettes. » Le premier sans doute il avait tiré des sources obscures de la tradition orale, pour l'éclairer d'une lumière poétique, une légende chère à la famille du vainqueur, qui prétendait se rattacher aux Iamides. C'est une des bonnes remarques dont est rempli le chapitre de M. Croiset sur cette question.

Et il ne faut pas croire que, dans une matière si délicate, il soit toujours facile de démêler la vérité ni de la dire dans la juste mesure. M. Croiset lui-même ne se flatterait pas d'y avoir toujours réussi ni d'avoir toujours nettement distingué la part d'invention du poète. Suffit-il de dire, par exemple, que Pindare raconta le premier, dans

(1) *Le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle,* 2e édition, pages 263 et suivantes.

la VIIe Isthmique, la prédiction par laquelle Thémis apaisa la querelle de Zeus et de Poséidon, se disputant l'hymen de Thétis, et de lui attribuer ainsi la vulgarisation d'un mythe local jusque-là inédit? Le nom de Thémis figurait-il ou non dans les légendes thessaliennes où il avait puisé? Nous n'en savons rien; mais la chose est assez indifférente. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que le mythe, c'est-à-dire l'action vivante de la divinité, n'existe que grâce à Pindare; c'est son œuvre, son invention. Il le compose d'après les procédés consacrés de la poésie grecque; il fait comme avait fait Homère; la seule différence vient des progrès de l'art et de la pensée religieuse. — Le poète de *l'Iliade* développe ce thème, que les vents Borée et Zéphyre, à la prière d'Achille, viennent enflammer le bûcher de Patrocle; Iris arrive, chargée de cette prière, au palais de Zéphyre, où un banquet réunit tous les Vents; en la voyant apparaître sur le seuil, tous se lèvent, et chacun l'invite à prendre place près de lui; elle refuse, s'acquitte de son message, et quelques magnifiques vers de description, les seuls qui, pour nous, relèvent le caractère poétique de ce petit mythe, nous peignent la course des vents sur la mer depuis la Thrace jusqu'à la Troade. C'est ainsi que la naïve fiction d'Homère entre sans peine dans une religion qui anime et divinise les phénomènes naturels. Voyons comment procède Pindare.

Il connaissait l'antique légende thessalienne sur la querelle de Zeus et de Poséidon, et sur la prédiction qui fit renoncer ces dieux à leur poursuite, parce que de Thétis devait naître un fils supérieur à son père. C'est à cette prédiction qu'il s'attache pour lui donner une valeur nouvelle. De même Eschyle, réservant à Prométhée l'honneur de la prononcer, en fit le ressort principal de sa grande trilogie. Pindare, lui, représente en elle l'action supérieure de la puissance régulatrice, intervenant pour arrêter un débat qui met aux prises les deux plus grandes forces de l'univers et le menace d'une nouvelle révolution. Cette puissance, c'est Thémis, l'antique personnification de l'idée abstraite de l'ordre : il la fait agir comme agissait chez Homère Iris, la personnification des messages divins. Thémis paraît au milieu d'une assemblée et fait entendre sa parole grave et inspirée : « Cessez : entrée dans le lit d'un mortel, que Thétis voie périr dans les combats un fils pareil à Arès par la force de son bras et à l'éclair par la vitesse de ses pieds... Que la fille de Nérée ne mette pas deux fois dans nos mains des suffrages de discorde... » Les dieux subissent son ascendant et se soumettent.

L'imagination de Pindare est donc libre au milieu de tous ces mythes curieusement adaptés à son sujet. Son esprit ne l'est pas moins. Il ne s'enchaîne pas à la lettre d'une seule légende religieuse et ne se préoccupe pas d'orthodoxie ni de constance dans

le détail. Il semble même qu'on l'en ait blâmé, car dans une de ses odes il se défend avec insistance auprès des Éginètes d'avoir calomnié un Éacide, Pyrrhus, en adoptant sur sa mort une version qui lui était défavorable. C'était, nous dit un commentateur, dans un péan chanté à Delphes, où, d'après une tradition, Pyrrhus avait péri dans une querelle avec les prêtres au sujet de la possession des viandes d'un sacrifice. On voit ce qui était arrivé : à Delphes, Pindare n'avait pas chargé les Delphiens. C'est ainsi qu'il fait naître Homère tantôt à Smyrne, tantôt à Chios; qu'il donne tour à tour pour patrie au dithyrambe, le chant inspiré de Bacchus, Corinthe, Naxos et Thèbes. Parmi les mythes et les légendes, il choisit sur un même fait, et sans se croire lié par son propre choix, ce qui convient au pays où il chante. Il choisit aussi ce qu'il préfère, et il est facile de reconnaître sa prédilection pour les mythes thébains, ou plus généralement pour les mythes doriens et éoliens. Sa muse est vraiment dorienne, et c'est pour lui une forme du patriotisme.

Doit-on conclure de cette liberté qu'il est indifférent au sujet de ces mythes, c'est-à-dire au sujet de l'histoire religieuse, qui est bien près chez les Grecs d'être la religion même? Et, en effet, s'il croit une chose à Thèbes et en croit une autre à Corinthe, une foi aussi variable ressemble beaucoup à celle d'un libre penseur. Si parmi les légendes religieuses il prend et rejette selon sa convenance, c'est sans doute qu'à ses yeux aucune ne s'impose du droit de la vérité, aucune n'est vraie. — Rien de plus rigoureux que ce raisonnement; rien de moins approprié à la matière. L'abus de la logique, mauvais dans toutes les questions de foi, est particulièrement déplacé quand il s'agit de la foi d'un Grec, surtout à l'âge auquel appartient Pindare. La religion alors embrasse une immense mythologie, qui s'est formée des légendes particulières de toutes les cités et de toutes les grandes familles, et qu'a enrichie encore pendant des siècles, depuis Homère et Hésiode, l'imagination des poètes, tour à tour interprètes et auteurs de la tradition populaire. Il est clair qu'il ne peut y avoir sur chaque point une croyance fixe et universelle, un dogme. Mais il n'y a pas non plus incrédulité; rien ne nous autorise à dire qu'il y ait eu alors sur toute la surface du monde grec un seul incrédule. Ce qui existe, c'est dans la foi une liberté, une aisance analogues à celles qui nous frappent dans la mythologie; ce sont des degrés selon l'importance des faits; c'est un certain vague sur les points où le mythe lui-même flotte dans une sorte de vapeur capricieuse. Depuis Homère il y a dans chaque Grec un croyant et un poète : à plus forte raison cet état d'esprit est-il celui d'un poète de profession, dont la mythologie anime les vers comme elle anime les fêtes dont ils font partie.

Veut-on savoir quel est, vers ce temps ou même un peu plus tard,

l'effet de cette diversité et de cette mobilité sur la foule et sur les penseurs religieux? La foule se contente de dire, comme le personnage de Sophocle au sujet du nom des Euménides et du culte qui leur est rendu à Colone: « Une chose est bonne ici, une autre ailleurs. » Hérodote, lui, parcourait avec une ardeur infatigable l'Asie, l'Égypte et l'Europe, pour comparer les légendes religieuses des différens sanctuaires et en retrouver la filiation. Ne croyons pas, même sur la foi de M. Croiset, qui appelle cela de la souplesse lyrique, que Pindare se promène en artiste dans ce monde des mythes religieux, uniquement préoccupé d'y cueillir des fleurs pour les couronnes qu'il a mission de tresser. Non; il s'associe avec sincérité aux sentimens de la foule pour laquelle il chante; il croit comme elle à ces légendes dont la fête elle-même pour laquelle il les expose, les sacrifices, les temples, les mœurs sont les vivans témoignages; il y croit comme elle, mais pas plus, et sans que sa foi aux formes diverses qu'elles peuvent revêtir dans le détail soit plus profonde que ne le comporte cette matière légère et mobile. Cela suffit pour qu'aucune nuance de scepticisme n'altère la gravité de sa noble figure.

Ce qui le distingue de la foule, c'est qu'à côté de cette croyance commune aux formes sensibles de la religion, il y en a chez lui une autre qui va au fond, et prend ce qu'on appellerait aujourd'hui un caractère spiritualiste. Elle suit en cela le mouvement d'une grande philosophie, celle de Pythagore, qui reste religieuse, et d'une religion particulière, l'orphisme, qui est animée d'un esprit philosophique. Cette philosophie et cette religion, pendant la jeunesse de Pindare, avaient profondément pénétré certaines parties de la société antique. Ce n'est pas qu'il soit lui-même orphique ou pythagoricien: il est poète; mais ce serait enlever à sa poésie ce qui en fait l'inspiration principale et le caractère que d'y nier une influence qu'il subit alors avec un certain nombre d'esprits d'élite. S'il ne s'attache pas à un système, s'il ne tend pas, comme l'orphisme, à réunir et à confondre les dieux, du moins rapproche-t-il chacun d'un idéal commun de grandeur et de perfection. « Dieu puissant, tu sais la fin dernière de toute chose et tu connais toutes les voies; tu comptes les feuilles que la terre fait éclore au printemps et les grains de sable que les flots et les vents impétueux font rouler dans la mer et dans le lit des fleuves; tu vois clairement ce qui doit être et quelle en sera la cause. » Voilà ce que devient chez lui le dieu prophète et dieu soleil Apollon, qui, d'après l'antique formule d'invocation, *voit tout et entend tout.*

Cette idée d'une divinité souverainement intelligente appelle une conception plus haute de la moralité divine. Aussi Pindare se refuse-t-il à admettre certaines légendes. « Si l'on ose par-

ler des dieux, dit-il, il faut n'en rien dire qui ne soit beau, car la faute est moindre. » La faute! voilà jusqu'où il pousse le respect religieux. Il est tellement rempli de cette pensée de la grandeur divine, qu'il met en tête d'une ode triomphale, c'est-à-dire d'un chant de victoire, ce magnifique début :

« Il y a la race des hommes, il y a celle des dieux; toutes deux sont issues de la même mère; mais une différence absolue de puissance les sépare : l'une n'est rien, tandis que le ciel d'airain est pour l'autre une demeure inébranlable et éternelle. Cependant la grandeur de l'esprit et les qualités du corps nous rapprochent quelque peu des immortels, bien que nous poursuivions jour et nuit une course dont le destin a caché le but à notre ignorance. »

Voilà, en quelques traits, la grandeur et la misère de l'homme; voilà l'ébauche d'une explication de la destinée humaine : Pindare la complétera ailleurs; il ira même jusqu'à suivre l'homme au-delà du tombeau dans les vicissitudes qu'il lui ménage avec les pythagoriciens, parce qu'il a foi dans la noblesse native et dans les droits de la nature humaine. M. Croiset remarque que la vie future tient peu de place chez lui : il y aurait plutôt lieu de s'étonner qu'elle en tienne une, tant un pareil sujet semble répugner au caractère d'une ode triomphale. Qu'on relève, si l'on veut, quelques différences de détail entre la IIe Olympique et d'intéressans fragmens de chants funèbres; qu'on remarque que l'expression varie, qu'elle est plus ou moins mystique, qu'elle se rapproche plus de la doctrine d'Éleusis ou de celle de Pythagore, suivant qu'il s'agit d'un Athénien ou d'un habitant de la Sicile, et qu'on en infère que le poète ne s'asservit à aucune croyance : il ne faut pas dire pour cela que c'est pour lui affaire de curiosité et de composition poétique, « qu'il aime à traverser d'un rapide essor les plus beaux systèmes de son temps et à rapporter de ses explorations quelques nobles idées qui servent à sa poésie de parure et de soutien. » Ce n'est pas se faire une idée juste d'un Grec éclairé de ce temps, que de croire qu'il n'y a pas pour lui de milieu entre l'indifférence et une adhésion complète à l'un des systèmes philosophiques ou religieux qui sont alors dans leur force. Jamais les Grecs, ni en religion ni en philosophie, n'ont été esclaves de la lettre; l'idée d'orthodoxie, qu'on veut introduire ici, n'est pas antique. Ce qui est vrai et bien remarquable, c'est ce mouvement commun de pensée philosophique et d'émotion religieuse qui se produit alors de l'orient à l'occident du monde grec. Phérécyde, Xénophane, Pythagore, bientôt Empédocle, exposent sous des formes diverses leurs spéculations inspirées; en même temps l'orphisme se développe, et, sous l'inspiration de son dieu, spiritualise les mystères d'Éleusis. Sans être éléates, ni pythagoriciens, ni adeptes déclarés de l'orphisme, beau-

coup arrêtèrent volontiers leur esprit sur les diverses solutions qu'on donnait de tout côté au problème de la destinée humaine, et surtout partagèrent la préoccupation émue des penseurs qui se dévouaient à ces recherches : des poètes et des artistes transportèrent jusque dans leur art ce noble souci qui s'était emparé de leur âme. Le premier à nommer est Eschyle; le second est Pindare.

Pour conclure, si les croyances de Pindare sont difficiles à définir, sa piété et sa religion sont au-dessus du doute. Il honore les dieux par ses chants et par le culte qu'il leur rend. Lui-même atteste la dévotion particulière qu'il a pour certains d'entre eux; et la tradition nous apprend qu'à Delphes, le sanctuaire national de la Grèce, on lui avait décerné des privilèges et des honneurs : il est à croire que ce n'était pas seulement un hommage rendu à son talent poétique, mais aussi une consécration de l'autorité religieuse et morale qu'il devait à son caractère. Quant à ses croyances, elles sont conformes à la nature de la religion; pas plus précises dans certaines régions mythologiques qu'elle ne l'est elle-même; et le caractère nomade de sa muse, appelée sur tant de points divers, en lui mettant sous les yeux la diversité des mythes et des cultes, ajoute encore à sa liberté. Mais il porte partout un fonds qui est à lui et qui ramène par sa constance cette matière inconsistante et mobile à une sorte d'unité : le sentiment de la grandeur divine, dont il est pénétré, et le souci de la destinée humaine, dont il cherche et croit par momens saisir certaines lois, au milieu de la variété des légendes et des vicissitudes de la fortune. Voilà ce que lui inspirent les fêtes triomphales; il éprouve constamment le besoin d'exprimer, dans l'éclat de ces fêtes, ces préoccupations intimes de sa pensée, d'en tirer des avertissemens que les ailes de la musique et de la poésie portent jusqu'aux oreilles des vainqueurs pendant la célébration même de leur victoire. C'est lui, lui seul qui a fait de l'ode triomphale cet usage imprévu. On a eu raison de le comparer à Bossuet à la fois pour la sublimité du style et pour l'autorité morale.

Gardons-nous d'effacer le trait principal de cette grande figure de poète païen. C'est une des plus tristes erreurs de la critique, et il est peut-être difficile d'y échapper aujourd'hui, que d'amoindrir et d'égaliser par la petitesse de l'analyse : le premier soin devrait être, au contraire, de mettre en pleine lumière ce qui est supérieur et original. Il y a d'ailleurs beaucoup à analyser chez Pindare; et M. Croiset, qui n'a pas méconnu chez lui la prédominance de l'esprit religieux, mais, à notre sens, l'a parfois trop atténuée, donne une suite excellente d'études fines et justes sur tous les aspects moraux de son génie. Sans faire de ses sentimens et de ses idées un inventaire analogue à ceux auxquels se sont bornés d'au-

tres critiques, il sait marquer les nuances de cette physionomie si fière dans sa mâle sérénité, dont notre Ronsard n'a pu nous donner, malgré sa noblesse de nature et sa bonne volonté d'imitateur, qu'une image bien affaiblie.

Dans une étude morale de Pindare, il y a un point d'un intérêt particulier, c'est ce qui concerne son patriotisme. Son amour pour sa ville natale s'exprime en toute occasion avec une vivacité qui ne permet pas le doute; et, d'un autre côté, bien que Thèbes ait été à Platée l'auxiliaire énergique des Perses, il célèbre à plusieurs reprises leurs défaites : pour lui, leur invasion, c'était « le rocher de Tantale, suspendu au-dessus de la tête des Grecs, qu'un dieu a enfin détourné. » Son patriotisme panhellénique s'étend même jusqu'aux victoires d'Hiéron sur les Carthaginois et les Tyrrhéniens, par laquelle « l'Hellade a été soustraite à la lourde servitude; » et il rapproche, dans une même louange en l'honneur d'Athènes, de Sparte et de Syracuse, les combats de Salamine, de Platée et d'Himère, où trois fois les Grecs ont vaincu les barbares. Voici pourtant que, d'autre part, malgré ces éclatans témoignages de ses sentimens, un juge d'une autorité considérable, Polybe, l'accuse lui-même de connivence avec ses concitoyens dans leur trahison, dans ce médisme qu'ils ont embrassé par une crainte égoïste des maux de la guerre; et il cite à l'appui de cette accusation des vers qu'il nous fait connaître. Il est vrai qu'il paraît en dénaturer le sens; cependant on peut en inférer avec quelque vraisemblance que, dans les troubles qui précédèrent ou qui suivirent la défaite commune des Thébains et des Perses, Pindare resta partisan de cette aristocratie qui conduisit la ville à trahir la cause nationale, et voulut aider au rétablissement de son autorité. Lui-même d'ailleurs en faisait partie par sa naissance. Quelle est donc la vérité sur les sentimens de Pindare? Était-il pour Thèbes ou pour la Grèce? N'aurait-il pas varié suivant les temps, partisan du grand roi avant ses échecs, de la cause hellénique après son triomphe? Ou bien ces éloges de la victoire de Salamine à Égine et à Athènes, de celle d'Himère à Syracuse, ne seraient-ils que des témoignages de la condition générale du poète lyrique, panégyriste obligé de ceux pour lesquels il chante, et n'ayant pas la liberté d'omettre leur plus glorieux succès parmi tous ces titres d'honneur qu'il doit faire revivre en ces jours de fête? On voit qu'il y a matière de discuter. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette discussion; mais nous nous bornerons à dire que, pour notre part, nous ne pouvons pas réussir à voir autre chose qu'un contre-sens dans l'interprétation que Polybe paraît donner aux deux vers isolés sur lesquels il appuie son accusation. Ces deux vers, même en les complétant par deux autres qu'on trouve dans Stobée, sont bien peu de chose à mettre

en regard des déclarations si claires que nous lisons dans des pièces complètes, d'autant plus que le caractère personnel de Pindare éclate partout dans ses compositions. Enfin nous admettons sans aucun effort que cette noble nature, que sa vie et le travail manifeste de sa pensée ne permettent pas d'enfermer dans le cercle étroit de sa cité natale, a pu concilier, malgré les circonstances, un amour sincère pour sa patrie avec une émotion réelle causée par le péril de la Grèce et par sa glorieuse délivrance. Il a éloquemment exprimé ces deux ordres de sentimens, et cela nous suffit pour le croire, sans consentir à effacer sur un trop faible indice cette belle image qu'il a lui-même imprimée dans notre esprit par l'ensemble de ses chants.

III.

S'il n'est pas facile de définir dans les odes de Pindare le fonds personnel d'idées et de sentimens qui forme comme la trame de ce brillant tissu, il l'est encore moins d'y déterminer et d'y juger la question d'art. Qu'est-ce chez lui que la composition? Qu'est-ce que le style? Notre éducation littéraire nous a peu préparés à le comprendre. Nos étonnemens et nos incertitudes ne diffèrent pas beaucoup de ce qu'éprouverait un Parisien nourri dans l'admiration de la colonnade du Louvre, s'il se trouvait tout à coup en présence des hardiesses d'architecture et de couleur des monumens indiens ou chinois; et cependant il s'agit de l'art grec.

J'ai déjà indiqué ce qui dans la composition déconcerte le plus les modernes, cette apparence d'incohérence et de disproportion, ces brusques changemens de ton et d'allure; enfin ce qu'on a appelé le *désordre pindarique*. Les beaux détails abondent; l'ensemble trouble plus qu'il ne satisfait, parce qu'il n'y a pas égalité ni continuité d'impression, parce qu'après un magnifique mouvement, un trait sublime, vient tout à coup une sentence de morale vulgaire, une réflexion du poète, parce que souvent le lecteur ne comprend pas. Un maître dont j'aime à me rappeler les leçons, M. Havet, faisait à ce sujet une remarque ingénieuse, c'est qu'on admirerait plus Pindare si l'on n'avait de lui que des fragmens. Ces brillantes expressions, ces grands élans de poésie, isolés de ce qui les entoure, nous feraient supposer tout autre chose et nous raviraient. Le point sur lequel s'est le plus arrêtée la critique, surtout au XVIIe et au XVIIIe siècle, c'est ce qu'on appelait les digressions, c'est-à-dire les récits mythologiques, substitués, pensait-on, aux louanges d'un athlète obscur, *matière infertile et petite*, et venant remplir le vide du sujet. On pourrait remarquer que tous les héros des odes de Pindare ne sont pas obscurs et que, si l'histoire n'a pas

eu à s'occuper d'Asopichos d'Orchomène ni d'Ergotèle d'Himère, il n'en est pas de même d'Hiéron, le puissant prince de Syracuse, dont les victoires et le règne prêtaient suffisamment au panégyrique. Si donc l'éloge d'Hiéron, dans les odes composées en son honneur, ne tient guère plus de place que celui de vainqueurs moins illustres, et si les développemens y sont réservés pour les sujets mythiques, comme la punition du monstre Typhée, enseveli sous l'Etna, ou la naissance d'Esculape ou celle de Pélops et sa victoire sur OEnomaüs, c'est sans doute que Pindare avait une autre raison que la pauvreté de la matière. Cette raison a été en partie donnée dans les observations générales qu'on a pu lire plus haut : c'est que la vraie matière est fournie au poète, comme à la fête où il chante, par la mythologie. La mythologie est là chez elle; l'esprit des Grecs qui écoutent n'attend et ne conçoit pas autre chose, et rien n'est plus impropre que le mot de digression. On peut dire d'une manière générale que la mythologie est plus à sa place que partout ailleurs dans ce monde merveilleux créé par le poète, dans cette lumière et cette musique, dans cette rapide succession d'impressions vives qui donne l'idée d'une vie plus intense et plus noble que la vie réelle. J'ai brièvement expliqué aussi comment la variété chez Pindare et ses rapides évolutions répondaient de même au caractère de la fête et aux dispositions des auditeurs. Ces points peuvent être considérés comme hors de doute, et la difficulté est ailleurs.

Il ne suffit pas, en effet, de reconnaître que l'emploi de la mythologie était obligatoire pour le poète et qu'une brillante et rapide variété lui était dictée par une convenance générale. Dans chacune des odes, quelle pensée a déterminé le choix, la proportion, l'ordre de ces élémens divers, mythologiques ou autres, qu'il a mis en œuvre? Et d'abord, cette pensée existe-t-elle, ou ne s'est-il pas tout simplement abandonné à son caprice ou au hasard de l'exécution, comme on le lui reprochait autrefois en France? Non; il a un dessein, il suit un plan, il en témoigne lui-même plus d'une fois, et cette question n'en est plus une aujourd'hui pour la critique. Mais alors, quel est ce plan, comment est-il suivi, et en quoi consiste dans chaque pièce l'unité, sans laquelle il n'y a pas de composition? C'est ici que commencent les difficultés.

On voit bien dans plus d'une pièce quel est le rapport général d'un mythe avec le sujet. Ainsi, dans la 1re Olympique, le mythe de Pélops, héros éponyme du Péloponèse, honoré à Olympie en souvenir de sa victoire sur OEnomaüs, roi de Pise, pouvait convenir à l'éloge d'un vainqueur olympique, dont la patrie, Syracuse, était une colonie du Péloponèse. De même dans la seconde, composée en l'honneur de Théron, on comprend que le

poète rappelle les légendes des Emménides, ancêtres du tyran d'Agrigente, qui font remonter leur origine jusqu'à Cadmus. De même aussi, il semble naturel que les exploits et les aventures des Éacides défraient les nombreuses pièces où sont célébrés des vainqueurs éginètes. Mais on ne distingue pas toujours aussi clairement la raison qui détermine l'usage de la matière mythologique. En quoi, par exemple, une victoire pythique remportée par un Thébain autorise-t-elle le poète à s'étendre sur les amours adultères de Clytemnestre et sur le meurtre d'Agamemnon? Ou bien encore que viennent faire dans les éloges d'Hiéron les mythes d'Ixion et de Coronis? Dans le premier cas, le souvenir de l'hospitalité qu'Oreste a trouvée chez le Phocidien Pylade et de la protection du dieu expiateur de Delphes ne suffit pas pour établir un lien satisfaisant. Dans les deux autres, en cherchant bien, on découvrirait peut-être que ces légendes thessaliennes se rattachent à une religion qu'un des ancêtres d'Hiéron avait apportée à Géla de la petite île carienne de Télos. Le rapport ne serait pas non plus bien direct.

Il n'est donc pas toujours aisé d'appliquer la loi qui subordonne l'emploi des mythes aux conditions générales du sujet; mais voici de plus grandes difficultés. Pourquoi, dans le nombre considérable des mythes qui se rapportent à son sujet, Pindare prend-il l'un plutôt que les autres? Pourquoi lui arrive-t-il souvent, en outre, de toucher à des mythes secondaires, dont le rapport avec le sujet est moins sensible? Pourquoi, dans le mythe qu'il a choisi pour thème principal, telle partie est-elle mise en lumière et telle autre laissée dans l'ombre, sans souci, semble-t-il, de la proportion naturelle du récit? Ainsi pourquoi, dans la Ire Olympique, où est inséré le mythe de Pélops, ces développemens sur les crimes et la punition de Tantale? Ou bien pourquoi, dans la IVe Pythique, les magnifiques récits sur Jason s'interrompent-ils tout d'un coup? Pourquoi certaines comparaisons et, dans ces comparaisons, certains détails qui ressortent plus que le reste? Pourquoi encore ces maximes morales, qui ont évidemment un sens plus précis que les sentences des chœurs tragiques? A toutes ces questions convient une même réponse : c'est que sans nul doute Pindare est plein d'allusions et même d'allégories; mais comment les reconnaître et les interpréter? A son public grec le poète disait : « Use maintenant de la sagacité d'OEdipe. » Il lui proposait donc des énigmes : et nous, comment ferons-nous pour deviner, nous qui ne sommes pas au courant, nous qui n'avons ni les mêmes habitudes, ni le même tour, ni la même souplesse d'esprit? nous, qui le plus souvent sommes réduits à déterminer par hypothèse l'objet inconnu d'une allusion?

Aussi il faut voir à quels efforts se livrent les interprètes modernes, comme ils s'entendent peu entre eux et où les emportent

parfois leur intrépidité logique et leur imagination. Dans la seconde Pythique est assez longuement développé le mythe d'Ixion, auteur du premier meurtre et amant téméraire de Junon, un des grands criminels punis par les supplices infernaux. A qui cet exemple s'applique-t-il? A Hiéron, répond Bœckh; à Hiéron, qui a perfidement exposé un frère, Polyzélos, aux périls d'un combat contre les Crotoniates, et maintenant, à cause de lui, menace d'une guerre son beau-père Théron, tyran d'Agrigente, le tout pour lui prendre sa femme Damaréta. C'est à un homme enivré de sa puissance, comme Ixion l'avait été de la faveur des dieux, prêt à devenir incestueux et fratricide, que s'adressent les avertissemens contenus dans cette primitive et barbare légende. Un fratricide et un inceste, même en pensée, voilà de lourdes charges pour la mémoire du tyran de Syracuse : heureusement pour lui et pour l'humanité, ces crimes n'ont aucune existence historique. C'est Bœckh qui seul a découvert la passion d'Hiéron pour sa belle-sœur, et cela uniquement par la vertu de son système d'interprétation. Une conséquence aussi violente ne l'a pas fait reculer. On ne s'étonnera pas qu'il n'ait pas convaincu tout le monde. G. Hermann, qui trouve d'ailleurs qu'une allégorie si peu délicate n'était guère de nature à raffermir auprès d'Hiéron la faveur de Pindare, alors ébranlée, à ce qu'il croit avoir découvert, est plutôt d'avis que l'ode ne contient que des éloges pour le tyran de Syracuse, et que l'allusion renfermée dans le mythe s'adresse au tyran de Rhégium, Anaxilas, dont Hiéron, par sa bienveillante intervention, vient de prévenir une entreprise contre les Locriens Épizéphyriens. Oui, sans doute, il s'agit d'Anaxilas, dit à son tour un savant éditeur, M. Tycho Mommsen, qui adopte pleinement cette explication; et il la confirme par un complément inattendu. La poète dit que le téméraire Ixion « pénétra dans la chambre profonde de Zeus. » Qu'est-ce que cette chambre profonde, où il voulait consommer son crime et où, en réalité, déçu par une illusion, la nuée qui avait revêtu l'apparence de la déesse, il trouva sa perte en appelant sur lui la vengeance divine? C'est une vallée, profonde comme toute les vallées, où Anaxilas livra combat aux Locriens et, par cette agression, provoqua, avec l'intervention d'Hiéron, la ruine de ses propres espérances. Il est vrai que l'histoire ne parle pas de ce combat dans une vallée; mais comment fermer les yeux à l'évidence du témoignage de Pindare?

Pindare est ainsi rempli d'allusions instructives, qui portent non-seulement sur des faits historiques, mais sur une foule de détails que reconnaît la sagacité des interprètes. On avait remarqué depuis longtemps le début de la 1re Olympique, où trois comparaisons font ressortir la supériorité des jeux d'Olympie. « L'eau est le premier des élémens; parmi les biens de la noble richesse, l'or

brille comme la flamme dans la nuit;.. le soleil est l'astre souverain qui resplendit dans la solitude de l'éther. » Certains indices, qui se trouvent un peu plus loin, avaient pu faire comprendre que l'ode était chantée dans le palais d'Hiéron pendant un banquet; mais ce que personne assurément n'avait compris avant Dissen, c'est le double sens des comparaisons avec l'eau et l'or, et l'ingénieuse allusion qu'elles renferment aux belles coupes d'or du banquet et à l'eau qu'on y verse pour les convives. Cette découverte du savant collaborateur de Bœckh a beaucoup égayé G. Hermann. Reste à savoir s'il est lui-même beaucoup plus heureux dans certaines de ses interprétations historiques.

Quand, par exemple, rencontrant dans une pièce en l'honneur d'un jeune vainqueur thébain, d'ailleurs absolument inconnu, la légende de la mort d'Agamemnon et de la punition de ses deux meurtriers, et le conseil de préférer une condition modeste à une orgueilleuse tyrannie, il part de là pour nous apprendre qu'un parent de ce jeune homme a péri dans un guet-apens, parce qu'on le soupçonnait d'entretenir un commerce adultère avec une femme noble et de s'en faire un moyen d'arriver à la domination, on se demande quel don merveilleux de divination lui a révélé cette romanesque histoire. Il est juste d'ajouter que l'ode en question, la XIe Pythique, est une des moins aisées à comprendre, et qu'ici l'effort a été mesuré à la difficulté.

Une chose bien remarquable dans les erreurs des érudits éminens qui ont tenté d'interpréter Pindare, c'est qu'elles n'ont pas empêché les systèmes. Il y en a eu au moins deux, très chers à leurs auteurs, Bœckh et Dissen. Le premier pense qu'une ode en général est construite tout entière, mythes et moralités, d'après la vie du vainqueur, sur laquelle le poète tient constamment ses yeux fixés et qu'il suit exactement par de perpétuelles allusions. Le second cherche la pensée fondamentale dans une idée abstraite qui lui paraît dominer tout, la considération du courage ou de la haute fortune, causes principales de la victoire selon sa nature. A cette pensée générale, d'un caractère moral et abstrait, se rattachent des sources secondaires de développement, comme l'éloge de certaines vertus ou celui des dieux; mais elle est partout, dans chaque idée, presque dans chaque mot. Ces deux systèmes, est-il besoin de le dire ? sont aisés à critiquer. Ils ont le tort commun de réduire tout Pindare au symbolisme le plus invraisemblable et le plus antipoétique. Sans doute les allusions abondent : historiques, politiques, morales, se rapportant aux circonstances de la victoire ou de la fête, il y en a de toute sorte; mais il n'y en a pas partout, et il ne faut pas que la difficulté de les reconnaître en fasse découvrir là où elles n'existent pas. Sans doute aussi, dans telle ode, Pindare

est surtout préoccupé de la vie du vainqueur; dans telle autre il se propose en général de le consoler ou de l'avertir; mais il n'adopte pas uniformément un même point de vue; malgré le fond persistant qui constitue sa personne morale et fait sa puissante originalité, il est varié comme la vie et comme la pensée; au milieu de tous ces liens qu'il accepte volontairement, il use souverainement de sa liberté de poète; et si la mythologie est pour lui une langue qui lui permet de tout dire, il ne la dépouille pas cependant de ses qualités propres pour ne lui attribuer qu'une valeur symbolique.

Toutefois, quels que soient les excès auxquels se sont laissé entraîner Dissen et Bœckh, leurs systèmes sont nés d'une idée juste, dont la découverte fait honneur à leur sagacité, c'est que l'unité des odes de Pindare, ces œuvres composées avec tant de science, est ailleurs que dans la suite apparente des idées exprimées; c'est qu'elle réside dans quelque chose qui les domine. Quel est ce quelque chose, c'est ce qu'a mieux vu G. Hermann, le plus pénétrant peut-être des grands hellénistes de ce siècle, et dont cependant, nous le remarquions, les interprétations de détail n'échappent pas à la critique, tant ces matières sont difficiles! Ce principe d'unité, qui n'est ni une formule morale s'adaptant à toutes les pièces, ni un type d'allégorie historique, il l'appelle une *idée poétique*. L'expression peut paraître vague; d'autant plus qu'il ne définit guère lui-même sa pensée; mais elle indique le vrai point de vue. Il considère chacune des odes comme une véritable œuvre d'art, ayant sa vie propre et sa physionomie à elle. Sur cette question délicate, il faut lire d'excellentes pages de M. Croiset, qui, en complétant Hermann, la traite avec le degré de précision qu'elle comporte et avec un sens très fin du génie grec. Au terme d'*idée poétique* il substitue celui d'*idée lyrique*, qui est plus juste; il y a en effet des idées lyriques comme il y a des idées oratoires, des idées épiques, des idées dramatiques, et chaque genre d'idée produit une sorte d'unité particulière. Pour l'éloquence, pour l'épopée, pour le drame, l'unité se définit facilement; mais dans le lyrisme, où il n'y a ni une suite de déductions ni le développement d'une action régulière, il n'est pas aisé de la saisir. C'est une harmonie dont les élémens, idée abstraite, image sensible, émotion personnelle, viennent se fondre dans une teinte générale. Tantôt, c'est une idée morale qui domine, et alors la composition, sans s'astreindre à un enchaînement de déductions, se soumet aux lois d'une logique secrète que le raisonnement peut découvrir. Tantôt, tout se résume en une impression nette et profonde, mais qui échappe en grande partie à l'analyse. Toujours, quelle que soit la pensée première du poète, il parle un langage qui diffère beaucoup de celui de la prose et se refuse aux mêmes pro-

cédés d'interprétation. « Il se sert des idées et des paroles comme un musicien se sert des notes; il en compose une mélodie d'une espèce particulière, d'où sa pensée fondamentale se dégage, en dehors même de toute énonciation directe, par le seul mouvement de l'ensemble. » Il y a beaucoup de rapport entre une idée musicale et une idée lyrique.

On comprend peut-être maintenant pourquoi l'expression longtemps consacrée de *désordre pindarique* trompe sur le point de vue où il convient de se placer pour juger Pindare. L'ordre, chez les Grecs du VIe et du Ve siècles avant Jésus-Christ, ne s'entendait pas de même qu'aujourd'hui chez nous. L'éducation de notre goût s'est faite sous la double influence de nos deux derniers siècles et des écoles de l'antiquité. Les préceptes de ces écoles, comme les lois auxquelles ont obéi les plus purs génies du siècle de Louis XIV, sont dictés par ce qu'ils appelaient la raison, c'est-à-dire par un sentiment supérieur de l'enchaînement logique des pensées et de leur convenance avec le sujet. Le travail de réflexion qui a été nécessaire pour en arriver là se rattache particulièrement au développement de la prose et surtout aux laborieuses études dont l'éloquence fut l'objet pendant des siècles dans les écoles de la Grèce et de Rome. C'est en ce sens qu'il est vrai de dire que les chefs-d'œuvre de la littérature française ont un caractère oratoire. Mais, avec Pindare, il ne s'agit ni de prose ni d'éloquence pratique ou savante; il s'agit de poésie, et cela chez une nation encore toute poétique : la prose commençait à peine à construire ses premières phrases, sèches et gênées, quand depuis quatre cents ans et plus, tous les Grecs étaient faits aux formes riches et souples, vives et brillantes de la poésie. Du temps de Pindare, c'est à peine s'ils en concevaient d'autres, et à coup sûr nul d'entre eux ne se serait avisé des exigences méthodiques de l'esprit moderne.

Du reste, les véritable œuvres d'art, même en littérature, ne se modèlent pas sur des types définis de composition régulière. Prenez le discours de Démosthène *sur la Couronne* ou une oraison funèbre de Bossuet, ou un ouvrage dramatique de premier ordre: une analyse méthodique ne nous en fera saisir qu'imparfaitement l'intime et vivante unité. Celui qui se bornerait à étudier dans Eschyle, ou même dans Sophocle, le développement suivi des caractères et des passions et l'enchaînement des différentes scènes, ne comprendrait qu'à demi la composition d'un drame grec. Le principal est dans la succession et le rapport des effets, dans la distribution de la lumière et des ombres. De même, dans ces petites pièces, dont chacune, par le choix des élémens comme par la couleur générale, avait son caractère propre, la loi suprême observée par Pindare n'était pas de marquer les transitions et la suite appa-

rente des idées, mais d'agir sur les imaginations et sur les âmes, de telle sorte qu'au moment où s'éteignaient les derniers sons de la voix et de la lyre, elles se trouvassent, sans en avoir conscience, dominées par les sentimens et les pensées qu'il avait conçus d'avance sous l'inspiration savante de la muse. Après tout, Boileau avait peut-être une vague idée des conditions particulières de la poésie lyrique en Grèce quand il écrivait sur Pindare la phrase obscure que nous citions en commençant : « C'est un génie qui, pour mieux entrer dans la raison, sort de la raison même. » Il ne se trompait pas, s'il voulait dire que Pindare ne s'affranchit de certaines convenances, que nous comprenons, que pour mieux satisfaire à des convenances supérieures, dont nos mœurs sociales et littéraires ne nous permettent pas la complète intelligence.

Dans la composition d'une ode de Pindare entraient deux élémens qui contribuaient à l'unité et la rendaient plus sensible, c'étaient la musique et la danse. Des deux parties de la musique, le rythme et la mélodie, il ne nous reste que la moitié de la première, c'est-à-dire le rythme poétique, qui se confond avec cet emploi de la langue qui constitue le vers. On peut dire que le rythme a sa place dans tous les arts et que son importance y est capitale, parce qu'il tient étroitement au sentiment de l'harmonie dont ils sont nés. Dans la statuaire, c'est de lui que relèvent les lois d'équilibre et d'élégance auxquelles elle est soumise. L'architecture l'observe par la symétrie et la proportion; chacun des ordres grecs est comme un rythme particulier, dont la valeur expressive, gravité sereine ou grâce délicate, est sensible pour tous, aussitôt qu'on prononce les noms de dorique et d'ionique. Mais le rythme appartient en propre à la poésie, à la musique et à la danse, et c'est là naturellement qu'il a toute sa force d'expression. Chez les Grecs, dont les émotions esthétiques étaient beaucoup plus vives que les nôtres, cette force d'expression dépassait pour nous toute vraisemblance. Pour la poésie, ce n'est pas à Pindare qu'il en faut demander les exemples les plus frappans. Ce n'étaient pas les odes triomphales, c'étaient les genres passionnés, comme le dithyrambe, qui, par des changemens de rythme, marquaient les troubles et les secousses de l'âme. La sérénité de Pindare n'admet pas ces variations; mais on se tromperait fort, si de là on concluait chez lui à l'uniformité et à la pauvreté du rythme. Chacune de ses pièces a le sien, dont la souplesse suit le développement de l'idée poétique.

Ce n'est pas ici le lieu d'aborder les difficultés techniques où se consument encore les efforts des érudits. Disons seulement que les strophes de Pindare forment le plus souvent comme un grand édifice, savant et compliqué. L'élément premier est le membre; la

réunion des membres produit les vers lyriques, qui se groupent eux-mêmes en périodes; les périodes composent la strophe, et les strophes se succèdent, plus ou moins nombreuses, suivant la longueur de l'ode, reproduisant avec fidélité comme les figures d'un même dessin. De là l'impression de la variété se conciliant avec l'unité et la symétrie. Ce double effet de symétrie et de variété est encore accru par une disposition presque constante qui distribue régulièrement les odes de quelque étendue en triades, formées chacune de deux strophes et d'une épode. Tel est l'organisme complexe et régulier dans lequel circule la pensée du poète, laquelle en anime toutes les parties, répartissant inégalement la force, mais présente sur tous les points. Elle s'y manifeste par une sorte de rayonnement plutôt que par un développement progressif. Sur l'ensemble impriment un même caractère le rythme poétique et le rythme lyrique, le plus souvent confondus, et la mélodie, en étroit rapport avec eux. Le mouvement plus ou moins rapide du rythme, qui réglait le chant, la musique et la danse, et la tonalité de la mélodie, qui constituait des modes ou harmonies d'une nature très distincte, produisaient des effets expressifs d'une telle puissance, qu'ils ont été de la part des moralistes l'objet de la plus sérieuse attention.

On connaît les pages si pénétrées de l'esprit antique qu'ont écrites sur ce sujet Platon et Aristote; on sait quelle influence ils attribuent au choix des harmonies et des rythmes sur l'éducation des enfans et sur le caractère des citoyens. Le premier va jusqu'à répéter et prendre à son compte l'opinion d'un musicien nommé Damon, qui affirmait que nulle part on ne pouvait changer les modes musicaux sans que ce changement affectât les lois essentielles de la cité. Naturellement, personne plus que les poètes n'a rendu hommage à la musique. Parmi eux, c'est Pindare lui-même qu'il faudrait citer le premier. C'est lui qui, au début de la première Pythique, revêt de tout l'éclat de la muse païenne cette idée, qui semble un écho poétique des doctrines de Pythagore, que les divins concerts d'Apollon et des Piérides répandent dans l'Olympe un calme souverain, tandis que leur pénétrante mélodie va jusqu'au fond du Tartare redoubler les tortures des monstres ennemis de l'ordre établi par Jupiter. Je ne sais pourtant si nous n'avons pas un témoignage encore plus significatif, celui d'Aristophane, qui reprend la même pensée dans la pièce où sa fantaisie attribue aux oiseaux la supériorité sur les dieux. Pour lui, les chants des cygnes à demi fabuleux de la Thrace sont la source suprême de cette harmonie dont le charme subjugue et domine tout l'univers :

« Des rives de l'Hèbre leur voix puissante monte à travers les

nues : les races diverses des bêtes sauvages sont frappées de stupeur, les vents se taisent et la sérénité de l'air éteint le mouvement des flots. Tout l'Olympe résonne; les dieux sont ravis en extase; en réponse éclate le chant mélodieux des Grâces et des Muses olympiennes. »

Voilà quel mouvement d'imagination provoque dans cette poésie railleuse d'Aristophane le sentiment des effets musicaux.

Les Grecs reconnaissaient aussi à la danse une grande force d'expression morale. « Quand la danse est telle qu'elle doit être, dit Lucien, elle est utile à ceux qui la voient; elle est propre à cultiver l'esprit et à l'instruire; elle règle les âmes des spectateurs, qui sont formés par ce qu'ils voient comme par ce qu'ils entendent; elle offre une sorte de beauté qui participe également de l'âme et du corps. » Tel était sur les Grecs l'effet du rythme de la danse, des attitudes et des évolutions des danseurs; telles étaient les impressions d'élégance plastique, de noblesse et de sérénité morale qui se dégageaient de l'exécution ou, pour mieux dire, de la représentation des odes de Pindare. Chacune avait son caractère particulier, que le grand lyrique obtenait par les ressources combinées de cette composition complexe où il était à la fois poète, musicien et chorégraphe. Il va de soi que des trois élémens mis en œuvre la poésie était de beaucoup le principal. La mélodie admettait parfois la combinaison des lyres, des flûtes et de la voix humaine; la danse se composait des pas et des évolutions du chœur; cependant toutes deux étaient simples, et ne fournissaient qu'un complément d'expression à la poésie, interprète directe de la pensée.

IV.

Il y a dans Pindare une partie que nous possédons tout entière et où les interprètes modernes sont moins arrêtés par les difficultés techniques, c'est l'élocution. Ce n'est pas qu'il nous soit toujours facile de l'apprécier. Ici encore les goûts et les habitudes des Grecs diffèrent singulièrement des nôtres. Quand, par exemple, cette idée que la Muse vient solliciter le poète est exprimée sous cette forme : « Je crois sentir sur ma langue une pierre à aiguiser mélodieuse, dont je reçois volontiers les souffles au beau courant; » l'arrivée de l'inspiration avec ce cortège de métaphores incohérentes ne laisse pas que de nous surprendre. S'il n'est pas certain que les Grecs eux-mêmes trouvassent là matière à louer, du moins sommes-nous sûrs qu'ils n'étaient pas choqués comme nous; ce qui nous avertit que l'élocution de Pindare se règle d'après des conditions particulières dont nous avons besoin de nous rendre compte. Il se peut que notre goût reste toujours médiocrement séduit par cer-

tains détails; mais une analyse des élémens dont elle se compose et une étude de ses caractères propres nous en facilitent l'intelligence et l'appréciation. M. Croiset nous a donc rendu service en écrivant sur ce sujet un chapitre où, avec la sûreté de sa méthode et de son goût, il définit ces différens points : le dialecte de Pindare, formé d'un mélange du dialecte épique avec les dialectes dorien et éolien qui varie, comme le rythme et le mode, selon la nature des odes et le caractère des idées ou des sentimens exprimés; son vocabulaire, qui reprend des mots vieillis et se crée par d'heureuses inventions de nouvelles richesses; cette profusion d'images et de figures qui illumine sa langue, nerveuse autant que brillante; la structure expressive de sa phrase, qui se ramasse en un trait rapide, ou se déploie en période immense, suivant le mouvement de la pensée ou la force naturelle de l'élan poétique.

Ce genre d'étude sur Pindare semble nous transporter bien loin de notre pays et de notre temps; on y trouverait, cependant, sur notre propre littérature, la matière d'un intéressant travail qui ne serait peut-être pas dénué de toute utilité présente : ce serait de comparer dans le détail avec le grand lyrique thébain nos lyriques français. On arriverait, si nous ne nous trompons, à une conclusion assez inattendue; c'est que, si les *pindarisans*, depuis Ronsard jusqu'à Lebrun, ont échoué dans leur tentative, notre siècle s'est plus rapproché d'un modèle qu'il ne prétendait pas imiter. Bornons-nous à indiquer la question à ses deux époques extrêmes, au XVIe siècle et au nôtre, les plus lyriques de la littérature française.

Il n'y a pas lieu de réviser le procès de Ronsard, ni d'en appeler d'un arrêt trop légitime. Son pindarisme a été une erreur, qui n'a guère profité ni à sa gloire dans la postérité ni à la langue; et l'on est tenté de croire que lui-même n'était pas complètement satisfait de son œuvre, puisque, après avoir essayé des odes *pindariques* dans sa jeunesse, il n'y revint plus. Mais il ne serait pas inutile pour l'intelligence de notre poésie de revenir sur cet effort, afin d'en examiner la nature et de reconnaître, non-seulement ce qui le fit échouer, mais ce qui lui valut d'abord un accueil si enthousiaste et ce qu'il pouvait y avoir de bon dans la pensée du novateur (1).

Les causes de l'échec apparaissent d'autant plus évidentes qu'on se reporte au modèle grec. Rien de plus froid que ces formes, ces images, cette mythologie, transportées hors de leur place naturelle et violemment introduites chez les contemporains du poète français. Quelle force d'illusion ne fallait-il pas à ceux-ci pour admirer la

(1) C'est le point de vue auquel s'était placé E. Gandar, dans son livre publié il y a vingt-cinq ans et intitulé *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare.*

naissance de Marguerite sortant du *docte cerveau* de François Ier, ouvert par la lance de Pallas, et s'affublant elle-même du costume guerrier de la déesse pour aller plonger le fer dans le ventre du *vilain monstre Ignorance!* C'était cependant le temps où Du Bellay, dans le manifeste de la nouvelle école, demandait un poète inspiré par la passion et conseillait l'imitation des Grecs et des Latins, pour prendre en eux *la chair, les os, les nerfs et le sang.* Mais malheureusement Ronsard, comme il veut bien nous en instruire lui-même dans son *Abrégé de l'art poétique*, s'imagina que les *nerfs et la vie*, c'étaient des descriptions, des comparaisons, des *vocables nobles et signifians*, sans se douter que, pour soutenir cet art extérieur, il fallait d'abord une pensée originale, une âme.

On sait d'ailleurs pourquoi cette ambition d'accroître les ressources de l'art fut en grande partie déçue. Les langues ne se violentent pas. Elles se développent, sous des influences générales, suivant les lois de leur nature propre; et si un grand écrivain peut tout d'un coup les faire avancer vers leur perfection, c'est grâce à un instinct supérieur de ces lois. Tel ne fut pas le cas de Ronsard, qui ne comprenait bien ni ce qui était possible en français ni ce qui avait été fait en grec. Lorsque Pindare se formait sa langue à lui, il ne prenait pas indifféremment dans tous les dialectes; mais il se bornait aux deux dialectes lyriques, le dorien et l'éolien, et au vieux fonds de la langue épique. C'était cette riche et souple matière, façonnée par le travail poétique de plusieurs siècles, qu'il pliait à l'expression particulière de son sentiment. Ce n'était pas la même chose que d'offrir au public, comme le conseillait Ronsard, un mélange de mots gascons, poitevins, normands, manceaux, empruntés à tous les patois. Quant aux créations de termes nouveaux, il est trop clair que de ternes et disgracieuses inventions, comme les dérivés *vervement* (de *verve*), *fouer* (de *feu*), ou les composés *tue-géant, suisse-né, aigu-tournoyant*, qu'il proposait ou mettait en usage, ne supportent pas un instant la comparaison avec ces mots francs et harmonieux qui semblaient venir d'eux-mêmes apporter au lyrique grec leurs syllabes sonores et vivantes.

Est-il besoin aussi de remarquer que Ronsard est loin de prendre à son modèle la puissante et expressive variété des constructions de phrase et des rythmes? Lisez l'ode à Michel de l'Hôpital, la plus admirée à sa naissance : bien que le poète annonce que *sur les bords dircéens il amasse l'élite des plus belles fleurs*, la couronne qu'il en tresse n'a rien de pindarique. Ni le développement suivi de ces longs récits, empruntés en grande partie à Hésiode, ni les allures régulières et placides des phrases, ni la succession prolongée de ces systèmes de strophes, d'antistrophes et d'épodes qui bercent l'oreille de leur uniformité, ni les caractères du style ne

rappellent en rien Pindare. Malgré quelques vers nerveux et rapides, l'ensemble paraît monotone et languissant. Ce qu'en général on goûte le plus aujourd'hui, ce sont des passages gracieux, dont la mignardise s'inspire de la poésie anacréontique, et relie ces odes à hautes prétentions à ces jolies pièces du même poète où la nouvelle école avait moins imprimé sa marque.

Cependant, dans cette ivresse un peu aveugle de la renaissance, tout n'était pas illusion; ce ne fut pas tout à fait en vain que le chef de la pléiade crut sentir le souffle de Pindare. On ne peut lui refuser l'honneur d'une conception plus haute de la poésie; il poursuivit une idée de richesse et de magnificence; il rechercha une élévation de ton et une plénitude de nombre que son détracteur, Malherbe, n'aurait sans doute pas connue, s'il ne lui en avait transmis le sentiment et l'exemple. Il y a d'ailleurs chez lui à distinguer de la pratique la théorie, qui vint après et fut supérieure. Il s'y trompa encore sur plusieurs points; mais il y souleva des questions importantes, et peut-être eut-il le sens de certaines solutions. Avait-il tort de demander, pour cette poésie plus grande qu'il avait l'ambition d'inaugurer, une langue plus riche que celle de Marot, et de chercher à en accroître les ressources en choisissant dans le fond vivant du langage parlé? Sa doctrine sur les *épithètes signifians* préférables aux épithètes de nature est juste. Quelques autres traits de sa poétique sont encore à relever. Il conseille, dans l'agencement des vers lyriques d'une même pièce, une variété de mesure déterminée par le choix de l'oreille et par la nature de la musique, qu'il ne voudrait pas séparer de la poésie : cette variété, qu'on ne trouve pas dans ses odes pindariques et qu'il n'a introduite qu'assez timidement dans d'autres pièces, c'était la seule forme sous laquelle il fût possible de faire passer chez nous quelque chose des rythmes expressifs de Pindare. Tout n'est pas dit encore à cet égard avec la cantate et l'opéra. Il en est de même pour l'alliance de la musique et de la poésie. Si Ronsard ne semble pas avoir fait beaucoup pour la réaliser lui-même heureusement, du moins faut-il reconnaître que cet imitateur si infidèle de l'antiquité l'avait étudiée avec assez d'intelligence et de soin pour constater la puissance expressive de la musique grecque avec ses modes et ses genres. Ce trait marque bien ce mélange d'enthousiasme et d'érudition qui caractérise la renaissance.

Dans notre siècle, personne assurément n'a jamais eu l'intention de pindariser. Si par impossible il était arrivé à nos grands lyriques de songer à Pindare, ç'aurait été sans doute pour s'applaudir de n'avoir rien de commun avec les pindarisans du siècle dernier. Indiquons cependant, sans prétendre d'ailleurs les juger encore une fois, certaines analogies qui les rapprochent du lyrisme grec. La

première est dans les qualités musicales de leurs vers. Il est clair que chez eux on ne trouve rien de comparable à cette composition savante des mètres et de la musique qui s'unissaient intimement dans le contour sinueux des grandes strophes de Pindare; mais, par le sentiment du rythme et par les effets d'harmonie, la poésie est devenue elle-même une musique, assez sensible à notre oreille pour nous rendre quelque chose des impressions du lyrisme antique. Il y a aussi des rapports plus directs, que l'on peut observer dans l'élocution.

Pour type de ces caractères nouveaux de notre poésie qui font penser à Pindare, il faut choisir évidemment l'homme illustre qui doit à la supériorité de son talent et à sa puissante fécondité le privilège de jouir depuis trois quarts de siècle de sa propre gloire, plus florissante aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Victor Hugo fait de lui-même avec plus de succès ce que Ronsard conseillait de tenter sous l'inspiration de la muse grecque. Comme lui, il s'attache à l'étude des rythmes, à la recherche des *vocables signifians,* qui représentent et peignent les objets par leurs caractères saillans et extérieurs. On peut trouver parfois entre le poète des *Orientales* et le chef de la pléiade une certaine ressemblance de goût et de procédés dans l'emploi de deux matières différentes. Ronsard était épris de l'antiquité : aux richesses mythologiques le poète français préfère celles que lui offrent les mœurs locales, en Espagne, en Orient, et dont l'éblouissement l'attire. Ce qui le distingue de Ronsard et le rapproche du lyrique thébain, c'est que partout il distribue à flots la lumière, la couleur et la vie. Sa poésie, comme celle de Pindare, se meut, s'illumine de rayons rapides, se répand en sonorités éclatantes ou se repose sur des harmonies éteintes. Il faudrait citer; mais comment choisir dans cette multitude de beaux vers? D'ailleurs les beautés de Victor Hugo ne sont pas de celles qui se découvrent par un effort d'analyse; elles frappent d'elles-mêmes les yeux et les oreilles, et elles abondent. On pourrait transcrire, comme un exemple d'expression musicale et de couleur, presque toute la pièce intitulée *la Bataille perdue.*

Allah! qui me rendra ma redoutable armée?
La voilà par les champs tout entière semée,
Comme l'or d'un prodigue épars sur le pavé.
Quoi! chevaux, cavaliers arabes et tartares,
Leurs turbans, leur galop, leurs drapeaux, leurs fanfares,
C'est comme si j'avais rêvé!

Et plus loin :

Les noirs linceuls des nuits sur l'horizon se posent.

Dans la même gamme assombrie et calme, rappelez-vous ailleurs cette personnification pittoresque et vivante d'une ville espagnole :

> Toujours prête au combat, la sombre Pampelune,
> Avant de s'endormir aux rayons de la lune,
> Ferme sa ceinture de tours.

Ou bien cette image de la nuée portant le feu du ciel :

> On croit voir à la fois, sur le vent de la nuit,
> Fuir toute la fumée ardente et tout le bruit
> De l'embrasement d'une ville.

Quand, au milieu de la torpeur classique de la restauration, résonnèrent ces admirables vers, on sentit qu'une nouvelle poésie était née chez nous. Relevons seulement encore, pour nous rattacher plus étroitement à notre sujet, un emploi hardi des épithètes, conforme au désir de Ronsard et à la pratique constante du lyrisme grec, qui concentre en elles, comme par le jet rapide de la pensée, des idées, des émotions ou des images. Ainsi le poète, parlant à un enfant affligé, lui demande :

> Qui pourrait dissiper tes chagrins *nébuleux?*

Il veut sécher ses yeux,

> Pour que dans leur azur, *de larmes orageux,*
> Passe le vif éclair de la joie et des jeux.

Un passage de la même pièce rappelle plus directement Pindare :

> Pour rattacher gaîment et gaîment ramener
> En boucles sur ta blanche épaule
> Ces cheveux qui du fer n'ont pas subi l'affront,
> Et qui pleurent épars autour de ton beau front,
> Comme les feuilles sur le saule.

Le lyrique grec, dans la IVe Pythique, achève la peinture de Jason, apparaissant sur la place d'Iolcos dans tout l'éclat de son élégante beauté, par un trait analogue :

« Les boucles brillantes de sa chevelure n'avaient pas disparu sous le fer; mais elles rayonnaient flottantes sur tout son dos. »

Un examen plus prolongé ferait découvrir dans le détail d'autres points de comparaison. Cependant il ne faut pas exagérer les rapports; il vaut mieux, au contraire, dans un véritable esprit critique, qui éclaire le passé et le présent l'un par l'autre, profiter de ce rapprochement pour mieux sentir les différences, et ne pas hésiter

à reconnaître qu'elles sont grandes et tout à l'avantage de Pindare. Il doit d'abord sa supériorité à la langue de son pays et de son temps, qui, malgré plusieurs siècles de brillante existence, n'est pas immobilisée dans des formes fixes, mais, pleine de sève et toujours prête à s'accroître, se plie aux transformations avec la souplesse d'un corps d'adolescent. Il en résulte que les hardiesses y sont naturelles, qu'elles s'y multiplient impunément et que le goût apporte moins d'entraves à un poète qui d'ailleurs ne connaît guère ni les impropriétés ni les incertitudes, mais porte dans son œuvre cette sûreté de main particulière à l'art antique.

Il y a de plus dans ce style si facilement riche une rapidité et une variété qui n'admettent ni l'amplification ni des procédés de développement commodes comme l'énumération. L'amplification, legs impérissable de la rhétorique latine, notre éducatrice, est contraire au lyrisme grec. Ces répétitions de formules, qui, dans une énumération, offrent au mouvement poétique comme des points d'appui où il peut se reprendre, auraient paru aux Grecs d'une intolérable monotonie. Pindare possède une trop grande richesse de tours, son allure est trop forte et trop souple pour qu'il en ait besoin. Dans le même ordre d'idées, ce qui n'est pas le moins frappant, c'est que l'antithèse lui est inconnue. Quel vide chez Victor Hugo, si l'on supprimait les antithèses! Quelle gêne pour sa pensée comme pour son style, si on lui interdisait l'usage de cette forme qui est devenue comme le moule fatal de tout ce qu'il conçoit et de tout ce qu'il dit! Pindare se passe de ce genre de ressources; chez lui les idées et les expressions se suffisent à elles-mêmes; chacune vaut par sa force propre, et la strophe se soutient par son élan naturel, sans le secours de ces artifices extérieurs. Sa poésie est vierge de toute atteinte de la rhétorique.

On remarque aussi chez Pindare un caractère plus plastique, tandis que la couleur domine chez Victor Hugo. C'est ici que paraît surtout la différence de l'art grec et de cet art si moderne. Le poète ancien, étranger à toute affectation, ignore ce que c'est qu'une attitude; mais directement, dans la nature, il saisit nettement les formes de la vie, et son imagination en reproduit les contours précis et purs. Le poète moderne, qui préfère l'effet à la vérité et le décor au paysage naturel, évoque des visions. Le merveilleux du premier emprunte ses élémens à la réalité, celui du second est fantastique. Chez celui-ci, les sensations ont souvent quelque chose de trouble ou de vague comme celles du rêve; souvent elles naissent d'une imagination échauffée sous le souffle de la poésie du Nord, qui se complaît dans sa propre ivresse et aime à créer dans le vide. Cette sorte de fièvre est étrangère à l'art grec, dont, en général, les belles œuvres, filles saines et vigoureuses d'un pays

de lumière et de vérité, supportent et demandent, pour être bien vues, le plein jour où elles sont nées.

Ces idées ne sont pas particulières à notre sujet. Elles s'imposent chaque fois que des ouvrages, fortement marqués du caractère moderne, méritent d'être comparés aux ouvrages antiques et nous sollicitent à nous élever jusqu'aux principes supérieurs de l'art. Indiquons un dernier trait, qui paraîtra peut-être plus précis. Nous reconnaissions en commençant que Pindare manque de tendresse et n'est pas dramatique. Du moins son fier génie est-il pénétré par un sentiment profond des secrètes tristesses de l'âme humaine. C'est pour cela que ses odes, magnifiques au début, remplies d'images éclatantes et de mouvemens superbes, semblent souvent s'adoucir et se calmer en finissant, pareilles à une harmonie qui s'éteint : souvent les dernières paroles, au moment où meurent les derniers sons de la lyre, laissent, après la glorification des victoires ou des destinées célèbres, une impression plus grave et plus recueillie. Telle est ici encore la tendance générale de l'art grec : il cherche la sérénité. L'art moderne, au contraire, surtout chez le représentant illustre qui nous a paru rappeler quelques côtés de Pindare, a souvent pour but dernier l'étonnement, l'effet, et réserve pour la fin son principal effort.

Faut-il se borner à constater ces différences, ou bien peut-il naître de là quelques réflexions qui intéressent l'avenir de notre poésie lyrique? Doit-on s'en tenir à ces formes créées ou renouvelées par les maîtres contemporains, ou bien serait-il possible, dans le champ infini de l'art, d'innover encore? Serait-il défendu à un génie puissant de briser les moules adoptés et de secouer le joug monotone des procédés, soit pour donner au vers libre, dans l'expression des idées élevées et de la passion, la valeur qu'il a su prendre dans la poésie familière de La Fontaine, soit même pour inventer des dessins de strophe plus amples et plus souples? Est-ce un simple rêve, auquel se refusent les lois qui déterminent la constitution musicale de notre poésie, et doit-on se contenter de souhaiter la venue d'un poète qui sache faire du nouveau avec les formes existantes? Nous soumettons ces questions aux habiles ouvriers qui ne cessent de travailler chez nous le rythme et tout le matériel de la science poétique. Quant à nous, qui ne prétendons rien décider, nous affirmerons seulement, pour conclure, que, le jour où l'on verrait paraître en France une poésie lyrique à la fois ample et précise, éclatante et variée, concentrée et vivante, non-seulement par le détail, mais par la continuité du souffle qui l'animerait, on y serait plus près de Pindare et on le comprendrait mieux.

JULES GIRARD.

CINQUANTE ANNÉES

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS

IV[1].

LA RÉVOLUTION DU 24 FÉVRIER 1848. — M. THIERS ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE EN FRANCE.

A voir les choses dans la pleine lumière de l'histoire, avec leur caractère et leur suite, après plus de trente années révolues, on peut dire que la révolution du 24 février 1848 a été une des plus malencontreuses aventures d'un siècle qui a vu pourtant bien des aventures. C'était la destinée de la monarchie de juillet frappée à mort dans cette journée appelée « funeste » par M. Thiers, de périr pour des fautes ou des erreurs de conduite qui n'avaient rien d'irréparable, qui surtout ne valaient pas une révolution, et de n'apparaître qu'après sa chute dans ce qu'elle avait de bienfaisant et d'utile. Elle avait eu sans doute ses illusions ou ses obstinations, ses aveuglemens et ses accidens aggravés à la dernière heure par l'imprévu, par la désorganisation soudaine de toute défense. En

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 juin et du 1er décembre 1880.

réalité cependant, elle avait donné à la France de longues années de prospérité intérieure, de liberté régulière, et loin de mériter son sort comme la monarchie qui l'avait précédée pour avoir voulu violer les lois, elle tombait avec la loi. Elle se survivait à elle-même par ses œuvres, par les intérêts qu'elle avait développés, par les habitudes qu'elle avait créées, par l'estime qu'elle avait conquise dans sa vie laborieuse. A l'extérieur, elle avait pu, il est vrai, se donner parfois des apparences de faiblesse et risquer sa popularité en contenant les impétuosités du sentiment national, les ardeurs guerrières et révolutionnaires. Elle avait du moins réussi, sans troubler la paix du monde, à dégager la France sur sa frontière du nord par la création d'une Belgique indépendante, à fonder un royaume algérien sur la Méditerranée, à maintenir l'honneur de nos armes à Anvers comme à Isly, dans le golfe du Mexique comme au Maroc. Elle s'était fait une assez grande place pour que sa chute retentît en Europe, attestant encore l'influence française, — et cette politique de la paix qu'on lui avait si souvent reprochée n'était pas si déshonorante, puisque le lendemain Lamartine, le premier porte-parole de la république naissante, ne trouvait rien de mieux que de la reprendre en la relevant par la pompe du langage. En un mot, la monarchie de juillet, dans sa défaite, avait cette fortune de disparaître sans avoir manqué à la constitution ni aux lois, de laisser la France libre, intacte dans ses frontières comme dans son ascendant.

C'était au contraire la fatalité de la révolution du 24 février 1848 de se produire comme un grand désordre, comme une catastrophe sans nécessité et sans préparation, sans profit et sans gloire, mais non sans des conséquences redoutables et lointaines qui ne sont pas encore épuisées. La révolution de 1848 avait cela de caractéristique et de périlleux de rejeter brusquement la société française dans l'inconnu, d'interrompre d'un seul coup tout un mouvement qui, après avoir commencé au lendemain de l'empire, s'était continué sous les deux monarchies, qui tendait à la fondation d'un régime de libertés régulières, de progrès gradué, à l'abri des convulsions d'anarchie et des dictatures. Sous prétexte d'un droit populaire, dont quelques chefs de sédition violateurs des lois et du parlement se constituaient les ministres, elle était la réintégration de la force dans les affaires de la France, et en naissant de la force elle appelait, elle provoquait les réactions de la force. Elle rouvrait cette voie qu'on croyait fermée, où selon le mot expressif du chef le plus brillant de la révolution, « les 18 brumaire du peuple préparent les 18 brumaire du despotisme. » Chose curieuse, qui montre avec quelle rapidité les situations mûrissent et la logique des événemens se dégage ! A peine la monarchie constitutionnelle vient-elle de

disparaître tout se précipite. Le 25 février, le drapeau rouge, emblème menaçant d'anarchie, se promène sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et s'il s'arrête devant la magie d'une parole éloquente, l'anarchie reste, elle est dans l'état! Deux jours après, comme l'héritier voyant une succession s'ouvrir, le prince Louis Bonaparte, le prétendant de Strasbourg et de Boulogne, est à Paris. Il fait acte de présence, et au conseil qu'il reçoit de s'éloigner, il répond en mettant un orgueil calculé à constater publiquement que déjà on le craint. « Vous pensez, dit-il au nouveau gouvernement, que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras : je m'éloigne donc momentanément... »

L'héritier du 24 février n'a pas perdu un instant pour se montrer, de telle sorte que, par un saisissant rapprochement, à deux jours d'intervalle, apparaissent comme dans un éclair la révolution avec ses périls et ce qui en doit être la conséquence ou l'expiation, le coup d'état du peuple déjà réalisé et le coup d'état napoléonien en perspective. En un mot, le 24 février met le signet à une histoire de trente-quatre années qui représente l'ère constitutionnelle et libérale de la France, pour rouvrir une autre histoire aux péripéties tragiques et redoutables.

I.

« De quels événemens extraordinaires et prodigieux vous m'informez! écrivait de Londres lord Palmerston à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Normanby. Cela ressemble à un drame en cinq actes et n'a guère pris plus de temps pour se jouer. » C'était bien un drame en effet, le drame orageux, toujours changeant en apparence, au fond assez invariable, des destinées françaises.

Qu'allait être cette république qui, après avoir perdu depuis dix-huit ans tant de batailles autrement graves contre la monarchie constitutionnelle, reparaissait maintenant presque sans combat sérieux, dans une échauffourée d'hiver? Elle surprenait assurément tout le monde, à commencer par ceux qui triomphaient. Elle surprenait encore plus et elle consternait ceux qui, faute de l'avoir prévue, avaient peut-être aidé sans le vouloir à sa victoire et dont elle confondait les idées. Pour la masse de l'opinion elle ressemblait à une énigme menaçante. Avant même que Paris et le pays tout entier pussent se reconnaître, elle était devenue un fait; elle avait son gouvernement sous la forme d'un incohérent décemvirat porté à l'Hôtel de Ville; elle avait entre ses chefs improvisés, à côté du vieux Dupont de l'Eure et de Ledru-Rollin, d'Arago et de Louis Blanc, du journaliste Armand Marrast et d'un ouvrier inconnu, l'homme le mieux fait pour la décorer d'un éclat inattendu, Lamartine, tout enivré de

la poésie des aventures et des révolutions. Que cette république renaissant ainsi, avec du temps, si elle en avait, et beaucoup de sagesse, avec le concours des anciens républicains éclairés par l'expérience et des républicains nouveaux ralliés à la nécessité, pût devenir un régime régulier, ce n'était point impossible sans doute. Le danger malheureusement plus vraisemblable pour elle était de ne pouvoir se fixer, d'échapper à toute direction modératrice, de déchaîner les passions anarchiques, les utopies, la guerre civile, de susciter à courte échéance la réaction des instincts conservateurs effrayés, des intérêts menacés, — et par cet irrésistible courant de réaction, de remonter bien au-delà du point de départ du 24 février, jusqu'aux dictatures de la force. C'était là justement le nœud du nouveau drame qui s'engageait dès la première heure sur les barricades de février pour ne plus s'interrompre jusqu'au fatal dénoûment préparé par la complicité volontaire ou involontaire de tous les partis, des vaincus de la veille et des vainqueurs eux-mêmes. Lord Palmerston, dans son langage imagé, ne se trompait que sur un point : le drame au lieu d'être fini ne faisait que commencer ou recommencer.

La république de 1848, par le fait, a vécu un peu moins de quatre ans, et dans cet espace de moins de quatre années elle n'a été qu'une longue crise qui a ses phases successives de violences et de trêves. Au début, sous le gouvernement provisoire du 24 février jusqu'à la réunion de l'assemblée constituante, au 4 mai, l'anarchie se déchaîne au sein de cette société française, la veille encore paisible, maintenant menacée dans sa sécurité comme dans sa fortune. Tout est remis en doute ; tout est livré aux hasards, aux manifestations de la rue, aux excitations des clubs, aux suggestions de la misère envenimée et des passions, aux conspirateurs et aux sectaires, à peine contenus par une dictature divisée elle-même, complice ou impuissante. C'est la première phase qui, à travers les « journées » du 17 mars, du 16 avril, du 15 mai, va se résoudre dans cette formidable explosion de juin, où tous les élémens anarchiques se concentrent pour une lutte désespérée, où la France et la république naissante ont besoin, pour se sauver, selon le mot de M. Thiers, « de verser plus de sang qu'il n'en a coulé dans toutes les journées de la révolution et dans les plus difficiles journées de la monarchie. » Le tragique conflit de cinq jours marque le point d'arrêt. La seconde phase, au lendemain de la victoire de juin, c'est une autre dictature, la dictature de l'ordre, le règne du général Cavaignac, l'honnête et ferme soldat, de l'assemblée constituante dégagée de tout péril immédiat d'insurrection, des républicains relativement modérés maîtres du pouvoir. Les uns et les autres auraient pu utiliser cette paix reconquise, ce répit qui dure cinq

mois; ils ne savent que préparer et voter une constitution qui, au lieu d'organiser la république, perpétue la révolution en mettant en présence une assemblée unique, permanente, souveraine, et un pouvoir exécutif redoutable par son origine populaire, par la toute-puissance de l'élection directe. Pendant ce temps, l'instinct public, profondément troublé, a déjà pris un autre cours. Le nom de Napoléon a surgi comme une menace. Le prince qui se présentait encore assez obscurément au 27 février est bientôt élu représentant dans quatre départemens, puis après une démission, dans cinq départemens, — à Paris même! Ce qu'on tente pour l'évincer le désigne et ne tarde pas à faire de lui un candidat à la présidence. Cette expérience de moins d'une année, toute pleine de luttes civiles, de déchiremens, d'anxiétés sociales a produit ses fruits, et c'est ainsi que la France, interrogée pour la présidence, répond par cette élection napoléonienne du 10 décembre, surmontant la république d'un nom qui en est pour ainsi dire la négation. Quelques mois encore le mouvement se complète par l'élection d'une assemblée législative composée en majorité de conservateurs et de libéraux de toutes les monarchies, pour le moment confondus dans un même parti, — le parti de l'ordre!

Ici tout change. C'est la phase de réaction définitive qui s'ouvre, qui s'accentue et se coordonne pour se dérouler trois années durant, à travers toutes les péripéties. C'est le retour déclaré à une autre situation, à d'autres hommes. Les républicains, après avoir essayé de troubler les derniers jours de l'assemblée constituante, ne sont plus qu'une minorité dans la nouvelle assemblée législative, et, particularité curieuse, dans cette minorité républicaine, les modérés, les politiques comme le général Cavaignac et ses amis, sont désormais moins nombreux que les violens, les agitateurs, les socialistes qui compromettent la république en croyant la défendre. Entre le nouveau président et la majorité de réaction, qui est représentée au pouvoir par le premier ministère de M. Odilon Barrot, de M. de Falloux, qui a ses chefs, ses guides dans le parlement avec M. Molé, M. Thiers, M. Berryer, M. de Broglie, M. de Montalembert, qui a son représentant militaire dans le général Changarnier, l'intelligence semble d'abord intime et complète. Ils sont d'accord tant qu'il s'agit de tenir tête à la sédition comme au 13 juin 1849, de reconstituer les forces de répression, de multiplier les garanties sociales à l'intérieur et de préserver la France des aventures révolutionnaires à l'intérieur, d'envoyer une armée à Rome pour rétablir le pape Pie IX, dépossédé par une république de hasard. Cet accord des pouvoirs et des grandes influences parlementaires, mis sous la garde d'un ministère qui réunit un moment M. Barrot et M. de Falloux, M. Dufaure et M. de Tocqueville,

cet accord est cependant plus apparent que réel et cache déjà plus d'un malentendu. La mésintelligence éclate bientôt. L'alliance est, sinon tout à fait brisée, au moins assez relâchée pour ne plus se renouer que par circonstance, dans quelque moment d'émoi, comme après l'élection socialiste de Paris au printemps de 1850. La lutte est au fond de tout; elle renaît sans cesse de mois en mois, de session en session. C'est selon le langage d'alors, la guerre du parlement et de l'Élysée : au bout est le 2 décembre 1851!

Il y a donc dans cette tumultueuse carrière, ouverte par la révolution de 1848, dans ce drame aux péripéties multiples, il y a donc à travers tout deux périodes principales : l'une où la république, par ses agitations, suscite la résistance et fait une obligation du combat, — l'autre où, par degrés, en dépit de tous les efforts, la réaction, personnifiée encore une fois dans un Napoléon, court à un nouveau 18 brumaire. Quels sont dans ces phases diverses, presque opposées, mais liées par une terrible logique, les mobiles, les inspirations, les interventions, les actes de M. Thiers aux prises avec des dangers successifs? quel a été son rôle dans ce courant redoutable d'événemens, avant le 10 décembre 1848 et après le 10 décembre, vis-à-vis de la république et vis-à-vis de la présidence napoléonienne, ce prélude d'un nouvel empire?

La révolution de février était certes une pénible épreuve pour M. Thiers et ses amis, qui, en faisant la guerre à un cabinet, en combattant une politique, ne se proposaient nullement de renverser la monarchie de juillet. M. Odilon Barrot et son parti ne le voulaient pas plus que M. Thiers et ses amis. Les uns et les autres, appelés aux Tuileries le matin du 24 février, n'avaient touché au gouvernement que pour voir tout s'écrouler. M. Thiers, dans cette matinée, avait-il eu le pouvoir de sauver la monarchie? Il s'en est défendu depuis avec véhémence dans une occasion où, devant l'assemblée de la république, il venait de soulever des orages en appelant « funestes » les journées de février. « Je proteste, s'écriait-il, devant l'histoire et la postérité contre cette assertion que les partis jettent quelquefois à la tête de mes amis et particulièrement à la mienne, que nous ayons eu dans ces journées le pouvoir de sauver la monarchie. Non, nous n'avons pas eu ce pouvoir... Croyez bien que, si cela avait dépendu de notre dévoûment le plus absolu, elle existerait encore! » Il avait eu même en pleine crise, — c'est lui qui l'a raconté quelques années après (1), — il avait eu une idée qu'il a

(1) On retrouvera avec intérêt quelques-unes des opinions ou des impressions que M. Thiers exprimait souvent avec l'abandon de la familiarité dans un livre anglais qui n'est qu'une collection de souvenirs sur les hommes politiques français : *Conversations with M. Thiers, M. Guizot*, etc., by the late Nassau William Senior. London, 1878.

réalisée plus tard, dans de bien autres extrémités. Il avait proposé au roi de retirer les troupes d'un combat de rues mal engagé et de se replier sur Saint-Cloud avec l'armée ralliée sous le maréchal Bugeaud. Il se flattait d'avoir là avant peu soixante mille hommes et de pouvoir reprendre Paris avec le concours de la garde nationale elle-même effrayée par quelques jours d'anarchie. Pour jouer une si terrible partie, il aurait fallu une confiance, une résolution qu'on n'avait plus. Il était trop tard ou trop tôt!

Une fois la royauté frappée à mort, M. Thiers était rentré chez lui avec l'amertume du désastre accompli, avec le pressentiment des dangers qui allaient naître d'une révolution nouvelle. Il se sentait assurément vaincu de toute façon, vaincu dans ses idées, dans ses opinions constitutionnelles, dans ses attachemens politiques et dynastiques; mais en même temps, la première émotion passée, d'accord avec ses amis, il se disait qu'on ne devait ni conspirer, ni avoir l'air d'émigrer à l'intérieur, ni même créer des embarras à ce gouvernement provisoire qui venait de surgir, pour lequel il n'avait aucune sympathie, qui était cependant pour l'instant tout ce qui restait d'un ordre régulier. Sans renoncer à un rôle public que les circonstances devaient nécessairement lui rendre un jour ou l'autre, il ne montrait aucun empressement à sortir de sa retraite momentanée. Aux élections de l'assemblée constituante, s'il ne déclinait pas la candidature qu'on lui offrait dans les Bouches-du-Rhône, il ne la recherchait pas. Il ne cachait pas à ses amis de Provence qu'il n'avait « ni voulu, ni désiré la république, » que s'il l'acceptait sans arrière-pensée, il n'entendait désavouer aucune partie de sa vie. Chose à remarquer, M. Thiers était peut-être l'homme que tenaient le plus à exclure dans les premières élections les républicains du ministère de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, M. Jules Favre, et, par une coïncidence curieuse, c'était un jeune homme encore inconnu, commissaire de la république à Marseille, M. Émile Ollivier, qui mettait tout son zèle à servir les passions exclusives des grands électeurs du ministère de l'intérieur. On y dépensa quelque argent des fonds secrets! M. Thiers n'était pas élu, en effet, à Marseille; il ne l'était qu'un mois après dans les élections partielles, et cette fois avec éclat, dans cinq départemens. Il était élu à Paris avec le prince Louis Bonaparte et le général Changarnier. — M. Berryer, M. Odilon Barrot, M. de Falloux, M. de Montalembert, avaient déjà été nommés; M. Molé allait avoir son tour. Le premier résultat de ces quelques mois d'agitation et l'expérience du suffrage universel était de ramener l'un après l'autre sur la scène les hommes de toutes les monarchies, envoyés spontanément et sans distinction par la France au secours de la société en détresse.

C'est aux jours les plus agités du mois de juin, entre l'émeute avortée du 15 mai et la formidable insurrection près d'éclater, que M. Thiers rentrait dans l'action politique par une quintuple élection qui révélait à la fois et les prompts retours de l'opinion et l'importance de l'homme. Il y rentrait dans des momens certes difficiles, où tout semblait confondu et remis en doute, où la société française, inquiétée sur son avenir, sentait le besoin de se défendre par les armes comme par le conseil et par la parole. Il se retrouvait, non plus dans une de ces chambres de la monarchie où il régnait, mais dans une assemblée républicaine omnipotente, nouvelle pour lui comme pour tout le monde, où il savait que son passé lui valait des défiances, — et ce n'est pas là ce qui l'effrayait. Il a dit plus tard que c'était une des assemblées où il avait le mieux aimé parler. « Ses membres, ajoutait-il, étaient intelligens et honnêtes, mais ignorans; ils arrivaient de leurs provinces pleins de toutes sortes de préjugés que je trouvais grand plaisir à détruire. » Ce qui le préoccupait avant tout, c'était justement de gagner par la raison cette assemblée honnête, bien intentionnée, mais inexpérimentée, de travailler avec elle et par elle, par son autorité souveraine, à préserver le pays des conséquences intérieures et extérieures d'une révolution qui venait de rouvrir une ère d'aventures indéfinies. La politique pour l'instant, en un mot, c'était la guerre non-seulement dans les rues, mais dans le parlement, dans les comités, la guerre pour les vieux principes d'ordre, pour l'intégrité des traditions administratives, diplomatiques ou financières, pour la sauvegarde des intérêts ébranlés, — contre les faux systèmes, les utopies de subversion sociale et de désorganisation.

Cette guerre de défense et de résistance, M. Thiers, pour sa part, l'acceptait dans toute son étendue; il l'acceptait dès la première heure pour la continuer sans interruption sous tous les pouvoirs, d'abord sous le général Cavaignac, puis sous la présidence napoléonienne, dans l'assemblée constituante, puis dans l'assemblée législative, contenant ou stimulant les gouvernemens et les ministres, les embarrassant quelquefois de sa protection, parlant ou agissant en conseiller prodigieusement vif et toujours indépendant. Avec sa supériorité, il était naturellement un des premiers dans cette élite des vieux parlementaires du régime constitutionnel qui passaient désormais pour réactionnaires parce qu'ils représentaient l'expérience et à qui une piquante boutade de polémique allait bientôt donner le nom de « burgraves. » — C'était dans tous les cas un « burgrave » d'une singulière jeunesse d'esprit, retrouvant tout son feu, sa dextérité, son art de tacticien — et peut-être des illusions nouvelles pour de nouveaux combats.

II.

Il faut bien se fixer sur les idées, les mobiles, les impressions de M. Thiers dans cette campagne où il voyait une question d'existence non plus désormais pour la monarchie qui avait disparu, mais pour l'ordre social tout entier, pour l'ordre libéral et parlementaire.

La république, il ne l'avait certes ni voulue ni appelée, et il ne s'en cachait pas. — « Nous ne sommes pas les pères de l'enfant, » disait-il un jour dans une spirituelle repartie. Il ne l'avait pas appelée, — il ne la contestait pas non plus, du moment qu'elle avait reçu la sanction d'un vote de la France. A son entrée dans l'assemblée constituante, il avait tenu à s'expliquer et il avait dit : « Mes amis et moi, nous n'avons pas désiré, nous n'avons pas fait la république, mais nous l'acceptons loyalement. Pour tout homme de bon sens, le gouvernement légal du pays est toujours digne de ses respects... La forme avec laquelle nous cherchions à faire le bien est brisée; ce bien, nous persisterons à le poursuivre sous la forme actuelle comme sous la précédente. Nous avons, dans tous les temps, désiré la liberté, non pas celle des factions, mais celle qui consiste à placer les affaires publiques à l'abri de la double influence et des cours et des rues. Nous avons désiré la bonne administration des finances, la grandeur du pays, une politique nationale. Nous poursuivrons tout cela dans l'avenir comme dans le passé... » Avant peu, à un moment où il sentait plus que jamais la nécessité de l'alliance de toutes les forces conservatrices, il devait aller plus loin et il ne craignait pas d'ajouter : « Soyez convaincu que je ne suis pas, quoique je ne l'aie pas voulue et faite, un ennemi de la république aujourd'hui. Elle a un titre à mes yeux, *elle est de tous les gouvernemens celui qui nous divise le moins...* Je ne veux pas me faire à vos yeux meilleur que je ne le suis; je ne veux pas vous dire qu'une institution qui n'avait pas, il y a quelques années, ma confiance, l'ait acquise. Je vous dis seulement, en bon citoyen, qu'à mes yeux ce gouvernement nous divise moins qu'un autre. Il est, de plus, le gouvernement légal... » C'est la position prise par M. Thiers. Sans affecter une confiance qu'il n'éprouvait pas, sans se donner pour un converti, il ne combattait donc pas précisément la république constituée, organisée, si elle pouvait devenir un régime régulier.

Ce qu'il combattait sans pitié, sans merci, c'était la république des sectaires et des conspirateurs, la république révolutionnaire préparant la guerre civile par les passions qu'elle fomentait, menaçant la paix universelle par les complicités qu'elle acceptait dans

les séditions européennes, s'attaquant aux fondemens de la société par les utopies qu'elle déchaînait. Le socialisme sorti tout armé de la crise anarchique de février, c'était pour lui l'ennemi. Il le poursuivait de sa redoutable verve de bon sens, un peu théoriquement dans son ouvrage de philosophie politique, le livre sur *la Propriété*, et d'une façon bien plus directe, bien plus efficace, à la tribune par ses discours de combat. Il soumettait à une inexorable analyse tous les systèmes de réforme sociale, — et le droit au travail qui était près de se glisser dans la constitution, et la banque du peuple de M. Proudhon, et les rêves confus de M. Pierre Leroux, et l'association chimérique de M. Louis Blanc, et les assignats qui étaient le dernier mot de la science financière de M. Ledru-Rollin. Il saisissait corps à corps les novateurs en les mettant dans l'alternative de préciser leurs idées ou d'avouer leur impuissance, ajoutant aussitôt : « Le peuple souffre, dites-vous. Si vous avez autre chose que des généralités dangereuses et funestes, si vous avez un secret, un moyen pratique, vous seriez coupables de ne pas l'apporter à cette tribune, et nous vous écouterons... Au nom de la société en péril, je viens vous demander quels sont vos remèdes. Vous accusez l'ancienne économie politique, les anciens hommes d'état de n'avoir pas amélioré le sort du peuple. Je vous réplique en vous adressant toujours la même question : Quels sont vos moyens?.. Il n'y a rien de plus dangereux, au lendemain d'une révolution à la suite de laquelle le peuple, dont vous voulez améliorer le sort, mais dont vous flattez les passions, s'est emparé du pouvoir, il n'y a rien de plus dangereux que de lui dire qu'il y a quelque part un bien que de méchans détenteurs retiennent dans leurs mains et ne veulent pas lui accorder. Il faut être clair et positif, et, si l'on a des moyens, les apporter à cette tribune. » Et passant en revue tous ces prétendus moyens, il opposait aux utopies meurtrières et vaines les conditions invariables de toute société, — non pas de l'ancien régime, — de la société de 1789, fondée sur la propriété, la liberté du travail et la concurrence des industries.

Ce que M. Thiers combattait aussi de toute son énergie, c'était l'esprit de propagande révolutionnaire, de subversion et d'aventure dans la politique extérieure. Non pas que la révolution de février, sauf quelques échauffourées sans importance du côté de la Savoie et de la Belgique, eût paru impatiente de guerre et d'expansion au dehors. Elle avait été préservée de ces tentations et par ses propres difficultés intérieures et par la diplomatie poétiquement modératrice de Lamartine, et après Lamartine, par la réserve de cet autre chef de la république, le général Cavaignac. Elle était restée incohérente et inactive en présence de l'Allemagne et de l'Italie en feu, ou du moins elle s'était bornée à des paroles, à des

déclarations, à des ordres du jour proclamant des « pactes fraternels avec tous les peuples ; » mais si le danger avait été écarté dans les premiers mois, il reparaissait bientôt par la fatalité des événemens au-delà des Alpes, avec la proclamation de la république à Rome à la fin de 1848, et la défaite définitive du Piémont à Novare au mois de mars 1849. L'Italie, un instant heureuse dans sa guerre d'indépendance de l'été de 1848, était la victime, d'abord de la démagogie qui avait tout perdu à Turin comme à Florence et à Rome, puis de la réaction qui se réveillait partout. La question était maintenant de savoir si la France de février, après s'être abstenue à une heure plus favorable, pouvait reprendre l'œuvre de « l'affranchissement de l'Italie, » au moment où tout avait changé de face, où la Russie intervenait pour l'Autriche en Hongrie, où les impériaux venaient de reconquérir leur ascendant en Lombardie par la victoire de Novare et où l'Italie elle-même se sentait pour longtemps vaincue.

L'occasion avait fui, on ne pouvait plus rien pour l'indépendance de l'Italie sans risquer une guerre universelle, et là aussi, aux agitateurs qui ne reculaient pas devant cette guerre, M. Thiers adressait ces vives apostrophes : « Quand il s'agissait du socialisme, j'ai dit aux socialistes : Apportez vos systèmes ! Je dirai maintenant aux défenseurs de l'Italie qui ont la prétention de l'aimer seuls : Quel est votre moyen ?.. Vous voulez l'affranchissement de l'Italie ! Qu'entendez-vous par l'affranchissement de l'Italie ?.. Vous voulez, parlez sincèrement, que la Lombardie et la Vénétie soient indépendantes, c'est-à-dire arrachées à l'Autriche ?.. Eh bien ! y a-t-il ici quelqu'un qui ait imaginé dans son intelligence un moyen diplomatique d'arracher la Lombardie et la Vénétie à l'Autriche ? Il n'y a qu'un moyen, c'est la force... La force ! une armée en Italie, deux armées, trois armées, et une sur le Rhin ! — La guerre !.. L'intérêt pour lequel on la demande est-il suffisant ? Dans les circonstances qui pourraient la justifier, est-on en mesure de la faire ? » Et lorsque peu de jours après, prenant prétexte de ces événemens et de l'envoi d'une expédition française à Rome en faveur du pape, les agitateurs allaient jusqu'à menacer d'une insurrection dans l'intérêt de la république romaine et de la guerre révolutionnaire, M. Thiers revenait impétueusement à la charge en s'écriant : « La question d'ordre est posée partout, et c'est vous qui l'avez posée partout. Eh bien ! la civilisation européenne qui est contenue dans l'ordre aujourd'hui ne reculera pas devant la démagogie qui est à Rome. Non, elle ne reculera pas ! Non, elle ne reculera pas ! » Pour cet intrépide et étincelant esprit il ne s'agissait plus de discuter sur les traités de 1815, sur l'indépendance de l'Italie ; il s'agissait de choi-

sir « entre l'ordre et le désordre » à Rome comme à Paris, dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

Tout ce qui tendait à perpétuer sous une forme ou sous l'autre le désordre né de la révolution de février, M. Thiers le combattait d'une infatigable énergie ; tout ce qui pouvait aider à reconstituer l'ordre détruit, il le soutenait avec les gouvernemens du jour et au besoin malgré ces gouvernemens, — contre les démagogues, et au besoin contre ceux qui, improvisés ministres et dictateurs depuis février, chefs officiels de la république, n'avaient su, dans un règne de quelques mois, que donner le spectacle d'une violente, d'une ombrageuse et stérile domination de parti. M. Thiers ne transigeait ni avec les uns ni avec les autres, et parfois il prenait de terribles revanches contre les républicains plus modérés ou plus politiques que les socialistes, mais inconséquens, qui, après avoir passé leur vie à diffamer la monarchie, dépassaient en peu de temps tout ce qu'ils avaient reproché aux monarchies, qui, après avoir mis la France à mal, se croyaient encore le droit de traiter en ennemis les libéraux et les parlementaires du passé. Il les montrait obligés de recourir aux répressions les plus sanglantes, eux qui avaient si souvent parlé des « massacres de Transnonain, » — déclarant l'état de siège, eux qui avaient appelé l'état de siège une « abomination, » — exagérant les dépenses publiques, eux qui avaient tant crié contre les gros budgets, — cherchant à dominer les élections par les clubs, par des commissaires, après avoir tant déclamé contre les candidatures officielles. Et puis il ajoutait : « Vous avez accusé le passé, permettez au passé, sans termes injurieux, de vous rappeler vos propres actes. Je vous montre le miroir, regardez-vous dedans!.. Ces hommes du passé que vous accusez d'être les ennemis du gouvernement actuel,.. s'ils n'avaient pas mis l'intérêt du pays, intérêt qui était devenu celui de notre conservation à tous, au-dessus de leurs ressentimens, ah! qu'ils auraient pu triompher, tantôt lorsque vous veniez nous annoncer que c'était après quatre et cinq jours de combat qu'on avait rétabli l'ordre, tantôt quand vous apportiez l'état de siège, tantôt quand vous nous portiez des budgets de 16 et de 1,700 millions... Ah ! ils auraient pu vous attaquer rudement, vous rappeler vos inconséquences. Avons-nous joué ce rôle?.. Sommes-nous venus nous armer des diffamations que vous nous aviez jetées à la face pendant dix-huit années pour vous les rejeter à vous à bien plus forte raison? Non, nous avons mis les intérêts du pays au-dessus de tout, nous avons appuyé tous les pouvoirs... » — Il les soutenait effectivement à sa manière, — sans se défendre à l'occasion de montrer leur « suffisance » et leur « insuffisance, » comme on disait alors.

Que par les excitations contraires du temps, la réaction déjà sen-

sible dans l'assemblée constituante, plus décidée dans l'assemblée législative, pût aller fort loin, et que dans le feu de ces luttes M. Thiers lui-même fût exposé quelquefois à paraître avoir changé de camp, de position, d'opinions, c'est possible. M. Thiers n'en disconvenait pas. S'il avait changé dans une certaine mesure, un peu moins peut-être qu'on ne le disait cependant, c'est que tout avait changé autour de lui. C'est la révolution de février qui, en ouvrant une immense crise sociale, avait eu ce résultat de faire de cette nécessité de la résistance une politique et qui à cette politique avait donné d'un seul coup une armée avec des chefs, adversaires ou émules de la veille devenus des alliés du lendemain. C'est le danger qui avait jeté dans un même camp libéraux et catholiques, constitutionnels de 1830 et légitimistes, M. Thiers et M. de Montalembert, M. Molé et M. Berryer, M. de Broglie et M. de Falloux, M. Odilon Barrot et le général Changarnier pour marcher ensemble à ce qu'ils appelaient « une guerre du bien public. » C'était la guerre avec ses entraînemens, et si au courant de ces années il y a des momens où cette guerre semble arrivée à son plus haut degré d'intensité, c'est surtout dans deux circonstances, dans deux affaires décisives, la réforme de l'enseignement par la loi du 15 mars 1850 et la réforme ou la réorganisation du suffrage universel par la loi du 31 mai. C'est le point culminant de la réaction parlementaire pour la république de 1848.

Eh! sans doute M. Thiers était revenu à d'autres idées sur ce premier point de l'enseignement libre, lui le vieux partisan des droits exclusifs de l'état dans l'éducation. Il avait changé, d'abord parce que la constitution même faite par les républicains avait tranché la question qui divisait depuis longtemps l'université et l'église en proclamant la liberté de l'enseignement pour tout le monde sous la simple réserve de la surveillance de l'état et de certaines conditions de moralité et de capacité. C'était décidé, les républicains l'avaient voulu, il n'y avait plus à rétracter une promesse, une liberté inscrite dans la constitution. M. Thiers avait changé aussi, c'est bien certain, par la raison politique qui inspirait tous ses actes, parce qu'il était profondément, passionnément convaincu que la société « malade » avait besoin désormais de la liberté des influences religieuses ou plutôt de toutes les forces morales, de la force de l'église aussi bien que de la force de l'université. Il n'avait pas attendu l'aggravation de la crise républicaine pour le croire et pour le dire. Dès le mois de mai 1848, il avait écrit à un ancien ami, M. Madier de Montjau, le père du député d'aujourd'hui : « Quant à la liberté de l'enseignement, je suis changé! Je le suis non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social... Je ne vois de salut que dans la liberté de l'en-

seignement... Je suis tout comme j'étais; mais je ne porte ma haine et ma chaleur de résistance que là où est aujourd'hui l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie... » Ce qu'il avait écrit au mois de mai 1848, il l'avait rappelé au mois de décembre à M. de Falloux prêt à prendre le ministère de l'instruction publique au début de la présidence napoléonienne, et il le confirmait bientôt en disant dans l'assemblée « avec une audacieuse franchise » pour parler comme lui : « Oui, c'est vrai, je n'ai plus à l'égard du clergé les jalousies et les ombrages que j'avais il y a dix ans... Je le dis très franchement, les partisans de l'église, les partisans de l'état, savez-vous ce qu'ils sont aujourd'hui pour moi ? Ils sont les défenseurs de la société, de la société que je crois en péril, et je leur ai tendu la main. J'ai tendu la main à M. de Montalembert, je la lui tends encore... » De là la possibilité de cette loi de la liberté d'enseignement, promise après tout par la constitution, conclue dans une pensée de transaction entre l'université et l'église, préparée par M. de Falloux, élaborée dans une commission où M. Cousin se rencontrait avec M. Dupanloup et soutenue dans le parlement par les deux hommes les mieux faits pour être les orateurs, les plénipotentiaires des deux parties en présence, — M. Thiers et M. de Montalembert.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ni M. de Montalembert ni M. Thiers n'échappaient aux récriminations amères des partis opposés. M. de Montalembert était accusé par les catholiques à outrance de sacrifier l'indépendance de l'église, de s'allier à l'ennemi par un compromis équivoque, d'être « dupe ou traître. » M. Thiers était accusé par les républicains et les ultra-universitaires d'oublier tout ce qu'il avait dit contre les congrégations, de passer aux jésuites, de livrer l'enseignement laïque. — Ils ne trahissaient ni l'un ni l'autre leurs opinions; ils défendaient simplement d'un commun effort une cause qu'ils mettaient au-dessus de tout, l'intérêt de la « société en péril, » comme ils disaient. Cette cause, M. de Montalembert la défendait avec son ardeur sincère, sa foi passionnée, son impétuosité altière et provocante. M. Thiers la défendait avec son habileté et son art supérieur, s'étudiant à faire la part de tous les droits dans l'œuvre nouvelle, couvrant contre les exagérations de la droite l'état, l'université, — et, aux républicains qui, après avoir décrété toutes les libertés, ne voulaient plus en accepter les conséquences, répliquant vivement : « Il vous est bien commode de vous donner l'honneur de toutes les libertés et de nous laisser, à nous, l'odieux du contraire... Vous proclamez la liberté d'enseignement : elle est applicable au clergé comme à d'autres, et quand le clergé profite des avantages de cette liberté, vous nous dites que nous livrons la jeunesse au parti clérical !.. »

Ce que M. Thiers poursuivait en politique sensé, c'était un grand concordat entre les influences religieuses et les influences laïques dans l'enseignement, un concordat qu'il relevait de tout l'éclat d'une séduisante parole lorsqu'il disait en représentant l'église et l'université comme la religion et la philosophie en présence :

On dit que la guerre continuera... Moi, je vous fais connaître ici tout le secret de mes sentimens. Je crois, j'espère qu'on peut faire vivre ensemble la religion et la philosophie. J'ouvre l'histoire du monde et je vois ces deux grandes puissances, la religion et la philosophie, se combattre souvent, puis faire la paix après avoir combattu. Je les vois se combattre lorsqu'une grande question s'élève qui remue à la fois le cœur et l'esprit humain; mais je vois qu'après ces luttes, elles y ont en général plutôt gagné que perdu. La religion, cette puissance auguste, permettez-moi de le dire, y a gagné un peu de savoir humain; la philosophie y a gagné le respect des choses sacrées. Elles se sont rapprochées, et je n'ai jamais vu, en prenant non pas l'histoire factice faite par les partis, mais l'histoire vraie, je n'ai jamais vu que l'une ou l'autre eût succombé, fût morte. Ce sont deux sœurs immortelles qui ne peuvent pas périr! La religion et la philosophie sont nées le même jour, le jour où Dieu a mis la religion dans le cœur de l'homme et la philosophie dans son esprit. Il faut qu'elles vivent ensemble, l'une à côté de l'autre, qu'elles ne se séparent pas et que dans les temps d'épreuves elles cherchent à se rapprocher plutôt qu'à se détruire. C'est mon vœu; je crois qu'il est réalisé dans la loi.

Si c'était une réaction, comme on le disait, comme l'ont dit surtout depuis de fortes têtes qui ont imaginé de découvrir la « défaillance » d'un grand esprit effrayé dans le concours prêté par M. Thiers à la loi de l'enseignement, cette réaction naissait d'une nécessité de défense créée par une vaste anarchie morale; elle avait de plus cela d'original et de frappant qu'elle se produisait sous la forme d'une liberté consacrée par la constitution, d'une liberté qui pouvait profiter au clergé sans doute, qui était aussi la liberté pour tout le monde. Libre à ceux qui n'admettent de droits que pour eux et pour leurs idées ou pour leurs préjugés de croire que reconnaître la liberté des autres, c'est une « défaillance, » et que la supprimer quand on le peut, c'est un acte de haute politique et de progrès!

La seconde bataille décisive où l'esprit de résistance concentrait son effort, où M. Thiers avait encore ce genre de « défaillance » qui le portait au premier rang des combattans, c'est sur la question même du suffrage universel qu'elle se livrait à peu de jours d'intervalle. Des élections partielles venaient de se faire dans quelques

départemens comme à Paris; elles avaient commencé au mois de mars 1850, elles se complétaient au mois d'avril au milieu des plus vives excitations, et parmi les élus de Paris, l'un, ancien officier de marine, homme à l'intelligence distinguée et troublée, M. de Flotte, était un condamné de juin amnistié, l'autre, M. Eugène Suë, n'avait d'autre titre que de s'être fait le romancier de la démagogie. Le socialisme qu'on croyait avoir vaincu, qu'on s'efforçait de supprimer ou de contenir, faisait une trouée victorieuse par ce scrutin dont triomphaient les républicains extrêmes.

Rien de plus étrangement dramatique, quand on revient vers ces années déjà lointaines, que l'émotion suscitée par un vote qui pour le moment ne changeait pas la majorité dans l'assemblée, mais qui laissait entrevoir la possibilité d'un avènement légal du socialisme aux élections futures de 1852. En peu de jours, les fonds publics avaient baissé de près de 10 francs; une sorte d'effroi avait envahi le monde des affaires, paralysant brusquement l'industrie et le commerce. Aussitôt entre le gouvernement et les chefs de la majorité parlementaire se formait un concert pour chercher dans une révision de la loi électorale un moyen d'opposer une digue au torrent révolutionnaire. Comment trouver ce moyen en restant autant que possible dans la correction constitutionnelle? On ne pouvait ni rétablir un cens, ni essayer de tempérer les emportemens du suffrage universel par le vote à deux degrés, ni modifier les conditions d'âge pour l'électorat, sans toucher à la constitution, qui était précise, et sur le « suffrage direct » et sur l'âge de vingt et un ans; mais la constitution se taisait, elle avait laissé à la loi électorale le soin de statuer sur les conditions de domicile ou de capacité, et ce qu'une simple loi avait fait, une loi nouvelle pouvait le modifier. C'est par là qu'on croyait atteindre le but, en étendant de six mois à trois ans la durée du domicile pour l'électorat, en faisant constater le domicile par l'inscription au rôle de la contribution personnelle et en multipliant les cas d'incapacité ou d'indignité. C'était toute la loi du 31 mai, — « pas audacieux dans la voie de la réaction, » attentat contre le suffrage universel, s'écriait-on au camp des socialistes et même au camp des républicains modérés, — acte de préservation nécessaire, disait-on au camp des conservateurs! M. Thiers était de ceux qui avaient ressenti les élections de Paris comme une injure, comme une menace, et après avoir été un des plus ardens inspirateurs de la loi nouvelle, il en restait un des plus puissans défenseurs.

A vrai dire, M. Thiers avait peu de respect pour le suffrage universel; il le mettait, ainsi qu'il le disait, au nombre de toutes les choses auxquelles il avait dû se résigner depuis quelque temps « sans être converti à aucune. » Il se soumettait à une puissance

établie, il ne se croyait pas défendu de lui parler librement et même de lui tenir tête. Pourvu que la constitution ne fût pas touchée par les mesures qu'on proposait, M. Thiers n'avait souci du reste. Il prenait la loi nouvelle pour ce qu'elle était, non comme un remède souverain, mais comme le seul palliatif possible, comme un moyen de rassurer l'opinion effrayée, de rallier les forces conservatrices. Sa pensée, il l'avouait tout haut, c'était d'enlever au socialisme une partie de son armée par une sorte d'épuration du suffrage universel, par l'exclusion des déclassés, des vagabonds sans domicile, des « nomades » qui sont l'éternel contingent des factions au scrutin comme dans la rue. Le danger pouvait être sans doute de trop céder à une panique, d'éliminer d'un seul coup jusqu'à trois ou quatre millions d'électeurs et de mettre une arme redoutable dans les mains de qui saurait s'en servir. M. Thiers ne s'arrêtait pas, et sans craindre de défier les orages par un de ces mots qui exaspèrent les partis extrêmes, il allait droit à ceux qu'il voulait exclure en s'écriant dans un mouvement d'éloquence :

... Ce sont ces hommes qui méritent ce titre, l'un des plus flétris de l'histoire, le titre de multitude. Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument; mais des amis de la vraie liberté, je dirai les vrais républicains, redoutent *la multitude, la vile multitude*, qui a perdu toutes les républiques. Je comprends que les tyrans s'en accommodent, parce qu'ils la nourrissent, la châtient et la méprisent; mais des républicains chérir la multitude et la défendre, ce sont de faux républicains! Ce sont des républicains qui peuvent connaître toutes les profondeurs du socialisme, mais qui ne connaissent pas l'histoire. — Voyez-la à ses premières pages, elle vous dira que cette *misérable multitude* a livré à tous les tyrans la liberté de toutes les républiques. C'est cette *multitude* qui a livré à César la liberté de Rome pour du pain et les spectacles du cirque, et qui, après avoir accepté en échange de la liberté romaine du pain et des spectacles, égorgeait les empereurs; qui tantôt voulait du misérable Néron et l'égorgeait quelque temps après par des caprices aussi changeans sous le despotisme qu'ils l'avaient été sous la république; qui prenait Galba, puis l'égorgeait parce qu'elle le trouvait trop sévère; qui voulait débaucher Othon, qui prenait l'ignoble Vitellius, et qui, n'ayant plus le courage même des combats, livrait Rome aux barbares... C'est cette *vile multitude* qui a livré aux Médicis la liberté de Florence, qui a en Hollande, dans la sage Hollande, égorgé les de Witt; c'est cette *vile multitude* qui a égorgé Bailly; qui, après avoir égorgé Bailly, a applaudi au supplice, qui n'était qu'un abominable assassinat, des girondins; qui a applaudi ensuite au supplice mérité de Robespierre; qui applaudirait au vôtre, au nôtre; qui a accepté le despotisme

du grand homme qui la connaissait et savait la soumettre; qui a ensuite applaudi à sa chute et qui, en 1815, a mis une corde à sa statue pour la faire tomber dans la boue... Ce n'est pas le peuple, le vrai peuple que nous voulons exclure, c'est cette *multitude* qu'on ne peut saisir nulle part, qui n'a ni domicile ni famille...

Il parlait ainsi, opposant à l'emportement des passions une raison souvent passionnée elle-même, mettant une certaine tactique dans sa véhémence comme il l'a avoué depuis; il ne ménageait rien, et à ceux qui lui répétaient sans cesse qu'il n'était qu'un royaliste conspirant la ruine de la république, il répondait que lui et ses amis plaçaient l'intérêt du pays et de la société au-dessus de la forme de gouvernement, que la république, plus encore que la monarchie, avait besoin d'ordre, qu'en défendant la cause de l'ordre, ils servaient mieux la république que les aveugles qui, en croyant la servir, la perdaient par leurs violences. A ceux qui l'accusaient de procéder par l'astuce, de ne s'être arrêté devant la constitution que parce qu'il n'avait pas osé aller jusqu'à un coup d'état, il répliquait vivement : « Vous dites que nous n'avons pas osé. Essayez de violer les lois, et *vous verriez si nous n'oserions pas!..* » Il montrait le bout de l'épée du général Changarnier, qui commandait encore alors l'armée de Paris et qui se faisait fort de contenir toutes les agitations. Par exemple, il eût été peut-être un peu embarrassé d'expliquer ce qu'il aurait pu oser.

Cette guerre incessante, multiple, qu'on croyait dirigée contre la république, qui ne l'était que contre les excès révolutionnaires, M. Thiers l'avait commencée sous le général Cavaignac, il la continuait sous la présidence de Louis-Napoléon, il la poursuivait dans une situation à vrai dire singulièrement compliquée par cette apparition d'un pouvoir d'acclamation populaire, qui était sans doute une force, une ressource pour les conservateurs, mais qui était aussi un grave danger.

III.

Ce pouvoir nouveau, comment M. Thiers l'avait-il vu à sa naissance? Quels rapports avait-il avec le prince dont le vote du 10 décembre 1848 avait fait un président? M. Thiers a raconté bien plus tard, en 1871, qu'un jour de 1848, au moment où l'assemblée constituante s'avouait vaincue par les élections déjà nombreuses de Louis-Napoléon, il s'était trouvé auprès du prince, qu'il lui avait été présenté par un homme d'esprit, M. Vieillard. — « Et voici, ajoutait-il, la réponse que j'eus l'occasion de faire à une de ses questions; Monseigneur, — car j'ai toujours eu l'habitude de donner le nom qu'exige le respect à ceux qui ont régné ou par

eux-mêmes ou par d'autres, — monseigneur, pas de malentendu entre nous, vous êtes ici malgré moi. Et montrant l'assemblée, j'ajoutai : Ces hommes imprudens qui vous ont rappelé ne savent ce qu'ils font; vous serez leur maître, mais vous ne serez jamais le mien!.. » La vérité est qu'au premier moment M. Thiers s'était montré peu favorable à ce retour de fortune napoléonienne. Il aimait mieux l'empire dans l'histoire, dans ce passé dont il racontait les grandeurs, que dans la réalité contemporaine. Ce n'est que par degré, presque à la dernière heure, en présence d'un mouvement croissant d'opinion, que M. Thiers, ayant à choisir un candidat à la présidence, avait fini par se rallier au prince qui portait à la cause de l'ordre la popularité d'un nom prestigieux et parlait un langage d'une habile modération. « ... M. Louis Bonaparte, écrivait-il, aura au moins l'avantage de nous affranchir du joug d'une coterie incapable, désorganisatrice, antipathique à la France... Je le crois, comme individu, égal au moins au général Cavaignac... M. Molé juge M. Louis Bonaparte comme je le juge moi-même... Maintenant tout ce que je puis vous dire, c'est que, sans affirmer que cette nomination soit le bien, elle nous paraît à tous, hommes modérés, un moindre mal... » M. Thiers suivait l'irrésistible courant sans illusion, sans trop d'humeur, acceptant ce qu'il n'avait pas pu empêcher et se flattant de contenir au besoin par la puissance parlementaire les prétentions qui pourraient devenir dangereuses.

Une nécessité de situation, l'intérêt commun rapprochait pour le moment les chefs des partis conservateurs et le prince qui arrivait au gouvernement avec l'orgueil d'une acclamation populaire, mais qui, exilé jusque-là, étranger aux affaires, presque dépaysé en France, sentait bien qu'il ne pouvait se passer du concours d'hommes éprouvés, connus du pays. M. Thiers entrait vivement dans ces rapports. Ministre, il ne pouvait pas l'être lui-même, et il était le premier à conseiller à l'élu du 10 décembre de former son ministère avec des hommes moins compromis ou moins engagés par leur passé. Il était le négociateur le plus actif de cette première réorganisation d'un gouvernement conservateur avec M. Odilon Barrot, M. de Falloux, M. Drouyn de Lhuys, M. Léon Faucher comme ministres, avec le maréchal Bugeaud comme commandant de l'armée des Alpes et le général Changarnier comme commandant de l'armée de Paris. Sans entrer au pouvoir, il promettait à ceux qu'il pressait d'y entrer de servir sous leurs ordres ou auprès d'eux dans le parlement, d'être toujours prêt « sur un geste » à monter à la tribune, à s'associer à tous les actes du gouvernement, à partager toutes les responsabilités. En réalité, sous ce nouveau consulat de la seconde république, M. Thiers n'a jamais sérieu-

sement voulu être ministre; il tenait à garder sa liberté par précaution, par dignité, préférant rester un conseiller, un inspirateur ou un protecteur, au risque de paraître quelquefois trop protéger ou éclipser les ministres qu'il défendait de sa parole. Au début surtout, M. Thiers voyait souvent le président, qui le recherchait et le flattait jusque dans ses sentimens de famille. Il n'avait pas tardé à démêler tout ce qu'il y avait dans cette tête de visées ambitieuses et d'utopies à demi socialistes, de velléités et de rêves, d'idées confuses sur la politique intérieure aussi bien que sur la politique extérieure. Il comprenait bien qu'on n'était pas au bout des difficultés avec ce prince doux, taciturne, obstiné, prompt à se replier en lui-même après s'être trahi par un mot, réservé et entreprenant, qui répondait aux objections de M. Odilon Barrot sur un projet assez baroque : « Vous pouvez avoir raison sur ce point ; cependant quand un homme qui porte mon nom est élevé au pouvoir, il faut qu'il fasse de grandes choses et frappe les esprits par l'éclat de son gouvernement !.. »

Toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, M. Thiers, avec une liberté familière et vive, s'efforçait de combattre ces impatiences réformatrices et de ramener le nouveau président à la seule politique possible dans les affaires intérieures. « Vous ne pouvez, lui répétait-il, tenter de grandes et soudaines améliorations... Vous n'avez qu'une seule chose à faire : rester tranquille et assurer la tranquillité des autres ! Maintenez à Paris une force militaire suffisante; montrez que vous avez le pouvoir et la volonté de châtier sévèrement toute tentative d'émeute, et la prospérité renaîtra comme par enchantement. Voici ce qui arrive après chaque révolution : le peuple est fatigué et appauvri, il a besoin de repos moral et d'activité physique. » M. Odilon Barrot disait au président sous une autre forme : « Rendre au pays un peu de sécurité et de confiance dans l'avenir, rétablir, avec le respect de l'autorité, le culte du droit, habituer peu à peu les citoyens à faire leurs propres affaires et à en porter la responsabilité, faire cesser l'antagonisme qui a existé dans tous les temps entre le peuple et son gouvernement, rendre ainsi possibles des institutions libres et durables, voilà ce qui serait, à mes yeux, de la vraie grandeur ! » C'était bien de la raison pour un président élu par six millions de suffrages ! Louis-Napoléon écoutait M. Barrot comme M. Thiers sans être absolument convaincu. Il ne se désistait pas de ses idées, il les mettait en réserve, il les ajournait, — et en attendant il se prêtait à la politique qu'on lui proposait, qui pouvait encore après tout le servir : il acceptait ce rôle de chef d'un gouvernement de l'ordre intimidant l'émeute au 29 janvier comme au 13 juin 1849, reconstituant sous le nom de Napoléon toutes les forces de l'autorité, rendant aux socialistes et

aux républicains guerre pour guerre. Il se prêtait à tout, — sauf, quand le moment serait venu, à désavouer ce qui ne lui conviendrait plus.

L'action de M. Thiers n'était pas moins vive dans les affaires extérieures, où il retrouvait aussi cette idée de Louis-Napoléon qu'il fallait faire quelque chose, qu'une guerre seule pouvait donner du prestige au nouveau gouvernement : — « Une guerre, répliquait M. Thiers, produira la misère, la stagnation du travail, les sociétés secrètes, les passions révolutionnaires, en un mot tout ce que vous devez éviter... Lorsque nous avons tant à faire pour panser les blessures d'une révolution, notre diplomatie doit être sage et conciliante... » C'est surtout à propos des affaires d'Italie et de Rome que la question s'agitait, et la difficulté était d'autant plus grave pour M. Thiers que les passions belliqueuses qu'il combattait, qu'il rudoyait dans l'assemblée, répondaient jusqu'à un certain point à la pensée secrète du président.

Un soir notamment, — c'était à la première nouvelle de la bataille de Novare, — Louis-Napoléon mandait en toute hâte M. Thiers à l'Élysée et il se plaignait avec amertume de ce qu'il appelait le résultat de la politique pacifique. « Je ne puis souffrir cet agrandissement de l'Autriche, ajoutait-il. Il faut envoyer sur-le-champ une armée au-delà des Alpes. » M. Thiers, quant à lui, soutenait auprès du président comme devant le parlement qu'on ne pouvait désormais intervenir sans risquer une guerre générale où l'Autriche serait appuyée par la Russie, peut-être même par l'Angleterre. La conversation était des plus animées, lorsque M. Thiers, paraissant se rendre et prenant une plume, se mettait à rédiger deux décrets demandant à l'assemblée une levée de deux cent cinquante mille hommes et un crédit de 200 millions. Le président faisait aussitôt observer que jamais l'assemblée ne lui accorderait tout cela. M. Thiers le croyait bien aussi, il avait simplement voulu traduire en chiffres ce qu'il fallait rien que pour commencer la guerre. Que faire pourtant? La France ne pouvait livrer le Piémont. On restait d'accord qu'il y avait avant tout à négocier, à s'expliquer sans retard avec le représentant de l'Autriche. M. Thiers rentrant chez lui trouvait justement dans son salon le chargé d'affaires autrichien, M. de Hübner, qui parlait avec orgueil de la victoire de Novare et déclarait que maintenant l'Autriche irait jusqu'au bout, sans craindre la guerre, sans accepter une intervention ou une médiation quelconque. M. Thiers écoutait un instant, fort soucieux de ce qu'il avait recueilli à l'Élysée; puis prenant M. de Hübner à partie : « Vous venez de prononcer un mot dangereux, lui disait-il. Si c'est la guerre que vous souhaitez, vous tombez bien! Je viens de passer la soirée avec le président, tâchant d'empêcher qu'il ne la

déclare immédiatement. Il a des décrets tout prêts pour demander deux cent cinquante mille hommes et 200 millions. Je n'ai qu'à lui répéter vos derniers mots, les décrets seront présentés demain à l'assemblée. » A cette brusque révélation, M. de Hübner, un peu abasourdi, se récriait, protestant que l'Autriche ne désirait pas la guerre, surtout avec la France. « Alors, répliquait M. Thiers, pourquoi en parler? Pourquoi nous menacer de mesures que vous savez ne pas devoir réaliser? Pourquoi annoncer l'intention d'écraser le Piémont lorsque vous savez qu'il est sous notre protection? »

On en revenait bientôt à une simple question d'indemnité de guerre à traiter diplomatiquement entre Vienne et Turin, et le fait est que, mêlé de près à cette négociation, suppléant à tout titre officiel par ses relations, par son crédit et son autorité personnelle, M. Thiers, plus que tout autre, contribuait à adoucir le poids de la défaite pour le Piémont, à sauvegarder la paix. Il ne réussissait pas également, il est vrai, à empêcher le président d'écrire à un aide de camp, au colonel Edgar Ney, au sujet de l'expédition de Rome une lettre toute napoléonienne qui ressemblait à un *motu proprio* de l'Élysée opposé à un *motu proprio* du pape; il n'avait connu la lettre qu'avec tout le monde, il en parlait sans ménagement dans une conversation avec le président et il affectait de la passer sous silence dans un rapport qu'il avait été chargé de faire devant l'assemblée sur l'expédition de Rome.

M. Thiers intervenait dans ces affaires d'Italie comme il intervenait dans une autre affaire qui, à cette époque, mettait un moment la paix en péril; c'était la question des chefs de l'insurrection hongroise qui avaient cherché asile en Turquie et que l'empereur Nicolas, allié de l'Autriche, réclamait à Constantinople avec une hauteur menaçante. Le sultan avait refusé de livrer ses hôtes, l'Angleterre appuyait la Porte dans sa résistance, et lord Palmerston avait déjà décidé le gouvernement français à soutenir la Turquie par une démonstration navale dans les Dardanelles. Un pas de plus, c'était évidemment la guerre : à la première apparition des vaisseaux anglais et français les Russes auraient répondu par l'invasion de l'empire ottoman, d'autant plus que l'empereur Nicolas était alors dans toute l'infatuation de sa puissance. La paix qu'on croyait sauvée du côté de l'Italie se trouvait menacée vers l'Orient. M. Thiers, informé un des premiers de la gravité de la situation, pressé par M. Molé, se mettait aussitôt à l'œuvre. « Comme toujours quand il y avait quelque besogne risquée, je fus chargé de l'affaire, a-t-il dit plus tard... Ce jour-là je dînai avec le président et Normanby. Leur but était visiblement d'avoir mon approbation. Normanby m'en dit quelque chose avant le dîner. J'étais profondément dégoûté de cette affaire et je lui répondis assez rudement. Il y revint au salon,

peu sagement, car il avait dû voir mes dispositions. J'éclatai contre la folie et le crime de faire la guerre pour pareille chose... Si c'était, dis-je, pour chasser les Autrichiens d'Italie ou les Russes de Hongrie, à la bonne heure! mais faire la guerre pour Kossuth! on dirait que l'Angleterre s'amuse à mettre le continent en feu. Et puis quels sont vos moyens? Votre flotte n'empêchera pas les Russes de passer les Balkans et d'entrer à Constantinople. Pour cela, il aurait fallu envoyer quatre-vingt mille hommes. L'envoi de votre flotte n'est qu'une insulte. Elle ne sera qu'une spectatrice inutile si Nicolas met ses desseins à exécution. — On arrivait et le président nous emmena dans une autre pièce qui ouvrait sur le salon. On ne pouvait nous entendre, mais on nous voyait, et bien des têtes curieuses essayaient de deviner sur quoi je déclamais et je gesticulais avec tant de véhémence... » Il s'agissait de sortir de là, et M. Thiers, d'accord avec le président, se chargeait de voir le ministre de Russie, M. de Kisselef, de concerter avec lui une démarche auprès de l'empereur Nicolas, non plus par voie d'intimidation, mais par une sorte d'appel à sa prudence, à sa générosité. La question des réfugiés hongrois disparaissait peu après en effet par un acte spontané de l'empereur Nicolas, qui, pour toute vengeance, se bornait à rudoyer la diplomatie anglaise.

A travers tout, qu'il s'agît d'affaires de diplomatie ou d'affaires intérieures, M. Thiers se trouvait être ainsi auprès du président et des ministres une sorte d'inspirateur ou d'arbitre ingénieux et fertile dans le conseil, habile à toutes les tactiques, puissant dans le parlement. La situation, à vrai dire, était étrange. M. Thiers ne se ménageait pas pour la politique d'ordre et de paix qu'il croyait devoir défendre; il se montrait toujours prêt à entrer dans une délibération épineuse ou dans une lutte passionnée de tribune, et au premier appel, dans les circonstances difficiles, il n'hésitait pas à se rendre à l'Élysée, où il portait son franc parler. Au fond, en donnant des conseils ou le secours de sa parole, il ne se donnait pas lui-même. Il évitait tout ce qui aurait pu ressembler à des engagemens trop personnels, et un jour, c'est lui qui l'a raconté, il allait jusqu'à refuser d'accompagner le président et lady Douglas dans une visite à Saint-Denis, « pour n'être pas vu en voiture découverte avec le prince. » Il se réservait! De son côté, le prince élevé à la présidence recherchait certes et flattait M. Thiers, surtout quand il avait besoin de lui. Il lui demandait ses avis et son concours pour s'en servir à sa manière, dans la mesure de ses intérêts; il n'avait pas la pensée de l'appeler au pouvoir, témoin ce qu'il disait un jour après une conférence intime où les chefs conservateurs réunis avaient vivement pressé M. Thiers de prendre la direction des affaires. « Croyez-vous, disait Louis-Napoléon, demeuré seul avec

M. Odilon Barrot, croyez-vous que, si M. Thiers vous eût pris au mot et eût consenti à devenir ministre, j'aurais consenti, *moi*, à lui confier un portefeuille? Si vous l'avez cru, vous vous seriez étrangement trompé. »

On était à deux de jeu. La vérité est que M. Thiers et ses amis se trouvaient engagés dans une situation fausse et vis-à-vis de la république qu'ils subissaient ou qu'ils acceptaient sans l'aimer et vis-à-vis d'un président qu'ils se sentaient intéressés à ménager, qu'ils ne soutenaient néanmoins qu'en se défiant et en se réservant. Sous les dehors d'une alliance pour une politique commune, il y avait dès le premier jour un profond et redoutable malentendu, et ici je touche au nœud même du drame de la révolution de 1848, à l'origine, à la nature, à la signification de ce pouvoir napoléonien surgissant entre les partis pour profiter de leurs divisions, de leurs aveuglemens, de leurs folies et de leur impuissance.

IV.

D'où venait-elle et où allait-elle, cette élection du 10 décembre qui renouait d'un seul coup les traditions du consulat et de l'empire en pleine France libérale? « Changer le roi Louis-Philippe contre l'empereur Louis-Napoléon est aussi une idée par trop ridicule, écrivait le fin et railleur X. Doudan à la veille du scrutin; — saccager la France durant huit mois pour arriver à ce beau résultat est un fait qui suffirait pour nous rendre immortels dans l'histoire... » Je ne dis pas le contraire. Le « fait » n'existait pas moins; il était l'œuvre des circonstances, de la révolution de février, des excès républicains qui seuls avaient rendu possible ce qui avant ces « huit mois » dont parlait Doudan eût paru invraisemblable, ce qui n'avait été entrevu que par l'ambition méditative du prince arrivant à Paris le lendemain de la catastrophe de la monarchie.

La révolution de février avait fait l'élection du 10 décembre 1848 de deux manières, — par les anxiétés, par les périls de toute sorte qu'elle suscitait, et par ce qu'elle considérait comme sa grande réforme, comme sa raison d'être politique, l'institution du suffrage universel. Les pouvoirs de dictature sont toujours les fils des crises d'anarchie, et c'est assurément par une crise de ce genre que passait la France pendant ces quelques mois où elle voyait les lois, les institutions bouleversées, le crédit et le travail suspendus, la propriété contestée, une assemblée nationale violée par les émeutiers. Paris inondé de sang par la guerre sociale. Ces spectacles qu'on croyait ne plus revoir avaient à la fois fatigué et excité le pays. De là l'immense réaction qui n'avait pas tardé à se produire, surtout

dans les provinces, qui avait saisi toutes les occasions de se manifester, et qui, après juin, ne se contentant plus de la dictature du général Cavaignac, allant toujours plus loin, cherchait une expression plus nette, plus tranchée, plus saisissante. D'un autre côté, il y avait une chose à laquelle on n'avait pas songé en donnant au peuple entier de France le droit de nommer non-seulement ses représentans dans une assemblée, mais son chef suprême. Quel était depuis trente-cinq ans, sous tous les gouvernemens, le nom le plus souvent invoqué, le plus universellement connu du peuple, le plus légendaire?

Eh! c'est bien certain, la réalité la plus vivante dans l'histoire contemporaine de la France, c'était la popularité de Napoléon, qui n'avait pas cessé de grandir depuis que l'homme de brumaire, d'Austerlitz, d'Iéna et de Montmirail avait disparu dans l'océan lointain. Cette popularité, tout le monde avait contribué à la répandre, les uns volontairement, par esprit d'opposition contre les régimes qui s'étaient succédé, les autres sans le vouloir ou sans le savoir. Tout ce qui venait de l'empire était recueilli comme l'œuvre du génie, comme une tradition nationale. La poésie, le théâtre, les arts s'inspiraient de cette gloire inscrite dans l'airain des monumens comme dans les institutions. M. Thiers lui-même, au moment où éclatait la révolution de février, était occupé à raconter ses annales avec les réserves d'un esprit libéral sans doute, mais aussi avec une chaude et affectueuse admiration. Le gouvernement de juillet s'était fait un point d'honneur de ramener les cendres de l'empereur avec un appareil triomphal sous le dôme des Invalides. Pour certaines classes, ce culte des choses impériales ne touchait sans doute que l'intelligence; dans les campagnes, dans la France rurale, il se traduisait sous la forme d'images familières. On avait fait un Napoléon des chaumières, le Napoléon des *Souvenirs du peuple* de Béranger! C'était en réalité ce qu'il y avait de plus clair dans l'éducation politique des masses, et le jour où le suffrage universel leur était donné dans un moment de crise, elles laissaient naturellement échapper tous ces souvenirs dont elles avaient été nourries. Elles jetaient comme un défi aux révolutionnaires qui les effrayaient le seul nom qu'elles connussent, un nom qui représentait vaguement pour elles, l'ordre restauré, la révolution pacifiée, la France illustrée. L'imagination populaire et l'instinct conservateur se rencontraient au scrutin.

La naïve et terrible logique du peuple éclatait dans les incohérences d'une révolution. Les politiques, les chefs parlementaires, M. Thiers, M. Molé, des légitimistes comme des orléanistes avaient pu sans doute, jusqu'à un certain point, contribuer à l'élection par la vigueur avec laquelle ils avaient rallié les forces de réaction, par

l'appui qu'ils avaient donné au dernier moment à la candidature napoléonienne. Il faut tout dire cependant : les politiques n'avaient rien décidé, rien dirigé, ils avaient suivi un courant devenu irrésistible, et eussent-ils essayé de lutter, ils n'auraient rien empêché. Les masses seules avaient fait l'élection par un mouvement tout d'instinct d'autant plus significatif que celui-là, même qu'elles choisissaient n'avait aucun titre personnel. Il n'était connu que pour les équipées de Strasbourg et de Boulogne, pour une vie hasardeuse de prétendant déclassé, pour une captivité sans gloire et pour quelques rêveries à demi socialistes. Les masses, dans ce prince dont elles ne savaient rien, acclamaient le nom qui seul parlait à leur imagination. Et, qu'on le remarque bien, ce n'était pas visiblement à un simple candidat comme tous les autres candidats, c'était bien à l'héritier de l'empire qu'elles donnaient six millions de suffrages, de sorte que du coup cette manifestation dépassait la portée d'un vote strictement constitutionnel. Légalement, pour les partis, Louis-Napoléon n'était qu'un président de la république; par la logique de toute une situation, par l'instinct des électeurs comme par les ambitions de l'élu, le scrutin tendait à l'empire. Ce qu'il y avait d'évident, c'est qu'il venait de se produire un pouvoir nouveau, subordonné et précaire par la légalité qui l'enveloppait, conspirant pour le règne par le nom, par la naissance et par l'acclamation populaire. Le reste était l'affaire des circonstances et aussi du caractère de celui qu'un vote spontané venait de tirer de l'obscurité de l'exil pour le porter au sommet du gouvernement de la France.

Ce n'est point évidemment en un jour qu'avait pu se dégager tout ce qu'il y avait dans cette situation. Aux premiers momens, le président avait tout intérêt à ne rien précipiter, à s'établir dans le gouvernement, à rester d'accord avec ses alliés des partis conservateurs, sinon absolument contre la république, au moins contre les républicains, contre l'ennemi commun, la révolution. Fataliste d'instinct, dissimulant la fixité de ses idées et la hardiesse de ses ambitions sous une apparence de réserve et de modestie, il attendait, toujours prêt à accepter la lutte, d'intelligence avec ses ministres, contre les factions encore frémissantes, — mais sachant se plier aux conditions difficiles du temps. Il sentait que la première nécessité pour lui était de prendre position, de rallier les forces sociales, surtout l'armée, de gagner la confiance, — et cette politique, qui n'était pas sans habileté, il semblait la résumer avec une franchise mêlée de bonne grâce dans un voyage qu'il avait l'occasion de faire à Ham, où il avait été prisonnier. « Si je suis venu à Ham, disait-il, ce n'est pas par orgueil, c'est par reconnaissance. Aujourd'hui qu'élu de la France, je suis devenu le chef légitime de cette

grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici ma témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que, dans ces lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés malgré leurs convictions à respecter les institutions de leur pays. » C'était un langage qui séduisait, que M. Dufaure, devenu pour un moment ministre de l'intérieur de la nouvelle présidence, se plaisait à citer comme un exemple et comme un engagement.

A mesure cependant qu'on sortait des premières épreuves, ce prince repentant et modeste, montrait par degrés l'impatience du règne. Il laissait percer le naturel césarien, tantôt dans une affectation de costume militaire, tantôt dans quelque lettre où il s'essayait à parler en maître, où il ne cachait pas ses prétentions de gouvernement personnel. Il écrivait au chef du cabinet, à M. Odilon Barrot : « Il faut choisir des hommes *dévoués à ma personne,* depuis les préfets jusqu'aux commissaires de police... *Il faut réveiller partout non le souvenir de l'empire, mais de l'empereur!* » Louis-Napoléon avait bien voulu accepter à son entrée au pouvoir un ministère composé de M. Barrot, de M. de Falloux, de M. de Tocqueville; il voulait bien appeler en conseil M. Thiers, M. Molé; il n'entendait pas subir une tutelle. Il souffrait dans son orgueil de paraître éclipsé ou protégé par des hommes d'une importance gênante, et le jour où il se croyait en mesure de secouer cette espèce de patronage, il n'hésitait plus. Son premier acte décisif d'émancipation était le message du 31 octobre 1849, le congé donné au ministère de M. Barrot et l'appel au pouvoir de quelques hommes toujours choisis dans la majorité conservatrice, mais encore assez obscurs pour être obéissans. Il appelait cela « faire sentir la main de l'élu du 10 décembre, » — tout comme Napoléon parlait autrefois de faire « sentir le bras de l'empereur! » C'était le premier pas, ce n'était pas le dernier, et dans ce travail d'usurpation qui commençait pour ne plus s'interrompre, le président, il faut le dire, avait la chance d'être singulièrement favorisé par tous les partis, républicains et monarchistes, adversaires et alliés d'un moment, qui se croyaient bien habiles, lorsqu'ils ne faisaient que servir la cause napoléonienne par leurs passions comme par leurs erreurs de conduite.

Les républicains, même ceux qui passaient pour modérés, ne voyaient point assurément la portée de ce qu'ils avaient fait avec leur constitution. Ils avaient refusé de suivre les conseils de

M. Thiers et de ses amis, qui proposaient le système modérateur des deux chambres, — et en plaçant une assemblée unique en face d'un pouvoir exécutif puissamment armé, ils avaient préparé d'inévitables conflits, ils laissaient la révolution ouverte, comme le leur disait M. Barrot. Ils avaient voulu un président responsable devant le pays, directement élu par le peuple, — et en donnant au président l'élection populaire, la responsabilité, ils avaient créé un pouvoir rival de l'assemblée, indépendant, redoutable par l'unité du commandement et de l'action. Ils étaient les dupes de leurs théories et de leurs passions. Les républicains de 1848, après avoir frayé la voie au gouvernement personnel, à un consulat napoléonien par leurs combinaisons constitutionnelles, avaient le malheur de manquer de tout esprit politique. Ralliés un moment par nécessité sous le général Cavaignac, vaincus et irrités de leur défaite au 10 décembre, ils redevenaient ce qu'ils étaient, une minorité incohérente et conspiratrice, un parti de sédition et de déclamation; où les modérés, les politiques s'effaçaient, où les violens, jacobins et socialistes, dominaient. Ces étranges républicains se croyaient bien habiles avec leurs perpétuelles menaces de mise en accusation contre le président et son gouvernement, avec leurs essais d'insurrection comme au 13 juin 1849, avec leurs turbulences et leurs jactances de parlement, avec leurs revanches de scrutin par les élections révolutionnaires et socialistes de Paris; ils se figuraient sauver ainsi la république et ils ne voyaient pas qu'ils la ruinaient, qu'ils ne faisaient que fortifier le président, qu'ils donnaient d'incessans prétextes à toutes les répressions et à toutes les réactions. « J'espère, leur disait un jour, dans un mouvement de raison révoltée, l'homme qu'ils auraient dû le plus écouter, le général Cavaignac, — j'espère pour le bonheur du pays que la république n'est pas destinée à périr; mais si nous étions condamnés à une pareille douleur, rappelez-vous bien que nous en accuserions vos exagérations et vos fureurs. » Ces « fureurs » et ces « exagérations, » en effet, ne pouvaient que servir Louis-Napoléon en poussant vers lui les intérêts troublés, l'opinion effrayée par la perspective de nouvelles explosions révolutionnaires à la fin des pouvoirs présidentiels, à la date de 1852.

Les conservateurs, de leur côté, ne faisaient pas moins les affaires du président d'une autre manière et dans un sens opposé. Les monarchistes de toute nuance rapprochés et confondus dans la guerre de défense sociale qu'ils avaient entreprise, qu'ils soutenaient chaque jour, n'avaient point assurément l'intention de refaire l'empire; ils n'avaient d'autre pensée que de rétablir l'ordre avec le nom de Napoléon pour complice, d'épargner au pays, s'ils le

pouvaient, de nouvelles crises par la reconstitution d'un gouvernement de préservation. Il n'est pas moins certain que ces habiles politiques, à la tête desquels marchait M. Thiers, avaient parfois, eux aussi, leurs passions, qu'ils n'étaient pas toujours prévoyans dans leur campagne de réaction et qu'ils s'exposaient à d'étranges mécomptes. Ils croyaient sans doute suffire aux plus impérieuses nécessités en multipliant les lois sur la presse, sur les clubs, sur les réunions, en donnant au gouvernement à titre plus ou moins provisoire le droit de nommer et de changer les maires, de révoquer les instituteurs, de créer de grands commandemens militaires; ils se montraient toujours prêts à tout accorder ou à tout absoudre dès qu'il s'agissait de la guerre à la démagogie. En réalité, ils armaient de toutes pièces un pouvoir dont ils se défiaient. Leur illusion était de croire que les armes qu'ils créaient ne serviraient que contre leurs adversaires, que Louis-Napoléon ne pourrait rien contre eux ni sans eux, qu'avec la majorité parlementaire dont ils disposaient, ils resteraient maîtres de la situation. Ce n'est pas tout, les conservateurs de l'assemblée étaient d'abord restés unis entre eux et alliés avec le président pour le combat; ils l'étaient encore dans les momens difficiles, ils gardaient du moins à demi le secret de leurs préférences. C'était leur force! Le premier danger passé, ils commençaient bientôt à se retrouver, eux aussi, tels qu'ils étaient, avec leurs souvenirs, leurs attachemens et même leurs espérances monarchiques. Ils relevaient leur drapeau. Des légitimistes, représentans du peuple ou autres, allaient avec fracas au rendez-vous que le comte de Chambord leur avait donné à Wiesbaden, et là sans se cacher, on débattait les conditions d'une prochaine restauration. Des partisans de la monarchie de juillet se rendaient en Angleterre, à Claremont auprès du roi Louis-Philippe, les uns plaidant la cause de la réconciliation des dynasties, les autres rêvant la candidature de M. le prince de Joinville à la présidence de la république. M. Thiers lui-même allait porter ses derniers hommages au vieux roi à son lit de mort. Il ne conspirait pas assurément, il avait même eu le soin d'annoncer son voyage à l'Élysée pour prévenir toutes les interprétations; mais il se trouvait mêlé à cette recrudescence de démonstrations monarchiques éclatant comme le dernier mot des réactions du moment.

Ces imprudens partisans de toutes les royautés se hâtaient un peu trop de divulguer leur secret. Ils se flattaient trop de pouvoir tenir tête à tous les dangers, à tous les ennemis, et par une imprudence ou une illusion de plus, ils laissaient trop voir qu'à tout événement ils croyaient avoir pour eux un soldat éminent, le général Changarnier, qu'ils opposaient à l'Élysée en même temps qu'aux

socialistes, dont ils semblaient faire une sorte de Monk en expectative. Ils ne s'apercevaient pas qu'en donnant des armes au président par toutes leurs lois, par leur politique, ils lui donnaient aussi des griefs par leurs manifestations, surtout par le rôle qu'ils créaient au général Changarnier.

Placé entre tous les partis, Louis-Napoléon se servait ou se jouait des uns et des autres avec un mélange de ruse et de ténacité calme, sachant profiter des occasions qu'on lui offrait, des fautes et des faiblesses de ses adversaires ou de ses alliés, des ressources et de la force de sa situation. Contre les républicains il avait les défiances qu'ils inspiraient, les instincts conservateurs qu'ils avaient réveillés, la lassitude du pays, le déclin de la république déjà visible dans l'opinion. Contre la majorité royaliste de l'assemblée, il avait le souvenir à peine effacé des défaites de toutes les monarchies, les rivalités dynastiques, l'impossibilité d'une restauration de royauté. Contre tous il avait l'occupation du pouvoir, le droit de disposer de toutes les forces de l'administration et de l'armée, le prestige de l'autorité légale doublé par l'éclat du nom, la supériorité d'une ambition fixe, d'une volonté unique, habile à se démasquer ou à se dérober tour à tour. Il ne se hâtait pas : dès qu'il rencontrait un obstacle ou une difficulté, il s'arrêtait ; au besoin, il se laissait imposer ce qu'on voulait ou il se laissait désavouer par ses ministres, sans se détourner néanmoins de son but. Tantôt il semblait s'étudier à désarmer les soupçons et les hostilités par quelque discours comme celui de Ham ou par un message respirant la conciliation et la légalité ; tantôt il parcourait les provinces, la Bourgogne, l'Alsace, la Normandie avec un appareil princier, demandant directement au pays le pouvoir et les moyens de faire le bien qu'on attendait du gouvernement, disant à Cherbourg : « Pourquoi l'empereur, malgré ses guerres, a-t-il couvert la France de ces travaux impérissables qu'on retrouve à chaque pas et nulle part plus remarquables qu'ici? C'est qu'indépendamment de son génie, il vint à une époque où la nation fatiguée de révolutions lui donna le pouvoir nécessaire pour abattre l'anarchie, réprimer les factions et faire triompher, à l'extérieur par la gloire, à l'intérieur par une impulsion vigoureuse, les intérêts généraux du pays... » L'appel ne pouvait être plus direct. — Ou bien le président saisissait habilement l'occasion des pèlerinages légitimistes et orléanistes à Wiesbaden et à Claremont pour passer, de son côté, autour de Paris des revues militaires où les acclamations impérialistes provoquées dans l'armée éclataient comme un défi aux parlementaires.

Ce travail d'ambition, Louis-Napoléon le poursuivait à travers tout, usant les partis les uns par les autres, tenant les républicains

par les conservateurs, les conservateurs par leurs passions comme par leurs divisions, avançant pas à pas jusqu'au jour où un dernier défi soulevant l'assemblée obligeait la majorité elle-même à une résistance décidée, mais déjà tardive. C'était à l'occasion de la destitution du général Changarnier, qui avait refusé de couvrir de son approbation ou même de son silence les manifestations impérialistes des revues de Satory et qui, par ce seul fait, s'avouait le général du parlement. Le conflit avait cela de grave que, pour la première fois, le président se trouvait directement en présence, non plus de la minorité républicaine, mais de la majorité conservatrice qui jusque-là lui avait prêté son appui. Entre les deux pouvoirs la guerre était décisive. Pour le président, il s'agissait non-seulement de se délivrer d'un général ennemi placé à ses côtés, mais de conquérir le droit d'avoir sous la main, à Paris même, des chefs militaires choisis par lui, dévoués à sa fortune. Pour l'assemblée, si elle se soumettait, elle perdait l'épée sur laquelle elle comptait pour sa sûreté, elle restait desarmée contre toutes les entreprises.

Au dernier moment, comme s'il eût senti le danger, Louis-Napoléon avait réuni les principaux chefs conservateurs pour tâcher de leur faire accepter sa résolution. Il n'avait réussi qu'à rendre le conflit plus aigu, et M. Thiers lui avait dit : « Le commandement du général Changarnier a été alternativement un gage de sécurité pour la cité contre la démagogie et pour le parlement contre les tentatives assez mal déguisées de certains hommes. Tous les partis ont leurs exagérés; le vôtre, monsieur le président, comme les autres. Si vous brisez le commandement du général Changarnier, ce n'est pas seulement dans son honneur, c'est aussi dans sa sûreté que l'assemblée se sentira menacée. Que fera-t-elle? Je n'en sais rien. Croyez bien que les assemblées ont aussi leur esprit de conduite, et que la nôtre saura éviter dans la difficile situation que vous lui faites tout ce qui ne serait que ridicule... » La lutte était désormais trop engagée pour ne point éclater en plein parlement, et au jour du débat public, M. Thiers, reprenant cette histoire des relations de l'assemblée et de la présidence depuis deux ans, de tout ce qu'avait fait la majorité pour rester en paix avec l'Élysée, ajoutait ces paroles significatives : « Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il a un désagrément, c'est vrai; si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu. Eh bien! je n'ajoute plus qu'un mot : il y a deux pouvoirs aujourd'hui dans l'état, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'assemblée cède, il n'y en a plus qu'un; et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gou-

vernement sera changée. Le mot, le titre viendront... quand ils viendront, cela m'importe peu ; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'assemblée cède, vous l'aurez aujourd'hui même. Il n'y a plus qu'un pouvoir, je le répète, le mot viendra quand on voudra... *l'empire est fait !..* »

Le mot était dit, il divulguait le secret de la situation. Seulement la révocation d'un chef militaire n'apparaissait que comme un signe de plus : c'était depuis deux ans que l'empire se faisait, et on s'y prenait un peu tard pour l'arrêter au passage après l'avoir préparé par une politique de réaction, de condescendance pour le pouvoir, qu'on croyait nécessaire sans doute, dont on ne pouvait cependant se dissimuler les redoutables conséquences. Quelle efficacité pouvait avoir une protestation tardive? Quelle était la sanction de ce débat parlementaire qui ressemblait à une mise en accusation du chef de l'état? L'assemblée, réveillée par une parole retentissante, se donnait, il est vrai, la satisfaction de voter un ordre du jour contre le ministère qui avait signé la destitution du général Changarnier. Le ministère disparaissait, — la destitution de Changarnier ne subsistait pas moins. Le président avait ce qu'il voulait ; il avait conquis sa liberté et il avait réussi à diviser la majorité, dont une partie avait refusé de s'associer à une manifestation d'hostilité contre lui. C'était tout au plus une trêve, non une solution. Peut-être, à la vérité, y aurait-il eu encore un moyen de détourner ou d'atténuer la violence des événemens en faisant la part de ce qui semblait déjà inévitable ; peut-être ce dernier moyen eût-il été une révision régulière de la constitution permettant une réélection du président, une prorogation de pouvoir dont on aurait gardé le droit de fixer le caractère et les limites. Le pays, par les conseils-généraux, par des pétitions nombreuses, se montrait favorable à une réforme constitutionnelle ; des hommes prudens et réfléchis de l'assemblée, M. de Broglie, M. de Tocqueville, M. Odilon Barrot, croyaient que cela valait encore mieux que de courir les chances de l'inconnu, de s'exposer à une sorte de coup d'état spontané du pays par la réélection illégale du président. La majorité, par des raisons diverses, était après tout acquise à la révision ; mais la constitution avait d'avance créé une impossibilité en exigeant pour le vote le chiffre des trois quarts des voix de l'assemblée. Il suffisait, pour tout empêcher, d'une coalition de scrutin entre ceux qui repoussaient la révision parce qu'ils y voyaient une menace pour la république et ceux qui, surtout depuis l'affaire du général Changarnier, avaient pris pour mot d'ordre de n'accorder au président « ni un jour ni un écu de plus. » De sorte, que de propos délibéré, on s'enlevait le dernier expédient de transaction, on s'enfermait sans espoir, sans issue possible, dans une constitu-

tion où restaient tête à tête deux pouvoirs ennemis, disposés à s'entre-détruire.

V.

Voilà donc le résultat de ces trois années, de ces agitations où se jouait en définitive le sort du pays! On avait commencé par une alliance entre les forces du parlement et la présidence napoléonienne, on touchait à un conflit, — au plus décisif, au plus irréparable des conflits. Nul, certes, ne s'était trouvé mêlé de plus près et plus activement que M. Thiers à toutes les phases de ce drame émouvant des destinées françaises. Il avait été un des plus intrépides au combat pour la défense sociale; il avait eu la passion de l'ordre contre la révolution, et pour cette cause, il s'était engagé plus d'une fois en faveur du président. Il représentait maintenant la révolte de l'instinct parlementaire contre la menace d'une résurrection impériale. Il avait essayé de décider l'assemblée à la résistance; il avait refusé de se prêter, ne fût-ce que par son vote, à la révision, — et à la vérité, on peut dire qu'à ce moment, par une évolution intime, il inclinait à chercher dans la république elle-même une force contre un nouveau danger.

Assurément, si les républicains avaient eu plus de clairvoyance ou d'esprit politique, ils auraient compris le sens et la portée de quelques paroles que M. Thiers avait accentuées avec intention dans son discours sur la révocation du général Changarnier. M. Thiers n'avait certes désavoué ni ses préférences pour la monarchie parlementaire ni la douleur qu'il avait éprouvée au 24 février; mais, en même temps, il avait bien laissé voir avec toute sa dextérité qu'il n'était pas insensible à la puissance des événemens qui avaient fait de la république le régime, la loi présente de la France, — et il avait ajouté : « A côté de la douleur que je ressentais, j'ai éprouvé cependant un sentiment qui a été, à quelque degré, un sentiment de satisfaction. Je me suis dit : Après tout, la république, c'est le gouvernement de tout le monde, de tous les partis. Il y a quelques jours, M. Berryer était à côté de moi, M. Berryer, dont j'ai connu la vie et le caractère, lui qui, malgré des luttes vives, s'est toujours conduit à mon égard en loyal adversaire. Il était à côté de moi, et sous le gouvernement qui me convenait il se croyait humilié; si celui qu'il désire revenait, peut-être éprouverais-je le même sentiment. Ceux qui rêvent l'empire se croiraient humiliés sous le gouvernement du comte de Chambord ou du comte de Paris; les républicains aussi, bien entendu, puisque cet état ne serait pas conforme à leurs convictions. Eh bien! sous la république, qui est le gouvernement de tous les partis, personne n'est humilié. Rai-

sons donc cette expérience, faisons-la loyalement, franchement, sans arrière-pensée. Ce que nous nous devons les uns aux autres, c'est d'y travailler de notre mieux ;... c'est que ni les uns ni les autres, par l'intrigue, par la violence ou par des entreprises insensibles, ne conduisent cette république à autre chose qu'une république... » C'était une offre d'alliance, de trêve entre les partis. Malheureusement, les passions dans tous les camps étaient plus fortes que la raison. Les républicains, dans le langage de M. Thiers, ne voyaient qu'une tactique, une perfidie de plus déguisant la grande conspiration monarchique. Ils interrompaient violemment l'orateur en lui criant avec ironie qu'il avait fait la loi du 31 mai, qu'il avait violé la constitution, qu'il n'était qu'un royaliste, que la république n'avait pas besoin de lui ! Au fond, ils avaient plus d'amertume et d'irritation contre la majorité parlementaire que contre le président, qu'ils affectaient de dédaigner. Les conservateurs, à leur tour, en se défiant des usurpations napoléoniennes, se défiaient encore plus de la république et des républicains. Ils ne suivaient pas tous M. Thiers dans ses velléités à demi républicaines; ils restaient avec leurs antipathies, leurs illusions, — toujours prêts à applaudir aux répressions, aux excès d'autorité par lesquels le gouvernement les captait encore et les compromettait. En un mot, les partis, obstinément irréconciliables, s'épuisaient dans leurs dissensions, tandis que l'ennemi commun, faisant un pas de plus, achevait de dévoiler ses desseins, sa politique, de deux façons également significatives.

D'un côté, Louis-Napoléon, qui savait bien ce qu'il faisait en éloignant le général Changarnier, avait profité de sa liberté pour réorganiser l'armée de Paris. A cette armée, composée de régimens choisis avec calcul, il avait donné des chefs nouveaux — et le premier de tous les chefs, un ministre de la guerre prêt à tout, le général de Saint-Arnaud, qui venait de conquérir quelque prestige dans une expédition de la Kabylie. Il n'avait rien négligé pour multiplier ses rapports avec l'armée, pour réveiller dans tous les rangs les susceptibilités militaires. Au mois de novembre 1851, six cents officiers étaient conduits par le commandant de Paris à l'Élysée, et le président ne leur cachait pas qu'il ferait bientôt appel à leur dévoûment. Il leur disait qu'il comptait que ce dévoûment ne lui faillirait pas, — « parce, que vous le savez, ajoutait-il, je ne vous demanderai rien qui ne soit d'accord avec mon droit, avec l'honneur militaire, avec les intérêts de la patrie, parce que j'ai mis à votre tête des hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la vôtre; parce que, si le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernemens qui m'ont précédé, je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis ! mais je vous dirais : Je marche, suivez-moi... » C'é-

tait un cri de guerre. — D'un autre côté, le président préparait à l'assemblée une surprise, une épreuve qu'il tenait en réserve, la proposition de « rétablissement du suffrage universel » par l'abrogation de la loi du 31 mai. La vérité est que Louis-Napoléon avait laissé faire cette loi, qu'il avait prêté un appui apparent à ceux qui la faisaient, mais qu'il avait toujours gardé l'arrière-pensée de la désavouer lorsqu'il se croirait intéressé à en rejeter l'impopularité sur les parlementaires. « Comment, lui disait une personne de son intimité qui était pour lui une amie de jeunesse, comment, vous l'enfant du suffrage universel, vous approuvez un suffrage restreint — Vous ne comprenez rien à ma tactique, répondait-il ; *je perds l'assemblée.* — Mais vous vous perdez avec elle! — Pas le moins du monde. Quand l'assemblée sera penchée sur le précipice, *je couperai la corde!* » Il croyait sans doute le moment de « couper la corde » venu, — et c'est en quelque sorte la main sur la garde de l'épée qu'il lançait une proposition destinée à précipiter la ruine de l'assemblée en jetant la confusion dans la majorité et en abusant les républicains par un semblant de satisfaction.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que même à cette extrémité, en face d'une pensée qui ne se déguisait plus, qui s'attestait de mille façons, les divisions des partis ne faisaient que s'accuser et s'envenimer à travers tous ces incidens. Elles se manifestaient jusqu'au bout dans cette dernière tentative de résistance décousue qu'on appelait la proposition des questeurs. On croyait répondre aux défis du président et du nouveau ministre de la guerre en revendiquant pour l'assemblée le droit de « veiller à sa sûreté intérieure et extérieure, » de « requérir directement la force armée et toutes les autorités, » de désigner le général chargé de commander les troupes requises pour la défense du palais Bourbon. Cette malheureuse proposition, loin de rallier les partis, les mettait plus que jamais aux prises et ajoutait à la confusion. Les républicains, ombrageux et aveuglés par leurs passions, affectaient de représenter la motion des questeurs comme une représaille de réactionnaires déçus contre l'abandon de la loi du 31 mai. Ils ne voyaient partout que l'intrigue royaliste impatiente de saisir l'occasion, d'avoir son armée et son général pour mettre le président à Vincennes, les républicains en prison, — et le roi aux Tuileries! Ils accusaient les chefs de la majorité de jouer « la comédie de la peur, » pour ériger l'assemblée en « convention blanche. » De l'Élysée ils ne craignaient plus rien, — ils avaient dans tous les cas pour les défendre « la sentinelle invisible, le peuple! » Vainement M. Thiers s'efforçait de ramener les esprits troublés à la vérité de la situation, il se voyait assailli d'interruptions injurieuses qui couvraient sa voix et il était réduit à s'écrier avec une pathétique émotion : « Dites à

la France que, lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif et de l'existence de la dernière assemblée peut-être qui nous représentera véritablement, vous républicains, vous avez refusé de m'entendre!.. » Vainement aussi les partisans les plus sérieux de la république, le général Cavaignac, le colonel Charras, M. Jules Grévy, M. Dufaure, M. Barthélemy Saint-Hilaire, se ralliaient à la proposition. On ne les écoutait pas plus que M. Thiers, et la proposition des questeurs allait expirer au scrutin par la coalition des républicains extrêmes et de la fraction de la majorité qui hésitait à prendre la responsabilité d'une rupture déclarée avec l'Élysée. Si la proposition des questeurs eût été votée, c'était sans doute en effet la guerre immédiate; par son vote d'impuissance, l'assemblée s'avouait vaincue : elle se livrait, elle restait désarmée. Le dénoûment n'était pas douteux.

Et maintenant qu'on reprenne encore une fois par la pensée cette série de faits, la révolution rouvrant l'ère des aventures, la république sortant meurtrie de la guerre civile de juin, le pays s'épuisant en oscillations, le pouvoir d'un Napoléon renaissant d'une fascination du peuple favorisée par l'anarchie, les partis se poursuivant d'animosités implacables et se ruinant les uns les autres au profit de ce pouvoir impatient de règne; qu'on se rappelle en même temps où tout cela avait conduit, ce qui se passait aux derniers jours de novembre 1851 : évidemment tout était prêt pour la crise décisive. L'idée d'un coup d'état était tellement accréditée qu'on en parlait tout haut dans les réunions, dans les salons, quelquefois en plaisantant, comme de l'événement du lendemain, tout au plus du surlendemain. L'opinion était devenue tellement sceptique que quelques députés qui s'étaient réunis, une nuit, au Palais-Bourbon pour leur sûreté, qui faisaient surveiller l'Élysée, se voyaient livrés au ridicule. Le républicain Michel de Bourges s'amusait un peu pesamment, surtout avec une rare prévoyance, de ces « réunions nocturnes, » de ce qu'on appelait dans le public les « patrouilles grises » des questeurs autour de l'Élysée. On en était là lorsque tout à coup éclatait la catastrophe emportant à la fois et l'assemblée et la constitution, et M. Thiers et le général Cavaignac, et la république et les rêves monarchistes avec les libertés parlementaires. Au 24 février 1848 répondait, à près de quatre ans de distance, le 2 décembre 1851, — qui à son tour devait trouver une tragique et foudroyante réponse en 1870, après ces dix-huit années où tout était à reconquérir, où M. Thiers lui-même avait à reprendre un rôle et pour la revendication des libertés perdues et pour la grandeur française malheureusement compromise.

CH. DE MAZADE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN 1789

Le travail qu'on va lire n'a pas la prétention d'être complet; ce n'est qu'une introduction, la préface en quelque sorte obligée d'une étude où l'on s'est proposé de marquer ce que la révolution a fait pour l'instruction publique à ses divers degrés; si, comme l'ont avancé ses apologistes, elle a tout créé, ou si, comme le prétendent ses détracteurs, elle a tout détruit sans rien fonder. Entre ces deux opinions violentes et plus passionnées peut-être que raisonnables, la vérité, naturellement, tient le milieu. Mais, pour la dégager, il n'eût pas suffi de se renfermer dans la période qui va de 1789 à l'an VIII. Un coup d'œil rétrospectif était nécessaire. Dans quelle situation la révolution de 1789 a-t-elle trouvé l'enseignement? Il fallait avant tout fixer ce point. La plupart de nos historiens l'ont négligé; mais ils avaient une excuse, l'absence de documens. Cette excuse, nous ne saurions aujourd'hui l'invoquer. Depuis une quinzaine d'années, beaucoup de travaux importans ou consciencieux ont jeté sur les origines de la question qui nous occupe une vive lumière. Sans doute, il y reste bien des parties obscures et douteuses; tout n'a pas été dépouillé ni classé; nos archives départementales recèlent encore bien des richesses inexplorées. Cependant on peut déjà, sans trop accorder à l'hypothèse, s'avancer avec quelque sécurité sur un terrain ainsi préparé et, sans avoir la prétention de dresser un bilan très exact et très complet, nous possédons dès maintenant assez de données pour déterminer avec quelque

précision la part qui revient à l'ancien régime en matière d'instruction publique.

I.

On n'a jamais contesté qu'il y eût de florissans collèges et de fameuses universités en France avant la révolution. L'entreprise eût été par trop osée. On s'est contenté, sur le témoignage singulièrement intéressé des parlementaires et des encyclopédistes, de condamner comme rétrograde l'enseignement qui se donnait dans ces collèges et dans ces universités. Les *Petites Écoles* ont eu moins de bonheur : jusqu'à ces dernières années, on faisait plus que les critiquer, on en niait l'existence, ou, quand on n'allait pas jusqu'à ce point, on les passait complètement sous silence. Lisez tous les rapports officiels qui ont paru de 1830 à 1848, vous y trouverez à peine de loin en loin une allusion à l'ancien régime. Il semble que ce soit à notre époque et principalement à la monarchie de juillet que revienne le mérite d'avoir créé de toutes pièces l'instruction primaire. Longtemps cette opinion, qu'il eût au moins fallu se donner la peine de démontrer, n'a pas trouvé de contradicteurs; elle était passée à l'état d'axiome, on la subissait sans la raisonner, comme un dogme, on ne la discutait pas.

Cependant tout s'use, même et surtout les dogmes, et, de nos jours, une critique plus pénétrante et plus sévère a révisé bien des jugemens consacrés par une longue prescription et qui avaient pour eux les plus illustres autorités. Assurément cette critique n'est pas à l'abri de tout reproche : elle manque un peu de hauteur et se perd trop souvent dans les infiniment petits. Elle a une fâcheuse tendance à conclure du particulier au général. Enfin, chose plus grave, elle n'est pas toujours suffisamment impartiale. On l'a vue, dans le même temps, entreprendre les plus étranges réhabilitations et poursuivre insidieusement la ruine des plus patriotiques légendes. Mais, parmi tous ces défauts, il lui reste au moins d'avoir exhumé un grand nombre de pièces et de documens qui seront de précieux matériaux pour les historiens à venir et qu'il n'est déjà plus permis de négliger.

C'est ainsi que nous pouvons, grâce aux monographies publiées dans ces dernières années (1), retrouver la trace d'un grand nombre de petites écoles dans les diverses provinces de France. A vrai dire, les auteurs de ces monographies n'ont pas fait une bien grande

(1) Voir pour quelques-uns de ces travaux, dans la *Revue* du 15 octobre 1879, la revue littéraire de M. F. Brunetière.

découverte, et l'on n'était pas sans soupçonner avant eux l'existence d'une organisation telle quelle de l'instruction primaire. La collection des ordonnances royales et synodales, celle des actes et décisions des conciles, abondent en témoignages de la sollicitude et des efforts que la royauté française et le clergé déployaient de concert pour l'éducation du peuple. Dès le moyen âge, ce zèle s'était affirmé par des actes significatifs. Le concile de Latran, entre autres (1179), avait ordonné que chaque église cathédrale eût un maître chargé d'instruire gratuitement les clercs et les écoliers pauvres et qu'un écolâtre fût établi dans les autres églises et monastères, injonction souvent renouvelée par les papes et les conciles postérieurs. Mais c'est surtout à partir du XVIe siècle que se marque dans l'église et chez nos rois la préoccupation d'instruire le peuple et que cette préoccupation devient vraiment une affaire d'état. En face de la réforme menaçante, l'église se discipline et se réorganise. Le concile de Trente s'ouvre et les jésuites naissent. Dans le même temps, la royauté fait appel à toutes les forces vives de la nation. Contre Luther et Calvin, elle dresse ses parlemens, ses universités, les petites écoles elles-mêmes. Le *magister* de village devient une puissance avec laquelle il faut compter, un levier, l'auxiliaire naturel du gouvernement dans sa lutte contre l'hérésie. Déjà, pendant les guerres de religion, il apparaît avec ce caractère. Avec Louis XIV, après la révocation de l'édit de Nantes, son rôle s'élargit et se précise encore.

« Voulons, lisons-nous dans une ordonnance de 1698, que l'on établisse autant qu'il sera possible des maîtres et des maîtresses dans toutes les paroisses où il n'y en a point pour instruire tous les enfans *et nommément ceux dont les pères et mères ont fait profession de la religion prétendue réformée*, du catéchisme et des prières qui sont nécessaires, pour les conduire à la messe tous les jours ouvriers, leur donner l'instruction dont ils ont besoin sur ce sujet et pour avoir soin pendant le temps qu'ils iront auxdites écoles qu'ils assistent au service divin les dimanches et les fêtes; comme aussi pour apprendre à lire et à écrire à ceux qui pourront en avoir besoin, le tout en la manière prescrite par l'article 25 de notre édit d'avril 1695 concernant la juridiction ecclésiastique, ainsi qu'il sera ordonné par les archevêques et évêques, et que dans les lieux où il n'y aura pas d'autres fonds, il puisse être imposé sur tous les habitans la somme qui manquera pour leur subsistance jusqu'à celle de 150 livres pour les maîtres et 100 livres pour les maîtresses.

« Enjoignons à tous les pères, mères, tuteurs et autres personnes qui sont chargées de l'éducation des enfans... de les envoyer

auxdites écoles et aux catéchismes jusqu'à l'âge de quatorze ans;.. enjoignons aux curés de veiller avec une attention particulière sur l'instruction desdits enfans dans leurs paroisses. »

Vingt-six ans plus tard, une déclaration du nouveau roi (14 mars 1724) renouvelait ces prescriptions et rendait obligatoire cette même imposition de 150 francs pour les maîtres et de 100 francs pour les maîtresses, toujours « dans les lieux où il n'y avait pas d'autres fonds. »

Que ces prescriptions soient restées la plupart du temps lettre morte, surtout en ce qui concernait les maîtresses, on ne saurait sérieusement le contester. L'idée d'une éducation nationale dirigée par l'état et payée par la communauté n'était pas encore née. La royauté se contentait d'encourager l'instruction publique et s'en remettait volontiers pour le reste à l'initiative individuelle. « L'état n'enseignait pas, a très bien dit M. de Salvandy. Pourquoi l'eût-il fait? Il voyait partout des maîtres et des écoles suscités et entretenus par le trésor libre des largesses successives de la foi et de la charité. Ces maîtres, la plupart du temps, ne l'inquiétaient pas sur la direction des esprits, ni ces écoles sur la prospérité des études. » En effet, l'état, c'est-à-dire le roi, n'avait aucun intérêt à enseigner; il n'avait qu'un intérêt, c'était qu'il y eût beaucoup d'écoles et que ces écoles fussent parfaitement orthodoxes. Ajoutons qu'en y tenant la main, il ne faisait qu'user d'un droit dont tous les régimes ont usé. Louis XIV voulait qu'on apprît aux enfans une religion qui apprenait elle-même la soumission au prince. La convention essaiera pareillement de substituer aux commandemens de Dieu la déclaration des droits de l'homme et au catéchisme la morale républicaine.

Toutefois, si les ordonnances royales et les décisions des conciles établissent d'une façon générale les titres et mérites de l'ancien régime en fait d'éducation populaire, on n'y trouve qu'un petit nombre d'indications sur le nombre et le degré de prospérité des petites écoles, sur leur organisation, leurs ressources, leur enseignement, leur personnel, et c'est ici que les travaux particuliers mentionnés plus haut prennent une véritable importance. On peut aujourd'hui, grâce à eux, se former sur tous ces points des idées fort exactes.

Quel était, par exemple, à la fin du XVIIIe siècle, le nombre des petites écoles relativement à celui des communes? Nous ouvrons le livre de M. Robillard de Beaurepaire et nous y trouvons pour tout l'ancien diocèse de Rouen cette curieuse statistique dressée d'après les procès-verbaux des visites pastorales de Mgr d'Aubigné vers 1718 :

1,159 paroisses visitées;
855 écoles de garçons;
306 écoles de filles.

En 1790, nous apprend le même écrivain, « sur 192 communes pour lesquelles on a des renseignemens dans le district de Rouen, on en comptait seulement 15 où il n'y avait pas d'école. » Quant à la ville même, elle comptait des écoles de deux sortes, et il y en avait plusieurs de chaque sorte : celles des maîtres écrivains jurés et celles de charité, ces dernières exclusivement réservées à la classe indigente et généralement tenues par les frères de la doctrine chrétienne. Les maîtres écrivains n'étaient pas moins de 35 en 1789.

Dans ce même diocèse de Rouen, M. de Beaurepaire constate encore l'existence de 5 congrégations de femmes vouées à l'enseignement : ursulines, sœurs de Notre-Dame, sœurs grises, de la Providence et d'Ernemont, dont les écoles étaient presque partout complètement gratuites.

Les ursulines, qui possédaient plus de 300 maisons (1) en France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, étaient établies à Pontoise, à Eu, à Gisors, à Gournay, à Magny, à Elbeuf, à Dieppe et à Rouen. Dans ces deux dernières villes, le chiffre de leurs élèves se montait à près de 1,000 et celui de leurs membres à plus de 100.

Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame tenaient deux établissemens, l'un à Caudebec et l'autre à Rouen.

Les sœurs grises ou des écoles charitables en avaient fondé 7 à Rouen et dans les faubourgs.

Les sœurs de la Providence en comptaient plus de 20 dans le diocèse.

Les sœurs d'Ernemont possédaient 4 écoles considérables à Rouen et rayonnaient sur tout le département. A partir du XVIIe siècle, chaque province pour ainsi dire a son ordre particulier : à Paris, ce sont les filles de Sainte-Geneviève, les dames de l'Union chrétienne et de la Mère de Dieu qui s'établissent de 1730 à 1750; au Puy, ce sont les sœurs de Saint-Joseph; à Agen, celles de la Foi. Un peu plus tard, dans le Velay, les béates; ailleurs, les sœurs marquettes, les sœurs barrettes, les sœurs de la Charité, d'Évreux, qui avaient 80 établissemens en 1785; les sœurs de la Charité de l'instruction chrétienne, de Nevers, qui en possédaient 120; les sœurs de Saint-Charles, les sœurs de Saint-Paul, et tant

(1) J'emprunte ce chiffre à M. J. Jolly (*Histoire du mouvement intellectuel au XVIe siècle*, t. I, p. 147).

d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Au fur et à mesure qu'on avance dans le XVIIIe siècle, leur nombre augmente dans des proportions très sensibles. Et si l'on veut réfléchir aux conditions exprimées dans les divers contrats de ces écoles, — nous empruntons encore cette remarque à M. de Beaurepaire, — on reconnaîtra qu'il était impossible de faire le bien à moins de frais. « 100 livres au XVIIe siècle, 150 pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, 250 vers la fin, c'est à ces chiffres modestes que se réduisait l'entretien d'une sœur dévouée qui apprenait non-seulement à lire, à écrire et à compter aux petites filles, et suppléait le curé ou le vicaire pour l'enseignement du catéchisme, mais encore était la garde-malade de tous les pauvres de la paroisse » et la distributrice des *remèdes du roi* dans les terribles épidémies qui ravagèrent à plusieurs reprises nos provinces.

Les autres diocèses n'étaient guère moins bien partagés. Dans celui d'Autun, M. de Charmasse compte 295 écoles sur 383 paroisses visitées. Dans celui de Châlons, M. Édouard Barthélemy en trouve 235 sur 319. Dans celui de Sens (arrondissement de Sens), il y avait presque autant d'écoles que de communes (Quantin). Dans celui de Coutances, au rapport de M. l'abbé Trochon, presque toutes les paroisses étaient pourvues d'écoles. « Sur les 446 communes que renferme aujourd'hui le département de l'Aube, écrit M. Albert Babeau, nous pouvons affirmer que 403 au moins avaient des écoles en 1789. » — « Dans le département de la Haute-Marne, écrit M. Fayet, sur 550 paroisses, il y avait avant la révolution 473 écoles, soit 86 pour 100. » — « La Provence, écrit M. de Barthélemy, ne nous offre pas un spectacle différent. Les budgets des communautés au XVIIe siècle ont été étudiés par M. de Ribbe. Ils portent annuellement et invariablement une allocation pour le maître d'école et souvent pour la maîtresse. » — « Sous l'ancien régime, écrit M. Sauzay, le département du Doubs possédait une université, cinq collèges et des écoles primaires dans toutes les paroisses. » Enfin il n'est pas jusqu'au département des Landes où M. de Tartière n'ait constaté l'existence de 235 écoles sur 448 communes avant la révolution.

Ajoutez que, dans la plupart des cas, les recteurs étaient tenus de recevoir gratuitement un certain nombre d'indigens et que la rétribution exigée des simples journaliers et des femmes veuves était moindre que celle des cultivateurs aisés. On retrouve dans beaucoup de contrats et dans les règlemens diocésains la trace de ces usages. Ainsi la convention passée en 1746 entre la communauté de Pommard et son recteur porte « que les pauvres orphelins seront instruits gratis au nombre de cinq à six » et, dans le règle-

ment du diocèse d'Autun, un article spécial recommandait aux maîtres « de recevoir les pauvres avec la même affection que les riches. »

Cette recommandation ne s'adressait, cela va sans dire, ni aux maîtres faisant partie d'une congrégation, ni à ceux qui tenaient des écoles fondées par des particuliers — et le nombre des uns comme des autres était considérable. Dans ces écoles, il n'était perçu aucune rétribution sur les enfans. Ç'avait même été longtemps pour les congrégations enseignantes et notamment pour les frères de la doctrine chrétienne une source de difficultés et de procès avec les grammairiens et les maîtres écrivains. A Rennes, le parlement avait été sur le point de les expulser; à Chartres, ils n'avaient été reçus que grâce à l'intervention du duc d'Orléans; à Paris, les grammairiens prétendaient exercer sur leurs établissemens un droit de contrôle et de visite et les accusaient de concurrence déloyale. Mais tous ces obstacles n'arrêtèrent pas les progrès de l'institut du vénérable Jean-Baptiste de La Salle. Déjà, de son vivant, cet éminent pédagogue avait eu la satisfaction de voir son ordre appelé dans plusieurs grands centres comme Rouen. En 1789, la majeure partie des écoles publiques dans les villes étaient tenues par des ignorantins (1), comme on les appelait déjà.

Voilà pour le nombre et la gratuité des écoles; quant aux résultats qu'elles donnaient, on a pu, dans plusieurs départemens, en relever quelques-uns. D'après M. Babeau, dans l'Aube, la moyenne des habitans, hommes et femmes, sachant lire et écrire était vers 1780 d'environ 47 pour 100. Dans le Nord (2), de 1750 à 1790 le nombre des conjoints et des conjointes ayant pu signer leur acte de mariage s'élève : pour les premiers à 53.97 pour 100, pour les secondes à 36.29 pour 100. D'après M. Fayet, — nous ne citons ici

(1) C'est à ce point que le président Rolland, que La Chalotais lui-même dont a si souvent de nos jours vanté le libéralisme, n'eussent pas été très éloignés de les expulser. « Il ne faut pas confondre, écrivait Rolland, des congrégations respectables avec un nouvel ordre fondé par le sieur de La Salle. Cette congrégation n'est pas autorisée par lettres patentes dans le ressort de la cour et mérite la plus grande attention. » Quant à La Chalotais, voici dans quels termes il s'exprimait aux applaudissemens de Voltaire : « Les frères de la doctrine chrétienne qu'on appelle ignorantins sont survenus pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. Tout homme qui voit au-delà de son triste métier ne s'en acquittera jamais avec courage et patience. Parmi les gens du peuple, il n'est presque nécessaire de savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent par ces arts ou que ces arts font vivre. »

(2) De Resbecq, *Histoire de l'instruction primaire avant* 1789 *dans les communes qui ont formé le département du Nord.*

que sous les plus expresses réserves, — dans la Haute-Marne la moyenne des habitans sachant lire et écrire, qui n'est encore aujourd'hui que de 72 pour 100, était déjà avant la révolution de 71.8.

Évidemment tous ces chiffres ne sont pas d'une exactitude et d'une rigueur absolues. Il peut, il doit y entrer une certaine part d'exagération et même, chez quelques-uns, de parti-pris. Les faiseurs de statistique sont parfois sujets à caution ; en tout cas, ils peuvent se tromper dans leurs calculs. Mais, tout en tenant compte de ces divers élémens d'erreur, la conclusion qui se dégage de ces chiffres et de ces observations multipliées est encore fort honorable. On en trouverait d'ailleurs la confirmation dans un document bien souvent cité, mais que peu de personnes ont eu la patience de lire jusqu'au bout, à savoir le rapport de Condorcet. A ce rapport se trouve jointe sous forme d'annexe une note dont les élémens avaient été réunis par Romme. Or veut-on savoir à quelle somme cet habile calculateur évaluait la dépense des petites écoles dans les dernières années de la monarchie, dépenses supportées en grande partie par les fabriques et par des fondations particulières? A 12 millions. Ce chiffre vaut tous les argumens du monde et c'est un des plus violens adversaires de l'ancien régime, un jacobin, qui nous le fournit. Jugez, si c'était un ami.

Nombreuses, il est donc certain que les petites écoles l'étaient dans presque toutes nos provinces. Très défectueuses au point de vue de la construction, de l'aération, et par conséquent de la salubrité, la chose n'est pas moins évidente. Il suffit de regarder les anciennes gravures qui nous restent, entre autres une très curieuse eau-forte de Boissieu, pour se former une idée du délabrement et de la pauvreté des locaux affectés à l'enseignement dans les campagnes. C'étaient généralement de simples chaumières que rien ne distinguait des autres habitations. Couvertes en paille et construites en bois, elles n'avaient qu'un rez-de-chaussée éclairé par d'étroites et rares ouvertures où les enfans se réunissaient pêle-mêle avec le recteur et sa famille. Peu ou point de mobilier, si ce n'est celui du maître. Les tables étaient formées de planches mobiles, posées sur des tréteaux. Les élèves écrivaient debout ; les plus jeunes seulement étaient assis sur de petits bancs.

Tel était l'aspect qu'offrait encore au XVIIIe siècle l'intérieur d'une école rurale. Il y a loin de cette misère au confortable actuel ; mais il ne faut pas oublier que la plupart de ces maisons d'école étaient d'anciennes habitations privées léguées par des personnes charitables ou fournies par les fabriques. Un petit nombre seulement avaient été construites en vue de leur destination, soit par les communautés, soit par le seigneur du lieu, et cela dans un

temps où l'on n'avait encore aucun souci des lois de l'hygiène. Il n'y a pas si longtemps qu'à Paris même, dans nos hôpitaux, les malades étaient couchés plusieurs dans le même lit.

On a dépensé beaucoup de sensibilité depuis La Bruyère et surtout depuis la révolution au sujet des paysans. Robespierre n'en pouvait parler qu'avec des larmes dans la voix, et, de nos jours, d'aimables philosophes se sont fait des souffrances du peuple sous l'ancien régime un thème facile à déclamation. Des torrens de philanthropie banale se sont ainsi longtemps épandus sur nous sans rencontrer d'obstacles. Personne n'osait se mettre en travers; les meilleurs esprits eux-mêmes étaient ébranlés par tant de facende et d'assurance. Peu à peu cependant une sorte de réaction s'est produite; le moyen âge, étudié d'un peu plus près, est apparu moins sombre. A le fouiller, on s'est aperçu qu'il avait été, sinon calomnié, du moins fort noirci, et quelques-uns, les plus hardis, ont osé protester. Du moyen âge on est passé aux temps modernes, et l'on a connu qu'il y avait quelque exagération à dater de 1789 la fraternité, la bienfaisance et généralement toutes les vertus sociales. Bref, dans une certaine mesure, l'ancien régime s'est vu réhabilité. Sans doute il reste encore beaucoup à faire pour transformer en âge d'or le temps de la Saint-Barthélemy et des dragonnades; mais entre l'âge d'or que quelques-uns ont entrevu dans leurs rêves et l'âge de fer qu'on nous a longtemps représenté sous de si tristes couleurs, notre vieille France s'est enfin trouvée mise à son point. Beaucoup de préjugés et d'injustes préventions se sont évanouis. C'est un point accepté par exemple aujourd'hui que la condition des maîtres d'école ou recteurs avant 1789 n'avait rien que de très supportable. A coup sûr leur rémunération était des plus modestes. On l'a évaluée dans les chefs-lieux de paroisse à 400 livres au minimum et 800 livres au maximum, dans les autres paroisses à 50 livres, plus la nourriture, que fournissaient à tour de rôle les parens. D'après une autre évaluation, elle était en moyenne, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de 120 livres, auxquelles venaient s'ajouter les mois des écoliers, le revenu de l'église et le logement (1). Il faut singulièrement se défier de ces moyennes obtenues à l'aide d'observations locales; elles peuvent être exactes pour telle région et parfaitement fausses pour telle autre. Autant il y avait de communautés, autant il existait de coutumes et d'usages différens. Ici le mode en vigueur était celui de la taxe, à la fois libre et proportionnelle, indiqué par beaucoup de règlemens diocésains: libre parce qu'elle ne portait que sur

(1) Mongeonjean.

ceux qui envoyaient leurs enfans à l'école ; proportionnelle parce qu'elle avait pour base l'étendue de l'enseignement (soit 5 sols par mois pour ceux qui apprenaient seulement à lire et 10 sols quand on y joignait l'écriture). Là, au contraire, la taxe était obligatoire pour tous les paroissiens, mais proportionnelle à leurs facultés, et elle se percevait au moyen d'une redevance en argent ou en nature, imposée sur chaque feu, indépendamment des mois des écoliers. Ailleurs le traitement du maître se composait d'une imposition au marc la livre de la taille royale. C'était le mode le plus généralement recommandé par les intendans. Il avait sur le précédent l'avantage de peser plus lourdement sur les habitans aisés que sur les autres.

Dans quelques localités, la rétribution se composait d'une somme d'argent, très variable, et d'une dotation territoriale. M. de Charmasse cite le cas d'un maître qui, outre une indemnité de 90 livres produite par une imposition spéciale, avait encore la jouissance de trois journaux de terre et la faculté de nourrir deux vaches et douze bre is sur le commun.

Souvent aussi les émolumens d'un recteur ne consistaient qu'en redevances. Même au XVIIIe siècle, ce mode était fort en faveur, principalement auprès des petites communautés. Il ne l'était guère, en revanche, auprès des intendans. Beaucoup l'interdisaient comme étant la source d'une foule de difficultés et de litiges et comme contraire aux règles d'une bonne administration. « M. l'intendant n'est pas dans l'usage de permettre de pareilles rétributions, écrit en 1768 le subdélégué Boileau au syndic de la communauté de Pommard. Il serait plus à propos de fixer une somme qui s'imposerait sur tous les habitans. »

Mais, quel que fût le système adopté par les communautés, la partie fixe de la rémunération des recteurs n'en était pas à beaucoup près la plus importante. En général, ils avaient le logement ou recevaient, pour en tenir lieu, une indemnité. De plus, comme sacristains, chantres, bedeaux, sonneurs, horlogers, voire même fossoyeurs, ils étaient payés par la fabrique ou la communauté. L'assistance aux mariages et aux enterremens leur était également comptée, à raison de 15 sols et le dîner pour les mariages et de 20 sols pour les enterremens. Rappelons enfin qu'avant 1789 les classes vaquaient quatre ou cinq mois de l'année dans les petites écoles et que, pendant ce laps de temps, les maîtres avaient toute liberté de se consacrer à tels travaux ou d'exercer tel métier qui pouvaient leur convenir.

Il y avait là, quoi qu'on ait dit, de sérieux avantages. Toutes ces petites rétributions ajoutées les unes aux autres finissaient par faire une somme, et, si l'on tient compte du prix de l'argent, on

arrive à cette conclusion que, sans être entièrement à leur aise, les recteurs avaient en général de quoi vivre. Certes, nous n'allons pas jusqu'à prétendre, comme certains écrivains, qu'ils étaient au point de vue matériel aussi bien partagés que le sont aujourd'hui nos instituteurs; mais nous ne croyons pas exagérer en constatant que leur sort avait été déjà bien amélioré, dans les dernières années de la monarchie.

Par contre, il semble difficile de ne pas admettre qu'au point de vue de la considération dont un gouvernement éclairé doit toujours entourer les instituteurs de la jeunesse, la condition des recteurs laissait fort à désirer. Sans en faire, comme on y tend aujourd'hui, une espèce de troisième pouvoir dans la commune en face du maire et du curé, il semble que l'ancien régime aurait pu les tenir dans une situation moins subalterne et surtout moins dépendante à l'égard du clergé. Dans les premiers temps, au moyen âge, il était tout naturel que l'église exerçât sur les grammairiens, comme on les appelait, une véritable dictature. L'enseignement rentrait dans son domaine; nul ne le lui disputait, et pour cause. L'école n'était pour ainsi dire que le prolongement de la paroisse ou du monastère. Il fallait bien que le curé y fût tout-puissant, qu'il eût droit de justice et de surveillance sur les maîtres. Qui eût exercé ce pouvoir à sa place? Mais qu'en plein XVIIIe siècle les recteurs fussent soumis à l'approbation diocésaine, qu'ils pussent être non-seulement inspectés, mais encore révoqués par les évêques, et cela sans appel, sans que le pouvoir civil, laïque, fût consulté, en un mot, que l'école fût encore sous la tutelle de l'église, il y avait là quelque chose de choquant et qui ne pouvait durer. L'anachronisme était manifeste. Aussi voyons-nous déjà, dans la première moitié du XVIIIe siècle, un grand nombre de maîtres et de communautés essayer de se soustraire au joug. Dans une visite pastorale de 1737, l'évêque de Bayonne en trouve plusieurs en défaut et est obligé de recourir au bras séculier, c'est-à-dire, dans l'espèce, au parlement de Navarre, qui rend un arrêt enjoignant aux délinquans de se mettre en règle (1). « Quelque soin et quelque activité qu'apportât le bureau ou conseil épiscopal à l'exécution régulière des ordonnances du diocèse, dit M. Fayet, il constatait encore fréquemment que bien des maîtres étaient restés de longues années en exercice sans avoir demandé l'approbation épiscopale. » Cependant la loi était bien formelle. Nous venons de citer un arrêt du parlement de Navarre; jusqu'à la révolution la jurisprudence demeure conforme à cet arrêt, témoin cet extrait du répertoire de Guyot publié en 1784 :

(1) Vicomte Sérurier.

« Quoique la discipline des écoles soit séculière et regarde la police des villes, cependant les ordonnances et les arrêts ont donné aux évêques, aux curés et autres personnes ecclésiastiques la connaissance de ces matières. C'est ce qu'a prescrit le concile de Narbonne, tenu en 1551, et cette disposition se trouve autorisée par divers arrêts du concile. Ces arrêts ont fait défense aux officiers municipaux des villes de connaître de ce qui concernait les petites écoles, et d'y établir aucun maître sans approbation par écrit de l'évêque, dans les lieux mêmes où les gages sont payés par les habitans (1). Dans les petits endroits, on se contente de l'approbation des curés, conformément à l'article 14 de l'édit de décembre 1606 et à l'article 25 de l'édit d'avril 1695.

Suivant cette dernière loi, les évêques ou leurs archidiacres peuvent interroger les maîtres et maîtresses d'écoles dans le cours de leurs visites et ordonner qu'on en mette d'autres à leur place lorsqu'ils ne sont pas contens de leur doctrine et de leurs mœurs, et même en d'autres temps que dans le cours de leurs visites. La jurisprudence des arrêts est conforme à ces dispositions. »

On le voit par cette citation, les titres de l'église étaient bien authentiques. A l'évêque ou à son délégué appartenaient l'approbation, la surveillance et même la révocation des recteurs; les communautés n'en avaient que la nomination conditionnelle (2). C'était l'évêque aussi qui faisait tous les règlemens en usage dans les écoles du diocèse. Il nous en reste plusieurs spécimens intéressans, entr'autres un qu'a retrouvé M. de Charmasse dans le recueil des ordonnances synodales du diocèse d'Autun et qui porte la signature d'un prélat dont le souvenir est encore vénéré dans cette ville, Mgr de Roquette.

Mais, pour légale qu'elle fût et si paternellement qu'en général elle s'exerçât, on conçoit fort bien que cette espèce de suzeraineté du clergé sur le personnel enseignant ne fût plus acceptée qu'avec répugnance à une époque d'émancipation universelle. Il existe aux Archives un *Cahier des doléances à présenter aux états-généraux assemblés à Paris par les instituteurs des petites villes, bourgs et villages de la Bourgogne*. Ce qui éclate à chaque

(1) « Il faut excepter de cette règle plusieurs églises cathédrales, dont quelques dignitaires ont conservé le droit d'approuver les maîtres d'école, comme à Paris le chantre des églises de Notre-Dame, à Orléans le scolastique, à Amiens et à Reims l'écolâtre, etc. Il y a des diocèses où l'écolâtre donne cette approbation pour les petites écoles de la ville, et l'archidiacre pour celle de la campagne. »

(2) Les nominations étaient faites ordinairement par l'assemblée générale des pères de famille après un examen — qui devait être assez superficiel — et après que le candidat avait accepté et signé un contrat qui liait les deux parties.

page de ce document inédit, c'est moins le souci d'une meilleure rétribution qu'un désir ardent d'indépendance et de respectabilité.

« Premièrement, y est-il dit, les grammairiens, maîtres, écrivains et recteurs d'écoles sont chargés d'enseigner aux enfans les devoirs de la religion et la partie des sciences pour laquelle on les leur confie; et, pour cet effet, ils emploient leur temps dès le matin au soir, quelquefois même au-delà.

« Secondement, dans les petites villes, bourgs et villages, les maîtres, après avoir passé les heures et les jours dus au travail dans leur classe, après s'être épuisés dans les pénibles instructions de la jeunesse, sont encore obligés d'être à l'église les premiers chantres et soutenir le chœur dans le service divin. Dans la plupart des campagnes mêmes, les recteurs d'école sont tenus d'assister les pasteurs dans toutes les fonctions de leur ministère, soit de jour, soit de nuit. Ce n'est pas tout : ils sont encore souvent sacristains, marguilliers et sonneurs. — En sont-ils pour cela plus heureux ou plus considérés? Tant s'en faut. Il semble au contraire que plus ils rendent de services dans une communauté, plus ils sont avilis. On les regarde comme de vils mercenaires auxquels chaque paroisse ou communauté donne un gage (rougissons du terme), oui, un gage comme au dernier des valets, depuis 40 jusqu'à 150 livres et qui très rarement dans les petites villes ou bourgs monte à 200 livres ou excède cette somme. On les exempte en outre des impôts s'ils n'ont point de biens-fonds, et quelquefois sont logés, et avec cela, quoique vivant très sobrement, ils ont à peine leur subsistance... Ils n'ont aucune part aux biens communaux et ne jouissent d'aucuns avantages locaux parce que, dit-on, on les a exemptés des charges. Que si quelquefois on leur accorde une portion dans les fruits qui croissent dans le pays, c'est une simple permission de quêter comme des mendians...

« Troisièmement, ils sont regardés comme étrangers et non comme citoyens et n'ont point entrée aux assemblées des communes. Comme gens errans et sans aveu ils n'y ont aucune voix délibérative. Si quelquefois un maître est appelé dans une assemblée, ce sera pour servir de scribe à défaut de celui qui est établi et payé pour l'être, ou si on l'en charge, il faut qu'il le fasse gratis. Encore croit-on lui faire trop d'honneur en lui confiant cette fonction. »

Viennent ensuite les vœux, au nombre de six :

1° Qu'aucun maître ne puisse être nommé avant d'avoir accompli sa vingtième année, d'être marié ou de s'engager à l'être dans l'année, à moins de « demeurer avec père, mère, frère ou sœur. »

2° Que les candidats soient munis de bons certificats de vie,

mœurs et catholicité, et astreints à passer leur examen en présence des pasteurs et magistrats « à iceux joints quatre notables habitans. »

3° Qu'un maître une fois admis dans telle ville ou commune ne puisse être destitué que de l'autorité des administrateurs et pour des causes légitimes.

4° Que les instituteurs de la jeunesse dépendent positivement du gouvernement ou de l'administration provinciale, quoique « surveillés dans leurs fonctions des pasteurs et des magistrats qui seraient tenus de visiter de temps en temps les écoles » et d'en rendre compte à l'administration.

5° Qu'ils aient « qualité de citoyen dans les lieux qu'ils habiteront, » c'est-à-dire le droit d'entrer aux assemblées des communes et d'y prendre part aux délibérations, et qu'en conséquence ils soient appelés à supporter, suivant leur rang, les charges de l'état « excepté celles qui seraient absolument incompatibles avec leur fonction. »

6° Enfin, qu'on leur fasse une pension fixe « payée par le gouvernement ou la province » et que les communautés n'aient plus d'autre charge que de loger leurs maîtres suivant l'usage, « supprimant ainsi tous mois d'écoliers, toutes quêtes, toutes perceptions et droits onéreux aux habitans qui les paient et honteux pour ceux qui les reçoivent. »

Tout n'est pas également fondé dans ces réclamations, ni vrai dans le portrait que les instituteurs de Bourgogne traçaient d'eux-mêmes à la veille de la révolution. Évidemment la couleur en est très chargée, les traits durs, l'expression emphatique. On y entrevoit des profondeurs d'amertume accumulée et l'on y sent comme un frémissement de colère mal contenue. Voltaire et Diderot ont déjà passé par là. Néanmoins, la part une fois faite à l'exagération du langage, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'une refonte complète de la législation des petites écoles était urgente et que là comme ailleurs la royauté manqua de clairvoyance et de présence d'esprit en ne prenant pas la direction d'un mouvement aussi légitime.

Soyons justes pourtant, ce mouvement, la royauté semblait prête à s'en emparer quand elle fut emportée par les événemens, et ce n'étaient pas seulement des rêveurs isolés, comme Turgot, qui l'y poussaient. Dès le milieu du XVIIIe siècle, l'idée de la sécularisation de l'enseignement se manifestait sans beaucoup de suite assurément et d'une façon bien timide encore; mais enfin le branle était donné : déjà quelques intendans, touchés de l'esprit révolutionnaire avant la révolution, cherchaient à substituer leur autorité à celle de l'église et s'attribuaient tout doucement le droit d'ap-

probation sans que cette victoire de l'esprit laïque sur l'épiscopat rencontrât de résistance, tant il est vrai que l'heure était venue. Le fait a été observé dans plusieurs provinces; avec le temps il se serait certainement généralisé. Et l'on devine bien quels en eussent été les résultats très prochains. Un écrivain du XVIIIe siècle, dont on a quelquefois invoqué le témoignage, a dit des maîtres d'école de son temps que « lire, écrire sans principes et faire tant bien que mal les premières règles de l'arithmétique était toute leur science. » Il ajoutait plaisamment : « C'est un jeune homme qui sort de l'école, qui craint le sort de la milice, qui a été enfant de chœur dans son village, qui sait lire jusqu'à trouver l'office du jour dans un livre d'église, qui chante au lutrin, qui écrit quoique machinalement et sans principes, qui fait tant bien que mal les premières règles de l'arithmétique. Voilà toute la science de l'instituteur que l'on donne à la jeunesse. Il se présente, il fait éclater une voix qui approche de celle de Stentor, on le croit habile, il est reçu avec applaudissement. M. le magister se pavane dans l'église avec une chape sur le corps; peu s'en faut qu'il ne veuille faire la loi au curé de la paroisse. »

L'abbé Courtalon, curé de Sainte-Savine, à Troyes, — car cette citation est de lui, — n'aurait certainement pas tenu ce langage si l'initiative prise par quelques administrateurs intelligens dans certaines provinces avait eu beaucoup d'imitateurs; car le premier soin de l'état, en mettant la main sur les écoles, eût été d'en assurer le recrutement au moyen de ces *maisons d'institution* (1) dont l'idée commençait à se répandre et que la révolution devait un jour reprendre sans réussir à l'appliquer.

II.

L'histoire des établissemens d'enseignement secondaire et supérieur avant 1789 n'est plus à faire. Du Boulay, M. Taranne, M. Vallet de Viriville, M. Jourdain, pour ne citer que les travaux les plus complets et les plus importans sur la matière, l'ont écrite, le dernier surtout, avec une ampleur et une autorité qui ne sauraient être égalées. Aussi glisserons-nous légèrement sur toute la partie de cette étude relative au nombre et à la population des collèges et des universités, à leur régime, à leur personnel, et nous attache-

(1) L'abbé Courtalon lui-même avait eu cette idée. Il aurait voulu « qu'il y eût dans chaque ville épiscopale une maison d'institution où tous ceux qui se destinaient à une maîtrise d'école seraient obligés de passer un certain temps pour y apprendre les choses nécessaires à leur état. »

rons-nous de préférence au seul point sur lequel tout n'ait peut-être pas encore été dit : l'enseignement.

Il existait en France, dans les dernières années de l'ancien régime, pour une population de 25 millions d'habitans, 562 collèges (nous empruntons ce chiffre au rapport de M. Villemain sur la situation de l'enseignement secondaire en 1843).

Ces 562 collèges comptaient 72,747 élèves, dont 40,000 environ recevaient l'instruction soit entièrement, soit partiellement gratuite.

Aujourd'hui, d'après la dernière statistique officielle publiée, pour 38 millions d'habitans, la France ne possède plus que 81 lycées et 300 collèges communaux, dont la population est, pour les lycées, de 40,995, et pour les collèges de 38,236 élèves. Soit, en tout, 79,231 élèves, dont 4,949 boursiers, internes ou externes, à bourse entière, à demi ou même à quart de bourse.

De la comparaison de ces chiffres, il résulte qu'en 90 ans, bien que la population ait augmenté de plus du tiers, l'enseignement secondaire public n'a gagné que 6,484 élèves et qu'il a perdu 35,000 boursiers et 200 établissemens.

Il est vrai qu'avant la révolution le clergé se recrutait presque entièrement parmi les élèves sortis des divers collèges et qu'il n'y avait pas à cette époque, à côté des grands séminaires, d'écoles préparatoires pour les premières études des aspirans au sacerdoce, telles que les écoles secondaires ecclésiastiques. D'où il suit qu'en bonne statistique, et pour tenir compte de la part considérable que l'église prélevait sur le nombre total des élèves dans l'ancien système d'enseignement, il faudrait ajouter à l'effectif actuel des collèges et des lycées celui des petits séminaires.

Mais, d'autre part, il en faudrait retrancher les 14,000 élèves qui se trouvaient, d'après les derniers états de situation, dans les classes élémentaires de nos lycées et collèges et qui, par parenthèse, figureraient bien plus justement dans une statistique de l'enseignement primaire. Et de cette sorte la proportion ne serait pas pas sensiblement changée.

Veut-on encore quelques chiffres? (Nous les empruntons toujours à M. Villemain.) « La population du royaume étant avant 1789 de 25 millions d'habitans, devait compter, d'après les tables du Bureau des longitudes, 2,326,364 enfans mâles de 8 à 18 ans. Le nombre des élèves étant alors de 72,747 enfans, il y avait ainsi un élève sur 31 enfans. Aujourd'hui (en 1843), sur le chiffre total de 34 millions d'habitans, il y a 3,182,397 enfans en âge de recevoir l'instruction classique. Le nombre des élèves des divers établissemens, y compris les écoles secondaires ecclésiastiques, étant de 89,341, la proportion est de 1 élève sur 37. »

L'enseignement secondaire était donc, sous l'ancien régime, et sans qu'il en coûtât presque rien au trésor, dans un état de prospérité où il n'est parvenu de nos jours qu'au prix de longs efforts et de grands sacrifices. Il avait de plus, à nos yeux du moins, le mérite de n'être pas concentré comme aujourd'hui dans quelques grandes villes. Il était plus également réparti sur toute la surface du territoire. C'est ainsi que des localités d'une importance très secondaire possédaient souvent des établissemens considérables. Au collège de la Flèche, d'après un catalogue envoyé à Rome et conservé dans les archives du Gesu, il n'y avait pas moins de 1,300 élèves en 1625, et le président Rolland en comptait encore 700, en 1763, après l'expulsion des jésuites. A Sorèze, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il y en avait plus de 500; au Mans, 900; à Dieppe, de 150 à 200.

On n'a pas pu contester ces chiffres ni faire qu'il en sortît un rapprochement qui, sans être humiliant pour l'état moderne, est assurément fort honorable pour l'ancien. Mais on n'a pas laissé de chercher à en diminuer la portée. L'opinion de Richelieu (1), qui trouvait déjà de son temps le nombre des collèges excessif, celle de Louis XIV (2), qui en eût aussi voulu moins et de meilleurs, celle de Guyton de Morveau, qui allait jusqu'à se demander « si la politique d'un état ne devrait pas leur assigner des bornes et jusqu'à quel point le législateur doit favoriser les moyens de s'instruire dans les sciences et dans les lettres, » et qui proposait carrément de « supprimer tous les établissemens de cours gratuits; » celle de La Chalotais, qui, non content de dénoncer les frères de la doctrine chrétienne aux proscripteurs des jésuites, « regrettait de voir tant d'étudians dans un royaume où tout le monde s'inquiétait de la dépopulation, » tous ces témoignages et bien d'autres encore qu'il serait trop long de citer ont tour à tour servi d'argument aux adversaires systématiques de l'ancien régime. Ils leur ont emprunté la plupart des traits de la peinture qu'ils ont tracée de l'instruction publique avant 1789, et, pendant longtemps, sur la seule autorité

(1) « La grande quantité des collèges qui sont en notre royaume, disait-il en 1625, fait que les plus pauvres faisant estudier leurs enfans, il se trouve peu de gens qui se mettent au trafic et à la guerre. »

(2) « Le roi fit répondre par Colbert qu'il avait approuvé la requête de l'université et qu'il aviserait aux moyens de la rendre son antique splendeur. Il ajouta que l'université devait faire de son côté tous ses efforts pour remplir exactement et fidèlement sa mission, qu'elle avait donné lieu à des plaintes, qu'au témoignage de beaucoup de personnes la manière dont la jeunesse était instruite dans les collèges laissait beaucoup à désirer, que les écoliers y apprenaient tout au plus un peu de latin, mais qu'ils ignoraient la géographie, l'histoire et la plupart des sciences qui servent dans le commun de la vie... » (C. Jourdain.)

de ces témoignages, il n'a pas été permis de penser qu'une organisation qui a produit les deux plus grands siècles littéraires de la France ne devait pas être si défectueuse.

Que n'a-t-on pas écrit sur le régime intérieur, la discipline, les coutumes surannées et bizarres, les querelles intestines, l'esprit étroit et rétrograde des anciens collèges et des universités, sur l'état de délabrement d'un grand nombre de ces établissemens et la condition misérable de leurs professeurs! Sans doute il y a dans ces critiques une part de vérité. La France du XVIIIe siècle était fort arriérée sous le rapport de la pédagogie; l'esprit et les formes gothiques pesaient toujours sur elle et s'opposaient à toute grande réforme. On était encore, en fait de législation scolaire, et l'université demeura jusqu'au règlement de 1769 sous l'empire des statuts d'Henri IV. Quant à ce chiffre de 562 collèges, il est clair qu'il ne faudrait pas en tirer une conclusion trop absolue. S'il en était de florissans, il n'en manquait pas non plus qui végétaient. A Paris même, avant l'expulsion des jésuites, plusieurs de ces prétendus collèges n'étaient que d'infimes pensionnats sans clientèle et sans fortes études, où de rares professeurs enseignaient un peu de latin à de non moins rares écoliers. Ce qu'on appelait *l'exercice*, c'est-à-dire l'enseignement de la grammaire, des belles-lettres et de la philosophie, en avait disparu depuis longtemps. Les revenus suffisaient à peine à l'entretien des boursiers, les bâtimens tombaient en ruines. Enfin, au fur et à mesure qu'on s'était avancé dans le XVIIIe siècle, il était devenu plus évident que ces vieilles fondations ne pouvaient plus subsister. Tels étaient les collèges de Bayeux, fondés par Guillaume Bouet, évêque de Bayeux, pour 21 boursiers; celui de Séez, fondé par Grégoire Langlois, évêque de Séez, pour 12 boursiers; celui du Mans, fondé par le cardinal Philippe de Luxembourg en faveur de 12 écoliers pauvres de son diocèse, et bien d'autres. Cependant il s'en faut que l'état de ces établissemens et, d'une façon plus générale, la condition des régens et professeurs des collèges et des universités fût aussi précaire qu'on l'a prétendu. Nous avons sous les yeux une pétition à l'assemblée nationale des régens du collège d'Ajaccio, un des plus petits qu'il y eût en France (1). D'après ce document, les émolumens fixes du recteur ou principal étaient de 1,000 livres; ceux du professeur de rhétorique, de 900 livres; ceux des deux professeurs d'humanité, de 750 livres, et ceux des professeurs de grammaire, de 650 livres. Et là ne se bornait pas en réalité le gage des régens; ils en trouvaient le complément soit dans la rétribution payée par

(1) Arch.

les écoliers, soit dans une foule de petits avantages variables suivant les localités et néanmoins fort appréciables.

A dire vrai, la rétribution scolaire était loin d'exister partout. Dans les collèges des jésuites, notamment, les classes étaient ouvertes à tous les enfans que les familles jugeaient à propos d'y envoyer sans qu'elles eussent à payer aucuns frais d'études. Il en était ou il en fut de même à Paris : au collège des Quatre-Nations, en vertu des lettres patentes qui servaient de règlement à la fondation du cardinal Mazarin et dans les autres collèges à partir de 1719. On sait qu'à cette époque, grâce à l'intelligente libéralité du régent, qui consentit à ce que le produit des messageries royales fût joint à celui des messageries de l'université, l'instruction devint entièrement gratuite dans tous les établissemens de plein exercice dépendant de la faculté des arts. Les émolumens fixes des professeurs de philosophie et de rhétorique furent alors portés à 1,000 livres, ceux des professeurs de seconde et de troisième à 800 livres, ceux des professeurs de quatrième, cinquième et sixième à 600 liv., leur éventuel à peu près au même chiffre. En 1783, il était de 1,400, 1,200 et 1,000 livres. Ces sommes nous paraissent bien faibles aujourd'hui; dans le moment, il ne paraît pas qu'elles aient été jugées insuffisantes. En effet, l'école de Paris accueillit avec un véritable enthousiasme la publication de l'édit qui instituait la gratuité. « Il semblait, a dit son historien (1), qu'elle fût appelée à une nouvelle vie et que Louis XV, ou plutôt le duc d'Orléans, fût son second fondateur. Par mandement du recteur un *Te Deum* fut chanté dans les collèges et deux jours de congé accordés aux élèves. L'université en corps alla remercier le roi, le régent, le garde des sceaux. Et Coffin, heureux de servir d'interprète aux sentimens de ses collègues, exprima en termes bien sentis les motifs de leur reconnaissance. « Vous avez compris, monseigneur, dit-il au régent, que l'éducation de la jeunesse est le premier et le plus solide fondement de la gloire et de la félicité des états; que l'honneur et la liberté sont l'âme des lettres, que pour servir plus utilement le public dans nos professions il faut être indépendant... C'est par des vues si nobles et si élevées, monseigneur, que vous avez formé le dessein de l'instruction gratuite dans l'Université de Paris et que vous en avez avancé l'exécution avec un empressement qui pourrait faire douter si vous avez eu plus de joie en nous accordant cette faveur que nous en la recevant. »

Que ce langage fût celui de gens aigris et mécontens de leur sort, il serait difficile de le soutenir. On aurait aussi quelque peine

(1) Jourdain.

à démontrer que les membres des collèges et des universités fussent tombés, au point qu'on l'a prétendu, dans l'estime publique. Le parlement et l'église exceptés, il n'y avait pas avant 1789 de corps plus considéré ni qui poussât plus loin le sentiment de son honneur. A plusieurs reprises, au cours de son histoire, l'Université de Paris eut à défendre ses prérogatives contre le pouvoir royal lui-même, et toujours elle le sut faire avec une respectueuse fermeté qui l'honore grandement. C'est ainsi qu'en 1734, sous l'administration du cardinal Fleury, quelques-uns de ses suppôts ayant été révoqués ou déplacés par lettres de cachet, elle rédigea successivement trois mémoires où se trouvaient rappelés avec beaucoup de force les droits de ses membres à l'inamovibilité. Elle n'obtint pas gain de cause à la vérité. Le cardinal Fleury maintint sa décision, mais il eut soin, dans la très courtoise réponse qu'il fit au recteur, de lui bien marquer que « l'intention de Sa Majesté n'était pas d'oster à l'université ses droits et privilèges,.. et qu'en son particulier il y concourrait toujours avec plaisir quand il s'agirait du soutien et des avantages d'un corps aussi illustre. » C'est en ces termes que le premier ministre de Louis XV écrivait au chef de cette Université de Paris, si décriée de nos jours par quelques écrivains? Que penser maintenant de la valeur des critiques adressées par les mêmes personnes à son enseignement? Nous devons ici pour plus de clarté remonter à la double source d'où sont sorties ces critiques.

L'ancienne organisation des études en France a succombé sous l'effort combiné des deux plus grandes forces qu'il y eût au XVIIIe siècle, les parlementaires et les philosophes, également acharnés contre elle, quoique dans des vues et pour des motifs différens : les uns poursuivant la revanche du jansénisme et la résurrection de l'esprit et des méthodes de Port-Royal ; les autres s'attaquant à l'université comme à l'une des forteresses de l'ancien régime : ceux-ci, qui se seraient volontiers contentés d'une réforme à la condition qu'ils en fussent chargés et qu'elle dût profiter à leur influence ; ceux-là qui, dans leurs rêves de progrès et de régénération, considéraient la ruine de toutes les institutions du moyen âge comme autant de destructions nécessaires. Entre ces deux forces poussées par des principes et guidées par des mobiles aussi contraires, entre ces hommes dont les uns étaient encore animés de la foi la plus pure et dont les autres avaient toujours été des fanatiques d'irréligion, il se conclut, un jour, une alliance tacite. Tout les séparait : ils n'avaient les mêmes idées, ni sur le gouvernement, ni sur la société, ni sur l'éducation ; ils appartenaient à des mondes et parlaient des langues absolument dissemblables. Ceux-ci, par l'esprit de corporation, par toutes leurs traditions et par leurs tendances

se rattachaient étroitement au passé; chez les autres, il y avait déjà comme une lueur de 93. La haine de l'ennemi commun les rapprocha; la croisade contre les jésuites en fit des amis, leur expulsion des complices.

C'est pourquoi nous croyons qu'il faut singulièrement se défier du témoignage de ces hommes. Leur unanimité ne prouve rien; au contraire, elle est le plus clair indice de leurs communes passions. Et, sans les récuser absolument, — ils ont droit d'être entendus, comme tout le monde, dans la cause, — on peut bien n'accorder à leurs dépositions que la valeur qu'on accorde d'ordinaire aux dires des parties intéressées. Avant comme après l'édit de 1763, ce qui éclate dans les écrits des encyclopédistes et des parlementaires, dans la violence et l'âpreté de leurs jugemens sur l'université, c'est le dessein de poursuivre jusque dans ses derniers retranchemens l'esprit et l'influence jésuitiques. Lisez le mémoire de La Chalotais, lisez-le sans parti-pris, froidement, et vous verrez si vous ne croyez pas encore entendre le fougueux magistrat requérir du haut de son siège l'application des lois du royaume contre les congrégations. Il y a du réquisitoire aussi dans le plan d'éducation de Rolland, dans celui de Guyton de Morveau, comme il y a du pamphlet chez Diderot, chez d'Alembert, chez Helvétius. De modération dans la pensée et de mesure dans l'expression, il ne faut pas en demander à ces derniers; manifestement, ils ne sont pas de sang-froid. Voyez par exemple de quelle façon sommaire Diderot exécute les collèges : « C'est là qu'on cherche encore aujourd'hui, dit-il, sous le nom de belles-lettres deux langues mortes qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre de citoyens; c'est là qu'on les étudie pendant six ou sept ans sans les apprendre; que sous le nom de rhétorique on enseigne l'art de parler avant que d'avoir des idées; que sous le nom de logique on se remplit la tête des subtilités d'Aristote et de sa très sublime et très inutile théorie du syllogisme et qu'on délaie en cent pages obscures ce qu'on pourrait exposer clairement en quatre; que sous le nom de morale je ne sais ce qu'on dit, mais je sais qu'on ne dit pas un mot ni des qualités de l'esprit, ni des vices, ni des vertus, ni des devoirs, ni des lois, ni des contrats. » (1).

Ailleurs (2) encore : « J'ai passé les premières années de ma vie dans les écoles publiques... et j'y ai vu cinq ou six sujets merveilleux occupés pendant six ou sept ans de l'étude des langues anciennes qu'ils n'ont point apprises. Je les ai vus tous sortir du collège sots, ignorans et corrompus. »

(1) Diderot, *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie.*
(2) Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius.

Voilà pour la faculté des arts; voici maintenant pour les autres.

« Notre faculté de droit est misérable. On n'y dit pas un mot de droit français; pas plus du droit des gens que s'il y en avait point; rien de notre code civil et criminel; rien de notre procédure, rien de nos lois, rien des constitutions de l'état, rien du droit des souverains, rien de celui des sujets, rien de la liberté, rien de la propriété, pas davantage des offices et des contrats... De quoi s'occupe-t-on donc? On s'occupe du droit romain dans toutes ses branches. La faculté de droit n'habite plus un vieux bâtiment gothique, mais elle parle goth sous les superbes arcades de l'édifice qu'on lui a élevé.

« La faculté de théologie a réglé les études sur les circonstances présentes : elles sont tournées vers la controverse avec les protestans, les luthériens, les sociniens, les déistes et la nuée des incrédules modernes. Elle est elle-même une excellente école d'incrédulité; il y a peu de sorbonnistes qui ne recèlent sous leur fourrure ou le déisme ou l'athéisme. Ils n'en sont que plus intolérans et plus brouillons; ils le sont par caractère ou par ambition, ou par intérêt, ou par hypocrisie. Ce sont les sujets de l'état les plus inutiles, les plus intraitables et les plus dangereux...

«Notre faculté de médecine est la meilleure des quatre. On y enseigne l'anatomie, la chirurgie, le traitement des maladies dans toutes les branches, les élémens de l'histoire naturelle, la botanique, la chimie et la pharmacie. D'ailleurs point de pratique (1) et c'est un grand défaut... (2) ».

Dans l'*Encyclopédie,* d'Alembert va tout aussi loin; c'est la même inspiration, le même esprit de dénigrement. Humanités, rhétorique, philosophie, mœurs, religion, sous tous ces rapports qu'il examine successivement, notre philosophe ne trouve qu'à condamner.

Les humanités? « C'est ainsi que l'on appelle le temps que l'on emploie dans les collèges à s'instruire des principes de la langue latine. On y joint vers la fin quelque connaissance du grec. On y apprend à expliquer tant bien que mal les auteurs anciens les plus faciles, puis à composer tant bien que mal en latin. Et c'est tout. » La rhétorique? « Étendre une pensée, circonduire et allonger des périodes, faire des amplifications, presque toujours en latin, et s'habituer ainsi à noyer dans deux feuilles de verbiage ce qu'on pourrait dire en dix lignes, voilà tout le fruit qui peut-être retiré de cette classe. »

La philosophie? Celle qu'on enseigne dans un grand nombre ce

(1) Il n'y avait pas, au temps de Diderot, une seule chaire de clinique en France.
(2) *Plan d'université russe.*

collèges « est à peu près celle que le maître de philosophie se propose d'apprendre au bourgeois gentilhomme. »

Les mœurs et la religion? Quand la corruption fut-elle plus grande? Au résumé, après dix ans passés dans un collège, un jeune homme, un bon élève encore, en sort avec la connaissance imparfaite d'une langue morte, avec des principes de rhétorique et de philosophie qu'il doit tâcher d'oublier, souvent le corps et l'âme également flétris par de précoces débauches, quelquefois avec les principes d'une dévotion mal entendue, mais le plus ordinairement avec une connaissance de la religion si superficielle qu'elle succombe à la première conversation ou à la première lecture dangereuse.

La note est dure : chez Helvétius, chez Grimm surtout, elle s'accentue encore. La seule chose qu'on apprenne au collège, au dire du premier, « c'est à faire des vers latins. » Quant à Grimm, il attribue tout le mal au christianisme. Le système d'éducation uniforme que cette révolution a produit a tenu les peuples *abrutis* pendant une longue suite de siècles, et malgré la renaissance des lettres, cet abrutissement subsiste. Les traces de l'*esprit monacal* se voient encore partout. C'est ainsi que, dans nos collèges, « nul germe de grandeur, nulle idée de patriotisme et de véritable gloire ne fut jamais inculquée à la jeunesse, » et c'est pourquoi « les héros et les grands hommes de toute espèce nous sont venus du Nord depuis deux siècles (1). »

(1) *Grimm*, Ed. Tourneux, t. v, p. 259. Je ne crois pas qu'il existe, dans tout le répertoire du XVIIIe siècle, de plus basse flatterie que cette phrase, à l'adresse de Catherine et de Frédéric. Du reste, tout serait à citer dans cette lettre; nous en détachons encore ce passage :

« Au défaut d'un système religieux sensé et capable d'attirer les esprits, il nous reste les grands exemples dont l'empire est si puissant sur les âmes généreuses... En portant nos regards sur cette guerre d'éternelle mémoire que Frédéric vient de terminer par une paix si glorieuse, nous verrons que ce n'est pas seulement à la supériorité de ses talens que ce héros du siècle doit le soutien de sa cause contre les efforts de l'Europe réunie; c'est surtout à cet enthousiasme que la grandeur de génie et de courage inspire et qu'elle a porté jusque dans le cœur du dernier de ses sujets... C'est un grand et beau spectacle pour l'humanité que de voir ce héros, auquel Plutarque n'aurait pas su trouver un pendant dans toute l'histoire connue, réunissant toutes les sortes de talent et de gloire, réunir encore tous les vœux secrets de son siècle, faire regarder ses malheurs comme des calamités publiques et ses succès comme des sujets de triomphe et de réjouissance pour toute l'Europe. Quel est en effet le cœur généreux, dans quelque coin de terre qu'il respire, qui n'ait été troublé et vivement agité par six ans de vicissitudes, de cette guerre opiniâtre, et qui ne se soit enorgueilli de la manière dont le héros vient de la terminer?.. Il faut actuellement qu'il en consacre la mémoire et qu'il rende croyable à la postérité cette suite de prodiges en publiant l'histoire de ses campagnes. Ce serait un ouvrage immortel quand même on y trouverait que le simple récit des opérations militaires. Mais il ne tiendra qu'au philosophe couronné d'en faire le plus beau et le plus grand livre de l'humanité. »

Passons maintenant aux parlementaires.

D'après La Chalotais, l'enseignement « se ressent partout de la barbarie des siècles passés, où l'on ne faisait étudier que ceux qui se destinaient à la cléricature. » Il se réduit encore à l'étude de la langue latine. On n'acquiert dans la plupart des collèges aucune connaissance du français; on n'y apprend « qu'une philosophie abstraite qui ne peut être d'aucun usage dans le cours de la vie, qui ne renferme ni les principes de morale nécessaires pour se bien conduire dans la société, ni rien de ce qu'il importe de savoir étant homme. »

... La jeunesse « est intéressée à oublier en entrant dans le monde presque tout ce que ses prétendus instituteurs lui ont appris. » Sur mille étudians qui font leurs humanités, à peine en trouverait-on dix qui fussent en état « d'exposer clairement et avec méthode les premiers élémens de la religion, d'écrire une lettre, de discerner une bonne raison d'une mauvaise, un fait prouvé de celui qui ne l'est pas. »

Les Grecs et les Romains, « plus sages et plus vigilans que nous sur un objet aussi important que l'éducation, » s'étaient bien gardés « de l'abandonner à des hommes qui eussent des vues et des intérêts différens de ceux de la patrie; elle était dirigée par des législateurs ou par des philosophes capables de l'être. » Elle était « nationale, » c'est-à-dire « relative à la constitution et aux lois; elle tenait aux mœurs, tandis que chez nous, la jeunesse, après avoir essuyé toutes les fatigues et les ennuis des collèges, se trouve dans la nécessité d'apprendre en quoi consistent les devoirs communs à tous les hommes » et manque absolument « d'instruction sur les vertus morales et politiques. »

D'après Guyton de Morveau, il semblerait « qu'à la manière dont on élève tous les enfans, indifféremment, » l'éducation des collèges n'ait « d'autre méthode que celle qui conduit à faire des prêtres et des théologiens. » Le latin et le grec, une rhétorique qui n'est propre « qu'à dépraver le goût et à rendre l'esprit faux, » un cours de philosophie où, dans l'espace de deux années, « on n'apprend que des choses sèches et rebutantes, » voilà à quoi « se réduit cette méthode. »

Citons enfin, pour clore une énumération qui finirait par devenir fastidieuse, cette appréciation du président Rolland : « Je ne crains pas d'avancer que, dans les collèges, le plus grand nombre des jeunes gens perdent le temps qu'ils y passent, les uns pour avoir appris ce qu'il leur était inutile et quelquefois nuisible de savoir, les autres pour n'avoir pas été instruits de ce qu'il leur aurait été essentiel d'apprendre. »

Tels étaient le langage et les sentimens communs au jansénisme et à la philosophie du XVIIIe siècle, à l'auteur de *la Religieuse* et des *Bijoux indiscrets* et au vertueux Rolland, et telles sont encore aujourd'hui les grandes autorités dont on se sert pour maintenir la tradition de la décadence des études classiques à la fin de l'ancien régime. Mais que pèsent toutes ces déclamations intéressées devant les faits? Oui ou non, le XVIIe et le XVIIIe siècle ont-ils été nos deux plus grands siècles littéraires? oui ou non, ces deux siècles ont-ils vu s'épanouir dans tous les genres, philosophie, éloquence, histoire, poésie, les plus fortes et les plus nombreuses générations qui aient jamais été? Si oui, d'où sortaient donc ces écrivains, à quelles écoles s'était formé leur esprit, et quels avaient été leurs instituteurs? D'où venait aussi, je vous prie, cette société si parfaitement polie, qui donnait le ton à toute l'Europe et dont l'empire incontesté n'avait pour ainsi dire pas de frontières? Qui avait élevé toute cette noblesse de plume depuis Retz et La Rochefoucauld jusqu'à Saint-Simon et Montesquieu, ce clergé sans doute un peu léger, mais si français, cette bourgeoisie, si peu bourgeoise, où la moyenne des esprits était déjà presque une élite et qui entretenait sur tant de points à la fois, ce culte des choses de l'intelligence, ces traditions d'élégance et de bon goût, ce respect de la langue qu'on retrouve à un si haut degré dans toutes les œuvres de ce temps, depuis les plus fugitives jusqu'aux plus solides, depuis les moindres mémoires et correspondances jusqu'à ces admirables travaux d'érudition qui sont encore aujourd'hui des modèles de style et de critique? Gothique tant qu'on voudra, un régime qui a donné de tels fruits avait du bon, une cause qui produit de si merveilleux effets n'est pas une cause condamnée. Libre à l'Allemand Grimm de biffer d'un trait de plume Descartes et Pascal, Corneille et Molière, Voltaire et Rousseau, tout le génie, toute la culture française, et d'immoler cette gloire, cet éclat, cette perfection à son idole germanique; nier que le système d'éducation contemporain de cette immortelle pléiade eût du mérite, c'est nier le soleil. En fait d'argument, dans ce procès les œuvres valent bien les critiques, et puisqu'on y a fait comparaître tant de témoins à charge, c'est bien le moins que les autres y soient appelés, qu'après Grimm on entende aussi *Britannicus* et *Polyeucte*.

Un homme qui devrait également figurer dans la cause et dont la parole mérite à coup sûr autant de crédit que celle d'un Diderot ou d'un La Chalotais, c'est le bon Rollin. L'auteur du *Traité des études* est bien aussi, dans une certaine mesure, sujet à caution. Si les parlementaires et les philosophes étaient passionnés contre l'université, il était, lui, passionné pour elle; il l'aimait comme un fils

peut aimer sa mère et il n'en a pas vu tous les défauts ou, quand il les a vus, ce n'est qu'avec d'infinies précautions et toutes sortes de détours qu'il s'est hasardé à en parler. Toutefois son livre est bien moins un traité dogmatique, une théorie de l'éducation qu'un exposé des méthodes et des pratiques en usage dans les collèges au commencement du XVIIIe siècle. C'est l'enseignement secondaire à cette époque pris sur le fait et pour ainsi dire photographié. Rollin songeait moins, — on l'a très bien dit, — « à proposer des nouveautés et des réformes qu'à être le rapporteur de ce qui se faisait dans l'université. »

Or que dit ce rapport? quel tableau nous présente-t-il et quel enseignement s'en dégage? Sans doute, il y a des parties faibles, de lacunes et des omissions regrettables dans le *Traité des études*. Pendant que certains exercices qui, par parenthèse, n'ont vu leur importance diminuer que de nos jours, y occupent une place exagérée, des branches entières de connaissances et des plus indispensables, l'histoire moderne, la géographie, les langues vivantes, les sciences mathématiques et physiques n'y figurent pas ou sont reléguées au dernier plan. Rollin, bien que descendant en droite ligne de Port-Royal, était trop imbu de l'esprit et des traditions universitaires pour ne pas tout subordonner à la langue classique par excellence. Mais, à côté de ces défauts, que de conseils précieux, de vues fortes et élevées! Avec quelle sûreté de main et quel bonheur d'expressions il trace les règles d'une bonne discipline et marque le but des humanités! Où philosophes et parlementaires ne voient que du temps perdu, de stériles efforts, un amas confus de connaissances inutiles acquises au détriment des positives, Rollin nous montre le goût qui s'épure, la raison qui mûrit, l'honnête homme qui se forme peu à peu. Loin de blâmer cette lente progression des études classiques qui était déjà de son temps le grand argument des adversaires des universités, il y trouve, au contraire, leur premier et leur plus solide mérite. Passer huit à dix années dans le commerce des plus beaux génies, « se familiariser avec ces hommes immortels qui sont sans aucun doute les meilleurs des maîtres, se nourrir par une lecture assidue de leurs ouvrages, » quelle salutaire incubation pour de jeunes esprits! Où puiser plus sûrement qu'à pareille école le goût des belles et grandes choses et l'amour du bien? Personne n'a mieux saisi ni placé dans une aussi vive lumière ce côté vraiment supérieur de l'éducation classique. Les lettres ont pu trouver de plus éloquens panégyristes; aucun n'a marqué avec autant de force leur vertu morale et sociale. Il est vrai qu'ici Rollin emprunte le secours de la foi et qu'il est singulièrement soutenu par elle; aux leçons de l'antiquité païenne

il joint les enseignemens plus purs et plus élevés du christianisme. Dans son programme, l'étude et la pratique de la religion occupent peut-être, après le latin, la place la plus considérable. Faire d'honnêtes gens ne lui suffit pas; former de pieux chrétiens, voilà le but suprême à atteindre, la fin dernière de toute bonne pédagogie.

Il y a loin de cette pédagogie, de cette large façon de comprendre les humanités aux critiques étroites et bornées qu'on rappelait tout à l'heure, et vraiment, si l'on peut considérer le *Traité de Rollin* comme l'expression exacte des études à la fin du XVIIe et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, il est difficile de se défendre d'un sentiment pénible en songeant à l'âpreté des griefs auxquels ont succombé nos collèges et nos universités et qui pèsent encore sur leur mémoire.

Est-ce à dire qu'il n'y eût pas d'urgentes et nombreuses réformes à introduire dans ces établissemens? Non, certes, on ne le prétend pas. Si prospères qu'ils fussent et quelques fruits qu'ils eussent donnés, ils devaient nécessairement se transformer ou disparaître. L'ancienne organisation des études avait fait son temps, comme beaucoup d'autres choses. Le cadre en était devenu trop juste. A cette société du XVIIIe siècle, éprise de nouveautés, affolée de mouvement, insatiable de progrès, il fallait d'autres écoles, un enseignement plus varié, plus en rapport avec les aspirations et les idées régnantes, moins exclusivement littéraire. Il fallait que cet enseignement s'élargît et se complétât, qu'il s'ouvrît plus libéralement à l'esprit philosophique, aux sciences, à l'histoire, aux langues vivantes. On a dit que le latin était gentilhomme; ce qui est certain, c'est qu'il ne répondait plus aux besoins de l'époque.

L'enseignement de l'histoire et de la philosophie surtout commandait une refonte complète. Sous le rapport de l'histoire, on n'avait pas avancé d'un pas depuis Rollin en 1789; on ne consacrait un peu de temps qu'à l'histoire romaine; on en était encore « à en trouver pour s'appliquer à celle de France. » Elle n'avait guère été l'objet d'un enseignement sérieux que dans les collèges des jésuites, où régnait déjà le Précis du père Daniel, celui-là dont Voltaire a dit que, sans être au rang des grands écrivains, il était certainement « à celui des meilleurs historiens. »

Sous le rapport de la philosophie, on était peut-être un peu moins arriéré. Grâce aux efforts d'un des plus éminens prédécesseurs de Rollin dans le rectorat, Pourchot, la scolastique avait cédé la place aux principes essentiels du cartésianisme; cependant elle se défendait encore et non sans succès dans plus d'une université.

Comment aussi laver les universités des reproches que leur ont valus leurs tendances rétrogrades, leur puéril attachement à des

formes surannées et par-dessus tout les scandaleux abus qui les rongeaient? Si le régime des collèges laissait à désirer, combien plus vicieux encore n'était pas celui de nos facultés de droit, de médecine et de théologie! « A Toulouse, dit M. Jourdain (1), comme dans la plupart des universités, les abus s'étaient fort multipliés. Les étudians avaient pleine liberté pour s'affranchir des conditions de scolarité fixées par les statuts. Ils se présentaient aux examens sans produire aucun certificat d'études, ou simplement munis d'attestations délivrées par leurs condisciples. Une argumentation dérisoire qui se passait entre eux dans la salle des cours, sous l'œil du professeur, suffisait pour obtenir le baccalauréat et la licence; quelquefois il arrivait que les grades fussent délivrés sans aucune épreuve préalable. Les professeurs, dégoûtés de leurs fonctions, se montraient aussi peu attachés que les écoliers eux-mêmes à leurs fonctions; on en vit s'absenter pendant plusieurs mois, en laissant le soin des cours à des suppléans inconnus et incapables.»

A Bourges, où les jésuites occupaient seuls les chaires de la faculté des arts, — nous empruntons ce fait à M. Compayré, — les diplômes de maître ex-arts étaient souvent accordés à des aspirans qui n'avaient subi aucun examen, mais qui se recommandaient par d'autres titres spirituels ou temporels.

Dans la plupart des écoles de médecine, à ce que rapporte M. Vallet de Viriville, la collection des degrés n'était subordonnée à aucune garantie réelle d'instruction ni même d'études. C'était une simple question de finances et de formalités. « Des documens officiels attestent que des brevets de docteur se délivraient sans aucun rapport personnel entre les juges et les candidats, par correspondance. Les facultés de Paris et de Montpellier étaient les seules où des examens fussent imposés aux récipiendaires et qui eussent conservé quelque crédit... Au sein même de la capitale, la faculté de droit n'imposait plus depuis longtemps d'examen sérieux à ceux qui se présentaient pour recevoir ses grades. Ses diplômes s'achetaient également. »

Il est clair qu'une telle corruption de la discipline devait avoir pour conséquence un notable affaiblissement des études supérieures. Elle appelait en tout cas une énergique intervention de l'état, et, là comme dans l'ordre des petites écoles, on doit regretter que la royauté n'ait pas eu plus tôt le sentiment des devoirs et des responsabilités qui lui incombaient.

Sauf l'institution, en 1746, du concours général des collèges de Paris, c'est en effet de la seconde moitié du XVIIIe siècle que datent

(1) *L'Université de Toulouse au* XVIe *siècle.*

les premiers et les seuls efforts sérieux d'organisation qui soient à l'honneur de l'ancien régime, tels que l'affectation à l'université des vastes terrains naguère occupés par ses rivaux; la réunion au collège Louis-le-Grand de 27 petits collèges et de leurs bourses, l'établissement d'un chef-lieu de l'université dans une partie des bâtimens de ce même collège, en 1763; la création de soixante places d'agrégés près la faculté des arts et d'un concours d'agrégation, en 1766; enfin le règlement du 4 décembre 1769 pour les exercices intérieurs du collège Louis-le-Grand.

L'honneur de ces premiers essais d'organisation revient au parlement, surtout à celui de Paris, qui donna l'impulsion, et cet honneur est réel. Toutes ces mesures étaient bonnes; l'institution du concours d'agrégation surtout eût certainement produit avec le temps les meilleurs résultats. Gardons-nous cependant d'exagérer. Si judicieuse qu'ait été l'initiative des parlemens, il ne faut pas oublier, en stricte équité, qu'elle leur était en quelque sorte imposée par le rôle décisif qu'ils avaient joué dans le plus grand événement scolaire du temps. On a beaucoup disserté sur l'expulsion des jésuites, et le sujet n'est malheureusement pas, il s'en faut, épuisé. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'apprécier les causes et la moralité de cette révolution moitié pédagogique et moitié politique; une telle digression nous entraînerait beaucoup trop loin.

Mais, quelque opinion qu'on professe sur le fond même de la question, une chose certaine, c'est que la suppression des 200 collèges de la compagnie de Jésus dut porter un grand trouble dans les études. Les jésuites, en disparaissant, après une possession d'état de deux siècles, laissaient un vide immense. Ce vide, il fallait le combler. Or, qui y était plus directement intéressé que les parlemens? A qui revenait plus nécessairement la tâche de réparer, dans la mesure du possible, tant de ruines accumulées en un instant? A qui, si ce n'est à ceux qui les avaient faites? Que si après avoir soulevé l'opinion contre la société de Jésus, avoir instruit son procès, l'avoir dissoute et chassée, les parlemens s'étaient croisé les bras, à quels reproches d'impuissance et d'étourderie ne se seraient pas exposés ces graves compagnies? C'était bien le moins, en vérité, qu'ayant détruit, ils aient tenté de restaurer.

Et notre observation ne vise pas seulement les quelques mesures conservatoires énumérées plus haut; elle s'applique avec non moins de force aux projets beaucoup plus vastes élaborés en particulier par plusieurs parlementaires. L'expulsion des jésuites devait, par une suite toute naturelle, amener leurs adversaires au dessein d'une éducation nationale et civile dirigée par l'état, dans le sens de ses

principes et de ses intérêts. Tel est en effet le fond commun des projets de La Chalotais, de Guyton de Morveau, de Rolland. Sans doute, on n'y trouverait pas la pure conception de l'état enseignant, encore moins l'idée du monopole et de la centralisation universitaires. Il faudra du temps et singulièrement de génie pour tirer de leurs prémisses cette large et puissante conclusion. Mais le germe est né, il vit; vienne qui le féconde, et il se développera.

C'est surtout le plan de Rolland qu'il faut étudier si l'on veut bien se rendre compte du mouvement des esprits en matière d'instruction publique dans les derniers temps de la monarchie. Le Mémoire de La Chalotais n'avait guère été qu'une furieuse et brillante charge contre les collèges; les vues de réorganisation n'y abondent pas. De même, chez Guyton de Morveau, la partie critique est de beaucoup la plus importante. Avec Rolland, au contraire, nous sommes en présence d'un esprit très net et très positif, allant droit à la solution pratique, et l'indiquant toujours. Il y a d'incontestables qualités de style chez La Chalotais : du mouvement, de la chaleur, une grande vivacité; il y avait surtout un administrateur chez Rolland, et, naturellement, un centralisateur. Il eût voulu que Paris devînt le chef-lieu de l'instruction publique et l'université de Paris la supérieure hiérarchique des universités provinciales. Au-dessus un conseil assez mal nommé *bureau de correspondance*, et un directeur supérieur de l'éducation, placé sous les ordres immédiats du ministre de la justice auraient été chargés de maintenir l'unité de l'enseignement. Ajoutez des visiteurs délégués par la faculté des arts pour l'inspection des collèges, la création d'une *maison d'institution* pour les maîtres, sorte d'école normale, enfin la subordination des établissemens privés aux collèges et à l'autorité de l'état et vous aurez les grandes lignes d'un système qui ne manquait assurément pas de largeur.

Si large qu'il fût, pourtant, ce projet ne laissait pas d'être encore bien incomplet. En fait d'instruction primaire, Rolland se bornait à de platoniques déclarations et ne précisait rien; en fait d'enseignement supérieur, ses vues étaient également bien confuses. Manifestement ce qu'il avait le mieux observé, le seul ordre d'études qui l'intéressât vraiment, c'étaient les humanités. Le XVIIIe siècle, il est vrai, n'allait guère au-delà et le plan de Rolland peut être considéré comme le testament du XVIIIe siècle en matière d'instruction publique, comme l'expression la plus achevée des aspirations de l'ancien régime à la veille de 1789. La révolution peut venir à présent; elle trouvera le terrain tout préparé. Son rôle est bien nettement marqué : achever la réforme commencée par les parlemens, élaborer un nouveau plan d'études comprenant les trois

degrés d'enseignement, rattacher l'instruction publique à l'état, réaliser enfin cette grande idée d'une éducation nationale et cependant respectueuse des droits et de la liberté d'autrui, civile sans irréligion, laïque sans fanatisme, voilà la tâche qui s'offrait aux méditations des trois ordres réunis pour le bien du royaume à Versailles (1).

Grande et belle tâche s'il en fut jamais et pour laquelle, heureusement, les matériaux ne manquaient pas. « Avant 1789, il y avait en France, a dit excellemment M. Guizot (2), une grande et active concurrence entre tous les établissemens particuliers, toutes les congrégations, toutes les fondations savantes, littéraires, religieuses qui s'occupaient d'instruction publique. Cette concurrence était très active, très efficace, et c'est à cette concurrence qu'ont été dus en grande partie les bienfaits du système d'éducation de cette époque et la vitalité, cette vitalité énergique qu'il a manifestée à différentes époques. »

En effet, beaucoup de vitalité parmi beaucoup d'incohérence, d'excellentes fondations, mais une construction vicieuse, de très nombreux établissemens d'instruction de tout ordre, petites écoles, collèges, universités, disséminés sur toute la surface du territoire, mais sans ordre et sans relation et, pour compléter ce vaste ensemble, des sociétés savantes, des académies, des jeux floraux, des écoles spéciales, en un mot un état déjà très avancé de culture, tel était le tableau que présentait la France à la fin de l'ancien régime. M. Villemain, auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt, a dressé le bilan complet de ces établissemens. D'après ses calculs, aux 562 collèges et aux 21 universités qui existaient en 1789, il faudrait ajouter, sans compter le Collège de France, 77 écoles spéciales ou professionnelles de dessin, d'hydrographie, de mathématiques, d'accouchement, d'art militaire, de marine, des mines, des ponts et chaussées, des sourds-muets, vétérinaires, etc., 40 académies, 18 jardins des plantes, 40 bibliothèques et un observatoire. Il n'est que juste de porter toutes ces fondations à l'actif de l'ancien régime. A chacun sa part : sans offenser la révolution, on peut bien se permettre de penser que la France ne croupissait pas absolument dans les ténèbres avant elle.

ALBERT DURUY.

(1) Voir le résumé des cahiers et pouvoirs remis par les bailliages et sénéchaussées à leurs députés aux états-généraux.

(2) Séance du 15 mars 1835.

CHINOIS ET RUSSES

AU

KOULDJA

Il est un territoire de l'Asie-Centrale peu connu, le district de Kouldja, en Dzungarie, sur lequel il convient d'appeler en ce moment l'attention des personnes qui aiment à regarder au-delà des horizons restreints, par-dessus les petites questions et les petites choses du jour.

Certes, il est bon de s'intéresser aux affaires publiques, de connaître à fond les ressources de son pays, d'y jouer un rôle sérieux, de s'assurer enfin si ceux qui nous promettent depuis longtemps une ère de liberté et avec elle la légendaire poule au pot songent à tenir leurs promesses. Tout cela pourtant ne suffit plus à beaucoup de bons esprits, à ceux qui croient que la France se trouve non-seulement à Paris, mais encore sous les latitudes où son influence peut s'étendre et s'affirmer, là où, grâce au développement merveilleux de son commerce, elle a des intérêts engagés et des espérances à réaliser.

En voyant la Russie et la Chine en froid depuis deux ans, il nous a paru utile de nous renseigner sur les circonstances qui auraient pu faire éclater une guerre dont la gravité ne saurait échapper à personne. C'est assurément une banalité de dire aujourd'hui que toutes les nations sont solidaires; néanmoins nous ne croyons pas superflu

de faire remarquer que nos ports ainsi que nos grandes industries eussent beaucoup perdu si, en raison de cette froideur, la formidable flotte russe qui se trouve en ce moment dans les mers de Chine eût reçu l'ordre de bloquer Canton, Shanghaï et les bouches du Peï-ho. Cet ordre, les amiraux russes s'attendaient à tout instant à le recevoir.

Grâce à la modération de la Russie, fort occupée en ce moment, dans cette même Asie-Centrale, par un ennemi digne d'elle, grâce aussi à la sagesse des ministres chinois, la paix semble devoir résulter des conférences qui ont eu lieu dans ces derniers temps à Saint-Pétersbourg. Il ne manque plus que l'adhésion officielle de la Chine aux dures conditions qui lui sont imposées. S'y conformera-t-elle? On l'assure. Mais sera-ce une paix durable? Il est permis d'en douter. Sans parler d'une indemnité de guerre, la Chine céderait à la Russie une parcelle de son territoire du Kouldja et l'autoriserait à ouvrir une large voie qui, partant de la frontière de Sibérie, irait en traversant toute la Chine aboutir à Hankow. En apparence, c'est peu de chose; mais, comme cette parcelle de territoire et cette voie donneront aux troupes russes la facilité d'entrer au cœur du Céleste-Empire quand bon leur semblera, celui-ci ne perdra jamais l'occasion de montrer son dépit, de faire entendre des plaintes, de formuler des revendications, qui aboutiront peut-être à des conflits sanglans. Bien souvent déjà, la Chine a perdu la Dzungarie, toujours la Dzungarie lui est revenue. Un pays auquel on arrache violemment une province est comme un puissant ormeau émondé à la fin de l'hiver. On le croit mort; mais vienne le printemps, un chaud rayon qui ravive sa sève, et l'arbre mutilé reprend sa place au soleil, plus touffu et plus vigoureux que jamais.

I.

En parcourant une bonne carte d'Asie, — si toutefois l'on est assez habile pour s'en procurer une, — au nord-ouest de ce que les géographes appellent le plateau central d'Asie, on trouve le district de Kouldja. C'est, dans cette direction, la seule passe par laquelle une troupe d'hommes puisse, avec armes et bagages, sortir du plateau et se répandre sur l'Orient et sur l'Occident. Cela s'est vu et pourra peut-être se reproduire dans un siècle, lorsque la Chine, sentant son sol de plus en plus insuffisant pour nourrir sa population, lancera sur le monde des centaines de mille de soldats, non armés cette fois d'arcs, de flèches et de fusils à mèches, comme

à Palikao, mais de fusils à tir rapide. Ce jour-là, on reconnaîtra, ainsi que toujours, un peu tard, le tort immense que l'on a eu en allant mettre les pieds dans cette fourmilière.

Il y a deux issues principales au plateau : l'une, s'ouvrant entre les montagnes de l'Altaï et du Thian-chan, et qui débouche en Dzungarie; l'autre, donnant accès en Sibérie, puis, par un détour d'un parcours relativement facile, conduisant au Turkestan, aux Indes anglaises et en Perse. Ce sont là les portes naturelles par lesquelles sortirent, à des époques déjà bien reculées, les hordes émigrantes qui envahirent et ravagèrent une partie de l'Asie et de l'Europe orientale. C'est, il est vrai, plus au nord de l'Asie que ces hordes se recrutaient en plus grand nombre ; mais la magnifique végétation que le Kouldja doit aux cours d'eau qui l'arrosent dut interrompre la marche en avant de beaucoup de ces émigrans en quête, à la sortie de leurs steppes arides et de leurs montagnes dénudées, de fraîches oasis et d'eaux limpides. S'ils plantaient leurs tentes sur les bords de l'Ili ou du Kergesse, deux rivières du Kouldja, ils en étaient chassés, ainsi que l'histoire de ces contrées nous l'apprend, par de nouveaux arrivans, et ainsi de suite, durant de longues périodes. C'est, à peu de chose près, ce qui se passe encore de nos jours : les races envahissantes seules ont changé.

Ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'une région se trouve exposée à de pareilles convoitises et que son envahissement en quelque sorte fatal se reproduit de siècle en siècle. C'est que, tenir le Koudja en son pouvoir, c'est posséder un pays admirable et, qui plus est, avoir un pied au seuil du Céleste-Empire. Si la Chine n'a pas alors été la proie des Huns comme elle a failli de nos jours l'être des Russes, ce n'est certainement point la faute de ces deux peuples conquérans.

On sait effectivement aujourd'hui que, dès le IIe siècle, avant l'ère chrétienne, sous la brillante dynastie des Han, un souverain chinois du nom de Wou-ti, « l'empereur guerrier, » mit sur pied une grande armée dont la tâche fut d'aller refouler vers l'Asie occidentale des hordes menaçant d'une invasion le nord-ouest du Céleste-Empire. C'est même à propos de cette guerre que les historiens chinois font mention pour la première fois de la Dzungarie. Le général Ho-Khiou-Ping, auquel l'empereur Wou-ti avait donné le commandement de l'armée des Braves, dégagea la frontière menacée et délivra les rois et les princes de l'Asie occidentale des Hioug-nou ou Huns, qui les dominaient. Les pays conquis devinrent possessions chinoises. L'empereur en fit des colonies florissantes; il y bâtit des villes auxquelles il donna des gouverneurs militaires qui eurent l'autorisation de prendre le titre de *wang* ou roi. Mais c'était tout; moins bien partagés que les généraux faits

souverains par Napoléon Ier, les soldats heureux de Wou-ti se bornaient à administrer au nom de leur maître.

Il est permis de supposer que la domination chinoise n'était pas très sérieuse, puisque, dans l'année 627 de notre ère, un autre empereur de Chine, Taï-Tsoung, de la grande dynastie des Thang, dut envoyer une nouvelle armée pour affermir sa domination. Dès ce moment, toutes les vastes contrées situées entre la Chine et la Perse obéirent aux lois des fils du Ciel. Toutefois les Chinois, gens éminemment pratiques, ne se mêlèrent pas de l'administration intérieure des princes indigènes devenus après leurs défaites simplement vassaux de l'empire. Ceux-ci n'avaient d'autre obligation que celle d'envoyer de temps à autre des ambassades et des présens à Pékin, comme le font encore aujourd'hui les rois de Corée et d'Annam. De cette façon, — et c'est ce que nous voulions faire ressortir, — le commerce de la Chine avec les Occidentaux se trouvait sagement protégé et pouvait s'alimenter avec des contrées très éloignées du centre de l'empire.

Bien plus tard, en 661, le gouvernement chinois se décida à diviser de nouveau les pays occidentaux de l'Asie en huit départemens ou *fou*, et en soixante-seize arrondissemens ou *tchéou*. Ces pays étaient situés entre Kashgar et la mer Caspienne, et d'autres régions voisines. La Perse, qui ne doit plus s'en souvenir, y était si bien comprise que l'empereur chinois Koo-Tsoung nomma roi de ce royaume un prince du nom de Pi-lou-ssé. Combien nous sommes loin de ces temps-là!

Selon MM. Abel Rémusat, Grigorief et d'autres orientalistes, les contrées situées à l'ouest de l'Asie se trouvaient alors habitées par des Ouigours, tribu turque qui, descendue de l'Oural à une époque déjà fort ancienne, était venue se fixer sur les pentes est des Thian-chan. Ces Ouigours avaient une histoire, une littérature, et leur écriture donna plus tard naissance aux alphabets des Mongols, des Kalmouks et des Mantchous. Aujourd'hui, il serait bien difficile de retrouver les traces de cette race intéressante à tant de points de vue. Des savans affirment pourtant que les Dounganes dont nous aurons à parler plus tard, en sont les descendans, mais d'autres savans affirment que rien n'est moins certain. A son tour, le major anglais F.-C. Clarke, homme d'une grande érudition, voit dans ces Dounganes les Argons dont Marco Polo fait mention. La philologie seule pourra peut-être un jour éclaircir ce point douteux.

A la longue, la puissance de la Chine dans l'Asie-Centrale et les régions de l'Ouest déclina de nouveau; ces contrées tombèrent successivement sous la domination de peuplades thibétaines, d'Arabes prédicateurs et guerriers, de Mongols originaires de Kara-Kitai, et enfin, de Gengis-Khan et de ses descendans. A propos d'Arabes

prédicateurs, il est peut-être intéressant de faire remarquer qu'avant cette éclipse de la puissance de la Chine en Dzungarie, le christianisme avait fait son apparition dans cette dernière région vers le ve siècle; il y avait été introduit par des missionnaires nestoriens. A son tour, l'islamisme, dès sa création, s'y répandit avec une rapidité qui ne fut nulle part égalée par des cultes rivaux. Quant au bouddhisme, qui lui aussi avait ses adeptes, il était en honneur dans ces contrées avant l'arrivée des missionnaires catholiques et musulmans.

La Dzungarie, dont on n'oubliera pas que le district de Kouldja fait partie, couverte des ruines sanglantes qu'y laissa Gengis-Khan, fut occupée, pendant le règne de ce conquérant et de ses successeurs, par trois tribus nomades de Kalmouks, parfaitement unies entre elles. Leur puissance devint considérable, et, jusqu'au XVIIe siècle et même pendant une partie du XVIIIe, ces tribus dominent sans conteste le pays, de l'Altaï au Thibet. A cette époque, la Chine, qui, comme aujourd'hui, se sentait exposée aux entreprises conquérantes des Occidentaux, dès qu'elle n'était plus maîtresse de la Dzungarie, tenta de recouvrer ce qu'elle avait perdu. Elle y réussit encore. Les Kalmouks furent en grande partie massacrés, ceux qui purent s'échapper se réfugièrent sur les bords du Volga, mais tels étaient les charmes qu'ils trouvaient à leur pays d'adoption, qu'ils y retournèrent quelques années après leur fuite. La Dzungarie fut ainsi encore une fois placée sous le joug des Célestes. On la partagea en sept districts. Celui de l'Ili, traité en vice-royauté, fut divisé en trois départemens qui prirent les noms barbares de Tarbagataï, Kourgara-Ousou et Ili ou Kouldja.

Le plus difficile n'était pas de créer des divisions territoriales, il fallait des familles d'agriculteurs pouvant remplacer celles qui avaient péri par le sabre. On en fit venir de partout, du Turkestan, de la Mantchourie, de la Chine même, sans s'inquiéter si la religion de ces émigrans, des mahométans pour la plupart, ne serait pas en opposition avec celle du pays où on les conduisait de force. On verra plus loin de quelle importance était pourtant la question religieuse, et quelles terribles complications devaient en résulter.

II.

C'est en 1862, presque de nos jours, après diverses tentatives de révolte aisément comprimées, que les mahométans Dounganes et Touranchis s'unirent aux révoltés du Yunnan, du Shen-si et du Kan-Su

pour
la ré
quel
autr
L'
Ang
répu
cart
que
péri
futil
du
De l
des
des
C
obse
pour
leur
Il
gue
les l
tifèr
du
et c
leur
rigu
qui
à-di
du p
elle
défe
emp
de t
scèr
min
croi
prov
E
seul

(1)
Ernes

le pays; cette idée féroce lui vint de la crainte de voir ces hôtes gênans échapper lentement au joug de la Chine, aidés dans cette délivrance par leurs coreligionnaires du Turkestan et de la Birmanie. A cet effet, des messagers furent envoyés dans toutes les villes et transmirent aux fonctionnaires l'ordre de faire tuer à jour fixe, par des hommes sûrs et résolus, tous les mahométans qui se trouveraient à 800 lis (1) de la capitale, c'est-à-dire de Yunnan-Fou. Cette nouvelle Saint-Barthélemy eut effectivement lieu le 19 mai 1856. Dans les endroits où les musulmans étaient rares, ils furent égorgés sans résistance aucune; dans d'autres, les malheureux cherchèrent à se défendre, mais surpris, accablés par le nombre, ils durent s'enfuir, laissant leurs maisons en flammes et aussi, hélas! des vieillards et des enfans qui ne furent pas épargnés. La vie fut laissée aux jeunes femmes, mais, bien entendu, aux plus indignes conditions. Cependant les musulmans, à l'ouest du Yunnan, à Tali-Fou, étaient nombreux; secondés dans leur défense par les secours que leur amena un actif bachelier de leur secte, du nom de Tu-Wen-Hsiou, ils purent rester maîtres de la place. Plus au sud, le centre de la résistance s'établit à Kouang-I, ville située sur un plateau d'un difficile accès, position stratégique d'une grande importance.

Chose étrange, ceux que l'on croyait à jamais frappés de terreur ne se rendaient pas ou paraissaient décidés non-seulement à défendre leur vie, mais encore résolus à venger leurs frères assassinés. Ils déployèrent en peu de temps une énergie si redoutable, une vigueur tellement imprévue, que bientôt les impériaux tremblèrent. Après la prise par les musulmans de la ville de Tali-Fu, les Chinois perdirent les régions qui touchent à la Birmanie et au Thibet. La Dzungarie et les pays qui l'avoisinent s'agitaient aussi. Plus de commerce; les voies de l'est et du sud, comprenant, la première la rivière de Canton, et la seconde le fleuve Rouge, où M. J. Dupuis n'avait pas paru encore, étaient en possession de chefs indépendans, qui, comme les Pavillons-Noirs d'aujourd'hui, ne laissaient passer les marchandises que lorsqu'ils le jugeaient convenable, mais non sans avoir perçu au préalable des droits exorbitans (2). L'émigration était générale, et le moment était venu où ces pays, naguère florissans et industrieux, n'allaient plus être que le théâtre d'une effroyable guerre.

En 1858, les mahométans commandés par un chef de grande valeur, Ma-Hsien, et conseillés par un de leurs grands prêtres,

(1) Le *li*, 1 kilom. 620.

(2) Voir l'*Annexion du Tonkin* dans la *Revue* du 15 septembre 1880.

homme d'un vaste savoir, deviennent tout à fait maîtres de la situation. Dès ce moment, les aborigènes montagnards, Paï, I-Jen, Miao-tzù, Man-tzù, Lissou, Min-Chia et autres, profitent de la faiblesse des Chinois pour reconquérir leur ancienne indépendance et descendent dans les plaines d'où ils avaient été chassés.

A Pékin, on est tellement occupé du triomphe des rebelles Taipings et des traités qu'exigent les Anglais et les Français, qu'on laisse l'insurrection se développer sans y apporter d'entraves sérieuses. Après un siège de courte durée, Yunnan-Fu, la capitale de la province de ce nom, tombe aux mains des musulmans. Leurs coreligionnaires du Shen-si, du Kan-su et du Kouei-chou, tiennent de leur côté hardiment tête aux troupes impériales. Les rôles sont entièrement intervertis.

« Ici, dit M. Émile Rocher, se place un événement qui va changer la face des choses et imprimer à la guerre un nouveau caractère. » Le grand-prêtre Ma-Tê-hsing et le chef des rebelles Ma-Hsien, quoique vainqueurs, comprirent-ils que leurs conquêtes ne pouvaient être qu'éphémères? Se doutaient-ils que le gouvernement impérial pourrait bientôt diriger des forces contre eux? Ou bien étaient-ils sincères et ne demandaient-ils pas mieux que de mettre d'une façon satisfaisante un terme aux maux qui affligeaient le pays? Toujours est-il qu'ils proposèrent la paix aux mandarins surpris d'une semblable démarche, et qu'elle fut acceptée.

Pour arriver à une convention durable entre Chinois et mahométans rebelles, il fallait nécessairement obtenir l'adhésion de la cour de Pékin; c'était là le côté le plus curieux et le plus difficile de l'affaire. Jusqu'ici, les mandarins avaient dépeint la situation de la province du Yunnan sous les aspects les plus brillans, et Ma-Hsien comme l'âme de la rébellion. Or, d'après la convention, les Chinois avaient dû consentir à accorder à ce dernier le titre de général de brigade, *chên-t'ai*. Par quelle supercherie pourraient-ils maintenant, sans se contredire, faire admettre l'élévation d'un chef rebelle à l'une des plus hautes dignités militaires de l'armée chinoise? Rien n'était pourtant plus aisé dans un pays où le despotisme régnait et où manquaient les communications. Ils persuadèrent à Ma-Hsien, sous prétexte de faciliter les choses, de changer la dernière syllabe de son nom Hsien en celle de Ju-lung, et celui-ci y ayant consenti, le *fu-t'ai* ou gouverneur de la province et ses collègues purent présenter à Pékin, comme le libérateur du pays, un nommé Ma-Ju-lung, c'est-à-dire le même individu qui, quelques jours avant, était considéré comme le pire des malfaiteurs.

On ne maîtrise pas une guerre civile ou religieuse aussi aisément qu'on la déchaîne. La soumission de Ma-Hsien ou de Ma-Ju-lung

d'après son nouveau nom, et avec sa soumission celle de son armée, n'entraîna pas la pacification du Yunnan. Bien au contraire. Beaucoup d'anciens mineurs avaient contracté l'habitude de cette vie de combats et de pillage, et ne voulaient plus d'occupations paisibles; d'autres, des chefs rebelles, ne se montraient pas satisfaits de la position subalterne qui leur avait été faite dans l'armée impériale, enfin des montagnards, les Miao-tzu et les Man-tzu, neutres jusqu'ici, étaient, comme nous l'avons vu, descendus de leurs hauteurs et avaient coupé la seule route qui, depuis la fermeture des voies du Sud, conduisît au Yunnan. Comme ils vivaient largement de pillage, la fin de cette guerre ruinait leur industrie. Ces Man-tzu sont si peu connus qu'ils méritent une mention à part.

Les Man-tzu sont restés rebelles à toutes les tentatives faites par le gouvernement chinois pour les attirer à lui et les civiliser, — à sa manière, — et cependant, il y réussit ordinairement. Les Man-tzu vivent dispersés sur des hauteurs escarpées; l'été, ils exploitent les forêts et cultivent des céréales, juste ce qui leur en faut pour vivre. L'hiver, ils s'adonnent à la chasse du daim musqué et du léopard. Une grande partie du musc apportée sur les marchés du Yunnan et du Szuchuan est vendue par ces sauvages. Au dire des Célestes qui les ont vus à l'œuvre, ils sont d'une adresse remarquable, surtout pour chasser le daim. Ils connaissent admirablement les habitudes de ce doux animal, le prennent avec des pièges ou le chassent avec des chiens. Les armes dont ils font usage sont des fusils chinois à mèche, longs de plus de 3 mètres et d'un très petit calibre; pour ajuster, ils se servent de la crosse qui est recourbée et n'épaulent pas. Livrés à eux-mêmes, vivant presque au jour le jour, ils logent pêle-mêle dans de misérables huttes avec les animaux domestiques qu'ils élèvent. Insoucians comme des sauvages, ils se trouvent en proie à une extrême misère lorsque la récolte est mauvaise ou détruite par les intempéries qui se font sentir vivement dans ces hautes régions. S'ils sont poussés hors de chez eux par la faim, ils descendent dans les plaines et prennent ce dont ils ont besoin, et même davantage. D'autres fois, ils suivent les crêtes des montagnes et vont se joindre aux tribus insoumises du Kuei-chou, qui ne reconnaissent pas non plus l'autorité chinoise. En se joignant aux Miao-tzu, ils interceptèrent les communications du Yunnan avec le Nord et pillèrent, tant que dura la guerre, tous les convois qui se trouvaient à leur portée.

Nous ne pouvons suivre jour par jour, année par année, les péripéties de cette longue lutte qui se termina dans le Yunnan, comme dans la Dzungarie et les autres provinces insurgées, par l'anéantissement des rebelles musulmans. Le nombre des vil-

lages et des villes détruites, les chiffres des habitans qui furent massacrés dans ces régions, laissent bien loin derrière eux ceux de nos guerres civiles et religieuses. Quant aux supplices qui furent infligés aux vaincus, on peut se figurer leur variété par quelques exemples.

A la reprise de Yunnan-Fou par les armées impériales, des musulmans furent exécutés par vingt coups de sabre, d'autres furent enterrés jusqu'à mi-corps, la tête la première et les jambes en l'air comme des piquets; ceux qui résistaient avaient les jarrets coupés avant d'être traînés au supplice. A Ch'en-Chiang, les soldats se ruèrent comme des forcenés sur les habitans, tuant, pillant et saccageant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Des femmes, épouvantées de se voir livrées à la brutalité des soldats, se suicidèrent en se jetant dans les puits avec leurs enfans; celles que la peur de la mort avait retenues furent violées et vendues au plus offrant. C'est ainsi que cinq ou six mille créatures humaines subirent un sort infâme. Les vieillards furent, sans exception, passés par les armes et leurs têtes exposées sur les remparts. A l'occupation d'une ville dont le nom nous échappe, un musulman, à la fois prêtre et grand chef, jugeant la situation désespérée, usa de son influence sur les femmes pour les convaincre que le moment de passer dans un monde meilleur était arrivé, que les portes du ciel étaient ouvertes et qu'il fallait profiter de ce que Mahomet appelait à lui ses fidèles pour aller dans son paradis augmenter le nombre des houris. Une grande partie de ces malheureuses s'empoisonnèrent avec de l'opium et en firent prendre par force à leurs enfans. L'une de ces héroïnes, femme d'un général musulman, fit mieux. Prisonnière, ainsi que son mari, des Chinois, elle se dévoua jusqu'à la mort pour le faire évader. Elle y parvint, mais, comme elle s'y attendait, dès le lendemain, on la conduisit au supplice. C'était une femme jeune, d'une merveilleuse beauté et d'une grande valeur. A cheval, toujours au premier rang, elle combattait les impériaux à la tête d'un corps de cavalerie dont la direction lui avait été confiée. Nous étions en Chine lorsque ce fait s'est passé; la nouvelle de sa mort y fit grand bruit. Enfin, à la suite de la prise de Tali-Fou, le commandant des troupes chinoises voulant fournir une preuve incontestable de la fin de la lutte, expédia aux habitans de Yunnan-Fou vingt-quatre paniers formant la charge de douze bêtes de somme, chaque panier contenant des oreilles humaines cousues ensemble et par paires. Ce hideux trophée fut exposé sur les murailles, au pilori de la ville, avec les dix-sept têtes des chefs qui avaient défendu Tali-Fou.

Il est temps, pour le lecteur comme pour nous, d'en finir avec ce tissu d'horreurs, et cependant il nous est impossible de ne pas

raconter la fin héroïque du dernier chef des musulmans au Yunnan, de Tu Wên-hséou, un homme d'une rare énergie et digne d'une haute destinée.

Le 15 janvier 1873, cet infortuné, qui depuis quelques jours avait fait sa soumission et n'avait plus qu'à livrer son corps au vainqueur, revêtit ses plus beaux habits de cérémonie et, agissant jusqu'au bout de sa carrière en souverain, il fit préparer son palanquin jaune, couleur dont l'empereur de la Chine a seul le droit de se servir. Avant de quitter le palais où il ne devait plus revenir, il dit un dernier adieu à cette résidence dans laquelle s'étaient écoulées les plus belles années de sa vie. Puis, jetant un regard d'adieu sur les montagnes dont la ville de Tali est entourée et qui étaient le but de ses promenades favorites, il avala une boule d'opium et de fiente de paon. Comme ses femmes et ses enfans s'étaient empoisonnés sous ses yeux depuis plusieurs jours, il n'eut que quelques mots à dire à ceux de ses serviteurs qui tristement avaient préparé son départ.

Le parcours que devait suivre le cortège pour se rendre à la porte du Sud était encombré de gens du peuple qui venaient se prosterner encore une fois sur le passage de leur dernier sultan; ce défilé avait un caractère solennel, et beaucoup de personnes, bien que n'ayant pas eu toujours à se louer de son administration, ne purent cacher leur émotion. Tu Wên-hséou, dont les sens commençaient à être paralysés par le poison, paraissait comme étranger à ce qui se passait autour de lui; cependant, en arrivant aux portes de la ville, il fit un grand effort pour sortir de son palanquin afin de remercier la foule de sa sympathie. Une escorte de soldats impériaux qui l'attendait le conduisit dans le village occupé par le général Yang. Ce dernier se montra respectueux en présence du général vaincu; il lui adressa quelques questions auxquelles Tu Wên-hséou répondit avec beaucoup de difficulté. Yang voyant qu'il ne tirerait que des paroles confuses de cet homme dont les momens étaient comptés, le fit partir pour la résidence du gouverneur, afin que celui-ci pût le voir vivant. Il était déjà trop tard : malgré la diligence qu'y mirent les porteurs, ils arrivèrent lorsque le prisonnier avait perdu connaissance. On le porta devant son farouche ennemi; on essaya de le ranimer, on lui posa des questions, mais tout fut inutile; il rendit bientôt le dernier soupir. Le lendemain, le gouverneur, — un monstre de cruauté, qui n'entra du reste jamais dans un ville ennemie que par la trahison et la duplicité de ceux qui la défendaient, — fit couper la tête au cadavre, et un courrier spécial, chargé de ce fardeau, fut expédié en toute hâte pour la capitale de la province, où elle fut mise dans du miel avant son envoi à Pékin.

III.

La Dzungarie demeura soumise à la Chine jusqu'en 1862, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où les Dounganes et les Taranchis s'unirent à leurs coreligionnaires du Yunnan, du Kansu et du Shensi pour proclamer leur indépendance. Si l'on s'en souvient, ces musulmans avaient été conduits en Dzungarie vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'époque où la Chine venait de reconquérir l'Asie-Centrale et fait périr, selon sa coutume invariable, tous ceux qui s'étaient révoltés contre elle. Taranchis et Dounganes eussent été probablement plus heureux que leurs coreligionnaires du Yunnan si la division ne s'était mise dans leurs rangs. Au lieu de s'unir pour battre l'ennemi commun, les Chinois, ils se battirent entre eux, et les Taranchis, plus nombreux que leurs adversaires, eurent la triste gloire de vaincre leurs frères en Mahomet.

La Russie, inquiète de son côté de voir à Kashgar un mahométan favori des Anglais, le célèbre Yacoub-Khan, créer un empire, déployer contre les généraux célestes des qualités militaires redoutables, résolut d'entrer en lice. Elle offrit complaisamment à la Chine sa voisine, impuissante à réprimer seule tant de rébellions, d'occuper le Kouldja, de s'installer dans les places fortes et d'y faire la police jusqu'au jour où, victorieuse de ses ennemis, cette même Chine demanderait à reprendre son bien. Celle-ci a vaincu, et c'est précisément à l'occasion de cette restitution et des frais qu'elle a occasionnés que la guerre a failli éclater entre les deux puissances.

Voyons ce qu'est le Kouldja; sa description fera tout de suite comprendre l'avantage que la Russie avait à le garder, et les sacrifices énormes en argent et en territoire que la Chine semble disposée à faire, bien à contre-cœur assurément, pour en rester encore une fois maîtresse. Le territoire qui compose le district de Kouldja est, de l'Asie-Centrale, le seul point fertile où l'homme puisse facilement vivre des produits du sol. Le climat y est doux et tempéré, exempt des grandes variations auxquelles on pourrait s'attendre par suite de la position du Kouldja au centre de l'Asie. La température moyenne, dans le cours d'une année, est de 10 degrés centigrades; en hiver, c'est-à-dire en janvier, qui est le mois le plus froid de l'année, la moyenne est très près de 2 degrés au-dessus de zéro. Il y souffle un vent très sec, venant brusquement et d'une façon parfois prolongée des bords arides du lac Balkhash. On ne peut mieux le comparer qu'au mistral de notre Provence. Comme la pluie est rare, les Chinois, sans rivaux dans l'art des irrigations,

avaient couvert le pays de canaux, mais les guerres successives qui ont affligé le pays les leur ont fait négliger, et aujourd'hui ils sont comblés presque partout. Que les Chinois redeviennent maîtres de la contrée, et, avec leur ténacité habituelle, ils les rétabliront. Ils savent mieux que personne que partout où il y a de l'eau, il y a abondance, et que le désert commence là où l'eau finit.

Les diverses rivières dont le Kouldja est arrosé, la splendide végétation qui en est l'heureuse conséquence et qui fait de tout le pays une sorte de parc naturel, sont d'autant plus remarquables que le Kouldja est entouré de steppes désolées, de marais, de déserts dont l'étendue et l'aridité épouvantent, de montagnes dont les pics aux neiges éternelles s'élèvent jusqu'à l'altitude de 6,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est, on le comprend, une véritable fête des yeux pour le voyageur, qui, pour atteindre cette région fortunée, a dû passer par les mornes solitudes de la steppe russe ou les horreurs du désert de Gobi. Mais combien il est récompensé de ses fatigues par la vue d'eaux fraîches et courantes, de vallées noires d'ombre, de prairies verdoyantes, où, comme dans nos pâturages de Normandie, les chevaux et les bœufs des Kalmouks nomades foulent aux pieds une herbe haute et épaisse!

Au nombre des voyageurs qui ont eu l'heureux privilège de visiter ces lointaines régions et ont su en tirer de bons livres, il nous faut citer MM. Semenof, Fedchenko, Prejevalski, Kouropatkin, Maief, Aristof, Kaulbars, Severtsof, Musketof; les botanistes Regel et Tetisof, et, en dehors des Russes, deux correspondans de notre société de géographie, MM. E.-M. Muller et Ch.-E. de Ujfalvy.

Le territoire du Kouldja occupe à lui seul une étendue de 25 milles carrés. Il forme un véritable triangle, dont à l'est la gorge sauvage où l'Ili prend naissance forme la pointe. La base est ouverte; elle est marquée dans presque toute son étendue par une rivière du nom de Barohoudzir, laquelle indiquait autrefois la séparation des deux empires russe et chinois. Quant aux deux côtés du triangle, ils sont tracés, au sud, par le Thian-chan, et, au nord, par l'Ala-Tagh, l'une des ramifications des montagnes de la Dzungarie.

Comme l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse le major F.-C.-H. Clarke, dans la savante étude sur le Kouldja qu'il a communiquée, en août dernier, à la *Royal geographical Society* de Londres, un simple coup d'œil sur ce triangle fait vivement ressortir combien le Céleste-Empire est intéressé à le garder. Tombant entre les mains d'un autre pouvoir que le sien, ses communications seraient coupées avec ses possessions du Sud, dont Kashgar, comme on sait, est la ville principale, et avec ses possessions du Nord, où se trouvent le beau lac et la passe importante de Sairam.

Les vallées arrosées par la Koungesse et la Tekesse, avant que ces rivières aient, en s'unissant, formé l'Ili, ainsi que la vallée où coule un autre cours d'eau du nom de Kash, sont également remarquables par leur fertilité. Elles sont cultivées jusqu'à Koldjiher, c'est-à-dire jusqu'au lieu même où commence la morne steppe, laquelle à son tour s'étend jusqu'à Semirechia.

On récolte dans le Kouldja une grande variété de céréales, et l'on y trouve abondamment la treille, le pommier, l'abricotier, le poirier, tous les fruits savoureux qui devaient croître dans l'Eden biblique. Le riz pousse et mûrit dans les basses terres, ainsi que le coton. Quant aux minéraux, ils sont nombreux, cuivre, manganèse, gypse, soufre, marbre et graphite; chose étrange, à l'exception du charbon de terre, peu de ces richesses minérales sont exploitées. Cela tient sans doute aux troubles qui n'ont jamais cessé d'agiter le pays.

M. Musketof, un ingénieur des mines, envoyé au Kouldja par le gouvernement russe pour en explorer les plaines et les montagnes, affirme que l'or se trouve, à certains endroits, dans les sables charriés par l'Ili. Il faut bien l'en croire, mais il est probable que ce métal si recherché ne s'y rencontre pas en bien grande quantité, car on ne vit jamais sur les rives de l'Ili rien de semblable à ces bandes de mineurs que l'on vit autrefois affluer en Californie et en Australie. Le même ingénieur a remarqué aussi que le charbon de terre du district de Kouldja, dont les couches en épaisseur varient de 1 à 8 pieds, ne présente pas de traces d'empreintes fossiles. Il en conclut que ce charbon appartient à l'époque jurassique. Quoi qu'il en soit, les officiers russes, botanistes, géologues et autres, qui explorent sans cesse et non sans danger, certes, le Thibet et la Chine, ont tous l'espoir, assure-t-on, de découvrir dans cette partie de l'Asie un nouvel Eldórado. Nous croyons que leurs voyages n'ont point uniquement pour but cette recherche, mais l'auraient-ils, qu'on ne saurait trop admirer le courage de ceux qui les entreprennent, et jamais assez les remercier de nous avoir fait connaître une contrée presque absolument ignorée, il y a peu d'années encore.

Un pays aussi accidenté que celui que nous décrivons n'a pas beaucoup de grandes routes; des sentiers de chèvres par lesquels les habitans du pays communiquent d'une vallée à l'autre avec assez de facilité, surtout pendant l'été, suffisent. La voie principale, carrossable, est celle qui va de la Chine au Kouldja. Elle commence en quelque sorte à Nankin et continue par Hankow, Ngan-si-chow, Hami et Turfan. Dans cette dernière ville, elle se divise en deux branches: l'une passant par Urumsti, Manass, Chuguchak et Semipalatinsk, et débouchant au Kouldja par la passe dite

de Talki; l'autre, débutant par Karashaar, Korla, Koucha, Ak-Su et se terminant à Kashgar. Cette dernière route suit une série d'oasis fertiles qui se déploient successivement au pied des Monts-Célestes. Enfin, le Kouldja est encore relié à la grande route postale de la Sibérie, et, par conséquent, à toutes les possessions que les Russes ont dans le Turkestan, par la belle vallée du Barohudzir et le col d'Altyn-Imel. Cette route est parfaitement praticable pour les voitures; elle offre seulement quelques difficultés au passage des cours d'eau et dans quelques parties fangeuses ou sablonneuses, comme celles que l'on rencontre aux approches de la rivière Ussek. La description des innombrables petits lacets qui se déroulent sur les flancs des montagnes dont le Kouldja est entouré ne serait pas ici à sa place. Ceux que ces détails pourraient intéresser feront bien de lire le beau livre du colonel russe Kouropatkin, intitulé *la Kashgarie*.

La fertilité du district de Kouldja doit faire supposer qu'on y trouve à chaque pas des villes florissantes et populeuses. Florissantes et populeuses, en effet, elles étaient autrefois! Aujourd'hui, la vue est partout attristée par le spectacle de maisons incendiées, de villages abandonnés, de tertres nombreux témoignant de la cruauté des vainqueurs ou du désespoir des vaincus.

De tout cela il ne reste que cinq villes: Kouldja, Tarji, Crim-cha-ho-dsi et la cité entièrement chinoise de Lu-Tsu-gun. Il y a deux localités du nom de Kouldja, placées seulement à cinq ou six lieues l'une de l'autre. La première, le Kouldja des Mantchous, comptait jadis soixante-quinze mille habitans; son commerce sous la domination chinoise était considérable; aujourd'hui, il n'y a plus de commerce par la bonne raison qu'il n'y a plus un seul habitant. La seconde est le Kouldja des Taranchis, servant en ce moment de résidence aux troupes de l'armée russe d'occupation. Cette ville est un fouillis de ruelles et de rues qui s'entre-croisent sans alignement; elle est entourée de murailles en terre flanquées de portes en briques où aime à s'assembler une population curieuse à regarder en raison de la variété des types et des races. Il s'y trouve une citadelle dont les murailles, en terre également, ont jusqu'à 30 pieds de hauteur avec une épaisseur proportionnée. On y entre par quatre portes défendues à l'extérieur par quelques ouvrages. Au centre de la citadelle s'élèvent une belle mosquée et quelques bâtimens qui servent d'écoles. Au dehors, et à l'est, on rencontre une large place, décorée d'arbres et que bordent des maisons occupées par des marchands russes et tartares. Ils y font un assez fort commerce de tabac et d'objets manufacturés. Tout auprès se trouvent les échoppes des Sartes et quelques misérables huttes dans lesquelles

on peut voir exposées toutes sortes de friperies. Le quartier chinois est le plus curieux et le plus animé. C'est un coin de la Chine au Kouldja.

Dans la campagne, çà et là, quelques villages cherchent à se reformer; ils réussiront à se relever entièrement, s'il y a stabilité et sécurité pour les habitans. Il faut, pour cela, que les Russes, avant de rentrer chez eux, imposent au gouvernement chinois l'obligation sévère de ne pas tourmenter la population musulmane, soit en raison de son ancienne révolte, soit pour cause de religion. Les Chinois sont tolérans en toute chose plus qu'on ne le croit en général, et s'ils ont quelquefois inquiété nos missionnaires, c'est parce que ceux-ci les troublaient hors de raison dans leur foi et dans leurs usages. Dès que les apôtres modernes se sont sentis moins soutenus par notre gouvernement, leur zèle s'est modéré, et personne en ce moment ne songe plus à les martyriser. Il sera donc peu difficile aux musulmans de pratiquer ouvertement leur religion. Ce qui sera moins aisé à obtenir, ce sera la promesse des mandarins de ne plus poursuivre les familles mahométanes qui de loin ou de près se trouvèrent mêlées aux derniers troubles. Mais la Russie, assure-t-on, a non-seulement demandé pour elles et d'une façon absolue un pardon complet, mais encore une parcelle de territoire où elles puissent se réfugier.

La population musulmane est assez considérable pour que l'on s'y intéresse. Au Kouldja seulement, on compte quarante mille Taranchis professant la religion de Mahomet, ainsi que dix mille Dounganes et cinq mille Siboes ou Chinois. Les Taranchis sont sédentaires. Les Kirghises, les Kalmouks et les Torgouts, au nombre de soixante-quinze mille environ, réprésentent la partie flottante ou plutôt nomade. Ils adorent Bouddha. On y voit aussi des Solons, des Daours, des Mantchous, des Juifs, des Afghans, des Indous et des Sartes.

Les Taranchis et les Dounganes, si l'on s'en souvient, furent conduits de force par les Chinois en Dzungarie, il y a plus d'un siècle et demi, pour repeupler le pays. Les premiers sont d'une race turco-tartare, mélangée de sang aryen et provenant de provinces situées à l'est du Turkestan. Ils sont essentiellement agriculteurs, et le mot *taranchis* n'a pas d'autre signification. Ils forment la partie la plus importante de la population du Kouldja ; on les trouve sur la rive droite de l'Ili, ainsi que sur les bords de la rivière Kash. Les Taranchis parlent le turc oriental et sont de fervens musulmans.

Les Dounganes passent pour descendre des anciens Ouigours qui habitaient autrefois les provinces ouest de la Chine, et qui avaient

comme nous l'avons indiqué, une histoire, une littérature et un langage à eux. Ils se sont si bien assimilés aux Chinois qu'ils en ont pris aujourd'hui les coutumes, le langage et les femmes. Toutefois ils sont restés fervens musulmans. Ils vivent eux aussi sur la rive droite de l'Ili entre Kouldja et Mazor. Les Siboes ou Sebes sont le résultat d'unions entre Kalmouks et femmes chinoises. Ils furent conduits également au district de Kouldja par les Chinois en qualité de colons militaires. Ils ont leur résidence sur la rive gauche de l'Ili. Les Torgouts et les Kalmouks errent dans les vallées baignées par les rivières Koungesse, Tekesse et Kash, mais, en dehors du district, aux environs de Karashaar. Ils ont de nombreux troupeaux et forment d'excellens chevaux; en temps de guerre, le gouvernement chinois les utilise comme éclaireurs. Les Kalmouks représentent le type pur du vrai Mongol; on croit que ce sont les seuls descendans des premiers habitans de la Dzungarie. Ils sont bouddhistes et détestent cordialement les musulmans, par lesquels beaucoup des leurs furent égorgés quand Dounganes et Kirghises s'entretuaient.

Dans les hautes vallées de l'Ili, sur les pentes fertiles des monts Borokhoro, et dans les hauteurs qui séparent la Tekesse de l'Ili, existent d'autres tribus nomades, des Kirghises, d'origine turco-tartare. Il y a aussi des Kara-Kirghises qui, dans l'été, viennent de Semirechia pour faire paître leurs troupeaux près des sources de la Tekesse. Ils ont une grande ressemblance avec les Kalmouks, mais ils parlent un dialecte différent, celui de Jagataï. Les Solons et les Daours sont aussi de race mongole et bouddhistes. Comme toujours, les Chinois que l'on trouve au Kouldja, — en général de basse extraction, car beaucoup d'entre eux sont des criminels déportés, — ont en leurs mains le commerce des villes. Enfin, les Sartes proviennent du Tashkend et du Rho-Kaur. Ils font aussi du commerce, mais d'une façon misérable; il ne leur reste à prendre que ce que les fils de Confucius leur permettent de glaner, c'est-à-dire peu de chose quand on passe après eux.

IV.

C'est quelque temps après la mort mystérieuse de Yacoub-Khan, le sultan de Kashgar, que la Chine songea à réclamer à la Russie la restitution du Kouldja. A cet effet, elle envoya en Europe celui de ses sujets qu'elle croyait le plus habile à négocier cette affaire, bien simple pourtant en apparence, le censeur Chung-How.

Nous eûmes l'occasion de voir cette excellence chinoise à son passage à Paris, ainsi que son personnel de conseillers et de secré-

taires. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, à la physionomie douce et de manières simples. On voyait clairement alors une certaine résignation empreinte sur ses traits; sachant ce qui s'est passé depuis cette rencontre, on peut assurément croire que c'était la résignation d'un homme comprenant chaque jour de plus en plus la difficulté de sa mission en Europe; peut-être prévoyait-il déjà le sort qui lui était réservé en cas d'insuccès.

On ne l'ignore pas sans doute, l'insuccès fut complet. Chung-How, circonvenu par l'habileté de la diplomatie russe, consentit à payer au nom de son empereur tout ce qu'on lui demanda pour frais d'occupation, puis il céda encore à ses adversaires une partie du Kouldja et divers points stratégiques qui leur permettraient d'entrer en Chine quand bon leur semblerait. De si larges concessions valurent au malheureux envoyé la prison, la dégradation et deux jugemens, l'un qui confisquait ses biens, l'autre qui le condamnait à mort.

Par quels argumens la diplomatie russe arracha-t-elle de si notables avantages? Personne n'en a reçu la confidence de Livadia, mais nous les trouvons dans une brochure portant le titre de *Conflit entre la Russie et la Chine*, brochure évidemment semi-officielle, écrite par M. F. Martens, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg (1).

Le savant professeur, sans remonter au déluge, va pourtant jusqu'à l'année 1567 pour prouver que cette malheureuse Chine, malgré les *kow-tow* ou génuflexions des ambassadeurs russes à Pékin, n'a jamais tenu ses promesses et qu'elle s'est jouée à toutes les époques des sujets des tsars. Il cite à l'appui des griefs des Russes la mission de Spafari en 1676, le traité de 1689, signé par Golowine et Nertchinsk, les négociations du comte Sawa Wladislawitch Ragousinsky, qui signa en 1727 le traité de Kiachta, enfin il arrive à l'occupation récente du district de Kouldja, pour dire une chose dont chacun est convaincu, c'est qu'il n'est jamais entré dans l'esprit de la Russie de se faire « la concierge » du gouvernement chinois. Tout cela pour prouver sans doute aux ambassadeurs du Céleste-Empire qu'on ne pouvait rendre le fameux district sans une compensation pécuniaire, — chose juste, — et aussi sans des garanties territoriales assurant la tranquillité des possessions russes de l'Asie centrale, ce qui l'est moins. Malgré toute l'habileté déployée par M. Martens, on se demande encore pourquoi la Russie, après avoir obtenu cinq millions de roubles pour paiement de ses services amicaux, a subsidiairement exigé les meilleurs points straté-

(1) Bruxelles, 1880; Muquardt.

giques du Kouldja. La thèse de l'éminent professeur n'éclaire pas ce point intéressant. Faut-il le dire? nous n'eussions pas coupé la tête à notre ambassadeur Chung-How, mais nous eussions hautement blâmé sa faiblesse.

Lorsque la nouvelle de ces concessions fut connue à Pékin, la stupéfaction fut grande. A cet étonnement succéda bientôt la colère, et les hauts dignitaires de l'empire, consultés, déclarèrent Chung-How coupable de félonie; en raison de ce crime, il fut condamné à mort ainsi qu'à la confiscation de ses biens. Ces biens, paraît-il, ont une valeur équivalente à la somme réclamée par les Russes. Mais ce n'est pas tout; il se forma aussitôt deux partis dans l'Empire-Céleste qui faillirent y faire éclater une guerre civile: l'un pour déclarer la guerre à la Russie; l'autre pour maintenir la paix. A la tête du premier se trouvaient les ennemis de l'ambassadeur en disgrâce, ennemis nombreux et influens, puisqu'ils avaient obtenu contre lui une condamnation capitale et la confiscation de sa fortune.

Le plus exalté d'entre eux, celui qui demandait la mise à mort immédiate de Chung-How et à marcher sur l'heure droit aux Russes pour les déloger du Kouldja, était Tso-Tsung-Tong, le célèbre vainqueur des rebelles musulmans en Dzungarie, et exerçant à ce titre une grande influence sur l'esprit des deux impératrices qui gouvernent la Chine en attendant la majorité de l'empereur. L'autre parti avait à sa tête le prince Kung et le vice-roi de Chih-li, Li-Hung-Chang. Le prince Kung, homme de grand savoir, a été de tout temps favorable à des idées de progrès et de réformes; c'est à lui que l'on doit l'admission des Européens à Pékin et les mesures libérales édictées en notre faveur. Il a été, en un mot, l'ami des Européens, autant qu'il lui a été permis de l'être dans un pays où nous sommes exécrés depuis des siècles.

Li-Hung-Chang est de pure race chinoise; pour le caractériser, nous n'avons qu'à dire aux lecteurs que, sur le cachet qui scelle ses actes, deux mots seuls figurent: *Loyauté* et *Justice*. Il a de nombreux ennemis à la cour, mais, comme il dispose d'une armée de deux cent mille hommes, qu'il tient en ses mains les fortifications du Pei-ho et de Tien-Tsin, il se rit des intrigues qu'on noue contre lui à Pékin. Un lettré de ses compatriotes, au courant des affaires d'Europe, a dit : «Par ses talens diplomatiques, par ses connaissances en stratégie militaire, Li-Hung-Chang est à la fois le Bismarck et le de Moltke de la Chine. »

Les Russes, en apprenant ce qui se passait à Pékin, firent leurs préparatifs de guerre; les arsenaux de Cronstadt se vidèrent au point qu'à l'heure où nous traçons ces lignes, on peut voir dans

les mers de Chine jusqu'à vingt de leurs vaisseaux de guerre et des troupes de débarquement. Par un mouvement dont on comprendra la dignité, ils firent savoir aux ministres chinois que, si la sentence rendue contre Chung-How était exécutée, une guerre immédiate entre les deux empires serait la conséquence de cette exécution.

La Chine, malgré l'imperfection de son organisation militaire, la vénalité de plusieurs de ses généraux qui font à l'instar de notre dernier empire figurer sur le papier des bataillons qui n'existent pas, n'est pas une puissance tout à fait à dédaigner. On croit que son armée est de 602,000 hommes, dont 87,000 de cavalerie, 195,000 d'infanterie, dite de campagne, et 320,000 n'ayant d'autre mission que celle de garder les grandes villes et places frontières. Peut-être que la moitié seule de ces forces pourrait entrer en campagne, attendu que, l'armée chinoise étant dispersée sur une superficie de 4 millions de kilomètres carrés, il serait impossible, faute de chemins de fer et de grandes voies, de réunir beaucoup de soldats sur un seul point. Les mêmes difficultés existent, il est vrai, pour les Russes, et il en coûterait cher à leur trésor si une armée de 50,000 hommes avait pour mission d'envahir la Chine par le Kouldja.

Les fortifications qui défendent l'approche des ports chinois sont munies généralement de canons Krupp. Les torpilles et la manière de s'en servir sans danger ne sont pas non plus inconnues à la Chine. Elle a des arsenaux peu nombreux, il est vrai, mais ceux qu'elle a sont presque tous dirigés par des Européens. Celui de Shanghaï a été créé il y a déjà treize ans; on s'y occupe de constructions navales, de fabrication d'armes portatives et de projectiles. Il s'y trouve une poudrerie qui peut fabriquer par mois 20,000 livres de matières explosibles. A Tien-Tsin, il y a aussi des poudreries, et l'on y confectionne également des armes, des cartouches métalliques, des projectiles de forte dimension, de l'artillerie de côte, et des fusils Remington. L'arsenal de Fou-tcheou n'est destiné qu'aux constructions navales; il est admirablement organisé à la française.

Enfin l'arsenal de Canton est remarquable par de bons ateliers d'où sortent des canons Gatling et des armes portatives gigantesques, destinées plutôt à produire sur l'ennemi une impression morale désagréable qu'à lui faire beaucoup de mal. Il est même nécessaire de constater à ce propos que l'on voit encore en Chine, bien plus qu'on ne le suppose, des soldats armés d'arcs, de flèches, de boucliers sur lesquels sont peints des monstres effroyables à voir. Beaucoup de Braves, — et c'est le plus grand nombre, — ont tou-

jours l'ancien fusil à mèche. Il est des corps d'élite, peut-être cinquante mille hommes au plus, armés de fusils à tir plus ou moins rapide, manœuvrant très bien à l'européenne, et cela au commandement d'officiers chinois.

Depuis trois ans, les instructeurs étrangers ont reçu leur congé; l'un de nos amis, qui vient d'assister à Canton au spectacle d'une revue de troupes disciplinées à l'européenne, nous affirme qu'il a été émerveillé de ce qu'il y a vu. Mais le noyau de l'armée chinoise, d'où sortira dans un avenir une force redoutable, est à Pékin. C'est la garde qui, au nombre de dix-sept mille hommes, est chargée de protéger l'empereur et la résidence impériale. Cette troupe choisie est divisée en six bataillons, dont quatre sont armés de fusils se chargeant par la culasse, et deux de « fusils à mèche. » On sait, sans doute, qu'il faut deux hommes pour manœuvrer ces armes à mèche : l'un pour les porter, l'autre pour les pointer et y mettre le feu. C'est une heureuse chance si, au sixième coup, ces fusils étonnans n'éclatent pas et ne tuent pas raide leurs porteurs.

Il est difficile de savoir avec exactitude quelles sont les forces navales de la Chine; cependant nous croyons peu nous tromper en avançant qu'elle peut disposer de douze grands bateaux à vapeur de guerre, de trois frégates et de quinze canonnières. A Canton, il y en a dix de celles-ci. A l'abri des forts de Taku, on peut voir la flottille des canonnières anglaises, dite « la flotte alphabétique, » parce que chacune des canonnières porte le nom d'une lettre de l'alphabet grec. La Chine n'a pas de vaisseau cuirassé, et cette grave lacune dans son armement lui a été fatale à l'époque où les Japonais sont venus la braver à Formose et aux îles Liou-Chou. Ce colossal empire chinois, tenu en échec en raison d'une infériorité d'armement par son vaillant petit voisin le Japon, est un fait bien digne d'être médité. On nous assure qu'il se construit actuellement sur divers chantiers d'Europe des vaisseaux destinés à combler ce vide important.

Pendant que l'Empire-Céleste était dans la fièvre de ses armemens, Li-Hung-Chang reçut la visite d'un de ses anciens amis, le colonel Gordon, officier anglais d'un grand mérite. A l'époque de la révolte des Taïpings, le colonel Gordon avait pris du service dans l'armée impériale et il avait puissamment contribué à la défaite des rebelles. Ses conseils pouvant être encore utiles à la Chine dans la nouvelle crise qu'elle traversait, il était venu voir par lui-même dans quel état se trouvaient les armemens et formuler, après mûr examen, une opinion qui devait avoir un grand poids à Pékin. Le colonel anglais conseilla la paix, mais il vit les Chinois tellement

exaspérés qu'en les quittant il crut devoir leur laisser un mémoire dont nous allons donner un résumé.

« La Chine, dit le colonel Gordon dans ce travail, possède depuis des siècles une organisation militaire à laquelle il ne faut rien changer parce qu'elle répond aux aptitudes de la race. C'est dans le nombre qu'est la force de la nation. Quelle que soit la supériorité militaire de l'ennemi, il doit finir par succomber... Ne jamais engager de batailles rangées où la supériorité des armemens et de la stratégie de l'ennemi pourrait infliger des désastres. Il faut le harceler sans cesse, l'attaquer de jour dans ses marches et la nuit dans ses haltes, couper ses convois, enlever ses positions. Au moyen de quelques pièces à longue portée et légères, envoyer des projectiles dans ses camps, se retirer s'il avance : les alertes incessantes, les privations viennent à bout des meilleures troupes. Or, tandis que le soldat européen plie sous le poids des vêtemens, des munitions et des armes, le Chinois devra, par la légèreté de son accoutrement, sa sobriété sans égale, fatiguer un ennemi bien inférieur en nombre. Pour cela, il est inutile d'avoir une artillerie coûteuse et peu pratique lorsqu'on n'a pas de nombreuses routes suffisamment entretenues; les fusils devront être à tir rapide, mais très simple, d'un modèle uniforme et de construction solide. Leur portée à 1,000 mètres est suffisante... Les signaux et communications devront être entretenus au moyen d'héliographes... Il y a lieu de continuer les forts en terre et de faire instruire des corps de troupe dans l'art de pratiquer des tranchées pour l'approche des places. Si l'ennemi ouvre une brèche et donne l'assaut, ne pas résister, s'enfuir...

« Pour la défense des côtes et des passes, des mortiers peu coûteux sont préférables aux grandes pièces de siège, dont les prix sont énormes et qui ne sont pas efficaces contre certains cuirassés. Ne pas essayer l'emploi des torpilles perfectionnées, dont le prix considérable rendrait le nombre insignifiant sur une vaste étendue de côtes comme celle dont la Chine est dotée; multiplier, au contraire, de très simples appareils; l'appréhension de l'ennemi sera beaucoup plus considérable et la chance de le détruire plus grande. Les forces navales devront être constituées sur les mêmes principes. Les grands cuirassés coûtent des sommes énormes et rendraient peu de services. Il faut des avisos rapides, tirant peu d'eau et dont le blindage ne sera pas considérable... Aussi longtemps que Pékin sera capitale, la Chine ne peut lutter contre un état de première classe; cette ville est trop près de la mer. La reine doit être au centre de la ruche... La Chine peut, sans l'assistance d'un officier étranger de haut rang, exécuter ce programme; il est préférable, si

elle engage des étrangers, de s'adresser à une seule nation en laquelle elle aura toute confiance; cela vaut mieux que de courir le risque de prendre çà et là des officiers qui en seraient plus ou moins dignes. »

V.

Le programme militaire du colonel Gordon ne nous paraît pas sans valeur, et il frappera par son côté pratique les hommes de guerre comme il a dû frapper l'esprit politique des ministres russes. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas cela qui eût empêché la Russie de faire la guerre pas plus que l'énumération que nous avons faite des forces chinoises. La Russie eût battu sur terre la Chine à plate couture et elle l'eût ruinée par-dessus le marché en bloquant ses ports. Mais, sans parler de la question d'Orient, toujours à trancher, la Russie, comme nous l'avons dit au début de cette étude, a déjà beaucoup à faire dans l'Asie-Centrale. Les bulletins du brillant et brave général Skobeleff nous l'ont plus que suffisamment appris.

La Russie, — bien qu'en droit d'exiger par la force l'exécution du traité de Livadia, — la Russie, disons-nous, donna sagement à entendre qu'elle prêterait encore l'oreille à de nouvelles propositions. La Chine, de son côté, se prêta à un nouvel arrangement; mais se défiant désormais de ses ambassadeurs, elle demanda instamment que les nouvelles négociations eussent lieu dans sa capitale. Son adversaire s'y étant refusé, le marquis de Tseng, ambassadeur de Chine à Paris et à Londres, reçut l'ordre de partir pour Saint-Pétersbourg. L'excellence chinoise s'y est rendue assurément à contre-cœur et en se promettant sans doute d'éviter le sort de son prédécesseur. Aujourd'hui, le traité de Livadia a été déchiré; un nouveau traité est en vigueur, et on peut croire ce dernier définitif, du moins pour quelque temps, puisque le négociateur n'aura rien accordé, rien signé sans en avoir au préalable donné avis à son gouvernement. La télégraphie électrique a été pour l'ambassadeur chinois d'un grand secours, et ce sera de l'ingratitude s'il n'en recommande pas l'emploi chez ses compatriotes. Aujourd'hui encore, l'électricité s'arrête aux frontières du Céleste-Empire.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir pu pénétrer bien avant dans les chancelleries russe et chinoise, les mieux gardées du monde, et cependant nous affirmons l'exactitude de ce que nous allons communiquer au lecteur.

C'est le 1er septembre de l'année dernière qu'à Saint-Pétersbourg commencèrent les nouveaux pourparlers. Indépendamment du marquis de Tseng, secondé par notre éminent compatriote, M. Prosper Giquel, les personnages dont les noms suivent y prirent part : MM. Giers, baron Jomini, général Milutine, Abaza et son excellence Butzof, ambassadeur de Russie à Pékin. Des deux côtés on chercha de bonne foi une solution pacifique à la question du Kouldja. Si la Chine avait légèrement conscience de son infériorité militaire, la Russie, de son côté, n'oubliait pas que son trésor ne souffrait pas d'une pléthore, que les dernières convulsions de la question d'Orient nécessitaient sa surveillance et qu'enfin elle avait déjà une guerre fort ennuyeuse à soutenir contre les Tekke Turcomans. Une des premières conditions imposées à la Chine fut celle de mettre en liberté l'ex-ambassadeur Chung-How. A cela point de refus, et l'on nous saura certainement gré d'avoir fait connaître en quels termes la Chine a noblement pardonné. Voici la traduction du décret impérial :

« Chung-How, envoyé par nous en Russie en qualité d'ambassadeur, ayant violé nos instructions, accepté des clauses impraticables et outre-passé ses pouvoirs, nos hauts fonctionnaires d'état réunis en conseil, après délibération, décidèrent que Chung-How serait décapité à la fin de l'automne de la présente année en punition de ses fautes.

« Mais maintenant nous apprenons qu'en dehors du palais cette sentence est très discutée et qu'elle est considérée par beaucoup de personnes comme une offense faite par la Chine à la dignité de la Russie. Le trône impérial est bien loin d'avoir jamais eu cette intention. La Chine, depuis deux cents ans, vit sur un pied de paix avec la Russie ; c'est certainement notre désir que cette paix continue jusqu'à la fin des temps et que rien ne vienne rompre les relations amicales qui règnent entre les deux puissances.

« Chung-How devait agir selon nos instructions et, comme ambassadeur, porter tous ses soins dans ses négociations avec la Russie ; à la légère, il a donné son assentiment à des stipulations que la Chine est hors d'état de remplir. Cette conduite coupable appelait sur lui un châtiment. Dès lors, le trône impérial avait dû se conformer aux usages, et c'est pour cela qu'il maintient qu'en condamnant Chung-How à la peine de mort, il n'avait fait qu'appliquer la loi qui frappe en pareil cas tout ambassadeur chinois. Il ne peut dès lors y avoir dans cette application de la loi rien d'offensant pour la Russie. Mais comme la sentence prononcée contre Chung-How doit être connue à de longues distances, nous craignons que les raisons qui motivèrent cette mesure ne soient dénaturées en pas-

sant de bouche en bouche, que la conduite de la Chine dans cette affaire ne soit pas bien comprise, qu'il en résulte pour elle de la haine, du mépris, et que les relations amicales qu'elle entretient avec d'autres puissances ne s'en trouvent altérées.

« En conséquence, agissant en dehors de nos statuts et par une grâce spéciale, nous annulons temporairement la sentence de décapitation prononcée contre Chung-How et exécutoire après cet automne. Il sera néanmoins détenu en prison jusqu'à l'arrivée du marquis de Tseng à Saint-Pétersbourg, et sachant alors à quoi nous en tenir en toute cette affaire, nous la réglerons, s'il y a lieu, par un nouveau décret. Dès que le marquis de Tseng aura connaissance de la présente notification, il fera savoir au gouvernement de Russie que la sentence de mort prononcée contre Chung-How a été temporairement rapportée, et que cet acte de clémence est une preuve évidente des sentimens d'amitié que la Chine entretient à l'égard de la Russie.

« Dans le nouveau traité qui va être négocié, que le marquis de Tseng agisse à sa guise, qu'il obtienne une solution favorable et conforme aux volontés que nous lui avons déjà fait connaître! Qu'on respecte ceci! »

VI.

Revenons aux négociations.

La Russie avait primitivement exigé une somme de 9 millions de roubles pour s'être constituée, comme nous le savons, la gardienne complaisante du Kouldja; les 9 millions ne furent pas contestés ou du moins la Chine consentit à les payer. Dans le traité de Livadia, la Russie avait obtenu l'occupation définitive de certains défilés qui la rendaient absolument maîtresse des portes de la Chine à l'ouest et au sud; avec le marquis de Tseng elle consentit à les abandonner et à ne prendre qu'une vallée située dans la province de l'Ili. Cette concession lui était absolument indispensable, son intention étant d'y donner asile aux Dounganes musulmans, à tous ceux qui s'étaient empressés de changer de nationalité à la nouvelle du départ possible de l'armée russe d'occupation. Les Chinois, gens vindicatifs, n'eussent pas en effet manqué de massacrer un jour jusqu'au dernier de ces anciens rebelles. Les mettre à l'abri de toute vengeance rétrospective était une question d'honneur pour une grande nation comme la Russie. M. le marquis de Tseng, heureusement, le comprit, et la vallée en question changea de maîtres.

La Russie a aussi obtenu l'ouverture d'une route qui, partant d'une ville frontière de Sibérie, ira aboutir à Hankow, ville chinoise, port important, où les traitans de cette nation ont accaparé tout le négoce. Les marchands russes ont fait là de si belles affaires qu'ils y élèvent en ce moment une église dont le coût est évalué à 250,000 francs. La promesse d'ouvrir un chemin qui permettra de circuler entre la Chine et la Russie est d'une importance capitale pour cette dernière puissance, et c'est pour cela que l'on a tellement insisté à Saint-Pétersbourg pour se l'assurer.

Mais ce n'est pas tout. Indépendamment de la facilité que ce chemin donnera aux Russes pour pénétrer en Chine en temps de guerre, il faudra aussi que cette route leur soit utile en temps de paix. Dans cette intention, les négociateurs du traité ont encore obtenu, assure-t-on, de l'ambassadeur chinois, le droit pour leurs nationaux de circuler dans toutes les provinces de l'Empire-Céleste, d'y faire du négoce, deux privilèges refusés, — qu'on le remarque bien, — jusqu'à ce jour aux Français et aux Anglais.

Ce qu'il y a de fâcheux pour l'Europe occidentale dans cette dernière concession, si elle a été faite, c'est qu'elle porte une grave atteinte au commerce des autres nations. La Russie, avec les facilités qui vont lui être octroyées, aura en quelque sorte le monopole des transactions commerciales qui se font aujourd'hui dans les régions ouest et nord-ouest de la Chine. Le mal sera moins grand pour la France si nous nous décidons enfin à prendre le Tonkin. L'ouverture du Fleuve-Rouge au commerce pourra faire une concurrence avantageuse à la Russie en accaparant le transit des marchandises du Yunnan et de quelques autres riches provinces du sud-ouest. Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, les Russes sont autrement favorisés par la Chine que ne le sont toutes les puissances qui ont eu des traités avec elle. Des réclamations sont inévitables. On peut être persuadé que l'Angleterre, la plus lésée dans cette affaire, va demander pour ses sujets d'être traitée sur le pied des nations les plus favorisées. La France la suivra sans doute si elle ne la précède pas. Les deux peuples qui ont versé leur sang et dépensé leur or pour enfoncer les portes fermées de la Chine ne peuvent venir après ceux qui n'ont rien fait.

Malgré l'assurance qui nous arrive de tous côtés d'une solution heureuse de la question du Kouldja, la Chine n'en continue pas moins ses armemens, et la Russie n'a point donné à sa flotte l'ordre de rentrer à Cronstadt. C'est qu'en vérité, d'après ce qui précède, on doit comprendre que les Chinois ne soient pas très satisfaits : ils accordent beaucoup et ne reçoivent rien. Aussi avons-nous dit dès le principe qu'un traité signé dans de telles conditions

pouvait n'avoir pas une longue durée. Ici comme ailleurs, la force a primé le droit, et puisque cette odieuse maxime semble devoir triompher sous toutes les latitudes, les peuples bien avisés ne doivent plus hésiter, coûte que coûte, à se tenir à la hauteur des autres peuples. Mais qu'ils se gardent de la dépasser pour ne pas être, comme eux, tentés de se jeter dans de périlleuses aventures sans gloire et sans résultat durable.

En attendant le jour de la revanche, la Chine, paraît-il, songerait à utiliser les forces qu'elle a mises sur pied en déclarant la guerre au Japon. Les prétextes ne lui manquent pas, et les premiers qu'elle mettra en avant seront ceux de l'expédition de Formose et de l'occupation récente des îles Liou-Chou. Les Chinois gagneraient cependant peu de chose, selon nous, à se brouiller avec le Japon. Ils y trouveraient peut-être l'occasion de relever par les armes un prestige qui leur manque, le prestige militaire, mais ce serait tout.

L'usage que la Russie veut faire des bâtimens de guerre qu'elle a actuellement dans l'extrême Orient est autrement utile que ce que veut entreprendre la Chine, et cela lui vaudra assurément la reconnaissance de l'Europe et des États-Unis. On assure qu'elle désire s'emparer de la Corée, pays absolument barbare, fermé au commerce, à la civilisation, où l'on ne peut aborder, à la suite d'un typhon, d'un naufrage, ou pour renouveler les provisions d'eau douce, sans s'exposer à un massacre. Que la Russie mette ce projet à exécution, qu'elle y réussisse, — cela ne fait aucun doute, la Russie le voulant, — et nous applaudirons avec toutes les nations civilisées. Il est temps, en effet, que la Corée reçoive d'une main vigoureuse le châtiment dû à ses outrages et à ses crimes. En se chargeant de l'appliquer, la Russie est certaine d'atténuer l'impression qu'a produite sur les esprits impartiaux la manière dont elle avait voulu restituer, tout d'abord, le Kouldja aux infortunés disciples de Confucius.

EDMOND PLAUCHUT.

LA GERVAISE

Au petit port normand, l'allégresse était grande.
C'est qu'ils sont signalés, les revenans d'Islande,
Les pêcheurs du pays partis depuis longtemps;
C'est que malgré le flot, le vent et les gros temps,
On dit que nul ne manque à l'appel : et l'on pense
Au bonheur du retour après la triste absence,
Au fils que l'on revoit, à l'époux qui, ce soir,
Au foyer, près de vous enfin viendra s'asseoir;
Qui va vous rapporter de sa course lointaine
L'argent qu'on enfouit dans le vieux bas de laine,
Et tous ces beaux récits qu'on écoute en tremblant
A l'heure du souper, quand le linge bien blanc
Resplendit sur la table, et qu'aux fenêtres closes
Le sombre vent d'hiver met ses plaintes moroses.

O bonheur ineffable et tendre du retour!
Ils seront là ce soir!.. Et tout le long du jour,
Amassés sur la grève, hommes, femmes et filles
Ont vu passer au loin les légères flottilles
Des bateaux annoncés qu'ils se montrent entre eux,
Reconnus par le cœur autant que par les yeux :
« Le *Saint-Jean!*
— Le *Saint-Paul!*
— Le *Saint-Bonaventure!*
— Mon homme!
— Mon enfant!
— La mer est forte et dure
Mais ils dansent à peine!

— Oui ! fameux chargement !
— Bonne pêche, pour sûr !
— Ils filent joliment...
— Si ce grain du nord-ouest ne les prend pas en route,
Ils seront à Fécamp avant la nuit sans doute !
— Et deux heures après, au pays !... »
Le Pays !
Mot simple, mot intime, aux charmes inouïs,
Pour ces humbles vainqueurs de la mer en furie,
A la fois moins et plus que celui de Patrie !

Or donc, tout en rêvant, du haut de mon chalet,
Je les voyais passer gaîment sur le galet,
Quand une douce voix sonnant à mon oreille :
« Eh bien ! et le dîner, monsieur?... qu'on se réveille !
La soupe est sur la table et va froidir sans vous ! »

C'est la Gervaise, avec ses cheveux d'un blond roux,
Sa taille tombant droit, sa figure avenante :
Brave femme du port que j'avais pour servante.

Elle était tout émue et joyeuse ; un éclair
S'allumait par instans au fond de son œil clair ;
Le sang rapidement colorait sa peau blanche ;
Elle avait arboré la robe du dimanche,
Le fichu flambant neuf, et le plus beau bonnet :
Après quatre longs mois, son Pierre revenait !
Son Pierre, son époux, son homme enfin ; le père
Des deux petits blondins qui l'appellent sa mère,
Gars de quatre à cinq ans, barbouillés et fripons,
Qui la suivent toujours, blottis dans ses jupons !

Ah ! certe, elle était belle, et gaie, et pleine d'aise,
Et bonne à regarder, cette brave Gervaise !

J'achevais de dîner, quand la nuit brusquement
Se blanchit d'un éclair livide : un tournoiement
De vent et de grêlons s'abattit sur la plage :
La tempête éclatait sombre, pleine de rage,
Et soulevait les flots d'écume couronnés.
Serré contre sa mère, et les yeux étonnés,
Un des enfans cria : Gervaise devint pâle.
« Allons, lui dis-je, allons ! ce n'est qu'une rafale,
Un coup de vent... D'ailleurs, ils sont au port déjà ! »

D'un brusque mouvement, son œil interrogea
L'horloge aux poids de plomb pendue à la muraille :
« Qui sait? »
Et l'ouragan, dans un bruit de mitraille,
Vint s'abattre en râlant sur le toit ébranlé.
Elle pâlit plus fort; moi-même je tremblai.

Une heure se passa, terrible; une autre encore :
Personne!
Autour de nous la grande voix sonore
De l'orage en fureur ne cessait de tonner.

« Un semblable retard ne doit point étonner,
Dis-je à la pauvre femme; après tout, la tempête
Terrible comme elle est, en chemin les arrête;
Puis, un verre de vin offert au cabaret...

— Avant de me revoir?.. Jamais il ne pourrait! »

Et, sans un mot de plus, elle demeura, sombre,
Aux carreaux ruisselans cherchant à percer l'ombre.

Tout à coup, au dehors, on frappa rudement :
« Lui! dit-elle, c'est lui! »
Mais dans l'encadrement
De la porte, apparut la taille maigre et haute
Du père Jean, le vieux douanier de la côte,
Tout inondé de pluie et le fusil baissé.

« Et Pierre? » dit Gervaise.
Alors, embarrassé,
Le douanier, debout sur le seuil de la porte :

— « Votre homme?.. Il va venir... La marée est très forte,
Et cause son retard et celui des amis... »
Puis s'avançant vers moi : « Le facteur m'a remis
Une lettre pour vous, » me dit-il à voix basse.

Mais tandis qu'aux carreaux Gervaise, triste et lasse,
Allait se replacer pour regarder au loin,
Le brave douanier m'attirant dans un coin
Comme pour me donner une lettre :
« A la plage.
Trois bateaux sont brisés : plus rien de l'équipage

Qui montait le *Saint-Paul*... Pierre est parmi les morts,
En vain sur le galet on a cherché les corps...
Rien... Apprenez la chose à cette pauvre femme,
Monsieur! moi, voyez-vous, ça me briserait l'âme!»

Puis le vieux douanier, haussant sa grosse voix
Rude comme un clairon et tremblante à la fois :
« Adieu, monsieur! » fit-il.
Et sans autre parole
Il sortit, s'enfonçant dans la tempête folle.

Je restai seul avec Gervaise et les petits,
Les yeux gros de terreur, à ses côtés blottis.

O l'horrible devoir! l'épouvantable tâche!
Parler, c'était cruel; me taire, c'était lâche;
J'aurais en me taisant prolongé son espoir;
Mais d'un moment à l'autre elle allait tout savoir
Par le premier venu, cruellement peut-être...
Parler!.. d'un pareil coup ébranler ce pauvre être
Briser ce pauvre cœur qui battait, éperdu,
A l'appel d'un bonheur si longtemps attendu!
Convertir cette joie en tristesse éternelle!
O l'horrible devoir!
Je m'avançai vers elle
Cependant, et cherchais quelque détour adroit,
Quand soudain de la main me montrant un endroit,
Un coin du petit bourg perdu dans la nuit noire :

« Tiens! dit-elle, du feu chez la femme Grégoire...
Chez Thérèse on allume... et chez Françoise aussi...
Leurs hommes sont ici, pour sûr! ils sont ici!
Mais Pierre?.. Ah! je saurai ce que cela veut dire! »

Et quittant la fenêtre, ivre, comme en délire,
Elle voulut sortir; mais étendant les bras
Et l'arrêtant du geste :
« Oh! non! ne sortez pas! »
Elle me regarda, blanche comme une morte,
D'un pas inconscient s'avança vers la porte :
« C'est donc vrai? »
Ne sachant que dire, je me tus.

Pas un cri, pas un seul! Ses deux bras abattus
Tombèrent lourdement: ses mains froides cherchèrent
Les têtes des petits, doucement les pressèrent
Contre le beau fichu tout neuf, éblouissant,
Qu'elle avait mis pour mieux faire fête à l'absent,
Et s'asseyant d'un coup :
« Mon homme! mon pauvre homme! »

Ah! comme elle souffrait, la brave femme, et comme
En la voyant ainsi froide, ne pleurant pas,
Je comprenais que tout se ressemble ici-bas,
Et combien sont cruels, en leurs mêmes alarmes,
Les orages sans pluie et les douleurs sans larmes!

Après un long moment, les yeux toujours baissés :

« Cependant les bateaux au large sont passés...
Le *Saint-Paul*, je l'ai vu, marchait premier en tête...
Il était à Fécamp bien avant la tempête...
Je l'ai vu!.. je l'ai vu! dit-elle en s'animant.
Ah! monsieur, on vous ment! oui, pour sûr, on vous ment! »

Et passant sur son front sa main maigre et pâlie
Comme pour en chasser le vent de la folie :

« Pierre va revenir... il revient... sur la mer
J'ai bien vu le *Saint-Paul* passer dans le ciel clair...
Je le reconnaîtrais entre mille sans peine :
J'ai cousu de mes doigts sa voile de misaine!
Pierre ne pas venir!.. Qui vous a dit cela?.. »

Plus de doute, à présent : la folie était là
Et d'un instant à l'autre allait saisir sa proie.
Alors, prenant ses mains :
« Le bon Dieu vous envoie,
Lui dis-je doucement, tout bas, avec bonté,
Gervaise, une terrible épreuve en vérité.
Mais reprenez courage, ô ma pauvre affligée!
Songez au lourd fardeau dont vous êtes chargée,
A ces pauvres petits qui n'auront plus que vous! »

Elle mit les enfans entre ses deux genoux,

Et plus calme, sentant qu'en sa douleur amère,
Pour n'être plus épouse, elle était toujours mère :

« Alors, Pierre?.. dit-elle. Oh! je veux tout savoir!

— Trois barques ont péri, lui dis-je, sans espoir.
Le *Saint-Paul* est du nombre avec tout l'équipage.
— Et les corps?
— Pas un seul! En vain sur le rivage
Avec les autres, Jean, le douanier, penché...

— Eh! bon Dieu de bon Dieu!.. c'est qu'ils ont mal cherché!
Dit une rude voix, tandis que ferme et forte
Une main brusquement faisait tourner la porte;
Ces maudits gabelous ont de bons yeux, vraiment!
Dire que c'est payé par le gouvernement! »

Et sous son grand chapeau de toile goudronnée,
Trempé, mais l'œil ardent, la face illuminée,
Le marin bien vivant devant nous se campa.

Gervaise dit : « Mon homme! »
Et les enfans : « Papa! »

Ah! la rude embrassade et l'énergique étreinte!

Alors, le croiriez-vous?.. moi, dont l'âme contrainte
Depuis quelques instans souffrait étrangement;
— Moi, simple spectateur du brusque dénoûment
De ce drame bien simple et fréquent sur nos plages, —
Je sentis mes regards se voiler de nuages,
Je perdis connaissance... et je m'évanouis.

Quand, un moment après, les yeux tout éblouis,
Secouru par Gervaise avec un soin extrême,
Par Pierre soulevé, je revins à moi-même,
J'entendis le marin qui disait : « Ce n'est rien! »
Puis d'un ton gouailleur et doux :
« Parisien! »

JACQUES NORMAND.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *REPORTAGE* DANS LE ROMAN.

Les Amours d'un interne, par M. Jules Claretie, Paris, 1881; Dentu. — *Le Mariage de Rosette*, par MM. Edmond Texier et Camille Le Senne, Paris, 1881; Calmann-Lévy.

Le mot, assurément, n'est pas de la langue du grand siècle, et Boileau, que je sache, ne l'a nulle part employé; mais depuis quelques années l'usage l'a tellement consacré, — l'usage, dont les académies elles-mêmes, tôt ou tard et bon gré mal gré, subissent l'autorité souveraine, — et puis, il dit si bien ce qu'il veut dire! Être curieux de tout, et pourtant ne s'intéresser à rien, ou peut-être s'intéresser particulièrement à ce qu'il y a de moins intéressant au monde, comme le menu d'un souper de *centième*, la robe d'une demoiselle, ou les *performances* d'un cheval de course; — enregistrer au jour le jour, méthodiquement, les incidens les plus banals de ce que l'on est convenu d'appeler la vie parisienne, chiens écrasés, fiacres versés, caissiers en fuite, banquiers ruinés, voleurs arrêtés, assassins découverts, procès gagnés, procès perdus, filles séduites, liaisons rompues, mariages manqués, amoureux noyés, asphyxiés ou pendus; — servir le tout ensemble, avec les noms propres, ou sous des initiales transparentes, ou sous des sobriquets plus révélateurs en quelque sorte que les noms eux-mêmes, agrémenté de spirituelles médisances ou de plaisanteries d'un goût douteux, et parfois relevé, d'une façon tout à fait imprévue, d'un trait de morale pharisaïque; — voilà le *reportage*, et voilà sous quelle forme il est en passe, traîtreusement, de s'introduire, je ne dirai pas seulement dans le roman, je suis obligé de dire dans la littérature contemporaine.

Oui, certainement, le dictionnaire a naturalisé plus d'un mot dont ni la figure n'était plus française, ni le sens mieux déterminé, ni le service enfin plus utile. N'est-ce pas de *reportage* aujourd'hui que nous vivons? « La librairie Calmann-Lévy met en vente un nouveau roman de MM. Edmond Texier et Camille Le Senne, intitulé *le Mariage de Rosette*. L'intrigue, très dramatique, se passe tout entière dans le monde théâtral, *fait défiler devant le lecteur des figures connues de tout Paris et sur lesquelles il sera facile de mettre les noms*. Cette nouvelle œuvre est appelée à un double succès d'émotion et de curiosité. » Sentez-vous bien toute la provocante habileté des quelques mots que je souligne? Je suis forcé de convenir que la librairie Calmann-Lévy sait son métier. Voilà connaître son public, et voilà rédiger une annonce. Lecteur, si vous êtes curieux du « monde théâtral, » achetez *le Mariage de Rosette*, — et lisez *les Amours d'un interne*, si c'est peut-être du « monde médical » que vous êtes plus curieux. Une autre fois, étant de loisir, *la Maîtresse* vous fera pénétrer dans le « monde commercial, » en attendant que *Monsieur le ministre* vous fasse pénétrer dans le « monde politique; » et vous suivrez dans le « monde galant » *la Dame du lac*, à moins que vous n'aimiez mieux suivre *Prégalas* dans les coupe-gorge du « monde de la bourse. »

On le voit par cette seule et rapide énumération de titres : ce n'est pas hasard si nous rapprochons ici les noms de M. Jules Claretie, l'auteur de *la Maîtresse* et des *Amours d'un interne*, et de MM. Edmond Texier et Le Senne, les auteurs en collaboration de *la Dame du lac* et du *Mariage de Rosette :* ils travaillent tous trois dans la même partie. Leur domaine, c'est *l'actualité*. Servons-nous du mot que les poètes, ayant licence de tout oser, et puisque aussi bien nous sommes en veine de barbarisme, n'ont pas craint de mettre à la mode : *la modernité*, c'est leur domaine. Le proverbe a raison de dire qu'on ne ment pas à ses origines. Il y a des romanciers qui sont venus au roman par le théâtre, et dans tout un long récit qu'ils écrivent, n'y eût-il en tout qu'une scène, une seule scène de passion, elle sera dramatique, et coupée selon les lois du théâtre. Il y en a d'autres qui sont venus au roman par la poésie : ceux-là, leurs descriptions les trahissent, et pour consciencieusement qu'ils s'appliquent à la peinture de l'exacte réalité, je ne sais quoi de douloureux et d'ému perce toujours qui les fait reconnaître poètes. Il y en a d'autres encore, — et c'est le cas de nos auteurs, — qui sont venus au roman par le journalisme, et cela se sent justement à cette préoccupation qu'ils ont de construire leurs romans sur les choses du jour et d'imaginer, si je puis ainsi dire, dans la direction de l'attention publique.

Ils commencent par faire une espèce d'enquête générale sur l'état de l'opinion. Quel est l'événement parisien de l'année dernière dont le retentissement dure encore ou dont on puisse espérer à tout le moins de réveiller aisément l'écho? De quelle intrigue pourrait-il bien former

le nœud? et quel enchaînement de faits divers, ou quelle heureuse combinaison des menus scandales du boulevard et du bois pourrait bien grossir l'aventure jusqu'aux proportions d'un volume? C'est évidemment la première question que se posent les auteurs du *Mariage de Rosette* et de *la Dame du lac*. Il s'agit d'abord pour MM. Le Senne et Texier de rendre à « tout Paris, » comme dit la librairie Calmann-Lévy, ce que tout Paris leur a prêté; — le tout Paris des journaux, c'est-à-dire des courses et des premières représentations. Ils démarquent alors l'événement et dénaturent l'intrigue, ils dépaysent les principaux personnages et griment les simples comparses; — on voit passer dans leurs récits des rois imaginaires et des princes fantastiques, — puis ils opèrent des mélanges, ils confondent, ils brouillent, ils combinent, et déguisant tout cela sous l'enveloppe d'un style extraordinairement précieux dans sa négligence, ils nous offrent des œuvres si parisiennes qu'elles cessent d'être humaines, si spéciales que pour les lire il faudrait avoir sous la main la collection des faits divers de l'an dernier, si fragiles enfin, qu'une fois ôtées les parties d'*actualité* qui les soutiennent huit jours, elles croulent et s'évanouissent tout entières. MM. Le Senne et Texier n'ont pas tenu les promesses de leurs premiers romans. Nous ne le constatons pas sans un regret bien sincère. L'élégante histoire de *Cendrillon* et le récit bizarre, hardi, mais curieux, qu'ils avaient intitulé: *les Idées du docteur Simpson* nous avaient fait espérer beaucoup mieux que *la Dame du lac*, mieux que *Monsieur Candaule* et mieux que *le Mariage de Rosette*.

M. Jules Claretie ne s'y prend pas tout à fait de la même manière. Il reste cependant, aussi lui, comme MM. Le Senne et Texier, un journaliste dans le roman. Curieux de toute sorte de choses, d'histoire et de fiction, de science et d'art, de politique et de poésie, l'œil et l'oreille toujours au guet, servi d'ailleurs, trop bien servi, par une facilité merveilleuse, que j'appelle merveilleuse pour ne la nommer pas regrettable, M. Jules Claretie semble se borner depuis quelques années à vider, pour ainsi dire, périodiquement, des carnets de reporter dans le cadre d'une intrigue romanesque. Si quelques circonstances ont tourné l'attention vers les gens de théâtre, M. Claretie, qui connaît les gens de théâtre, qui les a vus de près, qui les suit depuis longtemps, lui-même auteur et critique dramatique, d'écrire aussitôt et de publier *le Troisième dessous*. Mais voici qu'une question scientifique s'élève ou plutôt reparaît, après avoir été pendant longues années reléguée du commun accord des physiologistes et des médecins dans le vaste domaine de l'inconnu, du douteux, et de l'inaccessible : M. Claretie tout aussitôt de courir à la Salpêtrière, de consulter les uns, de faire causer les autres, de prendre force notes, et quand il croit être au courant de la question, de nous offrir *les Amours d'un interne*. Notez bien le point. Ce n'est pas une histoire à conter qui le hante, ce ne sont pas des figures entrevues

ou rencontrées qui l'obsèdent jusqu'à ce qu'il les ait fixées dans une action dramatique ou dans une intrigue de roman, ce n'est pas enfin un certain état d'âme ou de conscience dont il éprouverait le besoin de retrouver les antécédens ou de déterminer les conséquences psychologiques. Non! ce sont des informations qu'il a prises, en sa qualité de journaliste à qui rien de parisien ne doit demeurer étranger, et que le moment est venu de mettre en œuvre, parce qu'elles se présentent comme autant de réponses à des préoccupations actuelles de l'opinion publique. « On trouvera, nous dit-il dans la courte *Préface* qu'il a mise à ce dernier roman, étudiée dans ce volume — et pour la première fois par un romancier, — une des formes les plus étranges de la grande maladie du siècle. » Qu'est-ce à dire? vous l'entendez bien. Il n'est bruit, dans toute une province du monde savant, que des expériences d'un illustre professeur : M. Claretie saisit l'occasion et la saisit avidement; et plutôt que de ne pas utiliser toutes ses notes, il se condamnera de gaîté de cœur à nous raconter les étranges amours de l'étudiant en médecine Finet avec Lolo la cataleptique.

C'est ici que la question devient intéressante.

En effet, les auteurs du *Mariage de Rosette* et l'auteur des *Amours d'un interne* semblent avoir de quoi répondre, et répondre victorieusement. Oui, diront-ils, nous prenons des notes, autant de notes que nous pouvons prendre, et nous copions la réalité, nous la calquons, d'aussi près que nous puissions la calquer, que voulez-vous davantage? Au surplus, bien loin d'avoir aucun parti-pris de voir les choses en mal et de les peindre en laid, remarquez au contraire que nous faisons effort pour « dégager de la réalité littérale ce souffle de rêve qui est comme la brise de ce monde. » Que prétendez-vous donc que l'on fasse? et que faut-il pour vous contenter? Si par hasard nous construisons en dehors et au-dessus de la réalité présente, dans le monde idéal du rêve et de la poésie, vous nous accusez de combiner l'imaginaire avec le fantastique, mais voici que nous essayons d'être vraisemblables, d'être vrais, d'être réels; de ne rien peindre que nous n'ayons vu de nos yeux, de ne rien dire que nous n'ayons entendu de nos oreilles, de ne rien inventer que vous ne puissiez confronter avec son original, et vous nous ferez un grief de l'exactitude même de nos informations, vous retournerez contre nous les scrupules de notre conscience d'artiste, et vous crierez au *reportage!* Mais où donc enfin voulez-vous que l'on prenne la matière, l'étoffe, la substance d'une littérature, sinon dans la vie contemporaine elle-même? Sans doute ce ne sont pas des Manfred et des Lara que vous nous demandez, des Han d'Islande et des Quasimodo! Il n'y en a plus, si tant est qu'il y en ait jamais eu. Que reste-t-il, par conséquent, que d'imiter la vie quotidienne? Et la vie quotidienne, où est-elle, sinon dans nos journaux, journaux du soir et journaux du matin,

dans l'anecdote qui défrayait hier les conversations de la ville et du théâtre, dans le procès qui remplira demain trois et quatre colonnes de la feuille la plus grave aussi bien que de la plus *boulevardière*, dans la multiplicité de ces indiscrétions enfin, de toute sorte, qui deux fois le jour viennent déconcerter les sages de ce monde et leur apprendre qu'ils essaieraient vainement de dérober à la curiosité publique le nom de leur tailleur et l'adresse de leur bottier? et nous, romanciers, auteurs dramatiques, poètes même, cette vie quotidienne, plus fidèlement nous l'imiterons dans son infinie diversité, ne voulez-vous pas convenir que plus nous aurons le but approché?

Mais je dis précisément que vous ne l'imitez pas dans sa diversité. Nous avons ici même plusieurs fois touché ce point, que nous nous proposons quelque jour de mettre en pleine lumière. Le champ d'observation où la plupart de nos romanciers se renferment est trop restreint, c'est un effet de la centralisation littéraire, et leur observation, en général, ne va pas assez profondément, mais se joue comme à la surface des choses; c'est un effet de la rapidité de la production. Ce que j'appelle faire du *reportage* dans le roman, expliquons-nous donc bien nettement, ce n'est pas emprunter à la chronique d'hier un fait divers dont on a besoin pour le développement d'un caractère ou la construction d'une intrigue: mais c'est suivre la mode changeante et capricieuse dans la curiosité successive dont on la voit s'éprendre aujourd'hui pour les questions économiques et demain pour les questions médicales, aujourd'hui pour les demoiselles qui jettent du vitriol au visage de leurs amans infidèles et demain pour les fils de famille qui tomberont dans les lacets d'une fille d'expérience. Ce n'est pas s'approprier l'actualité par droit de conquête et parce que l'on en aura besoin pour ses sujets: mais c'est subordonner le choix de ses sujets aux brusques variations de l'opinion publique et recevoir des faits la loi qu'on doit leur imposer. C'est s'attacher à ce qu'il y a de superficiel dans le spectacle de la vie courante, et, chose bizarre, sous prétexte d'exactitude entière dans l'observation, c'est précisément n'apercevoir dans les choses que ce qu'elles ont de moins réel.

On ne fait pas attention que c'est toujours par là, par ce qu'elles contiennent d'actuel et de moderne à leur heure, que les œuvres d'imagination vieillissent et périssent. Je ne veux pas élever la discussion trop haut et je me contenterai de modestes exemples. Dites-moi donc par où les romans de Mlle de Scudéri, par exemple, et les romans de Crébillon fils ont péri? Précisément par ce qu'ils contiennent de conforme ou, comme on disait alors, d'analogue aux mœurs de leur temps. Si vous ôtez du *Grand Cyrus* et de *Clélie* ce qu'ils contiennent de galant, de romanesque et d'héroïque à la façon du XVIIe siècle, il n'en reste plus rien, et si vous dépouillez *les Égaremens du cœur et de l'esprit* de ce qu'ils contien-

nent d'ingénieux, de libre et de galant à la façon du XVIIIe siècle, vous avez emporté le fond avec la forme, la substance avec l'enveloppe, et la moelle avec l'écorce. Mais, au contraire, pourquoi *la Princesse de Clèves* et pourquoi *Manon Lescaut* dureront-elles autant que la langue française? pourquoi *Valentine* et pourquoi *Eugénie Grandet?* des œuvres cependant bien diverses, et je ne crains pas d'ajouter, d'une qualité de style singulièrement inégale? Justement parce qu'elles ne sont datées, en dépit de la chronologie, ni *Manon Lescaut* de 1731, ni *Valentine* de 1833; parce que les indications de temps et de milieu, le costume et le mobilier, le décor et le langage du jour, n'y sont que ce qu'ils devraient toujours être, des accessoires; parce que ce sont des œuvres enfin composées par le dedans, et non pas fabriquées laborieusement par le dehors. Autre point, qu'il importe encore de tâcher d'éclaircir.

Ce que l'on ne peut pas en effet disputer au réalisme, naturalisme, impressionnisme, ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, c'est qu'il n'y a de ressource, de salut et de sécurité pour l'artiste et pour l'art que dans l'exacte imitation de la nature. Là est le secret de la force, et là, — ne craignons pas de le dire, — la justification, la légitimité du mouvement qui ramène en ce moment même tous nos écrivains des sommets nuageux du romantisme d'autrefois au plat pays de la réalité. D'où vient donc le malentendu? et pourquoi, si je lis *la Maîtresse*, de M. Jules Claretie, ferai-je à l'auteur un grief de ce que j'ai l'air de louer quand je parle de Flaubert et de *Madame Bovary*, — mais non pas, à la vérité, de *Bouvard et Pécuchet?* Pareillement, ce que j'ai plaisir à louer dans *le Nabab* ou dans *les Rois en exil*, comment se fait-il qu'à mon grand regret je croie devoir le reprendre dans la *Dame du lac* ou dans *le Mariage de Rosette?* La réponse est bien simple. Il me serait facile d'opposer en termes généraux la supériorité de l'exécution, dont je suis parfois tenté de croire qu'elle pourrait bien être le tout de l'art, mais il est tout loisible de pousser plus avant, et nous ne sommes pas au terme de l'analyse. Il est rigoureusement vrai que M. Alphonse Daudet a mis en œuvre des élémens ou des matériaux du même genre que ceux dont MM. Le Senne et Texier font emploi; mais dans *le Nabab* et dans *les Rois en exil*, l'idée du roman et la connaissance des types était antérieure à la recherche, à l'accumulation, au choix des matériaux: les auteurs de *la Dame du lac* et du *Mariage de Rosette*, au contraire, avaient déjà tous leurs matériaux assemblés et comme sous la main qu'ils attendaient encore qu'une occasion se présentât de les utiliser. En d'autres termes, ils avaient évidemment décidé que *la Dame du lac*, roman parisien, serait suivie d'un autre roman parisien, mais ils ne savaient pas ce que serait ce roman, et ils attendaient qu'un événement parisien à intervenir leur en fournît le sujet, quel qu'il fut et pût être. C'est encore ainsi que la vive curiosité de M. Claretie s'étant un jour portée sur « ces névroses

bizarres qui produisent les affolées du monde ou du théâtre, et les déséquilibrées du foyer ou de la place publique, » il avait commencé d'observer, d'étudier, de prendre des notes, bien résolu par avance à mettre dans un roman dont la forme demeurait tout entière à trouver, les internes, les filles de service et les pensionnaires de la Salpêtrière. Mais, au rebours, et j'affirmerais sans hésitation que Flaubert, quoiqu'un peu médecin, avait observé madame Bovary longtemps avant que de se douter seulement qu'elle fût hystérique, et longtemps avant que de songer à faire un roman de l'histoire de la femme du praticien d'Yonville.

Tout est là, dans le sens et dans la direction du mouvement. Il s'agit de savoir si la conception fondamentale de l'œuvre est antérieure à la recherche des moyens d'exécution, ou si les moyens d'exécution au contraire sont acquis, étiquetés et classés antérieurement à la conception de l'œuvre. La question est d'examiner si l'œuvre se soutient d'elle-même ou par la poussée d'une armature extérieure. Et ne croyez pas que ce soit peu de chose. Vous diriez aussi bien qu'il importe peu si le savant entré dans son laboratoire, préparant ses combinaisons ou commençant ses dissections, cherche quelque chose ou ne cherche rien. Mais, de même qu'en science, il ne sert à rien ou presque rien de constater des faits si quelque idée directrice ne préside à cette constatation, de même en art, il ne sert à rien d'accumuler des études et de copier d'après nature si quelque intention délibérée ne gouverne le choix lui-même de ces études et ne dirige la main qui copie.

Mettez d'ailleurs à votre chapeau l'étiquette qu'il vous plaira d'y mettre. Soyez naturaliste ou ne le soyez pas. Le mot importait tout à l'heure : il importe beaucoup moins maintenant. La qualité de votre observation dépendra bien moins de la patience ou de la précision avec laquelle vous prendrez des notes que de la justesse de coup d'œil et du bonheur de main avec lequel vous choisirez les notes qui seules peuvent servir à votre dessein. Il est probable qu'alors vous ne serez pas exposé, comme dans *le Mariage de Rosette*, à me présenter, sous le nom de Samuel David, à la page 213, le même personnage qui s'appelait Abraham David, à la page 97. Et vous ne courrez pas la chance, comme dans *les Amours d'un interne*, de nous raconter à la page 324 l'histoire des « hystériques demeurées pétrifiées, tombées en catalepsie, changées en statues au premier son des cymbales, » et l'histoire des « cymbales d'une musique jetant brusquement en catalepsie toute une file d'hystériques, » à la page 456. Évidemment ces légères inadvertances tiennent à ce que, pour M. Jules Claretie, les faits, comme pour MM. Le Senne et Texier, les personnages, ont une valeur propre, une valeur individuelle, une valeur indépendante enfin de l'action à laquelle ils prennent part ou du tableau dans lequel ils figurent. Le fait de ces cataleptiques,

brusquement changées en statues, voilà ce qui paraît curieux à M. Claretie. Peu importe d'ailleurs qu'il vienne en son temps ou qu'il soit amené sans raison suffisante. Est-il intéressant à connaître? et le connaissez-vous ou si c'est M. Jules Claretie qui vous le fait connaître? Voilà toute la question. Pareillement, dans le roman de MM. Le Senne et Texier, comment vous semble-t-il que soit enlevé ce rapide croquis d'Abraham ou de Samuel David? Encore ici, reconnaissez-vous l'homme ou ne le reconnaissez-vous pas? Si non, les auteurs sont en faute, et les voilà prêts, je n'en doute pas, à s'accuser de la meilleure grâce; mais si oui, que demandez-vous davantage? et le but n'est-il pas atteint? C'est qu'ils font du roman, si vous le voulez et si vraiment vous tenez à ce mot, mais ils font du reportage et du journalisme d'abord.

Je disais tout à l'heure qu'ils n'avaient pas d'idée de roman antérieure au choix de leurs personnages, à la construction de leur intrigue, à l'accumulation de leurs matériaux. Je me trompais et cependant j'avais raison. Ils ont une ferme intention et un propos délibéré : c'est de donner au public ce que le public demande et de le servir selon son goût. Que si d'ailleurs ils se méprennent sur ce goût du public, il n'importe, et c'est ici, bien entendu, de ce qu'ils veulent faire, non de ce qu'ils font, que nous parlons. Il n'est pas de journaliste non plus qui ne soit exposé tous les jours à se méprendre sur la manière dont le public accueillera le premier Paris ou l'article de fond qu'il vient d'écrire. Mais, incontestablement, c'est sur l'état de l'opinion et sur le mouvement de la curiosité qu'il règle lui-même ou qu'il croit régler son article, et son premier souci, c'est de donner une forme, une figure, une voix à ce que pense, comme lui, toute une catégorie de lecteurs. Ainsi des romanciers qui font du *reportage* dans le roman. Il est possible qu'ils voient juste, il est possible qu'ils sachent observer, il est possible qu'ils sachent rendre, mais ils ont la main et l'œil ainsi faits qu'ils ne rendront, et n'observeront, et même ne verront que ce qu'ils croient particulièrement propre à piquer la curiosité du public auquel ils s'adressent. Ils écrivent pour être lus, — et, quoi qu'en disent les hommes à principes, c'est le cas de tous ceux qui écrivent, — mais j'estime qu'ils songent bien moins à se satisfaire eux-mêmes qu'à satisfaire un certain public. Ils sont comme à la piste de la vérité d'aujourd'hui, médiocrement soucieux, à ce qu'il semble, de savoir si la vérité d'hier était la même et si celle d'aujourd'hui ne sera pas l'erreur de demain. Et nous pouvons dire que tous les sujets, indistinctement, leur sont bons, parce qu'en effet il n'en est pas un dans le cadre de qui, par avance, il ne soient sûrs, avec un peu d'habileté, de pouvoir introduire tout l'arriéré de leurs observations et tout le stock, en quelque manière, de leurs notes accumulées.

Or, et c'est un point encore d'une grande importance, il n'y a rien, je crois, qui contribue, plus sûrement que cette disposition d'esprit, à

rétrécir de plus en plus le champ de l'observation. Et comment pourrait-il en aller autrement? Ce public à la curiosité de qui le romancier se fait comme une spécialité de donner les satisfactions qu'elle exige, il se compose bientôt d'un très petit nombre d'initiés pris pour représentans de l'opinion tout entière. Je pose une seule question. Je demande à MM. Le Senne et Texier quelle espèce d'intérêt ils croient que le public de Guingamp, par exemple, ou de Quimper-Corentin puisse prendre à la lecture du *Mariage de Rosette*, et je demande à M. Jules Claretie ce que pourront bien entendre aux *Amours d'un interne* les honnêtes bourgeoises de Brignoles et de Draguignan? A quoi veulent-ils que s'attache, dans un roman qui se passe tout entier dans « le monde théâtral, » un public qui ne connaît rien de ce monde? A quoi, dans un roman dont l'action se circonscrit au périmètre de la Salpêtrière, un public à qui les noms d'hystérie, d'hypnotisme et de catalepsie sont aussi profondément inconnus que les affections ou maladies qu'ils représentent? Eh bien! diront-ils, c'est pour leur faire connaître cet inconnu, précisément, que nous écrivons *les Amours d'un interne* ou *le Mariage de Rosette*. Erreur! répondrai-je à mon tour. Vous confondez deux choses qui diffèrent et qui diffèrent profondément. *Actualité* n'est pas *réalité*. Je sais bien là-dessus que pour un journaliste la France entière, comme jadis elle était contenue pour un courtisan du grand roi dans les antichambres de Versailles, est aujourd'hui contenue dans quelques quartiers de Paris. Mais je voudrais précisément que l'observation du romancier passât quelquefois la barrière, s'étendît par-delà les fortifications, ou même ne dédaignât pas de visiter parfois la province. Faut-il le dire en quatre mots? On fait aujourd'hui trop de pièces pour le public des *premières* et trop de romans pour les lecteurs de Paris, et encore d'un certain Paris.

L'humanité cependant est plus large. Et si curieuses que puissent être les déformations que les caractères comme les tempéramens subissent en s'accommodant à de certains milieux, très artificiels et factices, comme l'atmosphère surchauffée de nos salons et de nos théâtres, je soutiens qu'à mesure qu'on les étudie de plus près et que l'on s'y renferme comme tel spécialiste dans son oculistique ou tel autre dans telle autre petite province de la science médicale, on perd le sens des ensembles et l'habitude même de la véritable observation. C'est un homme précieux qu'un habile oculiste, quand il s'agit de se faire opérer de la cataracte : mais d'ailleurs ce n'est pas lui que j'interrogerai si je veux me faire une idée de l'histoire naturelle générale. On raconte à ce propos qu'un jour un illustre professeur vantait, et vantait sans mesure, un travail qu'il avait eu récemment l'occasion de lire, ou peut-être qu'il avait été chargé d'examiner. C'était la monographie d'un mollusque, si vous voulez, ou d'un poisson, si vous l'aimez mieux. Oui,

mais, fit observer quelqu'un tout à coup, si pourtant ce mollusque ou ce poisson n'existait pas, que resterait-il bien du travail que vous vantez? et quelle espèce d'intérêt nous présenterait-il? On ne saurait mieux dire. Et la question revient plus souvent qu'on ne croit en matière d'art comme de science. Il ne suffit pas d'avoir vu, d'avoir observé, mais il faut encore que quelque chose de général, — voilà pour la science, — et quelque chose d'universellement humain, — voilà pour l'art, — soit comme engagé dans votre observation même. Autrement, si votre roman ou si votre mémoire scientifique dépend et dépend tout entier de l'existence éphémère des singularités qu'il constate et des personnages qu'il met en jeu, ni l'un ni l'autre n'est fait, il reste à faire, et c'est tout naturellement qu'il deviendra le bien du premier qui s'en emparera. Mais si je suivais plus loin cette indication, ce serait la théorie de l'invention littéraire qu'il faudrait examiner, et ce n'en est pas aujourd'hui le temps. Bornons-nous à signaler le danger et résumons-le d'un mot qui ramène, je ne veux pas dire cette discussion, mais ce programme de discussion, à son point de départ : l'observation devient moins large à mesure qu'elle devient plus exacte, plus précise, plus microscopique et, par conséquent, à mesure, s'éloigne davantage de la nature même et de la vérité.

Ajoutons en terminant que toutes nos objections tombent et se réduisent à rien si les romanciers ne se proposent d'autre succès que le succès du jour et l'oubli du lendemain. S'ils n'ont d'ambition en 1881 que de satisfaire les caprices de 1881 et qu'ils se soucient médiocrement du jugement qu'on pourra porter de leur œuvre en 1882, c'est leur affaire, nous n'avons rien à dire, et c'est comme si nous n'avions rien dit. Mais si nous avions pu supposer un seul instant que l'ambition littéraire des auteurs du *Mariage de Rosette* ou de l'auteur des *Amours d'un interne* se réduisît à si peu de chose, nous n'aurions assurément soufflé mot ni de l'un ni des autres. Si nous avons cru devoir en parler à nos lecteurs, c'est que leurs derniers romans soulevaient une question littéraire intéressante, — *sur l'emploi de l'actualité dans le roman*, — mais c'est aussi, c'est surtout que nous croyons et que nous espérons qu'ils pourraient les uns et les autres faire usage de leur talent pour donner tort à notre critique même. M. Claretie possède une incontestable et très remarquable habileté de facture, quoiqu'il ne travaille pas, si je puis dire, assez *serré;* MM. Le Senne et Texier ne sont ni des observateurs médiocres, ni des analystes inhabiles; je ne pense pas me tromper en les louant d'une certaine indépendance de plume qui donne parfois l'illusion de la libre satire : voudront-ils donc se condamner au reportage à perpétuité?

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

On raconte qu'un jour, à l'Ambigu, pendant une de ces dernières répétitions où quelques rares spectateurs sont admis, M. d'Ennery, qui présidait la séance à l'orchestre, sentit une main s'appuyer lentement, amicalement, sur son épaule, il se retourne ; c'était Théophile Gautier. — Tu sais, dit-il au dramaturge, que voilà une phrase écrite tout entière en français? — En es-tu sûr? répond d'Ennery impassible. — Je te l'affirme ; une phrase absolument correcte, une merveille, quoi! — Eh bien! alors, il faut l'ôter. » L'anecdote n'est peut-être pas plus vraie qu'une foule d'autres ayant cours dans la grande histoire et qui nous montrent Charles-Quint ramassant le pinceau de Titien ou Louis XIV offrant une aile de poulet à Molière ; mais telle qu'on me l'a donnée, je la rapporte, car elle me peint d'un trait ces deux natures si diversement curieuses d'ouvriers : l'un, ciseleur exquis, imperturbable, cherchant et renommant le style jusque dans les endroits où on le trouve le moins ; l'autre affectant de l'ignorer et le repoussant de son chemin comme un obstacle. « Votre art n'est pas mon art, disait un jour à quelqu'un M. d'Ennery, ce qui ne m'empêche pas d'admirer les belles choses quand je les rencontre à leur place. » Et là-dessus on peut l'en croire, car personne n'a le goût plus net et par occasion plus littéraire que ce grand abatteur de bois de charpente. Rien d'intéressant comme de l'entendre causer théâtre ; j'ai, pour ma part, recueilli de sa bouche des notions absolument distinctes sur Racine et Molière. Nous savons tous que *Andromaque* et *Tartufe* sont des chefs-d'œuvre de psychologie, d'humaine observation et de beau style, mais en quoi ces œuvres immortelles répondent en même temps aux lois canoniques d'une pièce bien faite et ne laissent rien à désirer aux gens du métier, voilà une question toute spéciale que nous ne nous étions jamais posée et qu'il faut entendre discuter par ce maître mécanicien soumettant aux expériences de sa propre dramaturgie ce grand art qui sort victorieux de la leçon.

Qu'on ne s'y trompe pas; depuis Scribe, aucun écrivain dramatique n'a tenu plus large place, aucun — et cela date bientôt d'un demi-siècle, — ne s'est plus dépensé, plus prodigué que M. d'Ennery : drames, mélodrames, vaudevilles, opéras, que n'a-t-il pas fait, sans compter une foule de comédies exclusivement littéraires où, pour rendre service et de la meilleure grâce du monde, il a mis la main en refusant de mettre son nom. L'Opéra-Comique lui doit aussi une des plus charmantes partitions de son répertoire. On sait dans quelles circonstances *le Premier Jour de bonheur* vint au monde. Auber vieilli commençait à désapprendre le succès, sa longue et si fameuse collaboration avec Scribe avait lassé la fortune; *Jenny Bell, la Fiancée du roi de Garbe, la Circassienne,* autant de chutes. « On n'est plus heureux à notre âge, » disait à l'instar de Louis XIV le compositeur attristé. — Bah! répond d'Ennery, oracles et proverbes sont menteurs; essayons toujours. » On livra bataille, et la victoire, comme à Denain, fut reconquise.

Faut-il croire qu'aujourd'hui, à quinze ans de distance, et encore sous les auspices de l'heureux dramaturge, le même phénomène va se reproduire en faveur de M. Gounod? Le fait est qu'un revirement était devenu nécessaire; les chances en effet tournaient assez mal pour ce musicien : *Cinq-Mars* d'abord, *Polyeucte* ensuite avaient ouvert l'ère des grandes débâcles, et la situation réclamait un sauveteur, la présence de M. d'Ennery suffira-t-elle pour conjurer le mauvais sort? Espérons-le. Un bon poème est toujours un atout qu'il importe au compositeur d'avoir dans son jeu. Resterait à savoir si *le Tribut de Zamora* mérite ce titre, question très controversable, mais qu'on pourrait résoudre par un moyen terme en avançant que la chose aura du moins cet avantage de nous sortir pour quelque temps de tous ces replâtrages shakspeariens, cornéliens, dantesques et funambulesques à l'usage d'une corporation de librettistes sans idée et qui passent leur vie à mettre en pratique le vers de Boileau :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

M. Charles Gounod, toujours poursuivant sa marotte de travestir les vrais chefs-d'œuvre en faux chefs-d'œuvre, avait eu d'abord l'intention de mettre tout simplement *le Cid* en musique; mais lorsqu'on vint s'adresser à d'Ennery pour l'exécution d'un pareil projet, ce galant homme d'un esprit si avisé se récusa discrètement et, comme on insistait, proposa quelque chose d'approchant : *le Tribut de Zamora,* une manière d'à-peu-près : on resterait ainsi dans l'époque et dans la couleur du sujet, on aurait des chrétiens et des Sarrasins panachés, la croix et le croissant, les vierges andalouses et les jolies Mauresques, les cathédrales et les alhambras, tout cela sans se rendre coupable d'un sacri-

lège, ni se donner du ridicule. Le poème du *Tribut de Zamora* possède en outre ce mérite de répondre aux principales conditions du drame lyrique; il a du mouvement, du pittoresque, un certain pathétique à la fois musical et décoratif qu'on aime à rencontrer dans les opéras. Vous me direz peut-être que la plupart des situations en sont connues, que les figures manquent de ce relief dont Scribe savait marquer ses personnages et qu'il y a dans *Robert le Diable*, dans *les Huguenots*, dans *la Juive*, un côté chevaleresque qu'on ne retrouve point dans *le Tribut de Zamora*, où l'atmosphère et la perspective font défaut. Vous êtes en pleine épopée, vous avez devant vous les Espagnols et les Maures du *Romancero*, et vous vous croiriez à l'Opéra-Comique. D'où vient cela? Serait-ce donc que l'art des proportions se perd? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'écrit plus à l'Opéra pour l'opéra. Cet amoindrissement du genre date du jour où M. Perrin, voulant mettre *Faust* au répertoire, se contenta de la partition telle quelle composée en vue d'une scène secondaire. Supposons qu'à sa place il y eût eu alors à l'Opéra un homme se connaissant en musique et capable d'agir d'initiative, et de vraie autorité, croit-on que les choses se fussent passées de la sorte? Nous venons de voir M. Vaucorbeil forcer l'auteur du *Tribut de Zamora* à remanier son ouvrage de fond en comble; c'est ce qu'il aurait fallu faire à propos de ce *Faust* du Théâtre-Lyrique arrivant droit à l'Opéra et s'y implantant avec un sans-gêne de provincial fraîchement débarqué dans la capitale.

La musique de M. Gounod n'emplit pas la salle, et cette fois le poème a le même défaut. Beaucoup de bruit, de spectacle et de fracas, des cliquetis d'armures, des chevaux qui piaffent, des cohues de populations qui s'entrechoquent, des paquets de couleur locale pour des résultats sans portée ni grandeur; toute la poésie du *Romancero* mise en jeu pour atteindre à l'orientalisme du *Dieu et la Bayadère!* C'est que rien dans tout cela n'est venu d'ensemble: poème et musique ne vous montrent que juxtapositions et superpositions; les personnages ne se présentent jamais que par les côtés, et deux longs actes se déroulent avant que l'héroïne intervienne, encore sa première apparition n'a-t-elle qu'un intérêt épisodique; il nous faut attendre et patienter jusqu'à la fin du troisième acte pour assister à l'éclosion du drame. Il est vrai qu'à ce moment, mais à ce moment seulement, la situation touche au sublime. Et voyez un peu ce que c'est que de nous, et comme les plus habiles, les plus savans, et les plus inventifs sont condamnés à tourner éternellement la même meule! Cette scène où la mère reconnaît sa fille et qui va servir au dénoûment, combien de fois M. d'Ennery l'a-t-il employée? Lui-même ne pourrait le dire. Partout ailleurs, ce ne sont que simples réminiscences d'anciens opéras, les enchères du finale de *la Dame blanche*, la mise à l'encan des odalisques dans *les*

Amours du diable, mais cette situation, y songez-vous ? Elle a un nom proverbial, on l'appelle : « la croix de ma mère ! » N'importe, la Krauss prendra tout sur elle et d'un coup de son art poussera l'effet jusqu'aux étoiles.

Que servirait d'être une tragédienne lyrique d'un tel ordre s'il fallait toujours s'en remettre aux auteurs et toujours attendre l'occasion? Du côté de la pièce, une mère qui retrouve sa fille ; du côté de la musique, une mélopée qui vous fait regretter le vieux récitatif classique et vers la fin une manière d'hymne patriotique empruntant son entrain au rythme rossinien, une *Marseillaise* de hasard; multipliez ces riens et tâchez d'en faire un total, c'est pourtant la tâche formidable que la Krauss s'était imposée, et sa démonstration reste ce qu'on peut voir de plus éclatant. Elle a remué, fouillé, compulsé ce vieux fatras, de tout ce poncif fait du sublime, taillant, construisant, rapiéçant et recomposant, insufflant son âme et son génie dans ce mannequin costumé transformé par elle en je ne sais quelle héroïne barbare des livres saints. M. Gounod se doutait-il seulement du chef-d'œuvre qu'il avait produit? Non certes, et le mouvement insolite auquel il s'est livré nous le prouve: un maestro plantant là l'orchestre qu'il dirige pour offrir par-dessus la rampe en plein public, en plein spectacle, des poignées de main à sa *prima donna;* voilà ce qui, du moins en France, ne s'était jamais rencontré; mais que voulez-vous? La surprise, l'éblouissement, l'immense joie de s'entendre acclamer par une salle entière à propos de ce que soi-même on supposait n'être qu'une besogne quelconque, est-il possible, en pareil cas, de ne point admettre les circonstances atténuantes? Honni soit donc qui mal y pense! Que d'autres blâment et plaisantent, nous cédons quant à nous très volontiers à l'indulgence, pourvu qu'on nous accorde qu'après un tel exemple, il ne saurait plus être question de livrer l'orchestre de l'Opéra à la merci d'un compositeur irresponsable. Un homme comme M. Gounod ne reconnaît pas de chef hiérarchique; une fois monté au pupitre, il use à son gré de l'autorité qu'on lui délègue, et nul n'a sur lui droit de remontrance. Qui nous dit que le singulier épisode intercalé ce soir-là dans la pièce ne se répétera pas et que ce qui fut une simple algarade ne deviendra point un scandale? Un compositeur trouve bon de manifester *coram populo* son enthousiasme pour sa cantatrice, et tout de suite il arrête les violons sans tenir compte de ce que la parenthèse a de ridicule. Car cette cantatrice à laquelle il tend la main est tombée morte en terminant le morceau, et c'est le moment que choisit l'auteur pour la congratuler, comme s'il pouvait y avoir là devant ses yeux autre chose que le personnage d'Hermosa inanimée et dont c'est la plus grande injure qu'on puisse faire à une tragédienne que de venir déranger l'attitude! On ne se figure pas à quel point ces maladresses spontanées im-

portunent un artiste. Je n'oublierai jamais le mécontentement de Frédérick dans une occasion de ce genre. C'était à une répétition de *Ruy Blas*; on mettait en scène le cinquième acte; arrivé à ce vers :

Je crois que vous venez d'insulter votre reine,

Frédérick eut de l'hésitation; il essaya mainte variante, puis soudain, après un mouvement splendide, on le vit s'arrêter net et rester absorbé. « Bravo! Frédérick, s'écria l'un de nous allant à lui et le secouant par le bras. — Quoi! qu'est-ce? murmura l'acteur, tout ahuri comme au sortir d'un rêve. Que me voulez-vous? — Mais seulement vous dire que vous avez été sublime. — En ce cas, mon cher, vous avez mal choisi le moment, car j'étais en train de fixer mon effet, et vous êtes cause que je ne le retrouverai plus. » Quoi qu'il en soit, il importe que le règlement reprenne ses droits et que tout rentre dans l'ordre accoutumé. Libre aux compositeurs, membres de l'Institut ou simples mortels, d'aller chez Pasdeloup et chez Colonne conduire l'orchestre tant qu'il leur plaira, l'Académie nationale ne se prête pas à ces petites fêtes de famille. Le grand public veut être respecté; quand on ne le respecte pas, il se fâche, et bien des gens assis à l'orchestre ce soir-là vous diront qu'à certain moment, un vent de fronde menaçait de souffler.

Revenons à Gabrielle Krauss. Jamais peut-être on n'a comme elle réuni l'art antique et l'art moderne. *Pulchrum et antiquum*, s'écrierait Pline le Jeune, Celle-là est bien la vraie fille d'Hélène et de Faust. Jusque dans la violence, elle a la grâce et l'harmonie, et Dieu sait si la Krauss est violente dans ce rôle d'Hermosa! Comme d'un arbre tordu par la tempête, chacune de ses contorsions est superbe, parce que dans la nature la beauté règne toujours et qu'elle est, elle, la nature dramatique en personne. Le son et le geste naissent, meurent ensemble, ne pouvant se disjoindre. Vous avez devant vous une des plus imposantes manifestations de cette école viennoise d'où sortait la grande Schroeder, — celle de Schiller et de Goethe, mère de la Devrient, — de qui procède également Gabrielle Krauss. Portée à ce point, la représentation théâtrale devient une partie de l'histoire, et quand on voit la Krauss dans ce personnage d'Hermosa, on se prend à rêver pour elle des Clytemnestre, des Électre, des Judith (1), des Agrippine, des Catherine de Médicis et des Marguerite d'Anjou.

Étant donné le cas qui se rencontre, le mieux que nous ayons à faire est d'oublier ce qu'on représente pour ne nous attacher qu'au mode de la

(1) La *Judith* de Meyérbeer, par exemple, qui malheureusement n'existe qu'à l'état fragmentaire.

représentation, qu'au génie évoquant à nos yeux une variété typique de la folie : une étude, et pour continuer à nous placer au point de vue du peintre, quel impressionniste inventerait donc mieux que son costume et que sa pantomime lorsqu'elle entre en scène, *shrouded*, comme disent les Anglais, *enlinceulée*, dans ses longs voiles blancs et ses cheveux emmêlés sur sa figure! Tout en elle, sa démarche, son regard, l'ébranlement de l'être nous dénonce un immense ravage; évidemment la foudre a passé là. L'horreur dont ses yeux sont pleins emplit les vôtres; ce qu'elle a vu, vous l'avez vu, et quand elle écarte le masque épais et noir de ses cheveux et qu'un rayon, un seul, éclaire son visage presque aussitôt replongé dans la nuit jusqu'au moment où, d'un geste écrasant, électrique, elle rejette l'ombre derrière elle pour toujours, secoue les ténèbres et se lève resplendissante, toute lumière, — connaissez-vous rien à la scène de plus surprenant? Tragédienne lyrique ou simplement dramatique, Rachel ou Gabrielle Krauss, peu importe, si le type est rendu, créé; seulement, chez la cantatrice, l'expression est multiple, et cette complication d'efforts, ce double jeu doit compter à sa gloire comme surcroît.

A ceux que les études vocales intéressent, la Krauss offre, en outre, un bien remarquable sujet d'observation; je veux parler de cette complète possession d'elle-même qui la caractérise désormais. Ainsi, au troisième acte, lorsqu'après la grande scène où elle tombe comme morte, elle se relève pour le duo avec Mlle Daram, les résonances vocales sont aussi intactes, inébranlées que si toute son âme ne s'était précédemment donnée et prodiguée. C'est qu'il se passe chez elle à l'heure actuelle ce qui n'arrive que chez les maîtres; elle a, comment dirai-je? établi sa voix hors d'elle-même, elle l'a en main et la gouverne indépendamment des influences extérieures capables d'agir à certains jours sur l'expression, mais impuissantes à entamer les qualités constitutives. De là cette justesse imperturbable des voix une fois *mises* et qui ne se démettent plus : « *la messa di voce*, » mot technique des Italiens qui n'a rien de commun avec l'émission de la voix, mais qui la précède. Une voix *mise* peut *s'émettre*, tandis qu'une voix non mise ne le peut pas et produit le son à la grâce de Dieu. Sous ce rapport, la Krauss est une leçon vivante.

Inutile d'entrer plus avant dans le détail de son exécution et d'insister sur le talent qu'elle déploie. Cette musique du *Tribut de Zamora* lui doit tout. Dans l'hymne national, elle change le dessin métrique; au lieu d'une suite de deux croches, elle fait une suite de croches pointées suivies chacune d'une double croche; elle introduit des silences d'une éloquence merveilleuse, crée le pathétique. Toute inspiration musicale qui prétend devenir populaire a pour premier devoir d'être symétrique. Sans carrure absolue, point de *Marseillaise*. Or comptez le nombre de mesures de ce chant, et vous en trouvez dix-sept; irrégula-

rité résultant de la répétition des paroles : « Nous mourrons pour la patrie » et dont la cantatrice va tirer vaillamment profit, car s'il n'y a point de chant national sans une régularité parfaite, de l'irrégularité seule naît le pathétique. Périsse donc l'hymne patriotique des Zamoréens, puisque c'est le triomphe de la Krauss qui le veut ainsi, mais ce que ce triomphe exigerait surtout, ce serait, dès à présent, une création digne d'elle. Là-dessus M. Vaucorbeil s'est expliqué de manière à ne plus nous laisser aucun doute lorsque, parlant naguère à la commission du budget, il a pris l'engagement formel de monter *Fidelio* cette année. Du Gounod, puis encore du Gounod, après *Polyeucte*, *le Tribut de Zamora*, c'est en vérité trop doubler du même, et ni le public de l'Opéra, ni la critique ne supporteraient qu'on maintînt davantage à pareil régime une Gabrielle Krauss. Donnons aux Rachel du Ponsard, il se peut que par occasion elles s'en accommodent, mais soyons bien sûr qu'elles n'en vivront pas; il leur faut Corneille et Racine; et quand nos Rachel sont des Krauss, il leur faut Beethoven.

Le rôle de Ben-Saïd ne se compose guère que d'une suite de tendres cantilènes et d'ineffables roucoulemens; *quanti sospiri! quanti deliri!* Bizarre occupation pour un guerrier si bardé de fer que de passer le temps à soupirer la romance à madame ni plus ni moins que ce bel oiseau bleu de Chérubin! Farouche, c'est lui qui le dit et dans quels vers! Muses qui m'entendez, voilez-vous la face :

Fût-ce à demi morte,
Le tigre t'emporte
Dans son antre sourd;
Tu seras la proie
Que sa griffe broie.
Rugisse de joie
Son sauvage amour!

Ce tigre-là n'a que larmes dans les yeux et douces plaintes dans la voix; rendu à lui-même, il revient sur l'heure à sa pâmoison :

A force de t'aimer,
Je veux te désarmer,
O Xaïma, daigne m'entendre,
Mon âme est à toi sans retour,
Et s'est donnée en un seul jour,
A ne pouvoir plus se reprendre;
Mon âme est à toi sans retour.

Je ne le lui fais pas dire; vous le voyez, c'est un Malek-Adel, et par ce trait le type devait séduire le musicien du *Tribut de Zamora;* car il y a chez M. Gounod un coin de troubadour et de pastoureau; en l'écoutant, vous pensez à Florian, comme en écoutant Bellini vous songez à

Lamartine, et tout comme, en présence de Mozart et de Beethoven, vous vous ressouvenez de Raphaël et de Michel-Ange. Que de ritournelles charmantes M. Gounod n'a-t-il pas données dans ce goût : villanelles, idylles, rêveries! L'introduction même du *Tribut de Zamora*, avec l'aubade qui s'y trouve encadrée, est une pure églogue, et pendant le cours de l'ouvrage, quiconque aura conservé la mémoire des lectures du premier âge sera tenté de faire ici et là divers rapprochemens entre le pittoresque un peu suranné de cet orientalisme et la prose poétique de *Gonzalve de Cordoue*. Gardons-nous cependant de n'envisager le Sarrazin que sous son aspect de berger langoureux; ce Tircis musulman a des retours et des rodomontades où le superbe baryton de M. Lassalle se déploie en toute puissance de timbre et d'accentuation dramatique. Citons, vers la fin du second acte, un *larghetto* de très grand style. Ce bel ensemble d'une harmonie instrumentale et vocale si habilement combinée, ce travail dans lequel se meuvent et circulent, se croisent et se fondent les sentimens des divers personnages, vous pénètre d'une sorte d'admiration mêlée de regret pour l'artiste qui, doué de pareils dons et possédant ce trésor de science, use la vie à se prodiguer, à se gaspiller de gaîté de cœur. Se contenter de n'être qu'un virtuose de premier ordre qui s'amuse et abuse, — tout à ses jolis riens, — quand on pouvait avec effort, lutte et persistance atteindre au laurier, quel dommage! L'effort ascensionnel, voilà en définitive ce qui aura manqué.

Une chose d'ailleurs reconnue de tous et que M. Gounod a dû nécessairement méditer, c'est qu'à la suite de ces périodes débordantes de richesses où l'on a vu les génies se succéder sans interruption et se succéder aussi les œuvres créées pour tous les siècles, l'épuisement arrive tout à coup, la décadence. Or, ce sentiment, comment s'y dérober dans un âge tel que le nôtre, et s'il entre en vous, s'il vous possède, quelle puissance vous sauvegardera du scepticisme? Le γνῶθι σεαυτόν socratique est, par le temps qui court, une rareté beaucoup moins grande que le vulgaire ne se l'imagine. Chacun de nous connaît sa mesure, et il n'y a que les absolument médiocres qui s'ignorent; l'homme supérieur sait ce qu'il peut et ne peut pas. On a de bonne heure fait le tour de tous les systèmes, parcouru, inventorié, dévalisé toutes les écoles. On a sondé ses reins. Tandis que les flatteurs et les amis, — ce qui, trop souvent hélas! revient au même, — vous cornaient aux oreilles leur éternel *Tu Marcellus eris*, on s'est dit, complétant la citation à son propre usage : « Vaincre les âpres rigueurs du destin, triompher par le travail, peiner et pousser la charrue, à quoi bon? Est-ce que toutes les moissons du siècle ne sont pas rentrées, toutes les hauteurs occupées? La postérité, quelle chimère! L'heure présente seule importe, exploitons-la : éclectisme, scepticisme, empirisme; glisser sans appuyer, amuser le tapis; avec du clinquant faire de l'or, épuiser la veine, et puis, comme disait

Louis XV : « Après moi, le déluge! » Entre tant de facultés qui le distinguent, il en est une que M. Gounod possède à un degré exceptionnel : l'improvisation. C'est un improvisateur de génie, originalité moyenne au demeurant, mais qui, par voie de culture et mise en coupe réglée, est en train de produire ses résultats. Plus il avance en âge, et plus cette manière va s'affirmant. Parlerons-nous d'impuissance finale? A Dieu ne plaise! disons plutôt : impénitence. Il semble que ce soit son plaisir de ne pas daigner; à peine sa main nonchalante consent-elle à secouer l'arbre de ses théories anciennes et modernes; quoi qu'il en tombe, bourgeons et fleurs, il donne tout, jusqu'aux feuilles d'antan, jusqu'aux chenilles.

Prenez cette partition du *Tribut de Zamora* et doucement, négligemment, laissez-vous faire. Sans aucun doute, vous trouverez à chaque pas des points d'arrêt pour la critique; à l'objection succédera même parfois chez vous l'indignation. Cette monorythmie désespérante, ces continuels emprunts à tout venant, — combinaisons de timbres, unissons à la Verdi, motifs renouvelés d'*Aïda* dont vous sentez l'insistante et obsédante préoccupation, — ces formules effrontément italiennes, quelquefois une phrase entière, — comme dans le duo entre Hermosa et Xaïma au troisième acte où l'ombre éplorée de Donizetti vous apparaît tendant ses bras vers le ciel et s'écriant sur le même air : *Mia Lucia!* — n'est-ce pas de quoi se révolter et quitter la partie? Eh bien! non, ne la quittez pas, poursuivez et vous trouverez en tournant le feuillet un diamant dont l'éclair vous éblouira. Que d'efforts piquans au milieu de ces défaillances, que d'exquises agglomérations de notes et d'intéressans accords chromatiques! le styliste enchanteur faisant pleuvoir la rosée en plein désert. Je recommande dans l'introduction de la valse un certain accord : *fa, sol dièse, do, mi bémol.* Quant au motif, il pourrait être aussi bien de Léo Delibes, mais ce détail harmonique est du pur Gounod. Phénomène curieux à constater: pendant que l'Italien Verdi, abjurant les mollesses du terroir natal, regarde vers le nord et se convertit aux dieux nouveaux, l'auteur du *Tribut de Zamora* retourne à l'italianisme. Bien des gens se creusent la cervelle pour découvrir le secret de cette évolution; le malheur veut qu'il n'y en ait pas. M. Gounod obéit à sa nature, dont le nom est diversité, doute, fluctuation, rêverie, toutes choses incompatibles avec l'art du théâtre. A d'autres les systèmes, la logique serrée, les tendances; lui n'eut et n'aura jamais que des aspirations.

Savez-vous pourquoi *le Tribut de Zamora* l'emporte sur *Polyeucte?* C'est à cause du pittoresque de l'action, de la variété des costumes, des danses, et de cette pompe décorative dont l'Académie nationale a magnifiquement fait les frais; mais à ne les considérer que par le côté musical, soyez sûr que les deux partitions se balancent. *Polyeucte* contient et sécrète l'ennui à plus haute dose, voilà toute la différence; ôtez

seulement de l'opéra nouveau Gabrielle Krauss et vous verrez ce que deviendra cette musique et ce qui vous restera de cette fameuse romance intercalée dans le duo des deux femmes au troisième acte. Au théâtre, c'est quelque chose; au piano, ce n'est rien, et l'illusion, vous pouvez m'en croire, n'est point lente à s'évanouir, elle tombe dès la première mesure, — une quarte diminuée, — dont la grande charmeresse, avec son goût parfait, réussit à déguiser la vulgarité et qui se montre alors dans le simple appareil d'une de ces mélodies que soupire Jenny l'ouvrière. On connaît cette réponse légendaire des directeurs de théâtre aux jeunes auteurs en leur rendant leurs manuscrits : « C'est plein de talent, mais il n'y a pas de pièce. » Ce mot s'applique admirablement aux ouvrages dramatiques de M. Gounod; vous trouverez là, dans des encadremens de feuillage et d'or, toutes les poésies de la romance : *le vallon, le soir, les étoiles,* toutes les harmonies, religieuses, pastorales et sidérales; c'est en effet plein de talent, mais il n'y a pas d'opéra; le caractère de cette musique est de manquer de forme, de type; elle est en quelque sorte fluide, point plastique, et par là se refuse à l'étude des passions autant qu'elle excelle à chanter le charme mystérieux de la solitude au fond des bois.

M. Gounod n'est point ce qu'on appelle un génie, mais nul mieux que lui ne réussit à mettre en œuvre le génie des autres, à faire ce que Liszt maniant, pétrissant les idées de Schubert, de Bellini, de Beethoven, intitulait jadis des « transcriptions. » Il va d'Auber à Richard Wagner en passant par Weber et Meyerbeer et stationnant devant l'orchestre de Verdi, qui pour le moment l'a médusé. Tous les dieux, demi-dieux et quarts de dieu qu'il rencontre deviennent aussitôt l'objet de ses dévotions et vous vous récitez involontairement les jolis vers de Musset, un autre sceptique, celui-là, mais dans son art du moins un vrai croyant :

Vous me demanderez si je suis catholique.
Oui. — J'aime fort aussi les dieux Lath et Nésu.
Tartak et Pimpocan me semblent sans réplique.
Que dites-vous encor de Parabavastu?
J'aime Bidi. — Khoda me paraît un bon sire,
Et quant à Kichatan, je n'ai rien à lui dire.

Il ne suffit pas de prendre le premier modèle venu et de le reproduire, il faut marquer ses personnages de l'empreinte typique : doña Anna, Fidelio, le Figaro de Rossini, sa Desdemona (au troisième acte), Valentine, Bertram, Agathe (du *Freischütz*), Euryanthe, Guillaume Tell, ont cette empreinte des créations destinées à vivre et à survivre, mais ce Ben-Saïd, quel est-il? que sont cette Hermosa, cette Xaïma? que

valent-elles en dehors de la circonstance, et quel idéal la musique ajoutent-elles à ces figures de mélodrame? Pures illustrations de *keepsake*, œuvre habile, intéressante d'un partitionnaire merveilleux, mais où le grand artiste n'intervient pas. Ces langueurs, ces fadeurs, cette ritournelle prolongée, ces chatoiemens d'étoffe et ces coquetteries de pastel, même en supposant que tel fût le goût du public, serait-ce là une raison de tant s'y complaire et ne serait-il pas mieux de chercher à l'élargir, ce goût, à l'élever? On ne détruit pas l'ivraie, c'est certain, mais tâchons au moins qu'il pousse par-dessus un peu de blé. « N'es-tu point honteux, disait Cherubini à Boïeldieu, d'avoir de si beaux succès et de si peu les mériter? » La forme mélodique de M. Gounod, flottante, indécise, ressemble à ce papillon des Indes qui prend la couleur de la plante sur laquelle il vit. Ainsi, dans *le Tribut de Zamora*, tantôt c'est la plante *Aïda*, tantôt la plante *Euryanthe*, quand ce n'est pas la plante *Lucia*. Emprunter des rythmes à Weber, à Verdi, passe encore, mais en aller demander à Donizetti, quelle détresse! La personnalité, lorsqu'elle vous apparaît, n'existe que dans des combinaisons, des élégances et des curiosités d'arrangement, le reste est monorythmie, monotonie, absence de mouvement. Vous diriez une sorte de panthéisme musical; hélas! où tout est Dieu, rien n'est Dieu, et voilà justement ce qu'on peut dire de cette mélodie.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1881.

La vie publique n'est jamais facile, on le sait bien; elle se compose pour toutes les nations des difficultés inévitables, des devoirs nécessaires de chaque jour et de tout ce que l'imprévu tient en réserve comme pour éprouver et déconcerter les chefs des peuples. On ne peut pas dire sans doute que la France, à qui les sévérités d'une vie laborieuse n'ont point été épargnées depuis quelques années, soit arrivée aujourd'hui à l'heure des crises imprévues et décisives: elle est du moins à un de ces momens où l'esprit de conduite est plus que jamais une nécessité, où toutes les fautes peuvent avoir leurs conséquences, où, selon la vieille expression, il faut savoir enlever au hasard tout ce que la prévoyance et la sagesse peuvent lui dérober. La France, par le cours des événemens, par cette question même de Tunis, qui vient de s'élever, s'est trouvée ramenée à un de ces instans où tout rappelle que la politique est une chose sérieuse, que le meilleur moyen de garder une certaine liberté d'action nationale n'est pas de faire de l'ordre avec du désordre à l'intérieur, de s'épuiser dans une succession de luttes passionnées, d'incidens inutiles, d'œuvres confuses et décousues. Franchement, sans vouloir rien exagérer, n'est-on pas frappé à l'heure qu'il est d'une sorte de contraste entre l'importance des intérêts qui peuvent être en jeu pour la France et l'inanité de ces débats d'hier à propos de l'enquête sur le général de Cissey ou des querelles de M. le préfet de police et du conseil municipal de Paris? Si l'on veut avoir une politique extérieure suivie, efficace à l'occasion, il faudrait commencer par se faire une politique intérieure mieux pondérée; il faudrait d'abord savoir se garder des agitations vaines, des arrogances et des excentricités de parti, des confusions de pouvoir, des incidens oiseux, de tout ce qui encombre et déprime la vie publique, au lieu de la simplifier et de la relever. C'est là, si l'on veut, une moralité à tirer de ces récentes affaires de la commission d'enquête et du conseil muni-

cipal parisien portées devant le parlement à la veille des vacances de Pâques.

Il fallait en finir avec ces incidens irritans ou inutiles, dira-t-on, et nous ne prétendons pas le contraire ; mieux eût valu encore ne pas commencer, ne pas trop s'arrêter au tapage de quelques passions, de quelques prétentions plus bruyantes que sérieuses. Lorsqu'il y a quelques mois déjà, à la suite de procès retentissans, s'est produite pour la première fois cette proposition de constituer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner l'administration de M. le général de Cissey, le danger est apparu aussitôt. Il suffisait d'un peu de réflexion pour s'apercevoir que l'autorité parlementaire se trouvait mise en mouvement dans des conditions assez étranges, qu'on instituait un procès sans droit évident, sans raison décisive, sans garanties définies, qu'on ouvrait une issue à toute sorte de délations, d'insinuations outrageantes et qu'on risquait de n'aboutir à rien ou de tomber dans quelque excès de pouvoir. Il suffisait du plus simple sentiment de justice ou même du plus simple sens politique pour comprendre ce qu'il y avait d'extraordinaire à charger quelques hommes, si bien intentionnés qu'ils fussent, de tenir pendant des mois sur la sellette un vieux soldat, ancien ministre, uniquement sur la foi de quelques énergumènes affamés de scandale. C'était exorbitant; mais le torrent des diffamations était tellement déchaîné qu'on n'a pas osé résister, qu'on a accepté l'enquête comme un expédient qui tirait tout le monde d'embarras et qu'une commission du parlement a été nommée pour avoir à rechercher, ni plus ni moins, s'il n'y avait pas eu un général français, un ministre de M. Thiers et de M. le maréchal de Mac-Mahon coupable « de trahison et de concussion. » Assurément, cette situation étant donnée, la commission a fait son œuvre avec autant de zèle que de sincérité, peut-être même avec un sentiment un peu exagéré de sa mission. Elle n'a rien négligé pour découvrir des secrets. Elle a tenu à interroger le ban et l'arrière-ban des témoins, même des femmes de chambre, des hommes de peine et des ouvriers du ministère, sans compter les fournisseurs et les confidens des fournisseurs. Elle s'est prêtée aux investigations les plus répugnantes, les plus pénibles, sans déguiser toujours son dégoût, et M. le général Berge était certainement dans la vérité lorsqu'il a répondu à une interrogation : « Je vous arrête, monsieur le président. Vous allez me demander, comme on me l'a demandé ailleurs, si par hasard le ministre de la guerre n'aurait pas vendu des canons à son tailleur, et à l'accent de votre voix, je comprends le sentiment que vous éprouvez en me posant une question pareille : vous en êtes peiné ! » Il y avait bien, en effet, de quoi être « peiné » d'avoir à se débattre pendant trois mois dans une si vilaine atmosphère.

Qu'est-il cependant résulté de tout cela? qu'a-t-on découvert? C'était bien facile à pressentir dès le début. On a recueilli des bruits, de vul-

gaires commérages, des forfanteries, des intrigues de subalternes, des délations intéressées, — pas une présomption à demi sérieuse. Tout s'est évanoui à la première explication, devant la plus simple question posée à tous ces témoins, dont les dépositions ne sont pas même curieuses comme spécimen de scandale. De ce laborieux et artificieux tissu de diffamations, de calomnies, d'outrages, auquel ont travaillé tant de journaux, même des députés, il n'est rien resté, et la commission, allant jusqu'au bout, n'a point hésité à déposer son opinion dans un rapport aussi net que décisif. Le président de la commission, M. Philippoteaux, s'est fait un devoir de porter à la tribune l'expression chaleureuse et résolue de la conviction de ses collègues.

Non sans doute, il ne reste rien qui puisse ternir l'honneur de M. le général de Cissey. La commission a rendu son « verdict » honnêtement comme elle le devait après de longues recherches; mais c'est là précisément, jusque dans ce « verdict, » que se dévoile ce qu'il y avait d'équivoque et de dangereux dans cette enquête née d'une idée fausse, d'une interprétation abusive du droit parlementaire. La commission, jugeant comme un jury, résume ses conclusions sous une forme singulière : « — Sur la première question : Le général de Cissey est-il directement ou indirectement coupable de trahison? la commission, *à l'unanimité*, a répondu *négativement*... » Sur l'accusation de concussion, la réponse est également négative et unanime. Fort bien! la réponse est claire et met définitivement hors de cause un vaillant homme. Qu'est-ce à dire cependant? Est-ce que la commission, au lieu de déclarer que « l'accusé n'est pas coupable, » aurait pu répondre autrement et dire : « Oui, l'accusé est coupable! » D'où aurait-elle tiré ce droit? à quel titre aurait-elle pu se considérer comme un tribunal remplissant un rôle judiciaire? C'est évidemment la suite de cette confusion de pouvoirs qui a présidé à la naissance de l'enquête, qui n'a pas de conséquences graves aujourd'hui, mais qui aurait pu et pourrait encore conduire à de véritables conflits dans d'autres circonstances. Ce n'est pas tout : la sanction de l'enquête pour M. de Cissey est, si l'on veut, dans le « verdict » de la commission; quelle est la sanction à l'égard de ceux qui l'ont accusé et diffamé? La commission ne le dit pas, elle n'a pas sans doute le droit de le dire; elle se contente de traiter les dénonciateurs comme des *plaignans* déboutés. Ainsi, pendant des mois, des déclamateurs passionnés auront pu couvrir un vieux soldat de calomnies et d'outrages! Sous prétexte qu'ils n'étaient pas libres de produire leurs preuves devant un tribunal ordinaire, ils auront pu mettre en mouvement le pouvoir parlementaire! Ils auront fait appel à toutes les délations, à toutes les animosités, et, lorsque de leur acte d'accusation il ne reste plus rien, ils en sont quittes pour se retirer avec fierté dans la satisfaction de l'œuvre patriotique accomplie! C'est là, en vérité, un étrange résultat de l'enquête. La commission n'aurait peut-être fait que com-

pléter son œuvre et remplir tous ses devoirs en jugeant sévèrement les auteurs de ces iniquités, car enfin, si la commission éprouve « une joie profonde à pouvoir hautement affirmer l'innocence d'un général français, » elle doit éprouver d'autres sentimens à l'égard de ceux qui ont fait tant de bruit pour rien.

A vrai dire, de cette enquête, inspirée ou imposée par des passions de parti, ce qui restera de plus clair, c'est peut-être ce qu'on ne cherchait pas, ce qu'on n'avait pas du moins en vue tout d'abord. « Au cours de ses recherches, dit le rapporteur, la commission a plus d'une fois été conduite à signaler des abus, à découvrir des pratiques fâcheuses, des vices administratifs qui peuvent et qui doivent fatalement avoir des conséquences regrettables... Elle a été amenée à constater des violations de la loi qui se reproduisent avec une regrettable régularité. » Ce n'est point là, sans doute, une découverte; avant la commission nouvelle, cette habitude des pratiques discrétionnaires avait été plus d'une fois remarquée. Lorsque, il y a quelques années, une commission de la chambre préparait la loi sur l'administration de l'armée, cette commission voulait, elle aussi, s'éclairer sur la réalité des choses; elle tenait à entendre des témoins de toute sorte, des généraux, des intendans, des administrateurs, et ces hommes, qui avaient l'autorité de leur position, d'une expérience de tous les jours, étaient les premiers à avouer que la loi était presque partout laissée de côté ou qu'elle était interprétée et appliquée d'une manière différente, selon les circonstances, selon les corps d'armée. Ils ne dissimulaient pas que c'était là une cause essentielle de confusion et de désordre, qu'on finissait par ne plus se reconnaître. Si on voulait examiner de près dans leur application toutes les lois de réorganisation militaire qui ont été faites depuis dix ans, sans parler des lois anciennes, il y aurait à constater certainement bien d'autres dérogations inexpliquées, bien d'autres irrégularités, et on s'apercevrait peut-être que, si quelques-unes de ces lois n'ont pas produit tout ce qu'on en attendait, c'est qu'elles ne sont pas respectées ou exécutées selon l'esprit qui les a inspirées. C'est là, il faut l'avouer, un mal qui ne date ni d'aujourd'hui, ni d'hier, ni d'un seul ministère, qui existe depuis longtemps, qui se perpétue à travers les ministères en s'aggravant quelquefois.

Le mal réel, il est dans l'habitude des interprétations discrétionnaires, favorisée par la mobilité des lois elles-mêmes, et lorsque la dernière commission d'enquête le signale, elle ne doit pas s'adresser au gouvernement seul, elle n'a qu'à s'adresser aussi à la chambre, qui souvent aide de son mieux à la confusion. On le voit en ce moment même; on veut modifier la loi de recrutement, c'est une idée fixe! M. le ministre de la guerre a présenté un projet de réforme partielle qui n'est pas à l'abri de toute contestation. Là-dessus survient une commission de la chambre qui du projet ministériel détache ce qui

lui convient, ce qui flatte la passion du jour, c'est-à-dire la disposition qui soumet les séminaristes au service militaire. Le résultat le plus clair de ces procédés, c'est qu'on détruit des lois qui datent de quelques années à peine sans en faire de nouvelles et que, dans l'incertitude, cet arbitraire dont on se plaint a mille moyens de se produire. Ce sont là, dans tous les cas, des questions que la commission n'a pu qu'effleurer, qui ne pouvaient être examinées avec fruit dans un parlement pressé d'entrer en vacances.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que la chambre en a fini avec cette enquête sur M. le général de Cissey comme elle en a fini aussi, avant de partir, avec la grande querelle qui s'est élevée entre M. le préfet de police et le conseil municipal de Paris. M. le préfet Andrieux était cependant, à ce qu'on croyait, un républicain et même un républicain assez caractérisé. Il ne passait pas généralement pour un impérialiste ou un clérical déguisé. Malheureusement, depuis qu'il est entré à la préfecture de police, M. Andrieux a eu l'étrange idée de prendre ses fonctions au sérieux, de se dire qu'après tout on ne garantissait pas la sûreté de l'état et de la cité avec des complimens, des banalités et des complaisances pour toutes les factions. Il est entré dans son rôle avec une certaine résolution. Aussitôt il est devenu suspect. Dès qu'il s'occupait sérieusement de faire la police dans l'intérêt de l'ordre, il cessait manifestement d'être un vrai républicain aux yeux des tapageurs du radicalisme. Il n'a pas tardé surtout à exciter par son attitude, par sa fermeté un peu rude, la défiance du conseil municipal de Paris, qui est un personnage important et querelleur. Pour le conseil municipal, il faut un préfet débonnaire et pacifique comme le préfet de la Seine, M. Herold. Celui-là ne gêne personne, il sait garder une tenue modeste en présence de la majorité radicale du conseil; il est toujours prêt à céder pour n'avoir pas d'affaires, et s'il se voit par hasard dans la cruelle nécessité de provoquer l'annulation de quelque déclaration illégale, il n'est pas loin de s'en excuser : il panse au besoin la blessure avec quelque hymne à la modération de cette majorité radicale méconnue! M. Andrieux, lui, est un préfet de police moins accommodant, qui ne craint pas de résister et de se défendre, qui ne s'interdit même pas toujours une certaine âpreté sarcastique de riposte. De là, entre M. Andrieux et le conseil municipal, des rapports assez tendus qui ont conduit bientôt à des escarmouches pour finir par une guerre déclarée. A quel propos s'est produit ce dernier conflit qui vient d'être porté devant la chambre des députés? C'est une histoire assez simple. Le conseil municipal, qui ne peut se défendre de se considérer comme un petit parlement, a émis la prétention d'interpeller M. le préfet de police sur « l'état général de la sécurité publique à Paris. » M. Andrieux s'est empressé de faire observer que le droit indéfini d'interpellation n'était pas précisément une attribution municipale. N'importe, on a

voulu interpeller, et M. Andrieux s'est alors dispensé de comparaître en rappelant qu'il est chargé de la sécurité de Paris « sous la seule autorité du ministre; » à quoi le conseil a répliqué sur-le-champ par un ordre du jour déclarant que M. Andrieux a manqué à tous ses devoirs, qu'il a porté atteinte aux attributions municipales, et que « son administration ne saurait présenter des garanties suffisantes à la sécurité de Paris. » Bref, c'est ce qu'on peut appeler la rupture des relations diplomatiques de l'assemblée municipale avec le préfet de police. Malheureusement pour le conseil, la chambre, saisie du différend par les députés de Paris, a donné entièrement raison à M. Andrieux, qui s'est vertement défendu, et à M. le ministre de l'intérieur, qui a couvert son lieutenant. Ce n'est peut-être pas cependant la paix rétablie pour longtemps.

Tout cela veut dire qu'il y a toujours à Paris une situation singulièrement anormale créée et aggravée par ces perpétuelles confusions d'idées et de pouvoirs qui se manifestent sous plus d'une forme aujourd'hui. Évidemment, puisque Paris a une forte part dans le budget de la préfecture de police, il semblerait assez logique que le conseil ait un droit de contrôle sur des dépenses auxquelles il contribue; mais il est encore plus évident que la préfecture de police n'est pas une institution municipale, qu'elle est surtout une institution d'état, qu'elle a une mission d'un ordre général, même quelquefois à demi diplomatique, qu'elle fait partie du gouvernement, et qu'à ce titre elle ne peut être à la merci d'une interpellation ou d'un vote d'une municipalité. Il y a là des droits différens qui, selon le vieux mot de Retz, ne peuvent s'accorder que dans le silence, qui se sont longtemps accordés en effet, — et si la guerre éclate aujourd'hui, c'est qu'il y a un conseil municipal qui, au lieu de respecter ce qu'il devrait respecter, au lieu de rester dans son rôle, ne déguise pas l'ambition d'être une sorte d'état dans l'état. La difficulté est là tout entière, non dans l'humeur plus ou moins impétueuse de M. Andrieux. La question est dans cette usurpation incessante, organisée d'une majorité radicale, envahissant par ses influences les grandes administrations, tranchant des questions qui par certains côtés ont sans doute un caractère municipal, mais qui touchent aussi à l'ordre général, — inaugurant le règne de l'esprit de secte dans le gouvernement de la capitale de la France, prétendant mettre la main sur tout, particulièrement sur la préfecture de police. Que serait-ce si les pouvoirs publics sanctionnaient les projets d'organisation municipale que le conseil s'est déjà appropriés et qui ne tendraient à rien moins qu'à une résurrection légale de la commune en pleine capitale française? M. Andrieux, qui a parfois le mot vif et juste, n'a pas hésité à le dire l'autre jour devant la chambre: il s'agit de savoir si on aura le gouvernement du pays par le pays ou le gouvernement de la France par la commune de Paris! Voilà toute la question. Le conseil, en exagé-

rant son rôle, ne se doute pas qu'il suscite un bien autre problème; il conduit les esprits prévoyans à se demander si Paris constitué et composé comme il l'est, avec ses traditions, son caractère, sa destination, est une ville comme une autre, et si dans cette ville extraordinaire il y a place pour un conseil local qui est la représentation de tout ce que l'on voudra, excepté de ce qui fait la puissance, la richesse, l'éclat intellectuel de Paris. De cela naturellement on n'a rien dit l'autre jour au Palais-Bourbon; tout s'est borné à une escarmouche, à quelques explications sommaires auxquelles la chambre s'est hâtée de couper court pour prendre son congé, laissant le pays et le gouvernement en face d'une affaire plus sérieuse pour la France que l'enquête Cissey et toutes les querelles municipales.

Quelques jours en effet ont suffi pour tirer de la demi-obscurité où elle s'agitait cette question de la Tunisie, pour presser les événemens et appeler la France à l'action pour la défense de la frontière algérienne violée. Il y a quelques semaines encore, on pouvait délibérer et temporiser; maintenant le sang a coulé, des paroles décisives ont été prononcées, il ne reste plus pour la France qu'à se montrer résolue, à sauvegarder ses droits et ses intérêts sans songer à mettre en péril les intérêts légitimes, reconnus et définis que d'autres pourraient avoir sur ces rivages d'Afrique où notre drapeau flotte depuis un demi-siècle. Comment ces complications ont été préparées, comment elles se sont précipitées tout récemment, on le sait à peu près. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des difficultés nées de circonstances, de causes de diverse nature. La première, la plus immédiate de ces causes est l'insécurité complète de toute cette région limitrophe entre l'Algérie et la Tunisie, du port de La Calle au port de Souk-Arrhas. Là, dans tous ces massifs montagneux qui forment une sorte de Kabylie tunisienne, s'agitent des peuplades barbares connues désormais dans l'histoire courante sous le nom de Khroumirs, à demi indépendantes du bey, accoutumées à une vie de déprédations et de meurtres. Depuis des années, les Khroumirs n'ont cessé de se livrer à toute sorte de violences, depuis le pillage des navires échoués sur la côte à quelques lieues de La Calle jusqu'aux incursions à main armée sur notre territoire et aux agressions contre nos tribus algériennes, toujours menacées dans leur vie et dans leurs propriétés. Les méfaits de tout genre qu'ils ont commis sont sans nombre. Ce ne sont là cependant encore que des difficultés de frontières, des violences locales à peu près inévitables et dont il n'y a pas trop à s'alarmer tant qu'elles ne prennent pas certaines proportions, surtout tant qu'elles ne se lient pas à d'autres circonstances; mais il est évident qu'en même temps, depuis quelques années, il y a eu un changement sensible dans les dispositions du souverain de la régence à notre égard. Les apparences sont restées les mêmes dans les relations officielles; en réalité, le bey, soit sous l'obsession des conseillers intéressés qui l'en-

tourent, soit sous l'inspiration d'un consul italien arrivé sur ces entrefaites à Tunis, n'a plus laissé échapper une occasion de blesser les intérêts français, tantôt au sujet de la propriété de l'Enfida achetée par une société marseillaise, tantôt plus récemment à propos du chemin de fer de Sousse. Toutes ces questions restent encore en supens. Le bey a visiblement été la dupe de cette idée qu'il n'avait plus rien à craindre de la France, et par une coïncidence au moins singulière, à mesure que les dispositions hostiles du bey s'accentuaient, l'agitation des Khroumirs sur la frontière se développait. Il n'y a pas, si l'on veut, un lien absolument saisissable entre ces deux ordres de faits, puisque le bey peut dire qu'il n'a pas une action directe sur les peuplades semi-indépendantes, insoumises de la frontière : la coïncidence n'est pas moins à remarquer. Elle s'est manifestée jusqu'au bout, lorsqu'il y a quelques jours la crise décisive a éclaté par un combat que les Khroumirs, violant notre territoire, ont livré à un détachement français. Cette première attaque n'était visiblement que le signe de tout un travail d'insurrection dans les tribus tunisiennes poussées à la guerre contre nous.

Dès lors tout s'est trouvé changé. La France a dû nécessairement prendre un parti, tant pour réprimer une agression qui a déjà fait couler le sang de ses soldats que pour faire sentir dans la régence, à Tunis même, une puissance dont on paraissait s'accoutumer à douter. M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre sont allés demander aux deux chambres des crédits qui leur ont été aussitôt accordés d'un vote unanime. Des ordres ont été donnés pour envoyer soit de l'Algérie même, soit de France, des forces sur la frontière de la province de Constantine de façon à être en mesure de demander compte aux Khroumirs de leurs agressions, de les soumettre au besoin, de faire face à tous les événemens. Bref, c'est manifestement toute une action militaire engagée, et à ce point de vue la situation ne laisse pas d'avoir sa gravité, parce que, dans des proportions restreintes si l'on veut, c'est la première épreuve de notre nouvelle organisation militaire. Il ne faut pas s'y tromper, c'est là pour le moment, de la part des amis et des ennemis, le premier objet d'une attention vivement éveillée. Relever des particularités qui peuvent parfois sembler singulières, entrer dans tous les détails de mouvemens dont on ne connaît pas toujours le secret ou le motif, c'est sans doute aller un peu vite, nous en convenons. M. le ministre de la guerre peut avoir ses raisons dans les ordres qu'il donne, dans le choix des régimens qu'il expédie de France, dans la manière dont il compose et organise l'expédition qui se prépare. Dans tous les cas, il y a un point sur lequel il ne peut se méprendre : c'est que plus il a de liberté dans le maniement des puissans moyens dont il dispose au nom de la France, plus il a de responsabilité. Il est attendu à l'œuvre! L'essentiel est qu'il n'y ait plus de temps perdu et qu'il y ait des forces suffisantes dans cette expédition où va être engagée notre

armée. Maintenant quel est l'objectif réel de l'action qui commence? Que va-t-on faire? Tout dépend sans doute des circonstances, qui peuvent simplifier ou compliquer nos opérations. Pour le moment, à ce qu'il semble, il s'agit avant tout d'une répression complète et décisive des turbulentes tribus de la frontière, non d'une guerre contre la régence elle-même, et notre gouvernement, en notifiant à Tunis l'entrée prochaine de notre armée sur le territoire de la principauté, a cru devoir inviter le bey à joindre ses forces aux forces françaises. C'était l'offre d'une alliance qui aurait peut-être tout simplifié; mais le bey, au lieu d'accepter la coopération à laquelle on le conviait, s'est répandu en protestations, en circulaires, faisant appel à toutes les puissances, à la Porte ottomane elle-même, suzeraine nominale et lointaine de la régence. En un mot, le bey a répondu sinon par une déclaration de guerre ou de solidarité avec les Khroumirs, du moins par des manifestations d'hostilité passive contre nous. Il se peut qu'en agissant ainsi il ait cédé à un premier mouvement et qu'il revienne sur sa décision à mesure que se dessinera l'expédition française; il se peut aussi qu'il cède jusqu'au bout aux conseils de résistance qui l'assiègent. C'est après tout son affaire. Quant à l'appel qu'il adresse aux puissances, il a certainement peu de chance d'être entendu, parce que la France marchant avec ou sans le bey ne touche à aucun droit de l'Europe, parce qu'elle ne poursuit d'autre conquête que celle de l'inviolabilité de nos frontières, de la sécurité de nos intérêts, de garanties positives d'influence sans lesquelles nos possessions africaines peuvent être incessamment menacées.

L'intention de ceux qui ont poussé le bey à protester devant les puissances et devant la Porte est bien visible. Ils espèrent faire de cette question de Tunis une question européenne, compliquer un conflit local et militaire d'un conflit général et diplomatique, lier la position de la régence à ce qu'on appelle l'intégrité de l'empire ottoman. Ils se trompent vraisemblablement sur les vues et les dispositions de la plupart des puissances. La Russie, surtout à l'heure qu'il est, n'est certes nullement pressée de se mêler des affaires de Tunis. L'Autriche n'y est pas plus intéressée. L'Allemagne, autant qu'on en puisse juger par ses déclarations et même par ses intérêts, voit sans ombrage, plutôt avec plaisir, l'activité française se tourner vers l'Afrique. Si, d'un autre côté, il est une puissance qui ait toute sorte de raisons de n'être pas surprise de ce qui arrive, c'est à coup sûr l'Angleterre, après les conversations échangées il y a trois ans à Berlin entre M. de Bismarck, lord Beaconsfield, lord Salisbury et M. Waddington. On connaît aujourd'hui cette dépêche qui était faite pour être lue, remise au ministre des affaires étrangères de France et où lord Salisbury disait : « L'Angleterre n'a dans cette partie du monde aucun intérêt qui puisse d'une manière quelconque l'induire à regarder avec méfiance l'accroissement légitime de

l'influence française, influence qui procède de la domination de la France en Algérie, des forces militaires considérables qu'elle y maintient et de l'œuvre civilisatrice qu'elle accomplit en Afrique... Lors même que le gouvernement du bey viendrait à tomber, l'attitude de l'Angleterre n'en serait nullement modifiée. L'Angleterre n'a pas d'intérêts engagés à Tunis et elle ne fera dans ce cas rien pour troubler l'harmonie qui existe entre elle et la France... » Voilà qui est clair! le cabinet de M. Gladstone n'est pas tenu sans doute d'accepter sans restriction l'héritage de lord Beaconsfield et de lord Salisbury; il peut y ajouter ou en retrancher. Il peut faire entrer dans sa politique, s'il le veut, s'il le juge pour le moment utile, l'intégrité de l'empire ottoman. Soit, il ne s'agit que de s'entendre! Lorsque l'Angleterre a pris possession de Chypre, elle n'a pas pensé porter atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman. Lorsque l'Autriche, de son côté, est entrée en Bosnie et en Herzégovine, d'où elle ne songe pas à sortir que nous sachions, elle n'a pas cru, elle non plus, manquer à un principe de politique générale qu'elle a sanctionné. Quand les puissances réunies demandent aujourd'hui à la Porte la cession de provinces considérables à la Grèce, elles ne voient là rien d'incompatible avec l'intégrité de l'empire ottoman. En quoi cette intégrité serait-elle moins respectée parce que la France créerait tout simplement une situation plus rassurante pour ce que lord Salisbury appelait son « influence légitime » dans une contrée qui adhère à son territoire, qui depuis plus d'un siècle ne tient à la Porte que par le lien fragile d'une vassalité douteuse? Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni l'Allemagne, ni la Porte elle-même ne s'en inquiètent sérieusement. L'Italie resterait donc la seule puissance engagée par des susceptibilités étranges encore plus que par ses intérêts dans cette affaire de Tunis, et ici il faut s'expliquer franchement.

L'Italie est une nation trop sensée pour être longtemps la dupe d'une périlleuse illusion, pour mettre toute sa politique dans un conflit d'influences que rien ne justifie ni dans le passé, ni dans la situation présente. Quoi donc! l'Italie date de vingt ans à peine; dans ce court espace elle a vu se réaliser ses espérances les plus illimitées, allant au pas de course de Turin à Milan et à Florence, à Rome et à Venise, à Naples et à Palerme; elle est devenue une puissance comptant en Europe; elle a senti son ambition grandir avec sa fortune, rien de plus légitime : c'est l'histoire de toutes les nations vivaces. L'Italie est cependant bien pressée de s'étendre sans calculer toujours ses forces et ses ressources, de chercher des colonisations lointaines lorsqu'elle a tant à faire chez elle, lorsqu'elle a tant à coloniser dans ses propres provinces. Elle n'a pas même eu le temps de se créer des titres, des intérêts un peu anciens sur ces rives tunisiennes, où son impatience seule l'appelle. — D'un autre côté, la France est depuis plus d'un demi-siècle sur ce sol du nord de l'Afrique. Elle a prodigué ses ressources, le sang de ses soldats pour

cette conquête qu'elle a achetée assez cher, qu'elle entend sûrement garder et protéger. Elle n'a remplacé personne, elle est bien résolue à ne céder la place à personne. Dans cette régence voisine où on cherche à lui créer des ennemis, elle a des relations traditionnelles de protectorat à maintenir, des capitaux considérables, des entreprises nombreuses à sauvegarder. Elle a une frontière à garantir, toutes ses possessions algériennes à défendre non-seulement contre les attaques à main armée, mais contre ces propagandes hostiles par lesquelles on s'efforce de mettre en doute et en péril sa domination justement appelée « civilisatrice » par lord Salisbury. Ce n'est pas pour elle une affaire d'ambition, c'est visiblement une affaire de sécurité de ne pas laisser s'établir à ses portes un camp ennemi. — Où donc est la parité de situations, de titres, d'intérêts entre la France et l'Italie sur ces rivages africains que l'une a fécondés de son sang, où l'autre n'a pu porter jusqu'ici qu'un désir d'influence? Si les souvenirs ne comptent pas dans la politique, la réalité des choses compte et détermine la conduite des peuples. Que des polémistes étourdiment violens, des hommes de parti plus préoccupés de faire du bruit, de susciter des divisions et des rivalités que d'écouter la raison, se fassent un triste jeu d'agiter cette question de Tunis, cela se comprend encore. Ce n'est point évidemment le rôle d'hommes sérieux portant au gouvernement une certaine prévoyance, un sentiment exact des intérêts divers de leur pays.

La vérité est qu'un certain nombre d'Italiens se sont peut-être laissé capter dans leur amour-propre par la diplomatie d'un agent turbulent faisant la petite guerre contre la France à Tunis, — croyant pouvoir faire cette guerre impunément, — et que le ministère s'est laissé un peu compromettre, craignant de désavouer une politique qu'on pouvait exploiter contre lui. Il en est résulté cette situation où l'Italie s'est réveillée tout à coup surprise par des événemens qu'on ne lui avait pas fait prévoir, un peu plus émue qu'elle n'aurait dû l'être en voyant la France prendre décidément le parti de marcher, et la première conséquence a été une crise ministérielle à Rome. Le président du conseil, M. Cairoli, après une réponse sommaire à une interpellation sur les affaires de Tunis, a voulu par un sentiment de prudence ajourner toute discussion. C'eût été au mieux si M. Cairoli ne s'était pas un peu égaré dans ses explications et s'il n'avait pas paru lui-même assez déconcerté. Ses adversaires, en habiles stratégistes, en ont profité aussitôt. Une coalition formée de la droite et de la partie toujours mécontente de la gauche a réussi à mettre le président du conseil en minorité et à décider la démission du cabinet. Que le vote ait été assez obscur, que les coalisés aient obéi à des mobiles très divers et que la politique extérieure n'ait été en définitive, comme on le dit, qu'un prétexte servant à déguiser des raisons de politique intérieure, c'est possible. La crise n'en a pas moins éclaté dans des conditions assez graves, assez déli-

cates. Maintenant que va-t-il arriver? Un cabinet de la droite ne semble guère possible pour le moment. Un ministère de la gauche ne peut être qu'un remaniement nouveau après tant d'autres remaniemens qui se sont succédé depuis trois ou quatre ans, qui ont fait passer au pouvoir ensemble ou à tour de rôle M. Cairoli, M. Depretis, M. Zanardelli, M. Crispi, M. Nicotera. La difficulté est d'autant plus sérieuse qu'on se trouve en présence d'une situation parlementaire absolument incohérente et de cette question de réforme électorale qui a eu peut-être le principal rôle dans la dernière crise, qui pèse sur tous les partis.

Rien n'est facile aujourd'hui au-delà des Alpes, mais ce qu'il y a dans tous les cas à remarquer, c'est l'empressement mis par tous les chefs de partis à désavouer toute intention d'hostilité contre la France. M. Cairoli, avant sa récente mésaventure, n'a point hésité à reconnaître notre droit de légitime défense. Le ministre de l'intérieur, M. Depretis, et le chef de l'opposition, M. Sella, ont rivalisé de témoignages affectueux pour la France. M. Crispi lui-même a prétendu qu'un conflit entre les deux pays serait une vraie guerre civile, et si ce n'est de la part de M. Crispi qu'une précaution de candidat au pouvoir, elle est significative. Il est clair que dans aucune tête sérieuse il n'y a la pensée de compromettre l'Italie pour Tunis, pour les équipées d'un consul brouillon, et chez la plupart des hommes politiques de Rome, il y a au contraire le sentiment plus ou moins avoué des imprudences qui ont été commises. Qu'on laisse de côté une bonne fois les vaines susceptibilités, qu'on revienne à la simple vérité des choses, on reconnaîtra que dans ces événemens qui commencent il n'y a rien dont l'Italie, pas plus qu'aucune autre puissance, ait à s'émouvoir. Quel peut être en définitive l'objet légitime de la politique de l'Italie dans la régence? L'Italie a le droit d'avoir sa place comme les autres états européens à Tunis, de couvrir de sa protection la vie et la propriété de ses nationaux, la sécurité de ses intérêts. Les nationaux et les intérêts italiens seront certainement, quoi qu'il arrive, protégés à Tunis comme ils le sont en Algérie. Là-dessus il n'y a pas de difficulté. Tout ce que la France demande de son côté et a le droit d'exiger, fût-ce par l'autorité des armes, c'est qu'il n'y ait pas à la frontière un camp hostile, une indépendance douteuse dont on se serve au besoin contre sa domination. Voilà tout, et au moment présent, ce que la France a de mieux à faire pour dissiper toutes les obscurités, pour aider l'Italie à rester dans son rôle, c'est de trancher la question sans perdre plus de temps, de faire acte d'ascendant par son armée, de créer à Tunis une situation où son influence ait ce qui lui est dû sans être le moins du monde une menace pour les intérêts des autres nations.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1881

Livraison du 1er Mars.

LE VEUVAGE D'ALINE, troisième partie, par M. TH. BENTZON. 5
LES ÉLECTIONS A ROME VERS LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 36
QUATRE ANNÉES D'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS. — II. — L'ÉLECTION DE M. GARFIELD, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 68
LA MORALE CONTEMPORAINE EN ALLEMAGNE, par M. ALFRED FOUILLÉE. 92
LE COMTE DE MONTLOSIER ET LES LUTTES RELIGIEUSES SOUS LA RESTAURATION, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS, par M. A. BARDOUX, député 128
LES ROYALISTES DU MIDI SOUS LA RÉVOLUTION. — I. — LA CONSPIRATION DE SAILLANS, par M. ERNEST DAUDET. 163
LA QUESTION DU PHYLLOXERA ET LE ROLE DES VIGNES AMÉRICAINES, par M. PROSPER DE LAFITTE. 196
THOMAS CARLYLE, par M. G. VALBERT. 209
REVUE MUSICALE. — *La Chevauchée des Walkyries* AUX CONCERTS POPULAIRES. — L'OPÉRA, par M. F. DE LAGENEVAIS 221
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 226
ESSAIS ET NOTICES. — LE LIVRE D'ESQUISSES DE JACQUES CALLOT. 237

Livraison du 15 Mars.

LE VEUVAGE D'ALINE, dernière partie, par M. TH. BENTZON. 241
JACQUES CHARPENTIER EST-IL L'ASSASSIN DE RAMUS? par M. J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences.. 286
LA PHILOSOPHIE DE MOLIÈRE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. . . 323
LES ROYALISTES DU MIDI SOUS LA RÉVOLUTION. — II. — LE CAMP DE JALÈS, par M. ERNEST DAUDET. 363